

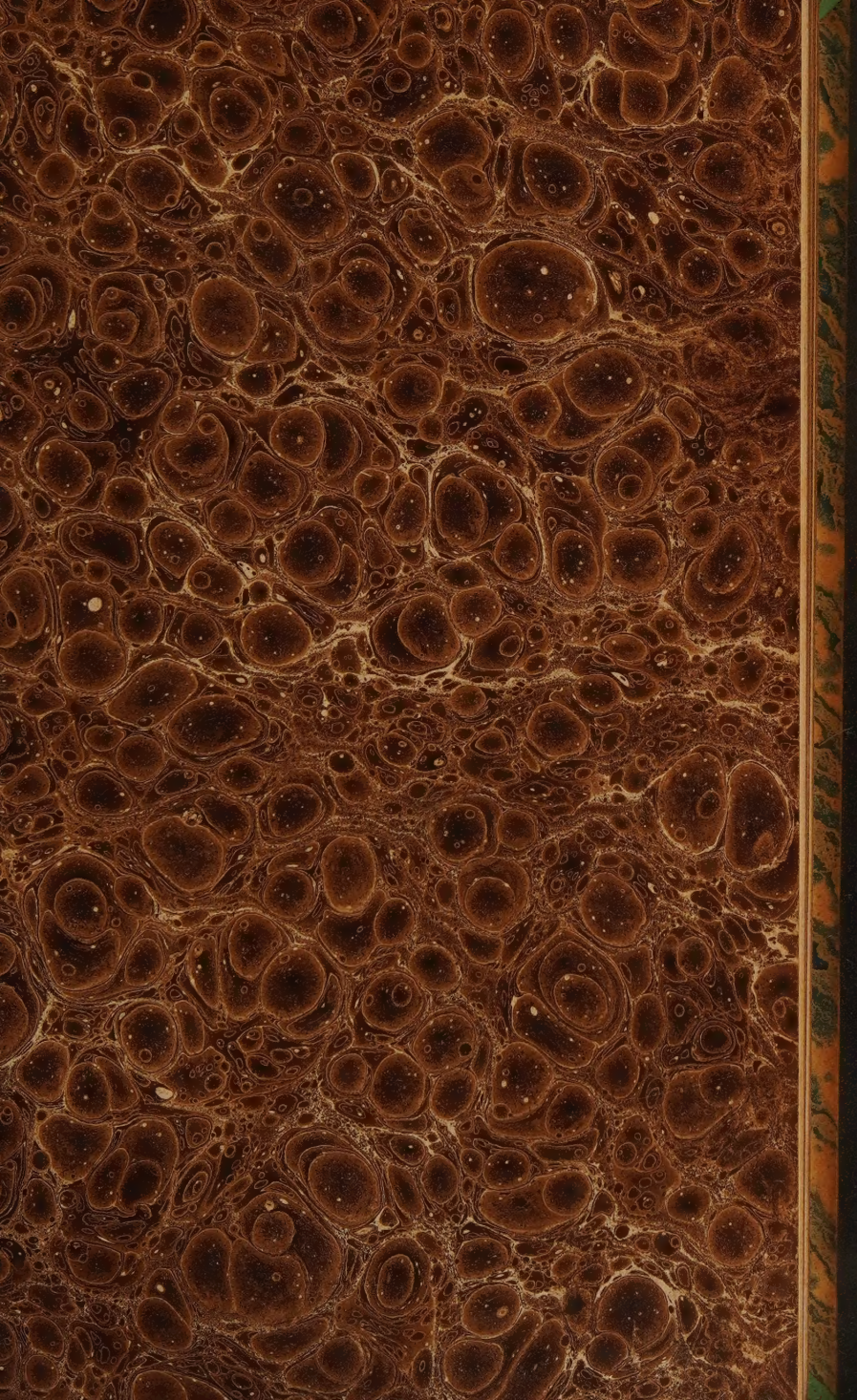


Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30867

R
Class F Book B615
920.01 v.25

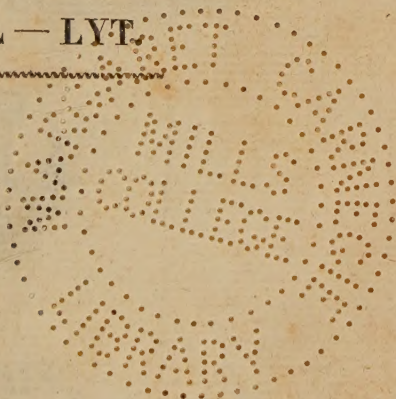


BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

~~~~~  
LONGL — LYT.  
~~~~~

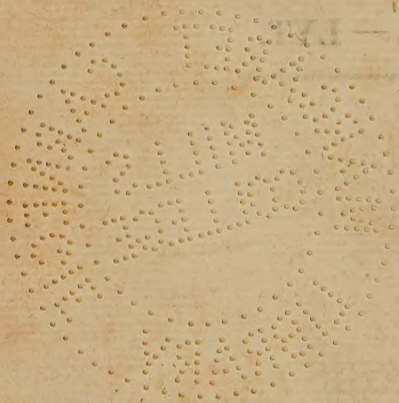


BIOGRAPHIE

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

ANCIENNE ET MODERNE

ROYAL - LIT.



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF.

REDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (OLT., première Lettre sur OEdipe.)

TOME VINGT-CINQUIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE CLÉRY, N°. 13.

1820.

Mills College Library
WITHDRAWN

BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

ANTIQUE ET MODERNE

1850

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE, DES ŒUVRES ET DES ÉCRITS DE
TOUTS LES HOMMES QUI SE SONT FAITS REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

PAR M. L. J. B. DE LAUNAY, ÉCRIVAIN.

PAR M. L. J. B. DE LAUNAY, ÉCRIVAIN.

PAR M. L. J. B. DE LAUNAY, ÉCRIVAIN.

TOME VINGT-CINQUIÈME



A PARIS,

CHEZ E. G. MICHARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

RUE DE GRAND-PONT, N. 13.

1850.

AVIS DES ÉDITEURS.

R

7

920.01

B615

v. 25

PARVENUS aux deux tiers de cette entreprise, et favorisés par des encouragements de tous les genres, nous avons vu la BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, traduite ou imitée dans la plupart des langues de l'Europe, et déjà citée comme une autorité dans les discussions littéraires; enfin, tout le monde sait que ce grand ouvrage est dès-à-présent considéré comme une base et un guide nécessaire dans toutes les bibliothèques.

Cependant nous ne pouvons nous dissimuler que l'envie ou l'esprit de parti lui ont fait des ennemis et des détracteurs. Mais les lecteurs de bonne-foi, et les meilleurs appréciateurs de ce genre d'écrits, sont obligés d'avouer que c'est l'ouvrage *le meilleur et le plus complet qui existe dans ce genre et qu'il sera aussi remarquable dans l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle que l'Encyclopédie le fut dans celle du dix-huitième* (1).

Deux reproches nous sont néanmoins adressés par beaucoup de souscripteurs, et ces reproches sont assez graves; nous ne pouvons même disconvenir qu'ils ne soient mérités au moins sous quelques rapports. Le premier est fondé sur le retard qu'éprouvent nos livraisons; le second sur le nombre des volumes, que quelques personnes trouvent trop considérable.

Pour les retards, nous avons déjà dit, et nous avons même prouvé que l'entreprise y a beaucoup gagné, et que la perfection de ce grand ouvrage les a impérieusement exigés. On ne peut pas douter qu'ils ne soient pour nous un surcroît de charges et de travaux, dont il nous eût été beaucoup plus commode de nous affranchir, si nous

(1) *Introduction de l'Examen critique des dictionnaires historiques*, par M. Barbier, Paris, 1820.

AVIS DES ÉDITEURS.

comptions nos peines pour quelque chose ; et quant au nombre des volumes , il nécessite une augmentation de dépenses , à laquelle il nous eût sans doute mieux convenu de nous soustraire , si nous n'avions pas d'autre but que de finir et de vendre notre livre. On sait que dès le commencement notre projet fut d'élever un monument utile et durable ; et nous avons assez annoncé que nous étions animés par une autre ambition que celle de faire une spéculation de commerce.

Au reste , nous pouvons aujourd'hui dire avec certitude à nos Souscripteurs que les plus grands obstacles sont surmontés , et qu'ils n'éprouveront plus les mêmes lenteurs. Il n'en est pas de cette opération comme de la plupart des choses humaines , où la fin est la partie la plus longue et la plus difficile. Nous avons puisé à tant de sources , nous avons rassemblé un si grand nombre de matériaux , enfin , il nous est permis de le dire , ce genre de travail nous est devenu si familier , que le peu qui reste à faire doit être achevé sans effort et sans qu'aucun obstacle puisse le retarder.

Les circonstances dans lesquelles nous avons dû poursuivre notre carrière , étaient sans doute peu favorables ; cependant elles n'ont pu nous détourner un seul instant de nos travaux. À peine en ont-elles momentanément éloigné quelques-uns des rédacteurs ; et , si l'on en excepte ceux que la mort nous a ravis , l'entreprise se continue aujourd'hui par ceux qui la commencèrent en 1810.

Cette dernière observation devrait être notre seule réponse aux gens qui nous accusent de faire de ce livre un ouvrage de parti. On ne pensait guère en France , il faut le dire , aux dissensions politiques , lorsque nous commençâmes cette entreprise , il y a plus de dix ans. Nous n'eûmes pas même l'idée de la considérer sous ce rapport , lorsque nous cherchâmes à y faire concourir tout ce que les lettres , les sciences et les arts offraient de plus distingué. Tout le monde sait qu'à cet égard nous parvînmes aux plus heureux résultats ; et nous devons , à l'honneur des nombreux auteurs de la *Biographie universelle* , déclarer qu'aucun d'eux ne nous demanda alors quels étaient la profession de foi ni les principes politiques de ses collaborateurs. Chacun d'eux , uniquement occupé de son travail , et sachant qu'il devait le signer et en répondre , ne s'occupa que de le rendre aussi parfait qu'il lui était possible. Tous depuis ce temps ont rempli leur tâche avec un scrupule et des soins qu'on ne peut contester ; tous y travaillent encore avec le même zèle ; et certes , quelque diverses

AVIS DES ÉDITEURS.

que puissent être leurs opinions politiques, on conviendra que la plupart n'ont pas même l'occasion de les manifester dans des articles consacrés pour le plus grand nombre à d'autres objets qu'à la politique.

Cette dernière partie, surtout la politique moderne, tient heureusement bien peu de place dans cet ouvrage ; elle n'en forme pas la centième partie : mais les circonstances l'ont rendue la plus délicate, nous ne nous le sommes pas dissimulé, et nous aurions voulu pouvoir la supprimer tout-à-fait ; mais cette omission eût été fort inconvenante, et elle eût changé entièrement notre plan. Ceux-là même qui nous blâment sous ce rapport, n'auraient pas manqué de nous la reprocher.

Au reste, nous ne sommes point de l'avis des récriminateurs intéressés qui prétendent qu'on ne doit pas écrire l'histoire contemporaine : nous pensons au contraire que c'est en présence des témoins et des acteurs qu'on devrait toujours raconter les événements ; et que c'est le moyen le plus sûr de faire parvenir à la postérité des vérités incontestables.

Que ceux qui nous accusent d'être dirigés par l'esprit de parti s'occupent plutôt de démentir les faits que nous rapportons, et d'indiquer les erreurs que nous pourrions commettre, nous sommes prêts à les rectifier, lorsqu'on nous donnera des preuves irrécusables ; toutes nos recherches tendent à découvrir et à faire connaître la vérité, c'est notre unique but ; c'est le seul esprit qui nous anime.

Le Supplément à la *Biographie universelle*, qui paraîtra quelques mois après la dernière livraison, sera consacré à la rectification de toutes les erreurs, à la réparation de toutes les omissions ; enfin il contiendra tous les articles des hommes célèbres qui seront morts dans le cours de l'impression.

Nous invitons de nouveau les lecteurs à nous faire part de toutes les observations qui peuvent nous aider dans cette dernière partie de notre travail. Ils nous rendront un service important ; et nous ne craignons pas de dire qu'ils feront une chose utile aux progrès des sciences et des lettres.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

MM.

A. B—T. BEUCHOT.
 A—D. ARTAUD.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 D—G—N. BOURGON.
 B—P. BEAUCHAMP.
 B—LD. DE BONALD.
 B—S. BOGOUS.
 B—SS. BOISSONADE.
 P—RS. BOINVILLIERS.
 B—U. BEAULIEU.
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
 C. M. P. PILLET.
 C—N. CASTELLAN.
 C—V—R. CUVIER.
 D—C. DELLAC.
 D—G—S. DESCENETTES.
 D—IS. DUPLESSIS (Adolphe).
 D—L—E. DELAMBRE.
 D—S. DESPORTES-BOSCHERON.
 D—U. DUVAU.
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—C. D—D. ÉMÉRIC-DAVID.
 E—K—D. ECKARD.
 E—S. EYRIÈS.
 F—E. FIÉVÉE.
 F—T. FOISSET.
 G—CE. GENCE.
 G—N. GUILLON.
 G—T. GUIZOT.

MM.

H. D. HENRI DUVAL.
 H—RY. HENRY.
 L. LEBEEVRE-CAUCHY.
 L—B—E. LABOUDERIE.
 L—IE. LASTEYRIE.
 L—LE. LACRETELLE jeune.
 L—P—E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.
 L—S—E. LASALLE.
 L—T—L. LALLY-TOLLENDAL.
 L—Y. LÉGUÏ.
 M. B—N. MALTE-BRUN.
 M—D. MICHAUD.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—É. MONMERQUÉ.
 M—N—D. MONOD.
 M—ON. MARRON.
 P—C—T. PICOT.
 P. et L. PERCY et LAURENT.
 P—N—T. PONCELET.
 P—S. PÉRIÈS.
 R—TE. DE ROCHEPLATE.
 S. S—I. SIMONDE SISMONDI.
 S—V—S. DE SEVELINGES.
 S—Y. SALABERRY.
 T—D. TABARAUD.
 V—N. VILLEMALIN.
 V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

L

LONGLAND (JEAN), évêque de Lincoln, né en 1473, à Henley, dans la province d'Oxford, fut successivement doyen de Salisbury, et chanoine de Windsor. Henri VIII le choisit pour son confesseur, et lui conféra l'évêché de Lincoln. Lorsque ce prince eut conçu le projet de son divorce avec Catherine d'Aragon, il voulut s'assurer du suffrage d'un prélat qui jouissait d'une grande réputation de vertu et de savoir : Longland eut la faiblesse d'entrer dans les prétendus scrupules du monarque et de l'y confirmer. Mais quand il vit les suites de cette affaire, il témoigna au docteur Draycot, son chancelier, tout son regret d'y avoir pris part. Il mourut le 7 mai 1547. L'université d'Oxford, qui l'avait élu pour son chancelier, recueillit le fruit de ses libéralités envers les jeunes élèves nés sans fortune, auxquels il laissa des legs considérables. Ses sermons, qui passent pour très-éloquents, furent publiés en 1532, 1 vol. in-fol. Th. Key les a traduits en latin. On a encore de lui : *Concio habita coram celeberrimo conventu tum archiepiscoporum, tum episcoporum*, etc., 1522, in-fol. C'est l'assemblée que Henri VIII avait formée pour y faire approuver son divorce (V. HENRI VIII). T—D.

LONGLAND. V. LANGELENDE.

LONGOBARDI (NICOLÁS), supérieur des missions de la compagnie de Jésus à la Chine, naquit en 1565, à Calatagirone, en Sicile, d'une famille patricienne. Admis dans la société des jésuites à l'âge de dix-sept ans, et après avoir terminé ses études, il sollicita la faveur d'être envoyé dans les missions de l'Orient, s'embarqua en 1596 pour la Chine, et à son arrivée dans ce vaste empire, fut dirigé sur la province de Kiang-si, où il demeura plusieurs années, n'ayant pour compagnon qu'un frère lai, chargé de pourvoir à sa nourriture, tandis qu'il parcourait les villes et les campagnes, prêchant et instruisant les peuples qui s'empressaient autour de lui. Les conversions nombreuses opérées par ses soins excitèrent la jalousie des bonzes, qui le dénoncèrent au magistrat, comme coupable d'adultère. Longobardi s'adressa aussitôt au juge pour le prier d'éclaircir une accusation aussi grave, et, après avoir convaincu ses ennemis de calomnie, il leur pardonna. Il fut désigné par le P. Ricci, supérieur-général des missions à la Chine, pour lui succéder dans cette charge importante; il la remplit pendant douze années avec beaucoup de zèle, et reprit ensuite le cours de ses missions, qui ne fut plus interrompu

jusqu'à sa mort. Il menait une vie austère, jeûnant, priant, et ne prenant de repos que lorsque la fatigue l'obligeait à s'étendre sur la terre. Il mourut à Pekin, le 11 décembre 1655. Sa douceur, sa patience, sa charité, lui avaient concilié l'affection du peuple et des grands. L'empereur de la Chine voulut faire les frais des funérailles du pieux missionnaire, et ordonna qu'un détachement de sa garde accompagnerait le corps jusqu'au lieu de sa sépulture. Le P. Longobardi avait une connaissance très-étendue de la langue chinoise ; il la parlait et l'écrivait avec une égale facilité. Son nom chinois était Loung-hoa-min. On a de lui : I. *Annuaire littéraire des Sinis* 1598, Maïence, 1601, in-8°. II. *Prières journalières de la Sainte Loi*. Cet ouvrage écrit en chinois sous le titre de *Ching kiao ji ko*, est très-répandu dans les missions de la Chine, et n'est pas fort rare, même en Europe : il y en a plusieurs exemplaires à la bibliothèque du Roi. III. *Quelques livres de Piété, un Traité de l'Âme* ; et un autre des *Causes du Tremblement de terre, arrivé à Pekin en 1624*. IV. *De Confucio ejusque doctrinâ Tractatus*. Ce livre fut traduit en français, et imprimé, en 1701, par les soins des directeurs des missions étrangères, sous le titre de *Traité sur quelques points de la Religion des Chinois*. Leibnitz en donna une nouvelle édition avec quelques notes, dans ses *Anciens Traités de divers auteurs sur les cérémonies de la Chine*, qu'on trouve dans ses *Epistolæ ad diversos*, publiées par Kortholt, 1735, 4 vol. in-8°. Le P. Navarette avait traduit ce traité en espagnol, et il l'a inséré, avec des notes

dans son *Tratados historicos etc. de China*, 1676, in-fol. (p. 246.) Le P. Longobardi n'hésite pas d'assurer, d'après l'examen des livres classiques de la Chine, que les Chinois n'ont jamais connu de substance spirituelle distincte de la matière, et que leurs lettrés sont athées. Ce sentiment fut vivement combattu par le P. Sarpetri, dominicain, ou par d'autres missionnaires qui empruntèrent son nom. (Voyez *Echard, Scrip. ord. Præd.* II, 678.) W—s.

LONGOLIUS (PAUL-DANIEL), savant et fécond écrivain, né en 1704, à Kesselsdorf près de Dresde, exerça pendant quarante-quatre ans, l'emploi de recteur du gymnase de Hof, dans la principauté de Bayreuth, et mourut le 24 février 1779. Outre les éditions qu'il a données des *Lettres de Pline le jeune*, Amsterdam, 1734, in-4°. (*Voy. CORTE*, t. X, p. 9) ; de *Diogène Laërce*, grec et latin, Hof, 1739, in-8° ; d'*Aulu-Gelle*, ibid. 1741, 1758, in-8°, etc., il a composé, tant en latin qu'en allemand, cinquante-sept dissertations relatives aux antiquités de Hof et de la Franconie, ou sur divers points de philologie et d'histoire littéraire, ainsi qu'un assez grand nombre d'articles dans divers recueils périodiques. On peut en voir le détail dans Meusel. Nous indiquerons : I. *Notitia Hermundorum*, Nuremberg, 1793, 2 vol. in-8° : cette édition, donnée par J. H. M. Ernesti, professeur à Cobourg, réunit les nombreuses dissertations que Longolius avait publiées sur cet ancien peuple de la Germanie ; et elle est augmentée d'une vie de l'auteur, et de notes inédites de Perizonius sur la *Germania* de Tacite. II. *De chartâ indubitâ linteâ hactenus notis antiquiore*,

Hof, 1762, in-4°. ; réimprimé dans le livre de Meermann, *De lintæ chartæ origine*, la Haye, 1767, in-8°. III. *Sur la bibliothèque du gymnase de Hof*, ibid. 1747, in-4°, en allemand : il en publia ensuite chaque année un supplément. Longolius a eu une grande part à la rédaction de l'*Encyclopédie allemande*, Leipzig, 1731-1750, 64 vol. in-fol., avec quatre volumes de supplément, 1751-54; et il a été, presque seul, éditeur des dix-huit premiers volumes, depuis la mort de Jacq.-Aug. Franckenstein, premier auteur de cette volumineuse compilation. Enfin, l'on doit encore à cet infatigable écrivain, une édition de la *Bible allemande* de Luther, avec des rimes mnémoniques à chaque chapitre, Hof, 1736, in-fol. (Voyez, pour plus de détail, Harles, *Vitæ philologorum*, t. I, p. 243-253.) C. M. P.

LONGOLIUS. Voy. LONGUEIL.

LONGOMONTANUS (CHRISTIAN (1), astronome, naquit en 1562, à Langsberg, village du Jutland, dont il prit le nom, en le latinisant suivant l'usage de son temps. Fils d'un pauvre laboureur, il fut envoyé d'abord à l'école du lieu, où il apprit à lire et à écrire. Ayant eu, à l'âge de huit ans, le malheur de perdre son père, il alla chez un de ses oncles qui continua de le faire étudier; mais comme ses parents n'avaient pas le moyen de le soutenir dans ses classes, il fut obligé de revenir chez sa mère, qui lui permit de partager son temps entre la lecture et les travaux de la campagne. La jalousie que ses frères conçurent contre lui, l'ayant déter-

miné à s'enfuir secrètement, il vint en 1577, à Wibourg, où il demeura onze ans, travaillant une partie de la nuit pour se procurer du pain, et suivant les leçons des professeurs, pendant le jour. Il se rendit ensuite à Copenhague; et il y acquit, en peu de temps, l'estime des membres de l'université, qui le recommandèrent à Tycho-Brabé : cet astronome l'accueillit avec bonté, et le retint près de lui depuis 1589 jusqu'à 1597, dans l'île de Huène, où il avait établi son observatoire. Longomontanus lui fut très-utile pour ses calculs et ses observations astronomiques; et Tycho-Brabé s'attachant de plus en plus à un jeune homme dont il prévoyait les succès, l'emmena à Wandenbourg, quand il se retira dans cette ville, et de là au château de Benach près de Prague, que l'empereur Rodolphe II lui avait donné. Cependant Longomontanus lui ayant témoigné le désir de retourner en Danemark, il ne voulut point s'y opposer, et lui donna un certificat dans les termes les plus honorables. Il visita, en revenant, les lieux illustrés par le séjour qu'y avait fait Copernic. A son arrivée à Copenhague, il trouva un protecteur dans le chancelier Christian Friis de Borrebye, qui lui donna un emploi honnête dans sa maison : il fut nommé, en 1603, recteur du gymnase de Wibourg, et, deux ans après, professeur de mathématiques à l'académie de Copenhague, emploi auquel il bornait toute son ambition, et qu'il remplit pendant quarante ans, de la manière la plus distinguée. Le roi ajouta à son traitement les revenus d'un canonicat du chapitre de Lund. Longomontanus mourut à Copenhague, le 8 octobre 1647. Il avait eu de son mariage avec une sœur de

(1) Lalande, dans sa *Bibliographie astronomique*, le nomme mal *Christ. Severinus*; il était fils de *Severinus*; et il signe ses ouvrages *Christianus filius Severini*.

G. Bartholin, deux fils, auxquels il eut le chagrin de survivre; et deux filles. Longomontanus a fait tort à sa réputation par ses écrits sur la quadrature du cercle, qu'il imaginait avoir trouvée: ce fut en vain que J. Pell, mathématicien anglais, et d'autres savants, cherchèrent à lui prouver qu'il se trompait; toutes les représentations ne purent le ramener, et il mourut persuadé de la réalité de sa découverte. (F. Montucla, *Histoire de la quadrature du cercle*, p. 225.) On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont on se contentera de citer: I. *Cyclometria verè et absolutè in ipsâ naturâ circuli cum rectilineo inventa*, etc., Copenhague, 1612; Hambourg, 1627, et Paris, 1664, in-4°. la seconde édition est due aux soins de George-Louis Froben, savant libraire de Hambourg; mais c'est par erreur que, dans son *Diarium biographicum*, Witte attribue cet ouvrage à Froben, qui déclare lui-même qu'il le tenait d'un disciple de Tycho-Brahé. (Foy. FROBEN, t. XVI, p. 91.) II. *Astronomia Danica in duas partes tributa*, etc., Amsterdam, 1622, in-4°; 1630, 1640, 1663, in-fol. « Les hypothèses que Longomontanus y emploie sont proprement celles de Tycho;... et il montre assez peu de discernement, en préférant ces hypothèses à celles que Keppler avait déjà établies si solidement; aussi cet ouvrage n'a-t-il pas joui longtemps de quelque réputation parmi les astronomes. » (Montucla, *Hist. des mathémat.*, t. II, p. 333.) III. *Pentastrophon problematum philosophiæ*, Copenhague, 1623, in-4°. IV. *Inventio quadraturæ circuli*, ibid. 1634, in-4°. Dans tous les écrits qu'il a publiés depuis, Longomontanus revient sur cette prétendue dé-

couverte, qu'il défendit avec une sorte de fureur, contre ceux qui tentaient de le dissuader: on doit dire, pour son honneur, avec Montucla, qu'il était alors tombé dans une espèce d'enfance. On a fait Longomontanus l'auteur du système mi-parti de ceux de Copernic et de Tycho; en effet, il admet le mouvement diurne de la terre, quoiqu'il rejete le mouvement annuel: Raimond Ursus a eu la même idée (1). Longomontanus a un article curieux dans le *Dictionnaire* de Bayle; on peut aussi consulter les *Mémoires* de Nicéron, tom. XVIII. W—s.

LONGUEIL (RICHARD-OLIVIER DE), cardinal, évêque de Coutances, descendait, dit-on, d'une ancienne et illustre famille de Normandie: il naquit vers le commencement du quinzième siècle. Se destinant à l'état ecclésiastique, il s'appliqua à l'étude de la théologie et du droit canon, sans négliger les autres sciences. Nommé archidiacre de l'église de Rouen, il fut élu évêque de Coutances en 1453. Désigné parmi les commissaires chargés, en 1455, de revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, il se distingua par son zèle à venger la mémoire de cette héroïne. Le roi Charles VII lui en témoigna sa satisfaction en l'appelant à la cour: il l'envoya en ambassade près du duc de Bourgogne, le fit chef de son

(1) Il s'en fallait d'ailleurs de peu que Longomontanus ne fût copernicien: il emprunte de Copernic l'explication de la précession ou du mouvement apparent des étoiles; il donne au système de Copernic l'épithète d'*admirable*, et se contente d'appeler *nouveau* celui de Tycho. Son tort fut d'avoir voulu prolonger le règne des méthodes surannées: il paraît n'avoir pas senti l'avantage des logarithmes dont un long exercice lui avait appris à se passer. Il eut aussi la faiblesse de croire aux jours et même aux nombres malheureux; au surplus, il a traité la gnomonique, et notamment la description des arcs des signes, d'une manière qui lui est propre et qui ne manque pas d'adresse. D—z—z.

conseil, premier président de la chambre des comptes, et obtint, pour lui, le chapeau de cardinal. Richard-Olivier, ayant osé attaquer en plein parlement la pragmatique-sanction, fut condamné à une amende de dix mille livres; mais il ne paraît pas que le roi conservât quelque ressentiment de cette imprudence, puisqu'il le proposa, en 1460, pour l'évêché de Tournai. Il assista au sacre de Louis XI, et fut envoyé à Rome avec le cardinal d'Arras (J. Jouffroy), afin de solliciter l'investiture de la Sicile en faveur du duc d'Anjou. Ayant échoué dans cette négociation, Longueil ne voulut pas revenir en France, dans la crainte d'être exposé au ressentiment du roi, qui haïssait d'ailleurs tous les ministres de son père. Il accepta donc l'évêché de Porto et la légation de l'Ombrie, gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Pérouse le 11 août 1470. Son corps fut rapporté à Rome, et inhumé dans la basilique de Saint-Pierre, dont il était archiprêtre, et à laquelle il légua par son testament des sommes considérables pour de nouveaux embellissements. On lit dans le *Gallia christiana* (tom. XI, col. 894), qu'il employa le bronze d'une statue de Jupiter Capitolin, à faire faire une statue de Saint-Pierre, au bas de laquelle on voit encore ses armes écartelées de Longueil et de Bourquenobles. Cependant Lalande, dans son *Voyage d'Italie* (III, 68), assure, d'après Piazza, que cette statue fut faite dans le cinquième siècle.

W—s.

LONGUEIL (CHRISTOPHE DE), en latin *Longolius*, littérateur célèbre, né à Malines (1) en 1490,

était fils d'une demoiselle de cette ville et d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, et chancelier de la reine Anne de Bretagne. Il annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions; et son père l'ayant fait venir à Paris dès l'âge de 8 ans, le confia aux meilleurs maîtres. Le jeune élève était doué d'une telle pénétration qu'il expliquait sans peine les passages les plus difficiles des anciens auteurs; et sa mémoire était si tenace, qu'il n'oubliait plus ce qu'on lui avait appris. Son goût le portait vers la littérature, mais il fut obligé de céder aux vœux de ses parents; et il alla étudier le droit à Valence, où il demeura six années, sous la direction de Philippe Decius, l'un des bons jurisconsultes de son temps. Il n'avait que dix-neuf ans, lorsqu'il fut désigné pour remplir une chaire de droit à Poitiers. Longueil nous apprend lui-même (1), qu'au mois d'octobre 1510, au moment où il commençait son discours d'ouverture, ses écoliers mirent l'épée à la main et fondirent sur lui pour l'obliger à céder sa place à un professeur gascon; mais qu'ayant terrassé ceux qui s'étaient avancés le plus près de sa chaire, sous le poids de trois énormes volumes de l'*Infortiat*, le combat cessa contre toute attente. Il revint quelques mois après à Paris, et suivit le barreau, pendant deux ans, avec tant de succès qu'il fut nommé, malgré sa jeunesse, conseiller au parlement. Cependant il ne tarda pas d'abandonner la jurisprudence pour reprendre ses études littéraires; et s'étant pas-

c'est une erreur : Longueil, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, dit lui-même qu'il est né à Malines. (Voy. sa seconde défense et sa lettre 32, liv. III.)

(1) Dans sa *Lettre à Jean de Balène de Beauvais*, citée à la fin de l'article.

(1) Erasmus dit dans une lettre à Dam. de Gouë, que Longueil est né à Schoonhoven; mais

sionné pour Pline, il résolut d'expliquer l'*Histoire naturelle* par un commentaire. Il commença donc à étudier la langue grecque qu'il avait négligée jusqu'alors; et il passa cinq années à lire tous les ouvrages dans lesquels il espérait trouver quelques éclaircissements pour l'intelligence de son auteur favori. Il visita ensuite la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, pour voir les minéraux, les plantes, les coquillages et les animaux dont Pline a parlé. Il courut mille hasards pour satisfaire son insatiable curiosité. Comme il traversait la Suisse avec deux de ses amis, ils furent pris pour des espions français, et arrêtés sur les bords du lac de Genève. L'un des compagnons de Longueil parvint à s'échapper: l'autre fut tué en se défendant; et Longueil, blessé à un bras, fut mis en prison. L'évêque de Sion, informé de cet accident, lui envoya un chirurgien pour soigner sa blessure, et lui donna de l'argent et un cheval pour continuer sa route. Longueil se rendit à Rome, où il reçut un accueil très-distingué du pape et du sacré collège; mais les moines dénoncèrent la harangue qu'il avait prononcée autrefois à Poitiers, comme renfermant quelques opinions contraires aux intérêts de la cour de Rome, et il fut obligé de se justifier dans deux discours qu'il fit imprimer à son passage à Venise. Il revint en France, en 1518, pour régler ses affaires, et ne tarda pas de retourner en Italie. On lui fit des offres très-avantageuses pour l'attirer à Florence; mais il préféra le séjour de Padoue, et y mourut dans la maison de Polé (depuis cardinal) le 11 septembre 1522, âgé de 32 ans. Il fut inhumé dans l'église des Franciscains, revêtu de l'habit de leur

ordre, comme il l'avait désiré. Le savant Pierre Bembo lui fit une épitaphe latine, rapportée dans la *Bibliothèque* de Foppens et dans les *Mémoires* de Niceron: Clément Marot lui en a composé une en français. Ce fut d'après l'avis de Bembo que Longueil s'efforça de former son style sur celui de Cicéron; mais il poussa si loin l'imitation, qu'il n'employa plus que les termes qu'il trouvait dans l'orateur romain, affectation qui lui a été reprochée par Vivès et Erasme (1). Il recommanda, en mourant, de brûler tous les écrits qu'il avait composés dans sa première jeunesse; et c'est à cet ordre trop sévère qu'on doit attribuer la perte de son *Commentaire* sur Pline, qui, selon toutes les apparences, renfermait d'intéressants détails. On a de Longueil: I. *Oratio de laudibus D. Ludovici Francorum regis, habita Pictavii in cœnobio fratrum minorum anno 1510*, Paris, H. Estienne, in-4°, édition très-rare; elle est précédée d'une *Lettre* adressée à Jean de Balène, de Beauvais, où il rend compte du combat qu'il avait été obligé de soutenir contre ses élèves. A. Duchesne a inséré cette harangue dans les *Historici Francorum*, tom. v, pag. 500-515; mais il a supprimé, on ne sait pourquoi, la lettre à J. de Balène. II. *Perduellionis rei defensionis duæ*, Venise, Alde (1518) in-8°, rare. Tous les ouvrages de Longueil, excepté son panégyrique de saint Louis, ont été recueillis sous le titre suivant: III. *C. Longolii Orationes duæ pro defensione suâ in crimen læsæ-majestatis; accessere*

(1) Le fameux Dolet prit la défense de Longueil, dans son traité: *De Imitatione Ciceronianâ adversus Erasmus pro Christ. Longolio*, Lyon, 1555, in-4°, rare et curieux.

ejusdem oratio in Lutheranos (1), et *Epistolarum libri IV : Epistolarum Bembi et Sadoleti liber unus ; Longolii vita ab ipsius amico exarata*, Florence, 1524, in-4°. Le discours de Longueil contre les partisans de Luther, et ses Lettres, ont été réimprimés plusieurs fois séparément. Elles font aussi partie du Recueil des *Epistolæ ciceroniano stylo scriptæ*, Henri Estienne, 1581, in-8°. La vie de ce littérateur, qu'on trouve en tête de ce recueil, est du cardinal Pole, son ami intime, qui néanmoins y a laissé introduire quelques erreurs (1) : elle a été réimprimée avec les *Lettres* de Longueil, Paris, 1533; Bâle, 1540, 1580; Cologne, 1591, in-8°. Guill. Bates l'a insérée dans ses *Vitæ selectorum aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4°. On peut encore consulter les *Mémoires* de Nicéron, tom. XVII et XX. W—s.

LONGUEIL (GILBERT DE), en latin *Longolius*, médecin et littérateur instruit, était né en 1507, à Utrecht, d'une famille noble. Après avoir terminé ses études, il alla en Italie pour suivre les leçons des professeurs les plus célèbres, et se faire recevoir docteur. Il revint ensuite dans les Pays-Bas, et enseigna la litté-

rature à Deventer, puis à Andernach. Il quitta cette dernière ville pour se rendre à Cologne, où il continua de donner des leçons de belles-lettres : mais les soins qu'il devait à ses élèves ne l'empêchaient pas de se livrer à la pratique de son art ; et il paraît même qu'il le faisait avec succès, puisque l'archevêque de Cologne Herman le choisit pour son médecin. Ce prélat partageait secrètement les opinions de Luther ; et l'on croit que ce fut son exemple qui entraîna Longueil. En 1543, les curateurs de l'académie de Rostock offrirent une chaire à ce dernier, qui alla dans cette ville pour juger des avantages qu'il y trouverait ; mais de retour à Cologne, où il était revenu pour veiller au déplacement de sa bibliothèque, il y mourut à l'âge de 36 ans. On a de lui : I. Des *Remarques* sur le livre d'Erasmus, *De civilitate morum puerilium* ; sur les *Comédies* de Plaute ; sur l'ouvrage de Laur. Valla, *Elegant. ling. latinæ*, et sur les *Vies des hommes illustres* de Cornel. Nepos. II. Des *Notes* sur les *Métamorphoses* d'Ovide, sur les *Lettres familières* et les *livres* de Cicéron à Herennius. III. Des *Editions* de la *vie d'Apollonius de Tyane*, trad. en latin, par Alemano Rinuccini ; du *Lexique grec et latin*, augmenté de près de mille mots ; et enfin des *Actes du concile de Nicée*, grec et latin, Cologne, 1540, in-8°. IV. Une *traduction latine de sept opuscules* de Plutarque, ibid., 1542, in-8°. ; enfin, on a publié depuis sa mort l'ouvrage suivant, qui est resté imparfait : *Dialogus de avibus et earum nominibus græcis, latinis et germanicis, non minus festivus quam eruditus, et ad intelligendos poëtas utilis ; accessit carmen elegiacum protrepticum ad*

(1) Grég. Cortese dit que Longueil avait composé six harangues contre les luthériens, et qu'il les avait lues en manuscrit ; mais Pole ne parle que d'une seule : on peut conjecturer que les cinq autres furent brûlées avec ceux de ses ouvrages dont il ne trouvait pas le style assez cicéronien.

(2) Pole dit, par exemple, que le Commentaire sur Pline fut dérobé à Longueil, et imprimé à Paris ; mais aucun bibliographe n'a parlé de cette édition ; et l'on peut la regarder comme imaginaire. On dira ici par occasion, que les rédacteurs du catalogue de la biblioth. du Roi, et de celui de la bibliothèque de Leyde, ont confondu Christophe avec Gilbert Longueil, en attribuant au premier des notes sur les *Métamorphoses* d'Ovide, et un extrait des œuvres de Lucien. Cette erreur a été occasionnée par la ressemblance du C. avec le G.

bona studia, Cologne, 1544, in-8°. On peut consulter les *Mémoires* de Nicéron, tomes xvii et xx, et les auteurs qui y sont cités. W—s.

LONGUEIL (JOSEPH DE), graveur, né à Givet, reçut les premiers éléments de son art à Lille, et fut envoyé à Paris, où il devint un des plus habiles élèves d'Ahamei, et où il contracta une intime amitié avec le charpentier du Roi et de la ville, Guérin, dont il épousa la fille. Il était occupé à graver, d'après Moreau, le *Frontispice de l'Histoire générale des Religions*; lorsqu'il mourut, le 2 juillet 1792. Il a exécuté, avec beaucoup de succès une multitude de vignettes qui ornent plusieurs des éditions des *Contes de Lafontaine* et de la *Henriade*. On lui doit encore celles des poésies fugitives de Dorat, de Pézay, etc. Il n'a pas moins bien réussi dans les grands sujets, savoir : I. Le *Cabaret flamand* et une *Halte*, sujets rustiques d'après Van Ostade. II. Le *Ménage des bonnes gens*, et son pendant, sujets rustiques, d'après Lepicié et Aubry. III. *Vue des environs de Naples avec le Vésuve dans le lointain*, d'après Lemettay. IV. *Vue des côtes de Campanie, avec un naufrage sur le devant*, d'après le même. V. *Le Modèle, ou le Peintre russe dans son atelier*, d'après Leprince. VI. Plusieurs des gravures des *Batailles de la Chine*, d'après les dessins originaux envoyés par les missionnaires, et publiées par ordre de M. Bertin, sous la direction de Cochin. VII. Enfin les *Pêcheurs*, d'après Vernet, belle estampe grand in-folio, que l'on peut regarder comme son chef-d'œuvre. P—s.

LONGUEMARE (GOUYE DE).
Voyez GOUYE.

LONGUERUE (LOUIS DUFOUR, abbé DE), l'un des plus savants hommes de son temps, né en 1652, était fils d'un gentilhomme normand, lieutenant de roi à Charleville. Il montra dès l'âge de quatre ans des dispositions si extraordinaires, que Louis XIV, passant à Charleville, voulut voir cet enfant; et ses réponses confirmèrent la haute idée qu'on avait conçue de lui. Son père, quoique peu aisé, ne négligea rien pour développer ses dispositions : il lui donna Richelieu pour précepteur; et Perrot d'Ablancourt, son parent, voulut partager l'honneur de soigner son éducation. Ses progrès, sous ces deux habiles maîtres, furent extrêmement rapides; à quatorze ans il possédait le latin, le grec et les principales langues modernes : il commença dès lors à étudier les langues orientales, dans lesquelles il se rendit savant en peu d'années. Son ardeur pour l'étude croissait avec l'âge : il passait les jours et les nuits au travail, prenant à peine le temps de manger et de dormir, et ne connaissant d'autre délassement que de changer d'occupation. A l'âge de dix-huit ans, il fréquenta les cours de la Sorbonne; mais il se dégoûta bientôt de la théologie scolastique, et se contenta d'étudier la positive d'après la méthode du père Petau. Il fut pourvu de bonne heure de l'abbaye de Saint-Jean du Jard près de Melun (1); et, après avoir reçu les ordres sacrés, il entra au séminaire de Saint-Magloire, où il demeura près de quinze ans, ne sortant que rarement et pour acheter des livres. La philosophie, les antiquités sacrées et profanes, et les belles-lettres, furent tour-à-tour l'objet de ses études :

(1) On lui donna aussi quelque temps après l'abbaye de Sept-Fontaines.

mais ce fut à l'histoire qu'il s'appliqua particulièrement ; et l'on peut assurer que peu de personnes y ont porté plus loin le flambeau de la critique. Rentré dans le monde, il ouvrit sa maison à tous les savants, leur communiquant avec empressement les trésors de son érudition : il était en correspondance avec le père Pagi (à lequel il fut très-utile pour la *Critique des Annales de Baronius*), Allix, Aubertin, savants ministres de la religion réformée, etc. L'abbé de Longuerue mourut à Paris le 22 novembre 1733, à l'âge de 81 ans. C'était un homme sec et tranchant, et d'une mémoire prodigieuse ; sa conversation était pleine de saillies, et il ne se piquait nullement de politesse. Un jour quelques membres de l'académie des Inscriptions, étant venus l'engager à se mettre sur les rangs : « J'y penserai, dit-il, quand » vous aurez quitté votre galimatias. » Il ne prit aucune part aux querelles religieuses qui désolèrent de son temps l'Eglise de France ; et l'on en a conclu qu'il n'était point dévot. Les moines de l'abbaye du Jard lui ayant demandé le nom de son confesseur : « Je vous le » dirai, leur répondit-il, quand » vous m'aurez dit qui était celui » de notre père saint Augustin. » On a encore voulu voir dans cette répartie une preuve de l'incrédulité de l'abbé de Longuerue ; mais il est évident que c'est la seule qu'il dût faire à une question pour le moins indiscrete (1). Il a composé un grand nombre d'ouvrages, et s'il n'en a publié aucun ; ce n'était point

par modestie, car il connaissait tout ce qu'il valait ; mais il ne pouvait pas se résoudre à entrer dans les détails que nécessite l'impression d'un livre. Ses amis ont pris ce soin pour les ouvrages suivants : I. *Traité d'un auteur romain sur la transubstantiation*, Londres, 1686, in-12. Ce Traité a été publié par Allix, à qui on l'attribue ordinairement ; mais M. Barbier l'a rendu à son auteur, dans le *Diction. des Anonymes*, n°. 7114. II. *Dissertation in Tatianum* ; elle est insérée dans les *OEuvres* de Tatien publiées par Worth, Oxford, 1700, in-8°. (V. TATIEN.) Vogt l'a traduite en allemand, dans sa *Biblioth. hist. Hæresiolog.*, 1, 2, 201. III. *Dissertation touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens*. Rich. Simon l'a copiée presque mot pour mot dans deux lettres à Lapeyrère, insérées dans le tome II de ses *Lettres choisies* (1). IV. De courtes *Notes sur l'Histoire* de Justin, dans une édition de Paris, 1709, in-16, et dans le *Diarium italicum* du père Montfaucon, pag. 452-66. V. *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, Paris, 1719, in-fol. avec 9 cartes de d'Anville. Cet ouvrage, rempli de dates et de détails minutieux, fut, dit-on, écrit entièrement de mémoire, par suite d'une espèce de défi : aussi renferme-t-il de nombreuses inexactitudes. Il fut publié par l'abbé Béraud, ami de l'auteur (2), et fut ar-

(1) Thoynard, qui n'aimait pas Rich. Simon, fit imprimer l'année suivante : *Phénomène littéraire causé par la ressemblance de deux auteurs, touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens*, Paris, 1705, in-8°. Simon lui répondit dans le tome II de la *Bibliothèque critique* ; mais il ne put parvenir à se justifier d'un plagiat si manifeste. (*Mémoires* de l'abbé d'Artigny, tome I, pag. 17 et 18.)

(2) L'abbé Béraud, docteur de la maison de Navarre. Il lui vendit, au mois de juin 1714, sa

(2) L'abbé de Longuerue n'aurait point été embarrassé de nommer son confesseur ; c'était le P. Victor, carme dechaussé du Luxembourg, et il le voyait assez souvent. (*Ann. littér.*, 1766, tom. IV, p. 333.)

rété aussitôt après l'impression par ordre du régent, parce que Longuerue s'y montrait trop favorable aux prétentions de l'Empire sur quelques provinces dépendantes des anciens royaumes de Bourgogne et d'Arles (1). On le remit, pour l'examiner et le corriger, à une commission, composée de Godefroy, l'abbé Legrand et l'abbé des Thuilleries, ou plutôt l'abbé de Fleury (depuis évêque de Fréjus et cardinal), qui se chargea de composer l'avis du libraire et les cartons; et l'ouvrage reparut avec un nouveau frontispice daté de 1722, sans nom de lieu, d'auteur, ni d'imprimeur. Les exemplaires non cartonnés étant fort rares, sont recherchés. (V. la *Bibliothèque histor. de France*, tom. 1^{er}., n^o. 8.) VI. *Annales Arsacidarum*, Strasbourg, 1732, in-4^o. Schoepflin, à qui l'on doit cette édition, dit qu'il l'a publiée sur un exemplaire revu et corrigé par l'auteur. VII. *Remarques sur l'inscription d'un marbre trouvé à Torigny, dans le diocèse de Baieux*; elles ont été insérées par la Roque dans la dixième et la onzième lettre de son *Voyage en Normandie*, Mercure, mois d'avril et de mai 1733. VIII. *Remarques sur la vie de Wolsey*, contre ceux qui ont attaqué sa réputation; dans la *Continuation des Mémoires de*

littérat. par Desmolets, tom. VIII, deuxième partie, pag. 265. IX. *Des Notes sur le Pervigilium Veneris*; publiées par le président Bouhier, à la suite du *Poème de Pétrone sur la guerre civile*, etc. Amsterdam, 1737, in-4^o. (Voyez BOUHIER.) X. *Disquisitio de annis Childerici I Francorum regis*; — *Annales ab anno sexto Dagoberti, Christi 628, ad annum 754 et Pipini regnantis tertium*; dans le *Recueil des historiens de France* par D. Bouquet, tom. III, pag. 681 et suivantes. XI. *Dissertationes de variis epochis et anni formâ veterum Orientalium; de vitâ S. Justinii martyris*, etc. quibus adjecta sunt commercium litterarium Lud. Picquesii, Th. Eduardi et Andr. Acoluthi, necnon relatio historica de Choadia Morado, regis Æthiopie quondam ad Batavos legato, Leipzig, 1750, in-4^o. J. Diet. Winckler est l'éditeur de ce recueil rare et curieux. XII. *Chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains; des pontifes des Juifs et gouverneurs de Judée*; imprimée à la suite du *Longueruana*. XIII. *Recueil de Pièces intéressantes pour servir à l'Histoire de France*, Genève, 1769, in-12. Ce volume renferme un *Abrégé* de la Vie des cardinaux de Richelieu et Mazarin; la *Traduction* d'une Lettre de Frà-Paolo à l'abbé de St.-Médard de Soissons, contenant un Plan d'études; une *Introduction* à l'Histoire de France, ou *Annales* des premiers rois de la monarchie française; l'*Histoire abrégée* de la donation du Dauphiné (par Bouchennu de Valbonnays); et une *Dissertation* sur la question si Esdras a inventé de nouveaux caractères hébreux. Enfin, on a publié sous le titre de *Longueruana*, un *Recueil de Pensées*, de

bibliothèque pour une pension viagère de 1500 livres, en s'en réservant la jouissance. M. Barbier dit que l'abbé de Longuerue eut part au *Traité des Annales*, publié par Béraud, Amsterdam, 1718, in-12.

(1) L'abbé Germain donne une autre cause à la suppression de l'ouvrage de Longuerue. « Savez-vous, dit-il au P. Oudin, pour quelle raison son M. le procureur-général l'obligea d'insérer plusieurs cartons dans la Géographie historique de la France? C'est qu'il n'était pas ce qu'on appelle parlementaire : je veux dire qu'il ne croyait pas que le parlement fût le souverain siège de justice; il donnait la préférence au conseil du Roi : voilà ce qu'on me dit pour lors; peut-être aura-t-il peu ménagé ses termes, car il était fort vif. »

Discours et de Conversations de l'abbé de Longuerue, Berlin (Paris), 1754, 2 part. in-12. Le manuscrit en fut trouvé dans les papiers de l'abbé Guijon, et remis à N. Desmarests (*Voyez* GUIJON, tom. XIX, pag. 110) : cet ouvrage refondu par ordre de matières, forme le 2^e. volume des *Opuscules fugitives sur l'autorité et le pouvoir des ecclésiastiques*, 2 vol. in-12, Yverdon, 1784, 1787; Londres, 1788: le premier volume est rempli par des dissertations. Les manuscrits de cet auteur furent acquis après sa mort par M. de Chauvelin, et ils ont passé dans la bibliothèque du Roi: un libraire de Hollande était cependant parvenu à s'en procurer des copies, et il se proposait de les publier. (*Moréri*, édition de 1759.) On trouvera la *Notice* de ces manuscrits à la suite de la *Vie* de Longuerue, en tête du *Catalogue* de sa Bibliothèque, publié par Barrois, Paris, 1735, in-12; dans le *Longueruana*; dans le *Recueil* de pièces intéressantes, cité sous le numéro XIII; et enfin dans le *Dictionnaire* de Moréri. On se contentera d'indiquer les plus importants parmi ceux qui restent encore inédits: *Lettres* au père Pagi touchant la critique des Annales de Baronius; des *Remarques* sur les anciens interprètes de la Bible; sur le *Traité de mortibus persecutorum*, qu'il veut enlever à Lactance (*Voyez* ce nom); plusieurs *Dissertations* sur les points les plus obscurs de l'Histoire ecclésiastique et civile des premiers siècles; sur l'Histoire des Machabées; sur celle des rois parthes; sur l'historien Josèphe, qu'il appelle un fripon et peut-être un athée (*Longueruana*, deuxième partie, p. 33); sur les *Chroniques* d'Espagne, d'Ita-

lie et de France, dans le moyen âge; sur l'Histoire de la Sicile sous les Sarrasins; un *Traité de Dialecto punica*; un autre de *Prohibitione sanguinis et suffocati apud veteres christianos*, etc. Outre les auteurs cités dans cet article on peut consulter sur le caractère et les écrits de Longuerue, une *Lettre* de l'abbé Germain, au P. Oudin, dans les *Mélanges historiques et philologiques* de Michault, tom. II, p. 190. W—s

LONGUEVAL (JACQUES), historien, naquit le 18 mars 1680, dans un village près de Péronne, d'une famille obscure. Après avoir terminé ses études avec le plus grand succès, il entra dans la société des jésuites, et fut chargé successivement d'enseigner les humanités, la rhétorique et la théologie dans différents collèges. La part qu'il prit aux querelles religieuses qui divisaient alors les esprits, le fit exiler dans le fond d'une province, où il trouva du moins la ressource d'une bibliothèque bien choisie. Ce fut pendant cet exil qu'il forma le projet d'écrire sur un plan étendu l'histoire particulière de l'Eglise gallicane. Ses supérieurs ayant obtenu la levée de sa lettre de cachet, il revint à Paris travailler à cet ouvrage; et il en avait déjà mis au jour les huit premiers volumes qui finissent au schisme d'Anaclet (1138), lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut dans la maison des jésuites, le 11 janvier 1735. C'était un homme pieux, d'un caractère doux et communicatif; il consacra sa vie entière à la gloire de la religion dont il fut l'un des plus zélés défenseurs. On a de lui: *L'Histoire de l'Eglise gallicane*, Paris, 1730-1749, 18 vol. in-4^o.; Nîmes, 1782, 18 vol. in-8^o. et in-12. Le père Longueval n'a publié que les huit pre-

miers volumes de cet ouvrage : les deux suivants sont du P. Fontenay ; le onzième et le douzième, du P. Brumoy, et les six derniers du père Berthier. On assurait que Longueval laissait en manuscrit tout le neuvième volume et une partie du dixième ; mais Fontenay déclare qu'il fit des démarches inutiles pour se les procurer : « On me remit, dit-il, seulement quelques cahiers qui ne faisaient qu'une suite informe, et défigurée par beaucoup de vides. » Fontenay a jugé sévèrement le travail de son devancier : tout en convenant qu'il montre beaucoup de savoir et d'érudition, il lui reproche des détails trop minutieux, inexactes, et surtout peu dignes de la gravité de l'histoire. L'abbé Sabatier trouve au contraire que l'*Histoire de l'Eglise gallicane* est un chef-d'œuvre : « L'intérêt et l'utilité y fixent tour-à-tour l'esprit du lecteur, que l'historien sait captiver par un mélange de méthode, de clarté, de critique, d'élégance. » Tous les objets sont présentés sous un jour qui aide autant le jugement que la mémoire. On aime à y voir les événements racontés sans enthousiasme, et développés avec impartialité, etc. » Les éditeurs de la *Bibliothèque de France*, sont bien éloignés de partager l'enthousiasme de Sabatier : il faut, disent-ils, avoir ce livre, puisqu'il est unique, et en attendant qu'on en fasse un meilleur. (*Voyez FONTENAY et BERTHIER.*) On a encore de Longueval : I. *Traité du Schisme*, avec cette épigraphe : *Christianus mihi nomen, Catholicus cognomen*, Bruxelles, 1718, in-12. Cette édition est précédée d'un *Manement* de l'archevêque de Malines. Il parut dans le temps une *Réfutation*

de cet ouvrage, qui a été réimprimé, Paris, 1791, in-8°, à l'occasion des troubles survenus dans l'Eglise de France. II. *Dissertation sur les Miracles*, Paris (vers 1730), in-4°. III. Longueval est l'auteur de la plus grande partie des *Réflexions morales* qui accompagnent le *Nouveau Testament* du père Lallemand (*Hist. de Ponthieu*, tom. II, pag. 306). Il avait laissé en manuscrit : une *Histoire du Semi-Pélagianisme* ; — un *Recueil des points de Discipline les plus particuliers à l'Eglise de France* ; — des *Poésies latines* que les connaisseurs le pressaient de publier, et parmi lesquelles on distinguait un *Poème sur l'Ame* : mais tous ses papiers, au moment de sa mort, furent enlevés et dispersés, sans qu'on ait pu savoir par qui. Fontenay a fait l'*Eloge* de Longueval dans l'*Avertissement* qu'il a mis en tête de sa continuation de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*. W—s.

LONGUEVILLE (FRANÇOIS D'ORLÉANS, comte DE DUNOIS et DE) fils du fameux comte de Dunois, fut gouverneur de Normandie et du Dauphiné, et grand chambellan de France. Il se retira en Bretagne avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII, qui s'était révolté ; et il mourut le 25 novembre 1491. Ayant épousé Agnès, fille du duc de Savoie, il en eut : — FRANÇOIS D'ORLÉANS II du nom, en faveur duquel Louis XII érigea le comté de Longueville en duché, dans l'année 1505. Il mourut en 1512. — Louis D'ORLÉANS, son frère puîné, fut duc de Longueville après lui. Celui-ci était un très-bon capitaine, a dit Brantôme. Il combattit à Agnadel et à Marignan. Il avait été chargé d'aller, avec le connétable de Bourbon, au secours de Jean d'Albret, roi de Navarre ;

mais ces deux chefs ne s'entendirent pas entr'eux. La bataille de Guinegaste, ou des Eperons, livrée le 6 juin 1513, ayant eu, malgré les efforts de Longueville, une issue funeste pour la France, il fut emmené prisonnier à Londres, où il rendit sa captivité plus utile à son pays que ne l'aurait été le succès de ses armes, puisqu'il lui procura la paix, en faisant conclure le mariage de Louis XII avec la princesse Marie, sœur de Henri VIII. Louis d'Orléans devint souverain de Neufchâtel, dont il épousa l'héritière, et mourut en 1516. — Claude d'Orléans, duc de Longueville, son fils, fut tué au siège de Pavie, en 1525. — Léonor d'Orléans - Longueville recueillit, en 1551, la succession de François III, duc de Longueville, qui était son cousin, et mourut à Blois, en 1573, au retour du siège de la Rochelle. Brantôme parle de lui avec de grands éloges. Ce fut en 1571 que Charles IX accorda aux ducs de Longueville le titre de princes du sang, en raison de leur origine, de leurs alliances et de leurs services.

— Henri d'Orléans, 1^{er}. du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel et Vallangin, gouverneur de Picardie, était le fils aîné de Léonor. « Ce fut lui, dit l'auteur des » *Vies des hommes illustres et des* » *grands capitaines français*, qui le » premier, commença à esbranler la » ruine de la Ligue, lorsqu'il donna » la bataille de Senlis (1589); un si » grand coup que jamais elle ne s'en » put bien guérir, ni oncques remuer. » Il périt, le 29 avril 1595, d'un coup de mousquet tiré dans une salve qu'on lui fit, lors de son entrée à Dourlens. Il avait épousé Catherine de Gonzague, fille de Louis, duc de Nevers.

— P — E.

LONGUEVILLE (HENRI II du nom, duc DE), fils de Henri 1^{er}, naquit en 1595, et par conséquent dans la même année où son père avait été tué. Protégé, dès le berceau, par le roi Henri IV, qui était son grand-oncle et son parrain, le jeune Longueville fut d'abord nommé au gouvernement de Picardie, et obtint plus tard celui de Normandie. Il n'était âgé que de vingt-un ans, lorsqu'on lui fit épouser Louise, fille de Charles de Bourbon-Soissons, dont-il eut la duchesse de Nemours. Ce fut, à cette époque, qu'il se lança dans la politique. Il n'était pas moins que les autres grands du royaume, jaloux de l'empire qu'exerçait Richelieu dans le conseil du Roi. Le système adopté par ce ministre, d'abaisser la haute noblesse, était favorable à l'autorité royale : le duc de Longueville sentait tout ce que ce système avait de funeste pour l'ordre auquel il appartenait; il entra donc dans les vues des mécontents, au point que, dans une conférence tenue à Fleury en 1626, il fut entraîné à prendre part à un complot formé contre la vie du cardinal; complot qui resta sans exécution. Plus tard, il se signala, en Italie et en Allemagne, au service de Louis XIII, par des exploits qui ajoutèrent la renommée d'homme de guerre à l'illustration de son nom et de ses places. Devenu veuf en 1637, il épousa, en 1642, la sœur du grand Condé. Ayant été nommé membre du conseil de la régence à l'avènement de Louis XIV, il contribua au triomphe des armes du monarque enfant. La cour montra la bonne opinion qu'elle avait de ses talents; en le mettant, en 1645, à la tête des ministres plénipotentiaires qu'elle chargea de négocier la paix à Munster; mais il

fut joué par un de ses collègues (Servien), qui était porteur d'ordres secrets du cardinal Mazaria, et il se retira. Lié avec ses beaux-frères, les princes de Condé et de Conti, par des vues communes d'ambition, Longueville ne vécut pas en meilleure intelligence avec le nouveau favori d'Anne d'Autriche, qu'il n'avait vécu avec Richelieu. Un plan de révolte contre la régente ayant été arrêté au parlement en janvier 1649, il assista aux délibérations de cette compagnie. On lit dans les Mémoires du cardinal de Retz : « Monsieur de » Longueville avait, avec le beau » nom d'Orléans, de la vivacité, de » l'agrément, de la libéralité, de la » justice, de la valeur et de la gran- » deur ; et il ne fut jamais qu'un » homme médiocre, parce qu'il eut » toujours des idées infiniment au- » dessus de sa capacité. » Le fameux coadjuteur, voulant, à quelque prix que ce fût, former un parti, avait d'abord pensé à mettre en avant le duc de Longueville ; « mais (nous » dit-il encore) c'était l'homme du » monde qui aimait le moins le com- » mencement de toutes les affaires. » Ne trouvant donc pas, dans ce seigneur, l'acteur le plus capable d'ouvrir la scène, Retz le réserva pour figurer au second acte. Mais ce fut surtout la duchesse de Longueville qui décida son mari à prendre un rôle dans ce drame politique qu'on appelait la *Fronde*. Au reste, le duc ne voulut point accepter de fonctions particulières, et promit seulement que, dans son gouvernement de Normandie, il travaillerait, autant que les circonstances le lui permettraient, au succès de la cause qu'il servait. Il avait quitté Paris, se regardant comme sûr de faire soulever la pro-

vince qu'il commandait ; et quelques jours après il écrivit qu'il amenait au secours de la capitale mille gentils-hommes et trois mille soldats normands : mais ces bruits, qui étaient de nature à inquiéter la reine et Mazarin, n'avaient qu'un léger fondement. Après la paix signée le premier avril 1649 entre la cour et les frondeurs, le duc de Longueville revint à Paris. Il n'eut point alors véritablement à se plaindre d'Anne d'Autriche, qui, sur la demande du prince de Condé, lui accorda le gouvernement de Pont-de-l'Arche. Les grâces, les honneurs et même les bienfaits reçus pouvaient l'attacher à la cause du roi, plutôt qu'à celle des princes ; mais sa femme le tenait, ainsi que ses deux frères, dans des dispositions contraires à la tranquillité de l'état. Arrêté le 18 janvier 1650, il partagea la prison du grand Condé et du prince de Conti. Dès qu'il en fut sorti, il renonça aux affaires publiques, et se retira dans ses terres, où il vécut honoré et chéri. Ce fut lui qui répondit un jour à la proposition de défendre la chasse sur ses terres aux gentils-hommes du canton : « J'aime mieux » des amis que des lièvres. » Il mourut à Rouen en 1663, dans les bras du père Bouhours, qui a donné une relation de ses derniers moments. Il fut transporté à Châteaudun, dans la sépulture de ses ancêtres : sa tombe a été respectée pendant la révolution. L—P—E.

LONGUEVILLE (ANNE-GENEVIEVE DE BOURBON-CONDÉ, duchesse de), fille de Henri II de Bourbon-Condé, premier prince du sang, et de Charlotte-Marguerite de Montmorenci, naquit le 29 août 1619, au château de Vincennes, où son père était prisonnier d'état :

elle avait pour frères le grand Condé et le prince de Conti. Conduite à la cour par sa mère, elle y captiva l'admiration de tout ce qu'on y voyait alors de plus distingué : sa beauté aurait suffi pour produire cet effet ; mais la finesse de son esprit et une grâce particulière qu'elle mettait à tout, la firent peut-être encore plus remarquer dans le grand monde où elle était destinée à vivre, et nommément parmi les habitués de l'hôtel de Rambouillet qu'elle se plaisait à fréquenter. A l'âge de dix-neuf ans, elle fut promise au prince de Joinville, fils de Henri de Lorraine, duc de Guise ; ce jeune prince étant mort en Italie, et le duc de Beaufort, qui avait ensuite recherché la main de M^{lle}. de Bourbon, paraissant y renoncer, elle épousa, n'ayant tout au plus que vingt-trois ans, le duc de Longueville, qui en avait quarante-sept, et qui était veuf de la fille du comte de Soissons. Tous les mémoires du temps ont parlé du voyage qu'elle fit en 1646, en Westphalie, pendant que son mari remplissait les fonctions de plénipotentiaire à Munster. Ce voyage, qui offrit à cette princesse mille agréments divers, et qui eut même, pour ainsi dire, l'éclat d'un triomphe, avait été provoqué, dit-on, par le prince de Condé, mécontent de voir sa sœur seconder la passion qu'avait conçue pour elle le prince de Marsillac, depuis duc de la Rochefoucauld. Les honneurs qu'on lui rendit, la magnificence avec laquelle elle fut traitée, ne prouvaient pas seulement l'estime qu'on portait à son époux, mais aussi le cas qu'on faisait des qualités qui, chez elle, étaient relevées par un charme peu commun de manières et d'expressions. A peine le traité de Munster eut-il suspendu pour la France le

fléau des guerres du dehors, que les divisions intérieures commencèrent à troubler le royaume. La haine que les parlements portaient au cardinal Mazarin, donna naissance à la *Fronde*, dont la duchesse de Longueville devint bientôt l'héroïne. Elle fut dans ce parti ce qu'avait été dans celui de la Ligue la duchesse de Montpensier. Cependant, elle n'attacha pas une si grande importance à la cause qu'elle soutenait. Nonchalante par caractère, elle se sentait naturellement peu portée au mouvement et à l'intrigue, tant que l'esprit de famille n'en faisait pas, à ses propres yeux, une sorte de devoir : on peut même dire qu'elle ne s'y livrait guère que parce qu'elle était entraînée, soit par sa vanité naturelle, soit par l'influence des personnes qui, à un titre quelconque, avaient acquis de l'empire sur son cœur. Alors elle se montrait adroite et même active par dévouement, hardie dans ses démarches, mais sans impétuosité ni emportement. « La duchesse de Longueville, dit le » cardinal de Retz, avait une lan- » gueur dans les manières, qui tou- » chait plus que le brillant de celles » même qui étaient plus belles. Elle » en avait une, même dans l'esprit, » qui avait ses charmes, parce qu'elle » avait, si l'on peut le dire, des » réveils lumineux et surprenants. » Elle eût eu peu de défauts, si la » galanterie ne lui en eût donné » beaucoup. Comme sa passion l'o- » bligea de ne mettre la politique » qu'en second dans sa conduite, » d'héroïne d'un grand parti, elle » en devint l'aventurière. » Elle partagea l'hésitation des esprits après la journée des barricades, lorsqu'Anne d'Autriche emmena le roi son fils à Saint-Germain, le 5 janvier 1649.

La plus grande confusion régnait en ce moment à Paris. Peut-être la duchesse de Longueville avait-elle puisé dans les conférences de Munster le goût de la politique et des négociations ; toujours est-il qu'une fois engagée dans la Fronde , elle annonça hautement le projet de remédier au désordre général des affaires : mais elle désirait surtout y employer les moyens qui donnaient la célébrité ; et il est difficile de nier que l'ambition , quoique sans but déterminé , et l'envie de donner une haute idée de son esprit , n'aient eu une grande part dans les raisons qui lui firent embrasser le parti opposé à Mazarin. Elle y fit entrer son mari avec elle , et se mit à la tête de ce parti avec le coadjuteur de Paris , depuis cardinal de Retz , le prince de Marsillac , qui était mécontent de la cour , mais voulait surtout *mériter le cœur* de la duchesse et *plaire à ses beaux yeux* ; enfin , avec le prince de Conti , son second frère. Quant à l'ainé , le prince de Condé , il suivit alors le roi et sa mère ; ce qui indisposa fortement contre lui M^{me}. de Longueville. Pour mieux assurer la confiance du parlement et gagner celle du peuple de Paris , pendant que les troupes royales en faisaient le siège (1649) , elle se laissa conduire par le coadjuteur à l'hôtel-de-ville , avec la duchesse de Bouillon. L'une et l'autre portaient dans leurs bras un enfant aussi beau que sa mère. Ce fut là que la princesse établit sa résidence : elle y fit même ses couches , le 29 janvier ; et le prévôt des marchands , avec ses échevins , tint , sur les fonts de baptême , l'enfant , qui fut nommé *Charles-Paris*. On se rassemblait pour les conseils dans la chambre de la duchesse , et on venait y rendre compte des séances du parlement , ainsi que des divers

mouvements des armées : les jeunes officiers y recevaient les marques de leurs dignités ; c'était aux pieds des héroïnes du parti , qu'ils déposaient les trophées de la victoire. Souvent on mêlait aux plus sérieuses délibérations , des occupations qui intéressaient tour-à-tour l'esprit et le cœur. Le plaisir , par moments , semblait être , plutôt que la guerre , l'affaire importante. L'amour faisait et rompait les cabales ; on passait successivement d'un côté ou de l'autre ; on se battait , on dansait et l'on conspirait. En tout , ainsi que nous le dit le coadjuteur , chef et auteur principal de toute cette agitation , « c'était un spectacle qui se voit plus » dans les romans qu'ailleurs. » Pendant les trois mois que dura le blocus de la capitale , M^{me}. de Longueville eut la plus grande influence sur toutes les décisions qui furent prises contre la cour et ses intérêts. Ce fut encore dans son appartement qu'on dressa les articles de la paix signée le 11 mars 1649. La duchesse reparut devant la reine : mais ni cette princesse , ni le cardinal , n'étaient disposés à lui pardonner ; et la froideur qu'on lui montra , ne fit qu'accroître son aversion pour le ministre favori ; aversion qu'elle finit par communiquer au prince de Condé. On sait que la tendresse de celui-ci pour sa sœur , avec laquelle il venait de se réconcilier , était extrême , au point même d'avoir donné lieu à quelques bruits odieux. Le prince de Conti aimait aussi M^{me}. de Longueville avec une sorte de passion. Des intrigues de cour , et l'esprit de vengeance qui animait Mazarin , amenèrent la reine à faire arrêter les princes , ainsi que le duc de Longueville. Cet événement eut lieu le 18 janvier 1650 , au Palais-Royal même ,

où ces trois personnages avaient été attirés sous différents prétextes. La duchesse y fut aussi mandée : mais informée à temps, et secondée par son amie la princesse Palatine, elle sortit de Paris, et prit en toute hâte la route de Normandie. Son mari, auquel elle tenait plus par devoir et par intérêt que par inclination, étant gouverneur de cette province, elle espérait bien la faire révolter d'un bout à l'autre, ou tout au moins obtenir des officiers qui y commandaient, quelques démarches en faveur des prisonniers; mais l'influence du cardinal avait prévalu, et M^{me} de Longueville ne fut pas reçue comme elle s'y était attendue : elle craignait vivement de tomber entre les mains des gens que venait de mettre à sa poursuite Mazarin, dans le même instant où il décidait la reine-mère à se rendre, avec le roi, à Rouen, pour montrer ce jeune prince à la tête de quelques troupes, et intimider par-là ceux qui, dans le reste de la Normandie, auraient eu envie de remuer. L'effet prévu par ce ministre eut lieu très-promptement. La duchesse, voyant toutes ses espérances déçues, se dirigea vers un petit port où elle voulut s'embarquer malgré un très-mauvais temps : elle tomba dans la mer, et pensa se noyer. Obligée d'errer sous divers déguisements, elle déploya beaucoup de courage et de caractère; enfin, ayant gagné le capitaine d'un vaisseau anglais qui était au Havre, elle se fit conduire à Rotterdam. Le prince d'Orange y arriva, avec sa famille, pour la voir et l'engager à se fixer à la Haye; mais elle aima mieux se réunir dans Stenay à Turenne qu'elle avait conquis au parti de la Fronde, et qui tenait son quartier général dans cette place. Comme elle passait

par la Flandre, le ministre de l'archiduc vint la complimenter, et lui proposer un traité d'alliance; mais elle annonça la résolution de ne rien faire que d'accord avec l'illustre guerrier que nous venons de nommer. Il fit, ainsi qu'on peut croire, à la sœur de Condé, une réception digne d'elle et de lui : ce fut là qu'on rédigea un traité où il était stipulé que les deux armées se joindraient ensemble, et que la guerre serait entreprise avec l'appui et le secours du roi d'Espagne, jusqu'à la délivrance des princes français. Ce plan ne fut pas adopté sans quelques regrets par Turenne que le roi venait de pourvoir de sa nouvelle dignité de maréchal de France. Du reste, il est à-peu-près prouvé que ce grand homme n'était pas aussi bien traité de la duchesse, quand il lui parlait d'amour, que lorsqu'il s'agissait entre eux de guerre ou d'intérêts de parti. Ce fut encore à Stenay que fut publié un manifeste qu'elle avait fait imprimer à Bruxelles. Il était dirigé contre la cour, qui, à l'instigation de Mazarin, avait, par une déclaration du roi, en date du 7 mai 1650, signifié que cette princesse et ses consorts seraient regardés comme criminels de lèse-majesté, si, au bout d'un mois, ils n'étaient pas rentrés dans le devoir. Dans son manifeste, M^{me} de Longueville accusait le cardinal Mazarin d'avoir juré la perte de toute la famille de Condé, et d'empêcher que la paix générale ne se conclût. De Stenay, correspondant au dehors avec les princes coalisés, elle en obtint des soldats et de l'argent. La Rochefoucauld, qui, dans ses entreprises, ne séparait jamais ses desseins de ceux de son amie (ils étaient encore intimement liés à cette époque), lui fit passer, de son gouvernement du

Poitou , des avis salutaires pour la manière dont elle devait se conduire. Enfin , à l'aide de ceux qui servaient sa cause , elle triompha de la haine que le cardinal lui avait vouée ainsi qu'à ses frères ; et la cour , cédant aux sollicitations de toute la noblesse de France et du parlement , rendit la liberté aux princes , après trois mois de détention, le 11 février 1651. Tandis que ceux-ci, et le duc de Longueville avec eux , recevaient , en rentrant dans Paris , les hommages qui sont ordinairement réservés aux vainqueurs , et que les fêtes leur étaient prodiguées , la duchesse continuait à Stenay ses négociations pour terminer la guerre : elle ne sortit de cette ville que lorsque le roi y eut envoyé Fouquet de Marsilly, chargé de suivre les conférences. Les plus grands honneurs furent rendus sur la route à la princesse ; et cette fois elle fut accueillie favorablement du roi et de la reine-mère. Bientôt la cour et la ville affluèrent chez elle : avant, tout elle s'occupa, dans Paris, ainsi qu'elle l'avait promis aux Espagnols, d'amener à bien la conclusion de la paix générale. Dans cette vue , elle ouvrait sa maison aux ministres étrangers, et traitait avec eux , sans la participation de la cour de France , qui ne pouvait manquer d'en être blessée. Ce fut à cette époque que , mêlant , suivant son usage , des intérêts secondaires aux grandes questions politiques , elle se mit à la tête des champions poétiques qui soutenaient le sonnet d'*Uranie*, par Voiture , contre celui de *Job*, par Benserade : ce dernier avait pour défenseurs tous les gens de la cour et surtout le prince de Conti. On disait alors galamment que le sort de *Job*, après sa mort comme pendant sa vie , était bien déplorable , d'être

toujours persécuté , soit par un diable , soit par un ange. La duchesse de Longueville ne cessa jamais , en quelque position qu'elle se trouvât , de protéger les gens de lettres ; et elle leur témoigna intérêt, bienveillance même , joignant à l'esprit de parti qu'elle semblait disposée à mettre jusque dans les querelles relatives à leurs ouvrages , tous les avantages que donne un goût exercé. De nouvelles divisions ayant éclaté entre la reine et la maison de Condé , la duchesse partit pour Bourges, chef-lieu du gouvernement de M. le prince, qui s'y était retiré. Un foyer de troubles existait encore à Bordeaux , où se trouvait la princesse de Condé : la duchesse s'y rendit de son côté ; du reste la mésintelligence existait entre celle-ci et le prince de Conti. La ville était réduite à un véritable état d'anarchie , lorsqu'on parla de traiter avec la cour. Les chefs favorisèrent, par le peu d'union qui régnait entre eux , les vues de Mazarin : aussi ce ministre parvint-il à imposer , au nom de la cour , la loi qu'il voulut. La Rochefoucauld , non content d'avoir abandonné la duchesse de Longueville , avait essayé de lui faire perdre la confiance de M. le prince. Alors , soit dépit , soit commencement de dégoût des prospérités mondaines , elle sollicita la permission d'aller se réunir à sa tante, la veuve du duc de Montmorenci décapité à Toulouse. Cette illustre dame était devenue , à Moulins , supérieure du couvent de la Visitation. En accordant à madame de Longueville ce qu'elle demandait dans ce moment , on lui fit dire que, quant à son retour à Paris , et celui de son frère aîné , qu'elle sollicitait également , ce serait la conduite qu'ils tiendraient l'un et l'autre qui en déciderait. La duchesse

de Montmorenci était le modèle de toutes les vertus ; sa nièce retrouva près d'elle les sentiments religieux qui avaient si vivement occupé sa première jeunesse : mais le duc de Longueville , qui avait négocié avec succès pour sa femme , vint la chercher au bout de dix mois , pour l'emmener dans son gouvernement de Normandie , où elle ne tarda pas à conquérir tous les cœurs , et mérita surtout les bénédictions des pauvres , par ses bienfaits. On vit peu-à-peu se calmer l'animadversion des personnes les plus opposées à M^{me}. de Longueville ; et la reine-mère elle-même , ne la voyant plus se mêler d'affaires qui pussent compromettre la tranquillité publique , finit par se montrer plus favorable pour elle. Cependant, Condé s'était engagé dans une nouvelle guerre , qui dura jusqu'en 1659 , époque de la paix des Pyrénées , et du mariage de Louis XIV. Lorsque don Louis de Haro (*Voyez ce nom*) prenait les intérêts de ce prince du sang , encore éloigné , et qu'il parlait pour lui au nom du roi d'Espagne , Mazarin mettait toujours en avant contre le frère le caractère de la sœur , et le penchant qu'avait Condé à suivre les conseils que celle-ci lui donnait. « Vous autres Espagnols , disait-il » à ce négociateur , vous en parlez » bien à votre aise. Vos femmes ne » se mêlent que de faire l'amour ; » mais en France ce n'est pas de » même , et nous en avons trois qui » seraient capables de gouverner ou » de bouleverser trois grands royaumes : la duchesse de Longueville , » la princesse Palatine et la duchesse » de Chevreuse. » On vit , enfin , le terme des troubles , des dangers , et des malheurs qui s'étaient succédés en France pendant vingt-cinq ans. Au

retour du prince de Condé , sa sœur , rentrée en grâce , comme tous les autres rebelles , se rendit , avec le duc de Longueville , à la cour , qui redevint calme et brillante tout-à-la-fois. La société reprit toute son aménité , tout son charme : les beaux jours de la littérature commencèrent. M^{me}. de Longueville , parvenue à l'âge de 40 ans , avait bien encore tout ce qu'il fallait pour figurer avec éclat dans cette cour où elle n'aurait plus eu à lutter contre le cardinal , mort en 1661 ; mais elle était dégoûtée de toutes les grandes intrigues , et se contenta de veiller aux intérêts de sa famille. Par degrés la piété à laquelle , depuis quelque temps , elle était revenue , comme par accès , acheva de calmer son ame. Elle résidait , tantôt à Rouen ou dans sa terre de Normandie , tantôt à Paris où elle visitait assidument ses amies , les Carmelites de la rue Saint-Jacques. Le duc de Longueville étant mort en 1663 , sa veuve quitta tout-à-fait le monde , sans toutefois manquer à ce que son rang et les bien-séances exigeaient dans les occasions importantes. Elle joignit aux exercices de religion la plus grande surveillance sur l'éducation de ses deux fils. Dès-lors , demeurant plus habituellement dans la capitale , elle y acheta l'hôtel d'Epemon , rue Saint-Thomas-du-Louvre , qui a longtemps conservé le nom d'hôtel de Longueville ; mais elle prit un logement dans la première cour des Carmelites. Un jour qu'elle était allée à Saint-Germain faire sa cour , Louis XIV , à la suite de leur entretien , la retint à dîner avec lui ; et ce petit événement donna beaucoup à réfléchir aux courtisans qui ne pouvaient oublier le temps que cette princesse avait passé à combattre

l'autorité royale. Elle-même se sentait fort intimidée par ses souvenirs en présence du monarque. Quelques heures après, et par suite probablement des émotions diverses qu'elle avait éprouvées, elle s'endormit dans la chapelle du château, en attendant le P. Bourdaloue, qui devait y prononcer un sermon. Dès que son frère, M. le prince, vit paraître le prédicateur, il la réveilla par ces mots : « A » lerte, Madame; voici l'ennemi. » A cette époque, la médiation de M^{me}. de Longueville entre Rome et les évêques jansénistes, amena ce qu'on a nommé la paix de Clément IX. En 1672, sa belle-sœur, la princesse de Conti, lui laissa, par son testament, le soin de l'éducation de ses enfants. La guerre de Hollande mit bientôt à une épreuve plus terrible que toutes les autres la vertu religieuse de cette dame. Le fils dont elle était accouchée à l'hôtel-de-ville de Paris, et qui avait été connu sous le nom de comte de Saint-Paul jusqu'à la mort de son père, fut tué, n'étant âgé que de vingt-trois ans, au fameux passage du Rhin (12 juin 1672). La duchesse reçut, à l'occasion de cette perte, les témoignages d'intérêt les plus touchants du roi, et de tout ce qui l'approchait. Elle se voua dès lors à une solitude plus habituelle encore, se partageant entre les Carmélites et Port-Royal des Champs. Préférant cette dernière retraite à toute autre, elle y fit bâtir un corps-de-logis. Les pieux solitaires qui avaient choisi le même asile, les Arnould, les Nicole, les De Sacy, s'assemblaient chez la duchesse de Longueville. Lorsque l'autorité civile s'arma contre les jansénistes, elle les déroba souvent aux poursuites, soit en faisant usage de son crédit auprès de quelques grands per-

sonnages, soit en les cachant dans sa maison, où le docteur Arnould, nommément, demeura long-temps déguisé : elle lui portait elle-même, à manger. Le roi, par égard pour M^{me}. de Longueville, ne voulut pas, tant qu'elle vécut, donner des ordres sévères contre les religieuses de Port-Royal. On sait qu'elle finit ses jours dans les plus grandes austérités : aussi M^{me}. de Sévigné la nomme-t-elle, tantôt *mère de l'Eglise* et tantôt *cette pénitente et sainte princesse*. « Une pénitence de vingt-sept ans, » dit-elle, en parlant de l'oraison » funèbre prononcée par l'abbé de » Roquette, est un beau champ pour » conduire une si belle ame au ciel. » Elle mourut à l'âge de 59 ans, le 15 avril 1679. Son cœur fut porté à Port-Royal; et on lui fit, aux Carmélites, où elle avait été inhumée, un service auquel assista le grand Condé avec toute sa famille. Le prélat chargé de son éloge s'en tira fort adroitement, « passant tous les en- » droits délicats, disant et ne disant » pas tout ce qu'il fallait dire ou » taire. » Et pourtant l'autorité s'opposa à la publication de cette oraison funèbre. L'histoire de la duchesse de Longueville a été donnée par Villefore, en 1 vol. in-12, Paris, 1738, et Amsterdam, 1739. Cette dernière édition est préférable, la première ayant éprouvé des retranchements, entre autres sur ce qui était relatif aux liaisons de cette princesse avec Port-Royal. On a d'elle un écrit imprimé dans le Nécrologe de Port-Royal, où elle peint les sentiments qui l'animaient après sa conversion. La duchesse de Longueville avait eu trois enfants, savoir : une fille, qui ne vécut pas au-delà de l'âge de 4 ans, et deux fils. — L'aîné, Jean-Louis-Charles de Longue-

VILLE, embrassa l'état ecclésiastique, prit le nom d'*abbé d'Orléans*, et donna tout son bien à son frère puîné ; c. à d. environ 300,000 fr. de rente. Il mourut, en 1694, dans un couvent de bénédictins, où il avait été enfermé. C'était par l'effet d'une renonciation obtenue de lui en raison de la faiblesse de son esprit, que le second fils du duc et de la duchesse de Longueville avait succédé aux titres de la maison ; mais le premier les reprit en 1672, à la mort de celui-ci. — Charles-Paris DE LONGUEVILLE, frère du précédent, est celui qui fut tué au passage du Rhin, le 12 juin 1672, et fut véritablement le dernier duc de Longueville. L'abbé de Choisi dit, dans ses *Mémoires*, que c'était le prince le mieux fait, le plus aimable et le plus magnifique de son temps. Ainsi que son aîné, il entra d'abord dans l'état ecclésiastique, et prit possession de quelques bénéfices dont il ne tarda pas à se démettre pour suivre le parti des armes. Il se distingua dans cette nouvelle carrière, particulièrement pendant la guerre de 1667, et à Candie en 1669. Il était question de le faire roi de Pologne quand il périt si malheureusement. Son imprudence entraîna la perte de beaucoup de gentils-hommes, et mit aussi en danger la vie du grand Condé, qui eut la douleur de le voir immolé sous ses yeux. (*Voy. CONDÉ*, t. IX, p. 395.) M^{me}. de Sévigné, en peignant de la manière la plus frappante le désespoir de la mère de Longueville, ne fait qu'indiquer celui du duc de la Rochefoucauld, qui croyait avoir plus d'une raison d'intérêt pour ce jeune seigneur. Celui-ci laissa un fils, Charles-Louis d'Orléans, surnommé le *chevalier de Longueville*, qui fut tué par accident au moment

de la prise de Philisbourg, en 1688. Ce fils naturel avait pour mère une femme mariée, la maréchale de la Ferté (Madelène d'Angennes de la Loupe, sœur de la comtesse d'Orlonne). Il fut légitimé, en 1672, avec le concours du procureur-général du parlement de Paris, Achille de Harlay. Dans les lettres de légitimation le père seul du bâtard adultérin fut nommé, sans la moindre mention de celle qui lui avait donné le jour. Cette forme passa au parlement ; elle devait avoir des conséquences prochaines, tirées au profit des six enfants de Louis XIV et de Madame de Montespan qui furent légitimés de la même manière. La maison de Longueville, quant à la postérité féminine, s'est éteinte, en 1707, avec Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, fille de Henri II, duc de Longueville (1) ; et ses biens ont passé dans la maison de Luynes. L—P—E.

LONGUS est l'auteur de ce joli roman des *Amours de Daphnis et de Chloé*, que tout le monde en France connaît ou doit connaître par la naïve et classique traduction d'Amyot. Chose singulière ! les auteurs anciens qui nous restent, ne l'ont pas cité une seule fois ; et les grammairiens qui ont conservé la mémoire de plusieurs romanciers détestables, ne nous ont pas dit le moindre mot d'un écrivain charmant, plein d'esprit et de délicatesse, et dont le style, bien que parfois un peu précieux et maniéré, a pourtant un agrément infini : ainsi nous ne savons rien de lui, ni sa vie, ni sa

(1) La duchesse de Nemours est auteur de *Mémoires contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant la guerre de Paris jusqu'à la prison du cardinal de Retz*, Cologne 1709, in-12 ; Amsterdam, 1718, in-8°. (*Voy. LÉGITIMES DE VILLANDON.*)

patrie, ni son nom (car il n'est pas très-sûr qu'il se soit appelé Longus), ni son âge : c'est de leur autorité privée, que les critiques l'ont placé dans le quatrième siècle, ou dans le cinquième ; et cette conjecture n'a aucun fondement solide, en cela semblable à tant d'autres conjectures qu'ils font tout aussi légèrement sur des sujets plus graves. Comme tous les auteurs grecs ou latins, qui ont joint quelque talent à beaucoup de frivolité, Longus a eu de nombreux éditeurs. Le premier est Columbiani (Flor. 1598) : ensuite viennent Jungermann (1605), J. Moll, celui-ci impudent plagiaire des deux autres. Leurs volumes sont devenus à-peu-près inutiles, depuis que Bodin en a réimprimé les notes dans une édition (Leipzig, 1777), que l'on appelle *Variorum*, à cause de cette réunion. Quant aux éditions du docteur Bernard (Paris, 1754), de Dutens (ibid. 1776), de Bodoni (Parme, 1786), du docteur Corai (Paris, Didot, 1802), elles ont été tirées à fort petit nombre ; et ce sont de beaux livres, des livres rares et curieux, plutôt que des livres vraiment utiles : celle des Deux-Ponts, si on la sépare de la collection, n'a aucune valeur. L'édition de Villoison jouit d'une plus grande estime, et la mérite à plusieurs égards ; au reste, elle a été un peu trop louée. Il est juste d'observer que les notes sont trop longues, non pas parce qu'elles occupent beaucoup de pages, mais parce que ce sont des pages à-peu-près vides, ou, ce qui revient au même, enflées trop souvent de notions vulgaires, d'emphatiques éloges, et d'une foule de petites choses exprimées avec une fatigante verbosité. Chardon de la Rochette (*Mél.* t. III, p. 25), les a défendues néan-

moins par l'exemple de Dorville, qui a écrit, sur le faible et maussade roman de Chariton, un commentaire énorme ; mais cette comparaison peut passer pour une véritable gaucherie. Les digressions immenses de Dorville contiennent des trésors de critique ; c'est une mine d'observations, de corrections, de leçons diverses sur la plupart des auteurs grecs ; et l'utilité de ce livre est telle, qu'il n'y a pas de philologue qui ne l'ait ou ne doive l'avoir, qu'il a fallu le réimprimer, et qu'il faudra le réimprimer encore, honneur qu'obtiennent rarement, et avec raison, ces gros commentaires. Mais Villoison ne sera jamais réimprimé ; il n'y aura même pas grand-chose à extraire de ses remarques. (V. BRUNCK, t. VI, p. 107.) M. Schaefer, qui lui a succédé (Leipzig, 1803), a fait des notes bien plus courtes, mais plus savantes, plus critiques ; il n'y a pas de parallèle à établir entre eux. Au reste, le texte de ces différentes éditions, quelque opinion qu'on puisse avoir de leur mérite, a le grand défaut d'être incomplet. Il y a dans le premier livre une longue lacune, dont le supplément n'a été trouvé qu'en 1810 ; ce fut M. Courier qui le découvrit dans un manuscrit de l'abbaye de Florence, lequel a passé depuis dans la bibliothèque Laurentienne. Cette découverte fut moins heureuse pour lui que pour les lecteurs de Longus et les amis des lettres grecques ; car elle devint la cause d'une querelle très-vive, où, s'il eut raison pour le fond, ce que nous ne pouvons bien juger, il eut certainement tort pour la forme. Toutefois, en blâmant le ton dédaigneux et les manières hautaines qu'il prit avec ses adversaires, il faut reconnaître qu'il répondit victorieu-

sement au reproche d'avoir voulu faire de l'impression de ce fragment une spéculation mercantile. En effet il le fit imprimer à ses frais, et en distribua les exemplaires à tous ceux qui le voulurent demander. Il fit aussi, en 1810, imprimer à Florence, une édition de la version d'Amyot (*Voy. Amyot*), dont il retoucha le style en beaucoup d'endroits, et où il inséra la traduction du fragment nouveau, imitant avec beaucoup d'art et d'esprit le langage naïf et les formes surannées de notre vieux classique. Cette édition tirée à soixante exemplaires fut distribuée en partie par M. Courier, et en partie confisquée par le gouvernement, qui était intervenu dans cette querelle plus que littéraire. Dans la même année, M. Courier ne regardant point à la dépense, et voulant, à quelque prix que ce fût, repousser l'odieuse imputation de cupidité et de spéculation, fit imprimer à Rome, à cinquante-deux exemplaires, et sur de superbe papier, une édition complète du texte de Longus, corrigé d'après deux manuscrits; et cette édition fut par lui donnée tout-entière en présent et à ses amis, et aux hellénistes les plus connus de l'Europe. Il faut joindre, si l'on peut, à cette rare édition, une lettre encore plus rare, dans laquelle M. Courier justifie quelques leçons de son texte contre les assertions de M. Ciampi. Cette lettre, qui n'a que quatre pages in-4°, est datée de Paris, 1^{er} octob. 1812. Le fragment grec a été depuis réimprimé dans le deuxième volume des *Mélanges* de M. Chardon de la Rochette, dans le tome VIII du *Classical Journal* de M. Valpy, et dans plus d'une feuille allemande; il se trouve aussi dans une édition de Longus, donnée

en 1811 à Leipzig par M. Passow. Feu le docteur Petit-Radel, qui avait, en 1809, pris la peine assez inutile de publier une traduction de Longus en vers latins, y joignit plus tard un supplément pour la traduction du fragment, sous ce titre singulier : *Lacune du texte de Longus recouvrée à Florence et communiquée par M. Courier*. Mais malgré ces vers latins, malgré la version de Florence, et tant de publications du texte grec, le fragment nouveau fût resté à-peu-près inconnu en France, si M. Courier n'avait, en 1813, fait réimprimer, et cette fois à grand nombre, la version d'Amyot, de nouveau corrigée, et toujours avec infiniment de bonheur et de goût. Si nous ne nous trompons pas, cette traduction doit faire oublier absolument les anciennes éditions d'Amyot, et les autres versions moins connues du docteur Camus, de M. Debure St.-Fauxbin, de l'abbé Mulot (1), parce qu'elle est plus fidèle, plus élégante, et la seule qui soit complète. Les Italiens, qui avaient déjà des traductions de Longus par Manzini, Carò et Gozzi, peuvent aujourd'hui lire le nouveau fragment traduit dans leur langue par le professeur Ciampi (*Voy. Ciampi* dans la *Biographie des vivants*). Les Allemands doivent le même avantage à M. Passow. Nous ignorons si les Anglais ont d'autres traductions de Longus que celles de Thornley et de Craggs, la première donnée en 1657, la seconde en 1764.

B—ss.

LONICER (JEAN), littérateur et controversiste, né en 1499, à Or-

(1) Cette dernière, qui est anonyme, a quelquefois été attribuée par erreur à P. Blanchard, à cause des initiales P. B. qu'on lit au bas des estampes.

thern, dans le comté de Mansfeld, fut envoyé fort jeune dans les écoles, où il se distingua par la rapidité de ses progrès ; mais son beau-père, peu touché de ses dispositions, ayant voulu le mettre en apprentissage, il s'enfuit secrètement à Eisleben, et y continua ses études, ne vivant que des secours qu'il recevait de ses camarades. Il se rendit ensuite à Erfurt, où il passa quelques années, supportant avec résignation l'abandon dans lequel le laissait sa famille : de là il vint à Wittemberg, attiré par la réputation de Luther, et y reçut le bonnet doctoral en 1521, le même jour que J. Cornarius. La manière brillante dont il répondit dans ses examens, frappa Melanchthon et Joach. Camerarius, qui se trouvaient présents : dès ce moment ils lui témoignèrent le désir de lui être utile, et ils le chargèrent de terminer le *Dictionnaire* grec et latin qu'ils avaient entrepris en commun, et dont ils lui abandonnèrent le profit. Lonicer alla, en 1522, à Fribourg (en Brisgau), enseigner la langue hébraïque ; mais, comme il ne se plaisait pas dans cette ville, il vint à Strasbourg, sur l'invitation de Nicol. Gerbelius, savant jurisconsulte : il y trouva des lettres de Melanchthon, qui lui envoyait d'anciens manuscrits de la Bible et d'Homère, le priant de s'en servir pour donner de meilleures éditions. Il passa quatre ans dans cette ville, employé comme correcteur dans la belle imprimerie de Wolph. Cephal (1), et donnant des leçons de grammaire. Il fut appelé, en 1527, à Marburg, par le landgrave de

Hesse, qui venait d'y fonder une académie : il y enseigna d'abord le grec ; et ensuite il fut chargé de donner en outre des leçons d'hébreu. Il s'acquittait de ce double emploi avec une telle distinction, que la plupart des villes d'Allemagne lui firent des offres pour l'attirer : mais le landgrave augmenta son traitement, et ne voulut jamais consentir à lui laisser quitter une école qui lui devait tous ses succès. Ce savant mourut à Marburg, le 20 juillet 1569 : il était d'un caractère doux et même timide, et ne connut jamais d'autre passion que celle du travail. On a de lui plusieurs ouvrages de *Controverse* ; une *Grammaire grecque* ; une *Rhétorique*, extraite des meilleurs ouvrages grecs et latins ; un *Abrégé* de la philosophie d'Aristote. Ces différents écrits, utiles lorsqu'ils ont paru, sont oubliés depuis longtemps ; mais Lonicer conserve des droits bien fondés à l'estime publique, par les nombreuses traductions qu'il a données des anciens auteurs grecs. Il a traduit en latin : le *Commentaire* d'un Père (qu'on croit être Théodule) sur l'*Épître de saint Paul aux Romains*, Bâle, 1537, in-4° ; — les *Commentaires* de Théophylacte, sur quelques-uns des petits *Prophètes* ; — les *Harangues* d'Isocrate, et quelques-unes de Démosthène, de Lycurgue et des autres orateurs ; — les *Odes* de Pindare, Bâle, 1528, in-4° ; 1535, même format ; Zurich, 1560, in-8° ; ces différentes éditions, surtout celle de Gratander, 1528, sont encore recherchées des amateurs ; — les *Hymnes* de Callimaque, en vers ; — la *Thériaque* et l'*Alexipharmaque* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4° , édition estimée ; — l'*Ajax furieux* de Sophocle ; — plusieurs *Ouvrages* de Luther : il a

(1) C'est Lonicer qui est l'éditeur de la belle Bible grecque, Strasbourg, Wolph. Cephal, 1524-26, 5 vol. in-8° , avec une préface ; et de l'Homère, 1525, 2 vol. in-8° , si rare et si recherché des curieux.

traduit en grec la fameuse *Confession* d'Augsbourg, et une partie de l'*Apologie* de cette confession. On a encore de lui des *Notes* sur Catulle, Tibulle et Propertius, sur les *Poèmes* de Nicandre, sur Dioscorides et Galien; enfin, il a laissé en manuscrit des *Thèses*, des *Harangues inaugurales*, des *Vers grecs et latins*, et un *Commentaire sur les Psaumes*. Sa *Vie* a été écrite en latin, par J. A. Lonicer, son petit-fils, et insérée dans la *Biblioth. calcographica* de J. J. Boissard. — W—s.

LONICER (ADAM), médecin et naturaliste, fils du précédent, naquit à Marburg en 1528. Son père lui enseigna les langues anciennes et la philosophie; et à l'âge de dix-sept ans il fut reçu maître ès-arts. Il alla ensuite à Francfort étudier la médecine; mais les troubles religieux qui éclatèrent alors dans cette ville ne lui permirent pas d'y prolonger son séjour. Il fut appelé sur la fin de l'année 1547 à Freyberg, pour y professer les belles-lettres, et il exerça cet emploi pendant quatre ans avec beaucoup de succès. Son goût pour la médecine s'étant ranimé, il se rendit à Mayence, où il passa deux ans dans l'école du docteur Osterode; et il revint ensuite à Marburg occuper la chaire de mathématiques. Il y reçut le doctorat en 1554; et, le même jour, il épousa la fille de Christian Egenolphe, fameux imprimeur de Francfort. Les curateurs de l'académie de Mayence lui adressèrent, vers le même temps, sa nomination à la chaire de professeur en médecine; mais il préféra la place de médecin pensionné du sénat de Francfort, qu'il remplit pendant trente-deux ans avec un zèle qui ne se démentit jamais. Il mourut le 19 mai 1586. Lonicer fut très-utile à

son beau-père, en remplissant dans son atelier les fonctions de correcteur; on lui doit plusieurs éditions estimées d'ouvrages de médecine et d'histoire naturelle. On cite de lui : I. *Methodus rei herbariæ, et animalversiones in Galenum et Avicennam*, Francfort, 1550 (1), in-4°. II. *Naturalis historiæ opus novum.... plantarum, animalium et metallorum*, ibid., 1551—55, 2 vol. in-fol., fig. Ce n'est guère qu'une compilation des différents écrits qui avaient paru jusqu'alors sur l'histoire naturelle; mais les faits y sont rangés dans un meilleur ordre, et l'on y trouve des détails curieux. Cet ouvrage a été traduit en allemand, et souvent réimprimé dans cette langue. III. Un *Traité des accouchements* (en allemand), ib. 1573, in-4°. Jean-Adam Lonicer, son fils, est éditeur des deux ouvrages suivants, composés par son père : IV. *Omnium corporis humani affectuum explicatio methodica*, Francfort, 1594, in-8°. V. *De purgationibus libri tres ex Hippocrate, Galeno, Aëtio et Mesue de prompti*, ibid., 1596, in-8°. Adam est encore auteur d'un *Traité d'arithmétique* en latin. — LONICER (Jean-Adam), médecin, qu'on a souvent confondu avec son père et même avec son aïeul, naquit à Francfort-sur-le-Mein, en 1557. Il cultiva la littérature et la médecine avec un égal succès, et obtint, après la mort de son père, la place de médecin pensionnaire de la ville de Francfort. Il était l'ami des fameux graveurs de Bry; il leur fut très-utile

(1) Floy, dans son Dictionnaire de Médecine, et après lui, les auteurs du Dictionnaire universel, en citent une édition de 1540, qui est évidemment imaginaire, puisque Adam Lonicer n'avait alors que douze à treize ans; elle serait de 1640, selon Lipenius.

pour la publication de plusieurs ouvrages. Il a publié des poésies latines sous le nom de *Teucrus Annæus Privatus*; et l'on a encore de lui : I. *Venatus et Aucupium, iconibus artificiosissimis ad vivum expressa et succinctis versibus illustrata : accedunt Herculis Strozæ de venatione carmen et Adriani Cardinalis de venatione aulicæ carmen ; necnon Gratii, M. Aurel. Olympii Nemesiani et Joan. Darcii de venatione et canibus carmina*, Francfort, Feyrabend, 1582, in-4°. de 78 feuillets. Ce volume est orné de quarante estampes sur bois, gravées avec une correction et une délicatesse extraordinaires par Just Amon ou Ammonius. II. *La Traduction latine de l'histoire du Brésil et de la Navigation de Hugues Linschoten*; dans la *Collection des grands Voyages*, de Th. de Bry (*Voy. de Bry*). III. La troisième et la quatrième partie de la *Bibliotheca calcographica* de J.-J. Boissard, Francfort, 1598-99, in-4°.

W-s.

LOOS (CORNEILLE), théologien hollandais, connu aussi sous le nom de *Cornelius Callidius Chrysopolitanus* (1) qu'il a pris en tête de quelques-uns de ses ouvrages, était né à Gouda ou Tergau, vers le milieu du seizième siècle. Il commença ses études à Louvain, alla les terminer à Maïence, et revint prendre possession d'un canonicat du chapitre de Gouda. Les troubles religieux qui éclatèrent peu de temps après en Hollande, l'obligèrent de se retirer à Trèves. Pendant qu'il était dans cette ville, il examina la ques-

tion du sabbat et des sorciers, et resta convaincu qu'il y avait de la barbarie à envoyer au bûcher des malheureux dupes de leur propre imagination. Il exposa ses sentiments à cet égard dans un traité *De verâ et falsâ magia*, dont il envoya une copie à un libraire de Cologne pour le faire imprimer. Cette copie fut saisie entre les mains du libraire, et Loos mis en prison : il n'en sortit qu'après avoir signé une rétractation qui lui fut dictée par Pierre Binsfeld, évêque *in partibus*, et vicaire-général du diocèse de Trèves (1); il y promettait de ne plus rien enseigner de contraire à la croyance reçue généralement, et se soumettait, dans le cas où il manquerait à sa promesse, à toutes les peines établies contre les hérétiques relaps. Loos partit ensuite pour Bruxelles, et y fut nommé vicaire de la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle. On l'accusa, bientôt après, de continuer à enseigner sa *pernicieuse* doctrine touchant les sorciers, et il fut mis de nouveau en prison; enfin on se disposait, dit-on, à sévir une troisième fois contre lui, pour la même faute, lorsqu'il mourut le 3 février 1595. On citera de lui : I. *Illustrium Germaniæ utriusque scriptorum catalogus*, Maïence, 1581, in-8°. Valère André prévient que ce n'est point une biographie, ainsi qu'on pourrait le croire sur le titre, mais la description des villes des Pays-Bas les plus célèbres par leurs écoles ou par les savants qu'elles ont produits. Il y attaque sans ménagement l'érection des nouveaux évêchés, qu'il regardait comme une des causes des troubles de la Flandre. II. *De*

(1) *Callidius* est la traduction latine de *Loos*, mot flamand, qui signifie *fin* ou *rusé*; et *Chrysopolitanus* est la traduction grecque du nom de la ville de *Gouda*; *Goude*, en flamand, de l'or.

(1) Mart. Delrio a inséré la rétractation de Loos dans l'appendice au cinquième livre de ses *Disquisitiones magicæ*.

spiritu vertiginis utriusque Germaniæ, in religionis dissidio, ibid., 1579-1582, in-8°. ; Luxembourg, 1580, in-4°. ; ouvrage écrit avec beaucoup d'aigreur, et dans lequel les injures ne sont point épargnées aux protestants. III. *Defensio urbis et orbis adversus Christ. Franckenium, cæterosque sectarios*, etc., ibid., 1581, in-8°. IV. *Scopæ latinæ ad purgandam linguam à barbarie, alphabetica serie*, ib., 1582, in-8°. On a encore de Loos plusieurs *Ouvrages polémiques*, et *ascétiques*, dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. Belgica* de Foppens. Il y a des détails curieux sur Loos dans les *Réponses aux questions d'un provincial*, par Bayle, ch. III. W—s.

LOPE DE RUEDA, qu'on pourrait surnommer le *Thespis* espagnol, naquit vers 1500 à Séville, où il exerça le métier de batteur d'or. Il avait beaucoup de talent pour la poésie, surtout pour la poésie pastorale, et un goût décidé pour l'état de comédien, comme pour l'art dramatique, qui était encore au berceau. Avant lui on connaissait cependant la comédie de *Mingo Rebulgo*, composée sous le règne de Jean II, dont elle est une satire. Le roman dramatique de *Calixte et Mélibée*, et la *Célestine*, tragi-comédie, avaient paru; et l'on se rappelait encore les comédies de Juan de la Encina, qui vivait sous le règne des rois catholiques. Mais ces pièces n'avaient été jouées qu'à la cour et dans les maisons des grands; et tandis que Gil-Vicente avait créé le théâtre portugais, aucune représentation publique n'était donnée en Espagne que dans les fêtes solennelles; on n'y voyait que des *autos sacramentales*, ou *mystères*, depuis long-temps établis en France et en

Italie. Lope de Rueda, ayant rassemblé quatre ou cinq amis, parcourut avec eux les villes et les villages, chargé du triple emploi d'auteur, d'acteur et de directeur de sa petite troupe. Cervantes, qui rapporte ces détails dans le prologue de ses comédies, ajoute que, dans son enfance, il avait vu jouer Lope de Rueda. Les pièces de ce dernier n'étaient au reste que des conversations, des *églogues* entre deux ou trois bergers et une bergère, qu'il prolongeait avec des intermèdes de *negres*, de *niais*, de *Biscaiens*, d'*entremetteurs*, etc.; et Lope jouait fort bien ces quatre rôles. Il acquit ainsi une grande renommée; et les poètes, ses contemporains, le célébrèrent dans leurs vers. Cervantes dit que c'était un homme « égale- » ment distingué pour la représen- » tation et pour l'intelligence. » Il mourut en 1564, à Cordoue, et fut inhumé avec une grande pompe, entre les deux chœurs de la cathédrale. B—s.

LOPE DE VEGA CARRIO (FÉLIX), célèbre poète espagnol, né à Madrid, le 25 novembre 1562, fit des vers dès sa plus tendre enfance, et manifesta son génie poétique en apprenant à écrire. Il avait à peine quatorze ans, qu'il composait déjà des ouvrages dramatiques. Honteux d'être encore sur les bancs d'une école, et parmi des enfants que son génie laissait bien loin derrière lui, il céda à un besoin vague de voir le monde, et s'enfuit de Madrid avec un de ses camarades. Arrivés à Astorga, les deux jeunes déserteurs s'aperçurent que leur petite bourse était épuisée; ils revinrent à Ségovie, où le besoin les força de porter leurs gobelets chez un orfèvre pour les vendre. Celui-ci suspectant leur honnêteté, les conduisit chez l'alcade; mais le ma-

gistrat, ayant reconnu en eux des enfans échappés de l'école, les fit ramener à Madrid par un alguasil. Rendu à ses études, le jeune Lope se livra de nouveau à son goût pour la poésie, et s'essaya dans divers genres; mais ces essais qui se ressentaient de sa jeunesse firent peu de sensation. Ce ne fut qu'en étudiant la philosophie à l'université d'Alcalá, qu'encouragé par les éloges et les conseils du duc d'Albe, dont il était allé grossir la cour, il produisit le premier poème capable de révéler son génie: c'était un poème héroïque et pastoral, imité de Sannazar, et intitulé *l'Arcadie*. Un gentilhomme s'étant moqué de ses poésies, il se vengea par une satire, dont le gentilhomme lui demanda satisfaction. Lope se battit avec lui, le blessa grièvement, et fut obligé de se sauver de la capitale où il venait de se marier. Le bonheur de son ménage fut ainsi détruit; et il vécut pendant quelques années dans une sorte d'exil à Valence, où il cultiva l'amitié du poète latin Mariner, qui a laissé dans ses poésies plusieurs témoignages de son estime pour lui. Lorsque le souvenir de son duel fut assoupi, il revint à Madrid dans le sein de sa famille: mais il n'y retrouva le bonheur que pour peu de temps. L'épouse dont il avait été séparé depuis son mariage, mourut après l'avoir revu. Se trouvant alors seul au milieu de la capitale, dégoûté d'un séjour où il avait deux fois perdu la paix de l'âme, il embrassa l'état militaire, et prit du service à bord de la fameuse flotte, l'*Invincible Armada*. Pendant le trajet il composa son poème de la *Belle Angélique*; mais l'expédition fut désastreuse, et il eut la douleur d'y voir son frère expirer dans ses bras. Il quitta le service, et revint en 1590

à Madrid, où il se maria de nouveau. Ce second hymen parut d'abord plus heureux que le premier. Il en naquit trois enfans; et les succès de Lope, dans la carrière dramatique, accrurent sa fortune et sa réputation: mais son bonheur ne fut point encore durable. Il perdit dans un court espace de temps un de ses fils et sa femme. Ce double coup du sort abattit pour quelque temps son courage. Dégoûté du monde, il se jeta dans les bras de la religion. Déjà le Saint-Office lui avait donné le titre de son *familier*: il entra dans l'état ecclésiastique, et devint chapelain et membre de la confrérie de Saint François. Cependant la dévotion ne fit point tarir sa verve poétique, et, quoiqu'il traitât quelquefois des sujets pieux, il n'en composa pas avec moins d'ardeur et de fécondité des comédies et des poèmes érotiques. L'époque de sa prêtrise est même celle où il a produit le plus de vers mondains de tous les genres. Loin d'en être choquée, sa nation avait conçu pour ce génie extraordinaire une vénération qui se manifestait toutes les fois qu'il paraissait en public. Le clergé s'enorgueillissait d'avoir dans son sein un aussi grand écrivain. Le pape Urbain VIII, à qui il dédia son poème de la *Reine d'Ecosse*, lui écrivit une lettre de félicitations, en lui envoyant le diplôme de docteur en théologie: enfin les théologiens le comblèrent d'éloges dans les approbations mises au devant de ses pièces de théâtre. On l'appelait le *Phénix de l'Espagne*; on venait de toutes les provinces du royaume, et même de l'Italie, pour le voir. Les grands ambitionnaient la faveur d'être ses Mécènes; le roi et le pape l'accablaient de bénéfices et de titres. In-

dépendamment de ses revenus, il recevait des présents considérables, et il tirait un profit immense de la représentation de ses pièces, qui ne lui coûtaient d'autre peine que celle de les écrire. Cependant, au milieu de tant de gloire et de prospérités, il n'était point heureux; et dans plusieurs de ses écrits il fait entendre des plaintes: « Puissiez-vous, écrit-il à sa fille, en lui dédiant sa comédie du *Remède dans le malheur*, puissiez-vous être heureuse, quoique, à vous parler franchement, vous ne sembliez pas née pour l'être, surtout si vous héritez de ma destinée! Puissiez-vous trouver, du moins, des consolations comme celles que vous me donnez! » Dans le passage suivant d'une dédicace à son fils, il s'explique plus clairement sur la cause de ses chagrins: « Si le malheur ou vos dispositions naturelles, dit-il, voulaient que vous fussiez des vers (ce dont Dieu vous garde), ne faites pas de la poésie votre unique occupation. Vous rendrez difficilement à votre patrie autant de services que moi; cependant, quelle a été ma récompense? Une table assez pauvre, une maisonnette et un jardin dont la culture est ma seule distraction. C'est le cas de rappeler cet emblème adopté par un savant de notre temps, et consistant en un miroir suspendu à un arbre contre lequel les enfants lancent des pierres: *Periculosum splendor*. J'ai écrit neuf cents comédies, douze livres en prose et en vers sur divers sujets, et tant d'autres ouvrages, que ce qui est publié n'égale jamais en quantité ce qui reste à imprimer. Eh bien, je me suis attiré des ennemis, des censures, des jalousies, du blâme et des soucis; j'ai perdu un temps

» précieux, et j'ai atteint la vieillesse, » *non intellecta senectus*, comme » dit Ausone, sans pouvoir vous » laisser autre chose que ces avis » inutiles. » De telles plaintes décèlent trop de susceptibilité pour la critique, et peut-être plus de goût pour les récompenses pécuniaires que pour la gloire. Lope de Vega essuya, il est vrai, beaucoup de censures, surtout pour ses pièces de théâtre; et il vit Cervantes, lui-même, au rang de ses critiques. Dans une de ses préfaces, il déclare que tout le monde a dit du mal de lui, tandis qu'il n'en a dit de personne. En effet, dans son poème du *Laurier d'Apollon*, il a donné des éloges à plus de trois cents poètes dont la plupart ne méritaient pas cet honneur. Cependant, ceux-mêmes qui blâmaient ses défauts les plus évidents, rendaient hommage à son génie extraordinaire; et, pour ne parler que de Cervantes, après avoir relevé l'irrégularité et le mauvais goût des pièces dramatiques de Lope, l'ingénieux auteur de *Don Quichotte* s'indignait que de misérables écrivains voulussent en conclure qu'il était au nombre des adversaires du premier auteur dramatique de son siècle. Il rejeta fièrement cette alliance de la médiocrité contre le génie, et proclama Lope de Vega un *prodige de la Nature*, et le *maître* du théâtre espagnol. De pareils témoignages n'auraient-ils pas dû consoler ce grand écrivain de toutes les attaques de l'envie et de la médiocrité? Il montra plus de caractère dans ses querelles avec Gongora, poète habile, mais plein d'affectation, et qui faillit corrompre le goût de sa nation par un style froid et recherché, que Lope de Vega attaqua de tout son pou-

voir, quoiqu'il lui eût donné une place dans son *Laurier d'Apollon*. Un autre sujet de chagrin pour Lope était l'avidité avec laquelle les directeurs de spectacles s'emparaient de ses productions avant qu'elles fussent imprimées. Des hommes doués d'une heureuse mémoire revoyaient la même pièce jusqu'à ce qu'ils la sussent par cœur, et allaient ensuite la jouer et la vendre à la porte de la salle; il résultait de cette avidité des comédiens que les pièces de Lope se falsifiaient, et se répandaient dans le public chargées des sottises d'autrui. Du reste, on ne peut guère douter que les plaintes du poète contre la fortune ne fussent le résultat d'un penchant très-décidé à l'avarice. C'est après avoir gagné cent mille ducats qu'il accusait le sort, tandis que Cervantes mourait de misère dans la rue même où Lope de Vega vivait au sein de l'abondance. Ce poète joignait à la passion des richesses la manie de se donner une illustre origine. Enfin, l'on cite parmi les singularités de son caractère, d'ailleurs doux et égal, de n'avoir pu souffrir que l'on prit du tabac en sa présence, ni que l'on demandât, sans avoir des intentions de mariage, l'âge de qui que ce fût. Il se montra toujours l'ennemi des vieillards qui teignaient leurs cheveux, et des hommes qui parlaient mal des femmes. Ses ouvrages sont tous, en quelque sorte, des improvisations; et sa facilité à composer était telle, qu'il n'eut jamais besoin de méditer aucun plan. Il dit lui-même que plus de cent de ses pièces dramatiques ont passé en vingt-quatre heures de son imagination au théâtre :

Mas de ciento, en horas viene quatro,
Paisaron de las Musas al teatro.

Etant à Tolède, il composa cinq

comédies en quinze jours. Montalban, son ami, raconte que, voulant gagner de vitesse ce grand poète avec lequel il avait entrepris, sur la demande d'un directeur de spectacle, de faire une nouvelle pièce, il se leva à deux heures de nuit, et travailla jusqu'à onze heures pour finir sa tâche. Etant descendu ensuite chez Lope, il le trouva travaillant dans son jardin. J'ai commencé à cinq heures, lui dit celui-ci, et, après avoir fini mon acte, j'ai déjeuné, j'ai composé une épître de cinquante trios, et j'ai arrosé tout mon jardin. Montalban fut obligé de s'avouer vaincu. On assure que Lope a composé 1,800 pièces de théâtre, toutes en vers; et l'on évalue à vingt-un millions trois cent mille le nombre de ses vers imprimés. Enfin on a calculé qu'il a dû remplir trente-trois mille deux cent vingt-cinq feuilles de papier dans sa vie, et écrire neuf cents lignes de vers ou de prose par jour. Si ses œuvres étaient réunies, elles formeraient cinquante gros volumes in-4° : et ce n'est que le quart de ce qu'il a composé ! Malheureusement ces compositions, pour la plupart mal inventées et exécutées sans ordre et sans plan, ne se ressentent que trop de cette précipitation : mais dans toutes une imagination inépuisable a répandu des images et des idées aussi diversifiées que fleuries; elles présentent des tableaux qui, sans être beaux et réguliers, ont le charme d'une grande variété et d'un style riche et poétique. Les Allemands le reconnaissent pour le père de leur genre romantique; et, d'après les avis de Schlegel, ils étudient son théâtre comme un modèle. En France, Lope n'a jamais passé que pour un auteur monstrueux, dont la fécondité et l'imagination ont de quoi

étonner, mais qui n'a produit aucun chef-d'œuvre : en effet, ses compositions dramatiques, faites pour le peuple ; ne sauraient plaire aux hommes éclairés, qui cherchent dans une pièce de théâtre un intérêt soutenu, une intrigue bien filée, la peinture vraie des caractères et des mœurs, avec l'unité d'action et de lieu : rien de tout cela ne se trouve dans la plupart des pièces de Lope. M. Bouterweck, dans son *Histoire de la littérature espagnole*, les appelle des *Nouvelles dramatiques* : quelques-unes méritent ce nom ; mais le plus souvent ce sont des histoires ou des romans entiers dont Lope fait passer les événements sous les yeux des spectateurs, en changeant à chaque instant le lieu de la scène, et en prolongeant à son gré la durée de l'action : quelquefois c'est presque la vie entière d'un personnage qu'il entreprend de représenter. Dans la comédie, *El Principe despenado*, la reine Elvire fait jurer fidélité, par les grands de Navarre, à l'enfant qu'elle porte dans son sein ; sur quoi un des grands observe qu'on ne peut prêter serment à quelqu'un qu'on ne voit pas. Dans le cours de la pièce la reine accouche, l'enfant grandit, et, au dernier acte, il monte sur le trône. Il faut à Lope un grand nombre d'acteurs ; on en compte jusqu'à soixante-dix dans une seule pièce : il multiplie les intrigues, les duels et les déguisements romanesques ; il y entremêle des combats, des danses, des chants, des machines, des miracles, de la fantasmagorie ; il fait parler les anges, les saints, les diables, les êtres allégoriques ; il peint souvent de vives couleurs l'amour, la jalousie, la dévotion, le patriotisme, en un mot toutes les vertus et toutes les pas-

sions : sa poésie est quelquefois belle, son comique vrai et du meilleur ton, et son style élégant et fleuri ; d'autres fois il est bizarre, forcé et du plus mauvais goût. Ses pièces sont parsemées d'allusions à la gloire nationale ; enfin il résulte de cet alliage singulier un spectacle très-propre à captiver les suffrages de la multitude. La nouveauté ou peut-être aussi le succès de ce genre, fit qu'il s'éleva parmi ses contemporains des censeurs qui réprochèrent cet abus de l'extrême facilité de Lope ; et ce fut autant pour se justifier que pour répondre à l'invitation de l'académie de Madrid, qu'il composa, en 1602, son *Art de faire des comédies*, c'est-à-dire, des comédies selon le goût du peuple espagnol. Il y avoue que ses pièces sont barbares, et bien éloignées des modèles classiques : « Mais, ajoute-t-il, celui qui com- » poserait aujourd'hui selon les règles de l'art, mourrait sans gloire » et sans récompense ; car la coutume » fait plus que la raison sur ceux » qui sont privés de ses lumières. Je » me suis quelquefois conformé dans » mes écrits à cet art si peu connu : » mais voyant que le peuple et les » femmes surtout ne voulaient voir » que des monstruosités, je suis revenu aux habitudes barbares ; et » lorsque j'ai une comédie à faire, je » mets les préceptes sous six clefs : » j'écarte Térence et Plaute de mon » cabinet, pour que leurs cris ne » fassent pas entendre la vérité, et » je compose de manière à exciter les » applaudissements du peuple ; car » puisque c'est lui qui paye, il faut » bien s'accommoder à son goût. » Lope avoue, dans la même épître, qu'à l'exception de 6, toutes ses pièces sont faites contre les règles de l'art ; et il insinue qu'il a trouvé cette irré-

gularité établie avant lui sur la scène espagnole. Cervantes n'eut pas de peine à démontrer que c'est aux auteurs qu'il appartient de former le goût du public; mais il ne réussit pas à prouver que le théâtre espagnol possédait, avant Lope, des pièces régulières : il n'en existait réellement point, et celles de Cervantes ne sont pas meilleures, sous ce rapport, que les pièces de Lope et de son successeur Caldéron. Au reste, même depuis que les Espagnols se sont familiarisés avec le théâtre régulier, et surtout avec Molière, ils ont conservé une grande affection pour quelques pièces de Lope, en abandonnant les autres à l'oubli. *Las bazarrias de Belisa*, comédie devenue populaire, *lo Cierito por lo dudoso*, *la Dama melindrosa*, *la Hermosa fea*, *los Melindres de Belisa*, *la Moza de Cantaro*, *Por la puente Juana*, *Servir a buenos*, *la Estrella de Sevilla*, et *los siete Infantes de Lara*, se jouent fréquemment; quelques-unes de ces pièces ont subi des changements conformes au bon goût. On croit que la pièce *El azero de Madrid*, a donné à Molière la première idée de son *Médecin malgré lui*, comme la comédie *La Verdad sospechosa* contient le germe du *Menteur* de Corneille; mais il n'est pas encore prouvé que cette comédie soit de Lope de Vega. La plupart de ses ouvrages dans ce genre, sont trop bizarres pour pouvoir être transportés sur notre scène: cependant ils offrent une mine abondante à des auteurs assez habiles pour l'exploiter; ou plutôt ce sont des études d'un génie original, qui peuvent fournir à un artiste moderne mille situations, mille idées neuves. La collection de Lope forme vingt-cinq volumes in-4°, dont chacun contient douze comédies, ce qui fait

en tout trois cents pièces; mais les premiers ayant été publiés à l'insu de l'auteur, en contiennent plusieurs qui ne sont pas de lui: vingt volumes ont paru de son vivant, la plupart à Madrid, de 1609 à 1625. Le reste a été publié après sa mort, de 1632 à 1647. Il a paru, en 1632, à Saragosse, comme vingt-quatrième volume, un recueil de douze pièces toutes différentes de celles qui se trouvent dans le vingt-quatrième volume de l'édition de Madrid: ces vingt-cinq ou vingt-six volumes sont très-difficiles à réunir. On a commencé à Madrid, il y a plusieurs années, à publier séparément les comédies de Lope; nous ignorons si cette collection, du reste mal imprimée, a été continuée: les pièces conservées au répertoire, ou remises au théâtre avec des changements, s'impriment assez fréquemment, mais sans aucun soin. Plusieurs pièces de Lope se conservent encore en manuscrit, et n'ont jamais été publiées. Huerta, dans son catalogue des comédies espagnoles, a donné la liste de toutes celles que l'on connaît, du moins par le titre, au nombre de 497, sans compter dix-neuf *autos sacramentales*, ou pièces de dévotion que Lope avait faites pour les cérémonies de la Fête-Dieu et de Noël, dans le temps où l'on avait réussi à lui inspirer des scrupules sur ses compositions mondaines. Lord Holland, qui a publié de nouveau la liste de Huerta, assure n'avoir pu réunir en Espagne, malgré tous ses efforts, que le tiers du nombre des pièces qui y sont indiquées. Les poésies de Lope ont eu plus de bonheur que son théâtre; elles ont trouvé un éditeur zélé et intelligent (Sancha), qui les a recueillies, et publiées en 21 vol. in-4°, Madrid, 1776-79.

Les principaux morceaux de ce recueil sont l'*Arcadie*, où Lope a imité avec succès des passages des auteurs anciens; mais dans les endroits où il s'est abandonné à son propre génie, sa poésie est froide et pleine d'enflure. Les redondilles ou petits vers qu'il y a employés par intervalle, et dans lesquels il excellait, sont coulants et naturels. L'apologie de ce poème, que Lope a insérée dans d'autres écrits, fait voir qu'il en faisait un cas particulier. La belle *Angélique*, poème épique en vingt chants, auquel un poème semblable de Luis Barahona de Soto, *Les larmes d'Angélique*, paraît avoir donné lieu, devait être une continuation de l'*Arioste*. Lope, ayant lu dans Turpin, que les événements de la vie des deux amants s'étaient passés en Espagne, les prend où l'*Arioste* les a laissés, et leur fait essuyer, dans cette contrée, encore barbare, les aventures les plus romanesques; mais il ne leur donne aucun des attraites que le chantre italien avait su répandre sur les amours de Médor et d'Angélique. La versification en est froide, et elle ne prend quelque force que dans la peinture du caractère et des mœurs des rois barbares du pays. Non content d'avoir lutté contre l'*Arioste*, Lope de Vega voulut se mesurer avec le Tasse, en chantant la *Jérusalem conquise*. Cervantes lui conseilla de renoncer à cette témérité; mais il y persista: son poème épique fut publié, et il est tombé dans l'oubli qu'il mérite, ainsi que la *Couronne tragique*, dans laquelle il chanta la mort de la reine Marie d'Ecosse. La *Circé*, et l'*Andromède*, sont deux autres poèmes épiques, dont aucun ne s'élève au-dessus du médiocre. Dans la *Philomèle*, par

une licence accordée aux poètes, Lope s'est mis en scène sous la figure allégorique du rossignol, afin de se défendre contre les critiques de ses contemporains. La canonisation de St. Isidore ayant donné lieu à un concours, Lope obtint le prix par une hymne: mais sa muse ne se borna pas à ce morceau; elle produisit encore sur le même saint un poème en dix chants, deux comédies et un grand nombre de sonnets et de romances. Ces petites pièces parurent sous le nom de Tomé de Burquillos, sous lequel il a publié aussi un volume de poésies burlesques, parmi lesquelles on distingue la *Galeomachie*, où le combat des chats, poème qui n'est pas dépourvu de bon comique. Les prétendues poésies de Tomé de Burquillos ont été publiées de nouveau à Madrid, il y a quelques années; elles sont précédées d'une préface où l'éditeur cherche à prouver que Burquillos est véritablement le nom d'un poète qui a existé: mais les raisons sur lesquelles il étaye cette hypothèse, sont trop faibles pour détruire l'opinion générale que Lope de Vega s'est caché sous ce nom. Le reste de ce recueil se compose encore de plusieurs poèmes, de romances, de sonnets, de *rimas sacras*, d'épigrammes, de chansons, d'épîtres, de psaumes, etc., (1). A la fin de sa vie, son esprit se tourna entièrement vers la dévotion; son génie s'éteignit, et son corps s'affaiblit avec son âme. Il voulut se soumettre à un jeûne rigoureux, et reprit l'exercice de la discipline. On croit que cette pratique cruelle hâta sa mort, qui arriva le 26 août 1635.

(1) On peut voir dans la Bibliothèque espagnole d'Autonfo, l'indication des diverses éditions des poèmes de Lope de Vega.

Cette mort fut un sujet de deuil en Espagne. Ses obsèques durèrent neuf jours. La chaire retentit de ses éloges ; et tous les poètes chantèrent son génie. On a recueilli en deux volumes les hommages funèbres qui lui furent rendus. Il est à remarquer que la mort du premier poète dramatique de l'Espagne avait suivi de près celle de Shakspeare, dont le génie ressemblait beaucoup au sien. Ces deux hommes extraordinaires parurent à la même époque dans deux pays différents où le théâtre était encore dans l'enfance. Tous deux y firent une espèce de révolution ; mais le génie de chacun d'eux portait l'empreinte du caractère national. Le poète insulaire traça fortement ses caractères, peignit énergiquement les passions ; sa barbarie est dégoûtante ; son merveilleux consiste dans la magie noire. Le poète castillan abuse des intrigues romanesques, et des fleurs du langage : dévot et chevaleresque, il transporte l'église sur la scène, et fait chanter, dans la même pièce, le *gloria patri* et des romances érotiques. Tous deux ont flatté le goût du peuple aux dépens des règles ; aussi sont-ils restés au théâtre malgré toutes les extravagances accumulées dans leurs pièces. Lope de Vega a trouvé des partisans enthousiastes, non-seulement dans sa patrie, mais encore à l'étranger. Le docteur Juan Perez de Montalban, qui avait été son ami, a écrit sa Vie. Dans le dernier siècle, Huerta, éditeur d'une collection intitulée *Théâtre espagnol*, a voulu le venger des critiques, quelquefois sévères, de ses rivaux ; mais il a rempli cette tâche avec plus de zèle que de talent et de succès. En Italie, Marini n'a pas balancé à sacrifier au poète espagnol, les poètes les plus

célèbres de sa patrie. Personne n'ignore la fortune que le théâtre romantique de Lope fait en Allemagne depuis que M. Schlegel et d'autres écrivains ont vanté ce trésor poétique. Le neveu de Fox, lord Holland, a profité de son séjour en Espagne, pour recueillir des matériaux sur la Vie et les écrits de Lope, ainsi que de son compatriote Guillen de Castro. Il a publié le résultat de ses recherches sous le titre de *Some account of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro*, Londres, 1817, 2 vol. in-8°. D—G.

LOPEZ (EDOUARD) ; voyageur, né à Benavente en Estramadure, s'embarqua, en avril 1578, pour le Congo. Le roi de ce pays le nomma son ambassadeur en 1587, pour informer le pape, et Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal, du triste état de la religion chrétienne dans le Congo, et demander un nombre suffisant de prêtres pour y soutenir la foi. Lopez était aussi chargé de montrer divers essais de métaux, et d'offrir la liberté de commerce pour les Portugais, fauteur dont ils n'avaient pas encore joui. Le vaisseau qui le portait, obligé, par une voie d'eau, de changer de route, et de suivre les vents alisés jusques en Amérique, périt sur la côte de Cumana, où Lopez fut obligé de passer un an. Il alla ensuite à Saint-Domingue, et parvint à gagner l'Espagne. Philippe II était alors si occupé de ses projets contre l'Angleterre, qu'il ne donna aucune attention à ses demandes. Lopez, accablé de chagrin, prit le parti de renoncer au monde, entra dans un ordre religieux, et se hâta d'aller auprès du pape, pour répondre aux pieuses intentions du roi de Congo,

qui était mort dans l'intervalle; mais il ne fut pas plus heureux à Rome qu'à Madrid : Sixte V, ne voulant pas se brouiller avec Philippe, de qui dépendait le Congo, lui renvoya cette affaire. Cependant Lopez intéressa en sa faveur Antoine Migliore, évêque de San Marco. Ce prélat donna ordre à Philippe Pigafetta de recueillir ce que Lopez lui remettrait par écrit, ou lui dirait de vive voix sur le Congo : c'était au mois de mai 1589. Pigafetta traduisit le tout en italien. Lopez retourna ensuite au Congo, en promettant de revenir à Rome le plutôt qu'il pourrait; mais on n'entendit plus parler de lui. Le livre rédigé par Pigafetta, parut sous ce titre : *Relation du royaume de Congo et des pays voisins, composée d'après les écrits et les récits d'Edouard Lopez, avec des détails sur la géographie, les mœurs, les plantes, les animaux*, etc., Rome, 1591, 1 vol. in-4°, cartes et fig.; traduit en anglais, Londres, 1597, 1 vol. in-4°; en hollandais, Amsterdam, 1658, un vol. in-4°; en latin et en allemand, dans le tome 1 des Petits Voyages de De Bry. Nous avons si peu de renseignements sur l'intérieur de l'Afrique, que l'on peut encore apprendre quelque chose dans le livre de Lopez : cependant ce qu'il contient d'essentiel a été extrait par les divers auteurs qui ont écrit sur cette partie du monde. Comme la plupart des voyageurs en Afrique, Lopez raconte plus de choses apprises par oui-dire, que de celles qu'il a vues lui-même. Sa relation est souvent citée sous le nom de Pigafetta, qui n'était jamais allé en Afrique. — LOPEZ (Thomas), autre voyageur portugais, s'embarqua le 1^{er} avril 1502, comme secrétaire, sur une

flotte qui allait aux Indes. A son retour en Portugal, il écrivit la relation de sa campagne, qui ne consistait qu'en courses contre les Maures. Elle fut envoyée à Florence, et insérée par Ramusio dans le tome 1 de son Recueil; Temporal la traduisit en français, et l'inséra dans sa Collection. E—s.

LOPEZ (ALONZO), poète espagnol médiocre, mais critiqué distingué, fut surnommé le *Pinciano*, parce qu'il était originaire de Vailadolid (en latin *Pintia*). Il naquit vers le milieu du seizième siècle, étudia d'abord la médecine, et pratiqua même cet art avec succès : il mérita la confiance de Marie de Castille, fille de l'empereur Charles-Quint, qui l'honora du titre de son médecin. Cependant son goût naturel le portait vers la littérature, et il y consacrait tous les moments qu'il pouvait dérober à l'exercice de sa profession. On connaît de lui : 1. *Philosophia antiqua poetica*, Madrid, 1596, in-4°; rare : c'est l'un des plus anciens ouvrages de critique littéraire, et il est très-remarquable pour le temps où il a été composé. L'auteur ne s'y borne pas à traiter des formes métriques et des règles de la versification. A force d'étudier la *Poétique* d'Aristote, il crut s'apercevoir que cet ouvrage, tel que nous l'avons, n'est qu'un fragment d'un traité beaucoup plus étendu; et il osa concevoir l'idée d'une poétique, calquée sur celle d'Aristote, et développée d'après l'analyse du cœur humain. Toutes les fois que le *Pinciano* n'est point guidé par Aristote, ses notions sont aussi confuses que celles de ses contemporains; mais il n'en mérite pas moins un souvenir honorable, comme le premier littérateur qui ait

cherché à mettre en honneur la philosophie de l'art poétique, et comme un érudit qui, malgré sa vénération pour Aristote, a osé penser par lui-même, entreprendre d'aller plus loin que son maître, et exécuter ce projet avec une louable constance. Cet ouvrage savant et ingénieux est écrit en forme de lettres : s'il ne fut pas aussi utile qu'il aurait pu l'être, il faut en accuser l'exécution ; où il y a de la roideur et de la recherche, quoique l'intention de l'auteur fût d'y mettre au contraire beaucoup de naturel et de légèreté. (Voy. l'*Histoire de la littérature espagnole*, traduite de l'allemand de M. Bouterweck, t. 1, p. 383 et suiv.) II. *El Pelayo*, Madrid, 1605, in-8°. : c'est un poème dont le héros est le grand D. Pelage, qui apprit le premier aux Espagnols à vaincre les Maures. Malgré un nom aussi imposant, ce poème est oublié depuis long-temps, ainsi que les autres productions de Lopez. Comme médecin, on cite de lui : *Hippocratis Prognosticum*, Madrid, 1596, in-4°. W—s.

LOPEZ - LEGASPI (MICHEL), guerrier espagnol, fut expédié, en 1564, par le vice-roi du Mexique, avec une flotte, pour faire la conquête des Philippines, et il s'empara d'abord de Zebu. En 1570, il fut revêtu du titre de capitaine-général, et reçut ordre d'étendre ses conquêtes. Il prit Manille, et jeta les fondements de la ville actuelle : il mourut en 1572. — LOPEZ DE VILLALOBO (Ruiz) partit du Mexique, en 1542, pour aller reconnaître le groupe d'îles, découvert et nommé par Magellan, *Archipel de Saint-Lazare*. Villalobo eut d'abord connaissance des Ladrones ; ensuite ses pilotes s'accordant mal sur la route à suivre, il fut obligé de relâcher

dans la baie de Caraga, sur la côte sud-est de Mindanao. Les maladies lui firent perdre beaucoup de monde ; les tempêtes désamparèrent quatre de ses vaisseaux : il demanda du secours au gouverneur de Ternate, qui lui en refusa. Alors il se réfugia dans l'île d'Amboine, où il mourut en 1543. Quelques écrivains prétendent qu'il donna le nom d'îles Philippines à l'archipel St.-Lazare ; d'autres soutiennent que ce fut Lopez-Legaspi, et cette opinion est la plus vraisemblable, parce qu'à l'époque du voyage de Lopez, Charles-Quint régnait encore. E-s.

LOPEZ. Voy. AYALA, CASTANEDA et GOMARA.

LOREDANO (LÉONARD), doge de Venise, succéda, le 3 octobre 1501, à Augustin Barbarigo, et mourut le 22 juin 1521, âgé de 90 ans. Son règne comprend toutes les guerres qui furent la conséquence de la ligue de Cambrai, et les temps les plus désastreux pour la république de Venise. On loue beaucoup la prudence qu'il montra dans des circonstances aussi difficiles ; mais la nomination de ce doge et l'institution des inquisiteurs d'état furent contemporaines : la souveraineté dès cette époque passa toute entière à ce tribunal redoutable et au conseil des dix ; et les doges ne furent plus chargés que d'une vaine représentation. Antoine Grimani fut le successeur de Loredano : — Pierre LOREDANO, doge de Venise, fut élu au mois de novembre 1567, pour succéder à Jérôme Priuli ; il était alors âgé de 86 ans : on ne l'avait point mis sur la liste des candidats, ni sur celle des électeurs ; mais les suffrages ayant été constamment partagés pendant treize scrutins, l'impatience des électeurs les réunit en faveur de ce vieillard, qui

ne pouvait pas occuper longtemps le trône ducal. Il mourut en effet le 5 mai 1570, au moment où la guerre allait éclater contre les Turcs, pour la possession de l'île de Cypre. On lui donna pour successeur Louis Mocenigo. — François LOREDANO succéda en 1752, à P. Grimani, et occupa dix ans le trône, à une époque où l'histoire de la république Vénitienne ne présente aucun événement remarquable. Il eut M. Foscarini, pour successeur en 1762. S. S.—1.

LOREDANO (JEAN-FRANÇOIS), poète et littérateur médiocre, naquit à Venise, le 28 février 1606, de la même famille que les précédents. Il avait reçu de la nature des dispositions assez remarquables ; et ses parents les cultivèrent avec beaucoup de soin. Il apprit d'abord le latin et l'italien, se rendit familiers les meilleurs auteurs qui ont écrit dans ces deux langues, et s'appliqua ensuite à l'étude des sciences dont la connaissance est nécessaire à un homme d'état. Ses talents lui méritèrent une dispense d'âge pour siéger dans le sénat ; et il fut nommé, quelques années après, trésorier au château de Palma-Nuova, dignité qu'on regardait alors comme fort importante, parce que celui qui en était revêtu, remplaçait le gouverneur en cas d'absence : cette dignité, avant Loredano, n'avait jamais été accordée qu'à des hommes blanchis dans les affaires. Il remplit cette place de manière à se concilier de plus en plus l'estime de la république, qui lui donna plusieurs marques de satisfaction. Rentré au sénat, il partagea son temps entre les devoirs de sa place, et la culture des lettres qu'il aimait avec passion. Il fut ensuite nommé provéditeur de Peschiera, et y mourut, le 13 août 1661.

Loredano est le fondateur de l'académie de *gli incogniti*, dont les membres se réunirent (d'abord en 1630) dans son palais. On trouve quelques détails sur cette société, et sur les beaux-esprits qui la composaient dans le *Glorie degli incogniti*, Venise, 1647 ; ouvrage écrit d'un style ampoulé, et qu'on attribue à Loredano lui-même. Il comptait au nombre de ses amis les plus beaux esprits de l'Italie, et il entretenait avec eux une correspondance suivie. Jérôme Ghilini lui a dédié son *Teatro d'Huomini letterati*, ouvrage dans lequel il lui a consacré un article plein de louanges exagérées. On a de Loredano une foule d'ouvrages en vers et en prose, mais si peu estimés, même en Italie, qu'il serait inutile d'en donner une liste complète ; on se contentera d'indiquer les principaux : I. *Gli scherzi geniali*, Venise, 1643, in-8° : cette édition est la quinzième ; et Ghilini nous apprend que l'ouvrage a été traduit en espagnol ; en français par Jean Lavernhe, et en grec et en latin par Charl. Emman. Vizzari. C'est un recueil de *Concetti*, genre fort à la mode dans le dix-septième siècle, mais qui est tombé dans le mépris à mesure que le goût s'est épuré. II. *Vita del cavalier G. B. Marino*, Venise, 1633, in-4°. III. *Il cimiterio cioe epitaffi giocosi*, Venise, 1654, in-12. C'est un recueil de quatre cents épitaphes, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes d'assez bonnes. Pierre Michel ou Michiele, que Ghilini nomme le phénix des beaux-esprits de son siècle, ajouta la quatrième centurie à cet ouvrage, qui a été traduit en latin, en espagnol et en français. IV. *Morte e ribellioni del Vales-tain* (Wallenstein). Loredano pu-

blia cet ouvrage sous le nom de *Gneo Falcidio Donaloro*, anagramme du sien. V. *Diane*, *libri quattro*: c'est un recueil de nouvelles galantes, souvent réimprimé; il a été traduit en latin par Michel Benuccio, et en français sous le titre de la *Dianée*, par Jean Lavernhe, Paris, 1642, 2 vol. in-8°. Loredano en promettait une suite intitulée *Erisandra*; on ignore si elle a paru. VI. *Sei dubbj amorosi*, Venise, 1647, 1649, in-12. VII. *Novelle amoro*, *ibid.*, 1656, 1692, in-12. VIII. *L'Iliade giocosa*, Venise, 1654, in-12; c'est une imitation burlesque du chef-d'œuvre d'Homère. IX. *Vita di Alessandro III pontifice Romano*, Venise, 1627, in-8°. Ce grand pape, dit Lenglet-Dufresnoy, méritait un meilleur historien. X. *Vita di Adamo*, Venise, 1640, in-12; traduite en français, avec quelques changements, sur la 8^e. édition italienne (par le chevalier de Mailly), Paris, 1695, in-12. Cet ouvrage écrit d'un style assez agréable, est ridicule par les mauvaises pointes, les *Concetti* qu'il prête à Adam dans ses conversations avec Eve. XI. *Bizzarie accademiche*, Crémone, 1640, in-12; Venise, 1642, 1643, même format. C'est un recueil de discours sur des sujets singuliers, lus par l'auteur dans l'académie qu'il avait fondée. XII. *Istoria de' re Lusignani*, Cologne, 1647, in-4°. il publia cette histoire sous le nom de *Henri Giblet*, chevalier cypriot; elle a été traduite en français, Paris, 1732, 2 vol. in-12. XIII. *Vita di S. Giovanni, vescovo Traguriense*, Venise, 1667, in-12. XIV. *Lettere*, Venise, 1665, in-12, 5^e. édit.; Genève, 1669, 2 t. in-12. Jean Veneroni en a traduit un *choix* en français, Bruxelles,

1708, in-12. Les principaux ouvrages de Loredano ont été recueillis à Venise, en 1653, 6 vol. in-12; et sa *Vie* a été donnée par Ant. Lupis, Venise, 1663. — Jean-François LOREDANO, dit *il Vecchio*, ou l'ancien, pour le distinguer du précédent, avec qui, malgré cette précaution, la plupart des biographes français l'ont confondu, était né comme lui à Venise, mais dans le xvi^e. siècle. On connaît peu de particularités de sa vie; il aimait les lettres et les cultivait avec assez de succès: il a réussi principalement dans le genre de la comédie; et Crescimbeni, qui se montre d'ailleurs peu difficile, le compte parmi les meilleurs auteurs dramatiques de son temps. Loredano mourut dans le mois d'octobre 1590. On a de lui sept comédies: *I vani amori*; *la Malandrina* qu'il publia lui-même. Les cinq autres: *Berenice*, *l'Incendio*, *la Turca*, *la Matrigna* et *il Bigonzio*, furent publiées par Sébastien Loredano, son petit-fils, dont on a aussi deux tragédies, *Pharaon* et *Mithridate*, qu'Apostolo Zeno avait eues en manuscrit. W—s.

LORENS (JACQUES DU.). *Voy.* DULORENS.

LORENTZ (JOSEPH-ADAM), médecin, naquit en 1734 à Ribeauvillé en Alsace. Son père, médecin comme lui, jouissait de beaucoup de considération dans sa province. Après que Joseph-Adam eut terminé ses premières études à Strasbourg, il partit pour Montpellier, où il reçut des leçons de Fizes, de Sauvages et de Lamure, et où il prit, au bout de 3 ans, le grade de docteur. Lorentz se rendit ensuite dans la capitale, où il entendit Astruc, Ferrein, Ant. Petit, Levret et Rouelle. Il suivit assidument l'Hôtel-Dieu; et les hô-

pitaux de la Charité et de la Salpêtrière. De retour dans sa patrie, il accompagna son père chez ses malades ; et il commençait à être appelé lui-même, lorsqu'en 1757 il entra dans la carrière militaire, comme médecin ordinaire de l'armée qui occupait la Westphalie : il y servit jusqu'en 1763. La paix ayant alors été conclue, Lorentz obtint la place de médecin titulaire de l'hôpital de Neuf-Brisack, d'où il passa à celui de Schles-tatt. Le professeur Strack, de Maïence, avait attaqué les médecins français sur la manière de traiter les maladies, et en particulier la dysenterie : Lorentz riposta au médecin allemand, avec chaleur, par un écrit plein de bons raisonnements et d'excellentes observations : *Morbi deterioris notæ Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno 1757 ad 1762 infestantes*, Schles-tatt, 1765, in-12. Lorentz se rendit ensuite à Strasbourg, et devint à la révolution premier médecin de l'armée du Rhin, membre du conseil de santé des armées, et directeur de l'école de Strasbourg. Appelé dans l'hiver de 1801 pour donner des soins à Moreau, il contracta, dans le voyage, une hernie étranglée, dont il mourut à Saltzbourg. Le général en chef fit rendre aux restes de Lorentz les plus grands honneurs ; et M. Percy prononça, dans cette cérémonie, un éloge touchant de ses vertus. Un hommage également solennel fut rendu à Lorentz par le conseil de santé des armées, au nom duquel M. Coste prononça son éloge dans une réunion de militaires et d'administrateurs supérieurs, qui eut lieu à Paris dans la même année. Le conseil ordonna en outre que les procès-verbaux relatifs

à sa mort seraient envoyés et lus aux armées ; et le rédacteur de cet article les fit lire sur les bords du Nil, dans une cérémonie qui ne fut point sans éclat. D—G—S.

LORENZ (JEAN-MICHEL), historiographe, né en 1723, à Strasbourg, d'une famille considérée, fut initié de bonne heure aux études historiques par le savant Schœpflin : il eut ensuite occasion de se lier avec les savants de la Hollande, dans un séjour de trois ans qu'il fit à Utrecht avec les fils du prince de Nassau-Usingen, qui furent confiés à ses soins. Après les avoir ensuite accompagnés à Paris, il revint à Strasbourg occuper une chaire d'histoire, à laquelle il avait été nommé en son absence. Il en prit possession par un discours latin, dans lequel il démontra que l'histoire fournit des preuves éclatantes de la vérité de la religion chrétienne. Il fut pourvu, en 1763, d'un canonikat du chapitre luthérien de Saint-Thomas, et fut fait, l'année suivante, conservateur de la bibliothèque de l'université : en 1784, il fut nommé à la chaire d'éloquence qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. A de grands talents, Lorenz joignait des qualités plus rares encore : il mourut à Strasbourg, le 2 avril 1801. On a de lui un grand nombre de thèses, de dissertations historiques, et plusieurs ouvrages composés pour l'instruction de ses élèves. Nous citerons seulement : I. *Dissertatio juris publici de antiquo coronæ gallicæ et carolingorum Franciæ regum in regnum Lotharingiæ jure*, Strasbourg, 1748, in-4°. ; il y prouve, contre l'opinion de Ludwig et des autres publicistes allemands, les droits de la France sur la Lorraine. II.

Dissertatio in illustriora feudatrum regnorum Franciæ, Germaniæ, Italiæ, ibid., 1748, in-4°. III. *L'Oraison funèbre du comte de Saxe* (en allemand) : l'auteur traduisit cette pièce en français, et la publia en 1751, in-12. IV. *Tabulæ temporum, fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, ibid., 1761, in-4°; 1770, 1773, in-fol.; 1785, in-8° : pour l'histoire ancienne, l'auteur suit la chronologie d'Usher. V. *Epitome rerum gallicarum ab origine gentis usque ad Romanorum imperium*, ibid., 1762, in-4°. — Id. *sub Romano imperio*, ibid., 1765 - 66, in-4° : le dernier est un Recueil de trois thèses soutenues sous sa présidence; elles sont très-érudites. VI. *Annales Paulini, sive sancti Pauli apostoli facta vitæ temporum ordine digesta*, ibid., 1769, in-4°. Les principales époques de la vie de saint Paul, depuis sa conversion jusqu'à son martyre, y sont discutées avec beaucoup d'érudition et de critique : il n'existe pas sur cette matière d'ouvrage plus savant ni plus instructif. (Voy. le *Journ. des savants*, novembre 1770.) VII. *Elementa historiæ universæ*, ibid., 1773, in-8°; terminé par douze tables chronologiques. VIII. *Annales breves regum Merovæorum, à Francici regni primordiis ad A. C. 752*, ibid., 1773, in-4° : cet Abregé, publié sous le nom d'Heckel, fait suite à l'*Epitome*, n°. v ci-dessus. IX. *Elementa historiæ germanicæ*, ibid., 1776, in-8°. X. *Memorie Sigismundi Friderici LORENZII*, 1783, in-4° : c'est un Discours funèbre à la louange de son frère, savant théologien, mort le 12 octobre de la même année, dont on a des *Dissertations philologiques* et des

Sermons imprimés. XI. *Urbis Argentorati brevis Historia ab anno Christi 1456*, ibid., 1789, in-4°. XII. *Summa Historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, ib. 1790-93, 4 vol. in-8°. Ce Recueil, qui s'étend jusqu'au 30 mars 1793, est très-intéressant pour ceux qui sont curieux de connaître les monuments sur lesquels les faits sont établis. C'est un abondant trésor de citations. (V. Camus, *Bibl. de droit*.) Ce professeur laissa manuscrits quelques ouvrages, déposés, après sa mort, à la bibliothèque de Strasbourg. Oberlin a donné une *Notice* sur la vie et les écrits de J. M. Lorenz, dans le *Magasin encycl.* ann. VI, pag. 220. W—s.

LORENZANA (FRANÇOIS-ANTOINE DE), cardinal, archevêque de Tolède, né à Léon en Espagne, le 22 septembre 1722, fut d'abord chanoine de Tolède, puis évêque de Placencia en 1765. L'année suivante, il fut transféré à l'archevêché de Mexico, en Amérique, et il occupa ce siège six ans. A la mort du cardinal Cordova, archevêque de Tolède, il fut appelé pour le remplacer sur ce siège pour lequel il fut institué le 27 janvier 1772. On sait que l'archevêché de Tolède est le plus riche de la catholicité : M. de Lorenzana ne se servit de ses grands revenus que pour faire plus de bien. Il fut nommé cardinal par Pie VI, dans la promotion du 30 septembre 1789. Lorsque la révolution française conduisit en Espagne un grand nombre de prêtres obligés de quitter leur patrie, l'archevêque de Tolède les accueillit généreusement; et il fut de tous les prélats espagnols, celui qui leur procura le plus de secours, le disputant sur ce point à l'évêque d'Orense, dont les libéralités

sont si connues. En 1797, il fut envoyé à Rome par le roi Charles IV, pour porter quelques consolations à Pie VI; et il était accompagné dans cette mission par MM. Despuig et Musquiz, archevêques de Séville et de Séleucie. Ces derniers retournèrent en Espagne quelques mois après; mais le cardinal resta constamment auprès du pape, et le suivit même à Florence. Comme le roi d'Espagne était allié du directoire français, on n'osa pas, du moins dans le commencement, séparer le vertueux cardinal du souverain pontife. Il paraît que M. de Lorenzana était en outre chargé par le roi d'Espagne, à cette époque, de pourvoir aux besoins de Pie VI, auquel le directoire ne donnait pas la plus légère indemnité, après l'avoir dépouillé. Le 27 mars 1799, le pape ayant été enlevé de Florence, le cardinal Lorenzana le suivit encore jusqu'à Parme; mais, là, les Français lui refusèrent des passeports, et il fut obligé de se séparer de l'illustre captif, qu'il ne devait plus revoir. Il paraît qu'il resta en Italie; et il se trouva au conclave tenu à Venise. En 1800, il donna sa démission de l'archevêché de Tolède; alla se fixer à Rome, et y mourut le 17 avril 1804: son corps fut exposé dans l'église des Douze-Apôtres, qui était son titre de cardinal, et enterré dans celle de Sainte-Croix-de-Jérusalem. On connaît de lui : I. *Diverses Lettres pastorales*, imprimées à Mexico, et qui respirent la bonté et la saine piété. II. Un nouveau recueil des *Lettres de Fernand Cortez*, Mexico, 1770, in-4°. (V. CORTÉZ, X, 18, not.) III. *Missale Gothicum secundum regulam B. Isidori in usum Mozarabum*, Rome, 1804, in-fol., fig. P—C—T.

LORENZETTI (AMBROISE) peintre; naquit à Sienne en 1257. Son père, nommé Lorenzo, et par diminutif Lorenzetti, était peintre lui-même, et lui enseigna son art. Il existe encore, dans la maison de ville de Sienne, un vaste tableau d'Ambroise, que l'on peut regarder comme un véritable poème moral. L'artiste y a représenté les vices d'un mauvais gouvernement sous divers aspects; et des vers placés au-dessus de chaque personnage en expliquent le caractère et les desseins. On pourrait y désirer plus de variété dans l'expression des figures; et alors ce tableau ne le céderait en rien aux plus beaux du *Campo-Santo* de Pise. La ville de Sienne possède encore de Lorenzetti plusieurs fresques en grand; mais elles sont moins étonnantes que celles qu'il a exécutées en petit: c'est une manière de peindre entièrement opposée à celle de Giotto, dont on prétend qu'il fut élève. Les Florentins lui commandèrent, pour l'église de San-Procolo, quelques tableaux de la vie de saint Nicolas, qui depuis ont été transférés à l'abbaye. Lorenzetti cultiva également les lettres, et écrivit en faveur de sa patrie, qui lui conféra plusieurs charges importantes: il mourut vers 1340. — Pierre LORENZETTI, son frère, peignit, conjointement avec lui, dans l'hôpital de Sienne, le *Mariage de la Vierge*, où l'on voyait encore en 1720 l'inscription suivante: *Hoc opus fecit Petrus Laurentii et Ambrosius ejus frater*: cette inscription a disparu lors de la restauration qu'un peintre mal-adroit a faite de ce tableau. Elle prouve que Vasari s'est trompé, en avançant que Pierre s'appelait *Laurenti* et non *Laurentii*, et qu'il n'é-

taît point frère d'Ambroise; il se trompe également, en le faisant élève de Giotto : il paraît plus certain qu'il n'eut pas d'autres maîtres que son père et son frère. Il existe encore de Pierre, dans le *Campo-Santo* de Pise, un tableau représentant la *Vie des Pères du désert*, qui, au jugement des maîtres, est le plus riche d'idées, le plus neuf et le mieux pensé de tous ceux qu'on y voit. Il est certain que Pierre a surpassé par le dessin et l'exécution les meilleurs artistes toscans, ses contemporains; et Vasari, malgré sa prédilection pour les Florentins, est forcé de convenir qu'il est supérieur à Cimabué et au Giotto lui-même. Pierre travaillait encore en 1335. — Jean-Baptiste LORENZETTI, peintre véronais du dix-septième siècle, fut élève de Piètre de Cortone, et se fit remarquer par une manière grande et hardie, et une bonne couleur. P-s.

LORENZINI (ANTOINE) surnommé le frère *Antoine*, peintre et graveur, né à Bologne, en 1665, fut élève de Pasinelli, et se livra ensuite à la gravure à l'eau-forte. Comme il dessinait un jour, dans l'église de St-François à Bologne, un tableau représentant *St. Antoine délivrant du purgatoire l'ame de son père*, il se sentit touché des perfections de la vie religieuse, et entra dans l'ordre des Franciscains; mais il ne cessa point pour cela de cultiver la gravure. Il se rendit à Florence en 1699, et eut une grande part aux planches de la galerie du grand-duc, dont la gravure avait été entreprise par Théod. Ver Crúys, Mogalli, Picchianti, etc. Quand il eut terminé ces travaux, il revint à Bologne, où, pendant son absence, l'académie Clémentine l'avait admis au nombre de ses membres. Le nombre des estampes qu'il

a exécutées est très-considérable; et elles ont le mérite de faire connaître les originaux de plusieurs peintres, que lui-seul a gravés. Les pièces qu'il a exécutées pour la galerie de Florence, sont au nombre de quinze : on peut en voir le détail dans le *Manuel des Amateurs* de Huber et Rost, ainsi que de celles qu'il a gravées séparément. Lorenzini est mort à Bologne en 1740. P-s.

LORET (JEAN), poète français, connu surtout par sa *Gazette en vers burlesques*, naquit à Garentan, en Basse-Normandie, au commencement du xviii^e siècle. Ses parents, assez mal partagés de la fortune, se contentèrent de l'envoyer dans une école, où il apprit à lire et à écrire. Il vint ensuite à Paris, chercher un emploi; et comme il ne manquait pas d'esprit, il parvint à s'insinuer auprès de quelques grands seigneurs qui le recommandèrent au cardinal Mazarin, qui lui fit une pension de 200 écus, pour le récompenser de quelques pièces de vers, et la lui conserva par son testament. Ce fut en 1650, que Loret publia les premières feuilles de sa *Gazette*, en vers burlesques : il en paraissait un numéro chaque semaine, sous la forme d'une lettre adressée à M^{lle}. de Longueville. Cet ouvrage eut du succès, et lui valait de temps en temps des gratifications de la reine, des princes et des seigneurs de la cour : il recevait en outre une pension de 200 fr. de M^{lle}. de Longueville; et le fameux surintendant Fouquet lui en faisait une de deux cents écus. Lorsque Fouquet fut enfermé à la Bastille, Loret eut le courage de plaindre son bienfaiteur, et de manifester le desir de le voir triompher de ses ennemis. Colbert, irrité de cette audace, le raya du rôle des pensions : Fouquet, qu-

bliant sa disgrâce pour ne s'occuper que de celle de Loret, fit prier M^{lle}. Scudery de lui faire remettre secrètement une somme de 1500 livres. La commission fut exécutée; et Loret ayant trouvé cette somme dans son cabinet, sans pouvoir deviner par qui elle y avait été mise, ne manqua pas de remercier son bienfaiteur inconnu, dans sa Gazette. Sa dernière lettre, datée du mois de mars 1665, se termine ainsi :

Le vingt-huit mars, j'ai fait ces vers,
Souffrant cinq ou six maux divers.

Ainsi l'on peut conjecturer qu'il mourut dans le mois d'avril de la même année. On a de lui : I. *Poésies burlesques contenant plusieurs épitres à diverses personnes de la Cour*, Paris, 1646, in-4°. II. *La Muse historique ou Recueil de lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à Madame la duchesse de Longueville depuis le 4 mai 1650 jusqu'au 28 mars 1665*, Paris, 1656-65, 3 tomes in-fol. Cet ouvrage, connu aussi sous le titre de la *Gazette burlesque*, est écrit assez agréablement, et contient des particularités qu'on ne trouve point ailleurs. On doit y joindre : *Lettres en vers à Madame*, ou *Gazette contenant les nouvelles du temps, depuis le 27 mai 1665 jusqu'au 27 décembre 1670, avec une continuation jusqu'en 1678*, par Dulaurens (Ch. Robinet), 2 vol in-fol. Cette collection est très-rare. On trouve encore quelques pièces de Loret, dans un *Recueil de vers de différents auteurs*, Paris, 1654. Son portrait a été gravé par Mich. Lasne, et par Nanteuil. W—s.

LORGES (GUI-ALPHONSE, Maréchal DE). Voy. DURAS.

LORGES (LOUIS DE DURFORT DURAS, d'abord chevalier, puis

comte et ensuite duc DE), petit-fils de Gui Aldonse (et non Alphonse) de Duras (Voyez tome XII, p. 354), naquit le 18 février 1714 : il servit en 1733 et 1734, à l'armée d'Italie, et en 1735 à l'armée du Rhin. Dans la guerre de 1741, il fut employé d'abord à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Noailles, puis à l'armée de Flandre, et se trouva en 1745 à la bataille de Fontenoi, en qualité de brigadier. Au moment où l'on désespérait de l'affaire, le maréchal de Saxe avait envoyé deux fois au comte Lamark l'ordre d'évacuer Antoin, avec le régiment de Piémont. Ces ordres ne furent pas suivis. Le maréchal fit signifier un troisième ordre au comte de Lorges, en le rendant responsable de l'exécution : celui-ci obéissait à regret, lorsque le duc de Biron, voyant la maison du Roi fondresur l'ennemi, et changer subitement les dispositions, prit sur lui la désobéissance. Le maréchal de Saxe qui arriva un instant après, approuva cette résolution. Le 1^{er} juin 1745, Lorges fut fait maréchal-de-camp, et, en 1748, lieutenant-général. Ce fut sous ce nouveau titre qu'il servit dans les trois premières années de la guerre de sept ans (1756-1763). En 1759, il fut créé duc, et employé en Guienne, sous le maréchal de Richelieu; et il commandait en son absence. — Plusieurs historiens, entre autres Lebeuf (*Hist. du diocèse de Paris*, tome xv, page 70), parlent d'un maréchal de Lorges qui, en 1544, aurait eu une conduite affreuse envers les habitants de Lagny; où la tradition en conserve encore le souvenir. Il n'y a eu de maréchal de Lorges que Gui Aldonse de Duras, duc de Lorges: il existait à la fin du dix-septième siècle (V.

t. XII, p. 354.) Le commandant de l'expédition contre Lagny, appartenait à une autre famille, et s'appelait Jacques de Montgommery, comte de Lorges. (V. MONTGOMMERY.) A. B.—T.

LORGNA (ANTOINE - MARIE), mathématicien, né à Vérone, vers 1730, d'une famille noble, peut, dit Lalande, être regardé, comme un des bienfaiteurs de l'astronomie. Il s'appliqua, jeune, à l'étude des sciences exactes, et y fit des progrès remarquables : il entra dans le corps du génie, dont il devint colonel, et obtint ensuite la chaire de mathématiques de l'école militaire de Vérone, qu'il remplit de la manière la plus distinguée. Avec le secours de quelques amis, il fonda la société Italienne, pour l'encouragement des sciences, dont il fut le premier élu président, et légua, par son testament, 800 livres de rente pour soutenir cet utile établissement (1). Il remporta, en 1784, à l'académie des sciences de Paris, un prix sur la nature du salpêtre. Le chevalier Lorgna mourut à Vérone, le 28 juin 1796, laissant la réputation d'un des meilleurs géomètres de l'Italie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on citera : I. *Della graduatione de' termometri a mercurio et della rettificazione de' barometri semplici*, Vérone, 1765, in-4°. II. *Opuscula mathematica et physica*, ibid. 1770, in-4°. On y trouve, entre autres mémoires : *De locis planetarum in orbitis ellipticis*; et *De thermometri usu in definiendis productionibus et contractionibus*

(1) Cette société a publié le Recueil de ses travaux, sous ce titre : *Memorie di Matematica e Fisica della società Italiana*, Vérone et Modène, 1782, et années suivantes, in-4°. Cette collection était déjà de vingt volumes en 1811. L'éloge de Lorgna, par L. Palcani, se trouve tome VIII, p. 1.

pendulorum. III. *De casu irreductibili tertii gradus, et seriebus infinitis exercitatio analytica*, ibid. 1771, in-4°. IV. *Specimen de seriebus convergentibus*, 1775, in-fol. V. *Analyse des eaux martiales de Recoaro* (dans le Vicentin), Vienne, 1780, in-12 de 112 pages. VI. *Saggi di Statica e meccanica applicata alle arti*, Vérone, 1782, in-8°. VII. *Principj di geografia astronomico-geometrica*, ibid. 1789, in-8°. VIII. Un *Mémoire* en italien, couronné en 1770 par l'académie de Mantoue, sur les moyens de rendre l'air de cette ville plus salubre ; plusieurs *Dissertations* dans le Recueil de la société italienne, entre autres : *Sur l'origine du nitre et de l'alcali marin* (t. III, p. 39); — *Sur la manière d'adoucir l'eau de la mer* (ibid. p. 375 ; t. V, p. 8) : au moyen de trois ou quatre congelations artificielles, il parvint à rendre l'eau de la mer potable, et non pas d'autre lui-même pendant plusieurs jours ; — *Sur la projection des cartes marines*, tom. V (2) ; — *Sur les variations finies dans la trigonométrie* (tom. VII). On a publié un Recueil d'opuscules physiques et mathématiques de Lorgna, en italien et en latin, imprimés depuis 1765 jusqu'en 1770, in-4°. fig. W-s.

LORIA ou LAURIA (ROGER DE), le plus grand amiral qu'ait eu l'Italie ; naquit vers le milieu du XIII^e siècle ; il était originaire de la petite ville de Loria, dans la Basilicate, dont il était seigneur. On croit qu'il passa en Aragon avec Constance, fille de Manfred, lorsque cette princesse épousa, en 1262, Pierre II, héritier présomptif du royaume d'Aragon.

(2) On peut voir la théorie de la projection du chevalier Lorgna dans le *Bulletin de la Société philomatique de thier*, an VII (1799), pag. 37.

Attaché à la famille de Manfred , dans la cour duquel il avait été élevé, Roger ne voulut jamais reconnaître l'autorité de Charles d'Anjou ; et en 1282, il seconda de tous ses efforts Jean de Procida, pour faire révolter la Sicile. A cette époque, connue sous le nom de Vêpres siciliennes, il avait déjà quelque expérience dans la marine, et il fut chargé du commandement des vaisseaux siciliens. Quand Pierre II fut reconnu roi de Sicile, le 30 août 1282, il le nomma amiral de sa flotte, et voulut seulement que chaque vaisseau portât un nombre égal de Catalans et de Siciliens, pour exciter par leur rivalité la bravoure des deux nations. Avec cette flotte de soixante galères, Roger de Loria remporta, le 28 septembre 1282, dans le détroit de Messine, sa première victoire sur le roi Charles, et sur Henri de Murs, son amiral. Vingt-neuf galères furent prises au prince français ; quatre-vingts transports furent brûlés, et Charles fut obligé de renoncer pour cette année à ses projets contre la Sicile. L'année suivante, Charles d'Anjou envoya vingt galères provençales pour ravitailler le château de Malte, assiégé par les Siciliens : Roger de Loria les alla chercher devant cette île, avec dix-huit galères, et, après un combat obstiné, il prit dix des vaisseaux ennemis. En 1284, Charles prépara en Provence une flotte avec laquelle il fit voile vers Naples : Roger de Loria, qui en fut averti, trouva moyen d'engager son fils Charles-le-Boiteux, en vue même de Naples, dans un combat désavantageux, où ce jeune prince fut fait prisonnier avec dix galères. Le roi, son père, arrivant à Naples deux jours après, n'y trouva plus que les débris de la

flotte sur laquelle il avait compté pour la joindre avec la sienne. Roger profita de sa victoire pour soumettre aux Siciliens une grande partie de la Calabre et de la Basilicate. Le 15 juillet 1285, il se rendit encore maître de Tarente ; mais là, il reçut du roi Pierre II l'ordre de lui amener en hâte sa flotte sur les côtes de Catalogne, pour l'aider à se défendre contre l'armée française que Philippe le Hardi et Charles de Valois, conduisaient contre lui, et dont il était accablé. Le 26 septembre, Loria arriva devant Barcelone : il joignit 12 galères catalanes aux trente-six vaisseaux siciliens qu'il commandait ; et le 1^{er} octobre, il attaqua la flotte française, qui lui était fort supérieure en nombre : il en brûla la plus grande partie, prit le reste, força le roi de France à lever le siège de Girone, et recouvra la forteresse de Roses, que les Catalans avaient perdue. La mort des monarques rivaux, Charles d'Anjou, Philippe le Hardi et Pierre d'Aragon ralentit l'activité des Français, pour reconquérir la Sicile ; mais elle ne suspendit pas les exploits de Roger. Après avoir dévasté les côtes de Provence, et soumis la ville d'Agosta, qui s'était révoltée, il défit, le 23 juin 1287, devant Castellamare, une flotte napolitaine de quatre-vingt-sept galères, dont il prit quarante-quatre, avec cinq mille captifs. Il amassa d'immenses richesses par la rançon des chevaliers français et napolitains qui tombèrent entre ses mains. Dans les années suivantes, il répandit la terreur sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis l'Espagne jusqu'à la Grèce, où il pilla Malvoisie et conquît l'île de Scio. En 1295, Roger de Loria et Jean de Procida accompagnèrent à

Velletri l'infant Frédéric d'Aragon, qui venait dans l'état de Rome, pour avoir une conférence avec le pape Boniface VIII; mais ils le déterminèrent à repousser les offres insidieuses du pontife, et le ramenèrent en Sicile, où ils le firent reconnaître pour roi. Cependant le brave mais orgueilleux Loria, dans la campagne brillante de 1296, qu'il fit en Calabre avec Frédéric, se sentit souvent humilié d'avoir à obéir au jeune roi qu'il s'était donné, et qui était non moins brave et non moins impétueux que lui. Quelques parents de Loria, entre autres Pierre Ruffo, comte de Catanzaro, furent maltraités dans cette campagne par Frédéric; et l'amiral en conçut un ressentiment qui éclata d'une manière violente au siège de Cotrone: on parvint cependant encore à le réconcilier avec le roi; mais l'année suivante, don Jacques d'Aragon, frère aîné de Frédéric, vint à Rome, pour soumettre la Sicile à la maison d'Anjou. Il rappela tous les Catalans sous ses drapeaux, et il somma Frédéric de se retirer, invitant aussi Roger de Loria, qui l'avait suivi peu d'années auparavant, à se rendre auprès de lui. Dès-lors, Frédéric témoigna une défiance insultante à Loria; et celui-ci en fut tellement offensé, qu'il prit la résolution d'abandonner un monarque ingrat qui oubliait ses victoires. Roger se rendit à Rome auprès du roi Jacques, qui le reçut avec distinction, et lui donna le commandement de la flotte aragonaise. Dès que cette flotte fut équipée, Loria la conduisit sur les côtes de Sicile. Il s'empara de Patti et de Milazzo, et il mit le siège devant Syracuse. Cependant son neveu, Jean de Loria, étant tombé avec une division de vingt galères au mi-

lieu de la flotte sicilienne, fut fait prisonnier, et Frédéric lui fit trancher la tête: dès-lors, Roger de Loria ne respira plus que vengeance! Il rencontra, le 4 juillet 1299, la flotte sicilienne, au cap Orlando: il obtint la victoire après un combat désespéré; six mille prisonniers et vingt-deux galères demeurèrent en son pouvoir. L'année suivante, il remporta, sur les Siciliens, une victoire non moins brillante. Ces marins, qu'il avait si souvent conduits au combat, ne trouvaient plus leur ancienne valeur dès qu'ils le voyaient commander leurs ennemis. Enfin, la paix de 1302 mit un terme aux victoires et à la vengeance de Roger de Loria: ses biens confisqués lui furent restitués par un article du traité de paix; mais également ennemi de la maison d'Anjou et de Frédéric de Sicile, il ne voulut vivre ni à la cour de Naples, ni à celle de Palerme, et se retira dans le royaume d'Aragon, où il possédait plusieurs fiefs. Il mourut à Valence, le 17 janvier 1305. S. S-1.

LORIOT (PIERRE), jurisconsulte, né à Salins, vers le commencement du seizième siècle, fit ses études à l'université de Dole, et, après y avoir pris ses degrés, se rendit à Bourges, dont l'école de droit était alors très-florissante; il y obtint une chaire qu'il remplissait encore en 1550: mais il donna sa démission peu de temps après; et on apprend par une lettre de Gilbert Cousin, son compatriote, qu'il professait à Valence en 1561. Les magistrats de Besançon lui firent des offres honorables pour l'engager à accepter la chaire de droit qui venait d'être érigée en cette ville (1565); mais il les remercia; et son penchant pour la réforme l'ayant déterminé à se

retirer à Leipzig, il y mourut vers 1580, dans un âge avancé. On a de lui : I. *De gradibus affinitatis commentarius*, Lyon, Seb. Gryphe, 1542, in-fol. II. *De juris apicibus tractatus* VIII, ibid., 1545, in-fol. Etienne Stratius, disciple de Lorient, fut l'éditeur de cet ouvrage ; et il nous apprend, dans la préface, que son maître était alors occupé à ranger, dans un meilleur ordre, les différentes parties du corps de droit. III. *De juris arte tractatus* XX, ibid., 1545, in-fol. IV. *De regulis juris commentarius*, ibid., 1545, in-fol. V. *Ad secundam ff. veteris partem commentaria*, ibid., 1567, in-fol. Ces différents traités ont été réunis sous ce titre : *Opera juridica*, Lyon, 1557, in-fol. On cite encore de Lorient : *De Debitore et creditore*, Francfort, 1565 ; ce traité a été inséré dans un recueil, ibid., 1586, in-4°. — *Commentar. in usus feudorum*, Cologne, 1567, in-8°. W-s.

LORIENT (JULIEN), prêtre de l'Oratoire, né à Laval, entra dans cette congrégation en 1654, âgé de vingt-un ans. Après s'y être consacré pendant quarante ans à faire des missions dans les campagnes, il vint se fixer à Paris dans la maison de St.-Honoré, et y mourut le 19 février 1715. On a de lui : I. *Traduction des Psaumes selon la Vulgate avec de pieuses réflexions* (publiée par le père Quesnel), Paris, Osmont, 1700, 3 volumes in-12. II. *Sermons pour l'octave du St. Sacrement*, Paris, 1700, in-12. III. *Sermons sur les mystères de N. S.*, Paris, 1700, 2 vol. in-12. IV. *Sermons sur les mystères de la Vierge*, 1700. V. *Sermons des fêtes des Saints*, Paris, 1700, 2 vol. in-12. VI. *Sermons pour tous les Dimanches de l'année*, Paris, 1701, 2

tom. en 3 volumes in-12. VII. *Sermons sur les Epîtres des Dimanches*, 1713, 2 vol. in-12. Tous ces sermons se distinguent par l'exactitude de la morale, et par la solidité des preuves. VIII. *Sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne*, à l'usage des missions, 1695, 7 vol. in-12. Ce sont les sermons du P. Lejeune, qu'il avait pris pour son modèle dans les missions, mis en meilleur français. Il s'en est fait un grand nombre d'éditions. IX. *Vitæ sanctorum veteris Testamenti piis cogitationibus expl. illustratæ, complectentes historiam Judicum, Regum, Tobie, Machabæorum et sanctorum mulierum*, Paris, 1704, 2 vol. in-8°. X. *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise touchant les bénéfices et les bénéficiers, extraite de la Discipline du P. Thomassin*, Paris, 1702, in-4°. Dans cet extrait, l'auteur ne s'est attaché qu'à la morale. XI. *Abrégé en français des Annales ecclésiastiques de France du P. Lecoigneux*. Ce dernier ouvrage qui n'a pas vu le jour, se conservait en manuscrit dans la bibliothèque de St.-Honoré. T—D.

LORIENT (ANTOINE - JOSEPH), mécanicien, né en 1716, au moulin de Bannans, bailliage de Pontarlier, s'est fait une réputation étendue par ses ingénieuses découvertes, et par les utiles procédés dont il a enrichi les arts. Il venait de terminer son apprentissage, lorsqu'il s'occupait des moyens d'affranchir la France du tribut annuel qu'elle payait à l'étranger pour les fers-blancs : il parvint à en fabriquer d'une qualité supérieure à ceux d'Allemagne ; mais le privilège de cette fabrication ayant été accordé à une compagnie, il discontinua ses essais. Ne trouvant point d'encouragement

dans sa province, il vint à Paris, où il entra comme simple ouvrier dans une manufacture. Consacrant ses loisirs et ses économies à faire des expériences, il parvint à imiter le caillou d'Egypte et ensuite les émaux, d'une manière surprenante : il imagina un métier à rubans, d'une construction si simple, que tous ceux qui le virent en furent surpris ; mais la corporation des rubaniers de Lyon obtint un arrêt du conseil qui lui défendit de l'établir. Il présenta, en 1753, à l'académie des sciences une machine, au moyen de laquelle un enfant pouvait déplacer un poids de plusieurs milliers. La même année, il fit part à l'académie de peinture, d'un procédé pour fixer le pastel, et s'occupa ensuite, sur l'invitation du comte de Caylus, des moyens de perfectionner l'étamage des glaces. Envoyé en Bretagne, il y fit construire différentes machines pour le service de la marine et l'exploitation des mines de Pompéan. Il présenta, en 1761, à l'académie, le modèle d'une machine à battre les grains, qui, mise en mouvement par une seule personne, pouvait remplacer douze hommes : il trouva également des moyens d'économiser le temps et la main-d'œuvre pour le râpage des tabacs dans les manufactures royales, l'arrosement des prairies, etc. Enfin, en 1767, il exécuta, dans le palais de Trianon, une table mécanique, qui montrait toute servie et redescendait à un signal. Mais de toutes ses découvertes la plus utile fut celle du mortier, appelé de son nom le *mortier-Loriot*, qui est impénétrable à l'eau et acquiert par le temps une dureté égale à celle de la pierre. La propriété de cette découverte lui fut contestée par D'Etienne (Voy. les *Memoires secrets*, t. XXI, p. 92). Morand, archi-

tecte de Lyon, lui disputa aussi l'invention d'une machine hydraulique, mue par l'eau même qu'elle élevait à la hauteur désirée. Il avait un cabinet composé uniquement des machines de son invention, et dont Patte a donné une description dans le *Mercur* de février 1778. Louis XV lui accorda sur sa cassette une pension de mille francs. Il mourut à Paris le 9 décembre 1782. On a sous son nom quelques brochures ; mais il n'est pas certain que ce soit lui qui les ait rédigées : I. *Mémoire sur une découverte dans l'art de bâtir*, Paris, 1774, in-12. II. *Instructions sur la nouvelle Méthode de préparer le mortier*, ibid., 1775, in-8°. III. *L'art de fixer la peinture au pastel, sans en altérer l'éclat ni la fraîcheur*, ibid. 1780, in-4°. W—s.

LORITI (HENRI). V. GLAREANUS.

LORME (DE). Voy. DELORME.

LORRAIN (PIERRE LE). Voyez VALLEMONT.

LORRAIN (CLAUDE GELEE dit LE), peintre de paysages, naquit en 1600, au château de Chamagne, en Lorraine. La plupart des biographes rapportent que ses parents, dénués de fortune, l'envoyèrent d'abord à l'école, mais que, comme il ne voulait rien apprendre, on le mit en apprentissage chez un pâtissier. Des circonstances encore moins vraisemblables sont jointes à ces détails ; mais il nous paraît plus convenable de suivre la version de Joseph Gélée, neveu de ce grand artiste, qui a donné à l'historien Baldinucci, des détails tout différents. Selon lui, Claude le Lorrain était le troisième de cinq enfants. A douze ans, il perdit ses parents, et se rendit à Frimbourg, où l'un de ses frères cultivait avec succès la gravure en bois. C'est là qu'il prit les premières notions du

dessin , en gravant des arabesques et des ornements. Un de ses parents , qui faisait le commerce de dentelles , l'engagea à le suivre à Rome. Arrivé dans cette ville , et sans autre ressource qu'une petite rente qu'il recevait de son pays , il se mit à étudier avec ardeur ; mais la guerre qui se déclara ne lui permit plus de rien recevoir de sa famille. Il résolut alors de se rendre à Naples , pour y étudier l'architecture et la perspective , sous Godefroi , bon peintre de paysages : il resta deux ans avec lui ; mais ayant appris la réputation dont Auguste Tassi jouissait à Rome , il retourna dans cette ville , où les connaissances qu'il avait acquises le firent accueillir par ce nouveau maître , qui le prit en amitié , le perfectionna dans son art , et le chargea de tout le détail de sa maison. Ils demeurèrent ensemble jusqu'en 1625 , que Claude revint dans sa patrie , où Charles Dervent , peintre du duc de Lorraine , se servit de lui , pendant un an , pour peindre l'architecture de l'église des Carmelites , à Nanci. Une chute que fit du haut de l'échafaud un doreur qui travaillait avec eux , le dégoûta de cette manière de travailler. Il repartit pour Rome , où il ouvrit une école. Le cardinal Bentivoglio , pour lequel il avait fait quatre tableaux admirables , le présenta au pape Urbain VIII , qui lui accorda sa protection. Les tableaux du Lorrain étaient tellement recherchés , que plusieurs artistes peu délicats firent passer leurs ouvrages pour les siens. Il eut connaissance de cette fraude , et fit un livre où il dessina dans les moindres détails les tableaux qu'il avait peints , en y joignant le nom de l'acquéreur , et le prix qu'il en avait reçu. Ce livre précieux est resté entre les mains de ses héritiers ; et

c'est là que Baldinucci a eu occasion de le voir et de l'admirer. Doué d'une patience qui allait jusqu'à l'opiniâtreté , le Lorrain étudiait tous les phénomènes de la nature , avec l'attention la plus scrupuleuse ; et c'est ainsi que , malgré la vérité qui éclate dans tous ses ouvrages , il a pu se dispenser de peindre d'après nature. Il passait des journées entières dans la campagne , observant toutes les variations de l'atmosphère aux différentes heures du jour ; les accidents de la lumière et des ombres dans les temps sereins ou nébuleux ; les effets des orages ; ceux des diverses saisons. Tous ces phénomènes se gravaient profondément dans sa mémoire ; et il savait au besoin les reproduire sur la toile avec cette vérité , cette force et cet éclat qui n'ont point encore été égalés. C'est ainsi que , même en composant les sites de ses paysages , il sut joindre à l'idéal cette exactitude de détails qui rappelle toujours la nature , et qui n'en est point l'imitation servile. Comme ceux des paysagistes , même les plus habiles , ses tableaux ne sont point resserrés dans l'espace de la toile ; ses lointains sont dégradés avec tant d'adresse , que l'œil croit toujours découvrir au-delà de ce que l'artiste a peint. On distingue les différentes espèces d'arbres. Les effets de la lumière , à travers le feuillage , sur les eaux d'un lac , d'une rivière , d'un ruisseau , de la vaste mer , au milieu des prairies et des moissons , parmi les rochers , sur le sommet des collines ou des montagnes lointaines , sont reproduits avec un charme et une vérité qui frappent les plus ignorants , et qui font l'étonnement et l'admiration des maîtres. Ses ciels rappellent en général le climat de Rome , dont l'horizon est presque toujours vapoureux et rou-

geâtre. Sa couleur est fraîche, ses sites variés, et le feuillé de ses arbres semble agité par le vent. Il travaillait d'ailleurs avec beaucoup de difficulté, et passait souvent plusieurs jours à refaire le même ouvrage jusqu'à ce qu'il en fût satisfait. Toutes ses connaissances se bornèrent à son art : il était, sur tout le reste, d'une ignorance profonde, n'ayant rien lu, et sachant à peine écrire son nom. Les figures de ses tableaux sont mal dessinées, et sans esprit ; aussi les a-t-il fait exécuter le plus souvent par ses élèves. Il s'est exercé dans la gravure à l'eau-forte ; et il a exécuté une suite de 28 paysages médiocres, mais que les amateurs recherchent à cause de la célébrité de l'auteur. Les graveurs qui se sont le plus exercés d'après le Lorrain, sont Vivarès, Basan, Godelfroi, Wood, et surtout Woollett. Le Musée du Louvre possède de lui : I. *Le Sacre de David*. II. *Le débarquement de Cléopâtre*. III. *Une Marine : des vaisseaux richement chargés entrent dans un port bordé de riches édifices ; à gauche sur le devant on fait les apprêts d'un sacrifice*. IV. *Une Marine : sur le premier plan sont des guerriers en costume antique*. V. *La Fête villageoise*. VI. *Vue d'un port de mer au soleil couchant*. VII. *Une Marine, effet de soleil* ; tableau oval. VIII. *Paysage que traverse un ruisseau, dans lequel un pâtre abreuve son troupeau*. IX. *Vue du Campo Vaccino, à Rome*. X. *Marine couverte de vaisseaux*. Les six premiers de ces tableaux sont peut-être ce que le pinceau de Claude Lorrain a produit de plus riche pour la composition, de plus vrai et de plus brillant pour le coloris ; ils ne le cèdent en rien à ceux qu'il peignit dans les pa-

lais Altieri et Colonne à Rome, et qui passent pour ce qu'il a exécuté de plus parfait. Le caractère de ce peintre était plein de douceur et de bonté. Parmi ses élèves, il avait distingué Jean Dominico, auquel il fit apprendre à jouer de plusieurs instruments, et qu'il traita comme son propre fils. Des envieux firent alors courir le bruit qu'il lui faisait peindre ses tableaux. Ce bruit parvint aux oreilles de Dominico, dont il flatta la vanité. Oubliant les bienfaits de son maître, il fut le premier à propager ce mensonge, et poussa l'impudence jusqu'à réclamer le prix des ouvrages qu'il prétendait avoir exécutés. Le Lorrain, instruit de cette conduite, le fait venir, le mène à la banque du Saint-Esprit, où il avait déposé toute sa fortune, et, sans lui adresser le moindre reproche, lui fait compter toute la somme à laquelle il avait évalué ses travaux. Dominico mourut quelque temps après ; et, depuis ce temps, Claude ne voulut plus former d'élève. Ce grand artiste mourut à Rome, le 21 novembre 1682. Il fut enterré dans l'église de la Trinité-du-Mont ; et ses neveux firent mettre sur sa tombe une inscription que l'on peut voir dans Baldinucci. P—s.

LORRAINE (RENÉ II, duc de) naquit en 1451, de Ferri II, comte de Vaudemont, et d'Yolande d'Anjou fille du roi René, qui avait épousé Isabelle, fille aînée et héritière du duc Charles II. La postérité masculine d'Isabelle s'étant éteinte en la personne du duc Nicolas, son petit-fils, Yolande fut appelée à la succession ; mais cette princesse, préférant une vie tranquille à la gloire de régner, convoqua une assemblée des états, où, par acte du 2 août 1473,

elle fit cession de ses droits à René, son fils. C'est ainsi que la Lorraine rentra dans la maison de ce nom, après être restée quarante-trois ans dans celle d'Anjou. Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, n'eut pas plutôt appris la mort du duc Nicolas, qu'il résolut de s'emparer de la Lorraine; et quoique Louis XI eût envoyé des troupes en Champagne pour veiller sur les démarches de ce prince, Charles parvint à se saisir de la personne de René, qui était à Joinville. Le roi de France fit arrêter, par représailles, un parent de l'empereur, qui se trouvait à Paris. Le duc de Bourgogne, ayant des ménagements à garder avec le chef de l'Empire, relâcha son prisonnier, et ne songea plus qu'à tromper René, auquel il fit signer un traité captieux. Les sollicitations de Louis XI, et sans doute aussi le ressentiment, portèrent le jeune duc de Lorraine à renoncer à cet engagement. René fit déclarer la guerre à Charles, qui, s'arrangeant alors avec le roi de France, lui livra le comté de Saint-Pol, et parut devant Nancy, où il entra en vainqueur le 30 novembre 1475. Cependant René s'était retiré vers Louis XI pour lui demander des secours; il le suivit jusqu'à Lyon, où plusieurs commerçants, touchés de son malheur, prirent ses couleurs et lui servirent de gardes. Le monarque français n'osant épouser ouvertement sa querelle, se contenta de lui donner une somme assez considérable, comme arrérage d'une pension qu'il lui avait promise; et il le fit escorter par 400 lances, jusqu'aux frontières d'Alsace, que René gagna, en faisant un long détour, et en traversant une partie de ses propres états. Lorsqu'il fut arrivé à Stras-

bourg, presque toute la noblesse de Lorraine vint l'y joindre; et les Suisses lui envoyèrent des députés, pour l'inviter à se réunir à eux contre le duc de Bourgogne, qui les menaçait. Il vint en effet, et se couvrit de gloire à la bataille de Morat (22 juin 1476), où Charles fut complètement défait (1). Les Suisses abandonnèrent à René, pour sa part du butin, une grande partie de l'artillerie prise sur le duc de Bourgogne, et la tente de ce prince, qui renfermait de grandes richesses. Un congrès de la confédération helvétique s'étant tenu ensuite à Fribourg (juillet 1476), René s'y rendit pour demander qu'on le rétablît dans ses états, avant de faire la paix avec l'ennemi commun: on lui permit seulement de lever en Suisse autant de volontaires qu'il voudrait. Il réunit d'abord environ 6000 hommes, à la tête desquels il rentra en Lorraine, prit Epinal, et vint assiéger sa capitale, dont il s'empara promptement. Charles, que sa défaite à Morat avait jeté dans une sorte d'engourdissement, en sortit tout-à-coup à la nouvelle du siège de Nancy; et il se mit en marche pour le faire lever. Il apprit en chemin que la place avait capitulé; et cependant il continua d'aller en avant. René, à qui le nombre de ses troupes ne permettait pas de risquer une bataille, laissa une garnison dans Nancy, et courut faire de nouvelles levées en Suisse. Le duc de Bourgogne investit de nouveau la place, et chargea de la conduite du siège un *condottiere* napolitain,

(1) Diverses histoires de Lorraine, et même l'*Art de vérifier les dates*, prétendent que René il commandait les Suisses à la journée de Morat; mais tous les historiens de cette nation s'accordent à dire qu'il ne s'y trouva que comme auxiliaire.

nommé Campo - Basso , qui avait été banni de son pays , pour avoir épousé la cause de la maison d'Anjou : c'était un traître , qui entretenait des intelligences avec René , et qui prit des mesures pour tirer le siège en longueur. Il fit part de son dessein au maître-d'hôtel du duc de Lorraine (Chiffon du Baschier), qui , en conséquence , résolut de se jeter dans la place avec une troupe de gentilshommes. Quelques-uns de ceux-ci parvinrent à y entrer ; mais Chiffon fut arrêté , et le duc de Bourgogne le fit pendre : des représailles furent ordonnées contre tous les Bourguignons qui tomberaient entre les mains des Lorrains ; et il y en eut plus de cent de sacrifiés aux mânes de Chiffon. Cependant René , au moyen de l'argent que Louis XI lui fournit en secret , et des sommes qu'il se procura par des emprunts , parvint à lever un corps de 12,000 Suisses , qu'il réunit à 4000 Lorrains et autant d'Allemands ; et , sans perdre de temps , il entra en Lorraine. Dès qu'il fut arrivé à Saint-Nicolas , Campo-Basso , qui avait déserté avec 400 lances le camp du duc de Bourgogne , vint demander à René son consentement pour s'emparer du pont de Bouxières , et pour couper la retraite aux ennemis du côté de Metz , dont l'évêque leur était dévoué : René y consentit. Comines rapporte que ce furent les Allemands qui firent dire à Campo-Basso de se retirer , parce qu'ils ne voulaient point de traîtres avec eux (1). Le dimanche , 5 jan-

vier 1477 , René , après avoir fait dire la messe de grand matin , à la tête de son armée forte de vingt mille hommes , marcha contre le duc de Bourgogne. Selon l'auteur que nous venons de citer , l'armée de Charles ne s'élevait pas à plus de quatre mille hommes , dont douze cents seulement étaient en état de combattre. Ce prince fut tué dans la bataille. (V. CHARLES LE TÊMÉRAIRE , VIII , 135.) René entra dans Nanci , le jour même de sa victoire ; et on le fit passer sous une sorte d'arc de triomphe , élevé à la hâte , et composé des ossements des chevaux et des animaux immondes , dont les habitants avaient été réduits à faire leur nourriture. L'attendrissement que cette vue fit éprouver à un souverain adoré , dédommagea ses sujets de tous les maux qu'ils avaient soufferts. Les historiens lorrains font monter à huit mille le nombre des ennemis tués dans ce combat , ce qui est sans doute exagéré ; mais il est certain qu'il y en eut près de quatre mille d'inhumés dans un lieu qui reçut le nom de *Cimetière des Bourguignons*. René y fit élever une chapelle , qui fut consacrée à la Vierge , sous le nom de *Notre-Dame-de-Bon-Secours* , parce que c'était par ce point qu'il était venu au secours de sa capitale. C'est dans cette chapelle , qu'est la sépulture du roi Stanislas. Le corps de Charles ne fut retrouvé qu'au bout de deux jours. René , vêtu de deuil , et portant à la manière des anciens peux , une longue barbe de fil d'or , alla lui donner

(1) On attribue la désertion de Campo-Basso à un soufflet qu'il aurait reçu du duc de Bourgogne , soit pour avoir voulu le détourner de faire la guerre au duc de Lorraine , soit pour lui avoir demandé avec trop d'importunité la grâce de Chiffon , dont au contraire on l'accuse aussi d'avoir précipité la mort pour l'empêcher de révéler à Charles ce qui s'était

passé. Il importe très-peu d'éclaircir ce point ; et peut-être ne pourrait-on y parvenir. Mais il est certain que le roi René avait , dès 1472 , conféré à son *cher et féal conseiller et chambellan*, Nicolas de Montfort , comte de Campo-Basso , les ville , château , terre et seigneurie de Commerci.

l'eau bénite. Lui prenant la main, il lui dit, dans le style naïf du temps : « Biau cousin, vos ames ait Dieu ; » vous nous avez fait moult maux et » douleurs. » Le corps fut porté en grande pompe, à la sépulture, par les seigneurs bourguignons faits prisonniers ; et une croix, ayant une inscription analogue, fut élevée à l'endroit où Charles avait péri : (les Vandales révolutionnaires ont détruit ce monument à la fin du dix-huitième siècle). Peu de temps après ce triomphe, Louis XI et René II renouvelèrent leur ancienne alliance ; ce qui n'empêcha pas le premier de se faire céder, en 1479, le Barrois, *pour six ans*, par le vieux roi René, qui, au préalable, fit une protestation. Le roi de France ne fut pas plutôt en possession de ce duché, qu'il fit demander à Yolande et à son fils, la moitié de la Lorraine, au nom de Marguerite d'Anjou ; et la jouissance de l'autre moitié, comme créancier de diverses sommes qu'il avait avancées aux deux prédécesseurs de René II : on n'accéda point à cette double demande. Le vieux roi René survécut peu de temps à la signature de l'acte par lequel Louis XI lui avait arraché le duché de Bar ; mais comme il n'en avait fait la cession que pour six ans, il disposa de cet état en faveur d'Yolande, sa fille aînée, et laissa la Provence à Charles d'Anjou, comte du Maine, son neveu. La victoire de René II ayant rendu son nom célèbre en Europe, les Vénitiens jetèrent les yeux sur lui pour le commandement de leurs troupes ; et il se rendit en 1480 à Venise, où il conclut un traité d'alliance avec la république, fut inscrit sur le livre-d'or, et reçut le bâton de capitaine-général, avec

56,000 ducats d'appointements. Le motif principal de René, en formant cette alliance, était de se procurer un appui, lorsqu'il aurait à faire valoir ses prétentions à la succession de la maison d'Anjou ; ce qui ne tarda pas d'arriver, le comte du Maine étant mort en 1481, après avoir institué Louis XI son héritier universel. A cette nouvelle, le duc de Lorraine, qui était encore en Italie, entra dans la Provence pour s'en emparer ; mais on avait pourvu à sa défense, et René rentra dans ses états. Cependant la guerre éclata entre la république de Venise et le duc de Ferrare, Hercule d'Este (1482). Comme il aurait fallu trop de temps pour rappeler le duc de Lorraine, on lui substitua d'abord deux lieutenants-généraux ; mais le sénat le manda l'année suivante, et il passa en Italie avec quatre cents chevaux et mille hommes. Il faisait le siège de Ferrare, lorsqu'il apprit la mort de Louis XI. Cet événement pouvant influer sur ses propres affaires, il retourna en France, d'accord avec le sénat de Venise. Selon les historiens lorrains, la régente, madame de Beaujeu, voulant s'en faire un appui, lui avait écrit pour l'inviter à se rendre près d'elle ; et en même temps elle lui avait fait de grandes promesses. Quoi qu'il en soit, il réclama près des états de Tours la succession de la maison d'Anjou, sans obtenir une résolution définitive. Mais madame de Beaujeu lui restitua le duché de Bar, lui donna une pension de 36,000 livres, avec une compagnie de cent lances, et lui fit expédier une cession de toutes les sommes et de tous les droits que Louis XI réclamait sur la Lorraine. Quant à la Provence, on nomma,

des commissaires des deux côtés. Madame de Beaujeu, dans le dessein d'attacher de plus en plus René à ses intérêts, lui fit épouser, en 1485, la fille d'Adolphe de Gueldre et de Catherine de Bourbon, sœur du sire de Beaujeu. La même année, la haute noblesse de Naples, voulant se soustraire à la tyrannie de la maison d'Aragon, résolut d'appeler à la couronne le duc de Lorraine, qui, pour venir à bout d'une si grande entreprise, demanda des secours à la France : on lui donna quelque argent, et on lui permit d'emmener sa compagnie d'ordonnance, ainsi que tous les volontaires français qui auraient le désir de s'associer à sa fortune; mais à peine avait-il fait ses dispositions pour partir, qu'il apprit que ceux qui l'avaient appelé, étaient prisonniers ou en fuite (1). Le duc d'Orléans, depuis Louis XII, s'étant retiré en Bretagne, par suite de sa mésintelligence avec madame de Beaujeu, cette princesse fit marcher une armée, à la tête de laquelle était Charles VIII. Le duc de Lorraine accompagna le roi; et il se trouvait à la bataille de Saint-Aubin, où le duc d'Orléans fut fait prisonnier. René fut ensuite chargé, conjointement avec le maréchal de Gié et le seigneur de Graville, de réduire le connétable de Bourbon, qui avait embrassé la cause du duc d'Orléans. Le connétable, n'ayant plus aucun motif pour continuer la guerre, se soumit; et ceux qui avaient été chargés de le combattre, devinrent médiateurs. Cependant le duc de Lorraine ayant demandé vainement la restitution de la Provence,

quitta la France, et se retira dans ses états, après avoir laissé une protestation entre les mains des notaires de Châlons-sur-Marne : en même temps, il prit les titres de roi de Jérusalem et de Sicile, et écartela ses armes d'Anjou et de Provence. De retour en Lorraine, il eut à soutenir une guerre que la ville de Metz lui fit, probablement à l'instigation de Charles VIII. Durant cette guerre, un officier demandant un jour au duc, s'il fallait brûler un village dont on venait de se rendre maître, René lui fit cette belle réponse : « Capitaine, quand maux voudras » faire, enquerre conseil de moi, » et pas n'en feras. » La paix fut promptement conclue, sans qu'il y eût eu aucun avantage marqué de part ni d'autre. René soutint ensuite contre Robert de la Marck, seigneur de Sedan, une courte guerre, dont on ne connaît pas le motif. Dans une diète tenue à Worms en 1496, il fit hommage, entre les mains de Maximilien I^{er}, pour quelques fiefs qui relevaient de l'Empire. Maximilien tenta vainement de l'engager, par de grandes promesses, à prendre parti contre la France. En 1498, René fut invité au sacre de Louis XII. Comme il crut voir de la froideur, il se retira de la cour, sans prendre congé : le roi le fit prier de revenir, et eut avec lui une entrevue à Vincennes. On convint de nommer de part et d'autre des commissaires afin de décider la contestation au sujet du comté de Provence; ce qui n'aboutit à rien. Les dernières années du règne de René ne paraissent pas avoir été signalées par de grands événements : ce prince mourut d'apoplexie, au château de Fains près de Bar, le 10 décembre 1508, après avoir fait un testament pour assurer

(1) Selon Giannone (Hist. civ. du royaume de Naples), ce fut Innocent VIII qui suggéra aux seigneurs napolitains l'idée d'appeler René II.

l'indivisibilité de ses états, et la succession masculine dans sa maison. René II fut un des souverains les plus recommandables de son temps : il joignait le courage à la prudence, avait un grand sens, s'exprimait facilement, était lettré, libéral et magnifique, quoique modeste dans ses vêtements. Il avait épousé en premières nocces, Jeanne d'Harcourt, dont il se sépara pour cause de stérilité. Il eut, de Philippe de Gueldre, douze enfants, dont le troisième, nommé Antoine (devenu l'aîné par la mort des deux premiers), fut son successeur; le 7^e. (devenu le 5^e.) fut Claude, duc de Guise, tige des princes lorrains (V. GUISE, XIX, 186). Douze ans après la mort de René, Philippe de Gueldre prit le voile dans la maison Sainte-Claire, de Pont-à-Mousson, où elle mourut en 1547. H—RY.

LORRAINE (HENRI, surnommé *le Bon*, duc DE), naquit à Nanci, en 1563, du mariage de Charles III (V. CHARLES, tome VIII, p. 145) avec Claude de France, fille du roi Henri II. Il fit ses premières armes contre les protestants. Etant veuf, en 1604, de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, il épousa en secondes nocces Marguerite de Gonzague, fille de Vincent I^{er}., duc de Mantoue, et succéda, en 1608, au grand duc Charles, son père. L'année suivante il donna son édit sur la *prohibition des appelz et duelz*, qui avaient déjà été défendus par ordonnances de Charles III, en 1586 et 1603. Cet édit, et la plupart des actes émanés de Henri, duc de Lorraine, portent l'empreinte d'une autorité paternelle. Il fut bon, humain, généreux jusqu'à l'excès; ce dont il s'excusait, en disant : « C'est le péché originel » de notre maison. » Il aima ses

sujets, et les rendit heureux; cependant, il n'eut pas toutes les qualités du grand-duc, son père. Ce fut lui qui fit bâtir l'ancien château de Lunéville. Il mourut à Nanci, le 31 juillet 1624. L—P—E.

LORRAINE (CHARLES IV, duc DE), né le 5 avril 1604, de François, comte de Vaudemont, et de Christine de Salm, succéda, en 1624, au duc Henri, dit *le Bon*, son oncle, dont il avait épousé Nicole, la fille aînée. Conformément à leur contrat de mariage, l'autorité souveraine fut exercée d'abord sous le nom des deux époux; mais au bout d'une année, le comte de Vaudemont prétendit que la couronne lui appartenait, d'après le testament de René II, son trisaïeul. Son fils, d'accord avec lui, lui remit l'autorité, dans une assemblée des états. François ne perdit point de temps à en user; et dans un règne de quatre jours, il fit battre monnaie, anoblit un grand nombre de personnes, fit expédier des lettres de grâce à des criminels, et surtout assura sur les coffres de l'état, le paiement de ses dettes (1). Dès qu'il eut affermi l'autorité du testament de René II, il se démit, entre les mains de Charles; et celui-ci, dès ce moment, resta seul souverain. Le duc Henri avait mis sa gloire à vivre dans une paix profonde avec la France; mais pour le malheur de la Lorraine, et pour le sien, son successeur suivit un système opposé. La duchesse de Chevreuse, ennemie déclarée du cardinal de Richelieu, s'étant retirée à Nanci, le duc, pour complaire à cette dame dont il était épris, contracta en 1627, avec l'Angleterre, un engagement qui, bien

(1) Il fit frapper des médailles qui avaient pour légende : *Bene numerat qui nihil debet.*

qu'il n'ait pas eu d'effet, irrita la cour de France. L'année suivante, des commissaires envoyés à Metz, pour y faire la recherche des droits du roi sur la Lorraine, firent afficher, jusque dans Nanci, des ordonnances de réunion. Charles en conçut le plus vif ressentiment; et dès lors il devint l'ennemi irréconciliable de la France. Le premier sujet de mécontentement qu'il donna à cette puissance, fut de recevoir à sa cour le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et même de lui donner la main de la princesse Marguerite, sa sœur, que le prince français épousa en secret. Toutefois, gardant encore des ménagements, il en instruisit le monarque français; mais ayant fait des armements en 1631, il finit par se déclarer ouvertement, en conduisant ses troupes à l'empereur Ferdinand II, dont l'armée venait d'être battue à Leipzig par Gustave-Adolphe. Arrivé en Franconie, il enleva quelques postes aux ennemis, et mit ses troupes en quartiers d'hiver, où elles périrent presque toutes de maladie et de misère. Cependant Louis XIII s'étant emparé de Vic et de Moyenvic, Charles vint le trouver, et signa, le 6 janvier 1631, un traité, par lequel il renonça à toute alliance avec les ennemis de la France, et promit de remettre, pour trois ans, la place de Marsal. Par un article secret, il s'obligea aussi à ne donner aucun asile au duc d'Orléans; ce qui ne l'empêcha pas de prendre avec ce prince de nouveaux engagements, et de lever des troupes, sous prétexte de se défendre contre le roi de Suède, qui l'avait menacé de porter la guerre en Lorraine. Louis XIII prévint les dessein du duc, en s'emparant de Pont-à-Mousson, de Saint-Mihiel, et de Bar. Charles se voyant en danger de

perdre ses états, conclut, le 28 juin 1632, le traité de Liverdun, contenant, entre autres conditions, la remise au roi, de Stenay et de Jarmetz, pour quatre ans, et la cession de la forteresse de Clermont (en Argonne). Ce traité était à peine signé que Charles en conclut un autre avec l'empereur. Louis XIII instruit de cette violation, ainsi que du mariage de Gaston, réunit le duché de Bar à sa couronne, entra en Lorraine, prit plusieurs places, et vint mettre le siège devant Nanci. Charles, qui n'avait point pourvu à la défense de sa capitale, alla, d'accord avec le cardinal de Richelieu, trouver le roi, dans son camp. Louis lui fit un accueil favorable, mais le retint sous différents prétextes. Le duc resta prisonnier pendant quatre jours, jusqu'à ce qu'il eût fait remettre sa capitale aux troupes françaises, et qu'il eût licencié son armée. Les habitants de Nanci se renfermèrent dans leurs maisons, lorsque Louis XIII y fit son entrée : mais leur souverain y étant venu le lendemain, ils le saluèrent des plus vives acclamations, en présence du monarque français, qui parcourut la ville avec lui. Réduit à la dernière extrémité, Charles fut obligé de promettre au roi de France, pour quatre ans, la possession de Nanci, et de consentir à la dissolution du mariage de sa sœur avec Gaston d'Orléans. Bientôt après, il sortit de ses états, dont il avait fait une cession simulée à son frère, qui était évêque de Toul, et décoré de la pourpre romaine, sans être engagé dans les ordres. La duchesse Nicole n'avait pas d'enfants; mais sa sœur cadette, la princesse Claude, n'était point encore mariée. Pour l'empêcher de porter ses droits dans une maison étrangère, le duc Fran-

çois, ainsi que le nomment les historiens lorrains, lui demanda sa main, qu'elle lui accorda. Comme elle était sa cousine germaine, il fallait une dispense. Après avoir consulté quelques théologiens, François se la donna lui-même en sa qualité d'évêque diocésain, et vu la nécessité du cas (1). Le maréchal de la Force, sachant que ce mariage contrariait les vues du cardinal de Richelieu, fit venir les deux époux à Nanci, où il les retint prisonniers; mais ils s'évadèrent à la faveur d'un déguisement, et se rendirent à Besançon, où Charles IV les avait devancés. Louis XIII, s'étant emparé de presque toute la Lorraine, invita Nicole à se rendre à Paris. La duchesse, qui craignait qu'on ne l'engageât dans quelque démarche contraire aux intérêts de sa maison, fit, avant de partir, une protestation juridique. Arrivée à Paris, elle fut l'objet d'un intérêt très-vif; et l'on fut touché de voir vêtue de laine, comme pour se conformer à sa triste position, une princesse que son père avait laissée héritière de deux belles souverainetés. Pendant ce temps, le maréchal de la Force prenait la Mothe en Barrois, la plus forte place de la Lorraine; toutes les forteresses et châteaux de cette province furent rasés; enfin, l'on fit une espèce de désert d'une des contrées les plus peuplées de l'Europe. Charles IV,

de plus en plus ennemi de la France, se rendit à l'armée impériale, et se trouva, le 6 septembre 1634, à la journée de Nortlingen, où les Suédois furent battus. Il eut en grande partie l'honneur de cette victoire, et tailla ensuite en pièces un corps de sept mille hommes de la même nation, qui étaient commandés par le rhingrave Othon-Louis. En 1635, il pénétra dans la Lorraine, et rejeta les Français dans le pays Messin. Plusieurs villes secouèrent alors le joug; et Louis XIII, alarmé, vint mettre le siège devant St.-Mihiel, dont il s'empara, et qu'il fit démanteler: le gouverneur fut conduit à la Bastille, pour avoir trop prolongé la défense, et la garnison fut envoyée aux galères. Charles opéra sa jonction avec Galas, général de l'empereur, qui était entré en Lorraine à la tête d'une armée formidable. Les Français et les Suédois, trop faibles alors pour résister, se bornèrent à couper les vivres aux ennemis, qu'ils forcèrent à évacuer le pays. Le duc de Lorraine se signala ensuite par une belle retraite qu'il fit sur Thann (1638), devant le duc de Weimar. En 1640, il passa en Flandre, et joignit ses troupes à l'armée espagnole. L'année suivante, ayant été sollicité de traiter avec la France, il se rendit à Paris. Il n'y fut pas long-temps sans reconnaître le mauvais pas où on l'avait engagé; mais ne pouvant reculer, il signa, le 2 avril 1641, à St.-Germain, un traité plus funeste encore que ceux qu'il avait déjà souscrits. Ce traité portait en substance, que ce prince ferait hommage pour le duché de Bar; que la France conserverait Clermont, Stenay, Jametz et Dun; que Marsal serait démantelé; que Nanci demeurerait entre les

(1) Le duc François chargea Hennequin, un de ses conseillers, de reporter au pape le chapeau de cardinal et de solliciter une nouvelle dispense pour son mariage; cette dispense fut accordée sans peine. Hennequin, étant à Rome, apprit que l'ambassadeur de France pressait le pape de déclarer la maison de Lorraine inhabile à posséder le cardinalat, parce que François, au mépris de cette dignité, avait épousé sa cousine, sans dispense et sans avoir renvoyé son chapeau. S. S. n'eut aucun égard à cette demande. Il est digne de remarque que c'est de cette union qu'est sorti la maison de Lorraine-Autriche, aujourd'hui regnante.

main du roi, jusqu'à la paix générale; que le duc n'aurait d'amis et d'ennemis que ceux de la France; enfin, que ses états seraient à jamais réunis à ce royaume, en cas de contravention au traité. Le 10 avril, Charles rendit hommage au roi, puis retourna en Lorraine; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il fit une protestation, que cependant il eut soin de tenir secrète. Malgré tous les maux que son imprudence avait causés à ses sujets, ils le reçurent avec une joie inexprimable. Toutefois il ne resta pas long-temps dans ses états. Ayant reçu l'avis que Richelieu se proposait de le faire arrêter, pour avoir conclu un traité avec le duc de Bouillon et le comte de Soissons, il se retira dans les Pays-Bas; et la France s'empara de nouveau de la Lorraine. Charles y rentra bientôt, et ravitailla la Mothe; mais la crainte d'être coupé le contraignit de se retirer dans son camp près de Namur. Secondé par le comte de Mercy, et par Jean de Wert, il surprit à Dutlingen, le 25 novembre 1643, l'armée française, commandée par Rantzau, qui fut fait prisonnier. Le succès des armes françaises en Flandre y rappela Charles IV, qui, dans les campagnes de 1644 à 1646, rendit à ses alliés des services importants. La paix fut enfin signée en 1648, à Munster, entre la France et l'Empire: mais le duc de Lorraine ne fut point compris dans le traité; et l'on remit la discussion de ses intérêts, à la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne. Charles songea, vers ce même temps, à se faire élire roi des Romains; et, toujours dupe de ses alliés, il échoua dans cette entreprise. Celle qu'il concerta la même année avec la reine d'Angleterre, pour la déli-

vance de Charles I^{er}., son époux, n'eut pas plus de succès, quoique, selon Bossuet, elle parût infaillible. La guerre continuant entre la France et l'Espagne, le duc de Lorraine fit, en 1650, le siège de Cambrai. La même année, le comte de Ligneville, général du duc, s'empara du Barrois; mais il le perdit presque aussitôt. Dans la guerre de la Fronde, Charles, sollicité par les mécontents, s'avança au secours du prince de Condé, assiégé dans Etampes, dont Turenne leva le siège, pour ne pas s'exposer à l'incertitude d'un combat. Le duc aurait pu obtenir de grands avantages par son expédition; mais la cour le détermina à se retirer, au moyen d'une somme d'argent. A peine fut-il arrivé dans le Barrois, où le prince de Wurtemberg le joignit avec quatre mille Allemands, qu'il revint sur ses pas, disant qu'il avait promis de sortir de France, et non de ne pas y rentrer. Il marcha droit à l'armée du roi, campée près de Villeneuve-Saint-Georges; et tout annonçait un combat sanglant, lorsque le duc fut attiré à Paris par une nouvelle négociation. On l'éblouit par de belles promesses, dont il se contenta; et il perdit encore une fois l'occasion de recouvrer ses états. Les Espagnols ayant donné le commandement de leur armée au prince de Condé, Charles ne jugea pas à propos de faire la campagne de 1653. La diète de Ratisbonne l'ayant alors vainement sommé d'évacuer différentes places que ses troupes occupaient en Allemagne, l'empereur chargea l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, de l'attirer à Bruxelles, et de tenir les yeux ouverts sur sa conduite. Cet ordre accrut tellement la défiance que les Espagnols avaient conçue contre Charles, que le comte

de Fuensaldagne le fit arrêter (25 février 1654). Le duc fut conduit à Anvers, puis en Espagne, où on l'enferma au château de Tolède. Sa captivité ne finit qu'en 1659, par le traité des Pyrénées, où il fut stipulé qu'on ne lui rendrait que la Lorraine avec Nanci démantelé, et que le duché de Bar, le Clermontois et Moyenvic, resteraient à la France. Il refusa de souscrire à cette spoliation de la moitié de ses états; et, quinze mois plus tard, il conclut à Vincennes un autre traité, par lequel le Barrois lui fut rendu. Le mécontentement mal-fondé qu'il avait de sa propre famille, le porta, l'année suivante, à signer l'étrange traité de Montmartre, par lequel il institua Louis XIV son héritier⁽¹⁾, à condition que tous les princes de sa maison seraient déclarés princes du sang-royal de France; et il s'engagea à remettre pour sûreté la place de Marsal. Ce traité, contre lequel le frère et le neveu de Charles, ainsi que les ducs et pairs de France, firent des représentations, fut vérifié au parlement de Paris, en présence du roi. Le chancelier le combattit en soutenant que les rois ne pouvaient faire des princes du sang, *qu'avec les reines leurs épouses*. L'avocat-général Talon prétendit le contraire; mais l'enregistrement n'eut lieu que sous la condition « que les princes lorrains » ratifieraient le traité, à défaut de » quoi ils seraient exclus de la qualification de princes du sang. » Cette clause seule suffisait pour annuler la donation, qui n'était que conditionnelle, et à laquelle les princes lor-

rains étaient résolus de ne pas accéder. Cependant Louis XIV n'en exigea pas moins Marsal; et le duc ne l'ayant pas remis, le roi entra en Lorraine, et fit investir la place, que Charles fut forcé de céder par un traité signé à Metz, le 31 août 1663. Il s'engagea aussi à ne plus lever de troupes: mais cet engagement fut bientôt violé; et l'armée française mit de nouveau le siège devant Nanci, où le duc pensa être surpris. Ce prince qui, selon l'expression de Voltaire, passa toute sa vie à perdre ses états et à lever des troupes, se retira encore en Allemagne, où il réunit son armée à celle de l'empereur Léopold. Il commandait avec le comte de Caprara, l'armée impériale, lorsque, le 6 juin 1674, Turenne remporta sur elle, à Sintzheim, une victoire qui fut longtemps douteuse. La même année, Charles, qui était à Strasbourg, ayant été averti que cinq cents gentils-hommes de l'arrière-ban de l'Anjou, traversaient la Lorraine pour se réunir à Turenne, campé près de Saverne, se met à la tête de quatre régiments de cavalerie, s'avance par des chemins détournés, surprend et défait ce corps entre Lunéville et Blamont. Il se rendit ensuite maître de Remiremont, où il attendit en vain ses alliés. Craignant d'être coupé, il prit le parti de la retraite. L'année suivante, s'étant réuni au duc de Brunswick-Lunebourg, ils mirent le siège devant Trèves; et le maréchal de Créquy étant accouru au secours de la place, ils le battirent complètement à Consarbrick. Charles en éprouva un plaisir extrême, que toutefois il ne goûta pas long-temps. Après une maladie de trois jours, il mourut à Larback, âgé de soixante-onze ans. La vie privée de Charles IV ne fut

(1) Louis XIV s'amusa à jouer à la foire Saint-Germain, lorsque le duc de Guise lui apporta le traité de Montmartre. Le monarque enchanté, dit qu'il n'y avait pas, dans toute la foire, de bijou aussi précieux que celui qu'il venait de gagner.

pas moins agitée que sa vie politique. On a vu comment il se conduisit envers la duchesse Nicole. Ne se bornant pas à la dépouiller de sa souveraineté, il prétendit que son mariage avec elle était nul; et il épousa, en 1637, à Besançon, Béatrix de Cusane, princesse de Cantecroix, qui joignait l'esprit à la beauté. Pour couvrir cet adultère, il fit poursuivre à Rome la nullité de son premier mariage, tandis que la duchesse Nicole sollicitait de son côté la dissolution du second. Le pape lança contre le duc une excommunication, dont il ne fut relevé qu'à condition qu'il se séparerait de Béatrix. Cependant, il continua de vivre avec elle. Elle l'accompagnait souvent à cheval dans ses voyages; ce qui la fit appeler sa femme de campagne. En 1654, le tribunal de la Rote déclara légitime le mariage de Charles avec Nicole, qui ne survécut que peu d'années à cette décision, étant morte à Paris, en 1657. Béatrix fit aussitôt presser le duc de ratifier son union avec elle: mais Charles qui ne l'aimait plus, l'accusa de prodigalité et de galanterie; et tandis qu'il hésitait, la cour de Rome déclara son mariage illégitime. Cependant, en 1663, quelques heures avant que Béatrix expirât, le duc l'épousa par procureur; et un acte fut passé en conséquence. Nous ne retracerons pas les autres amours de Charles; le nombre en est trop considérable: mais nous ne pouvons passer sous silence ses aventures avec Marianne Pajot, fille d'un apothicaire, qu'il voulut épouser (*Voy. LASSAY, XXIII, 412*). On dressa même le contrat de mariage, où l'on trouve la clause, que les enfants qui pourraient naître de cette union, ne seraient point habiles à

succéder aux duchés de Lorraine et de Bar. Charles espérait que par ce moyen, le duc François, ni Louis XIV, qui, par le traité de Montmartre, venait d'être institué son héritier, n'opposeraient aucun obstacle à son dessein; mais la duchesse d'Orléans, sa sœur, pria le roi d'interposer son autorité; et Marianne Pajot fut enlevée, et mise dans un couvent. A l'âge de soixante-deux ans, il épousa Louise d'Aspremont, qui n'en avait que treize. Il n'eut point d'enfants d'elle, ni de Nicole; mais Béatrix lui donna une fille, et le prince Henri de Vaudemont, qui mourut en 1723, sans laisser d'enfants. On a vu à quel point Charles IV était léger, sans prudence, et peu fidèle à sa parole: il joignait à ces défauts un grand amour de l'argent. Sa taille était très-haute; il avait beaucoup d'adresse à tous les exercices du corps, et il était infatigable à la guerre, qu'il aimait et qu'il savait faire. Il excellait surtout à asseoir un camp. Malgré tous les fléaux que sa conduite attira sur ses sujets, ce prince fut long-temps leur idole; et ils ne cessèrent de l'aimer qu'après le traité de Montmartre. Son corps fut rapporté, en 1717, à la Chartreuse de Bosseville, qu'il avait fondée, et pour laquelle il avait fait construire un magnifique monastère. H—RY.

LORRAINE (CHARLES V, duc DE), neveu et successeur du précédent, naquit à Vienne, le 3 avril 1643, de Nicolas-François de Vaudemont, dit le duc François, et de Claude de Lorraine, dont on a rapporté le mariage à l'article précédent. Il eut pour gouverneur, le marquis de Beauvau, celui qui a laissé des mémoires. Ce prince fut destiné d'abord à l'état ecclésiasti-

que; mais la mort de Ferdinand, son frère aîné, fit changer cette détermination. Durant la détention de Charles IV, en Espagne, le duc François fit venir son fils à Paris, pour le former à tous les exercices convenables à son rang. Le duc de Lorraine ayant recouvré sa liberté, et négociant alors sa rentrée dans ses états, crut obtenir de meilleures conditions, en faisant demander au cardinal Mazarin, la main d'une de ses nièces, pour le jeune prince de Lorraine. Mais il se dédit bientôt; et l'on traita du mariage du prince Charles, avec Mademoiselle de Montpensier : on y mettait pour condition, que Charles IV abdiquerait en faveur de son neveu. Le duc, à qui cette clause répugnait, engagea le prince à jeter les yeux sur Mademoiselle d'Orléans, et l'amour seconda parfaitement les projets de l'oncle sans avancer ceux du neveu, la main de la jeune princesse ayant été donnée par le roi au prince de Toscane. Il fut ensuite question d'unir Charles à Mademoiselle de Nemours, petite-fille du duc de Vendôme. On célébra même le mariage par procuration; mais il ne fut pas consommé. Dans la situation critique où le mit le traité de Montmartre, le prince de Lorraine crut pouvoir compter sur la générosité du roi. Le *Britannicus* de Racine n'avait pas encore fait renoncer Louis XIV à danser en public. Le prince, devant figurer avec lui dans un grand ballet, avait alors, près du monarque, un plus libre accès que de coutume : il en profita pour lui faire des représentations. Le roi, qui désirait vivement l'exécution du traité, consulta moins dans sa réponse, la justice, que la politique. Il dit à Charles, que la

raison d'état devait l'emporter sur toute autre considération, et que le meilleur conseil qu'il pût lui donner, était de cultiver sa bienveillance. Le prince, qu'une réponse si vague ne satisfait point, dissimula son mécontentement. Il dansa dans le ballet; mais à peine eut-il fini son entrée, qu'il disparut, monta à cheval, et sortit à l'instant même de Paris, pour se rendre à Besançon, et ensuite à Rome, où le pape le reçut avec distinction. Mais, S. S. ne pouvant agir efficacement en sa faveur, il prit la résolution d'aller trouver l'empereur Léopold I^{er}., qui l'accueillit de la manière la plus affectueuse. Ayant alors appris que Louis XIV exigeait la remise de Marsal, il accourut de Vienne pour défendre cette place, où il entra sous un nom supposé. Charles IV, instruit de cette fausse démarche, fit signifier à son neveu l'ordre de se retirer. Le duc, étant rentré dans ses états, permit au prince de revenir en Lorraine; mais Charles fut à peine arrivé sur la frontière, qu'il y trouva l'ordre de ne pas aller plus loin. Le roi de France avait fait dire au duc, qu'il lui saurait mauvais gré de recevoir le prince à sa cour, parce qu'il avait tenu, à Rome et à Vienne, des discours injurieux à sa Majesté. Etonné de cette rigueur, et désirant se justifier, Charles se rendit à Paris. Mais dès que le roi apprit son arrivée, il envoya son capitaine des gardes lui notifier l'ordre de quitter la capitale, à l'heure même, et le royaume en quatre jours. Tout ce que la duchesse d'Orléans, sa tante, put obtenir, fut d'avoir un court entretien avec lui. Ce prince monta à cheval en la quittant. Il passa devant l'hôtel de Nemours, et demanda à l'exempt qui l'accompa-

gnait, s'il pouvait y entrer, pour visiter celle qu'il devait considérer comme sa femme. L'officier lui répondit que ses ordres ne s'y opposaient pas, mais qu'il ferait mieux de passer outre. Le prince suivit cet avis; et il prit la route de Luxembourg, où il fut forcé de s'arrêter plusieurs jours, jusqu'à ce qu'il eût trouvé quelqu'un qui voulût lui prêter la modique somme dont il avait besoin pour gagner Vienne. Léopold le reçut avec la même bonté que la première fois, et lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel le jeune prince se signala dans un combat livré aux Turcs, près du fort de Scrin. Il arracha des mains d'un officier, qui allait le percer de sa lance, un drapeau, dont l'empereur lui fit présent. Le prince de Lorraine ne se signala pas moins à la journée de Saint-Gothard; mais tandis qu'il cueillait des lauriers sur le champ de bataille, Mademoiselle de Nemours, au moyen d'une dispense du pape, que Louis XIV avait intimidé, épousait le duc de Savoie. L'année suivante, il éprouva une perte, qui dut lui être plus sensible. Ce fut celle du duc François, son père, que tous les historiens s'accordent à représenter comme un prince d'un grand mérite, et dont le caractère différait beaucoup de celui de Charles IV, son frère. En 1672, l'empereur Léopold conféra le grade de général de cavalerie, au prince Charles, qui n'eut toutefois, ni dans cette année, ni dans la suivante, aucune occasion de se signaler. En 1674, il se mit sur les rangs pour la seconde fois, afin d'obtenir la couronne de Pologne; mais malgré la protection de la reine douairière, qui était sœur de l'empereur, Sobieski l'emporta. Charles, de plus en

plus irrité contre la France qui l'avait fait écarter, obtint la permission de rejoindre l'armée impériale en Flandre: il déploya la plus grande valeur à la bataille de Senef, où il fut blessé grièvement; ce qui ne l'empêcha pas de servir pendant toute la campagne suivante. Son oncle Charles IV étant mort vers la fin de l'année, il fut proclamé duc de Lorraine et de Bar; et il ne tarda pas à être reconnu par toutes les puissances de l'Europe, excepté la France. Nommé généralissime des armées impériales en 1676, il prit Philipsbourg, que le maréchal de Luxembourg essaya vainement de secourir. Cette même année s'ouvrit le congrès de Nimègue, où les plénipotentiaires de Charles V furent admis, malgré les obstacles qu'y apporta la France. Les succès que le prince avait obtenus dans la dernière campagne, lui en firent espérer de nouveaux; et se flattant de rentrer de vive force dans ses états, il mit sur ses étendards, ces mots : *Aut nunc, aut nunquam*. Il s'avança jusque sur la Sarre; mais le maréchal de Créquy lui ferma l'entrée de la Lorraine, et finit par prendre Fribourg, en sa présence. Malgré ce revers, l'empereur, qui ne pouvait le lui imputer, le fit venir à Vienne, pour lui donner la main de l'archiduchesse Marie-Eléonore, reine douairière de Pologne (1678). Ainsi, ce prince qui avait manqué tant de mariages en France, se vit époux de la sœur du premier potentat de la chrétienté. Après avoir passé quelque temps avec la reine-archiduchesse dans le Tyrol, dont Léopold lui avait confié le gouvernement, il alla se mettre à la tête de l'armée impériale, sur le Rhin. Il désirait vivement reprendre Fribourg; mais il ne put former aucune entreprise

importante. La paix fut enfin conclue à Nimègue, entre la France et l'Empire. Le traité rétablissait Charles dans les états que le feu duc son oncle possédait en 1670, à la réserve de Nanci. Trouvant cette condition honteuse, ce prince refusa d'y souscrire; mais, en même temps, il fit déclarer qu'il n'entendait pas être ennemi de la France, et encore moins du roi; et il licencia toutes les troupes lorraines. Il demeura donc près de l'empereur, son beau-frère, auquel il rendit les services les plus signalés dans la guerre qui éclata, en 1683, entre l'Autriche et la Turquie. (Voyez LÉOPOLD I^{er}.) Dans celle de 1689 entre l'Empire et la France, il commandait un corps d'armée sur le Rhin; et il s'empara de Maïence. Ayant fait ensuite sa jonction avec l'électeur de Brandebourg, ils prirent Bonn, et ce fut là son dernier exploit. Léopold, qui ne prenait aucune résolution importante sans le consulter, le pressa de venir à Vienne, pour délibérer sur les opérations de la prochaine campagne. Le duc partit sur-le-champ; mais il fut saisi à Welz, près de Lintz, par une esquinancie, qui le fit périr en trente heures (18 avril 1690). Charles V était d'une taille élevée et bien prise; il avait de grands traits, l'air noble, et le port majestueux: doué d'un esprit élevé, solide et judicieux, il était sérieux, modeste, et parlait peu. Dans les affaires, il unissait la décision et la promptitude à la circonspection. Outre les qualités militaires, qu'il possédait éminemment, il avait celles du grand politique; et l'esprit d'ordre dirigeait sa conduite et toutes ses entreprises. Il était religieux observateur de sa parole, ami sincère et solide, et il savait par-

donner à ses ennemis. L'empereur et l'Empire le regrettèrent vivement: enfin, il emporta au tombeau l'estime de tous ceux qu'il avait combattus; et Louis XIV, ce juste appréciateur du mérite, fit le plus bel éloge de ce prince, en disant que c'était le plus grand, le plus sage et le plus généreux de ses ennemis. Le prince de Ligne a regardé le duc de Lorraine comme un des plus habiles généraux qui aient commandé les armées autrichiennes, et il en a donné un éloge historique dans la collection de ses œuvres. Il y a une vie de Charles V de Lorraine, par Labaume. Le *Testament politique*, publié sous son nom, Leipzig (1696), et Ratisbonne, 1760, in-12, est de Henri de Stratman. H—RY.

LORRAINE (LÉOPOLD I^{er}, DUC DE), naquit à Inspruck, le 11 septembre 1679, et débuta, dans la carrière des armes, à la journée de Temeswar (1696), où il poussa la valeur jusqu'à la témérité. Son gouverneur voulant le retenir: « Mes » frères, lui répondit Léopold, » pourront remplir le vide que laissera ma mort; mais rien ne réparerait la brèche qu'une lâcheté ferait à mon honneur. » Il se distingua également, l'année suivante, au siège d'Ebersbourg: mais c'était moins par des faits d'armes qu'il devait acquérir de la célébrité, que par sa sagesse et son extrême bonté. La paix, signée à Riswick (1697) entre la France et l'Empire; rendit à Léopold ses états, à-peu-près sur le pied que Charles IV en avait joui en 1670: toutefois la ville de Nanci et les autres forteresses de la Lorraine furent démantelées, sans qu'il fût permis au duc de les relever, ni d'avoir d'autres troupes que ses gardes. On voulait

des conditions encore plus dures. La reine-duchesse, mère de Léopold, écrivit à Louis XIV, qui lui accorda plus qu'elle ne lui avait demandé. Cette princesse n'eut pas la consolation de voir son fils remonter sur le trône de ses pères ; car la mort l'enleva dans le temps où elle se préparait à conduire sa famille en Lorraine. Ce fut moins sans doute pour consoler Léopold que pour sa propre satisfaction, que l'empereur lui accorda le titre d'*Altesse royale*, comme fils d'une archiduchesse, qui avait été reine. Lorsque le jeune duc fut près d'entrer en Lorraine, la noblesse vola au-devant de lui, et les bourgeois s'armèrent pour lui servir de gardes. Il arriva, le 5 mai 1698, à Lunéville, où il attendit que les troupes françaises eussent évacué Nancy ; ce qui eut lieu le 16 août suivant. Le lendemain, il fit son entrée dans sa capitale ; et le dévouement de ses sujets le força de mettre, dans cette cérémonie, plus d'éclat qu'il ne convenait à la position de cette malheureuse contrée. Les châteaux de la noblesse avaient été rasés par ordre de l'impitoyable Créqui : des villages entiers avaient disparu, et leurs ruines servaient de retraite aux bêtes fauves, qui s'étaient multipliées à un point effrayant. Les chemins étaient couverts d'épines ; et les lieux les plus peuplés autrefois n'étaient plus que de vastes solitudes. Le premier soin de Léopold fut de réprimer la fureur des duels, qui faisait des ravages affreux parmi la noblesse ; ensuite il rétablit l'ordre dans les cours de justice : des privilèges et des dons invitèrent les étrangers à venir repeupler la Lorraine ; et des exemptions furent accordées aux sujets chargés d'une nombreuse fa-

mille. Un code de lois, qui prit le nom de *Léopold*, fut rédigé par ordre de ce prince : l'évêque de Toul, peu au fait des usages de la Lorraine, déféra ce code à la cour de Rome, comme contenant des maximes contraires à la discipline et aux libertés ecclésiastiques ; après beaucoup de débats, Léopold consentit à le réformer. Le malheur des temps avait occasionné un grand relâchement dans quelques établissements religieux : la réforme y fut introduite (Voyez FOURIER et LA-COUR). Tout en améliorant le sort des ministres inférieurs des autels, et en publiant des réglemens sévères pour la sanctification des dimanches et des fêtes, ce prince mit des bornes à la générosité des testateurs en faveur des églises. De toutes parts on trouvait en Lorraine des traces de servage : Léopold les fit disparaître, en déchargeant ses sujets du droit de main-morte, au moyen d'une redevance, dont lui-même leur fit remise dans ses domaines, exemple que suivirent beaucoup de seigneurs. Par l'effet de cette suppression, les étrangers accoururent, et la population s'accrut d'une manière prodigieuse. Les encouragements donnés au commerce et à l'agriculture ne contribuèrent pas moins à cet accroissement. On ouvrit, dans toute la Lorraine, des routes, que l'on dit avoir servi de modèles à celles qui furent tracées en France sous le ministère du cardinal de Fleury. Dans la disette qui suivit le rigoureux hiver de 1709, Léopold nourrit son peuple, en tirant de l'étranger des blés qu'il fit vendre ensuite à bas prix. Ainsi, tandis que la famine désolait les pays voisins, une sorte d'abondance régnait en Lorraine. Il fonda, en même temps, différentes

chaires, pour la médecine et la chirurgie, pour le droit public; et il fit d'utiles réglemens pour l'université de Pont-à-Mousson. Une académie d'équitation et d'exercices militaires, où la jeune noblesse prenait des leçons, et que fréquentaient une foule d'étrangers, fut établie dans la capitale. Léopold y fit aussi construire un superbe théâtre. Il institua une académie de peinture et de sculpture, qui produisit des artistes distingués : enfin, il fit bâtir ou réédifier plusieurs palais, et il posa les fondemens de l'église primatiale de Nanci. Malgré tant de bienfaits, on a adressé à ce prince quelques reproches. Le plus grave est de n'avoir pas établi la tolérance en matière de religion. En effet, il bannit les Juifs et les protestants; mais les uns exerçaient une criante usure (1), et les autres du moins étaient peu nombreux. Quant au double reproche d'avoir aliéné, par des donations, une partie du domaine de la couronne, et d'avoir trop multiplié les anoblissemens, on peut répondre que la noblesse lorraine s'était ruinée au service de ses deux prédécesseurs; qu'il ne pouvait l'en dédommager autrement, et que la guerre avait tellement réduit le nombre des gentils-hommes, qu'il semblait nécessaire de l'augmenter. L'accusation d'avoir altéré les monnaies, quoique fondée, s'affaiblit lorsqu'on réfléchit que Léopold a garanti ses états des funestes effets du système de Law : dix millions lui furent offerts, pour qu'il révoquât sa prohibition des billets de banque en Lorraine. « Si mon peuple est » pauvre, je ne serai jamais riche, »

répondit le duc; et la défense fut maintenue. Le traité de Riswick, en ne lui laissant ni places-fortes, ni troupes, avait mis Léopold dans l'heureuse impuissance de faire la guerre; et il paraît avoir senti combien il lui importait de vivre en paix avec la France : sa mère elle-même, quoiqu'elle fût princesse autrichienne, avait reconnu cette vérité; et elle avait fait demander, pour son fils, à Louis XIV, la main d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, nièce du roi, qui la lui accorda. Au commencement de la guerre de la succession, les troupes impériales ayant pris Landau, la cour de Versailles craignit que cette conquête n'ouvrit l'entrée du royaume, et fit annoncer à Léopold qu'elle se trouvait dans la nécessité de mettre garnison dans Nanci. Le duc fit valoir sa neutralité, que la France avait agréée, et toutes les obligations qu'il avait à l'empereur. Pour vaincre sa répugnance, on lui proposa de se laisser assiéger dans sa capitale. « Toute l'Europe, répondit-il, connaît la faiblesse de Nanci, et sait » que je n'ai d'autres troupes que » mes gardes; je passerais pour un » téméraire, ou pour un comédien. » Il se retira donc à Lunéville, et y fit sa résidence jusqu'en 1713, où, conformément au traité d'Utrecht, les troupes françaises évacuèrent Nanci. Léopold fit deux fois hommage pour le duché de Bar : la première entre les mains de Louis XIV (25 novembre 1699), et la seconde entre celles de Louis XV (19 février 1718). Durant le séjour qu'il fit à Paris la seconde fois, il conclut un traité qui régla les limites de la France et de la Lorraine, à laquelle furent faites alors plusieurs restitutions importantes. Léopold eut, à

(1) Il fut ensuite permis à soixante-treize familles juives de résider en Lorraine.

cette occasion, de fréquents entretiens avec le régent, dont il se concilia l'estime au plus haut degré. Ce prince déclara qu'il ne connaissait en Europe aucun souverain qui fût supérieur au duc de Lorraine en expérience, en politique, en sagesse. Léopold accrut aussi ses états par des acquisitions, des échanges et des arrangements. Il était encore dans la force de l'âge, lorsqu'une péripneumonie l'enleva, le 27 mars 1729. A cette nouvelle, la douleur de ses sujets fut extrême; jamais souverain n'a été plus sincèrement regretté. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, en a fait un portrait par lequel nous croyons devoir terminer cet article. « Il est » à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des plus petits souverains de l'Europe a été » celui qui a fait le plus de bien à son » peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte; il la repeupla, il l'enrichit, et il la conserva tous » jours en paix, tandis que tout le » reste de l'Europe était ravagé par » la guerre.... Sa cour était formée » sur le modèle de celle de France : » on ne croyait presque pas avoir » changé de lieu, quand on passait » de Versailles à Lunéville; à » l'exemple de Louis XIV, il faisait » fleurir les belles-lettres..... Il a » cherché les talents jusque dans » les boutiques et les forêts, pour » les mettre au jour, et les encourager. Enfin, pendant tout son » règne, il ne s'est occupé que du » soin de procurer à sa nation, de » la tranquillité, des richesses et » des plaisirs. *Je quitterais demain » ma souveraineté*, disait-il, *si je » ne pouvais faire du bien*: aussi » a-t-il goûté le plaisir d'être aimé; » et j'ai vu, long-temps après sa

» mort, ses sujets verser des larmes » en prononçant son nom. Il a » laissé, en mourant, son exemple » à suivre aux plus grands rois, et » il n'a pas peu servi à préparer à » son fils le chemin du trône de » l'Empire. » Léopold eut d'Elisabeth d'Orléans, quatorze enfants, dont quatre seulement lui survécurent : 1°. FRANÇOIS-ETIENNE, qui fut son successeur sous le nom de François III, puis empereur d'Allemagne, sous le nom de François I^{er}. (*Voy.* ce nom, t. XV, p. 463); 2°. ELISABETH-THÉRÈSE; 3°. CHARLES-ALEXANDRE (*V.* ci-contre, p. 67); 4°. ANNE-CHARLOTTE, abbesse de Remiremont. Elisabeth-Charlotte d'Orléans, à laquelle on donnait le titre de *Madame Royale*, fut deux fois régente en l'absence de François III. Lors de la cession de la Lorraine à la France, il fut réglé que cette princesse jouirait, sa vie durant, et en toute souveraineté, de la principauté de Commercy, avec une pension de six cent mille livres. Elle n'eut pas la satisfaction de voir son fils sur le trône impérial; car elle mourut l'année suivante, le 23 décembre 1744, âgée de 68 ans. H—RY.

LORRAINE. *Voyez* CHARLES, FRANÇOIS, et LÉOPOLD.

LORRAINE (FRANÇOIS DE), grand-prieur de France et général des galères, était né le 18 avril 1534. Il fit, dit Brantome, son premier apprentissage de guerre sous le grand duc de Guise, son frère, au siège de Metz et à la bataille de Renty, où il fit montre de ce qu'il était et de ce qu'il serait un jour. Il alla ensuite à Malte, et fut fait, peu de temps après, commandant des galères de l'ordre. Un jour qu'il était en course avec quatre galères, il se présenta, malgré l'avis

de ses officiers , devant le port de Rhodes , dont il défia le gouverneur. Celui-ci fit sortir six galères qui entourèrent la petite escadre maltaise , et engagèrent le combat. On se battit jusqu'à la nuit , avec le plus vif acharnement. Une des galères maltaises fut coulée bas ; mais les Turcs en perdirent deux , dont l'une fut détruite par un chevalier gascon , qui ayant sauté dedans , à l'abordage , mit le feu aux poudres , pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi. Le grand-prieur en prit une troisième , qu'il ramena à Malte , après avoir reçu plusieurs blessures. De retour en France , il fut fait général des galères , et chargé de différentes expéditions sur les côtes d'Italie et de Portugal. Il avait le projet de retourner à Malte , et de s'emparer de l'île de Rhodes ; mais les troubles qui agitaient la France , ne lui permirent pas de s'éloigner. Son goût pour les plaisirs lui fit quelquefois négliger ses devoirs ; et le retard qu'il mit à conduire des troupes en Écosse , amena la capitulation de Leith , qui ruina pour toujours les affaires des Français dans ce royaume (1560). Le matin du jour de la bataille de Dreux , dit Brantome , ainsi qu'il jeûnait , je lui ouïs dire que s'il mourait en cette bataille , il ne regrettait en rien tant la mort , sinon qu'il perdait l'occasion de faire son entreprise de Rhodes , qu'il pensait infailliblement emporter. Il se conduisit vaillamment à cette journée ; mais s'étant trop échauffé , il fut atteint d'une fluxion de poitrine , dont il mourut le 6 mars 1563 , à l'âge de vingt-neuf ans. Brantome , qui avait vécu avec ce prince dans la plus grande familiarité , dit qu'il était très-beau de visage , doux , courtois

et gracieux , de fort belle , grande et très-haute taille. C'était un marin très-distingué pour son temps ; mais , quoiqu'il eût passé la plus grande partie de sa vie sur mer , il n'en était pas moins fort habile à tous les exercices de terre. Il maniait fort bien un cheval , se servait avec beaucoup de dextérité de la lance et de la hache , et remportait d'ordinaire tous les prix dans les tournois. Il était galant , généreux , et d'une magnificence sans égale. Brantome , qui en parle souvent dans ses *Mémoires* , lui a consacré un chapitre dans les *Vies des capitaines françois*, tom. II. J. Le Laboureur a rassemblé tous les passages de Brantome , dans ses *Additions aux mémoires de Castelnau*, tome 1^{er} , p. 440 et suivantes. Cet écrivain , dont l'opinion sur François de Lorraine paraît peut-être moins suspecte que celle de Brantome , son ami , dit qu'il aurait été le plus grand homme de guerre de son siècle , s'il eût eu autant de prudence et d'expérience que de valeur et de magnanimité. W—s.

LORRAINE (CHARLES-ALEXANDRE DE), né à Lunéville , le 12 décembre 1712 , peu de temps après le mariage de François et de Marie-Thérèse , fut nommé , jeune encore , feld-maréchal , et se signala d'abord en Hongrie , en repoussant un corps de troupes turques , très-considérable , qui avait attaqué l'armée autrichienne , tandis qu'elle passait le défilé de Mehadia (juillet 1738). En 1742 , il commanda l'armée de Bohême , et , après s'être emparé de Czaslau (17 mai) , il livra bataille au roi de Prusse , qui remporta la victoire , mais perdit presque toute sa cavalerie. La paix ayant été faite la même année entre la reine de Hongrie et Frédéric II , le prince

Charles marcha contre les Français, qui avaient remporté de grands avantages dans la Bohême; il enleva Piseck et Pilsen, mit le siège devant Prague (28 juillet), et prit Leutmeritz, avant la fin de la campagne. En 1744, il commanda sur le Rhin; passa ce fleuve, s'empara des lignes de Spire, de Germensheim, de Lauterbourg et de Haguenau, s'établit au milieu de l'Alsace, et poussa même, au-delà de la Sarre, des partis qui jetèrent l'épouvante jusque dans Lunéville, que le roi Stanislas fut obligé de quitter avec sa cour. Le prince Charles put alors se flatter de revoir, et même de conquérir sa terre natale, cette Lorraine qu'il avait quittée avec tant de regret. Mais le roi de Prusse, alarmé des succès des Autrichiens, reprit ses relations avec la France, et attaqua la Bohême et la Moravie. Le prince Charles fut obligé de repasser le Rhin, et, après avoir été renforcé par des troupes saxonnes, il repoussa Frédéric, de poste en poste, et le força d'évacuer la Bohême. L'année suivante, le roi de Prusse prit sa revanche, et le battit à Friedberg et à Sorr. Le prince Charles commanda de nouveau les troupes autrichiennes, dans la guerre de sept ans. En 1757, il défit le général Keith, et chassa les Prussiens de toute la Bohême. Le 22 novembre de la même année, il les battit encore près de Breslau; mais, le 5 décembre suivant, Frédéric lui fit essuyer une entière défaite à Lissa. (V. FRÉDÉRIC II.) Ce revers porta le prince Charles à résigner le commandement, qu'il ne reprit plus. Il avait été nommé gouverneur des Pays-Bas, en 1744. Le 7 janvier de cette même année, il épousa la sœur de Marie-Thérèse,

l'archiduchesse Marie-Anne, qu'il perdit à Bruxelles, le 16 décembre suivant. Il fut nommé grand-maître de l'ordre teutonique, le 4 mai 1761; et il mourut au château de Tervéren, le 4 juillet 1780. Frédéric II dit que ce prince était brave, que les soldats l'adoraient, et qu'il savait pourvoir aux besoins de l'armée (1). Sa douceur et sa générosité l'avaient fait chérir généralement. Il était versé dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques et la mécanique. Les gens de lettres avaient près de lui un accès facile; et sa bibliothèque, son cabinet de médailles et d'histoire naturelle, leur étaient continuellement ouverts. C'est durant son administration que se sont écoulés les derniers jours heureux de la Belgique, où il a constamment protégé le commerce, et fait régner l'abondance. Les états de Brabant lui ont élevé, de son vivant, en 1775, sur la place royale de Bruxelles, une statue en bronze, qui a été brisée en 1794. (Voy. *Promenade à Tervueren*, par M. de Stassart, Bruxelles, 1816, in-4°.) H—RY.

LORRAINE (LE P. CHARLES DE), jésuite, était fils de Henri de Lorraine, marquis de Moy. Né à Kœurs près de Saint-Mihiel, en 1592, il annonça de bonne heure une inclination très-vive pour la profession des armes; mais son père étant mort en 1601, Éric, son oncle, évêque de Verdun, lui persuada d'embrasser l'état ecclésiastique, et l'envoya étudier les belles-lettres et la théologie au collège de Pont-à-Mousson. Charles vint à Paris, à l'âge de 18 ans, solliciter l'agrément de la cour pour l'évêché de Verdun, que son oncle

(1) L'écrivain-roi lui reproche de s'être laissé conduire par ses favoris, et de s'être trop livré aux plaisirs de la table.

résignait en sa faveur. Lorsqu'il fut revenu dans cette ville, sa conduite fut d'abord plutôt celle d'un prince que d'un ecclésiastique; mais dès qu'il eut reçu la consécration épiscopale, en 1617, il réforma ses mœurs, et s'appliqua entièrement à l'administration de son diocèse. Cependant la crainte que son goût pour les plaisirs ne l'écartât de son devoir, lui fit prendre la résolution de renoncer au monde : il se rendit secrètement à Rome; et ayant exposé ses motifs au supérieur-général des jésuites, il obtint son agrément pour commencer son noviciat. Le temps des épreuves passé, il prononça ses vœux, et fut nommé supérieur de la maison professe à Bordeaux. Les besoins de l'ordre nécessitèrent, quelque temps après, son retour à Rome, et le duc de Lorraine saisit cette occasion de solliciter le pape de l'honorer du chapeau de cardinal; mais le P. Charles fit prier le duc de cesser ses démarches, disant, « qu'ayant renoncé aux dignités pour embrasser la croix, il » serait aussi coupable devant Dieu » que ridicule devant les hommes, » s'il changeait de sentiment. » Il revint à Bordeaux, et s'y consacra au soulagement des malades, dans un temps où des fièvres contagieuses causaient de grands ravages. Le général, ne voulant pas lui permettre de se livrer à toute l'ardeur de son zèle, lui donna l'ordre de se rendre à Toulouse : l'air de cette ville était contraire à sa santé, et on l'engagea de solliciter une autre résidence; mais il répondit: Il m'importe bien moins de vivre que de mourir où la Providence et l'obéissance m'ont placé. Malgré son affaiblissement, il ne voulut pas diminuer ses austérités, et mourut le 28 avril 1631. Le

P. Charles a laissé, manuscrit, un *Traité sur la grandeur des devoirs des princes, et des dangers auxquels leur condition les expose*. Laubrussel en a inséré plusieurs fragments dans la *Vie du P. Charles*, Nanci, 1733, in-8°. Il existait déjà une *Vie* de ce saint religieux, par le P. Nicolas de Condé, Paris, 1652, in-12. Le P. Baltus a traduit de l'italien : *Réflexions spirituelles et sentiments de piété du P. Charles de Lorraine*, Dijon, 1720, in-12. W—s.

LORRAINE. Voyez AUMALE, GUISE, HARCOURT, MAÏENNE, MARIE, MERCOEUR.

LORRIS (GUILLAUME DE), né à Lorris sur la Loire, près de Montargis, est le premier auteur du *Roman de la Rose*, production très-remarquable pour le temps où elle a été composée, et qui a conservé pendant près de deux siècles une grande influence sur la littérature française. Fauchet conjecture que Guillaume s'était appliqué à l'étude de la jurisprudence. Les particularités de sa vie sont inconnues; et l'on croit qu'il mourut jeune, vers l'an 1240 (1), avant d'avoir terminé son poème, qui fut continué, quarante ans après, par Jean de Meung (2). Ce fameux roman n'est autre chose que l'art d'aimer, réduit en principes, et mis en action. L'auteur suppose qu'étant endormi, un jour de printemps,

(1) M. Raynouard prouve fort bien que Guill. de Lorris mourut vers 1240, et non vers 1260, comme on l'a toujours assuré; vu que Jean de Meung entreprit la continuation de cet ouvrage, dès 1280. *Journ. des Sav.*, 1816, p. 69 et 70.

(2) Ce poème, tel que nous l'avons, contient au-delà de 22,000 vers de huit syllabes; et l'on croit communément que Lorris n'a composé que les 415^{es} premiers. Depuis la publication du *Roman de la Rose*, par M. Méon, on a découvert à la Bibliothèque du Roi, un manuscrit contenant la seule partie de l'ouvrage, attribuée à Guill. de Lorris; ce manuscrit offre un dénouement : M. Méon l'a fait imprimer. Ainsi l'on voit que Jean de Meung ne continua pas, mais refit l'ouvrage sur un plan beaucoup plus vaste.

il songea qu'il se promenait dans une prairie, au milieu de laquelle il vit un beau jardin entouré de murailles. La porte lui en fut ouverte par *Oyseuse*, c'est-à-dire, l'Oisiveté, et il aperçut *Déduit*, maître du jardin, dansant avec les ris et les jeux qui forment sa cour. Au milieu du jardin s'élevait un rosier, tout chargé de fleurs; et comme il se disposait à en cueillir une à peine entr'ouverte, et plus belle que toutes les autres, l'Amour qu'il n'avait point aperçu, sortit d'une embuscade, et lui décocha plusieurs flèches, lui criant de se rendre prisonnier : il obéit, et présenta son cœur à celui qu'il venait de reconnaître pour maître. L'Amour consent alors à lui expliquer les règles et les commandements qu'il doit suivre pour plaire aux dames : l'auteur veut mettre sur-le-champ à profit les conseils qu'il vient de recevoir, pour s'approcher du rosier qui l'a charmé; mais *Danger* l'en éloigne, et *Raison* lui persuade de renoncer à son entreprise. Cependant, après bien des soins et des efforts infructueux, il parvient à cueillir la rose, objet de tous ses vœux, et le songe finit. Cette allégorie est couverte d'un voile si léger et si transparent, qu'il est bien singulier qu'on n'ait pas été d'accord sur le sujet et le but de l'ouvrage. Les uns l'ont regardé comme un traité d'alchimie, et d'autres comme un livre de morale : mais de toutes les explications qu'on en a données, la plus singulière, sans contredit, est celle de Marot; et l'on nous saura peut-être gré de la rapporter. « Par la rose, » dit-il, tant appétée de l'amant, » est entendu l'état de sagesse, le » quel est *justement* à la rose con- » forme..... et en cette manière d'ex- » poser, sera la rose figurée par la

» rose papale, qui est de trois choses » composé; c'est à savoir, d'or, de » musc et de basme (baume) : l'or » signifiant l'honneur et révérence » que nous devons à Dieu le créateur; » le musc, la fidélité et justice que » nous devons avoir à notre pro- » chain; et le basme, ce que nous » devons à nous-mêmes. » Marot ne s'en tient pas à cette première explication; il ajoute qu'on peut entendre aussi par la rose, l'état de grâce, ou la glorieuse vierge Marie, ou le souverain bien infini, et la gloire d'éternelle béatitude. Tous les écrivains qui ont parlé du *Roman de la Rose*, ne l'ont fait qu'en donnant de grands éloges à l'auteur. Marot compare Guill. de Lorris à Ennius (1); Pasquier (*Recherches*, liv. VII, ch. 3); Baillet et la Monnoye (*Jugem. des savants*); Massieu (*Hist. de la Poésie française*); Lenglet-Dufresnoy, l'abbé Goujet (*Bibl. franc.*) ont encore enchéri sur Marot. Il y a dans cet ouvrage beaucoup d'invention; le style en est vif et agréable; et l'on y trouve des descriptions charmantes : celles du printemps, de l'été et du temps, sont fameuses; et Pasquier « met

(1) Voici le passage de Marot :

Notre ENNIUS, Guillaume de Lorris,
Qui du Roman acquit si grand renom.

(Complainte au général Prudhomme.)

Le sage et judicieux Pasquier va plus loin : « Nous » ennuies, dit-il, Guillaume de Lorris, et sous Phi- » lippe-le-Bel, Jehan de Meun, lesquels quelques- » uns des nôtres ont voulu comparer à Dante, poète » italien; et moi, je les opposeirois volontiers à tous » les poètes d'Italie. » (*Recherches*, liv. VII, ch. 3.) Lenglet-Dufresnoy met encore moins de réserve dans ses éloges : « Je le regarde (Guillaume de Lorris) » non-seulement comme notre *Ennius*, ainsi que l'a » qualifié Cl. Marot, mais encore comme notre *Ho- » mère*. Il a été le modèle de tous nos anciens poètes. » Regnier n'a pas fait difficulté d'imiter de ce roman » la *Macette*, la plus belle sans contredit, et la plus » brillante de ses satires; et ce qui est fort glorieux » pour ce roman, et ne l'est guère, peut-être, pour » Ronsard, c'est que ce dernier avait toujours entre » les mains cet antique ouvrage. »

» au défi tous ceux qui viendront » d'en faire de plus à propos. » Le principal défaut de l'ouvrage est une certaine monotonie, et le grand nombre de digressions qui ralentissent la marche de l'action. Jean de Meung continuateur de Lorris, a autant d'imagination, et plus de verve et de chaleur, mais moins de goût et de mesure dans ses expressions; et ce ne fut que lorsque l'ouvrage se répandit avec les changements qu'il y avait faits, que les prédicateurs commencèrent à tonner dans les chaires, et à provoquer la flétrissure (1) d'un livre dont le succès toujours croissant était un scandale. (Voyez Jean de MEUNG.) Mais tous leurs efforts ne purent empêcher de multiplier les copies d'un ouvrage qui flattait le goût de la multitude par la satire des différents états, et dans lequel l'amour, ses plaisirs et ses peines, étaient rendus pour la première fois, avec quelque agrément, dans la langue du peuple le plus sensible. Les premières éditions du *Roman de la Rose* remontent à la fin du xve. siècle; et les curieux les recherchent, parce qu'elles représentent le texte primitif, sinon dans toute sa pureté, du moins avec des corrections très-légères. Clément Marot donna une édition de ce livre, en 1526. Mais, sous prétexte d'en faire disparaître les mots vieillis et intelligibles, il y fit des changements qui détruisent l'originalité de l'ouvrage; témérité qui lui a été reprochée sévèrement par Pasquier. C'est

sur cette édition qu'ont été faites les réimpressions du xvi^e. siècle, parmi lesquelles on distingue celle de Paris, 1529, in-8^o., qui est effectivement très-jolie. Lenglet-Dufresnoy en a donné une nouvelle, mais d'après un seul manuscrit, et l'un des moins anciens, Paris, 1735, 3 vol. in-12; elle est accompagnée d'une préface historique assez intéressante et de différentes pièces. Il faut y réunir le *Supplément au glossaire*, etc. (Voy. LANTIER de DAMEREY (1)); elle a été reproduite en 1798, 5 vol. grand in-8^o.; mais cette réimpression, quoique fort belle, est peu recherchée, parce qu'elle fourmille de fautes. C'est à M. Méon, qu'il était réservé de faire connaître le véritable texte du *Roman de la Rose*; il a consulté et collationné à cet effet trente-un manuscrits, en s'attachant principalement aux leçons que présentaient les plus anciens, et a publié enfin le résultat de son travail, Paris, 1814, 4 vol. in-8^o. M. Raynouard a rendu compte de cette belle édition dans le *Journal des savants*, octobre 1816. Jean Molinet a traduit en prose ce fameux roman (V. J. MOLINET). Chaucer l'a imité en anglais; et Pifon en a tiré son opéra-comique, intitulé *la Rose*. W—s.

LORRY (PAUL-CHARLES), avocat au parlement de Paris, et conseiller-d'état, naquit dans cette ville le 18 décembre 1719. A peine était-il reçu docteur, qu'il obtint au concours une place d'agrégé, et, bientôt après, une chaire de professeur: il était très-habile dans le droit canon, et s'y était acquis une certaine réputation, lorsqu'il travailla sur une question de mariage controversée depuis long-

(1) Le célèbre Gerson, chancelier de l'université, fut un de ceux qui attaquèrent avec le plus de force le *Roman de la Rose*, en chaire et par écrit (Voyez Jean de MEUNG). M. Peignot (*Dict. des livres condamnés au feu*) dit, qu'il le condamna au feu. Cela n'est pas exact. Il n'y eut pas de sentence de rendue, ni rien enfin de ce qui constitue une condamnation juridique.

(1) Les rédacteurs du Catalogue de la Bibliothèque du Roi, attribuent, mal-à-propos, ce *Supplément* au président Buhier de Savigny.

temps entre les docteurs. Il se déclara pour l'opinion que *les contractants sont les seuls ministres du sacrement; que le contrat et le sacrement ne sont qu'une et même chose*. Il établit ensuite que la bénédiction nuptiale n'est point de l'essence du mariage, mais qu'elle est devenue nécessaire pour le valider, depuis que la loi l'a exigée. Lorry est mort en 1766. Il a publié sous ce titre, *Justiniani Imperatoris institutio-num juris civilis, expositio methodica*, un commentaire que son père François Lorry, également professeur en droit, avait laissé manuscrit, Paris, 1757, in-4°, et 1777, 2 vol. in-12.; ouvrage estimé encore aujourd'hui. On a de lui : I. *Essai de dissertation, ou Essai sur le mariage en sa qualité de contrat et de sacrement; à l'effet de prouver que dans le mariage des fidèles on ne peut séparer le contrat du sacrement*, Paris, 1760, 1 vol. in-12. II. *Mémoire sur les moyens de rendre les études de droit plus utiles*, Paris, 1764, in-8°. On trouve dans cet ouvrage des choses très-curieuses, sur la faculté de droit de Paris. III. *Mémoire sur les matières domaniales, ou Traité du Domaine*, ouvrage posthume de J. J. F. de la Planché. Lorry y a mis une longue et belle préface, avec beaucoup de notes, Paris, 1764, 3 vol. in-4°. IV. *Essai sur les principes de la procédure criminelle* : ce traité se trouve dans la seconde édition du Code pénal de Laverdy, de 1752, in-12. (Voyez, pour la vie de Lorry, la *Galerie française*, Paris, 1772, 2 vol. in-fol.) D—c.

LORRY (ANNE-CHARLES), docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, né à Crosne le 10 octobre 1726, fut dirigé dans ses humanités par le célèbre Rollin, et jus-

tifia les soins de son maître par des succès. On avait proposé, pour sujet du concours, de peindre les embarras du jour de l'an; les vers suivans qu'il composa, furent jugés dignes du premier prix :

Hæc est illa dies quâ plebs vesana furensque,
Se fugiendu petit, seque petendo fugit.

Après ses premières études, Lorry se lança dans la carrière médicale, et suivit avec ardeur les travaux anatomiques, en même temps qu'il fréquentait avec assiduité les hôpitaux. Ses talents et son érudition le placèrent bientôt au premier rang des praticiens de la capitale. Il fut appelé par Louis XV, et lui donna ses soins pendant la petite-vérole à laquelle ce prince succomba. Sujet depuis long-temps à de fréquentes attaques de goutte, Lorry fut atteint de paralysie en 1782, et il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-Bains, où il était allé aux frais du roi. On a de lui : I. *Consultation de médecine au sujet d'un naufrage du bac d'Argenteuil*, Paris, 1752, in-4°. II. *Essai sur les alimens*, Paris, 1754, 57, 81, 2 vol. in-12; traduit en allemand par Ackerman, Leipzig, 1786, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel se trouvent d'excellents préceptes d'hygiène, a été destiné par l'auteur à servir de commentaire aux livres diététiques d'Hippocrate. III. *De melancholia et morbis melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8°; traduit en allemand par Kramer, Francfort, 1770, 2 vol. in-8°. On y trouve les recherches les plus curieuses sur l'*atrabile* à laquelle les anciens faisaient jouer un rôle si important dans les maladies opiniâtres. Il a répété avec succès l'usage de l'ellébore, tant vanté chez les Grecs contre la mélancolie; et le quinquina ne lui a pas offert moins

d'avantages contre cette maladie. IV. Lorry a traduit les ouvrages de Mead, Paris, 1751, in-8°; et il a donné une édition des *Aphorismes de Médecine Statique* de Sanctorius, Paris, 1770, in-12. V. *Hippocratis Aphorismi curâ et studio Janssonii ab Almelooven*, Paris, 1759, in-16. En donnant une nouvelle édition de cet ouvrage, qu'il regardait comme le plus utile pour les jeunes médecins, Lorry ajouta encore à son prix, par les notes qu'il mit à la fin de chaque section. VI. *Tractatus de morbis cutaneis*, Paris, 1777, in-4°; traduit en allemand par Held, Leipzig, 1779, 2 vol. in-8°. Ce traité, justement estimé, est le fruit de la longue expérience de l'auteur qui, après avoir observé les maladies de la peau sous toutes les formes, en a donné une description aussi exacte que méthodique, et a indiqué soigneusement leurs connexions avec les autres affections morbides, ainsi que leurs variétés et leurs dégénérescences. VII. *Essai sur la conformité de la médecine des anciens et des modernes*, traduit de l'anglais de Barker, par Schomberg, Paris, 1768, in-12. VIII. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la faculté de médecine de Montpellier*, Paris, 1767, in-4°. C'est avec les matériaux laissés par Astruc, que Lorry composa cette histoire, à laquelle il mit plus de soin qu'à ses propres ouvrages. IX. *De Morborum mutationibus et conversionibus*, Paris, 1784, in-12. Cet ouvrage posthume, que l'auteur ne voulait rendre public que lorsqu'il l'aurait cru étayé de faits assez nombreux, et qui a été publié par M. Hallé, son neveu, a pour but de faire connaître tous les changements et les diverses espèces de mé-

tastases qui surviennent dans les maladies. On trouve dans les Mémoires de l'académie de nombreuses productions de Lorry, entre autres 1°. Ses *Recherches sur les effets de l'opium donné à des animaux*; 2°. *Sur les Maladies de la graisse, ses rapports avec la bile*, etc. et sur la *Constitution médicale* de 1775 à 1777. Son Eloge, par Vicq-d'Azyr, se trouve dans la Collection in-4°, Paris, 1763. P. et L.

LOSEL (J.) Voyez LOESEL.

L'OSTAL. Voyez HOSTAL.

LOTH (Caché ou Myrrhé), fils d'Aran, et neveu d'Abraham, naquit plus de 1900 ans avant J.-C. Il sortit avec son oncle du pays des Chaldéens pour aller en la terre de Chanaan, et s'arrêta d'abord à Haran. Quelque temps après, une famine ayant affligé la terre de Chanaan, Loth et Abraham furent contraints de passer en Egypte. A leur retour, le nombre de leurs domestiques et de leurs troupeaux les empêchant de demeurer dans le même lieu, Loth se retira vers les bords du Jourdain. Chodorlaomor, roi des Élamites, ayant défait les cinq rois de la Pentapole, qui s'étaient ligués contre lui, Loth se trouva compris dans leur défaite, et fut enlevé avec tout ce qu'il possédait. Abraham, avec trois cent dix-huit de ses domestiques, poursuivit les vainqueurs; les attaqua, les défît, ramena Loth, et reprit ce qu'on lui avait enlevé: celui-ci continua de demeurer dans son ancienne habitation. Seize ans après, Dieu ayant résolu de perdre Sodome, Gomorrhe et trois autres villes, envoya deux anges vers Loth pour l'engager, lui, sa femme et ses deux filles à sortir de ce pays infâme, afin d'éviter le feu de la colère céleste. A la vue des anges, qui voyageaient

sous la forme de jeunes gens, les Sodomites, enflammés de la passion la plus brutale, exigèrent que Loth les abandonnât à leur lubricité. Loth leur offrit ses deux filles, plutôt que de manquer aux lois sacrées de l'hospitalité. Cette offre ayant été rejetée, les anges frappèrent les Sodomites d'aveuglement, et arrachèrent Loth à leur fureur. Le lendemain, dès la pointe du jour, Loth, sa femme et ses deux filles, furent conduits hors de la ville par les anges, qui leur dirent : *Sauvez votre vie, ne regardez point derrière vous, et ne vous arrêtez point dans le pays d'alentour; mais sauvez-vous sur la montagne, de peur que vous ne périissiez avec les autres.* Loth obtint néanmoins de pouvoir se retirer dans la petite ville de Ségor, qui fut épargnée à cause de lui. Sa femme ne l'y suivit point. Elle fut changée en statue de sel, parce qu'elle avait regardé derrière elle. Sur ce dernier événement et sur la statue de sel, que l'auteur du livre de la Sagesse et Josèphe assurent avoir existé de leur temps, comme un monument d'incrédulité, et que Benjamin de Tudèle dit avoir vue à deux parasanges de Sodome, on peut consulter les commentateurs, principalement dom Calmet et l'abbé du Contant de la Molette. Loth, effrayé des désastres qui étaient arrivés dans les villes voisines, sortit de Ségor avec ses deux filles, et se réfugia dans une caverne : bientôt enivré par elles, il devint père de Moab et d'Ammon, chefs des Moabites et des Ammonites. L'Écriture ne dit rien sur le temps de sa mort; et ce que les rabbins racontent à ce sujet est de pure invention. L-R-E.

LOTH (CHARLES), peintre, que les Italiens nomment *Carlotto*, na-

quit à Munich, en 1632. Il reçut les premières leçons de son père Ulrich Loth, peintre estimé à la cour de Bavière, et de sa mère, qui peignait fort bien la miniature. Envoyé jeune encore à Venise, il étudia sous le chevalier Pierre Liberi (1), devint son plus habile élève, et l'égalait dans la manière de draper et de peindre avec franchise; il le surpassa même dans la vigueur du coloris et la science du dessin. On le chargea de peindre un tableau pour l'église de Saint-Sylvestre, à Venise; et il exécuta son beau tableau de *Saint-Joseph*. Il peignit ensuite le dôme de l'église de l'hôpital, et y représenta la *Mort de Jésus-Christ*. À Sainte-Marie-Giubonica, il peignit la *Vierge encourageant un martyr*. Il enrichit encore plusieurs cabinets d'un grand nombre de tableaux de chevalet, remarquables par la noblesse de l'invention, la correction et la délicatesse du pinceau. Le désir de revoir sa patrie l'ayant ramené à Munich, il y exécuta plusieurs tableaux, notamment celui de *Silène ivre*, qui fut regardé comme un chef-d'œuvre. S'étant rendu à Vienne, il y fit le portrait de l'empereur Léopold I^{er}, d'une manière tellement supérieure, que ce prince le chargea de peindre toute la famille impériale. Pendant son séjour dans cette ville, il eut occasion d'exécuter plusieurs tableaux d'histoire, qui lui firent le plus grand honneur. Il voulait cependant retourner en Italie; mais, dans toutes les villes où il passait, il était forcé de s'arrêter pour peindre. Ce fut à Florence qu'il fit le plus long séjour. Le grand-duc lui

(1) C'est par erreur que quelques historiens donnent Michel-Ange de Caravage pour maître à Charles Loth, puisque le Caravage mourut en 1609, avant la naissance de ce dernier.

confia l'exécution de plusieurs tableaux, dont il voulait enrichir sa galerie. Les plus célèbres sont : *La Dispute d'Apollon et de Marsyas* ; *Lucrèce surprise par Tarquin* ; *Loth et ses filles* ; *la Nativité* ; un *Ecce Homo* ; *la Résurrection de Jésus-Christ* ; mais par-dessus tout , *Adam et Ève pleurant sur le corps d'Abel*, tableau qui a été gravé avec un grand talent par Porporati. Enfin, après avoir encore travaillé pour les villes de Vérone et de Milan, Loth se retira à Venise, où il mourut, en 1698. Il faisait aussi des portraits remarquables par la ressemblance, la vigueur du coloris et le relief. Le sien, qu'il a peint lui-même, se trouve dans la galerie de Florence.

P—s.

LOTHAIRE I^{er}., troisième empereur d'Occident depuis Charlemagne, était fils aîné de Louis-le-Débonnaire et de la reine Ermengarde, sa première femme. Né vers l'an 795, il fut associé à l'empire par son père le 31 juillet 817, et nommé roi des Lombards ou d'Italie en 820. On a beaucoup blâmé Louis-le-Débonnaire de s'être pressé de donner des royaumes à ses fils et d'en associer un à l'empire : mais on oublie que dans les mœurs de ce temps où les peuples n'étaient pas formés à l'obéissance, où les impôts et les troupes ne se levaient pas comme de nos jours, où les grands dans chaque état avaient le droit de participer au gouvernement, l'unique moyen de régir des pays lointains était de leur donner un roi. Charlemagne lui-même avait pris ce parti pour l'Italie et l'Aquitaine ; Louis-le-Débonnaire l'imita en donnant l'Italie à Lothaire, l'Aquitaine à Pepin, et la Germanie à Louis. L'empire d'Occident était trop nouvellement dans la famille de Charlemagne,

pour qu'on sût auquel des enfants de l'empereur vivant il appartiendrait de droit par héritage. Était-ce un titre dévolu au premier-né ? Ce titre donnait-il à celui qui le possédait une prééminence politique sur ses frères rois ? Dans ce cas, la couronne impériale aurait toujours dû rester unie à la couronne de France ; car on ne pouvait supposer que, de l'aveu des Français, toutes leurs conquêtes n'eussent eu pour résultat que de subordonner leur prince et leur patrie à un monarque qui régnait loin d'eux. On pouvait douter également si la couronne impériale était héréditaire ou élective, si l'élection appartenait au pape ou à l'assemblée des seigneurs et des évêques ; car rien n'était fixé par les lois, et l'usage n'avait pu se former. Doit-on s'étonner que Louis-le-Débonnaire se soit empressé de diminuer des causes de discorde qu'il ne lui était que trop facile de prévoir, en s'associant l'aîné de ses fils à l'empire, afin que les esprits s'accoutumassent à reconnaître celui qui devait lui succéder ? Il fit plus : il essaya de subordonner les royaumes de ses autres fils au pouvoir impérial de Lothaire : et c'était effectivement l'unique moyen de conserver l'empire dans une famille où le trône se partageait entre plusieurs héritiers. Mais les mœurs de ce temps ne se prêtaient pas à une semblable subordination : le titre d'empereur ne disait rien aux descendants des barbares qui avaient formé tant de royaumes aux dépens de l'empire ; et les efforts mal suivis de Louis-le-Débonnaire ne servirent qu'à exciter, on pourrait même dire qu'à justifier l'ambition du prince qu'il s'était associé. En effet, lorsque Louis, par un second mariage, eut un quatrième fils connu sous le nom de Charles-le-

Chauve, il voulut revenir sur le partage qu'il avait fait, afin de former un royaume pour cet enfant. Lothaire sut engager ses frères à la révolte, et se montra toujours le plus violent à poursuivre la déposition de son père, qui deux fois ne remonta sur le trône que par l'impossibilité où ses fils furent de s'entendre; le premier réclamant la suprématie comme empereur, les deux autres ne consentant point à reconnaître de pouvoir au-dessus de celui des rois. (*Voyez Louis-le-Débonnaire.*) Après la mort de ce prince, Lothaire crut qu'il parviendrait à réduire Louis-le-Germanique à la Bavière, et Charles-le-Chauve à l'Aquitaine. (Pepin était mort à cette époque): les deux frères s'unirent contre lui, et donnèrent cette fameuse bataille de Fontenai, dans laquelle les historiens prétendent qu'il périt cent mille gentils-hommes; ce qui décida la chute de la monarchie carlovingienne, en ôtant aux trois souverains les moyens de résister aux invasions étrangères: et de là sortit l'établissement du gouvernement féodal. (*V. Louis-le-Germanique.*) Lothaire fut vaincu. Les trois frères conclurent une trêve par l'impuissance de lever de nouvelles troupes; et, dans l'année 843, ils signèrent à Verdun un traité de paix, par lequel l'empire fut partagé en trois royaumes égaux en forces, et surtout indépendants l'un de l'autre. Lothaire garda le titre d'empereur, l'Italie et quelques provinces de France; Louis eut la Germanie, c'est-à-dire les immenses états situés au-delà du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche; Charles-le-Chauve resta roi de France, c'est-à-dire, de la Neustrie, conservant encore l'Aquitaine. Lothaire saisit toutes les circonstances qui lui parurent favo-

rables pour revenir à ses projets ambitieux: mais il fut rarement servi par la victoire; et sa turbulente activité prouve qu'il n'avait pas assez de constance dans l'esprit pour suivre les desseins qu'il formait. Il fixa sa cour à Aix-la-Chapelle, pour être à portée de repousser les incursions des Normands. Se sentant frappé d'une maladie mortelle, il abdiqua l'empire, et alla se faire moine dans le couvent de Prum en Ardennes, où il expira le 28 septembre 855, la soixantième année de son âge, la quinzième depuis la mort de son père, et le sixième jour de son abdication. Il laissa trois fils Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses états; Louis eut le royaume d'Italie avec le titre d'empereur; Charles, la Provence jusqu'à Lyon; et Lothaire le reste des domaines de son père en deçà des Alpes, jusqu'aux bouches du Rhin et de la Meuse. F—E.

LOTHAIRE II, empereur d'Allemagne, né en 1075, était fils de Gebhard, comte d'Arnsberg, et devint duc de Saxe par son mariage avec Richèze, fille et héritière de Henri-le-Gros. Après la mort de Henri V, la diète se réunit à Maïence, pour élire son successeur. L'abbé Suger, ministre de Louis-le-Gros, roi de France, s'y rendit pour écarter du trône Frédéric, duc de Souabe; et il y réussit, dit Voltaire, soit par bonheur, soit par intrigues. Les membres de la diète convinrent de remettre leurs pouvoirs à dix électeurs, dont les suffrages se réunirent sur Lothaire, en 1127. Ce prince dut son élévation à son attachement au Saint-Siège et à sa haine contre la maison de Franconie. Dans sa jeunesse, il avait porté les armes contre Henri IV, et s'était montré l'un de ses ennemis les plus opiniâtres.

Henri V, pour le récompenser de l'avoir aidé à détrôner son père, l'avait appuyé de tout son pouvoir. Lothaire avait pour compétiteurs Frédéric, et Conrad duc de Franconie. Ces deux princes protestèrent contre son élection. Conrad se fit proclamer empereur à Spire, et alla se faire couronner à Milan : il perdit les villes qu'il possédait en Allemagne ; mais il en gagna en Italie. Tout l'Empire était dans la confusion. Cependant les Romains se divisent pour le choix d'un pape. L'une des factions élit Innocent II, et l'autre reconnaît Anaclet. Innocent, obligé de sortir de Rome, se réfugie en France ; il va ensuite trouver Lothaire à Liège, où il le couronne (1130), et excommunie ses compétiteurs. L'empereur, reconnaissant, reconduit le pape à Rome, et force son rival à se retirer dans le château Saint-Ange. Le pape le sacré une seconde fois, suivant les usages alors établis, et lui abandonne l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde, moyennant une redevance annuelle au Saint-Siège. Lothaire, touché de tant de marques de bonté, jura de défendre l'Eglise contre ses ennemis, et de conserver ses biens ; il baisa ensuite les pieds du pape, et conduisit sa mule par la bride, l'espace de quelques pas. C'était un acte de vassalité ; et les successeurs d'Innocent s'en prévalurent pour soutenir que l'empire était un fief du Saint-Siège (1). Cependant les rivaux de Lothaire, abandonnés de leurs alliés,

lui demandent la paix, et l'obtiennent à des conditions meilleures qu'ils ne pouvaient l'espérer. L'empereur convoque aussitôt à Magdebourg (1135) une diète, célèbre par le grand nombre d'ambassadeurs qu'y envoyèrent des princes étrangers, et par les réglemens qui y furent décrétés pour la police intérieure de l'Allemagne, livrée jusqu'alors à la plus grande confusion. En 1137, Lothaire entra en Italie pour défendre Innocent contre Roger, roi de Sicile, qui soutenait l'anti-pape Anaclet. Aidé des Pisans qui lui fournirent une flotte de quarante galères, il força Roger à retourner dans la Pouille, où il l'atteignit, et lui enleva quelques villes (1). Ce prince, retournant en Allemagne, tomba malade dans le Tyrol, et mourut dans le village de Bretten, près de Trente, le 4 décembre 1137. Il ne laissa point d'enfants ; et Conrad, duc de Franconie, son ancien compétiteur, lui succéda. (Voy. CONRAD III et INNOCENT II.) Les états assemblés à Ratisbonne avaient imposé à Lothaire plusieurs obligations importantes. D'abord, ils avaient décidé que les biens des pros crits appartiendraient aux états, et non à l'empereur ; ils avaient prescrit à celui-ci des voyages continuels dans les différentes provinces, et ils lui avaient interdit la faculté de faire bâtir de nouvelles forteresses ; enfin, ils s'étaient réservé le droit d'établir les impôts, et celui de délibérer sur la paix et la guerre : telles furent les premières constitutions de l'empire germanique. W—s.

LOTHAIRE II, roi de France, fils de Louis d'Outremer, et de la

(1) Innocent II fit peindre la cérémonie du couronnement de ce prince, et du serment qu'il lui fit ; on y mit cette fastueuse inscription :

*Rex venit ante fores, jurans prius orbis honores,
Post homo fit pape, sumit, quo dante, coronam.*

Lothaire y est peint aux genoux du pape, qui lui donne la couronne impériale.

(1) On dit que ce fut alors qu'on trouva dans la Pouille, le premier exemplaire du *Digeste*, dont Lothaire fit présent à la ville de Pise, et qui est devenu si célèbre sous le nom de *Pandectes Florentines*. (V. BRENGMANN.)

reine Gerberge, naquit en 941, fut associé au trône par son père, en 952, et sacré après la mort de ce monarque, arrivée en 954. Une longue suite de guerres et de ruines ayant prouvé combien est funeste le partage des empires, Charles, frère de Lothaire, fut alors le premier fils de roi qui n'eut point d'états; et cet heureux exemple a toujours été suivi depuis. Hugues-le-Grand pouvait profiter de la minorité de Lothaire, pour s'emparer de la couronne; mais il sentit que les grands de l'état, redoutant moins le pouvoir d'un jeune roi, que l'expérience d'un prince tel que lui, il rencontrerait des obstacles capables de perdre sa famille, s'il mourait avant de les avoir entièrement surmontés. Il était déjà avancé en âge, et regardait le titre de protecteur du trône, comme plus avantageux que le rôle d'usurpateur. En effet, en conduisant les affaires de son roi, il accrut sa puissance personnelle; et lorsque la mort vint le frapper, en 956, il laissa ses quatre fils paisibles possesseurs de ses immenses domaines, quoique l'aîné de tous, Hugues Capet, n'eût alors que seize ans. Lothaire, et la reine Gerberge, sa mère, se trouvèrent soulagés d'un pesant fardeau, par la mort d'un vassal, qui avait été maître de s'emparer du trône. S'ils n'accablèrent pas ses enfants dans un âge où ils ne pouvaient encore se défendre, c'est que les mêmes seigneurs, qui avaient tenté de s'opposer à l'élévation de Hugues-le-Grand, se seraient armés pour empêcher la ruine de ses fils: ils voulaient un roi dont le pouvoir fût balancé, et non un monarque en état de se faire craindre; et la cabale de Hugues, lui survivant, s'attacha avec persévérance à rompre les projets de Lo-

thaire. A la suite des grandes commotions politiques, c'est toujours ainsi que ceux qui en ont profité, quelque divisés qu'ils soient entre eux, s'unissent, lorsqu'ils redoutent d'être recherchés sur le passé; et il n'y avait pas alors une seule famille puissante en France, qui n'eût à perdre; si le roi rentrait dans l'exercice de son pouvoir et dans la propriété de ses domaines. La reine-mère, femme d'un grand courage, et accoutumée à gouverner, fit plusieurs tentatives pour reprendre la Normandie: des avis secrets, parvenus à temps à Richard, duc de cette province, le sauvèrent chaque fois des pièges qu'on lui tendit. Lorsque Lothaire fut en âge de gouverner, il employa tous ses soins à rendre de l'éclat au trône, et entreprit nombre d'expéditions guerrières, dont les commencements furent heureux; mais les intrigues qui régnaient autour de lui, et la crainte qu'on avait de le voir devenir trop puissant, ne lui permirent jamais de les achever avec gloire. Doué d'un tempérament robuste, et d'une force de corps extraordinaire, Lothaire était d'une dextérité étonnante dans tous les exercices; et son esprit se ressentait de la trempe de son corps, plein de sève et de vigueur. Il était surtout actif et brave jusqu'à l'impitoyabilité. Pendant tout son règne, il fut aux prises avec de puissants vassaux. Il fléchit long-temps devant la puissance de Hugues Capet, et eut ensuite à lutter contre Richard, comte de Normandie, auquel il fut obligé de demander la paix, après avoir vu ses états ravagés par les soldats du duc, et par les Normands, que celui-ci avait appelés à son secours. De là il tourna ses armes contre Arnoul, comte de Flan-

dre, s'empara d'Arras, et de quelques autres villes, et signa la paix en conservant une partie de ses conquêtes. Il se rendit ensuite à Cologne, où il eut une entrevue avec l'empereur Othon-le-Grand. Ces princes se donnèrent réciproquement des marques d'estime; et ils arrêtrèrent le mariage du roi avec Emma, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Mais Othon II ayant succédé à Othon I^{er}., le roi de France, se regardant comme dégagé de tous ses traités, fit une irruption subite dans la Lorraine, et surprit à Aix-la-Chapelle le nouvel empereur, qui pensa tomber entre ses mains, au moment où il allait se mettre à table. Outré d'une pareille insulte, Othon se hâta de former une armée; et il marcha droit à Paris, qu'il tint assiégé pendant trois jours. Forcé par la rigueur de la saison de retourner en Allemagne, il fut poursuivi par Lothaire, qui obtint sur lui quelques avantages, et signa un traité par lequel il renonçait à la Lorraine, dont Othon donna l'investiture à Charles, frère du roi de France. Mais l'empereur d'Allemagne étant mort peu de temps après, Lothaire conçut l'espoir de reprendre la Lorraine, et il y fit aussitôt une irruption. Il s'empara de Verdun, qu'il rendit bientôt, ayant appris que la puissance d'Othon III s'était affermie. L'association de son fils Louis à la royauté fut le dernier événement mémorable de son règne. Il le fit couronner avec sa femme, Blanche d'Aquitaine, qui, peu sensible à cet honneur, s'enfuit de la cour. Le monarque alla lui-même l'exhorter à revenir auprès de son fils; et ce fut au retour de ce voyage, qu'il mourut à Reims, le 2 mars 986. Ce prince, qui a mérité d'être loué par tous les histo-

riens qui tiennent compte des circonstances dans lesquelles se trouvent ceux que la Providence appelle au trône, fut, dit-on, empoisonné par sa femme. Si l'on juge de la probabilité des crimes par l'intérêt de ceux qui en sont soupçonnés, Emma n'empoisonna pas son époux; mais le parti qui voulait renverser la famille carlovingienne, avait un véritable intérêt à en répandre le bruit, afin d'ôter à cette reine tout crédit auprès de son fils. Ce n'est au reste qu'après l'extinction de la seconde dynastie, qu'on a osé accuser sa mémoire d'un tel crime. F—E.

LOTHAIRE II, fils de Hugues, roi d'Italie, associé à son père, en 931, régna jusqu'en 950. Hugues de Provence régnait depuis cinq ans sur l'Italie; et déjà il s'y était rendu odieux par plusieurs actes tyranniques, lorsque, pour mieux assurer sa couronne, il s'associa, en 931, son fils Lothaire, qu'il avait eu de Villa, sa première femme. Lothaire, fort jeune encore, était étranger à la politique perfide et à la cruauté de son père. En 938, celui-ci lui fit épouser Adélaïde (V. ADÉLAÏDE), fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne. Les vertus de cette princesse eurent une heureuse influence sur le caractère de Lothaire; et ce jeune prince était autant aimé des Lombards, que Hugues en était détesté. Ce fut lui qui, en 940, déroba Bérenger, marquis d'Ivrée, depuis Bérenger II, à la colère de son père, en le prévenant des embûches qui lui étaient dressées. Mais Bérenger reconnut bien mal ce service; car en 945, il rentra en Lombardie, à la tête d'une armée, pour dépouiller le père et le fils. Lothaire se rendit au congrès des princes d'Italie, que Bérenger avait assemblé à Milan;

et la nation résolut de lui conserver une couronne qu'il voulait ôter à son père : mais Bérenger vit avec dépit, le prince qu'il avait cru dépouiller, occuper encore le trône ; toutes les forces étaient entre ses mains, et il était plus roi que Lothaire : cependant il ne fut point content de la réalité, s'il n'y joignait encore l'apparence ; et il y a tout lieu de croire qu'il fit empoisonner son jeune souverain. Lothaire mourut le 22 novembre 950, ne laissant qu'une fille, Emma, qui fut mariée à Lothaire II, roi de France (Voy. l'article précédent) : sa veuve, Adélaïde, se remaria à Othon-le-Grand. S. S—1.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, était le second fils de l'empereur Lothaire I^{er}. Son père convoqua ses grands vassaux, l'an 855, et, en leur présence, partagea ses états à ses enfants : c'était alors le seul moyen d'éviter les troubles qui éclataient au moment de la vacance du trône. Louis l'aîné eut l'Allemagne et l'Italie avec le titre d'empereur, et Charles le cadet le royaume de Provence : quant à Lothaire, il obtint tout le pays situé entre le Rhin et la Meuse, qui prit de son nom celui de *Lotharingia*, dont la langue française a fait Lorraine. Lothaire, après avoir reçu le serment de fidélité de ses nouveaux sujets, alla voir, à Francfort, son oncle Louis de Germanie, dont il désirait se faire un appui : il épousa, en 856, Theutberge, fille de Théodebert, l'un des descendants de Childbrand, frère de Charles Martel ; et il se rendit ensuite à Orbe, ville de la Bourgogne transjurane, pour régler avec ses frères quelque contestation qui s'était déjà élevée entre eux. Il se réunit ensuite à Louis, pour dépouiller Charles de ses états, et

l'obliger d'entrer dans un couvent : mais ce jeune prince s'échappa de leurs mains, et retourne en Provence. Lothaire se ligue avec Louis de Germanie pour faire la guerre à leurs voisins ; puis, mécontent de la part qu'il devait avoir dans les dépouilles, il renonce à cette alliance, et va offrir ses services à Charles-le-Chauve contre les Normands. Tandis qu'ils étaient occupés au siège de l'île d'Oissel (858), Louis de Germanie pénètre dans l'Alsace, s'avance en vainqueur jusqu'à Sens, et convoque un concile à Attigny, pour faire déposer Charles-le-Chauve (Voyez CHARLES II, roi de France, tome VIII, page 102, et LOUIS DE GERMANIE). Lothaire se hâte de faire la paix avec Louis, et de retourner dans ses états ; mais dès que Charles eut recouvré son royaume, il s'allia de nouveau avec lui contre Louis de Germanie, leur ennemi commun. Un an après son mariage, Lothaire avait chassé de sa cour Theutberge ; et il vivait publiquement avec Valdrade, sœur de Gonthier, archevêque de Cologne. Les parents de Theutberge lui représentèrent l'injustice et le scandale de sa conduite ; et, pour les apaiser, il consentit à recevoir Theutberge dans son palais. Mais résolu de l'éloigner irrévocablement, il suscita un délateur, qui affirma par serment qu'avant son mariage, la reine avait eu des habitudes criminelles avec son frère le duc Humbert. Theutberge offrit de se justifier par l'épreuve de l'eau bouillante, et présenta un champion qui entra pour elle dans une cuve remplie d'eau, dont il sortit sans avoir éprouvé le moindre mal. La princesse fut aussitôt reconduite en triomphe dans son palais, et rétablie dans tous ses honneurs : crai-

gnant néanmoins que Lothaire ne fût par attenter à sa vie, elle se détermina depuis à s'avouer coupable du crime qu'on lui imputait. Elle renouvela cet aveu au concile d'Aix-la-Chapelle, en 860, et y fut condamnée à une pénitence publique; mais elle s'enfuit en France, où son frère avait déjà trouvé un asile. Deux conciles confirmèrent successivement la décision de celui d'Aix, et autorisèrent Lothaire à se remarier : il se hâta d'en donner connaissance au pape; et, sans attendre sa réponse, il épousa Valdrade, en 862. Craignant que Charles-le-Chauve ne prît la défense de Theutberge, il renouvelle ses anciens traités avec Louis de Germanie, et lui cède l'Alsace, sous la seule condition qu'il serait aidé par lui dans toutes les guerres qu'il aurait à soutenir. Cependant, le pape Nicolas I^{er}, instruit du divorce de Lothaire, indique un nouveau concile à Metz, pour examiner cette affaire : les légats, envoyés pour le présider, se laissent séduire, et l'assemblée confirme toutes les décisions prises dans les précédentes. Le pape, de plus en plus persuadé de l'innocence de Theutberge, et secrètement excité par des émissaires de Charles-le-Chauve, qui voulait profiter de cette dissension pour dépouiller son neveu, assemble à Rome un concile, qui casse les actes de celui de Metz, et excommunie tous les évêques qui ont pris part à leur rédaction. Lothaire, abandonné des évêques de son royaume, écrit au pape pour justifier sa conduite : mais le pape lui répond qu'il a donné au monde entier, par son divorce, un scandale qu'il doit réparer, en reprenant son épouse, et le menace de l'excommunication s'il n'obéit. La crainte d'un châtiment dont les

effets étaient alors terribles, détermine Lothaire à se soumettre : il va au-devant de Theutberge, à Gondreville (864), et jure, en présence du légat et de toute la cour, de la recevoir pour épouse, et de la traiter comme telle. Mais, dès que le légat est parti, il fait revenir Valdrade qu'il avait éloignée par bienséance, et relègue Theutberge dans un coin de son palais. La reine s'échappe, et retourne à la cour de France. En 867, Lothaire conduit en Italie une armée au secours de l'empereur Louis, son frère, attaqué par les Sarrasins. Il avait le projet d'aller à Rome, se flattant de vaincre l'inflexibilité du pape, et de le faire consentir à son divorce : mais Nicolas I^{er}, étant mort (décembre 862), il se contenta d'écrire une lettre de soumission à son successeur, Adrien II, et se hâta de revenir dans ses états, où sa présence était nécessaire. Ayant pris toutes les mesures propres à assurer la tranquillité de son royaume pendant son absence, il repassa en Italie, en 868, eut une entrevue à Rome avec le pape Adrien, lui fit des présents considérables, et en reçut de grands témoignages d'amitié. Avant de l'admettre à la communion, le pape lui fit jurer, sur l'hostie, ainsi qu'aux seigneurs de sa suite, qu'il avait suivi exactement les ordres de son prédécesseur, et que sa rupture avec Valdrade était sincère et sans retour. Le serment sur l'Eucharistie était alors au nombre des épreuves ou jugements de Dieu, en vertu des paroles de saint Paul, que *celui qui reçoit indignement le corps et le sang de J. C. mange et boit son jugement*. On croyait en conséquence que qui-conque osait ainsi se parjurer, mourrait infailliblement dans l'année.

Lothaire et ses Français, surpris, effrayés, mais trop avancés pour pouvoir reculer, prononcèrent en tremblant le serment redoutable; et le roi reçut du pontife une palme qui représentait la réussite de toutes ses entreprises, une férule indiquant le pouvoir de chasser les évêques qui s'opposeraient à ses desseins, et enfin une lionne qui représentait Valdrade. Mais, en quittant Rome, il fut attaqué d'une fièvre violente, et, s'étant fait transporter à Plaisance, il y mourut le 8 août 869. On ne manqua pas, d'après les préjugés du temps, d'attribuer cette mort à son parjure. La reine Theutberge se retira au monastère de Sainte-Glossinde de Metz, dont elle était abbesse, et où elle est enterrée. Lothaire avait eu de Valdrade deux filles, et un fils, nommé Hugues, auquel il donna le duché d'Alsace qu'il avait racheté : mais ce jeune prince ne put pas en prendre possession. Le règne de Lothaire II forme une époque remarquable dans notre histoire. La malheureuse passion qu'il ne put vaincre, et à laquelle il fit sans hésiter les plus grands sacrifices, contribua beaucoup à accélérer la ruine de la seconde race. Il abaissa son autorité devant celle du clergé; et à cette erreur, qui était celle de son temps, et qui fut aussi celle de ses frères et de ses oncles, il ajouta le tort de faire à ces derniers des concessions non moins funestes. W—s.

LOTICH (PIERRE), surnommé *Secundus*, pour le distinguer d'un autre Pierre Lotich son oncle, naquit le 2 novembre 1528, au bourg de Schluchtern, dans la Vétéravie, d'où il a pris l'épithète de *Solitariensis*. L'oncle, abbé du même lieu, avant qu'il y eût introduit le luthéranisme, dont il devint un des plus zélés sec-

tateurs, se rendit recommandable par sa libéralité envers les gens de lettres; et fondateur d'un collège, il donna, l'un des premiers en Allemagne, l'exemple de secouer le joug de la scolastique. Il a laissé quelques ouvrages, aujourd'hui sans intérêt, mais qui en avaient encore en 1640, époque où ils furent publiés à Marbourg, un vol. in-12. Il mourut à Hanau, le 23 juin 1567. Son neveu lui dut sa première éducation. Il passa ensuite sous la direction de Mélissus, de Melanchthon et de Joachim Camérarius, et acheva de développer, sous ces illustres maîtres, ses grandes dispositions pour tous les genres d'étude, et principalement pour la poésie. Après avoir porté les armes sous les drapeaux de la ligue de Smalcalde, il accompagna, dans leurs voyages, les neveux de Daniel Stribar, doyen de Wurtzbourg, et profita du séjour de plusieurs années qu'ils firent en France et en Italie, pour étudier la médecine dans les plus célèbres universités des deux pays. A Montpellier, Lécuse le fit connaître de Rondelet, qui le tira des mains de l'inquisition, avec laquelle Lotich s'était fait une querelle pour avoir mangé de la viande en carême. Il prit le bonnet de docteur à Padoue; et, rentré dans sa patrie, il devint si nécessaire à l'électeur palatin, que, pour ne pas s'éloigner de ce prince, il refusa la chaire de poésie qui lui était offerte à Marbourg. Il en occupa une de médecine à Heidelberg, et s'y fit une grande réputation de savoir et d'habileté. Toutefois, c'est surtout à l'éclat de son talent poétique que Lotich a dû sa célébrité. Ses plus fameux contemporains, et après eux, Teissier, Bayle, Kortholt et le savant Pierre Burman, ont, tour à tour et comme

à l'envi, exalté le mérite de ses vers, et spécialement de ses vers élégiaques; et J. Hagen, qui a écrit sa Vie, n'a pas craint de lui donner le titre de prince des poètes latins modernes et même de l'élever au-dessus de quelques anciens. Sans souscrire à cet éloge dans toute son étendue, il faut reconnaître que les poésies de Lotich brillent, comme le dit Camérarius, *elegantia et suavitate, atque exprimendi vetustatis similitudinem contentione*. Cinq livres d'élégies, trois de poèmes, un d'épigrammes, composent le recueil de ses œuvres poétiques, publiées d'abord par lui-même (Paris, Vascosan, 1551, in-8°.) Il en fut donné après sa mort, par Camérarius, une édition plus complète (Leipzig, 1560, in-8°.), et une par J. Hagen en 1609, accompagnée de la Vie de l'auteur. La plus volumineuse est celle qu'on doit aux soins de Burman (Amsterdam, 1754, 2 vol. in-4°.) Pour donner à ce livre une aussi énorme dimension, il a fallu que le docte éditeur y prodiguât tous les trésors de son érudition; et en effet, aucun écrivain de l'antiquité n'a été honoré, ou, si l'on veut, surchargé, d'un plus ample commentaire. Pendant son séjour à Bologne, Lotich avait pris par mégarde un philtre préparé par une dame, pour un amant infidèle. La santé de notre poète, altérée par l'effet de ce breuvage, ne se rétablit jamais; et après avoir traîné, durant quelques années, une vie valétudinaire, il succomba sous le poids de ses maux, à Heidelberg, le 7 novembre 1560, à peine âgé de trente deux ans. — Son frère puîné, Christian mort en 1568, s'était aussi fait un nom par ses connaissances et par ses poésies latines. Ses vers se trouvent dans le recueil de ceux de son

petit-fils, Francfort, 1620, in-8°. — Jean-Pierre Lotich, petit-fils du précédent, professeur en médecine à l'université de Rinteln, et, en même temps, versificateur, critique et historien, avait plus d'érudition que d'esprit, plus de mémoire que de talent. Cependant Gui Patin faisait cas de ses écrits, et même de son *Commentaire sur Péirone* (1629, in-4°.), lequel n'est guère néanmoins qu'une assez indigeste compilation. Il avait fait un traité *Dē casei negotiis*, Francfort, 1643, in-8°. Son Histoire des empereurs Ferdinand II et Ferdinand III, sous le titre de *Rerum germanicarum*, etc. (Francfort, 1646, 4 vol. in-folio), ne se lit plus, et ses vers sont entièrement oubliés. Ils consistent essentiellement en un livre d'épigrammes. L'auteur le dédia à Maurice, landgrave de Hesse: une épigramme du prince fut la seule récompense de cet hommage. Il paraît que Lotich en offrit de semblables, pour la plupart de ses productions, à d'autres princes et à des républiques, et qu'il n'en retira pas plus de profit. Il mourut en 1669. V. S. L.

LOTTER (JEAN-GEORGE), littérateur et antiquaire, né en 1699, à Augsbourg, fit ses études avec beaucoup de distinction dans les universités de Iéna, de Halle et de Leipzig, et fut retenu à Leipzig pour suppléer le professeur de philosophie. Nommé en 1735 professeur d'éloquence et d'antiquités à l'académie de Pétersbourg, il reçut, à son arrivée en cette ville, la commission honorable de rédiger la Vie du czar Michel Alexiovitz, père de Pierre-le-Grand; mais le travail excessif auquel il se livra pour débrouiller et mettre en ordre les titres qu'on lui avait confiés, altéra sa santé, et il mourut le

1^{er}. avril 1737, à peine âgé de 38 ans. Lotter était membre de la société royale de Berlin ; il a donné une édition de la *Bibliotheca philosophica* de Struve, avec des suppléments que Kahle a refondus dans le texte (*V. L. M. KAHLE*, t. XXII, p. 209). Il a traduit de l'italien de Scipion Maffei les *Origines etruscæ et latinæ* (Voyez *SC. MAFFEI*). On a en outre de lui : I. *Historia institutionis templi Hierosolymitani sub Juliano imperatore tentatæ sed divino miraculo impeditæ*, à dubiis viri clariss. Jacobi Basnagii vindicata. II. *Historia vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri Augustani*, etc., Leipzig, 1729, in-4°. Cette vie de Peutinger est exacte et curieuse. III. *De Tabulâ Peutingerianâ commentarius*, Leipzig, 1729, in-4°, dissertation très-intéressante, réimprimée dans les *Symbolæ litterariæ* de Gori, déc. II, tome VI. Struve en a inséré dans sa *Bibliothèque historique* un assez long fragment. (*V. sa Bibliotheca historica*, édition de Leipzig, 1732, p. 591.) IV. *Ad J. Georg. Schelhornium. Epistola quâ de consilio suo publicis usibus evulgandi opuscula Conradi Peutingeri expositè disserit*, Leipzig, 1731, in-4°. Il y trace le plan de l'édition qu'il préparait des œuvres de Peutinger en deux volumes in-8° : elle devait être précédée d'une Vie de l'auteur, plus ample que celle qu'on vient de citer, et de l'histoire d'une société littéraire qui s'était formée à Augsbourg au commencement du seizième siècle, pour l'impression des meilleurs historiens latins et allemands. V. *De vitâ et philosophiâ Bernardini Telesii commentarius*, Leipzig, 1734, in-4°. VI. Des *Dissertations* dans les journaux d'Allemagne, parmi lesquels on cite :

De primâ, eâdemque rarissimâ editione Willeramii observatio; dans les *Acta eruditor. Lips.*, année 1733, p. 28-41; et une autre *De l'usage de la langue allemande en Russie* (en allemand). W—s.

LOTTI (COSME), peintre, architecte et mécanicien florentin, fut élève de Benedetto Poccetti. Son esprit déjà singulier prit sous ce maître bizarre une nouvelle teinte d'originalité : il s'adonna particulièrement à l'hydraulique et à la mécanique. Ce fut lui qui fit, dans le jardin de Pratolino, ces figures que l'eau fait mouvoir et qui paraissent animées. Dans la villa de Castello, il répara toutes les fontaines, et construisit celle de la Grotte, où l'on voit une barrière qui se referme d'elle-même lorsqu'un imprudent entre dans l'intérieur de la grotte, et le laisse exposé à une pluie d'eau abondante. Le grand mascaron, placé au dessus de la même grotte, est aussi de son invention. Lorsque par hasard on touche avec le pied une pierre qui est à l'entrée, cette tête ouvre une botte énorme, et, roulant les yeux, lance sur la personne qui se trouve dessous, trente-trois jets d'eau qui l'inondent. Il fit encore, pour une autre fontaine de cette ville, deux cygnes qui se jouaient dans le bassin et qui, après avoir plongé leur tête dans l'eau comme pour boire, arrosaient en se secouant ceux qui les regardaient. Après la mort de Cosme II, qui laissa quatre fils et deux filles en bas âge, Lotti, pour amuser les princes, inventa plusieurs mécaniques très curieuses, qu'il faisait mouvoir devant eux, dans le bassin du palais : c'étaient des matelots dans un vaisseau, des chevaliers armés de toutes pièces, se battant à outrance. En 1628, Philippe IV, roi

d'Espagne, desirant avoir un bon architecte pour construire le théâtre qu'il voulait élever dans son palais de Buen-Retiro, s'adressa au grand-duc Ferdinand, qui, d'après l'avis de Jules Parigi, son architecte, lui désigna Lotti. Celui-ci, avant de partir, voulut prouver au roi qu'il était digne de sa protection; et il exécuta une tête colossale qui, lorsqu'on touchait un ressort, ouvrait la bouche d'une manière effrayante, gonflait le nez, fronçait les sourcils, tournait les yeux, dressait les cheveux, et jetait un cri horrible. Il la porta en Espagne, où elle amusa beaucoup la reine: elle avait fait accroire à ses dames que c'était un être surnaturel, qui épiait toutes leurs actions et leurs paroles, de manière qu'elles n'osaient plus parler devant cette tête. Lotti avait fait en outre les plans et les modèles en petit, d'un jardin qu'il voulait exécuter pour le roi, mais qui n'eut point lieu. A son arrivée à Madrid, il fut chargé de la construction du théâtre de Buen-Retiro, et il déploya dans cette entreprise toutes les ressources de son imagination. Le roi en fut tellement satisfait, qu'après la première représentation qui eut lieu sur ce théâtre, il lui fit présent des costumes extrêmement riches, des décorations et de toutes les machines qui avaient servi à la représentation. Les changements de décorations et de personnages, les vols, les coups de théâtre se faisaient avec une telle promptitude et une telle perfection que Lotti avait parmi le peuple la réputation de sorcier. Il occupa pendant un grand nombre d'années la place d'architecte et d'ingénieur du roi, et mourut à Madrid. Les tableaux qui l'ont fait connaître comme peintre sont extrême-

ment rares; et l'on ne cite guère de lui que son propre portrait, peint avec franchise et facilité, et une *Vierge au Rosaire* qui existe dans une maison de la famille Pinadori, de Florence. P—s.

LOTTIN (AUGUSTIN-MARTIN), libraire, né à Paris, le 8 août 1726, y fut reçu imprimeur en 1746, et cultiva aussi la littérature: il mourut le 6 juin 1793. On a de lui : I. *Almanach historique des ducs de Bourgogne*, 1752, in-24. II. *Retour de Saint-Cloud par terre et par mer*, 1750, in-12; seconde édition, 1753, in-12, etc.: un nommé Neel avait donné, en 1749, un *Voyage de Paris à St.-Cloud, par terre et par mer*, facétie qui eut assez de succès. Lottin en fit la suite ou la seconde partie, sous le titre de *Retour*, etc.; les deux parties ont été souvent réimprimées, 1760, 1762, 1783, 2 parties in-12: cette dernière édition est augmentée des *Annales et Antiquités de St.-Cloud*. Le *Retour* ne vaut pas le *Voyage*: mais les recherches contenues dans les *Annales* sont curieuses; on y trouve des détails sur les fêtes qui eurent lieu à Saint-Cloud, en 1752, pour la convalescence du Dauphin, père de Louis XVI. III. *Almanach de la vieillesse, ou Notice de tous ceux qui ont vécu cent ans et plus*, 1761, in-24; premier supplément, 1762, in-24: il n'en parut point en 1763; mais, de 1764 à 1773, l'auteur donna chaque année un volume, sous le titre d'*Almanach des centenaires*, ce qui porte la collection à 12 volumes. A la fin du douzième, est une Table générale alphabétique de tous les centenaires cités dans les onze premiers volumes. IV. *Grande Lettre sur la petite édition du Cato-Major*

(qu'avait donnée Valart), 1762, in-12. V. *Liste chronologique des éditions, des commentaires et des traductions de Salluste*, 1768, in-12, et à la suite de trois éditions de la traduction de Salluste, par Dotteville (F. DOTTEVILLE, tome XI, p. 606). VI. *Coup-d'œil éclairé d'une bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*, 1773, in-8°. : on croit que Gels eut la plus grande part à cet ouvrage. A la suite d'un discours préliminaire, se trouve un tableau de divisions bibliographiques; et tout le reste du volume, qui est très-gros, se compose de feuillets imprimés d'un seul côté, et destinés à être coupés pour être collés, sur les montants des Bibliothèques, aux divisions et subdivisions. VII. *Eloge de Catinat, suivi de notes et de pièces historiques*, 1765, in-8°. VIII. *Manuel du picur laïc*, 1783, in-18. IX. *Calendrier-Dauphin, ou Almanach des Dauphins*, 1781, 1782, in-24. Il n'y a que ces deux années qui soient de Lottin; la suite est de Poulin de Flins. X. *Plainte de la Typographie contre certains imprimeurs ignorants, qui lui ont attiré le mépris où elle est tombée*; poème latin de H. Estienne, deuxième du nom, traduit en français, 1785, in-4°. : le texte latin est en regard. Lottin a ajouté une *Généalogie des Estienne, imprimeurs-libraires depuis l'an 1500* : dans un coin du tableau, il a mis une Table alphabétique. XI. *Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris, depuis l'an 1470 jusqu'à présent*, 1789, deux parties in-8°. : la seconde partie porte le titre particulier de *Catalogue alphabétique des libraires*, etc.; mais, outre la Table alphabé-

tique de la première partie, elle contient une Notice des libraires, imprimeurs et artistes qui se sont occupés de la gravure et de la fonte des caractères. XII. *Catalogue des livres imprimés au Louvre* (imprimerie royale), depuis son établissement en 1640, 1793, in-8°. XIII. Quelques morceaux dans le *Mercur*, et des *Lettres sur l'imprimerie*, dans le *Journal des Savants*, de 1756 à 1757. On lui attribue aussi une *Péroraison d'un discours de la conduite de Dieu envers les hommes, sur la conservation de la personne sacrée de Sa Majesté* (Louis XV, qui venait d'être assassiné par Damiens), 1757, in-4°. ; et *Mémoire abrégé concernant la Chapelle de la Conception de la Vierge*, 1749, in-4°. Ce qui est plus certain, c'est qu'il a été éditeur de la 2^e. édition de l'*Art de peindre à l'esprit* (compilation de morceaux choisis, en prose et en vers, faite par D. Sensaric), 1758, 3 vol. petit in-8°. , et des *Oraisons funèbres de Le Prevost*, 1765, in-12 : il avait ajouté une Notice sur Le Prevost, et sur les quatre personnages, sujets de ses *Oraisons funèbres*. Il a laissé en manuscrit un *Catalogue chronologique des livres imprimés à Paris, depuis la découverte de l'imprimerie*. — Antoine - Prosper LOTTIN, frère cadet d'Augustin-Martin, avait été reçu libraire en 1758. Il s'était, depuis 1782, retiré du commerce, et même du monde, quoique habitant toujours Paris, lorsqu'à l'âge de 73 ans, le 25 novembre 1812, il fut, avec sa femme, assassiné dans son domicile, faub. St-Jacques : il s'est aussi adonné aux lettres. On a de lui : I. *Essai sur la mendicité*, 1779, in-8°. , sous le faux nom de *Lambin de Saint-Félix*. II. *Eloge*

de Monseigneur le Dauphin, 1780, in-8°. Le frontispice est sans nom d'auteur : l'épître dédicatoire est signée *Saint-Fauste*, pseudonyme pris par Lottin. III. *Discours sur ce sujet : Le Luxe corrompt les mœurs et détruit les empires*, 1784, in-8°; publié sous le faux nom de *Saint-Haippy*. IV. *Discussions importantes débattues au parlement d'Angleterre par les plus fameux orateurs*; ouvrage traduit de l'anglais, 1790, 4 vol. in-8°. V. *Coup-d'œil sur les courses des chevaux en Angleterre*, 1796, in-8°. Il a donné, sous la signature E. B. (qui signifie *Encyclopédie britannique*), quelques articles dans le *Magasin encyclopédique* : ceux qu'il a fournis au *Mercur*, en l'an v, portent les initiales E. B. L. N. Enfin, on croit que c'est à Lottin qu'on doit une *Lettre*, ou *Relation de la cérémonie de la Rosière de Salency*, 1777, in-8°. M. Boulard (A. M. H.) a donné une Notice sur sa Vie et ses ouvrages, 1813, in-8°. de 13 pag. (et dans le *Magas. encycl.* de févr. 1813); il en avait donné une sur Aug. Mart. Lottin, dans le *Journal de la librairie* (de Ravier), an v, 1797, qui (avec cxxxvi pages préliminaires et une Table) a été reproduit sous le titre de *Répertoire de la librairie*, 1807, in-8°. A. B.-T.

LOTTO (LAURENT), peintre italien des premiers temps de la renaissance de l'art, naquit vers la fin du xve. siècle dans le Bergamasque, et alla étudier la peinture à Venise dans les écoles de Bellini et du Giorgione. Condisciple du vieux Palme, il resta toujours son compagnon et son ami. Comme ses tableaux ont cette gracieuse distribution de lumière qu'on admire dans Léonard de Vinci, quelques biographes prétendent, non

sans vraisemblance, qu'il avait aussi fréquenté son académie. L'opinion publique lui décerna, de son temps, un des premiers rangs parmi les peintres de l'école vénitienne. Ce fut à Bergame, où il était revenu en 1513, qu'il fit la plupart de ses tableaux. Dans sa vieillesse, en 1560, il alla peindre à Lorette des sujets sacrés dans la célèbre chapelle de la Sainte Vierge; et il mourut en cette ville, laissant un nom illustre dans la peinture, et un long souvenir de ses vertus. Nous avons vu, de lui, dans une galerie particulière de Milan, un très-beau tableau qui porte la date de 1515, et représente, à trois quarts de stature naturelle, Augustin de la Torre, fameux médecin de Bergame. On a ouvert dernièrement le tombeau d'Augustin, mort à 81 ans, en 1535; et l'on a trouvé son cadavre intact, seulement desséché, et vêtu de la même manière qu'il l'est dans ce portrait. Le Musée du Louvre possédait un tableau de Lotto, représentant la *Femme adultère amenée devant J. C.* (n°. 1127 de l'exposition de l'an ix-1801.) G—N.

LOUAIL (JEAN), auteur appelant, né à Maïenne, vers le milieu du xvii^e. siècle, était ami de Letourneux, et partagea quelque temps sa retraite. On le donna à l'abbé de Louvois pour l'aider dans ses études; et ce fut sans doute par la protection de cet abbé, qu'il obtint le prieuré d'Aurai. Après la mort de l'abbé de Louvois, arrivée en 1718, Louail refusa la place de bibliothécaire du cardinal de Noailles, et vécut dans la retraite jusqu'au 3 mars 1724 qu'il mourut. Il avait aidé M^{lle}. de Joncoux dans la traduction des *Notes de Wendorck* sur les *Provinciales* de Pascal, notes que l'on sait être de Nicole. Louail composa aussi avec cette de-

moiselle l'*Histoire abrégée du Jansénisme, et Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, 1698, in-12; cet écrit est tout en faveur du jansénisme. Il parut encore du même auteur des *Réflexions sur le livre du Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le père Laborde, aussi appelant, 1714; Louail n'approuvait pas le système de cet oratorien. On publia après sa mort l'*Histoire du livre des Réflexions morales sur le nouveau Testament, et de la constitution Unigenitus*, servant de préface aux *Hexaples*, 1726 et 1734, 4 vol., in-4°; le 1^{er}. volume est de Louail: la suite a été rédigée en partie, sur les mémoires qu'il avait laissés, par l'abbé Cadry, autre appelant plus zélé encore. Tous les deux peuvent être regardés comme ayant préludé dans cet ouvrage aux récits infidèles des *Nouvelles ecclésiastiques*. P—C—T.

LOUBÈRE (1) (ANTOINE DE LA), géomètre distingué, né en 1600, dans le diocèse de Rieux en Languedoc, fut admis chez les jésuites à l'âge de vingt-ans, et y professa successivement les humanités, la rhétorique, l'hébreu, la théologie, et enfin les mathématiques, avec un égal succès. Il avait, comme on voit, cultivé presque toutes les branches des connaissances humaines; mais les mathématiques avaient pour lui un attrait particulier. Il était l'ami de Fermat; et il compta au nombre de ses élèves le P. Nicolas, son compatriote. Il mourut à Toulouse, en 1664. On a de lui : I. *Quadratura circuli et hyperbolæ segmentorum, ex dato eorum centro gravitatis*,

(1) Ce jésuite, dans ses ouvrages, prend en latin le nom de *Lalovera*; et Montucla le nomme Lalouère (*Hist. des Math.*.)

Toulouse, 1651, in-8°. de 624 pag. La lecture de cet ouvrage serait très fastidieuse aujourd'hui, même pour les géomètres les plus passionnés. C'est toujours, dit Montucla, la balance d'Archimède, où le procédé qu'il avait employé dans une de ses quadratures de la parabole. Huygens, encore fort jeune, démontrait, vers le même temps, les mêmes vérités en quelques pages, et avec beaucoup d'élégance. II. *Propositiones geometricæ sex, quibus ostenditur.... non rectè inferri à Galilæo motum fore in instanti*, ibid., 1658, in-4°. de 6 pag., fig. III. *Propositio 36^a. excerpta ex quarto libro de Cycloïde nondum edito*, ibid., 1659, in-4°. de 5 pag., fig. IV. *Vetèrum geometria promota in VII de Cycloïde libris*, ibid., 1660, in-4°. Cet ouvrage contient une savante et profonde géométrie; mais la marche de l'auteur est embarrassée. Le P. La Loubère fut, avec Wallis, le seul géomètre qui se présenta pour résoudre les problèmes proposés par Pascal aux savants de l'Europe. L'écrivit qu'il envoya, reposait sur un calcul faux, comme il le reconnut lui-même sans en envoyer un autre; et cependant il se plaignit des juges qui écartaient sa pièce, attendu qu'elle ne remplissait pas les conditions du concours. Il donna, il est vrai, la solution des problèmes de Pascal, dans le livre qu'on vient de citer; mais il avait pu profiter de l'ouvrage publié l'année précédente par Pascal, pour indiquer les moyens de parvenir à toutes les solutions, (*Voy. l'Histoire des mathématiques*, par Montucla, tom. II, pag. 68 et 77.) On a encore du P. La Loubère une *Défense du P. Annat* (Toulouse, 1645, in-4°); et il a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit.

LOUBÈRE (**SIMON DE LA**), neveu du précédent, né à Toulouse en 1642, fit ses études au collège des jésuites. Son père, conseiller au présidial et homme de mérite, soigna lui-même sa première éducation, et lui inspira le goût de la poésie. A l'âge de seize ans, La Loubère avait composé une tragédie et une comédie, qu'il eut le bon esprit de brûler, lorsqu'il put reconnaître la faiblesse de ces essais. Ses cours terminés, il vint à Paris, où il partagea son temps entre les plaisirs de la société et l'étude du droit public. Quelques vers galants, mis en musique par le fameux Lambert, lui firent une assez grande réputation dans les cercles; et, ce qui est bien remarquable, ce succès ne nuisit point à son avancement. Il fut nommé secrétaire d'ambassade en Suisse; et il remplit cette place de manière à mériter l'estime des habitants, quoique, dit son panégyriste, il ne bût presque que de l'eau. En 1687, il fut envoyé extraordinairement à Siam avec des pouvoirs très-étendus; et, dans le peu de temps qu'il y demeura, il recueillit des notes exactes sur les productions, l'industrie et le commerce. De retour en France, il fut renvoyé, mais sans caractère, à Madrid, pour travailler à détacher l'Espagne de l'alliance de l'Angleterre: son voyage excita des soupçons; il fut arrêté, et n'obtint sa liberté que parce qu'on menaça de traiter de la même manière les Espagnols qui se trouvaient à Paris. Le chancelier de Pontchartrain attacha ensuite La Loubère à son fils, et dès ce moment il se déclara son protecteur. Ce fut à la sollicitation de ce ministre qu'il fut admis à l'académie française, en 1693; cette élection donna lieu à l'épigramme qu'on attribue à La Fontaine:

Il en sera quoi qu'on en die;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'académie.

Malgré les bons mots, La Loubère fut nommé, l'année suivante, membre de l'académie des inscriptions. Cependant l'attachement qu'il conservait pour sa ville natale lui fit desirer de la revoir: il venait d'obtenir du roi des lettres-patentes qui réorganisaient l'ancienne académie des jeux floraux (*Voy. CLÉMENTCE ISAURE*, tom. IX, pag. 9); et ayant été élu, vers 1700, l'un des mainteneurs, il se hâta de revenir à Toulouse. Il fut très assidu aux séances de l'académie dont il pouvait être regardé comme le second fondateur, et mourut le 26 mars 1729, dans le château de La Loubère, diocèse de Rieux, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait épousé, à l'âge de soixante ans, une de ses parentes, encore jeune, et à laquelle il eut la douleur de survivre. La Loubère possédait, outre les langues anciennes, l'italien, l'espagnol et l'allemand; et son goût naturel pour la poésie ne l'empêcha pas de cultiver les mathématiques. On a de lui: I. *Des poésies morales et galantes*, éparses dans les recueils du temps: elles sont assez faibles. Il avait laissé un volume in-4°. de sonnets, d'odes, d'épigrammes, qu'heureusement ses héritiers ont gardé. II. *Du royaume de Siam*, Paris, 1691, deux vol. in-12, fig.; réimprimé à Amsterdam, même année: les exemplaires de cette réimpression, avec la date de 1700 ou 1713, ne diffèrent que par le changement de frontispice. Cette histoire est écrite avec fidélité et exactitude: on y reconnaît un observateur aussi savant que judicieux; et même, de nos jours, nous avons peu de relations de contrées aussi éloignées qui puissent lui

être comparées. La Loubère en avait rapporté les règles mémoriales dont se servent les Siamois pour connaître le cours du soleil et de la lune; il les transmit à Cassini, et inséra dans son second volume le travail de ce savant astronome. III. *Lettre* dans laquelle on réfute les bruits répandus sur les sentiments religieux de Péllisson. IV. *Traité de l'origine des jeux floraux*, Toulouse, 1715, in-8°. V. *De la Résolution des équations ou de l'extraction de leurs racines*, Paris, 1729, in-4°. Malgré quelques approbations de Halley, qui paraissent un pur effet de sa politesse, cet ouvrage semble mériter l'oubli où il est tombé (*Hist. des math.* t. III, pag. 26). L'Éloge de La Loubère, par de Boze, a été imprimé dans le tome VII des *Mémoires de l'acad. des inscript.* On peut encore consulter les *Mém.* de Nicéron, tom. XXVI, et surtout la *Notice* de M. Poitevin, dans son *Histoire de l'académ. des jeux floraux*, 1812, in-8°. W—s.

LOUET (GEORGE), avocat à Paris dans le seizième siècle, était né dans l'Anjou, d'une famille noble. Il fut reçu, en 1584, conseiller au parlement de cette ville, où il se fit remarquer par son érudition. Il devint ensuite agent du clergé, puis évêque de Tréguier, mais il ne prit pas possession de cet évêché. Louet a recueilli un grand nombre d'arrêts qu'il a distribués sous différentes matières en suivant l'ordre alphabétique et y ajoutant des remarques puisées dans les sources du droit romain et du droit français. Son travail fut publié en 1602; et c'est de tous les recueils de cette nature celui qui a eu le plus de succès. Près de vingt éditions suivirent celle-là. Julien Brodeau (*Voy.* BRODEAU, tom. VI, p. 6), y fit de nombreuses et im-

portantes additions qui forment la 10^e., publiée en 1636, et qui ont beaucoup contribué à donner à cette collection la réputation dont elle jouit. La dernière édition de 1742, Paris, 2 vol. in-f^o., est enrichie des remarques et des augmentations de Rousseau de Lacombe. On a encore de Louet des Notes jointes au *Commentaire sur les règles de la chancellerie romaine*, par Dumoulin, Paris, 1656, in-4^o., ouvrage posthume. P—N—T.

LOUIS I^{er}., surnommé le *Débonnaire*, empereur, fils de Charlemagne et d'Hildegarde sa seconde femme, naquit à Casseneuil dans l'Agenois, en 778, fut fait roi d'Aquitaine par son père à l'âge de trois ans, et envoyé aussitôt vers les peuples de ce royaume, dont il adopta le costume, la langue et les usages, afin de les attacher à la domination française. Louis reçut une éducation brillante; il savait le latin et le grec; la nature lui avait donné une figure heureuse, une force corporelle extraordinaire; il était religieux, libéral, brave, d'une probité scrupuleuse; ses mœurs furent exemplaires : mais, d'un caractère faible et indécis, il ne montra, dans les premières années de son gouvernement, qu'une impuissance extrême à faire le bien, et une facilité déplorable à laisser faire le mal : dès-lors il laissa avilir son autorité, en renvoyant absous Chorson, duc de Toulouse, qui avait souscrit une capitulation honteuse. Charlemagne, indigné, fit venir le duc et le roi, à Aix-la-Chapelle. Le premier fut condamné à mort par l'assemblée des grands; mais l'empereur commua sa peine, et fit au jeune monarque une sage et ferme réprimande, afin de lui donner une idée plus juste de la dignité royale. Dans

le même temps, Charlemagne se vit obligé de rétablir à plusieurs reprises les finances du royaume d'Aquitaine, que Louis avait laissé dissiper par ses favoris. Ainsi l'on doit avouer que les vertus qui distinguaient ce monarque, fort honorables d'ailleurs, étaient peu faites pour le trône. Les défauts de son caractère, si funestes même dans le souverain d'un petit royaume, le furent bien davantage lorsqu'il devint le maître d'un grand empire. Cependant il est juste de montrer combien étaient difficiles les circonstances dans lesquelles il parvint à cette éminente dignité; ou, pour mieux dire, l'époque où il fut accablé de ce pesant fardeau. Plus son empire était grand, plus il avait d'ennemis à redouter, et plus il aurait été nécessaire de conserver l'unité du pouvoir : mais non-seulement les lois de Charlemagne autorisaient le partage du royaume; elles appelaient encore les assemblées de la nation à prononcer sur tous les intérêts de l'état, même sur l'ordre de succession au trône. Ces assemblées étaient composées de deux ordres entre lesquels il existait la plus vive opposition d'intérêts et de vues : la noblesse, qui avait été longtemps le seul ordre politique du royaume, et qui n'avait appuyé l'usurpation des maires du palais que dans l'espoir de se rendre indépendante, souffrait avec une extrême impatience que le clergé fût devenu un ordre politique, qui s'arrogeât la suprématie et qui prétendît disposer de la couronne. Les nobles préféraient la multiplicité des royaumes comme plus favorable à leurs prétentions, et consacrée d'ailleurs par l'usage : les évêques, assez éclairés pour sentir qu'une grande domination ne se conserve qu'à l'appui d'une autorité

indivisible et absolue, appuyaient toutes les mesures qui tendaient à l'unité du trône. C'est entre la noblesse et le clergé réunis dans les mêmes assemblées avec des droits égaux et des projets différens; c'est au milieu des efforts faits par tous les peuples conquis pour recouvrer leur liberté, que Louis-le-Débonnaire fut appelé à gouverner et la France et l'Empire. Proclamé empereur en 814, il signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons, transportés par Charlemagne dans les pays étrangers, de retourner dans leur patrie. La reconnaissance que ces peuples lui témoignèrent, fit qu'il n'eut jamais à se repentir de cet acte de clémence; mais, à la même époque, il déploya, dans d'autres circonstances, une sévérité peut-être inutile, et qui n'était pas dans son caractère. A peine Charlemagne avait-il cessé de vivre, que Louis obligea ses sœurs à se retirer dans des couvents, afin d'éviter les intrigues du palais; qu'il fit crever les yeux à plusieurs de leurs amants, et qu'il consacra à la vie religieuse les derniers fils de Charlemagne, dont les factieux pouvaient s'appuyer pour causer du trouble dans l'état. Il ne déploya pas moins de fermeté contre le pape Pascal I, qui, ayant osé se faire sacrer sans avoir obtenu, suivant l'usage, l'agrément de l'empereur, encourut toute sa disgrâce : ce monarque menaça même les Romains des plus terribles châtimens, si jamais ils se portaient à de *semblables attentats*. Ainsi, loin de renoncer au droit de confirmer les papes, Louis le consacra tellement, que, plusieurs années après, Grégoire IV ne voulut pas être installé sans que l'empereur eût confirmé son élection. Bernard,

petit-fils de Charlemagne, et roi d'Italie, avait pris les armes en 818, dans l'espoir de se faire empereur : Louis marcha contre lui, à la tête d'une armée nombreuse. Bernard, intimidé, vint se jeter aux pieds de son oncle, et prouva, par cette démarche précipitée, qu'il était plutôt l'instrument que l'auteur de cette révolte : il fallait sauver ce monarque qui n'avait que vingt ans, et punir ses complices ; Louis les confondit tous dans la même condamnation : ils eurent les yeux crevés ; la plupart périrent des suites de ce supplice. (V. BERNARD, t. IV, p. 275.) Plus tard, les évêques, qui ne pardonnaient pas à l'empereur d'avoir voulu les rappeler aux mœurs de leur état (1), profitèrent des scrupules et des remords que lui inspirèrent tous ces actes de cruauté, pour l'humilier à son tour, et ils le poussèrent à paraître couvert d'un cilice, comme pénitent, dans l'assemblée d'Attigni, où il s'exprima avec l'humilité d'un sujet, et dégrada la majesté du trône. Averti par son bon sens des mauvais conseils que lui donnaient les évêques, il porta sa confiance vers les seigneurs ; mais il lui fut aussi impossible de satisfaire les prétentions des nobles que celles du clergé. Dans son dépit contre ces deux ordres, il se livra à des hommes qu'il avait tirés du néant ; et son favori Adhelard fut l'arbitre de toutes ses actions. Alors, les évêques et les nobles, oubliant leur animosité réciproque, s'unirent, profitèrent des divisions qui régnaient dans la famille impériale, et se servirent des enfants

de l'empereur pour venger leurs injures personnelles. Louis-le-Débonnaire avait trois fils, Lothaire, Pepin et Louis ; Lothaire fut fait roi d'Italie, et associé à l'empire ; Pepin eut le royaume d'Aquitaine, et Louis celui de Bavière. Mais l'empereur, devenu veuf, épousa Judith de Bavière, dont il eut un fils connu sous le nom de Charles-le-Chauve (1). Voulant aussi laisser un royaume à cet enfant, il lui fallut revenir sur le partage déjà fait : les trois frères, qui n'avaient jamais été d'accord entre eux, s'entendirent alors pour prendre les armes ; et Louis-le-Débonnaire, maître de la moitié du monde, se trouva sans appui contre ses enfants. En 821, sept ans après la mort de Charlemagne, il avait avili la royauté par une confession publique des torts du gouvernement : en 830, on enlève sa femme, et après l'avoir accusée sans la moindre preuve, de toutes sortes de désordres, on la jette dans un couvent, on la force de prendre le voile ; et dans une assemblée où il n'ose monter sur son trône que lorsque tous les assistants l'en conjurent, il approuve tout ce qui a été dit et fait contre lui. Mais la division se met bientôt parmi ses fils : les mécontents, trompés dans leurs espérances, lui rendent son épouse et l'empire. En 833, les fils de Louis se liguèrent de nouveau contre lui. Contraints

(1) Les prélats obligés d'aller souvent à la guerre, prenaient l'habit guerrier. Suivant un historien contemporain, Louis les obligea « de quitter leurs ceintures et les baudriers d'or, les couteaux enrichis de pierres qui y étaient suspendus, les éperons dont la richesse accablait leurs talons. »

(1) Dès qu'on sut que Louis voulait se remarier, on vit arriver de tous côtés les plus belles filles de l'Empire, qui se montrèrent dans tout leur éclat. Il choisit Judith de Bavière, aussi remarquable par sa beauté, que par son esprit et ses grâces. Ces dons précieux qui avaient fixé sur elle les regards de l'empereur, ne pouvaient manquer d'exciter l'envie, et ils fournirent contre elle des armes à ses ennemis. Ses liaisons avec le comte Bernard de Barcelone, firent soupçonner sa vertu, et donnèrent lieu à beaucoup de calomnies. Judith fut en conséquence une des premières victimes de l'ambition des fils de Louis. Plus tard, cette princesse fut obligée de se justifier par l'épreuve du feu.

de se soumettre à la force des armes, ils venaient de lui jurer une fidélité inviolable, lorsque la jalousie, l'ambition, et surtout la haine de leur belle-mère les réunirent encore en armes près de Rotfeld entre Bâle et Strasbourg. Le pape Grégoire IV ne craignit pas de se rendre au camp de ces rebelles, et de les aider des foudres de l'Eglise, dont il menaça tous ceux qui ne se déclareraient pas contre l'empereur : il alla ensuite, comme négociateur, dans le camp de ce monarque, qui, après lui avoir reproché d'être venu en France sans sa permission, entra néanmoins avec lui en pourparler. Pendant ce colloque, les émissaires des princes agissaient auprès des soldats de l'empereur ; et au moment où le pontife prit congé de lui, l'empereur se vit entièrement abandonné, et déjà il entendait des cris de mort autour de sa tente. Ce malheureux prince prit alors le parti le plus désespéré, celui de se mettre dans les mains de ses enfants, avec sa femme et son fils : il montra, dans cette circonstance, le calme d'une résignation héroïque, et parut se souvenir une fois qu'il était fils de Charlemagne. « Dans » l'indigne état où m'a réduit votre » perfidie sacrilège, dit-il à ses en- » fants, je suis tranquille sur ce qui » me regarde : résigné à tout, je ne » crains rien. Mais les promesses » que vous avez tant de fois faites » et tant de fois violées en ce qui » concerne l'impératrice et son jeune » fils, puis-je enfin m'y fier ? Les » voilà, ces deux objets de ma ten- » dresse, qui doivent l'être de vos » égards : je m'en sépare ; je vous » les livre. Princes, souvenez-vous » de ce que vous devez à leur rang et » à leur sang. » Des paroles aussi touchantes firent peu d'impression

sur ces enfants dénaturés. Judith fut confiée au roi de Bavière, qui la relégua dans une forteresse de la Lombardie ; et Lothaire, après s'être fait proclamer empereur, emmena à sa suite son malheureux père jusqu'à Soissons, où il le fit enfermer dans le couvent de Saint-Médard, lui ôtant le jeune Charles qu'il envoyait à l'abbaye de Prum dans les Ardennes. Il fit ensuite prononcer sa déposition par une diète convoquée au château de Compiègne ; et cet arrêt fut notifié à Louis, dans l'église de Saint-Médard. Là, prosterné sur un cilice, tenant un papier où ses crimes étaient écrits, ce prince fut obligé de s'accuser, devant le peuple, d'avoir mal usé du gouvernement que Dieu lui avait confié ; d'avoir scandalisé l'Eglise par son indocilité ; d'avoir fait marcher ses troupes en carême ; enfin d'être cause de tous les maux qui désolaient l'Empire. Après cette honteuse cérémonie, on le déclara pour jamais interdit de toutes ses fonctions ; on lui ôta ses armes, on le dépouilla de ses habits impériaux, on le revêtit d'un habit de pénitent ; il fut chassé de l'église, et enfermé dans une cellule pour le reste de ses jours. (Voy. EBBON, tome XII, page 437.) Après ces odieux attentats, Lothaire craignant sans doute que sa victime ne vînt à lui échapper, la traîna encore à sa suite jusqu'à Aix-la-Chapelle, où il tint son malheureux père toujours étroitement enfermé. Enfin sa cruauté finit par révolter contre lui ceux-là même qui avaient concouru à la satisfaire ; et ses frères, Louis de Bavière et Pepin, se rendant à leur devoir, marchèrent de concert pour délivrer leur père. Lothaire n'osa pas les attendre : il se réfugia à Vienne en Dauphiné, laissant Louis à St.-Denis, où l'on se rendit aussitôt

en foule, pour le prier de reprendre la couronne. La révolution fut complète : tous les actes du parlement de Compiègne furent annulés ; on rappela la reine ; et Louis remonta sur le trône, pour pardonner encore à Lothaire et à tous ses ennemis. Mais il ne devait pas jouir longtemps de son triomphe, auquel la faiblesse de son esprit et de sa santé ne lui permit pas, d'ailleurs, de prendre beaucoup de part. Le dernier acte de son autorité fut de déclarer le fils de Judith (*Voy.* CHARLES-LE-CHAUVE), roi de toute la France méridionale et occidentale, à peu près telle qu'elle est aujourd'hui. Ce prince mourut le 20 juin 840, à l'âge de 62 ans, dans une île du Rhin, au-dessus de Maïence, lorsqu'un de ses fils, Louis de Bavière, qui avait concouru à le rétablir, s'était de nouveau révolté contre lui. Ses dernières paroles furent : « Je lui pardonne ; mais qu'il sache que c'est par lui que je meurs. » Depuis plus d'un mois, il ne prenait, dit-on, plus d'autre nourriture que le pain et le vin de l'Eucharistie. Ses forces morales s'étaient extrêmement affaiblies avec ses forces physiques ; et, dans ses derniers moments, il donna réellement des preuves d'absence. Ce prince, en mourant, laissait aux prises ses enfants, les nobles, et les évêques ; et il montra, le premier, toute la faiblesse de la politique de Pepin et de Charlemagne qui, après avoir dénaturé la royauté, avaient eu le tort d'accoutumer les peuples à regarder l'autorité des assemblées comme supérieure à l'autorité royale. On remarque avec peine, que la partie de son règne où Louis I^{er}. déploya le plus de sévérité, en fut l'époque la plus paisible, et que, dès qu'il voulut s'abandonner à sa bonté et à sa clémence naturelles, il

devint le jouet des plus funestes passions. « Bon jusqu'à la simplicité, » dit Velly, il ne songeait qu'à se » faire aimer ; il négligea de se faire » respecter... oubliant que si le ciel » défend aux particuliers de se venger, il charge les rois de la vengeance publique. » Montesquieu dit qu'il ne put se concilier ni la crainte ni l'amour, et qu'avec peu de vices dans le cœur, il avait toutes sortes de défauts dans l'esprit. En proie à une continuelle irrésolution, il changea sans cesse les partages de sa couronne, ébranla par cette versatilité la force de son empire, et mécontenta ses enfants. Il effraya d'abord le clergé par des projets de réforme, qui restèrent sans exécution, et le rassura ensuite par des concessions abusives. Enfin il mécontenta les grands, en distribuant les premiers emplois à des gens de basse extraction. Il fit de vaines démonstrations contre les papes Etienne V, Pascal I^{er}. et Eugène II, qui s'étaient affranchis de l'obligation de faire confirmer leur élection par l'empereur. S'il n'avait pas molli contre eux, on peut douter si Grégoire IV, malgré son audace, aurait osé se liguier contre lui avec ses enfants. Quelques historiens ont dit qu'il possédait des connaissances étendues en astronomie ; mais il est difficile de concilier cette opinion avec l'assertion des mêmes écrivains, qui assurent qu'il conçut une frayeur extrême de l'apparition de deux comètes, et d'une éclipse de soleil. Il montra toujours beaucoup d'éloignement pour le luxe ; et ses réglemens sur le costume des ecclésiastiques et des guerriers sont nos premières lois somptuaires : il interdit aux uns et aux autres, les robes de soie et les

ornements d'or et d'argent. Sous le règne de ce prince, la France commença de perdre une partie de ses conquêtes : les Saxons revinrent dans leur pays; les Danois se montrèrent plus hardis dans leurs courses maritimes; les Sarrasins reprirent courage; et c'est de cette époque que date le royaume de Navarre. F-E et M-D j.

LOUIS II, dit le *Jeune*, empereur et roi d'Italie, fils de Lothaire I^{er}, né vers l'an 822, fut associé par son père au royaume d'Italie en 844. Envoyé à Rome, la même année, pour y faire respecter l'autorité impériale, il y avait été sacré par le pape Sergius II; et, immédiatement après, il s'était mis en devoir de défendre son royaume contre les invasions des Sarrasins. Les guerres civiles des fils de Louis-le-Debonnaire avaient ouvert de toutes parts l'Empire aux barbares. Les Musulmans, introduits dans le duché de Bénévent par deux princes rivaux, y faisaient des progrès effrayants : ils défirent les troupes de Louis, en 845, près de Gaëte; ce prince, à son tour, remporta, en 848, une grande victoire sur eux près de Bénévent : en même temps, il rétablit la paix dans ce grand duché, en le divisant entre les deux compétiteurs. Louis II, associé à l'empire en 850, demeura seul empereur, par la mort de son père, en 855. Il n'avait eu pour sa part que la seule Italie : mais, en 859, il se fit céder, par son frère Charles, le pays situé entre le Jura et les Alpes; et, ce même Charles étant mort sans enfants, en 863, il divisa la Provence, son héritage, avec le roi de Lorraine, son autre frère. Les démêlés de Louis II avec ses frères avaient donné aux Sarrasins le temps de se fortifier dans le duché

de Bénévent, et de mettre en danger toute l'Italie. Louis II, par un édit publié en 866, rassembla toutes les forces de son royaume pour repousser les infidèles. Au mois de juin, il entra dans la Campanie avec sa femme Angelberge; et il fit reconnaître son autorité par les trois princes de Bénévent, de Salerne et de Capoue, qui affectaient l'indépendance. L'année suivante, il alla chercher les Sarrasins dans la Pouille, et il y éprouva une grande défaite devant Bari : il ne renonça point cependant au dessein qu'il avait formé de chasser de cette province ces dangereux ennemis. Dans l'an 868, il prit sur eux Matera, Venosa et Canosa : les usurpations de ses oncles, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve, qui profitèrent, en 869, de la mort de son frère Lothaire, pour s'emparer de la Lorraine, ne suffirent point pour le détourner de son entreprise. Il remporta, en 870, plusieurs avantages sur des bandes de Sarrasins, qui dévastaient les Calabres; enfin, en 871, il contraignit les infidèles, qui occupaient la ville de Bari à capituler. Au reste, ces succès n'avaient été obtenus qu'après un séjour de cinq ans dans le duché de Bénévent, avec une armée barbare et mal disciplinée. Les violences des soldats, l'autorité arbitraire de l'empereur, l'orgueil et l'avarice d'Angelberge, sa femme, étaient devenus insupportables au peuple et aux princes : enfin Adalgise, prince de Bénévent, eut l'audace de faire arrêter, dans son palais, l'empereur Louis II, le 25 août 871 (*Voy. ADELGISE*). Mais tout l'empire d'Occident fut soulevé à la nouvelle de cet attentat; et Adalgise, craignant d'être attaqué à-la-fois par tous les princes carlo-

vingiens , rendit la liberté à l'empereur , lorsque celui-ci lui eut juré qu'il ne tirerait aucune vengeance de l'affront qu'il avait reçu. Le pape se hâta de délier Louis de ce serment ; et ce monarque envoya contre Adelgise une armée commandée par sa femme Angelberge , celle même dont l'orgueil et l'avarice avaient excité la révolte des Bénéventins : Angelberge n'eut aucun succès contre Adelgise. Louis II , qui , en 873 , vint l'attaquer à son tour , ne fut pas plus heureux : il accorda enfin la paix au prince de Bénévent , par la médiation du pape Jean VIII. En même temps il fonda , sur les bords du fleuve Pescara , le couvent de Casauria , qu'il enrichit par de grandes dotations. Il retourna ensuite en Lombardie , où il mourut le 12 août 875. Il ne laissa qu'une fille , nommée Ermengarde , mariée ensuite à Boson , fondateur du royaume d'Arles. S. S—1.

LOUIS III , dit l'*Aveugle* , empereur d'Allemagne , était fils de Boson , roi d'Arles et de Provence , et d'Ermengarde , fille de l'empereur Louis le Jeune. Après la mort de Boson , sa mère le conduisit à la cour de Charles-le-Gros , qui l'adopta pour fils ; mais Charles , ayant été déposé par ses vassaux en 888 , Ermen-garde se hâta de ramener Louis en Provence , et le fit reconnaître pour successeur de Boson , dans une assemblée des grands et des prélats , convoquée à Valence. Les seigneurs lombards révoltés contre Berenger , appellent Louis en Italie , en 899 ; mais , surpris dans un défilé , il est contraint d'accepter les conditions que lui dicte Berenger , et s'engage , par serment , à ne jamais rentrer en Italie. Oubliant bientôt une promesse qui lui avait été arrachée par la force ,

il retourne dans la Lombardie , sur la fin de l'an 900 , met en fuite Berenger , et se fait couronner empereur dans Rome , par le pape Benoît IV. Berenger , qu'on avait cru mort , reparaît tout-à-coup à la tête d'une armée ; il s'empare de Louis qui s'était renfermé dans Vérone (1) , et lui fait arracher les yeux , suivant l'usage de ce temps-là. Louis obtint la permission de retourner en Provence ; et il y mourut en 928 , ou au commencement de l'année 929 (Voyez l'*Art de vérifier les dates*) , âgé d'environ cinquante ans. Louis eut la douleur de voir s'écrouler le royaume d'Arles , fondé par son père , et qu'on désigne aussi sous le nom de royaume de Bourgogne. (Voyez RODOLPHE I^{er}.) W—s.

LOUIS IV , dit l'*Enfant* , fils de l'empereur Arnoul , né en 893 ; fut reconnu roi de Germanie , après la mort de son père , et réunit , la même année (900) , à ses états , la Lorraine , donnée en partage à Zwentibold , son frère , qui périt dans une révolte excitée par ses grands vassaux. Louis prit , en 908 , le titre d'empereur ; mais on doute qu'il ait reçu la consécration ecclésiastique , cérémonie regardée alors comme indispensable. L'Italie est en proie à des troubles , auxquels il ne prend aucune part. L'Allemagne est ravagée par les Huns ; mais , trop faible pour arrêter leurs excursions , il les paye pour s'en retourner. Bientôt après , Othon , duc de Saxe , et Conrad , duc de Franconie , se disputent le trône : les petits princes prennent

(1) On n'est guères d'accord sur la date de cet événement ; la plupart des historiens le placent en 904 ; les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* , au mois de juillet 905 , et Dumod , d'après de vieilles chroniques , le met à l'an 916 ; « et l'on tient communément , » ajoute-t-il , que Louis mourut peu de temps après. » (*Histoire du comté de Bourgogne* , tom. II , p. 91.

leur part dans le pillage des églises. Louis, effrayé, s'enfuit à Ratisbonne, et y meurt le 21 janvier 912, à l'âge de vingt ans. Le duc Conrad est élu empereur par les seigneurs allemands réunis à Worms. (Voyez CONRAD I^{er}.) Louis fut le dernier prince de la race de Charlemagne dans la Germanie. W—s.

LOUIS V (1), 32^e empereur d'Allemagne, était fils de Louis-le-Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe. Il naquit en 1286, et, après la mort de Henri VII, se mit sur les rangs pour lui succéder. Les électeurs, long temps indécis, réunirent enfin leurs suffrages sur Louis de Bavière et Frédéric-le-Beau, duc d'Autriche. Louis l'emporta de deux voix, parce qu'il se donna la sienne; et, tandis que Frédéric se faisait sacrer à Cologne, Louis fut couronné en 1315, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence. Cette double élection et ce double sacre devaient amener la guerre civile. Le pape Jean XXII cite les deux empereurs à son tribunal : les deux factions qui divisaient alors l'Italie, prenaient part dans cette grande querelle; les Guelfes se déclarèrent pour Frédéric, et les Gibelins pour Louis : on se bat, on s'égorge d'un bout à l'autre de l'Empire. Les deux prétendants consentent enfin à remettre la décision de leurs droits à trente champions (1319) : mais ce combat partiel ne fut que le prélude de la bataille générale qui s'engagea entre les deux armées spectatrices du combat; la victoire resta à Louis, mais elle ne fut pas décisive. Les deux empereurs continuent de se

faire la guerre : l'Allemagne reste divisée et indécise entre eux ; mais l'Italie se lasse de combattre pour le choix d'un maître dont elle n'attend aucun avantage. Louis joint son rival près de Muhlendorf ; en 1322, et le fait prisonnier (V. FRÉDÉRIC-le-Beau, XV, 552). Cependant la guerre continue encore. Bien que l'Autriche eût déjà de grandes ressources et des alliés puissants, Louis affermit de jour en jour son autorité. Il s'empare du Palatinat, sur Rodolphe, son propre frère, qui s'était ligué contre lui, et l'échange avec Jean de Luxembourg, contre le royaume de Bohême (Voyez JEAN DE LUXEMBOURG, XXI, 452) : il se met en possession du Brandebourg, que le margrave avait abandonné pour aller à la Terre-Sainte ; et il épouse en secondes noces Marguerite, comtesse de Hollande, qui lui apporte en dot les Pays-Bas. Le pape Jean XXII choisit ce moment pour déclarer l'empereur, fauteur d'hérétiques, parce qu'il favorise les Visconti ; et il lui ordonne de se désister, dans trois mois, de l'administration de l'Empire. Louis proteste contre cette décision du Saint-Siège, et poursuit avec avantage la guerre contre l'Autriche. Le pape, par une nouvelle bulle, du 15 juillet 1324, le déclare *contumax*, et le prive de tout droit à l'Empire, s'il ne comparait en personne, avant le premier octobre. L'empereur appelle de cette sentence au futur concile, et trouve deux théologiens qui s'offrent de prouver que le pape est hérétique. On a peine à croire aujourd'hui à tant d'excès de part et d'autre. Cependant Jean XXII fait offrir l'Empire à Charles-le-Bel, roi de France : ce prince cherche à s'assurer le suffrage des électeurs, devenu néces-

(1) Il s'intitulait Louis IV, parce qu'il ne comptait pas Louis dit l'Enfant au nombre des empereurs.

saire; mais, ne pouvant réussir à les gagner, il renvoie à Louis de Bavière la lance, l'épée et la couronne de Charlemagne, à la possession desquelles l'opinion attachait un grand prix. Louis rend la liberté à Frédéric, après lui avoir fait signer un acte de renonciation à l'Empire; et ayant pris les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'Allemagne, pendant son absence, il passe, en 1327, en Italie. Sa présence y ranime les anciennes querelles: le pape excite de loin les Guelfes, qui multiplient vainement leurs efforts pour s'opposer aux progrès de Louis, qui se fait couronner roi d'Italie, dans la cathédrale de Milan. Pise refusait de lui ouvrir ses portes: Louis assiège cette ville, s'en empare, et oblige les habitants à se racheter; et, malgré une nouvelle bulle du pape qui le déclare hérétique, il va se faire couronner à Rome. On remarque que ce prince ne prêta point le serment de fidélité à l'Eglise, auquel ses prédécesseurs s'étaient soumis. Le 28 avril 1328, l'empereur tient une assemblée générale à Rome. Un moine augustin, nommé Nicolas Fabriano, y accusa le pape de plusieurs crimes: l'empereur fit lire la sentence qui déposait le pontife comme convaincu d'hérésie et de lèse-majesté, et prononça ensuite un arrêt qui le condamnait à être brûlé vif, ainsi que Robert, roi de Naples, pour avoir accepté le vicariat de l'Italie. Le 22 mai suivant, il créa pape, de son autorité, Pierre de Corbière (*Voyez* CORBIÈRE, IX, 559), des mains duquel il reçut de nouveau, le jour même, la couronne impériale. Mais bientôt une conspiration s'ourdit contre l'empereur; et Robert parut aux portes de Rome avec une armée. Louis, obligé de fuir,

se retire d'abord à Pise, et repasse presque seul en Allemagne: il abandonne l'anti-pape à son sort, et envoie une ambassade à Jean, pour lui demander la paix, et la levée de l'excommunication prononcée contre lui. Pour toute réponse, le pape ordonne à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, de faire déposer l'empereur. Jean, au lieu d'obéir, accepte de Louis le titre de vicaire de l'Empire, entre en Italie, se rend maître de plusieurs villes importantes, et, pour s'en assurer la possession, il négocie secrètement avec le pape. Heureusement pour Louis, les Guelfes et les Gibelins, indignés de cette trahison, se réunissent contre Jean de Luxembourg et contre le pape. Louis suscite au roi de Bohême des ennemis qui obligent celui-ci de repasser en Allemagne. L'Empire est une seconde fois bouleversé d'un bout à l'autre; et Louis, tranquille à Munich, y attend le résultat des événements. La politique n'avait point encore de règles certaines; la force donnait les droits qu'elle savait faire valoir. Sur ces entrefaites, le pape Jean XXII meurt (1334); mais son successeur Benoît XI ne lève point l'excommunication lancée contre Louis. Le roi d'Angleterre, Edouard III, médite l'envahissement de la France, et fait entrer dans ses vues la plupart des princes d'Allemagne: Louis lui expédie des lettres de vicaire de l'Empire, et continue de rester dans Munich, où il reçoit du prince anglais une modique pension assez mal payée. Il sort enfin de cet état d'assoupissement, négocie sa réconciliation avec Philippe de Valois, son allié naturel, et cherche à rétablir son autorité en Italie. Cependant un nouveau pape monte sur le trône pontifical: Clément VI ré-

veille les procédures de Jean XXII, soulève contre Louis, le roi de Bohême, le duc de Saxe, Albert d'Autriche, et sollicite l'archevêque de Trèves de faire élire un nouvel empereur. Louis écrit au pape, et emploie tous les moyens propres à le fléchir; mais l'inexorable pontife lance une bulle contre ce malheureux prince (13 avril 1346), et ordonne à l'archevêque de Maïence de sacrer empereur le marquis de Moravie: ce fils du vieux roi de Bohême, prend le nom de Charles IV (*V. CHARLES IV, VIII, 161*). Les Allemands se liguent en faveur de Louis de Bavière; et son rival, au lieu de soutenir ses droits, va en France avec son père faire la guerre au roi d'Angleterre. Charles revient en Bohême, après la bataille de Créci, rassemble des troupes, et marche contre Louis, qui le bat sur tous les points: mais au milieu de ses succès, Louis meurt d'apoplexie, à Augsbourg, le 11 octobre 1347. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné par une princesse d'Autriche; et d'autres, qu'il mourut d'une chute de cheval, en poursuivant un ours à la chasse. Le peuple regarda sa mort soudaine comme un effet de l'excommunication. C'était un prince brave, et instruit autant qu'on pouvait l'être de son temps; et son règne est cependant l'une des époques les plus malheureuses de l'histoire moderne. Il est le premier empereur qui ait résidé presque constamment dans ses états héréditaires; et le mauvais état de ses finances en fut la cause. C'est lui qui, en plaçant deux aigles dans le sceau de l'Empire, a donné lieu à l'invention de l'aigle à double tête. Un grand nombre d'écrivains allemands se sont occupés d'éclaircir

l'histoire de Louis de Bavière: on trouvera la liste des principaux dans la *Méthode* de Lenglet-Dufresnoy, tom. VI, p. 221. Pistorius et Freher ont rassemblé, dans leurs collections plusieurs pièces sur le règne de ce prince, l'un des plus intéressants de l'histoire d'Allemagne. W—s.

LOUIS I^{er}, roi de France. *Voy. LOUIS-LE-DÉBONNAIRE*, empereur, pag. 90 ci-devant.

LOUIS II, dit le *Bègue*, fils de Charles-le-Chauve et d'Hermentrude, né le 1^{er} novembre 846, fut fait roi d'Aquitaine par son père, en 867, et lui succéda dans le royaume de France, en 877: mais ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de difficultés. Pendant le séjour de Charles-le-Chauve en Italie, il s'était élevé en France, contre ce prince, un parti puissant: ce parti se trouva tout formé pour refuser la couronne à Louis, qu'une santé faible, et l'embaras qu'il avait à s'exprimer, rendaient peu redoutable aux factieux. L'impératrice Richilde, veuve de Charles-le-Chauve, avait ignoré la conspiration formée contre son époux; mais, comme Louis n'était pas son fils, et qu'elle avait le plus vif désir de voir le duc Boson son frère s'élever jusqu'à la souveraineté, elle se rangea du parti des mécontents, dans l'espoir que les divisions qui s'annonçaient serviraient l'ambition de ce frère chéri. Louis-le-Bègue, apprenant à-la-fois la mort de son père, et les dangers qui menaçaient le trône, part d'Orreville, maison de plaisance entre Arras et Amiens, dispose des places et des trésors de son père en faveur de ceux qu'il rencontre, et prodigue l'argent et les grâces pour se faire des partisans. Cette conduite devient le premier grief qu'allèguent contre

lui les seigneurs , convaincus qu'il ne peut rien accorder sans leur consentement. En effet, depuis l'usurpation de Pepin-le-Bref, la couronne était devenue élective, et le sacre était regardé comme une condition nécessaire du pouvoir royal ; or, Louis, non reconnu par les seigneurs, non sacré par les évêques, n'était rien : telle devait être la conséquence de la fausse politique des premiers Carlovingiens, aussitôt que les grands seraient parvenus à s'entendre. L'impératrice Richilde, s'étant aperçue que les mécontents ne la flattaient que pour l'éloigner du roi, et craignant d'avancer la ruine de Boson en se pressant trop de l'élever, montra le testament par lequel Charles-le-Chauve appelait son fils Louis à lui succéder ; et elle lui remit l'épée de Charlemagne, la couronne, le sceptre, le manteau royal. Ces signes du pouvoir ayant rapproché de lui les esprits divisés, il fut sacré à Compiègne, par Hincmar, archevêque de Reims, au commencement de décembre 877. Son père était mort le 6 octobre : ainsi la France fut deux mois incertaine si elle aurait un roi, et quel il serait. Louis-le-Bègue, forcé d'accepter les conditions qui lui furent imposées, ne se trouva pas plus puissant, étant sacré, qu'il ne l'avait été avant son sacre. Le pape Jean VIII, après avoir été forcé de se reconnaître tributaire des Sarrasins qui dévastaient l'Italie, était devenu prisonnier de quelques seigneurs italiens. Etant parvenu à s'échapper, il publia un manifeste contre son persécuteur Lambert, duc de Spolète, et il y déclara que les cruautés exercées contre lui l'obligeaient à passer en France pour réunir les rois, et demander leur protection. Il écrivit en même temps à

Louis-le-Bègue, pour le prier d'avoir pitié de ses larmes, et le nomma son conseiller secret, comme l'avait été l'empereur son père, lui déclarant qu'en cette qualité le roi pouvait indiquer un concile à Troyes, où il se trouverait incessamment. Le pontife y arriva en effet, accompagné de Boson, et de la princesse sa femme, qui lui avaient rendu à Arles les plus grands honneurs. Louis, retenu à Tours par la faiblesse de sa santé, n'arriva que lorsque le concile était près de sa fin. A l'exemple de Pepin, il voulut être sacré par la main du pape ; et le pontife remplit ce desir : mais il refusa de couronner la reine Adelaïde, que Louis n'avait épousée qu'après avoir répudié Angarde, sœur d'Odon, comte de Bourgogne (1). Comme Louis avait contracté ce premier mariage à l'insu de son père, celui-ci l'avait ensuite contraint de le rompre. L'amertume du refus que fit le pontife, fut adoucie par d'autres concessions, et surtout par l'excommunication de quelques seigneurs rebelles, qui, néanmoins, ne déposèrent pas les armes. Le monarque fut même bientôt après obligé de signer avec eux, et notamment avec Gosfrid, comte du Mans, des traités honteux, et qui contribuèrent beaucoup à l'avilissement et à la chute de la maison carlovingienne. Les princes de Germanie qui avaient été appelés au concile, n'y étaient pas venus ; et Louis se trouvait hors d'état de donner au pape les secours dont il avait besoin. Cependant le pontife retourna en Italie, où la présence de Boson le fit respecter de ses ennemis. Louis se rendit à Mersen, où

(1) Le comte Odon était gouverneur de la Bourgogne transjurane, nommée depuis le comte de Bourgogne, qui faisait partie des états de Louis.

il eut une entrevue avec le roi de Germanie, qui signa un traité de paix avec lui. Il se disposait à réprimer la révolte de Bernard, duc de Septimanie, lorsqu'il tomba de nouveau malade, et mourut à Compiègne, le 10 avril 879. Dans un règne aussi court, avec une aussi faible santé, et dans des circonstances aussi difficiles, ce roi ne fit rien de remarquable; et l'histoire lui a donné le surnom de Fainéant. Il ne manquait pourtant ni de savoir ni de courage; et l'on croit même que la crainte qu'inspira son caractère, le fit empoisonner. De nombreuses concessions furent faites par lui aux grands seigneurs; et son règne est l'époque où s'établirent beaucoup de seigneuries, de duchés et de comtés. Ansgarde lui avait donné deux fils, Louis et Carloman: Adelaïde mit au jour, après sa mort, un fils, connu sous le nom de Charles-le-Simple; et l'on vit deux assemblées rivales occupées à décerner la couronne, tandis que les seigneurs démembraient la France pour ajouter à leurs domaines, et que les plus puissants ou les plus habiles se créaient des royaumes. Quelques savants ont prétendu que Louis-le-Bègue fut empereur; mais ce titre ne lui est donné dans aucun monument.

F—E.

LOUIS III était fils de Louis-le-Bègue et de la reine Ausgarde, qui avait été répudiée. Quoique l'intention de son père fût qu'il lui succédât, et qu'en mourant il lui eût fait porter la couronne et l'épée, ce ne fut pas sans peine qu'il monta sur le trône: sa jeunesse et les soupçons que le second mariage de Louis-le-Bègue jetait sur la légitimité de sa naissance et sur celle de son frère Carloman, servirent de prétexte aux fac-

tions qui divisaient la France, et qui toutes avaient leurs vues particulières; aussi vit-on à-la-fois trois assemblées qui croyaient représenter la nation: la première, à Meaux, se déclarait pour les deux jeunes princes; la seconde, à Creil, offrait le trône de France à Louis roi de Germanie; afin de confier l'état à un prince assez puissant pour le défendre contre les Normands; enfin, la troisième assemblée, convoquée à Mantale par Boson, que Charles-le-Chauve avait fait duc de Provence, lui donna, à l'unanimité, le titre de roi des provinces dont il n'avait été jusqu'alors que le gouverneur. Les évêques qui étaient présents le couronnèrent à l'instant même; et cette première usurpation semble avoir été le signal de celles qui devaient bientôt la suivre, plus importantes et plus durables. (V. Boson, V, 219). C'est ainsi que se forma le royaume d'Arles ou de Provence, aux dépens des héritiers de Charlemagne, et en faveur d'un prince qui n'était pas du sang royal. De son côté, Louis de Germanie accepta la couronne que lui offraient les factieux de l'assemblée de Creil, et il entra en France avec une armée, afin de les soutenir. Mais l'assemblée de Meaux, pour éviter une réunion qui la faisait trembler, offrit à ce prince de lui céder en toute propriété la partie du royaume de Lorraine qui appartenait aux rois de France: le traité fut conclu, et Louis de Germanie reprit la route de ses états. L'assemblée de Meaux se déclara pour lors à reconnaître rois les fils de Louis-le-Bègue, Louis III et Carloman, qui furent sacrés l'an 879: le premier eut la Neustrie et ce qui restait de l'Austrasie; le second, l'Aquitaine et ce qui restait de la Bour-

gogne. Charles-le-Simple, fils posthume de Louis-le-Bègue, fut oublié dans ce partage : la France perdant à chaque règne une partie de son étendue, devait, par l'excès même du malheur, arriver à l'indivisibilité de la couronne. Au mois de mars 881, Louis III et Carloman se partagèrent la monarchie pendant le séjour qu'ils firent à Amiens ; mais ils eurent assez de vertu pour rester unis, et ils poursuivirent de concert Hugues-le-Bâtard, qui revendiquait la Lorraine comme fils de Lothaire II et de Valdrade. Louis marcha ensuite contre les Normands sur lesquels il remporta une grande victoire à Saucourt dans le Ponthieu, tandis que Carloman essayait de faire rentrer dans le devoir Boson, roi de Provence. Il y serait parvenu sans les nouvelles courses que les Normands firent avec d'autant plus de succès qu'ils avaient des complices jusque dans le conseil des rois. Louis III tomba malade à Tours, au moment où, assisté du duc de Bretagne, il se préparait à combattre ces barbares ; et s'étant fait transporter à St.-Denis, il y mourut au mois d'août 882, âgé de 22 ans (1) : comme il n'avait point d'enfant, son frère Carloman lui succéda, et réunit ainsi sous une seule domination les provinces qui composaient encore la France. (V. CARLOMAN, IX, 154.) F—E.

LOUIS IV, surnommé d'*Outremer*, parce que la reine Ogive, sa mère, l'avait conduit en Angleterre

où il fut élevé, était fils de Charles-le-Simple. Les factions qui détrônèrent ce roi, et qui le retinrent prisonnier jusqu'à sa mort, donnèrent successivement le trône à Robert, et à Raoul ou Rodolphe de Bourgogne : celui-ci régna treize années, pendant lesquelles le jeune Louis resta en Angleterre sans qu'on pût supposer qu'il avait des partisans en France ; mais, à la mort de Raoul, Hugues-le-Grand et Herbert, comte de Vermandois, trop puissants pour ne pas se haïr, et craignant les chances d'une élection qui aurait favorisé l'un d'eux, s'accordèrent pour renoncer à la couronne, qu'ils firent offrir au jeune Louis. Les ambassadeurs ne furent pas d'abord très-bien accueillis ; Adelstan, roi d'Angleterre, frère de la reine Ogive, n'osait confier son neveu aux mêmes hommes qui avaient détrôné Charles-le-Simple ; et ils furent forcés de donner des otages pour avoir un roi dont ils ne se souciaient pas. Louis descendit à Boulogne, où Hugues-le-Grand, à la tête des principaux seigneurs, vint le recevoir : de là il fut conduit à Laon, où l'archevêque de Reims le sacra le 19 juin 936 ; ce prince avait alors seize ans. Comme il croyait avoir l'obligation de son retour à Hugues, il le choisit pour premier ministre : mais lorsqu'il eut atteint sa majorité, il voulut gouverner par lui-même ; et dès-lors Hugues traita son souverain en égal. Souvent son ennemi, quelquefois son allié, vainqueur ou vaincu, il se fit toujours craindre et rechercher non-seulement par Louis, mais par tous les grands vassaux, et même par Othon, roi de Germanie, dont il avait épousé la sœur. Louis, en épousant une princesse du même sang, devint le beau-frère d'un vassal dont la puissance surpassait la

(1) Quelques historiens disent qu'il mourut d'une rupture causée par les fatigues de la guerre ; d'autres, d'après les annales de St.-Waast, donnent à sa mort une cause moins honorable. Quoiqu'il en soit, on ne peut résister à un sentiment de doute et de défiance, lorsqu'on voit la plupart des derniers princes de la race de Charlemagne périr ainsi avant l'âge, sans que la cause de leur mort puisse être déterminée.

sienne. Formé à l'école du malheur, ce prince avait du courage, beaucoup, de résolution; et s'il manqua quelquefois de prudence, c'est qu'il était difficile de se posséder toujours dans une position aussi difficile que la sienne. Ses conquêtes réunissaient contre lui les grands, qui ne voulaient point d'un roi capable de les faire obéir : s'il était assez heureux pour en soumettre un, aussitôt les autres, oubliant leurs animosités réciproques, se réunissaient pour défendre leur indépendance. C'est ainsi que Louis manqua de reprendre la Normandie, et surtout la Normandie, qui aurait rendu de la force et de l'éclat au trône : de ce projet habilement concerté il ne retira que la honte de se voir prisonnier d'un chef de Normands (1), et d'être ensuite remis entre les mains de Hugues-le-Grand qui lui fit attendre un an sa liberté, et ne la lui rendit qu'à condition que le roi lui céderait le comté de Laon. Cette cession fut cause d'une longue guerre, dans laquelle Louis, soutenu par l'empereur Othon, par le comte de Flandre et par le pape, obligea enfin Hugues à lui restituer ses domaines, et à le reconnaître pour son souverain (V. HUGUES, XXI, 34). Le comté de Laon fut alors la seule possession directement attachée à la couronne. On conçoit que l'impossibilité de partager de si faibles possessions

rendit le trône indivisible : mais cette grande amélioration politique, qui rétablit le royaume de France sous la troisième race, a une autre cause, que les historiens n'ont pas assez remarquée. Les seigneurs qui étaient devenus indépendants, sentirent de bonne heure que leurs enfants seraient sans défense contre l'autorité royale si leur succession se divisait et se subdivisait : ils créèrent le droit d'aînesse pour maintenir la puissance de leur famille; et quand Hugues-Capet devint roi, il rendit la couronne indivisible en la confondant avec les grands fiefs qu'il possédait et qui ne se partageaient pas : c'est ainsi qu'une mesure prise contre le pouvoir des rois servit au rétablissement de la royauté. Louis-d'Outremer, renversé de cheval en poursuivant un loup, mourut à Reims des suites de cette chute, le 10 septembre 954, âgé de 36 ans. Il est avec raison compté au nombre des princes qui auraient honoré le trône dans des temps plus heureux; mais l'esprit de désordre pendant son règne était si général que la reine Ogive, sa mère, dont le courage et la prudence lui avaient sauvé la vie, piquée dans sa vieillesse de n'avoir pas obtenu de son fils une grâce qu'il n'était peut-être pas en son pouvoir de lui accorder, se fit enlever et épouser par l'héritier de ce même comte de Vermandois, qui avait retenu sept ans Charles-le-Simple dans la prison où il mourut. Louis-d'Outremer laissa deux fils de son mariage avec Gerberge, Lothaire qui lui succéda, et Charles qui n'eut point d'états en partage, les domaines royaux étant trop faibles pour être divisés. Les lettres étaient si peu cultivées sous le règne de ce prince, que le comte d'Anjou, Foulques-le-Bon, seigneur très-religieux qui ai-

(1) Ce chef était Aigrold roi de Danemark, que le comte Bernard, tuteur du jeune Richard, duc de Normandie, avait appelé secrètement à son secours, afin de soustraire son peuple à une spoliation dont le menaçait le roi de France. Les Danois ayant demandé à Louis une conférence au lieu depuis nommé le gué d'Herluin sur la Dive, ce prince s'y rendit; mais tandis que la conférence se tenait, les gens d'Aigrold se jetèrent sur ceux qui avaient accompagné le monarque français, et ils en tuèrent dix-neuf. Louis se sauva à Rouen, où il fut fait prisonnier par les habitants, qui ne consentirent à le rendre entre les mains de Hugues-le-Grand, qu'à condition qu'il donnerait un de ses fils en otage, et qu'il n'apporterait aucun obstacle au rétablissement de Richard.

maît à chanter au lutrin, passait pour un homme plein de savoir. Ce comte ayant appris que le roi s'était moqué de lui à cette occasion, eût l'impudence d'écrire au monarque : *Sire, sachez qu'un prince non lettré est un âne couronné.* F—E.

LOUIS V, roi de France, fils de Lothaire II, et de la reine Emma, a été surnommé le *Fainéant*, suivant l'usage des flatteurs d'une dynastie régnante à l'égard des derniers rois de celle qu'elle a détrônée. Il mérite d'autant moins ce honteux surnom qu'il donna des preuves de courage et d'activité au siège de Reims, et que pendant la courte durée de son règne il n'eut pas un seul instant de repos. Son père l'avait associé à la couronne; précaution fort sage, et que Lothaire avait d'autant plus de raison de prendre qu'il connaissait toute l'ambition de Hugues Capet. A la mort de Lothaire, arrivée le 2 mars 986, Louis fut salué roi par une partie des seigneurs, à l'âge de vingt ans. La reine-mère n'ignorait pas les projets suivis depuis long-temps par la famille de Hugues-Capet; et le crédit dont jouissait ce seigneur, ne pouvait que l'alarmer : elle forma la résolution de se faire un appui de la veuve de l'empereur Othon I^{er}, son aïeule, princesse si respectée de ses contemporains, qu'ils l'appelaient la mère des rois. Emma conçut même le dessein d'emmener le jeune Louis à la cour impériale, pour le soustraire entièrement aux entreprises de ses ennemis; mais, soit que Louis crût au bruit répandu à l'occasion de l'empoisonnement de son père, dont les ennemis de la famille royale accusaient Emma, soit qu'il fût assez faible pour traîner cette vertueuse princesse, il

s'en sépara brusquement; et, par cette division, il fournit à ses ennemis secrets le plus grand avantage qu'ils pussent désirer. Il mourut le 21 mai 987, après un règne d'un an et quelques mois, empoisonné par la reine Blanche, sa femme, disent quelques historiens (1). Louis ne laissa pas d'enfant, et le trône aurait appartenu à Charles, son oncle, fils de Louis d'Outremer, et duc de la Basse-Lorraine, s'il y avait eu à cette époque d'autres droits que ceux de la force ou de l'adresse. Les voix se réunirent en faveur de Hugues-Capet, le plus puissant seigneur du royaume : et en lui commença la troisième dynastie. (*Voyez HUGUES-CAPET, XXI, 31.*) Sous les derniers rois de la seconde race, la France, dont la domination s'était étendue jusqu'à la mer Baltique et à la Dalmatie, perdit une grande partie de son ancien territoire; le trône fut avili, toutes les provinces devinrent des souverainetés, et la tyrannie la plus odieuse s'établit sous le nom de féodalité. Ces princes ne manquèrent cependant ni de courage, ni de capacité : mais l'usurpation de Pepin avait rendu le trône électif, donné au clergé une influence sans bornes sur les grands intérêts de l'état; et Charlemagne n'ayant pas lié la couronne impériale à la couronne de France, ayant laissé ses conquêtes se diviser à l'infini par héritages, il résulta de toutes ces causes un désordre qui s'étendit sur l'Europe entière, et qui ne cessa en France qu'au moment où la faiblesse des domaines royaux n'en permettant

(1) On ne trouve cette accusation d'empoisonnement contre la reine Blanche que dans le président Hénault et d'autres historiens modernes, qui, pour la rendre plus vraisemblable, ajoutent que cette princesse avait de l'aversion pour son mari. Ces deux assertions ne sont pas plus prouvées l'une que l'autre.

plus le partage, l'indivisibilité du royaume s'établit au profit d'une dynastie nouvelle. La famille des Carolingiens a régné en France 237 ans, et a fini, dans les trois parties de l'empire de Charlemagne, par trois princes portant le nom de Louis ; savoir : Louis II , empereur en Italie ; Louis III , roi de Germanie ; Louis V , en France.

F—E et G—N.

LOUIS VI, surnommé le *Gros* ou *Thibaut*, fut aussi appelé le *bat-tailleur*. Il était fils de Philippe I^{er}, et de la reine Berthe : né en 1078, il fut associé par son père au gouvernement en l'année 1100, et lui succéda au mois de juillet 1108, à l'âge de trente ans. Aucun siècle ne présente autant de guerriers célèbres que celui qui vit naître les croisades, peut-être parce qu'à aucune époque de l'histoire l'amour de la gloire ne s'est uni aussi vivement au désir de dominer. Tandis que le duc de Normandie s'emparait du royaume d'Angleterre, d'illustres aventuriers normands s'établissaient dans la Pouille, la Calabre et la Sicile ; et des seigneurs français fondaient de nouveaux royaumes dans la Palestine avec l'espoir de conquérir l'Asie toute entière. La royauté, si faible depuis le triomphe du gouvernement féodal, voyait son éclat diminuer encore par l'esprit d'entreprises qui animait tous les grands ; et ceux qui n'allaient pas chercher au loin des états à conquérir, exerçaient autour d'eux leur turbulente activité. L'Europe, divisée en mille petites souverainetés à-peu-près indépendantes, était sans lien fédératif ; les mœurs se perdaient de plus en plus : les passions seules se faisaient entendre ; et les papes, en essayant de ramener à eux tout pouvoir, pour

faire cesser les désordres qui régnaient dans la chrétienté, ne parvinrent qu'à avilir encore l'autorité royale. C'est dans ces circonstances difficiles que Louis VI monta sur le trône, n'ayant que des domaines peu considérables, séparés les uns des autres par des fiefs qui appartenaient à des seigneurs rivaux de leur roi, tyrans de leurs vassaux, ennemis de leurs voisins, et ne reconnaissant d'autre droit que la force, d'autre honte que la défaite, d'autre gloire que le succès. Le monarque devait assistance à ses vassaux, c'est-à-dire qu'il était obligé de les secourir quand ils réclamaient son appui ; de sorte qu'avec peu de forces à sa disposition (puisqu'il ne pouvait lever de troupes que dans ses domaines) il était appelé par les querelles des grands à se mêler de toutes les guerres qui éclataient dans le royaume. Philippe, qui n'avait jamais eu d'affaires plus importantes que ses plaisirs, était mort généralement méprisé : Louis, son fils, en prenant les rênes du gouvernement, eut pour ennemis tous les seigneurs que par son courage il avait ramenés au devoir pendant l'excommunication de son père ; leurs projets n'allaient pas moins qu'à le priver du trône (1). Louis les prévint par son activité ; il poussa si rudement les révoltés qu'il les battit, les divisa, et devint en moins de deux ans plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs depuis Hugues-Capet. A peine ce monarque avait-il obligé à se soumettre un de ces petits seigneurs,

(1) Bertrade, belle-mère de Louis VI, se montra aussi l'un de ses ennemis les plus ardents. Elle l'avait persécuté du vivant du roi son père, jusqu'à l'obliger de se réfugier en Angleterre. Enfin elle lui fit donner un poison qui mit ses jours en grand danger, et dont il ne guérit jamais parfaitement. Lorsqu'il fut monté sur le trône, elle lui suscita partout des ennemis, et elle parvint à armer contre lui son fils le comte de Mantes.

qui de leurs châteaux faisaient sans cesse des incursions dans le voisinage, et pillaient les peuples et les églises, qu'il était obligé de marcher contre un autre de ces véritables tyrans (1). Comme un nouvel Hercule, il les réduisit tous successivement, ce qui le rendit en même temps le restaurateur de l'autorité royale et le bienfaiteur de ses peuples. Ce fut ainsi qu'il eut successivement à combattre Gui de Rochefort, qui possédait Chevreuse et plusieurs châteaux d'où il faisait des courses dans le Parisis; Hugues de Creci, qui fut réduit dans le château de La Ferté-Baudouin; Thomas de Marle, seigneur de Couci, qui exerçait toute sorte de brigandages sur les églises de Reims, de Laon et d'Amiens; et enfin son propre frère Philippe, comte de Mantes, qui, oubliant qu'il tenait tout de la générosité du monarque, osa se révolter à l'exemple de tant de rebelles devenus ses alliés par son mariage avec l'héritière de la maison de Montlhéry. Le roi le força de capituler dans Mantes. Le comte de Corbeil, Eudes, fils de Bouchard de Montmorenci, fut aussi un des plus acharnés à attaquer la puissance de Louis-le-Gros. Il eut presque toujours les armes à la main; et l'on raconte qu'un jour qu'il partait pour une expédition, il dit à sa femme : *Donnez-moi vous-même mon épée. C'est un comte qui la reçoit de votre main : bientôt devenu roi, il vous la rapportera teinte du sang de son ennemi.* L'événement ne justifia pas cette fanfaronnade; car le comte fut tué le même jour d'un coup de lance. Tous ces seigneurs, après leur soumission, faisaient hommage au roi ;

(1) C'était pour mettre fin aux brigandages de ces petits tyrans, que Louis avait tenu, en juin 1116, les *grands plaids de Dieu*, entre Laiz et Till-Chatel.

et la plupart devinrent ses défenseurs les plus zélés. Sa puissance eût été alors établie sans la moindre contestation; mais il comptait parmi ses vassaux Henri 1^{er}, roi d'Angleterre, et malheureusement duc de Normandie. Il était de la politique de Henri de seconder tous les mécontents de France, afin de conserver les domaines qu'il y possédait : par le même motif, les possesseurs de grands fiefs s'unissaient volontiers à lui; car si le duché de Normandie rentrait dans les domaines de la couronne, il n'y avait plus de garantie pour eux contre le pouvoir des rois de France. Ces intérêts produisaient beaucoup de guerres qui ne furent ni vives, ni longues, et autant de traités qui ne durèrent pas davantage. Si le roi d'Angleterre trouvait des alliés dans les seigneurs français, le roi de France trouvait de puissants appuis dans les neveux du roi d'Angleterre, qui excitaient en leur faveur des révoltes dans cette Normandie, objet de tant de contestations. On laissa d'abord avec trop d'indifférence le monarque anglais s'établir dans le Vexin; il avait promis dès le commencement de raser la forteresse de Gisors; mais plus tard, il s'y refusa, et le roi de France se vit obligé de marcher contre lui, en l'an 1109. Les deux armées étaient en présence à Néaufle sur la rivière d'Epte, lorsque Louis fait proposer à son ennemi de vider leur différend par un combat singulier de roi à roi, pour épargner le sang de leurs sujets. Le monarque anglais ne répond à ce défi

Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, (depuis pape sous le nom de Calixte II,) présida ces assises solennelles, comme légat du Saint-Siège. Courtepée, le seul historien de Bourgogne qui parle de cette assemblée, la donne, mal à propos, pour un concile. Voyez la *Notice* lue à ce sujet, par M. Girault, à l'académie de Dijon, le 27 janvier 1819, et la *Revue encycl.* de 1819, III, 629.

que par une plaisanterie ; et l'on vient à une bataille, où il est défait et obligé de prendre la fuite. La guerre continua avec des alternatives de revers et de succès, jusqu'à l'an 1113, où la lassitude des peuples obligea Louis VI d'abandonner Gisors au monarque anglais, et celui-ci d'en faire hommage au roi de France. Cet arrangement avait mis fin aux hostilités ; mais elles recommencèrent bientôt lorsque Louis voulut prendre sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert *Courteuise*, qui avait été dépouillé de la Normandie par son frère Henri. Le monarque français, malgré la valeur personnelle qu'il déploya, fut battu au combat de Brenneville, en 1119 (1). Après cet échec, Louis consentit à la paix ; mais le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et une grande partie de sa noblesse qui périt dans un naufrage, Cliton profita de cette circonstance pour lui faire encore la guerre, qu'appuyait secrètement Louis. Henri s'en vengea en suscitant au roi de France un ennemi puissant dans la personne de Henri V, empereur, qui haïssait Louis comme protecteur du pape Calixte II, par lequel il avait été excommunié. Henri V leva une armée formidable composée de Lorrains, d'Allemands, de Saxons, de Bavaïois et de tous les autres peuples au-delà du Rhin, avec l'intention de venir brûler la

ville de Reims, où s'était tenu le concile qui avait fulminé contre lui la sentence d'excommunication. Louis convoqua une assemblée générale des seigneurs, et leur représenta qu'il s'agissait d'une guerre étrangère, dans laquelle les intérêts et l'honneur de la France étaient compromis : il avait de l'éloquence, et passait avec raison pour le plus intrépide soldat de son royaume. Il s'empara si bien des esprits que toutes les querelles particulières cessèrent aussitôt : les seigneurs les plus dévoués au roi d'Angleterre se montrèrent dignes de leur patrie ; et la France trouva deux cent mille hommes à opposer à ses ennemis. D'autres grands vassaux éloignés accouraient encore à la tête de leurs troupes afin de grossir l'armée royale. Pour rencontrer un pareil exemple d'union, de promptitude et de patriotisme, il faudrait remonter jusqu'à Charlemagne. L'empereur, étonné de voir un roi si faible contre ses feudataires, déployer tant de forces contre l'étranger, retourna sur ses pas ; et la tranquillité de la France fut assurée sans combat. Louis-le-Gros aurait bien voulu profiter d'une si belle occasion pour enlever le duché de Normandie au roi d'Angleterre ; mais l'intérêt des grands s'y opposa : ils distinguaient les guerres de la nation d'avec les guerres du prince, et n'étaient pas tentés d'augmenter son pouvoir ; ils intervinrent pour ménager la paix entre les deux royaumes, et cette fois elle fut durable. Louis ne se reposa cependant point : les querelles entre les grands n'avaient cédé qu'à un intérêt national ; le danger passé, chacun reprit ses animosités, ses prétentions ; et le roi continua d'avoir les armes à la main pour se faire obéir. En 1126 il mar-

(1) Plusieurs historiens racontent que dans une mêlée un soldat anglais (ou normand) ayant saisi la bride du cheval de Louis-le-Gros, criait déjà : *Le roi est pris* ; Louis l'abattit à ses pieds d'un coup de sa hache d'armes, en disant : *Tu as menti ; apprends qu'aux échecs le roi n'est jamais pris*. M. Levrier a démontré que ce fait d'armes arriva, non en 1119 au combat de Brenneville, mais au gué de la Seine, à Paris, en 1110 ou 11. (*Mém. sur un trait de la vie de Louis VI*, lu à l'institut le 1^{er} juin 1810 ; Paris, 1810, in-8o, et dans le *Mag. encycl.* juin 1810.) Mézerai dit qu'on fit graver, à cette occasion, une médaille avec cette inscription tirée de Virgile : *Nec opus potuere capi*.

cha au secours de l'évêque de Clermont, chassé de son siège par le comte d'Auvergne; et il fut accompagné dans cette expédition par plusieurs grands seigneurs qui avaient d'abord été ses ennemis, tels que Conan, duc de Bretagne, Foulques d'Anjou et le comte de Nevers. Il força les passages des montagnes, assiégea Clermont, qu'il prit, et obligea le comte rebelle à rétablir le prélat. Quelques années plus tard, le même seigneur, oubliant son serment, recommença ses premières vexations contre l'évêque. Le monarque franchit de nouveau les montagnes, et il obligea encore le comte à reconnaître son autorité, malgré le duc d'Aquitaine qui était accouru à son secours, mais qui, ayant vu les forces du roi, se soumit lui-même et lui fit hommage de la manière la plus humble. Enfin le monarque jouissait des douceurs de la paix, lorsqu'il se vit obligé d'aller punir les assassins du comte de Flandre. (*Voyez* CHARLES-le-Bon, tom. VIII, page 142.) Ce comte ne laissant point d'enfants, il lui fit donner pour successeur le fils du duc de Normandie, Cliton, dont il chercha toujours à augmenter la puissance afin d'en faire au roi d'Angleterre un ennemi plus redoutable. Mais ce jeune prince périt lui-même peu de temps après, les armes à la main, en poursuivant les troupes de son compétiteur, le comte d'Alsace, qu'il avait battu dans les plaines d'Alost. Vers le même temps l'évêque de Paris, sans aucune considération des services que Louis avait rendus à l'Eglise, se plaignant de la nomination faite par ce monarque à quelques bénéfices, avait été jusqu'à prononcer une excommunication contre son souve-

rain : mais, malgré les plaintes de Bernard, abbé de Clairvaux, qui s'était réuni au prélat, le pape Honoré II déclara l'excommunication abusive, et leva l'interdit. Si l'on en excepte cette circonstance, Louis fut toujours parfaitement d'accord avec l'autorité ecclésiastique. La pureté de ses mœurs, l'amour qu'il conserva toujours envers Alix ou Adélaïde de Savoie, sa femme, le soin qu'il mit à défendre le clergé de l'avarice et de la brutalité des nobles, le sauvèrent de toute discussion avec la cour de Rome. On vit sous son règne cinq papes venir chercher un asile en France; et il eut besoin de beaucoup de prudence pour terminer le schisme né de la rivalité d'Innocent II et d'Anaclet, revêtus ensemble, par des partis opposés, de la dignité papale. En 1128, il fit couronner à Reims son fils aîné Philippe; mais ce jeune prince mourut d'une chute de cheval le 13 octobre 1131. Louis avait trop de vertus pour n'être pas un excellent père; et quoiqu'il eût beaucoup d'enfants, on n'en vit aucun dans ces temps de révoltes prêter son nom aux rebelles. Il se montra fort sensible à la perte de son fils aîné; mais le pape Innocent II, qui était alors à Paris, l'abbé Suger et ses courtisans intimes, lui firent sentir que l'intérêt du royaume exigeait qu'il ne mît aucun retard à désigner son successeur: il choisit Louis, son second fils, qui fut sacré à Reims par le pape Innocent, douze jours après la mort de Philippe. La dernière expédition de Louis VI eut lieu en 1135, contre le seigneur de S. Brisson-sur-Loire, qui exerçait toutes sortes de brigandages dans les environs de son château. Le roi assiégea cette forteresse, et après l'avoir prise d'as-

saut, il la réduisit en cendres. Mais les fatigues qu'il essuya dans cette occasion, lui causèrent une dyssenterie, qui le conduisit au tombeau, après deux ans de souffrances. Avant de fermer les yeux, il eut la satisfaction d'apprendre que le duc d'Aquitaine, qui n'avait qu'une fille nommée Eléonore, l'offrait par testament au jeune Louis, avec les immenses domaines qu'il possédait; il envoya son fils en Guienne pour accomplir ce mariage, et mourut avant le retour du prince, le 1^{er} août 1137, dans sa cinquante-septième année, comblé des bénédictions du peuple dont il avait toujours été le défenseur. Les historiens ne lui reprochent que d'avoir manqué de cette politique qui ne s'accordait pas toujours avec les vertus qu'il possédait dans un degré éminent. Il laissa en mourant, outre Louis VII, qui lui succéda, cinq fils et une fille (1). La reine Adélaïde, sa veuve, épousa Mathieu de Montmorency, connétable de France. On attribue à Louis-le-Gros l'établissement des communes, desquelles est sorti le tiers-état ou troisième ordre; car il est remarquable que sous la première race il n'y eut qu'un ordre politique, celui des conquérants ou gentils-hommes (*gentis homines*), hommes de la nation. Sous la seconde race, le clergé devint un ordre politique, c'est-à-dire qu'il prit place dans les assemblées nationales; et ce fut lui particulièrement qui fit passer la couronne sur la tête de Pepin. Sous la troisième race, s'éleva le tiers-état, qui n'était pas alors composé du peuple, mais des bourgeois (*bur-*

genses), des propriétaires en charge, et des chefs de corporations. Les guerres continuelles des seigneurs et le mouvement donné par les croisades ayant relâché les liens de la servitude, il se forma des bandes de brigands, qui pillaient indistinctement tous les partis: le commerce sentit qu'il ne devait attendre de protection que de lui-même; et l'on vit se relever peu-à-peu le pouvoir municipal, origine et soutien de toutes les libertés. Quelques villes obtinrent des rois leur affranchissement; beaucoup l'achetèrent des seigneurs qui avaient besoin d'argent pour les voyages d'outre-mer. La ville de Laon eut la première charte des communes, en 1112; et deux ans après, Amiens obtint la seconde. Dès-lors, le contingent des troupes à fournir, la part à prendre dans les contributions, la police à exercer dans le territoire, le droit même de juger, en un mot tout ce qui constituait le pouvoir des grands passa aux communes, que gagna aussi l'esprit d'indépendance qui régna à cette époque. L'usage de présenter aux rois les clefs des villes qu'ils traversent, rappelle le temps où l'on refusait souvent de les y recevoir. Les villes affranchies devinrent d'autant plus fortes, que les châtelains des environs se faisaient recevoir membres de la cité, afin de profiter des avantages de l'association: ils donnaient leur esprit guerrier aux citoyens en échange de l'esprit d'ordre et d'union qu'ils en recevaient. Le pouvoir municipal existait dans les Gaules lors de la conquête de Clovis, et s'était conservé sous la première race: il se perdit sous les rois de la seconde; mais le souvenir n'en fut jamais anéanti. Louis-le-Gros en a secondé le rétablissement, dé-

(1) Parmi les fils puînés de Louis-le-Gros, nous devons mentionner Robert, tige de la maison de Beaumont, et Pierre, d'où descend la branche de Courtenay.

cidé en grande partie par la force même des circonstances ; car on le voit se reproduire à la même époque en Italie , en Allemagne , en Angleterre où il a gardé le nom de communes : il n'avait jamais été totalement aboli dans la Flandre , où l'activité du commerce rendait les bourgeois des personnages considérables. La preuve s'en trouve dans le règne même de Louis-le-Gros , qui fut obligé de marcher contre des bourgeois de Bruges assez puissants en richesses et en nombre pour tenter une révolution contre leur souverain. La flatterie a souvent comparé à Henri IV les rois qui lui ont succédé ; l'histoire de France n'en présente aucun avec lequel il ait plus de rapports qu'avec Louis-le-Gros : même bonté , même courage , même activité , même mépris pour les ruses de la politique , entier oubli des injures , sang-froid imperturbable au milieu des dangers. Henri IV fut pleuré par Sully , Louis-le-Gros par Suger. La maxime de Louis-le-Gros était , *qu'il vaut mille fois mieux mourir avec gloire que de vivre sans honneur* : c'était aussi celle de Henri IV. Louis fut heureux dans sa vie privée ; Henri fut sans cesse tourmenté dans l'intérieur de son palais : cette différence dépendit de leurs mœurs , et non de leur caractère. Louis VI est le premier de nos rois qui soit allé prendre l'oriflamme à Saint-Denis , à l'occasion de la guerre nationale dont on a parlé. Cette espèce d'étendard rouge , suspendu au bout d'une lance dorée , avait d'abord été porté dans les guerres que le monastère de St.-Denis soutenait pour la défense de ses domaines avant leur réunion à la couronne. L'oriflamme parut pour la dernière fois à la bataille d'Azincourt , en 1415. F.-E. et M.-D. j.

LOUIS VII naquit en 1120 , fut élevé dans le cloître de Notre-Dame de Paris , et surnommé le Jeune et le Pieux : il succéda à Louis VI , son père , le 1^{er}. août 1137. Il était à Poitiers , où il célébrait par des fêtes brillantes son mariage avec Eléonore de Guienne , et son couronnement comme duc d'Aquitaine , lorsqu'il apprit la mort de Louis-le-Gros. Il remit son épouse aux soins de l'évêque de Chartres , et se rendit à Paris , afin de prévenir les séditions , d'autant plus à craindre , à chaque changement de règne , que la couronne n'était pas encore regardée comme héréditaire , et que l'obéissance était loin des mœurs de la nation. En effet , comme , en passant à Orléans , il voulut donner quelques ordres , les bourgeois prétendirent que ces ordres violaient leurs privilèges , et se révoltèrent ; ainsi les communes étaient à peine formées , que déjà elles luttaienent contre l'autorité royale. Dès qu'il fut arrivé à Paris , Louis convoqua une assemblée de seigneurs et d'évêques , pour délibérer avec eux sur les besoins de l'état , et il prit les rênes du gouvernement sans se faire sacrer de nouveau , suivant l'usage reçu jusqu'alors ; ce qui ne choqua point , sans doute , parce que , du vivant de son père , il avait été sacré par le pape Innocent II. Il fut couronné à Bourges , quatre mois après son avènement au trône. En 1142 , il fit une expédition contre le comté de Toulouse , dont il chercha vainement à s'emparer , comme duc d'Aquitaine. Les troubles qui régnaient en Angleterre et en Allemagne , assuraient la tranquillité de la France ; mais il était dans la destinée des souverains à cette époque , d'être agités par les papes , lorsqu'ils ne l'étaient point par les grands vas-

saux; et les sujets de contestation se présentaient d'autant plus facilement que rien n'était réglé ni par les lois, ni par les coutumes. L'élection pour l'archevêché de Bourges s'étant faite sans prendre le consentement du roi, Louis ordonna aux chanoines de procéder à une élection nouvelle : le pape soutint l'archevêque élu, et se permit de dire que Louis VII *était un jeune prince qu'il fallait instruire, et ne pas accoutumer à se donner la liberté de se mêler ainsi des affaires ecclésiastiques*. Le roi, qui ne voulut point abandonner ses droits, fut excommunié, et son domaine fut mis en interdit. Le prélat, chassé de son siège, se retira auprès du comte de Champagne, Thibaut, homme ambitieux, d'une politique astucieuse, et qui fut plus d'une fois l'instrument dont les pontifes romains se servirent contre d'autres souverains. Ce seigneur appuyait alors les plaintes de la comtesse de Vermandois sa cousine, que son époux, ministre et favori de Louis VII, avait répudiée; et il avait décidé le pape à excommunier le comte de Vermandois. Louis, irrité de toutes ces contrariétés, fond sur la Champagne, à la tête d'une armée; et il oblige Thibaut à demander lui-même au pontife de lever l'excommunication fulminée contre son ministre; ainsi que l'interdit mis sur ses propres domaines. Tout paraissait arrangé, et le roi avait congédié son armée, lorsque le pape lança de nouveaux foudres : dès-lors tout ce qui avait été fait ne dut plus paraître à Louis qu'un jeu de son artificieux ennemi. Il reprend aussitôt les armes, et porte encore une fois le ravage dans les états du comte de Champagne. Ce fut dans cette occasion que, se livrant au plus funeste

emportement, ce jeune monarque fit mettre le feu à l'église de Vitry, où treize cents personnes qui s'y étaient réfugiées, périrent dans les flammes. La colère de Louis ne put tenir contre ce spectacle; sa piété, justement alarmée d'une vengeance aussi terrible, lui persuada qu'il n'en obtiendrait le pardon qu'en allant au secours de la Palestine, où les Chrétiens perdaient par leurs divisions ce qu'ils avaient acquis par leur courage. Cette croisade, dans laquelle entra Conrad III, empereur d'Allemagne (*Voyez* CONRAD III, IX, 430), fut prêchée par saint Bernard, auquel on offrit le titre de généralissime de l'armée; tant était grande la prévention en sa faveur. (*Voy.* BERNARD, IV, 281.) Il avait trop d'esprit pour accepter; et cette seconde entreprise eut, comme la première et toutes celles qui suivirent, le grand inconvénient de n'être pas conduite par un chef suprême; condition sans laquelle toute conquête durable devient impossible. L'abbé Suger, quoiqu'il eût été choisi pour régent du royaume avec Raoul comte de Vermandois, s'opposa de tout son pouvoir au départ de Louis : mais l'esprit du siècle fut plus fort que les conseils d'un sage ministre; et le nombre des croisés s'éleva si haut, qu'il en résulta pour l'Europe une paix générale. La trahison des Grecs, (*Voy.* MANUEL COMNÈNE), le défaut d'ensemble et de subordination, l'ignorance générale des chrétiens sur les contrées qu'ils devaient traverser, firent périr l'armée de l'empereur. Louis VII s'avança au travers de l'Asie mineure, avec la sienne, battit les Sarrasins au passage du Méandre, se laissa surprendre ensuite par l'ennemi, resta presque seul sur le champ de bataille, où il se défendit

contre plusieurs soldats musulmans, et ne rejoignit son avant-garde qu'à la faveur des ténèbres. (1). Les attaques journalières des Turcs, le froid, la faim, la perfidie des Grecs, achevèrent de détruire l'armée de Louis VII, qui arriva dans Antioche, avec un petit nombre de soldats, le 19 mars 1148. Après avoir entrepris sans succès le siège de Damas, il se remit en route pour l'Europe, fut pris sur mer par les Grecs, et heureusement délivré par la flotte de Roger, roi de Sicile. La reine Eleonore, qui avait accompagné Louis, donna, pendant cette longue et pénible expédition, beaucoup de sujets de mécontentement à ce prince; elle se plaignait hautement d'avoir trouvé en lui *un moine, et non pas un époux* : elle fut soupçonnée d'avoir pris de l'amour pour Raimond d'Antioche, et même pour un jeune Turc, nommé Saladin. Le roi crut devoir la répudier à son retour; et le prétexte banal de parenté servit à motiver le divorce. N'ayant d'elle que deux filles, il lui rendit la Guienne, qu'elle porta six semaines après, en dot à Henri II, duc de Normandie, qui fut plus tard roi d'Angleterre. Après la mort de Suger, le divorce fut prononcé, le 18 mars 1152, par un concile, à Baugency, en présence de la reine, qui fut renvoyée à l'instant même. (*Voyez* ELEONORE, XIII, 6.) Louis a été blâmé par la plupart des historiens, de s'être séparé d'Eleo-

nore; il est certain que par le nouveau mariage qu'elle contracta, les rois d'Angleterre virent leurs possessions en France s'accroître à tel point qu'elles cernaient de toutes parts les domaines du roi : mais dans les choses qui tiennent de si près à l'honneur, il n'est facile qu'à ceux qui sont tout-à-fait désintéressés de n'écouter que la politique. Suger eut raison de s'opposer au divorce : le roi n'eut peut-être pas tort de se séparer d'une femme qui le méprisait; il ne pouvait la renvoyer sans lui rendre sa dot, car aussitôt tous les grands vassaux se seraient armés pour l'amener à cet acte de justice. Cependant l'acquisition de la Guienne et du Poitou ne fut pas si favorable aux rois d'Angleterre, qu'on a l'habitude de le répéter : dès qu'ils furent assez puissants pour se faire redouter des seigneurs français, ceux-ci furent plus dévoués à leur roi; c'est ce qui explique pourquoi Louis VII, et Philippe-Auguste, son fils, résistèrent mieux aux monarches anglais, qu'aucun de leurs prédécesseurs. En 1155, Louis épousa Constance, fille d'Alphonse, roi de Léon et de Castille; qui perdit la vie au mois de septembre 1160, en accouchant d'une fille : c'était la quatrième que le roi avait de ses deux femmes. Il était sans héritier; l'inquiétude devint si grande dans sa cour, qu'il se décida dès le mois suivant à épouser Adelaïde, fille de Thibaut, comte de Champagne, qui était mort son ennemi : cette alliance lui acquit les services d'une famille puissante. Ce ne fut que cinq ans après, (août 1165), que la reine accoucha d'un fils, qui reçut le nom de Philippe, et le surnom de *Dieu-Donné*, parce qu'on crut l'avoir obtenu du ciel par des prières

(1) Dans cet extrême danger, Louis s'adossa contre un gros arbre; et il repoussa les Musulmans avec tant de vivacité, qu'il eut le temps d'y résister. Les barbares lui lancèrent alors un grand nombre de flèches, mais il n'en fut pas atteint à cause de la force de son armure; et il coupa avec son sabre les bras et la tête de ceux qui tentèrent de monter après lui. Enfin, ne le connaissant pas, ils s'éloignèrent en admirant son courage. Le prince descendit alors, monta sur un cheval abandonné, et, après avoir erré quelque temps dans les ténèbres, rejoignit son avant-garde.

res et des aumônes ; ses hauts faits lui ont acquis dans la postérité le titre d'*Auguste*. Henri II, roi d'Angleterre, était actif, ambitieux, plus politique qu'aucun prince de son siècle ; il avait trop d'intérêts à démêler avec le roi de France, pour que la guerre n'éclatât pas souvent entre eux : dans l'impossibilité de conclure la paix, et de continuer les hostilités, on fit des trêves, dont le plus léger mécontentement provoqua la rupture ; mais, malgré ses talents et sa puissance, Henri ne remporta aucun avantage décisif, et plusieurs fois il fut obligé de s'humilier et de se reconnaître vassal du roi de France. En 1158, le monarque anglais vint à Paris, où Louis, voulant le recevoir le plus dignement qu'il lui était possible, lui céda son palais, et alla loger lui-même au cloître Notre-Dame. Quatre ans plus tard ces deux princes, qui vivaient encore en bonne intelligence, se rendirent ensemble jusqu'à Touci-sur-Loire, au devant du pape Alexandre III, que les deux monarques conduisirent à sa tente, marchant à côté de lui et tenant à droite et à gauche la bride de son cheval. Louis, qui avait eu tant à se plaindre des prétentions exagérées des ecclésiastiques, soutint contre le roi d'Angleterre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, homme étonnant par la fermeté de son caractère, et qui fut le fléau de Henri (V. HENRI II et BECKET). Lorsque ce prince vit ses enfants et sa femme Éléonore d'Aquitaine révoltés contre lui, il attribua ses malheurs à la conduite qu'il avait tenue avec Becket, et alla de lui-même, en habit de pénitent, pleurer sur le tombeau de l'archevêque. Louis VII secondait les fils de Henri, suivant en cela la politi-

que des rois de France ; mais il avait un motif personnel pour soutenir Richard, l'un d'eux, qui devait épouser sa fille Alix, depuis long-temps en Angleterre. Henri promettait toujours de terminer ce mariage, et le retardait sans cesse, parce qu'étant amoureux d'Alix, il avait abusé de sa jeunesse pour la séduire ; et l'on présume avec raison que cette intrigue fut la cause de l'ardeur avec laquelle Éléonore soutint la révolte de ses enfants contre leur père. Louis VII mourut à Paris, le 18 septembre 1180, à l'âge de 60 ans, dans la 44^e. année de son règne. Il était tombé en paralysie dès l'année précédente, en revenant d'Angleterre ; où il était allé prier sur le tombeau de St. Thomas de Cantorbéry, pour obtenir la guérison de son fils Philippe, dangereusement malade : il ne fut pas plus de six jours hors de France ; et à son retour, ayant trouvé le jeune prince entièrement rétabli ; il se hâta de le faire couronner, et le maria, quelques jours après, avec Isabelle, fille du comte de Hainaut. Quoique Philippe n'eût alors que quatorze ans, il gouverna pendant la vie de son père, et déploya tant de vigueur contre quelques vassaux qui croyaient le moment favorable pour se révolter, qu'il fut dès-lors facile de prévoir ce qu'on devait attendre de lui. Louis VII a laissé la réputation d'un prince juste, libéral, brave de sa personne, mais simple dans sa conduite, et incapable de suivre les entreprises auxquelles il se livrait volontiers : sa piété fut d'autant plus respectable, qu'elle ne l'empêcha point de défendre les droits du trône contre les usurpations des papes, et qu'elle arrêta la violence de son caractère, violence extrême, si l'on en

juge par les premiers actes de son gouvernement. Il s'acquittait avec beaucoup d'exactitude de ses devoirs de religion, et passait une grande partie de son temps à l'église. Lorsque Becket vint en France, le monarque dit aux députés que le prélat lui adressa : « Il est bien étonnant que le roi d'Angleterre ait oublié ces paroles du Psalmiste : *Mettez-vous en colère, et ne péchez pas.* » — Sire, lui répondit un des députés, *il s'en serait peut-être souvenu s'il l'avait ouï chanter à l'office aussi souvent que votre Majesté.* Un trait de sa vie mérite d'être conservé, et le fait mieux connaître que tous les jugements portés par les historiens. Quand l'armée française eut été défaite par les Sarrasins, non-seulement il prodigua ses trésors aux commandants et aux soldats qui avaient tout perdu ; mais sentant le besoin d'un chef unique, il rassembla les seigneurs, leur fit la proposition d'en élire un, et ajouta : *Moi-même, je serai le premier à donner l'exemple de l'obéissance ; et je prendrai sans répugnance le poste qu'on m'assignera.* L'armée nomma Gilbert, simple gentilhomme ; et Louis obéit, ainsi qu'il s'y était engagé, quoiqu'il ne le cédât en bravoure à aucun de ses compagnons. Il fut enterré à l'abbaye de Barbeaux, près de Melun. En 1566, Charles IX fit ouvrir son tombeau : le corps était conservé ; il avait des anneaux d'or aux doigts, et au cou une chaîne d'or, dont le monarque et les princes qui étaient présents s'emparèrent pour les porter en son honneur. Le 1^{er} juillet 1817, les cendres de Louis VII ont été transportées de l'abbaye de Barbeaux où elles étaient encore, à l'abbaye de St-Denis. Le nombre des villes affran-

chies, ou communes, augmenta sous son règne, et la royauté s'agrandit de la diminution de la servitude ; car, moins il y avait de serfs des seigneurs, plus on comptait de sujets directs du roi. Pour diminuer le nombre des filles publiques, il défendit qu'elles portassent des ceintures dorées, comme le faisaient les femmes honnêtes ; ce qui a donné lieu au proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

F—E. et M—D.

LOUIS VIII, surnommé *Cœur-de-Lion* par quelques historiens, à cause de sa valeur, fut nommé aussi le *Lion pacifique*, à cause de son extrême bonté. Fils de Philippe-Auguste et d'Elisabeth de Hainaut, qui descendait de Charlemagne, il naquit le 5 septembre 1187, monta sur le trône au mois de juillet 1223, et fut sacré à Reims le 2 du mois suivant avec Blanche de Castille, sa femme. (V. BLANCHE, IV, 563.) Louis VIII est le premier des rois de France de la troisième race qui n'ait point été associé à la couronne par son prédécesseur : Philippe-Auguste se contenta de le recevoir chevalier avec beaucoup de solennité. Du reste le trône était de plus en plus considéré comme héréditaire ; par une conséquence nécessaire, Louis se saisit des rênes du gouvernement, aussitôt après la mort de son père, et il agit en souverain avant d'avoir été sacré. Avant la mort de Philippe-Auguste, ce prince avait été sollicité par les seigneurs anglais, révoltés contre Jean, de passer en Angleterre ; et il s'était rendu dans cette contrée. Malgré les vives oppositions du pape qui le menaçait d'excommunication, et quoique Philippe eût l'air de désapprouver cette expédition,

rien ne l'avait arrêté : il entra victorieux dans Londres, où il avait été proclamé roi. Par son activité, il avait soumis promptement ceux qui tenaient encore pour le monarque détrôné : mais ce malheureux prince étant mort, tous les vœux s'étaient portés sur son fils ; et Louis, abandonné par ceux qui l'avaient appelé, puis assiégé dans Londres, n'avait obtenu la permission de revenir en France qu'en promettant de rendre un jour aux Anglais tout ce que Philippe-Auguste leur avait enlevé. Ce traité fut la cause ou le prétexte que Henri III, roi d'Angleterre, donna pour ne pas paraître lui-même, ou se faire représenter au sacre du roi de France son seigneur suzerain : loin de là, le monarque anglais envoya des ambassadeurs sommer le nouveau roi d'exécuter ses engagements, en restituant la Normandie et les autres provinces confisquées sur Jean - sans - Terre. Louis répondit que les Anglais avaient les premiers violé plusieurs clauses du traité ; et il fit surtout valoir les constitutions du royaume, qui ne permettaient pas au roi d'en démembrer les provinces, sans le consentement des seigneurs. Aussitôt il rassembla une nombreuse armée, entra dans le Poitou, où il défit Savari de Mauléon, l'un des plus habiles capitaines de ce temps-là ; il s'empara ensuite de Niort, de Saint-Jean-d'Angeli, et vint mettre le siège devant la Rochelle, qu'il obligea de capituler malgré les efforts de Mauléon qui s'y était jeté. Il reçut le serment du vicomte de Limoges, du comte de Périgord, enfin de tous les seigneurs d'Aquitaine, jusqu'à la Garonne, et retourna triomphant à Paris. Au printemps il partit des ports d'Angleterre une flotte de

300 voiles, sous les ordres de Richard, frère du roi ; et ce jeune prince, étant débarqué à Bordeaux, réunit sous ses drapeaux un grand nombre de seigneurs, s'empara de St-Macaire, et alla mettre le siège devant la Réole, où il fut repoussé par les habitants. Averti qu'il arrivait aux Français de puissants secours, il se hâta de se rembarquer pour l'Angleterre. Louis pouvait sans peine à cette époque soumettre tout le reste des possessions anglaises dans cette contrée ; et tel parut être son projet : ce fut en vain que Henri III lui fit écrire par le pape des lettres menaçantes. Mais le monarque anglais fut plus heureux dans l'offre de trente mille marcs d'argent, pour lesquels Louis accorda une trêve de quatre ans, au moment où tout semblait l'inviter à poursuivre ses conquêtes. Le pape (*Voy. HONORIUS III, XX, 520.*), que les Anglais avaient mis dans leurs intérêts, redoubla d'efforts et d'intrigues : pour occuper Louis sur un autre point, il lui fit embrasser la cause de la maison de Montfort, contre le comte de Toulouse (*Voy. RAYMOND*), et il le détermina à se mettre à la tête d'une croisade contre les Albigeois. Quelque franchises et loyales que fussent les explications du comte de Toulouse, il fut déclaré hérétique par le légat du pape, qui donna au roi de France la possession de ses domaines. Ce monarque assembla en conséquence une puissante armée, et il marcha contre les Albigeois, accompagné du légat. Mais en même temps qu'il faisait tous ses efforts pour conserver la paix, Raymond avait pourvu, avec autant de sagesse que d'habileté, à tous les moyens de défense ; et tandis que Louis entreprenait une guerre inique sans aucune

prévoyance, son ennemi se préparait avec une louable prudence à soutenir la cause la plus juste. Avignon arrêta pendant trois mois le monarque français, qui ne devint maître de cette ville qu'après des assauts réitérés et lorsque le fer de l'ennemi, la disette et la contagion eurent détruit une grande partie de ses troupes (1). Enfin, la place capitula, et l'armée française pénétra dans le Languedoc, où tout se soumit jusqu'à quatre lieues de Toulouse. La saison était trop avancée pour le siège de cette ville : le roi se hâta de retourner en France ; mais il tomba malade en chemin, et, ayant été forcé de s'arrêter au château de Montpensier en Auvergne, il y mourut le 8 novembre 1226, à l'âge de 39 ans. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné par Thibault comte de Champagne ; mais cela est peu vraisemblable (V. THIBAUT). D'autres pensent que la maladie à laquelle il succomba, venait d'un excès de continence. Guillaume de Puy-laurens rapporte que les médecins, ayant imaginé d'introduire dans son lit une jeune fille, pendant qu'il dormait ; à son réveil elle lui exposa le motif de sa présence : *Non, ma fille, lui dit Louis, j'aime mieux mourir que de sauver ma vie par un péché mortel*. On a beaucoup blâmé Louis VIII de s'être arrêté au milieu de ses triomphes pour aller soumettre les Albigeois, au lieu d'expulser entièrement les Anglais de la France ;

(1) Les croisés, dit un historien de ce temps, manquaient de munitions, tant parce que, venant de fort loin, elles arrivaient fort tard et en petite quantité, que parce que beaucoup de convois étaient enlevés par les troupes du comte de Toulouse. La disette, la chaleur, la putréfaction des cadavres, et les insectes qu'elle faisait naître, avaient répandu la mort dans tout le camp. Le roi et le légat, impatients, résolurent de donner l'assaut ; et déjà une grande partie des troupes était sur le pont lorsqu'il s'écroula. Trois mille hommes furent noyés dans le Rhône.

mais il convient de dire, à la justification de ce prince, qu'il avait besoin de ménager l'empereur, qui, en consentant à ne former aucune alliance avec l'Angleterre, ne voulait pas cependant qu'on profitât de la jeunesse de Henri III pour le dépouiller : il était de même obligé de ménager les seigneurs qui ne voyaient pas sans peine le plus grand vassal de la couronne, traité avec tant de rigueur ; il devait craindre aussi que le pape n'intervînt en faveur des Anglais, qui d'ailleurs faisaient bonne résistance. Au surplus la guerre contre les Albigeois, toute injuste et cruelle qu'elle fût, présentait dans l'avenir d'assez grands avantages sous le rapport de la politique : le comté de Toulouse devait être le prix de la victoire, et cette possession eût rendu l'expulsion des Anglais plus facile ; enfin Louis ne pouvait pas s'attendre à une mort si prompte. Juger les opérations d'un monarque qui ne régna que trois ans, comme s'il avait eu le temps d'accomplir ses projets, est une grande injustice ; car de ce que Louis fit la paix après avoir enlevé aux Anglais la moitié des domaines qu'ils possédaient en France, on ne peut pas conclure qu'il ne pensât pas à leur arracher le reste, surtout dans un siècle où ces alternatives de paix et de guerre formaient toute la politique des deux nations. Malgré la brièveté de son règne, ce prince a marqué sa place entre Philippe-Auguste et saint Louis. Son expédition d'Angleterre annonce une âme ferme, au-dessus de toute crainte, même de celle des excommunications si redoutables à cette époque ; il emporta l'estime de la noblesse anglaise, forcée d'admirer son courage, en se tournant contre lui. Pendant trois ans qu'il fut sur le trône, il ne cessa

de combattre et de vaincre ; il augmenta les domaines de la couronne par ses armes, et par d'heureuses acquisitions. On prétend que Philippe-Auguste avait dit dans les derniers moments de sa vie : « Les » gens d'église engageront mon fils » à faire la guerre aux hérétiques » Albigeois, il ruinera sa santé à » cette expédition ; il y mourra, et » par-là le royaume restera entre » les mains d'une femme et d'un » enfant. » Cette prophétie a bien l'air d'avoir été faite après l'événement. Louis VIII eut onze enfants de Blanche de Castille, avec laquelle il avait été marié fort jeune ; à sa mort il ne lui restait qu'une fille qui prit le voile, et cinq fils, savoir : Louis IX, qui lui succéda, Robert, Alphonse, Charles et Jean ; ce dernier ne vécut que quatorze ans : des trois autres sortirent les branches d'Artois, d'Anjou, du Maine, de Provence et de Naples. (*Voy. CHARLES d'Anjou, VIII, 155.*) F-E et M-D j.

LOUIS IX ou SAINT LOUIS, fils de Louis VIII, et de Blanche de Castille, né à Poissi, le 25 avril 1215, succéda, le 8 novembre 1226, à son père, n'étant que dans sa douzième année. C'était la troisième minorité depuis Hugues Capet, et la première régence exercée par une femme. La reine Blanche s'empara de l'autorité aussitôt après la mort de Louis VIII ; et connaissant l'aversion des Français pour le gouvernement des femmes, elle se hâta d'assembler des troupes, conduisit et fit sacrer son fils à Reims, avant que les seigneurs eussent pu s'entendre pour réclamer contre le pouvoir qu'elle s'arrogeait. A beaucoup d'ambition et de fierté, Blanche unissait tant d'élevation et de ressources dans l'esprit, un courage si grand, des

principes si austères, qu'on doit penser qu'elle fut déterminée par la conviction que seule elle pouvait conserver et agrandir l'héritage de son fils pendant la minorité. Elle n'accorda une entière confiance qu'à Romain Bonaventure, cardinal-légat, sans doute parce qu'étant étranger, il ne pouvait avoir d'autres intérêts que les siens. Mais ce fut pour les seigneurs un motif de plus de se révolter, ne pouvant souffrir d'être conduits par une reine castillane, et un ministre italien. Les grands vassaux avaient encore un autre motif ; ils brûlaient de se venger de l'humiliation et de l'espèce d'abaissement dans lequel ils étaient tombés, depuis la bataille de Bouvines. A la tête de la ligue qui se forma contre la régente, l'histoire distingue Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, qui aimait mieux reconnaître pour souverain le roi d'Angleterre, que le roi de France ; Hugues de Lusignan, comte de la Marche, excité par sa femme Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean Sans-Terre ; Raimond VII, comte de Toulouse, à qui Louis VIII avait fait la guerre, et qui perdit une grande partie de ses états pour avoir voulu se venger contre le fils de ce monarque (*V. RAIMOND*) ; et enfin Thibault, comte de Champagne, tour-à-tour entraîné à la rébellion par la vengeance, et ramené à l'obéissance par l'autorité royale plutôt que par un amour romanesque dont on a contesté la réalité. (*V. LEVESQUE DE LA RAVALIÈRE, XXIV, 376.*) Ces seigneurs, après avoir formé leur ligue, présentèrent leurs demandes : Blanche accorda tout ce qui n'était pas contraire à son autorité, et fit marcher le roi à la tête d'une armée, afin de joindre la force

aux négociations. Louis IX avait à peine 13 ans, et déjà on aurait pu croire qu'il gouvernait par lui-même; tant sa mère avait soin de le mettre en avant dans toutes les occasions, même lorsqu'il s'agissait de parler. Mais cette politique ne trompait pas les ligués, qui essayèrent plusieurs fois d'enlever le roi, sachant bien que ceux qui seraient les maîtres de sa personne, le feraient expliquer selon leur volonté. La fortune leur offrit une occasion dont ils ne purent profiter, et qui ne servit qu'à faire éclater l'amour des Français pour leur roi. Le jeune Louis revenait d'Orléans dans la capitale avec la reine Blanche, lorsqu'il fut surpris et entouré par des confédérés. Les hommes de sa suite le défendirent vaillamment, et lui donnèrent le temps de se réfugier dans la tour de Montlhéry; bientôt le bruit du danger qu'il courait, parvint à Paris; tous les habitants ayant pris les armes, volèrent à son secours, et le ramenèrent en triomphe. La ligue des seigneurs échouait ainsi dans toutes ses tentatives. Tour-à-tour soutenus et trahis par le comte de Champagne, les principaux confédérés tournèrent enfin leurs armes contre lui; et Blanche fit marcher le roi à sa défense; mais dès qu'elle n'eut plus besoin des secours du comte, elle ne pensa qu'à rabaisser cette maison de Champagne, dont le pouvoir portait depuis si long-temps ombrage à la couronne; et Thibault fut contraint de partir pour la Terre-Sainte avec le duc de Bretagne. Un autre événement important de cette première régence de la reine Blanche, fut le soulèvement de l'université de Paris, en 1229. Quelques disputes entre les bourgeois et les écoliers ayant obligé d'envoyer des soldats

pour les apaiser, plusieurs écoliers furent tués, et l'université demanda vengeance à la régente; mais celle-ci aima mieux voir l'université se dissoudre, que de faire fléchir son pouvoir. Ce corps ne fut rétabli que trois ans après, sur la demande du pape Grégoire IX. Blanche termina aussi avec gloire cette fatale guerre des Albigeois, qui durait depuis le règne de Philippe-Auguste: elle maria Louis IX à Marguerite, fille du comte de Provence; et la fin de sa régence fut aussi calme que les commencements en avaient été agités. Mais le plus éclatant service que cette reine ait rendu à la France, est sans doute d'avoir formé un monarque si accompli, qu'il serait difficile de trouver dans l'histoire à qui le comparer. Présidant elle-même à son éducation, elle ne laissait approcher de lui que des hommes estimables par leurs vertus: elle lui inspira pour la gloire de Dieu un zèle si ardent et si éclairé, qu'il fut à-la-fois le plus grand des héros, le plus juste des monarques, et le plus simple des hommes. Elle lui répétait souvent dans son enfance: *Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort, que souillé d'un péché mortel.* Ce prince fut déclaré majeur, le 25 avril 1236, à l'âge de 21 ans. Poussé par cet esprit d'ordre et de justice qui l'animait sans cesse, il maintint long-temps son royaume dans le calme, et fit tous ses efforts pour rendre la paix à l'Europe, alors troublée par les divisions du pape et de Frédéric II. Il s'offrit plusieurs fois pour médiateur; et s'il ne parvint point à se faire écouter, il obtint du moins l'estime et la confiance de ceux que ses discours et son exemple ne purent désarmer. Dans la seconde année de son gouvernement

(1238), il signala sa pieuse fer-
 veur, en allant jusqu'à Sens, pour
 recevoir la couronne d'épines de
 J.-C., qu'il venait de faire racheter
 des Vénitiens, entre les mains des-
 quels elle avait été mise en gage par
 Baudouin, et la portant lui-même
 depuis le bois de Vincennes, la tête
 et les pieds nus, jusqu'à Notre-Dame,
 et de là, à la chapelle qu'il avait fait
 bâtir dans son palais, dite depuis la
 Sainte-Chapelle, où elle fut déposée.
 En 1239, Louis refusa pour son
 frère, le comte d'Artois, la couronne
 impériale qui lui fut offerte par le
 pape Grégoire IX; et ne voulant
 donner aucun sujet de plainte à l'em-
 pereur Frédéric II, que le pontife
 avait excommunié, et qu'il menaçait
 de déposer, le monarque français ar-
 rêta les deniers que Grégoire levait en
 France pour lui faire la guerre. Le
 respect de Louis pour le chef de la
 chrétienté, loin de le soumettre aux
 ecclésiastiques dans les affaires qui
 intéressaient le trône, lui apprit que
 la discipline extérieure de l'Eglise a
 besoin d'être réglée et maintenue par
 l'autorité publique; et ses ordon-
 nances tendirent toujours à séparer
 entre les évêques et les seigneurs,
 entre la papauté et la royauté, des
 droits et des pouvoirs que les mal-
 heurs du temps avaient confondus.
 Trop occupé de hautes pensées pour
 ne pas mépriser le luxe, il administra
 ses domaines avec tant d'économie,
 qu'il ne manqua jamais d'argent pour
 les accroître. En 1241, il tint à Sau-
 mur une cour plénière qui fut nom-
 mée la *non pareille*, à cause de sa
 magnificence. Il y donna la ceinture
 militaire à son frère Alphonse, l'in-
 vestit du comté de Poitou, de ce-
 lui d'Auvergne, de l'Albigéois cédé
 par le comte de Toulouse, et lui fit
 rendre hommage par ses vassaux.

Le comte de la Marche ayant refusé
 de remplir ce devoir, Louis l'attaqua
 avec une armée nombreuse; et quoi-
 que le roi d'Angleterre, Henri III, fût
 accouru au secours du comte, il le
 battit deux fois en quatre jours, la
 première à Taillebourg, en Poitou,
 où il fit des prodiges de bravoure; la
 seconde à Saintes, où il remporta
 une victoire décisive. Louis dicta la
 paix, et pardonna au comte qui était
 venu s'humilier devant lui. Cette
 clémence fut d'autant plus remar-
 quable, que le monarque n'ignorait
 pas que la femme de ce rebelle avait
 tenté de le faire empoisonner. Loin
 d'être considéré comme un acte de
 faiblesse, ce pardon après la victoire
 fit connaître aux grands vassaux qu'ils
 pouvaient sans honte se soumettre à
 un roi qui, à 27 ans, défendait ses
 droits avec tant de courage, et trai-
 tait ses ennemis avec tant de généro-
 sité. Aussi, depuis cette époque, ils
 ne songèrent plus à se révolter, et le
 prirent même souvent pour juge de
 leurs différends. La guerre contre
 le comte de la Marche avait été suivie
 d'un traité avec l'Angleterre. Vive-
 ment poursuivi par l'armée française,
 le monarque anglais demanda une
 trêve de cinq ans; et cette trêve ne
 lui fut accordée qu'en payant à la
 France 5000 liv. sterl. Louis IX
 avait éprouvé, dans cette campagne,
 une maladie grave dont il ressentait
 encore les suites. Dans l'année 1244,
 il retomba malade. Plus on appré-
 ciait les bienfaits de son règne, plus
 on craignait de le perdre. Comme
 le mal faisait des progrès effrayants,
 et qu'on désespérait de sa vie, le
 peuple et le clergé accouraient aux
 églises pour implorer la miséricorde
 du Ciel; on pleurait déjà sa mort,
 lorsque tout-à-coup il parut se rani-
 mer, et prononça ces mots : *La lu-*

mière de l'Orient s'est répandue sur moi par la grâce du Seigneur, et m'a rappelé d'entre les morts. Le premier usage qu'il fit de la parole, fut de demander la croix, et de prononcer le serment d'aller combattre les infidèles. On venait d'apprendre en Occident que les Kharismiens, peuple chassé de la Perse par les Tartares, avaient pris Jérusalem, et dévasté la Palestine. Cette nouvelle jetait la consternation parmi les fidèles; et Louis IX vivement affecté du malheur qu'éprouvaient les chrétiens de la Terre-Sainte, voulait partir lui-même, pour y porter remède. En vain l'évêque de Paris, la reine Marguerite et la reine Blanche, réunirent, à plusieurs reprises, leurs vives instances, pour le détourner de son entreprise: saint Louis resta inébranlable, renouvela son serment, et s'occupa des préparatifs de la croisade dont il devait être le chef. Il assembla, à Paris, un parlement, auquel assista le légat du pape, et dans lequel il prêcha lui-même la guerre sainte. Ses trois frères, un grand nombre de barons et de chevaliers, le comte de la Marche, le comte de Bretagne, et plusieurs autres grands vassaux qui avaient troublé le royaume, prirent la croix, et promirent de suivre le roi en Asie (1). Les revenus de ses domaines, les tributs volontaires des villes, les décimes levées sur le clergé, lui four-

nirent l'argent nécessaire pour l'expédition. Rien n'est plus touchant que de voir, à l'époque de son départ, les tendres sollicitudes, les soins multipliés du monarque pour ne laisser dans le royaume qu'il allait quitter, aucun sujet de plainte, aucune trace d'injustice, aucun germe de trouble et de discorde. Après avoir confié la régence à la reine Blanche, il partit avec Marguerite son épouse, s'embarqua, le 25 août 1248, dans le port d'Aigues-Mortes, et aborda en Cypre, où il passa l'hiver. Au mois de mai suivant, Louis donna le signal du départ; et la flotte qui portait les croisés français, après avoir essuyé une tempête, parut à la vue des côtes de l'Égypte. On assembla un conseil pour savoir si l'on opérerait sur-le-champ une descente: Louis parla avec tant de force et d'énergie, qu'il enflamma le courage de tous ceux qui l'écoutaient; l'armée entière descendit, ou plutôt se précipita sur le rivage en présence des Sarrasins. Louis animait les croisés par son exemple: l'armée musulmane fut mise en déroute; et le lendemain du combat, le roi de France, précédé du clergé, marchant les pieds nus, entra dans Damiette, que les ennemis avaient abandonnée. Comme on approchait du temps marqué pour l'accroissement des eaux du Nil, on résolut de séjourner quelque temps à Damiette, et d'attendre l'arrivée du comte de Poitiers, frère du roi, qui devait venir avec l'arrière-ban de la France. Ce séjour corrompit les mœurs des croisés, altéra parmi eux la discipline, et fit naître des désordres dont la piété du monarque fut vivement affectée (1). Enfin, le comte

(1) Pour engager un plus grand nombre de seigneurs à l'accompagner, Louis se servit d'un moyen assez singulier. C'était une ancienne coutume de nos rois de faire, la veille de Noël, des livrées à leurs courtisans, c'est-à-dire, de leur livrer des capes fourrées, dont ces seigneurs se couvraient sur-le-champ pour aller à la messe de minuit. Le roi donna ordre de broder secrètement des croix sur toutes ces capes; et afin qu'on ne s'en aperçût pas, les appartements ne furent que faiblement éclairés. Ce ne fut qu'en entrant dans l'église que tous les seigneurs de la cour virent avec une extrême surprise qu'ils étaient croisés. Ils se prêtèrent de bonne grâce aux vœux du monarque; et on l'appela un adroit pécheur d'hommes.

(1) Il y avait, dit Joinville, des lieux de prostitution, tenus par les gens du roi jusqu'à l'entour du pavillon royal.

de Poitiers arriva ; l'armée chrétienne, n'ayant plus à craindre les débordements du Nil, marcha sur le Caire. Parvenue au canal de Tanis, en face de Mansourah, elle trouva une armée musulmane qui lui disputa le passage. Après avoir employé un mois à des travaux inutiles, on découvrit un gué ; et les croisés, ayant traversé ce bras du Nil, remportèrent, sur les Sarrasins, une victoire que l'imprudence et l'inhabileté des chefs empêchèrent d'être décisive. Le comte d'Artois, frère du roi, poursuivant l'ennemi avec trop de chaleur jusque dans Mansourah, tomba au pouvoir des infidèles, et perdit la vie. Dans cette terrible journée, Louis n'avait pas cessé de combattre ; il s'était toujours montré au plus fort de la mêlée, et on l'avait même vu un moment seul au milieu des Sarrasins. Cette victoire lui coûta la moitié de sa cavalerie : il eut beaucoup de peine, les jours suivants, à défendre le camp musulman dont on s'était emparé ; chaque jour il gagnait des batailles, mais il perdait l'élite de ses troupes : enfin la disette et les maladies portèrent leurs ravages dans l'armée chrétienne, comme le feu grégeois (V. MARCUS GRÆCUS) y avait répandu l'épouvante. Le roi se fit voir au milieu de l'épidémie et de toutes les calamités qui affligeaient les croisés, comme il avait paru sur le champ de bataille, bravant la mort, et ranimant tout le monde par son exemple et par ses discours. L'armée ne pouvait plus marcher vers le Caire : il fallut songer à la retraite. Louis fit embarquer sur le Nil les malades et les blessés ; il donna aux troupes le signal du départ. Quoique attaqué de la contagion et se soutenant à peine, il ne voulut partir qu'avec l'arrière-

garde ; et lorsqu'on le conjurait de monter sur un vaisseau comme le légat du pape, il ne songeait qu'à ses compagnons d'armes, et disait : *Je suis venu avec eux ; je veux me sauver ou mourir avec eux.* La retraite se fit dans le plus grand désordre ; ceux qui étaient partis les premiers, comme ceux qui étaient partis les derniers, ceux qui se trouvaient sur le Nil, comme ceux qui avaient pris la route de terre, tout fut atteint par l'ennemi, tout fut massacré ou fait prisonnier. Louis IX, qui était arrivé presque mourant, à Minieh, eut le sort des autres croisés ; et lorsque ses serviteurs s'occupaient de le rappeler à la vie, il fut entouré par des Sarrasins, qui le chargèrent de chaînes et le conduisirent à Mansourah. Le monarque déploya dans sa prison toute les vertus d'un chrétien ; et l'excès de l'abaissement et du malheur ne l'empêcha jamais de parler en roi. Lorsque le sulthan du Caire offrit de lui rendre sa liberté pour huit mille besans, il répondit qu'un roi de France ne se rachetait pas pour de l'argent, qu'il donnerait la ville de Damiette pour sa personne, et les huit mille besans d'or pour son armée (1). Enfin, le traité fut conclu ; mais lorsqu'on allait l'exécuter, le sulthan Almoadan fut assassiné dans sa tente par les Mamlouks. De là naquirent de nouveaux troubles pour l'Egypte, et de nouveaux dangers pour Louis. Des meurtriers se présentèrent plusieurs fois devant lui : ils furent près de massacrer ses plus fidèles serviteurs, et ils menacèrent de le tuer lui-même ; ce qui suffirait pour réfuter l'assertion des écrivains qui ont répété de nos jours, d'après

(1) Cette somme a été évaluée à sept millions de francs.

un passage mal entendu de Joinville, qu'on avait proposé dans l'assemblée des chefs des Mamlouks d'offrir à Louis la couronne d'Égypte. Le monarque français lassa, par sa patience, la fureur de ses ennemis, et les étonna par son courage: ceux-ci, à la fin, consentirent à exécuter les traités déjà conclus, en disant qu'ils avaient affaire au plus fier chrétien qu'on eût jamais vu en Orient. Enfin le roi fut libre, et s'embarqua pour la Palestine avec la reine Marguerite, ses deux frères Alphonse et Charles, et quelques croisés, reste de trente-cinq mille qu'il avait amenés de France, et de vingt mille autres qui étaient venus avec le comte de Poitiers. Il séjourna trois ans et demi dans la Terre-Sainte, attendant de l'Europe des secours qui n'arrivèrent point; il ranimait le courage des chrétiens, faisait fortifier leurs villes, sollicitait la délivrance des prisonniers demeurés en Égypte, et soignait lui-même ses soldats malades d'une épidémie. Ce fut alors (1252) que dans l'espérance de répandre la lumière de l'Évangile au centre de l'Asie, il envoya une ambassade au grand Khan de Tartarie (V. MANGOU-KHAN). La nouvelle de la captivité du roi avait plongé la France dans la consternation. Louis, à son départ, avait prévenu tous les dangers que pouvait causer l'ambition des grands; mais il n'avait pas songé aux égarements de la multitude: une foule de bergers, de laboureurs, d'hommes de la lie du peuple, auxquels se joignirent, sous le nom commun de *Pastourcaux*, des vagabonds, des brigands, sous prétexte de voler au secours du roi de France, troublèrent la tranquillité du royaume. Ces désordres furent apaisés par la régence, qui soupirait après le re-

tour de son fils, le sollicitait sans cesse de revenir, et mourut sans le revoir. Louis IX, en apprenant la mort de sa mère, (1252) ne put retenir ses larmes, et se jetant à genoux devant l'autel de sa chapelle: *O mon Dieu, s'écria-t-il, il est bien vrai que j'aimais ma mère plus que toutes les autres créatures; mais que votre volonté soit faite, et que votre nom soit béni.* Peu de temps après, il s'occupa de regagner la France. S'étant embarqué au port d'Acre, le 24 avril 1254, il débarqua aux îles d'Hières le 10 juillet, et arriva le 5 septembre à Vincennes. Partout on se réjouissait, on pleurait de joie sur son passage. Il signala son retour par plusieurs ordonnances, au nombre desquelles on doit remarquer celle qui défendait la guerre entre particuliers, celle qu'il fit contre la corruption des juges, et celle enfin par laquelle il organisa les corps de métiers (V. BOYLEAUX, V, 435). Ce fut quelques mois après son retour d'Égypte qu'il reçut dans sa capitale le roi d'Angleterre. Il déploya, dans cette circonstance, une magnificence royale; et le 25 mars 1259, il conclut avec ce prince un traité par lequel il lui rendit tout ce qui lui restait au-delà de la Garonne, le Querci, le Limousin, l'Agénois et une partie de la Saintonge. Un tel sacrifice ne fut arraché à Louis IX que par le plus ardent amour de la paix et du bonheur de ses sujets: « Je sais bien, » disait-il, au rapport de Joinville, » que le roi d'Angleterre a perdu » tous ses droits par la conquête que » j'ai faite; mais je ne lui donne » cette terre pour autre chose que » pour mettre amour entre mes en- » fants et les siens. » Sans cesse animé du désir de travailler au bonheur des Français de toutes les classes,

Louis s'occupa, vers le même temps, de secourir les familles dont les chefs s'étaient ruinés en le suivant à la croisade; et ses sollicitudes s'étendirent sur les laboureurs qui avaient souffert par suite de la guerre sainte, ou par les troubles suscités pendant son absence. Ce bon prince avait coutume de dire : *Les serfs appartiennent à J.-C. comme nous ; et dans un royaume chrétien, nous ne devons pas oublier qu'ils sont nos frères*. Louis mettait principalement tous ses soins à réparer les injustices qu'on avait commises en son nom. Il parcourait sans cesse ses états pour entendre toutes les plaintes; on le voyait souvent, en été, rendre lui-même la justice, soit dans le jardin de son palais, soit dans le bois de Vincennes sous un grand arbre. Un jugement par lequel il condamna le comte d'Anjou, son frère; la sévérité qu'il exerça contre Enguerrand de Coucy (*V. Coucy*, X, 86); la ferme résistance qu'il opposa à d'injustes prétentions du clergé, annoncent assez que, quelque grandes que fussent sa pitié et sa clémence, rien ne pouvait faire fléchir sa suprême équité. Il fonda plusieurs établissements utiles, tels que les hôtels-dieu de Pontoise, de Compiègne, de Vernon, et l'hospice des Quinze-Vingts, non point comme on l'a dit, pour y recueillir trois cents gentilshommes qui avaient perdu la vue en Égypte, mais trois cents aveugles, appartenant aux classes pauvres. Louis IX avait appris en Syrie qu'un prince musulman faisait transcrire des livres, et tenait une bibliothèque ouverte à tous les savants; il suivit cet exemple, ordonna qu'on transcrivît les livres qui se trouvaient dans les monastères (1), fit ranger ces

précieux exemplaires dans une salle voisine de la Sainte-Chapelle, et il allait souvent s'y délasser des travaux du gouvernement. Enfin c'est à sa munificence que l'on doit la fondation de la Sorbonne. La France fut, sous ses sages lois, aussi tranquille que l'Europe était agitée: il fit tous ses efforts pour rétablir la concorde entre les états chrétiens; et ses traités avec l'Aragon, l'Allemagne et l'Angleterre eurent toujours pour but de conserver la paix. Sa modération envers le roi d'Angleterre fut vivement blâmée par les politiques du temps; et elle n'a trouvé que peu d'approbateurs parmi les historiens: il faut dire cependant qu'elle produisit une telle impression sur les seigneurs anglais, qu'en 1264 ils le choisirent pour arbitre des différends qu'ils avaient avec leur souverain. Louis, n'ayant plus de guerre à redouter, ni au-dedans ni au-dehors, s'occupa de l'éducation et de l'établissement de ses enfants. Il surveillait lui-même leurs études, se faisait accompagner par eux dans ses œuvres de charité, et leur rappelait, dans ses entretiens, les actions des bons rois. Ce fut vers le même temps (1261), qu'il opéra, dans l'administration de la justice, des réformes dont les plus importantes sont, la suppression de l'épreuve par le duel (1), en matière civile et crimi-

vaient former une espèce d'encyclopédie dont s'occupait, par son ordre, Vincent de Beauvais, son lecteur, surintendant de l'éducation des princes ses fils. Ce recueil, intitulé *Speculum* ou *Bibliotheca mundi*, est un des plus curieux monuments du moyen âge. (*V. les Recherches sur les bibliothèques*, par M. Petit-Radel, p. 122.)

(1) Ces duels ou combats judiciaires étaient, à défaut d'autres preuves, ordonnés même par les juges ecclésiastiques; et l'on croit que c'est de là qu'est venu le proverbe : *Les battus paient l'amende*. Saint Louis ne put parvenir à les abolir entièrement: une ordonnance de Philippe-le-Bel les proscrivit de nouveau, en 1303. Depuis lors, les seigneurs offensés et manquant de preuves, demandaient au souverain le

(1) On copiait surtout ceux dont les extraits de-

nelle, et l'établissement de la *justice du ressort* ou *d'appel*. Après avoir rempli tous les devoirs d'un monarque, il se dégoûta des grandeurs, et, si l'on en croit l'histoire, il songea un moment à ensevelir le reste de sa vie dans un cloître. Sa famille le fit revenir de cette résolution; il continua d'être roi, et se consola des ennuis du trône, en faisant régner avec lui la religion et la justice. On tourna quelquefois en ridicule sa tendre piété : on l'appelait le roi des frères mineurs, le roi des frères prêcheurs, le roi des prêtres et des clercs. Toutes ces satires n'altéraient point sa douceur; et lorsque les courtisans le blâmaient de donner trop de temps aux exercices de dévotion, il se contentait de dire : *Si j'employais ces moments à la chasse, au jeu, aux tournois, aux spectacles, on ne dirait rien.* Dans le zèle qui l'animait pour le triomphe de la religion, il ne pouvait oublier les revers qu'il avait essuyés en combattant pour elle : depuis son retour de la Palestine, il n'avait point cessé de porter la croix; et sa plus chère espérance était de combattre encore pour la cause de J.-C. Vers l'année 1267, on apprit que Bondocdar, sulthan des Mamlouks, ravageait la Palestine, s'emparait des places fortifiées par saint Louis, et qu'il menaçait d'anéantir les colonies chrétiennes d'Orient. Ces nouvelles répandirent la consternation en Europe; le pape fit prêcher une nouvelle croisade; Louis ayant convoqué un parlement à Paris, s'y présenta, portant dans ses mains la couronne d'épines de J.-C., et il retraça

le tableau des malheurs de la Terre-Sainte. Le pieux monarque prononça de nouveau le serment d'aller combattre les infidèles : plusieurs princes de sa famille, plusieurs seigneurs, suivirent son exemple; mais les souvenirs de la croisade précédente vivaient encore dans les esprits, et réveillaient plus de tristesse que d'enthousiasme. Joinville va jusqu'à dire que ceux qui conseillèrent au roi de se croiser une seconde fois, *péchèrent mortellement*; et, quelque attaché qu'il fût à la personne du monarque, il refusa de le suivre dans cette nouvelle expédition, aimant mieux, dit-il, rester dans ses domaines, pour y réparer les malheurs causés par son éloignement. Cependant Louis se disposait à partir, et s'occupa d'assurer la tranquillité de son royaume pendant son absence. Il voulut surtout compléter la législation qu'il avait donnée à ses peuples; et ce fut alors, si l'on en croit plusieurs historiens, qu'il publia l'ordonnance qui porte le nom de *Pragmatique sanction*, par laquelle il rendit aux abbayes et aux cathédrales le droit d'élire leurs évêques ou abbés, réprima les entreprises du clergé sur l'autorité séculière, et le droit que s'arrogeaient les papes d'établir des impôts sur les églises de France. Bossuet trouve, dans cette célèbre ordonnance, les vrais principes des libertés gallicanes. On croit que Louis IX publia, dans le même temps, le recueil d'ordonnances que nous avons sous le nom des *Établissements de saint Louis*. C'est un monument précieux, dont l'idée lui avait été suggérée par les *Assises de Jérusalem*, qu'il avait connues pendant son séjour en Palestine, d'où il en avait apporté les premières copies. Les préparatifs de la croisade étant achevés, Louis IX

combat contre leur adversaire; et le roi l'accordait assez souvent. Le dernier exemple connu est celui de Jaraque, en 1547. (V. CHATEIGNERAIE, VIII, 276.)

fixa les droits de ses enfants à son héritage, nomma pour gouverner, pendant son absence, l'abbé de Saint-Denis et le comte de Nesle; leur substitua, en cas de mort, l'évêque d'Evreux et le comte de Ponthieu, et s'embarqua de nouveau à Aigues-Mortes, en 1270, accompagné de ses trois fils, avec une armée de soixante mille hommes, et une flotte de dix-huit cents vaisseaux. Charles d'Anjou, roi de Naples, qui devait réunir ses forces à celles du roi de France, avait fait décider qu'on attaquerait le royaume de Tunis. La flotte se dirigea vers les côtes d'Afrique, et aborda près de l'ancienne Carthage: l'armée débarquée sur ce point, attaqua d'abord les troupes de Tunis; mais comme on résolut d'attendre l'arrivée de Charles d'Anjou, l'ardeur du climat et la contagion eurent le temps de faire de grands ravages parmi les croisés. Louis tomba malade; et les progrès du mal furent si rapides, que l'on désespéra bientôt de sa vie. Ce fut alors, que ce prince traça pour son successeur cette belle instruction sur les devoirs des rois, rapportée toute entière par Joinville. Cette pièce mémorable est d'un chrétien austère, et du plus sage des monarques; les philosophes n'ont rien exigé de plus de ceux qui gouvernent: mais quelle différence entre des écrivains sans autorité, et le souverain qui ne conseillait que ce qu'il avait lui-même pratiqué! Au milieu de ses souffrances, Louis IX songeait surtout aux dangers de son armée: « O Dieu, » s'écriait-il, *ayez pitié de ce peuple » qui m'a suivi sur ce rivage; con- » duisez-le dans sa patrie; faites » qu'il ne tombe pas entre les » mains de vos ennemis, et qu'il ne » soit pas contraint de renier votre*

» saint nom. » Lorsqu'il sentit que sa fin approchait, il se fit mettre sur un lit de cendres; et les bras croisés sur la poitrine, les yeux levés au ciel, il expira le 25 août 1270, après avoir fait entendre ces paroles: *Seigneur, j'entrerai dans votre maison; je vous adorerai dans votre saint temple, et je glorifierai votre nom.* Au moment où il rendait le dernier soupir, Charles d'Anjou arrivait devant Carthage; il traversa l'armée, qui dans un morne silence pleurait la mort de son chef. Après avoir remporté quelques avantages sur les Musulmans, on fit la paix avec le roi de Tunis; et l'armée rapporta en France les tristes restes d'un monarque regretté de l'Europe entière: ils furent d'abord déposés à Notre-Dame de Paris; le roi Philippe-le-Hardi les porta ensuite lui-même sur ses épaules jusqu'à Saint-Denis. Louis IX avait eu, de Marguerite qui lui survécut, onze enfans, dont huit seulement parvinrent jusqu'à l'âge de majorité, quatre filles, et quatre fils: Philippe le Hardy, son successeur, Jean Tristan comte de Nevers, qui mourut en Afrique, Pierre comte d'Alençon, Robert comte de Clermont, duquel descendent les Bourbons, qui, plus de trois siècles après, montèrent sur le trône dans la personne de Henri IV. Louis IX fut canonisé en 1297, par le pape Boniface VIII. Louis XIII obtint de la cour de Rome qu'on célébrerait sa fête dans toute l'Eglise, le 25 d'août. La vie de saint Louis a été écrite par son fidèle ami le sénéchal de Champagne (V. JOINVILLE), et par Guillaume de Nangis, son confesseur: parmi les modernes qui ont traité le même sujet, nous indiquerons l'abbé de Choisy, et

Filleau de la Chaise, que Velly dans l'histoire de France, et Bury dans son *Histoire de Saint Louis*, ont presque littéralement copié. Des ouvrages de poésie, nous nous contenterons de citer le poème de *Saint Louis*, par le P. Lemoyne (V. LEMOYNE, XXIV, 69), et la tragédie du même nom, par M. Ancelot, donnée au 1^{er}. Théâtre français à la fin de 1819. Avant la révolution, l'académie française faisait prononcer chaque année, au 25 août, un panégyrique de Saint Louis; et cet usage a été repris depuis 1816. Louis IX est celui des rois de France qu'on a le plus loué, et qui méritait le plus de l'être : parmi ses vertus, on doit surtout remarquer cette passion pour la justice qui l'anima constamment, ce respect pour la vie des hommes dont il donna tant d'exemples au milieu des dangers, et qu'on trouve si rarement chez les maîtres de la terre. Joinville, le compagnon de ses travaux, et le confident de ses pensées, dit, en commençant son histoire : *Ainsi comme Dieu est mort pour tout son peuple, aussi semblablement a mis le bon roi saint Louis, son corps en danger et aventure de mort, pour le peuple de son royaume*. Ce qui n'intéressait que lui, ne pouvait l'émeouvoir; ce qui intéressait la religion et le bonheur des peuples l'élevait au-dessus de toute crainte et de toute considération. Dans les circonstances où la justice ordinaire cède aux intérêts de l'État, il ne consulta jamais que sa conscience; et cette probité scrupuleuse a frappé le monde d'une si profonde admiration, que les publicistes les plus hardis n'ont pas encore osé juger ses actions par des règles contraires à l'équité qui les lui inspira. « Louis IX,

» dit Voltaire, paraissait un prince
 » destiné à réformer l'Europe, si elle
 » avait pu l'être; il a rendu la France
 » triomphante et policée, et il a
 » été en tout le modèle des hommes.
 » Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta point les vertus royales; sa libéralité ne déroba rien à une sage économie; il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux, il n'est guère donné à l'homme de pousser la vertu plus loin. » On a reproché à saint Louis les deux croisades dont il fut victime. Les revers dont ces expéditions furent accompagnées, n'ont point permis à la postérité d'apprécier les vues politiques qui, dans ces guerres lointaines, se trouvent mêlées aux idées religieuses. Si ces entreprises avaient réussi, l'Égypte serait devenue une colonie française et chrétienne; on aurait vu s'établir une communication facile entre l'Europe et l'Asie, et le nom de saint Louis serait peut-être de nos jours béni sur les côtes d'Afrique, comme il l'est chez tous les peuples chrétiens. M—D.

LOUIS X, surnommé le Hutin, né le 4 octobre 1289, succéda, le 29 novembre 1314, à Philippe-le-Bel, son père. Il était roi de Navarre depuis 1304, époque de la mort de Jeanne sa mère, héritière de ce royaume; et il avait été couronné en cette qualité à Pampelune, le 1^{er}. octobre 1308. Il fut six mois sans se faire sacrer comme roi de France, craignant d'offrir aux grands de l'État une occasion d'exprimer

leurs plaintes, et ne trouvant pas dans le trésor royal l'argent nécessaire aux frais de cette cérémonie. On aurait peine à concevoir comment Philippe-le-Bel, dont les mœurs furent réglées, laissa son successeur si pauvre, après s'être attiré la haine des Français par les impôts dont il les chargea, et par l'altération des monnaies, si l'on ne savait que la solde des troupes, dont le nombre allait toujours en augmentant, suffisait pour absorber toutes les ressources du gouvernement; d'autant plus que cette manière de composer l'armée, étant opposée au régime féodal, n'avait pu être comprise dans les dépenses que la nation se croyait obligée d'acquitter. L'établissement des troupes de ligne a été la cause d'un mémorable changement dans les rapports des sujets et du souverain; les historiens l'ont à peine indiqué, parce qu'il s'est fait insensiblement: mais si l'on oublie la différence qu'il y a entre un roi vivant du produit de ses domaines, conduisant au combat la noblesse qui le servait à ses propres dépens, et un roi maître d'une armée permanente qu'il solde, on ne comprendra jamais pourquoi les impôts, alors si odieux à la nation, et pourtant si nécessaires au souverain, ont causé de si grands troubles dans tous les royaumes de l'Europe. En attendant que le roi fût sacré, Charles de Valois, son oncle, se mit à la tête des affaires, et dissipa les ligués qui s'étaient formées dans les provinces, en garantissant au clergé, à la noblesse et aux communes, le maintien de leurs privilèges. Après avoir satisfait aux justes réclamations des peuples, il crut devoir donner quelque chose à la haine; et comme il était ennemi personnel d'Enguerrand

de Marigni, il le fit arrêter le 10 mars 1315. Condamner ce ministre favori de Philippe-le-Bel, qui avait toujours agi par ses ordres, ou faire le procès à la mémoire de ce roi, c'était absolument la même chose: on n'hésita point; le ministre fut pendu à Montfaucon: ses biens furent confisqués, ses enfants réduits à la misère; et la joie publique parut absoudre Charles de Valois d'une violence qu'il se reprocha lui-même si vivement à l'article de la mort (V. MARIGNI). Comme on avait besoin d'argent, on vendit aux Juifs la permission de s'établir dans le royaume (1). Avec les sommes qu'ils fournirent, Louis X alla se faire sacrer à Reims, accompagné de Clémence, fille du roi de Hongrie, sa nouvelle épouse (2). La première, Marguerite de Bourgogne, venait de périr à Château-Gaillard, où elle languissait prisonnière depuis deux ans, convaincue d'avoir déshonoré la couche nuptiale (3).

(1) Les concessions faites alors aux Juifs, furent restreintes par des conditions fort sévères: d'abord on les obligea de porter la marque ordinaire, qui était une roue de la largeur d'un blanc tournois d'argent, et d'une autre couleur que leur robe; ensuite on ne leur permit de prêter ni à usure ni sur lettres, mais seulement sur gages, dont on excepta les ornements sacrés et les vêtements sanglants ou mouillés, sans doute par crainte de quelque maléfice; enfin on leur défendit, sous les peines les plus rigoureuses, de disputer de la foi en public.

(2) Clémence, fille de Charles Martel, roi de Hongrie, était, dit un auteur du temps, « princesse de » belle courtoise manière, qui, quoique souveraine, » humblement envers tous se déportait, sage en paroles comme en fait, digne enfin du beau nom de » Clémence, car moult débonnaire était »

(3) Les trois fils de Philippe-le-Bel, tous remarquables comme lui par leur beauté, avaient épousé trois princesses de la maison de Bourgogne. Deux d'entre elles, convaincues d'infidélité, furent renfermées dans la forteresse de Château-Gaillard en Normandie; et leurs séducteurs, Philippe et Gauthier-d'Aunay, gentilshommes normands, furent traités nus à la queue d'un cheval, sur un pré récemment fauché, mutilés et attachés à une potence. Les auteurs de l'intrigue subirent l'exil, la prison ou la mort. Jeanne, la troisième princesse, fut déclarée innocente par le parlement; et Charles, son mari, la reprit, en cela, dit Mezeray, plus heureux ou plus sage que ses frères.

Les Flamands crurent pouvoir profiter des embarras d'un règne nouveau pour reprendre les villes que Philippe-le-Bel leur avait enlevées. Louis X marcha contre eux : mais ayant entrepris le siège de Courtrai avec beaucoup d'imprudence, il fut obligé, par de longues pluies, à le lever en abandonnant une partie de ses bagages et de son armée ; expédition d'autant plus malheureuse, dans la disposition où étaient les esprits, qu'elle ôtait au roi l'espérance de se faire accorder des subsides. Pour réparer les finances épuisées, le conseil du roi força tous les serfs à acheter leur liberté. Les seigneurs avides d'argent suivirent cet exemple ; mais comme ces malheureux affranchis ne savaient que devenir depuis qu'ils n'appartenaient plus à personne, et que la misère, causée par le dérangement des saisons, était excessive (1), ils se formèrent en bandes, parcoururent le royaume, et commirent tant d'excès, qu'il fallut les exterminer sous le règne suivant, pour assurer le repos de l'État. Le dernier événement du règne de Louis X fut la punition de quelques exacteurs, que l'on appelait avec raison *des loups dévorants*. Accablé de nombreuses réclamations, le monarque envoya dans les pro-

vinces des *enquêteurs* qui se laissèrent corrompre par ceux qui furent assez riches pour les acheter. Deux officiers prévaricateurs, seulement, furent pendus ; et, comme il arrive ordinairement, c'étaient les plus pauvres. Ce prince mourut à Vincennes au commencement du mois de juin de l'année 1316, dans la deuxième année de son règne, et la vingt-septième de son âge. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné ; le plus grand nombre rapporte que s'étant trop échauffé à jouer à la paume, il entra dans une grotte dont la fraîcheur le saisit et lui causa une fièvre qui le conduisit au tombeau. La reine Clémence étant enceinte, Philippe-le-Long, frère de Louis, ne prit que le titre de régent : Clémence accoucha, le 15 nov., d'un fils auquel on donna le nom de Jean, et qui ne vécut que cinq jours (1). Philippe prit alors le titre de roi ; mais ce ne fut pas sans contestation. Louis X avait eu de Marguerite, sa première femme, une fille nommée Jeanne, héritière du royaume de Navarre : le duc de Bourgogne, son oncle, prétendait qu'elle devait hériter aussi du royaume de France ; et comme depuis Hugues Capet c'était la première fois que la couronne cessait d'être transmise directement du père au fils, pour remonter du neveu à l'oncle, on pouvait essayer d'opposer la coutume des pays où les femmes règnent, aux coutumes des

Marguerite, femme de Louis X, resta prisonnière, jusqu'à ce que ce monarque, ayant voulu épouser Clémence de Hongrie, ordonna sa mort ; ce qui fut exécuté dans la prison par le moyen d'une serviette.

(4) Des pluies continuelles inondèrent la terre pendant quatre mois. On fit partout des processions, où les femmes sans chaussure, et les hommes tout-à-fait nus, marchaient à la suite du clergé. Rien ne put fléchir la colère céleste. Les moissons pourrirent sur pied, les vignes coulèrent. Les pauvres, exténués de faim, tombaient au milieu des rues, et ne trouvaient aucun secours. L'avarice des boulangers ajouta encore au mal. Pour rendre leur pain plus pesant, ils y mêlaient de la lie de vin, et autres ordures ; ce qui causa une grande mortalité. Un bourgeois de Paris, nommé Rogier Bontems, découvrit ces abominations, et eut le courage de les dénoncer. Plusieurs boulangers furent arrêtés et livrés au dernier supplice.

(1) On prétendit ensuite que ce n'était point ce jeune prince qui était mort le 19 novembre 1316, mais un autre enfant qu'on lui avait substitué, et que le fils de Louis X et de Clémence d'Auion, vécut jusqu'à l'an 1364. Cette relation ne fit pas fortune. Voy. l'*Historia mirabilis de Francorum rege supposito*, scripta per Thomam Agazzanum et Salomonem Piccolineum dans le *Lumina Salica* de J. Jacq. Chifflet, Auvers, 1650, in-fol., p. 278, et la réfutation qu'en donna J. Alexandre Letennur, dans sa *Défense de la vérité*, 1^{re} part., pag. 115, Paris, 1651, in-fol.

deux premières dynasties, qui les excluèrent du trône. Cette contestation fut solennellement jugée dans une assemblée tenue à Paris; et l'on y approuva les anciens usages qui ont toujours eu force de loi, quoiqu'on n'en trouve le texte écrit nulle part, pas même dans la loi salique qui ne contient pas un seul article relatif à la couronne. Louis X a régné trop peu de temps, et dans des circonstances trop difficiles pour qu'il soit possible de le juger: le surnom de *Hutin* qu'on lui a donné, devrait faire croire qu'il était emporté et querelleur; mais ce ne pouvait être qu'un vice domestique, car il ne se montra querelleur ni envers les étrangers, ni dans les affaires de l'Etat. Loin de là il fut apathique et inappliqué. Un auteur du temps dit qu'il était *volentif, mais pas bien ententif, en ce qu'au royaume il fallait*. Mézeray pense que le surnom de *Hutin* ne lui fut donné que parce qu'ayant été envoyé par son père contre les *lutins* ou séditeux de Navarre et de Lyon, il sut les battre et les faire rentrer dans le devoir. Il augmenta les prérogatives de la royauté, en ôtant aux seigneurs le droit de battre monnaie, et prouva qu'il avait plutôt souffert qu'approuvé la condamnation d'Enguerrand de Marigni, en donnant, par son testament, une grosse somme d'argent aux enfants de ce malheureux ministre. On trouve un éloge de Louis X (avec ceux de son père et de ses deux frères) par un auteur contemporain dans le *Breviarium historiale* de Landulphe, Poitiers, 1479, in-4°, et dans la *Nova Biblioth. mss.* du P. Labbe, tom. 1, pag. 659. F—E.

LOUIS XI, fils de Charles VII, naquit à Bourges le 3 juillet 1423, et fut élevé d'une manière fort simple

sous les yeux de sa mère; Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, l'une des femmes les plus vertueuses de son siècle. Dès l'âge de cinq ans il fut marié à une princesse écossaise, qui mourut sept années après (V. MARGUERITE D'ÉCOSSE). Devenu ainsi veuf à douze ans, il accompagna son père dans plusieurs expéditions, où il montra du courage, et surtout l'étonnante activité, et la vigueur de résolution qui ne cessèrent pas de le distinguer. Un contraste aussi remarquable avec le caractère de faiblesse et d'indécision de Charles VII, ne pouvait manquer de produire des dissensions dans la famille royale. Elles éclatèrent par la haine que ce jeune prince voua, dès son enfance, à la belle Agnès Sorel, et à tous les ministres favoris du roi. Louis avait à peine dix-sept ans, lorsque, poussé par quelques hommes turbulents, il s'échappa de la cour, pour se rendre à Niort, où il devint le chef d'une révolte connue sous le nom de la *Praguerie*. Charles VII marcha contre les rebelles, les dissipa, et fit périr quelques hommes obscurs, en pardonnant à son fils, et même à ceux qui l'avaient entraîné. Le jeune prince s'efforça bientôt d'effacer ses torts par son zèle et sa valeur dans les commandements qui lui furent confiés au siège de Pontoise, de la Réole, et surtout à celui de Dieppe, qu'il fit lever aux Anglais en 1443. L'année suivante, ayant marché contre les Suisses, il les vainquit dans plusieurs combats sanglants; et, à son retour, il fut comblé par Charles VII des marques de la plus vive tendresse. Mais après quelques mois de résidence à la cour, le caractère inquiet et difficile du Dauphin reprit tout son empire;

ce prince ne se content plus dans sa haine contre les courtisans ; et dans son impatience de régner , il prit part à plusieurs intrigues où il ne s'agissait de rien moins que de ravir à son père le trône et la liberté (*V. CHABANNES*, VII , 594). Obligé de s'éloigner une seconde fois de la cour , il se retira dans le Dauphiné , que Charles , malgré tant de motifs de défiance , laissa tout entier à sa disposition ; lui permettant même de jouir de plusieurs autres possessions. Ainsi Louis , qui désirait si vivement son indépendance , put se regarder comme souverain dans une contrée éloignée de la capitale , et qui offrait des ressources considérables. Se livrant à toute son activité , il changea entièrement l'administration de la province , augmenta les impôts , et fit des levées de troupes dont le but ne pouvait être rassurant. Dans le même temps il épousa , malgré son père , la fille du duc de Savoie ; et , ne cessant pas d'entretenir des correspondances coupables à la cour de Charles VII , il fut accusé de n'avoir pas été étranger à la mort d'Agnès Sorel. (*V. AGNÈS.*) Voyant ses projets découverts , il essaya de conjurer l'orage en proposant de conduire ses troupes contre les Anglais ; mais le roi reçut cette offre avec froideur , et il ordonna à Chabannes de marcher contre le Dauphin , et de s'assurer de sa personne. Ce prince , averti à temps , partit sous prétexte d'un pèlerinage à Saint-Claude , et se réfugia dans les états du duc de Bourgogne qui voulut bien lui accorder un asile , en refusant de prendre part à tout projet d'agression. Loin de là , le duc envoya au roi de France des ambassadeurs chargés de lui expliquer ses motifs , et de tenter une réconciliation entre

le père et le fils. N'ayant pu y réussir , il donna au Dauphin une résidence agréable dans la petite ville de Gennep en Hainaut , et lui assigna une pension assez considérable , mais qui ne lui suffit pas toujours. Le jeune prince fit des emprunts , demanda de l'argent à tout le monde ; et ce fut alors qu'il essuya , de la part du duc de Bretagne , un refus qu'il ne lui pardonna jamais. Il est probable que , malgré quelques lettres de soumission adressées à son père , il ne désirait point retourner en France , tant que Charles VII n'aurait pas fermé les yeux. Ce tendre père l'en conjura plusieurs fois , et Louis sembla disposé à se rendre à ses touchantes invitations ; mais ce fut toujours lorsque la santé du roi parut décliner : il changeait d'avis à la première nouvelle de son rétablissement. Enfin , il passa cinq ans dans cette retraite , où il lui naquit un fils qu'il perdit peu de mois après. Il y fit des études assez suivies ; et ce fut là qu'il recueillit les *Cent Nouvelles nouvelles*. Tous ses moments paraissaient consacrés aux lettres , et à la chasse qu'il aimait beaucoup ; mais ce fut dans ce même temps , qu'on avertit le roi que son fils voulait le faire empoisonner. Du moins est-il bien certain que le malheureux Charles VII , effrayé d'un tel avis , se priva de nourriture , et qu'il mourut par l'excès même des précautions qu'il se crut obligé de prendre. Dès que Louis reçut cette nouvelle , il se rendit à Avesne , où il fit célébrer un service des morts. Après la cérémonie , dit Monstrelet , *il se vêtit de pourpre qui est la coutume de France , parce que , sitôt que le roi est mort , son fils plus prochain se vest de pourpre*. Dans les transports

de sa joie, il oublia d'envoyer les ordres nécessaires pour les obsèques de Charles VII; et sans l'attachement de Tannegui-Duchâtel, qui se chargea du soin et des frais de cette cérémonie, un de nos meilleurs rois, celui auquel la France avait l'obligation d'être échappée au joug de l'étranger, eût été enseveli sans honneur, tandis que les princes, les seigneurs et les courtisans, qu'il avait comblés de ses bienfaits, couraient se prosterner devant leur nouveau maître. Louis XI se rendit à Reims pour se faire sacrer, accompagné du duc de Bourgogne, du comte de Charolais et de quelques gentilshommes. Il refusa, par défiance, une escorte plus nombreuse. Philippe-le-Bon assista, comme pair du royaume, à la cérémonie, et fit hommage de ceux de ses domaines qui relevaient de la couronne. Ce prince, qui désirait sincèrement la paix, se jeta aux pieds du roi, et le pria, dans les termes les plus affectueux et les plus pressants, de pardonner aux serviteurs de son père qui avaient pu l'offenser. Louis promit tout, et il n'excepta de son pardon que sept individus, qu'il ne nomma point; se réservant ainsi de choisir ses victimes, et de faire peser sur tous une cruelle appréhension. Dès qu'il eut saisi les rênes du gouvernement, voulant en tout point le contraire de son père, il rendit la liberté au duc d'Alençon (V. ALENÇON), fit grâce au comte d'Armagnac, et se hâta d'écarter tous les chefs de la noblesse qui avaient servi Charles VII avec tant de dévouement et de gloire. Les Dunois, les La Tremoille, les Brezé, les Chabannes, devinrent suspects à ses yeux: il lui fallait des créatures, et non des généraux et des ministres. Il déposa le

chancelier Juvenal des Ursins, puis l'amiral, le grand chambellan, les maréchaux de France, beaucoup d'autres officiers civils et militaires, et les principaux directeurs des finances, qu'il remplaça par des gens obscurs, et surtout par ceux qui l'avaient aidé dans ses intrigues et ses complots: enfin on ne vit bientôt dans les emplois que des hommes nouveaux, que le roi avait tirés du rang le plus bas, afin de pouvoir les y replonger sans scrupule et sans danger, au moindre soupçon. Son barbier devint ambassadeur et comte (V. LEDAIM); son tailleur héraut-d'armes, et son médecin chancelier (V. CÔYTIER). Tant de changements firent beaucoup de mécontents: le roi crut que pour les apaiser il lui suffirait de publier un édit, où il déclarait, sans avoir beaucoup d'envie de s'y conformer, qu'*aucun état ne vaquerait à l'avenir, si ce n'est par mort, résignation ou forfaiture*. Louis venait à peine de jurer à son sacre de ne point augmenter les impôts, qu'il en établit de très-considérables: les habitants de Reims, qui avaient été témoins de sa promesse, furent les premiers à se révolter; il fit écarteler le chef de la rebellion, et l'on trancha la tête à six de ses complices. Angers, Alençon, Aurillac, où s'étaient manifestés de semblables troubles, virent de pareilles exécutions; et la paix fut rétablie. Le roi visita ensuite le midi de son royaume; et, en passant à Tours, il reçut l'hommage du duc de Bretagne, qui vint dans cette ville avec une suite brillante. Ce fut alors que Louis institua le parlement de Bordeaux. S'étant avancé sur la frontière d'Espagne, il prit la défense du roi d'Aragon, usurpateur du royaume de Navarre, lui prêta cent

mille écus, reçut de lui une cession du Roussillon et de la Cerdagne, et fit marcher ses troupes contre les peuples de la Catalogne, qui furent réduits après de sanglants combats. (V. JEAN II, XXI, 454, et DON CARLOS, VII, 155). L'année suivante il entra en négociation avec Henri IV, roi de Castille, qui le prit pour arbitre de ses différends avec le roi d'Aragon, et ses peuples révoltés. La décision de Louis ne satisfit aucun parti; et les troubles se renouvelèrent, comme l'avait probablement prévu ce prince; car c'est dans son siècle, et surtout par lui, qu'a commencé en Europe cette cruelle politique qui consiste à prolonger les haines des partis opposés pour qu'ils puissent se combattre plus long-temps et s'affaiblir davantage. Les deux monarques avaient conclu leurs arrangements; et tous deux étaient également décidés à ne pas les tenir, lorsqu'ils eurent une entrevue sur la Bidassoa. Henri s'efforça d'y paraître de la manière la plus brillante; et Louis s'y montra fort négligé selon sa coutume: *Car il se mettait si mal*, dit Comines, *que pis ne pouvait*. Le Castillan lui inspira une sorte de mépris par sa figure ignoble et son peu d'esprit; et tous deux se séparèrent mécontents l'un de l'autre. Mais si le roi de Castille fut peu satisfait du monarque français, il n'en fut pas de même de ses ministres et de ses courtisans: Louis les combla de présents, et gagna par ses largesses tous ceux qui pouvaient le servir dans ses projets. C'est ainsi qu'il ne manqua jamais une occasion de se ménager, dans toutes les cours, des créatures et des agents qu'il payait fort cher, auxquels il donnait lui-même des instructions, et dont il

suivait la correspondance, de peur d'être trahi. Son séjour dans les états du duc de Bourgogne l'avait mis à portée de gagner quelques serviteurs de ce prince; et il fit long-temps des pensions à plusieurs d'entre eux, entr'autres à Jean de Croy, favori de Philippe-le-Bon, qui le servit à merveille dans son acquisition des places de la Somme. Toutes ces prodigalités, ostensibles ou secrètes, étaient fort onéreuses pour l'État; mais, d'un autre côté, le roi se montrait, dans sa personne et dans sa maison, le plus simple et le moins prodigue des souverains. Cependant il avait doublé les impôts; et il voulut même établir à son profit, dans les domaines du duc de Bourgogne, une gabelle semblable à celle qui se percevait dans ses propres états. C'est à cette occasion que Philippe lui envoya le sire de Chimai, qui lui dit hautement qu'un prince aussi puissant que l'était son maître, devait être traité avec plus de considération. *Eh! quel homme est-ce donc que ce duc*, demanda le roi? *est-il d'un autre métal que les autres princes de mon royaume?* — Oui, Sire, répliqua Chimai; *s'il n'avait été de meilleur acier et plus dur que les autres, il ne vous eût pas retiré et défendu cinq ans contre les menaces d'un grand roi, la terreur de l'univers, tel qu'était Monseigneur votre père*. Louis s'éloigna sans rien dire, et il ne fut plus question de la gabelle. Dans le même temps, François II, duc de Bretagne, se voyait de plus en plus harcelé par les prétentions du roi. Après l'avoir fait juger par une espèce de commission, Louis, s'étant rendu avec une armée sur la frontière de Bretagne, lui intima défense de s'intituler *Duc par la grâce de Dieu*, de frapper monnaie en

son nom, de faire des levées d'hommes, et enfin d'exiger un serment de ses sujets. C'était lui déclarer la guerre : François n'y était point préparé. Selon l'usage de la faiblesse, il eut recours à une soumission apparente, et redoubla en secret d'efforts pour soulever contre le roi toutes les haines et tous les intérêts. D'après l'inquiétude que les projets de Louis XI avaient déjà fait naître chez la plupart des grands vassaux et des souverains, le duc n'eut pas de peine à leur faire comprendre qu'ils devaient prévenir par une attaque simultanée les projets de leur ennemi commun, et que sans cela ils ne pouvaient manquer d'être ses victimes. Il parvint ainsi à former une ligue dans laquelle entrèrent successivement les ducs de Calabre, de Bourbon, de Lorraine, d'Alençon, de Nemours, de Bourgogne, et enfin le duc de Berri, frère du roi, dont celui-ci avait semblé prendre à tâche de faire un mécontent, en lui refusant un apanage, et en le tenant auprès de lui dans une espèce de captivité. Ce jeune prince, d'accord avec les confédérés, réussit à s'évader au moment de l'explosion ; et il devint le prétexte et le chef apparent de cette redoutable confédération, qui prit le nom de *ligue du bien public*. Louis recevait depuis long-temps des avis sur ces menées et ces projets ; et il chercha vainement à conjurer l'orage. Redoutant surtout le duc de Bourgogne, il lui envoya son chancelier Morvilliers, qu'il chargea de repousser une accusation dont toute l'Europe avait retenti, et selon laquelle le roi aurait tenté de faire enlever le duc de Bourgogne et le duc de Charolais par un certain Rubempré, que ces princes tenaient en prison. Les explications de Morvilliers

furent loin de les satisfaire ; et le ton d'aigreur et de menace qu'il prit, ne fit qu'ajouter au ressentiment de Philippe, qui, depuis long-temps, résistait avec peine à son fils, impatient de combattre : dès-lors il n'hésita plus à se joindre à la coalition, et fut le premier à faire marcher des troupes sous les ordres du comte de Charolais. Louis XI était à Poitiers lorsqu'il apprit que ce prince s'approchait de Saint-Denis, rendez-vous général. Il envoya aussitôt des ordres à Paris pour que l'on y fasse une bonne défense ; et il entre dans le Berri avec 14 mille hommes. Après avoir soumis cette province, il réduisit l'Anvergne, le Bourbonnais, et se dirige vers la capitale. Les Bourguignons, repoussés par les habitants dans plusieurs attaques, impatients de ne pas voir le duc de Bretagne, venaient de passer la Seine pour aller au-devant de lui, lorsque le roi les rencontra dans la plaine de Montlhéry, et leur livra bataille le 16 juillet 1465. On combattit avec un acharnement qui rendit la perte considérable de part et d'autre. Les deux chefs se montrèrent très-braves ; le Bourguignon, impétueux et téméraire, fut grièvement blessé : le roi le fut légèrement ; il donna ses ordres avec calme et présence d'esprit, et contribua beaucoup au succès de cette journée ; car ce fut bien pour lui une victoire, puisqu'il n'avait d'autre but que d'arriver à Paris, et qu'il entra le lendemain dans cette ville, tandis que le comte de Charolais ne quitta pas le champ de bataille, faute de pouvoir faire un seul mouvement. L'entrée du roi dans sa capitale se fit aux acclamations de tout un peuple, non moins ivre de ses succès que de ceux du monarque. Louis récompensa un si grand zèle

par une légère diminution d'impôts, et en prenant parmi les bourgeois un conseil, par lequel il est assez probable qu'il n'avait aucune envie de se laisser conduire. Cependant les confédérés avaient réuni leurs forces ; et ils menaçaient encore Paris, avec une armée qui devenait tous les jours plus nombreuse. Ils repassèrent la Seine ; déjà ils s'étaient emparés de Charenton, et ils avaient porté l'effroi dans l'ame des Parisiens, lorsque Louis, toujours actif et infatigable, revint de la Normandie où il était allé chercher des vivres et du renfort. Déjà l'on était en négociation avec les ennemis pour leur ouvrir les portes de la ville. Le roi frémit du danger qu'il avait couru ; il rompit les conférences, et punit ceux dont la faiblesse ou la perfidie avait exposé sa couronne à un si grand danger. On l'a entendu dire depuis, que, si les princes fussent entrés dans Paris, il ne lui serait resté d'autre ressource que de passer en Suisse ou à Milan. Aussitôt après son arrivée, la défense prit le caractère de vigueur et d'activité qu'il savait imprimer à ses opérations : mais tout son royaume était livré à d'affreux ravages ; la Normandie s'était soulevée, et Rouen venait d'être livré aux confédérés. Cependant, voyant que la monarchie pouvait être perdue par une imprudence, et ne voulant pas l'exposer aux hasards d'une bataille, il aimait mieux négocier ; et, après quelques démarches inutiles, il résolut d'être lui-même son négociateur. Tout-à-coup on le voit entrer dans un bateau ; il aborde sur la rive opposée où le comte de Charolais vient le recevoir, entre en pourparler avec ce prince, et consent à tout ce qu'on exige de lui. *Lorsqu'il était le plus*

faible, dit l'historien Chalon, il savait sur toutes choses s'accommoder au temps, faire des traités selon la volonté de ses ennemis, leur céder ses droits et ses prétentions afin de les désunir : mais quand une fois il avait rompu leur ligue et leur union, il reprenait ce qu'il avait cédé, et ne tenait rien de ce qu'il avait promis. Louis XI recevait à cette époque de fréquents avis de F. Sforce, duc de Milan, en qui il avait une grande confiance, et qui lui avait envoyé des troupes sous les ordres de son fils. Ce duc lui conseilla positivement, dans cette conjoncture, de tout accorder pour dissiper la ligue, *sauf à ne consulter ensuite que les circonstances.* De tels principes s'accordaient trop avec le caractère de Louis, pour qu'il ne se hâtât pas de les adopter. Il signa donc, le 30 octobre 1465, les traités de Conflans et de Saint-Maur, par lesquels il céda la Normandie à son frère, une partie de la Picardie au duc de Bourgogne, le comté d'Etampes au duc de Bretagne, et donna l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. Enfin, il fit plus de concessions en tout genre que ses ennemis n'auraient osé l'espérer. Mais à peine étaient-ils séparés, qu'il protesta contre un traité arraché par la force ; profitant de quelques difficultés que le parlement fit pour l'enregistrer, il déclara hautement qu'il ne consentirait jamais que la Normandie fût démembrée du royaume ; et il fit marcher une armée vers cette province. Quelques places essayèrent en vain de fermer leurs portes, il pénétra partout de vive-force ; et contre sa coutume, il se montra généreux envers ceux qui avaient tenté de lui résister : mais afin que sa clé-

mence ne pût pas être prise pour de la faiblesse ou de la crainte, il y mêla quelques actes de rigueur. Son frère, incapable de se défendre, s'adressa vainement au duc de Bretagne et au duc de Bourgogne, tous deux garants du traité de Conflans. Le premier avait peu de moyens de le seconder ; et tout ce qu'il osa fut de le recevoir dans ses états (V. FRANÇOIS II, XV, 484). Le second était trop occupé contre les Liégeois, que Louis aidait secrètement. Ce fut dans cette circonstance que le roi assembla dans Tours les états-généraux, auxquels il exposa les torts de son frère. Ces états, qu'il avait su composer selon ses vues, et devant lesquels il vint lui-même développer ses motifs, les approuvèrent tous. Après avoir déclaré que la Normandie ne pouvait pas être séparée de la France, ils offrirent, pour conserver cette province, toutes les ressources du royaume. Peu après la séparation des états de Tours, Louis offrit à ses peuples un leurre du même genre, en créant une commission de vingt *réformateurs* des abus, à laquelle durent être adressées toutes les plaintes et toutes les réclamations. Mais, dit un auteur contemporain, *la plus grande œuvre de cette commission fut de soi assembler, car de toute icelle assemblée ne vint aucun profit à la chose publique*. Le duc de Bretagne, jugeant qu'il ne pourrait lutter longtemps seul contre toutes les forces du roi, signa une espèce de capitulation au moment où le duc de Bourgogne (1) venait à son secours avec une armée. Louis XI pouvait lui livrer bataille : mais les chances en

étaient douteuses ; et, en pareil cas, il aimait toujours mieux se servir d'autres moyens. Cette fois il lui en coûta cent vingt mille écus d'or ; pour cette somme le duc lui accorda une trêve. On s'occupa ensuite d'un traité de paix. Mais Charles venait de débiter dans la carrière, et Louis avait besoin d'abaisser des vassaux trop puissants. Ainsi personne ne voulait la paix ; et les conférences se prolongèrent sans résultat. Cependant le roi, plein de confiance dans ses talents, et se laissant d'ailleurs entraîner par les flatteries de Jean de la Balue, résolut de profiter de sa supériorité sur son jeune rival ; et persuadé qu'il le ferait aisément tomber dans ses pièges, il se rendit à Péronne, avec un sauf-conduit et une suite peu nombreuse. On ne peut supposer que l'intention du duc fût dès-lors d'abuser d'une marque de confiance aussi grande : mais le roi n'avait pas cessé d'exciter et d'aider les Liégeois dans leurs attaques contre la Bourgogne ; il envoya bien à ses agents, en partant de Paris, l'ordre de retarder une explosion ; mais cet ordre vint trop tard ; et peu de temps après son arrivée à Péronne, Charles apprit que les Liégeois avaient fait une sortie, et qu'ils annonçaient hautement leur alliance avec le roi de France. A cette nouvelle, le duc entre dans une extrême fureur ; il s'empporte contre le roi, dans les termes les plus injurieux, le menace, l'enferme dans la citadelle, et le laisse pendant trois jours incertain du sort qu'il lui préparait. Ce fut en vain que Louis jura par *la pâque-dieu*, son jurement ordinaire, qu'il n'était pour rien dans cet événement ; qu'il ne portait aucun intérêt aux Liégeois,

(1) Philippe-le-Bon étant mort le 15 juillet 1467, Charles-le-Téméraire, comte de Charolais, était devenu duc de Bourgogne. (V. CHARLES-LE-TÉMAIRE, VIII, 135.)

et que si Monsieur de Bourgogne le voulait, il irait volontiers avec lui mettre le siège devant leur cité. Le respect qu'inspire la royauté, l'horreur d'un meurtre qui eût révolté l'Europe entière, purent seuls lui sauver la vie. Livré à mille projets divers, Charles était dans la plus vive agitation. Marchant dans son appartement, ne se déshabillant pas même pendant la nuit; tantôt il voulait mettre le duc de Berri sur le trône de France, tantôt il voulait s'y placer lui-même. Le roi, qui connaissait tout le danger de sa position, conservait le calme dont il avait besoin. Ne pouvant parler au duc, et ne voyant que les personnes qui lui venaient de sa part, il n'oublia rien pour les mettre dans ses intérêts. Ce fut par elles, et surtout par Comines, qu'il apprit ce qui se passait chez ce prince, et qu'il fit dire ce qu'il lui importait de communiquer (F. COMINES). Enfin, le quatrième jour, Charles se rend dans la prison du monarque, et l'abordant d'un air brusque, il lui demande si son intention est encore de l'accompagner à Liège. Le roi n'hésite pas; et les deux souverains entrent en conférence sur la paix. C'était bien le cas pour Louis de se rappeler les conseils de Sforce. Il consentit à tout; on rédigea un traité, et il jura de s'y soumettre, sur la croix de Charlemagne. Les conditions en étaient telles, que, malgré sa résignation, il ne put s'empêcher de se récrier sur quelques-unes; à quoi les agents du duc répondaient : *Monseigneur le veut, ainsi l'a ordonné*; et il signait. Il offrit même des otages qui *acceptèrent hautement*, dit Comines; mais je ne sais, ajoute cet historien, s'ils disaient ainsi à part; je me

doute que non; car il les y eût laissés. Dès ce moment, les deux princes semblèrent vivre en bonne intelligence; mais de roi était surveillé et environné de gardes, moins chargés de veiller à sa sûreté que d'observer ses démarches. Ce fut ainsi qu'il partit pour Liège, au milieu de l'armée bourguignonne, dont il prit les couleurs, ne conduisant avec lui qu'un petit nombre de Français. Le siège fut long et sanglant : Louis XI y courut de grands dangers; et toujours placé sous les yeux du soupçonneux Bourguignon, il fut près d'être égorgé par les assiégés, qui avaient pénétré pendant la nuit jusque dans le quartier-général. Enfin, Liège fut pris, ou plutôt les habitants l'abandonnèrent pour se sauver dans les bois; et le monarque français vit détruire, sous ses yeux, cette malheureuse cité dont il avait causé la ruine. Lorsqu'il eut ainsi essuyé tous les genres d'humiliation, il lui fut permis de se retirer. Tremblant encore de voir le duc changer d'avis, il lui dit en partant : *Si vous avez affaire de moi, ne m'épargnez pas; je ne desire partir que pour aller à Paris faire publier notre ap-
pointement en cour de parlement. J'espère que nous nous reverrons l'été prochain en Bourgogne, et que nous passerons quelques jours ensemble, faisant bonne chère.* Charles ne se donna pas même la peine de cacher le mépris que ce langage lui inspirait. Mais le roi avait échappé au plus grand danger que son imprudence lui ait jamais fait courir. Il n'avait donné, pour s'en tirer, que des promesses, des serments; et il trouvait que c'était bien peu. Ce qui l'intéressait davantage, c'est que Chabannes lui avait conservé son armée, malgré un ordre positif de la licen-

eier, ordre que le duc de Bourgogne lui avait fait écrire à Péronne, sous sa dictée. Son premier soin fut de l'augmenter; et loin de faire publier en parlement son *appointement* de Péronne, il ne permit pas même qu'on lui en parlât, et ne souffrit jamais qu'on prononçât devant lui le nom de cette ville. On raconte que quelques habitants de Paris ayant instruit des pies et des geais à le répéter, il envoya des gens chargés de tuer ces oiseaux et d'informer contre leurs malins instructeurs. L'article du nouveau traité qui lui tenait le plus à cœur, était la cession à son frère des comtés de Brie et de Champagne. Charles l'avait fait souscrire à cet arrangement, non pour l'avantage du duc de Berri, mais parce que ces provinces touchant aux états de Bourgogne, il lui convenait d'avoir pour voisin un prince faible, qui, d'ailleurs, lui était dévoué, et qui pourrait au besoin lui ouvrir le chemin de la capitale. Le roi, qui avait pénétré ces motifs, cherchait tous les moyens d'éluder sa promesse: n'osant pas d'abord y manquer ouvertement, il mit en usage toutes sortes de ruses pour faire accepter à son frère le duché de Guienne, qui, en l'éloignant du prince bourguignon, devait le soustraire à son influence. Mais il fut trahi dans cette affaire par le cardinal de la Balue, qu'il avait tiré du néant pour en faire son ministre, et qui depuis long-temps trafiquait de ses secrets avec le duc de Berri, le duc de Bourgogne, le pape et tous ceux qui voulaient les acheter. On surprit la correspondance de ce traître; et le roi y vit les preuves d'un grand nombre de perfidies (1). C'en

était assez pour que le coupable fût livré au dernier supplice: mais Louis se crut obligé de montrer quelque déférence au Saint-Siège; et il envoya au pape un ambassadeur pour le prier de nommer des juges ecclésiastiques. Le pontife, qui avait profité des perfidies de la Balue, éluda cette proposition; et ces retards sauvèrent le cardinal, qui expia néanmoins ses crimes dans une longue et cruelle captivité (*Voy. BALUE*). On voit ainsi que Louis XI, quelque soupçonneux et rusé qu'il fût dans sa politique, n'était pas à l'abri de tous les genres de tromperies, et que, malgré sa prétention de *porter son conseil dans sa tête* (1), il eut aussi des ministres et des favoris qui abusèrent de sa confiance. Et ce furent précisément ceux qu'il avait tirés de la plus

ce boulevard élevé, après tant de siècles de dissensions, contre les prétentions de la cour de Rome. Cependant les conseils de Jean de la Balue ne furent pas les seules causes de sa détermination. Plusieurs évêques et théologiens réclamaient cette abolition, (*V. la Tradition de l'Eglise sur l'institution des Evêques*, par M. de la Mennais, tom. 3, p. 106); le pape avait fait espérer au monarque français qu'il le seconderait dans son projet de remettre la maison d'Anjou sur le trône de Naples (V. *PIE II* et *PAUL II*). Enfin, le pontife l'avait séduit par toutes sortes de flatteries; et il lui avait promis d'envoyer en France un légat qui nommerait aux bénéfices, de manière que l'argent ne sortît pas du royaume. Toutes ces promesses n'avaient été qu'un jeu concerté d'abord avec Jouffroy, ensuite avec La Balue: ce dernier mettait à cette affaire une telle importance, qu'il alla lui-même lire l'édit d'abolition au parlement; mais cette cour le repoussa avec beaucoup de fermeté, et fit la fameuse remontrance de 1467. *Vous devriez avoir grande honte*, lui dit le procureur-général Saint-Romain, *de poursuivre cette expédition*. Comme le roi commençait à voir qu'il était joué, et qu'il avait besoin du parlement pour ses impôts, il ne poussa pas la chose plus loin, et l'édit resta sans exécution. Cependant il ne fut point supprimé, et François I^{er} le remit en vigueur par son concordat. Louis XI ne gagna guère à ses complaisances pour la cour de Rome, que le titre de *roi très-chrétien*, que le pape lui donna, et qui fut dès lors consacré pour les rois de France.

(1) Le maréchal de Brézé, qui avait aperçu ce ridicule dès le commencement du règne de Louis XI, le voyant un jour monté sur un cheval très-foible, lui dit: *Ce cheval est plus fort qu'on ne croit; car il porte le roi et son conseil*. Cette flatterie eut le plus grand succès auprès du monarque.

(1) C'était par les suggestions de cet indigne prélat, que Louis XI avait aboli la Pragmatique sanction,

basse condition. Il est vrai qu'il leur fit payer bien cher cette témérité, et qu'au moindre soupçon, personne ne trouvait grâce devant lui (V. MELUN). Les intrigues de la Balue avaient beaucoup contribué à tenir le duc de Berri éloigné du roi : dès que ce prince, bon et facile, fut livré à lui-même, le monarque en obtint tout ce qu'il voulut. Les deux frères eurent à Saintes une entrevue dans laquelle, selon l'usage de ce temps, ils se parlèrent d'abord à travers des barreaux de fer. Ce ne fut que le second jour qu'ils s'em brassèrent. Louis fit renoncer son frère à la Brie, à la Champagne et à la Normandie, pour accepter la Guienne; et, ce qui caractérise aussi bien le monarque français que les mœurs de ce siècle, il lui fit jurer sur la croix de Saint-Lô, *de n'être consentant, ni participant de prendre jamais la personne de Monsieur Louis son frère, ni le tuer*. Le duc promit encore de ne pas épouser la fille du duc de Bourgogne; et ce dernier la lui ayant fait offrir secrètement quelque temps après, il n'hésita pas à en informer le roi. Son nouveau duché était un peu moins considérable qu'on ne le lui avait fait espérer, parce qu'on en avait séparé des villes et des vassaux puissants; mais rien ne put altérer alors ses résolutions pacifiques. Louis XI était encore sans enfant mâle, et le duc de Berri se trouvait ainsi l'héritier de la couronne : il est probable qu'une aussi belle perspective contribuait beaucoup à lui inspirer du calme et de la patience. Ainsi il paraissait être franchement dans les vues du roi; et ce prince le fit même consentir à épouser Jeanne de Castille. Il fut fiancé à cette princesse; mais la naissance d'un Dau-

phin (Voy. CHARLES VIII) vint changer sa position et ses sentiments. Le duc de Bourgogne ayant profité de cette circonstance pour réitérer ses offres, et le duc de Bretagne ayant en même temps insisté pour qu'il acceptât une aussi belle proposition, il ne résista plus, lia secrètement une correspondance avec ces deux princes, et s'engagea bientôt par de nouveaux traités. Le roi ne tarda pas à en être informé; et le hasard lui fit voir près d'éclater le complot le plus vaste, et la ligue la plus redoutable qui eût encore été formée contre lui. Dans la frayeur que lui inspira cette découverte, il se hâta de conclure avec le duc de Bourgogne une trêve, à laquelle ce prince dut le salut de son armée, engagée témérairement sur la Somme. Depuis qu'il était sur le trône, Louis n'avait cessé d'avoir les armes à la main; et toujours obligé de résister à des ennemis puissants et à des lignes nombreuses, il s'était vu plusieurs fois menacé d'une ruine complète. Son frère avait été la cause ou le prétexte de toutes ces ligue, et dans ce moment il allait encore se placer à la tête d'une coalition plus formidable. C'est dans de telles conjonctures que le duc de Guienne fut empoisonné : ce crime n'a jamais été mis en doute; on ne varie que sur le nom de celui qui en fut l'auteur (1). Le roi s'ef-

(1) Le duc Charles de Guienne se trouvait à table chez son aumônier, Faure-de-Versois, abbé de Saint-Jean-d'Angeli, à côté de la dame de Montsoreau, sa maîtresse. Il partagea avec elle une pêche qu'on lui avait présentée, et cette dame mourut presque subitement; le prince languit pendant plusieurs mois. L'abbé, et un nommé de Laroche, écuyer de bouche, furent mis en prison : on commença leur procès; et leurs premières déclarations furent contre le roi : mais Lescun, ministre du duc de Bretagne, craignant qu'ils ne fussent relâchés à la faveur des troubles, les fit transférer dans les états de ce prince, où le procès allait être repris dix-huit mois plus tard,

força de paraître extrêmement affligé de cet événement; il fit faire à son frère un service magnifique, ordonna des prières publiques, et prescrivit à cette occasion la récitation de l'*Angelus* à genoux, au son de la cloche de midi, ce qu'il observait lui-même très-exactement. Mais au milieu de ses chagrins et de sa dévotion vraie ou simulée, il ne perdit pas de vue ses intérêts. Au premier avis du danger de son frère, il fit marcher des troupes vers la Gnienne; et dès que Charles eut fermé les yeux il prit possession de ses états, pendant que le duc de Bourgogne, en fureur, le proclamait un assassin, et déclarait dans un manifeste, qu'après *s'être défait de son frère par poisons, maléfices, sortilèges*, Louis venait de séduire trois jeunes seigneurs de sa cour pour l'assassiner. Le monarque répondit par des allégations à peu près semblables; et, pour les appuyer par des faits, il fit arrêter un marchand bourguignon nommé Hardi, que l'on accusa d'avoir cherché à suborner deux valets du roi, afin d'empoisonner leur maître, et qui, un peu plus tard, fut écartelé en place de Grève. Ces invectives si indignes d'aussi grands souverains devaient amener des événements encore plus déplorables. La guerre se ralluma avec une fureur sans exemple, même dans ces temps de désolation; et tandis que le duc de Bourgogne portait le fer et le feu dans la Normandie et la Picardie, où la ville de Beauvais, put seule lui résister (V. HACHETTE), les généraux de Louis XI exercèrent contre la Flandre et la Bourgogne, de terribles représailles. Pendant ce temps, le roi

tenait en échec le duc de Bretagne; et lorsqu'il eut forcé ce prince d'accepter une trêve, le duc de Bourgogne dont tout le triomphe se bornait à des ravages, et qui n'avait plus à parcourir qu'un pays ruiné, fut obligé de consentir à des conditions semblables. Cette trêve n'était que de trois mois; mais elle fut prolongée, beaucoup plus par le besoin et l'épuisement des parties que par leur désir de rester en paix: à peine un traité était-il signé, qu'on songeait à le rompre; et lorsqu'on ne pouvait plus combattre, on cherchait à nuire à ses rivaux par d'autres moyens. Telles étaient les mœurs et la politique du quinzième siècle. Si la bonne foi fut alors bannie de la terre, on ne peut pas dire qu'elle se fût réfugiée dans le cœur des princes. Le roi d'Aragon n'avait pas été compris dans ces arrangements, quoiqu'il eût pris part aux hostilités contre Louis XI, et qu'il eût voulu se libérer ainsi des trois cent mille écus qu'il devait à ce monarque. Louis, qui désirait, de son côté, recouvrer cette somme, même en gardant le Roussillon qui en était le gage, dirigea une armée contre Perpignan; mais ses généraux ne purent enlever cette place. Le monarque aragonais s'y était établi en personne, et lui seul la défendit par son exemple (V. JEAN, tom. XXI, 454). Louis fit encore, l'année suivante, marcher des troupes de ce côté; et profitant d'un moment de sécurité qu'il avait su inspirer au roi d'Aragon, il surprit ses frontières sans défense, et livra le pays aux plus affreux ravages. *Je vous donne la dépouille de tous ces révoltés*, écrivait-il à son général Bouffle; *et afin que d'ici à vingt ans il n'en*

en présence de commissaires que le roi y avait envoyés, lorsque Laroche s'évada, et que Versois fut trouvé étranglé dans sa prison.

retourne nul, faites leur trancher la tête. Heureusement Boufile était un homme de bien; il demanda grâce pour ces malheureux, et le roi l'écouta. Cette guerre fut terminée par un traité le 17 sept. 1472 : Louis reçut une partie de son argent, et resta maître des provinces engagées. C'est vers la même époque qu'il envoya le cardinal Jouffroy contre le comte d'Armagnac, qui, après avoir fait dans Lectoure une vive résistance, périt victime du plus horrible assassinat (V. JOUFFROY, et ARMAGNAC, II, 474). Le roi méditait depuis long-temps cette vengeance : mais il n'en avait pas trouvé l'occasion; car, dit Mézerai, *il n'omettait jamais de se venger, sinon lorsqu'il en appréhendait de dangereuses conséquences.* Il ne faut cependant pas croire, avec cet historien, que Louis XI ne cherchât jamais qu'à satisfaire un vil ressentiment. Il est évident qu'après le règne du trop facile Charles VII, où tous les ressorts de l'autorité s'étaient relâchés, son successeur fut obligé d'user d'une grande rigueur. L'inflexibilité avec laquelle il fit périr un si grand nombre d'ennemis de son pouvoir, était sans doute dans son caractère; mais on doit avouer que la monarchie avait alors besoin d'être soutenue par une main aussi ferme. Ce prince régnait depuis quatorze ans, et il n'avait pas cessé de lutter contre ses vassaux, contre ses sujets, et contre des voisins puissants et ambitieux, prêts à se partager ses dépouilles. Mais son activité et la fermeté de ses résolutions avaient donné à sa puissance, au-dedans comme au-dehors, une telle force et une telle stabilité, que désormais rien ne pouvait l'ébranler. Enfin il était, à cette époque, dans la plus heureuse position pour

mettre à profit toutes les chances qu'allait lui offrir la fortune, toutes les fautes qu'allaient faire ses ennemis. Il faut avouer qu'à cet égard il fut plus heureux qu'il ne pouvait l'espérer, et que le plus redoutable de ses adversaires, le duc de Bourgogne, fit, par haine pour sa puissance et pour sa personne, au-delà de tout ce qu'il pouvait attendre. Ce prince, entraîné par l'ambition la plus insensée, prétendait ressembler à Annibal, et il s'efforçait, en tout point, d'imiter ce grand capitaine; mais au moment où il marchait à la conquête du monde, il fut arrêté, à son passage des Alpes, par des paysans suisses qu'il avait méprisés, et que le roi de France aidait secrètement. Ces braves Helvétiens firent éprouver de sanglantes défaites à leur téméraire agresseur, qui avait déjà essuyé un pareil échec devant la petite ville de Nuyts. Ces expéditions du duc de Bourgogne étaient d'autant plus folles que, pendant ce temps, le roi d'Angleterre, Édouard IV, son allié, descendait en Picardie avec la plus belle armée que les Anglais eussent encore fait débarquer sur le continent. L'indignation de ce prince fut extrême, lorsqu'il vit que le duc ne venait pas se réunir à lui comme ils en étaient convenus; et le roi de France profita habilement de cette circonstance pour entrer en négociation avec Édouard. Persuadé qu'il arriverait mieux à son but par des séductions que par la force des armes, Louis épuisa ses trésors, fit des emprunts de tous côtés, et combla de ses largesses les ministres, les conseillers, les soldats (1), et le monarque lui-

(1) Louis envoya dans le camp anglais trois cents chariots chargés des meilleurs vins, et donna ordre qu'on recût tous les Anglais dans les auberges, à Amiens, où il était. Le nombre en fut si grand, qu'il

même, qui reçut un présent de cinquante mille écus. C'était bien peu pour la couronne de France qu'Edouard avait réclamée dans son manifeste. Louis promit de lui payer une pareille somme chaque année, et de marier le Dauphin avec une princesse anglaise : il prit encore beaucoup d'autres engagements, que son intention n'était sans doute pas de tenir ; car son système, bien arrêté par son goût autant que par les avis de Sforce, était qu'en pareil cas il faut *donner ce qu'on n'a pas, et promettre ce qu'on ne peut pas donner*. Enfin, il fit si bien qu'en moins d'un mois, toute cette expédition entra dans les ports d'Angleterre, et qu'Edouard fut son pensionnaire et son allié (V. EDOUARD IV, XII, 518). Après avoir éloigné avec tant de bonheur ce redoutable ennemi, Louis eut bon compte du duc de Bretagne, et même du duc de Bourgogne, dont les embarras augmentaient de jour en jour par ses téméraires entreprises. Ces deux princes conclurent encore une trêve à la fin de 1475 ; c'était la septième depuis quatorze ans ! Dans celle-ci, comme les triumvirs romains, ils se sacrifièrent réciproquement leurs amis et leurs ennemis. Louis n'y fit pas comprendre le duc de Lorraine, qu'il venait d'exciter à une levée de bouclier dont Charles voulait le punir (V. LORRAINE, XXV, 50) ; et, de son côté, le prince bourguignon livra le connétable de Saint-Pol, dont le roi cherchait à se ven-

ger. Pour satisfaire son ressentiment, ce prince renonça aux places de Saint-Quentin et de Ham (V. SAINT-POL). Le sang de cette victime fumait encore, lorsque le duc de Bourgogne qui l'avait si indignement livrée, périt lui-même devant Nancy le 5 janvier 1477. Dès que Louis XI reçut cette nouvelle, il ne put dissimuler sa joie ; et il l'annonça à ses bonnes villes par une circulaire, donna un grand dîner, partit pour un pèlerinage d'actions de grâces, et voua une balustrade d'argent au tombeau de saint Martin, à Tours. De tels soins ne l'empêchèrent pas de tirer parti de l'événement ; il mit ses troupes en campagne, et reprit les places de la Somme qui avaient été le prix du sang du connétable : d'un autre côté il fit signifier aux états de Bourgogne, qu'en sa qualité de seigneur suzerain, il était maître de cette province, le feu duc n'ayant pas laissé de postérité masculine. Cette prétention, appuyée par une armée, n'éprouva aucun obstacle. Pendant que l'héritage du duc de Bourgogne était ainsi de toutes parts envahi, sa jeune héritière, environnée de conseillers timides et d'un peuple turbulent, n'osait prendre aucune détermination. Cette princesse avait vingt ans ; on voulait lui faire épouser le Dauphin, qui n'en avait que huit. Quelque répugnance que cette différence d'âge pût lui inspirer, le desir de la paix, et l'horreur des divisions qui l'avaient tant affligée sous le règne de son père, l'y faisaient consentir. Ainsi l'on ne peut douter qu'une aussi grande affaire fût entièrement à la disposition du roi ; mais elle n'entra pas dans sa politique, et sa première pensée fut de diviser cet immense héritage, d'en réunir à son domaine

cause de l'inquiétude à Comines, qui trouva un jour à neuf heures du matin cent écots dans un seul cabaret. Il en avertit le roi. Le monarque, craignant de perdre le fruit de sa largesse en y mettant fin trop brusquement, se fit servir à dîner dans la loge du portier, du côté où ils entraient ; et il y invita des officiers anglais, qui, honteux de l'indiscrétion de leurs soldats, y mirent eux-mêmes des bornes.

la meilleure partie , et de distribuer le reste à ses généraux. Il le déclara positivement , dès le premier instant , à ceux qui l'entouraient ; et tous les ordres qu'il donna furent la conséquence de cette première résolution. Au reste , on ne peut nier que ce plan qui , depuis long-temps , était le principal but de sa politique , ne fût alors d'une exécution facile. Peut-être que plus tard , lorsqu'il vit le fils de l'empereur prêt à lui ravir une aussi riche proie , il éprouva quelques regrets. Mais il n'était plus temps ; le développement de ses projets ambitieux avait révolté tous les esprits ; et la princesse qui venait de voir périr deux de ses plus fidèles serviteurs , par suite d'une perfidie du roi (*V. MARIE de Bourgogne*) , ne pouvait plus donner sa main qu'à l'archiduc Maximilien. Ainsi Louis XI , par de faux calculs d'ambition ou peut-être de haine contre la maison de Bourgogne , avait lui-même tout fait pour amener cette alliance avec l'Autriche , qui devait causer tant de maux à la France. Il parut s'apercevoir de cette faute , lorsqu'il voulut , ensuite , faire épouser par le Dauphin la fille de Marie ; mais l'occasion n'était plus la même , et Marguerite d'Autriche n'apportait pas en dot la riche succession de Bourgogne. (*V. CHARLES VIII*). La mort de Charles-le-Téméraire , n'offrit donc à Louis qu'une occasion de s'emparer par la violence de ses vastes domaines. Ses armes firent de grands progrès en Flandre et en Picardie. Beaucoup de places se rendirent sans combattre : d'autres opposèrent quelque résistance ; et , selon sa coutume , il usa envers celles-ci d'une rigueur d'autant plus blâmable que leur tort était de se montrer fidèles au souverain légitime. Il changea jusqu'au

nom d'Arras ; qu'il nomma *Franchise* ; et les habitants de cette ville les plus honnêtes et les plus considérables furent livrés au prévôt Tristan qui leur fit trancher la tête : les autres furent dispersés ; et l'on donna leurs biens à des aventuriers. Un peu plus tard ceux d'Avesne , de Condé et de Mortagne , furent traités d'une manière aussi cruelle. Une lettre de l'empereur fit alors connaître au roi que ce prince était décidé à soutenir la cause de son fils ; et Maximilien reçut en effet des renforts , avec lesquels il ne tarda pas à se mettre en campagne. De son côté , Louis n'avait rien négligé pour être en mesure de défendre ses conquêtes ; et tandis qu'il avait cimenté son alliance avec l'Angleterre , il en avait formé de nouvelles en Allemagne , en Suisse et en Italie. En même temps il avait augmenté le nombre de ses troupes , et toutes ses places étaient dans le meilleur état de défense. Actif et vigilant , ses ennemis ne le prirent jamais au dépourvu. Si une telle prudence exigeait beaucoup de soins et d'argent , il faut avouer qu'elle épargna souvent le sang des soldats ; et , comme l'a dit l'historien Molinet , il est bien vrai que Louis aima toujours mieux *perdre dix mille écus que de risquer la vie d'un archer* ; ou , ce qui est plus probable (car on ne peut pas , de bonne foi , faire honneur d'une pareille réserve à son humanité) , il savait que les chances de la guerre sont incertaines , que ses pertes sont irréparables , mais que rien n'est plus facile à un souverain que de recouvrer les sacrifices d'argent. Cependant ses dépenses furent telles , à cette époque , que le parlement crut devoir y mettre une opposition , comme il avait déjà fait en 1470 pour les aliéna-

tions du domaine. Cette cour fit une remontrance, dont on ne voit pas que Louis ait tenu beaucoup de compte. Il était alors occupé d'un procès qu'il venait d'intenter à la mémoire de Charles-le-Téméraire, devant la cour des pairs, pour *crime de félonie*, offrant des saufs-conduits à son gendre et à sa fille, afin qu'ils pussent venir le défendre en personne, ou envoyer des fondés de pouvoir. A leur défaut, il nomma d'office des avocats au défunt; et les siens, remontant jusqu'aux ancêtres de Charles, outragèrent indignement leur mémoire, récapitulèrent tous les torts de ce duc, et vantèrent la bonne foi et le désintéressement du roi, dont le seul but, dans ce ridicule procès, était évidemment de confisquer, à son profit, les domaines du défunt. Mais ces domaines étaient désormais dans les mains d'un jeune prince qui pouvait les défendre. Maximilien, après avoir repris Cambrai, venait d'obtenir sur les généraux de Louis XI, à Guinegate, une victoire importante, mais qui ne fut pas décisive (V. MAXIMILIEN). C'est dans cette campagne que le duc d'Autriche ayant violé les lois de la guerre les plus sacrées, en faisant pendre un officier français qui avait eu le courage de résister pendant trois jours à toute son armée avec une seule compagnie, le roi se vengea de cette infamie, d'une manière inouïe jusqu'alors. Le prévôt Tristan reçut ordre de choisir cinquante des prisonniers les plus considérables; et il en fit pendre dix sur la place où l'officier avait été exécuté, dix autres devant Douai, dix devant Saint-Omer, dix devant Lille, et dix devant Arras. Cette guerre traîna encore en longueur

plusieurs années, et fut mêlée de succès et de revers. Les généraux français, qui d'abord avaient éprouvé des échecs en Franche-Comté, prirent leur revanche l'année suivante (1479), et ils s'emparèrent d'Auxonne, de Dole, etc. (1). Le roi vint lui-même à Dijon; et il y établit un parlement, un hôtel des monnaies, y fit de grandes promesses à ses nouveaux sujets, et gagna pour toujours ce pays à la France. D'un autre côté, il conservait en Flandre et en Picardie la plupart de ses conquêtes; mais craignant de les perdre par la prolongation de la guerre, il aurait voulu se les assurer par un traité de paix. Il essaya de faire entrer dans ses vues le cardinal de la Rovère, envoyé du pape auprès des souverains de l'Europe pour les engager à se réunir contre Mahomet II, qui menaçait d'envahir l'Occident. Il est probable que le roi n'avait aucune envie d'entrer dans une pareille croisade; mais il s'en servit habilement pour faire déposer les armes à Maximilien, en lui proposant de proroger la trêve tant que les infidèles seraient en Italie, afin, dit-il, que je puisse servir Dieu et Notre-Dame contre le Turk. Lorsque cette trêve fut arrêtée, on voulut ouvrir des négociations de paix; mais la défiance était si grande, que les négociateurs ne pouvant pas convenir du lieu où ils se réuniraient, communiquèrent par correspondance de Lille à Arras. *Ils vous*

(1) Besançon ne fut point pris. On n'osa pas faire le siège de cette ville, parce qu'elle était en état de résister; mais quand toute la province fut soumise, Charles d'Amboise ordonna le siège de Besançon; alors les habitants représentèrent qu'ils n'étaient point sujets du duc de Bourgogne, et calmèrent Louis XI en lui faisant offrir la garde de leur cité, comme l'avait eue le feu duc, et comme l'eurent les rois d'Espagne, jusqu'en 1664. (V. VARIN).

mentent bien, écrivait aux siens Louis XI, *mentez bien aussi*. Tous ces mensonges n'amènèrent rien de décisif. Mais le roi d'Angleterre ayant fait comprendre à Maximilien que Louis étant près de sa fin, il ferait mieux d'attendre, les opérations militaires cessèrent de part et d'autre. En effet, dès le commencement de 1481, Louis avait éprouvé une attaque d'apoplexie; et les approches de la mort, ajoutant à son caractère inquiet et soupçonneux, il ne s'occupait plus que de ses terreurs. Renfermé dans son château de Plessis-lès-Tours, il s'y rendait inaccessible. Un fossé large et profond fut creusé tout autour. On n'arrivait à la porte qu'après avoir passé sur deux ponts-levis; et cette porte ressemblait au guichet d'une prison. Toutes les murailles étaient hérissées de longues pointes de fer; et quatre cents archers qui veillaient jour et nuit autour de cette effrayante demeure, avaient ordre de tirer sur tous ceux qui en approchaient sans permission. Ne voulant pas paraître si près de sa fin, et craignant de faire connaître l'altération de son visage, le roi ne se montrait plus au public que de très-loin et magnifiquement habillé; ce qui contrastait singulièrement avec sa simplicité habituelle. C'était dans la même intention qu'il publiait chaque jour de nouveaux réglemens, qu'il ôtait ou donnait des emplois, qu'il adressait à ses ministres, à ses ambassadeurs et au parlement des lettres très-fermes et très-impérieuses. Enfin il ne semblait occupé que du soin de faire croire son autorité plus active et plus forte; sa seule crainte était qu'on ne s'aperçût de sa décadence. Une seconde attaque étant venue augmenter ses terreurs, sa défiance de-

vint extrême; il changeait chaque jour ses domestiques, augmentait le nombre de ses gardes, tremblait devant son médecin (V. COYTIER), et ordonnait d'horribles supplices. Au moment où il prenait des précautions si cruelles contre les hommes, voulant apaiser le ciel par tous les moyens qu'inspire la crainte, il ordonnait des pèlerinages, des processions, faisait recueillir des reliques dans toutes les contrées, prodiguait des biens immenses aux gens d'église, et se mettait à genoux devant l'ermite François-de-Paule, qu'il avait fait venir du fond de la Calabre (V. ST. FRANÇOIS, XV, 461). « Il y a du plaisir, dit » Mézerai, à lire dans les histo- » riens, tout ce que la crainte de la » mort et celle de perdre son auto- » rité, faisaient faire au roi Louis, » dans les dernières années de son » règne. » Et Mézerai n'épargne pas les détails; il en adopte même de fort incertains. Nous ne dirons donc pas avec lui, d'après Robert Gaguin, et d'autres chroniqueurs, que Louis XI se plaisait à entendre les gémissemens des malheureux auxquels il faisait donner la torture, ni qu'il avait fait construire un cachot sous sa chambre à coucher, de manière qu'aucune plainte des victimes ne pût lui échapper; ni enfin, qu'il faisait tirer du sang à des enfans pour le boire: c'est bien assez que les historiens les plus timides n'aient pu passer sous silence les cages de fer où il enfermait des prisonniers, ni les énormes chaînes appelées les *fillettes du roi*, destinées à tenir ces malheureux attachés; ni enfin les noyades exécutées dans des sacs. C'est bien assez que l'on ne puisse contester que le nombre des exécutions dirigées par son prévôt Tristan, qu'il

appelait son compère, et qu'il eut le tort ineffaçable d'admettre dans sa familiarité (V. TRISTAN). Mais ce n'est pas seulement sur ces derniers faits, ni sur la fin de sa carrière, que l'histoire doit juger ce monarque; il est évident qu'il était alors dans une espèce de délire ou de démence, qu'il sentait bien lui-même, et que tous ses efforts tendaient à dissimuler. Les historiens ne sont pas d'accord sur la nature de sa maladie; les uns disent que ce fut l'épilepsie, d'autres l'apoplexie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle lui laissait quelques bons intervalles, et que c'était alors qu'il demandait à Dieu pardon de ses crimes. Louis XI n'avait pas eu le temps d'accomplir ses projets, et il est évident qu'après avoir obligé tant de grands vassaux à se courber devant l'autorité royale, de telle sorte qu'on a dit avec raison qu'il avait mis les rois *hors de page*; après avoir ajouté au royaume plus d'un quart de son étendue (1); il lui restait encore beaucoup à faire. On sait avec quel soin il cherchait à se rendre populaire en favorisant les bourgeois; qu'il visitait dans leur famille, et qu'il admettait souvent à sa table: il ne s'en tint pas envers eux à ce genre d'encouragement; il seconda leur commerce, autant qu'il put le faire dans ces temps d'ignorance et de calamités; il fit venir de Grèce et d'Italie des ouvriers, qui pour la première fois fabriquèrent en France des étoffes de soie, d'or et d'argent. Ce fut aussi Louis XI qui établit la poste (Voy. OLIVIER MAILLARD), et qui favorisa l'introduction des premiers imprimeurs à Paris (V. GE-

RING, XVII, 199). Il avait le projet d'ordonner, dans tout son royaume, l'uniformité des poids et mesures; et il fit réunir toutes les coutumes et les ordonnances, dont il voulait composer un code universel. Lorsqu'il se vit près de sa fin, une de ses plus grandes inquiétudes fut que son fils ne pût pas achever l'exécution de ses plans; et il paraît qu'il se repentit de n'avoir pas donné d'autres soins à son éducation. Craignant qu'il n'eût envers lui les torts que lui-même avait à se reprocher envers son père, il l'avait toujours tenu éloigné de la cour; et ce prince était sans instruction (V. CHARLES VIII). Le roi ne voulait pas qu'il sût d'autre latin, que ces cinq mots dont il faisait sa maxime favorite: *Qui nescit dissimulare nescit regnare*. Quelques jours avant sa mort, s'étant rendu à Amboise pour lui faire ses adieux, il lui adressa des exhortations vraiment paternelles, en faisant noblement l'aveu de ses fautes, et il l'engagea à ne rien changer dans son gouvernement. Depuis cette scène touchante, il ne parla plus de son fils, qu'en disant *le Roi*. Louis XI, en effet, ne régnait plus: il n'eut que le temps de faire quelques dispositions pieuses; le 31 août 1483, il se confessa, reçut les sacrements, et mourut en disant: *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi* (1). L'histoire n'offre aucun souverain dont le portrait soit plus difficile à tracer que celui de ce monarque; et l'on n'a peut-être jamais vu dans le même homme autant de contrastes et de passions op-

(1) Louis XI a réuni à la France, l'Anjou, le Maine, la Bourgogne, la Provence, le Roussillon, et plusieurs grands fiefs.

(1) Dans les derniers temps de sa vie, Louis XI était toujours couvert de reliques et d'images; il portait à son bonnet une Notre-Dame de plomb, à laquelle il demandait sans cesse pardon de ses crimes, et il en commettait de nouveaux bientôt après.

posées. Il ne négligea aucun moyen de se procurer de l'argent ; il établit des impôts considérables , et pourtant il n'avait aucun faste , ni dans sa cour , ni dans sa personne : mais quand il ne pouvait pas vaincre ses ennemis par les armes , il en triomphait par la corruption. Il aurait eu , plus que Philippe de Macédoine , le droit de dire qu'une place était prise , lorsqu'il pouvait y faire entrer un mulet chargé d'argent. C'est ainsi qu'il épargna souvent le sang de ses sujets : car , bien qu'il n'ait pas été une seule année sans faire la guerre , il n'y eut que deux grandes batailles sous son règne , celle de Montlhéry et celle de Guinegate. Mais en admirant une réserve aussi digne d'être louée , on regrette de ne pouvoir l'attribuer à son humanité ; car , s'il évita soigneusement de répandre le sang de ses sujets sur le champ de bataille , il le fit couler sur les échafauds avec une profusion jusqu'alors sans exemple dans notre histoire. Cependant , si l'on en excepte les derniers moments de sa vie , il ne manqua jamais de faire observer les formes judiciaires , usitées dans ce temps-là ; et ses condamnations furent toujours prononcées par des juges , même celle du duc de Nemours , où son plus grand tort fut d'ajouter aux horreurs du supplice , par un appareil plus affreux que le supplice lui-même , et de partager entre les juges les dépouilles de cet infortuné. (*V. NEMOURS.*) Aucun souverain ne fut aussi défiant que Louis XI ; et cependant il en est peu qui aient essuyé plus de trahisons de la part de leurs ministres et de leurs favoris ; il en est peu qui soient tombés dans des pièges plus grossiers. D'une mobilité excessive , ses goûts et ses passions

changeaient , à chaque instant , de direction et d'objet ; et c'est ainsi qu'on le vit successivement , confiant et soupçonneux , avare et prodigue , audacieux et timide , clément et cruel. Doué d'une activité incroyable , il voyait tout par lui-même , de peur d'être trompé ; et il fit deux ou trois fois le tour de son royaume. L'Europe prit alors une face toute nouvelle ; et c'est à son siècle que l'on doit rapporter l'origine de la politique actuelle des souverains , et surtout leurs communications et leurs rapports diplomatiques , qui , pour être plus polis et moins brusques dans les formes , n'ont pas beaucoup gagné sous le rapport de la bonne-foi. Ce règne est un des plus curieux de l'histoire de France , par la prodigieuse quantité d'événements , et par la révolution absolue qu'éprouva la monarchie. Louis XI sut imprimer à l'autorité royale un mouvement de vigueur et de force , qui s'est encore augmenté sous les règnes suivants , malgré la faiblesse de quelques-uns de ses successeurs. Enfin , comme l'a dit Duclos , ce prince fut également célèbre par ses vices et par ses vertus ; mais , tout mis en balance , c'était un roi. Les grands dont il s'était fait des ennemis irréconciliables répandirent contre lui beaucoup de calomnies et de libelles , entre autres , l'Histoire abrégée de Thomas Bazin , évêque de Lisieux , qui , après avoir été comblé de biens par le roi , sortit du royaume pour s'attacher aux ennemis de l'Etat. Il en est de même de l'apologiste du duc d'Alençon , qui ne trouva pas d'autre moyen de se justifier que d'accuser son souverain ; et de Seysset , qui , dans son histoire apologétique de Louis XII , a voulu faire ressortir davantage les qualités de celui-

ci en exagérant les torts de Louis XI. Ce monarque créa l'ordre de Saint-Michel en 1466. (V. FRANÇOIS II, XV, 484.) L'esprit de ce prince n'était dépourvu ni de finesse, ni de culture; Comines dit qu'il avait eu *nourriture autre que les seigneurs de ce royaume*. On cite de lui beaucoup de mots très-piquants; et il est assez généralement regardé comme l'auteur de deux ouvrages qui ont eu de la célébrité; le premier, est ce Recueil de Contes intitulé: *Les Cent Nouvelles nouvelles*, fait à l'imitation du Décaméron de Boccace; plusieurs fois réimprimé, et qu'a fait oublier celui de la reine de Navarre (V. MARGUERITE DE VALENTINOIS et la *Bibliothèque des Romans*, juillet 1775). Le second est le *Rosier des guerres*, composé en 1470, et dont on trouve une notice dans les *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, vol. E, pag. 228. Louis XI laissa de Charlotte de Savoie, Charles VIII qui lui succéda, Anne duchesse de Beaujeu (V. BEAUJEU), et Jeanne, première femme de Louis XII (V. Sainte JEANNE, XXI, 482). Il eut encore deux filles, de M^{me}. de Sassenage, sa maîtresse. On doit consulter sur le règne de ce prince: I. *La Chronique scandaleuse* (Voy. JEAN DE TROYES, XXI, 478). II. *Les Mémoires de Comines*. III. *L'Histoire de Louis XI*, par P. MATTHIEU (V. cenom). IV. *Rerum gallicarum commentarii ab anno 1461, ad annum 1480* (V. BEAUCAIRE). V. *Histoire de Louis XI*, par Duclos, publiée en 1745 (V. DUCLOS). Montesquieu a laissé un fragment sur Louis XI, qui est resté manuscrit. Nous ne ferons qu'indiquer Varillas, M^{lle}. de Lussan, Brizard, le *Règne de Louis XI*, par M. Dumesnil, vol. in-8°, Paris, 1811 et

1820. Mercier a fait un drame intitulé: *La mort de Louis XI*, 1738, in-8°. M—D j.

LOUIS XII, surnommé le *Père du peuple*, né à Blois, le 27 juin 1462, de Charles duc d'Orléans (V. CHARLES, VIII, 122), et de Marie de Clèves, se trouva le premier prince du sang après la mort de Louis XI. Il n'avait paru jusqu'alors occupé que de plaisirs frivoles, d'intrigues de galanterie; tout-à-coup il se montra beaucoup plus jaloux du pouvoir qu'on n'aurait pu le soupçonner. S'étant réuni au duc de Bourbon, l'un des princes les plus distingués de ce temps-la par sa sagesse et son expérience, ils disputèrent de concert la régence à M^{me}. de Beaujeu, prétendant par une subtilité assez singulière que la garde et la tutelle du jeune roi Charles VIII, qui avaient été données solennellement à sa sœur par Louis XI, n'étaient pas la régence ni le gouvernement du royaume. Cette princesse ne se trouvant pas assez forte pour repousser une telle prétention, s'en remit aux états-généraux, qui, réunis à Tours en 1484, reconnurent la majorité du roi, laissèrent néanmoins le soin de sa personne à sa sœur, et décidèrent que les princes du sang avaient seulement le droit de siéger au conseil, et que le duc d'Orléans en était président en l'absence du jeune monarque. Cette décision, comme toutes les demi-mesures, ne satisfait personne: la duchesse de Beaujeu continua d'exercer l'autorité, avec son caractère de dureté et de violence accoutumé; et le duc d'Orléans eut d'autant plus lieu de s'en plaindre, que cette princesse avait à se venger, à son égard, d'une passion dédaignée. Ne se croyant plus en sûreté dans le royaume, et, voulant d'ailleurs

attaquer ouvertement un pouvoir qui lui était odieux, il se réfugia en Bretagne avec un grand nombre de seigneurs mécontents. Ce fut alors qu'il vit, pour la première fois, la belle héritière du duc François II (V. FRANÇOIS, XV, 484, et ANNE, II, 194). Doué de tous les avantages capables de séduire, il toucha le cœur de cette princesse; et dès-lors il obtint la promesse de sa main, s'il parvenait à faire annuler le premier mariage qu'il avait contracté (V. JEANNE, XXI, 482). Mais pendant ce temps, Charles VIII, ou plutôt la duchesse de Beaujeu, avait convoqué un lit de justice, pour le faire juger comme rebelle. L'avocat-général Lemaistre, après avoir exposé toutes ses intrigues, ses révoltes, et ses alliances avec les ennemis de l'Etat, avait requis contre lui un arrêt de condamnation. On n'osa pas en venir à cette extrémité contre le premier prince du sang, et on lui donna un délai de deux mois; mais ceux qui l'avaient suivi, furent déclarés rebelles, et dépouillés de leurs biens. Pendant ce temps le duc d'Orléans marchait contre les troupes du roi, à la tête d'une armée composée de Français, de Bretons, d'Anglais, et d'Allemands. Cette armée était belle et nombreuse; mais ses chefs étaient divisés. Le duc d'Orléans, qui aurait dû la commander, fut contrarié par les intrigues du sire d'Albret qui, jaloux de ses succès auprès de la princesse de Bretagne, avait semé contre lui la défiance parmi les soldats. Le duc (1), voulant confondre l'impos-

ture et rassurer les esprits, descendit de cheval pour combattre à pied, parmi les Allemands; et cette circonstance fut cause de son malheur. Les deux armées s'étant rencontrées à Saint-Aubin, les confédérés furent vaincus par la Trémoille, le 26 juillet 1488; et le duc d'Orléans tomba au pouvoir de ses ennemis (1). La Trémoille envoya à la mort, selon les instructions qu'il avait reçues, tous les Français qui furent pris en combattant dans l'armée ennemie; et le duc d'Orléans lui-même fut transféré de prison en prison, jusqu'à la tour de Bourges, où l'on poussa la rigueur au point de le tenir pendant la nuit dans une cage de fer. Ce ne fut qu'au bout de trois ans, qu'il sortit de cette horrible situation, à la prière de Dunois, et par la bonté de Charles VIII, qui avait toujours eu pour lui un penchant auquel la duchesse de Beaujeu l'avait empêché long-temps de se livrer. Enfin la vertueuse Jeanne, qui avait tant à se plaindre du duc d'Orléans, ayant oublié ses torts pour se jeter aux pieds du roi, et l'implorer en faveur de son infidèle époux, le monarque lui dit en pleurant : *Vous aurez ce que vous souhaitez si ardemment ; fasse le ciel que vous n'ayez pas à vous en repentir !* Quelque temps après, sous prétexte d'une partie de

demain, le duc déséra son ennemi en plein conseil comme un assassin. D'Albret nia le fait; et cette querelle était sur le point de diviser toute l'armée, lorsque le besoin de résister à l'ennemi commun, autant que les conseils des gens sages, déterminèrent les deux rivaux à suspendre les effets de leur ressentiment.

(1) Le duc d'Orléans ayant été conduit à Saint-Aubin, les soldats d'infanterie, qui l'avaient fait prisonnier, s'attroupèrent devant la maison où il était gardé, et demandèrent hautement qu'on le leur remit, ou qu'on leur payât sa rançon. Le prince voyant ce tumulte pria qu'on lui rendit son épée, pour châtier ces vilains; mais lorsqu'on lui eût représenté qu'un prisonnier ne pouvait plus faire usage de ses armes, il se présenta désarmé devant les mutins et les apaisa.

(1) Le duc d'Orléans ayant été averti que son rival, Alain d'Albret, désespérant de le supplanter, avait résolu de l'assassiner, et qu'il devait l'attaquer dans sa tente pendant la nuit, se tint sur ses gardes, et déconcerta par son courage les gens que d'Albret amenait en effet pour exécuter son odieux projet. Le len-

chasse, le roi se rendit à la prison de son cousin, et le fit mettre en liberté. L'entrevue de ces deux princes fut extrêmement touchante. Dès que le duc d'Orléans aperçut le monarque, il descendit de cheval, et se précipita à ses pieds, sans avoir la force de prononcer un mot. Charles le serra dans ses bras, le pria d'oublier le passé, et, ne voulant pas se séparer de lui, lui fit dresser un lit dans sa chambre. Il exigea ensuite qu'il se réconciliât avec le duc et la duchesse de Beaujeu ; ce que l'âme généreuse de Louis le porta bientôt à faire de la manière la plus franche et la plus sincère. Ces princes jurèrent sur l'Évangile d'oublier le passé, de se protéger et de se défendre mutuellement ; et le duc d'Orléans fut nommé gouverneur de la Normandie, où l'on craignait une descente des Anglais. Il contribua ensuite, de bonne foi, au mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, et parut faire très-sincèrement le sacrifice de sa passion à l'intérêt de l'Etat. En 1495, il accompagna Charles VIII dans son expédition d'Italie, où il montra beaucoup plus de valeur que d'habileté. S'étant laissé enfermer dans Novare, il y soutint un siège long et pénible, quoiqu'il fût atteint d'une maladie grave. Revenu en France avec le roi, il se trouvait auprès de lui, lorsque ce monarque mourut. En succédant à Charles VIII, qui ne laissait point d'enfants, son premier soin fut de porter la sécurité dans l'esprit de ceux qui croyaient avoir quelque raison de craindre son ressentiment : il ne vit plus dans la duchesse de Beaujeu que sa parente, la fille de Louis XI, à laquelle la France avait eu de grandes obligations pendant la jeunesse de Charles VIII ; enfin il fit pour la famille de cette prin-

cesse tout ce qu'elle aurait pu faire elle-même, si elle avait conservé le pouvoir (*Voyez ANNE de France, II, 193*). Dans le même temps, excité par des courtisans à se venger de la Tremoille, qui l'avait fait prisonnier à Saint-Aubin, et qui s'était montré si inexorable envers ses amis, il leur dit : « Ce n'est » point au roi de France à venger » les querelles du duc d'Orléans. » Il confirma dans leurs emplois ceux qui avaient été nommés par son prédécesseur, et ne signala son avènement au trône que par des réformes utiles à ses peuples. La discipline militaire était considérablement affaiblie ; il s'efforça de lui rendre sa vigueur : il abrégéa les formalités judiciaires, réduisit la valeur des présents que l'usage autorisait à faire aux juges, et assura leur indépendance par l'inamovibilité. Il diminua en même temps d'un tiers les impôts, et ne voulut jamais depuis consentir à les augmenter, malgré les guerres qu'il eut à soutenir. A cette époque, il était moins difficile de discipliner les soldats, que de soumettre les écoliers de l'université, qui pour se soustraire à toute autorité, abusaient de leur nombre, et des privilèges accordés aux lettres à leur renaissance. Cependant Louis XII parvint à faire respecter la tranquillité publique, et leur imposa par sa fermeté : car ce serait une erreur de penser que ce prince bon et généreux ait jamais laissé impunies les infractions aux lois et à son autorité ; et c'en serait une très-grande aussi, de croire qu'en exerçant sa clémence envers ses ennemis, il ait oublié ses amis, et ceux qui lui avaient rendu service dans l'adversité. Ce monarque se montra, au contraire, fort reconnaissant ; et dans un grand nombre d'exemples,

nous nous contenterons de citer le cardinal d'Amboise (*V. AMBOISE*, II, 23). La Bretagne n'avait été réunie à la France, que par le mariage d'Anne, unique héritière de ce duché, avec Charles VIII : en devenant veuve, cette princesse reprenait tous ses droits, puisqu'elle n'avait pas d'enfant; et sa beauté, sa jeunesse, devaient faire appréhender, qu'elle ne portât, par un nouvel hymen, ses immenses domaines dans une famille ennemie. On sait que Louis XII, n'étant encore que duc d'Orléans, avait à l'âge de quinze ans épousé malgré lui Jeanne, seconde fille de Louis XI, princesse remplie de vertus, mais contrefaite et d'une laideur véritablement repoussante: obligé d'opter entre cette union et la prison, il avait marché à l'autel, et protesté secrètement contre la violence qui lui était faite. En montant sur le trône, il s'adressa au pape pour faire rompre un mariage qu'il assurait n'avoir jamais été consommé: le pape, ayant alors besoin de la France, accueillit la demande du roi, et nomma des commissaires qui interrogèrent solennellement les deux époux, firent des enquêtes, et annulèrent le mariage. Louis, devenu libre, épousa Anne de Bretagne à Nantes; le 7 janvier 1499. La plupart des historiens disent que l'amour eut grande part à cette affaire: il est certain qu'Anne de Bretagne dans sa jeunesse avait été aimée par Louis XII, et que, devenue sa femme, elle le corrigea de l'inconstance qu'on lui avait jusqu'alors reprochée; mais ce mariage était si conforme aux intérêts de la France, et fut si généralement approuvé, qu'il est permis de croire qu'il fut décidé par la politique, plus encore que par les sentiments particuliers de ceux qui le con-

tractèrent. Après avoir réglé l'administration de son royaume, et rendu la fameuse ordonnance de 1499 relative à la vérification et à l'enregistrement des édits royaux par les parlements, Louis pensa sérieusement à faire valoir ses droits sur le duché de Milan et sur le royaume de Naples (*V. CHARLES VIII*); ce qu'il avait assez annoncé en prenant à son sacre le titre de roi de Naples et de Sicile. Le pape et les Vénitiens secondaient ses projets. Afin de se procurer l'argent nécessaire pour cette expédition, il rendit plusieurs charges vénales, préférant ce moyen, sur lequel il croyait pouvoir revenir pendant la paix, à toute augmentation dans les impôts. Il fit alliance avec le duc de Savoie et les Suisses, conduisit lui-même ses troupes jusqu'à Lyon, et resta dans cette ville, afin de pouvoir porter des secours selon les événements. L'armée confiée au maréchal Trivulce (*V. TRIVULCE*) passa les Alpes; et, soit lâcheté, soit trahison de la part des généraux ennemis, elle fit la conquête du Milanais en douze jours, sans être obligée de livrer une bataille. Le roi vint en Italie, fait son entrée à Milan, le 6 octobre 1499, reçoit les félicitations des princes italiens, et retourne en France après avoir donné les ordres nécessaires pour assurer sa conquête. Mais les Milanais, comme tous les peuples de l'Italie, étaient divisés en factions. Celle de France venait de triompher; celle de Ludovic Sforce, usurpateur du duché de Milan, politique habile, cruel et sans foi, se souleva; et Ludovic reprit un grand ascendant sur l'armée française: mais Louis XII envoya contre lui une seconde armée sous les ordres de Louis de la Tremoille (*V. TREMOILLE*); et Sforce ayant

été abandonné par les Suisses qu'il sondoyait, fut fait prisonnier le 10 avril 1500, amené en France, et renfermé étroitement à Loches, où il mourut en 1510. L'Europe, qui s'attendait à voir Louis XII imiter l'heureuse hardiesse de Charles VIII, ne pouvait concevoir ce qui l'empêchait de conduire à Naples ses troupes victorieuses, pour en chasser le roi Frédéric : mais Louis, dans la franchise de son caractère, croyait possible de fixer la légèreté des Italiens, et de désarmer la perfidie de Ferdinand, roi d'Aragon ; il négociait, avec ce prince, dont les troupes, commandées par Gonsalve de Cordoue, protégeaient le royaume de Naples, un traité de partage de ce même royaume : aussi la conquête en fut-elle d'autant plus facile, en 1501, que Frédéric, comptant sur les soldats espagnols, n'apprit leur trahison que lorsqu'il fut en leur pouvoir. N'espérant rien de Ferdinand, dont la mauvaise foi était trop connue, il vint en France réclamer la justice de Louis XII, qui lui donna un apanage, et lui assura une pension qui fut toujours exactement payée. Ainsi, le monarque français eut pour prisonnier un duc de Milan, et pour pensionnaire un roi de Naples. Plus heureux que lorsqu'il était sur le trône, Frédéric vit les conquérants de ses états se diviser pour le partage, et se combattre pendant deux ans de suite, avec un égal acharnement (*Voyez FRÉDÉRIC*, XV, 565). En 1503, ils cédèrent, par un traité, leurs droits mutuels au jeune Charles de Luxembourg, depuis Charles-Quint, qui devait épouser Claude de France, fille de Louis XII : mais Ferdinand, bien éloigné de vouloir renoncer au royaume de Naples, ne négociait

que pour suspendre l'activité de Louis, et l'empêcher d'envoyer des secours à ses généraux. En effet, les Français furent attaqués plus vivement que jamais par Gonsalve de Cordoue (*V. GONSALVE*). Surpris, ils crurent d'abord qu'il ne connaissait pas le traité conclunouvellement entre les cours de France et d'Espagne, et s'aperçurent trop tard que ce général n'était au contraire que trop bien instruit des dispositions secrètes de son roi. Il gagna, le 28 avril 1503, sur l'armée française, la bataille de Cerignole, dans laquelle fut tué le duc de Nemours. Depuis cet échec, les Français, malgré des prodiges de valeur, ne purent résister avec succès. Gonsalve de Cordoue, par cette activité qui lui mérita le surnom de grand capitaine, ne leur laissa pas le temps de recevoir les renforts que Louis faisait passer dans le royaume de Naples : il fallut abandonner cette conquête, qui resta toute entière à Ferdinand. La guerre fut terminée en 1505, par un traité désavantageux à Louis, qui y trouva du moins la consolation de marier Germaine de Foix, sa nièce, qu'il aimait beaucoup, à ce même Ferdinand, que la postérité a surnommé le catholique, et qui aurait peut-être, à bon droit, mérité le surnom de fourbe (*Voyez FERDINAND V*, XIV, 323). Par le même traité de 1505, Louis renouvelait l'engagement de donner sa fille aînée au jeune Charles de Luxembourg, petit-fils de Ferdinand, en lui assurant pour dot la Bretagne, la Bourgogne et le Milanais ; ce qui aurait, par la suite, mis la France à la disposition de la maison d'Autriche : mais, il convoqua, dès l'année suivante, à Tours une assemblée des états-généraux, dont le principal

objet fut de prononcer la nullité d'un tel engagement. L'histoire de cette assemblée est une des plus belles pages de nos annales. « Elle ne res- » semblait, disent les historiens, à » aucune de celles qu'on avait vues » jusqu'alors en France; car au lieu » que, dans les autres, l'orateur était » chargé de porter au roi les griefs » et les doléances de la nation, il ne » fut chargé que de retracer au mo- » narque le tableau de ses bienfaits, » et de lui payer, au nom de la na- » tion, un juste tribut de louanges. » Cet orateur, nommé Bricot, cha- noine de Notre-Dame, était un homme vraiment éloquent, et il ne resta pas au-dessous de son rôle : il présenta, en peu de mots, l'histoire de tout le bien qu'avait fait Louis XII, le pardon de ses ennemis, la diminution des impôts, les victoires extérieures, la réforme des abus dans les tribunaux, la répression des brigandages militaires, etc., et s'écria, en finissant : « Comment s'acquitteront vos » sujets ? Daignez, Sire, accepter le » titre de *Père du peuple*, qu'ils vous » défèrent aujourd'hui par ma voix. » Cette phrase ayant été suivie de cris de joie et d'applaudissements universels, l'orateur continua par un tableau aussi vrai que touchant, de la douleur où la France s'était vue plongée lors de la maladie qui avait été si près de lui enlever son monarque; et il termina, en s'adressant au roi, par cette péroraison si touchante et si convenable pour la circonstance : « Lorsqu'un rayon » d'espérance eut dissipé cette ter- » reur profonde, nous vîmes, avec » effroi, le péril qu'avait couru l'É- » tat; toutes les suites d'un trop fu- » neste engagement se présentèrent à » notre imagination : cependant, » nous gardâmes le silence; la for-

» tune que le ciel venait de nous ac- » corder était si grande ! Nous ne dou- » tâmes pas qu'un roi si sage n'ou- » vrit les yeux sur les dangers qui » nous menaçaient; et la crainte de » déplaire nous a fait long-temps » garder le silence : mais votre bonté, » Sire, nous inspire de la confiance ; » et nous nous rappelons que, dans » les cruels instants où vous parais- » siez toucher à votre dernière heure, » vous déclarâtes que *vous ne regret- » tiez la vie que parce que vous n'a- » viez pas encore assuré le repos de » votre peuple.* » A ces mots, l'as- semblée tomba à genoux par un mouvement spontané, les bras levés vers le trône; et l'orateur, dans la même attitude, poursuivit d'une voix faible et tremblante : « Puisse le su- » prême arbitre des destinées pro- » longer la durée de votre règne ! » puisse-t-il vous donner pour suc- » cesseur un fils qui vous ressemble ! » Mais s'il ne nous juge pas dignes » d'une aussi grande faveur, adorons » sa justice, et ne songeons qu'à » faire usage de ses dons. Sire, vous » voyez devant vous un précieux re- » jeton du sang des Valois : formé » par vos conseils et par votre exem- » ple, il promet d'égaliser la gloire » de ses aïeux; qu'il soit l'heureux » époux que vous destinez à votre » fille !... » Ce discours, la posture suppliante où il voyait ses sujets, pénétrèrent de la plus vive émotion le sensible monarque; et ce fut en répandant des larmes d'attendrissement, qu'il fit répondre par son chancelier, que le titre de *père du peuple* était le don le plus agréable qu'il pût recevoir de ses sujets. Le lendemain, un conseil extraordi- naire déclara que l'engagement pris avec l'empereur Charles était nul comme contraire aux lois fondamen-

tales de la monarchie, et comme livrant à l'étranger les provinces, les places-fortes et les clefs du royaume. La semaine suivante, le roi revint à l'assemblée, et la combla de joie en lui annonçant le projet du mariage de sa fille avec le duc de Valois (depuis François I^{er}.), invitant les députés à la cérémonie des fiançailles. La même année 1506, les Génois secoururent le joug de la domination française; Louis passa de nouveau les monts, soumit les révoltés, et leur pardonna; sans pouvoir les attacher à son gouvernement. Après la retraite des Français de Naples et de Milan, il semblait que l'Italie dût retrouver sa tranquillité; mais au pape Alexandre VI, dont l'ambition avait provoqué tant de guerres, succéda bientôt l'altier Jules II, qui conçut le projet de chasser les étrangers de l'Italie; ce qu'il ne pouvait accomplir qu'en les y appelant tous pour s'y combattre et s'y affaiblir réciproquement. Il forma la ligue de Cambrai dans laquelle toutes les puissances de l'Europe paraissaient réunies pour accabler la république de Venise. La France accéda au traité, ou plutôt se chargea presque seule de la perte des Vénitiens, jusqu'au moment où ses triomphes alarmèrent les confédérés, qui se tournèrent successivement contre elle, à l'instigation de Jules II, dont la politique constante fut de jurer une haine implacable à la puissance la plus redoutable à l'Italie. Louis XII voulut, cette fois, commander lui-même ses armées. Il passe les Alpes au commencement de l'année 1509, trompe tous les calculs faits par les Vénitiens pour arrêter sa marche, entre sur leur territoire, et remporte, le 14 mai, la victoire d'Aignadel, qui fut suivie de la con-

quête de toutes les places que Venise avait autrefois enlevées au duché de Milan. La bravoure que le roi déploya dans cette circonstance avait tout ce caractère chevaleresque qui distingue les guerriers français. Dans une armée qui comptait Gaston de Foix, Baïard et tant d'autres héros, Louis parut le plus brave, on pourrait même dire le plus téméraire; mais il se pressa trop de quitter l'Italie, et de confier à d'autres mains le soin difficile de conserver ses conquêtes. Il ne laissa pas à ses généraux des moyens suffisants pour se maintenir; et la réserve si scrupuleuse qu'il mit toujours à établir des impôts, l'empêcha de faire pour cet objet les dépenses nécessaires. Tous les historiens ont loué avec beaucoup de raison une telle réserve: mais on ne peut s'empêcher, en approuvant ces éloges, de convenir qu'un roi aussi bon et aussi soigneux des intérêts de ses peuples ne devait pas former des entreprises si grandes et si dispendieuses. Le pape qui, par l'humiliation des Vénitiens avait obtenu ce qu'il désirait, se tourna contre les Français, d'abord avec cette circonspection qui rend les trahisons plus sûres, ensuite avec une violence dont on chercherait vainement un autre exemple dans l'histoire (V. JULES II, XXII, 117). Les Suisses, qui formaient une nation pauvre et gênée par l'excès de sa population, ne combattaient dès lors qu'à prix d'argent; et l'embarras de les payer suffisait souvent pour changer les chances de la guerre. Ayant demandé à Louis XII une augmentation de paye, avec la rusticité qui les caractérisait, ils en reçurent un refus exprimé dans des termes qui portèrent la rage dans leur cœur: « Il est étonnant, avait dit ce » prince, que de misérables monta-

» gnards à qui l'or et l'argent étaient
 » inconnus avant que mes prédéces-
 » seurs leur en donnassent, veuillent
 » faire la loi à un roi de France. » Dès
 ce moment ils firent pour leur compte
 et par vengeance, une guerre dans la-
 quelle ils n'avaient encore vu qu'un
 métier. La France trouva en eux des
 ennemis invincibles : non qu'ils ne
 succombassent quelquefois sur le
 champ de bataille ; mais ils se re-
 crutaient avec facilité, tandis que
 l'armée française, commandée par
 Gaston de Foix (*Voy. Foix*), par
 La Tremoille, par le maréchal de
 Trivulce, ne recevait jamais à temps
 les hommes, l'argent et les ordres
 nécessaires pour profiter de ses avan-
 tages. Après la bataille de Novare,
 perdue le 6 juin 1513, il fallut quit-
 ter encore une fois l'Italie, revenir
 du fond de la Romagne aux fron-
 tières de la Savoie, et voir le jeune
 Maximilien Sforce rétabli dans le
 Milanais : Gènes même se révolta de
 nouveau, fut encore une fois sou-
 mise, et échappa enfin à la domina-
 tion française. Jules II, peu rassuré
 par l'expulsion des Français, les oc-
 cupa de leur propre défense en ar-
 mant à-la-fois contre eux l'empereur
 Maximilien, Henri VIII, roi d'An-
 gleterre, et en excitant les Suisses à
 venir assiéger Dijon, d'où on ne les
 chassa qu'avec de l'argent et à des con-
 ditions si humiliantes que le roi désa-
 voua le traité, qui d'ailleurs n'avait
 pas été ratifié par lui (*V. TREMOILLE*).
 Maximilien était par sa lenteur un
 allié fort embarrassant, et ne pou-
 vait être un ennemi bien dangereux ;
 mais Henri VIII voulait signaler le
 commencement de son règne. Après
 avoir été vainqueur à la bataille de
 Guinegate, qui fut surnommée la
 journée des Éperons, parce que les
 Français, disent nos propres his-

toriens, s'y servirent plus de leurs
 éperons que de leurs épées (1), il prit
 les villes de Téroüanne et de Tour-
 nai, qui furent mal défendues. (*V.*
HENRI VIII.) Louis XII, qui, dans
 la crainte d'accabler son peuple, quit-
 tait les armes avec trop de facilité
 lorsqu'il était vainqueur, sentit vive-
 ment le besoin d'entrer en négocia-
 tion ; il traita avec Léon X, succes-
 seur de Jules II, termina toutes
 les querelles qui existaient entre la
 France et le Saint-Siège, en abandon-
 nant le concile de Pise qu'il avait
 provoqué (*V. BRIÇONNET*, V, 578,
 et *CARVAJAL*, VII, 241), et il recon-
 nut le concile de Latran. Le 1^{er} jan-
 vier 1514, la mort lui enleva Anne
 de Bretagne, son épouse. Le comte
 de Longueville, qui était alors pri-
 sonnier en Angleterre, instruit du
 desir qu'avait Henri VIII de former
 une alliance royale pour sa sœur
 Marie, crut devoir profiter de cette
 circonstance, et lui proposer de la
 donner à Louis XII : le mariage se
 fit à Abbeville, le 9 octobre 1514.
 Quelques mois auparavant, Charles,
 prince d'Espagne, qui depuis fut si
 célèbre sous le nom de Charles-Quint,
 avait obtenu la main de Renée de
 France, seconde fille du roi ; elle
 porta pour dot à son époux tous les
 droits de la France sur Gènes et sur
 le Milanais : ainsi l'agitation de l'Eu-
 rope s'apaisait partout à-la-fois.
 Louis XII ne jouit pas long-temps
 de ce repos qu'il avait tant désiré ;
 âgé de 53 ans lorsqu'il épousa la
 belle Marie, il se prit pour elle d'une
 passion qui changea toutes ses ha-
 bitudes. La jeune reine aimait beau-
 coup le monde et les plaisirs : il vou-
 lut se conformer à ses goûts. « Le

(1) On doit observer qu'il n'y eut que leur cavalerie
 engagée.

» bon roi, dit l'historien de Baiard, » avait changé à cause de sa femme » toutes sa manière de vivre ; car où il » soulait dîner à huit heures, il con- » venait qu'il dinât à midi ; et où il » soulait se coucher à six heures du » soir, il se couchait à minuit. » Louis XII mourut par l'effet d'une dysenterie, et à la suite, dit-on, de quelques excès amoureux, le 1^{er} janvier 1515, ne laissant de son mariage avec Anne de Bretagne que deux filles : Claude, mariée au comte d'Angoulême, qui lui succéda sous le nom de François I^{er}, et Renée, dont il a été question plus haut. La mort de ce prince plongea dans la consternation les Français qu'il gouvernait avec tant de bonté et d'économie, que les guerres extérieures n'empêchaient point le royaume d'être riche et paisible. Rien ne put le décider à augmenter les impôts, qu'il avait réduits à son avènement au trône : il aimait mieux instituer quelques charges de finance. François I^{er} étendit cette vénalité jusqu'aux emplois judiciaires ; mais les mœurs de la nation balancèrent jusqu'à un certain point les inconvénients qui pouvaient résulter de cet abus. Dans les besoins les plus urgents, Louis XII aimait mieux aliéner quelques parties du domaine de la couronne, que d'établir de nouvelles contributions ; et le parlement, qui savait combien le monarque était économe, ne mit aucun obstacle à ces aliénations, bien persuadé qu'elles étaient indispensables. On vit plus d'une fois ce prince les larmes aux yeux quand la nécessité le forçait d'imposer un médiocre subsidé ; et la discipline de ses troupes fut si bien établie que ses provinces demandaient comme une grâce qu'on leur en envoyât.

Lorsqu'on porta son corps du palais des Tournelles à l'église Notre-Dame, il était précédé de gens qui publiaient sa mort au son de leurs clochettes, criant : *Le bon roi, Père du peuple, est mort.* De son vivant, quand il passait quelque part, les hommes et les femmes s'assemblaient, et couraient trois ou quatre lieues pour le voir. « *Ce bon roi*, disaient-ils ; *il maintient justice, et nous fait vivre en paix. Il a ôté la pillerie des gens d'armes, et gouverne mieux qu'aucun roi ne fit. Prions Dieu qu'il lui donne bonne vie et longue.* » (Mém. de Fleuranges.) Le roi n'ignorait pas qu'à sa cour même on faisait des railleries de l'ordre avec lequel il administrait ses finances : mais comme il avait l'esprit juste, il ne se fâchait pas de s'entendre reprocher ses vertus. « J'aime mieux, disait-il, voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer mes dépenses. » Les historiens l'ont accusé d'avoir manqué de politique ; mais quand on réfléchit qu'on donnait alors ce nom, en Europe, aux mensonges les plus avilissants, à la trahison la plus noire, à la perfidie la plus basse, on ne peut blâmer un roi de France de s'être cru assez grand pour mépriser l'emploi de pareils moyens : c'est du moins ainsi qu'il en jugeait lui-même. *Les avantages que nos ennemis remportent sur moi*, disait-il, *ne doivent étonner personne ; ils me battent avec des armes que je n'ai jamais employées, avec le mépris de la bonne foi, de l'honneur, et des lois de l'Évangile.* Dans une autre circonstance on lui proposait une trahison : *J'aime mieux*, répondit-il, *perdre s'il le faut un royaume dont la perte, après tout, peut être réparée,*

que de perdre l'honneur qui ne se répare point. D'une humeur toujours égale, ce prince supportait avec la plus admirable patience les défauts de ceux qui l'entouraient; et sous ce rapport il eut même besoin de beaucoup de modération à l'égard de la reine Anne, qui, se prévalant de ses titres et du pouvoir qu'elle s'était réservé, résista plusieurs fois avec roideur à sa volonté, principalement dans l'affaire du mariage de la princesse Claude, dont elle voulait que la main fût donnée au prince espagnol. C'est à Louis XII que la France doit la suppression définitive des juges d'épée, auxquels il substitua partout des hommes lettrés et versés dans la connaissance du droit; il établit des parlements en Normandie et en Provence, supprima le droit d'asile, reste de barbarie si contraire à la justice. Il ne fit point prononcer de condamnations par des commissions, abolit les confiscations, et ne donna jamais à ses sujets le spectacle d'une justice soudaine pour quelque délit que ce fût, même contre lui. Enfin, desirant prévenir les abus qui résultaient de la vénalité des offices, il rendit la fameuse ordonnance par laquelle il fut défendu au chancelier et aux parlements, de reconnaître aucune de ses provisions, même lorsqu'elles auraient reçu le sceau de l'autorité royale *par surprise ou autrement* (1). Non content de toutes ces précautions, pour que la justice fût exactement rendue, il se transportait souvent au Palais,

monté sur sa petite mule, sans suite, et prenait place parmi les juges. Deux choses le désolaient particulièrement, la prolixité des avocats et l'avidité des procureurs. Quelqu'un lui ayant un jour demandé ce qui offensait le plus sa vue, il répondit que c'était *un procureur chargé de ses sacs*. Il combla de bienfaits les littérateurs de son siècle, non pour en être loué, mais parce que lui-même avait beaucoup d'instruction et un goût très-vif pour les sciences. Il attira en France les hommes de lettres les plus distingués de l'Italie, et il leur paya de fortes pensions. Il forma la plus riche collection que l'ont connût alors des ouvrages de l'antiquité. Outre les bibliothèques des rois de Naples et des ducs de Milan qui furent réunies à celle de Blois, il acheta le précieux cabinet de Louis de la Gruthuse; et il est le premier monarque français qui ait chargé ses ministres dans les cours étrangères, de lui recueillir ce qu'ils pourraient découvrir de meilleur. Il jugeait sainement tous ces manuscrits, et disait que les *Grecs n'avaient fait que des choses médiocres, mais qu'ils avaient eu un merveilleux talent pour les embellir; que les Romains en avaient fait de grandes; qu'ils les avaient dignement écrites; que les Français en avaient fait d'aussi grandes; mais qu'ils avaient manqué d'écrivains pour les dire*. Il voulut effacer cette tache; mais on ne peut pas dire qu'il y réussit, en chargeant de débrouiller le chaos de nos antiquités, Paul Emile, Robert Gaguin et Jean d'Auton. Parmi les grands hommes de l'antiquité, il avait choisi pour modèle l'empereur Trajan; et Cicéron était son auteur de prédilection, surtout dans ses traités des *Devoirs*, de la

(1) La plupart des historiens ont mal rendu le sens de cette ordonnance, en lui donnant une extension générale; elle n'avait réellement de rapport qu'à la vente des offices, qui avait déjà été interdite, en 1499, mais qui se continuait encore *par surprise ou autrement*, et que Louis XII voulut définitivement arrêter en 1506.

Vieillesse et de *l'Amitié*. Il fit tous ses efforts pour pénétrer de ces admirables écrits le duc de Valois (François I^{er}, son successeur); mais il fut souvent affligé du peu de fruit de ses leçons, et il disait alors en soupirant : *Nous travaillons en vain : ce gros garçon gâtera tout*. On a imprimé les Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise, avec plusieurs Lettres, Mémoires, etc., Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12, publiés par les soins de Jacques Godefroy. Les lettres du roi n'occupent qu'une très-petite partie de ce recueil, d'ailleurs fort intéressant. Les historiens originaux du règne de ce prince, sont Cl. Seyssel, Jean d'Auton, et Jean de Saint-Gelais sieur de Montlieu, dont la meilleure édition a été donnée par Théodore Godefroy, Paris, 1615 et 1622, in-4°. Parmi les modernes, on doit citer l'Histoire de la ligue de Cambrai, par Dubos, 1709, 2 vol. in-12, dont la quatrième édition, de 1729, est très-augmentée. L'Histoire de Louis XII (par Jacq. Tailhé, prieur de Villeneuve-d'Aginois), Milan; (Paris), 1755, 3 v. in-12, quoique fort négligée pour le style, est bien préférable à celle de Varillas, 1688, in-4°, ou 3 vol. in-12. Le *Tableau du siècle de Louis XII*, par M^{me}. de M***, Amsterdam, 1769, in-12, attribué d'abord à M^{me}. de Méhégan, qui le désavoua, n'est qu'un médiocre extrait de l'Essai de Voltaire sur les mœurs et l'esprit des nations, et ne traite guère que des opérations militaires de ce monarque. Auffray publia, en 1775, *Louis XII, surnommé le Père du peuple*, avec des notes, Paris, in-8°. L'Éloge de Louis XII, par M. Noël, Paris, 1788, in-8°, remporta le prix d'éloquence au jugement de l'a-

cadémie française. Parmi les ouvrages présentés au même concours, on a imprimé ceux de Barère, de Florian et de Langlois; enfin, M. Roederer vient de publier (janvier 1820), *Mémoire pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII, le Père du peuple*, Paris, in-8°. L'épigraphie tirée des œuvres de Mornac: *Cum Ludov. XII tueretur plebeios adversus impotentes manus nobilium*, etc., indique assez que ce livre n'est qu'un ouvrage de circonstance. Ronsin a donné *Louis XII, Père du peuple, tragédie dédiée à la garde nationale*, 1790, in-8°. F—E.

LOUIS XIII, surnommé le Juste, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Fontainebleau, le 27 septembre 1601. Appelé, le 14 mai 1610, au trône de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère, il fut sacré à Reims, le 17 octobre de la même année, déclaré majeur en 1614, et il épousa Anne d'Autriche en 1615. La fin tragique du bon Henri avait fait, sur le monarque enfant, une impression si vive et si profonde, que, dans la nuit qui suivit cette catastrophe, il fut agité par les songes les plus effrayants, « rê- » vant, dit l'Étoile; qu'on voulait » aussi lui donner la mort: de sorte » que, pour le calmer, on fut obli- » gé de le transporter dans le lit de » la reine. » Peu d'années après, recevant l'annonce d'une visite du com- » nétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, qui marchait accom- » pagné d'une grande suite de seigneurs du même pays, il demanda son épée, avec une intention très-marquée. On eût dit que la nature lui inspirait une forte antipathie pour une nation qui avait ourdi tant de trames contre les rois auxquels il succédait; et mis la France à deux doigts de sa perte.

A l'avènement de Louis XIII, le royaume était encore agité par les factions composées soit des débris de la Ligue, soit du corps des protestants : les princes du sang, mécontents, s'étaient retirés de la cour; mais le traité de Sainte-Menehould, conclu le 16 mai 1614, et le succès des conférences de Loudun, rétablirent le calme, qui, toutefois, ne fut pas de longue durée. On assembla les états-généraux, qui n'eurent d'autre résultat que beaucoup de discours sur tous les abus, anciens et nouveaux, sans qu'on parvint à en réformer un seul. Le gouvernement, la puissance et l'orgueil de Concini, d'abord marquis et ensuite maréchal d'Ancre, étant devenus odieux au roi comme à tous les Français, les troubles recommencèrent, et ne furent apaisés qu'après la mort du favori de la reine-mère, ou plutôt son assassinat; conséquence funeste d'un ordre de le faire arrêter, que Louis XIII s'était laissé arracher. L'éloignement de Marie de Médicis; au joug de laquelle son fils était pressé de se soustraire, contribua aussi au retour de la tranquillité publique. Privée de ses gardes, et retendue prisonnière dans son appartement, cette princesse finit par être exilée à Blois. C'était un des résultats de la faveur subite de Charles d'Albert, duc de Luynes, depuis connétable, faveur qui causait beaucoup d'ombrage aux plus grands seigneurs du royaume : ils saisirent ce nouveau prétexte pour soulever plusieurs provinces, se rendirent auprès de la reine-mère, qui avait été tirée audacieusement du château de Blois, par le duc d'Epervon, et ils épousèrent sa querelle. Ayant échoué dans leurs projets au Pont-de-Cé, où ils furent taillés en pièces, ils demandèrent et ob-

tinrent leur pardon. Marie de Médicis, grâce à l'habileté de Richelieu, alors évêque de Luçon, eut part au traité de paix signé le 9 août 1620. Un peu plus tard, Louis XIII voulut réunir le Béarn à la couronne, et contraindre les protestants à restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avaient usurpés avant le règne de Henri IV : ils se révoltèrent; le roi marcha contre eux; Saumur, Sancerre, Nérac, Pons, Castillon, Sainte-Foi, Bergerac et diverses autres places de la Guienne et du Languedoc lui ouvrirent leurs portes. Saint-Jean d'Angeli ayant refusé d'en faire autant, ses remparts furent démolis. Montauban, qui était défendu par le maréchal de la Force, arrêta le cours des succès du roi; et il fut obligé, à son grand mécontentement, que partagea bientôt toute la France, de lever le siège pendant lequel un grand nombre de personnes de distinction avaient péri. Le duc de Maïenne fut tué dans la tranchée. Le connétable mourut la même année (1621), et fut remplacé dans la confiance du monarque par le cardinal de Richelieu, qui, ayant eu l'adresse de captiver Louis, devint son premier ministre, et l'excita à continuer la guerre. Ce prince donna une preuve remarquable de courage, lorsque, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Riès, séparée du Poitou par un petit bras de mer, et en chassa le duc de Soubise, un des chefs des factieux. Mais un des faits les plus mémorables de son règne, fut le siège de la Rochelle, boulevard des calvinistes, qui étaient soutenus par l'Angleterre. Cette place résista plus d'un an; et elle aurait pu tenir encore davantage, sans la fameuse digue ordonnée par Richelieu, et exécutée par Métézeau, qui rendit les

secours des Anglais impossibles. Le roi, qui assista au siège, depuis le mois de mars 1628 jusqu'à la reddition de cette ville, y fit son entrée le 1^{er} novembre, et signala sa clémence, après avoir montré la plus grande intrépidité. A la suite de cette brillante campagne, Richelieu, qui s'intéressait à la gloire du prince, et qui, en même temps, voulait l'enlever aux cabales que la reine et son conseil excitaient contre son ministère, lui persuada d'aller lui-même secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, et le défendre contre les prétentions que le duc de Savoie manifestait sur le Montferrat-Mantouan. Louis XIII part de Paris au milieu d'un hiver rigoureux, force, en personne, le Pas-de-Suze (7 mars 1629), bat la petite armée du duc de Savoie, chasse les Espagnols de Casal, s'empare de Pignerol, et par le traité de Querasque, conclu, en 1631, met son allié en possession du duché qu'il revendiquait. Ce traité acquit au monarque français le titre de libérateur de l'Italie. Revenu dans sa capitale avec Richelieu, il y trouva plus d'intrigues qu'il n'en avait laissé au-delà des Alpes entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome et la France. Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, s'étant révolté par jalousie de l'autorité du cardinal, plusieurs seigneurs embrasèrent son parti, notamment le duc de Montmorency, qui aspirait à en devenir le chef : celui-ci souleva le Bas-Languedoc dont il était gouverneur ; mais il fut pris les armes à la main au combat de Castelnaudary, et Richelieu lui fit trancher la tête à Toulouse, le 30 octobre 1632. En vain les Espagnols et les Allemands, irrités de nos succès guerriers, s'unirent-ils pour en arrêter le cours :

leur ligue fut dissipée, grâce à l'alliance contractée par Louis XIII avec Gustave Adolphe, roi de Suède, et plus encore grâce au courage de nos troupes. Les ennemis battus sur plusieurs points, l'orgueil de la maison d'Autriche abaissé, la conquête de la Lorraine effectuée, ainsi que celle d'une grande partie de la Catalogne, la réduction du Roussillon, tels furent pour la France les fruits de cette coalition formée contre elle. Louis XIII ne jouit pas long-temps de ses triomphes, troublés par des murmures de l'intérieur de la France, qui, à la vérité, n'arrivaient pas toujours jusqu'à lui : il n'eut même pas la satisfaction de voir la guerre terminée ; il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai 1643, dans le moment où il espérait conclure une paix avantageuse ; il était alors âgé de 42 ans. Richelieu l'avait précédé de quelques mois au tombeau. Nous avons un *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII, par Dubois, l'un des valets de chambre de Sa Majesté*. L'exactitude de ce journal, écrit d'un style naïf et vraiment touchant, ne permet pas d'admettre les récits qu'une foule d'écrivains ont copiés, les uns d'après les autres, sur les derniers moments de ce monarque. Dubois passe sous silence le dialogue qui est supposé avoir eu lieu trois semaines avant la mort du roi, entre lui et le Dauphin, âgé de 4 ans et demi, à la suite de la cérémonie du baptême de ce prince, qui eut pour parrain le cardinal Mazarin et pour marraine la mère du grand Condé. Certes, il n'a pas dû répondre à son père qui lui demandait quel nom il portait maintenant : *Je m'appelle Louis XIV* ; mais Louis XIII aurait eu raison de répartir :

Pas encore mon fils; au surplus ce sera bientôt si telle est la volonté de Dieu. Le jeune Dauphin témoigna, au contraire, dans les derniers jours de la vie du roi, une vive douleur à l'idée seule de le perdre. Il est également prouvé que Louis XIII mourant ne fut point abandonné; qu'il reçut même pendant sa maladie, de la reine et de toute sa maison, les soins les plus assidus; enfin, que s'il exprima, une fois entre autres, le désir que l'on se dérangeât afin qu'il pût voir le jour par les fenêtres de sa chambre à coucher, c'est parce qu'il y avait toujours trop de monde autour de lui. On a remarqué que ce prince termina sa carrière le même jour (14 mai) où il était monté sur le trône, et presque à la même heure où avait eu lieu l'assassinat de son père. Il n'avait pas été aimé pendant sa vie: il ne fut pas regretté après sa mort. Louis XIII ne possédait aucune des qualités brillantes qui distinguent les grands rois; il était d'un caractère timide et un peu sauvage. Naturellement triste, se défiant toujours de lui-même, et presque continuellement malade, il ne goûta ni les plaisirs de la grandeur, ni les douceurs de la vie privée. Il craignait la représentation, excepté dans les cérémonies, qu'il aimait beaucoup. Il était essentiellement juste et religieux; ses intentions étaient pures, son esprit droit, et il ne manquait pas de discernement. Quand il jugeait d'après lui, il jugeait bien; et on ne le gouvernait guère qu'en le persuadant. Les hommes, plutôt que les femmes, eurent de l'empire sur lui; et sous son règne, le titre de favori, selon l'expression du président Hénault, fut comme une charge dans l'état: mais ses favoris le trahissaient. Bassom-

pierre, le voyant un jour très en colère contre celui que lui-même appelait *le roi Luynes*, lui dit: « Sire, » vous êtes bien à plaindre de vous » mettre toutes ces fantaisies dans » la tête. Le connétable l'est bien » aussi de ce que vous prenez ces » ombrages de lui; et moi, je le suis » encore de ce que vous me les avez » découverts, car un de ces jours » vous vous querellerez ensemble; » ensuite vous vous apaiserez, et c'est » moi qui serai sacrifié, de même » que les maris et femmes chassent » les valets auxquels ils ont confié la » mauvaise volonté qu'ils avaient » l'un contre l'autre. » Le roi lui promit un secret inviolable vis-à-vis de Luynes, et l'assura qu'il n'en avait encore parlé qu'à son confesseur, le père Arnoux. Si Louis XIII avait eu des vertus éminentes, il aurait manqué de moyens pour les faire paraître au grand jour. Il n'était ni assez éclairé ni d'un caractère assez ferme pour opérer, par lui-même, le bien de son peuple; mais il le désirait de bonne-foi. Incapable de vastes projets, il en connaissait du moins le prix, et il les appuyait de toute son autorité. Du reste, dégoûté de la lecture dès sa plus tendre jeunesse, il ne perfectionna point par l'étude ce que la nature avait commencé en lui. Il ne montra aucun goût pour les lettres, quoique Corneille eût déjà enfanté sa tragédie du *Cid*, et quoique Richelieu, sous le nom de son maître, établit, en 1637, l'académie française, en triomphant de la résistance du parlement de Paris. Ce prince ne contribua en rien aux progrès que commençaient à faire, depuis qu'il était sur le trône, la politesse et les arts. Sobre, chaste, ennemi du faste, il ne se permettait guère d'autres amusements que la

chasse pour laquelle il était passionné, sans que, cependant, elle l'entraînât jamais à oublier ses devoirs de roi. Il tirait au vol si parfaitement, qu'un plaisant, faisant allusion au surnom de *Juste*, disait : « Juste à tirer de l'arquebuse. » Il cultivait aussi avec succès la musique et la peinture (1). Sa piété sincère n'était pas exempte de scrupules excessifs, qui décelaient en lui la faiblesse de l'âme, plus encore qu'un défaut de lumières. Les obstacles le rebutaient; et il abandonnait aisément, si ce n'est sur le champ de bataille, les entreprises pour lesquelles il avait montré d'abord le plus d'empressement. Peu semblable à son père qui, dans les temps de détresse, payait ses officiers de bonnes paroles, Louis XIII avait avec eux, et il en convenait lui-même, une sécheresse qu'il semblait tenir de sa mère. Malgré l'assertion de quelques écrivains du temps, il est constant que ce monarque aimait la guerre, et l'entendait bien, surtout pour ce qui concerne le commandement de l'infanterie, les fortifications et l'artillerie. Il se plaisait aux travaux d'un siège; et quoique son faible tempérament ne lui permit pas d'être constamment à la tête de ses armées, il donna des preuves non-équivoques d'un grand courage dans toutes les occasions où il se trouva en personne.

(1) Mlle. de Montpensier dit, dans ses *Mémoires*, qu'il composait la plupart des airs de la musique qu'on exécutait chez lui trois fois par semaine, et qu'il en faisait même les paroles, (tom. 1^{er}, p. 28.) Il avait mis en musique des quatre psaumes traduits par Godeau. Etant à Nancy, il crayonna le portrait de Claude Deruet, peintre habile, et ami de Jacques Callot. Après six mauvais vers français qu'on lit au bas de ce dessin, se trouve l'indication suivante : *Ludovicus XIII, Francorum rex christianissimus, manu sua fecit, 11 julii 1624.* Dom Calmet, qui rapporte ce trait à l'article de *Claude Deruet*, p. 326 de la *Bibliothèque de Lorraine*, observe que si Louis XIII fit ce portrait en Lorraine, il faut lire 1634, et non 1624.

« Et cependant, dit l'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, sa valeur était sans chaleur et sans éclat; elle n'eut pas été bonne, comme celle de Henri IV, pour conquérir un royaume. » Au siège de Royan (1622) il s'exposa plus d'une fois, de manière à faire craindre pour sa vie. Un jour plusieurs des chefs de l'armée confièrent leur sollicitude à Lachau, premier aumônier du roi, qui lui dit : « Tous vos officiers, Sire, seront enfin obligés de vous adresser la même prière que les capitaines de David lui firent autrefois : *Vous ne viendrez plus à la guerre avec nous, de peur que la lumière d'Israël ne s'éteigne avec vous.* » Louis XIII, presque toujours victorieux, semontra clément, par calcul, peut-être plus que par sentiment; il le fut surtout dans la guerre qu'il fit à ses sujets de la religion réformée. Après la prise de Saint-Jean-d'Angély (1621), le duc de Soubise, qui était à la tête des rebelles, vint se jeter à ses pieds et lui faire des protestations de fidélité à venir. « Je serai bien aise, lui dit le roi, en lui mettant la main sur l'épaule, que dorénavant vous me donniez lieu d'être plus satisfait de vous que je n'en ai eu de sujet par le passé. Levez-vous, et me servez mieux désormais. » Ainsi qu'il a été observé plus haut, Louis était scrupuleux en matière de religion; on ne dissipait ses doutes qu'en écartant les arguments qu'on lui opposait, d'exemples frappants ou de citations tirées des Ecritures. Les habitants de Nègrepelisse, petite ville calviniste du Quercy, s'étant révoltés (1622), et ayant égorgé pendant la nuit un bataillon de troupes du roi, logées dans leurs murs, Louis XIII mar-

cha contre eux pour les punir. Malgré son juste ressentiment, il était disposé à pardonner à ces malheureux, qui, après la plus vive résistance, lui demandaient grâce, se voyant sur le point d'être forcés par un assaut général : mais l'animosité de l'armée royale était à son comble. Le prince de Condé, qui, dans ces circonstances, se trouvait auprès du roi, prit un bréviaire, l'ouvrit, et lui fit remarquer que, dans les leçons du jour, tirées de l'Ancien-Testament, le prophète Samuel reprochait à Saül d'avoir épargné les Amalécites : il n'en fallut pas davantage pour décider du sort de Nègrelisse. Louis XIII n'aimait pas le cardinal de Richelieu, qui sut étendre et faire respecter le pouvoir du souverain, sous le nom duquel il gouvernait l'État, comme son chef. Par une connaissance de sa propre faiblesse, bien rare, surtout dans un roi, Louis sentait qu'il ne pouvait se passer de l'appui d'un pareil ministre : c'était un besoin pour le timide monarque d'être dominé ; et trouvant le poids de l'autorité au-dessus de ses forces, il se livrait sans réserve à Richelieu : cependant, il éprouvait souvent le désir de secouer le joug ; mais il n'en eut jamais la force. Enfin, comme le dit Voltaire, il voulait être maître, et se donnait toujours un maître. Il ne pardonnait pas intérieurement au cardinal l'impossibilité où il était de régner sans lui. Du reste, tout en le brusquant de temps en temps, comme pour reprendre ses droits, il le soutint dans presque toutes les occasions, malgré l'espèce d'éloignement qu'il éprouvait pour lui, contre les attaques réitérées des courtisans, parce qu'il le croyait utile au bien de l'État. Dans une telle conduite,

à laquelle il ne manquait que plus de suite, ne doit-on pas reconnaître, de la sagesse, de la grandeur d'âme, beaucoup de jugement et même de générosité ? Et certes, le cardinal, entraîné par l'ascendant d'un caractère impérieux, ne gardait pas toujours avec Louis XIII, au moins de première impulsion, la mesure convenable. Un soir le roi venait de lever le conseil ; le ministre parlait à quelqu'un devant la porte du cabinet, sans s'apercevoir du mouvement qui se faisait derrière lui. Tout-à-coup les battants s'ouvrent. Richelieu, averti alors seulement, veut se ranger ; le roi était déjà tout près, et le poussait avec un ton d'humeur : « Eh passez, Mon- » sieur, passez, lui dit-il ; ne sait- » on pas bien que c'est vous qui » êtes le maître ici ? » Obéir et désobéir semblait également difficile ; le cardinal n'hésita pas. — « Je passe- » rai, Sire, puisque votre Majesté » me l'ordonne, reprit-il d'un air » très-soumis, mais ce sera comme » le moindre de vos serviteurs. » En même temps, il saisit le flambeau d'un des pages, et marche devant le monarque, comme pour l'éclairer. Cette ingénieuse présence d'esprit, cette preuve de souplesse donnée par un courtisan consommé, finirent, dit-on, par mettre Louis XIII en gaité. Ce grand homme d'état, sur son lit de mort, entendant le roi se plaindre de perdre son principal appui, dans le moment où il en avait le plus de besoin, lui dit : « Sire, je vous » laisse de bons ministres. Vous ne » devez rien appréhender de vos en- » nemis du dehors, si vous suivez » les conseils de ceux que j'ai mis » dans les affaires. C'est uniquement » votre petit coucher que vous avez à » craindre ; il m'a donné plus de

» peine que tous les étrangers en-
 » semble. » Après la mort du car-
 dinal, on crut que Louis allait or-
 donner l'élargissement de toutes les
 personnes que le ministre tout-puis-
 sant avait fait enfermer : mais il
 tint la même conduite que s'il eût été
 l'auteur de leur emprisonnement ; il
 fut sourd à toutes les sollicitations ,
 de sorte que , pour obtenir la li-
 berté de ces malheureux , on fut
 obligé de le prendre par le faible
 qu'on lui connaissait pour l'éco-
 nomie : quelques courtisans lui re-
 présentèrent qu'il pouvait épargner
 des sommes considérables , en lais-
 sant sortir ceux qui étaient détenus à
 la Bastille. Frappé de ce raisonne-
 ment , plus que de tout autre , le roi
 permit qu'on renvoyât les prison-
 niers , parmi lesquels figuraient Vi-
 try , Cramail et Bassompierre. Tous
 les auteurs contemporains ont beau-
 coup parlé de la chasteté de Louis
 XIII. Il paraît certain que la vue
 d'une belle femme le ravissait ; il
 aimait à se trouver avec elle , à la
 regarder , à l'entendre. On craignit
 que celle qu'on lui avait donnée pour
 épouse n'aspirât tôt ou tard à le gou-
 verner , ne fût-ce qu'en gagnant sa
 confiance : en conséquence, Riche-
 lieu , en cela d'accord avec la reine-
 mère , commença par lui inspirer de
 l'éloignement pour Anne d'Autriche ;
 et ce prince offrit bientôt le singulier
 spectacle d'un mari ne se souciant
 plus de sa femme , sans même penser à
 lui être infidèle. Trop religieux pour
 avoir ce qu'on appelle une maîtresse ,
 il voulait au moins se faire une amie.
 M^{lle}. d'Hautefort n'apprécia pas assez
 cette distinction ; et ses indiscretions
 multipliées lui en firent perdre les
 avantages. Il appartenait à l'aimable
 et vertueuse la Fayette de captiver le
 monarque et de fixer son attachement :

« mais les amours de Louis XIII ,
 » dit un écrivain de cette époque ,
 » étaient purement spirituels , d'ame
 » à ame , et les jouissances en étaient
 » vierges. » La reine ayant un jour
 reçu un billet dont elle avait proba-
 blement à faire mystère pour de
 bonnes raisons , Louis entra dans
 l'instant même où elle achevait de le
 lire , et où elle le confiait à la garde
 de M^{lle}. d'Hautefort. Le roi témoigna
 un vif désir d'avoir ce billet entre
 ses mains ; mais le refus étant for-
 mel , ils se débattirent assez long-
 temps sur le ton du badinage : à la
 fin , M^{lle}. d'Hautefort , qui ne pou-
 vait plus se défendre , mit le papier
 dans son sein , et le jeu en resta là ,
 Louis n'ayant pas osé pousser sa
 curiosité plus loin. En général , il
 traitait ses maîtresses comme ses
 favoris : il en était jaloux , et c'était
 là que se bornait la démonstration ,
 peut-être aussi la réalité de ses senti-
 ments. Sa jalousie du pouvoir que
 lui-même avait donné ou laissé
 prendre , porta principalement sur
 son premier ministre ; mais il avait
 éprouvé de bonne heure le même
 sentiment pour le connétable de
 Luynes , qu'il regretta fort peu lors-
 qu'il le perdit en 1621. Il montra
 encore moins de regrets de la mort
 de son *cher ami* Cinq-Mars (V. ce
 nom , VIII , 573). Malheureux par
 caractère , malheureux au milieu des
 succès de ses armes , il redouta sa
 mère , qu'il laissa mourir dans l'exil
 et dans la pauvreté , n'osant pas , à
 cette occasion , essayer de résister
 au cardinal ; il redouta sa femme ,
 son frère , enfin ceux qui jouissaient
 plus spécialement de sa confiance
 et même de sa faveur. La longue
 stérilité de la reine , et plusieurs
 circonstances de la naissance de
 Louis XIV , ont donné lieu à bien

des commentaires fâcheux, surtout de la part des écrivains protestants. Voici comment s'expliquent, à cette occasion, quelques historiens. Richelieu, alarmé des entretiens fréquents que le roi avait avec M^{lle}. de la Fayette, dont il connaissait l'esprit vif et pénétrant, employa tous les moyens imaginables pour que ce prince se dégoutât d'elle. A la fin, il en vint à bout. M^{lle}. de la Fayette sollicita et obtint la permission de se retirer au couvent de la Visitation à Paris. Louis, qui se défiait de quelque intrigue de la part de son ministre, voulut s'expliquer avec son amie, et convint d'un rendez-vous; il annonça qu'il irait à la chasse du côté de Grosbois : mais s'étant dérobé à sa suite, il se dirigea aussitôt vers la Visitation. L'entretien qu'il y eut sans témoins, dura quatre heures : on était alors au mois de décembre, et il n'y avait pas moyen de retourner à Grosbois. Le roi fut donc obligé de passer la nuit à Paris; et il ne se trouva, dit-on, pour lui, au Louvre, ni table, ni lit; ce qui paraît assez extraordinaire : la reine lui proposa à souper et à coucher. En ce moment Louis XIII, grâces aux avis de son confesseur, le père Sirmond, peut-être même à ceux de M^{lle}. de la Fayette, et aux sentiments de religion qu'il n'avait jamais cessé d'avoir dans le cœur, était disposé à se rapprocher de sa femme, pour laquelle on avait travaillé de longue main à entretenir son indifférence naturelle. Cette indifférence s'était même changée en aversion, depuis qu'on avait persuadé à ce prince crédule et défiant qu'Anne d'Autriche était entrée dans la conjuration de Chalais. L'embarras où il se trouvait fut cause qu'il accepta de bonne grâce la proposition qui lui

était faite; et c'est par cette chaîne d'événements que la reine, après vingt-deux ans de mariage, devint enceinte de Louis XIV, qui naquit dans les neuf mois précis, à compter de cette nuit. En 1638, Louis XIII choisit le 15 août pour mettre sa personne, sa couronne et la France sous la protection spéciale de la Vierge; et il ordonna, par une déclaration du 10 février suivant, que tous les ans on fit une procession solennelle à Notre-Dame de Paris et dans tout le royaume, en mémoire de cette consécration. On a souvent dit que c'était pour remercier Dieu de la grossesse d'Anne d'Autriche : si quelques-unes des annales du temps parlent du vœu du roi, elles l'attribuent au motif que nous regardons comme le seul véritable, la reconnaissance que Louis croyait devoir particulièrement à la mère de Dieu, comme ayant conservé la France au milieu des troubles dont elle avait été agitée. L'histoire de son règne n'est, le plus souvent, que celle du cardinal de Richelieu, qui, rapportant tout à sa personne, exerça, comme ministre, l'autorité du monarque le plus absolu, et qui éclipsa son maître aux yeux de la postérité. On connaît l'inscription relative au monument que Richelieu avait fait ériger sur la Place-Royale, plutôt à sa propre gloire qu'en l'honneur de Louis XIII. Mais est-il juste d'attribuer exclusivement à ce grand personnage tout ce qui a illustré l'époque pendant laquelle il a tenu les rênes de l'État (*Voyez RICHELIEU*) ? On ne peut pas dire qu'on méconnaissait en tous points, dans Louis XIII, le fils de Henri IV. Jamais il n'avait cessé entièrement de s'occuper du soin des affaires principales de son royaume : seu-

lement son imagination et sa conscience étaient trop facilement éfrayées des détails du gouvernement. Au surplus, il se montrait parfois avec avantage dans le cabinet et au conseil, quoiqu'il fût encore mieux, c'est-à-dire plus ferme et plus résolu à la tête de ses armées. Dès qu'il s'agissait de ce qui intéressait véritablement la gloire de la France, il cessait de se laisser conduire par ses favoris. Lors de la perte de Corbie en 1636, événement qui consterna Paris et la cour, Louis XIII lutta fortement dans le conseil, et, en donnant d'excellentes raisons, contre Richelieu, qui lui proposait de se retirer au delà de la Seine, il commanda qu'on fût prêt à le suivre le lendemain matin. Cette ville ne se rendit, le 14 novembre, qu'après un mois de blocus et huit jours de tranchée ouverte. Ce qui manquait principalement à ce prince, et qu'on regrette toujours de voir manquer au chef d'un grand royaume, c'était d'avoir autant de courage dans l'esprit, qu'il en avait dans le cœur. Cependant rien ne prouverait plus le courage de l'esprit, et même l'élevation de l'ame, que la réponse qu'il fit, étant en Savoie, dans une circonstance où l'on voulut l'effrayer d'une maladie qu'on croyait être la peste. Tout-à-coup on vient lui annoncer que la maîtresse même de la maison où il passait la nuit, est atteinte de cette maladie. « Retirez-vous, dit-il » d'un ton calme, et priez Dieu que vos » hôtes ne soient pas attaqués de » la peste, comme la mienne. Qu'on » tire les rideaux de mon lit : je tâcherai de reposer; et nous partirons demain de bon matin. » Il a souvent été peint avec une sévérité que la justice de la postérité ne doit pas adopter aveuglément : le malheur

de son caractère et de sa vie privée s'est trop attaché à sa mémoire. On nous l'a montré comme mauvais fils et mauvais frère, comme ami faible et peu sûr, époux inquiet et soupçonneux; ne pardonnant qu'à regret, dissimulé par faiblesse et par défiance, plutôt que par cette politique fine d'un souverain qui cache ses desseins, afin de les mieux accomplir; incapable enfin de faire de grandes choses, et ne se sentant pas même l'énergie nécessaire pour envisager d'abord un parti à prendre, s'il était important, loin d'oser l'approfondir et en suivre lui-même l'exécution. Le président Hénault nous paraît avoir bien jugé lorsqu'il dit de Louis XIII : « Père et » fils de deux grands rois, la providence l'avait fait naître dans le » moment qui lui était propre; plus » tôt il eut été trop faible, plus tard » trop circonspect. » La couronne acquit sous son règne une force que celui de Henri IV n'avait pas assez consolidée; et au moment de sa mort, la France se trouva toute préparée aux merveilles du règne de Louis XIV. L'Histoire de ce monarque par Levassor (1700 et suiv., 18 vol. in-12), minutieuse et mal écrite, comme la plupart des productions des réfugiés, révèle la malignité d'un religionnaire mécontent. La meilleure édition est celle de 1757, 7 vol. in-4°; elle contient une table fort précieuse. C'est, du reste, un bon répertoire sur ce qui s'est passé dans toute l'Europe, pendant le règne de ce fils de Henri IV. L'histoire qu'a donnée de lui le père Griffet, bien plus exacte et rédigée d'après les pièces les plus authentiques, forme la suite de l'histoire de France du P. Daniel. La vie de ce prince a encore été écrite

par Bernard, Dupin et Bury. Outre Dubois, déjà cité, nous avons du P. Girard, sous le titre d'*Idee d'une belle mort*, le récit des derniers moments de Louis XIII, Paris, 1656, in-fol. Un protestant publia, en 1643, le *Codicille de Louis XIII, roi de France et de Navarre, adressé à son très-cher fils aîné et successeur*, qui a été imprimé (à Paris), sans indication de ville, et sans nom d'imprimeur, 3 vol. in-18. C'est un recueil rare, et qui s'est vendu fort cher : on y trouve des préceptes sages sur l'administration ; mais le plus souvent c'est un chaos indigeste. D'ailleurs, ce livre ne contient pas de faits historiques. Nous avons aussi sous le nom de Louis XIII : *Parva christianæ pietatis officia per christianissimum regem Ludovicum XIII ordinata*, Paris, è typogr. regia, 1642, in-16 (1).

L—P—E.

LOUIS XIV, fils du précédent, naquit le 16 septembre 1638, après vingt-trois années d'un mariage stérile. Cette circonstance lui fit donner le surnom de *Dieu-donné*, qu'on oubliia pendant la guerre civile de la Fronde, et qu'il fit oublier encore plus, quand il rechercha et obtint le nom de *Grand*. Il n'avait que cinq ans lorsque la mort de Louis XIII l'appela sur le trône en 1643. Les troubles de la minorité appartiennent aux articles d'Anne d'Autriche, de la duchesse de Longueville, de Mazarin, du cardinal de Retz, de Turanne, etc., que l'on peut consulter. Nous ne parlerons ici de ces troubles que pour observer leur influence sur

le caractère d'un roi qui, par l'action de sa volonté, sut prendre tant d'empire sur les événements du siècle le plus illustre, et se montra comme le bon sens qui commande au génie. On a beaucoup dit que son éducation fut négligée à dessein, et qu'il manqua des éléments de l'instruction la plus commune. Cette opinion mérite d'être examinée. On lui avait donné pour précepteur l'un des hommes les plus distingués de ce temps, Péréfixe, évêque de Rhodéz : ce prélat écrivit pour son royal élève, cette *Vie de Henri IV* qui, par l'intérêt merveilleux du sujet, la candeur et la facilité de la narration, et le parfum de vertu qui s'y fait sentir, est regardée comme un des chefs-d'œuvre de la biographie moderne. Il n'est point à présumer que ce digne prélat pût être infidèle à ses devoirs d'instituteur ; et n'était-ce pas en remplir les devoirs, que de rendre familiers à son élève les exemples du meilleur et du plus grand des rois de sa race ? Le jeune Louis, doué d'un tempérament actif et vigoureux, de toutes les grâces et de tous les dons extérieurs, réussissant à merveille dans l'équitation, dans les armes, aux jeux du mail et de la paume, se montra moins appliqué aux études sérieuses. Il apprit cependant le latin, et il parlait avec facilité l'italien et l'espagnol. Les sociétés polies, les cercles brillants, où la reine sa mère introduisit les agréments et la galanterie du fameux hôtel de Rambouillet, avec moins d'instruction et de pédanterie, durent l'habituer de bonne heure à un tact délicat, et à ce sentiment des convenances que depuis il unit si bien à l'art de régner. Sérieux, timide, docile et bienveillant, il apprit à écouter, sans dédaigner de

(1) On a imprimé les *Préceptes d'Agapetus à Justinian*, mis en français par le roi Louis XIII, Paris, Lecourt, 1612, in-8°. Le traducteur n'avait que onze ans, et peut être eût-il dû avoir place dans les ouvrages de Baillet et de Klefeker. Il est à croire toutefois que le travail de l'enfant royal avait été revu par son précepteur.

plaire ; et la conversation devint pour lui un utile supplément à des études fort imparfaites. La guerre de la Fronde qui contraria ses études, servit beaucoup à son caractère. Dès son adolescence il ne vit autour de lui que les périls du trône. Combien de fois n'entendit-il pas la reine, sa mère, déplorer les intrigues des courtisans qu'elle avait comblés de ses dons, des favorites auxquelles elle avait confié ses pensées les plus intimes ! Quelle source continuelle d'étonnement et d'instruction pour cette jeune ame, qu'une guerre civile conduite par les dépositaires des lois, que des séditions et de nouvelles barricades commandées par un prélat ! Combien de fois ne fut-il pas troublé dans ses exercices, dans ses jeux, par des périls imminents, par des fuites précipitées ! Que de mauvais gîtes ! que d'asiles peu sûrs ! Le sort de ses jeunes années semblait le même que celui de l'enfance de Charles IX. On ne parlait que de l'arracher à la reine sa mère. L'événement d'un combat pouvait le rendre prisonnier de courtisans rebelles, qui lui auraient dicté des ordonnances pour proscrire sa mère. Il avait près de dix ans, quand la guerre de la Fronde commença ; il en jugeait les divers événements avec une sagacité d'esprit assez remarquable. Lorsqu'au commencement des troubles parlementaires, la cour reçut la nouvelle de la victoire de Lens remportée par le grand Condé sur l'armée espagnole : « Voilà, s'écria » le jeune roi, une victoire qui va » bien chagriner MM. du parlement » de Paris. » Cependant la France pouvait citer, même alors, quelques succès extérieurs. Comme pour donner le présage d'un règne orné et surchargé de gloire militaire, cinq jours

après l'avènement de Louis XIV au trône, le grand Condé, alors duc d'Enghien, remportait à vingt-deux ans la victoire de Rocroi, la plus glorieuse des journées qui eussent signalé les armes françaises depuis les batailles de Bovine et de Marignan. Les victoires de Fribourg, de Nordlingen et de Lens, dues au même héros, le présentaient comme l'héritier du génie, de la fortune et de la valeur de Gustave-Adolphe. S'il avait un rival, c'était dans les rangs de l'armée française qu'il fallait le chercher. Le vicomte de Turenne, avec des succès moins brillants et moins constants, perfectionnait encore plus la tactique militaire, et donnait à la France le plus sûr boulevard des empires, une excellente infanterie. La fortune voulut que ces deux héros, qui avaient épouvanté et accablé les deux branches de la maison d'Autriche par des succès noblement combinés, fussent opposés l'un à l'autre sans inimitié dans la guerre civile, et changeassent de rôle et de parti, comme afin de pouvoir mesurer encore leurs talents militaires. La guerre de la Fronde fut tristement illustrée par la rivalité de ces deux grands capitaines, et n'eut pour ainsi dire d'autre résultat que d'entretenir dans la nation un esprit guerrier, déjà trop enflammé par les succès précédents de ces mêmes héros. Au milieu de ces troubles, Mazarin, qui n'avait eu peut-être pour tout mérite que d'avoir connu et suivi les plans du cardinal de Richelieu, eut la gloire de fonder le droit public de l'Europe, par le traité de Munster et par la paix de Westphalie, sur les bases les plus nobles que la politique pût se proposer ; car le seul but de ces deux traités semblait être de protéger

les petits états contre l'ambition des grandes monarchies. Les coups que le cardinal de Richelieu, que le héros suédois, que les protestants d'Allemagne, que Turenne, Condé et le cardinal Mazarin lui-même, avaient portés à l'ambition et à la puissance de la maison d'Autriche, avertissaient tout autre souverain qu'il n'était plus temps de songer à la monarchie universelle. Mais la France s'élevait ; et la possession de l'Alsace que l'heureux Mazarin lui avait assurée, ne semblait être que le premier essai de ses forces nouvelles. Tandis que l'empereur d'Allemagne se félicitait d'échapper par divers sacrifices et par d'humiliantes concessions à une vaste ruine, la branche autrichienne d'Espagne, plus fière, moins abattue, refusait d'entrer dans le traité de Westphalie, continuait la guerre, et nous opposait ce même prince de Condé qui, dans quatre victoires, avait si cruellement châtié son orgueil. Mazarin jouissait alors d'une puissance absolue. La guerre civile cessa, quand le parlement ouvrit les yeux sur le crime d'avoir appelé les Espagnols à son secours contre le roi, quand il sut apprécier le repentir lucratif des courtisans ; enfin, lorsque Condé, bien peu digne alors du surnom de *grand*, commanda ou laissa exécuter l'incendie de l'hôtel-de-ville et le meurtre de quelques échevins signalés par leur esprit de modération. Les bourgeois de Paris qui s'étaient habitués à de funestes combats, eurent assez d'honneur et de bon sens pour s'indigner et s'épouvanter des excès de la multitude. Dans l'étourdissement général et la lassitude commune, personne ne s'avisait de songer à des stipulations pour la liberté publique. Le car-

dinal n'eut qu'à faire semblant de subir un nouvel exil, pour désarmer les Parisiens ; et bientôt ils le virent rentrer au Louvre, sans étonnement comme sans terreur. La Fronde finit par rire d'elle-même et de ses héros. Mazarin ne se vengea qu'en mettant tout doucement la France au pillage, non au profit du roi, mais au sien : il parut ne regretter que d'avoir été jusque-là trop désintéressé. La reine Anne trembla devant le favori qu'elle avait protégé avec une constance si opiniâtre et si périlleuse. Mazarin sut habilement se servir des vertus naissantes et de l'esprit judicieux du jeune roi, pour contenir son ardeur de gouverner. Louis XIV attribuant au génie de son ministre l'heureux dénouement de la guerre civile, crut que l'autorité absolue dont il devait recueillir l'héritage, avait été transmise par Richelieu à Mazarin. Il considéra celui-ci comme un père, à l'autorité duquel il ne pouvait succéder qu'après sa mort, et se prépara, par des études secrètes, aux grands devoirs qui lui seraient alors imposés. Mazarin voulut, à l'exemple de Richelieu, essayer de la gloire militaire. Il se rendit aux armées, et s'y fit suivre par le monarque : mais c'étaient encore Turenne et Condé que l'on voyait en présence ; et l'Europe s'aperçut à peine du voyage militaire du cardinal et du roi. Entre les deux illustres rivaux, la fortune semblait toujours s'attacher à celui qui soutenait la cause du devoir et de la patrie. Condé, général de l'armée espagnole, mais subordonné aux ordres d'un archiduc, fut réduit à la gloire de sauver quelquefois une armée qu'il ne pouvait rendre victorieuse. Il vit les lignes de son camp forcées par Turenne, devant Arras ; les Espagnols battus une seconde

fois devant les dunes (1654) ; et cependant il parvint un peu à balancer les avantages de la campagne. Le parlement de Paris , dans cet intervalle , avait manifesté le desir de se relever de l'humiliation où il était tombé. Il refusait l'enregistrement de quelques édits bursaux. Louis , âgé de dix-sept ans , se chargea d'aller intimider des magistrats qui l'avaient si souvent réduit à la fuite. Il n'eut point recours à l'appareil des lits de justice. Soit qu'il suivît les instructions du cardinal , soit qu'il se livrât à l'emportement d'un jeune prince enivré de son pouvoir , il se rendit au parlement , précédé de plusieurs compagnies de ses gardes , en équipage de chasse , un fouet à la main , et commanda l'enregistrement avec des paroles hautaines et menaçantes. Le parlement obéit , et dévora en silence cet affront. Louis sut depuis s'abstenir de ces bravades despotiques. Du reste , il se montrait ou paraissait encore entièrement livré aux goûts de son âge. Les filles d'honneur de la reine-mère étaient les objets de ses intrigues galantes. La duchesse de Navailles , chargée de veiller sur leur conduite , fit murer une porte par laquelle le roi avait été quelquefois furtivement introduit. Le respect filial le fit renoncer à des entreprises que la reine condamnait avec sévérité. Mais bientôt un amour plus sérieux , et qui menaçait de plus près la dignité du trône , alarma cette reine fière et prudente. Marie Mancini , la seule des nièces du cardinal , qui fût dépourvue d'attraits , toucha le cœur de Louis par une conversation vive , spirituelle , et par toute l'exaltation d'un esprit romanesque. Dans de fréquents entretiens , que le cardinal favorisait et dirigeait peut-être , elle réussit à sub-

juguer le roi , au point qu'il annonça , sinon la volonté , au moins le desir d'épouser la nièce du cardinal. La reine-mère fut indignée de voir jusqu'où s'était élevée l'ambition d'un ministre ingrat. Son imagination lui montra , dans cette indigne alliance , beaucoup de périls vraisemblables et un opprobre certain. La fermeté avec laquelle elle parla au cardinal , fit réfléchir ce vieux courtisan. Il prit le parti de se donner auprès d'un monarque judicieux et reconnaissant , le mérite d'avoir généreusement combattu sa passion. Ses remontrances obtinrent un succès plus prompt et plus facile qu'il ne l'avait espéré peut-être. Il ordonna lui-même l'exil de sa nièce. Marie Mancini eut la permission de voir encore une fois le roi , dont elle se croyait tendrement aimée ; elle lui laissa pour adieux ces mots touchants : « Vous êtes roi , » vous pleurez , et cependant je pars. » La paix des Pyrénées se conclut peu de temps après le dénouement de cette légère intrigue (1659). La France fut loin d'obtenir dans ce traité les avantages qui semblaient devoir être le résultat de tant de victoires éclatantes : elle garda le Roussillon et l'Artois , mais rendit ses conquêtes dans la Flandre. La clause la plus importante avait été le mariage du roi avec l'infante fille de Philippe IV. Le cardinal Mazarin , dont on loua beaucoup depuis la haute prévoyance , avait regardé comme le chef-d'œuvre de la politique , de transporter à la couronne de France des droits éventuels , soit sur la couronne d'Espagne , soit sur quelque partie de ses vastes états. Ces droits existaient déjà par le mariage d'Anne d'Autriche avec Louis XIII. A la vérité , on exigeait une renonciation for-

melle de la part de l'infante et du roi : mais la politique européenne , et surtout celle du cardinal , regardait ces renonciations comme la plus vaine des formalités diplomatiques. Un grand appareil avait eu lieu dans les conférences qui se tinrent pour cet objet à l'île des Faisans , entre le cardinal et don Louis de Haro , qui gouvernait la monarchie espagnole. De plus grandes magnificences signalèrent la célébration du mariage. Louis , qui était allé chercher son épouse sur la frontière des Pyrénées , la conduisit avec le plus beau cortège. Pendant une grande partie de la route , on le vit suivre ou précéder la voiture de la nouvelle reine de France , à cheval , le chapeau bas. Ce fut ainsi qu'il lui fit faire son entrée à Paris. Tout , dans cette fête , brillait de grâce , de fraîcheur ; tout eût brillé d'espérance et de joie , si le cardinal Mazarin n'avait attristé les regards par la pompe insolente qu'il s'avisait de déployer. Entouré de ses gardes et d'une compagnie de mousquetaires , il semblait , au bout de six ans , triompher encore de la Fronde , et montrer aux Français les dépouilles que , depuis cette époque , il avait levées sur le royaume. Le moment du réveil de Louis n'était point encore arrivé. Enfin , au commencement de l'année 1661 , il vit dépérir ce ministre , et montra une douleur exempte d'affectation. Le 9 mars 1661 , jour de la mort du cardinal , les ministres s'approchèrent du roi , et lui dirent avec assez de légèreté : « A qui nous adresserons-nous ? » — A moi , reprit Louis XIV. Ce mot fut une révolution : la cour et le peuple , également lassés du règne des favoris , regardèrent comme une sorte de liberté , de ne plus recevoir des ordres que du monarque ,

et de n'être plus avilis par leur obéissance. Cependant on se défiait encore des résolutions d'un jeune roi assailli de flatteurs , et fort susceptible des séductions de l'amour et de la volupté : mais on le vit bientôt prendre des heures réglées et invariables pour le travail , lire toute requête avec une attention vraie , s'exprimer avec précision , énergie , mêler les affaires les plus difficiles , soumettre à l'ascendant de son caractère encore plus qu'à son autorité absolue , des hommes éclatants de gloire , de talent et de génie ; vaincre toute pensée de rébellion , jusque dans le cœur des anciens héros de la Fronde , et de ce grand Condé que la paix des Pyrénées lui avait rendu : on le vit noble et mesuré dans ses paroles , absolu dans ses ordres , sans rudesse et sans colère , obligeant dans son langage , fidèle à ses affections , à ses promesses ; plus heureux dans ses choix (et ce bonheur dura quarante années) , que ne le fut jamais aucun prince souverain , aucun sénat ; exempt de superstition dans son zèle religieux , mais toujours rendant à la religion , et à ses ministres , l'hommage d'un chrétien soumis et d'un roi ; se jouant de toutes les fatigues , et les cherchant à plaisir , pour signaler l'ardeur de son âge et la force de son tempérament ; amoureux des fêtes , sans en être ébloui ; plein de grâce dans tous les exercices , mais d'une grâce toujours royale , toujours auguste ; éminemment doué du talent d'unir les plus petits détails aux plus grandes vues de la politique ; sensible aux plus heureuses productions des belles-lettres et des beaux arts , et les appréciant par des inspirations soudaines : que dirons-nous enfin ? toujours roi , sans distraction , sans contrainte , sans fatigue , tellement

roi, que tout son caractère était entré dans son rôle. Jeune et plein d'ambition, il maintint pendant six ans la paix qu'il trouva établie par le traité des Pyrénées; et la vigueur de son administration prépara les succès militaires qu'il devait obtenir. On peut juger combien il les désirait, par la manière dont il fit respecter l'honneur de sa couronne. Vers la fin de l'année 1661, le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne à la cour de Londres, disputa le pas au comte d'Estrade, ambassadeur de France, dans une cérémonie qui avait pour objet l'entrée d'un ambassadeur de Suède. Ces deux ministres rivaux s'étaient préparés à cette lutte. D'Estrade avait réuni à son cortège cinq cents Français armés; Watteville avait gagné la populace de Londres: le comte d'Estrade fut insulté, son cortège, mis en fuite; quelques Français furent blessés. L'Espagnol poursuivit sa marche, et jouit insolemment de cette lâche victoire. Louis XIV fit à l'instant sortir de ses états l'ambassadeur d'Espagne, rappela lesien, fit des préparatifs de guerre. L'Espagne, intimidée, se prêta aux satisfactions exigées par la France; et le petit-fils de Philippe II céda le pas au petit-fils de Henri IV. L'année suivante, Louis eut une autre occasion de venger l'honneur de sa couronne: le duc de Créquy, ambassadeur à la cour de Rome, avait toléré la licence de ses gens qui insultèrent et meurtrirent une compagnie corse de la garde du pape. La réparation d'un tel attentat n'eût pu être ni éludée ni différée par la cour de France; mais le cardinal Chigi, frère du pontife régnant, voulut ou souffrit que les Corses se vengeassent par eux-mêmes. Ceux-ci

se réunirent pour assaillir l'ambassadeur dans son hôtel; ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, tuèrent un page, et blessèrent quelques domestiques. Le duc de Créquy se hâta de partir de Rome; Louis fit saisir le comtat d'Avignon, et écrivit au pape que son armée était prête à passer les Alpes, pour marcher sur Rome, s'il n'obtenait une réparation éclatante. Le pape, après avoir vainement imploré le secours des princes de la chrétienté, fut obligé de se soumettre à d'humiliantes excuses, que le cardinal Chigi vint présenter lui-même. Une pyramide, élevée dans Rome, consacra le souvenir du plus sanglant affront qu'eût reçu le Vatican, et que lui avait infligé le fils aîné de l'Eglise. Le courage des Français ne manqua point d'occupations, pendant la paix. Louis envoya noblement du secours à l'empereur contre les Turcs, qui venaient de se répandre dans la Hongrie, et pouvaient mettre Vienne en danger. Six mille Français remplis d'une ardeur chevaleresque, partirent sous les ordres du comte de Coligni. Ils eurent la gloire d'opérer la délivrance de l'Allemagne, et obtinrent le principal honneur dans la victoire de Saint-Gothard. En même temps, ce duc de Beaufort, qui, par sa popularité et sa valeur, bien plus que par ses talents, s'était rendu si dangereux à l'autorité royale, dans la guerre civile de la Fronde, portait, par les ordres du roi, du secours aux Vénitiens, également menacés par les Turcs; et, monté sur un petit nombre de galères royales, il réprimait les brigandages si long-temps impunis des Barbaresques. Louis s'était engagé, par la paix des Pyrénées, à ne pas prêter de secours à la maison de Bragance, qui, par la

révolution de 1640, avait arraché le Portugal à la domination de l'Espagne; et qui, depuis ce temps, soutenait avec des succès variés une guerre d'indépendance. Comme les Espagnols n'avaient pas rempli scrupuleusement les conditions de ce traité, Louis n'eut aucun scrupule de l'é luder, et de faire éprouver à l'Espagne quelques représailles de la part odieuse qu'elle avait prise aux guerres civiles de la Ligue et de la Fronde. Au moment où les grands coups allaient se porter sur les frontières de Portugal, le comte de Schomberg, ami et élève de Turenne, s'embarqua pour Lisbonne avec quatre mille Français qui passaient pour être uniquement à sa solde; et, nommé général de l'armée portugaise, il gagna la bataille de Villaviciosa, qui affranchit pour jamais le Portugal du joug de ses voisins. Mazarin avait tellement fait de l'intérêt de l'État la seule religion des traités, qu'il avait acheté l'alliance du régicide Cromwell, par la cession de Dunkerque. Il semblait que Louis XIV lui-même eût oublié le crime du Protecteur, en faveur de l'autorité absolue que celui-ci exerçait sur un peuple révolté. Quand le repentir des Anglais, ou les dégoûts qu'ils montrèrent pour la domination peu ferme du fils de Cromwell, et ensuite pour la domination renaissante, mais fort affaiblie, du long parlement, eurent rappelé Charles II sur un trône ensanglanté, Louis mit tous ses soins à discerner le caractère de ce monarque, sut profiter de ses embarras et de son naturel prodigue. Dans une négociation qu'il suivit avec autant d'activité que de mystère, il parvint à racheter la ville de Dunkerque pour une somme de quatre millions. Les

Anglais s'indignèrent, lorsqu'ils eurent connaissance du marché honteux souscrit par leur roi. En vain le parlement fit offrir à Charles II une somme équivalente à celle qu'il allait recevoir du roi de France. Le traité reçut son exécution, parce que Charles II essayait tous les moyens de dépendre moins de son parlement. La guerre s'alluma bientôt entre l'Angleterre et la Hollande. Louis, qui se livrait avec ardeur au projet de rendre enfin la France puissance maritime, vit avec intérêt le dommage qu'allaient se causer ces deux marines rivales. Son pavillon ne put d'abord se distinguer ni presque se faire apercevoir dans ce conflit entre deux puissances qui couvraient les mers de trois cents vaisseaux; mais, en secourant les Hollandais contre un voisin inquiet, l'évêque de Munster, il parut montrer à ces républicains une amitié qui était loin de son cœur, et qu'il devait bientôt cruellement démentir. Vers le même temps il achetait de l'imprudent Charles IV, duc de Lorraine, Marsal, la meilleure des forteresses de cette province: il s'était même flatté d'avoir réuni la Lorraine à la couronne de France, par un testament qu'il dicta et qu'il paya à ce prince aventurier. (V. LORRAINE, XXV, 59.) L'agrandissement auquel visait Louis XIV, pouvait se voiler par l'intérêt commun que prenait encore l'Europe à l'abaissement de la maison d'Autriche. La plupart de ces petites entreprises offraient quelque chose de chevaleresque, puisque leur but était de porter du secours aux faibles. Louis occupait ainsi au-dehors une noblesse inquiète, et cette foule d'aventuriers mercenaires qu'avait dû multiplier, soit la guerre civile, soit la

mauvaise administration intérieure du cardinal Mazarin. Mais il voulait des conquêtes. La mort de Philippe IV, son beau-père, lui en fournit l'occasion et le prétexte. Puissant, ambitieux, muni d'un bon trésor, soutenu par une armée longtemps victorieuse que commandaient encore Turenne et Condé, il ne fut point arrêté par le scrupule de respecter les droits de Charles II, faible enfant qui montait sur le trône d'Espagne. En échange d'une dot de cinq cent mille francs promise à la reine son épouse, que la cour d'Espagne avait négligé de payer, et que celle de France s'était bien gardée de réclamer, il demanda la Flandre et la Franche-Comté. Après quelques délais, commandés par la nécessité de former d'amples magasins, il marcha sur la Flandre, emmenant avec lui Turenne, Louvois et Vauban, la meilleure infanterie, les plus habiles ingénieurs, et la plus redoutable artillerie de l'Europe. Point de place renommée qui ne tombât devant lui. Lille, elle-même, ne lui demanda que neuf jours de siège. Il lui suffit de se présenter devant Douai, Armentières, Charleroi, Tournai, Courtrai et vingt autres places. L'armée espagnole n'osait porter du secours à aucune de ces forteresses. La conquête de la Franche-Comté fut encore plus facile : les villes ouvraient leurs portes au grand Condé, presque à la première sommation ; la soumission de plusieurs magistrats avait été payée par l'or de la France. Quelque diligence que fit Louis pour trouver encore quelque occasion de gloire dans cette province, il n'arriva que pour presser le siège de Dole, qui seule osa se défendre pendant quatre jours. L'Autriche alle-

mande s'était tenue immobile pendant ces coups portés à l'Autriche espagnole. On vit avec étonnement la Hollande venir au secours du petit-fils de Philippe II. Le grand pensionnaire de Witt craignit pour son pays un voisin plus dangereux que l'Espagne affaiblie : il fallut négocier. Louis, irrité de cette intervention inattendue, mais cachant alors son ressentiment, prit le parti de rendre une de ces deux conquêtes, pour s'assurer l'autre. Il restitua la Franche-Comté, bien déterminé à la reprendre à la première occasion, et se fit céder, par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), plusieurs de ces villes florissantes qui forment aujourd'hui la Flandre française. Il est temps de le suivre dans des travaux d'une gloire plus pure, et d'un ordre encore plus imposant. Un sens exquis lui avait suggéré comme le premier de ses devoirs, celui de travailler à la réforme de l'administration ; et les succès qu'il avait obtenus se manifestent par les négociations diverses où nous venons de le voir, l'or à la main, dicter ses lois à des gouvernements obérés. Soit que le cardinal Mazarin rougît de son immense fortune de quarante millions, qui en représentent aujourd'hui quatre-vingts, soit qu'il tentât sur le cœur du roi une épreuve dont il se tenait assuré, il lui en fit une entière donation, que Louis refusa dans son aveugle gratitude ; et un trésor, bien supérieur à celui qu'avait laissé Charles V, et comparable à celui de Henri IV, alla s'engloutir en peu d'années dans les folles et vaniteuses dépenses du fantasque époux de l'une des nièces du cardinal. Mais tout trésor qu'on se fait par l'économie vaut mieux que celui qu'on a reçu en héritage. Louis le

prouva par son exemple ; il montra une ardeur sans égale pour s'initier dans les secrets de l'administration. Il y avait, sous Mazarin, comme deux ministres des finances : l'un qui présidait aux siennes, c'était Colbert son intendant ; l'autre, à celles de l'État, c'était Fouquet. Les premières étant aussi florissantes que les secondes étaient désordonnées, Mazarin vantait Colbert au roi, et lui faisait peut-être soupçonner Fouquet, afin de n'être pas soupçonné lui-même. A la mort du cardinal, Fouquet crut pouvoir continuer des désordres que son faste rendait manifestes. Cependant Louis observait son surintendant. Irrité d'avoir vu que cet opulent séducteur des plus belles personnes de la cour avait osé porter ses vues jusque sur Mlle. de la Vallière, il se sentit animé contre lui d'une haine que Colbert enflamma. (V. FOUQUET.) Louis regarda comme un témoignage des déprédations du surintendant l'étalage indiscret de son opulence. Après l'avoir fait arrêter par le capitaine de ses gardes, et transférer de prison en prison, il le poursuivit par des abus de pouvoir qui rappelaient le temps de Richelieu, le fit juger par une commission, non seulement pour les déprédations qu'il avait pu commettre, mais pour le délit chimérique d'une tentative de rebellion. Il montra dans cette circonstance, et devait montrer dans des circonstances plus graves, combien la force d'une prévention reçue pouvait altérer la justesse de son esprit et l'équité de son caractère. On le vit avec surprise peu de jours après la disgrâce de Fouquet, s'imposer à lui-même tout le travail d'un surintendant des finances. Il est vrai qu'il s'associa, pour cet emploi, Colbert, qu'il

nomma contrôleur-général ; mais s'il reçut de lui une instruction difficile, tout prouve qu'il étendit, par des conceptions hautes et judicieuses, l'esprit exact, habile et vigilant de l'intendant de Mazarin. Colbert, sous un prince indolent et dissipé, eût pu n'être qu'un homme à ressources ; inspiré par le grand cœur de Louis XIV, il fut un homme de génie. L'imagination s'étonne des travaux qu'ils accomplirent en quelques années de paix, et même au milieu de plusieurs guerres qu'il fallut soutenir contre la plupart des états de l'Europe. On vit l'impôt des tailles réduit successivement d'un cinquième, l'intérêt de la dette publique diminué de près de vingt millions, le revenu de l'État considérablement augmenté par la prospérité du commerce : ouvrage commun du roi et de son ministre. L'Europe vit avec étonnement l'industrie française, dès son premier essor, surpasser celle des Pays-Bas, des villes commerçantes d'Italie, et des villes anséatiques. De nobles avances, faites par Louis, sollicitèrent d'abord l'activité des particuliers. Le luxe justifia toutes ces inventions, en leur donnant un caractère de grandeur et de solidité. Les manufactures de draps d'Abbeville, de Sedan, de Louviers et d'Elbeuf, celles des étoffes de soie de Lyon et de Tours, furent, dès leur naissance, sans rivales en Europe. Les secrets des manufactures de glaces et de plusieurs autres genres d'industrie, furent enlevés aux Vénitiens, aux Pisans, aux Génois. Les tapisseries des Gobelins se montrèrent dignes de retracer les faits d'un règne héroïque, et les tapis de la Savonnerie surpassèrent la magnificence du luxe oriental. Une foule de jeunes paysannes furent habile-

ment dirigées dans le travail des dentelles. Des manufactures de chapeaux, de bas, d'étoffes communes, de divers ustensiles de fer et de cuivre, l'invention de beaux carrosses, substitués à des voitures grossières, fournissaient encore plus aux riches exportations de la France. L'intérêt de l'argent diminua : les capitaux s'accrurent. On fut étonné du petit nombre de faillites parmi tant de nouveaux établissements. On eût dit qu'il s'était formé un Colbert dans chaque manufacture. L'agriculture reçut des soulagemens par la diminution des tailles : mais Colbert commit la faute de la subordonner trop aux besoins des manufactures, en défendant presque toujours l'exportation des blés, qui avait produit tant de trésors sous l'administration de Henri IV et de Sully. L'esprit de règlement donna une impulsion et des règles communes à tant d'établissements qui naissaient à-la-fois; et tout ce qui émana de Colbert, joignit la rigueur du bon sens à une prévoyance étendue. Bordeaux, Nantes, Saint-Malo et Dunkerque, firent connaître et respecter les vaisseaux français dans les Indes et le Nouveau-Monde. Le commerce de Marseille s'étendit dans les Échelles du Levant. Colbert reçut, comme un juste prix de ses soins, un nouveau département, celui de la marine, et il fut pour elle un admirable législateur. Bientôt s'élevèrent les magnifiques constructions des ports de Toulon, de Brest et de Rochefort. Louis, en même temps qu'il délivrait son peuple des concussions des traitants, s'occupait de mettre un frein aux vexations des gens de justice. En 1667, parut l'ordonnance sur la procédure civile, dont la précision et la clarté, épouvantant le

génie de la chicane, l'embarrassèrent long-temps, mais sans pouvoir le vaincre. Les grands actes de la législation se multiplièrent. En peu de temps parurent un Code pour le commerce (1673), un autre pour la marine (1681), un autre pour les eaux et forêts (1669), où brille le génie de la conservation; un autre pour les colonies, connu sous le nom de *Code noir*, et qui présentait quelques lueurs d'humanité. L'ordonnance pour l'instruction de la procédure criminelle (1670) est de tous ces Codes celui qui a encouru dans notre siècle les plus légitimes censures. On sait qu'un homme dur, Pussort, oncle de Colbert, réussit à conserver les principes d'une jurisprudence gothique et cruelle, que Lamoignon voulut sagement modifier. À l'exception de ce dernier Code, tous les autres opérant des améliorations faciles, devaient un jour inviter les esprits à s'occuper d'améliorations plus importantes. Louis prenait beaucoup d'ombrage des innovations politiques; et ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que tous les Français partagèrent alors la même défiance. L'amour de l'ordre était devenu la passion du siècle; mais on voulait un ordre plein de vigueur et de majesté, fécond en résultats, en créations; et l'on trouva le secret d'être original sans bizarrerie et sans témérité. Il parut à-la-fois une foule d'excellents magistrats, d'hommes signalés par des vertus antiques (1), dans ces mêmes parlements qui n'avaient pu éviter le ridicule en conduisant une guerre civile. Louis se gardait bien de

(1) Il suffit de citer les noms du président D'Ormesson, qui avait signalé son courage dans l'affaire de Fouquet; du premier président Achille de Harlay, célèbre par la vivacité originale de son esprit et l'intégrité de son caractère; de son successeur,

montrer aucun ressentiment, et cachait sa défiance sous des formes polies. Dans le progrès de son autorité absolue, il en vint jusqu'à supprimer le droit de remontrance, ou du moins jusqu'à le rendre illusoire, en ne le permettant plus que huit jours après l'enregistrement des édits. Le clergé surpassait alors, en éclat et en renommée, l'honorable magistrature dont on a parlé. De grands exemples de piété brillaient dans la capitale: Saint-Vincent-de-Paul avait donné à son siècle la plus heureuse impulsion, et des établissements de charité et de bienfaisance s'étaient élevés de toutes parts à sa voix. De nouveaux pères de l'Eglise, dignes rivaux par leurs talents des plus fameux orateurs de l'antiquité, animaient le zèle religieux dans un siècle poli. L'incrédulité naissante fut déconcertée à la vue de ces puissants athlètes de la foi, et se réfugia dans les plaisirs d'un indolent épicurisme, ou dans les futilités du bel-esprit. Les différentes sectes de la religion réformée furent émuës de crainte et de respect. Louis XIV, ennemi des innovations religieuses, et les redoutant pour son autorité comme pour le repos de la France, montra de fortes préventions contre le jansénisme, que la reine, sa mère, avait déjà en aversion. Cependant ces hommes religieux, austères, éloquents, qu'on désignait sous le nom de solitaires de Port-Royal, avaient ajouté de l'éclat à ce beau siècle de l'Eglise, qui fut en même temps le beau siècle des lettres. L'auteur des *Lettres provinciales*, enlevé par une mort préma-

turée, avait laissé la sublime esquisse du plus grand ouvrage qui eût été entrepris pour la défense de la religion chrétienne. Le docteur Arnauld, trop ardent sur d'autres objets, défendait avec succès la religion catholique contre les attaques d'un puissant controversiste, Claude, ministre protestant. Les Bossuet, les Fléchier, les Fénelon, les Bourdaloue, faisaient des conversions auxquelles aidait parfois la sagesse de Louis XIV. Heureux ce monarque, s'il eût pris plus de confiance dans le zèle et les talents de ces redoutables adversaires de l'hérésie, et s'il n'eût voulu depuis avancer les œuvres de la foi par la force de l'autorité! Les dignités ecclésiastiques ne furent jamais conférées avec plus de scrupule. Aucun évêque n'osa sortir de la sphère de ses devoirs; et jamais l'épiscopat ne fut plus illustré. On ne vit point, comme dans les cinquante années précédentes, les prélats gouverner l'empire, commander les armées en personne, ou marcher à la tête des factions. Il n'y eut que le métier de courtisan auquel tous les évêques ne renoncèrent pas. Pendant la première moitié de ce règne, ce clergé qui élevait de nouveaux boulevards autour de la religion catholique, se montra plein de zèle à défendre les libertés de l'église gallicane, et à repousser les prétentions ultramontaines. Louis XIV dans sa fierté royale donnait cette impulsion que Bossuet secondait par son éloquence, par l'étendue et la pureté de sa doctrine. La cour de Rome s'étonna et s'irrita d'une résistance habile, respectueuse et ferme, qui produisit, en 1682, les quatre fameuses propositions du clergé, tutélaires pour les rois et pour les peuples. Mais depuis, Louis

Lamoignon, digne de tous les éloges que lui donna Despreaux; de l'avocat-général Talon, et de Bignon, deux lumières de notre jurisprudence. De si grands magistrats furent encore surpassés par leurs successeurs Joly de Fleury et d'Aguesseau.

maintint mal son ouvrage ; le clergé parut changer de principes : le parlement seul conserva les siens. La condition des nobles changea , sans qu'ils s'en aperçussent. Il n'y eut plus de ces grands seigneurs qui , soit à la cour , soit dans leur gouvernement , rappelaient les grands vassaux d'autrefois , levaient des armées , et marchaient toujours entourés de trois ou quatre cents gentilshommes. Le titre de gouverneurs devint illusoire ; et leur autorité réelle fut transférée à des commandans , moins dangereux par leur crédit et leur naissance. Ce que Louis XI et le cardinal de Richelieu avaient opéré avec des échafauds , Louis XIV sut le consommer avec des pensions , des rubans , avec des regards bienveillants ou sévères , avec des paroles flatteuses , presque toujours brillantes d'à-propos , de grâce et de justesse , avec les étiquettes de son palais , avec le privilège des grandes et des petites entrées , avec la compagnie qu'il nommait pour le suivre à l'armée ou dans ses voyages de Marly , de Compiègne , de Fontainebleau ; enfin avec tous ces signes commodes et variés qui annoncent la faveur , en excitent le désir , et font servir la jalousie des grands à la sécurité et au pouvoir du prince. Ce genre de prestige était nouveau : Louis XIII n'eût jamais pu le créer avec son caractère sombre et sauvage. Henri IV , dans sa grandeur et sa honte , avait une manière plus vive et plus impétueuse de déclarer ses sentimens. Cet art était tout fait pour le caractère , l'esprit et la situation de Louis XIV. Il put s'amuser longtemps de ces petites inventions qui opéraient de grands résultats ; mais quand ce régime fut établi dans toute son uniformité , il n'en éprouva plus

que la contrainte et l'ennui. Né en quelque sorte sur le trône , il n'eut pas , comme son aïeul , le bonheur de connaître l'amitié ; mais il se conduisait envers ses courtisans comme l'ami le plus judicieux. Arbitre de leurs discordes , il était aussi le confident de leurs peines domestiques. Souvent il sut prévenir de grands désordres , étouffer d'horribles scandales. La cour ne se ressentait que trop des souillures des mœurs italiennes contractées sous la régence des deux Médicis. Louis lui rendit des mœurs françaises , c'est-à-dire , des mœurs plus aimables que régulières. De jeunes courtisans qui avaient bravé les lois et le mépris public , juste et faible châtiment de leurs excès , furent enfin contenus par les sévères remontrances du prince , et par la crainte d'une disgrâce éternelle. L'adultère , trop encouragé par les exemples du monarque , fut souvent expié par des repentirs profonds ; et le cloître ne cessa de s'ouvrir à d'illustres pécheresses. Toutes les passions assujéties à des bienséances qui n'étaient point encore de l'hypocrisie , eurent plus de profondeur et plus de délicatesse. Partout le langage devint plus noble , parce que les sentimens l'étaient davantage , et fut en même temps naturel , parce que les grandes choses et les grandes idées devenaient plus familières. La vertu sans tache obtenait des honneurs constants dans une cour galante. Quel sort plus heureux l'imagination peut-elle souhaiter à des femmes brillantes d'esprit , d'agrément , et distinguées davantage encore par les qualités du cœur , que le sort de M^{mes} de Sévigné , de la Fayette , de Grignan , de Villars , et que celui même de M^{me} de Maintenon , si elle ne fût devenue reine ? Nul héros des

temps anciens ne surpasse Turenne en modestie, en désintéressement, en délicatesse. Le duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, ne fut point un inutile censeur des mœurs de son temps : il fut égalé dans ses vertus par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, les amis de Fénelon. La sévérité des ordonnances de Louis contre les duels ne put abolir, mais diminua beaucoup cet usage barbare, hideux accessoire de l'esprit chevaleresque. Pour qu'on ne nous reproche pas de laisser rien d'idéal dans un tel tableau, nous avouerons que ceux des courtisans qui persévéraient dans des mœurs dissolues, se livraient à plusieurs genres d'excès ou de turpitude, devenus bien plus rares dans le dix-huitième siècle, même chez des hommes corrompus, tels que les friponneries au jeu, divers genres d'escroqueries, les sociétés de prétendus devins, et les plus grossiers excès de la table. Nous avouerons encore qu'il y eut des empoisonnements présumés, d'autres constatés : mais quelques exemples d'immoralité et de scélératesse n'ont jamais rien prouvé contre l'esprit général d'une nation, d'une société, d'une cour. Louis XIV ne sépara jamais son estime de sa faveur. Le maréchal de Vivonne s'en montra digne par de brillants succès sur terre et sur mer, par sa probité délicate, et par son goût pour les lettres. Le duc de la Feuillade avait déployé des qualités chevaleresques dans la brillante expédition des Français envoyés au secours de l'empereur contre les Turcs. Il fit ériger à ses frais le monument trop fastueux de la place des Victoires (V. FEUILLADE, XIV, 457) : ce fut un tort à Louis de le souffrir ; mais on ne voit pas que la vanité de ce monarque ait reconnu un si bril-

lant et si dangereux hommage, par d'immenses largesses. Lauzun avait séduit le roi par l'ingénieuse vivacité et l'air passionné qu'il portait dans son rôle de courtisan ; mais il dut vivement l'irriter par son arrogance, par des incartades irrespectueuses, et par le trop heureux succès de ses artifices auprès de Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans. On sait qu'un jour où il avait poussé le roi à bout par une indiscretion impardonnable, Louis jeta sa canne par les fenêtres en disant : « Dieu me préserve du malheur de frapper un gentilhomme ! » Il était beau d'exprimer et de réprimer ainsi sa colère ; mais Louis usa moins modérément de son autorité despotique, en faisant enfermer pendant dix ans à Pignerol, ce même duc de Lauzun, devenu, par un mariage secret, l'époux de Mademoiselle. Par une bizarrerie qui dénote les vices de son caractère, le duc se conduisit, au sortir de cette prison, comme le tyran de la princesse qu'il avait subjuguée, et comme l'adulateur le plus passionné du roi, qui lui avait témoigné un si long et si cruel ressentiment. Le duc de la Rochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, fut le plus discret de tous les favoris. La faveur du maréchal de Villeroy, devint, beaucoup plus tard, fatale aux armes françaises : c'était cependant un guerrier plein d'honneur et de vaillance, mais d'un talent médiocre, et d'un caractère faible, qu'il tâchait de rehausser par des dehors glorieux. Louis XIV fut encore moins dominé par ses maîtresses que par ses favoris. Ce monarque n'affranchit point sa famille des lois de l'étiquette qu'il imposait à tous ses courtisans : il rendit cependant tous les soins d'un fils tendre et respectueux, à la reine Anne d'Au-

triché, qui mourut, en 1666, après une maladie longue et douloureuse. Il parut prendre un soin continuel d'intimider, mais sans rudesse et sans emportement, son frère, Monsieur, qui, livré comme Gaston d'Orléans, à des favoris tracassiers et pervers, eût pu, étant moins surveillé, renouveler les troubles du règne de Louis XIII. L'épouse de ce prince, immortalisée par l'éloquence et les regrets pathétiques de Bossuet, avait paru inspirer au roi, son beau-frère, des sentiments que le public et la cour même n'auraient vus qu'avec horreur. Louis eut la force de faire taire une passion naissante. La mort subite et prématurée de cette princesse aimable, frappa les esprits du soupçon d'un grand crime : le roi, dans sa douleur, sut s'abstenir de commencer des recherches odieuses, et de sacrifier la sûreté de l'état et la paix de sa famille à des bruits populaires. Plusieurs lettres de Louis indiquent qu'il aimait tendrement le Dauphin : mais peut-être fit-il trop souvent sentir à son fils la froide autorité du monarque. Ce prince, timide et inappliqué, répondait faiblement aux espérances qu'avaient fait concevoir deux instituteurs tels que le duc de Montausier et Bossuet. L'épouse de Louis XIV, modeste, réservée, constante et douce dans sa piété, semblait se faire une crainte égale de déplaire à Dieu, ou de déplaire à son époux. Louis, en l'environnant de respects et de quelques témoignages d'affection, n'exerça que trop la patience de la pieuse reine, par l'éclat et la multiplicité de ses amours adultères. D'abord il parut se les reprocher, en rougir, et ne céder qu'à la force de la passion ; mais dès qu'il se crut assez grand pour se faire

pardonner un genre de fautes que la nation française a toujours trop faiblement reproché à ses rois, il déclara sans contrainte, et avec une sorte de faste, les liaisons les plus coupables. Accessible aux remords avant d'avoir atteint l'âge qui émousse les desirs, il parut, dès sa quarante-deuxième année, préférer des sentiments épurés à des plaisirs enivrants, qui troublaient sa conscience. Nous nous arrêterons peu sur ces épisodes de sa vie, parce que les articles de la VALLIÈRE, MONTESPAN, FONTANGES et MAINTENON, réclament ce genre de détails. La première de ces dames, dans le secret d'une passion qu'elle s'efforça vainement de combattre, et se reprocha sans cesse, craignait des honneurs, indices de sa faiblesse ; elle les reçut en rougissant, adora toutes les volontés de Louis, lui sacrifia deux fois un repentir ou de justes alarmes qui la portaient à la retraite, trembla toujours de l'affliger, et, après l'avoir vu inconstant, attendit, avec la crédulité des âmes tendres, que sa patience et la sincérité de son amour lui ramènassent un roi dont les passions voulaient être irritées par les obstacles. Ses longues douleurs furent respectées par les courtisans. On sentait que le cœur du monarque ne pouvait subir un plus aimable et plus doux esclavage. Bientôt elle se créa des droits à l'estime et à la vénération des personnes les plus austères. Il n'y en eut aucune qui ne la suivît de ses pleurs au couvent des Carmélites, dans le moment solennel où, sous les yeux de la reine, elle consumma un religieux sacrifice auquel l'éloquence de Bossuet prêtait encore plus d'intérêt et de pompe. M^{me}. de Montespan, douée d'une beauté éblouissante, armée d'un esprit vif et piquant, régna par des

artifices et des défauts qui eussent peut-être prolongé l'empire de sa rivale. D'abord, elles s'inquiéta, ou parut s'inquiéter des premiers hommages du roi, et engagea son mari de l'emmenner loin de la cour : celui-ci ne crut pas alors devoir faire le sacrifice de son ambition personnelle à des craintes qui pouvaient être chimériques ; mais son épouse lui fit cruellement expier son incrédulité. Elle plaça bientôt son orgueil dans un scandale éclatant, rechercha les indignes honneurs d'une maîtresse déclarée, et livra un mari qui l'obsédait de ses plaintes, quelquefois de ses fureurs, à la colère du roi (V. MONTESPAN). Louis, en sacrifiant M^{lle}. de la Vallière à cette maîtresse arrogante, perdit ce bonheur si rarement goûté des rois, celui d'être aimé pour lui-même : mais s'il soumit à M^{me}. de Montespan une cour qu'il avait pliée à toutes les formes de l'idolâtrie, il se garda bien de lui soumettre aucune opération de son cabinet. L'esprit de M^{me}. de Montespan était d'ailleurs peu fait pour de tels soins, et ne se manifestait que par des saillies malignes et mordantes. Louis y souriait gravement ; et quoique dominé par ses sens, quoique réveillé dans sa passion par des orages perpétuels et toutes les contrariétés d'un caractère hautain et capricieux, il sentait le besoin d'entretiens plus solides, plus calmes, d'un commerce plus doux et plus mêlé de confiance. Ces entretiens, il les trouva bientôt auprès de la veuve de Scarron, à qui son indigence avait fait accepter l'emploi de gouvernante des enfants que le roi avait eus de M^{me}. de Montespan. D'abord, il avait craint en elle, et fort mal à propos, cette espèce de gêne que fait souvent éprouver le bel-esprit ; mais chaque jour il sentit mieux

l'aimable ascendant d'un esprit naturel, mêlé de mille agréments que rehaussaient toujours le bon sens, la vertu, la piété modeste. M^{me}. Scarron, qu'il faut dès-à-présent nommer M^{me}. de Maintenon, était belle encore ; mais elle se garda bien de compter sur ses attraits pour balancer ou pour ruiner l'empire de M^{me}. de Montespan. Ce fut en ne prétendant qu'à l'amitié du roi, qu'elle fit, par degrés, naître un amour profond. Cette amie cependant était sévère : elle réveillait ou nourrissait, dans le cœur de Louis XIV, des scrupules auxquels il se proposait de satisfaire plus tard. Il venait tous les soirs rêver auprès de M^{me}. de Maintenon à sa conversion future, qu'il différait toujours. Bossuet secondait avec un zèle un peu timide les pieux avis de M^{me}. de Maintenon. L'un et l'autre crurent souvent avoir vaincu la faiblesse du roi, mais ne firent que procurer à M^{me}. de Montespan la joie et le triomphe d'une réconciliation passionnée. Cependant Louis lui donna pour rivale M^{lle}. de Fontanges, regardée à la cour comme un prodige de beauté, mais de beauté seulement. Le règne si court de cette favorite ne servit qu'à éteindre l'amour du monarque pour M^{me}. de Montespan, et lui fit sentir encore mieux le charme plus puissant et plus durable des entretiens de M^{me}. de Maintenon. Lorsque celle-ci régna seule sur le cœur du roi, elle n'obtint et ne rechercha peut-être qu'une influence très-restreinte sur les résolutions politiques. — Il faut maintenant parler de la direction que Louis XIV donna aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts. Descartes n'était plus ; mais ce philosophe régnait, après sa mort, par la clarté et la nouveauté hardie

de sa méthode, la noblesse sévère de son style, l'étendue de ses découvertes, l'ensemble et l'audace de ses hypothèses. Le premier des modernes, il avait remplacé Aristote dans une sorte de monarchie universelle sur le monde savant, surtout le monde penseur. C'était principalement par ses méditations métaphysiques qu'il semblait avoir soufflé aux esprits quelque chose de divin que l'on reconnaît dans l'éloquence de Bossuet, dans les hautes pensées de Pascal, dans la doctrine d'Arnauld, dans celle de Bourdaloue, dans la philosophie aussi élevée que tendre de Fénelon, dans la philosophie fière et mesurée de La Bruyère, dans cette philosophie si profonde, que Malebranche, le continuateur de Descartes, exprimait d'un style si limpide. Si ce grand siècle littéraire fut appelé le siècle de Louis XIV, c'est qu'il y eut une époque brillante où tout parut entrer dans la sphère de ce monarque. Notre imagination nous dit que Bossuet eût été moins sublime en foudroyant les grandeurs humaines, s'il ne les avait vues étalées dans la plus grande pompe qu'elles eussent jamais reçue; que Racine, loin d'une telle cour, ne fût point parvenu à peindre avec un charme si puissant, ni Quinault avec une grâce si séduisante, les faiblesses du cœur; que Massillon ne les eût pas pénétrées avec tant de profondeur, combattues avec tant d'onction; que les fables de La Fontaine devaient s'écrire en même temps que les lettres de M^{me}. de Sévigné; que le génie observateur de Molière dut être singulièrement secondé par le passage de mœurs encore incultes à des mœurs si polies. Il n'est point d'homme d'un goût exercé qui ne sente que le canal qui joint les deux mers, la colon-

nade du Louvre, l'arc de triomphe de Saint-Denis, le dôme des Invalides, les beaux ouvrages sortis du ciseau de Girardon et de Puget, les tableaux de Lebrun et de Lesueur, les jardins de Lenôtre; que tous ces monuments resplendissants de majesté devaient être contemporains des tragédies de Corneille et de Racine, des oraisons funèbres de Bossuet. Les vertus de Turenne élevaient l'esprit de Fléchier. L'admiration pour Louis XIV fut un sentiment commun à tous ces hommes de génie. Presque tous furent récompensés par lui avec discernement; avec grâce, et quelques-uns avec magnificence. Ils s'entraidaient, s'échauffaient par la simultanéité des merveilles qu'ils avaient à s'offrir, et semblaient, dans des genres si divers, puiser à une même source du beau. Le grand Condé; le duc de la Rochefoucauld, le maréchal de Vivonne, le président de Lamoignon, le duc de Montausier, partagèrent sans doute avec Louis le mérite d'avoir été les bienfaiteurs des lettres: mais n'a-t-il pas dû obtenir le premier rang, ce monarque qui protégea la représentation du *Tartuffe* contre les ressentiments des faux dévots et les scrupules de beaucoup d'âmes timorées; qui permit à Molière de soumettre la cour elle-même à ses tableaux; qui rendit le sort de Racine et de Boileau plus doux encore que n'avait été celui de Virgile et d'Horace; qui, dans sa jeunesse, reçut si bien un avertissement sévère que lui donna l'auteur de *Britannicus*; qui trouva bon que Boileau cassât ses arrêts en matière de goût; enfin qui fut remercié avec tant de feu, par Corneille vieillissant, d'avoir ranimé l'enthousiasme du public et

de la cour pour les anciens chefs-d'œuvre qu'allait proscrire l'inconstance de la mode ! Il est vrai que ce même Corneille et que La Fontaine n'eurent qu'une part modique à ses libéralités ; mais les rois oublient facilement ceux qui ne s'offrent point à leurs regards , surtout quand ils ont le malheur d'être , comme Louis XIV , guerriers et conquérants. Cependant , les leçons des grands orateurs et des grands écrivains ne furent pas tout-à-fait perdues pour lui. Corneille , dans des vers composés pour un divertissement ; Boileau , dans ses belles épîtres ; Bossuet , dans quelques passages de ses oraisons funèbres et de ses sermons ; Racine , dans un mémoire dont le destin fut , comme on le sait , si fatal pour son auteur ; la Bruyère , dans quelques pages éloquentes ; Fénelon et Massillon , avec un zèle plus courageux que tous les autres , semblaient avoir conspiré pour sauver ce monarque de l'abîme presque inévitable où tombent les conquérants ; et où ils entraînent leurs peuples. Vers la dixième année de son règne , c'est - à - dire , de l'époque où il régna par lui-même , Louis conçut la noble pensée d'écrire des instructions pour le Dauphin , en mettant sous les yeux de ce jeune prince le détail de ses plus importantes opérations , les secrets de sa politique et ceux de sa conscience comme roi. Cette occupation , qui lui rappelait des souvenirs glorieux , ennoblit ses loisirs pendant quelques années. Pour mettre en ordre les pensées qui lui échappaient , ou pour les rédiger avec plus de correction et d'élégance , il eut recours à la plume de Pellisson. Les ébauches de ce travail sont parvenues à la postérité ; rien n'est

plus facile que d'y démêler ce qui appartient au royal écrivain , et ce qui a été embelli par l'habile rédacteur. L'âme de Louis XIV s'y montre à découvert dans les épanchements même de son orgueil. Il se propose toujours pour modèle à son fils : mais ce genre d'égoïsme n'a rien de repoussant , parce que le style a toujours de la simplicité , souvent de l'énergie , quelquefois de la profondeur , et surtout parce qu'on reconnaît dans une confession si superbe les sentiments d'un honnête homme , ceux d'une âme ardente et forte , plus ou moins altérés par les maximes de l'autorité absolue , et par les séductions de la fortune. Louis XIV donna un nouveau lustre à l'académie française par des distinctions honorables. Il fonda , en peu d'années , l'académie de peinture et de sculpture (1648) , celle des inscriptions et belles - lettres (1663) , celle des sciences (1666) , l'académie des élèves de Rome (1667) , fit construire l'Observatoire de Paris , et s'occupa du Jardin de botanique ; magnifiques et solides établissements , qui ont porté si loin la gloire du nom français. Il donna des pensions à plusieurs savants étrangers , tels que Heinsius , Vossius , Huyghens , et depuis appela en France les Cassini , les Bernoulli , commanda les beaux voyages de Tournefort , fit mesurer la méridienne de Paris , fondement du plus beau travail géographique connu dans l'histoire ; continua le Louvre sur un plan magnifique , et fit élever , par le génie d'un Français , Charles Perrault , l'admirable façade du plus beau palais de l'univers. Louis XIV ne pouvait pardonner aux Hollandais l'intervention par laquelle ils avaient borné ses conquêtes et modéré ses avantages dans la paix

d'Aix-la-Chapelle, ni les bravades arrogantes de quelques-uns de leurs magistrats, ni les traits amers que les journaux de cette république lançaient contre lui. Surtout il brûlait du désir d'essayer encore une fois ses forces, et d'annoncer, par un début éclatant, la puissante marine qu'il venait de créer par les soins de Colbert. Il s'unit avec le roi d'Angleterre, par l'entremise de Madame. (V. HENRIETTE, XX, 196.) Le prodigue Charles II reçut avec joie les subsides qui lui furent offerts. Louis n'eut point de peine à séduire par le même appât deux petits souverains, les évêques de Munster et de Cologne, animés de la haine la plus vive contre la république, leur voisine. Le dernier lui ouvrit le passage le plus commode pour frapper les Hollandais de coups aussi terribles qu'inattendus. Wesel, Rhinberg et d'autres petites villes sur le Rhin, furent prises par le roi dès l'ouverture de la campagne. Bientôt la fortune lui offrit l'occasion d'accomplir un de ces faits qui étonnent l'imagination des peuples, et qui ont un attrait tout particulier pour les Français. Le comte de Guiche annonça que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, et qu'en nageant pendant l'espace de vingt pas, la cavalerie française pourrait franchir un fleuve si renommé. Il était dans le génie du grand Condé de tenter un tel moyen; il n'eut pas de peine à le faire goûter au roi. Deux mille hommes, qui gardaient l'autre rive, furent interdits à la vue de cette cavalerie qui passait le fleuve. L'armée n'eut presque à regretter que le jeune duc de Longueville. (V. LONGUEVILLE.) Le grand Condé eut un poignet fracassé, en détournant un pistolet qui lui fut

tiré à bout portant. Louis, qui s'était exposé sur la tranchée dans quelques sièges, et particulièrement à celui de Lille, eut pourtant la prudence de passer le Rhin sur un pont de bateaux avec son infanterie. Cette circonstance diminuait un peu l'éclat de cette journée. Le talent d'un de nos premiers poètes n'a pas peu contribué à rendre immortel ce passage du Rhin, que l'on comparait dans le temps à celui du Granique. La Hollande était surprise; une terreur panique avait saisi tous ses chefs militaires. Les forts les plus vantés se rendaient après quelques jours de siège, et souvent à la première sommation. Les bras de mer n'étaient plus que des barrières inutiles. Le roi aidait au prestige et à la facilité de cette conquête par l'excellente discipline qu'il faisait observer à ses troupes. On eût dit qu'il prenait possession de l'une de ses provinces. Celles d'Utrecht, d'Over-Yssel et de Gueldre étaient soumises. Amsterdam n'avait presque plus pour défense que le désespoir de ses habitants, et le souvenir des longs et glorieux combats soutenus autrefois pour la liberté. Quelques historiens prétendent que Louis XIV, avec plus d'audace et de célérité, eût pu prévenir le réveil de ce peuple; mais des républiques, animées de l'esprit qui a présidé à leur naissance, ne succombent pas ainsi d'un seul coup. On peut présumer que ce prince eut un juste pressentiment du nouveau genre d'obstacles que susciterait contre lui le patriotisme républicain. Sur le chemin d'Amsterdam, il quitta son armée pour reprendre celui de la capitale; peut-être aussi voulait-il être plus à portée de surveiller les mouvements politiques des cabinets que la jalousie et l'inquiétude allaient

armer contre lui. L'ivresse des Français était au comble : elle éclata dans un triomphe que Louis eut la faiblesse de se décerner à lui-même. Les fêtes n'en avaient point encore cessé, quand on apprit que la Hollande était sauvée de sa ruine ; qu'une révolution avait éclaté à Amsterdam ; que le prince d'Orange , âgé de vingt-deux ans , venait , dans le péril de la patrie , de se créer une sorte de dictature ; qu'il avait excité les fureurs de la populace contre le grand pensionnaire de Witt , contre le frère de cet illustre républicain , et quelques autres magistrats coupables à ses yeux du tort d'avoir voulu réprimer les projets de son ambition , coupables aux yeux du peuple des torts de la fortune ; que les cruautés commises sur leurs cadavres avaient été le prétexte d'un terrible engagement pour les auteurs de cette révolution à-la-fois féroce et patriotique ; que les ordres du stathouder avaient fait percer des digues , et environner d'une mer nouvelle Amsterdam , Leyde et leurs environs ; enfin qu'une victoire remportée par l'amiral Ruyter sur les escadres combinées d'Angleterre et de France , avait mis les côtes de la Hollande à l'abri de toute invasion. On vit avec étonnement l'Empire et l'Espagne s'armer pour la défense d'une république si longtemps ennemie de la maison d'Autriche. Le roi d'Angleterre était désayoué dans ses entreprises par son parlement , par le cri de la nation. Le prince d'Orange remuait tout contre Louis XIV , et lui faisait expier l'injustice de son agression , le stérile éclat de ses victoires et l'orgueil indiscret de ses triomphes. Toute l'Europe insultait à la grandeur théâtrale du nouveau conquérant ; mais bientôt il la força d'admirer la grandeur

véritable d'un roi. L'armée française tint peu dans la Hollande : cependant , comme l'hiver avait glacé les inondations , le maréchal de Luxembourg lança sur cette mer de glace douze mille Français : ils avancèrent avec intrépidité ; mais un dégel qui survint les obligea de repasser à la hâte sur une digue étroite et fangeuse ; beaucoup y périrent : tous étaient perdus , si le commandant d'un fort avait inquiété leur retraite. Ils l'achevèrent , et la souillèrent par d'indignes cruautés. Mais bientôt le roi changea le théâtre de ses opérations ; et se portant sur la Franche-Comté , il soumit cette province , non pas tout-à-fait avec autant de rapidité que la première fois , mais avec plus de gloire. Rien ne put tenir devant le génie de Vauban et l'audace des troupes que Louis enflammait par sa présence , quelquefois par ses périls. Pendant ce temps , Turenne défendait l'Alsace ; avec vingt-quatre mille hommes , contre une armée de soixante-dix mille Impériaux. On ne vit jamais une campagne défensive , conduite avec un savoir plus profond , avec plus d'éclat et de succès. Les troupes allemandes ne purent se prévaloir de leur immense supériorité. Le génie d'un seul homme semblait avoir triplé le nombre de ses soldats. L'armée victorieuse n'éprouvait que des pertes légères ; et le soldat français aimait des marches pénibles et savantes dont il devinait le but avec une sagacité qu'il tenait de son général et de ses victoires. Malheureusement , cette campagne , où l'art de la guerre obtenait son plus beau résultat , celui de sauver les frontières du royaume en ménageant le sang de ses défenseurs , fut souillée par l'incendie de deux villes

et de vingt-cinq beaux villages du Palatinat ; rigueur barbare , indigne des temps modernes et d'un siècle à-la-fois si éclairé et si chrétien. Cette dévastation n'avait pas pour excuse la nécessité , puisqu'elle ne couvrait qu'un médiocre espace de terrain , et ne succédait point à un grand revers. Turenne , sans doute , obéissait à des ordres de Louvois. Mais il devait être assez grand pour désobéir ; même au risque d'une disgrâce. Dans la campagne suivante , les Impériaux opposèrent à Turenne un tacticien renommé , Montecuculli. L'habileté de leurs campements et de leurs manœuvres balança l'admiration de l'Europe. On s'attendait à une action décisive , lorsqu'un coup de canon enleva Turenne au moment où il marquait la place pour une batterie. Que dirons-nous sur les regrets que la France donna à la perte de Turenne ? L'éloquence naïve de M^{me}. de Sévigné nous l'apprend encore mieux que la haute éloquence de Fléchier. Louis ordonna que les restes du héros fussent déposés avec ceux des rois ; pendant quinze ans il l'avait défendu contre la haine de Louvois. La mort de ce grand homme de guerre était une cruelle épreuve pour la fortune du roi. Les événements accrurent encore de si justes regrets. Le maréchal de Créquy fut battu à Conzarbrück , avec le reste de cette même armée que Turenne avait rendue si redoutable. Forcé de se retirer dans Trèves avec de faibles débris , Créquy se préparait à une belle défense ; mais une trahison livra la ville , le général et l'armée. Le prince de Condé venait de remporter , dans la Flandre , une victoire inutile et meurtrière. Louis le fit partir pour l'Alsace ; et l'habile Montécuculli se vit arrêté dans ses progrès , et forcé de

lever le siège de Haguenau. Peu de temps après , le maréchal de Créquy , racheté de sa prison , répara son imprudence et son malheur par une suite d'avantages obtenus sur les deux rives du Rhin , de concert avec le maréchal de Lorges. Des succès plus brillants et plus utiles étaient réservés à Louis dans la Flandre. Aidé de Vauban , il prit en personne Condé , Bouchain , Cambrai , après des sièges mémorables qui laissaient les Français sans rivaux dans cet art. Quant à la prise de Valenciennes , exécutée également sous les yeux du roi , la bravoure française n'a point à citer un prodige plus éclatant. Après quelques jours de siège , on avait résolu d'attaquer le grand ouvrage à couronne ; il est enlevé : les mousquetaires cèdent à leur ardeur , poursuivent les assiégés de retranchement en retranchement , arrivent avec eux aux portes de la ville , baissent le pont-levis , gagnent du terrain de maison en maison , reçoivent des renforts , et font capituler trois mille hommes qui défendent l'une des plus fortes places de l'Europe. Un peu après cet exploit , Monsieur , prince efféminé , timide à la cour , se montra dans les combats digne petit-fils de Henri IV , et il obtint , à Mont-Cassel , une victoire signalée sur le prince d'Orange. L'éclat en fut tel , que le roi résolut de ne plus laisser à son frère une telle occasion de gloire. En même temps les Espagnols se voyaient pressés par nos armées , jusque dans la Sicile. Pour que rien ne manquât à ce vaste développement de puissance , notre marine naissante , conduite par Duquesne , s'était mesurée avec avantage contre les flottes combinées des Anglais , des Hollandais et des Espagnols ,

commandées par Ruyter, que les Français eux-mêmes nommaient le Turenne des armées navales. Notre pavillon dominait sur les mers ; tandis que, sur le continent, Louis accablait ses ennemis par des succès dignes des plus grands capitaines et des plus grands peuples de l'antiquité. Il mit le comble à sa gloire, en offrant la paix aux vaincus, et put se montrer à-la-fois superbe et généreux. Il rendit aux Hollandais l'importante place de Maëstricht ; aux Espagnols, un grand nombre de villes dans les Pays-Bas, en se réservant Condé, Bouchain, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, et toute la Franche-Comté. De toutes ses conquêtes sur les impériaux, il ne gardait que Fribourg. Il resta maître de la Lorraine, qui ne lui était point cédée, mais qu'il ne rendit pas. Telle fut la glorieuse paix de Nimègue, signée le 10 août 1678. Ce fut alors que la France et l'Europe lui donnèrent à-la-fois le surnom de *Grand*, surnom presque toujours fatal aux peuples qui le décernent, et même aux princes auxquels il est décerné, parce qu'étant, par un malheureux préjugé, le prix des exploits guerriers, il en perpétue l'ivresse. Cette guerre n'avait point épuisé le trésor royal. Les bénéfices du commerce, soutenus par une marine puissante, avaient beaucoup augmenté les richesses de la France. Magnifique pendant la guerre, Louis XIV le fut encore plus après la paix. Bientôt commencèrent les fastueuses constructions de Versailles, modeste château de Louis XIII, érigé dans l'une de ses façades en palais du soleil, et conservant dans l'autre sa simplicité peu

élégante ; de Trianon, dont un caprice royal fit un palais des fées ; des aqueducs de Maintenon, des rouages hydrauliques de Marly, défis splendides portés à la nature par l'orgueil du monarque ; de ces parcs, de ces jardins renfermant mille stériles richesses dans des enclos démesurés. Ces dispendieuses merveilles pervertissaient un luxe jusque-là si grand et si judicieux, et cependant elles ne détournaient ni Louis ni ses sujets de travaux vraiment utiles. Riquet avait achevé le canal des deux mers, qui eût suffi pour immortaliser un règne (V. ANDRÉOSSI.) La navigation intérieure tirait un nouveau secours du canal de Briare. Toutes les villes principales étaient enrichies de monuments dont l'énumération serait immense. Enfin, le grand cœur de Louis XIV respirait dans le magnifique établissement des Invalides, où sont empreints tous les plus beaux sentiments de l'homme, c'est-à-dire, la piété, la reconnaissance, le respect pour la vieillesse, pour le malheur et la bravoure. Colbert gémissait des dépenses qui n'avaient pas cette utilité pour objet ; mais timide dans ses remontrances, il était faiblement écouté : l'ascendant de Louvois prévalut. Ce ministre, qui s'attribuait le principal honneur d'une guerre si heureusement conduite et terminée, rendait la paix pleine de menaces et d'agressions contre divers États. Par ses conseils, le roi n'avait presque rien retranché de son état militaire ; tandis que les puissances vaincues, cédant à la nécessité, s'empressaient de licencier leurs troupes. Louis se vit ainsi dans une position fatale, celle où l'on croit pouvoir tout oser. Strasbourg, après la conquête de l'Alsace, avait

conservé l'existence d'une ville libre impériale. L'or de la France suscitait depuis long-temps des troubles dans cette petite république. Les magistrats étaient inquiétés par des menaces séditeuses. La crainte, la vengeance et la cupidité les portèrent à livrer leur patrie. (*V. Louvois.*) Bientôt on eut à se plaindre de quelques retards apportés par les Espagnols à l'exécution du dernier traité. On s'empara de la formidable place de Luxembourg, après un long blocus et un bombardement. Mais ce qui rendait cette conquête odieuse, c'est que l'Empire, dont Louis XIV envahissait les possessions, était alors exposé à une nouvelle invasion des Turcs. L'empereur Léopold appelait à son secours tous les princes de la chrétienté. L'Autriche espagnole, que le roi venait d'accabler encore par la prise de Trèves, de Courtrai et de Dixmude, ne put envoyer de secours à l'Autriche allemande. Mais deux héros, Sobieski, roi de Pologne, et le prince Charles de Lorraine, dépouillé de ses états, méritèrent toutes les louanges et toutes les bénédictions de l'Europe, en délivrant Vienne, et en repoussant les Turcs jusque sur leur frontière. Le monarque français fut arrêté par des scrupules tardifs. Il ne donna plus de suite à la facile invasion de la Flandre. La paix de Nimègue fut convertie en une trêve de vingt ans; et Louis se fit payer d'une modération suspecte, en gardant la possession de Luxembourg. Lui-même, une année auparavant, s'était présenté comme un vengeur de la chrétienté. Les puissances barbaresques ayant fait d'indignes outrages à son pavillon, le roi, irrité, envoya contre ces pirates le héros de la marine française, Du-

quesne, avec une flotte puissante. Alger, bombardé deux fois, Tunis et Tripoli, qui craignirent le même sort, se soumirent à toutes les réparations qu'exigea l'impérieux monarque. Il reprocha aux Génois d'avoir vendu quelques secours aux Algériens. Pour punir ces républicains de cette déloyale avidité, il les soumit au même châtement qu'il venait d'infliger à des barbares. Gènes, la magnifique, fut foudroyée par les galères du roi de France; et des palais de marbre, enrichis des plus précieuses productions des beaux-arts, s'écroulèrent sous des bombes. Gènes témoigna son repentir par les plus humbles soumissions. Le doge et quatre principaux sénateurs vinrent à Versailles demander grâce pour leur république (*V. IMPERIALI*). Cette excessive fierté du roi lui nuisait encore plus que son ambition. Il n'était ni assez insensé, ni assez inhumain pour aspirer à la monarchie universelle : néanmoins l'Europe le crut capable d'un tel dessein, parce que son orgueil semblait arriver au même point que s'il l'eût obtenue. L'ambassade qu'imagina d'envoyer un usurpateur du trône de Siam, à ce prince, qui ne possédait qu'un comptoir dans les Indes, flatta singulièrement la vanité des Français, en amusant leur curiosité : mais les puissances maritimes, dont le pavillon dominait sur les mers, sourirent d'une pompe si vaine, des projets chimériques qu'elle enfanta, et du mauvais succès d'une expédition chargée à-la-fois de secourir le roi de Siam, et de convertir le peuple indien. (*V. CHAUMONT, VIII, 303, et CONSTANCE, IX, 461.*) Tandis que le roi, au sein d'une paix trop agitée, commettait des fautes que deux liguees successives, et sur-

tout la dernière , devaient lui faire cruellement expier , il couvrait nos frontières et nos ports de ces admirables fortifications , où Vauban déploya toute l'étendue de son génie , et Louis , toute l'étendue de sa prévoyance royale. La triple enceinte de places-fortes élevées ou réparées sur la frontière du Nord , et qui se prolongeaient sur celle de l'Est , semblait annoncer que Louis XIV , en assurant ses conquêtes , consentait à s'imposer des limites. Mais l'Europe , choquée de son orgueil , ne crut pas à ce signe de modération. De toutes les grandes constructions de ce prince , il n'en est point qui doive rendre sa mémoire plus chère et plus respectable aux Français : et c'est tandis que , long-temps après sa mort , il protégeait encore sa patrie contre la plus redoutable invasion , qu'une démagogie furieuse et sacrilège exhuma ses restes à Saint - Denis!!! Cependant la mort de Colbert venait d'augmenter le crédit de Louvois. Ce ministre obsédait Louis de projets despotiques , et se rendait plus dangereux pour lui que n'eût pu l'être tout un peuple de flatteurs. Le roi , quoique encore éloigné de la vieillesse , commençait à montrer une régularité sévère dans ses mœurs. Sa cour , plus splendide que jamais , ne retraçait presque plus rien de la gaieté brillante des premières années de ce règne. On ne savait si l'on devait bénir ou accuser M^{me}. de Maintenon d'une réforme trop chagrine. Le monarque ne se plaisait plus qu'auprès d'elle. Une tendre amitié lui fit faire ce que jamais la passion n'eût obtenu de lui : peu de temps après la mort de la reine , il épousa M^{me}. de Maintenon. Son orgueil cependant ne put admettre qu'un mariage clandestin , dont

l'existence n'est pas douteuse , mais dont l'époque est restée incertaine. (V. MAINTENON , XXVI , 276.) Mais Louis comprômit toute la gloire de son règne , et en affaiblit les plus puissants ressorts , par la révocation de l'édit de Nantes , ou plutôt par les violences qu'on exerça , en son nom , dans l'exécution de cette mesure. Louvois haïssait dans les protestants les protégés de Colbert : tandis que la France jouissait du brillant essor de leur industrie , il leur faisait un crime de leurs richesses , et ne tenait aucun compte de l'esprit de paix auquel ils avaient été amenés par le travail , encore plus que par le malheur. Le roi , dès le commencement de son règne , s'était proposé de les exclure de tous les emplois. Cette précaution , secondée par le zèle de plusieurs prélats , avait déjà détaché de cette secte tous les nobles qui lui avaient prêté autrefois un si redoutable appui. Que pouvait - on craindre des protestants , lorsqu'ils perdaient , par cette défection , toute ombre de puissance politique et militaire ? Louvois chercha tous les moyens de les irriter , afin de leur arracher quelques murmures dont le roi fût offensé. Depuis 1670 , tous les ans , il paraissait quelque édit qui restreignait la tolérance. Des soldats et surtout des dragons se répandirent dans les provinces où le protestantisme était encore professé ; ils appuyaient par leurs armes les prédications des évêques , des curés , et les menaces des intendants. (V. LOUVOIS). Les protestants , troublés perpétuellement dans leur asile , rançonnés , et ne pouvant défendre leur femmes et leurs filles de l'insolente soldatesque , cédaient pour la plupart à l'orage. On vit partout des conversions subites , et promp-

tement rétractées. Par ces mesures, Louvois n'avait fait que préparer le coup le plus cruel et le plus aveugle du despotisme : Louis se résolut à le frapper (octobre 1685). Le culte de l'église réformée fut interdit dans toutes les provinces, excepté en Alsace, où il était protégé par une capitulation récente. Les ministres de cette religion reçurent l'ordre de sortir du royaume sous peine de mort : quinze mille familles protestantes qui les suivirent en exil, se vengèrent de leur ingrate patrie, ou plutôt de leur cruel gouvernement, en répondant en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, les secrets les plus précieux de nos manufactures. La persécution n'en fut que plus implacable, contre ceux auxquels leur misère interdisait ce douloureux exil; le désespoir fit prendre les armes à de malheureux paysans des Cévennes, qui s'aguerrirent au point de pouvoir, vingt ans plus tard, se défendre avec quelque succès, contre les armes de deux maréchaux de France (V. CAVALIER). La plupart des évêques du royaume crurent devoir applaudir au résultat d'une mesure qu'aucun d'eux n'avait provoquée : les magistrats, les courtisans, et même les gens de lettres, célébrèrent l'exil de soixante mille Français. Les protestants fugitifs allèrent partout réveiller contre Louis XIV, des haines que l'éclat de sa gloire avait au moins rendues muettes. Le prince d'Orange se flatta, pour cette fois, de diriger avec plus de succès une ligue qui, depuis la paix de Nimègue lui reprochait ses pertes et ses humiliations. Les liens de cette ligue étaient déjà resserrés, lorsqu'une nouvelle révolution, excitée, ou du moins secondée par lui-même en Angleterre, précipita du trône l'im-

prudent frère du prodigue Charles II. Louis XIV n'eut que trop à se rapprocher les malheurs de Jacques II, dont il n'avait cessé d'exciter les volontés despotiques, qui ne firent que révolter les esprits, tout disposés à éclater, quand le prince d'Orange, gendre de Jacques II, entreprit son expédition parricide (V. JACQUES II). A peine sa puissante flotte fut-elle signalée sur les côtes d'Angleterre, que la conspiration se déclara. Le roi Jacques, malgré sa bravoure personnelle, ne put tenter la fortune d'un combat : trahi par les siens jusque dans sa fuite, il fut ramené à Londres. Mais Guillaume craignit de joindre au nom d'usurpateur, un nom plus odieux encore : il fut permis à Jacques II de se rendre avec sa famille à la cour de France. L'Europe ne vit jamais une scène plus auguste d'hospitalité : le roi vint au-devant des illustres fugitifs, leur tint le langage le plus noble, le plus touchant; voulut que Jacques II jouît à Saint-Germain de tous les honneurs que, dans des jours prospères, il eût pu recevoir dans ses propres états; il lui donna une partie de ses gardes, pourvut à ses dépenses par une pension de huit cent mille francs, et embellit ses présents multipliés par une délicatesse dont la cour de France offrait seule encore le modèle. Il ne se bornait pas à ces soins magnifiques : un armement formidable était destiné à faire remonter Jacques II sur le trône; c'était à qui briguerait l'honneur de monter sur les vaisseaux chargés d'une si honorable mission. Les Français avaient été révoltés de l'action impie de Guillaume et de son épouse; son crime était eloquemment dénoncé par nos grands écrivains. Louis, quoiqu'il eût com-

mis la plupart des fautes auxquelles on doit imputer les malheurs du déclin de son règne, était encore aimé. La douleur avait été presque universelle dans le royaume, lorsque, dans l'année 1686, on apprit que sa santé était altérée, et qu'il avait subi l'opération, dangereuse alors, de la fistule. Dès qu'on fut assuré de sa guérison (*Voy. FÉLIX DE TASSY*), les églises, et toutes les assemblées publiques, retentirent d'actions de grâces qui étaient répétées même dans l'intérieur des familles. On ne fut saisi d'aucune épouvante, lorsque l'on vit, dans l'année 1688, l'Espagne, le duc de Savoie, plusieurs autres princes d'Italie, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la plupart des princes et villes de l'Allemagne, enfin jusqu'au roi de Suède, déclarer la guerre à la France. L'esprit militaire de la cour entraînait encore la nation; la grandeur du monarque semblait augmenter par le nombre de ses ennemis : il était encore aidé par Louvois, mais non plus par ce Colbert qui avait trouvé le secret de rendre la France florissante, au milieu de guerres vives et prolongées. Ses flottes et cinq armées de terre, tout fut prêt à-la-fois, tout s'émut avec de brillantes espérances de victoire. Le début de la campagne maritime surpassa tous les exploits par lesquels nos armées navales s'étaient annoncées : nos vaisseaux portèrent Jacques II sur les côtes de l'Irlande, où il débarqua, secondé par un parti assez puissant, et lui firent parvenir successivement divers renforts. Les flottes anglaise et hollandaise se présentèrent enfin; Tourville et d'Estrées vinrent à leur rencontre avec soixante-douze grands vaisseaux, et remportèrent une victoire complète : dix-sept vaisseaux

ennemis furent détruits ou dématés. Pendant ce temps, une armée française, conduite par le Dauphin, faisait en Allemagne de rapides conquêtes; le siège de Philisbourg, dirigé par Vauban, avait rappelé les sièges si glorieux de Lille et de Valenciennes. Manheim, Spire, Worms, et plusieurs villes du Palatinat, avaient ouvert leurs portes à l'armée victorieuse : mais plutôt à Dieu que nos armées eussent été repoussées de ce Palatinat, qui devait être le théâtre d'une seconde barbarie de Louvois ! L'électeur palatin n'était entré qu'à regret dans la ligue d'Augsbourg; son peuple n'avait pris aucune part aux opérations militaires. On était au cœur de l'hiver; et voilà que Louis, malheureusement trop docile aux conseils de son ministre, signe l'ordre d'incendier l'un des pays les plus florissants de l'Europe : Manheim; Heidelberg, d'autres petites villes, et plus de cinquante villages, furent la proie des flammes. Louis XIV, par l'horreur qu'excita cette odieuse exécution, donna lui-même un lien de plus à la ligue formée contre lui. De nouveaux généraux; élèves de Turenne et de Condé, parurent sur la scène : mais la France fut cette fois accablée d'un luxe de victoires stériles. Catinat était, de tous ces généraux, celui qui rappelait le plus le génie, la prudence et la modestie de Turenne; le roi lui avait confié le soin de la guerre d'Italie. Les Français trouvèrent sur ce point un prince aussi habile à la guerre, que versé dans tous les secrets d'une politique astucieuse; c'était Victor-Amédée duc de Savoie. Catinat, par son activité, triompha de tous les efforts de ce prince, et le battit dans les deux journées de Staffarde et de Marseille;

mais tandis qu'il pénétrait en vainqueur dans le Piémont, Victor-Amédée se jeta sur le Dauphiné : cette diversion imprévue arrêta les progrès de Catinat. Le maréchal de Noailles ne se bornait point à une guerre défensive sur la frontière des Pyrénées ; après avoir remporté sur les Espagnols la bataille d'Outer, il prit Gironne. Mais son armée était trop faible pour s'engager dans de nouvelles conquêtes : les regards se portaient principalement sur la guerre des Pays-Bas, où le maréchal de Luxembourg avait en tête le roi Guillaume. Ce dernier venait de se mesurer contre son beau-père, dans les plaines de l'Irlande, avait remporté sur lui la victoire décisive de la Boyne, et pour la seconde fois l'avait forcé à la fuite. Jacques II, de retour en France, y trouva les mêmes égards que s'il y fût revenu victorieux et vengé. Louis XIV, malheureusement pour notre marine, n'avait point encore renoncé à l'espoir de faire rentrer les Anglais sous le joug de ce prince : la funeste bataille de la Hogue fut le résultat de cette obstination. Tourville et d'Estrées, qui s'étaient si bien secondés jusque-là, furent séparés dans leurs opérations, soit par la fortune, soit par quelque secrète mésintelligence. L'amiral Russel, qui commandait les flottes anglaise et hollandaise, brûla quatorze de nos vaisseaux, et mit en fuite tout le reste. La fortune sembla d'abord abandonner Guillaume dans les combats qu'il soutint contre les Français, pour la défense des Pays-Bas ; mais il sut tout réparer par la prodigieuse constance de son âme. Déjà, dans les campagnes précédentes, on avait remarqué les talents du maréchal de Luxembourg : mais, pendant la paix, il avait conspiré lui-

même contre sa gloire par d'indignes liaisons et de déplorables faiblesses. On l'avait vu compromis dans des poursuites qui furent dirigées contre une devineresse nommée la Voisin, qu'on accusait de plusieurs crimes. Sur le bruit des accusations portées contre lui, il vint se présenter au roi, et demander que la Bastille lui fût ouverte. Le roi l'y laissa languir quelque temps ; mais enfin il sauva un des héros de l'armée française, de l'ignominie d'être associé avec de vils malfaiteurs, fanfarons de sorcellerie. Luxembourg sentait vivement le besoin de se faire une gloire nouvelle. On ne vit jamais les troupes françaises conduites avec plus d'ardeur ; mais à peine cinq ou six villes furent-elles le prix des victoires tant célébrées de Fleurus, de Leuse, de Steinkerque et de Nerwinde : elles excitèrent vivement l'enthousiasme des Français, et ne prolongèrent que trop leur passion et celle de leur roi pour la guerre. A chacune de ces batailles, Guillaume put se retirer en bon ordre ; et les Français étaient trop affaiblis par leurs victoires pour oser le poursuivre. Il n'y en eut point de plus disputée et de plus meurtrière que celle de Steinkerque. Cinq princes français y firent des prodiges de valeur. C'était Philippe, duc d'Orléans, depuis régent de France ; c'était Louis duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé ; c'était le prince de Conti, le plus brillant, le plus spirituel et le plus aimé de tous ces jeunes héros ; c'étaient enfin deux petits-fils de Henri IV, le duc de Vendôme destiné à une grande gloire militaire, et son frère, le grand-prieur, voluptueux tous les deux, mais terribles dans un jour de bataille. On ne suffirait pas à nombrer les beaux faits

d'armes de ces princes , et surtout ceux des maréchaux de Luxembourg et de Boufflers. L'ordre royal de saint Louis, institué en 1693, fut la récompense de la valeur. Les églises se tapissaient de drapeaux ; mais les armées de Guillaume n'avaient presque point changé de position. Louis XIV n'avait pas pris à cette guerre une part aussi active que dans les campagnes précédentes. Louvois avait arrangé, pour l'orgueil du roi, le siège de Namur. On réussit à prendre cette forteresse à la vue d'une armée ennemie ; mais, l'année suivante, Guillaume vint à bout de la reprendre, quoiqu'elle eût reçu des fortifications de Vauban. Cependant Louis, malgré des succès si peu décisifs, n'avait fait la guerre que sur le terrain ennemi. Il occupait encore beaucoup de places et de forteresses, quand l'intolérable fatigue des Français, la misère qui faisait d'affreux progrès dans le royaume, l'épuisement des finances, et le poids d'une dette horriblement accrue, le décidèrent à signer la première paix qui n'ajouta rien à ses possessions (1697). On rendit à l'Espagne, Mons, Ath, Courtrai ; à l'Empire, Fribourg, Brisach, Kehl, Philisbourg : précédemment, on avait rendu au duc de Savoie les villes conquises sur lui, pour le détacher de la coalition. Tout le but de la plus puissante ligue que l'Europe eût vue jusque-là, se trouvait manqué. Du reste la puissance de Louis n'avait souffert aucun échec. La gloire du nom français était encore accrue par un nombre de victoires qui eussent suffi pour illustrer cinq ou six des règnes précédents : mais la France et l'Europe purent à peine respirer pendant près de trois années. Durant les négociations de la paix de Ryswick, les puissances alliées ne

s'étaient point fait scrupule de régler le partage des États d'un prince encore vivant et même encore jeune, du monarque le plus puissant qui fût à la tête de cette ligue, c'est-à-dire, de Charles II, roi d'Espagne. Ce prince dépérissait lentement, et ne laissait aucun héritier dans la branche espagnole de l'Autriche. Le roi d'Angleterre, Guillaume, avait proposé un partage favorable à chacun des alliés, et surtout à la branche allemande d'Autriche, qui était appelée au trône de l'Espagne et des Indes occidentales. On consentit, dans le cours des négociations, à laisser Naples et la Sicile au fils de Louis XIV. Celui-ci semblait content de son partage ; il reprit cette négociation avec ardeur après la paix. Mais l'empereur, qui espérait pour son fils l'archiduc toute l'étendue de la succession, refusa de signer. Charles II mourut le 1^{er} novembre 1700. Quel fut l'étonnement de l'Europe, quelles furent ses alarmes, en apprenant que ce roi, qui venait de soutenir deux guerres très-vives contre la France, dont les ancêtres s'étaient montrés si avides d'envahir nos plus belles provinces, abandonnait, par son testament, la totalité de ses états au duc d'Anjou, second fils du Dauphin ! Le détail des intrigues qui amenèrent ce testament, nous conduirait trop loin, et ne pourrait d'ailleurs nous amener à aucune certitude historique. Un si prodigieux coup de fortune étourdit Louis XIV, et ranima un orgueil qui n'avait pas encore plié, mais qui paraissait se modérer. Par la mort de Louvois, son maître s'était vu délivré d'un cruel instigateur de guerres. Ce ministre, qui avait travaillé avec un art si funeste à se rendre indispensable, s'était enfin rendu odieux au roi. Dans le cours de

la guerre précédente, il avait osé lui proposer de renouveler dans le pays de Trèves l'exécrable exemple des deux incendies du Palatinat. Louis, dont le cœur était sans doute poursuivi par ce fatal souvenir, se leva furieux, et fut près de se livrer à la dernière violence contre son ministre. Louvois tomba malade, pendant un conseil où le roi lui avait adressé de sévères reproches, et mourut dans la nuit même. Louis XIV apprit sa mort, non avec des signes de joie, mais avec ceux d'une profonde indifférence. La France, malgré toutes les pompes de Versailles, était encore languissante, exténuée, à la suite des efforts héroïques qu'elle venait de soutenir contre toute l'Europe. La funeste passion des succès militaires dominait beaucoup moins à la cour. Un prélat, modèle de vertu, de génie et de piété tendre, attaquait, en chrétien autant qu'en homme d'état, la frénésie militaire : c'était Fénélon, archevêque de Cambrai, et précepteur du duc de Bourgogne. Par l'infidélité d'un de ses domestiques, le *Télémaque* avait paru; et Fénélon expiait, par un exil dans son diocèse, et par une éternelle séparation d'avec son royal élève, la composition de ce beau livre, où Louis XIV crut voir une satire de son gouvernement. Le duc de Bourgogne, dont les vertus naissantes et déjà fortes inspiraient du respect à son aïeul, se montrait attaché aux principes de la politique toute morale de son instituteur. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, le maréchal de Catinat, quoique heureux à la guerre, et quelques magistrats éclairés, inclinèrent fortement pour la paix, et proposèrent de renoncer au testament de Charles II, pour s'en tenir au traité de partage

déjà consenti par le roi. Louis avait soixante-deux ans, et pouvait difficilement supporter les fatigues de la guerre. M^{me}. de Maintenon, dans ses sollicitudes pour la santé du monarque, ne devait lui donner et ne lui donna sans doute que des conseils de paix. De toutes les fautes de Louis XIV, celle qui lui fut le plus entièrement personnelle, celle dont la France et lui-même portèrent le plus cruellement la peine, ce fut d'avoir repoussé tant de sages conseils (1), et de s'être exposé encore une fois aux chances de la fortune. Il accepta le testament de Charles II. L'Europe frémit, et s'arma. Louis parvint cette fois à s'assurer deux alliés, les électeurs de Bavière et de Cologne. Il comptait également sur le duc de Savoie, qui, un peu avant la paix de Ryswick, avait marié l'une de ses filles au duc de Bourgogne, et qui scella bientôt un nouveau lien avec la France, par l'union de sa seconde fille avec ce même duc d'Anjou, appelé au trône de l'Espagne. Mais le duc de Savoie fut un des premiers à entrer dans la ligue opposée, en calculant d'avance les avantages que la cour de France lui ferait pour l'en détacher. De toutes les possessions de Charles II, il n'y eut que l'Espagne où les Français furent reçus avec quelque faveur. Dans la plupart des provinces de ce royaume, la noblesse et le clergé s'étaient déclarés pour le petit-fils de Louis XIV. Le nouveau roi, Philippe V, dut sans doute cet avantage aux admirables instructions écrites que lui donna son aïeul. Elles nous ont été conservées ;

(1) Louis XIV crut avoir acquis la triste conviction que la guerre était inévitable dans tous les cas. On peut voir, dans les *Mémoires de Torcy*, les raisons qui déterminèrent son conseil, après une longue hésitation.

et l'on peut y voir la profondeur et l'habileté de sa politique. Le style en est plein de noblesse et de fermeté. Louis en avait su renfermer tout le fonds dans une parole sublime, que l'histoire répètera toujours : *Partez, mon fils, il n'y a plus de Pyrénées.* La Catalogne, jalouse de recouvrer des privilèges depuis long-temps envahis par l'autorité despotique des rois d'Espagne, annonçait seule un mouvement contraire aux vues de Louis XIV et aux intérêts de son petit-fils; mouvement redoutable, puisqu'il avait la liberté pour mobile. L'Italie se souvenait trop de nos anciens combats pour recevoir les Français sans défiance. Durant trois années, les événements militaires parurent encore assez dignes de l'ancienne gloire de Louis XIV. A la vérité, le maréchal de Villeroi se laissa surprendre et faire prisonnier dans Crémone : mais les Français, indignés, repoussèrent l'ennemi et restèrent maîtres de la place, sans pouvoir délivrer leur général. Louis dut certainement regarder comme le plus heureux présage pour cette guerre, la mort de Guillaume, roi d'Angleterre, et statthouder de Hollande, de cet ennemi opiniâtre et froidement intrépide. Mais la fortune lui suscitait deux ennemis plus dangereux encore, dont les talents avaient plus d'éclat, et la haine plus de profondeur; c'étaient le prince Eugène et Marlborough. Le premier était, par sa mère, petit-neveu du cardinal Mazarin. (V. EUGÈNE.) Déjà il s'était distingué dans les guerres de l'Autriche contre les Turcs; il s'annonça en Italie par le savant passage de l'Oglio et la victoire de Chiari. Le duc de Vendôme ne se montra point indigne d'un si puissant adver-

saire. Pendant deux ans, ils se firent une guerre savante et peu décisive. Marlborough était animé d'une haine encore plus vive contre la France. Courtisan de Jacques II, il avait abandonné ce prince dans son malheur, et s'était rangé parmi ses plus implacables ennemis. Il sentait le besoin de couvrir le tort de cette défection par une grande démonstration de zèle pour la liberté, et surtout par la gloire. On le voyait à-la-fois diriger par ses intrigues les deux chambres du parlement d'Angleterre, la cour aimable et polie de la reine Anne, et les cabinets de l'Europe. Bientôt il sut conduire des armées, et suppléer, par sa bravoure, par son impétuosité et la vivacité de son coup-d'œil, à l'étude profonde de l'art militaire. Les Français venaient de célébrer trois victoires nouvelles, celles de Friedlingen et de Hochstett, dues au maréchal de Villars, et celle de Spire, due au maréchal de Tallard. De la Bavière qui leur était ouverte, ils étaient prêts à s'élancer sur l'Autriche, lorsqu'Eugène et Marlborough vinrent se concerter pour la défense de l'empereur. Les Français n'étaient plus commandés par Villars, et se trouvaient dans la même ville d'Hochstett, que ce général avait illustrée par une victoire. Ils combattaient avec les Bavares : mais l'armée de Marlborough et d'Eugène parvint par ses manœuvres à les séparer de leurs auxiliaires. Tallard ne sut se défendre qu'avec un aveugle courage. Tourné dans toutes ses positions, il est fait prisonnier; vingt-deux de ses bataillons ont posé les armes; le champ de bataille est couvert de douze mille Français. L'électeur de Bavière fuit en désordre; ses états sont envahis, mis au pillage: les Français sont chassés et

poursuivis jusque dans l'Alsace. La fortune de Louis XIV n'avait encore été traversée que par de légers échecs promptement réparés. Il ne parut point abattu de ce grand désastre; mais l'âge, sans avoir affaibli la vigueur de son caractère, ne lui laissait plus cette activité qui avait été un si puissant aiguillon pour ses armées. Du fond de Versailles, et de concert avec quelques vieux généraux, quelquefois même avec des commis, il traçait des plans de campagne, et se flattait de pouvoir diriger à-la-fois des opérations sur le Tage, sur le Pô, sur le Danube et sur la Meuse. Tout le système militaire auquel il avait dû l'éclat de ses armes, était rompu, parce que les Français agissaient trop loin de leurs magasins. Louis occupait le maréchal de Villars à combattre des paysans dans les Cévennes, tandis qu'il confiait une nouvelle armée à Villeroy, dont le nom, depuis la surprise de Crémone, était devenu un objet de dérision pour l'armée: aussi les Pays-Bas échappèrent-ils bientôt à ce mararque. Villeroy y perdit la bataille de Ramillies, journée plus sanglante, plus honteuse et plus décisive que celle de Hochstett. Louis XIV avait à se reprocher un choix imprudent; il le sentit, et il eut la noblesse d'ame de ne point faire de reproches à Villeroy. *M. le maréchal*, lui dit-il, *on n'est pas heureux à notre âge*. On éprouva encore dans les Pays-Bas un échec à Oudenarde, quoique le duc de Vendôme y commandât, et que le duc de Bourgogne y fût présent. Enhardi par ses succès, le prince Eugène mit le siège devant Lille, qui, après dix mois de la plus héroïque défense, ne se rendit que par l'épuisement des vivres et des munitions. (*V. BOURGOGNE* et BOUF-

FLERS.) Vers le même temps nous perdions l'Italie. Le prince Eugène força les Français dans les lignes qu'ils occupaient devant Turin (1708), et il osa faire des incursions dans la Provence et le Dauphiné. En Espagne, on avait aussi essuyé des revers: Philippe V avait été forcé de fuir de Madrid, à l'approche de l'archiduc, secondé par les Catalans. Mais le maréchal de Berwick était parvenu à y ramener le roi, en gagnant la bataille d'Almanza. Le désordre des finances était au comble. Louis ajoutait encore au chagrin de sa vieillesse, aux ennuis de sa cour, l'accablant ennui des controverses religieuses. (*V. NOAILLES*, et *QUESNEL*.) Enfin la nature semblait aussi se déchaîner contre la France: une seule nuit de l'hiver de 1709 fit périr les oliviers, les vignes, beaucoup d'arbres fruitiers; et, pour comble de désastre, une grande partie des blés fut gelée. Louis vit la misère de son peuple, et demanda la paix, résigné à subir des conditions rigoureuses: mais on se fit un plaisir de lui en présenter d'avilissantes; on alla jusqu'à exiger qu'il envoyât une armée en Espagne pour détrôner son petit-fils. « Puisqu'on veut, » reprit Louis XIV, que je continue la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis, qu'à mes ennemis. » La France oublia ses propres malheurs pour compatir à ceux de son roi. Les défaites des armées françaises furent réparées. La famine elle-même faisait voler sous les drapeaux, des milliers d'hommes, qui n'espéraient plus d'aliments qu'à la guerre: la bataille de Malplaquet annonçait à l'Europe ce que pouvait être le désespoir des Français; les maréchaux de Villars et de Boufflers l'engagèrent près des murs de Mons

contre Eugène et Marlborough : ils furent repoussés, mais les ennemis durent désespérer de la conquête de la France. Cette victoire leur avait coûté vingt mille hommes tués ou blessés : la perte des Français n'avait été que de huit mille ; sans la blessure du maréchal de Villars, ils étaient triomphants : Boufflers avait conduit la retraite en bon ordre. Louis ne s'occupa plus qu'à négocier avec ses ennemis séparément ; toutes les mesures furent prises avec vigueur. Les flottes françaises osèrent s'approcher encore une fois des côtes de l'Angleterre. Deux intrépides armateurs, Duguay-Trouin et Jean-Bart, désolèrent le commerce de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal ; la prise de Rio-de-Janeiro, capitale du Brésil, immortalisa Duguay-Trouin, et réveilla le goût des brillantes aventures. Le duc de Vendôme fut envoyé en Espagne, au moment où les Français venaient d'être battus devant Saragosse : avec les débris d'une armée fugitive, il obtint bientôt la victoire de Villa-Viciosa ; et ce petit-fils de Henri IV établit les Bourbons sur le trône d'Espagne. L'année 1711 s'annonça dans la Flandre sous de tristes auspices. Le prince Eugène avait redoublé de confiance et d'impétuosité ; il s'empara de Bouchain, du Quesnoi, de Douai, et poussa des partis jusque dans la Champagne ; ce fut alors que Louis XIV proféra ces belles paroles : « Si je ne puis obtenir » une paix équitable, je me mettrai » à la tête de ma brave noblesse, et » j'irai m'ensevelir sous les débris » de mon trône. » Villars trouva d'autres ressources que celles du désespoir. Cet habile et heureux guerrier qu'on opposait enfin au prince

Eugène, feignit l'inaction. Pendant ce temps, la politique de Louis XIV agissait ; il était parvenu à détacher la reine Anne de la ligue victorieuse, et avait signé avec elle une suspension d'armes, en lui laissant Dunkerque pour gage. Eugène, qui s'occupait du siège de Landrecies, avait mal établi les communications entre les quartiers de son armée : Villars profita de cette faute avec autant d'habileté que d'héroïsme ; et le seul combat de Denain répara l'effet de six grandes batailles perdues. L'armée hollandaise y fut entièrement détruite ; Landrecies fut délivrée ; Douai, le Quesnoi furent repris en peu de temps ; dès-lors la Hollande cessa de mettre obstacle à la paix, que voulait l'Angleterre. Les conférences s'ouvrirent à Utrecht ; les négociateurs français, parmi lesquels surtout il faut distinguer Torcy, firent des prodiges d'habileté ; l'Angleterre et l'Europe consentirent (qui l'aurait cru ?) à laisser le petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne. L'empereur se refusait encore à traiter sur une telle base ; Villars, pour l'y décider, vint à la rencontre du prince Eugène sur un autre champ de bataille, força ses lignes devant Fribourg, et fit sous ses yeux de rapides conquêtes en Allemagne : l'empereur craignit de laisser écouler le temps où il pouvait encore recueillir quelques fruits de ses précédentes victoires. Eugène et Villars passèrent alors du rôle de généraux à celui de négociateurs. Louis XIV, par la paix d'Utrecht (1713), n'eut aucun sacrifice important à faire, si ce n'est la démolition du port de Dunkerque ; Lille rentra sous la domination française. Les alliés s'indemnisèrent par le partage des diverses possessions excentriques de

l'Espagne. Une telle paix était infiniment plus utile que celle de Ryswick, qui avait suivi tant de victoires. Louis XIV avait déployé une véritable grandeur dans ses adversités ; qu'on examine toute sa conduite depuis 1709, on y verra toutes les ressources d'un grand et profond caractère : l'art avec lequel il sépara ses ennemis triomphants doit être considéré comme le chef-d'œuvre de la politique. Mais ce roi, qui était ainsi parvenu à dompter la fortune, était alors le plus malheureux des pères. Trois générations sorties de son sang avaient disparu dans l'espace de quelques mois ; le Dauphin, élève de Bossuet et de Montausier, mourut en 1711, à l'âge de 50 ans : quoiqu'il fût certain que la petite vérole avait causé la mort de ce prince, il y eut quelque rumeur d'empoisonnement, et l'on affecta de diriger des soupçons sur le duc d'Orléans, neveu du roi, prince d'un courage brillant, d'un esprit aimable, mais de mœurs corrompues. Au mois de février 1712, un mal qui avait tous les effets d'une épidémie, et que l'on nommait rougeole pourprée, frappa et enleva plus de cinq cents personnes, dont quelques-unes étaient du rang le plus distingué ; la duchesse de Bourgogne en fut atteinte : cette princesse avait seule le privilège d'égayer et d'embellir une cour attristée par l'âge et par les malheurs du monarque. Louis XIV et M^{me}. de Maintenon, également séduits par ses grâces naïves, son enjouement et ses manières caressantes, en avaient fait leur fille chérie. Les progrès du mal furent rapides ; le duc de Bourgogne, qu'on nommait alors le Dauphin, rendait à la duchesse les plus tendres soins, et déjà il portait sur son visage les

symptômes de cette cruelle maladie : la Dauphine expira le 12 février. Le roi s'était retiré avec M^{me}. de Maintenon, à Marly, pour alléger, par des méditations religieuses, le poids de sa profonde affliction. Le Dauphin eut la force de venir se présenter devant son aïeul ; mais il le glaça d'effroi par l'expression concentrée de sa douleur, et par les signes trop caractérisés d'une maladie prochaine : le roi lui parla avec la plus vive émotion ; il n'était personne qui pût contenir ses larmes. Le prince que Fénélon avait si bien formé d'après sa belle ame et son brillant génie, mourut le 18 février : l'aîné de ses deux fils, le duc de Bretagne, ne lui survécut que deux jours ; le second, le duc d'Anjou, (depuis Louis XV) était dange-reusement malade. Une même cérémonie funèbre réunit l'époux, l'épouse et leur fils. A la vue de ce déplorable spectacle, le peuple fut éperdu dans sa douleur, et injuste dans ses soupçons. On parlait d'empoisonnement ; le duc d'Orléans entendit, de son palais, les cris publics qui le nommaient empoisonneur : la cour l'accusait avec moins d'animosité et plus de perfidie. Toutes ces rumeurs sinistres semblaient autorisées par la déclaration des médecins, qui, à l'ouverture des trois cadavres, avaient cru reconnaître les effets du poison. Le roi fut ébranlé ; mais il eut la force de résister à ses propres préventions contre un neveu dont il connaissait les principes dissolus et irréligieux. Le duc d'Orléans, désespéré, vint demander au roi que la Bastille lui fût ouverte. Louis craignit un éclat qui pouvait ajouter beaucoup aux malheurs de la France ; le chimiste Homberg, que l'on accusait d'avoir fourni les poi-

sons employés par le duc d'Orléans, demandait vivement de prouver son innocence par une instruction juridique. Le roi avait paru d'abord consentir à l'offre généreuse du savant calomnié; mais lorsque celui-ci vint se présenter à la Bastille, elle lui fut fermée. Depuis, Louis XIV ne se permit jamais un mot, un geste qui pût autoriser ou réveiller les injustes soupçons élevés contre le duc d'Orléans. Il lui restait encore une nouvelle perte, un nouveau coup à supporter : les fêtes par lesquelles on célébrait une paix qui allait réparer un si long cours de fléaux, ces fêtes n'étaient pas terminées, lorsqu'on apprit la mort subite du duc de Berri, troisième petit-fils du roi. Il avait épousé la fille du duc d'Orléans ; et cette princesse l'avait continuellement désolé par les emportemens de son caractère et l'éclat scandaleux de ses intrigues. Ce prince, en expirant, déclara qu'il était la seule cause de sa mort. Il avait fait une chute à la chasse quelques mois auparavant ; il l'avait dissimulée, et s'était livré depuis à des excès d'intempérance. Le roi, par sa conduite envers la duchesse de Berri et envers le duc d'Orléans, ferma, autant qu'il put, l'accès à de nouveaux soupçons. Louis goûtait bien mal les douceurs de la paix. La plaie faite à ses finances par les deux guerres terminées l'une à Ryswick et l'autre à Utrecht, semblait incurable. Le poids des impôts était excessif ; et, malgré tous les soins de l'habile contrôleur-général Desmarests, il fallait encore, comme pendant la guerre, subir la loi des traitants. La destruction de Port-Royal en 1709, avait excité les plaintes légitimes des nombreux amis de ces pieux solitaires. L'affaire de la bulle *Unigenitus* échauffa encore davantage les

esprits : on attribua la conduite du roi, dans ces deux circonstances, aux conseils de son confesseur (V. LETELLIER, XXIV, 333). Le parlement et quelques évêques osaient, pour la première fois, résister aux volontés de Louis XIV. Son âge et ses derniers revers encourageaient une opposition qui entrevoyait un esprit bien différent sous un régent, dont les opinions étaient connues. Les jeunes gens se lassaient d'une cour qui n'était plus égayée par les illusions de la gloire et par l'éclat des fêtes. Le roi, plus renfermé dans son intérieur, n'en imposait plus autant à un peuple accoutumé à tant de prospérités. Lui-même il semblait démentir la rigidité nouvelle de ses principes, par les honneurs excessifs dont il comblait les princes légitimes, c'est-à-dire le duc du Maine et le comte de Toulouse, nés d'un double adultère. Ces deux princes, par des qualités plus aimables que brillantes, méritaient l'affection de leur père ; mais la morale, la religion et le droit public des Français furent enfreints par la déclaration du 25 mai 1715, qui les appelait à la couronne, au défaut de princes du sang. Le peuple souffrait beaucoup de la fin de ce long règne, dont les prospérités l'avaient ébloui pendant plus de 40 années. Le 25 août 1715, jour de la Saint-Louis, le roi, au milieu des hommages qu'il recevait, se sentit gravement indisposé. Le lendemain, en visitant une plaie que ce prince avait à la jambe, le chirurgien Maréchal découvrit la gangrène ; son émotion frappa le monarque. — Soyez franc, dit-il à Maréchal, combien de jours ai-je encore à vivre ? — Sire, répondit Maréchal, nous pouvons espérer jusqu'à mercredi. Voilà donc mon arrêt

prononcé pour mercredi, reprit Louis sans témoigner la moindre émotion : il s'entretint avec le duc d'Orléans qui allait être appelé à présider le conseil de régence. Le lendemain il se fit amener le duc d'Anjou, son arrière-petit-fils, âgé de cinq ans, et lui adressa ces paroles, qui caractérisent bien ce monarque

Admirable en sa vie et plus grand dans sa mort.

« Mon enfant, lui dit-il, vous allez être un grand roi. Ne m'imitiez pas dans le goût que j'ai eu pour la guerre. Tâchez d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils ; tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux de n'avoir pu faire. N'oubliez jamais la reconnaissance que vous devez à Madame de Ventadour ; » et se tournant vers elle : « Je ne puis assez vous témoigner la mienne. — Mon enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. Madame, que je l'embrasse. » On approcha de ses bras cet enfant qui fondait en larmes, et il lui donna de nouveau sa bénédiction. Dans la même journée, Louis XIV s'adressa, en ces termes, à tous ses officiers rassemblés autour de lui : « Messieurs, vous m'avez fidèlement servi. Je suis fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que j'en ai fait ; les derniers temps ne me l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret. Servez le Dauphin avec la même affection que vous m'avez servi. C'est un enfant de cinq ans, qui peut essuyer bien des traverses ; car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé dans mon jeune âge. Je m'en vais ; mais l'État demeu-

raera toujours ; soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera ; il va gouverner le royaume : j'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi que vous ferez votre devoir, et que vous vous souviendrez quelquefois de moi. » A ces paroles, des pleurs coulèrent de tous les yeux ; peu d'heures après, Louis ayant témoigné qu'il avait besoin de repos, la cour fut comme déserte : Mme. de Maintenon, loin d'abandonner le roi, comme le lui reproche Saint-Simon, passa cinq jours dans la ruelle de son lit, presque toujours en prières. Il eut avec elle un entretien touchant, où il lui répéta plusieurs fois : « Qu'allez-vous devenir ? Vous n'avez rien. » Elle ne partit pour Saint-Cyr, le vendredi, 30 août, à 5 heures du soir, que lorsqu'il eut tout-à-fait perdu connaissance (1). « Pourquoi pleurez-vous, disait-il à ses domestiques ; m'avez-vous cru immortel ? » Il nomma le Dauphin *le jeune roi* ; il lui échappa de dire : *Quand j'étais roi*. Il mourut à Versailles le 1^{er} septembre 1715, âgé de 77 ans ; il en avait régné 72. Ce monarque suppléa par un grand caractère aux dons d'un grand génie ; tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il exécuta de plus heureux, de plus habile, pendant les années triomphantes de son règne, fut un développement et une amélioration des plans et des actes du cardinal de Richelieu. Celui-ci, inquiet sur une

(1) Le roi ne reprit connaissance que pour de très-courts intervalles, et ne redemanda point Mme. de Maintenon. Voyez le *Journal historique* de tout ce qui s'est passé depuis les premiers jours de la maladie de Louis XIV jusqu'au jour de son service à Saint-Denis (par Lefebvre), Paris, 1715, in-12, de 324 pages, p. 64. M—E.

autorité précaire et en quelque sorte usurpée, fut souvent sanguinaire ; Louis XIV. fonda bien moins sur la terreur que sur l'admiration l'autorité absolue dont il avait reçu l'héritage : mais, par l'inévitable danger d'un pouvoir sans limites, il fut souvent dur ; les préjugés de son rang et de son siècle, le rendirent quelquefois injuste sans remords. Il ajouta mille séductions à l'art de régner ; il le purgea des froides scélératesses du machiavélisme. On dirait que le mot de *majesté* fut créé pour lui. On a eu tort de le juger d'après deux ou trois anecdotes assez suspectes. Quand il lui serait arrivé d'admirer et d'envisager le gouvernement turc, ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'eut jamais la stupide maladresse de vouloir l'imiter. Il trouva le secret de tout subordonner, sans avilir aucun ordre de l'État, sans dégrader aucun caractère. Il permit à plusieurs hommes d'être grands et même plus grands que lui. Le tiers-état ne reçut pas moins de lui que de ses prédécesseurs ; car il n'y eut pas sous son règne un seul grand emploi auquel des plébéiens ne parvinssent : tout vint figurer sur le vaste théâtre de gloire ouvert par Louis XIV. L'industrie, les richesses et surtout le génie élevèrent par degrés le tiers-état jusqu'à la puissance foudroyante qu'il développa sur la fin du dix-huitième siècle. Nous nous garderons bien de donner des éloges trop absolus à un roi qui s'est déclaré coupable d'avoir trop aimé la guerre ; mais, quelles que soient ses fautes, la nation française ne peut pas oublier qu'elle lui doit sur tous les points, hormis en ce qui concerne la liberté politique, le rang qu'elle occupe dans l'univers. Com-

me nous avons été forcés de donner une étendue inusitée à un article consacré au règne le plus long et le plus brillant de notre histoire, nous croyons devoir nous borner à une courte mention des ouvrages relatifs à cette époque. (V. LARREY, MARTINIÈRE, REBOULET.) Il fut réservé à Voltaire de remplir, avec un brillant succès, la tâche qui avait été demandée à Racine et à Boileau, historiographes du roi, et que Pellisson n'avait exécutée qu'en partie : le temps lui permettait une sincérité qui eût été interdite aux deux illustres pensionnaires de Louis XIV. Le style de l'*Histoire du Siècle de Louis XIV.* sera toujours regardé comme classique sous le rapport de l'élégance, du naturel, et pour la belle union du sentiment de l'humanité à celui de l'honneur national. Mais la division par chapitres que l'auteur a suivie, gêne l'esprit, rompt souvent le fil chronologique, ôte à une brillante composition le mérite d'un ensemble imposant. On peut encore regretter que Voltaire n'ait consacré qu'un petit nombre de pages au tableau des lettres, des sciences et des beaux-arts, et qu'il ait eu la bizarre et malheureuse idée de suppléer à un travail si digne de son génie, par la nomenclature alphabétique de tant d'hommes célèbres. Cette lacune n'a été remplie que d'une manière bien imparfaite, par l'abbé Lambert, dans son *Histoire littéraire du règne de Louis XIV.* (V. LAMBERT). Les mémoires sont extrêmement multipliés, pour tout ce qui regarde la guerre civile de la Fronde ; plusieurs de ces mémoires, et particulièrement ceux du cardinal de Retz, sont mis au nombre des productions distinguées de notre littérature. Mais on est très-éloigné d'avoir la même pro-

fusion de richesses, pour les actes personnels à Louis XIV : la réserve qu'il avait imposée à ses sujets se fait sentir dans des mémoires publiés sous le nom de plusieurs grands personnages du siècle, et où l'on ne trouve le plus souvent que des détails politiques et militaires. On rencontre quelques anecdotes curieuses dans les Mémoires de l'abbé de Choisy, dans ceux de M^{lle}. de Montpensier, dans les Souvenirs de M^{me}. de Caylus. Les Lettres de M^{me}. de Sévigné, de M^{me}. de Maintenon, sont beaucoup plus propres à faire connaître l'intérieur de cette cour. Le duc de Saint-Simon est un peintre plein d'énergie et d'originalité; mais on sent que presque toujours l'humour, la prévention, et même la plus aveugle haine, conduisent ses pinceaux. La publication récente du *Journal* de Dangeau a peu répondu aux espérances du public. La plus grande utilité de ce journal est de fixer avec précision l'ordre chronologique des faits. M. Lemontey a donné un *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, Paris, 1818, in-8°. Les *OEuvres de Louis XIV* (mises au jour par Grimoard et Grouvelle), 1806, 6 vol. in-8°, fig., contiennent toutes les instructions pour le Dauphin et le roi d'Espagne, plusieurs lettres de Louis XIV, etc. Les *Mémoires de Louis XIV*, publiés la même année, mais antérieurement, par Gain-Montagnac, en sont comme un abrégé. On avait déjà la *Guerre des Suisses, pour la conquête des Gaules, traduite du 1^{er}. livre des Commentaires de César, par Louis XIV, Dieudonné, roi de France et de Navarre*, Paris, impr. royale, 1651, in-fol. fig.; Grenoble, 1754, in-12.

L—LE.

LOUIS XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, et fils du vertueux élève de Fénelon (V. BOURGOGNE, V, 376), naquit à Fontainebleau, le 15 février 1710; il porta d'abord le nom de duc de Bretagne, et fut déclaré roi, le 1^{er}. septembre 1715. Nous renvoyons à l'article de Philippe d'ORLÉANS, tout ce qui concerne la régence. Louis XV fut doué de tous les dons extérieurs; il surpassait son glorieux bisaïeul pour la beauté des traits, et l'égalait presque en majesté. Des circonstances fatales à sa famille et au bonheur de la France, l'avaient rendu, dès ses plus tendres années, l'espoir et l'amour de la nation. Après la mort presque simultanée de sa mère, de son père, de son frère aîné, et la maladie dont lui-même avait été attaqué, on voulait voir une sorte de miracle dans sa conservation. Quoique la vie de ce jeune prince semblât un témoignage suffisant pour confondre les atroces calomnies répandues contre le duc d'Orléans, les alarmes subsistèrent jusqu'à ce qu'il fût parvenu à l'âge de la majorité. Il y touchait, lorsqu'une nouvelle maladie l'atteignit encore et réveilla les soupçons, les terreurs. C'était à l'époque où une banqueroute de l'État venait de guérir la nation de sa folle et crédule confiance dans les promesses d'un aventurier que protégeait le régent (V. LAW). La haine publique favorisait la calomnie. On désespérait ou l'on affectait de désespérer des jours du monarque enfant. Une saignée qu'ordonna courageusement le médecin Helvétius, malgré l'avis de ses confrères, sauva les jours de Louis. Cette nouvelle fut reçue avec transport. Chacun voulait s'assurer par ses yeux de cette guérison. Le duc d'Orléans, heu-

reux de voir la plus cruelle méchanceté encore une fois confondue, présenta le jeune roi au peuple assemblé. L'alegrosse publique se manifesta pendant plusieurs jours, et fut signalée par des banquets de famille que chacun prenait devant sa porte, à la faveur des belles nuits d'été. Ces scènes cordiales disposèrent Louis à chérir un peuple dont il était si tendrement aimé. Quoique l'auteur de ses jours lui eût été si promptement enlevé, on peut croire que le duc de Bourgogne avait déjà déposé dans l'âme de son fils des semences de bonté, que le précepteur de celui-ci, l'aimable et bienveillant évêque de Fréjus (V. FLEURY) sut cultiver avec succès. Louis dut tout ce que son règne offre de doux et de vraiment glorieux à sa tendre reconnaissance pour cet instituteur. L'esprit formaliste, le ton imposant, mystérieux et chagrin du maréchal de Villeroi, son gouverneur, ne firent pas naître en lui une si profonde affection. Un événement manifesta la différence qu'il avait mise entre ses deux instituteurs. Villeroi, après avoir bravé l'autorité du régent dans la personne de son infâme ministre le cardinal Dubois, fut séparé de son élève, et conduit en exil. L'évêque de Fréjus sembla se faire un point d'honneur de partager cette disgrâce, et de se vouer lui-même à la retraite. Le roi ne laissa éclater son désespoir que lorsqu'il se vit privé de la présence de l'évêque de Fréjus. Il ne cessait de le re commander par ses pleurs, par ses cris. Le régent n'eut pas de peine à tirer Fleury d'une retraite que ce prélat n'avait cherchée que par bienséance; et le roi ne donna plus aucun regret à la disgrâce de son gouverneur. Les manières aimables du régent, le

ton tout-à-la-fois aisé et respectueux avec lequel il initiait son neveu aux affaires, en ayant l'air de les lui soumettre, semblaient le flatter agréablement. Ce fut peut-être à cette école que Louis prit un tour d'esprit vif et piquant, que la froide dignité du trône contenait souvent, mais qui échappa plus d'une fois par des saillies originales. Malheureusement personne n'enseignait à Louis un secret plus précieux, celui de vouloir avec fermeté. Le régent, qui était tombé sous le joug du plus méprisable de ses familiers, connaissait trop peu lui-même un tel secret, et se fût bien gardé d'en donner des leçons à son royal pupille. Quant à Fleury, une domination paisible lui était promise par l'attachement sans bornes du monarque; et il aiguillonnait faiblement une timidité, une indolence, appuis et garants de son pouvoir prochain. L'humeur du roi parut s'attrister, lorsque, peu de temps après sa majorité, une mort subite lui enleva le régent, devenu son premier ministre, et qu'il se vit forcé de confier le même emploi au duc de Bourbon, prince aussi faible qu'altier. Les cris du peuple, des remontrances sévères que le parlement porta jusqu'au trône, enfin des révoltes fréquentes, apprirent à Louis XV que son parent n'était point aimé, et vinrent dissiper ces rêves de bonheur qui s'offrent facilement à l'imagination d'un jeune monarque. Il en gémissait avec le seul confident de ses pensées, l'évêque de Fréjus. Celui-ci attendait pour se déclarer contre un prince du sang, que le signal lui en fût donné par la haine publique. Cependant le roi fournit une grande preuve de docilité, en recevant une épouse des mains d'un parent et d'un ministre qu'il n'aimait pas. Le duc

d'Orléans, long-temps brouillé avec la cour d'Espagne, avait scellé sa réconciliation avec ce gouvernement, en arrêtant le mariage du roi avec une infante. La princesse n'avait alors que quatre ans. Cette union restait donc en projet. L'infante n'en fut pas moins envoyée à la cour de France (janv. 1722). Louis, parvenu à l'adolescence, se sentit humilié d'être associé aux jeux d'un enfant. Le duc de Bourbon, soit pour complaire aux vœux secrets de son jeune maître, soit pour s'assurer dans l'épouse du roi un appui permanent pour sa puissance, prit le parti d'une rupture avec la cour d'Espagne, et osa lui renvoyer l'infante (avr. 1725). Après beaucoup d'hésitation sur le choix entre plusieurs princesses de l'Europe, il se détermina pour la fille d'un roi détrôné, fugitif et proscrit, de Stanislas Leczinski, roi de Pologne. Marie Leczinska avait près de vingt ans; le roi n'en comptait que quinze. L'extérieur de cette princesse était agréable, sans être séduisant. Le plus grand charme de sa figure était de reproduire toute la bonté de son ame, et d'exprimer des vertus qu'elle devait au malheur ainsi qu'à la religion. Le roi la reçut avec transport, et parut fait pour goûter sur le trône tout le bonheur de la vie domestique. Les intrigues des courtisans les plus corrompus, et de toutes les ambitieuses coquettes de la cour, échouaient devant la pureté calmée de cet amour conjugal. Six ans après son mariage, le roi avait encore l'habitude, lorsqu'on lui vantait à dessein la beauté de quelque dame, de répondre par cette adroite et noble question : Est-elle plus belle que la reine ? Cependant, elle ne put, malgré la sincérité de sa reconnaissance, vaincre la

répugnance de Louis pour le duc de Bourbon, ni affaiblir son attachement pour l'évêque de Fréjus. L'état déperissait sous une administration désordonnée. Il tardait à Fleury d'appliquer à ce corps languissant les remèdes que sa sagesse avait conçus. Le duc de Bourbon voyait avec épouvante s'augmenter le crédit, et percer l'ambition d'un prélat septuagénaire. Il entreprit de séparer le roi de son instituteur, et ne souffrit plus que ce dernier assistât au travail sur les affaires de l'État. Fleury recommença l'épreuve d'une retraite simulée. Louis XV montra du désespoir et quelque emportement. Le duc de Bourbon fut obligé d'aller chercher lui-même son heureux rival à Issy, maison de campagne des Sulpiciens, et de le ramener à la cour. Le modeste Fleury sembla se soustraire à l'éclat d'un triomphe; mais il en assurait chaque jour la réalité. Malheureusement il l'acheta, en donnant à son élève de funestes conseils de dissimulation. Le roi était parti pour Rambouillet, et il avait dit au duc de Bourbon : *Prenez garde de vous faire attendre.* Tandis que le premier ministre, charmé d'un retour apparent d'affection, préparait son départ, il reçut du souverain cette lettre foudroyante : « Je vous ordonne, » sous peine de désobéissance, de » vous rendre à Chantilly, et d'y » demeurer jusqu'à nouvel ordre. » La reine, en même temps, recevait cette lettre sévère : « Je vous prie, » Madame, et, s'il le faut, je vous » l'ordonne, de faire tout ce que » l'évêque de Fréjus vous dira de » ma part, comme si c'était moi- » même. » On vit dès-lors s'établir, dans une cour si long-temps fastueuse et prodigue, un ordre exact et minutieux. La France éprouva, comme

sous Louis XII, que la plus utile bienfaisance d'un monarque, consiste dans l'économie. Le roi se montrait aussi modeste, aussi régulier que son ministre. La cour ne se piquait pas d'un grand scrupule pour suivre cet exemple; mais du moins les scandales éclatants cessèrent. Les nouveaux impôts qu'avait levés le duc de Bourbon, furent d'abord modérés, puis supprimés entièrement. Le sage vieillard s'occupa ensuite d'une réduction sur les tailles; et chaque année il offrait ce genre de soulagement aux Français. De judicieuses épargnes aidaient à réparer les calamités locales. Plus de projets aventureux dans les finances, plus de ces spéculations que l'on nomme hardies, et que l'événement montre souvent ruineuses ou infâmes. La vivacité française se trouvait amortie, ou ne se produisait plus que par des jeux frivoles. On se reposait des travaux du génie, en se livrant un peu trop aux recherches du bel-esprit, aux inventions de la mollesse, aux inquiétudes de la pensée. Voltaire et Montesquieu soutenaient seuls l'héritage du grand siècle; mais, par la nature de leurs idées, ils formaient comme une race nouvelle parmi les hommes distingués de notre littérature. Un grand empire leur était promis : ils ne l'exerçaient pas encore. L'auteur des *Lettres Persanes*, se perfectionnant en sagesse, en profondeur, au milieu de ses voyages et de ses méditations, travaillait à s'élever jusqu'à l'*Esprit des Loix*. Voltaire, entraîné par des habitudes prises dans la société de Ninon de l'Enclos, de Chaulieu, et dans la société plus dangereuse encore des favoris du régent, souillait déjà par des plaisanteries irréligieuses les leçons de tolérance si noblement ex-

primées dans la *Henriade* et dans *Alzire*. Fleury honorait Montesquieu, et ne persécutait point Voltaire. Louis jugeait avec froideur les productions les plus hardies ou les plus élevées de ses contemporains; et cette indifférence alla jusqu'à lui faire perdre tout pouvoir et même tout dessein de les diriger. La sévère dignité de Louis XIV se conciliait avec un profond sentiment du beau : la dignité moins imposante de Louis XV ne laissait arriver jusqu'à son âme aucune émotion profonde. Les Français s'apercevaient, mais sans se l'avouer tout-à-fait, qu'il y avait plus d'innocence que de vertu dans l'âme de leur roi. On reconnaissait aussi que la sagesse de son Mentor, le cardinal de Fleury, était mêlée de quelques teintes d'égoïsme. C'était en effet le Fontenelle des ministres. Il eut à lutter contre un parti qui, par ses intrigues, ses écrits, ses miracles, ses convulsions, mettait le trouble dans l'État comme dans l'Église. Le parlement prit feu pour les appelants, sous prétexte de maintenir les libertés de l'Église gallicane. De là, quelques actes d'opposition où le parlement essayait ses forces contre le trône. Louis XV, dans le commencement de ces querelles, montra un sentiment très-vif de son autorité. Au milieu de remontrances que le parlement était venu lui présenter en corps, il arrêta le premier président par ces seuls mots : *Taisez-vous*. Des lettres de cachet furent souvent expédiées contre les conseillers obstinés. Mais le monarque et son ministre, par un esprit de douceur et de modération, qui leur était commun, mettaient un terme assez prompt à ces rigueurs. Les Français marchaient alors d'un pas bien inégal vers les nouvelles lumières.

res qui étaient annoncées. Les prétendus miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris, amusaient des dévots crédules par esprit de parti, tandis qu'un public plus nombreux et plus jeune était bien près du moment où il allait applaudir aux *Lettres philosophiques* de Voltaire. Ce public railleur intervint à son tour dans l'affaire des convulsions, et le ridicule vint fort à propos seconder le pouvoir royal. Malheureusement, de si petites et de si étranges agitations entretenaient l'esprit d'inquiétude parmi les Français, qui n'appréciaient pas tout le bonheur de leur situation nouvelle. Louis XV s'impatientait quelquefois du régime un peu monotone auquel il était soumis par son instituteur. Il en fit un jour des plaintes à deux de ses jeunes compagnons, les ducs d'Épernon et de Gesvres. Très-peu de temps après, ceux-ci lui présentèrent un mémoire dirigé contre le cardinal. Le roi l'eut à peine en sa possession, qu'il trembla, et se fit mille reproches de son ingratitude. Il remit à ce ministre une pièce dont le secret devait être garanti par le sceau de la parole royale. Fleury, qui n'aimait point les vengeances à la Richelieu, se contenta de renvoyer les deux étourdis à leurs parents; et bientôt ils purent reparaitre à la cour. Cette intrigue fut appelée la *Conspiration des marmousets*. Le calme de l'administration du cardinal fut traversé par la guerre de 1733; mais cette guerre fut courte entremêlée d'assez brillants succès, et terminée par une paix avantageuse. Les Français n'y furent entraînés qu'à la suite de débats très-vifs, allumés entre les puissances du Nord. Dans cette guerre où la France eut surtout à se mesurer contre l'Au-

triche, ni le prince Eugène, ni Villars, son vainqueur à Denain, ne firent plus rien de digne de leur haute réputation. Le maréchal de Berwick, digne émule de ces deux grands guerriers, fut tué sous les murs de Philisbourg. Cette ville fut prise après un siège mémorable. En Italie, les Français sous la conduite des maréchaux de Coigny et de Broglie, remportèrent les victoires plus brillantes qu'utiles de Parme et de Guastalla. Comme le cardinal de Fleury ne se piquait point de l'orgueil de paraître à la tête des armées, le roi, dans tout le feu de l'âge, ne prit aucune part à ces exploits. Une petite expédition qui avait pour objet de soutenir dans le Nord une seconde élection de Stanislas au trône de Pologne, n'eut qu'un résultat déplorable, et fit accuser le ministre de parcimonie et de pusillanimité. Il répondit à ce reproche, en signant, en 1735, la paix de Vienne, par laquelle la Lorraine fut enfin cédée à la France; c'était là un glorieux et utile complément des victoires et des conquêtes de Louis XIV. Cette gloire militaire achetée sans de trop fortes dépenses, jeta un nouvel éclat sur ce règne, jusque-là si doux et si bien ordonné. Les plaisirs s'animèrent; les impôts continuèrent à décroître. Fleury s'occupa de maintenir une paix solide dans l'Europe. Il fit entre les diverses puissances plusieurs actes de médiation, qui rappelaient les plus beaux jours du règne de saint Louis et de celui de Henri IV. Le ciel avait béni le mariage de Louis XV. Un Dauphin avait comblé l'espoir des Français et le bonheur du roi. Ce jeune prince, dès son enfance, annonçait les plus heureuses qualités. On aimait à le comparer à ce duc de Bourgogne, dont tous les

vieillards parlaient avec des regrets profonds et touchants. La cour était égayée par quatre jeunes princesses, filles du roi. Rien de si modeste et de si respectable que les dépenses de la reine. Son zèle charitable s'occupait, nuit et jour, des besoins des pauvres; et, si elle se plaignait de la stricte économie du cardinal, c'est qu'il prescrivait des bornes trop étroites à ses judicieuses aumônes. Elle se montrait accessible, familière, et savait concilier une gaieté facile avec la piété la plus régulière et la plus tendre. Louis XV n'avait point cet heureux don; mais si ses paroles étaient rares et brèves, on croyait à tout ce qu'exprimait son aimable figure. Fleury, peu sensible aux productions dispendieuses des beaux-arts, et n'appréciant guère dans les productions de l'esprit que le mérite de la grâce, protégeait les sciences avec un goût plus éclairé et plus magnifique. Sa paisible administration fut illustrée par les voyages des savants, qui allèrent, les uns, sous l'Équateur, les autres, près du cercle polaire, vérifier par des mesures exactes l'hypothèse de Newton sur la figure de la terre. Il semblait que Louis, déjà sorti de l'âge où les passions s'annoncent dans toute leur violence, où des faiblesses trouvent le plus d'excuses, n'avait plus à craindre aucune révolution fâcheuse dans ses goûts ni dans son caractère. Mais l'extrême vieillesse du cardinal n'invitait que trop ce prince à sortir d'une réserve qui prouvait plus sa docilité que l'énergie de ses résolutions. La cour insultait à l'excessive économie du ministre, et plus encore à son esprit pacifique. Les jeunes seigneurs imaginaient que, hors des conquêtes, il n'y avait plus de dignité pour un roi de France. Deux

petits-fils de Fouquet (*V. BELLE-ISLE*), ambitieux, avec un esprit romanesque, réchauffaient l'esprit militaire par des intrigues, des déclamations et des promesses fastueuses. Ils n'avaient déjà que trop pris d'ascendant sur l'esprit du monarque, lorsqu'à la fin de l'année 1740, la mort de l'empereur Charles VI vint exciter l'injuste et criminelle ambition de plusieurs cabinets, pour le partage de la succession d'Autriche. L'empereur ne laissait qu'une fille, Marie-Thérèse, mariée depuis quelque temps au duc de Lorraine. Charles VI, en prévoyant sa fin, n'avait occupé ses dernières années qu'à obtenir des principales puissances une garantie solennelle, qu'elles laisseraient sa fille recueillir tout son héritage. Cette considération avait dicté la paix de Vienne, si avantageuse pour la France. Le cardinal de Fleury voulait rester fidèle à la foi des traités, et plaidait pour l'auguste orpheline, au nom de l'honneur, de la justice, et même de la prudence. Louis fut, pour la première fois, indocile aux vœux de son sage instituteur; il écouta le comte de Belle-Isle, oublia les conseils que son bisaïeul lui avait donnés au lit de la mort, et bientôt entreprit une guerre, beaucoup plus injuste que toutes celles qui avaient troublé la conscience de Louis XIV. Le roi de Prusse, Frédéric II, s'était déclaré le premier, par la conquête de la Silésie. La France favorisa son ambition, et celle de l'électeur de Bavière, qui, pour son malheur, fut élevé à l'empire. Nos armées s'avancèrent jusque dans la Bohême. Le comte de Saxe, et son lieutenant Chevert, emportèrent la ville de Prague par un des plus brillants assauts dont nos fastes militaires

fassent mention. Fleury secondait à regret ces mouvements guerriers. On vit s'établir entre les généraux français de fatales mésintelligences; genre de malheur et de honte qu'on avait ignoré sous les règnes absolus du cardinal de Richelieu et de Louis XIV. Le comte de Belle-Isle, provocateur de cette guerre cruelle, se vit bientôt enfermé dans la ville de Prague. Mal secouru par le maréchal de Maillebois, il prit le parti de sortir de cette ville pendant l'extrême rigueur de l'hiver. Sa petite armée éprouva d'horribles souffrances. Sur treize mille hommes qu'il avait ramenés, quatre mille périrent; et cependant la flatterie contemporaine compara cette retraite à celle des Dix-mille. Bientôt il fallut évacuer la Bavière, et abandonner le malheureux électeur au juste et rigoureux châtiment de son ambition. Frédéric II ne se fit pas scrupule de trahir la cause des Français, dès qu'il put, par ses négociations, s'assurer la possession de la Silésie, dont la conquête lui avait coûté quatre sanglantes victoires. L'Angleterre et la Hollande s'étaient déclarées contre la France. On vit encore une fois des armées française et anglaise se mesurer dans l'Allemagne. Le maréchal de Noailles conduisait la première, et le roi d'Angleterre, George II, la seconde: l'indocilité du duc de Gramont, neveu du maréchal de Noailles, précipita une attaque qui rompait tous les plans du général. L'armée française était perdue, si la maison du roi n'avait rétabli le combat, en perçant quatre fois la cavalerie des vainqueurs. Cette journée de Dettingen (27 juin 1743), quoique signalée par des exploits éclatants, eut les résultats d'une défaite. Le cardinal de Fleury venait

d'expirer dans le pouvoir, à l'âge de 90 ans. Louis essaya un moment de régner par lui-même : mais le cardinal ne l'avait point habitué à l'activité, au travail ; et il laissa bientôt retomber un fardeau qui était trop au-dessus de ses forces. La perspective de quelques exploits guerriers paraissait le séduire, et il avait résolu de se montrer à la tête de ses armées. C'était sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, qui lui avait inspiré cet amour de la gloire. Louis XV n'avait pas tout-à-fait attendu la mort du cardinal, pour s'affranchir des devoirs du lien conjugal. Déjà, pendant la décrépitude de son instituteur, il avait aimé, mais avec quelque ombre de mystère, M^{me}. de Mailly, aînée de la maison de Nesle. Cette favorite, qui était fort loin d'offrir tous les charmes de M^{me}. de la Vallière, la rappelait au moins par la sincérité de sa tendresse. Bientôt le roi, emporté dans ses nouveaux goûts, lui préféra une de ses sœurs, M^{me}. de Vintimille. Celle-ci ne jouit que peu de temps de son indigne triomphe : elle mourut en couches ; et Louis tourna ses regards sur la jeune sœur de ses deux maîtresses, la marquise de la Tournelle (depuis duchesse de Châteauroux.) Sa beauté était éblouissante ; son esprit était aimable et vif, son caractère ambitieux ; elle croyait pouvoir se faire pardonner sa faiblesse, en conduisant son amant au combat : l'un et l'autre partirent pour la Flandre ; les soldats reçurent le roi avec transport, et la favorite avec les plus durs témoignages de mépris. Il emporta successivement les villes de Menin, Ypres, Furne, et fit célébrer ces faibles succès par autant de *Te Deum*. L'Alsace fut menacée ; il s'y rendit :

la duchesse de Chateauroux continua de le suivre. A peine était-il arrivé à Metz, le 4 août 1744, qu'il fut atteint d'une maladie dangereuse; toute la France reçut cette nouvelle avec saisissement : dix-sept ans de bonheur se retraçaient vivement à l'imagination du peuple; le péril que courait Louis, le rendait plus cher aux Français; on y voyait le résultat de ses fatigues militaires. Mais, pendant que le peuple gémissait, et remplissait les églises des vœux les plus sincères, une piété justement sévère, écartant le scandale, veillait auprès du lit du roi : avant qu'on lui administrât les derniers sacrements, on lui prescrivit de renvoyer la duchesse; il fit ce sacrifice. La reine, le Dauphin et ses sœurs, s'étaient rendus à Metz. La vue de ce jeune prince produisit, sur le cœur du monarque, une impression aussi fâcheuse qu'inattendue : dans les sollicitudes de la piété filiale, il crut voir l'empressement d'un successeur. On sait quelle fut l'ivresse des Français, quand ils apprirent la guérison du roi : à aucune époque la monarchie ne se produisit sous des couleurs plus aimables. On crut sentir alors que l'amour en était le principal ressort. Louis en apprenant les transports qu'avait fait naître et que prolongeait la nouvelle de sa guérison, s'écria : *Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi ?* Ce mot naîf toucha les Français. On y répondit en lui donnant le délicieux surnom de *Bien-aimé*. Il voulut illustrer son retour en prenant part à quelques travaux guerriers, et il vit la prise de Fribourg. Cependant il conservait contre les courtisans qui, durant sa maladie, lui avaient fait entendre des exhortations sévères, et bannir sa maîtresse, plus de ressentiment que l'on n'en de-

vait craindre de cette ame faible et douce. Son premier aumonier, l'évêque de Soissons (V. FITZ-JAMES), et le duc de Châtillon, gouverneur du Dauphin, furent exilés : ces vengeances assuraient le triomphe de la favorite; à peine Louis le *Bien-aimé* fut-il rendu aux vœux des Parisiens, qu'il céda au desir de la revoir : la duchesse de Chateauroux était malade, quand elle reçut l'ordre tant désiré de paraître devant le roi. Soit qu'elle cédât à la vivacité de sa passion, soit qu'elle eût des pensées d'orgueil et de vengeance, elle ne voulut pas différer un moment si précieux : la mort suivit de près son imprudent triomphe. Louis parut plongé dans un désespoir profond : mais bientôt il ne sut plus combattre sa douleur que par l'ivresse des plaisirs. M^{me}. le Normant d'Étioles s'offrit à ses regards dans les fêtes de la cour : déjà depuis deux ans elle avait essayé sur le roi le pouvoir de sa beauté, de sa coquetterie, en suivant la chasse royale dans la forêt de Senar. L'obscurité de sa naissance était un peu couverte par la brillante fortune de son mari, Lenormand d'Étioles. Des intrigues subalternes lui avaient appris l'art de subjuguer un caractère faible : elle domina le roi, sans lui inspirer une vive passion; et son crédit surpassa bientôt celui des ministres, des courtisans les plus habiles, des généraux les plus renommés (V. POMPADOUR). Elle laissa Louis XV, partir pour l'armée, et l'y suivit. Le maréchal de Saxe venait de soutenir en Flandre, deux habiles campagnes où il avait rappelé l'art de Turenne. Il investissait la ville de Tournai. On s'attendait que les armées hollandaise et anglaise, réunies sous les ordres du duc de Cumberland, tenteraient la fortune du combat

pour délivrer cette place importante. En effet on les vit s'avancer près du village de Fontenoi : le duc de Cumberland, repoussé dans toutes ses attaques par les savantes dispositions du maréchal, prit, par désespoir ou par nécessité, le parti de s'avancer entre deux flancs garnis de redoutes : le terrain, resserré, augmenta la force de cette colonne qui, déjà vaincue, semblait poursuivre une victoire. Une vive inquiétude pour les jours du roi et du dauphin, troubla un moment tous les officiers : l'infanterie ne pouvait parvenir à ébranler la colonne. Quatre pièces de canon et la maison du roi restaient pour protéger sa retraite : le cri de l'honneur se fit entendre ; on parla d'opposer cette réserve à la redoutable colonne anglaise. Louis suivit ce conseil magnanime ; la colonne, entamée par le feu de l'artillerie, résista mal aux attaques d'une brillante cavalerie, qui combattait sous les yeux du monarque et à l'effort de la brigade irlandaise (*V. LALLY, XXIII, 241*). La victoire fut complète : ce moment éleva l'âme de Louis, et parut l'égaliser jusqu'à ses plus illustres aïeux, Saint-Louis et Henri IV. Tandis que tout se livrait autour de lui à l'âlégresse, il eut le courage de visiter pendant la nuit, avec le Dauphin, un champ de bataille jonché de morts ; et il adressa ces paroles à son fils : « *Mé-*
» ditez sur cet affreux spectacle ;
» apprenez à ne pas vous jouer de
» la vie de vos sujets, et ne pro-
» diguez pas leur sang dans des
» guerres injustes. » L'année suivante, le roi assista à la prise d'Anvers ; le maréchal de Saxe gagna sans lui la victoire de Raucoux, et sous ses yeux la bataille de Laufeld. L'armée française occupait la plus grande partie des Pays-Bas : elle

s'ouvrit, par la prise de Berg-op-Zoom, l'entrée de la Hollande. Le prince de Conti avait gagné dans le Piémont la bataille de Coni ; et cet exploit avait été précédé d'un passage des Alpes, digne d'être célébré, mais non d'être comparé, comme il le fut, au passage d'Annibal. La fortune en Italie ne fut jamais longtemps fidèle à nos drapeaux ; les généraux successeurs du prince de Conti se divisèrent, furent battus, et les Autrichiens pénétrèrent jusque dans la Provence. Les Français, dans le cours de cette guerre, avaient constamment éprouvé des désastres maritimes. A peine nous restait-il un vaisseau capable de tenir la mer. Il y avait déjà trois années que Louis, dont les armes avaient toujours été victorieuses, au moins sur le principal théâtre des combats, offrait la paix à ses ennemis ; peut-être laissait-il trop deviner sa lassitude, et pressentir sa modération. La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748, fut semblable à cette paix de Ryswick, où Louis XIV avait montré un désintéressement qui étonna et chagrina ses sujets. Louis, sans hésiter, rendit un grand nombre de forteresses, et de riches provinces. Il stipula seulement pour ses alliés ; et tout le résultat d'une guerre injuste et mêlée de brillantes victoires, fut d'établir une branche de la maison de Bourbon dans les petits duchés de Parme et de Plaisance. C'est ici que Louis XV semble disparaître de son règne. La nation persévérait dans de molles habitudes ; mais le mouvement des esprits était d'une audace et d'une vivacité sans bornes : ce monarque fut spectateur inquiet, mais inactif, d'un mouvement qui devait opérer tant de révolutions. Cependant on

s'occupait, plus que jamais, des débats relatifs à la discipline ecclésiastique. Le parlement luttait contre l'archevêque de Paris dans l'affaire des billets de confession que ce prélat exigeait des jansénistes, pour leur accorder les sacrements ou la sépulture; et les magistrats montrèrent encore plus de zèle en cette occasion que lors des miracles du diacre Paris. L'autorité royale y intervint sans dignité, sans direction uniforme. Les deux ministres principaux, Machault et le comte d'Argenson, favorisaient, l'un le parlement, l'autre le clergé : M^{me}. de Pompadour tenait entre eux la balance au gré de ses caprices. La capitale vit alors s'élever dans son sein plusieurs monuments utiles et splendides, tels que l'École militaire, la promenade des Champs-Élysées, la belle église de Sainte-Geneviève, qui mérita de prendre rang après la basilique de Saint-Pierre de Rome, et celle de Saint-Paul à Londres. La Seine à Paris fut bordée en partie de quais magnifiques; les ponts et les canaux furent bien entretenus. On créa des routes plus commodes et plus spacieuses; une belle manufacture de porcelaine, établie à Sèvres, dut ses progrès à la munificence royale. L'émulation des villes et le luxe des seigneurs embellirent Paris, Lyon, Nantes, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Reims et Dijon, de plusieurs beaux édifices. Malheureusement les arts dégénéraient à cette époque, et obéissaient trop aux volontés d'une favorite qui les protégeait avec plus d'ardeur que de goût. Le trésor royal, épuisé par la dernière guerre, l'était beaucoup plus par les aveugles et futiles prodigalités d'un roi qui avait complètement oublié les leçons et les exemples du cardinal de Fleury. La paix

ne servait en rien au soulagement du peuple. Le roi ne fut plus nommé que dans les almanachs *Louis le Bien-aimé*. Une petite révolte, dirigée contre des agens de police, l'irrita si fortement, qu'il prit le parti d'en plus venir dans sa capitale. Enfermé dans son palais, Louis, comme les despotes de l'Orient, eut avec eux une autre conformité, celle de s'établir une espèce de harem dans le Parc-aux-cerfs. Peut-être exagéra-t-on ce genre de scandale; mais les mœurs françaises en furent vivement et légitimement offensées. Cette disposition des esprits entretenait, dans le parlement, l'ambition de résister à l'autorité absolue. L'Angleterre était déjà lasse de la paix, parce que la guerre avait accru la force de sa marine. Ce gouvernement ne chercha aucun prétexte à ses agressions. Les Français se virent inopinément attaqués dans le Canada par l'assassinat d'un envoyé de paix, Jumonville. Bientôt tous nos vaisseaux furent enlevés. C'était beaucoup pour la France que d'avoir à se défendre contre une puissance maritime qui, depuis un demi-siècle, s'élevait sur les débris de toutes les autres. Le cabinet de Versailles commit la faute d'aller exciter sur le continent d'autres ennemis. L'impératrice Marie-Thérèse, préoccupée du desir de reconquérir la Silésie sur le roi de Prusse, avait flatté la marquise de Pompadour. Cette favorite crut ne pouvoir reconnaître les bontés d'une souveraine magnanime, qui daignait l'appeler *son amie*, qu'en mettant à sa disposition les armées de la France. Voilà quelle fut la double origine de la guerre de Sept-Ans. Elle s'ouvrit pour nous avec éclat par la prise de Minorque, due à la brillante valeur du maré-

chal de Richelieu , et à l'enthousiasme dont il avait rempli ses troupes. Un combat naval avait précédé cet exploit , et semblait fournir aux Français les plus heureux présages. Le marquis de la Gallissonnière avait combattu l'amiral Bing , et l'avait empêché de secourir Minorque. Vers ce temps , le parlement de Paris avait excité une assez vive fermentation dans le peuple , en refusant d'enregistrer un édit qui créait un impôt de deux vingtièmes pour les besoins de la guerre. L'autorité royale supprima toutes les chambres , hormis une seule dont on ne put obtenir que de faibles soumissions. Ce coup-d'état avait fait naître une fermentation sourde : le 5 janvier 1757 , le roi montait en voiture pour se rendre de Versailles à Trianon. Le dauphin et plusieurs officiers de la couronne étaient à ses côtés. La nuit commençait. Un homme s'avance entre les gardes , frappe le roi d'un coup de canif au-dessus de la cinquième côte , et rentre au milieu des spectateurs. Louis reconnaît l'assassin , qui avait conservé son chapeau sur la tête , et dit : *C'est cet homme qui m'a frappé ; qu'on l'arrête , qu'on ne lui fasse point de mal.* On crut d'abord l'arme empoisonnée et la blessure mortelle. Le roi vivement alarmé , se laissa , comme à Metz , prescrire plusieurs actes de repentir , tels que le renvoi de la marquise de Pompadour. L'assassin , nommé Damiens , offrit , dans ses interrogatoires , l'effronterie d'un homme vil , qui était obligé de convenir de plusieurs turpitudes précédentes , et l'audace calme d'un fanatique qui croit avoir rempli une mission du ciel. Les jansénistes et les jésuites s'accusèrent réciproquement d'avoir armé le régicide : Damiens , dans ses

déclarations , compromettait assez directement les premiers ; mais , par ce soin même , il leur semblait encore plus être l'instrument de leurs ennemis. Le dauphin , à qui toute l'autorité avait passé pendant la maladie du roi , montra toute l'étendue de son jugement et toute la noblesse de son ame , en s'abstenant de soupçons calomnieux contre les jansénistes qu'il n'aimait pas. Le parlement rappelé par ses soins , instruisit le procès du régicide : on n'en obtint aucune nouvelle lumière ; il subit un affreux supplice. Le roi , guéri de sa blessure légère , reprit ou parut reprendre les rênes de l'État. Son premier soin fut de renvoyer les deux ministres rivaux , Machault et d'Argenson , qui se battaient , disait-on , à coups de parlement et de clergé. L'abbé , depuis cardinal de Bernis , scella une imprudente alliance avec la maison d'Autriche. On vit avec admiration la manière dont Frédéric II , roi de Prusse , se défendit seul contre les forces de l'Autriche , du corps germanique , de la Russie et de la Suède. Il avait su prévenir ses ennemis par la conquête de la Saxe , et par une invasion dans la Bohême : mais la fortune enfin lui devint contraire. Après la bataille de Kollin il fut chassé de la Bohême , et presque réduit à se former une armée nouvelle. Les Français , à la bataille de Hastenbeck , battirent un corps d'Anglais et d'Hanoviens , seuls alliés du roi de Prusse. Le maréchal d'Estrées avait remporté cette victoire ; et par une fantaisie de la marquise de Pompadour , ce fut le maréchal de Richelieu qui eut à en recueillir les fruits. Il poursuivit le duc de Cumberland jusqu'à la mer , et força une armée fugitive depuis trois mois , à capituler : mais il ne lui

imposa d'autre condition que celle de ne plus porter les armes ; et six mois après , ils rentrèrent en campagne. La situation du roi de Prusse paraissait désespérée ; et lui-même la jugeait telle , lorsqu'il rencontra près de Rosbach l'armée française commandée par le prince de Soubise , unie à l'armée des cercles de l'Allemagne. Ces troupes alliées ne mirent aucun concert dans leurs opérations : leurs généraux eurent à se reprocher plusieurs fautes grossières ; et elles furent vaincues presque sans combat. (V. FRÉDÉRIC II , XV , 578.) Ce qu'il y eut de pis que cette déroute , ce fut la gaité maligne avec laquelle en France on en apprit la nouvelle. Les ressorts généreux semblaient épuisés ; la discipline était perdue : l'armée avait à peine le temps de connaître ses généraux ; les colonels manquaient souvent au poste du devoir et de l'honneur. L'abbé de Bernis sut juger toute la profondeur du mal , et il eut le patriotisme de diriger ses vues vers la paix ; mais la marquise de Pompadour sacrifia le ministre pacifique aux ombres et au ressentiment du cabinet d'Autriche. Cette déplorable guerre fut continuée. Les Français éprouvèrent une nouvelle déroute à Crévelt , sous les ordres du comte de Clermont , et bientôt après une défaite plus sanglante à Minden , sous M. de Contades. Le maréchal de Broglie répara seul l'honneur de nos armes à Bergen. Ces revers , sur le continent , étaient loin d'égalier nos désastres maritimes. Malgré les exploits par lesquels le brave Montcalm avait ouvert la campagne dans le Canada , et vengé la patrie , l'honneur et l'humanité , de l'assassinat de Jumonville , les Français avaient fini par perdre cette

colonie , objet de tant de dépenses et cause fatale de cette guerre. La prise de Pondichéry , malgré les efforts de Lally qui ne fut point secondé , les avait fait également chasser des Indes orientales , où Labourdonnais et Dupleix s'étaient avancés en conquérants. Ils avaient perdu deux grandes batailles navales , l'une à la sortie du port de Toulon , l'autre à celle du port de Brest. Les deux escadres furent presque anéanties. Le duc de Choiseul , qui exerçait alors l'autorité d'un premier ministre , ne résista , ni sans courage , ni sans habileté , à des revers si accablants. Il invoqua l'appui de l'Espagne ; et cette puissance eut la générosité de se déclarer pour les vaincus. Les deux branches de la maison de Bourbon s'unirent par un traité qui porta le nom de *Pacte de famille* , et qui réalisait les vœux de Louis XIV. Alors la puissance de la Russie pesait de tout son poids sur le roi de Prusse , vainqueur de l'Autriche , de la France , de la Suède et des cercles d'Allemagne. Les armées , qu'il avait rendues si savantes , si légères et si intrépides , périssaient dans des combats où les Russes , par le seul effet de leur immobilité , faisaient échouer tous les efforts du génie et d'une bravoure désespérée. Grâce à cette imposante diversion , les Français soutinrent avec un peu plus d'honneur , leurs derniers combats dans la guerre de Sept-Ans. Il fut permis au prince de Soubise de réparer , quoique imparfaitement , la honte de sa défaite à Rosbach , par une petite victoire. Le duc de Castries en remporta une plus éclatante quoique peu décisive , à Clostercamp , illustré par le dévouement du Décius français (V. ASSAS). Le prince de

Condé eut la gloire de se mesurer avec quelque avantage contre le prince héréditaire de Brunswick, l'un des plus célèbres lieutenants du roi de Prusse. La mort de l'impératrice de Russie, Élisabeth, mit fin à une guerre qui, contraire à tous les vœux de la politique, féconde en froids massacres, contrastait si cruellement avec l'esprit d'humanité, dont plusieurs éloquents écrivains voulaient faire l'heureux partage de ce siècle. Le czar Pierre III, à peine monté sur le trône, mit son bonheur et sa gloire à relever la fortune de Frédéric II, qui lui avait inspiré une admiration presque fanatique. On parla de paix; elle fut signée à Paris, au mois de février 1763. Après avoir sacrifié quinze cent mille hommes, les puissances rentrèrent dans leurs limites, excepté l'Angleterre, dont la force maritime s'accrut aux dépens de la France et de l'Espagne, et qu'on n'espéra plus troubler dans l'empire des mers. A peine avons-nous eu à nommer Louis XV dans le cours de cette guerre, entreprise dans le seul but de satisfaire la vanité de sa favorite, et dont il lui laissa conduire tous les événements. Voici cependant un fait, qui prouve que sa mollesse, et son asservissement à une femme, n'avaient point éteint en lui cet amour de l'humanité, qui semblait devoir être le précieux attribut de son caractère, et qui du moins vient servir d'excuse à ses fautes nombreuses. Pendant que les Anglais dispersaient et anéantissaient nos vaisseaux, un Dauphinois, nommé Dupré, inventa un feu plus dévorant que le feu grégeois, et qui, alimenté par l'eau même, pouvait brûler la flotte la plus considérable; les expériences en furent faites dans plusieurs de nos

ports, et parurent répondre aux promesses de l'inventeur. Dès que Louis XV se fut convaincu de l'effet désastreux de cette invention, il craignit d'ajouter un tel moyen de destruction à tous les fléaux de la guerre. Il acheta le secret, et fit défense à Dupré de le communiquer, sous les peines les plus sévères. Les débats du parlement et du clergé, avaient un peu troublé les goûts et les amusements frivoles de la France et surtout ceux de la cour, pendant une guerre aussi longue que funeste. Les jésuites enfin étaient près de succomber : ce fut du Portugal et de l'Espagne, les deux royaumes les plus religieux de l'Europe, que partirent les premiers et les plus terribles coups qui leur furent portés. La marquise de Pompadour avait long-temps flotté entre eux et les parlements : le duc de Choiseul, qui prenait un grand empire sur l'esprit de cette dame, lui persuada qu'il était essentiel pour le repos du roi et pour celui de la France de faire cesser une lutte qui affaiblissait l'autorité royale. La marquise crut pouvoir désarmer une opinion dont elle éprouvait les trop justes rigueurs, en sacrifiant les jésuites aux jansénistes parlementaires, et à un parti déjà beaucoup plus nombreux, celui des incrédules qui se nommaient philosophes : d'abord il ne fallut que laisser agir les parlements, qui rendaient arrêt sur arrêt contre des ennemis étourdis des attaques nouvelles qu'ils recevaient dans toutes les parties de leur empire. (V. CHAUVELIN, VIII, 303.) Lorsque le duc de Choiseul proposa dans le conseil du roi l'abolition de cette société en France, les jésuites ne manquèrent ni d'apologistes ni de défenseurs; plu-

sieurs même de ceux qui condamnaient leurs principes et criaient sans cesse contre leur morale et leur esprit de domination, craignaient que les jansénistes vainqueurs ne succombassent, à leur tour, sous le ridicule lancé par les philosophes, contre les deux partis et contre la religion elle-même. Louis XV, habitué à-la-fois à dissimuler ses pensées, et à les sacrifier à celles d'une femme légère, n'exprima sa volonté que par ce mot si peu digne d'un roi : « Il sera plaisant de voir en » abbé le père Pérusseau; » c'était son confesseur. L'ordonnance royale parut enfin. Les biens des Jésuites, consumés par des procès et des séquestres, purent à peine suffire à payer la pension alimentaire qui était assignée à chacun d'eux. Le triomphe que venait de remporter le duc de Choiseul sur des hommes qui avaient dominé, pendant vingt ans, le fier Louis XIV, fut célébré par les *philosophes*, et leurs nombreux adeptes. Mais quant à la marquise de Pompadour, on ne lui sut aucun gré d'avoir concouru à cette mesure; et ceux qui s'en réjouissaient le plus, ne purent y voir une compensation pour tous les fléaux de la guerre de Sept-Ans, son odieux ouvrage. L'opinion publique se plaisait à lui opposer un ministre qui avait consenti d'abord à paraître son protégé : la jalousie du duc de Choiseul et celle de la favorite, formaient à la cour deux puissantes cabales, entre lesquelles le roi affectait la neutralité. Depuis quelque temps la marquise était atteinte d'une maladie de langueur, causée, peut-être, et certainement accrue par le chagrin de se voir haïe des Français. Elle n'éprouva plus dans ses derniers moments que de l'indifférence de la part du roi :

seulement pour en adoucir l'horreur, il lui permit de continuer de donner ses ordres jusqu'à son heure suprême : elle mourut en reine, et ses restes furent transportés hors du château, comme ceux d'une obscure courtisane. Le duc de Choiseul put alors régner sans partage : ce ministre avait conçu une profonde inimitié contre le dauphin, prince dont les lumières égalaient les vertus. Louis, depuis plusieurs années, éprouvait un secret déplaisir en écoutant les éloges qu'on donnait à son fils ; on connaissait l'attachement de ce prince pour les jésuites ; et ce fut peut-être la principale raison qui décida le roi, la marquise de Pompadour et le duc de Choiseul, à prononcer l'abolition de cette société religieuse. Le duc de Choiseul s'emporta un jour contre ce prince, au point de lui dire : *Monsieur, je puis être condamné au malheur d'être votre sujet ; mais je ne serai jamais votre serviteur.* Des études littéraires, les soins d'une épouse distinguée par les plus heureuses qualités de l'esprit et de l'âme, l'éducation de ses enfants auxquels il sut transmettre sa bonté, sa piété et ses lumières, consolaient le dauphin délaissé à la cour. Sa santé, long-temps florissante, avait subi depuis deux ans une altération manifeste. Il voulut, malgré sa langueur, se rendre à un camp de plaisance qu'on avait établi à Compiègne ; de là il suivit le roi à Fontainebleau. Bientôt on le vit succomber à des fatigues que sa constitution affaiblie ne pouvait plus supporter (20 déc. 1765). Louis XV, qui n'avait pas voulu s'absenter de Fontainebleau, pendant la maladie de son fils, fut vivement ému de sa mort, et surtout par la manière dont il l'apprit. Le duc

de la Vauguyon vint présenter au roi l'aîné des princes, ses élèves; et l'on annonça *Monsieur le Dauphin*. En voyant paraître son petit-fils, au lieu d'un fils qui pouvait si glorieusement le remplacer sur le trône, il se troubla, et dit en soupirant : *Pauvre France ! un roi âgé de cinquante-cinq ans, et un dauphin de onze !* Ce dauphin était Louis XVI. Cette douloureuse exclamation semble faire croire que Louis XV reconnaissait combien la monarchie était fortement ébranlée; et quels orages attendaient son petit-fils. Il lui arriva plusieurs fois d'exprimer le même pressentiment avec plus de clarté, mais non avec le même accent d'intérêt et de douleur. Cependant, l'impression qu'il avait reçue de la mort du dauphin, le rapprocha pour quelque temps de la dauphine, de la reine et de ses filles Mesdames. Toutes ces princesses conspiraient entre elles pour arracher le roi à l'ivresse des voluptés. La dauphine, surtout, prenait de l'ascendant sur son esprit; mais le chagrin de survivre à son époux la poursuivait toujours. A sa langueur succéda, au bout de deux ans, une maladie mortelle. La reine suivit de près au tombeau la dauphine, sa belle-fille et son amie. La tendresse de Louis XV se réveilla vivement pendant la maladie extrêmement douloureuse de son excellente et malheureuse compagne. Il la pleura plusieurs jours, au milieu de ses filles. La mort venait de lui ravir coup sur coup les seules personnes qui pussent rendre de la vigueur à son caractère et de la pureté à ses pensées. Cependant le peuple ne recevait aucun soulagement de la paix. Louis XV s'était abandonné à la malheureuse facilité de signer des *acquits au comptant*,

qui étaient devenus la proie d'une foule de personnages avides ou corrompus. Il conservait, dans son palais, la magnificence de Louis XIV, mais n'y mêlait aucun caractère de grandeur. Il subissait, comme un esclave résigné, l'ennui d'étiquettes qu'il n'avait point inventées, et qui n'étaient de nul usage pour sa politique : l'insupportable ennui qu'il en ressentait, irritait son goût pour les plaisirs clandestins. Tout son bonheur était de se réfugier dans ses petits appartements, et d'échapper furtivement à son rôle de roi. Ce goût devint en lui si vif, ou du moins si habituel, qu'il en vint presque à se considérer comme un particulier dispensé de tout devoir envers l'État. De là, ce trésor particulier qu'il aimait à se former, et qu'il grossissait par des spéculations sur les grains; de là, ces bizarres distractions qu'il portait jusque dans le conseil; la déplorable promptitude avec laquelle il abandonnait un avis qu'il avait judicieusement énoncé; enfin, cet égoïsme paresseux, qui lui faisait dire beaucoup de mots, tels que ceux-ci : » Si j'étais lieutenant de police, je défendrais les cabriolets. » En public, son maintien était froid, son esprit un peu sec. Dans le commerce privé, c'était un homme aimable; un maître obligeant, facile, plein de compassion; un Français habitué à observer envers les femmes les prévenances de la galanterie les plus délicates, et richement doué de l'esprit vif de sa nation. On cite de lui plusieurs bons mots. Qu'avez-vous fait en Angleterre, disait-il au comte de Lauzaguais, qui se piquait un peu de la philosophie à la mode ? *Sire*, répondit le courtisan, *j'y ai appris à penser.* — *Des chevaux*, reprit le roi, importuné de cette ostentation

Le peintre Latour, en faisant son portrait, se mit un jour à disserter sur les affaires de l'Etat; et dans sa franchise étourdie, il en vint jusqu'à dire : Il faut convenir que nous n'avons point de *marine*. « N'avez-vous pas *Vernet*, reprit le roi, en ramenant le peintre à son métier? » Le duc de Choiseul s'étudiait à modérer l'opposition du parlement de Paris; mais le pouvoir et l'ambition de ce corps s'accroissaient par des concessions tacites. Le parlement, vainqueur des jésuites, voulut réprimer l'audace effrénée des philosophes, parmi lesquels quelques-uns se précipitaient dans les ténébreuses horreurs de l'athéisme. Le duc de Choiseul parut un moment montrer l'intention d'arrêter cette coupable licence; mais peu après il s'arrangea pour rester à-la-fois et le courtisan et le protecteur du parlement et des philosophes. Le parlement sévit avec rigueur dans l'affaire du chevalier de la Barre. Mais, comme il se voyait à-la-fois abandonné par la cour, et désavoué par le public, il se borna bientôt à quelques arrêts insignifiants, qui accréditaient des ouvrages, en voulant les noter d'infamie. Louis XV ne tentait rien pour arrêter ce prodigieux mouvement des esprits qui allait donner une face nouvelle aux institutions sociales. On peut présumer que la douceur de son caractère arrêta souvent des persécutions commencées contre d'illustres écrivains. On croit surtout qu'il eut quelque part à cet arrêt du conseil, qui couronna le plus noble des travaux de Voltaire, et réhabilita la mémoire de l'infortuné Calas. L'administration du duc de Choiseul rendit un peu d'honneur à la couronne de France, par plusieurs actes d'une médiation impo-

sante. La possession de la Corse, qu'il fallut acheter aux Génois, et conquérir ensuite, fit oublier aux Français les conditions ignominieuses du traité de Paris. Louis XV cependant montrait une jalousie secrète contre son ministre principal. A l'aide d'agents particuliers et clandestins, il épiait et contrariait ses opérations. Ce qu'il y eut de pis, c'est que ces agents du roi furent sacrifiés au ressentiment du ministre, dès qu'il fut instruit de leur correspondance. Un magistrat éloquent et intrépide, La Chalotais, procureur-général du parlement de Rennes, soutenait, avec l'appui de tous les parlements de France, une lutte opiniâtre contre le duc d'Aiguillon, qu'il accusait d'actes violents, arbitraires, et même de concussion dans son gouvernement de la Bretagne. Le duc de Choiseul, qui se rangeait toujours de l'avis des parlements, sentait sa haine animée contre le duc d'Aiguillon, par la protection secrète, mais évidente, que celui-ci obtenait du monarque. Le parlement de Paris, formé en cour des pairs, rendit un arrêt par lequel le duc d'Aiguillon était entaché dans son honneur. Le duc de Choiseul triomphait; mais le roi cherchait tous les moyens d'échapper à la double tutelle de son parlement et de son ministre. On doutait à la cour qu'il en eût le courage. Une femme dont la jeunesse avait été souillée par une prostitution publique, M^{me}. Dubarri, apprit au roi qu'il pouvait encore vouloir. L'apparition de cette femme à la cour fut un scandale au-dessus de ceux de la régence. Le duc de Choiseul, sa sœur la duchesse de Grammont, et bientôt la plupart des femmes, s'éloignèrent avec indignation d'une telle favorite. Louis s'é-

tonna, mais ne s'offensa pas beaucoup, que son ignominieux caprice ne fût pas respecté par sa cour. La nouvelle favorite savait, avec art, répéter les leçons que lui donnaient le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray. (*V. DU BARRY*, III, 431.) Le duc de Choiseul fut exilé. Presque toute la cour parut vouloir s'unir à sa disgrâce : on abandonnait le roi pour aller visiter le duc à Chanteloup, et *se purifier auprès de lui*, disait-on, *de l'air de Versailles*. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que le monarque sembla respecter, dans ses courtisans, des démonstrations si nouvelles de dévouement pour un ministre disgracié. Les parlements ne devaient pas survivre long-temps à leur ambitieux protecteur. Le chancelier Maupeou avait concerté avec ses deux collègues l'abolition de ces grands corps de magistrature. Louis doutait fort que ses nouveaux ministres pussent réussir dans un coup d'autorité qu'on avait vainement essayé, à différentes reprises, sous son règne. Il consentit seulement à les laisser agir, résolu à mêler ses railleries à celles du public, s'ils venaient à échouer. (*V. MAUPEOU*.) En peu de mois, une nouvelle cour royale fut substituée à cette importante et antique puissance du parlement de Paris. Les lettres de cachet furent multipliées ; mais on n'eut pas besoin de dresser des échafauds. On prit soin de donner une satisfaction apparente à l'un des vœux des philosophes, en abolissant la vénalité des charges. D'abord les princes avaient fait cause commune avec le parlement de Paris : le prince de Conti persévéra seul dans sa résistance. Les avocats s'étaient ligués pour ne point exercer leurs fonctions devant une cour qui

paraissait avilie dès sa naissance : mais plusieurs d'entre eux cédèrent aux conseils de la crainte et de la nécessité. Les membres de l'ancien parlement sortirent par degrés de l'exil ; le gouvernement mit de l'orgueil à montrer qu'ils n'étaient plus à redouter. Le même coup frappa tous les parlements de province. L'obstacle partout fut moins sérieux et moins prolongé qu'on n'avait lieu de s'y attendre. Cette opération était à peine terminée, que le gouvernement se hâta d'en recueillir les fruits par une banqueroute partielle. (*V. TERRAY*.) L'autorité royale fut avilie au-dehors par le partage de la Pologne, dont la France resta spectatrice immobile. Ces deux événements ajoutaient beaucoup au mépris et à la haine publique, qui ne cessaient de se prononcer contre le triumvirat. La nouvelle cour était journellement insultée jusque dans l'exercice de ses fonctions. Trop de scènes abjectes s'étaient mêlées à ces coups violents de l'autorité pour ne pas éveiller un esprit de satire, d'inquiétude, de mal-aise, qui pouvait, par degrés, devenir un esprit général de rébellion. Ce fut dans un tel état du royaume, que Louis XV, atteint subitement pour la seconde fois de la petite vérole, mourut le 10 mai 1774, dans sa soixante-quatrième année, après un règne de cinquante-neuf ans. Ses obsèques furent troublées par de sanglants outrages que la multitude proféra contre sa mémoire. Les vingt, et surtout les trois dernières années de son règne, avaient permis d'oublier le bonheur, le calme et la judicieuse économie de sa première administration. La nation était profondément humiliée d'avoir fait des pas rétrogrades vers le despotisme.

L'exemple de Louis XV prouva que, chez un monarque, la paresse peut triompher de toutes les qualités heureuses qui n'ont point la force des vertus. Cependant l'histoire lui doit un éloge sans restriction : il fut humain. Ce règne est aussi stérile en mémoires originaux, que fécond en libelles scandaleux. Les Mémoires du duc de Saint-Simon, et ceux de la spirituelle M^{me}. de Staal, ne contiennent que peu de faits au-delà de la régence du duc d'Orléans. Ceux des maréchaux de Noailles et de Richelieu ont été rédigés en grande partie ou en totalité par des mains étrangères. Les premiers ont le mérite de l'exactitude et d'une érudition correcte. Les Mémoires du maréchal de Richelieu offrent beaucoup d'anecdotes suspectes, pesamment racontées. L'abbé Soulavie, leur auteur, y a grossièrement mêlé les principes et le ton des plus abjects révolutionnaires. Entre les ouvrages qu'on peut considérer comme libelles, il en est un qu'il ne faut pas tout-à-fait dédaigner de consulter ; c'est la *Vie privée de Louis XV* (par Dangerville), 1781, 4 vol. in-12. Plusieurs faits intéressants y sont présentés avec ordre et clarté. Un Mémoire du duc de Choiseul, et qui paraît avoir été écrit par lui-même, ne contient guère que des détails relatifs à la manière dont, après sa disgrâce, il perdit la charge de colonel-général des Suisses. Le recueil de *Lettres supposées de la marquise de Pompadour* (par Crebillon fils), est depuis long-temps voué à l'oubli. On a découvert récemment quelques lettres originales de cette dame ; elles peignent avec énergie et vérité les tourments auxquels elle était livrée dans sa domination suprême. Voltaire a publié un *Précis du siècle*

de Louis XV. Une seule époque y est racontée d'un style animé et souvent éloquent ; c'est la guerre de la succession d'Autriche, et particulièrement la brillante expédition du prince Édouard, en Écosse. Partout ailleurs on croit sentir la contrainte d'une histoire contemporaine, écrite sous une monarchie absolue. Les mêmes événements sont rapportés avec détail dans l'histoire de France au dix-huitième siècle, écrite par l'auteur de cet article, et dont la quatrième édition a été publiée en 1819. Les *Portraits historiques de Louis XV et de madame de Pompadour*, par Ch. G. Leroy, Paris, 1802, in-8°, offrent un tableau bien fait, mais très-raccourci. Les curieux recherchent encore le Cours des principaux *Fleuves et Rivières de l'Europe*, composé et imprimé par Louis XV, roi de France, en 1718, Paris, de l'imprimerie du cabinet de S. M., in-4°, de 72 pages, avec un joli portrait de Louis XV enfant, gravé par J. Audran. L—LE.

LOUIS XVI, né à Versailles, le 23 août 1754, était le second fils de Louis ; Dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe. Il reçut en naissant le titre de duc de Berri. Son ame franche et sans déguisement s'ouvrit de bonne heure à tous les sentiments vertueux, et son esprit droit et sérieux à toutes les connaissances utiles. Mais la fermeté, et une juste confiance en lui même, manquèrent à son caractère ; et ce défaut rendit inutile ou funeste, tout ce qu'il avait reçu ou acquis, pour sa gloire et pour le bonheur de ses peuples. Son éducation fut celle des rois dont les instituteurs oubliaient trop souvent que la même doctrine qui leur enseigne à modérer leur pouvoir, leur commande surtout de le main-

tenir. En 1765, il perdit son père, qui laissait tant de regrets, et bientôt après sa mère, qui ne put survivre à son époux. La douleur du jeune prince fut extrême : il refusa longtemps de sortir ; et lorsqu'en traversant les appartements, il entendit dire pour la première fois : *Place à Monsieur le Dauphin*, des pleurs inondèrent son visage, et il s'évanouit. Le premier événement de sa vie fut son mariage avec la fille de l'immortelle Marie-Thérèse, Marie-Antoinette d'Autriche, qui devait partager son trône et ses malheurs. Les fêtes données à l'occasion de ce mariage (16 mai 1770), mal ordonnées par la police, coûtèrent la vie à un grand nombre de spectateurs ; triste présage du sort qui attendait ces époux infortunés (V. MARIE-ANTOINETTE). Bientôt la mort de Louis XV (10 mai 1774) lui imposa, un fardeau qu'il n'accepta qu'en tremblant. La faveur publique s'attache d'ordinaire aux jeunes rois : Louis XVI, âgé de vingt ans, la méritait à bien d'autres titres ; et il en reçut, à son avènement au trône, les témoignages les moins équivoques. Son premier soin avait été d'appeler au ministère M. de Machault, digne de cet honneur, et capable de diriger la jeunesse du monarque dans les circonstances difficiles où se trouvait l'État (V. MACHAULT). Une intrigue de cour l'écarta, et mit à sa place le comte de Maurepas, courtisan profond dans l'art de l'intrigue, superficiel dans tout le reste, et dont le grand âge n'avait pu guérir l'incurable frivolité. Trop vieux pour un roi de 20 ans, et qui avait besoin d'être enhardi, il intimida sa jeunesse sans guider son inexpérience. Louis XVI avait de la bonté dans le cœur, mais quelque rudesse dans

les manières ; et ses premiers mouvements contre tout ce qui s'écartait de l'ordre, se ressentaient de la franchise de son caractère, et de l'austérité de ses vertus. M. de Maurepas, qui se jouait des choses les plus sérieuses et voyait tout avec indifférence, adoucissait beaucoup trop cette disposition qui ressemble quelquefois à de la force de caractère, et peut du moins en dissimuler l'excessive débilité. Dès-lors Louis XVI n'agit que sous l'inspiration de ses ministres ; il appela successivement ceux que lui désignaient d'une part, Maurepas, et de l'autre, une prétendue opinion publique, que l'intrigue et les intérêts personnels font parler à leur gré, et qui malheureusement est la seule que les rois soient condamnés à entendre. Ce furent : Turgot, partisan fanatique de cette politique matérialiste, qui ne voit dans le gouvernement des peuples, que de l'argent, du commerce, du blé, et des impôts, fier de se croire le chef d'une secte dont il n'était que l'instrument ; Malesherbes, ami de Turgot, qui avait à-la-fois des vertus antiques et des opinions nouvelles (V. MALESHERBES) ; Saint-Germain, élevé dans les minuties de la tactique allemande, qui détruisait le plus ferme rempart de la royauté, la maison du roi, dont la bravoure et l'incorruptible fidélité ne pouvaient racheter, aux yeux des faiseurs militaires, ce qui lui manquait en précision dans les manœuvres et en rigidité dans la discipline ; Necker enfin, banquier protestant et Genevois, et, à ce double titre, imbu de cette politique rétrécie, qui veut régler un royaume sur le système d'une petite démocratie, et les finances d'un grand état comme les registres d'une mai-

son de banque; qui s'irrite contre toute distinction autre que celle de la fortune, et ne voit dans le dépositaire du pouvoir monarchique, que le président d'une assemblée délibérante; ou le chef d'une association commerciale, révocable au gré des actionnaires. Aucun de ces hommes ne comprenait la monarchie française; et il eût suffi de l'un d'eux pour la renverser. Louis XVI, naturellement porté à l'économie, commença son règne par des retranchements sur ses dépenses; réductions qui honorent la modération d'un souverain, quand elles ne coûtent à la royauté aucun sacrifice sur ses droits et sa dignité. Il remit au peuple le droit de *joyeux avènement*; il établit pour Paris le *Mont-de-piété* et la *Caisse d'escompte*; il fit cesser les craintes d'une banqueroute en assurant le paiement des rentes sur l'hôtel-de-ville; il abolit les corvées, qu'il convertit en impôt pécuniaire; et il abolit aussi dans la Franche-Comté un reste de servitude territoriale, dont n'avaient peut-être jamais entendu parler ceux qui firent de cet affranchissement un texte aux plus emphatiques éloges; il supprima la torture ou question judiciaire avant la condamnation à mort, sévérité à-peu-près tombée en désuétude, mais dont la menace importunait les conspirateurs. Louis XVI rendit plus tard aux protestants la plénitude des droits civils (1787), en imprimant à leurs mariages un caractère légal; bienfait immense, n'eût-il été qu'un acte de justice, et trop mal reconnu. Enfin, il essaya des administrations provinciales, formées par Neckers dans des vues et sur un plan assez peu monarchiques. Cette nouveauté était d'une extrême consé-

quence : avec l'esprit qui régnait alors, c'était faire un *changement de front sous le feu de l'ennemi*. Louis XVI, en montant sur le trône, avait rappelé les compagnies de magistrature, remplacées sous son prédécesseur par des juges sans dignité et sans influence politique. La cour, qui depuis long-temps croyait gouverner toute seule, quand elle ne faisait qu'administrer, oubliait que la France n'avait jamais été et même ne pouvait, dans les temps difficiles, être régie que par l'autorité de la justice, qui rendait la royauté présente aux peuples dans toute sa force et sa majesté. Renfermés, sous les rois forts et les règnes tranquilles, dans les fonctions modestes de la justice distributive, ces grands corps en sortaient par nécessité, sous les règnes faibles et dans les temps orageux, pour exercer, à la place du roi, un pouvoir qui, échappé de ses mains, serait tombé dans celles d'un ministre ou d'un favori. Sous les rois forts, comme sous les rois faibles, instruments des uns ou appui des autres, ils avaient fait la royauté dépendante des lois et indépendante des sujets, et rendu la législation imposante, l'obéissance honorable; puissants à servir le pouvoir, ou à le suppléer, incapables de l'usurper eux-mêmes, et opposant à toute autre usurpation un obstacle insurmontable; tels avaient été jusqu'à ces derniers temps, les parlements de France, heureux tempérament d'aristocratie et de démocratie, confondus dans une magistrature véritablement royale, et qui seule en Europe, avait donné à la *haute-police*; à la police des révolutions, ces formes augustes et solennelles qui, dans l'exercice de l'autorité, ne laissaient voir que la justice, et dans

l'emploi de la force, qu'un jugement. Le premier événement politique du règne de Louis XVI, fut la guerre d'Amérique, guerre injuste et impolitique, que repoussaient le cœur droit et le bon sens du monarque. Mais on fit parler l'opinion publique, surtout celle de la capitale, avide de nouveautés et d'émotions; et la guerre fut décidée (V. FRANKLIN et WASHINGTON). Ce fut une grande faute : il eût fallu laisser l'Angleterre s'épuiser, sans soumettre les colonies, ou les épuiser pour les soumettre. Dès-lors il s'élevait entre les deux peuples une haine irréconciliable, que les Anglais tournèrent contre nous, et dont l'équivoque amitié des Américains ne pouvait empêcher ou compenser les effets. Nous fûmes heureux dans cette guerre comme auxiliaires : l'Amérique fut affranchie du joug des Anglais; mais notre marine, et celle de l'Espagne, notre alliée, essuyèrent de grandes pertes. La maladie de la liberté et de l'égalité démocratique se communiqua à nos jeunes guerriers; et nous la répandîmes dans toute l'Europe, qui ne fut pas assez alarmée du scandale d'une révolte contre le pouvoir légitime, soutenue à force ouverte par un pouvoir légitime, qui avait eu l'imprudence de dire dans une de ses déclarations : « Les Américains » sont devenus libres, du jour où ils » ont déclaré leur indépendance. » Cependant cette guerre releva, aux yeux de l'Europe, l'honneur de notre pavillon : nous combattîmes souvent avec avantage; et quand nous succombâmes, ce fut toujours avec gloire. (V. MOTHE-PIQUET, SUFFREN, etc.) Malgré de nombreux échecs, nos forces navales étaient sur un pied respectable, à la paix de 1783; et peu d'années après, en

1789, elles étaient tout-à-fait rétablies, et l'on pouvait les comparer à leur état le plus florissant, sous Louis XIV. (1). Après la guerre d'Amérique, la France fut près d'en entreprendre une autre du même genre, en soutenant les patriotes hollandais contre la Prusse et contre leur souverain. (V. BRUNSWICK, VI, 150.) Louis XVI avait eu, en 1781, son premier fils; et cet événement avait été célébré dans tout le royaume avec beaucoup de joie et de solennité : à Paris, la ville donna un banquet auquel le roi assista avec sa famille. Tous les vœux des Parisiens furent comblés, et l'ivresse de la joie publique fut excessive. C'était le 21 janvier 1782 : onze ans plus tard, et le même jour, Louis fut conduit à l'échafaud dans la même ville ! La guerre d'Amérique avait épuisé nos finances, que Necker soutenait à force d'emprunts : il fallait rétablir l'équilibre depuis long-temps dérangé entre les recettes et les dépenses. Les notables furent appelés par Calonne, nouveau ministre des finances, pas plus homme d'état que Necker, mais plus homme de cour (V. CALONNE). Une assemblée de notables se trouvait dans notre histoire plutôt que dans notre constitution; et ce qui pouvait arriver de plus heureux pour la France, quand elle cherchait des remèdes hors de ses lois, c'était qu'ils fussent inutiles. Les notables proposèrent quelques projets salutaires : mais ils hasardè-

(1) On ne doit pas, en parlant de marine, oublier l'intérêt que prit Louis XVI à la construction du port de Cherbourg, dont il alla lui-même visiter les travaux (V. CESSART), ni le port de La Rochelle, considérablement augmenté par ses soins, ni le superbe bassin de construction ouvert à Toulon, ni enfin l'expédition du célèbre La Pérouse, auquel le monarque donna des instructions qui honorent son humanité, son goût éclairé pour les découvertes, et ses connaissances dans toutes les parties de l'art de la navigation (V. PÉROUSE).

rent des opinions dangereuses ; et telle était la disposition des esprits, que les opinions furent plus remarquées que les projets. Les notables délibérèrent sans pouvoir conclure, ce qui est toujours dangereux de la part d'une assemblée publique ; et il n'en resta qu'une dispute sur les finances entre Necker et Calonne, à la fin inintelligible pour le public, et peut-être pour eux-mêmes. Le cardinal de Brienne, bel-esprit, sans vues et sans fermeté (V. LOMÉNIÉ), pris au dépourvu pour être ministre, proposa l'impôt du timbre. Le parlement refusa l'enregistrement, et se déclara incompétent pour ajouter à des impôts, déjà trop onéreux, un impôt nouveau et inusité. C'était demander les *états-généraux*. Ces grandes convocations avaient toujours paru un dernier remède à des maux désespérés, moins par le soulagement que les peuples en obtenaient que par celui qu'ils en espéraient ; car les peuples souffrent bien plus des maux qu'ils craignent, que de ceux qu'ils éprouvent. Ainsi, de même que la nature veille à la conservation de son ouvrage, la France qui avait déjà tant de moyens de force, s'était ménagé dans ses états-généraux, comme l'Eglise dans ses conciles, un moyen de perpétuité. Ces grandes assemblées, légales, mais heureusement rares et jamais périodiques, visitaient, pouvons-nous le dire, de loin en loin les fondements de la société pour arrêter et réparer l'influence destructive du temps et des hommes, et empêcher les fautes de l'administration de devenir des plaies à la constitution. Tel était l'objet de ces convocations solennelles, mal représentées par des historiens qui leur ont demandé compte du bien qu'elles n'étaient pas

destinées à faire, et n'ont pas assez considéré les maux qu'elles étaient appelées à prévenir. Nous croyons qu'avec la succession masculine elles ont été la principale cause de la stabilité de la France et de la permanence de ses lois. En un mot, les états-généraux étaient le *corps de réserve* destiné à venir au secours de la société dans les extrêmes dangers et les besoins extraordinaires, comme la captivité d'un roi, les disputes sur la succession au trône, ou même sa vacance ; et l'histoire en fournit des exemples : ainsi tout était prévu dans cette constitution si méconne, et même ce qu'on ne peut pas prévoir. Mais le parlement de Paris avait demandé les états-généraux, et non l'assemblée nationale, et moins encore l'assemblée constituante : dès le premier pas, ses intentions et celles de la nation furent trompées. Les notables furent appelés une seconde fois pour déterminer la forme de cette grande convocation ; et le ministre invita tous les écrivains à donner leur avis. C'était-là une bien dangereuse ineptie. Tout à cet égard était réglé depuis long-temps par la sagesse de nos pères, qui ne s'embarrassant pas dans des minuties de nombre total ou respectif, ou de costumes et d'étiquettes, dessinant à grands traits ces majestueuses assemblées, n'y avaient jamais vu que trois ordres, comptant chacun pour une voix, quel que fût le nombre de ses membres, et délibérant à part dans la plénitude de leur liberté et de leur égalité constitutionnelles. Si l'on s'en fût tenu à cette antique et sage simplicité, il est permis de croire, vu la disposition des esprits et le progrès des connaissances en administration, que les états-généraux au-

raient fait un grands bien, ou n'auraient produit aucun mal. Le parlement de Paris, les princes du sang, dans leur prophétique Mémoire au roi, insistèrent pour qu'on suivît les formes usitées aux derniers états-généraux de 1614. Mais l'engouement des nouveautés, la vanité de Necker revenu au ministère, l'ignorance des beaux-esprits, les intrigues des factieux, en ordonnèrent autrement. Le tiers-état fut nommé en nombre double de chacun des deux autres ordres; mesure inutile, si l'on devait délibérer *par ordre*, mortelle, si l'on délibérait *par tête*. Cette question fondamentale, objet de toutes les espérances des factieux, de toutes les craintes des gens de bien, et sur laquelle reposaient les plus grands intérêts de la monarchie, fut la première agitée dans cette assemblée des états-généraux, qui se réunit à Versailles, le 5 mai 1789. L'autorité la plus respectable, celle des vœux exprimés par la généralité des cahiers, derniers soupirs de l'esprit public en France, ne fut pas même écoutée par ces hommes qui se vantaient de ne rien faire que pour les intérêts et par la volonté de la nation. Le tiers-état, loin d'être touché du sacrifice que firent les deux premiers ordres en offrant de concourir aux charges publiques, les somma audacieusement de se réunir à lui, et sur leur refus il se déclara constitué en *assemblée nationale*. Ce fut en vain que la noblesse et le clergé réclamèrent et protestèrent contre des actes aussi contraires aux bases de l'ancienne monarchie, et que le roi, après avoir ordonné la délibération par ordre fit suspendre les séances et fermer les portes de l'assemblée (1)

du tiers; les députés de cet ordre se réunirent dans la salle du Jeu de paume, et ils y prêtèrent entre eux le serment de ne pas se séparer avant d'avoir achevé *la constitution et la régénération publiques*. (V. BAILLY, III, 241.) Quatre jours plus tard le roi convoqua tous les ordres pour une séance royale à laquelle il se rendit. Après les avoir conjurés de mettre fin à leurs divisions, et de *s'entendre pour accepter ses bienfaits*, il leur déclara que, s'ils ne voulaient pas concourir à ses projets, il ferait *seul le bien de ses peuples et se considérerait seul comme leur représentant*. Il leur fit ensuite lire une déclaration par laquelle il faisait aux circonstances des concessions et des sacrifices, tels que dans tout autre temps les vœux des plus ardents révolutionnaires en eussent été comblés (1). Le monarque termina en ordonnant à tous les députés de se séparer, et de se rendre le lendemain dans leurs chambres respectives; ce qui ne fut exécuté que par la noblesse et le clergé. Le tiers continua de délibérer malgré l'injonction positive de sortir de la salle de ses séances que le roi lui fit réitérer par M. de Brézé. (V. MIRABEAU.) Plusieurs orateurs s'y livrèrent aux déclamations les plus violentes contre l'autorité royale, et ils rejetèrent avec dédain toutes les concessions du monarque. Pendant ce temps

séance royale qui devait avoir lieu le 22 juin, et qui fut renvoyée au 23.

(1) Par cette déclaration royale aucun impôt ni emprunt ne devait être établi sans le consentement des états généraux; le compte des revenus et des dépenses de l'Etat devait être publié chaque année; la dette publique était garantie; les contributions étaient réparties également entre les trois ordres; la taille, les corvées et les droits de franc-fief et de main-morte abolis, la liberté de la presse reconnue, la milice, la gabelle et les aides réformés ou adoucis; enfin le roi donnait sa promesse de ne rien changer à de telles dispositions sans le consentement des trois ordres.

(1) On donna pour prétexte à cette mesure la nécessité de préparer la salle pour la tenue d'une

la majorité des deux premiers ordres décidait qu'elle resterait soumise à ses mandats, aux lois de la monarchie et à la volonté du roi ; mais les membres de chaque minorité se rendaient successivement dans la salle du tiers. Alarmé de ces defections, et craignant une sédition générale, Louis XVI invita et pressa même la majorité des deux premiers ordres de se réunir au troisième. Lorsque le duc de Luxembourg lui fit, au nom de la chambre de la noblesse, des objections contre la réunion, ce prince répondit : « Toutes mes » réflexions sont faites ; dites à la noblesse que je la prie de se réunir : » si ce n'est pas assez de ma prière, » je le lui ordonne. Quant à moi, je » suis décidé à tous les sacrifices. A » Dieu ne plaise qu'un seul homme » périsse jamais pour ma querelle ! » Un sentiment aussi louable en apparence fut la règle de sa conduite pendant toute sa vie, et il fut aussi la cause de nos malheurs et des siens. Ainsi, les trois ordres se réunirent, ou plutôt ils furent confondus, et ils quittèrent le nom d'*états-généraux*, qu'ils n'étaient plus dignes de porter, pour prendre celui d'Assemblée nationale et constituante, qu'ils méritaient encore moins, et qui pour eux n'a été qu'une injure. Dès ce moment l'antique monarchie française fut détruite, la révolution consommée ; et tout ce qu'elle devait enfanter d'absurdités et de crimes n'en fut que la conséquence inévitable. L'assemblée fut divisée et subdivisée en partis, qui ne suivirent point du tout la distinction des ordres. Des nobles se réunirent à la majorité du tiers ; beaucoup de membres du tiers se réunirent à la majorité de la noblesse ; le clergé, qui tenait aux uns et aux autres, se partagea entre eux :

quelques membres, pris dans tous les ordres, essayèrent de rester au milieu, appelant modération et conviction, ce que d'autres nommaient faiblesse et irrésolution. Les divisions s'envenimèrent, et devinrent des haines ; les opinions combattues devinrent des passions ; les erreurs impatientes du succès enfantèrent des crimes ; et s'il est permis d'employer cette figure, le vaisseau de l'État ainsi équipé et armé en brûlot, ayant pour carte et pour boussole les *Droits de l'homme*, quitta le port pour aller à la découverte de terres inconnues, où il ne devait jamais aborder. Le monde n'avait pas encore vu dans une réunion d'hommes un si étonnant assemblage de dépravation et de vertus, d'ignorance et de lumières, de lâcheté et de courage. Mais le temps était venu où la France devait, pour l'instruction de l'Europe, expier un siècle de doctrines impies et séditions, tolérées ou même secrètement encouragées par la frivolité des cours et la corruption des grandes cités. Le malheureux roi n'avait pas entièrement échappé à leur influence : trompé par ses propres vertus, il n'avait vu dans les déclamations des philosophes, qu'un tendre intérêt pour la cause des peuples et que l'horreur de l'oppression ; et sa belle âme s'était ouverte à de chimériques espérances. Peut-être aussi que, secrètement irrité de quelques résistances de la part des deux premiers ordres, ou des corps de magistrature, il n'en avait pas assez apprécié le motif et l'effet ; il n'avait pas vu que cette opposition aux volontés ministérielles, était le plus solide rempart de l'autorité royale, et qu'elle ne peut s'appuyer sur des institutions ou des hommes qui plient au moins

dre choc. Peu de jours après la réunion des trois ordres, il parut cependant avoir adopté un système d'énergie et de fermeté qui, s'il eût été soutenu, pouvait encore sauver la monarchie. Necker fut renvoyé; et le ministère entièrement renouvelé annonça la résolution de faire respecter l'autorité royale. Le maréchal de Broglie, qui eut la direction de la guerre, fit marcher des troupes vers la capitale; et 36,000 hommes dévoués et bien disciplinés pouvaient encore y réprimer la sédition: mais les mouvements de ces troupes ne se firent point avec assez de rapidité; le baron de Besenval, qui commandait un corps de Suisses, abandonna son poste, et en se retirant livra aux révoltés les dépôts des Invalides et de l'École Militaire. En un moment toute la populace de Paris fut armée, et, conduite par les soldats des gardes françaises, elle s'empara des arsenaux, incendia les barrières, s'empara de la Bastille (14 juillet), et massacra quelques sujets fidèles (V. FLESSELLES et LAUNEY). A ces nouvelles, Louis XVI saisi d'épouvante, et cédant aux plaintes et aux menaces de l'assemblée, ordonna au maréchal de Broglie de dissoudre une armée réunie pour défendre le trône, et qui ne servit ainsi que de prétexte pour le renverser. Le maréchal, frémissant alors des périls qu'il entrevoyait pour le monarque, lui proposa de le conduire à Metz au milieu des troupes fidèles. Le départ fut arrêté pour le lendemain; mais environné de conseillers perfides, et ne pouvant jamais suivre avec fermeté une résolution importante, Louis y renonça pendant la nuit; et, le lendemain, il se rendit à l'Assemblée, à pied, sans suite. Là, au milieu de la salle, debout,

et la tête découverte, il conjura les députés de l'aider à rétablir l'ordre. « Je sais, leur dit-il, qu'on cherche » à élever contre moi des préven- » tions; je sais qu'on a osé publier » que vos personnes n'étaient pas » en sûreté. Ces récits ne sont-ils pas » démentis par mon caractère con- » nu? Eh bien! c'est moi qui me fie » à vous. » Cette confiance et cet abandon firent taire un instant les factieux. Entraînés par l'enthousiasme général, tous voulurent servir de gardes au monarque; et ils le reconduisirent eux-mêmes dans son palais, au milieu d'applaudissements universels. Dans la même journée ce prince rappela Necker au ministère; et ne voulant point laisser de prétexte aux plaintes et aux méfiances, il engagea ceux des princes de sa famille qui avaient montré le plus de zèle pour la défense du trône, à sortir du royaume afin de se mettre à l'abri des fureurs populaires. D'autres sujets, aussi distingués par leur courage que par leur fidélité, furent obligés de les suivre; enfin, le monarque décidé à tous les sacrifices, comme il l'avait dit, et voulant, avant tout, rétablir le calme dans la capitale, s'y rendit le 17 juillet. Les séditeux qui l'attendaient à la barrière, empêchèrent ses gardes de le suivre; et le nouveau maire, Bailly, lui adressa ce singulier compliment: « Votre aïeul Henri IV avait conquis » son peuple; aujourd'hui, le peu- » ple a conquis son roi. » Louis XVI traversa lentement les flots silencieux de ce peuple fier de sa conquête, et encore dans l'ivresse du succès de sa rebellion. Arrivé à l'hôtel-de-ville, il y reçut la cocarde nationale, et fut accueilli par des applaudissements unanimes lorsqu'il parut à la fenêtre avec cette cocarde

à son chapeau. Il revint le même jour, à Versailles, et crut son repos assuré, au moins pour quelque temps ; mais les factieux, que rien ne pouvait apaiser, ni détourner de leurs projets, parvinrent bientôt à soulever encore la populace de la capitale, par les absurdes calomnies qu'ils répandirent sur un repas des gardes-du-corps donné au régiment de Flandre. Un attroupement immense partit de Paris, pour se rendre à Versailles : dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, le palais du roi fut envahi, et la reine fut près d'être égorgée dans son lit (V. MARIE-ANTOINETTE). Le résultat de cette audacieuse révolte, qui éclata sous les yeux de l'Assemblée restée impassible, fut qu'on entraîna, ce jour-là même, à Paris, Louis XVI et sa famille. Il y fut conduit au milieu d'une populace ivre de sang et de vin ; il était précédé par les têtes de deux de ses gardes fidèles, égorgés sous ses yeux, et, ce qui est plus déplorable, escorté par une troupe disciplinée qui protégeait de sa présence et de ses armes cet horrible cortège. L'Assemblée avait voulu, pour éprouver moins de retard dans ses plans de destruction, se mettre sous la protection de la capitale, sans se séparer du monarque. Les forfaits de cette nuit fatale qui, pour lui et son auguste épouse, devait être la dernière, l'arrachèrent donc de Versailles ; et sa longue détention commença aux Tuileries, pour ne finir que dans la tour du Temple. Si son défaut de liberté personnelle avait eu besoin d'être constaté, il l'aurait été par l'obstacle que mit la garde nationale, le 18 avril 1791, à son départ pour Saint-Cloud ; obstacle dont il vint le lendemain se plaindre, mais inutilement, à l'as-

semblée nationale. Les projets des factieux se développaient rapidement dans cette assemblée sans frein et sans contrepoids, qui avait, au dedans, des tribunes pour applaudir, et, au-dehors, des bras pour exécuter. Les parlements, le clergé, la noblesse, l'armée, les finances, les propriétés publiques et particulières, tout fut détruit ou envahi par l'Assemblée nationale, et toujours au nom du roi, réduit à joindre aux décrets une sanction, tardive quelquefois, mais toujours obtenue de son horreur pour le désordre et la violence, à force de massacres et d'insurrections. Le malheureux prince accordait tout, espérant sauver quelque chose, et sacrifiait l'État, par compassion pour les particuliers menacés ou poursuivis sur tous les points de la France. Dès-lors, il prit ou renvoya ses ministres sous le bon plaisir de l'Assemblée ; et ces ministres, choisis presque tous parmi ses ennemis, étaient forcés d'admirer la bonté de son cœur, la justesse de ses vues, l'étendue de ses connaissances. La religion toute seule l'aurait sauvé, si, renfermé dans l'asile inviolable de sa conscience, assuré qu'il était d'être soutenu par un peuple encore chrétien, il eût refusé sa sanction aux décrets spoliateurs de l'Eglise et à la constitution civile du clergé. Mais deux ministres d'état, et même ecclésiastiques, lui cachèrent les lettres du souverain pontife, qui condamnaient toutes ces innovations. Enfin, éclairé trop tard sur les projets des factieux, et enhardi par ses plus fidèles serviteurs, il prit le parti de fuir sa capitale, et de chercher un asile sur la frontière d'où il pût traiter avec son peuple. Ce fut à Montmédy, où M. de Bouillé avait réuni un petit nombre

de troupes considérées encore comme fidèles, que le monarque voulut s'établir. Avant son départ, il laissa à l'Assemblée une déclaration qui renfermait des plaintes trop fondées, et les motifs de son éloignement (21 juin 1791). Mais trahi par ses précautions mêmes, surveillé par les factieux, poursuivi par la fatalité qui s'attachait à toutes ses démarches, il fut reconnu à Varennes, arrêté, et ramené à Paris, au milieu de tous les outrages et de toutes les violences. Toutefois cet événement, qui semblait devoir être le terme de sa malheureuse existence, intimida ses persécuteurs, et même lui en gagna quelques-uns. (V. BARNAVE.) Éfrayés de leurs propres succès, et tremblant d'être ensevelis sous les débris de l'édifice dont ils avaient sapé les fondements, ils se hâtèrent de clore une assemblée décréditée, et que menaçait l'indignation publique. Cette orgueilleuse *constituante*, devenue honteuse et presque ridicule, disparut sans bruit, ne laissant après elle que des ruines, et la plus vaste de toutes, sa constitution. L'Assemblée législative, qui lui succéda (1^{er} octobre 1791), ne trouva debout rien de nos antiques institutions qu'elle pût détruire. La royauté avait été renversée par la *constituante*. La *législative* s'acharna sur ce colosse abattu; et dignes à tous égards de leurs devanciers, ces nouveaux législateurs n'assurèrent pas moins l'impunité de tous les crimes. Par eux, les prêtres qui voulurent garder leur foi, furent bannis, les émigrés dépouillés de leurs biens, frappés de mort; et le monarque, privé de ses gardes, séparé de tout ce qui pouvait le servir, fut livré sans défense à la fureur de ses ennemis. Le 20 juin 1792 lui vit

prodiguer des outrages qui surpassent tout ce que l'histoire raconte des fureurs des peuples et des malheurs des rois. Dans cette journée, commencée avec les plus horribles desseins, Louis XVI, la reine et M^{me}. Elisabeth, montrèrent le seul courage qui convint à leur position, et imposèrent aux factieux, par la sérénité de leur ame et la dignité de leur douleur. Vingt mille hommes armés de piques avaient pénétré dans le château des Tuileries. Les canonniers avaient traîné une de leurs pièces jusque dans le haut du grand escalier, et ils la tinrent pointée sur les appartements, avec la mèche allumée, tandis que d'autres brigands rompaient à coups de pique et de hache tout ce qui s'opposait à leur passage. Bientôt ils ne furent séparés de la famille royale éplorée et sans secours que par une dernière porte; seul, sans armes, il se présente aux brigands, et, dans une aussi terrible circonstance, conservant toute sa dignité et tout le calme de la vertu, il leur dit : « Je crois n'avoir rien » à craindre de la part des Français. » Tant de fermeté étonna ces furieux, et ils hésitèrent un moment devant la majesté royale; mais excités par leurs chefs, ils s'approchent du monarque, et n'osant pas encore attenter à sa personne, ils l'insultent de leurs paroles et de leurs gestes. L'un lui tend insolemment une bouteille, en lui disant de boire à la santé de la nation; l'autre, armé d'un pistolet et d'un sabre nu, crie à ses oreilles : *A bas le veto*; enfin, un troisième place sur sa tête sacrée, un bonnet rouge, et lui ordonne de jurer qu'il ne trahira plus les Français. « Nous savons, ajoute cet audacieux, que tu es un honnête

» homme ; mais ta femme te donne
 » de mauvais conseils. » Le monarque lui répond froidement : « Le
 » peuple peut compter sur mon
 » amour comme sur celui de ma fa-
 » mille. » Dans ce moment , le
 maire Péthion se montre ; et , placé
 sur une estrade , il s'écrie : « Sire ,
 » vous n'avez rien à craindre. » —
 « L'homme de bien qui a la cons-
 » cience pure , ne tremble jamais ,
 » reprit aussitôt le roi avec di-
 » gnité ; il n'y a que ceux qui ont
 » quelque chose à se reprocher , qui
 » peuvent avoir peur. » Et , prenant
 la main d'un grenadier , qu'il place
 sur son cœur : « Dites à cet homme
 » s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. »
 Cette journée devait encore être la
 dernière de sa vie , et toute la famille
 royale était vouée aux poignards ;
 les chefs des conjurés l'avaient déci-
 dé : mais le courage et la fermeté
 de Louis XVI furent plus grands que
 l'audace des assassins. Ces chefs
 étaient à la tête de toutes les auto-
 rités , et surtout dans l'Assemblée
 nationale : ainsi , l'attentat resta
 impuni. Quelques pétitions et quel-
 ques adresses des gens de bien qui
 demandèrent vengeance , ne servirent ,
 un peu plus tard , qu'à étendre les
 listes de proscription ; pour lors les
 factieux continuèrent impunément
 leurs trames. Dès cet instant , l'infor-
 tuné monarque ne se flatta plus de
 leur résister ; et se résignant à une
 mort prochaine , on prétend même
 qu'il fit son testament. Un peu moins
 de deux mois après cette première
 tentative , les mêmes hommes , aidés
 d'un grand nombre de bandits ac-
 courus de toutes les contrées , et plus
 particulièrement de Marseille , men-
 nant à leur suite la populace des fau-
 bourgs de Paris , se présentent devant
 le château , et tournent leurs canons

contre la demeure du roi. Une troupe
 de serviteurs fidèles , plusieurs batail-
 lons de la garde nationale , et surtout
 les gardes-suisses , voulaient résister.
 Leur dévouement offrait encore une
 chance de succès , et quelques hommes
 courageux conseillèrent au monarque
 de s'y abandonner. La reine surtout
 montra une grande résolution , et
 cette princesse fut , ce jour-là , en
 tout point la digne fille de Marie-
 Thérèse. Louis XVI hésitait , lorsque
 le procureur-syndic du département
 vint lui dire que le seul moyen de
 sauver sa famille était de se réfugier
 au milieu de l'Assemblée nationale.
 Ce fut au moment où le combat al-
 lait commencer entre les révoltés
 et les Suisses , et lorsque ces der-
 niers venaient de mettre en fuite les
 premières colonnes , que le roi entra
 dans la salle des séances. L'issue du
 combat était encore douteuse ; on
 entendait de tous côtés le bruit du
 canon et de la mousqueterie , et la
 plupart des députés tremblaient de
 se voir assaillis par les troupes. Ce
 fut dans une telle conjoncture que
 Louis XVI consentit à les rassurer ,
 en ordonnant aux Suisses et à tous
 ses fidèles sujets de déposer les ar-
 mes (1). Cette condescendance fut le
 dernier acte de son autorité. Dans la

(1) Cet ordre que le roi fit donner en même temps à un autre corps de Suisses qui arrivaient de Courbovoie , les obligea de retourner à leur caserne , dans le moment où leurs camarades avaient le plus besoin d'un tel renfort. Cependant , à la première décharge des troupes fidèles qui étaient au château , les cours , la place du Carrouzel avaient été entièrement évacués. Les canonniers des révoltés avaient abandonné leurs pièces , et les Suisses s'en étaient emparés ; un mouvement retrograde s'opérait de tous côtés , et se prolongeait jusqu'aux faubourgs ; on ne voyait partout que des fuyards ; mais quand les brigands s'aperçurent qu'on leur avait abandonné le cliap de bataille , ils revinrent sur leurs pas , et recommencèrent leurs attaques contre le château , qu'on ne défendait plus ; deux bataillons de gardes nationales , qui accouraient au secours du roi , voyant que ce prince avait renoncé à être secouru , songèrent à leur propre sûreté : ils se réunirent aux assaillants , et dès-lors la révolution fut consommée.

même journée, les députés, revenus de leurs terreurs, prononcèrent sa déchéance; et, trois jours après, on le conduisit, avec sa famille, à la prison du Temple. Telle fut la révolution du 10 août 1792, que dirigèrent principalement le maire de Paris et les plus féroces démagogues (*Voyez DANTON et PÉTHION*). Ce fut sous ces tristes auspices que se forma la *Convention*, réunion de furies évoquées des enfers, et dont on chercherait en vain un autre exemple dans l'histoire des sociétés humaines. Sa convocation fut le dernier acte de la *législative*, où quelques bonnes intentions et même quelques talents furent perdus dans l'immense nullité de cette assemblée, qui finit, à son tour, avilie et méprisée, et qu'ont fait oublier depuis long-temps les extravagances de l'assemblée qui l'avait précédée, et les fureurs de celle qui lui succéda. Mais avant de commencer le déplorable récit du dernier acte de ce drame sanglant, arrêtons-nous un moment sur l'état de l'infortuné monarque, et sur la conduite de l'Europe. Tous les sacrifices publics ou personnels que Louis XVI avait faits à son amour pour la paix, toutes les concessions arrachées à sa faiblesse, n'avaient servi qu'à exciter la rage des factieux et accroître leur audace. Des respects dérisoires ne lui avaient été prodigués que pour lui faire mieux sentir l'amertume de sa position et l'avilissement du pouvoir royal. Il n'était plus ce gage sacré d'ordre et de bonheur : livré aux conspirateurs qui se partageaient leur proie, il était devenu dans leurs mains un instrument d'oppression et de désordre. Les frères du monarque avaient dû se réserver pour des temps plus heu-

reux, et dérober leurs têtes aux poignards des assassins : ses plus fidèles serviteurs, partout persécutés, partout poursuivis, rendus au droit naturel de leur conservation, étaient allés demander à l'étranger un asile; et il n'était resté, auprès du roi, jusqu'à sa détention au Temple, qu'un petit nombre d'amis dévoués à sa personne, dont les conseils souvent contradictoires, toujours demandés, jamais suivis, étaient aussitôt écartés par l'ombrageuse surveillance des geoliers de la royauté. La reine, ses enfants, M^{me}. Elisabeth, partageaient la prison du monarque et en augmentaient l'amertume par leurs souffrances. Jamais la rage de tourmenter le malheur n'avait été si féconde en inventions barbares; jamais autant d'outrages, autant de douleurs n'avaient pesé sur l'innocence et la vertu, et ne leur avaient fait souffrir une plus longue et plus cruelle agonie : c'étaient toutes les *indignités*, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, toutes les bassesses de la société qui en foulaient sous leurs pieds toutes les grandeurs. Il semblait à ces misérables qu'en s'acharnant sur l'homme, ils atteindraient le roi, et qu'ils arriveraient à cet être invisible et mystérieux qui avait été si long-temps l'objet du respect de la société, et qui était encore l'objet de leurs terreurs. Cependant Louis XVI, calme au milieu de tant de dangers, inaccessible à tant d'outrages, opposait à ces furieux la tranquillité de son âme, et le courage de souffrir que lui inspirait sa foi religieuse; ce courage qu'il aurait montré pour agir, s'il avait eu la religion *du roi*, comme il avait celle de l'homme, et qu'il eût cru à lui-même et à la force infinie de la royauté. Heureusement encore, moins

alarmé sur le sort de sa femme, de sa sœur, de ses enfants, il ne prévoyait pas que tant de bonté, de vertu, d'innocence, ne pourrait les sauver de la rage des factieux. Les vils instruments de tant d'horreurs ont péri; et au crime de les leur avoir ordonnées, leurs chefs ont ajouté celui de les en punir. L'Europe, cependant, inutilement avertie par d'habiles et courageux étrangers, Burke et Mallet-du-Pan (elle n'en croyait pas les Français), jalouse ou distraite, avait laissé consommer ce grand scandale, qui lui préparait plus tard de cruelles humiliations. Forcée à la guerre par les séditeux qui regardaient la guerre comme un moyen de salut et même de puissance, elle avait armé, mais faiblement et sans concert. Après quelques tentatives, heureuses d'abord, et bientôt arrêtées par des intrigues dont on n'a jamais pénétré le fond et les moyens, l'armée coalisée s'était retirée du territoire français, où son apparition n'avait fait que redoubler la fureur de ses ennemis, et aggraver la position du roi et les malheurs de la France. (V. BRUNSWICK, VI, 153, et FRÉDÉRIC-GUILLAUME, XV, 600.) Dès-lors Louis XVI fut perdu, et n'eut d'autre couronne à attendre que celle du martyr. Le premier acte de la Convention (22 septembre 1792) fut d'abolir la royauté en France. C'était frapper un cadavre; et la Constituante l'avait précédée dans cette grande destruction. Mais le monarque vivait encore; et les factieux croyaient n'avoir rien fait tant qu'ils ne l'avaient pas déclaré justiciable du peuple-souverain; et qu'ils n'avaient pas offert cette illustre victime en holocauste à leur nouvelle divinité. Louis XVI s'était ôté le moyen de vivre en roi; il voulut mourir en saint; et ne pou-

vant plus rien pour la France, il lui laissa de grands exemples religieux. Une commission fut nommée pour rechercher les crimes de l'homme qui n'avait voulu faire que du bien, et n'avait montré que des vertus. Dans le court espace qui nous est assigné, nous devons nous interdire une partie des détails: cependant, pour faire juger de la lâcheté de cette majorité de la Convention qu'on a prétendu réhabiliter, nous remarquerons que la motion de Marat qui, par distraction sans doute, demandait que les chefs d'accusation antérieurs à l'acceptation de la constitution fussent supprimés comme ayant été couverts par l'amnistie, ne fut pas même discutée; quoique cette motion ne présentât aucun danger, protégée qu'elle était par le nom de son auteur, et qu'en réduisant à rien les chefs d'accusation, elle pût servir puissamment à ceux qui auraient eu l'intention de sauver le roi. Louis XVI fut mandé à la barre pour entendre la lecture de l'acte d'accusation, et être interrogé. La Convention était avide de cet aveu de sa compétence à juger un roi; et il eût, peut-être, dû la récuser. Il avait été auparavant séparé de son fils; il le fut plus tard de sa femme, de sa fille et de sa sœur, triste prélude du sort qui l'attendait, barbarie sans exemple; qui lui envoyait cette dernière consolation. Les réponses de Louis XVI furent simples, claires, précises, pleines de vérité et de dignité; et s'il n'eût été qu'un particulier, il eût été absous: mais il était roi, et le peuple-souverain jugeait un compétiteur. L'infamale assemblée voulut donner à la condamnation une forme légale, et faire de la justice une exécrable parodie; elle permit à Louis

XVI de se faire assister par un conseil : mission périlleuse et la plus honorable dont des sujets puissent être revêtus, qu'acceptèrent, avec joie, MM. Malesherbes, Desèze et Tronchet, noms immortels que l'histoire a déjà associés au plus mémorable événement des temps modernes (V. MALESHERBES et TRONCHET). Leur éloquence fut inutile; Louis XVI, condamné avant d'être jugé, le fut contre toutes les formes des jugements criminels : la sentence fatale fut prononcée le 17 janvier 1793. (1) Une première décision presque unanime l'avait déclaré coupable de conspiration et d'attentat contre la sûreté publique; une seconde le priva de l'appel au peuple; une troisième lui infligea la peine de mort, à la majorité de cinq voix. La Convention était alors formée de 748 membres; un d'eux était mort, et onze se trouvaient absents : ainsi, si la condamnation fut décidée à la majorité des votants, elle ne le fut pas à celle des membres de l'assemblée. Ce fut en vain que les défenseurs réclamèrent contre l'illégalité de cette décision. Un quatrième appel nominal prononça la nullité d'une nouvelle demande de l'appel au peuple que Louis XVI avait interjeté; et un cinquième ordonna l'exécution dans les 24 heures.

(1) Le jour où Louis XVI fut amené à la Convention pour la première fois, on l'avait enlevé de sa prison si brusquement, qu'il n'avait eu le temps de rien prendre. Il demanda en arrivant un morceau de pain qu'il mangea avant d'entrer dans la salle. Barteaux, qui présidait, était en face de lui sur une espèce de trône, d'où il voyait son roi à ses pieds. Il l'interrogea avec un ton de grossièreté et d'arrogance qui contrastait avec la modestie et la simplicité de l'auguste victime. Celui qui écrit ces lignes a été témoin de cette scène déplorable; et depuis vingt-sept ans elle ne s'est pas effacée de sa mémoire; il voit encore le malheureux prince debout, dans l'attitude et le costume le plus simples, mais sans rien perdre de sa dignité; il voit le rapporteur Valazé, assis devant une table, lui remettant dédaigneusement les pièces du procès par dessus l'épaule, et les reprenant de la même manière sans se retourner une seule fois. B-U.

L'infortuné prince avait prévu ce résultat; il avait repoussé les motifs d'espérance que ses défenseurs cherchaient à lui donner. Résigné à son sort, il l'attendit avec tout le calme et toute la sérénité d'une conscience pure. C'est dans le Journal de Malesherbes qu'il faut voir les circonstances de la longue agonie qu'on lui fit subir; c'est là que l'on doit admirer les dernières pensées, les dernières actions de ce héros chrétien. Nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en donner une partie. « Dès que j'eus la permission, dit-il, d'entrer dans la chambre du roi, j'y courus : à peine m'eut-il aperçu, qu'il quitta un Tacite ouvert devant lui sur une petite table; il me serra entre ses bras; ses yeux devinrent humides, et il me dit : « Votre » sacrifice est d'autant plus généreux » que vous exposez votre vie, et que » vous ne sauvez pas la mienne. » Je lui représentai qu'il ne pouvait pas y avoir de danger pour moi, et qu'il était trop facile de le défendre victorieusement, pour qu'il y en eût pour lui. Il reprit : « J'en suis sûr, ils me » feront périr; ils en ont le pouvoir » et la volonté. N'importe; occupons-nous de mon procès comme » si je devais le gagner, et je le gagnerai en effet, puisque la mémoire » que je laisserai sera sans tache. » Mais, quand viendront les deux » avocats ? » Il avait vu Tronchet à l'Assemblée constituante; il ne connaissait pas Desèze. — Il me fit plusieurs questions sur son compte, et fut très-satisfait des éclaircissements que je lui donnai. Chaque jour il travaillait avec nous à l'analyse des pièces, à l'exposition des moyens, à la réfutation des griefs, avec une présence d'esprit et une sérénité que ses défenseurs admiraient ainsi que moi.

ils en profitaient pour prendre des notes et éclairer leur ouvrage.... Ses conseils et moi, nous nous crûmes fondés à espérer sa déportation; nous lui fîmes part de cette idée, nous l'appuyâmes : elle parut adoucir ses peines ; il s'en occupa pendant plusieurs jours : mais la lecture des papiers publics la lui enleva, et il nous prouva qu'il fallait y renoncer. Quand Desèze eut fini son plaidoyer, il nous le lut : je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Nous fûmes touchés jusqu'aux larmes. Le roi lui dit : « Il faut la sup-
» primer, je ne veux pas les atten-
» drir. » Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : « J'ai une
» grande peine ! Desèze et Tronchet
» ne me doivent rien ; ils me don-
» nent leur temps, leur travail, peut-
» être leur vie : comment reconnaî-
» tre un tel service ? Je n'ai plus
» rien, et quand je leur ferais un legs,
» on ne l'acquitterait pas. » — Sire, leur conscience et la postérité se chargent de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle ? — Embrassez-les ! Le lendemain, il les pressa contre son cœur ; tous deux fondirent en larmes. Nous approchions du jugement ; il me dit un matin : « Ma sœur m'a indiqué un
» bon prêtre qui n'a pas prêté ser-
» ment, et que son obscurité pourra
» soustraire dans la suite à la persé-
» cution : voici son adresse. Je vous
» prie d'aller chez lui, de lui par-
» ler, et de le préparer à venir lors-
» qu'on m'aura accordé la permis-
» sion de le voir. » Il ajouta : « Voilà
» une commission bien étrange pour
» un philosophe ! car je sais que
» vous l'êtes ; mais si vous souffriez
» autant que moi, et que vous dus-
» siez mourir comme je vais le faire,

» je vous souhaiterais les mêmes
» sentiments de religion, qui vous
» consoleraient bien plus que la phi-
» losophie. » — Après la séance où
ses défenseurs et lui avaient été en-
tendus à la barre, il me dit : « Vous
» êtes certainement bien convaincu
» actuellement que, dès le premier
» instant, je ne m'étais pas trompé,
» et que ma condamnation avait été
» prononcée avant que j'eusse été en-
» tendu. » — Lorsque je revins de
l'assemblée, où nous avions, tous les
trois, demandé l'appel au peuple, je lui
rapportai qu'en sortant j'avais été en-
touré d'un grand nombre de person-
nes, qui toutes m'avaient assuré qu'il
ne périrait pas, ou au moins que ce ne
serait qu'après eux et leurs amis. Il
changea de couleur, et me dit : « Les
» connaissez-vous ? retournez à l'as-
» semblée, tâchez de les rejoindre,
» d'en découvrir quelques-uns ; dé-
» clarez-leur que je ne leur pardon-
» nerais pas s'il y avait une seule
» goutte de sang versé pour moi : je
» n'ai pas voulu qu'il en fût répandu,
» quand peut-être il aurait pu me con-
» server le trône et la vie ; je ne m'en
» repens pas. » — Ce fut moi qui
le premier annonçai au roi le décret
de mort : il était dans l'obscurité,
le dos tourné à une lampe placée sur
la cheminée, les coudes appuyés sur
la table, le visage couvert de ses
mains ; le bruit que je fis, le tira de
sa méditation ; il me fixa, se leva,
et me dit : « Depuis deux heures, je
» suis occupé à rechercher si, dans
» le cours de mon règne, j'ai pu mé-
» riter de mes sujets le plus léger re-
» proche : eh bien ! M. de Males-
» herbes, je vous le jure dans toute
» la vérité de mon cœur, comme
» un homme qui va paraître devant
» Dieu ; j'ai constamment voulu le
» bonheur du peuple, et jamais je

« n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. » — Je revis encore une fois cet infortuné monarque ; deux officiers municipaux étaient debout à ses côtés : il était debout aussi, et lisait. L'un des officiers municipaux me dit : « Causez avec lui, nous n'en couterons pas. » — Alors, j'assurai le roi que le prêtre qu'il avait désiré allait venir. Il m'embrassa, et me dit : « La mort ne m'effraie pas, et j'ai la plus grande confiance dans la miséricorde de Dieu. » On peut voir à l'article FIRMONT, t. XIV, p. 562, comment les derniers moments de Louis XVI furent remplis par des pensées généreuses, et par des soins de piété. Ces moments furent les plus glorieux de sa vie, et toutes les circonstances en sont dignes de l'histoire. Nous emprunterons ici les expressions et le témoignage de celui qui fut son dernier consolateur, de celui qui eut le courage de l'accompagner jusqu'à l'échafaud. « Louis avait vu la veille sa femme et ses enfants, et lui-même leur avait annoncé sa condamnation. Cette séparation avait été si douloureuse pour tous, surtout pour la reine, qu'il ne put se décider à la revoir le lendemain, malgré la promesse qu'il lui en avait faite. En traversant la cour de la prison à neuf heures pour aller au supplice, il se tourna deux fois vers la tour où était sa famille, comme pour dire un dernier adieu à ce qu'il avait de plus cher. A l'entrée de la seconde cour, se trouvait une voiture de place ; deux gendarmes tenaient la portière. A l'approche du roi, l'un y entra, et se plaça sur le devant. Le roi monta ensuite, et mit à côté de lui son confesseur dans le fond ; l'autre gendarme entra le dernier, et ferma la portière. » Le roi, ajoute l'abbé de Firmont, se

trouvant resserré dans une voiture où il ne pouvait parler ni m'entendre sans témoins, prit le parti du silence. Je lui présentai aussitôt mon bréviaire, le seul livre que j'eusse sur moi, et il parut l'accepter avec plaisir. Il témoigna même desirer que je lui indiquasse les psaumes qui convenaient le mieux à sa situation, et il les récitait alternativement avec moi. Les gendarmes, sans ouvrir la bouche, paraissaient extasiés et confondus tout ensemble, de la piété tranquille d'un monarque qu'ils n'avaient jamais vu sans doute d'aussi près. La marche dura près de deux heures. Toutes les rues étaient bordées de plusieurs rangs de citoyens, armés tantôt de piques, tantôt de fusils. En outre, la voiture elle-même était entourée d'un corps de troupes imposant, et formé sans doute de ce qu'il y avait de plus corrompu dans Paris. Pour comble de précautions, on avait placé, en avant des chevaux, une multitude de tambours, afin d'étouffer, par ce bruit, les cris qui auraient pu se faire entendre en faveur du roi. Mais comment en aurait-on entendu ? Personne ne paraissait ni aux portes ni aux fenêtres ; et on ne voyait dans les rues que des citoyens armés, c'est-à-dire des citoyens qui, tout au moins par faiblesse, concouraient à un crime qu'ils détestaient peut-être dans le cœur. La voiture parvint ainsi dans le plus profond silence à la place Louis XV, et s'arrêta au milieu d'un grand espace vide, qu'on avait laissé autour de l'échafaud. Cet espace était bordé de canons ; et au delà, tant que la vue pouvait s'étendre, on apercevait une multitude en armes. Dès que le roi sentit que la voiture n'allait plus, il se retourna vers moi, et me dit à l'oreille : « Nous voilà arrivés, si je ne me

« trompe. » Mon silence lui répondit qu'oui. Un des bourreaux vint aussitôt ouvrir la portière, et les gendarmes voulurent descendre ; mais le roi les arrêta, et appuyant sa main sur mon genou : « Messieurs, leur » dit-il, d'un ton de maître, je vous » recommande monsieur que voilà ; » ayez soin qu'après ma mort il ne » lui soit fait aucune insulte. Je » vous charge d'y veiller. » Ces deux hommes ne répondant rien, le roi voulut reprendre d'un ton plus haut ; mais l'un d'eux lui coupa la parole : « Oui, oui, lui répondit-il, nous en aurons soin ; laissez nous faire. » Et je dois ajouter que ces mots furent dits d'un ton de voix qui aurait dû me glacer, si dans un moment tel que celui-là, il m'eût été possible de me replier sur moi-même. Dès que le roi fut descendu de voiture, trois bourreaux l'entourèrent, et voulurent lui ôter ses habits. Mais il les repoussa avec fierté, et se déshabilla lui-même. Il défit également son col, ouvrit sa chemise, et s'arrangea de ses propres mains ! Les bourreaux, que la contenance fière du roi avait déconcertés un moment, semblèrent alors reprendre de l'audace. Ils l'entourèrent de nouveau, et voulurent lui prendre les mains. « Que prétendez-vous ? » leur dit le prince, en retirant ses mains avec vivacité ? « vous lier, » répondit un des bourreaux. « Me lier ! » répartit le roi, d'un air d'indignation : « Je » n'y consentirai jamais ; faites ce » qui vous est commandé, mais vous » ne me lierez pas : renoncez à ce » projet. » Les bourreaux insistèrent ; ils élevèrent la voix, et semblaient déjà appeler du secours pour le faire de vive force. C'est ici, peut-être, le moment le plus affreux de cette désolante matinée : une minute de plus, et le

meilleur des rois recevait, sous les yeux de ses sujets rebelles, un outrage mille fois plus insupportable que la mort, par la violence qu'on semblait vouloir y mettre. Il parut le craindre lui-même ; et se retournant vers moi, il me regarda fixement, comme pour me demander conseil. Hélas ! il m'était impossible de lui en donner un, et je ne lui répondis d'abord que par mon silence. Mais comme il continuait de me regarder : « Sire, » lui dis-je avec larmes, « dans ce nouvel outrage je ne » vois qu'un dernier trait de ressemblance entre votre majesté et le » Dieu qui va être sa récompense. » A ces mots, il leva les yeux au ciel avec une expression de douleur que je ne saurais jamais rendre. « Assurément, » me dit-il, « il ne me » faudra rien moins que son exemple pour que je me soumette à » un pareil affront ; » et se tournant vers les bourreaux : « Faites ce » que vous voudrez, » leur dit-il ; « je boirai le calice jusqu'à la lie. » Les marches qui conduisaient à l'échafaud étaient extrêmement roides à monter : le roi fut obligé de s'appuyer sur mon bras ; et à la peine qu'il semblait prendre, je craignis un moment que son courage ne commençât à fléchir. Mais, quel fut mon étonnement, lorsque, parvenu à la dernière marche, je le vis s'échapper pour ainsi dire de mes mains, traverser de l'échafaud, imposer silence par son seul regard à quinze ou vingt tambours qui étaient placés vis-à-vis de lui, et, d'une voix si forte qu'elle dut être entendue du Pont-Tournant, prononcer distinctement ces paroles à jamais mémorables : « Je meurs » innocent de tous les crimes qu'on » m'impute ; je pardonne aux au-

teurs de ma mort, et je prie Dieu
 » que ce sang que vous allez ré-
 » pandre ne retombe jamais sur la
 » France. » Il allait continuer; mais
 un homme à cheval, et en uniforme
 national, fondant tout-à-coup l'épée
 à la main, et avec des cris féroces, sur
 les tambours, les obligea de rouler (V.
 SANTERRE). Plusieurs voix se firent
 entendre en même temps pour en-
 courager les bourreaux : ils parurent
 s'animer eux-mêmes, et saisissant
 avec effort le plus vertueux des rois,
 ils le traînèrent sous la hache qui
 d'un seul coup fit tomber sa tête.
 Tout cela fut l'ouvrage de peu d'ins-
 tants; le plus jeune des bourreaux
 (il ne semblait pas avoir plus de
 dix-huit ans), saisit aussitôt la tête
 et la montra au peuple, en faisant
 le tour de l'échafaud : il accom-
 pagnait cette cérémonie monstrueuse
 des cris les plus atroces et des gestes
 les plus indécents. Le plus morne
 silence régna d'abord : bientôt quel-
 ques cris de *vive la république* se fi-
 rent entendre. Peu-à-peu les voix
 se multiplièrent; et, dans moins de
 dix minutes, ce cri devint celui de la
 multitude, et tous les chapeaux furent
 en l'air. » Ainsi mourut Louis XVI,
 le 21 janvier 1793, à l'âge de 38 ans
 4 mois et 28 jours, après environ 19
 ans de règne, laissant de grandes le-
 çons au monde, et un testament im-
 mortel, modèle de foi religieuse, de
 bonté paternelle, éternel entretien de
 douleur et de regret. Son corps fut
 transporté au cimetière de la Made-
 lène, où les bourreaux le couvrirent
 de chaux vive, pour qu'il n'en restât
 aucune trace. Cependant les recher-
 ches que l'on a faites en 1814, en
 ont découvert une partie; et ces res-
 tes précieux ont été transférés solen-
 nellement à Saint-Denis, dans le
 mois de janvier 1815, avec ceux de

Marie-Antoinette. Louis XVI eut
 trois enfants : Louis, dauphin, mort
 en 1789; Louis XVII, connu d'abord
 sous le nom de Louis-Charles duc
 de Normandie, et Marie-Thérèse-
 Charlotte, aujourd'hui MADAME du-
 chesse d'Angoulême. Outre les *In-
 structions* données à la Pérouse, et
 insérées dans la relation du voyage
 de cet illustre navigateur, on a de
 Louis XVI : I. *Description de la fo-
 rêt de Compiègne*, Paris, Lottin,
 1666, in-8°. de 64 pag., tiré à 36
 exemplaires. II. *Les Maximes mo-
 rales et politiques, tirées du Télé-
 maque, sur la science des rois et le
 bonheur des peuples, imprimées en
 1766, par Louis-Auguste, Dauphin*,
 pour la cour seulement; réimprimées
 en 1814, Paris, Didot, in-18
 de 2 feuilles. On l'a cru l'auteur de
 la traduction du commencement de
 l'*Histoire de la décadence et de
 la chute de l'empire romain* (V.
 GIBBON, t. XVII, p. 312); il pa-
 rait que c'est avec moins de rai-
 son qu'on lui a attribué les *Dou-
 tes historiques sur la vie et le
 règne de Richard III*, traduits de
 l'anglais d'Horace Walpole, Paris,
 1800, in-8°. On a dit aussi qu'il
 était l'auteur du *Traité des serrures
 de combinaison*, imprimé sous le
 titre de *Supplément à l'Art du ser-
 rurier*, Paris, 1781, in-fol. de 67
 pag. et de 5 pl. (V. FEUTRY, XIV,
 467, note.) Il a été prouvé que les
 lettres et correspondances qu'on a
 fait paraître sous son nom, particu-
 lièrement celles de M. Helena Wil-
 liams, sont apocryphes. On peut con-
 sultier sur la Vie de ce prince : *Louis
 XVI détroné avant d'être roi*, et
*Louis XVI et ses vertus aux prises
 avec la perversité de son siècle*, par
 l'abbé Proyard; — *Histoire impar-
 tiale du procès de Louis XVI*, par

Jauffret, 1793, 9 vol. in-8°. — *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par Hue, 2^e édition, Paris, 1816, 1 vol. in-8°. — *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, par Bertrand-Moleville, 2 vol. in-8°; — et l'*Histoire complète de la captivité de Louis XVI, et de la Famille royale*, 1817, in-8°, où se trouve le Journal de Cléry. Il a paru en 1800 une édition in-12 de ce journal, intitulée *Mémoires de Cléry*, qui est apocryphe, et que Cléry a désavouée avec indignation dans le *Spectateur du Nord*. Il a été publié, en 1817, une brochure in-8°, intitulée : *Mémoires particuliers formant avec l'ouvrage de M. Hue, et le Journal de Cléry, l'Histoire complète de la captivité de la famille royale à la Tour du Temple*. On attribue ces *Mémoires* à la fille de Louis XVI. Ils font aussi partie de la collection intitulée : *Histoire complète de la captivité*, etc. B-LD.

LOUIS XVII, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, né à Versailles, le 27 mars 1785, reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie, et plus tard (4 juin 1789), celui de Dauphin, que portait son frère aîné, Louis-J.-F.-Xavier. Il fut d'abord confié aux soins de M^{me} de Tourzel, qui remplaça la duchesse de Polignac dans les fonctions de gouvernante des enfants de France. A la beauté la plus rare, et à toutes les grâces de son âge, ce prince unissait un esprit précoce et le germe des plus heureuses qualités; mais il n'avait pas encore aperçu le rang élevé dans lequel la Providence l'avait fait naître, que déjà il se vit environné de tous les genres de périls, et menacé des plus grandes

catastrophes. Il était âgé de 4 ans seulement, lorsque sa mère le présenta dans ses bras aux Parisiens révoltés le 5 octobre 1789 (V. MARIE-ANTOINETTE), et que le lendemain de cette horrible journée, il fut amené à Paris, encore dans les bras de sa mère, entourée des mêmes hommes qui avaient tenté de l'assassiner. Il entra dans sa septième année quand il fit avec sa famille le malheureux voyage de Varennes; ainsi il ne put jouer aucun rôle, ni prendre aucune part réelle à ces grands événements, dans lesquels sa personne était cependant un des premiers intérêts pour la France. Au 20 juin 1792, son imagination avait été vivement frappée des excès de la populace; et le lendemain, dès qu'il entendit battre le tambour, il demanda à la reine avec une ingénuité véritablement touchante : « Maman est-ce qu'hier n'est pas fini ? » A la prison du Temple, ses naïvetés et ses réparties ingénieuses furent long-temps la seule distraction que ses parents éprouvèrent dans leurs maux. Il était séparé de son père depuis près de deux mois, lorsqu'il devint roi, le 21 janvier 1793. Les seuls résultats d'une succession qu'il devait recueillir si brillante, furent pour ce malheureux enfant, d'être observé de plus près par ses impitoyables geoliers; et d'exciter encore davantage leur farouche inquiétude. L'aîné des frères de Louis XVI résidait alors en Westphalie; dès qu'il apprit la funeste catastrophe du 21 janvier, il se déclara régent du royaume; et l'un de ses premiers soins fut de notifier aux différentes cours l'avènement de Louis XVII. L'Angleterre et la Russie n'hésitèrent point à le reconnaître; et elles furent imitées par d'autres puis-

sancés. Le régent informa en même temps les Français de l'avènement du roi, son neveu; et une déclaration datée du château de Ham, où il résidait alors avec monseigneur le comte d'Artois, fut répandue avec profusion en France et dans l'étranger. Le *Moniteur*, lui-même, qui était livré à toute l'influence des révolutionnaires, l'inséra en entier. Tous les Français furent donc informés des droits et des intentions auxquels ils devaient désormais obéir; et ce fut ainsi qu'à Toulon, dans la Bretagne, et surtout dans la Vendée, toute la population prit les armes au nom de Louis XVII. Un peu plus tard quelques uns des hommes préposés à la garde du jeune roi, furent touchés de ses malheurs, entre autres, les sieurs Toulan et Lepitre, et ils conçurent le projet de le délivrer : leurs tentatives ayant donné l'éveil, les geoliers eurent la cruauté de séparer l'enfant-roi de sa mère, de sa sœur et de sa tante; et le 3 juillet 1793, il fut livré au féroce Simon, cordonnier crapuleux, que les municipaux qualifièrent d'instituteur; et à sa femme, vraie mégère, qui vint s'établir avec lui dans la prison. D'après les instructions des comités de la Convention, ce vil couple mit en usage tout ce que la scélératesse la plus profonde et la plus brutale put imaginer de propre à anéantir les forces morales et physiques du royal enfant; leur premier soin fut de lui faire répéter leurs chants impies et démagogiques. Le malheureux prince résista souvent avec un caractère qui étonnait ses bourreaux, mais qui ne fit qu'ajouter à leur cruauté. Leur plaisir ordinaire était d'abuser de son innocence pour lui faire boire des liqueurs fortes; et lors-

qu'il avaient réussi à l'enivrer, ils lui faisaient chanter des chansons obscènes, et répéter les propos les plus atroces. Simon alla souvent jusqu'à frapper son prisonnier, quand il hésitait à se soumettre au moindre de ses caprices. Enfin, au mois de janvier 1794, ce misérable retourna siéger dans le conseil de la Commune; mais le sort du fils de Louis XVI ne fit que s'empirer encore après ce changement. Les craintes des régicides semblaient s'accroître de plus en plus, et ils devenaient chaque jour plus féroces. Deux monstres à figure humaine furent chargés de veiller jour et nuit auprès d'un cachot, encore plus obscur et plus infect, où Louis XVII fut renfermé. Là on ne lui permit plus de changer de linge, ni de respirer un air frais; la fenêtre de ce réduit obscur était constamment fermée; toute communication était interdite au prisonnier, et il ne voyait pas même la main avare qui lui passait quelques grossiers aliments par une espèce de tour pratiqué dans l'épaisseur de la muraille. A la fin du jour une voix effroyable lui ordonnait de se coucher; et à peine était-il endormi que ses bourreaux, se faisant un jeu barbare d'imiter Simon, l'éveillaient en sursaut, lui criant : « Capet, où es-tu ? dors-tu ? » L'enfant effrayé accourait en chemise; et on le renvoyait par les propos les plus grossiers. Deux ou trois heures après, lorsqu'il s'était de nouveau abandonné au sommeil, les monstres recommençaient de la même manière. Ce genre de supplice dura plusieurs mois; et la révolution du 9 thermidor, qui adoucît les maux de tant de Français, n'apporta que de légers changements à l'affreuse position du jeune monarque. La faction qui fut

victorieuse dans cette journée, crut devoir assurer son triomphe en ouvrant les portes des prisons et en renversant les échafauds ; mais elle n'était pas moins opposée à la monarchie que la faction qu'elle venait de détruire ; et les chefs de l'une et de l'autre avaient également trempé leurs mains dans le sang de leur roi. Ils voulaient donc tous également l'anéantissement de la famille royale ; et les traitements que les nouveaux comités firent subir au jeune roi de France, ne furent ni moins cruels, ni moins homicides. Il resta enfermé dans le même cachot ; et ce fut alors que le député Mathieu prononça à la tribune de la Convention nationale, au nom des comités, cette phrase à jamais effroyable : « La » Convention et son comité, étrangers à toute idée d'améliorer la » captivité des enfants de Capet, » savent comment on fait tomber » la tête des rois ; mais ils ignorent » comment on élève leurs enfants. » Cependant, à la même époque, on insistait de toutes parts, et même à la tribune, sur la nécessité d'envoyer hors de France ce nouveau Joas, sous prétexte qu'il cesserait d'être un point de ralliement. Le 22 janvier 1795, Cambacérès, au nom des comités réunis, fit un rapport où il établit la nécessité de retenir captifs ce jeune prince et sa sœur. Pendant ce temps la santé du royal prisonnier déperissait de plus en plus ; ce ne fut qu'à la dernière extrémité que les comités se décidèrent à lui envoyer un médecin. Ce médecin fut le célèbre Desault, qui, à sa première visite, dit qu'on l'avait appelé trop tard, et que la cure était impossible. Desault mourut peu de jours après ; et cette circonstance donna lieu à beaucoup de conjectures : cependant il est au-

jourd'hui prouvé qu'il n'y avait dans la maladie de l'enfant royal, aucun effet de poison ; et que si ses bourreaux voulurent le faire mourir, ce dont on ne peut pas douter, ils se servirent de moyens qui, pour être plus lents et moins cruels en apparence, n'étaient ni moins sûrs ni moins criminels. (1) Pelletan et Dumangin vinrent après Desault, et ils déclarèrent comme lui qu'il était impossible de sauver le prince. Enfin, le 8 juin 1795, l'infortuné Louis XVII expira dans sa prison à l'âge de dix ans deux mois et quelques jours. La nouvelle de sa mort fut aussitôt portée à la Convention, qui nomma des commissaires pour constater cet événement. Ces commissaires firent ouvrir le corps ; et par leurs ordres il fut enterré dans la fosse commune du cimetière de la paroisse Sainte-Marguerite, où il a été impossible de retrouver ses restes, lorsque le roi les a fait rechercher en 1815. Le 9 janvier 1816, M. de Chateaubriand demanda à la Chambre des pairs que des honneurs funèbres fussent rendus à cet enfant-roi ; et les deux chambres votèrent à l'unanimité un monument expiatoire. Plus tard une ordonnance

(1) Pour ne laisser aucun doute sur le genre de mort du jeune prince, nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur l'état de misère où il fut plongé ; et nous emprunterons le témoignage et les expressions de son auguste sœur. Après le départ de Simon, on le laissa seul dans la chambre enfermée sous des verrous, sans autre secours qu'une mauvaise sonnette, qu'il ne sonnait jamais, tant il avait peur des gens qu'il aurait appelés, aimant mieux manquer de tout que de demander quelque chose à ses persécuteurs. « Il était, ajoute la princesse, dans un lit » qu'on n'avait pas remué depuis plus de six mois, » et qu'il n'avait plus la force de faire : les puces et » les punaises le couvraient ; son linge et sa personne » en étaient pleins. On ne l'a pas changé de chemise » ni de bas pendant plus d'un an ! Les ordures res- » taient dans sa chambre ; jamais personne ne les a » emportées pendant tout ce temps. Sa fenêtre, fermée en dedans avec des verrous, n'était jamais » ouverte ; et l'on ne pouvait tenir dans cette chambre à cause de l'odeur infecte. » (*Hist. de la captivité de Louis XVI et de la Famille royale*, p. 286.)

royale annonça que ce monument serait placé avec ceux de Louis XVI, de Marie Antoinette, et de M^{me}. Elisabeth, dans l'église de la Madeleine. En 1816 et en 1819, on consacra des médailles à la mémoire de Louis XVII. Long-temps après la mort de ce prince, deux imposteurs ont osé se dire fils de Louis XVI. L'un, J. Marie Hervagaut, fils d'un tailleur, fut condamné, le 3 avril 1802, par le tribunal criminel de Seine-et-Marne, à quatre ans d'emprisonnement, et mourut à Bicêtre, le 8 mai 1812; l'autre, nommé Mathurin Bruneau, sabotier, a été condamné par le tribunal de police correctionnelle de Rouen, le 28 février 1818, à sept ans de prison. L'auteur de cet article a publié : *Mémoires historiques sur Louis XVII, suivis de fragments historiques recueillis au Temple, par M. de Turgy*, in-8°, troisième édition, Paris, 1818, dédiés à MADAME, duchesse d'Angoulême. Ils contiennent sur les derniers événements de la vie de Louis XVI, notamment sur les tentatives faites par M. le baron de Batz, tant pour le sauver, le 21 janvier, que dans la suite pour enlever Louis XVII et la famille royale, du Temple, des particularités authentiques et inédites. On trouve aussi beaucoup de renseignements sur les derniers moments de ce prince, dans le volume intitulé : *Histoire de la captivité, etc.*, cité plus haut. E-K-D.

LOUIS, Dauphin, appelé *Monseigneur* ou le *Grand-Dauphin*, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Fontainebleau, le 1^{er} novembre 1661, et eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. C'est à ce prince que l'évêque de Meaux adresse son *Discours sur l'histoire univer-*

selle; et ce fut pour son instruction que l'illustre prélat composa cet ouvrage. (1) Son élève n'était cependant guère capable de l'apprécier, si l'on en croit le témoignage des contemporains, qui s'accordent à le représenter comme insouciant, inappliqué, et enfin comme le fils peu digne d'un aussi grand roi. Ce fut néanmoins encore pour son éducation que l'on entreprit la belle collection des auteurs latins, appelée *Ad usum Delphini*. Il n'en fit aucun usage; et M^{me}. de Caylus dit que tous les efforts de ses maîtres pour les lui faire lire n'eurent d'autre résultat que de lui inspirer un tel dégoût des livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir un seul quand il serait son maître. « Faites-vous des thèmes, » disait-il un jour, étant encore enfant, à une dame très-malheureuse, qui lui exposait ses souffrances? — Non Monseigneur, lui répondit-elle. « Hé bien, répliqua le prince; » vous n'avez qu'une idée imparfaite » du malheur. » Il épousa Marie-Christine de Bavière, dont il eut trois fils : le duc de Bourgogne, qui lui succéda dans le titre de Dauphin (V. BOURGOGNE, V, 376), le duc d'Anjou, qui devint roi d'Espagne (V. PHILIPPE V), et Charles, duc de Berri. Le Dauphin assista, en 1674, au siège de Dole, que le roi faisait en personne; et, en 1684, il

(1) Bossuet faisait aussi à son élève un récit verbal des principaux événements de l'histoire de France; le Dauphin les rédigeait en français, puis traduisait en latin son travail. Bossuet corrigeait ensuite les deux textes, et y faisait des additions. C'est ce qu'on a imaginé de comprendre sous le titre d'*Histoire de France*, dans les *Oeuvres de Bossuet*, et même d'imprimer à part sous le titre de : *Abrégé de l'histoire de France, par J. B. Bossuet, 1747*, au vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, finissant à Charles IX. C'est sous le nom de Dauphin qu'on donne la réimpression qui se fait en ce moment (1820) à Versailles, en 3 vol. in-8°, pour joindre, si l'on veut, à l'édition des *Oeuvres de Bossuet*, en 43 vol. in-8°.

suivit encore le monarque au siège de Luxembourg. En 1688, Louis XIV le mit à la tête de son armée du Rhin, sous la direction de Vauban; et le Dauphin s'empara de Philisbourg, de Manheim, et de tout le Palatinat. En 1690, il commanda l'armée du Rhin, passa ce fleuve devant le fort Louis, le 17 août, et tint long-temps en échec les armées de Saxe et de Bavière réunies. L'année suivante il accompagna le roi au siège de Mons, à celui de Namur; et, en 1694, il commanda l'armée de Flandre, où il fit échouer, par une marche habile, les projets que l'ennemi avait formés sur Dunkerque. Après ces expéditions, où il avait montré de l'activité et quelque intelligence pour la guerre, le prince se retira à Meudon; et ce fut dans cette retraite, que loin des regards sévères de Louis XIV, il put se livrer à ses goûts pour la chasse, la table et les plaisirs de l'amour. Il eut avec M^{lle}. de Caumont, fille du duc de la Force, placée auprès de la Dauphine, une intrigue que cette princesse chercha vainement à faire cesser, en mariant cette demoiselle au comte du Roure. Plus tard, elle fut exilée à Montpellier, par ordre du roi, qui refusa constamment de naturaliser une fille qu'elle avait eue du Dauphin. Ce prince eut ensuite avec M^{lle}. Choin, une intrigue qui fut plus longue et plus sérieuse (V. CHOIN). Plein de respect et de soumission pour l'autorité de son père, il ne put cependant lui sacrifier ses penchants; et il se permit souvent une critique sévère de la conduite du monarque, surtout lorsque le roi montra toute son affection pour son petit-fils, le duc de Bourgogne, dont le Dauphin avait la faiblesse d'être jaloux. Réduit

alors à la nullité la plus absolue, ce prince passa les dernières années de sa vie dans une oisiveté continuelle. « On voyait, dit un historien, un » Dauphin de France, âgé de plus » de 40 ans, honoré de quelques » succès à la guerre, élève de Bos- » suet et de Montausier, né avec » d'heureuses dispositions, mais » d'un caractère faible, conduit par » degrés et retenu dans une sorte » d'anéantissement à la cour; un » fils du roi de France, père d'un roi » d'Espagne, n'osant prétendre à la » plus petite grâce pour lui ni pour » les autres, et découragé par le sé- » vère despotisme du roi; passant » les journées entières appuyé sur » ses coudes, se bouchant les oreil- » les, les yeux fixés sur une table » nue, ou assis sur une chaise, frap- » pant ses pieds du bout d'une canne » pendant toute une après-dinée. » Il mourut à Meudon, de la petite vé- role, le 14 avril 1711, presque ou- blié de la cour, mais regretté du peuple qui, sachant son peu de cré- dit, ne pouvait lui attribuer les maux dont il était accablé. « C'était, » dit Duclos, le meilleur des hom- » mes et le plus médiocre des prin- » ces. » M—D. J.

LOUIS, Dauphin, père de Louis XV. V. BOURGOGNE.

LOUIS, Dauphin, fils de Louis XV, né à Versailles en 1729, est un de nos princes dont la mort a causé le plus de regrets. Doué des plus heureuses dispositions, et d'une ame naturellement portée à la vertu, il excita, dès son enfance, l'admiration de tous ceux qui l'entendaient. La reine, sa mère, disait : « Le Ciel ne » m'a accordé qu'un fils; mais il me » l'a donné tel que j'aurais pu le » souhaiter. » Sa douceur, son affa- bilité, et sa constante application à

tous ses devoirs, en firent bientôt un prince accompli. Il avait conçu une tendre amitié pour le comte du Muy, l'un des seigneurs les plus vertueux de ce temps-là, et il adressait tous les jours au ciel une prière pour la conservation des jours du comte; « afin, » disait-il, que, s'il devait porter le » fardeau de la couronne, son ami » pût l'aider à remplir ce devoir. » En 1745, il accompagna le roi son père à l'armée de Flandre, et fut présent à la bataille de Fontenoi, où il reçut du monarque des leçons précieuses (V. LOUIS XV). Plus tard, il fut entièrement éloigné des affaires, et n'y rentra qu'un moment après l'assassinat de Damiens; mais le roi, dès qu'il fut revenu de ses terreurs, voulut reprendre toute son autorité. M^{me}. de Pompadour et M. de Choiseul abrévèrent le Dauphin d'amertumes. (V. LOUIS XV, ci-dess. p. 214.) Ce ministre ne pouvait lui pardonner son opposition aux parlements, ni la protection qu'il accordait aux Jésuites. Le jeune prince se soumit sans murmure à l'inaction que son père lui imposa; et il se livra entièrement à l'étude, surtout à celle de l'histoire, où il apprenait à connaître les hommes, et se préparait à les gouverner: « Elle donne » aux enfants, disait-il, des leçons » qu'on n'osait pas faire aux pères. » On voit qu'il l'avait lue avec fruit, et qu'il sentait bien la position dans laquelle il devait se trouver sur le trône, par les conséquences qu'il tirait de ses lectures: « Ce qui rend » la réforme d'un état si difficile, » disait-il un jour, c'est qu'il faut » drait deux bons règnes de suite; » l'un pour extirper les abus, l'autre » pour les empêcher de renaître. » Son amour pour la religion, la solidité de ses principes politiques,

lui faisaient vivement redouter les dangers de la presse; et il était persuadé qu'on ne devait chercher la cause de tous les désordres de son siècle que dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « Il ne paraît » presque point de livres, disait-il, » où la religion ne soit traitée de superstition et de chimère, où les » rois ne soient représentés comme » des tyrans, et leur autorité comme » un despotisme intolérable. Les uns » le disent ouvertement et avec audace; les autres se contentent de » l'insinuer adroitement. » Le Dauphin regardait l'institution des Jésuites comme un des plus fermes boulevards qu'on pût opposer à de tels désordres. Cependant il chercha toujours à s'entourer de toutes les lumières; Cérutti raconte qu'à l'époque où il entreprit l'apologie de la Société, il eut avec lui une conversation où son auguste interlocuteur, mettant à l'écart les petits intérêts monastiques, lui développa des vues dignes de l'héritier d'un grand royaume. Ce prince était un des hommes les plus instruits de son temps. Il avait lu dans leur langue tous les anciens; et ses connaissances en géographie et dans les mathématiques étaient fort étendues. Parmi les traits nombreux de sa bienfaisance et de sa bonté, nous ne citerons que les regrets et les témoignages donnés à la mémoire de son écuyer, M. de Chambord, dont il avait lui-même involontairement causé la mort à la chasse. Jamais il ne se pardonna cette imprudence: dès-lors, il renonça pour toujours à ce genre d'amusement; et long-temps après, il disait encore: « J'ai toujours devant les yeux le » corps sanglant de ce malheureux » Chambord. » Il combla sa veuve et ses enfants de toutes sortes de

bienfaits, les recommanda au roi dans son testament; enfin, on sait que ce funeste événement fit la fortune de cette famille. Le Dauphin mourut à Fontainebleau, le 20 décembre 1765, à la suite des fatigues qu'il s'était données au camp de Compiègne, où il lui avait été permis de se livrer à une image des travaux de la guerre. Le mausolée qui lui fut élevé dans la métropole de Sens, était un des plus beaux monuments de sculpture du dix-huitième siècle (Voy. JULIEN, XXII, 145). Ce prince avait épousé, en 1745, Marie-Thérèse d'Espagne, qui mourut en 1746. Il épousa, l'année suivante, Marie-Josèphe de Saxe, dont il eut quatre fils. L'aîné (Voy. BOURGOGNE, V, 378) mourut, en 1771; le second régna sous le nom de Louis XVI; le troisième Louis-Stanislas-Xavier règne sous celui de Louis XVIII; et le quatrième, (Charles-Philippe) est MONSIEUR. On a trois Vies du Dauphin: la première de Villiers, in-12, 1769; la seconde de Proyart, 1778, in-8°, 1782, 2 vol. in-12; la troisième par M. Du Rozoir, sous ce titre: *Le Dauphin, père du Roi, sa famille et ses enfants*, 1815, in-12; et des *Mémoires* sur sa Vie, par le P. Griffet, 1777, 2 volumes in-12. Son oraison funèbre commença la réputation de M. l'abbé de Boulogne. Outre l'*Éloge* de ce prince, par l'abbé Maury, 1766, in-8°, par Thomas, 1767, in-8°, par Proyart, 1779, in-12, etc., on a le *Portrait de feu Monseigneur le Dauphin* (par le duc de la Vauguyon), Paris, 1816, in-8°, publié par M. Du Rozoir. M—D j.

LOUIS I^{er}., roi d'Espagne, fils aîné de Philippe V, et de Marguerite-Louise-Gabrielle de Savoie, naquit

le 25 août 1707, et fut aussitôt reconnu héritier présomptif du royaume, par les états assemblés. Philippe, dévoré par une noire mélancolie, et décidé à passer le reste de sa vie dans la solitude de Saint-Ildephonse, abandonna le trône à son fils. Ce jeune prince fut proclamé roi le 17 janvier 1724, aux acclamations des Espagnols qui se flat- taient de voir réparer les maux qu'ils venaient d'éprouver; mais au bout de quelques mois, Louis tomba malade, et mourut de la petite vérole, le 31 août, à l'âge de dix-sept ans. Philippe, obligé, malgré sa répugnance, de reprendre les rênes du gouvernement, s'occupa, avec plus de zèle que de succès, de faire fleurir les arts et le commerce. (V. PHILIPPE V.) W—s.

LOUIS I^{er}., roi de Germanie, surnommé le *Pieux* ou le *Vieil*, troisième fils de Louis-le-Débonnaire, et de la reine Ermengarde, sa première femme, frère de Lothaire, et de Pepin d'Aquitaine, fut proclamé roi de Bavière, en 817, lorsque l'empereur, son père, distribua ses royaumes entre les trois fils qu'il avait alors: mais s'étant marié depuis, et ayant eu de ce second mariage un fils, connu sous le nom de Charles-le-Chauve, l'empereur voulut revenir sur les avantages qu'il avait faits à ses premiers enfants, afin de former un royaume pour le dernier; ce qui produisit une révolte générale (V. LOUIS I^{er}., XXV, 90). On aurait peine à concevoir comment on donna le titre de *Pieux* à Louis, qui prit plusieurs fois les armes contre son père, et qui hâta sa mort en s'emparant, en 840, de la Saxe, de la Thuringe, de tout le pays au-delà du Rhin, si l'on ignorait qu'à cette époque

les plus saints personnages étaient eux-mêmes entraînés par l'esprit de parti, parce que tout était parti dans l'Empire. En effet, Louis-le-Germanique voyait la seconde femme de son père se rapprocher de Lothaire, dont l'ambition était généralement connue; et il ne pouvait douter que ce rapprochement entre deux ennemis mortels n'eût pour but de l'exclure de l'héritage de Louis-le-Débonnaire. Il se saisit donc de ce qui devait lui revenir, afin que, plus tard, on ne lui objectât pas les prétendues dispositions que l'empereur aurait faites à sa mort; et c'est ainsi qu'il se créa lui-même roi de Germanie. D'accord avec Charles-le-Chauvé, il combattit Lothaire, en 841, et gagna la bataille de Fontenai, bataille mémorable qui affaiblit le pouvoir qu'avaient eu jusqu'alors les rois de France; les nobles, las de mourir pour les querelles des héritiers de Louis, ayant fait passer en loi qu'ils ne seraient obligés de les assister que contre les ennemis de l'état, ce qui les rendit bientôt arbitres de l'obéissance et des secours qu'ils devaient à leur souverain. Louis montra beaucoup de modération après la victoire; il sut maintenir ses peuples dans le devoir, et éloigner la guerre de ses états; bonheur qu'on ne connaissait plus en France. Ses fils s'étant révoltés contre lui, il se souvint qu'il s'était lui-même révolté contre son père, et les ramena à l'obéissance sans employer la rigueur. Son courage, son talent pour gouverner, ont fait regretter que, dans le partage de l'Empire, la France ne fût pas tombée sous sa domination: car, des héritiers de Charlemagne, il était le seul capable de contenir les factions, de se former un grand par-

ti, tant par la douceur et la fermeté de son caractère, que par les grâces de sa personne, et l'enjouement de son humeur. Il mourut à Francfort, le 28 août 876, à l'âge de 70 ans, laissant trois fils, Carloman, Louis, et Charles connu sous le nom de Charles-le-Gros. Ces trois princes se partagèrent la Germanie, qui formait alors un immense royaume, puisqu'outre l'ancienne France au-delà du Rhin, elle comprenait la Saxe, la Thuringe, la Bavière, la Pannonie, le pays des Grisons, la Lorraine, et quelques provinces en-deçà du Rhin. F—E.

LOUIS II, roi de Germanie, fils puîné du précédent, et neveu de Charles-le-Chauve, succéda à son père, en 876. Charles, méconnaissant les droits du sang, entra aussitôt dans ses états, dont il avait résolu de le dépouiller: Louis eut recours à la prière, et se soumit à prouver, par trente témoins, qu'il n'avait point contrevenu à l'accord passé avec son père. Charles, feignant d'être disposé à écouter ses justifications, lui accorda une suspension d'armes, pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais continuant sa marche secrètement, il s'avança près d'Andernach, pour le surprendre et lui crever les yeux. Averti de cette perfidie par l'archevêque de Cologne, Louis se tint prêt à combattre, et remporta sur les troupes de Charles une victoire signalée, le 8 octobre 876. Après la mort de Louis, dit le *Bègue*, le roi de Germanie voulut s'emparer du trône de France, sous prétexte que les deux fils du premier, Louis et Carloman, n'étant pas légitimes, n'y avaient aucun droit. Il envahit la Lorraine française, qu'il se fait céder par le traité de Verdun, et pénétra dans la

Champagne ; mais repoussé avec perte, il reprend en désordre la route de la Saxe. Apprenant (en 880) que Carloman , son frère aîné , était malade , il se rend en toute hâte près de lui , pour le détourner de choisir pour son successeur Arnoul , son fils naturel : il réunit le royaume de Bavière à ses états , cède la Carinthie à Arnoul , obligé de s'en contenter , et rassemble toutes ses forces pour s'opposer aux incursions des Normands. Il remporte sur eux une victoire complète , en 881 , près de Thin , dans la forêt Carbonnière ; mais , quelques mois après , il est défait à son tour par ces barbares à Ebsdorff , dans le pays de Lunebourg. Louis mourut de chagrin , le 20 février 882 , à Francfort , où il s'était rendu pour lever de nouvelles troupes , et fut inhumé près de son frère Carloman , dans l'abbaye de Lorsch ou Lauresheim. W—s.

LOUIS 1^{er} , dit le *Grand* , roi de Hongrie et de Pologne , né le 5 mars 1326 , était fils de Charobert , et d'Élisabeth , princesse de Pologne. Il succède en 1342 , à son père , sur le trône de Hongrie , et soumet les Transsylvains qui avaient pris occasion de sa jeunesse pour se révolter. Alexandre , vaïvode de Valachie , qui s'était soustrait à l'obéissance de Charobert , vient de lui-même lui rendre hommage. En 1344 , il conduit des secours au roi de Pologne , Casimir , son oncle ; et il force Jean , dit l'*Aveugle* , roi de Bohême , à lever le siège de Cracovie. Au retour de cette expédition , il bat les Tartares qui avaient profité de son absence pour pénétrer dans la Transylvanie , et les oblige à se retirer : il tourne ensuite ses armes contre les Croates révoltés ; puis vole au secours de Zara , assiégé par les Vé-

nitien : il ne peut , malgré ses efforts , empêcher la prise de cette ville , et court à Naples venger la mort d'André , son frère. (V. ANDRÉ , II , 123.) Arrivé dans la ville d'Averse le 24 janvier 1348 , il y fait massacrer , sous ses yeux , Charles de Duraz , dans la galerie même où André avait été tué : il demande au pape la condamnation de la reine Jeanne , qui avait trempé dans le meurtre de son époux ; et il veut se faire couronner roi de Naples : mais la peste l'oblige de retourner en Hongrie. Il repasse à Naples en 1350 , s'empare , comme la première fois , de la presque totalité du royaume , et se retire , après avoir signé une trêve avec Jeanne. Le pape , choisi pour médiateur , avait stipulé pour Louis une somme de 300,000 florins ; mais ce prince la refuse , répondant qu'il n'était point venu pour vendre le sang de son frère , mais pour le venger , et qu'il part satisfait. Louis recommence , en 1356 , la guerre contre les Vénitiens ; il s'empare l'année suivante de Zara , et réunit toute la Dalmatie à ses états. En 1361 , il marche contre le roi des Bulgares , qui refusait le tribut imposé à son père , le fait prisonnier dans une bataille , et le renvoie sur sa parole , au bout de douze jours. Après la mort de Casimir , en 1370 , Louis est proclamé roi de Pologne , et jure , en montant sur le trône , la confirmation des anciens droits des Polonais. Cependant il casse le testament de son oncle , relègue ses filles en Hongrie , ôte les palatinats à leurs titulaires , pour les donner à ses créatures , et , par cette conduite , il s'aliène le cœur des Polonais. Louis préférerait le séjour de la Hongrie ; car il se hâte d'y retourner , après avoir confié la régence de la Pologne à la reine

Élisabeth, sa mère. Cette princesse, incapable de gouverner par elle-même, s'abandonne à des conseillers dont les mesures violentes excitent un soulèvement général : elle est obligée de s'enfuir en 1376; et Louis rentre en Pologne l'année suivante, pour s'opposer aux progrès du duc de Lithuanie. Il meurt à Tyrnau, le 12 septembre 1382, très-regretté des Hongrois, mais fort peu des Polonais. Louis aimait les lettres et ceux qui les cultivent; et il s'entretenait familièrement avec les savants, même sur des matières de politique. On dit que ce prince se déguisait quelquefois en marchand, et que, sous ce costume, confondu dans le peuple, il apprenait des vérités qui lui servirent ensuite à redresser des abus. Il acquit, dit Voltaire, une vraie gloire, car il fut juste; il fit de sages lois; il abolit les épreuves du feu ardent et de l'eau bouillante, d'autant plus accréditées, que les peuples étaient plus grossiers. Ses sujets lui donnèrent le nom de *Grand*; et le souvenir de son héroïsme est inséparable de l'histoire de cette Jeanne dont Laharpe a transporté l'infortune sur notre théâtre. Il avait épousé en secondes nœces Élisabeth de Hongrie, dont il eut trois filles : Marie, la seconde, héritière de la Hongrie, épousa Sigismond, depuis empereur d'Allemagne; et Hedwige, la cadette, fut mariée à Jagellon, duc de Lithuanie et roi de Pologne.

W—s.

LOUIS II, fils de Ladislas VI ou VII, roi de Hongrie et de Bohême, né le premier mai 1506, n'avait que dix ans, lorsqu'il succéda sur ce double trône à son père, qui avait eu la précaution de le faire couronner de son vivant. Incapable par son âge de tenir les rênes du gouverne-

ment, il devint le jouet des grands, qui ne lui laissèrent que le titre de roi. Ses ministres encourageaient secrètement les factions dont ils partageaient les intérêts; et les peuples recouraient vainement à l'autorité du monarque, impuissant pour les protéger. L'empereur des Turcs, Soliman II, envoya une ambassade à Louis, pour lui proposer la prorogation de la trêve conclue avec Ladislas par Selim son prédécesseur. Les ambassadeurs furent reçus avec mépris, et traités ensuite, dit-on, d'une manière atroce. Le sultan furieux, entre aussitôt dans la Hongrie, à la tête d'une puissante armée, et vient mettre le siège devant Belgrade, qu'il enlève, le 20 août 1521, après six semaines de tranchée ouverte. La prise de cette place importante fut suivie de celle des principales villes de la Hongrie et de la Croatie. La guerre continua, les années suivantes, avec une alternative de revers et de succès; mais enfin Louis voulut livrer une bataille décisive, le 29 août 1526, à Mohatz, dans la Basse-Hongrie. Il y fut défait complètement: deux mois après, son corps fut retrouvé dans un marais où il avait été englouti avec son cheval. Ce jeune prince n'avait que vingt ans; et les qualités qu'il annonçait le firent regretter. Il avait épousé, en 1521, Marie, *sœur de Charles-Quint, dont il n'eut pas d'enfants. Ferdinand I^{er}. d'Autriche, et Jean Zapolski, se disputèrent le royaume de Hongrie, qui finit par rester à Ferdinand; et c'est depuis cette époque qu'il fait partie des états héréditaires de la maison d'Autriche.

W—s.

LOUIS D'ARAGON (Don), roi de Sicile, était fils de don Pierre II. Ce dernier étant mort le 8 août 1342,

laissa son fils don Louis, âgé seulement de cinq ans et sept mois, sous la tutelle de Jean, duc de Randazzo, son oncle paternel. Déjà sous le règne précédent, la Sicile avait commencé à se diviser en deux factions; les chefs des maisons de Palizzi et de Clermont s'étaient pendant quelque temps emparés de la faveur du dernier roi: écartés peu avant sa mort, ils furent exilés par le régent, duc de Randazzo, auquel ils avaient voulu nuire. Mais celui-ci mourut en 1348, après avoir gouverné six ans le royaume avec beaucoup de sagesse et de vigueur. En 1346, il avait repris Milazzo, château-fort que les Napolitains occupaient près de Messine; et il avait conclu, l'année suivante, une paix honorable avec Jeanne, reine de Naples. Dès la mort du régent, la reine-mère, Elisabeth de Bohême, rappela les Palizzi à la cour de Palerme: les Clermont qui se joignirent à eux demandèrent que les Aragonais, qui s'étaient établis en Sicile, avec la maison régnante, fussent exclus du gouvernement. Dès-lors deux factions, sous les noms de Clermont et de Catalans, se disputèrent la Sicile les armes à la main: les premiers occupaient les villes; les seconds, la campagne. Ceux-ci demeuraient fidèles aux sentiments qui avaient fait la révolution de 1282 et chassé les Français de Sicile. Les Clermont, au contraire, se glorifiaient d'être Italiens, et voulaient conserver des relations avec les puissances du continent d'Italie. Suina, comte de Clermont, recourut enfin, en 1354, à la reine et au roi de Naples; il leur livra Palerme, Trapani, Milazzo, Mazara, et cent douze villes ou châteaux de Sicile. L'excessive faiblesse de la maison d'Anjou, et

l'anarchie du royaume de Naples, empêchèrent seules la Sicile de retomber sous le joug qu'elle avait secoué soixante et douze ans auparavant. Au milieu de ce désordre, le jeune Louis, roi de Sicile, mourut sans enfants, le 17 octobre 1355. Son frère, Frédéric II, âgé seulement de treize ans, et qu'on a surnommé le *Simple*, lui succéda. Ce prince avait fondé, sous le nom de *Saint-Esprit du nœud*, un ordre de chevalerie qui ne subsista que pendant son règne. Le manuscrit des statuts de cet ordre, rédigés par lui-même, se conservait au sénat de Venise: la Seigneurie en fit présent à Henri III, lorsqu'il revenait de Pologne; et ce monarque, après en avoir extrait les statuts de l'ordre du *Saint-Esprit*, ordonna au chancelier de Chiverny de brûler ce volume; mais celui-ci n'en fit rien, et ces *statuts* ont été imprimés dans les *Monuments de Montfaucon*, et séparément en 1764. S—S—1.

LOUIS DE TARENTE, second mari de Jeanne I, reine de Naples, régna avec elle, de 1347 à 1362. Il était le second fils de Philippe, prince de Tarente, frère du roi Robert, et de Catherine de Valois, qui portait le titre d'impératrice de Constantinople. Cette princesse, qui avait perdu son mar en 1332, s'abandonna ouvertement au libertinage, et corrompit, par son exemple, la reine Jeanne et toute sa cour. Louis de Tarente, avec l'aide de sa mère, s'insinua dans l'esprit de la jeune reine, sa cousine. Il anima sa haine contre André de Hongrie, son mari; et il eut, en 1345, une part principale au meurtre de ce prince malheureux: aussi Louis devint-il le premier objet de la haine populaire, et de celle du roi Louis de Hongrie,

frère du prince assassiné. Jeanne épousa cependant Louis de Tarente, le 20 août 1347; mais elle excita, dans toute l'Europe, par ce mariage, une indignation dont elle faillit bientôt être victime. (*V. JEANNE I^{ère}. et ANDRÉ.*) Jeanne ne trouva dans Louis aucune compensation pour la honte ou le danger d'une telle alliance. Louis avait de la valeur personnelle; et il en montra dans quelques occasions, lorsqu'elle était excitée par une colère subite : mais il manquait de capacité et de talent militaire. Il négligeait les affaires les plus importantes, pour les plus futiles plaisirs : après avoir deux fois fui en Provence devant le roi de Hongrie, quand il recouvra le royaume de Naples, il le laissa tomber dans la plus déplorable anarchie; et en même temps il s'abandonnait à sa brutalité à l'égard de Jeanne, jusqu'à la battre toutes les fois qu'il concevait quelque jalousie contre elle. Il mourut enfin le 26 mai 1362, sans laisser de regrets, ni à la cour, ni parmi le peuple. Il n'avait point eu d'enfants de son mariage avec Jeanne. S. S.—1.

LOUIS I^{er}. , duc d'Anjou, deuxième fils du roi Jean, naquit le 23 juillet 1339, au château de Vincennes, et eut en apanage les comtés d'Anjou et du Maine, réunis par son père à la couronne. Il se trouvait à la fatale bataille de Poitiers, où le roi Jean tomba entre les mains des Anglais. Ce prince devenu libre par le traité de Brétigny, érigea l'Anjou en duché-pairie (1360); mais il désigna en même temps son fils, pour l'un des otages qui devaient aller tenir sa place à Londres. Louis s'ennuya bientôt de sa captivité, et quitta furtivement l'Angleterre : cette conduite fut très-désapprouvée par son père; mais

rien ne put engager le fils à retourner à Londres. Charles V l'envoya, en 1365, en Bretagne, pour ménager un rapprochement entre Jean de Montfort, et la veuve de Charles de Blois : nommé ensuite lieutenant du roi pour le Languedoc, et la Guienne, Louis réduisit plusieurs villes de ces deux provinces qui tenaient encore le parti des Anglais, et les expulsa du Limousin. De nouveaux impôts ayant excité quelques soulèvements dans la Guienne, il en fit punir les chefs avec une cruauté que l'histoire lui reprochera toujours. Étant passé en 1370 dans le Dauphiné, il sut y faire respecter l'autorité royale; il retourna en Bretagne en 1373, et remporta différents avantages sur les Anglais : mais le commandant du château de Derval ayant refusé d'en ouvrir les portes, après avoir signé une capitulation, il fit amener les otages sous les murs de la forteresse, et leur fit trancher la tête. Il mit en déroute, en 1377, une armée anglaise commandée par Thomas Filton, et fit prisonnier ce général. Charles V, mourant, l'institua régent du royaume, et chef du conseil, pendant que durerait la minorité de son fils : loin de s'occuper des devoirs que lui imposait cette double charge, il ne songea qu'à satisfaire son avarice aux dépens des revenus de l'état; et une révolte ayant éclaté à Montpellier, à l'occasion d'un droit sur les vins, il en châtia les habitants avec la dernière rigueur. Il amassa des sommes immenses pour aller se mettre en possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne I^{ère}. lui avait donné en l'adoptant (*V. JEANNE I^{ère}.*). Lorsqu'il sut qu'elle était assiégée par Charles de Duras, dans le château de l'OEuf, il balança s'il se rendrait à Naples; mais le pape

Clément VII fixa ses irrésolutions. Louis fut couronné roi de Sicile et de Jérusalem, à Avignon, le 30 mai 1382; et il partit de Provence, au mois de juin suivant, avec une armée florissante, mais que la fatigue et les maladies épuisèrent avant qu'il eût pu livrer aucun combat : se voyant sans parti et sans argent, il mourut de chagrin à Biseglia près de Bari, le 20 septembre 1384. Son corps fut rapporté à Angers, par les ordres de Charles de Duras, et inhumé dans la cathédrale. Il avait épousé, en 1360, Marie, fille de Charles de Blois, dont il eut deux fils, Louis qui lui succéda dans le duché d'Anjou, et Charles, duc de Calabre. W—s.

LOUIS II, duc d'Anjou, né à Toulouse, le 7 octobre 1377, succéda, à l'âge de huit ans, à son père, sous la tutelle de Marie de Blois : cette princesse, après avoir reçu, au nom de son fils, les hommages de ses vassaux, le conduisit en Provence, et le fit couronner roi de Naples par le pape Clément VII, le premier novembre 1389. Il tenta inutilement de se mettre en possession de ce royaume : abandonné par les Napolitains qui l'avaient accueilli à son arrivée, et battu par Ladislas, son compétiteur, il finit par lui abandonner un trône sur lequel il ne pouvait se maintenir. Au retour de cette expédition, il se rendit à la cour de Charles VI, dont il était chéri. Le roi lui donna le commandement des troupes qu'il envoyait contre le comte d'Alençon, entré depuis peu dans la ligue des princes : Louis, aidé du connétable de Saint-Pol, s'empara des principales villes de l'Alençonnais ; mais les Anglais ayant opéré une descente en Normandie, lui enlevèrent toutes ses conquêtes, péné-

trèrent dans l'Anjou, et, par représailles, y commirent de grands ravages. Cependant Louis, rappelé par les Napolitains, rentre en Italie, en 1409. Il est reconnu par le concile de Pise et par le pape Alexandre V ; son armée se grossit de tous les mécontents, et il remporte, en 1411, sur Ladislas, une victoire qui pouvait être décisive : mais il éprouve une seconde fois l'inconstance des Napolitains, et il est obligé d'abandonner l'Italie. De retour en France, il se réconcilie avec le comte d'Alençon, et entre même dans les vues des princes d'Orléans ; en conséquence il renvoie la fille du duc de Bourgogne, fiancée depuis trois ans à l'aîné de ses fils. Le duc de Bourgogne ne lui pardonna point cet affront. C'est l'origine de l'inimitié des maisons de Bourgogne et d'Anjou. Le consentement que Louis donna, en 1413, à l'établissement d'une nouvelle *taille* sur les Parisiens, pensa lui devenir funeste. Les mécontents excités, en secret, par le duc de Bourgogne, formèrent le projet de le mettre à mort avec toute sa famille. La conjuration échoua par l'indiscrétion d'une femme ; et les chefs périrent dans les supplices. Après la mort de Ladislas (6 août 1414), Louis, pressé par le pape Jean XXIII, se dispose à tenter encore la conquête du royaume de Naples ; il envoie en avant un corps de troupes commandé par le maréchal de Loigni : mais une maladie grave l'empêche de le suivre, comme il en avait le dessein. Ayant recouvré la santé, il apprend que les Anglais menacent l'Anjou, et il se hâte de s'y rendre. Il tombe malade à Angers, et meurt le 29 avril 1417. Il avait fondé une université dans cette ville, en 1398. On lui doit aussi

l'établissement du parlement de Provence, en 1415. Il laissa de son mariage avec Yolande d'Aragon, trois fils et autant de filles. W-s.

LOUIS III, duc d'Anjou, né le 25 septembre 1403, succéda à son père en 1417, fit la paix avec le duc de Savoie, et lui abandonna le comté de Nice, pour indemnité des sommes que celui-ci avait prêtées à son aïeul. Il se décide à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples, et, appuyé par le pape Martin V, il équipe une flotte, composée de treize bâtiments, se présente devant Naples, en 1420, et oblige la reine Jeanne II à le déclarer son successeur à la place d'Alphonse, roi d'Aragon, qu'elle avait d'abord adopté (V. JEANNE II, XXI, 486). Il relève le courage des partisans de la maison d'Anjou, et se met en possession de la Calabre; mais n'ayant pu s'opposer au débarquement d'Alphonse, il perd successivement toutes les villes dont il s'était emparé, et se retire à Rome, où il vécut des bienfaits du pape. Cependant le duc de Milan se déclare en sa faveur, et le reconduit à Naples, où il entre en vainqueur, le 14 avril 1423, conduit par Torelli. Pendant ce temps Alphonse débarque en Provence, s'empare de Marseille, qu'il trouve sans défense, et livre cette ville au pillage. Les habitants d'Aix étant accourus à la défense de leurs voisins, forcèrent les Aragonais à se rembarquer. Le duc d'Anjou, tour-à-tour flatté ou trahi par la reine Jeanne, est obligé de continuer la guerre au milieu d'un royaume qu'il regardait comme son héritage; et il éprouve autant de revers que de succès. Tandis qu'il faisait le siège de Tarente, il tombe malade, et meurt à Cosenza, le 15 nov. 1434. Il avait épousé, en 1431,

Marguerite, fille d'Amé VIII, de Savoie, dont il n'eut pas d'enfants. Son frère, René, dit le *Bon*, duc de Lorrain, lui succéda dans ses états d'Anjou et de Provence (V. RENÉ).

W-s.

LOUIS, prince d'ANHALT. V. ANHALT au Supplément.

LOUIS-GUILLAUME, margrave de BADE. V. BADE-BADE, III, 196.

LOUIS DE BAVIÈRE. V. BAVIÈRE, III, 588.

LOUIS II, duc de BOURBON, dit le *Bon* et le *Grand*, né vers 1337 (1), était fils de Pierre I^{er}, duc de Bourbon, et d'Isabelle de Valois. Son père fut tué à la malheureuse journée de Poitiers; et Louis se hâta d'offrir tous ses biens au pape, pour obtenir la permission de donner la sépulture à son père, excommunié sur la demande de ses créanciers. Après s'être acquitté de ce triste devoir, il courut au secours du Dauphin (depuis Charles V), amenant avec lui 350 hommes d'armes, et ne le quitta que lorsqu'il fut rentré dans sa capitale. Louis alla ensuite porter des consolations au roi Jean, prisonnier à Londres. Il fut l'un des otages exigés par les Anglais, pour sûreté de la rançon de Jean; et quoiqu'il eût payé avant le terme la somme à laquelle il était taxé, Édouard le retint près de huit ans en Angleterre. Libre enfin, il revint en hâte dans ses états, et convoqua ses grands vassaux à Souvigny en Bourbonnais, pour les remercier du zèle qu'ils avaient montré pour ses intérêts

(1) Il est assez remarquable que l'époque de la naissance de ce prince soit incertaine; les uns la fixent en 1335, d'autres en 1336; le P. Anselme (*Hist. généalog. de la maison de France*) la place au 4 août 1337; mais il met au mois de février de la même année la naissance de Jeanne de Bourbon, sa sœur; et il est impossible qu'il soit né dans la même année à six mois de distance.

pendant son absence. Un de ses officiers, nommé Huguenin Chauveau, lui présenta le registre de tous les délits commis depuis huit ans par ses sujets, et qui étaient restés impunis; mais le prince lui demanda, d'un ton sévère, s'il avait tenu un pareil registre de leurs services, et il fit jeter le volume au feu (1). Il institua un ordre de chevalerie, dont la décoration consistait en un écu d'or, portant pour devise ce seul mot : *Espérance*; il le distribua aux seigneurs dont il se trouvait entouré, et, profitant de l'ardeur qu'il venait de leur inspirer, marcha à leur tête contre les Anglais, qu'il chassa de toutes les villes qu'ils occupaient encore, au mépris du traité de Brétigny. Il joignit ensuite l'armée royale, et continua de faire la guerre sous les ordres de Duguesclin, qu'il avait choisi pour modèle, et dont il s'honora toujours d'avoir été l'élève et le meilleur ami. Lorsque la France fut enfin délivrée des Anglais, Louis, cédant à la prière de Henri de Transtamare, passa en Espagne, pour combattre les Maures; mais la mésintelligence s'étant glissée entre les rois de Castille et de Portugal, il refusa de suivre Transtamare contre les Portugais, ne voulant, dit-il, verser le sang des chrétiens, à moins qu'ils ne portassent les armes contre la France. Il fit ensuite la guerre à Charles le Mauvais, roi de Navarre, et lui enleva toutes les villes qu'il tenait en Normandie, excepté Cherbourg que ce prince vendit aux Anglais (V. CHARLES le Mauvais). Charles V, mourant, confia la tutelle de son fils (Charles

VI) au duc de Bourbon; mais craignant qu'une préférence si marquée ne rallumât la guerre entre les princes de son sang, il lui adjoignit les ducs de Berri et de Bourgogne. Peu de temps après éclata la révolte des Flamands; Louis accompagna le jeune roi en Flandre, et contribua au succès de la bataille de Courtrai, où périt Artevelle, avec vingt-cinq mille de ses partisans (V. ARTEVELLE, II, 250). L'état de paix devenait insupportable pour des guerriers habitués à passer leur vie au milieu des hasards. A peine la France respirait de guerres longues et sanglantes, que les chevaliers pressèrent le duc de Bourbon de les conduire en Afrique, afin de combattre les Sarrasins. Leur petite flotte parut devant Tunis, en 1383; mais cette expédition irréfléchie n'eut pas de suites. Pendant que la fleur de la noblesse française cherchait au loin des aventures périlleuses, les Anglais violant la trêve de Guienne, étendaient leurs excursions jusque sur les bords de la Loire: mais le duc de Bourbon accourut les combattre, et leur reprit toutes les places dont ils s'étaient emparés dans le Poitou. Charles VI, à sa majorité, témoigna sa reconnaissance au duc de Bourbon, en lui conservant la première place dans le conseil; mais le duc, ne voulant pas être témoin de désordres qu'il ne pouvait empêcher, saisit la première occasion de s'éloigner d'une cour corrompue. Les Génois ayant sollicité l'appui de la France contre les Barbaresques qui entravaient leur commerce, il demanda le commandement des troupes qui leur furent accordées, s'embarqua au mois de mai 1391, avec vingt mille hommes, et aborda, au com-

(1) La gravure a reproduit ce trait si beau qu'il est impossible de le relire sans admiration. C'est le sujet de la vignette qui précède la vie de Louis; dans l'*Histoire* de Desormeaux.

mencement de l'été, à la vue de l'ancienne Carthage. La saison était trop avancée pour oser rien entreprendre d'important : il investit cependant Carthage, et battit deux fois en un jour l'armée du roi de Tunis, qui lui demanda la paix. A son retour, il donna la chasse aux Sarrasins, dont les vaisseaux infestaient la Méditerranée, et, après quelques mois de navigation, entra dans le port de Gènes, au milieu des acclamations d'un peuple qui le nommait son libérateur. Bientôt après, la maladie du roi (1392) força le duc de Bourbon de reprendre l'administration de l'état; mais il n'y eut que peu de part, et il sembla borner ses soins à réparer les injustices que commettaient chaque jour la régente (Isabeau de Bavière) et le duc de Bourgogne. Il épuisait toutes ses ressources pour soutenir les serviteurs fidèles que la cour laissait dans le dénûment, et conserver à la France des guerriers dont les bras pouvaient lui devenir encore nécessaires. Enfin, las de plaider inutilement leur cause, il prit le parti de se retirer dans le Bourbonnais, pour veiller sur ses sujets et rétablir ses finances par de sages économies. L'assassinat du duc d'Orléans l'obligea bientôt après de retourner à la cour (1407); il parut au conseil, et se leva pour demander que Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, regardé comme l'auteur du crime, fût arrêté, et son procès instruit, suivant les lois du royaume. Cet avis ne prévalut pas; mais on dut convenir que c'était le moyen d'épargner à la France de grands malheurs. Louis fut l'un des témoins de la réconciliation des enfants du duc d'Orléans avec le meurtrier de leur père; mais il refusa de donner aucune marque

d'amitié au duc de Bourgogne, et s'éloigna, résolu de ne jamais communiquer avec lui. Jean Sans-Peur se vengea de ses mépris, en ravageant une partie du Bourbonnais. Trop faible pour résister à un ennemi si puissant, Louis consentit à regret d'entrer dans la ligue des princes du sang : il partit de Moulins, à la tête de son contingent, fixé à cinq cents hommes; mais il fut saisi en chemin par une fièvre violente, et mourut à Montluçon, le 19 août 1410, à l'âge de soixante-treize ans (1). Il avait épousé, en 1371, Anne, dauphine d'Auvergne, dont il eut plusieurs enfants. Jean 1^{er}, son fils aîné, lui succéda. Le duc de Bourbon joignait à une valeur éprouvée les qualités les plus aimables; il avait des idées de justice très-supérieures à celles de son siècle. Dans le temps qu'il était en Espagne, Henri de Transtamare le conduisit dans le château où il tenait enfermés les enfants de Pierre-le-Cruel : Voilà, lui dit-il, les enfants de celui qui a ôté la vie à votre sœur (Blanche de Bourbon); je suis prêt à vous les livrer, si vous voulez les faire mourir. « Non, répondit le duc; je ne serais mie volontiers consentant de leur mort; » car de la mal-volonté de leur père, » ils n'en peuvent mais. » Le duc de Bourbon était loyal, généreux; il poussa un peu loin la dévotion, cependant elle ne l'empêchait pas d'être galant : c'étaient les mœurs de son temps. On lira, avec intérêt, l'*Histoire de la vie, faits héroïques et voyages, de très-valeureux prince*

(1) On a suivi le P. Anselme; D'Oronville le fait mourir dix ans plus tard, c'est-à-dire, en 1419; mais les meilleurs critiques ont adopté les calculs du P. Anselme; et dans l'incertitude, leur opinion a dû déterminer la nôtre.

Louis, troisième duc de Bourbon, imprimée sur le Mss. trouvé en la bibliothèque de Papire Masson, Foresien, Paris, 1612, in-8°. L'épître dédicatoire est signée J. Masson (frère de Papire), archidiacre de l'église de Baieux. Cet ouvrage, qui est fort rare, se termine ainsi : « Et est le livre compilé par le non » sachant CABARET, pauvre pèlerin, » riche de plaisir et de joye, de ce » que Dieu et gentillesse que tant » aima, ont pormis (permis) l'œuvre » plaisant à bonne fin être achevée. » On croit que le véritable nom de l'auteur était Jean d'ORVILLE, Picard. L'éditeur a joint à cette histoire l'*Epître dédicatoire* au duc de Bourbon, de la traduction du *Traité de la vieillesse*, de Cicéron, entreprise de son exprès commandement, par Laurent Premier. Gilbert de Marillac, auteur d'une Vie de Charles de Bourbon, au service duquel il était attaché, a aussi écrit l'*Histoire de la maison de Bourbon*, imprimée en 1605, avec les œuvres d'Antoine de Laval sieur de Belair, géographe du roi. (V. MARILLAC Michel). On peut consulter encore l'*Histoire de la maison de Bourbon*, par Desormeaux, tome 1^{er}.

W—s.

LOUIS D'ORLEANS. V. ORLÉANS.

LOUIS, prince de Prusse (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), appelé communément *Louis-Ferdinand*, était fils du prince Ferdinand de Prusse, frère du grand Frédéric, et naquit le 18 nov. 1772. Elevé par un Français instruit, il montra dès son enfance un esprit et des talents distingués, mais un naturel passionné, et qui portait tout à l'extrême. Ayant un grand besoin de mouvement, ne manquant pas d'ambition, et séduit surtout par la gloire

militaire, il fit avec transport ses premières armes lors de l'expédition des Prussiens en Champagne (1792); mais la paix qui survint bientôt, le força d'appliquer à d'autres objets l'activité de son caractère. Les trophées de l'archiduc Charles d'Autriche troublèrent souvent son sommeil. Eloigné du théâtre de la guerre, il se livrait avec succès à tous les exercices du corps, s'occupait de musique, de science, de littérature, et recherchait beaucoup les Français émigrés. Il eut aussi quelques aventures de galanterie. On connaît les emportements auxquels il se laissa plusieurs fois entraîner, contre le roi son cousin, contre le comte Haugwitz, enfin contre tous ceux qui contredisaient ses idées politiques, qui avaient fini par être poussées jusqu'à l'extravagance. En 1806, il se mit à la tête du parti formé par Ruchel et Hohenlohe; et, à force d'instances, de menées secrètes, d'articles qu'il faisait insérer dans les feuilles publiques, il parvint à triompher de l'esprit pacifique du roi, et il entraîna ce prince dans la guerre dont l'issue fut si malheureuse pour la Prusse et pour lui-même. La rupture ayant éclaté au commencement d'octobre, il obtint le grade de lieutenant-général, ayant sous ses ordres 8000 hommes, qui formaient l'avant-garde du corps d'Hohenlohe. Le 9 octobre, il prit position à Saalfeld; et malgré la défense du duc de Brunswick, qui lui avait recommandé d'éviter tout engagement sérieux, il ne put résister au désir, dont il était tourmenté, de se mesurer avec les Français. Attaqué par un corps dont il ne connaissait pas la force, il se porta vivement en avant sans demander de nouveaux ordres; et ses chefs n'en eurent

avis que lorsqu'il fut entouré par 30,000 Français. Hors d'état de résister, il ordonna la retraite. Cherchant à sauver son artillerie, mais retardé par un canon dont l'essieu se rompit, il fut atteint par une colonne française, qui mit en fuite les hussards saxons et prussiens. Le désordre s'accrut, et bientôt la troupe du prince fut mise dans une déroute complète : n'ayant pu la rallier, il s'exposa en hussard plutôt qu'en général ; et se voyant entouré d'ennemis, il aima mieux mourir glorieusement que de tomber dans leurs mains : il se défendit avec acharnement, jusqu'au moment où, estropié de la main droite et frappé de neuf blessures mortelles, il succomba (9 oct. 1806). Ses restes furent déposés dans l'église de Saalfeld. Le prince Louis-Ferdinand était un très-bel homme, fort aimable quand il n'était pas emporté par ses passions et d'un courage incroyable. Son esprit, naturellement vif, était orné ; on peut même dire qu'aucun genre de connaissance ne lui était étranger : il s'était surtout appliqué à la musique, et plusieurs de ses compositions ont été gravées. Il laissa deux enfants naturels, que le roi adopta, en 1810, sous le nom de Louis et Blanche de Wildenbruch. (Voy. *Anecdotes et Traits caractéristiques du prince L.-F. de Prusse*, Berlin, 1807, in-8° ; et *Lettres confidentielles sur l'intérieur de la cour de Prusse*, tom. 1, pag. 192). Ces deux ouvrages sont en allemand.

L—P—E.

LOUIS (SAINT), évêque de Toulouse ; était fils de Charles II, dit le Boiteux, roi de Naples, et de Marie, princesse de Hongrie. Il naquit, au mois de février 1275, dans le château de Brignoles, en Pro-

vence, et fut envoyé comme otage, avec ses frères, au roi d'Aragon, qui retenait leur père prisonnier. (V. CHARLES II, VIII, 157). Après sept années de captivité à Barcelone, il recouvra sa liberté en 1294 ; et quoiqu'à l'âge de 20 ans, son éloignement pour le monde était tel, qu'il résolut d'y renoncer pour embrasser la vie religieuse dans l'ordre de Saint-François. Ses parents s'opposèrent à son entrée dans un couvent ; on voulait lui faire épouser la princesse de Maïorque, et on lui proposait le royaume de Naples : mais il renonça au droit qu'il avait à cette couronne, en faveur de son frère Robert ; il reçut les ordres sacrés à Naples en 1296, et le pape Boniface VIII lui donna l'évêché de Toulouse, en lui accordant une dispense d'âge. Il fallut faire violence à sa modestie pour le déterminer à accepter des fonctions aussi importantes ; et il ne consentit à partir de Rome qu'après avoir prononcé ses vœux entre les mains du supérieur-général des Cordeliers. Le jeune prélat s'appliqua au gouvernement de son diocèse, avec un soin extrême, et montra, dans le cours de sa vie pastorale, un zèle et une charité qui le rendirent un objet de vénération pour les peuples. Il voulait cependant retourner à Rome pour prier le pape de le délivrer du fardeau de l'épiscopat ; mais il tomba malade en chemin, et mourut à Brignoles, en 1298, le 19 août, jour où l'Eglise célèbre sa fête. Le pape Jean XXII le béatifia en 1317 ; et ses reliques, transférées de Brignoles à Marseille en 1319, furent enlevées, en 1425, par les Aragonais, qui les transportèrent à Valence. Robert, roi de Naples, frère du saint évêque, avait compo-

sé, pour sa fête, un office qui fut approuvé par Sixte IV, et dont on s'est servi jusqu'à la réformation du bréviaire. Sa *Vie* a été écrite en latin par un auteur contemporain, et publiée avec un commentaire par le P. Henri Sedulius, Anvers, 1602, in-8°, trad. en italien, par Pasqual Codretto, Montréal, 1651, in-8°, et par le P. André Chiavenna, Vérone, 1658, in-4°; et en français, par Arnauld d'Andilly, et par le P. Anselme (Louis - Ant. de Ruffi), Avignon, 1713, in-12. W—s.

LOUIS (SAINT) DE GONZAGUE.
V. GONZAGUE.

LOUIS (ANTOINE), célèbre chirurgien français, naquit à Metz, le 13 février 1723: après avoir fait de très-bonnes études chez les Jésuites, il apprit les premiers principes de la chirurgie, à l'hôpital militaire de Metz, où son père était chirurgien aide-major. Employé dans les armées à l'âge de vingt-un ans, il s'y fit remarquer de La Peyronie, qui l'appela bientôt à Paris. Louis obtint, au concours, la place dite de gagnant-maîtrise à la Salpêtrière. Il se présenta également au concours pour le prix de l'académie royale de chirurgie, et n'obtint que le second accessit sur le sujet des *remèdes émollients*; mais l'année suivante, il vit couronner son mémoire sur les *remèdes anodins*. Emporté par la vivacité de son caractère, et par un bel enthousiasme pour son art, Louis ne put rester étranger aux querelles que fit renaître, entre les chirurgiens et les médecins, la déclaration du chancelier D'Aguesscau, qui relevait la chirurgie long-temps humiliée par le joug honteux qu'elle s'indignait de porter. Il publia, à cette occasion, divers opuscules qui lui acquirent la réputation d'un écri-

vain adroit, élégant, plein de sel et de raison. En 1741 et 1742, il fit paraître des *Observations sur l'électricité*, dans lesquelles il établit le cas où ce moyen de guérison peut être employé: on les a réunies sous le titre de *Recueil sur l'électricité médicale*, Paris, 1763, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut amèrement critiqué par l'abbé Nollet. En 1746, il lut, à la séance publique de l'académie, un mémoire sur la taille des femmes, pour laquelle il proposa un nouvel instrument, auquel Lecat crut trouver de l'analogie avec son gorgereet dilatateur à lames tranchantes. Louis publia, la même année, un programme raisonné, sous le titre de *Chirurgie pratiquée sur les plaies d'armes à feu*, in-4°; ainsi qu'un *Essai sur la nature de l'ame*, ouvrage qu'il eût mieux fait de laisser dans le néant. Il donna, en 1748, un mémoire sur la *Transmission des maladies héréditaires*, à l'existence desquelles il ne croyait pas; et il publia, en même temps, des *Observations et remarques sur les effets du virus cancéreux*, etc. Dispensé, par un exercice de six années à la Salpêtrière, de l'obligation de soutenir l'acte public auquel on soumettait les jeunes candidats, Louis refusa une faveur qui pouvait faire suspecter son instruction; et il obtint l'honneur de renouveler l'usage, tombé depuis cent ans en désuétude par les malheurs de la chirurgie, de soutenir une thèse en latin, ayant pour titre: *Positiones anatomicæ et chirurgicæ, de vulneribus capitis*, etc., in-4°, 1749. Il en fit imprimer, en grand format, quelques exemplaires, à la tête desquels il fit mettre l'image du serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, avec cette devise si belle, et si noble pour la chi-

urgie : *Noxius reptando, excelsus spes certa salutis*. Louis brilla dans ses réponses aux objections que lui adressèrent les trois membres envoyés par la faculté de médecine pour l'interroger ; et l'on admira , surtout, la sagacité avec laquelle il sut démêler l'intention secrète de ses interrogateurs. Ce fut à l'occasion de cette thèse , qu'un journaliste s'étant écrié dans sa feuille : *Tout est perdu, on parle latin à S. Côme*, Louis XV répondit finement : *Et qui plus est, on l'y comprend*. Louis perdit son bienfaiteur La Peyronie qui, en mourant, lui fit remettre par Houstet, son fidèle et vertueux ami, vingt mille francs, à la charge par lui, lorsqu'il pourrait se passer de cette somme, de la remettre à son tour à un élève de son choix, lequel en ferait autant, un jour, en faveur de l'étudiant qu'il aurait adopté : mais il trouva dans La Martinière un second protecteur, qui le fit nommer professeur de physiologie, et commissaire de l'académie pour les extraits. Il a rempli la première place pendant quarante ans. L'ouvrage de Bruhier sur l'*Incertitude des signes de la mort*, excitait un enthousiasme mêlé de terreur, que ne partagea pas Louis : il publia, à cette occasion, six lettres sur la *Certitude des signes de la mort*, où l'on rassure les citoyens de la crainte d'être enterrés vivants, Paris, 1753, in - 12 ; il y prouve d'une manière évidente, l'entrée de l'eau dans les poumons des noyés, et indique les moyens de les rendre à la vie. Il publia, en 1754, une lettre sur les maladies vénériennes, dans laquelle il indiquait la manière de préparer le mercure, sans que la plus forte dose de ce médicament puisse exciter la salivation, et dont le but principal était de déjouer les

spéculations de quelques charlatans qui prétendaient s'attribuer une découverte depuis long-temps indiquée par les médecins les plus recommandables. A la même époque, il fut chargé des articles de chirurgie de l'Encyclopédie ; et la manière dont ces articles furent traités, contribua autant au succès de l'ouvrage, qu'à l'accroissement de la réputation de l'auteur. Ces articles furent ensuite extraits de l'Encyclopédie, et formèrent un dictionnaire de chirurgie en 2 vol. in-12. Louis fut nommé, en 1757, substitut de Dufouart, alors chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité. Il donna, en 1758, une cinquième édition du *Traité des maladies des os*, de J.-L. Petit, à la tête duquel il plaça un Éloge funèbre de ce célèbre chirurgien, qu'il avait déjà publié à part, Paris, 1750, in-4°. Les désagréments qu'il éprouva de la part des frères de la Charité, devenus intraitables par la protection de quelques magistrats ignorants, le déterminèrent à rentrer dans la carrière militaire ; et le 23 mai 1761, il fut nommé chirurgien-major consultant de l'armée du Haut-Rhin, et fit deux campagnes en cette qualité. La paix le rendit à ses occupations littéraires ; et, en 1764, il succéda à Morand, dans la place de secrétaire de l'académie. Il mit tout son zèle à faire paraître successivement les t. II, III et IV des Mémoires de cette société savante, dans lesquels se trouvent ses nombreuses productions, qui ont puissamment contribué aux progrès de l'art. Il présida, en 1766, à la rédaction d'un recueil d'*Observations d'anatomie et de chirurgie*, 2 vol. in-12, pour servir de base à la théorie des lésions de la tête par contre-coup. Deux ans après, il donna une nouvelle

traduction avec des notes, des Aphorismes de chirurgie de Boerhaave, commentés par Van-Swieten. Attribué par une discussion polémique qu'avait élevée Valentin, membre de l'académie, au sujet d'un Mémoire sur le bec-de-lièvre, Louis avait formé des projets de retraite qu'il eût effectués, si l'académie royale de chirurgie n'eût mis fin à cette querelle : mais, deux ans après, Valentin recommença l'attaque dans ses *Recherches critiques sur la chirurgie moderne*, et ne négligea rien pour la rendre injurieuse à Louis. Dégouté de plus en plus par ces tracasseries, ce dernier allait céder le champ à son adversaire, lorsque La Martinière vint relever son courage abattu, et lui rendit toute son énergie. Peu de temps après avoir obtenu, par les soins de son généreux protecteur, une pension de trois mille francs, il fit paraître, en 1774, le 5^e. vol. des Mémoires de l'académie. Il mit au jour, en 1777, une 5^e. édition du *Traité des maladies vénériennes* d'Astruc, à laquelle il ajouta des remarques, et des réflexions qui donnèrent quelque vogue à un ouvrage qui n'en méritait guère. Louis remplit, avec zèle, les devoirs de secrétaire de l'académie ; et il fit imprimer presque tous les discours qu'il y prononça, et dont plusieurs, par leur indiscrète franchise, excitèrent beaucoup de plaintes et de murmures. Il publia, en 1778, un nouveau volume des Mémoires qui avaient été couronnés depuis 1759 jusqu'en 1774. Au milieu de ses occupations littéraires aussi nombreuses que variées, Louis, sur la demande de La Martinière, composa, contre les charlatans, son *Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*, auquel il ne put mettre son

nom ; tant était grande la faveur des hommes qu'il voulut démasquer. Louis a fourni, en différents temps, des articles importants aux journaux scientifiques ; et la médecine légale ne lui a pas de moindres obligations. Il s'était fait recevoir avocat au parlement ; et l'on peut dire qu'il fut, pendant trente-cinq ans, l'oracle, le guide et le conseil des tribunaux en matière de jurisprudence médicale. Nous citerons, parmi ses productions les plus remarquables, le Mémoire sur une question anatomique relative à la jurisprudence, dans lequel on établit les *Principes pour distinguer, à l'inspection d'un corps pendu, les signes du suicide, d'avec ceux de l'assassinat* (1763 ; in-8^o.), publié en faveur des malheureux Calas, et un autre Mémoire contre la *Légitimité des naissances prétendues tardives* (1764, in-8^o.), dans lequel il fixe, à neuf mois et dix jours, le terme le plus long de la gestation. Il est à regretter que l'on n'ait pas publié ses nombreuses consultations sur la médecine légale. Nous en connaissons plus de trente qui se trouvent inédites, dans les mains de son héritière. Louis mourut le 20 mai 1792, des suites d'une hydropisie de poitrine. Ses derniers jours furent troublés par la peur de voir son nom attaché au nouvel instrument de supplice, que le docteur Guillotin avait fait adopter avec des vices essentiels, et que Louis s'était chargé de perfectionner (1) : on a prétendu que cette peur, bien excusable, avait accéléré sa mort ; mais il est certain qu'il succomba à un catarrhe suf-

(1) On sait que de mauvais plaisants parlaient alors de donner à la machine à décapiter le nom de *petite Louison* ; mais celui de guillotine a prévalu.

focant (1). Il voulut qu'on l'enterrât à la Salpêtrière, où il avait passé ses plus belles années, et près de la fosse de la sœur supérieure de cette maison, dont les vertus, les sages conseils et les bonsexemples, lui avaient été si utiles dans sa jeunesse. On a reproché à cet homme illustre, qui a rendu de si grands services à la chirurgie, et qui a tant contribué à la faire honorer dans toute l'Europe, un caractère violent et irascible, une morgue incroyable (2), un penchant à la raillerie et au sarcasme, en un mot un commerce difficile, et des prétentions exagérées; mais ces défauts étaient compensés par un excellent cœur, par la bienfaisance la plus active. Toujours harcelé, tracassé, il ne garda rancune à personne, oublia les injures toutes les fois qu'il put obliger celui qui les lui avait faites; enfin, il fut l'honneur et l'ornement de sa profession. Outre les ouvrages indiqués plus haut, on a de lui : I. *Recueil de pièces sur différentes matières chirurgicales*, Paris, 1752, in-12. II. *Eloge de Bassuel, Malaval et Verdier*, ib., 1759, in-8°. III. *Eloge de Bertrandi*, ib., 1767, in-12, etc. *Voy. la Biblioth. chir. de Haller*, et la *Notice* des ouvrages de Louis (au nombre de 51) en tête du catalogue de sa bibliothèque, par Née de la Rochelle, Paris, 1793, in-8°. P. et L.

LOUIS DE DOLE (ou Louis Bereur, plus connu sous le premier nom), était né dans cette ville, au commencement du dix-septième

siècle, d'une famille considérée. Après avoir terminé ses études avec distinction, il entra, à l'âge de 16 ans, dans l'ordre des capucins, et fut bientôt après chargé de suppléer le professeur de philosophie dans ses leçons. Il remplit successivement les différents emplois de sa communauté et fut enfin nommé provincial: le P. Louis mourut à Dole, le 29 août 1636, avec la réputation d'un savant théologien et d'un habile prédicateur. Il n'est connu maintenant que par un traité intitulé: *Disputatio doctissima quadripartita de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ ad actus liberos ordinis naturalis, præsertim ad pravos*, etc., Lyon, 1634, in-4°. L'auteur y soutient, contre le sentiment de plusieurs théologiens, que Dieu ne concourt point immédiatement aux mauvaises actions des créatures libres; et cette opinion a trouvé des partisans dans Launoy, Bernier, etc. Le premier a reproduit tous les arguments du P. Louis dans le *Syllabus rationum quibus causa Durandi, de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ, defenditur*, etc., Paris, 1636, in-8°. Bernier a employé les mêmes arguments dans ses discussions contre les Jésuites; mais il leur a donné plus de force en les resserrant et les présentant d'une manière plus agréable. W—s.

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, née à Nomeni, en 1554, était fille de Nicolas comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Egmont, qui mourut des suites de sa couche; mais elle retrouva dans Jeanne de Savoie, tous les soins et la tendresse d'une véritable mère. A l'âge de dix ans, elle fut conduite à la cour du duc de Lorraine, son cousin, où elle reçut

(1) Ses ennemis lui ont souvent reproché l'affectation pu rîle avec laquelle, dans plusieurs de ses écrits, il se qualifiait à *nobilibus avis editus*, parce, que sa mère tenait à une famille noble.

(2) Voyez le *Rapport fait à l'Académie de chirurgie*, le 24 mai 1792, sur la maladie, la mort, et l'ouverture du corps de M. Louis, par Pelletan, in-8°. de 16 pag.

une éducation conforme à son rang. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) la vit en se rendant en Pologne; et sa beauté fit sur le cœur de ce prince une impression que l'éloignement ne put effacer. A peine assis sur le trône de France , il demanda la main de la princesse; et leur mariage fut célébré à Reims, le 14 février 1575, avec une pompe extraordinaire. L'empire que la jeune reine semblait prendre de jour en jour sur son époux , effraya Catherine de Médicis , qui lui persuada qu'il était de son devoir de ramener Henri à une conduite plus régulière. Les remontrances continuelles de la reine eurent l'effet que Médicis en attendait. Henri après les avoir écoutées quelque temps avec patience , cessa de voir une épouse dont les plaintes l'importunaient. La reine se livra dès-lors à toutes les pratiques que la dévotion put lui suggérer, dans l'espoir de regagner par ce moyen le cœur de son volage époux; mais il n'eut plus désormais pour elle que de l'estime. Cependant Louise vêtue d'une simple étoffe de laine (1) assistait aux processions , érigéait de nouvelles confréries , visitait les pauvres malades , remplissait enfin à la cour tous les devoirs d'une religieuse. Le roi , pour faire oublier ses désordres , suivit cet exemple ; et bientôt tous les courtisans ne semblèrent plus occupés que

de dévotion. Les Guises , appuyés de la reine leur parente , profitèrent de cette disposition des esprits pour jeter les fondemens de la Ligue, dont le but apparent était le maintien de la foi catholique dans sa pureté. Lorsque Henri III fut assassiné , la reine était seule au château de Chinon : on connaissait toute sa tendresse pour son époux , et il fallut prendre beaucoup de précautions pour lui annoncer sa mort. Ce ne fut que dans ce moment qu'elle découvrit le véritable dessein des ligueurs qu'elle avait protégés ; et elle se hâta de présenter une requête à Henri IV , pour lui demander la punition des complices de l'assassin de son mari. Elle renouvela cette demande après la rentrée du roi à Paris , dans une audience solennelle ; mais elle ne put entendre la lecture du mémoire présenté par son procureur-général , et elle s'évanouit. La reine s'était retirée à Chenonceaux , où elle ne reçut pendant plusieurs années qu'une faible somme , dont elle donnait encore une part aux pauvres. Elle y passa deux ans dans le plus grand deuil. Avant les destructions causées par la révolution , on voyait encore la chambre et le cabinet qu'elle avait fait peindre en noir semé de larmes , avec des emblèmes et des devises lugubres. Le seul ornement de l'ameublement était un portrait en petit de Henri III , sur la cheminée du cabinet. Elle renouvela solennellement , en 1594 , dans l'église de Mantes , devant le roi , la plainte qu'elle avait déjà portée sans succès sur l'assassinat de son époux ; et lorsque , réconcilié avec Maïenne en 1596 , il comprit dans une amnistie générale les partisans de ce chef de la ligue , on vit encore la veuve de Henri III s'opposer à ce que cet acte d'oubli fût

(1) On raconte que la reine étant un jour dans la boutique d'un marchand d'étoffes de la rue Saint-Denis , demanda à une dame très-bien parée , qu'elle y rencontra , qui elle était. Cette dame , sans la regarder , lui répondit que , pour satisfaire sa curiosité , elle voulait bien lui apprendre qu'elle se nommait la présidente N Sur quoi la reine répliqua : Eu vérité , madame la présidente , vous êtes bien brave pour une femme de votre qualité. La présidente , piquée du reproche , lui dit : « Au moins ce n'est pas à vos dépens. » Mais ayant reconnu la reine , elle se jeta à ses genoux. Elle en fut quitte pour quelques remontrances sur son luxe , d'autant plus condamnable , qu'il venait de paraître un édit somptuaire.

enregistré par le parlement. Dès-lors elle ne songea plus qu'à se remettre entièrement dans les mains de Dieu, et choisit pour sa retraite le château de Moulins, qui faisait partie de son douaire. Là, délivrée de tous les soucis du monde, elle ne se mêlait d'aucune affaire, si ce n'est pourtant qu'elle entreprit plusieurs fois de réconcilier le duc de Mercœur, son frère, avec le roi. L'excès de sa douleur, et ses pieuses austérités, l'affaiblirent tellement qu'elle fut contrainte de passer dans son lit les dix dernières années de sa vie. Elle mourut à Moulins, le 29 janvier 1601. Par son testament, tout rempli de legs pieux et de charités, elle consacra une somme d'argent à bâtir un couvent de capucines à Bourges, et ordonna que son corps y fût inhumé. Mais Marie de Luxembourg, femme du duc de Mercœur, transporta cette fondation à Paris, où les restes de Louise de Lorraine ont reposé longtemps dans l'église des Capucines du faubourg Saint-Honoré, d'où ils furent transférés, plus tard, dans le couvent du même ordre, situé près de la place de Louis-le-Grand, puis au cimetière du Père la Chaise, et enfin, dans l'église de Saint-Denis, en 1817. Cette princesse, pendant qu'elle habitait la capitale, allait souvent soulager et consoler les prisonniers. Elle ne se borna pas à joindre des exhortations à ses aumônes; on lui doit la fondation des messes et sermons qu'on entend dans les prisons de Paris. La reine écrivait elle-même aux personnes aisées pour réclamer leurs offrandes qu'elle reçut tous les dimanches, tant qu'elle put le faire. Telle est l'origine des cérémonies pieuses auxquelles les fidèles du dehors sont admis dans les prisons, pendant les dernières semaines de

carême. La piété de Louise de Lorraine contribua beaucoup à l'exécution d'un projet donné, plusieurs années avant elle, par Raoul Spifame, auteur d'un recueil d'arrêts, pour éclairer Paris au moyen de luminaires qui étaient placés devant la statue d'un saint à la porte de beaucoup de maisons, et qui, originellement, ne s'allumaient qu'à certaines fêtes : la reine en fit établir dans tous les coins des rues; ce qui donna l'idée des lanternes employées d'abord pour l'illumination régulière de la capitale : car l'usage des reverbères, tels qu'ils existent actuellement (V. LENOIR), ne date que de 1766.

L—P—E et W—s.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême et régente de France, sous le roi François I^{er}, son fils, naquit au Pont-d'Ain, le 14 septembre 1476 (1) : elle était fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, et fut mariée à l'âge de 12 ans (1488) à Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, à qui elle apporta en dot la faible somme de trente-cinq mille livres. « Cette princesse, dit » Brantôme, était très-belle de visage » sage et de taille, si qu'à grand' » peine en voyait-on à la cour » plus riche que celle-là. » Elle avait de la douceur, de la pénétration, et un caractère très ferme; mais les circonstances firent naître et développèrent en elle une excessive ambition, qui fut très-préjudiciable à l'Etat. Elle avait 18 ans quand elle perdit le comte son époux; et reti-

(1) C'est la date que Louise donne elle-même dans son *Journal*, édition de l'abbé Lambert. Les auteurs du Dictionnaire universel, qui ont eu recours à la même source, placent la naissance de cette princesse au 14 février. Dreux Duradier (*Hist. des régentes*) la met en 1477.

rée dans le château de Cognac, où la retenait la sombre politique de Louis XI, elle se dévoua entièrement à surveiller l'éducation de ses deux enfants. Louis XII, parvenu au trône, rappela à la cour Louise et le jeune comte d'Angoulême, auquel il destinait sa fille unique en mariage. (V. FRANÇOIS I^{er}.) Elle eut beaucoup à souffrir de la jalousie de la reine Anne de Bretagne ; mais elle dévora en secret ses chagrins, et déjoua habilement tous les projets de sa rivale. François I^{er}, reconnaissant des bontés de sa mère, lui laissa prendre une grande autorité ; et lorsqu'il partit pour l'Italie, en 1515, il la nomma régente du royaume, sans égard aux droits de la reine Claude, sa femme. Ce fut alors que Louise de Savoie commença à laisser percer l'ambition qu'elle avait adroitement déguisée : elle ne s'entoura que de conseillers prêts à approuver toutes ses volontés, dissipa les trésors de l'Etat, détourna des sommes considérables à son profit, et causa la perte du Milanez, en s'appropriant 400,000 écus, destinés à la solde des troupes, et qu'elle avait forcé le surintendant Semblançay à lui remettre (V. SEMBLANÇAY). La régente, âgée de plus de 40 ans et veuve depuis 25, conçut, dit-on, une passion violente pour le connétable de Bourbon, qui refusa d'accepter sa main : outrée de dépit, elle résolut de se venger en le dépouillant des grands biens qu'il tenait de la libéralité de Louis XII ; mais il est plus probable qu'elle ne fut guidée que par son avarice, en faisant valoir juridiquement les droits qu'elle prétendait avoir sur les domaines du connétable. On a vu, à l'article CHARLES DE BOURBON (V, 346) comment la ré-

gente réussit dans ce projet, et quelles en furent les suites funestes pour la France. François I^{er}, retournant en Italie, en 1524, conféra une seconde fois la régence à sa mère ; mais elle ne se servit de son autorité que pour chercher les moyens de remédier aux maux de l'Etat qu'elle avait en partie causés. Après la nouvelle de la bataille de Pavie, elle se hâta de convoquer le conseil à Lyon, et elle y parla avec une éloquence qui toucha même ses adversaires. Le comte de Vendôme fut nommé chef du conseil ; et les mesures les plus propres au maintien de la tranquillité publique furent prises et adoptées sur-le-champ d'un bout du royaume à l'autre. La régente s'occupa en même temps de détacher le roi d'Angleterre de la coalition ; et elle envoya des ambassadeurs en Espagne pour traiter de la rançon de François I^{er} : elle consentit à donner en otage ses deux petits-fils, plutôt qu'un nombre de nos grands capitaines qu'avait demandés Charles-Quint ; et, comme le remarque le Prés. Hénault, ce fut-là un coup très-habile. Elle alla au-devant du roi jusqu'à Baïonne, où leur entrevue fut extrêmement touchante ; car jamais mère n'avait plus aimé son fils (1). Par le retour de ce prince elle perdait la plus grande partie de son autorité ; mais il lui en restait assez pour procurer à la France une paix nécessaire. Elle y parvint en signant, en 1529, le rigoureux traité de Cambrai, nommé aussi le *Traité des dames*, parce qu'il fut conclu entre la duchesse d'Angoulême et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas ;

(1) C'est dans son *Journal* qu'on peut voir jusqu'à quel point elle portait la tendresse pour ses enfants, et particulièrement pour François I^{er}.

et qu'Eléonore, reine douairière de Portugal, y eut beaucoup de part. Louise jouit enfin du plaisir de revoir ses petits-fils; mais ce ne fut pas pour long-temps. La peste faisait d'affreux ravages dans l'intérieur de la France. La duchesse, qui en redoutait les effets pour elle-même, quitta Fontainebleau dont les environs étaient infectés, et prit la route de Romorantin; mais elle fut saisie en chemin de la fièvre, et mourut à Grez, village du Gatinais, le 29 septembre 1532, à l'âge de 54 ans (1). Son corps fut transporté à Saint-Denis, et inhumé avec une pompe vraiment royale. Tous les beaux-esprits du temps composèrent, à la louange de cette princesse, des vers grecs, latins et français, dont il a été publié un recueil. On trouva dans ses coffres 1,500,000 écus d'or, somme énorme pour le temps, et qui aurait presque suffi à payer la rançon de François I^{er}. Louise de Savoie a laissé un *Journal* (en forme d'éphémérides), qui s'étend depuis 1501 jusqu'à 1522. On n'y trouve guère que des détails domestiques, et des particularités sur elle et sur ses enfants. Cependant

quelques personnes ont cru y voir des opinions religieuses très-équivoques, ou du moins un penchant assez prononcé au protestantisme. Il a été inséré par Guichenon dans les preuves de l'*Histoire généalogique de la maison de Savoie*. L'abbé Lambert l'a réimprimé dans un meilleur ordre à la suite des *Mémoires de Du Bellay*, tom. VI, 171-202; enfin, on retrouve encore ce journal dans le tom. XVI des *Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*.

W—s.

LOUISE - AUGUSTE - WILHELMINE - AMÉLIE, reine de Prusse, fille du duc de Mecklenbourg-Strelitz, et de Caroline de Hesse-Darmstadt, naquit le 10 mars 1776, à Hanovre, où son père était gouverneur de l'électorat. Ayant perdu sa mère à l'âge de six ans, elle fut confiée aux soins de M^{lle}. de Gélieux, réfugiée française. Les événements de la guerre la conduisirent, dans le mois de mars 1793, à Francfort, qui était alors le quartier-général du roi de Prusse; et elle parut avec une de ses sœurs à la cour de ce monarque. Ces princesses étaient aussi remarquables par leur beauté que par leur esprit. Le prince royal et son frère Louis en furent également frappés d'admiration; et après avoir obtenu le consentement de leur père, les deux frères furent fiancés avec les deux sœurs, le 20 avril suivant. Le mariage du prince héréditaire fut célébré à Berlin, le 24 décembre même année; et les deux époux que le plus tendre amour avait seul réunis, virent s'écouler les plus heureux jours au milieu d'une cour brillante. La princesse Louise avait donné deux héritiers au trône de Prusse, lorsqu'elle devint reine le 16 novembre 1797, par la mort de

(1) Brantôme raconte que la princesse, trois jours avant sa mort, ayant aperçu pendant la nuit une grande clarté dans sa chambre, fit tirer son rideau, et fut frappée de la vue d'une comète : « Hâ ! » dit-elle alors, voilà un signe qui ne paraît pas pour une personne de basse qualité. Dieu le fait paraître pour nous, grands et grandes. Refermez la fenêtre. » C'est une comète qui m'annonce la mort : il s'y faut donc préparer. » Elle demanda son confesseur le lendemain matin, et remplit ses devoirs de bonne chrétienne; ce qui réfute suffisamment tout ce qu'on a dit du penchant de cette princesse pour la réforme. Les médecins l'assuraient néanmoins qu'elle n'en était pas là. « Si je n'avais vu, dit-elle, le signe de ma mort, je le croirais, car je ne me sens point si bas. » (Brantôme, *Vies des Dames galantes*, III, 346, éd. de la Haye, 1740). La comète dont parle Brantôme, n'est pas la seule dont elle ait été épouvantée : une nuit qu'elle se promenait dans le bois de Romorantin (28 août 1514), elle en vit une vers l'occident, et s'écria : « Les Suisses, les Suisses; » et elle resta persuadée que c'était un avertissement que le roi serait en grande affaire contre eux.

Frédéric-Guillaume II. Après avoir reçu le serment de leurs sujets, les nouveaux souverains firent un voyage à Königsberg; et ils recueillirent, partout, de nombreux témoignages d'attachement. La reine surtout charma tous les yeux par sa beauté, et gagna tous les cœurs par ses actes multipliés de bonté et de bienfaisance. Cette princesse fit encore plusieurs voyages dans ses états avec son époux; mais sa famille s'étant beaucoup augmentée, elle ne voulut plus s'éloigner de ses enfants. Ayant eu le malheur d'en perdre un en 1806, sa santé en fut très-altérée; et pour la rétablir, elle alla aux eaux de Pyrmont, d'où elle ne revint que plusieurs mois après. Les applaudissements qu'elle reçut à Berlin, lorsqu'elle reparut dans cette capitale, furent pour elle une grande consolation; mais son bonheur ne devait pas durer long-temps. La guerre terrible qui s'engagea bientôt avec la France, devait plonger toute la Prusse dans un abîme de malheurs. La reine avait accompagné son époux en Thuringe, dans le mois d'octobre 1806. Obligée de le suivre dans sa retraite, après la bataille de Iéna, elle se fit remarquer par sa fermeté et sa résignation; et après les conférences de Tilsitt, lorsque Buonaparte, montrant contre la maison de Prusse la haine la plus implacable, ne voulait consentir en sa faveur à aucun sacrifice, elle eut le courage de paraître devant lui; et après un court entretien, cet arrogant vainqueur, qui l'avait insultée dans ses bulletins d'une manière si grossière, parut céder à l'ascendant de la beauté et des vertus; mais il ne lui accorda réellement pas plus qu'il n'avait pu obtenir l'empereur Alexandre; la Prusse fut démembrée, et ses

provinces restèrent envahies. Ce ne fut qu'après que les événements d'Espagne eurent forcé les troupes françaises à s'éloigner, que les deux époux revinrent ensemble à Berlin, dans le mois de décembre 1809. Louise semblait jouir de la meilleure santé, lorsqu'étant allée voir son père au château d'Hohenzieritz, elle y mourut le 19 juillet suivant, par les effets d'un polype au cœur. Les regrets qu'elle laissa furent universels; le roi son époux, resté inconsolable, n'a pas voulu se remarier. On a publié: I. *Louise, Königin von Preussen, ein Denkmahl*, Berlin, 1810, in-8°. II. *La Reine Louise*, par M^{me}. de Berg, ibid., 1814; ouvrage contenant plusieurs lettres remarquables de cette princesse, de 1806 et 1807, et dont on trouve une analyse curieuse dans l'*Edinburgh Review*, III. *Eloge historique de Louise - Auguste de Meklenbourg, reine de Prusse*, lu à l'académie de Dijon, le 4 juillet 1818, par le marquis de Courtyron, in-8°, Dijon, 1818. M—D. J.

LOUISE - MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti. V. CONTI, IX, 513.

LOUISE-MARIE DE FRANCE (MADAME), la dernière des filles de Louis XV et de Marie Leckzinska, naquit au château de Versailles, le 15 juillet 1737. Elle fut élevée avec ses sœurs, par M^{me}. de Rochecouart, abbesse de Fontevraud, qui ne négligea rien pour développer en elle le germe de toutes les vertus. Une maladie ayant donné lieu à des craintes pour ses jours, les religieuses la vouèrent à la Sainte-Vierge, et, après son rétablissement, la revêtirent d'un habit blanc qu'elle devait porter pendant une année. Cette touchante cérémonie fit une impression

très-vive sur le cœur de la jeune princesse naturellement pieuse ; et l'on ne peut guère douter que cette circonstance n'ait influé sur sa vocation. Madame Louise avait quatorze ans quand elle fut ramenée à la cour ; mais en quittant le couvent , elle ne voulut renoncer à aucun des exercices de piété dont elle avait contracté l'habitude : elle ne paraissait que rarement aux fêtes et aux spectacles ; mais comme il lui en coûtait beaucoup d'être obligée de trouver sans cesse de nouveaux prétextes pour s'en dispenser , elle finit par songer sérieusement à renoncer à la cour. Ce fut vers ce temps , que la comtesse de Rupelmonde entra aux Carmélites ; la princesse assista avec la reine à la cérémonie de la prise de voile : elle ne put voir , sans émotion , une femme jeune et belle qui renonçait à tous les avantages du rang et de la fortune , pour embrasser une vie pénitente ; mais elle sentit qu'elle était capable du même sacrifice. Elle fit part de sa résolution à M. de Beaumont , archevêque de Paris , qui employa vainement tous les moyens pour l'en détourner ; et avec l'agrément du roi , son père , elle entra , le 11 avril 1770 , dans le couvent des Carmélites de Saint-Denis , l'un des plus pauvres de France. Au bout de quelques mois d'épreuves , pendant lesquels elle édifia ses compagnes par sa douceur , sa patience et son application à ses devoirs , sœur Thérèse (c'est le nom qu'avait choisi la princesse) prit l'habit des mains de M^{me}. la Dauphine (Marie-Antoinette), le 17 septembre 1770 , en présence du nonce du pape et d'un grand nombre de prélats. Un an après (2 septembre 1771), elle prononça ses derniers vœux ; et le 10 , elle reçut , des

maines de la comtesse de Provence , le voile noir , avec la même solennité. Aussitôt ses compagnes l'élurent maîtresse des novices , emploi très-fatigant , et qu'elle n'accepta que par la crainte de manquer à l'obéissance qu'elle venait de promettre. Elle le remplit pendant deux ans , et ne le quitta que pour occuper la place de prieure. Son désir était de redescendre au rang de simple religieuse ; mais elle ne put obtenir cette faveur , et il lui fallut accepter les fonctions de procureuse. On ne peut donner qu'une bien faible idée du zèle et de l'activité qu'elle déploya dans cette charge , la plus pénible qu'on puisse imaginer pour une personne de son caractère. La princesse voyait tout , surveillait tout par elle-même ; et ce fut ainsi qu'elle parvint à établir un ordre jusqu'alors inconnu dans l'administration des modiques revenus de la maison. La prière , la lecture , et les exercices de charité , partageaient , avec ses devoirs , tous les instants de la journée. Elle édifiait ses compagnes par ses exemples , les éclairait de ses conseils , et s'empressait de leur rendre toutes sortes de services. Les jeûnes et les austérités affaiblirent sa santé délicate ; elle tomba malade , se prépara à la mort , et mourut le 23 décembre 1787 , à l'âge de 50 ans. L'abbé Proyart a publié la *Vie de Madame Louise* , Bruxelles , 1793 , in-12. On y trouve des anecdotes curieuses , extraites de mémoires authentiques , et des *Lettres* de la princesse , dont le recueil avait été confié à cet ecclésiastique. W—s.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE , reine de Pologne. V. GONZAGUE , XVIII , 108.

LOUISE , reine de Portugal. V. GUSMAN , XIX , 266.

LOUISE-ULRIQUE, reine de Suède, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, naquit à Berlin, le 24 juillet 1720. Son éducation fut confiée principalement à M^{me}. de Rocoulles, d'une famille protestante de France, qui s'était réfugiée en Brandebourg. Familiarisée, dès sa première jeunesse, avec la littérature et les arts, elle eut occasion de les cultiver, et de développer les talents qu'elle avait reçus de la nature, lorsque son frère fut parvenu au trône. Elle s'entre tint, à Potsdam, avec Voltaire, Mauptuis, Algarotti, et se livra à l'étude de l'histoire, des belles-lettres et de la philosophie. Voltaire chanta plusieurs fois les charmes de son esprit et de sa conversation; et Frédéric la regardait comme l'ornement de sa famille. Il eût voulu la fixer à sa cour; mais elle fut bientôt recherchée en mariage par plusieurs princes étrangers, instruits de ses qualités éminentes. Frédéric écarta cependant la proposition qui lui fut faite de donner sa sœur pour épouse au grand-duc de Russie, depuis Pierre III; et après quelques irrésolutions, il consentit à la donner en mariage au prince-royal de Suède, Adolphe-Frédéric. Louise-Ulrique fut unie à ce prince en 1744, et fit son entrée à Stockholm, le 15 octobre de la même année. Son extérieur noble et imposant, les grâces de son esprit et de ses manières, ses talents et ses connaissances; produisirent une grande sensation à la cour de Suède, et parmi la nation suédoise. Devenue reine en 1751, elle développa ses vues et ses plans pour le progrès des lettres et des arts dans le pays qu'elle avait adopté. Le roi, son époux, la seconda de tous les moyens que lui donnait son pouvoir. En 1753, elle fonda, dans la capitale, une

académie des belles-lettres, qui obtint aussitôt la sanction du monarque, et qui commença ses travaux sous la direction de la reine. Ce fut aussi sous les auspices de cette princesse, que se formèrent la belle bibliothèque du château de Drottningholm, le cabinet d'histoire naturelle, dont Linné a donné la description, et la collection de tableaux, qui est encore le principal ornement du Musée de Stockholm. Dans le même temps la reine s'occupait du projet d'une maison d'éducation pour les demoiselles nobles, à laquelle Saint-Cyr devait servir de modèle: elle ne put cependant exécuter ce projet qu'en partie; et au lieu d'une communauté, elle institua une administration chargée de fournir annuellement une somme à un certain nombre de jeunes personnes qui restaient dans leur famille, mais qui étaient distinguées par un costume particulier. Cet établissement subsiste encore avec quelques modifications, sous le nom d'Institut de Wadstena, qu'il a pris de la ville où la reine s'était proposé d'établir la maison d'éducation. L'esprit actif de Louise-Ulrique s'étendit sur plusieurs autres objets. Elle encouragea l'agriculture, l'industrie, et les inventions utiles de tout genre: elle voulait acclimater, en Suède, les vers-à-soie, et en fit élever, sous ses yeux, à Drottningholm; mais la rigueur du climat fut un obstacle que les plus grands soins ne purent faire surmonter. Il était assez naturel que la reine s'intéressât à la situation de son époux. Adolphe-Frédéric luttait contre les partis; et la douceur de son caractère, l'irrésolution de son esprit, l'empêchaient de prendre aucune mesure vigoureuse. Louise Ulrique, plus ferme et plus décidée, aborde le

danger , sans cependant remporter la victoire. Les ressources pécuniaires de la cour étaient très-bornées ; et les chefs des partis s'entendaient pour faire échouer ses plans, quoiqu'ils eussent d'ailleurs des vues très-différentes. Ce fut en 1756 , que la lutte la plus importante éclata , et que la reine éprouva , de la part de la diète , des contrariétés qui furent douloureuses pour la fierté de son ame. Elle les supporta avec un calme apparent , et mit sa gloire à couvert , en continuant de se livrer à des travaux qui accroissaient la prospérité intérieure , et prouvaient , d'une manière éclatante , son zèle pour les lettres. Parmi les savants qui paraissaient à sa cour , elle distinguait Dalin et Klingensierf , qui , l'un et l'autre , avaient travaillé à l'éducation du prince-royal , depuis Gustave III. Ils moururent , le premier , en 1763 , le second , en 1766. Louise-Ulrique leur fit élever un monument (*V. DALIN*, X, 449). Adolphe - Frédéric ayant terminé sa carrière par une mort subite , le prince Gustave , qui était à Paris , fut proclamé roi , et prit à son retour les rênes du gouvernement. Peu de temps après , la reine douairière se rendit à Berlin , et passa près d'une année auprès du grand Frédéric. Elle se montra , comme en Suède , la protectrice des lettres , et de ceux qui les cultivaient. Elle honora de sa présence plusieurs séances publiques de l'académie de Berlin ; et les académiciens furent souvent admis à sa table. Retournée en Suède , elle vit le triomphe de son fils , que son éloquence , sa popularité et les secours de la France avaient rendu vainqueur des factions. Il s'éleva cependant , par la suite , des nuages entre elle et ce fils. Ils cessèrent de communiquer

en 1779 ; et Louise-Ulrique passa ses dernières années dans une grande retraite. Elle habitait , pendant l'hiver , le château de Frédéricshof , à Stockholm , et pendant l'été , celui de Swartsioe , dans une île du Melar. La lecture , la broderie , la promenade , charmèrent tour-à-tour ses loisirs. A la campagne , elle s'entretenait souvent avec les cultivateurs , et surtout avec un paysan octogénaire , dont les souvenirs dataient du règne de Charles XII. Elle fut atteinte , à Swartsioe , d'une maladie grave , dans l'été de 1782. Gustave III s'étant rendu auprès d'elle , en éprouva d'abord un accueil peu satisfaisant ; mais les sentiments de la nature l'emportèrent , et le cœur maternel se rouvrit à la tendresse. Peu après cette entrevue , la reine expira , le 16 juillet 1782 ; et son fils l'ayant fait transporter avec pompe à Stockholm , accorda à sa mémoire tous les honneurs que sollicitaient le rang , les talents et les vertus de Louise-Ulrique. C—AU.

LOUP (SAINT), évêque de Troyes , naquit à Toul vers le commencement du cinquième siècle. Après avoir fait de bonnes études , et paru au barreau avec réputation , il quitta le monde , distribua la plus grande partie de ses biens aux pauvres , et se retira dans l'abbaye de Lérins. Les députés de l'église de Troyes l'ayant demandé pour succéder à saint Ours , leur évêque , mort en 426 , il fut élu malgré sa résistance , et conserva dans cette dignité le même esprit de pauvreté et de mortification que dans son monastère. Il fut envoyé , avec saint Germain d'Auxerre , pour combattre les erreurs des Pélagiens , qui commençaient à s'introduire dans la Grande-Bretagne ; et après son retour il

continua de se livrer avec le plus grand zèle aux fonctions pastorales. Attila, roi des Huns, venait de fondre sur les Gaules, en 451, et menaçait d'une destruction entière l'empire d'Occident. Tongres, Trèves, Cambrai, Besançon, Auxerre et Langres avaient ressenti l'effet de la fureur de ce barbare. Les habitants de Troyes, plongés dans la consternation, conjurèrent leur évêque de fléchir la colère d'un vainqueur impitoyable. Ce prélat ordonne aussitôt des prières publiques, des jeûnes, se revêt de ses habits pontificaux, et se rend au camp des Goths à la tête de son clergé. A la vue de cette procession, Attila se radoucit, promit d'épargner Troyes, et se retira du côté de Merry-sur-Seine. On ne douta point que sa retraite ne fût un miracle dû aux prières de saint Loup, quand on vit la confiance que ce roi barbare témoigna lui-même pour l'intercession de ce serviteur de Dieu. L'armée des Huns ayant été, peu de jours après, taillée en pièces par les forces réunies des Romains, des Francs et des Ostrogoths (F. AÉTTUS, I, 267). Attila envoya chercher l'évêque de Troyes, voulut que ce pontife l'accompagnât jusqu'aux bords du Rhin, et ne le quitta qu'en se recommandant encore à ses prières. Cette condescendance d'un prélat qui pensait que ses fonctions étaient de bénir plutôt que de maudire, fut dénoncée comme une espèce de trahison : on l'accusa d'avoir favorisé l'évasion des ennemis de l'Empire, et il fut obligé de quitter sa ville épiscopale. Sa patience et sa charité finirent néanmoins par triompher : on lui permit de revenir deux ans après. Il mourut à Troyes, en 478, après avoir gouverné ce diocèse pendant

52 ans. Sa fête est fixée au 29 juillet. On trouve, dans le Spicilege de D'Acheri (tom. v, pag. 579) une Lettre de saint Loup à Sidoine Apollinaire, qui, dans ses ouvrages (L. 6, ép. 1), donne aussi de grands éloges au saint évêque de Troyes. — Saint LOUP, ou *Leu*, en latin *Lupus*, évêque de Baieux, dont on y fait la fête le 28 mai, suivant l'*Art de vérifier les Dates* (1, 73), et le 25 octobre, selon le *Gallia christiana nova* (II, 346), mourut en 461 (ou en 465, suivant MM. de Sainte-Marthe). — Saint LOUP, évêque de Lyon, assista au concile d'Orléans en 538, et mourut en 542; on l'honore le 5 septembre. — Saint LOU ou LIEU (en latin *Lupus*) évêque de Sens, mort vers l'an 623 et honoré le 1^{er} septembre, est le patron d'une paroisse de Paris.

C. M. P.

LOUP (*Servatus-Lupus*), abbé de Ferrières, est regardé comme l'écrivain le plus poli qu'ait produit la France au neuvième siècle. Il naquit vers l'an 805 au diocèse de Sens, d'une famille noble : dès son enfance il montra une grande ardeur pour l'étude; mais abandonné à lui-même, manquant de guide et de méthode, il fit d'abord peu de progrès. A l'âge de dix-huit ans, il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Ferrières en Gatinais; et Aldric, qui en était alors abbé, lui donna un maître qui lui enseigna les éléments de la grammaire et de la rhétorique. Aldric, devenu archevêque de Sens, l'envoya à l'abbaye de Fulde étudier la théologie sous le savant Raban-Maur; et il profita du voisinage de Seligenstadt, pour se lier avec Eginhard, dont il reçut de sages conseils et des livres, chose précieuse et infiniment rare à cette épo-

que. On croit que Loup enseigna les belles-lettres à l'abbaye de Fulde : quoi qu'il en soit, il revint en France en 836 ; et sa réputation ne tarda pas à s'étendre jusqu'à la cour, où il fut obligé de se rendre pour répondre à l'empressement de Louis-le-Débonnaire. Ce prince le recommanda en mourant à son fils Charles-le-Chauve ; et Loup fut nommé, en 842, abbé de Ferrières, à la place d'Adon, que ses liaisons criminelles avaient rendu désagréable au roi. Il assista, en 844, au concile de Verneuil-sur-Oise, dont il fut élu secrétaire ; et il s'acquitta de cette commission d'une manière si satisfaisante que les évêques de France voulurent l'avoir, depuis, à toutes leurs assemblées. Le roi le députa à Rome en 849 ; mais on ignore le sujet de son voyage. En 853, il assista au deuxième concile de Soissons, dans lequel fut déposé Ebbon, archevêque de Reims. Malgré tant d'occupations importantes et la nécessité dont il se plaint, de se trouver, comme abbé de Ferrières, à toutes les prises d'armes, fréquentes dans ces temps de troubles ; malgré l'obligation de changer souvent de résidence pour chercher un asile contre l'irruption des Normands, il ne laissa pas de former un grand nombre d'élèves distingués, et d'amasser une bibliothèque considérable pour le temps. Il entretenait à la Celle Saint-Josse-sur-mer, des copistes pour transcrire les livres qu'il faisait venir d'Angleterre ; et il cultivait aussi avec zèle l'agriculture en même temps que les lettres. On ignore l'époque de la mort de Loup ; mais on ne trouve plus de traces de lui dans l'histoire après l'année 862 : il était en correspondance avec la plupart des souverains de son temps ; et les

savants, dont il fut le protecteur et l'ami, s'empressaient de lui donner des marques de leur reconnaissance en lui dédiant leurs ouvrages. On a de l'abbé de Ferrières : I. *Liber epistolarum*. Ces Lettres, adressées la plupart aux personnes les plus qualifiées de l'Eglise et de l'Etat, écrites d'un style clair, élégant et nerveux, sont très-précieuses pour les éclaircissements qu'elles renferment sur les personnages les plus distingués de ce temps-là et sur les événements auxquels ils ont pris part. Elles sont au nombre de cent trente. Papire Masson en a donné une première édition, Paris, 1588, in-8° ; elle est remplie de fautes qui ont passé avec le texte dans les *Bibliothèques des Pères*, de Cologne et de Paris. A. Duchesne les a insérées d'après un ancien manuscrit, plus correct que celui de Masson, dans les *Scriptor. Francorum*, tom. II, pag. 726-88 ; mais la meilleure édition est, sans contredit, celle de Baluze, avec des notes qui ont été mal-à-propos retranchées de la *Bibliothèque des Pères*, de Lyon. II. *De tribus quæstionibus (libero arbitrio, predestinatione et precio mortis Jes. Chr.) cum cæteris*, etc. Ce traité où l'auteur suit principalement la doctrine de saint Augustin, a été publié en 1648, in-16, sans nom de ville. L'éditeur, qui s'est caché sous le nom de *Donatus Candidus* (1), y a joint une préface curieuse par les détails qu'elle contient sur l'histoire de cet ouvrage. Gilbert Manguin l'a inséré dans un *Recueil d'ouvrages sur la prédestination et la grâce*, Paris, 1650, in-4° ; et le P. Sirmond en a

(1) On peut conjecturer que c'est D. Grimbart qui a publié cette édition ; du moins est-il bien certain qu'elle a été faite sur le manuscrit qu'il avait corrigé et annoté.

donné une édition meilleure que les précédentes, *ibid.*, 1650, in-8°. III. Une *Vie de Saint Maximin*, évêque de Trèves. Plusieurs critiques l'attribuent à Loup, évêque de Châlons-sur-Marne. — Une *Vie de Saint Wigbert*, abbé de Fritzlar dans la Hesse; deux *Homélies* et deux *Hymnes* en l'honneur de ce Saint. Les *Ouvrages* de Loup ont été recueillis, avec des notes, par Baluze, Paris, 1664, in-8°; et avec de nouvelles corrections, Anvers (Leipzig), 1710, in-8°. Voyez, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de France*, tom. v, pag. 255-272.

W—s.

LOUPTIÈRE (JEAN-CHARLES DE RELONGUE DE LA), littérateur, né le 16 juin 1727, au château de La Louptière, diocèse de Sens, après avoir fait de bonnes études, vint se fixer à Paris, où il coula des jours tranquilles dans le sein de l'amitié, dont il était fait pour goûter les charmes. Ses vers, naturels et faciles, eurent un grand succès dans les sociétés pour lesquelles il les composa; mais le public se montra plus sévère. La Louptière entreprit de continuer le *Journal des Dames*, commencé par Campigneulle; mais il l'abandonna au bout de quelques mois à M^{me}. Beaume. (Voy. le *Dictionnaire des Anonymes*, par M. Barbier, n°. 3347.) Il mourut à Paris, en 1784. Il était membre de l'Académie des Arcadiens de Rome, et de celle de Châlons-sur-Marne. Le recueil des *Poésies et OEuvres diverses* de La Louptière, forme 2 vol. in-12, Paris, 1768 et 1774. — LOUPTIÈRE (L'abbé Amable-François-Louis le Breton DE LA), déploya tour à tour son éloquence dans la chaire et au barreau; car il exerça la profession d'avocat, après avoir quitté la con-

grégation de l'Oratoire. Retiré dans le Maine, sa patrie, il était déjà fort avancé en âge lorsque, pendant la révolution, il fut assassiné dans un des mouvements populaires. Auteur fécond et caustique, il a laissé beaucoup de manuscrits, notamment *Gustave-Adolphe*, poème épique, et la *Calaisiade*, poème bouffon; il n'avait imprimé qu'une imitation en vers du *Jugement dernier* d'Young, huit *xxiv*°, 1772, et quatre Satires intitulées les *Juvenales*, Vancé, 1779. La poésie en est négligée et très-prosaïque. Il avait consacré des soins particuliers à l'instruction littéraire de la marquise de la Ferlandière (F. FÉRANDIÈRE).

W—s et L—P—r.

LOUREIRO (JEAN DE), botaniste portugais, naquit vers l'an 1715; s'étant consacré à l'état ecclésiastique, il passa dans la Cochinchine, avec le désir d'y répandre les bienfaits de la religion chrétienne. La prudence et les autres vertus ne suffisaient pas pour assurer des succès à cet apostolat, dans un pays livré aux superstitions, et dont l'entrée était défendue à tout Européen. Loureiro y joignit l'étude de la médecine. Le zèle et la générosité avec lesquels il prodigua ses soins et ses remèdes, lui acquirent bientôt une certaine popularité, à la faveur de laquelle il obtint du roi la permission de rester dans le pays. Ce prince le chargea encore de la direction de tout ce qui, dans son palais, avait rapport aux sciences mathématiques et physiques. Il paraît même qu'il gênait peu le missionnaire, pourvu que celui-ci usât de prudence. Mais beaucoup d'habitants ne demandaient que des remèdes; ceux d'Europe lui manquaient déjà; le désir d'y suppléer par l'emploi des

végétaux du pays, lui donna le goût de la botanique. Toutefois Dioscoride, et même Ray et Tournefort, qu'il s'était procurés successivement, lui étaient de peu d'utilité pour connaître les plantes de l'Inde. Un Anglais lui communiqua, au bout de quelques années, les ouvrages de Linné, qui fut désormais son unique guide. Il réussit assez promptement à connaître les plantes vulgaires qui pouvaient composer sa pharmacie, et s'occupa bientôt de dessécher des échantillons de toutes celles qu'il découvrirait. Il en envoya d'abord soixante en Angleterre et en Suède, et plus tard deux cent-trente autres en Angleterre. Mais il en recueillit un bien plus grand nombre, qu'il se proposait de rapporter en Europe, et qui formaient, à ce qu'il croit, les trois-quarts de la flore de la Cochinchine. Après avoir quitté ce pays, il passa trois ans à Canton; et, comme en Chine il est défendu aux Européens de sortir de l'enceinte du lieu qu'ils habitent, il se procura des plantes par un Chinois, qui en apportait aux pharmaciens de cette ville. Pendant sa traversée de Canton en Europe, il aborda successivement aux côtes de Camboge et de Tsimpa, au Bengale, à la côte du Malabar, enfin à l'île de Mozambique, où il passa trois mois; et il recueillit beaucoup de plantes dans ces divers pays. De retour dans sa patrie, après une absence de trente-six ans, il mit en ordre ses nombreux matériaux, et réunit ses descriptions sous le titre général de *Flora Cochinchinensis*, en distinguant par des signes différents les plantes de Cochinchine, de Chine, des autres parties de l'Asie, et celles de l'Afrique. Cet ouvrage fut imprimé aux frais de l'académie des sciences Portugaise, dont il était

membre, et parut à Lisbonne, 1790, 2 vol. in-4°. Il comprend 672 genres de plantes, dont 183 étaient donnés comme nouveaux, et 1949 espèces, parmi lesquelles 1400 environ appartiennent à la Cochinchine. Cette flore est rangée suivant le système de Linné, dont Loureiro a emprunté les caractères génériques, ainsi que les phrases spécifiques, pour les plantes décrites dans les ouvrages du naturaliste suédois, en leur faisant subir seulement les changements qui étaient le fruit d'observations faites dans le pays sur quelques caractères importants, et sur le port des plantes. Parmi les genres créés par Loureiro, plusieurs rentrent dans des genres existants lors de la publication de sa Flore, ou établis depuis. On peut consulter, à ce sujet, trois notices publiées dans les tomes XI^e. et XII^e. des Annales du Muséum, par M. de Jussieu. Il serait à désirer que cet examen pût être fait sur la totalité des genres nouveaux. Il en résulterait un grand avantage pour l'ouvrage de Loureiro et pour la science elle-même. Mais il faudrait, pour rendre ce travail complet, que l'herbier lui-même pût être soumis à la critique. L'examen d'une portion de cet herbier, qui fait partie des collections botaniques du Muséum de Paris, prouve que les descriptions de Loureiro ne méritent pas une confiance tout-à-fait implicite. Toutefois, malgré les défauts qui ont déjà été signalés dans cet ouvrage, et ceux que l'on pourra y découvrir, la Flore de Cochinchine est fort remarquable par les connaissances qu'elle nous a données sur un pays encore inexploré sous ce rapport. D'ailleurs, les descriptions sont, en général, bien rédigées, et le style est fort bon. L'auteur a

joint à la partie scientifique, des notes sur les accidents de la végétation, sur le port des plantes, mais principalement sur leurs usages dans l'économie domestique, d'après l'expérience des indigènes, enfin sur les propriétés médicales, constatées par le long emploi qu'il en a fait dans le pays. Mais ce qu'il faut louer encore plus que ses découvertes, c'est le but qu'il s'était proposé dans son voyage, le zèle qu'il mit à le remplir, le courage et la persévérance avec lesquels il triompha des difficultés que lui présentait l'étude d'une science nouvelle pour lui, enfin la modeste simplicité avec laquelle il rend compte de ses travaux. Loureiro mourut à Lisbonne au commencement de 1796, dans un âge fort avancé. Willdenow a publié une deuxième édition du *Flora Cochinchinensis*, Berlin, 1798, 2 vol. in-8°, à laquelle il a joint quelques notes et rectifications. Une lettre latine de Loureiro a été insérée par de Murr, dans ses *Annotaciones ad Bibliothecas Hallerianas*, 1805, in-4°, pag. 5. On trouve sur Loureiro, dans le *Magasin encyclopédique*, t. 1^{er}, 2^e année (1796), une courte notice, qui est un extrait de la préface de sa *Flore*. D—v.

LOUSTALOT, né à Saint-Jean-d'Angely, en 1762, était fils d'un avocat de cette ville, et venait d'être reçu lui-même avocat à Bordeaux, lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes avec enthousiasme, se hâta de venir à Paris pour y concourir, et fut choisi par Prudhomme, pour l'un des collaborateurs du journal que ce libraire publiait sous le titre de *Révolutions de Paris, dédiées à la nation*, 1790, et années suivantes. Ce fut Loustalot qui en rédigea l'*Introduction*; mais,

du reste, il a fourni peu d'articles à ce recueil, étant mort dans les premiers jours d'octobre 1790. Le propriétaire du journal consacra, dans le sixième volume, quelques lignes à l'éloge de son ami; mais il n'y donne aucun détail biographique. Le club des Cordeliers et celui des Jacobins furent si affligés de sa perte, qu'ils prirent un arrêté pour porter son deuil pendant trois jours. Les autres collaborateurs des *Révolutions de Paris*, dont la collection forme 17 vol. in-8°, étaient Silvy, Maréchal, Chaumette, Fabre d'Églantine, etc. A. B—t.

LOUTHERBOURG, ou plus exactement LUTHERBURG (PHILIPPE-JACQUES), peintre, né à Strasbourg, le 31 oct. 1740, d'un peintre en miniature Bâlois d'origine et mort à Paris en 1768, fut élève de Tischbein, puis de Casanova, et se fit bientôt connaître par son talent à peindre des *Batailles*, des *Chasses*, des *Paysages*. De tous les peintres de cette époque, il est celui qui a le plus approché de Berghem : sa composition n'est point dépourvue d'esprit; son exécution est facile et pleine de force, son coloris, quelquefois un peu cru, est le plus souvent d'une grande fraîcheur. Ses tableaux, toutefois, offrent plutôt une heureuse imitation des grands maîtres, que l'exactitude de la nature. C'est surtout dans la peinture des animaux que brille son talent. Le Musée du Louvre ne renferme aucun tableau de ce maître; mais il en existe un dans le château de Rambouillet, qui représente une *Bataille*, et qui est une heureuse imitation de Wouwermans. C'est sur ce tableau, qu'en 1768, Lutherburg fut reçu académicien. Les ouvrages nombreux qu'il exposa successivement au Louvre, accrurent

sa réputation. L'espoir d'augmenter sa fortune le conduisit en Angleterre, en 1771, et il y reçut un traitement de mille livres sterling, pour faire les croquis des décorations du grand opéra. La Czarine lui ayant commandé un tableau représentant le passage du Danube, par l'armée russe, sous Romanzow, il demanda, pour le rendre plus parfait, qu'on lui envoyât de toutes les espèces d'armes des différentes nations soumises au sceptre de l'impératrice, et à celui du sulthan. Sa demande fut accueillie, et il se forma ainsi le cabinet le plus curieux en ce genre qu'aucun particulier possédât en Angleterre. Plusieurs compositions charmantes qu'il fit pour le roman de Tom-Jones, ont été gravées par Bartolozzi, Woollet, etc. Bartolozzi et Byrne se sont exercés sur plusieurs des tableaux de ce maître. Lorsque Cagliostro passa en Suisse, Lutherburg l'y accompagna, et le pays lui plut tellement, qu'il voulut d'abord y fixer son séjour : mais il retourna en Angleterre, et il est mort à Londres, vers 1814 (1). Il s'était aussi occupé avec succès de la gravure à l'eau-forte, d'après ses propres compositions, et l'on connaît de lui les 18 morceaux suivants : I. *Deux suites de soldats*, composées de six pièces chacune. II. *Les Quatre heures du jour*, 4 petits paysages en largeur. III. *La Tranquillité champêtre*, IV. et la *Bonne petite sœur*, deux estampes en hauteur, faisant pendant. Ses autres pièces, imitant le lavis au bistre, sont 4 planches représentant des *Costumes mironites*; l'*Exposition des tableaux*, gravée en 1776; *Deux vues sur les bords de la mer*; les *Travaux rustiques*, etc. Lutherburg

fut, dit-on, le premier inventeur du théâtre pittoresque et mécanique, et ses premiers essais en ce genre sont décrits dans un journal littéraire allemand, sous le nom d'*Eydophy-sion*. On trouve une Notice sur cet artiste, dans le *Magasin enciclop.*, 1809, IV, 390. P—s.

LOUTHF-ALY-KHAN, septième et dernier vekyl, ou régent de Perse, de la dynastie de Zend (V. KERYM-Khan, XXII, 324), était fils de Djaafar-Khan (Voy. ce nom, XI, 429). Sa taille avantageuse, sa force, son courage, son adresse dans tous les exercices du corps, et plus encore sa douceur et son affabilité, l'avaient rendu, à vingt ans, l'idole des soldats et du peuple. Endurci de bonne heure au métier des armes, il joignait l'activité de la jeunesse à la prudence des vieux capitaines. En 1788, il avait soumis le Kerman et le Kermesir révoltés, et pris d'assaut la ville de Laar, lorsque, de retour à Chyras, il y vit revenir Djaafar, qui, après s'être emparé d'Ispahan, avait eu la lâcheté de l'abandonner, à l'approche de l'eunuque Agha - Mohammed-Khan son compétiteur. Louthf ne put jamais déterminer son père à aller réparer sa honte, ni obtenir la permission de se mesurer avec ce redoutable ennemi. De nouveaux troubles l'ayant appelé du côté de Taroun, il y apprit que Djaafar venait d'être assassiné, le 22 janvier 1789, par des princes de sa famille qu'il retenait dans son palais, comme otages; et qu'après avoir jeté son cadavre par la fenêtre, Seïd-Mourad, l'un d'eux, avait gagné une partie des troupes, et s'était emparé de la souveraineté. Louthf, soutenu par les tribus arabes qui habitent les côtes du golfe Persique, appelé d'ailleurs par les vœux

(1) Hermann, *Notices sur Strasbourg*, II, 346.

des habitants de Chyraz, et par une partie de la garnison, rentra dans cette capitale, après une courte résistance, et vengea la mort de son père, par le supplice de l'usurpateur et de ses complices. Cependant Agha-Mohammed, que Seïd-Mourad avait appelé à son secours, parut bientôt avec une armée dans les environs de Chyraz. Mais voyant que cette ville avait changé de maître, il n'osa rien entreprendre. Louthf, avec des forces inférieures, ne craignit pas de lui livrer bataille, le 7 août; et déjà la victoire se déclarait pour lui, lorsque la fuite d'un de ses parents entraîna celle de six mille kourdes, et mit le désordre dans l'armée du jeune vekyl, qui parvint avec peine à la faire rentrer dans la ville. Agha-Mohammed ne put tirer aucun parti de cet avantage. Repoussé dans toutes les attaques qu'il dirigea contre Chyraz, il reprit la route de Tehran, abandonnant ses tentes et une partie de ses bagages. Louthf voulut prendre sa revanche; mais la rigueur de la saison l'ayant contraint de renoncer à une expédition qu'il avait commencée, il employa un intervalle de paix à renforcer son armée, à réparer les maux de la guerre, en mettant l'ordre dans les finances et dans toutes les parties de l'administration. Il partit au printemps de 1791, pour conquérir Ispahan; Son beau-père Hadjy-Ibrahim, qu'il avait laissé pour gouverner Chyraz, s'y étant révolté, fit arrêter ses parents et ses partisans. Dans le même temps, deux frères du rebelle, qui avaient suivi le vekyl à l'armée, conspirèrent contre lui, et firent feu sur sa tente. Leur complot échoua par la valeur de ce prince; mais il ne put les faire arrêter, et fut obligé de renoncer à son entreprise. De retour

à Chyraz, il en trouva les portes fermées; et lorsqu'il se disposait à l'assiéger, Ibrahim, par ses promesses et son or, parvint à débaucher son armée. Louthf-Aly, suivi de quelques guerriers fidèles, se retira du côté de Bender-Right, et passa près d'une année à lever des troupes, et à rétablir sa puissance dans la Perse méridionale. Hadjy-Ibrahim n'ayant pu étendre son usurpation au-delà des environs de Chyraz, et n'osant y soutenir un siège contre son gendre, offrit cette ville à Agha-Mohammed, qui se mit en marche à la tête d'une armée nombreuse. Louthf prévint son rival: avec des forces moitié moins considérables, il le tint en échec à quelques lieues de Chyraz, et l'empêcha de faire parvenir des secours aux rebelles: mais, dans une bataille générale qui eut lieu en avril 1792, les troupes du jeune vekyl, d'abord victorieuses, s'étant livrées au pillage, au lieu d'achever la dérouté des ennemis; ceux-ci, ralliés par leur habile général, tombèrent sur les vainqueurs, qui ne pouvant ni fuir, ni se défendre, furent en un moment détruits et dispersés. Louthf-Aly lui-même, avec quelques centaines de cavaliers, prit la route de Yezd, et s'avança jusqu'à Tabas, place du Kahistan, sur les frontières des états du roi de Candahar, où il attendit une occasion de réparer ses pertes. Mohammed s'empara de Chyraz, des trésors que Kerym-Khan et ses successeurs y avaient accumulés, fit aveugler tous les princes de cette famille, massacrer plusieurs chefs de la tribu de Zend, livra leurs femmes à la brutalité de ses soldats, viola le tombeau de Kerym-Khan, dont il abandonna le cadavre aux insultes de la populace; et punissant les habi-

tauts de leur ancienne résistance, il les accabla de contributions, et démolit les fortifications de leur ville. Il en laissa le gouvernement à Hadjy-Ibrahim, en récompense de sa trahison, avec une garnison de Khadjars, et emmena tous les otages à Tehran. Cependant Louthf-Aly, ayant reçu des secours, reprit l'offensive, et se présenta devant Kerman, qui lui ouvrit ses portes, en mars 1793. Il battit toutes les troupes qui furent envoyées contre lui, et fit même demander la protection des Russes, qui promirent de faire une diversion en sa faveur : mais l'eunuque, ne voulant pas lui laisser le temps de tirer parti de cette alliance, marcha en personne pour l'écraser. Louthf-Aly, vaincu dans une dernière bataille, soutint un siège de plusieurs mois dans Kerman. Une nouvelle trahison y introduisit les troupes de son rival, dans les premiers jours d'octobre 1794. Le jeune prince se battit en désespéré, depuis le matin jusqu'au soir, dans les rues et dans les places publiques; enfin, épuisé de fatigue, couvert de blessures, il s'ouvrit un passage à travers les ennemis, suivi d'un petit nombre de cavaliers, et se dirigea encore vers les états de Candahar. Mais, attaqué en route par un de ses oncles, il fut pris et conduit à Chyras, où Agha-Mohammed lui fit arracher les yeux. Louthf-Aly voulut attenter à sa propre vie : on l'en empêcha toujours; et on le conduisit à Tehran, sans le faire passer par Ispahan. Il jouit quelques instants de la consolation d'être réuni à ses femmes et à ses enfants; mais, après avoir servi à orner le triomphe d'Agha-Mohammed, cette malheureuse famille fut entièrement exterminée par ordre de ce barbare. Ainsi périt, à vingt-six ans, Louthf-

Aly-Khan, digne d'un meilleur sort, et dont les poètes persans déplorent encore la perte. En lui finit la dynastie de Zend, qui avait duré quarante-quatre ans. Elle a été remplacée par celle des Khadjars, fondée par Agha-Mohammed-Khan, oncle de Fath-Aly-Khan, aujourd'hui régnant. A—T.

LOUVEL (PIERRE-LOUIS), né à Versailles en 1783, doit être ajouté désormais à la liste des Jacques Clément, des Jean Châtel, des Ravailiac, des Felton et des Damiens. Né, comme ses modèles, dans une classe obscure, il ne reçut pas d'autre éducation que celle de sa profession de sellier. Son père, qui était un pauvre marchand mercier, ne pouvant nourrir ses enfants, le mit à l'hospice des Enfants Trouvés, d'où il ne sortit qu'à l'âge de onze ans, en 1794, au moment où les crimes de la révolution étaient parvenus au dernier terme de leurs excès. Les premières leçons qu'entendit Louvel furent ainsi des apologies de l'athéisme, des éloges de l'assassinat et du régicide; il s'y montra fort attentif, et on le vit surtout assister avec beaucoup d'assiduité aux cérémonies des *Théophilantropes*. (V. RÉVEILLÈRE, dans la *Biographie des Hommes vivants*, V, 182.) S'il eût vécu dans un autre temps, dans un autre pays, s'il eût reçu d'autres impulsions, il eût sans doute embrassé un autre système, d'autres opinions; et l'on ne peut douter qu'il ne s'y fût attaché avec la même obstination et le même fanatisme : en France, à cette époque, il ne pouvait être qu'un démagogue, un athée et un assassin. Mais par une bizarrerie dont nous avons vu beaucoup d'exemples, ce jacobin frénétique, ce partisan si

zélé de la démagogie devint ensuite un Seïde du despote le plus absolu qui ait gouverné la France, par la seule raison que ce despote était sorti du rang des révolutionnaires ; et il se fit l'ennemi du roi légitime sans en donner d'autre motif que les intérêts de la France qu'il n'était en état de comprendre sous aucun rapport. Lisant, a-t-il dit dans son interrogatoire, les *Droits de l'homme* et la *Constitution*, c'était là qu'il puisait la morale que plus tard il a mise en pratique d'une manière si funeste ! N'ayant pas même la mesure de talents qu'il fallait pour réussir dans les déplacements universels de la révolution, il resta toujours garçon sellier ; et parcourut en cette qualité la plus grande partie de la France, faisant tous ses efforts pour se soustraire à la conscription ; car il est assez digne d'observation, que cet homme, qui était pénétré d'une si haute admiration pour les principes de la révolution, et le gouvernement de Buonaparte, ne voulut point alors les servir de sa personne et au péril de sa vie. Il inventa successivement mille prétextes pour obtenir sa réforme, et il n'y parvint qu'en alléguant des infirmités imaginaires. Alors, il se remit à voyager en exerçant sa profession dans l'obscurité et souvent dans la misère. D'un caractère sombre et mélancolique, il vivait presque toujours seul, communiquait rarement ses pensées, et montrait un invincible attachement à ses premières opinions. Devenu admirateur passionné de Buonaparte, Louvel vit avec une grande affliction les événements qui le renversèrent en 1814, et cette catastrophe acheva de porter le trouble dans sa raison. Il était alors à Metz ; aussitôt il en part ; il se rend à

Fontainebleau, puis à l'île d'Elbe, où l'objet de son culte venait d'être conduit, et il réussit à se faire employer chez le sellier impérial. On ne peut pas douter qu'il n'ait vu alors Buonaparte, et qu'il ne lui ait parlé, pendant le séjour de deux mois qu'il fit dans cette île, lorsque tant d'hommes de la même espèce furent admis à cette faveur ; il a dit lui-même l'avoir vu venir souvent dans son atelier, puis il a nié cette circonstance qu'il pouvait avouer comme beaucoup d'autres du même genre, si du reste il n'eut pas eu de fortes raisons de dissimuler sur ce point. Lorsqu'il lui est échappé de parler de sa *mission*, il s'est bien vite repris pour dire que c'était lui-même qui se l'était donnée. En quittant l'île d'Elbe, Louvel se rendit à Chambéry, qui était alors le rendez-vous des agents de Buonaparte ; et il s'empressa de rejoindre celui-ci à Lyon, dès qu'il y apprit son arrivée, dans le mois de mars 1815. Il le suivit à Paris, puis à Waterloo, revint avec lui dans la capitale, et le suivit encore à Rochefort. Il fit toutes ces démarches, tous ces voyages sans emploi connu, et sans que l'on ait pu savoir d'où il reçut l'argent qui lui était nécessaire. Revenu à Paris, après le second rétablissement des Bourbons, il ne songea plus qu'à son projet de les assassiner, et ne parut s'occuper de son état que pour mieux voiler ses manœuvres ; il s'en servit même pour entrer dans la sellerie du roi, où il lui fut plus facile d'être informé de toutes les démarches et de toutes les habitudes de la famille royale. Il suivit secrètement les princes dans leurs voyages, et dans leurs parties de chasse à Saint-Germain, à Rambouillet, à Fontainebleau, etc.

Dans les derniers temps de ses poursuites il s'était plus particulièrement attaché au duc de Berri, et ce fut contre ce prince qu'il dirigea tous ses efforts, parce qu'il *faisait souche*, comme il l'a déclaré. Il aurait ensuite attaqué successivement le duc d'Angoulême, Monsieur, le Roi; puis il aurait vu s'il devait continuer! Son seul regret après son arrestation, a-t-il dit encore, était de ne pouvoir consommer toute cette série d'assassinats. Ce fut le 13 février 1820, à onze heures du soir, qu'il porta au duc de Berri, un coup de poignard dans la poitrine, au moment où ce prince rentrait à l'Opéra, après avoir accompagné, à sa voiture, la princesse son épouse. Il fut arrêté, à quelques pas de là, par un soldat qui l'avait poursuivi, et un garçon limonadier que le hasard mit sur son chemin. Amené dans le corps-de-garde et interrogé sur son crime, il n'en nia aucune circonstance, se bornant à écarter tout ce qui pouvait indiquer des complices, et déclara qu'il n'avait eu aucun motif de haine personnelle contre ce prince; mais qu'il regardait sa famille comme ennemie de la France. Confronté le lendemain avec le cadavre de sa victime, il ne parut ni touché ni effrayé de cet horrible spectacle, fit encore une fois l'aveu de son crime; et lorsqu'on le menaçait de la justice divine, il répondit: *Dieu n'est qu'un mot*. Le roi ayant ordonné qu'il fût jugé par la chambre des pairs, une commission fut chargée de l'instruction du procès. Un grand nombre de témoins furent entendus et confrontés, sans qu'on pût découvrir ni ses instigateurs ni ses complices. La procédure fut soumise aux pairs à la fin de mai; et le 5 juin, Louvel parut devant la chambre formée en

cour de justice. Il subit un nouvel interrogatoire, persista dans ses dénégations, et laissa toutefois échapper quelques expressions qui semblaient indiquer le motif et l'origine de l'horrible mission qu'il avait remplie. La fabrication de l'instrument du crime, qui ne fut point reconnu par le coutelier que Louvel désigna comme le lui ayant vendu; et quelques morceaux de papier tirés de sa poche au moment de son arrestation et qui ne purent se retrouver, ajoutaient encore aux doutes et aux soupçons. Peu de grands criminels ont montré, dans leur dernier moment, autant de mépris de la vie, autant de constance dans leurs principes. Quoique d'un physique grêle et peu robuste, il n'eut pas un moment de faiblesse pendant tout le procès. Seulement il déclara qu'en différentes occasions, et surtout le jour où il avait consommé le crime, il s'était trouvé mal lorsqu'il voulut le commettre, au moment de l'arrivée du prince au spectacle; que d'autres fois il avait hésité, se disant à lui-même: *Ai-je tort? ai-je raison?* Le président lui ayant demandé quelle était sa religion, il répondit qu'il avait été tantôt catholique, tantôt protestant et tantôt théophilantrope, *suiwant les circonstances*. Après les plaidoiries de ses avocats, qu'il avait reçus d'office, il voulut aussi être entendu; et tirant de sa poche un écrit que ses conseils avaient en vain cherché à lui persuader de ne pas lire, et dont ils étaient parvenus à lui faire supprimer seulement une partie; il lut cet écrit, monument de délire et d'atrocité, et où l'on reconnaît les doctrines de l'assassinat et du régicide, ramassées par un fanatique imbécille dans la fange de la révolution. Nous l'avons recueilli

nous-même à l'audience; et comme il a été dénaturé et recomposé, nous le rapporterons littéralement tel qu'il a été prononcé, regrettant seulement de ne pouvoir présenter avec assez de vérité l'embarras et les hésitations de Louvel : « J'ai à rongir » aujourd'hui, d'un crime que j'ai » commis moi tout seul... La France » n'est pas déshonorée; pas plus que » ma famille... On m'accuse d'avoir » assassiné un prince de la famille » royale : oui, j'en suis coupable; » j'ai voulu détruire les ennemis de » la patrie. Je me suis dévoué pour » la France... Les hommes du gouvernement sont plus coupables que » moi : ils ont pris des crimes pour » des vertus, et des vertus pour des » crimes. Quand les étrangers sont » entrés en France, tous les Français » devaient se réunir. Suivant moi, » dans mon idée, un homme exilé » est à plaindre; mais si un Français, qui est obligé de sortir de » France, s'occupe de nuire et porte » les armes contre sa patrie, il n'est » plus Français. Je ne puis m'empêcher de penser que si la bataille » de Waterloo a été perdue, c'est » que des Français étaient à Bruxelles » et à Gand. Suivant moi, dans mon » sentiment, la mort de Louis XVI » était nécessaire. La France l'a voulue. Si une poignée d'intrigants » s'était présentée aux portes du château; c'est différent. Il est resté » en arrestation avec sa famille » long-temps.... Aujourd'hui, suivant moi, dans mon opinion, » les Bourbons sont coupables. La » nation est déshonorée... Je vous » fais mes adieux. » Louvel entendit prononcer son arrêt de mort sans émotion apparente, et montra encore beaucoup de calme jusqu'au dernier moment. Cependant il éprou-

va un mouvement de faiblesse à l'aspect des apprêts de son supplice, et les bourreaux furent obligés de le soutenir pour monter sur l'échafaud. Après avoir annoncé un grand mépris pour toute idée religieuse, il finit par accueillir l'ecclésiastique qui se présenta pour lui donner les secours de la religion, passa avec lui une grande partie de la nuit, et parut l'écouter avec assez d'attention. Son exécution se fit sur la place de Grève, le 7 juin 1820, au milieu du plus imposant appareil de la force militaire. L'ouvrage le plus complet qui ait été publié sur cet événement, est l'*Histoire du procès de Louvel*, par M. Maurice Méjan. (V. BERRI, au Supplément.) Z.

LOUVARD ou LOUVART (Français), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur et fameux apôtre, naquit en 1662, à Champgénéreux, diocèse du Mans. Il embrassa la vie monastique, à l'âge de dix-huit ans, dans l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, et s'occupa de la direction des âmes. Ses supérieurs le firent venir, en 1700, à l'abbaye de Saint-Denis pour terminer l'édition de Saint Grégoire de Nazianze, interrompue par la mort de D. Dufresche; et il y travailla quelque temps, mais sans résultat. En 1709, il ouvrit une conférence publique sur les points qui divisent les communions chrétiennes, et eut la satisfaction de ramener à l'unité de l'Eglise plusieurs dissidents. Il se fit honneur d'être le premier opposant de son corps, contre la bulle *Unigenitus*; et il soutint, dans un écrit exprès, que la recevoir était une apostasie. L'excès de son zèle lui attira plusieurs exils et emprisonnements, qui ne firent qu'échauffer davantage sa tête ardente. Après avoir

été relégué successivement dans différentes maisons de son ordre, dans la Bretagne et le Maine, il fut arrêté en vertu d'une lettre-de-cachet, et enfermé au château de Nantes, d'où il fut transféré à la Bastille. Il arriva dans cette prison le 31 décembre 1728; et il essaya d'y reprendre son travail sur saint Grégoire; mais ne pouvant pas se procurer les secours nécessaires, il l'abandonna, et remit ses notes à D. Maran, son confrère. (V. GRÉGOIRE de Nazianze.) Après une captivité de cinq ans, il fut conduit à l'abbaye de Rebaix, d'où il lui était défendu de sortir; mais, au bout de quelques mois, ses adversaires ayant obtenu un nouvel ordre pour le faire resserrer plus étroitement, il parvint à se soustraire aux recherches des archers, et se réfugia en Hollande, où il trouva un asile dans la chartreuse de Schonaw, près d'Utrecht. Il s'y livra à la rédaction de plusieurs écrits pour la défense de son parti, et y mourut, le 23 avril 1739. On a de D. Louvard : I. Un *Prospectus* d'une nouvelle édition des *Œuvres* de saint Grégoire de Nazianze, et quelques Lettres, dans les journaux du temps, relatives à ce travail. II. Plusieurs écrits, dénués d'intérêt aujourd'hui, sur la bulle *Unigenitus*, et sur la nécessité de l'appel de l'Eglise de France au futur concile. On en trouvera la Notice détaillée dans l'*Hist. littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, pag. 540 et suiv. On peut consulter aussi les *Nouvelles ecclésiastiques*, et l'ouvrage intitulé : *Les Appelants célèbres*. W—s.

LOUVETURE. V. TOUSSAINT.

LOUVET (PIERRE), historien, né à Verderel, village près de Beauvais, en 1569 (ou 1574), s'appliqua

de bonne heure à l'étude de la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au parlement. Quoiqu'il fût fort occupé, et qu'il eût une nombreuse clientèle, il employa beaucoup de temps à la recherche des antiquités de sa province. En 1614, il fut fait maître des requêtes de la reine Marguerite; et il mourut à Beauvais, le 23 décembre 1646, dans un âge très-avancé. On a de lui : I. *Coutumes de divers bailliages, observées en Beauvaisis*, Beauvais, 1615, 1618, in-4°. Il y donne, page 237 et suivantes, la réduction des mesures des principaux marchés; mais elle est très-fautive, et a occasionné des débats importants. II. *Abrégé des constitutions et réglemens pour les études, et réforme du couvent des Jacobins de Beauvais*, Paris, 1618. Il composa cet ouvrage pour la justification du P. Triboulet, dominicain, son ami, que ses confrères retenaient prisonnier afin de l'empêcher d'exécuter l'arrêt du roi, touchant la réforme de ce couvent. III. *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diocesis Bellovacensis*, ib., 1613, 1628, in-8°. IV. *Histoire de la ville et cité de Beauvais et des antiquités du pays de Beauvaisis*, Rouen, 1613, in-8°, divisé en 4 livres, qui ont chacun leur titre à part : le livre premier porte seul la date de 1614. V. *Histoire et antiquités du pays de Beauvaisis*, livre premier, Beauvais, 1631, in-8°. de 900 pages. IV. *Histoire et antiquités du diocèse de Beauvais*, tome II^e, ibid., 1635, in-8° : ces deux volumes ne forment que la première partie du grand ouvrage que l'auteur se proposait de publier, et ne concernent guère que l'histoire du clergé de cette province. Les deux autres parties qui

devaient traiter de la noblesse et du tiers-état, n'ont pas vu le jour. Lorsque le premier volume parut, Loisel se plaignit qu'on lui eût dérobé ses *Mémoires*. L'ouvrage de Louvet n'est estimable que par les titres ou pièces justificatives qui y sont imprimés. Den. Simon a publié, en 1704 et 1718, un *Supplément et des Additions aux histoires de Louvet et de Loisel* (F. Denis Simon). VII. *Anciennes remarques de la noblesse du Beauvaisis, et de plusieurs familles de France*, Beauvais, 1631, ou 1640, in-8°: elles sont rangées par ordre alphabétique; le premier volume, le seul qui ait paru, finit avec la lettre L. On a cependant imprimé quelques feuillets du second volume, qui contiennent la lettre M, et une partie de l'N; mais ils sont rares: l'exemplaire de la bibliothèque du Roi, n'a que 30 pag., et finit au mot MALLET. VIII. *Histoire de sainte Marie de Bétanie, sœur de saint Lazare et de sainte Marie-Magdelaine*, Liège, 1636, in-8°. W—s.

LOUVET (PIERRE), historien médiocre, né à Beauvais, en 1617, d'une autre famille que le précédent, fit ses études au collège de cette ville, et les termina à Paris. Il accompagna ensuite à Lyon le P. Pierre Louvet, dominicain, son parent; et s'étant décidé à étudier la médecine, il se rendit à Aix pour fréquenter les cours de l'université, et de là à Montpellier, où il reçut ses grades. Il revint à Beauvais dans l'intention d'y exercer son état; mais, n'ayant pu obtenir aucun crédit, il retourna en Provence, et abandonna la médecine, pour se livrer à l'enseignement et à l'étude de l'histoire et de la géographie, où il fit des progrès assez remarquables. Appelé,

comme professeur, au collège de Digne, il connut en cette ville le célèbre Gassendi, qui l'honora de son amitié, et lui donna des conseils dont il se trouva bien. Il quitta Digne pour s'établir à Marseille, où il reprit la médecine. Ayant eu un jour l'occasion de défendre publiquement ses confrères contre un charlatan, ils le recommandèrent aux médecins de Montpellier, dont il reçut un accueil très-favorable. Il ouvrit dans cette dernière ville un cours de géographie, et eut le plaisir de compter parmi ses auditeurs les jeunes gens des premières familles. Il présenta en 1657, aux États de Languedoc, une Histoire de cette province, pour laquelle il obtint une gratification. Louvet alla ensuite à Bordeaux, où il publia une Histoire d'Aquitaine, qui n'eut pas moins de succès. De là, il se rendit à Lyon, et revint en Provence, publiant, chaque année, quelques nouveaux ouvrages peu faits pour lui donner de la célébrité, mais qui lui valurent cependant le titre d'historiographe du prince de Dombes. Il mourut vers 1680; et l'on conjecture que ce fut à Sisteron, où il s'était marié. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque historique de la France*. Les principaux sont : I. *Remarques sur l'histoire du Languedoc*, etc., Toulouse, 1657, in-4°; réimprimées sous ce titre : *Abrégé de l'histoire du Languedoc et des princes qui y ont commandé*, Nîmes, 1662, in-8°. II. *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine*, etc., Bordeaux, 1659, in-4°. Cet ouvrage fut imprimé aux frais de la ville de Bordeaux, et l'auteur reçut une honnête gratification. III. *La France dans sa splendeur*, Lyon, 1674, 2

vol. in-12. C'est un panégyrique de Louis XIV. Cet ouvrage est indiqué par erreur, in-fol. dans la *Bibliothèque de France*. IV. *Abrégé de l'histoire de Provence*, Aix, 1676, 2 vol. in-12. V. *Histoire des troubles de Provence, depuis son retour à la couronne* (1481) jusqu'à la paix de Vervins (1598), ibid., 1679, 2 vol. in-12. VI. *Additions et illustrations sur l'histoire de Provence*, ibid., 1680, 2 vol. in-12. Louvet a inséré dans cet ouvrage une grande partie des *Mémoires* manuscrits de Louis Fabri, sieur de Fabregues, assesseur et consul d'Aix, déterminé ligueur. VII. *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, Lyon, 1672, in 8°. VIII. *Le Mercure hollandais, ou Conquête du roi en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, depuis l'an 1672 jusqu'à la fin de 1679*, Lyon, 1673-80, 10 vol. in-12; les différentes parties de cet ouvrage se sont vendues séparément avec de faux titres (1) : il paraissait dans le même temps, à Amsterdam, un *Mercure hollandais* qu'il ne faut pas confondre avec celui de Louvet, et qui est rédigé dans un esprit tout différent; car le but de Louvet est de relever la gloire de Louis XIV, tandis que le libelliste hollandais s'efforce de la rabaisser. W—s.

LOUVET DE COUVRAY (JEAN-BAPTISTE), fils d'un marchand bonnetier de Paris, naquit dans cette ville en 1764 : il n'était point avocat avant 1789, comme l'ont prétendu quelques biographes, mais commis chez le libraire Prault. Né avec de l'esprit et une imagination

vive, il se crut propre à quelque chose de plus qu'à vendre des livres, et se mit à en composer. Son début fut le fameux roman de *Faublas*, ouvrage gai et piquant, mais où la décence n'est point respectée, et où l'auteur fait des peintures peu ressemblantes de la haute société, qu'il ne connaissait pas. Dès le commencement de la révolution, Louvet se précipita dans cette dangereuse carrière avec une extrême violence; et il fut, dans la section des Lombards, un des orateurs délégués par le club des Jacobins. Cependant il resta presque ignoré jusqu'en 1791, époque où quelques hommes annoncèrent publiquement leur projet d'établir une république. L'auteur de *Faublas* fut un des partisans les plus fougueux de cette folle entreprise; mais on peut dire qu'il s'y jeta sans arrière-pensée, croyant, de bonne foi, qu'elle serait utile à la France. Il se présenta, le 26 décembre 1791, à la barre de l'assemblée législative, suivi d'une foule de pétitionnaires de sa section; il insulta les nobles qu'il appela des *vagabonds*, et demanda que les princes et quelques émigrés fussent décrétés d'accusation. Cette pétition, que les chefs de la révolution avaient commandée, fut accueillie par l'assemblée; et le décret fut rendu sans opposition, le 2 janvier suivant. (V. GUADET.) Dans sa pétition, Louvet avait provoqué la guerre, et l'armement général de la nation : « Qu'aussitôt des millions de nos » citoyens-soldats, disait-il, se précipitent sur les nombreux domaines de la féodalité. Qu'ils ne » s'arrêtent qu'où finira la servitude; » que les palais soient entourés de » baïonnettes, etc. » Lorsque Roland parvint au ministère, il employa Louvet à la rédaction d'une affiche

(1) Les deux premiers volumes ont paru sous ce titre : *Abrégé de l'histoire de Hollande*; le troisième : *Abrégé de l'histoire de Franche-Comté*, etc.

intitulée la *Sentinelle* : cette espèce de journal , que l'on placardait au coin des rues , avait pour but d'avilir la royauté , et de préparer la catastrophe du 10 août ; elle contribua beaucoup aux horribles événements qui suivirent. C'était l'imitation d'un pamphlet du même nom , employé , en 1787 , à soulever les peuples de la Bretagne , et dont la publication fut généralement attribuée à Volney. (1) Cependant Louvet ne parut point , ou du moins ne fut pas remarqué à la journée du 10 août ; mais il en fit l'éloge dans la *Sentinelle* , que Roland , rendu au ministère , continua de solder. Indiqué aux électeurs du département du Loiret , il fut nommé , par eux , député à la Convention , où il s'attacha au parti de la Gironde , qu'il défendit avec beaucoup d'énergie. Dès le commencement de cette assemblée , il fut question d'élire un dictateur , afin de contenir ceux qui voulaient faire punir les assassins du 2 septembre ; et Robespierre fut désigné par ses partisans pour cette terrible magistrature. La peine de mort devant frapper quiconque provoquerait une pareille institution , la dénonciation de ce projet donna lieu , dans l'assemblée , aux débats les plus violents : c'est de cette époque que date la scission qui s'y forma , et qui devait entraîner sa destruction. Le 29 octobre 1792 , Louvet attaqua Robespierre , et demanda qu'il fût mis en accusation. La forme de son discours , les arguments serrés par lesquels il presse son adversaire , et surtout les interpellations qu'il lui

adresse , présentent réellement un fort bel ensemble. On l'eût admiré dans un autre temps ; mais alors il ne pouvait produire qu'un effet passager. Robespierre répondit le lendemain par des phrases banales qui triomphèrent ; et l'accusateur dut s'attendre à une proscription prochaine. Dans le procès du roi , Louvet vota contre l'appel au peuple , et pour la mort , sous la condition expresse de surseoir à l'exécution , jusqu'à l'établissement de la constitution. Il vota ensuite pour le sursis : dans la discussion , il insista pour que tous les Bourbons fussent exilés de France ; il attaqua le duc d'Orléans à qui en voulait surtout la faction républicaine. Louvet fut peu remarqué depuis jusqu'au 31 mai 1793. Dénoncé à cette époque par les sections dont il avait été un des coryphées , il fut pros crit avec les chefs de la Gironde , et décrété d'arrestation le 2 juin 1793. Prévoyant sans doute le résultat , il ne parut point à la Convention , et eut le temps de s'enfuir à Caen , d'où il écrivit contre ses persécuteurs qui le mirent hors de la loi , le 28 juillet : il erra quelque temps dans la Bretagne , et dans le département de la Gironde , avec Péthion , Barbaroux , et quelques autres pros crits. Il reprit ensuite le chemin de Paris , espérant trouver un asile qui lui fut offert par un habitant de Nemours. Malgré de fréquentes réclamations , Louvet ne fut rappelé dans la Convention que le 8 mars 1795 , sept mois après la révolution du 9 thermidor ; et il dut ce retour aux journalistes qui avaient alors une grande influence sur les délibérations de la Convention. Louvet ne cessait pas de leur écrire , et de chercher à les intéresser à sa cause. Il n'en devint pas moins leur pros-

(1) Le *Dictionnaire universel* attribue à Louvet un autre journal - affiche intitulée le *Chant du Coq* ; c'est une erreur grossière : le *Chant du Coq* fut au contraire imaginé pour dépopulariser les républicains , tels que Brissot et autres , que le parti révolutionnaire cherchait à introduire dans la prochaine législature et qu'il y introduisit effectivement ; c'était la liste civile qui en faisait les frais. (V. ESMENARD.)

cripteur , dès qu'il s'aperçut que ce n'était pas des doctrines républicaines que ces écrivains voulaient être les apôtres. Rentré dans le sein de la Convention , il attaqua les députés qui avaient proscrit son parti , et s'efforça de justifier ceux qui avaient pris les armes pour le défendre. Il demanda qu'on déclarât qu'ils avaient bien mérité de la patrie. A cette époque, Louvet fut , et par ses motions dans la Convention , et par ses écrits , un des chefs les plus ardents de cette réaction , qui est un des épisodes les plus remarquables de l'histoire de la révolution. Mais ses idées chimériques d'égalité et de république lui firent bientôt abandonner ce système ; il s'attacha au gouvernement conventionnel , qui ne pouvait produire que des désastres , et plus tard au directoire , qui était incapable de les réparer. S'étant mis successivement aux gages de ces deux autorités , il reçut des sommes considérables pour la reprise de la *Sentinelles* ; qu'il publia dans la forme des autres journaux. Il ouvrit en même temps , au Palais-Royal , un commerce de librairie , qui ne réussit pas. Au lieu de réunir des acheteurs , les environs de son magasin furent le rendez-vous d'une foule de jeunes gens , qui passaient leur temps à le persiffler , et à lancer des sarcasmes contre sa femme , qu'il appelait sa *Lodoïska* , du nom d'une héroïne de son roman. Ces messieurs se vengeaient ainsi des attaques que Louvet dirigeait chaque jour , dans son journal , contre eux et leurs familles. Ce n'était pas seulement dans cette feuille qu'il se montrait le défenseur de la Convention ; il fit afficher , au coin des rues , un placard périodique , intitulé *Front* , dans lequel il provoquait les militaires contre les ha-

bitants de Paris. Ce placard , précurseur immédiat de la révolution du 13 vendémiaire , ne contribua pas peu à exciter les soldats contre les Parisiens. Après la victoire de la Convention , il demanda que ses collègues Rovère et Saladin fussent mis en arrestation , pour avoir favorisé les sectionnaires : mais il ne réussit pas. Louvet fut député à la nouvelle législature , par la Convention elle-même , qui , par ses décrets des 5 et 13 fructidor , s'était réservé le privilège d'y faire siéger les deux tiers de ses membres. Sur ce nouveau théâtre , il se montra encore plus violent qu'à la fin du règne conventionnel , et fit décidément cause commune avec ceux qui l'avaient proscrit en 1793. La loi du 3 brumaire contre les nobles , n'eut pas de plus chaud partisan ; et dans toutes les questions qu'il regardait comme anti-républicaines , il en agit de la même manière : aussi devint-il l'objet des attaques de tous les journalistes , qui tournèrent contre lui ses propres armes , et le couvrirent de ridicule. Il leur répondait par des injures maladroites ; et l'un d'eux (Isid. Langlois) l'attaqua en justice , et le fit condamner à cinq cents francs d'amende , comme calomniateur , quoiqu'il fût encore député. Tourmenté dans tous les sens , il n'y put tenir , et demanda des restrictions à la liberté de la presse , dont il avait tant abusé lui-même. Cette petite guerre l'irrita au dernier point. Sa santé en fut altérée ; et il mourut , le 25 août 1797 , à l'époque des violents débats qui annonçaient la révolution du 18 fructidor. Il était sorti du conseil des cinq-cents , au mois de mai précédent. Louvet avait peu d'instruction ; et il fournit lui-même la preuve

de son ignorance dans une discussion qu'il eut à soutenir contre Suard. Cet académicien ayant terminé une de ses réponses par ces mots latins : *Perge, sequar*, Louvet crut qu'il s'agissait d'un nom-propre, et il répondit sérieusement à M. *Perge Sequar*. On juge à combien de brocards cette ineptie donna lieu. Louvet avait cependant été nommé membre de l'Institut, par le directoire, dès sa fondation; et il était de la section de grammaire. On trouve dans les *Mémoires* de cette société (Litt. et Beaux-Arts, tom. II, hist., p. 27), une *Notice sur la vie et les ouvrages de J. B. Louvet*, par Gabriel Villar. M^{me}. Roland qu'il avait su flatter, fait de lui, dans ses *Mémoires*, un portrait beaucoup trop intéressant. On a de Louvet : I. *Les Amours du chevalier de Faublas*, deuxième édition, 1791, 3 vol. in-18; troisième édition revue par l'auteur, 1798, 4 vol. in-8°. La première partie, intitulée : *Une année de la vie du chevalier de Faublas*, avait paru en 1787, Londres (Maestricht) in-12. L'auteur donna successivement *Six semaines de la vie*, et la *Fin des Amours* du chevalier de Faublas, 1788 et 1790. L'ouvrage fut traduit en allemand et en anglais; et il a eu un grand nombre d'éditions dans divers formats. II. *Émilie de Varmont, ou le Divorce nécessaire et les Amours du curé Sévin*, 1791, 3 vol. in-18; 1794, 4 vol. in-12, formant un seul ouvrage, qui a les défauts du roman de Faublas, sans en avoir l'agrément. Cet écrit, outre la provocation au divorce, a pour but d'autoriser le mariage des prêtres; il a été traduit en allemand, en anglais et en suédois. III. *Paris justifié*, 1790; ouvrage dirigé contre la relation que

Mounier avait donnée des forfaits des 5 et 6 octobre 1789. Ce pamphlet valut à Louvet son entrée aux Jacobins. IV. *La Sentinelle*. V. *Second discours sur la guerre* (en réponse à celui de Robespierre), in-8°.; prononcé aux Jacobins, le 18 janvier 1792. VI. *Accusation contre Robespierre*, 1792, in-8°, imprimée par ordre de la Convention. VII. *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, déc. 1792, in-8°. VIII. *Le Journal des débats* (depuis le 10 août 1792, jusqu'au 10 mars 1793), in-8°. IX. *La Convention nationale et à mes commettants, sur la conspiration du 10 mars*, etc., 1793, in-8°. de 30 pag. X. *Plaidoyer contre Isidore Langlois*, avec une espèce de dédicace à M. Boissy d'Anglas, 1797, in-8°. XI. *Observations sur le rapport de Saint-Just*. XII. *Quelques Notices pour l'histoire et le récit de mes périls, depuis le 31 mai 1793*, Paris, an III (1795), in-8°, ou 3 vol. in-18, ouvrage traduit en allemand, en danois et en suédois : il y provoque la réaction la plus violente. On y joint la *Motion d'ordre d'Antonnelle, à l'occasion de la brochure de Louvet*, pluv. an III, in-8°. de 26 pag. XIII. *La grande Revue des armées noire et blanche*; comédie qui, s'il faut l'en croire, eut dix-sept représentations. Il avait composé deux autres comédies, qu'il ne put faire jouer. B—U.

LOUVIERS (CHARLES-JACQUES DE), l'un des écrivains à qui l'on a attribué avec le plus de vraisemblance le fameux *Songe du Vergier* (1), sut mériter l'estime de

(1) Brunet l'attribue à Jean de Vertus, secrétaire de Philippe-le-Bel; Lancelot à Raoul de Presles; d'autres à Philippe de Mézières; quelques-uns (Gabr. Naudé, Jacq. Leschassier, Mézeray) à Charles de

Charles V, qui le fixa à sa cour par un emploi honorable, et le nomma, en 1376, membre du conseil-d'état. C'est à ce peu de particularités que se borne tout ce qu'on sait de ce personnage, sur lequel La Monnoye, Brunet, Hérissant, Camus, etc., ont fait toutes les recherches imaginables. Le *Songe du Vergier* est un traité des deux puissances ecclésiastique et temporelle, et de leurs bornes. Le but de l'auteur est de démontrer que le pape n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes; et que ceux-ci, par conséquent, sont indépendants du Saint-Siège, pour tout ce qui concerne l'administration de leurs États. L'ouvrage est en forme de dialogues entre un clerc et un chevalier. C'est encore une question de savoir s'il a d'abord été écrit en français ou en latin : on trouve en faveur de l'une et de l'autre opinion, des autorités également respectables; ce qui semble prouver qu'il parut presque en même temps dans les deux langues. L'auteur suppose qu'étant dans un verger, il s'endormit et vit en songe le roi (Charles V) ayant à ses côtés deux reines très-nobles et très-dignes; l'une d'elles avait écrit sur son front : *Puissance spirituelle*; et l'autre : *Puissance temporelle*. Les deux reines en pleurs suppliaient le roi d'employer son autorité pour rétablir la paix entre leurs sujets divisés par de longs débats. Après les avoir écoutées avec attention, le roi leur répondit qu'il ne pouvait prononcer sur de telles matières : « Car, comme le

» prêtre ne peut pas être juge de la
» temporalité, aussi ne peut le roi
» de l'espiritualité »; et il leur conseilla de nommer des avocats pour exposer les sujets de plainte de part et d'autre, afin qu'après les avoir entendus, « il pût aviser aux moyens » de les réconcilier par voie amiable. » Les reines goûtent cet avis; et désignent chacune un champion, qui discute tour-à-tour, devant le roi, leurs prétentions réciproques : mais après les débats, l'auteur s'éveille, et se hâte de transcrire fidèlement le songe qu'il a fait pour le présenter au roi. Le *Songe du Vergier* est divisé en deux livres, dont le premier contient 186 chapitres, et le second 282. Il a été imprimé sous ce titre : *Le Songe du Vergier, qui parle de la disputation du clerc et du chevalier, et de la puissance ecclésiastique et politique*, sans nom de lieu ni date, in-fol. (édit. citée dans la *Bibliothèque historique de France*); Lyon, 1491, in-fol., édit. rare et recherchée; Paris, 1501, même format. Ce qu'on nomme la traduction latine est intitulé : *Aureus de utraque potestate, temporali scilicet et spirituali libellus, in hunc usque diem non visus : Somnium viridarii nuncupatus*, etc., Paris, 1516, in-4°. Goldast a inséré cette traduction dans la *Monarchia imperii romani*, etc.; et il l'attribue, par une méprise singulière, à Philotée Achillini (1), noms que Brunet explique par l'*ami de la vertu*, c'est-à-dire, Jean de Vertus, l'un des auteurs à qui l'on a fait honneur du *Songe du Vergier*. Cet ouvrage a été

Louviers. (*Lettre de Hérissant aux édit. des Libertés de l'église gallicane*, 13 août 1768.) Camus, dans un *Mémoire* lu à l'Académie des Inscriptions, en 1785, discute les opinions des différents écrivains qui ont recherché l'auteur du *Songe du Vergier*, et reste indécis entre Jean de Liguano, docteur en théologie, et Charles de Louviers.

(1) Philotée Achillini est un littérateur Bolonais, dont on a un poème italien, intitulé : *Il viridario*. C'est la ressemblance du titre qui a occasionné l'erreur de Goldast, si plaisamment expliquée par Brunet. (V. ACHILLINI, I, 145.)

réimprimédans le tom. II des *Preuves des libertés de l'église gallicane*, édit. de 1731; et l'on en trouve une bonne analyse dans les *Libertés de l'église gallicane, prouvées et commentées*, par Durand de Maillane, tom. III, p. 525-626. W—s.

LOUVILLE (CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, marquis DE), né en 1668, au château de ce nom, d'une des plus anciennes familles du pays chartrain, était ami de Fénelon, et du duc de Beauvilliers : il fut placé auprès du duc d'Anjou, comme gentilhomme de la manche; et il donna des soins à l'éducation de ce jeune prince. Le testament de Charles II, ayant appelé le petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne, Louville fut chargé d'accompagner le nouveau roi. Le duc de Beauvilliers remit au marquis des instructions dictées par une haute sagesse : elles étaient le développement de celles que Philippe V avait reçues de Louis XIV lui-même. Dans cette grande occasion, Fénelon exilé n'oublia ni son élève, ni son ami; il écrivit à Louville, le 10 octobre 1701, une lettre admirable, qui a été insérée dans les *Mémoires* de ce dernier. Louville, nommé chef de la maison française, et gentilhomme de la chambre, alla jusqu'à Montpellier, au devant de Marie-Louise de Savoie, devenue l'épouse de Philippe. Le mariage fut consommé à Figuières, le 3 novembre; mais quel fut l'étonnement de Louville, en apprenant du roi que, dans les premiers instants de leur union, la reine, digne fille de Victor-Amédée, ne l'avait entretenu que de politique? Il paraît qu'on lui avait recommandé d'engager Philippe à ne point quitter son royaume, et à confier à son beau-père le soin de ses affaires d'Italie. Louville fut envoyé

à Versailles, pour prendre les ordres de Louis XIV; il y arriva le 12 novembre 1701. Ce prince l'accueillit favorablement, et prit son avis sur tout ce qui regardait l'Espagne. Il fut définitivement arrêté que Philippe irait en Italie; Louville suivit le roi d'Espagne dans ce voyage. Il fut chargé, par le jeune monarque, d'aller à Rome solliciter du pape l'investiture du royaume de Naples. Clément XI reçut très-bien l'ambassadeur : il envoya un légat auprès du roi; mais intimidé par la présence d'une armée impériale commandée par le prince Eugène, il refusa de s'expliquer sur l'investiture. Philippe se rendit ensuite dans la haute Italie, et rencontra Victor-Amédée, son beau-père, dans la ville d'Acqui. Cette entrevue fut très-froide; des difficultés d'étiquette, résolues par les conseils de Louville dans un sens opposé aux prétentions du duc de Savoie, indisposèrent ce prince, qui reprit avec humeur le chemin de Turin. Cette circonstance, que Victor-Amédée ne laissa sans doute pas ignorer à la duchesse de Bourgogne, ni à la reine d'Espagne, peut avoir eu de l'influence sur la fortune de Louville. Il serait trop long de suivre le marquis à Madrid, au milieu des intrigues où il fut successivement acteur et victime. Millot, dans les *Mémoires politiques* etc. qu'il a rédigés pour la maison de Noailles, le taxe d'avoir manifesté pour les Espagnols un mépris aussi profond qu'impolitique; d'avoir cherché à faire remettre exclusivement aux Français la direction des affaires d'Espagne. Il l'accuse encore d'avoir blessé les amours-propres, et d'avoir usé peu discrètement auprès du roi, de l'habitude de familiarité que des services anciens sem-

blaient autoriser, mais qui était en opposition avec l'étiquette espagnole. On ne peut se dissimuler, en lisant les Mémoires de Louville, que plusieurs de ces reproches n'aient quelque fondement. Ses lettres à M. de Torci sont pleines d'intérêt; mais on est surpris de la persévérance avec laquelle il rabaissait les Espagnols dans l'esprit du ministre, et de l'empire absolu qu'il veut faire prendre à Louis XIV sur les États de son petit-fils. Une dangereuse présomption perce trop souvent à travers son style original et épi-grammatique. Louville fut rappelé en France, au mois de novembre 1703. Il épousa, en 1708, M^{lle}. de Nointel, fille de l'ambassadeur de Constantinople. Il vécut retiré dans ses terres jusqu'à la mort de Louis XIV : à cette époque le régent l'appela près de lui. Il lui confia, en 1716, une nouvelle mission en Espagne, dont l'objet apparent était d'engager S. M. C. à souscrire au traité de la triple alliance, mais dont le but secret était d'éclairer Philippe sur les menées du cardinal Alberoni. Une intrigue, dirigée par le duc de Saint-Simon et par le maréchal d'Uxelles, fit rappeler Louville, avant même qu'il eût obtenu audience de Philippe V. Il mourut en 1731, ne laissant que deux filles. Le comte Scipion du Roure a publié : *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la Correspondance du marquis de Louville*, Paris, Maradan, 1818, 2 vol. in-8°. On connaissait déjà une partie des lettres dont ces mémoires sont composés, par les extraits qu'en avait donnés l'abbé Millot; ils sont utiles à la connaissance des deux premières années du règne de Philippe V. M—É.

LOUVILLE (JACQUES-EUGÈNE D'ALLONVILLE, chevalier DE), astronome, frère du précédent, né le 14 juillet 1671, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais, à l'âge de sept ans, ne voulut pas se laisser tonsurer. Dans ses premières études, il ne se distingua de ses camarades que par un caractère plus sérieux et plus sensé. Il avait douze ans, lorsque le hasard lui fit tomber entre les mains les *Eléments* d'Euclide; il les lut seul, les entendit d'un bout à l'autre sans difficulté, et, dès ce moment, s'appliqua entièrement aux mathématiques. Sa naissance ne lui laissait d'autre carrière que celle des armes : il entra dans la marine, se trouva en 1690 à la bataille de la Hogue; passa dans l'infanterie, et obtint, à la fin de 1700, le brevet de capitaine dans le régiment du roi. Mandé par le marquis de Louville, son frère, à Madrid, il obtint par lui, avec le titre de brigadier, une pension assez considérable, qu'il perdit ensuite. Il revint en France au bout de quatre ans, reprit du service, et se trouva à la bataille d'Oudenarde (1708) : il y fut fait prisonnier et mené en Hollande, où il resta deux ans. Il avait, à la paix d'Utrecht (1713), le brevet de colonel de dragons, et une pension de quatre mille livres; mais décidé à se vouer à l'étude de l'astronomie, il abandonna ces avantages, qu'il aurait pu regarder comme le prix de ses services, et se rendit à Marseille, pour y mesurer la hauteur du pôle, afin de lier ses observations avec celles de Pythéas. (V. ΠΥΘΕΑΣ.) L'académie des sciences ouvrit ses portes à Louville; et il était digne de cet honneur, par son zèle et par ses connaissances. Il se rendit à Londres l'année suivante, pour y

voir l'éclipse totale de soleil; et à son retour il fit l'acquisition d'une maison de campagne, près d'Orléans (Carre), où il établit son observatoire. Ce fut dans cette retraite qu'il passa le reste de sa vie, sans cesse occupé des progrès d'une science qu'il chérissait : il y recevait avec plaisir les curieux du voisinage, mais il ne les voyait qu'à table, pendant le dîner; le repas fini, il rentrait dans son cabinet, les laissant maîtres de prolonger leur visite, ou de continuer leur promenade. Au commencement de septembre 1732, Louville éprouva deux accès de fièvre léthargique qui ne l'étonnèrent point et contre le retour desquels il ne prit aucune précaution; mais il en survint un troisième, qui l'emporta le 10 du même mois, à l'âge de soixante et un ans. « Il avait l'air, dit Fon- » tenelle, d'un parfait stoicien, ren- » fermé en lui-même, et ne tenant à » rien d'extérieur; il était fort taci- » turne, et ne parlait même de ma- » thématiques que lorsqu'on l'en » priait sincèrement : dans les lec- » tures qu'il faisait à l'académie, il » s'arrêtait court, dès qu'on l'in- » terrompait, et attendait que le » calme fût rétabli, pour reprendre » où il avait quitté. Cependant ce » stoicien si austère et si dur, ne » laissait pas d'avoir sur sa table, » sur ses habillements, certaines » délicatesses, certaines attentions » raffinées, qui le rapprochaient un » peu des philosophes du parti op- » posé. » Louville était membre de la société royale de Londres. On a de lui, des *Observations sur l'obli- quité de l'écliptique*, dans le Recueil de l'académie, années 1714, 1716, 1721; — de *Nouvelles tables du soleil*, ann. 1720; — une *Nouvelle méthode de calculer les éclipses*,

ann. 1724; — des *Remarques sur la question des forces vives*, dans lesquelles il combat le sentiment de Leibnitz, ann. 1721, 1728; — diffé- rents *Articles* contre les opinions du P. Castel, dans le *Mercur* de 1720, et ann. suiv. — Quelques *Lettres* sur les affaires d'Espagne, adressées en 1704, au marquis de Louville son frère; dans les *Mémoires* de ce dernier. Ses *Observations astronomiques* sont conservées à l'Observatoire de Paris, et Lalande en possédait une copie dans sa bibliothèque. W—s.

LOUVOIS (FRANÇOIS - MICHEL LETELLIER, marquis de), l'un des ministres de Louis XIV, fils de Michel Letellier, chancelier de France (V. LETELLIER, XXIV, 336), naquit à Paris, le 18 janvier 1641. Dès l'année 1654, le roi accorda pour lui à son père la survivance de sa charge de secrétaire-d'état au département de la guerre; faveur très-remarquable pour quelqu'un de cet âge. Louvois entra d'abord au parlement de Metz, comme conseiller; et le court apprentissage qu'il y fit, lui devint fort utile par la suite. Rappelé à Paris, il eut la permission d'assister au conseil du roi, et y fut même chargé d'un rapport qui eut du succès; mais, dans ses premières années, rien n'annonçait en lui ce qu'il devait être un jour. L'amour du plaisir l'entraînait. Letellier, affligé du peu de fruit des avis qu'il répétait sans cesse à son fils, lui signi- fia sa résolution d'engager le roi à passer la survivance de secrétaire-d'état à quelqu'un qui s'en montrerait plus digne. Louvois ouvrit les yeux; et dès ce moment une appli- cation constante remplaça chez lui l'habitude de la dissipation. En 1662, il épousa Anne de Souvry,

marquise de Courtanvaux, très-riche héritière d'une des meilleures maisons du royaume. Le jeune ministre crut devoir visiter les frontières, et prendre, par lui-même, une connaissance exacte des places-fortes, des troupes,¹ et de l'administration militaire. Il en résulta pour lui la découverte d'une quantité d'abus, dont il informa le roi, proposant en même temps le remède aux maux qu'il signalait. C'est par cette conduite, et aussi, dans ces premiers temps, par beaucoup d'actes de déférence, qu'il s'insinua peu-à-peu dans l'esprit du monarque. Louis, qui savait si bien discerner le mérite, ne tarda pas à apprécier celui du fils de Letellier. Il s'attacha d'autant plus à lui, qu'il croyait pouvoir se vanter de l'avoir formé, et que Louvois alors n'avait garde de s'en défendre (1). Cependant Letellier, qui était resté en possession de son titre et de sa charge, abandonnait par degrés la direction des affaires pour la remettre à son fils. Celui-ci porta seul tout le poids du ministère de la guerre, à dater de 1666 (2); mais la démission du père ne l'éloigna pas du conseil. Le roi s'étant une fois persuadé qu'il faisait tout par lui-même, Louvois n'eut pas de peine à obtenir, sous le nom de son maître, une grande puissance; et ce fut souvent pour le bien de l'état. Pendant que Colbert s'occupait des moyens de

rendre le royaume florissant, et qu'il en multipliait les ressources, Louvois songeait à assurer le triomphe des armes de Louis XIV, en revendiquant à main armée les droits acquis à la reine par la mort de Philippe IV. Il fit des préparatifs immenses pour assurer le succès de cette campagne. Le roi se mit en marche en 1667, ayant sous lui le maréchal de Turenne; et, lorsque l'événement eut répondu aux desirs de Louvois, il obtint l'autorisation de mettre de bonnes garnisons dans les places-fortes, dont la prise avait été si aisée et si prompte. Une autre conquête, que Louvois avait probablement aussi préparée, celle de la Franche-Comté (1668), établit encore plus fortement son crédit. Nommé dans cette même année surintendant-général des postes; en 1671, chancelier des ordres du roi; et en 1673, grand-veneur, et administrateur-général des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, Louvois remplit ces différentes places avec son zèle et son activité ordinaires. Quoique chargé principalement des affaires de la guerre, qui auraient dû, sous un monarque tel que Louis XIV, absorber un homme tout entier, il suffisait à ses nombreux emplois; son vaste génie les embrassait tous, et dans toute leur étendue. Si l'on eut des reproches graves à lui faire, ce fut bien rarement sous le rapport de son administration, à laquelle le roi dut une grande partie de sa gloire militaire. Il répondit aux espérances que les chevaliers de Saint-Lazare avaient fondées sur lui, en leur faisant restituer des hôpitaux avec lesquels il forma des prieurés et des commanderies qui devinrent la retraite de plus de deux cents vieux officiers. L'hôtel des In-

(1) Louis XIV était tellement persuadé que Louvois était son élève, qu'à la mort de ce ministre, quand il donna sa place à Barbesieux, son fils, qui n'avait que 23 ans, il lui dit : « J'ai formé votre père; je vous formerai aussi. » Voltaire observe, à ce sujet, qu'il n'y avait qu'un roi qui avait travaillé si long-temps et si heureusement, qui eût le droit de parler ainsi.

(2) On s'est trompé, dans l'article du chancelier Letellier, en disant qu'il lui fut permis, en 1666, de donner la survivance de sa charge de secrétaire-d'état, au marquis de Louvois. Ce fut dès 1654; et la renouciation du père au titre et aux fonctions de ministre de la guerre, n'eut lieu que 12 ans après.

valides, dont l'idée seule honore tant Louis XIV, fut commencé par les soins de Louvois, en 1671. Le 7 avril 1672, la guerre fut déclarée par la France et l'Angleterre à la Hollande, qui avait osé concevoir le projet de mettre des bornes aux conquêtes de Louis XIV. Cette guerre, dont les faits sont assez connus, eût fini au bout de trois mois, si Louvois, moins conciliant que Pomponne, et d'un avis contraire à Turenne et à Condé, qui insistaient sur l'inconvénient d'affaiblir l'armée en gardant trop de places de guerre, n'eût fait prévaloir son conseil. Il détourna le roi de marcher sur Amsterdam; ce qui lui aurait entièrement soumis un pays qu'il fut bien tôt obligé d'abandonner. Les conditions humiliantes que ce ministre proposait avec l'insulte de la raillerie, lorsqu'il fut question de traiter de la paix, la dureté qu'il montrait, et qu'on lui a tant reprochée depuis, rompirent les négociations. Louvois suivit encore, en 1674, le monarque, dans sa deuxième conquête de la Franche-Comté, que son heureuse prévoyance avait facilitée. Nous ne pouvons joindre aux éloges qu'il y mérita, celui d'avoir secondé Turenne dans sa glorieuse campagne de 1674 et 1675. Ce fut malgré les ordres réitérés de Louvois tout-puissant, de Louvois parlant au nom du roi, et ennemi déclaré de ce grand homme, que celui-ci combattit et triompha toujours. Mais l'incendie du Palatinat, commandé, on n'en peut douter, par ce même ministre, fut une déplorable suite de tant de victoires. On attribue à Louvois la faute irréparable que fit Louis XIV, en 1676, de ne pas attaquer le prince d'Orange, engagé près de Valenciennes, entre deux

armées françaises. Le roi regretta toujours cette occasion perdue. Principalement à l'époque dont il s'agit, son ministre de la guerre disposait de tout; et M^{me}. de Sévigné écrivait à sa fille (5 août 1676): «Aire est pris... c'est M. de Louvois qui en a-tout l'honneur. Il a plein pouvoir, et fait avancer et reculer les armées comme il le trouve à propos.» On connaît la célèbre et utile instruction qu'il donna au maréchal d'Humières (1), pour le siège de Gand, place que Louis XIV prit en personne, le 4 mars 1678. Dans cette même année, fut signée la paix de Nimègue, dont ce prince dicta les conditions. Elle avait laissé le trésor royal assez riche pour que le roi, à l'instigation de Louvois, et malgré les représentations de Colbert, qui n'aimait que les choses évidemment utiles, entreprit de grandes constructions à Versailles, Trianon et Marly, les aqueducs de Maintenon, la place Vendôme à Paris. Le premier de ces deux ministres, s'attribuant le principal mérite d'une guerre dont la conclusion était si satisfaisante, étendit ses vues ambitieuses. Il engagea bientôt son maître (1680) dans différentes affaires qui excitèrent de grandes rumeurs, et qu'on doit regarder comme les sources des nouvelles hostilités qui n'éclatèrent que plusieurs années après, mais qui eurent, pour la France, les suites les plus funestes. Il conduisit, avec son adresse accoutumée, une importante négociation dont le résultat devait être la reddition de Strasbourg, jus-

(1) Cette instruction fut imprimée en 1745, Paris, in 8o; elle est reproduite dans le *Recueil K*, p. 158-183, sous le titre de *Lettre de feu M. le marquis de Louvois à M. le maréchal d'Humières*. Le ministre y trace le plan de toutes les dispositions nécessaires pour le siège, à l'occasion de la reprise de Gand, par Louis XV.

qu'alors ville libre impériale (1). Il en rédigea la capitulation, le 30 septembre 1681, avec le baron de Monclar, commandant l'Alsace en l'absence du duc de Mercœur, qui en était gouverneur. A la mort de Colbert (1683), le crédit de Louvois prit un nouvel accroissement; il fut chargé de la sur-intendance des bâtimens des maisons royales, arts et manufactures. Colbert avait protégé, comme des sujets utiles, les réformés, contre lesquels Louis XIV était naturellement mal-disposé, et, de plus, fort animé par des insinuations du dedans et du dehors. C'en fut assez pour que le rival, l'ennemi de Colbert, voulût les perdre comme des rebelles; et cependant tous ne l'étaient pas. Letellier s'unit à son fils pour l'exécution de ce dessein. D'abord on n'employa pas la violence à l'effet d'obtenir des conversions; mais les dragons succédèrent aux missionnaires. On avait commencé, en 1681, à miner en France l'édifice de cette religion: Louvois porta, dans cette affaire, toute l'inflexibilité de son caractère. Il écrivait de sa main, en 1685, à un commandant de province: « Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion; et ceux qui auront la sottise gloire de vouloir rester les derniers, doivent être poussés jus-

» qu'à la dernière extrémité. » Et cependant le roi, qui, en ordonnant la clôture des temples, ne voulait d'abjurations que celles qui seraient le fruit de la conviction, crut trop facilement à la sincérité de ces conversions, qu'on lui annonçait de toutes parts. L'édit de Nantes fut enfin révoqué au mois d'octobre 1685; et ce dernier acte, dont les meilleurs esprits, à cette époque, ne calculèrent pas les conséquences, porta le coup le plus funeste à l'agriculture, au commerce, à la guerre et à la marine. Un nombre très-considérable de religionnaires, de toutes les conditions, sortirent de France, malgré les précautions prises pour prévenir leur émigration; et ce furent principalement ceux auxquels l'industrie assure partout des ressources. Au commencement de la même année, Gènes la superbe fut obligée de venir s'humilier en la personne de son doge, devant Louis XIV, pour prévenir une ruine totale (22 février 1685). Tandis que ce monarque, en recevant Imperiali-Lercaro, joignait la politesse, la bonté même, à la dignité et au faste, Louvois, Croissy et surtout Seignelay, lui montrèrent une fierté bien contraire aux intentions de leur maître. Il est à remarquer que, lorsque ce prince voulut, en 1686, se faire opérer de la fistule, il ne confia son secret, outre M^{me}. de Maintenon, qu'à son ministre de la guerre, qui, à cette occasion, lui donna de grandes preuves de dévouement. Ce ministre craignant qu'un état de calme dans le royaume ne rendît ses services moins nécessaires, crut pouvoir impunément profiter de la terreur que les armes françaises inspiraient à l'Europe, et chercha les moyens d'agrandir la puissance du roi, même

(1) On trouve dans le livre intitulé, *Paris, Versailles et les provinces, au dix-huitième siècle*, une anecdote déjà connue, au sujet de la prise de Strasbourg. C'est celle de M. de Chamilly, chargé par Louvois d'aller examiner tout ce qui se passerait sur le pont de Bâle, à un jour fixé, pendant deux heures, et de le mettre par écrit. Là se bornaient toutes ses instructions. La seule observation d'un homme, en veste et culotte jaune, qui avait frappé trois coups sur le parapet du pont, était le signal d'une intrigue concertée entre le ministre, et les magistrats de la ville de Strasbourg, qui ouvrit ses portes huit jours après.

pendant la paix. Il mit sous les yeux du souverain les avantages qui résulteraient de la réunion de fiefs, anciennement séparés du domaine de deux provinces conquises, l'Alsace et les Trois-Évêchés. A cet effet, des cours de justice furent créées à Metz et à Brisach. Les nouveaux propriétaires, dont plusieurs étaient des princes d'Allemagne, furent sommés de comparaître, condamnés par défaut et dépouillés de leurs possessions. Ces mesures enrichissaient le trésor royal; mais elles réveillaient les haines assoupies, et disposaient les esprits à se réunir contre la France. L'Europe, mise en mouvement par le prince d'Orange, se liguait tout entière à Augsbourg (1686), pour s'opposer à Louis XIV; mais cette ligue ne se manifesta que dix-huit mois plus tard. Le monarque, voulant porter de nouveau la terreur au milieu de ses ennemis, forma le projet de s'emparer à l'improviste de Philisbourg, l'un des boulevard de l'Allemagne. C'était bien le meilleur moyen de tenir en respect toute cette contrée. Louvois, chargé de l'exécution de ce projet, et secondé par Vauban, régla les apprêts du siège, avec une activité et une intelligence admirables. Les troupes furent mises en marche sans en connaître le but; et la place fut investie avant que les alliés eussent conçu des craintes. Ils n'étaient même pas encore entièrement déclarés, ni tous réunis; et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et du Rhin. Le siège fut commencé en octobre 1688. Le dauphin, arrivé après six jours de tranchée, se montra digne de son père, et acheva heureusement cette entreprise, au bout de dix-neuf jours. Ce prince se rendit encore maître de plusieurs

places-fortes, sans que les puissances liguées fussent en mesure d'y apporter aucun obstacle. Louvois avait résolu de faire un désert du Palatinat, aussitôt que Manheim, Spire et Worms seraient au pouvoir de la France. Un ordre arriva de tout réduire en cendres (février 1689). On commença cette terrible exécution par le séjour des électeurs. C'était la seconde fois que ce pays était détruit sous Louis XIV; mais les flammes que Turenne avait reçu l'ordre d'y porter, en 1674, n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie (1). La guerre s'étant répandue en peu de temps dans l'Allemagne, la Flandre, l'Italie et la Catalogne, le roi eut partout des armées nombreuses et bien approvisionnées. Les services que le ministre rendit dans ces dernières campagnes (2), augmentèrent sa réputation, même parmi ceux qui combattaient la France. Ils voyaient sa vigilance et son activité à seconder, quelquefois même à diriger les intentions de son maître, sans rien abandonner au hasard. Cependant la ligue se fortifiait; le royaume était menacé de toutes parts. L'Angleterre, qui, depuis que le prince d'Orange était devenu roi, avait joint de nombreuses troupes à celles des alliés, se promettait d'envahir nos côtes et nos provinces maritimes, avec des forces redoutables. Le roi s'occupait sérieusement alors d'en-

(1) Dans la campagne de 1794, les mêmes horreurs se sont renouvelées dans le Palatinat par les ordres du comité de Salut public, qui avait créé une commission d'évacuation, chargée de faire, dans ce malheureux pays, une véritable guerre d'extermination.

(2) Toutefois on a reproché à Louvois de n'avoir pas suffisamment approvisionné Maïence, qui fut obligée de capituler après sept semaines de tranchée (1689). On le rendit aussi responsable de la levée du siège de Comi, par Bulonde, qui essaya de se justifier en montrant une lettre du ministre (1691).

tâmer des négociations de paix avec les Hollandais. Elles furent suivies pendant que Louis ouvrait lui-même la campagne de 1691 par le siège de Mons, dont Louvois avait conçu le projet, dans le cœur de l'hiver. Cette place était déjà entourée par le maréchal de Luxembourg, et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers : cependant il eut le temps d'essayer de secourir la place ; le siège, quoique bien servi, traîna en longueur, de manière à mécontenter le roi, qui néanmoins y entra après neuf jours de tranchée ouverte. Pendant ce siège, Louvois faisait des rondes, ordonnait des dispositions, blâmait fréquemment celles des généraux. Il s'avisa, un jour, de déplacer deux fois une sentinelle que le roi avait posée lui-même. Ce prince ne put pardonner une telle hardiesse ; mais on rapporte qu'il dit seulement : « N'admirez-vous pas Louvois ! Il » croit savoir la guerre mieux que moi ! » Le ministre ne craignait pas de parler à son maître, d'un ton presque absolu. Il renonçait rarement, dans ses rapports avec lui, à cette roideur qui lui avait attiré tant de haines. L'éloignement de Louis XIV augmenta encore après la prise de Mons. Le ministre, qui, au milieu de la guerre la plus vive, croyait qu'on ne pouvait se passer de lui, commença enfin à tout appréhender. Il suivit le monarque, lorsque celui-ci reprit le chemin de Versailles ; et il rentra dans ses fonctions ordinaires. Louvois joignait aux soins de son ministère ceux qu'exigeaient de lui ses autres charges ; mais bientôt sa santé fut altérée : l'excès du travail pouvait y avoir contribué ; on en attribua surtout la cause au chagrin que lui fit éprouver

un changement visible dans les dispositions du roi. Louis XIV l'avait toujours plus apprécié qu'aimé. Le poids du joug que ce prince s'était imposé en laissant prendre trop d'ascendant à son ministre, lui devenait de jour en jour plus insupportable. Il lui reprochait, entre autres choses, d'avoir eu, à l'égard du duc de Savoie, des procédés très-durs, sous prétexte de le mettre hors d'état de nuire à la France. Une présomption insolente et des tracasseries de détail achevèrent d'aigrir le monarque. Louvois semblait à la veille d'essuyer une disgrâce qui pouvait être terrible, lors qu'il mourut presque subitement. On a dit qu'il voulait rendre son porte-feuille, et que M^{me}. de Maintenon s'entremît de manière à empêcher cet éclat. Déjà elle l'avait servi dans une occasion très-importante. Non content d'avoir commandé un premier incendie du Palatinat, à l'exécution duquel Turenne n'eut pas la force de se refuser, il avait provoqué celui de 1689 : il voulut de plus persuader au roi qu'il y avait nécessité d'achever de ravager ce malheureux pays, pour mettre une barrière insurmontable entre la France et ses ennemis. Il alla proposer à Louis XIV de faire encore brûler Trèves. Pour en ôter le scrupule au monarque, il déclara qu'il s'en était, pour ainsi dire, chargé lui-même, et qu'il venait de dépêcher un courrier, à l'arrivée duquel cette opération commencerait. Le courrier était seulement prêt à partir : Louvois comptait bien le retenir, si Louis XIV témoignait plus qu'une simple improbation. Mais le roi, à qui l'on avait peint vivement toutes les cruautés exercées sous son nom, ressentit une vive indignation, et se montra

plus disposé que jamais à rejeter des conseils qui ne tendaient qu'à exciter plus fortement encore la haine de l'Europe entière contre lui et contre la France. Ils s'emporta, au point qu'il allait frapper son ministre, si M^{me}. de Maintenon ne l'eût retenu. A dater de ce moment, la chute de Louvois parut résolue dans l'esprit de celui à qui il ne fallait qu'un mot pour la réaliser. Les médecins avaient depuis long-temps conseillé à Louvois les eaux minérales. Il les prenait sans interrompre ses travaux de cabinet. Le 16 juillet 1691, il se rendit suivant son usage, à trois heures après midi, au conseil du roi, qui se tenait chez M^{me}. de Maintenon. Il vit ou crut voir dans les regards, dans les paroles de Louis, toutes les apparences de la sévérité. Le roi, s'apercevant bientôt que son ministre était près de s'évanouir, le renvoya chez lui. Quand Louvois sortit, il ne se soutenait qu'avec peine; cependant il fut en état de se rendre à pied jusqu'à l'hôtel de la surintendance, où il demeurait, et qui est à peu de distance du château. Aucun de ses domestiques ne l'attendait sitôt; il se fit saigner, demanda plusieurs fois Barbesieux, son troisième fils, qui accourut, mais trop tard. Il expira une demi-heure après, dans des soulevements de cœur continuels, sans avoir pu embrasser aucun individu de sa famille. Quelle qu'ait pu être la cause de cette mort prématurée, elle ne fit aucune impression pénible, ni sur le roi, ni sur les courtisans. On peut même dire qu'elle n'affligea personne. Ce fragment d'une lettre de M^{me}. de Sévigné à Coulanges, peut servir à montrer ce que les contemporains pensaient de Louvois: « Le voilà donc mort, ce » grand ministre, cet homme con-

» sidérable, qui tenait une si grande » place, dont le moi (comme dit » M. Nicole) était si étendu, qui » était le centre de tant de choses. » Que d'affaires, que de desseins, » que de projets, que de secrets, » que d'intérêts à démêler! Que de » guerres commencées, que d'intri- » gues, que de beaux coups d'é- » chec à faire et à conduire! — » Ah! mon dieu, donnez-moi un » peu de temps; je voudrais bien » donner un échec au duc de Sa- » voie, un *mat* au prince d'Orange. » — Non, non, vous n'aurez pas » un seul, un seul moment. — Faut- » il raisonner sur cette étrange aven- » ture! Non! en vérité, il faut y » réfléchir dans son cabinet. . . . » Tous les médecins, un seul excepté, déposèrent qu'il y avait indication de poison; et, dans le fait, il serait embarrassant d'expliquer parla seule crainte d'avoir perdu sans retour la faveur du roi, tout ce que Louvois éprouva. Les soupçons se portèrent sur deux princes étrangers, et sur un avant tout; mais la politique artificieuse qui faisait chercher au chef d'un des états voisins et jaloux de la France, les moyens de satisfaire sa haine ou sa vengeance, n'autorise point à croire qu'il fût capable de commander un crime particulier contre le roi, son ennemi, ou contre le ministre de ce roi. Monsieur, dit-on, avait remis à Louis XIV deux mémoires apostillés de la main de son ministre de la guerre, dont l'un contenait le plan des vexations à exercer envers le duc de Savoie, pour l'obliger à se déclarer contre la France; dans le second, il traçait les moyens d'entraîner les Suisses à faire la guerre au roi, en violant leurs capitulations. Disons encore, d'après Saint-Simon et

quelques autres écrivains du temps, à l'appui du soupçon de poison, quel qu'en fût l'instigateur, que le médecin de Louvois, Seron, qui était resté au service de Barbesieux, finit par se tuer, en répétant plusieurs fois, pendant son agonie : *Je l'ai bien mérité*. Le même auteur raconte qu'un frotteur de la maison fut un moment emprisonné, mais que la famille demanda qu'il fût relâché, cherchant à étouffer tous les mauvais bruits qui couraient alors. Quoi qu'il en soit, ce qui donna lieu de penser que le roi se regardait comme débarrassé d'un grand fardeau, c'est que le soir même de l'événement, il se promena, entouré de sa cour ordinaire, sur la terrasse de l'orangerie, d'où, chaque fois qu'il revenait du côté du château, il voyait l'hôtel de la surintendance, où son ministre venait d'expirer. Le nom de Louvois ne fut pas prononcé par lui une seule fois, jusqu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre (Jacques II), avait envoyé de Saint-Germain : « Faites mes compliments et mes remerciements au roi et à la reine, répondit-il, et dites-leur, de ma part, que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » On ne peut nier que les talents et les grandes qualités de Louvois n'aient été ternis par la hauteur, la dureté et l'inflexibilité de son caractère. Il obligea de bons officiers à quitter le service, parce qu'ils ne voulaient pas se soumettre à lui donner le titre de *Monseigneur*, qu'il exigeait pour lui-même, et que cependant il refusait aux ducs, en leur écrivant, quoiqu'avant lui les secrétaires-d'état les eussent toujours appelés ainsi. Il fut, dans une circonstance remarquable, dur, jusqu'à l'insolence, pour Catinat, dans une lettre qu'il lui écrivit comme

ministre. On a imprimé souvent que la guerre de 1688 dut sa naissance à un dépit de l'orgueilleux ministre. Le roi faisait bâtir Trianon, et s'amusait à suivre les travaux. Remarquant un jour qu'une fenêtre n'avait pas autant d'ouverture que les autres, il le dit à Louvois, qui était alors surintendant des bâtiments. Celui-ci ne convint pas du défaut, et soutint fortement le contraire. Louis XIV se contenta, pour cette fois, de lui tourner le dos. Quelques jours après, Lenôtre, pris pour juge, fut obligé de donner tort au ministre, qu'il voulait cependant ménager. Ce fut alors que le roi traita celui-ci avec dureté devant les ouvriers. Louvois humilié, rentra chez lui, et il exhala sa fureur devant quelques familiers. « Je suis perdu, » dit-il, si je ne donne de l'occupation à un homme qui s'empporte sur des misères. Il n'y a pour le tirer de ses bâtiments qu'une guerre, qui l'occupera, et sera qu'il ne pourra se passer de moi. » La ligue d'Augsbourg pouvait, à peine formée, être désunie par de sages mesures politiques : Louvois souffla le feu qu'il devait éteindre; et l'on répète encore souvent que l'Europe, sous le règne de Louis XIV, fut embrasée, parce qu'une fenêtre de Trianon était trop large ou trop étroite : mais les choses en étaient venues au point que la guerre était désormais inévitable; et Louvois n'avait pas besoin de prétexte pour la faire déclarer. Il pensait que la guerre, en général, doit être cruelle si l'on veut éviter les représailles; et il écrivait au maréchal de Boufflers : « Si l'ennemi brûle un village de votre gouvernement, brûlez en dix du sien. — Il eût été à souhaiter, dit le président Hénault, qu'il n'eût

» pas porté trop loin le zèle pour la
 » gloire de son maître, et que, se
 » contentant de voir le roi devenu
 » l'objet du respect de l'Europe, il
 » n'eût pas voulu encore qu'il en
 » devînt la terreur. » Par-là, il préparait bien des maux à son pays; et c'est lui qui fut la première cause de ce dérangement des finances auquel on ne trouva jamais de remède. Mais quelles que soient les accusations qui pèsent sur le véritable auteur des incendies du Palatinat, sur celui qui contribua le plus à la révocation de l'édit de Nantes, et qui en amena les conséquences funestes, sur le ministre dont les conseils, trop conformes aux goûts de Louis XIV, déterminèrent tant de guerres successives, on ne peut douter que, si l'activité, la prévoyance et l'habileté pouvaient suffire pour la gloire de la France, les talents de Louvois ne lui eussent donné plus d'éclat que ses fautes ne lui auraient été préjudiciables. *L'Histoire de l'administration de la guerre*, par Xavier Audouin (1811, 2 vol. in-8°.), offre de grands détails sur les progrès que cette administration dut à Louvois. L'ordre admirable qu'il y établit, mit Louis XIV en mesure d'entretenir plusieurs armées dans l'état le plus florissant. Il ne négligeait aucun des détails qui assurent le succès des grandes opérations. Sur quelques points que nos légions eussent à se porter, quelque siège, quelque expédition qu'elles eussent à entreprendre, partout les secours en tout genre se trouvaient disposés; les armes et les munitions de guerre non-seulement étaient en grande quantité, mais ne laissaient rien à désirer pour la bonne qualité. La marche des soldats, leurs étapes, leurs quartiers, tout était réglé

d'avance et de la manière la plus prévoyante. Louvois est le premier qui ait mis les troupes françaises à l'abri de la disette, en les faisant subsister par des magasins. En arrivant au ministère, il avait trouvé la discipline militaire très-relâchée. Résolu de corriger tous les abus, il bannit la mollesse des camps, et établit un principe de fermeté qui ne fit que se fortifier chaque jour, et dont les effets furent très-salutaires. Les malversations ne furent plus tolérées dans les travaux si nombreux et si considérables qui eurent lieu pendant qu'il était investi de l'autorité. Il exigea, et parvint à obtenir, le plus grand ordre, la plus grande fidélité. Exerçant à plusieurs reprises la charge de grand-maître de l'artillerie, lorsqu'elle était vacante par la mort des titulaires, il traça, de concert avec Vauban et Colbert, les principes d'organisation qui ont porté si loin, dès-lors, la gloire du génie et de l'artillerie de la France. Il fonda des écoles pour ces deux armes. Son zèle pour l'éducation de la jeune noblesse lui fit obtenir du roi l'institution de quelques académies dans les places frontières, où beaucoup de jeunes gentilshommes, instruits et entretenus gratuitement, se formaient au métier des armes. C'est à lui que les troupes doivent les uniformes qui distinguent les régiments. (1) On peut dire que Lou-

(1) Avant l'institution des uniformes, et même depuis qu'on avait quitté les anciennes armures, les nations et les troupes n'avaient été distinguées qu'aux couleurs des écharpes et des aiguillettes. Ces ornements, quoique très-embarrassants dans la mêlée, avaient toujours été défendus avec presque autant de soin que les étendards. Perdre son aiguillette était une honte si grande, que ceux qui combattaient en champ clos, s'ils survivaient à leur défaite, regrettaient que la mort ne les eût pas délivrés de la peine imposée au vaincu, de se faire couper l'aiguillette. Les chefs la portaient, ainsi que l'écharpe, aux couleurs qu'ils avaient agréées, et les donnaient pour signes de reconnaissance aux troupes qu'ils commandaient. L'insti-

vois ne conçut aucune entreprise de peu d'importance, et que toutes furent couronnées du succès, malgré le nombre prodigieux de combinaisons qui devaient y concourir. Ce qui augmente son mérite, c'est que ses successeurs ne servirent qu'à le faire regretter: on ne trouve dans aucun d'eux cet esprit d'ordre et de détail qui ne nuit point à la grandeur des vues, ce secret impénétrable qui garantit si bien leur exécution (1), cette connaissance approfondie des hommes qui a tant d'avantages pour les employer à propos. Il faisait lui-même quelquefois des voyages secrets pour le service du roi (V. LANGLADE). Les instructions savantes données par Louvois aux chefs des armées, leur prouvaient que celui avec qui ils devaient toujours correspondre, était souvent informé plutôt que les généraux eux-mêmes, de ce qui se passait à portée d'eux. En les opposant avec art les uns aux autres, il affermissait d'autant mieux la domination qu'il voulait exercer sur tous. Il améliora beaucoup la condition du soldat. Son austérité, tempérée souvent par des actes de justice partielle, et même de générosité, enchaînait tous les officiers à leur devoir. Ils voyaient que la bravoure, l'intelligence et la bonne conduite devenaient des titres certains pour parvenir. Dès la campagne de Flandre, de 1667, « le grade militaire, dit » Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*, commença à être un droit

» beaucoup au-dessus de celui de la » naissance. Les services, et non les » aïeux, furent comptés; ce qui ne » s'était guère vu encore. Par-là » l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux » de la plus haute eussent à se » plaindre. L'infanterie sur laquelle » tombait tout le poids de la guerre, » depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont » la cavalerie était en possession. » Une anecdote rapportée par M^{me}. de Sévigné, confirme l'idée qu'on a de la sévérité avec laquelle Louvois maintenait la discipline. « Monsieur, » dit-il un jour à Nogaret, capitaine » de cavalerie, votre compagnie est » en fort mauvais état. — Monsieur, » je ne le savais pas. — Il faut le savoir. L'avez-vous vue? — Non, » Monsieur. — Il faudrait l'avoir » vue. — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné; » car, enfin, il faut prendre un parti, » ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir, quand on » est officier. » Maître absolu des militaires, il assujétit les généraux à lui rendre compte, directement. Turenne seul, qu'il avait le tort de détester, et dont il chercha toujours à entraver la marche, s'y refusait, et entretenait une correspondance avec le roi, qui, cependant, ne lui répondait qu'après en avoir secrètement conféré avec Louvois. Ce ministre persécuta aussi, avec acharnement, le maréchal de Luxembourg; et son animosité l'aveugla quelquefois au point de lui faire proposer des choses contraires à l'intérêt de l'état. On a dit que quand Racine, dans sa tragédie d'*Esther*, jouée à Versailles devant le roi, mettait en scène l'orgueilleux Aman, il avait Louvois en vue. Cette idée

tution des habits uniformes, imaginée par Colinau du Franiat, et ordonnée par Louvois, ne fit point cesser, pour quelques corps, l'usage de porter des écharpes et des aiguillettes. (V. l'*Histoire de l'administration de la guerre*, par Xavier Audouin.)

(1) La discrétion de Louvois était si bien connue qu'un jour, sur le point de faire un grand voyage, il feignit d'en annoncer le but. « Monsieur, lui dit le » comte de Gramont, ne nous le dites pas : nous » n'en croirions rien. » (*Menagiana*.)

fut appuyée par le souvenir d'un mot de celui-ci , à propos de son maître : « Il sait qu'il me doit tout. » La malice des courtisans se fit un plaisir d'y trouver beaucoup d'allusions. Ce vers :

L'insolent devant moi ne se courba jamais ,

appliqué à Mardochée, qu'on disait être Turenne ou Luxembourg ; les protestants que l'on voyait dans les Juifs ; enfin , M^{me}. de Maintenon dans Esther , autorisaient l'opinion , que Racine pouvait avoir , en effet , le dessein de peindre le ministre de Louis XIV dans le favori d'Assuérus : mais nous avons peine à le croire. Il existe , sous le nom de Louvois , un *Testament politique*, 1695 , in-12 , qui a été aussi inséré dans le *Recueil des Testaments politiques*, 1749 , 4 vol. in-12. Courtitz de Saudras est l'auteur de ce pitoyable ouvrage , d'après lequel il ne faut pas juger un grand ministre. Dans la même année , 1695 , on imprima , sous la rubrique de Cologne , une espèce de drame satirique , intitulé : *Le marquis de Louvois sur la sellette*. Cette pièce est encore au-dessous du *Testament politique*. Nous avons : *Mémoires*, ou *Essai pour servir à l'histoire de F. M. Le Tellier, marquis de Louvois*, etc., Amsterdam , 1740 , in-12. Ces *Mémoires*, devenus rares , sont attribués à Chamlay , qui refusa généreusement de remplacer Louvois au ministère , pour que le fils de celui-ci fût son successeur , ou bien à Saint-Pouanges , premier commis de ce grand ministre. Ils sont assez intéressants ; mais c'est un panégyrique plutôt qu'une histoire. Louvois eut sept enfants , dont l'aîné fut le marquis de Courtanvaux , mort en 1721 , et père de Louis-César , marquis de Courtanvaux , qui prit le nom

et les armes de la maison d'Estrées , à laquelle appartenait sa mère (V. ESTRÉES, X, et BARBESIEUX). Il ne reste plus , de cette illustre famille , que M. le marquis de Louvois , pair de France , et officier supérieur des gardes-du-corps. L—P—E.

LOUVOIS (CAMILLE LETELLIER , plus connu sous le nom d'abbé DE), quatrième fils du précédent , naquit à Paris , le 11 avril 1675 , et , dès l'âge de neuf ans , fut pourvu de plusieurs bénéfices considérables , et de la charge de grand-maître de la librairie , dans laquelle il succédait à deux illustres savants du nom de Bignon. On y joignit bientôt , sous le titre général de *Bibliothécaire du roi*, la double place de conservateur de la Bibliothèque , et d'intendant du cabinet des médailles. Son père , voulant du moins qu'il pût justifier cette haute faveur par ses talents , lui donna les meilleurs maîtres : il eut pour précepteur Hersan , fameux humaniste (V. HERSAN) ; Boivin le cadet lui enseigna le grec ; Lahire , Homberg , Geoffroy et Duverney , furent chargés de lui donner des leçons de mathématiques , de chimie et d'anatomie. Il fit sous ces habiles maîtres des progrès assez rapides pour que Baillet se crût autorisé à lui donner une place dans son *Catologue des Enfants célèbres*. Sans doute c'était une flatterie ; mais il fallait bien que le jeune Louvois la justifîât de quelque manière , sans quoi l'éloge serait devenu une satire. À l'âge de douze ans , il soutint dans une des salles de la Bibliothèque du roi , en présence de quelques personnes choisies , un examen sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* ; il y répondit aux questions que lui adressa le grand Bossuet , de manière à satisfaire pleinement l'illustre prélat , l'un des hom-

mes de son temps qui possédait le mieux son Homère. Quelque temps après, il soutint un pareil examen sur Virgile et Horace; et les *Mercur*es du temps, qui rendent compte de ces différents examens, le font avec des louanges si excessives pour l'abbé de Louvois, qu'il faut bien se résoudre à croire qu'il en méritait une partie. Ses études terminées, il prit le doctorat en Sorbonne (1700), et fit un voyage en Italie; d'où il rapporta de nouvelles connaissances, et un grand nombre de livres rares et curieux, dont il enrichit la Bibliothèque confiée à ses soins. A son retour, il fut nommé grand-vicaire de Letellier, son oncle, archevêque de Reims; et il remplit les devoirs de cette place avec beaucoup de zèle: il s'appliqua surtout à procurer des moyens d'instruction aux jeunes ecclésiastiques; et le diocèse lui dut plusieurs pasteurs éclairés et vertueux. La maladie cruelle dont il ressentait les atteintes depuis quelque temps, le détermina, en 1717, à refuser l'évêché de Clermont, qui lui était offert. Il se décida, l'année suivante, à subir l'opération de la taille; elle ne réussit point: la pierre, d'une nature molle, ne put être extraite que par fragments. La fièvre survint; et l'abbé de Louvois mourut avec beaucoup de résignation, le 5 novembre 1718, à l'âge de quarante-quatre ans et demi. Il était membre des trois grandes académies. On conserve, dans les Recueils de l'académie française, son *Discours* de réception, le seul morceau imprimé qu'on ait de lui. Fontenelle et de Bozé ont lu son *Eloge*, le premier à l'académie des sciences, et le second à celle des inscriptions. W—s.

LOUVRELEUL (JEAN-BAPTIS-

TE), historien, né à Mende, vers 1660, embrassa l'état ecclésiastique; entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, et devint directeur du séminaire, et professeur de théologie, dans sa ville natale. On a de lui: I. *Le Fanatisme renouvelé, ou l'Histoire des sacrilèges, des incendies, des meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes, depuis le commencement de leur révolte*, Avignon, 1704-1706, 4 vol. in-12; traduit en anglais, Londres, 1707, in-8°. Quoique rédigée avec peu d'ordre et de méthode, cette relation des troubles des Camisards, depuis 1702 jusqu'à 1706, étant écrite par un témoin oculaire, paraît mériter plus de confiance que les violentes et fanatiques déclamations de Brueys, de Misson, de Cavelier, et même que l'histoire publiée d'un ton plus modéré par l'auteur du *Français patriote*. (V. COURT, X, 106.) II. *Lettre de l'auteur du Fanatisme renouvelé, à M. Brueys, de Montpellier*, in-4°, datée du 2 mai 1710. C'est une réponse aux critiques de l'ouvrage précédent. III. *Mémoires historiques sur le pays de Gévaudan, et sur la ville de Mende*, Mende 1726, 2 part., in-12; ouvrage superficiel et mal écrit, et néanmoins assez recherché, parce que c'est encore le seul que nous ayons sur l'histoire particulière de cette contrée. Ce travail avait été demandé à l'auteur par l'intendant du Languedoc, pour servir au *Dictionnaire universel de la France* dont Saugrain publia trois vol. in-folio, en 1726, et que celui d'Expilly a fait oublier. Quoique zélé pour l'honneur de son pays, le P. Louvreleul ne dissimule pas les défauts de ses compatriotes: ses *Mémoires*

prouvent beaucoup de bonne foi, et même de bonhomie; mais le défaut de critique, et surtout de méthode, s'y fait sentir à chaque page. L'auteur y décrit les sept merveilles du Gévaudan, dont la plus remarquable est un rocher tremblant, comme on en connaît plusieurs en France. Il donne le dénombrement des grands hommes Gévaudanois, au nombre de 34, dont les moins obscurs sont le chirurgien Gui de Chauliac, et l'architecte Ratabon: encore, dans ce nombre, il en est plusieurs qui sont avec raison revendiqués par d'autres provinces, notamment Guillaume Durand, le *spéculateur*, que se disputent aussi les diocèses de Béziers et de Riez (J. DURAND, XII, 339). Un anonyme, qui ne s'est désigné que par l'initiale A, diminue beaucoup cette liste, dans une *Lettre* datée du 15 octobre 1726, et insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, de février 1728, p. 287-318. Il y relève plusieurs fautes de chronologie et autres inexactitudes du P. Louvreul, qui ne paraît pas avoir répondu à cette critique. C. M. P.

LOUYS (EPIPHANE), abbé d'Estival, né à Nanci, vers 1614, embrassa jeune l'institut de Prémontré, dans la congrégation réformée de cet ordre, dite de l'étroite observance. Il y fit de bonnes études, et prit le bonnet de docteur dans l'université de Pont-à-Mousson. Habile théologien, et bon prédicateur, il passait aussi pour très expérimenté dans la direction des consciences. Marguerite de Lorraine, épouse de Gaston d'Orléans, le choisit pour confesseur, et l'admit dans son conseil. Louys s'était concilié l'estime des princes de cette maison, et de beaucoup d'autres personnages distingués. Il jouissait aussi, dans sa

congrégation, de la considération la plus honorable, et avait été appelé à y remplir les principales places. Il fut prieur dans plusieurs monastères, procureur-général de la congrégation, à Paris, et à Rome, où il fit trois voyages; enfin, il devint vicaire-général ou président de cette congrégation. Il était prieur de Saint-Paul de Verdun, en 1663, lorsqu'il fut élu abbé d'Estival. On lui doit, en Lorraine, l'établissement des filles *hospitalières* ou de la *charité*, dites de Saint-Charles. C'est par ses soins qu'il s'en forma une communauté à Nanci. Il avait lui-même dressé le plan de leur institut, et en avait rédigé les constitutions. C'est aussi lui qui introduisit l'*adoration perpétuelle du Saint-Sacrement*, dans un grand nombre de monastères. Il avait fait une profonde étude des écrits mystiques, et de tout ce qui a rapport à la *vie intérieure*. On a de lui : I. *La Nativité immolée par la grâce*, ou *Prat que de la mort mystique*, Paris, 1674, in-8°. II. *Conférences mystiques sur le recueillement de l'ame pour arriver à la contemplation du simple regard de Dieu, par les lumières de la foi*, Paris, 1676, in-8°. III. *La Vie sacrifiée et anéantie des novices qui prétendent s'offrir en qualité de victimes du fils de Dieu*, etc., 1674 et 1675, in-8°. IV. *Traité de la contemplation naturelle, par forme de conférence entre Philothée et son directeur*; resté manuscrit dans la bibliothèque d'Estival. V. Un recueil de *Lettres spirituelles*, publié en 1688, par le P. Michel. Louys mourut à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, le 23 sept. 1682. Son corps fut transporté à Estival, pour y être inhumé. L—x.

LOVAT (SIMON FRAZER, lord), pair d'Ecosse, fut, en 1746, la der-

nière des victimes immolées sur l'échafaud pour la cause des Stuarts ; mais ce ne fut pas à beaucoup près la plus intéressante. Cependant la réunion, dans le même homme, de la vie la plus honteuse, et de la mort la plus héroïque, est quelque chose de si difficile à comprendre, qu'on serait tenté de croire que l'une a été calomniée quand l'autre est restée incontestable. Simon Frazer naquit en 1657. Il semblerait, d'après quelques historiens, qu'il fut élevé en France, dans un collège de Jésuites. Il porta même l'habit de cet ordre, selon le continuateur des *Révolutions d'Angleterre*; et, naturellement factieux, intrigant, susceptible tout-à-la-fois de la dissimulation la plus profonde, et de l'enthousiasme le plus exalté, il sortit de cette société, après y avoir encore fortifié les penchants funestes qu'il avait reçus de la nature. De retour en Écosse, il ourdit quelques petites intrigues, suscita quelques petites guerres domestiques; mais le tout renfermé dans l'étroite circonférence d'un ou deux clans : et cet homme qui devait un jour être immolé pour la cause des Stuarts, ne se rencontre nulle part dans la révolution de 1688, qui les détrôna, quoiqu'alors il eût 31 ans. En 1692, on le voit entré au service dans l'armée du roi Guillaume et de la reine Marie, mais n'étant encore que le capitaine Frazer, dans le régiment de Tullibardine. Vers cette époque, le chef de sa famille, lord Lovat, fut enlevé par une mort prématurée, laissant une jeune veuve, sœur du marquis d'Athol, et une fille unique à peine sortie de l'enfance. Simon Frazer se porta aussitôt pour l'aîné et pour le chef de toutes les branches de son nom. Il réclama le titre et les terres

de Lovat, résolut d'appuyer ses prétentions en devenant l'époux de la jeune héritière du défunt lord, et quitta le poste subalterne qu'il occupait dans l'armée, pour se livrer tout entier aux projets d'une ambition désormais plus élevée. Instruit tout-à-coup que cette jeune héritière était fiancée au fils aîné de lord Salton, et que déjà les articles du mariage étaient signés, Frazer arma son clan, attaqua et battit celui du lord Salton, fit prisonniers le père et le fils, ordonna qu'une potence fût à l'instant dressée devant eux, et leur déclara qu'ils allaient y être attachés, s'ils ne déchiraient pas les articles de mariage qu'ils avaient signés. Ils cédèrent à la force, et renoncèrent à l'hymen projeté; mais Frazer ne put parvenir jusqu'au jeune objet dont il convoitait la main. Trompé dans ses desseins sur la fille, il porta subitement ses vues sur la veuve de lord Lovat, entra chez elle à main armée (1695), s'empara de sa personne, la força de subir un simulacre de bénédiction nuptiale, coupa aussitôt avec le tranchant de sa dague le corset et la jupe de sa prétendue épouse, ordonna à ses soldats de la déshabiller et de la mettre au lit, où il consumma le mariage en leur présence. Le marquis d'Athol, furieux de l'outrage fait à sa sœur, rendit plainte devant les tribunaux; et Frazer fut doublement accusé, de *rapt* par le frère de lady Lovat, et de *trahison* par le procureur-général de la couronne, pour avoir violé les lois à main armée. Il s'enfuit en Angleterre, où il manœuvra si habilement, qu'il obtint le pardon du roi pour le second de ces délits; mais le marquis d'Athol ne voulut entendre à aucune rémission pour le premier, et continua ses poursuites plus ar-

dément. Jugé par contumace, condamné et mis hors de la loi, Simon Frazer ne se crut plus en sûreté dans aucun royaume britannique, et passa en France. A en croire quelques historiens, dont l'opinion nous paraît fort plausible, c'était la première fois qu'il visitait cette contrée, et ce fut seulement alors qu'il se convertit à la religion catholique. Perdu d'honneur au château de Holy-Rood, et à la cour de Saint-James, il projeta de se faire réhabiliter par le château et la cour de Saint-Germain. Jacques II n'était plus; mais son fils avait été reconnu roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques III, par la France, l'Espagne, l'Italie. La reine douairière ouvrirait facilement l'oreille à toutes les propositions qui avaient pour but le rétablissement de son fils sur le trône; la douleur de son veuvage avait augmenté l'ardeur de sa dévotion: il fut donc aisé à l'entreprenant et astucieux Frazer de capter la bienveillance de cette princesse, par sa conversion au catholicisme, et par les projets qu'il lui dit avoir formés et déjà entamés pour la restauration de Jacques III. Elle obtint non-seulement que le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, mais que Louis XIV lui-même eût une conférence avec Frazer. Celui-ci prétendit que les principaux chefs des clans montagnards de l'Ecosse lui avaient donné leurs pleins-pouvoirs pour traiter en leur nom; et il ne craignit pas d'assurer que tous ces chefs réunis formeraient une armée de dix mille hommes, arborant les étendards de Jacques III, à l'instant où cinq mille Français débarqueraient à Dundee, et quinze cents au Fort-Guillaume, avec des armes, des munitions, de l'argent et des officiers. Le projet plut à Louis XIV. Mais le

roi et le conseil jugèrent qu'il y aurait trop d'imprudence à risquer l'envoi d'un tel secours sur la simple parole d'un étranger, qui, n'étant pas connu des uns, l'était des autres sous des rapports peu propres à inspirer la confiance. On lui donna une gratification; et on l'envoya en Ecosse, avec deux surveillants, en l'invitant à revenir avec des lettres de créance formelles, signées de tous les chefs au nom desquels il avait fait ses propositions. Rendu à Edinbourg, il s'y prit d'une étrange manière pour servir la cause des Stuarts: il alla trouver deux de leurs implacables ennemis, le duc d'Argyle et Leven. Il leur demanda, et il obtint d'être mis sous leur protection, en leur disant qu'il était revenu en Ecosse pour révéler au gouvernement de la reine Anne des complots qui se tramaient contre elle à la cour de Saint-Germain. Argyle et son ami le présentèrent au duc de Queensbury, vice-roi ou commissaire de la reine en Ecosse. Des conférences secrètes s'établirent sur-le-champ entre le commissaire-royal et le noble espion. Frazer commença par dénoncer, comme coupables de trahison envers le gouvernement, ses ennemis personnels, et, avant tous, le marquis d'Athol, dont il avait à se venger. La reine douairière de Saint-Germain lui avait confié une lettre qui devait être remise au duc de Gordon. L'intérieur de cette lettre était de la main de la reine, mais l'enveloppe extérieure était restée en blanc; Frazer y écrivit l'adresse, *Au marquis d'Athol*, et livra cette pièce comme une preuve de la correspondance criminelle du marquis avec la cour de Saint-Germain. Il accusa du même délit lord Cromarty, le duc d'Hamilton, plusieurs autres

chefs, et protesta que, s'il avait la liberté d'aller faire une enquête dans les clans montagnards, il en rapporterait des preuves qui mettraient en évidence les conspirations dont il parlait. Queensbury ne demandait pas mieux que de trouver des coupables, et de ranimer son crédit chancelant, par la découverte d'une grande conspiration. Frazer fut donc pourvu d'un sauf-conduit, qui le mettait à l'abri de toute poursuite; et il alla parcourir les clans des montagnes, et sonder les dispositions de leurs chefs. Il n'en rapporta aucune nouvelle découverte pour le gouvernement de la reine, et ne fit que répéter ses premières dénonciations contre ses ennemis personnels et contre ceux du commissaire royal. Cependant il demanda au duc les moyens de retourner en France, pour s'y instruire, disait-il, de quelques circonstances importantes du projet médité par la cour de Saint-Germain; et le duc lui fit avoir du comte de Nottingham, premier ministre, un passeport avec lequel, sous un nom supposé, il pouvait entrer en France par la Hollande. Il laissa derrière lui, en Angleterre, une querelle très-vive entre la chambre des pairs et la reine Anne, soutenue de la chambre des communes. Le duc de Queensbury avait instruit la reine de tout ce qu'il avait appris de Frazer, sur la conspiration d'Écosse, en lui taisant seulement le nom du révélateur, qui avait exigé le silence. En comparant ces informations avec les rapports d'autres espions, et avec les interrogatoires de quelques Écossais, dernièrement revenus de France (1), la reine en avait conclu que

Queensbury avait grossi, et même créé les dangers, pour se donner le mérite de les avoir dissipés; que rien ne se tramait contre elle à la cour de Saint-Germain, qu'on y voulait tout au plus qu'après elle le sceptre retournât à son frère; et Anne était au moins indulgente pour les conspirations de ce genre. Les whigs, qui dominaient dans la chambre des pairs, reprochaient à la reine, et à son ministre Nottingham, leur mollesse dans la poursuite des conspirateurs, l'élargissement de plusieurs de ceux qui avaient été arrêtés, et l'inexécution d'une sentence capitale portée contre un seul d'entre eux, aide de camp du duc de Berwick. La chambre des pairs résolut de ne s'en fier qu'à elle-même pour faire une enquête et instruire une procédure. La reine désapprouva cette résolution, comme contraire à sa prérogative, et s'y opposa par un message aux pairs, et par un discours adressé aux deux chambres. Les pairs n'en tinrent compte, et nommèrent au scrutin secret un comité chargé de l'enquête. Les communes trouvèrent ce procédé inconstitutionnel, injurieux pour le gouvernement, et pour la reine elle-même. La querelle se prolongea, et s'envenima. La chambre haute accusait Nottingham d'indulgence pour les conspirateurs, et presque de connivence avec eux: la chambre basse décréta « que le comte Nottingham, » par sa grande habileté, par sa fi- » délité incontestable, s'était mon- » tré digne, au plus haut degré, » de la confiance de sa Majesté » ; et la chambre ordonna que le présent arrêté serait porté par son président à la reine. Les communes éprirent une occasion de prendre leur revanche, et la trouvè-

(1) Les chevaliers Maclean, Lindsay, Keith, oncle d'un des deux surveillants donnés à Frazer, un Bouchier, aide-de-camp du duc de Berwick.

rent bientôt. Une élection parlementaire ayant donné lieu à un procès, et ce procès, jugé par une cour d'assises, ayant été porté par appel à la chambre des pairs, la chambre basse arrêta « que les communes » d'Angleterre, assemblées en parlement, avaient seules qualité pour examiner et juger toutes les matières relatives au droit d'élection » de leurs propres membres » ; cet arrêté fut affiché, par ordre de la chambre, sur les portes de la salle de Westminster. Pendant que ces levains de troubles fermentaient en Angleterre, Frazer, qui les y avait apportés, était arrêté à Paris, par ordre de Louis XIV, et enfermé à la Bastille. Il y fut détenu pendant plusieurs années, et ne trouva d'autre moyen pour en sortir qu'un appel à la dévotion de Louis XIV, en lui annonçant le désir et la résolution de se faire prêtre. Les portes de la Bastille s'ouvrirent aussitôt devant l'astucieux Écossais. Il reçut en effet l'ordre de la prêtrise, ou au moins la tonsure, suivant le rite romain; et parmi les différentes versions que nous avons des faits et gestes de cet aventurier, un journal du temps porte que ce fut à cette époque qu'il prit l'habit de jésuite au collège de Saint-Omer. Il y resta jusqu'aux approches de l'année 1715. Alors l'abus que les whigs faisaient de leur pouvoir, l'insolence avec laquelle les torys se voyaient exclus du gouvernement par une faction qu'ils méprisaient, l'énormité des taxes, la multiplicité des vexations, l'aversion que nourrissait la plus grande partie de l'Écosse pour le nœud récent qui avait uni les deux royaumes, produisirent dans la Grande-Bretagne un mécontentement si général, que Jacques III fut non-seulement encouragé à entre-

prendre, mais pressé d'exécuter une descente dans le nord de l'Écosse. Le jésuite Frazer prit les devants après avoir promis ses services, mais bien résolu d'interroger les circonstances, et ne sachant encore s'il allait être moine ou guerrier, whig ou tory, Jacobite ou Hanovrien. L'invasion se fit; Louis XIV mourut : le découragement s'empara d'une partie des Jacobites; l'armée du prétendant fut battue à Dumblaine, avant que le prétendant lui-même eût débarqué en Écosse : Frazer se déclara contre lui. Croyant les Jacobites sans ressources, il ne vit plus en eux que des révoltés, et leur porta le dernier coup, en reprenant sur eux la citadelle d'Inverness. C'était ouvrir aux troupes du roi George, la route de tous les châteaux qui tenaient pour le roi Jacques. C'était disperser l'armée de ce dernier, chacun des chefs qui la composaient courant défendre son clan et son territoire. Le prétendant arriva au milieu de ce désordre pour séjourner six semaines en Écosse, y publier six proclamations, passer une revue dans une ville, se faire couronner dans une autre, tenir un conseil dans une troisième, et y résoudre sa retraite. Frazer fut comblé de faveurs par le roi George, reconnu chef des Frazers et lord Lovat, mis à la tête d'un régiment de montagnards, nommé gouverneur d'Inverness, avec 400 liv. sterling de revenu, et admis dans l'intérieur de la famille royale. Veuf de sa première femme, qui lui avait pardonné assez promptement l'étrange moyen dont il s'était servi pour obtenir sa main, il contracta un second mariage avec une fille du *Laird* ou chef de *Grant* : elle le rendit père de quatre enfants, dont deux garçons; et, pendant plusieurs

années, il parut mener une vie tranquille, ecclésiastique et marié, jésuite et colonel, laird montagnard, et lord courtisan. Vers l'année 1742, l'état de l'Europe, et celui de l'Angleterre, offrirent quelques nouvelles chances de restauration à la maison de Stuart et à ses partisans. Le prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant, âgé de 22 ans, brillant de courage comme de jeunesse et de beauté, ne respirait que les grandes entreprises, le bonheur de remettre son père sur le trône, et la gloire de conquérir pour lui-même la réalité de son titre fictif de prince de Galles. Des émissaires furent envoyés en Écosse, pour y préparer les voies à une invasion, que seconderaient l'Italie, l'Espagne et surtout la France. On fondait un espoir principal sur les chefs des clans montagnards, qui, dans le secret de leurs cœurs, n'avaient jamais cessé de regretter l'antique dynastie de leurs Stuarts; sur les Macdonald, les Macgregor, les Caméron, les O'gilvie, les Frazer et autres. Lord Lovat, chef de ces derniers, écrivit à Jacques III, alors à Rome, qu'il revenait à lui pour jamais; qu'il avait constamment désiré de servir sa cause, même quand il avait paru l'abandonner, et qu'il lui jurait fidélité et dévouement sans bornes; mais il demandait à rester maître de sa conduite, et juge des moyens qu'il croirait les plus propres à le rendre utile à la cause qu'il voulait faire triompher. En 1743, il reçut du prétendant une commission de lieutenant-général de ses armées, une de généralissime des clans montagnards, et une patente qui le créait duc de Frazer. Il ne montra ces titres qu'à un très-petit nombre d'amis associés à ses vues: c'étaient les comtes de Cromarty et

de Kilmarnock qui, ayant accepté comme lui les faveurs du nouveau gouvernement, se dévouaient ainsi que lui pour la restauration de l'ancien; ce furent aussi le duc de Perth, et les lords O'gilvie et Balmerino, qui, dans leur loyauté scrupuleuse envers les Stuarts, ne s'étaient permis aucune liaison, même extérieure, avec la nouvelle cour. Le conseil secret, qu'on pouvait appeler le comité directeur de l'insurrection écossaise, était réduit à ce petit nombre lorsque Lovat le présidait. Le président n'y paraissait pas, quand on y introduisait d'autres membres, tels que les vicomtes de Strathallan et de Dundée, les lords Elcho, Forbes, et autres chefs, soit de la montagne, soit de la plaine. Mais, absent ou présent, Lovat était l'âme des délibérations; il était le principe inconnu de toutes les impulsions que recevaient, de tous les mouvements auxquels se préparaient les divers clans. Dans celui même dont il était le chef, il paraissait étranger à ce qui s'y passait. Sous l'abri de son grand âge et de ses infirmités, il s'était réservé la direction cachée de l'entreprise, avait destiné au rôle de conjurés actifs son fils et tous ses jeunes parents: mais son fils seul avait son secret. Le moment de l'action arrivé, une désunion apparente devait éclater entre le père et le fils. Le père devait désavouer son fils, le fils se révolter contre son père; et la milice jacobite du jeune Frazer, restée seule dans la bonne foi, devait maudire l'apostasie et repousser la tyrannie du vieux Lovat. Cependant le prince Édouard, parti de Rome, le 29 décembre 1743, était dans le cabinet du roi de France le 30 janvier 1744, dans la rade de Brest le 3 février, et le 17 dans la Manche,

à la hauteur de l'île de Wight, sur une flotte de vingt vaisseaux de guerre portant une armée de 15,000 Français, qui avaient pour général le comte de Saxe. Le 24, une affreuse tempête fracassa tellement les vaisseaux de guerre déjà parvenus jusqu'à l'île de Wight, et les vaisseaux de transport à peine sortis du port de Dunkerque, qu'il fallut renoncer à l'expédition. Lovat s'applaudit plus que jamais de son système, et continua ses manœuvres de manière à les couvrir d'une ombre encore plus épaisse. Une année s'écoula; et le gouvernement Français se montrait dégoûté de pareilles entreprises. Le prince Édouard, résolu de ne plus se fier qu'à son propre courage, se jeta sur une frégate, et alla descendre dans le nord de l'Écosse, ayant pour toutes forces huit volontaires, onze cents fusils et deux mille louis. A peine débarqué, il vit les montagnards se précipiter par milliers sous ses drapeaux. Lovat, qui les avait mis en mouvement, n'eut garde de se montrer avec eux. Ils manquaient d'armes et de munitions : Lovat leur en avait ménagé; et ils ne surent pas à qui ils les devaient. Enfin, malgré les brillants succès qui signalèrent les premiers pas du prince, Lovat était encore si éloigné de se déclarer ouvertement, que, même pour envoyer son fils se joindre aux insurgés vainqueurs, il eut besoin de voir Édouard maître d'Édimbourg, et proclamé régent, en même temps que son père était proclamé roi dans la capitale d'Écosse. Alors le jeune Frazer conduisit à l'armée du régent un corps superbe de 1500 montagnards, l'élite de la jeunesse de son clan. La querelle convenue éclata entre le père et le fils; le père semblait désespéré de ce

qu'on empoisonnait sa vieillesse, et de ce qu'on l'empêchait d'achever paisiblement ses jours en honnête homme et en sujet soumis du gouvernement dont il avait reçu les faveurs; le fils invoquait les bornes que la conscience mettait à l'exercice de l'autorité paternelle, en déclarant que ni lui ni ses jeunes parents ne pouvaient être condamnés à l'infidélité envers leur légitime souverain, par les bienfaits qu'un père égaré avait consenti à recevoir d'une puissance usurpatrice. L'exemple du jeune Frazer détermina plusieurs chefs de clans, qui étaient encore restés indécis. Le lord président d'Écosse, commissaire du roi George, observait de près la conduite du lord Lovat : il soupçonnait la connivence du père et du fils, sans pouvoir en obtenir aucune preuve. Mais, dans le caractère de Lovat, la dissimulation n'excluait pas l'impétuosité. Il s'abandonna aux élans d'un enthousiasme si vif pour la personne du prince Édouard, et en présence de tant de témoins, que le lord président lui écrivit, le 28 octobre 1745 : « Je ne puis, sans trahir mon de- » voir, rester plus long temps spec- » tateur tranquille de votre conduite, » et du double jeu que vous jouez » dans cette malheureuse insurrec- » tion. . . . Pour cette fois votre fi- » nesse ordinaire est en défaut; et » vous venez de jeter le masque, en » envoyant votre fils et l'élite de » votre clan joindre le prétendant... » Quoi qu'il en soit, il vous reste en- » core un moyen de vous soustraire » aux rigueurs effrayantes qu'une » telle conduite vous attire. Rap- » pelez immédiatement votre fils et » sa troupe... Ayez encore le mérite » d'avoir arrêté les progrès de cette » malheureuse guerre civile... Mais si

» vous persévérerez dans votre rebel-
 » lion, si vous n'ordonnez pas à vos
 » gens de se débander et de rentrer
 » chez eux, je serai obligé de vous
 » faire arrêter au risque de tout ce
 » qui pourra en arriver ; et le dan-
 » ger auquel vous vous exposerez,
 » ne sera rien moins que l'extermi-
 » nation de toute votre famille,
 » comme celle de tous les autres
 » chefs montagnards rebelles. » A
 cette lettre Lovat fit une réponse,
 mélange curieux de mensonge et de
 franchise, de ruse et d'audace. « Mi-
 « lord, écrivait-il au président, j'ai
 » reçu hier au soir l'honneur de
 » votre lettre, datée d'hier matin ;
 » et j'avoue que je n'en avais pas
 » encore reçu une pareille dans ma
 » vie. Je vous remercie mille fois
 » d'en user envers moi avec tant de
 » liberté et de bonhomie. Vous m'ap-
 » prenez que ma famille entière
 » doit être détruite, et que, dans
 » mon vieil âge, j'ai mérité de
 » périr de la main du bourreau,
 » parce que je suis assez malheureux
 » pour avoir un fils stupide et des pa-
 » rents ingrats. De tels procédés con-
 » viendraient mieux, ce me semble,
 » à un gouvernement *turc* ou *per-*
 » *san*, qu'à un gouvernement *bri-*
 » *tannique*. Suis-je donc le seul père
 » qui ait eu un fils réfractaire et dé-
 » nature ? . . . Maintenant, mon
 » cher lord, laissez-moi être aussi
 » franc avec vous, que vous l'avez
 » été avec moi. Je remercie Dieu de
 » m'avoir fait naître inaccessible
 » à la plus légère frayeur dans les
 » plus grandes difficultés, et au mi-
 » lieu des plus grands périls. . . . Je
 » ne conserve plus que des restes
 » d'existence, chargés même de dou-
 » leurs et d'infirmités ; mais ces
 » restes, quels qu'ils soient, je suis
 » décidé, toujours Dieu aidant, à

» les conserver aussi long-temps
 » que je pourrai ; et quoiqu'il ait
 » plu à mon fils de me laisser là,
 » emmenant avec lui toute la jeu-
 » nesse de son clan, je n'en ai pas
 » moins encore chez moi six cents
 » braves Frazer, plus rapprochés
 » de mon âge, qui verseront jusqu'à
 » la dernière goutte de leur sang
 » pour défendre la personne de leur
 » chef, et je puis assurer votre sei-
 » gneurie que je vendrai ma vie aussi
 » cher que je pourrai. Dans le fait,
 » vivant aussi paisible sujet qu'aucun
 » autre puisse l'être dans ce royaume,
 » aussi prompt à payer les taxes
 » du roi, et à faire tout ce que doi-
 » vent faire de fidèles sujets, je ne
 » connais ni loi, ni raisons qui puis-
 » sent me ravir la sûreté de ma per-
 » sonne. . . . J'ai employé et j'em-
 » ploierai encore les plus forts argu-
 » ments que ma raison pourra me
 » suggérer. Je chargerai mon cou-
 » sin Gortlige de les répéter à mon
 » fils : mais s'ils ne prévalent pas
 » auprès de lui, y aurait-il donc une
 » ombre de justice et d'équité à me
 » rendre punissable pour les fautes
 » de mon fils ? . . . Maintenant, mon
 » cher lord, disons un mot sur cette
 » malheureuse guerre civile, cause
 » de mon infortune. Dans mon hum-
 » ble opinion, il me semble que des
 » deux côtés on devrait s'y prescrire
 » une égale modération, puisqu'il
 » est moralement impossible d'en
 » prévoir l'issue. . . . Supposons que
 » ce prince si avantageux finisse par
 » essuyer une entière défaite, et que
 » le gouvernement triomphant ba-
 » laie devant lui toutes les insur-
 » rections ; nul homme ne peut
 » penser qu'aucun roi, assis sur le
 » trône, voulût détruire tant de
 » bonnes et anciennes familles pour
 » s'être engagées dans une cause que

» leur conscience et leurs principes
 » invariables leur faisaient un de-
 » voir de soutenir. Le roi Guillaume,
 » en fait de gouvernement et de
 » politique, était peut-être le plus
 » grand prince qui, depuis des siècles,
 » se fût assis sur le trône d'Angle-
 » terre. Eh bien ! lorsque son gé-
 » néral, un des meilleurs de l'Eu-
 » rope, eut été défait et obligé de
 » fuir pour sauver sa vie ; lorsque
 » son armée eut été mise en déroute
 » à Killicranky par une poignée de
 » nos montagnards qui ne s'élevaient
 » pas tout-à-fait à deux mille hom-
 » mes, le roi Guillaume, loin de desi-
 » rer l'extirpation de ces deux mille
 » braves, leur envoya le comte de
 » Breadalbaine, avec 25,000 liv.
 » sterling, et n'exigea d'eux d'autre
 » soumission que la promesse d'aller
 » vivre en paix dans leurs maisons....
 » Terminons, milord. Je demande
 » à Dieu de ne pas permettre que
 » dans notre pays s'ouvre une scène
 » pareille à celle de co-sujets et de
 » concitoyens, se tuant et se dé-
 » truisant l'un l'autre. Quant à
 » moi, personnellement, je suis
 » résolu de continuer à vivre dans
 » la maison qui est la mienne,
 » en sujet paisible, et ne faisant rien
 » contre le roi et le gouvernement.
 » Si je suis attaqué, fût-ce par les
 » gardes du roi et son capitaine-
 » général à leur tête, je me défendrai
 » tant qu'il me restera un souffle de
 » vie. Si je suis tué dans ma maison,
 » elle n'est pas loin du lieu de ma
 » sépulture ; et j'aurai, après ma
 » mort, ce que j'ai désiré toute ma
 » vie, le *coronoch* de toutes les fem-
 » mes de ma contrée, pour porter
 » mon corps à mon tombeau. C'était
 » mon ambition dans les jours les
 » plus heureux que j'ai passés sur
 » cette terre. 29 octobre 1745. »

Cette lettre en imposa au lord prési-
 dent d'Écosse ; Lovat resta libre. On
 ne pouvait pas douter qu'il ne rem-
 plît sa promesse d'adresser, par
 l'organe de son cousin, de nouvelles
 remontrances à son fils. On pouvait,
 avec la même certitude, prévoir la
 nouvelle désobéissance du fils. Ce fils,
 un mois après, à la tête de tous les
 jeunes Frazers, alla bloquer le Fort-
 Auguste, place importante. Lord
 Loudon, à la tête d'un détachement
 des troupes du roi George, entreprit
 de ravitailler le fort bloqué : il tra-
 versa, pour y arriver, les terres de
 Lovat, qui n'y mit aucune opposi-
 tion. Après avoir fait le ravitaille-
 ment, il reprit le même chemin,
 alla voir Lovat dans un de ses châ-
 teaux, le remercia du passage libre
 qu'il avait donné sur ses terres aux
 troupes du roi, et lui persuada de
 dissiper tous les nuages en venant
 vivre auprès de lui à Inverness, jus-
 qu'à ce qu'on eût pu désarmer la
 partie de son clan qui n'avait pas
 encore suivi le jeune Frazer, mais
 que celui-ci pouvait encore séduire.
 Lovat consentit à venir se mettre en
 surveillance à Inverness, donna lui-
 même des ordres ostensibles à ses
 vassaux pour se laisser désarmer,
 convint, avec Loudon, du jour où
 s'opérerait le désarmement, trouva
 de bonnes raisons pour promettre
 Loudon de délais en délais, se pro-
 cura ensuite les moyens de s'évader
 d'Inverness : Lovat fut en sûreté ; le
 désarmement n'eut pas lieu, et le Fort-
 Auguste tomba au pouvoir du prince
 Édouard. — Ainsi se conduisit lord
 Lovat, jusqu'à la catastrophe de Cul-
 loden, qui vint, le 16 avril 1746, ren-
 verser à jamais tant d'espérances nées
 des premières victoires presque fabu-
 leuses du prince Édouard. Nous arri-
 vons à la partie honorable de cette

vie si bizarre que nous avons entrepris de décrire : partie incontestablement honorable , et qui nous fait craindre quelquefois d'avoir donné une foi trop explicite aux mémoires du temps , qui , généralement imprégnés de la haine des partis , nous ont peint le caractère de Lovat avec des couleurs si odieuses et si dégoûtantes. Ce qui nous rassure , c'est que parmi les historiens qui se sont montrés le plus sévères à son égard , il en est qui se montrent en même temps passionnés pour la cause dont il a été victime , et qui ne parlent qu'avec exaltation de l'héroïsme et des vertus du prince Édouard : mais peut-être faut-il se rappeler encore qu'à la cour de ces princes déchus , il y avait plus d'intrigues , plus d'envie , plus de perfidies et de calomnies réciproques , qu'à la cour du roi régnant. Quoi qu'il en soit , il est certain que lord Lovat , qui avait poussé son système de dissimulation et le soin de sa sûreté personnelle , jusqu'à ne pas approcher une seule fois du prince Édouard au milieu de ses victoires brillantes , mais non encore décisives , ne put résister au besoin de voir le prince Édouard vaincu , blessé , fugitif , précipité de la hauteur de ses espérances. Ce fut à Aird , château du lord Lovat , que se retira le prince , après avoir quitté , le dernier , ce champ de bataille de Culloden , où son cheval avait été tué sous lui , et où lui-même avait reçu un coup de carabine. Il était accompagné du lord Elcho , de ces deux fidèles Sullivan et Sheridan , venus avec lui de France , et de Lochiel , non moins dévoué. Lovat le reçut à genoux , couvrit de baisers et de larmes les mains de son prince , pansa sa blessure , soupa avec lui et ses compagnons , le garda pendant un lé-

ger sommeil qu'essaya de prendre Édouard après cinq nuits passées sans dormir , et le mit sur la route du Fort-Auguste , qui tenait encore pour les Stuarts , ainsi que le Fort-William. Pendant le souper , on avait délibéré sur les partis à prendre. Lovat , qu'un mémoire du temps nous a peint comme « superstitieux et enthousiaste , fertile en » expédients et hardi en exécution , » timide dans les petits accidents et » résolu dans les plus grands dangers , » Lovat s'écriait que la Providence ne pouvait pas abandonner ce héros de la race des Stuarts : il voulait que le prince ne désespérât pas de sa cause ; qu'il rassemblât les débris de son armée , et en levât une nouvelle dans les montagnes ; qu'on attendît encore des secours de France. Lord Elcho était entièrement de son avis. *Il n'y a déjà que trop de braves gens sacrifiés* , s'écriait Édouard. *Pourquoi envelopper un plus grand nombre d'innocents dans mon désastre ?* Sheridan et Sullivan soutenaient le prince dans ce sentiment , et ne voyaient de salut pour lui , qu'en se rapprochant de France. Lochiel n'avait point d'avis , et disait qu'il ne savait autre chose que vivre et mourir pour son prince. La diversité d'opinions avait excité de vifs débats , que le prince avait calmés , en conjurant ses amis de ne pas se diviser pour des opinions , quand ils étaient si fortement unis dans leur amour pour lui , et dans leur zèle pour sa cause. On s'était séparé sans avoir pu s'entendre : bientôt le même malheur les enveloppa tous. Édouard erra , de son côté , avec Sullivan , Sheridan et Lochiel. Lord Elcho , mécontent de voir ses avis méprisés , se retira sur ses terres , et fut enlevé par un détachement du duc de Cum-

berland. Un capitaine Millard, envoyé pour faire la chasse aux rebelles sur la côte d'Arasaig, fut informé que lord Lovat s'y tenait caché; et, après trois jours de recherches, il le découvrit dans le creux d'un arbre. Enfermé d'abord au Fort-William, et revenant à sa *détermination de conserver les restes de sa vie le plus long-temps qu'il pourrait*, Lovat écrivit de sa prison, au duc de Cumberland (12 juin 1746), une lettre pleine de soumission et d'humbles supplications. Il n'y avouait pas qu'il eût pris part à l'entreprise récente du prince Edouard contre George II; mais il y rappelait les grands services qu'il avait rendus à George I^{er}. contre Jacques III, en 1715; et l'on a peine à en croire ses yeux lorsqu'on lit dans cette lettre les passages suivants : « Cette lettre est adressée humblement à V. A. R., par l'infortuné Simon, lord Frazer de Lovat. Je n'oserais pas solliciter une seule faveur de V. A. R., s'il n'était pas notoire que, pour éteindre la grande rébellion de 1715, j'ai rendu à votre royale famille plus de services essentiels qu'aucun Écossais de mon rang.... J'en ai reçu trois lettres de remerciement de mon royal maître, dans lesquelles il me promettait de m'accorder de telles faveurs qu'il obligerait tout le pays à lui être fidèle.... Ce gracieux roi m'a tenu parole: présenté à lui par le feu duc d'Argyle, je suis devenu par degrés aussi grand favori à la cour qu'aucun de mes compatriotes. Dans les parcs de Kensington et d'Hamp-toncourt, j'ai souvent porté dans mes bras V. A. R., et je l'ai présentée aux embrassements de votre royal grand-père; car il vous ai-

» mait beaucoup, ainsi que les jeunes princesses.... Tout ce qui me reste » à dire, dans la circonstance présente où je suis, c'est que je supplie V. A. R. d'étendre sa bonté et sa compassion généreuse sur une situation aussi déplorable que la mienne. Si j'avais l'honneur de » baiser la main de V. A. R., je lui démontrerais aisément que je puis encore rendre plus de services au roi et faire plus de bien au gouvernement, que ne lui en fera la destruction d'une centaine d'hommes comme moi, vieux, infirme, tout chant à quatre-vingts ans, et n'ayant l'usage ni de mes mains, ni de mes jambes, ni de mes genoux.... Le major-général Campbell m'a dit qu'il avait l'honneur d'informer V. A. R. qu'il m'envoyait au Fort-Royal, et qu'il vous demandait de donner des ordres pour qu'une litière me transportât au Fort-Auguste, puisque dans l'état où je suis, je ne peux ni me tenir debout, ni marcher, ni monter à cheval. » Le duc de Cumberland, dont le caractère d'ailleurs n'était pas la clémence, fut fort peu sensible aux souvenirs de lord Lovat, refusa de le voir, le fit conduire au Fort-Auguste, pour y séjourner quelque temps, puis être envoyé à sa destination dernière. Le 15 août, la gazette de Londres annonça que le fameux lord Lovat venait d'arriver en landau à la Tour, sous l'escorte d'un détachement de cavalerie de Ligonier. Le 26, la même gazette annonça que le fils aîné de lord Lovat venait de se rendre prisonnier, et qu'il était détenu à Inverness. Dès le 4 juin, un acte d'attainder conditionnel avait été passé par les deux chambres du parlement, déclarant atteints de haute trahison tous

ceux qui étaient nommés dans cet acte, s'ils ne venaient pas à une époque marquée se constituer prisonniers, et se soumettre à la justice. Le jeune Frazer avait été compris dans cet acte, mais non pas son père : les nuages dont celui-ci avait couvert sa conduite, n'étaient pas assez dissipés pour qu'on se crût en droit de procéder légalement contre lui. Examiné, le 11 novembre, devant les secrétaires-d'état, il ne leur avait encore donné aucune prise. Le 17 décembre, la chambre des communes vint accuser Lovat devant la chambre des pairs, pour crime de haute-trahison. Le lendemain, les pairs le firent amener à leur barre; et on lui lut les chefs d'accusation portés contre lui. Dans un long et artificieux discours, il vanta les services qu'il avait rendus à la maison régnante, en 1715; soutint qu'il n'avait rien fait pendant l'invasion récente qui pût le soumettre au glaive de la loi; prétendit au surplus que sa surdité l'avait empêché d'entendre un seul mot de l'acte d'accusation qu'on venait de lui lire; demanda qu'il lui en fût donné copie, qu'un conseil lui fût nommé, et que son coffre-fort lui fût rendu, attendu qu'il était dépourvu de tout dans sa prison. La cour des pairs lui accorda toutes ces demandes, lui nomma sept conseils ou solliciteurs de la première distinction, ordonna que l'avocat-général d'Ecosse laisserait le prisonnier jouir de son bien, et que l'accusé fournirait ses réponses aux charges alléguées contre lui, au plus tard le 13 janvier suivant. On manquait toujours de preuves suffisantes; et Lovat, habile à manier le sophisme, vieilli dans l'emploi de tous les genres de ruse, embarrassait ses accusateurs. Enfin le comité des com-

munes chargé de diriger l'accusation, trouva des preuves, pressa les pairs d'ouvrir le procès, et il fut ouvert le 19 mars 1747. Voici quelles étaient les preuves. George Murray, secrétaire du prince Édouard, avait été arrêté et jeté en prison comme tous les autres serviteurs ou partisans du prétendant sur lesquels on avait pu mettre la main. Les ministres l'engagèrent à racheter sa vie par une révélation entière de tout ce qu'il avait vu ou savait de la dernière rébellion, sur les personnes comme pour les choses. On lui promit, outre sa grâce, une pension de 200 liv. sterl. sur le trésor, et 80,000 liv. de rente sur les biens confisqués de ceux qu'il décelerait. Il accepta le marché. Il produisit une liste de 4400 personnes, qui, dans la seule ville de Londres, contribuaient à l'entretien du prétendant, et avaient dans les trois dernières années fourni une somme totale de plus de 700,000 liv. sterl. Il livra toutes les lettres adressées, soit à lui, soit à ses maîtres, qui avaient été conservées à leur insu, et qui auraient dû être brûlées aussitôt que lues. Parmi ces lettres s'en trouvait une écrite par lord Lovat au prince Édouard, et dans laquelle il lui mandait : *J'ai levé quinze cents hommes de mon clan pour le service de sa majesté (Jacques III); j'ai mis mon fils à leur tête; mon âge ne me permet plus de marcher moi-même. V. A. R. sait si je fais cordialement des vœux pour ses succès.* Le procès de Lovat avait déjà occupé cinq jours, et l'accusé luttait encore; mais confronté le sixième jour avec cette lettre écrite et signée de sa main, et avec George Murray, qui la produisait, il ne put nier son écriture. Alors Murray déposa de la patente de duc, et des commissions

de général qu'avait reçues Lovat, et de ses longues et anciennes correspondances, soit avec la cour de Saint-Germain, soit avec le prétendant depuis cinq ans : le délateur infame en produisit des minutes et des originaux. Il déposa des avis et de l'appui que Lovat avait donnés sans cesse, depuis la présente rébellion, à ceux qui en avaient été les principaux acteurs. Les domestiques du lord, appelés en témoignage contre lui, attestèrent les envois d'armes et de munitions de toute espèce qu'avait faits leur maître à l'armée du prince Édouard. Lovat se tint pour convaincu, et n'adressa plus à ses délateurs et accusateurs que quelques phrases d'une ironie amère, quelquefois gaie et pleine du mépris que quelques-uns ne pouvaient manquer d'inspirer. Quatre jours après la clôture du procès, le jugement n'était pas encore prononcé. L'orateur des communes vint avec sa masse à la barre des pairs, témoigner la surprise de sa chambre, et demander, au nom des communes d'Angleterre, que la condamnation de lord Lovat, pour crime de trahison, fût prononcée. Les pairs s'ajournèrent pour la fatale séance. Lord Lovat, interrogé par eux s'il avait quelque chose à dire pour empêcher que la sentence de mort ne fût portée contre lui, répondit que non, et la sentence fut rendue. Un mois s'écoula encore avant l'exécution du jugement. Lovat s'était recommandé à la clémence de sa Majesté, mais surtout l'avait sollicitée pour son fils : le pardon fut accordé au fils ; non au père. Un jeune étudiant jacobite, saisi d'une impression extraordinaire à la vue d'un vieillard octogénaire, qui pouvait à peine se mouvoir, et qui allait monter sur l'échafaud,

présenta aux pairs une pétition dans laquelle il demandait à mourir à la place du vieux lord ; assurant qu'il lui serait doux de racheter la vie de ce respectable infortuné au prix de la sienne, et que *tous les diables de Milton, et toutes les ombres des Écossais morts dans les champs de Culloden, ne seraient pas capables de lui faire dire en montant sur l'échafaud que cet appareil est effrayant*. Le sentiment de cette pétition, toute bizarre qu'elle était, la lenteur affectée que les pairs avaient mise à traîner sur l'échafaud un vieillard de 80 ans, tant d'exécutions qui commençaient à révolter l'Angleterre, l'impression qu'avaient produite à Londres celles des lords Balmerino, Kilmarnock, Ratcliffe, toutes ces considérations auraient pu porter le gouvernement (car c'était lui qui poussait la chambre des communes), à laisser le vieux Lovat rendre à la nature, quelques jours plutôt ou plus tard, le souffle qu'il conservait encore : on voulut une victime de plus. Lovat, qui, pendant toute sa vie, n'avait peut-être été qu'un intrigant, fut un héros à sa mort. Il déclara qu'il avait sincèrement abjuré le protestantisme, qu'il voulait mourir dans la religion catholique, et il se fit assister dans son dernier jour par un prêtre de la chapelle de Sardaigne. Comme il sortait de la prison pour aller à la mort, le geolier lui ayant dit selon la formule ordinaire : *Dieu bénisse le roi George !* il lança sur lui un regard de colère, ne daigna pas lui adresser un mot, mais, se tournant vers le peuple, cria de toute la force de sa voix, comme avait fait lord Balmerino : *Dieu bénisse le roi Jacques !* Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta tranquillement, appuyé sur deux satellites de l'exécuteur ; en fit

plusieurs fois le tour , promenant ses regards sur la foule silencieuse des spectateurs ; examina le tranchant de la hache et la solidité du billot ; voulut lire l'inscription simple qu'il avait fait mettre sur son cercueil (*Simon dominus Lovat decollatus 20 aprilis, an. 1747, ætatis suæ 80*), ôta ses habits aussi tranquillement que si c'eût été pour se mettre au lit, et après avoir prononcé à haute voix ce vers d'Horace :

Dulce et decorum pro patriâ mori ,

posa sa tête sur le bloc, où elle fut tranchée d'un seul coup. « De cette » dernière scène de sa vie (a dit » Smolett) on eût pu conclure que » dès sa première jeunesse sa vie en- » tière avait été celle d'un bon pa- » triote , et qu'il ne s'était jamais » écarté du sentier de la vertu » (1). Le continuateur des *Révolutions d'Angleterre* a terminé le récit du procès et de la mort du lord Lovat par le passage suivant : « Ce fut sur » lord Lovat que la vengeance lassée » plutôt que satisfaite frappa ses der- » nières coups. Le sang cessa de cou- » ler , quand on fut assuré que le » prince Édouard , passé en France, » avait abandonné ses partisans à » leur faiblesse et à leur désespoir. » Une infinité de malheureux gémis- » saient encore dans les prisons , où » ils éprouvaient les horreurs d'une » mort anticipée. D'impitoyables » geoliers , ingénieux à les tourmen- » ter , leur apprenaient chaque jour » à mourir. Les deux chambres du

» parlement , importunées et atten- » dries par les gémissements de tant » d'infortunés , présentèrent au roi » une requête pour le supplier d'ar- » rêter le cours de tant de sanglantes » exécutions , qui imprimaient à la » nation une tache ineffaçable de fé- » rocité : on l'exhortait à commuer » la peine de mort en un bannisse- » ment dans les colonies. Le roi » George , fatigué lui-même de sous- » crire à tant de proscriptions , con- » sentit d'autant plus volontiers aux » vœux de son parlement , qu'il était » convaincu que le sang des rebelles » est une semence d'où naissent sou- » vent des vengeurs. Il craignait en- » core d'irriter la nation par des » recherches odieuses , qui sont tou- » jours regardées par un peuple libre » comme des attentats contre les » privilèges du citoyen : au lieu donc » de s'obstiner à punir les crimes » commis , il ne s'occupa que des » moyens d'en prévenir de nou- » veaux ». Ainsi le parlement , le roi , la nation , la politique et l'humanité , appelaient la clémence à cette épo- que si douloureuse de l'histoire d'An- gleterre , où la haine vindicative d'un parti et d'un ministère était altérée de sang et insatiable de victimes.

L. T—L.

LOVE (JACQUES), comédien et auteur anglais du dix-huitième siècle , dont le véritable nom était Dance , commença à se faire connaître par une pièce de vers en réponse à une satire dirigée contre sir Robert Walpole. Ce ministre lui témoigna sa reconnaissance par des présents et par des promesses qui ne se réalisèrent pas assez promptement au gré de Love , lequel s'était fait une funeste habitude de dépenses et d'oisiveté. Dans le besoin où il se trouva , il embrassa enfin l'état de comé-

(1) Suivant les *Mémoires de la vie du lord Lovat*, Amsterdam, 1747, in-8o, de 360 pag., ce seigneur était grand, robuste, et se tenait fort droit pour son âge avancé. Sa grande perruque le faisait paraître chagrin et rechigné; mais il paraît toujours avec un air riant et gracieux : la quantité d'habits qu'il portait lui donnait d'ailleurs un air grotesque et bizarre; car il avait quelquefois sur lui jusqu'à dix cravattes. (Pag. 105.) C. M. P.

dien, sous le nom de *Love* (Amour), qui était de celui de sa femme; et il ouvrit à Richmond, conjointement avec son frère, une salle de spectacle, à laquelle il ne manqua que des spectateurs. Il fut attaché au théâtre de Drurylane, depuis 1762, jusqu'à sa mort arrivée en 1774. C'était un acteur médiocre, excepté dans le rôle de Falstaff, où il était applaudi avant que l'on eût connu le talent supérieur avec lequel Henderson a depuis rendu ce personnage. Ses pièces ne lui ont pas fait une plus grande réputation. On en cite cinq : *Paméla*, 1742; la *Noce de village*, 1767; *Timon d'Athènes*; les *Femmes enjouées* (*The ladies frolick*), 1770; et la *Bourgeoise* (*city madam*), 1771. — LOVE (Christophe) presbytérien, né en 1618, à Cardiff, dans le Glamorganshire, et successivement ministre de deux paroisses de Londres, fut décapité le 22 août 1651, comme traître à la république, en entretenant une correspondance avec le roi. Sa femme, ses amis, plusieurs paroisses de la capitale, et cinquante-quatre ministres, sollicitèrent en vain sa grâce. On imprima après sa mort, en 1652, 1654 et 1657, 3 vol. de ses Sermons et autres écrits religieux, qui sont estimés. L.

LOVEIRA ou LOBEIRA (Vasco, et non VASQUEZ), premier auteur du célèbre roman d'*Amadis de Gaule*, né en Portugal, vers 1270, vint jeune en Espagne, où il paraît qu'il servit dans l'armée de Ferdinand IV, roi de Castille. Ainsi que son contemporain, le fameux prince don Juan Manuel, auteur du livre intitulé le *Comte Lucanor*, il mania la plume et l'épée avec un égal succès, et composa, dans sa première jeunesse, des poésies alors fort esti-

mées, et que le temps a fait oublier. Mais c'est surtout à son *Amadis de Gaule* qu'il dut sa célébrité. Il entreprit cet ouvrage vers l'an 1300, et en composa les quatre premiers livres, qui ne furent connus qu'au commencement du quinzième siècle. Garcia Ordenez en corrigea le style; et les publia en 1526, in-fol.; à Séville; les erreurs qu'on y remarque dans la géographie et l'histoire, le style dur et diffus, et quelques autres défauts étaient assez compensés par un plan suivi, par les tableaux variés d'une multitude d'aventures presque toujours bien amenées, par cette brillante féerie des Orientaux qui charme l'imagination, et par l'expression d'un amour tendre et respectueux, qui était un des principaux devoirs des chevaliers. Amadis est, en outre, un des héros les plus propres à nous inspirer de l'intérêt. Sa valeur étonne; ses malheurs touchent, et ses défauts mêmes semblent donner du prix à ses brillantes qualités. Vasco Loveira mourut en 1325. Son ouvrage eut un grand nombre d'imitateurs et de continuateurs, qui l'ont porté à 24 livres; et *Amadis de Gaule* a toujours passé pour le plus célèbre et le meilleur des romans de chevalerie, jusqu'au moment où la satire ingénieuse de Cervantes les fit disparaître. L'*Amadis* a été traduit dans toutes les langues vivantes. Herberay en traduisit, par ordre de François I^{er}, les huit premiers livres; mais Chappuis est celui qui a eu le plus de part à la traduction de cet ouvrage en français, Lyon, 1577 et suiv. Il est partagé en 24 livres qui forment autant de volumes : les 21 premiers sont in-16, et les 3 derniers in-8°. Il y a des volumes doubles, comme les 7^e., 15^e., 16^e., 19^e. et 20^e., qui ne sont réelle-

ment qu'une continuation composée par les prétendus traducteurs. Dans les *Mémoires* de Nicéron, t. xxxix, article *Herberay*, on trouve d'amples détails sur les autres traducteurs. On a joint aux différents *Amadis* un choix ou trésor de tous les livres : ce choix contient les harangues, les lettres, les maximes, etc., Lyon, 1582, 2 vol. in-12; le tout écrit d'un style aussi licencieux que grossier. Mlle. de Lubert publia un *Extrait* assez bon d'*Amadis*, en 8 vol. in-12; mais la meilleure traduction libre est celle du comte de Tressan, imprimée en 1779, à Amsterdam et à Paris. Du reste, *Amadis de Gaule* est presque publié aujourd'hui, et ne sert qu'à orner les bibliothèques des curieux. B—s.

LOVELACE (RICHARD), poète anglais, né dans le comté de Kent, en 1618, se fit remarquer à la cour par sa figure, son luxe et ses manières, et dans les camps par sa valeur et sa loyauté. Peu de temps après la paix de Berwick, il fut chargé par sa province de présenter à la chambre des communes, une pétition en faveur de Charles I^{er}, commission plus honorable que sûre, et pour laquelle il fut retenu quelque temps en prison. Après avoir dissipé presque toute sa fortune, il se mit à la tête d'un régiment anglais, qu'il avait formé pour le service du roi de France, et fut blessé à Dunkerque. Il avait laissé en Angleterre, une maîtresse adorée, miss Lucy Sacheverel, qu'il a célébrée dans ses vers, sous le nom de Lucasta, ou *Lux Casta*; mais elle se maria sur la fausse nouvelle qu'il était mort de sa blessure. Revenu en Angleterre, il fut de nouveau emprisonné; et lorsqu'il recouvra sa liberté, se voyant sans ressource, il tomba dans la mélancolie,

et dans le dépérissement physique et moral. Cet homme autrefois chéri des héros et des belles, qui avait brillé dans les cours des princes sous des habits couverts d'or et de soie, ne vécut plus que de la charité publique, et mourut dans la misère la plus complète, en 1658, couvert à peine de quelques haillons. On a de lui l'*Écolier*, comédie; le *Soldat*, tragédie, et quelques poésies peu correctes, mais où l'on trouve de la grâce et de la facilité. L.

LOVIBOND (ÉDOUARD), littérateur anglais, né dans le comté de Middlesex, y passa la plus grande partie de sa vie, partagé entre les soins de l'agriculture, la poésie et les devoirs de la société, et y mourut le 27 septembre 1775. Il fut un des coopérateurs du docteur Moore, dans l'ouvrage périodique, intitulé le *Monde*. On a imprimé, en 1785, le Recueil de ses productions, en un volume in-12, qui a été réimprimé depuis. On y distingue particulièrement les *Pleurs du vieux jour de may*, écrit en 1754, à l'occasion de la réforme du calendrier anglais. C'est un des plus beaux morceaux de la poésie anglaise; la versification en est à-la-fois douce et énergique, et semble, dit son biographe, « couler avec une mélodie plaintive, qui n'a été surpassée que par Gray, dans son *Cimetière de campagne*. » L.

LOVISINO. V. LUVICINI.

LOW (GEORGE), naturaliste anglais, né, en 1746, dans la paroisse d'Edzel, au comté de Forfar, en Ecosse, fut élevé aux universités d'Aberdeen et de Saint-Andrews, et se livra quelque temps à l'enseignement particulier, à Stromness; mais ayant été invité à suivre, dans une excursion aux îles Orcades et Shet-

land, sir Joseph Banks et le docteur Solander, à leur retour du voyage où ils avaient accompagné le capitaine Cook, Low prit, ou fortifia, dans cette société, un goût pour l'étude de la nature, qu'il conserva tout le reste de sa vie. Il fut nommé, en 1774, ministre de Birsá et Haray, dans l'île de Pomona, une des Orcades, et mourut en 1795. De quatre ouvrages qu'il avait composés, un seul a été imprimé, sous ce titre : *Fauna Orcadensis, ou Histoire naturelle des quadrupèdes, oiseaux, reptiles et poissons des îles Orcades et Shetland*, in-4°, Londres, 1813; publiée par les soins de Guill. Elford Leach, médecin. Cet ouvrage intéressant, et écrit avec simplicité, indique un homme bon et sensible. On regrette que l'auteur en ait retranché l'Histoire naturelle des insectes et des vers, qui devait en faire partie. Son *Voyage dans les Orcades et aux îles Shetland, contenant des notions sur leur histoire ancienne et moderne, et sur leur histoire naturelle*, et une traduction anglaise qu'il a faite de l'Histoire des Orcades par Torfaus, existent en manuscrit; mais sa *Flora Orcadensis* s'est perdue. — Jean-François Low d'EELSFEELD, docteur en médecine, est auteur de l'*Apodixis medica de morbis infantum*, Nuremberg, 1699, in-4°; de l'*Universa medicina practica*, ibid., 1724; et du *Theatrum medico-juridicum*, ibid., 1725, 2 vol. in-4°. L.

LOWENDAHL (Le maréchal ULRIC-FRÉDÉRIC-WOLDEMAR DE), né à Hambourg en 1700, était arrière-petit-fils de Frédéric III, roi de Danemark. Son grand père, fils naturel de ce prince, fut reconnu; mais son père s'étant attiré la colère du monarque, fut privé de son

titre et ne conserva que celui de baron de Lowendahl. Obligé de se retirer en Saxe, où il parvint aux plus hautes dignités, il y épousa une demoiselle d'une famille distinguée, qui le rendit père de plusieurs enfants, entre autres d'Ulric-Frédéric. Doué d'un extérieur avantageux, d'une taille très-élevée, d'une force prodigieuse, de beaucoup de mémoire et d'intelligence, le jeune Lowendahl devait réussir dans tout ce qu'il entreprendrait. Ses goûts se tournèrent vers la guerre : à quatorze ans, il traduisit un livre portugais sur l'artillerie. Il était déjà soldat, car son père voulut qu'il obéît pour apprendre à commander, et il avait passé par tous les grades inférieurs lors qu'il fut fait capitaine dans les troupes impériales. Ce fut contre les Suédois qu'il essaya d'abord son courage. A Peterwaradin, à Belgrade, il combattit les Turcs; et le prince Eugène prédit qu'il deviendrait un grand général. Il passa en Sicile, et s'y couvrit de gloire en plusieurs occasions. Bientôt, officier-général au service de Saxe, il conduisit en Corse quelques troupes prussiennes : à son retour, il défendit Cracovie, et mena l'infanterie auxiliaire de Saxe à l'armée que le prince Eugène commandait sur le Rhin. Enfin, dans l'espace de vingt ans, il parut sur tous les points de l'Europe, depuis la Suède jusqu'à la Sicile; et les intervalles de paix qui séparèrent quelquefois ses campagnes ne furent pas perdus pour lui : il les employait à approfondir les branches les plus importantes de l'art militaire, l'artillerie et le génie. Il jouissait déjà d'une réputation méritée, lorsque la czarine Anne Iwanowna, qui recherchait les hommes de mérite de tous les pays,

lui proposa d'entrer à son service. Lowendahl se rendit à Pétersbourg; la czarine le créa général d'artillerie, et l'envoya auprès du maréchal Munich, qui faisait le siège d'Oczakof, dont il dirigea l'artillerie. Ses excellentes dispositions lui donnèrent tout l'honneur de cette conquête, quoiqu'il eût été blessé dès le commencement de l'assaut. Il passa dès lors pour un des plus habiles officiers de l'armée russe; et l'année suivante, il augmenta sa gloire par la manière dont il conduisit l'arrière-garde dans une marche rétrograde. On le chargea de défendre l'Ukraine, pendant l'hiver, contre les invasions des Tartares. Ceux-ci y pénétrèrent par une manœuvre très-adroite, mais que Lowendahl rendit inutile. Instruit de leur approche, il part à la tête de toutes les troupes qu'il peut rassembler, parcourt en 24 heures un espace de 40 lieues, et arrive sur le point menacé: mais déjà l'ennemi repoussé avait pris la fuite, abandonnant son butin; et Lowendahl, rassuré sur la tranquillité de l'Ukraine, rejoignit, au printemps, le maréchal Munich. La victoire de Choczim, la réduction de cette place, lui furent dues en grande partie et terminèrent la guerre. Les Russes, délivrés des Othomans, reprirent les armes contre les Suédois, que le comte de Lasey battit dans la Finlande. Lowendahl eut beaucoup de part à leur défaite, et conclut la capitulation par laquelle ils mirent bas les armes. Il était alors dans la plus haute faveur: cependant il était peu satisfait du service russe. Des changements politiques, joints à la haine que le peuple conçut pour les étrangers, l'engagèrent à demander sa retraite, qu'on ne lui accorda qu'avec

peine. Le maréchal de Saxe, son ami dès l'enfance, le sollicitait depuis long-temps de s'établir en France: Louis XV lui avait offert le grade de lieutenant-général; Lowendahl l'accepta, et prouva, dès la première campagne, aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, qu'il en était digne. Il passa en Alsace avec le détachement destiné à défendre cette province contre le prince Charles, repoussa les impériaux durant trois jours de marche à la tête de l'avant-garde, arrêta une division trois fois aussi forte que la sienne, et reçut une blessure grave devant Fribourg, en s'exposant avec une sorte de témérité. A peine rétabli, il retourna en Flandre. A Fontenoi, on le vit durant toute la journée se porter sur les points les plus dangereux: ici, parcourant le front de la ligne anglaise, il voyait tomber près de lui les plus braves officiers; là, il changeait la disposition d'une batterie masquée par les mouvements des troupes: assuré que l'Anglais ne marche point à la position qu'il est chargé de défendre, il accourt de son propre mouvement au secours des Français repoussés par Cumberland, se joint à la maison du roi, attaque, enfonce avec elle la colonne ennemie. La victoire est décidée; Gand en est le premier résultat, et Lowendahl a concouru à le soumettre: il marche à Oudenarde, qui lui ouvre ses portes après trois jours de tranchée, puis à Ostende, à cette ville si fameuse par la résistance qu'elle opposa pendant trois années à Spinola: bien plus forte alors, défendue par quatre mille soldats et par plusieurs vaisseaux de guerre, elle se vit en peu de jours investie de toutes parts. La garnison, saisie d'effroi, pose les armes, et livre la

place. Nieuport vint en vain se défendre par l'inondation ; elle tombe comme Gand , comme Oudenarde , comme Ostende ; toutes les villes cèdent à Lowendahl , comme toutes les armées au comte de Saxe , son chef et son ami. La France se voyait , avec peine , redevable de tant de succès à deux étrangers : des courtisans , des généraux , jaloux de leur gloire , s'efforçaient de rendre suspect la sincérité de leur dévouement : mais toutes ces tentatives n'eurent aucun succès auprès du roi , qui lui donna le collier de ses ordres et le gouvernement de Bruxelles. Lowendahl ouvrit une autre campagne par la prise de Louvain et de Huy. Avec son secours , le comte de Saxe protégea le siège de Charleroi ; le comte de Clermont s'empara de Namur. Toute la Flandre autrichienne était soumise ; on envahit la Hollande. Lowendahl se présenta devant l'Écluse , où il entra. Issendick , le Sas de Gand , ne lui coûtèrent pas plus de peine ; et il allait emporter le Fort-Philippine , lorsqu'il fut obligé de marcher au secours d'Anvers. Cette place , défendue , fortifiée par lui , se maintint dans une entière sécurité ; et de nouvelles victoires augmentèrent la confiance. On pensait à attaquer Maestricht ; mais il fallait auparavant occuper Bergopzoom , le chef-d'œuvre de Cohorn , la plus forte place des Pays-Bas. Lowendahl se chargea de la réduire. Les alliés avaient mis tout en œuvre pour défendre une place dont la prise leur paraissait d'ailleurs impossible ; ils en avaient renforcé l'invincible garnison (1) , l'avaient fournie abondamment de munitions et de vivres ; seize mille Autrichiens couvraient les lignes ;

le port était plein de vaisseaux de guerre ; des renforts arrivaient sans cesse dans une ville qui ne pouvait être bloquée. Lowendahl sentait ces difficultés sans en être effrayé. Il ouvrit la tranchée au milieu du mois de juillet 1747. Les assiégés cherchèrent à incommoder les travailleurs par de fréquentes sorties : ils furent toujours repoussés avec perte. Le général Schwartzenberg , qui vint à leur secours , fut contraint de se retirer ; les vaisseaux qui remplissaient le port , en furent chassés : mais un mal , plus dangereux que les Autrichiens , attaqua les Français. Campé dans un terrain mal sain , Lowendahl vit ses troupes en proie à des maladies contagieuses ; vingt mille hommes furent mis hors de combat : on les remplaça ; mais le siège n'avancait pas. Après trois mois , les brèches n'étaient pas encore praticables ; la saison s'avancait : la confiance eût fini par se perdre. Il fallait un coup prompt et hardi ; Lowendahl l'exécuta. Le 16 septembre , à la pointe du jour , l'armée se trouve sous les armes , tandis que les Autrichiens reposent dans une profonde sécurité. Deux salves d'artillerie donnent le signal ; et les Français débouchent sur trois points , emportent le fort d'Edam , les bastions la *Pucelle* , le *Cohorn* , et entrent dans la ville. Ils forcent les barricades , brûlent les maisons , dernier rempart des vaincus , et tout ce qui résiste est taillé en pièces. Cinq mille hommes tués , blessés ou pris ; l'artillerie , les munitions abandonnées , furent les résultats de cette victoire , qui ne coûta pas deux cents Français. Bergopzoom , pris d'assaut , fut livré , malgré les efforts de Lowendahl , à la licence du soldat irrité , qu'autorise un funeste droit de

(1) C'était le surnom que lui donnaient les alliés.

la guerre. Louis XV, en apprenant ce succès mémorable, demanda au comte de Saxe comment il devait récompenser le conquérant : *Sire*, répondit le comte, *il n'y a pas de milieu : il faut le faire pendre, ou le faire maréchal de France*. Lowendahl reçut le bâton ; et ce fut en cette qualité qu'il assiégea Maestricht avec le comte de Saxe. La prise de cette place fut suivie du traité d'Aix-la-Chapelle (1748) ; et Lowendahl jouit enfin du repos qu'il n'avait pas connu depuis son enfance. Au bout de cinq ans, il voyait la guerre près de se rallumer : il allait obtenir un commandement, lorsque son excessive confiance dans un chirurgien le conduisit au tombeau. La gangrène se mit à une engelure au pied qu'il avait négligée ; et il mourut le 27 mai 1755, dans le palais du Luxembourg, où le roi lui avait donné un logement. Louis XV honora sa mémoire par des honneurs extraordinaires : il accorda une pension considérable à sa veuve, et, à son jeune fils, le régiment que le père avait commandé et formé. Lowendahl unissait les qualités de l'honnête homme à celles du guerrier (1). La bonté qui le faisait chérir, ne dégénérait point en faiblesse : il était bienfaisant, généreux et même prodigue. Ses ennemis l'ont accusé de s'être enrichi à la guerre ; mais cette calomnie fut assez réfutée par le témoignage des commissaires que le roi nomma pour prendre connaissance de la fortune du défunt : ils dirent qu'ils n'avaient trouvé dans la succession du maréchal que des lauriers et des dettes. On eût pu lui

faire un reproche plus fondé, en blâmant son penchant aux plaisirs, qui cependant jamais ne l'empêcha de mener une vie active et régulière. Ses vertus étaient relevées par son attachement sincère à la religion catholique, pour laquelle il avait abandonné le luthéranisme. Il y joignait un esprit orné de connaissances profondes et variées : toutes les langues de l'Europe lui étaient familières. L'académie des sciences l'admit au nombre de ses membres honoraires. Vif et spirituel, il sut plusieurs fois se tirer d'une situation embarrassante, par des réponses d'à-propos. C'est ainsi que dans un voyage qu'il fit à la cour de Prusse, Frédéric lui ayant demandé à table, au milieu de plusieurs généraux étrangers, quel moyen il emploierait pour prendre Luxembourg, s'il en était chargé, il répondit, après avoir quelque temps éludé la question : *Sire, Luxembourg n'est pas une ville qui se prenne entre la poire et le fromage*. Le lendemain, Frédéric dit à l'ambassadeur de France : *Savez-vous que Lowendahl m'a fait hier une leçon ?* Le maréchal se confondit en excuses, disant qu'il pouvait être un jour chargé du siège de Luxembourg, et qu'il n'avait pas cru devoir faire connaître ses moyens à ceux que peut-être il aurait à combattre. Frédéric avait pour lui beaucoup d'estime ; et dans le cours de la guerre de Sept-Ans, l'envoyé de Louis XV ayant étalé au roi de Prusse les ressources de la France, celui-ci lui répondit : *Tout cela est vrai ; mais vous n'avez plus ni Saxe, ni Lowendahl*. Sa femme, la comtesse de Stembeck, lui donna plusieurs enfants, qui furent réhabilités, après sa mort, au rang de princes légitimés de Danemark. Z.

(1) Il rejeta l'offre de l'artificier Torrè, qui croyait avoir retrouvé le feu grégeois, et qui lui proposait de s'en servir dans ses expéditions.

LOWENHOECK. *V.* LEUWENHOECK.

LOWITZ (GEORGE - MAURICE), savant astronome, né en 1722 à Furth, près de Nuremberg, ne suivit point les cours des universités; mais, par ses études particulières, il fit de grands progrès dans les sciences physiques et mathématiques. S'étant associé avec les Homann pour la construction de globes et cartes géographiques, il exécuta deux grands globes de trois pieds de diamètre, très-supérieurs, pour l'exactitude, à ceux de Coronelli, mais dont la gravure ne fut pas terminée, quoique plusieurs fois annoncée par souscription (*V.* FRANZ, XV, 533). Voyant cette entreprise échouée, il se rendit, en 1755, à Göttingue, avec Franz, dont il avait épousé la fille, et y fut nommé professeur de mathématique-pratique, place qu'il remplit pendant quelques années. Il avait succédé, en 1752, à la chaire de mathématiques de Doppelmaier, et à sa place de directeur de l'observatoire de Nuremberg. Mécontent de n'avoir pu obtenir celle de l'observatoire de Göttingue après la mort de Mayer en 1762, il se démit de cet emploi, donna pendant quelque temps des leçons particulières, et partit ensuite pour Saint-Petersbourg, où il arriva vers 1766. Il fut reçu membre de l'académie des sciences, et chargé d'observer à Gourief le passage de Vénus sur le disque du soleil, en 1769, et de prendre les niveaux nécessaires pour l'exécution d'un canal projeté par Pierre-le-Grand, pour joindre le Don et le Volga. Il était malade à Saratof, au commencement de 1773; et il envoya, de cette ville, à l'académie, des observations météorologiques, qu'elle a publiées dans ses *Mémoires*. Le

voyageur Pallas le rencontra à Dmitrefsk, dans les premiers jours d'août de la même année, occupé de ses tracés. Il y travaillait paisiblement, lorsque la ville fut livrée au rebelle Pougatschew (*V.* ce nom). Ce barbare fit élever sur des piques le malheureux astronome, pour qu'il fût, dit-il, plus près des étoiles, et ordonna ensuite qu'il fût empalé le 24 août 1774. Lowitz a publié : I. *Avis sur les nouveaux globes terrestres* (en allemand); Nuremberg, 1746, in-folio. II. *Explication de deux cartes astronomiques, pour l'intelligence de la projection de l'éclipse de la terre du 25 juillet* (en allemand), ibid., 1748, in-4°. Cet ouvrage fut traduit en français par Delisle, et réimprimé à Paris. III. *Description complete, ou second avertissement sur les grands globes célestes*, ibid., 1749, in-4°. (en français.) IV. *Description d'un quart-de-cercle astronomique* (en allemand), ibid., 1751, in-4°. V. Plusieurs *Mémoires* dans les recueils de Göttingue et de Saint-Petersbourg. On peut consulter son *Eloge*, par Bernoulli; *Nouvelles littéraires*, Berlin, 1776, et *Supplément* de l'année 1777. — Son fils, Tobie Lowitz, né à Göttingue, en 1757, professeur de chimie à Saint-Petersbourg, et l'un des membres les plus distingués de l'académie impériale de Russie, fit à pied un voyage en Italie; en France et en Angleterre, par la Suisse et la Hollande; et cette course, principalement consacrée aux observations d'histoire naturelle, le guérit radicalement de l'épilepsie dont il était atteint. Il obtint, en 1790, une grande médaille d'or, pour son procédé de conserver l'eau douce en mer, par

le moyen du charbon. Ses autres découvertes, toutes dirigées sur des objets d'utilité pratique, sont consignées dans les *Annales chimiques* de Crell, et dans le recueil de l'académie de Pétersbourg. Il fut décoré de l'ordre de Sainte-Anne, et de plusieurs autres titres; et il mourut le 26 novembre 1804. W—s.

LOWTH (GUILLAUME), théologien anglais, chanoine de Winchester, naquit à Londres, d'un apothicaire, en 1661, fit ses études au collège de Saint-Jean, à Oxford, y acquit l'estime du docteur Mew, ci-devant président de ce collège, et alors évêque de Winchester, qui lui donna plusieurs bénéfices. Il mourut le 17 mai 1732. Son premier ouvrage fut la *Défense de la divine autorité et de l'inspiration des Livres saints*, 1692, contre les assertions hardies du fameux Jean Leclerc. Il publia, depuis, des *Sermons* et des *Commentaires* estimés sur les Prophètes, et recueillis en un vol. in-fol.; — quelques Livres de controverse contre les presbytériens. Lowth était dans l'habitude de faire des notes sur ses livres, à mesure qu'il les lisait. Celles qu'il avait faites sur S. Clément d'Alexandrie ont été publiées dans l'édition de Potter; celles sur l'historien Josèphe, dans l'édition d'Hudson; celles sur les anciens historiens ecclésiastiques grecs, dans l'édition de Cambridge, en 1720; enfin, celles sur le Pentateuque, dans la *Bibliotheca magna* de Parker. C'était un excellent critique, qui fut souvent consulté par les savants. T—D.

LOWTH (ROBERT), fils du précédent, né en 1710 à Winchester, fut élevé dans les écoles de cette ville, et annonça, de bonne heure, des dispositions pour la poésie. En

1730, il entra dans un des collèges d'Oxford, et, sept ans après, il y prit le degré de maître-ès-arts. Son ami Spence lui ayant résigné la chaire de professeur de poésie en 1741, il donna un *Cours de poésie hébraïque*, qui fixa sa réputation. La première place qu'il occupa dans l'Eglise, fut la cure d'Ovington. En 1748, il accompagna Legge, depuis chancelier de l'Echiquier, à la cour de Berlin, où il était envoyé par le roi d'Angleterre, et avec lequel il vivait, dès ses plus jeunes années, dans la plus étroite intimité. L'année suivante, il se lia avec le duc de Devonshire, qui ne cessa de lui donner des marques de son estime. L'évêque Hoadly le nomma, en 1750, à l'archidiaconé de Winchester, et à la cure d'Eart-Woodhay, en 1753. L'université d'Oxford lui donna, en 1754, un diplôme de docteur en théologie, de la manière la plus flatteuse. En 1755, il suivit, en Irlande, comme chapelain, le marquis de Hartington, depuis duc de Devonshire, et alors lieutenant de ce royaume. L'évêché de Limérick lui fut offert; mais il le permuta avec le docteur Leslie, prébendier de Durham et recteur de Sedgfield. En 1765, Lowth fut agrégé à la société royale de Londres, et à l'académie de Göttingue. La même année, il se trouva engagé dans une controverse avec l'évêque Warburton, dont le caractère impérieux et violent contrastait singulièrement avec le sien. Gibbon, dans ses Mémoires (traduction française, t. 1^{er}, p. 191), raconte ainsi cette querelle : « Selon l'interprétation érudite de l'évêque Warburton, la descente aux Enfers » (dans l'Enéide) n'est pas une scène d'imagination, mais d'imitation,

» qui représente l'initiation d'Enée
 » aux Mystères d'Eleusis, en qualité
 » d'hierophante. Cette hypothèse,
 » chapitre singulier dans la *Léga-*
tion divine de Moïse, admirée
 » comme vraie par un assez grand
 » nombre de personnes, et trouvée
 » ingénieuse par tout le monde (1),
 » n'avait pas encore été soumise,
 » après trente ans, à l'examen d'une
 » critique exacte. Le savoir et les
 » talents de l'auteur l'avaient placé,
 » avec justice, à une grande éléva-
 » tion ; mais il régnait sur le monde
 » littéraire en dictateur et en tyran.
 » Ce despotisme provoqua une op-
 » position générale, et le zèle d'op-
 » position est rarement sincère et
 » impartial. Le docteur Lowth,
 » dans une lettre concluante et polie,
 » s'était défendu, et avait attaqué
 » l'évêque ; et, quel que puisse être
 » le mérite d'une insignifiante con-
 » troverse, le silence et la confusion
 » de Warburton, et de ses esclaves,
 » étaient des garants non équivoques
 » de sa défaite. » Il faut le dire ce-
 » pendant, Gibbon ne remonte pas à
 » la source. Lowth, dans son *Cours*
de poésie hébraïque, avait avancé,
 » sur le livre de Job, une opinion qui
 » n'était pas celle de l'évêque de Glo-
 » cester. Cette attaque indirecte pro-
 » duisit, entre les deux antagonistes,
 » une correspondance, qui se termina
 » par un accommodement ; mais War-
 » burton, qui ne pardonnait point,
 » joignit à une nouvelle édition de la
Légation divine de Moïse, un ap-
 » pendice concernant le livre de Job,
 » dans lequel il traita Lowth avec le
 » plus profond mépris. De là cette let-
 » tre du docteur Lowth, dont parle
 » Gibbon, laquelle ne se bornait point

à la défense, mais allait encore por-
 » ter la guerre sur le terrain de son en-
 » nemi, et le combattre avec ses pro-
 » pres armes. En juin 1766, le docteur
 Lowth fut élevé sur le siège de Saint-
 David, et bientôt après sur celui
 d'Oxford, où il resta jusqu'en 1777,
 qu'il remplaça le docteur Terrick,
 évêque de Londres. Dans le mois de
 juillet 1783, Française, la seconde
 de ses cinq filles, qu'il aimait beau-
 » coup, mourut subitement, et son
 » fils aîné ne tarda pas à la suivre au
 » tombeau. Dès ce moment le docteur
 » ne fit plus que languir. L'archevêché
 » de Cantorbéry lui fut inutilement
 » offert ; il le refusa à cause de son grand
 » âge, et mourut le 3 novembre 1787,
 » âgé de soixante-dix-sept ans. On a
 » de lui : I. *Life of William of Wyke-*
ham, founder of Winchester and
new colleges, 1758, in-8°. II. *The*
genealogy of Christ, etc. Cet essai
 » a été traduit en français, et imprimé
 » sous le titre de *Généalogie de Jésus-*
Christ, représentée sur la fenêtre
orientale de la chapelle du collège
de Winchester, à la fin du tome
 » deuxième de la traduction des *Le-*
çons sur la poésie sacrée des hé-
breux, par M. Sicard. III. *Catharine*
Hill, 1729. C'est le second
 » essai du docteur Lowth, qui n'ex-
 » cellait pas moins dans la poésie la-
 » tine, que dans la poésie anglaise, et
 » qui a laissé, en l'une et en l'autre
 » langue, différentes pièces. IV. *Short*
introduction to english grammar,
 » 1762, in-12. Cette grammaire, très-
 » estimée, a été traduite en français
 » par le chevalier de Sauseuil, Paris,
 » 1783, in-12. V. *De sacrâ poësi He-*
bræorum prælectiones academicæ
Oxonii habitæ, Oxford, 1753, in-
 » 4°. ; 1763, 2 vol. in-8°. , avec les
 » additions de Michaëlis. Depuis, les
 » éditions en ont été multipliées à

(1) Elle est présentée avec beaucoup de dévelop-
 pement dans le *Sethos* de l'abbé Terrasson.

Londres, à Göttingue, à Leipzig. Plusieurs littérateurs anglais et allemands ont traduit ou commenté cet excellent ouvrage, dont Gibbon, H. Blair et W. Jones, ont fait le plus grand éloge. La meilleure édition est celle de Leipzig, 1815, in-8°. Elle renferme, outre les notes de Jean-David Michaëlis, celles de Ernest-Frédéric-Charles Rosenmüller, une dissertation de Charles-Frédéric Richter, sur l'époque du livre de Job, et une de Weiss, sur le système de François Haro, évêque de Chichester, concernant la versification des Hébreux (1). On y a joint aussi, comme à quelques éditions précédentes, deux opuscules du docteur Lowth: 1°. *Metricæ Hærianæ brevis confutatio*; 2°. *Oratio Crewiana*. Ce dernier discours avait été prononcé en 1751, en l'honneur des bienfaiteurs de l'université d'Oxford, pour remplir la fondation annuelle faite par Nathanaël Crewe, évêque de Durham. Les *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux* n'ont pas eu moins de vogue en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Roucher a souvent enrichi ses notes du poème des *Mois*, en profitant des observations de Lowth. Laharpe, dans le discours qu'il a placé à la tête de la traduction française des Psaumes, emprunte de lui une grande partie de ce qu'il dit de la poésie hébraïque, et se fait gloire de l'avouer. Nous avons deux traductions françaises des *Leçons*, la première par M. Sicard, conseiller à la cour royale de Montpellier, Lyon, 1812, 2 vol. in-8°, et la seconde, par M. Roger, de l'académie fran-

çaise, Paris, 1813, 2 vol. in-8°. Les notes de Lowth, qui ont pour objet la critique du texte hébreu, et la plupart de celles de Michaëlis, manquent dans les deux traductions. M. Roger a retranché les considérations générales sur la poésie, qui servent comme d'introduction à l'ouvrage de Lowth. Sous ce rapport, et sous quelques autres, sa traduction est inférieure à celle de M. Sicard. VI. *Lettre à l'auteur de la Divine légation de Moïse*, etc., Oxford, 1765, in-8°. (en anglais.) C'est la lettre dont il a été question ci-dessus, suivie de la correspondance entre l'auteur et Warburton. Tout en rendant justice à la bonté de sa cause, et à la manière dont il a su la défendre, on a blâmé le docteur Lowth d'avoir révélé ce qui s'était passé dans le secret. VII. *Isaiah*, etc. (Nouvelle traduction d'Isaïe, avec des notes critiques et philologiques), Londres, 1778, in-4°. Lowth ne s'était point proposé de donner une traduction littérale des prophéties d'Isaïe. Il avait voulu en rendre la sublimité, autant qu'il lui était possible dans la langue anglaise; et le succès répondit à ses efforts. Il connut, dit Rosenmüller, et il exprima, mieux que personne, le génie du prophète hébreu. L'*Isaïe* de Lowth a été traduit en allemand par B. Koppe, Leipzig, 1779, in-8°, et plusieurs fois depuis. A la suite de sa traduction d'Isaïe, M. Genoude a fait usage de quelques remarques de Lowth. Ce savant prélat avait prêché, avec éclat, dans beaucoup d'occasions. On distingue le sermon qu'il prononça, à Durham, sur le *royaume de Dieu*. On a donné, en anglais, des *Mémoires sur la Vie et les Écrits de l'évêque Lowth*, 1787, in-8°.

L—B—E.

(1) Non-seulement Lowth admet un mètre quelconque dans la poésie hébraïque; mais il y trouve deux sortes de vers.

LOYER (PIERRE LE) sieur DE LA BROsse, fameux démonographe, né le 24 novembre 1550, à Huillé, village de l'Anjou, près de Durtal, après avoir terminé ses premières études, alla à Paris faire son cours de droit. Il y demeura cinq ans, et se rendit ensuite à Toulouse, pour prendre ses grades : il avait du goût pour la poésie, et il adressa, en 1572, à l'académie des jeux floraux, une idylle, qui lui valut le prix de l'églantine. De retour dans sa province, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial d'Angers; mais il négligea ses devoirs pour s'appliquer à l'étude des langues orientales; il apprit l'hébreu, le chaldéen et l'arabé, et il se passionna tellement pour les étymologies qu'il ne vit plus dans les langues modernes que des dérivés de l'hébreu. Il mourut à Angers, en 1634, âgé de quatre-vingt-quatre ans, laissant deux fils, dont l'aîné, qui avait comme lui le nom de Pierre, lui succéda dans la charge de conseiller. Le Loyer était un prodige d'érudition, mais il n'avait ni goût ni jugement; et cet homme qui se piquait de ne rien ignorer des moindres usages des peuples anciens, ne savait pas les coutumes de la province, d'après lesquelles il était appelé tous les jours à prononcer. On a de lui : I. *Erotopegnie ou Passe-temps d'amour; ensemble une comédie du Muet insensé*, Paris, 1576, in-8°.; rare et recherché. La comédie du *Muet* est écrite en vers de huit syllabes; il y a des détails plaisants, mais beaucoup trop licencieux. II. *Œuvres et Mélanges poétiques*, ibid., 1579, in-12. C'est une réimpression du recueil précédent, avec de nombreuses additions. On y trouve les *Amours de Flore*; des *Idylles*;

les *Boccages de l'art d'aimer*, imités d'Ovide; des *Sonnets*; des *Épigrammes*; le *Muet insensé*; la *Néphelococugie*, comédie sans distinction d'actes; les *Folatries* et *Ebats de jeunesse*, et enfin quelques pièces en grec et en latin. La *Néphelococugie* est une imitation des *Nuées* d'Aristophane; elle a été attribuée par erreur à P. Larrivey. Il y a de l'invention et des scènes fort plaisantes dans cette pièce; mais on y rencontre aussi des grossièretés capables de révolter le lecteur le moins délicat. III. *Quatre livres des spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et démons se montrant sensiblement aux hommes*, Angers, 1586, in-4°.; Paris, 1605 ou 1608, même format. L'auteur nous apprend que son but est de démontrer l'existence des êtres immatériels, contre l'opinion de certains philosophes, qui n'admettent aucune substance incorporelle. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage; et l'on y trouve une foule de faits singuliers et curieux. IV. *Edom ou les Colonies iduméennes en l'Asie et en l'Europe; colonies d'Hercule phénicien et de Tyr*, Paris, 1620 ou 1623, in-8°. C'est l'extrait de dix ou douze volumes qu'il avait composés sur le même sujet, et qui, heureusement, n'ont point été publiés. Dans l'épître dédicatoire au roi de la Grande-Bretagne, l'auteur dit gravement qu'il est le personnage dont Issachar n'était que la figure, puisque ce mot, traduit en français, signifie *Le Loyer*; et par conséquent que c'est à lui qu'il a été donné, par la bénédiction de Moïse, de connaître et d'expliquer l'origine de toutes les nations : mais ce n'est pas assez pour lui d'avoir été prédit par les prophètes, il l'a été également par Homère, et il a

découvert dans l'*Odyssée* un vers (le 183^e. du 5^e. livre), qui rendu mot pour mot signifie *Pierre Le Loyer, Angevin, Gaulois, d'Huillé*. (Voy. l'*Edom*, p. 224.) Après de pareilles découvertes, on ne s'étonnera pas que Le Loyer ait trouvé que les habitants de l'Anjou tirent leur origine d'Esau; et il le prouve par les racines des noms des hameaux et des fermes qui environnent Huillé, village où il ne doute pas que les fils d'Esau ne se soient d'abord arrêtés, et d'où il se sont étendus dans tout l'Anjou. Ce serait abuser de la patience des lecteurs, que de pousser plus loin l'analyse de pareilles rêveries. Les curieux de détails, au défaut de l'ouvrage, pourront consulter le *Dictionnaire* de Baylé, ou les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxvi.

W—s.

LOYER (GODEFROY), religieux dominicain, né à Rennes, professait les humanités, lorsque la lecture de l'ouvrage de son confrère, le P. Chevillard, sur les îles de l'Amérique (V. CHEVILLARD, VII, 363), lui inspira le désir d'aller prêcher la foi aux infidèles. Il remplit les fonctions de missionnaire à la Martinique et à la Grenade, et courut de grands dangers parmi les Caraïbes, qui occupaient encore une partie de ces îles. Une fois, entre autres, dépouillé de ses vêtements, et attaché à un poteau, il n'attendait plus que la mort, lorsqu'un de ces barbares, instruit dans la religion chrétienne, lui sauva la vie. Bientôt après, il fut réduit à la dernière extrémité, par le mal de Siam, qu'il gagna en soignant les malades. Il fut ensuite envoyé à Saint-Domingue; mais son état de souffrance le força de regagner sa patrie. Un essai si malheureux ne ralentit pas son zèle; car, en 1700,

il fit le voyage de Rome, pour exposer au collège de la Propagande, les besoins spirituels de la côte de Guinée. Nommé préfet apostolique de cette contrée, il partit de la Rochelle, le 19 avril 1701, avec deux personnages distingués du royaume d'Issiny, qui avaient été élevés à Paris, aux frais du roi. Loyer passa deux ans à la Côte-d'Or; mais ses pieux efforts n'y furent pas couronnés de succès, et un établissement français que l'on voulut former, ne put réussir. Comme on ne recevait ni secours ni nouvelles d'Europe, Loyer s'embarqua, en mars 1703, sur un navire portugais, qui périt en mer: il se sauva dans une chaloupe, aborda au Brésil, et, après une suite non interrompue d'accidents fâcheux, il revit la France, en 1706. Ses infirmités l'empêchèrent de retourner en Guinée; et il mourut en 1715, peu de temps après avoir publié: *Relation du royaume d'Issiny, Côte-d'Or, pays de Guinée, en Afrique*, etc., Paris, 1714, 1 vol. in-12, fig.; l'on y trouve des détails intéressants sur la géographie du pays, et ses productions, les mœurs des habitants, leurs usages, leurs lois, leur gouvernement et leur religion. C'est la meilleure relation de ce pays que nous ayons dans notre langue; elle est écrite avec simplicité et candeur.

E—s.

LOYOLA. V. IGNACE.

LOYSEAU (CHARLES), juriconsulte, né à Nogent-le-Roi, près de Chartres, en 1566, fut reçu avocat au parlement de Paris, où il continua la réputation de son père, Renaud Loyseau, juriconsulte distingué, que Diane de Poitiers et le duc d'Aumale, son gendre, avaient honoré de leur confiance. Six ans plus tard, il fut nommé lieutenant parti-

culier du présidial de Sens, dont il prépara la soumission à Henri IV. Peu de temps après, il devint bailli de Châteaudun, et remplit cette place pendant dix ans, avec beaucoup de distinction. Pendant son séjour dans cette ville, il courut le danger de perdre la vie par la chute d'un plancher qui ensevelit sous ses ruines plusieurs personnes, entre autres, son frère unique : lui seul échappa comme par miracle. Il reprit ensuite la profession d'avocat, et mourut à Paris, le 27 octobre 1627. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent point de donner au public, en 1614, plusieurs traités, tels que ceux des *Offices*; des *Seigneuries*; des *Ordres et simples dignités*; du *Déguerpissement et délaissement par hypothèques*; de la *Garantie des rentes et abus de la justice des villages*. Ses œuvres, publiées d'abord en 1660, in-fol., ont eu trois éditions, par les soins et avec des remarques de C. Joly, chanoine de Paris, et une quatrième par la compagnie des libraires de Lyon, 1701, in-fol.; c'est la meilleure et la plus complète. Loyseau avait une connaissance profonde du droit romain, dont il s'aidait pour résoudre les difficultés de notre droit coutumier. Une des matières les plus ardues de ce droit fut éclaircie par son traité du *Déguerpissement*, qui est son chef-d'œuvre, et dont Brodeau lui a vainement contesté l'honneur. Ses autres ouvrages ont conservé de l'estime comme monuments de notre ancienne constitution féodale. D—c.

LOYSEAU DE MAULÉON (ALEXANDRE-JÉRÔME), avocat au parlement de Paris, mourut en cette ville, le 15 octobre 1771, âgé à peine de 43 ans. A l'époque de ses débuts, il eut l'occasion de se lier

avec J.-J. Rousseau, retiré à l'Ermitage, dont le fief de Mauléon n'était éloigné que d'un quart de lieue. Loyseau inspira au philosophe de Genève une haute estime, dont les *Confessions* font foi, et justifia par ses succès les encouragements qu'il en avait reçus. Un désintéressement rare et l'exercice de toutes les vertus privées lui donnaient le droit de parler avec dignité de l'honneur dans ses plaidoyers : si l'on ajoute qu'il n'essaya son talent que sur des causes de son choix, et qu'il mit son étude à orner l'aridité des débats juridiques, soin dont ses devanciers s'étaient médiocrement occupés, on aura le secret de sa réputation. Loyseau quitta de bonne heure l'arène du barreau, soit qu'il cédât à sa mauvaise santé, soit qu'il se fût laissé aller à l'ambition. Il acheta une charge de maître-des-comptes de Nanci, et n'en resta pas moins à Paris, où de loin à loin il continua d'écrire dans quelques affaires d'éclat. Son état indécis nuisit à sa considération dans le public; ses prétentions exagérées, la tournure romanesque de son esprit, et l'extrême faiblesse de son caractère, l'engagèrent dans des démarches hasardées, et répandirent de l'amertume sur ses jours. Dans la dissidence qui s'établit entre la cour et le parlement, sa conduite fut toujours voisine du ridicule; il s'imaginait que tous les yeux étaient ouverts sur le parti qu'il allait prendre, et il se retrancha dans une neutralité impossible à garder. Aussi sa confusion fut au comble, lorsque l'état de la maison de Monsieur fut mis au jour, et qu'il offrit son nom accolé à ceux de Linguet et d'autres transfuges décriés dans leur corps : mais les qualités honorables de Loyseau triomphèrent de ces impressions; et,

lorsque le chagrin abrégé sa vie, il fut universellement regretté. Il avait long - temps convoité une place à l'Académie française ; mais ce fut encore un écueil pour son amour-propre. Ses titres n'étaient pourtant pas à dédaigner. « Il lui manquait, » dit M. Lacretelle, un esprit nerveux et étendu, et un style vraiment éloquent ; il était borné dans ses connaissances et ses vues, faible dans sa logique, bel-esprit dans sa manière d'écrire. Il se contentait de plaire dans des ouvrages où il faut éclairer et échauffer, et où rien n'est beau que ce qui est en même temps solide et vrai. Aussi, en voulant attacher dans les écrits du barreau, il n'a guère su qu'y porter quelque chose de l'afféterie des mauvais romans. Son genre a eu du succès dans sa nouveauté, parce qu'il était soutenu en lui par du bon esprit et du talent : il est devenu insupportable dans ses imitateurs. » Loyseau se doutait si peu de ces défauts, qu'il s'écria un jour, au sortir d'une séance de l'académie, où il venait d'entendre un discours de Thomas : « Voilà un homme qui perd l'éloquence française. » Il est juste pourtant de remarquer que, dans quelques sujets d'élite, il a su se préserver de la tendance habituelle de son esprit. Il a puisé aux sources du pathétique, et s'est élevé à une dignité soutenue dans son Mémoire pour les fils de Calas. La défense du comte de Portes offre le mérite d'un fonds ingrat fécondé par le talent, et empreint d'un intérêt auquel il semblait se refuser. Là son ton devient plus ferme, et son argumentation plus nourrie. Tous les défauts de son genre se font apercevoir au contraire dans son premier mémoire pour M. Valdhaon,

séducteur de la fille de ce président de Monnier, dont Mirabeau affligea la famille de tant de scandales. Les Mémoires et Plaidoyers de Loyseau ont été recueillis en 1780, Londres, 3 vol. in-8°. — Son frère, LOYSEAU DE BERENGER, fermier-général, mort au commencement de la révolution, était trésorier de M. le duc d'Orléans : c'est lui qui fit bâtir le beau château de Saint - Brice, près de Montmorency. F—r.

LOYSEL. V. LOISEL.

LOZANO (CHRISTOPHE), docteur en théologie, et chapelain dans la cathédrale de Tolède, au dix-septième siècle, a publié : I. *Exemple des pénitents, David repentant, Histoire sacrée*, divisée en deux parties, Madrid, 1656, in-4°. II. *Los reys nuevos de Toledo*, Madrid, 1657, in-4°. C'est l'histoire de la ville et de la chapelle à laquelle il était attaché, et des rois qui y étaient enterrés. III. *David persécuté*, 1674-1698, 3 vol. in-4°. Nicolas Antonio, dont la *Bibliotheca hispana (nova)*, parut en 1672, ne pouvait pas parler de cet ouvrage. — LOZANO (Francois), architecte espagnol, né à Madrid, a traduit du latin les *Dix livres d'architecture de L. V. Alberti*, 1582, petit in-folio. (V. ALBERTI, I, 425.) — LOZANO (Michel de la Sierra), moine de Saragosse, y a fait imprimer : I. *Éloge du Christ et de Marie*, en quarante sermons, 1646, in-folio. II. *Éloge des Saints*, 1650, in-folio. — LOZANO (Pierre), est auteur d'une *Descripcion geographica del terreno, rios, arboles y animales de las provincias del gran Chaco, Gualamba, y de los ritos de las naciones que le habitan*, Cordoue, 1733, in-4° ; ouvrage estimé. II. *Historia de la Compania de Jesus en la provincia del Paraguay*.

Madrid, 1753, 2 vol. in-folio. III. C'est à lui qu'on doit la Relation de la navigation, des Pères Quiroga et Cardiel, jésuites, dans le détroit de Magellan, dont l'abbé Prevôt a donné l'extrait dans l'Hist. gén. des voyages. — LOZANO y Cascla (Paul) a fait imprimer *Texto arabe de la parafrasis de la tabla de Cebe, con trad. en Castellano y notas*, Madrid, 1793, in-4°. A. B.—r.

LUBERSAC (L'abbé DE), né en 1730, au château de Palmanteau en Limousin, était de la branche cadette des Lubersac de Chabrignac, famille ancienne et illustrée de cette province. Nommé abbé de Noirlac, et prieur de Brives, il s'était fait une sorte de réputation par son goût pour les arts et les antiquités. « J'ai voyagé, » dit-il, pour juger, par mes propres yeux, les monuments dont j'avais lu les descriptions; j'ai engagé des gens qui voyageaient en Italie, en Espagne, etc. pour leur instruction, » à s'occuper de cet objet si intéressant; et j'ai entretenu avec eux des correspondances très-coûteuses, » que j'ai étendues jusque dans l'Asie » et l'Amérique. » L'abbé de Lubersac fit imprimer, en 1775, la description d'un monument qu'il proposait d'élever à la gloire de Louis XVI, sur une des principales places de Paris. Ce projet, accueilli avec enthousiasme, est resté sans exécution. L'auteur publia aussi différents plans de finances. Effrayé des premiers résultats de la révolution, il refusa d'adhérer aux décrets de l'assemblée constituante, et se réfugia, au mois d'août 1792, à Londres, où il est mort en 1804. On connaît de lui : I. *Oraison funèbre du maréchal de Noailles* (Adrien Maurice), prononcée à Brives, le 30 mai 1767, in-fol., 1768. II. *Monuments érigés*

en France à la gloire de Louis XV, 1772, in-fol. III. *Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus*, etc. Paris, 1775, in-fol. Cet ouvrage fut réimprimé la même année au Louvre, sur un papier plus fort; mais les curieux ne recherchent plus les exemplaires de l'une ni de l'autre édition: malgré le titre pompeux dont il avait plu à l'auteur de décorer son livre, et les peines qu'il s'était données pour le composer, on ne peut rien imaginer de plus superficiel ni de plus inexact. A la suite du discours, on trouve la *Description du monument projeté à la gloire de Louis XVI et de la France*; c'était un obélisque, au milieu d'une place, dont le plan était calqué sur celui de la place Navone à Rome; enfin le volume est terminé par des *Observations sur les principaux monuments modernes de la ville de Paris*; et plusieurs projets de décoration et d'utilité publique pour cette capitale. IV. *Hommage littéraire d'un noble citoyen français aux souverains du Nord*, Paris, 1782, in-4°. C'est ainsi que l'ouvrage fut annoncé par un prospectus de 4 pag. in-4°; mais il fut imprimé sous ce titre: *Discours sur l'utilité des voyages des princes*, Paris, Guillot, 1782, in-4°. de 38 et 114 pages, avec le portrait de Catherine II. Il contient deux discours, précédés d'une introduction: le premier discours, sur l'utilité et les avantages que les princes peuvent retirer de leurs voyages en parcourant les monuments publics de tous les genres, contient également un coup-d'œil sur tous les établissements formés par Catherine II dans son empire. Le second discours est sur les voyages en France du czar Pierre I^{er}., de Gustave III, du roi de Danemark,

de Joseph II et du grand-duc de Russie (depuis Paul I^{er}.) V. *Vues politiques et patriotiques sur l'administration des finances de France*, ibid., 1787, in-4°. Le comte de Lubersac, frère de l'abbé, maréchal de camp, commandant l'école de la garde du Roi (1), a eu part à cet ouvrage ainsi qu'au suivant. VI. *Le citoyen conciliateur*, ibid., 1788, in-4°. VII. *Hommages religieux, politiques et funèbres, à la mémoire de Léopold II, et de Gustave III* (avec leurs portraits), Coblenz, 1792, in-8°. fig. Le produit de cet ouvrage était destiné au soulagement des prêtres insermentés et persécutés. — Un abbé de LUBERSAC, ancien vicaire-général de Narbonne, et que M. Ersch croit être le même que le précédent, a publié un *Journal historique et religieux de l'émigration du clergé de France en Angleterre*, Londres, 180..., in-8°. — Un autre abbé de LUBERSAC, parent du précédent, fut aumônier de Madame Victoire, fille de Louis XV, et périt dans les massacres qui eurent lieu à Paris, dans la maison des Carmes, en septembre 1792. W—s.

LUBIENETZKI (THÉODORE), peintre et graveur, né à Cracovie, en 1653, d'une famille noble, alliée aux Leekzinski, fit ses études à Hambourg, et apprit le dessin de Jurian Stur, qui, voyant ses dispositions, lui persuada d'aller en Hollande, où il se mit sous la direction de Lairese. Lubienetzki se rendit ensuite en Italie, où sa naissance le fit accueillir du grand-duc de Toscane, qui lui donna le titre de gentilhomme de sa chambre. Appelé à la

cour de Brandebourg, il fut attaché, avec le même titre, à la personne de l'électeur, qui le nomma directeur de l'académie de Berlin. Pendant son séjour en Prusse, Lubienetzki orna plusieurs palais, et les cabinets de quelques amateurs, d'un assez grand nombre de tableaux d'histoire et de paysages, dont les artistes eux-mêmes font un grand cas. Il avait dessiné toutes les têtes, ou mascarons, dont Schültter avait décoré la cour de l'arsenal de Berlin. Il voulait les faire graver à Amsterdam, chez Pierre Schenck. On ne sait pourquoi cette entreprise n'eut pas lieu : dans la suite, on a découvert huit pièces de cette collection, et elles font partie de l'œuvre de Gottfried Wenkler ; ce sont les mêmes têtes que B. Rode a dessinées et gravées. Lubienetzki s'est exercé avec succès dans la gravure à l'eau-forte. Il a exécuté, d'une pointe très-spirituelle, une suite de six paysages héroïques, ornés de ruines. Cet artiste était de la secte des Sociniens : il fit paraître, sous un nom emprunté, un petit Traité sur ces matières, ce qui le brouilla avec les ministres de Berlin. Son livre fut brûlé par la main du bourreau ; cette disgrâce le chagrina tellement, qu'il demanda et obtint la démission de tous ses emplois. Il se retira en Pologne, en 1706, et y mourut vers 1720. — Son frère Christophe LUBIENETZKI, né à Stettin en 1659, préféra, comme lui, la carrière des arts à celle des honneurs, et le suivit à Amsterdam, où il entra dans l'école d'Adrien de Baker. Cette ville lui plut tellement, qu'il y fixa son séjour, exerçant tout-à-la-fois son art et les fonctions de ministre de la religion réformée. Christophe améríté la réputation d'habile peintre

(1) On trouve de curieuses anecdotes sur ce militaire dans le tom. 1^{er}. de *Paris, Versailles et les provinces*.

d'histoire. Ses tableaux sont bien composés, bien pensés, et dessinés d'une manière correcte; sa couleur ne manque pas de solidité et de franchise. Il se serait mis au premier rang, comme peintre de portrait, s'il n'eût préféré le genre plus noble et plus difficile de l'histoire. P—s.

LUBIENIECKI (STANISLAS), en latin *Lubienicius*, socinien polonais, né à Cracovie en 1623, fut un des chefs de cette secte en Pologne, pendant le dix-septième siècle, et pasteur de l'église de Lublin. Son *Historia reformationis polonicae* fut vivement censurée par les Jésuites; et l'auteur fut obligé de quitter le pays. Il se réfugia à Hambourg, où l'on prétend qu'il fut empoisonné. Il y mourut le 18 mai 1675. Outre son Histoire ecclésiastique, dont la meilleure édition est de Freistadt, 1685, in-8°, on a de lui quelques poésies en polonais, sur des sujets religieux, et un grand ouvrage intitulé: *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1668 (1667), in-4°, divisé en deux parties: la première offre, en 59 planches, tous les détails de la comète de 1664; la deuxième, ornée de 25 planches, donne le détail des 415 comètes connues depuis le déluge jusqu'à 1664, dont 50 remontent au-delà de l'ère chrétienne. L'auteur a eu soin de comparer les événements qui ont suivi les apparitions des comètes, pour prouver qu'elles ne présageaient rien, de même que ses prédécesseurs ne les avaient compilées que pour en faire remarquer les funestes augures. Cet ouvrage, qui fut publié avec un nouveau frontispice en 1681, à l'occasion de la fameuse comète de 1680, est le plus ample qui eût encore paru sur cette matière. C—A.

LUBIN (EILHARD), savant philologue, naquit en 1565, à Wertenstede, dans le comté d'Oldenbourg. Son père, pasteur du lieu, fut son premier maître, et l'envoya continuer ses études dans les plus célèbres universités de l'Allemagne. Il se rendit très-habile dans les langues anciennes, les mathématiques et la théologie, obtint, en 1595, la place de professeur de littérature à l'académie de Rostock, et la remplit, pendant dix ans, avec distinction: il fut ensuite pourvu de la chaire de théologie, quoiqu'elle lui convînt beaucoup moins que celle de belles-lettres: les devoirs de cette place, et le travail du cabinet, partagèrent le reste de sa vie. Il mourut à Rostock, le 1^{er} juin 1621; c'était un homme très-laborieux, et qui contribua beaucoup à répandre le goût et à faciliter l'intelligence des anciens auteurs. On cite de lui: I. Des *Commentaires* sur les principales épîtres de S. Paul. II. *Monotesseron sive historia evangelica ex iv evangelistis in unum corpus redacta*. III. *Phosphorus de primâ causâ et naturâ mali tractatus hypermetaphysicus*, Rostock, 1596, in-8°; 1601, in-12. Il y établit deux principes coéternels, Dieu et le néant, et soutient que le péché n'est que la tendance vers le néant, et qu'il a été nécessaire pour faire connaître la nature du bien. Ces idées singulières lui attirèrent plusieurs adversaires, entre autres le professeur Grawerus, qui publia contre lui plusieurs écrits, auxquels Lubin répondit dans son *Apologetique*, imprimée en 1600, et réimprimée en 1605. (V. les *Anti* de Baillet.) Mais c'est comme philologue, que Lubin mérite plus particulièrement d'être connu; ses ouvrages, dans ce genre,

sont : I. *Clavis græcæ linguæ, sive vocabula latino - græca* ; souvent réimprimé in-12 et in-8°. Les éditions les plus correctes sont celles d'Amsterdam, Elzévir, 1651, 1664, in-12. II. *Antiquarius sive priscorum et minus usitatorum vocabulorum brevis et dilucida interpretatio ordine alphabetico digesta*, Amst., 1594 ; Francfort, 1601, in-8°. III. Des *Notes* sur Anacréon, Horace, Perse et Juvénal (Rostock, 1598 et 1600, in-8°.) IV. Une *Traduction littérale* d'Anacréon, Rostock, 1597, in-4°. V. Des *Paraphrases* d'Horace, ibid., 1599, in-4°. VI. Une *Édition de l'Anthologie*, avec la traduction latine (Heidelberg), Commelin, 1604, in-4°.; rare et recherchée : il avait déjà publié séparément le premier livre, sous le titre de *Florilegium*, etc., Rostock, 1600, in-8°. VI. La *Traduction en prose des Dionysiaques*, poème de Nonnus (V. NONNUS). VII. Les *Lettres* d'Hippocrate, de Démocrite, Héracle, Diogène, Cratès, etc., publiées en grec, avec une assez mauvaise version latine, Commelin, 1601, deux parties in-8°.; rare. Le texte grec avait déjà été publié par les Alde. On trouve des vers de Lubin dans les *Deliciæ poetarum Germanorum*, tom. III. W—s.

LUBIN (AUGUSTIN), religieux augustin, né à Paris, en 1624, et mort dans la même ville, en 1695, fut géographe du roi, et remplit différents emplois dans son ordre. On a de lui : I. *Martyrologium romanum cum tabulis geographicis et notis historicis*, Paris, 1660, 1 vol. in-4°. II. *Tabulæ sacræ geographicæ sive Notitia antiqua mediæ temporis, et novæ nominum utriusque Testamenti ad geographiam pertinentium*, Paris, 1670, 1 vol. in-8°. C'est

un dictionnaire géographique, qui est souvent joint à la Bible latine de Léonard. III. *Tables géographiques pour les Vies des hommes illustres de Plutarque* (de la traduction de Tallemant), Paris, 1671, 1 vol. in-12. IV. *La suite de la clef du grand pouillé des bénéfices de France*, Paris, 1671, 1 vol. in-12. V. *Orbis Augustinianus, sive conventuum ordinis eremitarum sancti Augustini chorographica et topographica descriptio*, Paris, 1672, 1 vol. in-4°. oblong. Ce livre est orné de beaucoup de petites cartes géographiques, presque (1) toutes dessinées et gravées par l'auteur, avec une grande netteté. VI. *Index geographicus, sive in annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*. Il a été imprimé en tête de l'édition d'Usseus publiée à Paris, en 1673. Lubin avait composé d'autres tables du même genre, qui n'ont pas été imprimées. VII. *Mercurie géographique*, ou le *Guide du curieux des cartes géographiques*, Paris, 1678, 1 vol. in-12. Le but de l'auteur est de faciliter la connaissance des cartes de géographie en donnant l'explication de tous les mots latins qui s'y trouvent ; il y ajoute le synonyme en grec, et termine le volume par diverses notices de noms employés en géographie par les écrivains du moyen âge, et plusieurs nations de l'Europe. Cet ouvrage prouve que Lubin avait profondément étudié la science à laquelle tout son loisir fut consacré. On voit qu'il avait bien profité de son séjour à Rome, comme assistant général des

(1) La carte de la province de Lombardie, par exemple, est du P. Bonjour (*Bonus dies*), qui s'y qualifie de géographe de S. M. C.; titre qu'on a oublié de lui donner dans son article, tom. V, p. 120.

Augustins français, pour chercher dans les bibliothèques tout ce qui concernait la géographie. Il parle de plusieurs ouvrages qu'il serait bon de composer, annonce qu'il a traduit Étienne de Byzance, et qu'il médite depuis long-temps, un livre intitulé *Orbis rudera*, où il se proposait de marquer la situation de toutes les villes détruites, et de celles qui ont changé de lieu, et dit qu'un de ses contemporains a composé une bibliothèque des voyages. On regrette que les circonstances l'aient, ainsi qu'il le déclare, empêché d'effectuer quelques-uns de ses projets. On lui doit aussi l'*Histoire de la Laponie*, traduite du latin, de Scheffer, Paris, 1678, in-4°, fig. E—s.

LUBOMIRSKI (STANISLAS-HÉRACLIUS), grand maréchal de Pologne, d'une des plus illustres familles de ce royaume, né vers 1640, fut rétabli, en 1666, par Sobieski, dans les dignités dont son père avait été dépouillé par le roi Jean Casimir. Stanislas avait l'esprit très-cultivé; et il trouvait, dans l'étude, un noble délassement à ses travaux : exempt de toute ambition, il n'employa son autorité et ses talents, qu'au maintien de l'indépendance nationale, qu'il défendit de sa plume et de son épée, dans toutes les occasions. Il mourut au palais de Viazdow près de Varsovie, le 17 janvier 1702, emportant les regrets de son prince et de tous les ordres. Lubomirski avait été marié deux fois; et il laissa, de son second mariage, avec la comtesse Dönhoff, trois fils, Théodore, François et Joseph, qui se montrèrent les dignes héritiers de ses vertus. Entretenant une correspondance très-active avec les savants les plus distingués de l'Italie, il avait formé, à grands frais, une magnifique collection de

livres, de médailles, d'antiquités, et d'instruments de physique et de mathématiques. Il avait traduit, dans sa jeunesse le *Pastor fido*, de Guarini, en vers polonais; et il a laissé plusieurs autres ouvrages qui annoncent une grande solidité de jugement, de la piété et beaucoup de patriotisme. Les deux principaux sont : I. *Consultationes xxv, sive de vanitate consiliorum liber unus*, Varsovie, 1700, in-4°. Cette édition fut supprimée par ordre du roi Frédéric-Auguste, dont la conduite y est censurée; mais l'ouvrage reparut à Leipzig, 1702, in-12. C'est un dialogue dans lequel l'auteur s'attache à prouver la faiblesse des principes politiques qui régissaient alors les différents cabinets de l'Europe; les deux interlocuteurs sont la vanité et la vérité : ce petit ouvrage est rempli de pensées solides et heureusement exprimées. C'est une espèce de cours de politique dans un cadre ingénieux. Bayle a cité le conseil qu'il donne aux princes* (*Réponses aux questions d'un Provincial*, ch. LXIII) : « Hâtez-vous de faire la paix. Je n'ai, direz-vous, aucune raison de la souhaiter. La continuation de vos succès doit être un pressant motif de finir la guerre; augmentant le nombre de vos conquêtes, vous augmenterez le nombre de vos adversaires. Si la fortune change, comptez vos alliés parmi vos ennemis. » II. *Repertorium sive opuscula latina sacra et moralia*, Varsovie, 1701, in-12. Les trois opuscules que renferme ce recueil étaient composés depuis long-temps; mais Lubomirski les fit imprimer, pendant sa dernière maladie, comme une espèce de profession des sentiments qui l'avaient guidé toute sa vie. Le premier est intitulé : *De re-*

mediis animi humani ; le second *Theomusa sive doctrina fidei catholicæ* ; et le troisième : *Adverbia moralia sive de virtute et fortunâ*. Il avait déjà publié le dernier , en 1666 ; et quoiqu'il ne l'eût pas avoué publiquement , on savait qu'il en était l'auteur. En effet , la belle devise qu'on lit au frontispice : *Ambiens nulla regna posco ; laus mihi ac regnum sis sola virtus* , renferme l'anagramme de son nom : *Stanislaus Lubomirius , magnus rei Poloniæ mareschalcus*. Le *Theomusa* , qui est une espèce de catéchisme en vers latins et polonais , avait déjà paru en 1683 , et le texte polonais séparément , en 1697 , in-4°. On trouve d'assez grands détails sur les autres poésies du même auteur , dans la *Bibliotheca poetarum polonorum* (par J.-A. Zaluski). — Le prince Théodore LUBOMIRSKI , fils du précédent , entra au service d'Autriche , et se distingua contre les rebelles de Hongrie. Comme il favorisait le parti de Charles XII en Pologne , les Saxons ravagèrent ses biens héréditaires : il leva des troupes en faveur de Stanislas , et remporta divers avantages sur le roi Auguste. Il servit ensuite , avec distinction , sous le prince Eugène , contre les Turcs. Revenu à Varsovie en 1730 , pour la diète d'élection à la couronne , il réunit beaucoup de voix , et semblait devoir l'emporter sur Stanislas : mais l'arrivée d'une troupe russe à laquelle on n'était pas en mesure de résister , déconcerta les prétentions de l'un et de l'autre ; il cria le premier : *Vivat rex Augustus III* ; et sa voix entraîna l'assemblée. Il obtint , en 1736 , le grade de général feld - maréchal d'Autriche , et mourut le 6 février 1745 , dans son château de Viazdow.

Quelques - uns de ses *Discours* en polonais , prononcés dans les diètes en diverses occasions , sont insérés dans la *Suada polona et latina* de J. O. Danegkoviz , tom. 1. — Le prince George - Augustin LUBOMIRSKI , frère de Stanislas , fut proposé , en 1704 , à Charles XII , pour remplacer le roi Auguste ; mais le primat , qui ne cherchait qu'à conserver plus long-temps l'autorité pendant l'inter règne , dit au roi de Suède , que Lubomirski était trop vieux , et qu'il aimait trop l'argent. Il mourut le 20 avril 1706. W—s.

LUC (SAINT) , évangeliste , naquit à Antioche , suivant l'opinion commune. On ignore si ses parents étaient juifs ou païens , s'il était de condition libre ou s'il était esclave ; mais on sait qu'il cultiva tous les genres de connaissances dans sa patrie , alors célèbre dans l'Orient par le goût de ses habitants pour l'étude des lettres et de la philosophie. On croit qu'il était médecin , et que c'est de lui que parle saint Paul dans l'Épître aux Colossiens , iv , 14. Saint Jérôme assure même qu'il excellait dans cette profession , et qu'il ne cessa pas de l'exercer jusqu'à la fin de sa vie , au milieu des occupations et des traverses de la prédication évangélique. D'autres prétendent que saint Luc étendit ses connaissances en voyageant dans la Grèce et dans l'Égypte , à la suite d'une famille noble dont il était le médecin. Quant au talent de la peinture , rien ne prouve qu'il en fût doué (V. LUCIA SANTO). Saint Épiphanse semble dire qu'il fut un des disciples de J.-C. , quelque temps avant sa passion ; mais Tertullien , et beaucoup d'autres , disent positivement qu'il n'a jamais connu le Sauveur , et qu'il ne s'est converti qu'après son ascension.

Quelques circonstances portent à croire qu'il entendit saint Paul à Antioche, et devint son disciple. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que s'étant attaché à cet apôtre, il fut le plus fidèle compagnon de ses travaux. L'an 51 de J.-C., ils s'embarquèrent ensemble pour passer de la Troade en Macédoine, firent quelque séjour à Philippes, et parcoururent la Grèce, en évangélisant. Saint Paul, écrivant à Philémon, témoigne que son disciple coopérait fidèlement à l'œuvre de Dieu. Vers l'an 56, saint Luc fut envoyé à Corinthe par saint Paul. En 61, il le suivit à Rome, quand l'apôtre s'y rendit de Jérusalem, chargé de chaînes; et il ne le quitta point pendant les deux années que dura son emprisonnement, travaillant avec lui à enseigner la vraie doctrine à ceux qui venaient les visiter. Il ne jouit de la liberté que quand elle fut rendue à saint Paul; et lorsque ce grand apôtre fut emprisonné pour la seconde et dernière fois, saint Luc partagea ses fers, tandis que tous les autres l'abandonnaient. Après le martyre de saint Paul, suivant le sentiment le plus probable, saint Luc prêcha dans l'Italie, dans la Gaule, dans la Dalmatie et dans la Macédoine; il passa par la Bithynie, se rendit en Égypte, et revint dans l'Achaïe, où il finit sa vie par le martyre dans un âge très-avancé. L'Église latine célèbre sa fête le 18 octobre. Nous lui devons le troisième des quatre évangiles, suivant l'ordre chronologique. Il n'est pas sûr que saint Luc l'ait écrit en Achaïe, lorsqu'il y accompagna l'apôtre en 53 et en 58, ou que ce soit à Rome, lorsqu'il partagea son premier emprisonnement. S'il est vrai que saint Paul parle de l'évangile de saint Luc,

dans son Épître aux Romains, et qu'il l'appelle *sien*, la question est décidée, et cet évangile a dû être écrit en 53. Mais si l'on s'en rapporte aux titres de quelques manuscrits grecs, il aurait été écrit à Rome après l'année 61. Saint Luc a profité des Mémoires de ceux qui avaient conversé avec le Sauveur, et des instructions de saint Paul, sous la direction et l'inspiration de l'esprit de vérité. Il insiste principalement sur ce qui a rapport au sacerdoce de J.-C., sans négliger des faits et des particularités qu'on ne trouve point dans les autres évangiles. Le style du sien est clair, élégant et varié. On s'aperçoit que l'écrivain avait reçu une éducation soignée, et qu'il avait cultivé les lettres. Tous les philologues s'accordent à lui rendre cette justice. Les pensées et la diction ont une sublimité qui étonne; on y admire en même temps cette simplicité qui fait le caractère propre des écrivains sacrés. Il est le plus long de tous, et n'a cependant que 24 chapitres. Les commentaires dont l'évangile de saint Luc a été l'objet, n'offrent rien qui doive être cité. Nous dirons seulement qu'il a été traduit en vers français, par un anonyme. Richard Simon, dom Calmet, Lardner et Mill, lui ont consacré des articles intéressants. Nous avons encore, de saint Luc, les *Actes des apôtres*, divisés en 28 chapitres, dédiés à Théophile, qu'on présume avoir été un personnage distingué, et peut-être un disciple de l'auteur. Son dessein a été de réfuter les fausses relations que l'on publiait sur la vie et les travaux des fondateurs du christianisme, et de laisser une histoire authentique des merveilles dont Dieu s'est servi pour former son Église. Dans les douze premiers cha-

pitres, il rapporte les actions des principaux apôtres, depuis l'ascension du Sauveur : dans les seize autres, ils'attache spécialement aux travaux de saint Paul, dont il avait été le témoin et le coopérateur. Ce livre est écrit en grec, comme l'évangile. On y remarque la même élégance, les mêmes agréments, la même exactitude, mais aussi les mêmes hébraïsmes et les mêmes syriacismes. Personne ne doute, d'après saint Jérôme, que les *Actes des apôtres* n'aient été composés à Rome, pendant la prison de saint Paul, ou depuis son élargissement, époque à laquelle finit le récit de saint Luc. On peut voir, sur ce livre canonique, les écrivains déjà cités. Origène et saint Jérôme ont attribué à saint Luc la traduction grecque de l'épître aux Hébreux : saint Clément d'Alexandrie lui attribue la disputé de Jason et de Papius, ouvrage qui n'existe plus ; mais le tout sans aucun fondement. (V. Dom Calmet sur la Bible, tom. VII, in-folio.) L—B—E.

LUC (GEOFFROI DE), troubadour, né dans la Provence, au quatorzième siècle, d'une famille noble, avait étudié les langues anciennes avec plus de soin que la plupart de ses contemporains. Il enseigna les éléments de la poésie à Flandrine de Flassans, dont il était épris, et qu'il célébra sous le nom de *Blanka-flour* (Blanche fleur). Cette dame lui ayant préféré un de ses rivaux, il se plaignit de son ingratitude par une pièce de vers, dont Jean de Notre-Dame a conservé quelques fragments (*Vies des plus célèbres poètes provençaux*). Flandrine lui répondit sur les mêmes rimes, mais sans chercher à se justifier, prétendant que si elle lui était redevable de son talent pour la poésie, elle lui

avait donné, d'un autre côté, d'excellentes règles de conduite, et qu'ainsi ils étaient quittes l'un envers l'autre. Ce raisonnement fut peu du goût de Geoffroi, qui chercha des consolations à ses peines dans la culture des lettres : il fonda une sorte de société littéraire, qui s'assemblait tous les jours à l'abbaye de Thoronet, et dont Notre-Dame fait connaître les principaux membres. Geoffroi mourut en 1340. L'abbé Millot fait mention d'un *Giraud de Luc*, dont on a deux *sirventes* à-peu-près inintelligibles. (V. l'*Histoire des Troubadours*, tom. III.) W—S.

LUC (JACQUES-FRANÇOIS DE), d'une famille originaire de Lucques (d'où elle paraît avoir pris son nom), et fixée à Genève depuis le quinzième siècle, naquit dans cette ville en 1698, et mourut en 1780. Il honora sa patrie comme citoyen, et se fit connaître dans le monde littéraire par deux ouvrages en faveur de la religion : I. *Lettre contre la Fable des abeilles*, in-12. (V. MANDEVILLE.) II. *Observations sur les savants incrédules* (1), Genève, 1762, in-8°. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été père de deux fils, Guillaume-Antoine de Luc, dont l'article se trouve à la lettre D (V. DELUC, XI, 22), et le suivant.

M—N—D.

LUC (JEAN-ANDRÉ DE), fils du précédent, l'un des plus célèbres physiciens du dix-huitième siècle, naquit à Genève, le 8 février 1727. Après avoir fait un cours d'études très-soigné, il fut destiné au commerce : mais, entraîné vers les sciences par son penchant et par une aptitude marquée, il sut partager

(1) Ces savants sont Diderot, Voltaire, Mandeville, Mlle. Huber, etc.

son temps entre ses études favorites et les travaux de son état; et ce fut ainsi que s'écoulèrent les quarante-six premières années de sa vie, pendant lesquelles il ne sortit de sa patrie que pour quelques voyages d'affaires dans les pays voisins et pour des excursions scientifiques dans les Alpes. Cependant il avait déjà jeté les fondements de sa réputation, en publiant d'importants ouvrages; et il a commencé avec son frère, Guillaume-Antoine de Luc, cette belle collection d'histoire naturelle, et principalement de minéralogie, qui a été successivement augmentée par les deux frères, et par le fils du dernier, chez lequel elle se conserve à Genève. Jean-André de Luc a laissé aussi dans sa patrie un souvenir honorable de la part qu'il eut aux affaires publiques, comme citoyen et comme membre du conseil des Deux-cents, et de l'intérêt qu'il ne cessa d'y prendre depuis le moment qu'il s'en éloigna, pour ne revenir qu'une seule fois y passer quelques jours. Un dérangement dans sa fortune sembla n'être pour lui qu'une occasion favorable de se livrer tout entier à sa véritable vocation, et de mettre en usage cette philosophie pratique et cette égalité d'âme qui était un des traits dominants de son caractère, et qu'il devait à un profond sentiment religieux, autant qu'à sa douceur naturelle. Il partit pour l'Angleterre; en 1773, y fut très-bien accueilli, devint lecteur de la reine, et y fixa sa résidence. Depuis, il fit plusieurs voyages, en Suisse, en France, en Hollande, en Allemagne: il passa dans ce dernier pays six années (1798-1804), parcourut encore l'Angleterre, en observateur, de 1804 à 1807, et mourut à Windsor, le 7 novembre 1817, âgé

de 91 ans. Étant à Göttingue, en 1798, il fut nommé professeur honoraire de géologie; mais il n'en a jamais exercé les fonctions. J.-A. de Luc était correspondant de l'académie des sciences de Paris, membre de la société royale de Londres, et de plusieurs autres sociétés savantes. Il a enrichi la géologie et la météorologie de plusieurs découvertes intéressantes: il a construit un hygromètre, substitué le mercure à l'esprit de vin dans le thermomètre de Réaumur, et il a beaucoup contribué à rendre familière la mesure de la hauteur des montagnes, par le baromètre portatif dont il est l'inventeur. Ce qui distingue éminemment de plusieurs des philosophes de son temps, ce savant respectable, c'est le caractère religieux dont il a empreint tous ses écrits. Ayant observé qu'une des objections le plus souvent répétées contre la révélation, était une prétendue contradiction entre le récit de Moïse et les phénomènes géologiques, il s'appliqua à la défendre sous ce rapport. De là ces essais, renouvelés si souvent et avec un zèle infatigable, pour montrer l'accord de ce que la géologie moderne contient de plus avéré avec la théologie physique de Moïse; et quel que soit le jugement définitif des savants sur les diverses hypothèses que cet habile physicien a défendues, avec une profondeur et une solidité de savoir, reconnues par ses adversaires eux-mêmes, il en résulte toujours que nos livres saints ne sauraient être attaqués de ce côté. Soixante-dix années de méditations et de travaux, poursuivis avec autant de bonne-foi que de persévérance, avaient produit en lui une conviction intime et toujours croissante, qui n'eut pas besoin de se fortifier par d'autres autorités,

et qui formait elle-même une autorité assez imposante ; mais ce ne fut pas une joie et une gloire médiocres pour ce respectable vieillard , que de voir notre illustre Cuvier , conduit par ses belles recherches aux mêmes résultats , et d'entendre ce savant rendre une pleine justice à la sagacité , à l'exactitude de ses observations , aux services rendus par lui aux sciences naturelles , et le mettre sur la même ligne que les Werner et les Dolomieu (dans son *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles* , depuis 1789 , Paris , 1810). La liste des ouvrages de J. A. De Luc est très-étendue ; nous indiquerons les principaux , en les classant d'après les sujets. — Sur la *Météorologie* : I. *Recherches sur les modifications de l'atmosphère ou Théorie des baromètres et des thermomètres* , Genève , 1772 , 2 vol. in-4° , Paris , 1784 , 4 vol. in-8°. Cet excellent ouvrage , dit Lalande (*Bibliographie astronomique*) , est un traité complet , renfermant les recherches les plus ingénieuses et les plus neuves , spécialement la découverte du rapport exact entre les hauteurs du baromètre et celles des montagnes. II. *Relations de différents voyages dans les Alpes du Faucigny* , par MM. D. et D. , Maestricht , 1776 , in-12. C'est la relation des voyages faits par les frères De Luc , avec Pierre-Gédéon Dentand (V. ce nom) , et ce dernier en fut le principal rédacteur. III. *Nouvelles idées sur la météorologie* , Londres , 1786 , 3 vol. in-8°. IV. *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles* (précédée de deux Mémoires sur la théorie chimique moderne , où il cherche à combattre l'hypothèse sur la composition de l'eau) , Paris , 1803 , in-8°. V. *Traité élémentai-*

re sur le fluide galvanique , Paris , 1804 , in-8°. — Sur la géologie. VI. *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme* , adressées à la reine de la Grande-Bretagne , la Haye , 1778-80 , 6 vol. in-8°. C'est principalement dans cet ouvrage curieux , qu'il montre l'accord de l'histoire Mosaique avec l'histoire naturelle du globe. Il y expose ses idées sur les six jours de la création , qu'il regarde , non comme des périodes de 24 heures , mais comme des séries d'opérations qui ont dû précéder l'état actuel du globe , et dont chacune comprend plusieurs siècles , ou même des milliers d'années. Il essaie d'expliquer l'événement du déluge par des cavités qui s'étant affaissées sous l'ancien continent , ont formé le lit actuel de la mer , tandis que son ancien fond , devenu terre ferme , traversée de chaînes de montagnes jadis sous-marines , nous explique la présence des animaux fossiles , à tous les degrés de l'élévation de nos continents , nés après le déluge. En étudiant le monde physique , il ne néglige pas le monde moral ; et son livre est entremêlé d'observations intéressantes sur les habitants des pays qu'il a visités. Quelques lettres , dans les tom. II et V , sont de Guillaume - Antoine De Luc. VII. *Lettres sur quelques parties de la Suisse* , adressées à la reine de la Grande-Bretagne , in-8° , 1785. VIII. *Lettres sur l'histoire physique de la terre* , adressées au professeur Blumenbach , et publiées par Émery , supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice , Paris , 1798 , in-8°. C'est le résumé d'une trentaine de lettres adressées à M. La Métherie , dans le Journal de physique , années 1790 ,

1791 et 1798. Ces lettres, où l'auteur expose ses idées sur la physique de la terre, contiennent, plutôt que l'ouvrage suivant, de véritables éléments de géologie. De Luc s'y est resserré davantage, et y a mis plus de méthode et de clarté. IX. *Traité élémentaire de géologie*, publié en anglais à Londres, 1809, in-8°, et en français, à Paris, même année. Cet ouvrage, complément du précédent, a pour objet la réfutation du système de deux savants anglais, Hutton et Playfair, qui attribuent à l'action d'un feu souterrain l'élévation de nos montagnes, et au courant des eaux le creusement des vallées, ce qui les conduit à donner à nos continents une ancienneté considérable. De Luc, au contraire, conclut avec Dolomieu, que l'état de nos continents n'est pas ancien, et qu'il n'y a pas long-temps qu'ils ont été donnés à l'empire de l'homme. — De Luc continua ses voyages jusqu'à l'âge de 80 ans, et en publia de nouvelles relations en anglais. X. *Voyages dans le Nord de l'Europe, contenant des observations sur quelques parties des côtes de la mer Baltique, et de la mer du Nord*, Londres, 1810, 3 vol. in-8°. XI. *Voyages géologiques dans quelques parties de la France, de la Suisse et de l'Allemagne*, Londres, 1813, 2 vol. in-8°. XII. Dans sa quatre-vingt-dixième année, il donna encore un *Abrégé de géologie*, qui est peut-être un de ses meilleurs ouvrages. — Enfin, il publia, pendant son dernier séjour en Allemagne, quelques écrits consacrés à la religion. XIII. *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance, précédées et suivies de détails historiques*, Berlin, 1799, in-8°. XIV. Il avait fait une étude particulière de Bacon; et il admirait

surtout dans ce beau génie l'accord du scepticisme philosophique avec une soumission sincère aux croyances religieuses. Mais ayant cru remarquer que le traducteur français des ouvrages de Bacon (Ant. Lasalle) en avait fait disparaître plusieurs passages en faveur du christianisme; il s'en plaignait dans une brochure très-vive: *Bacon tel qu'il est, ou Dénonciation d'une traduction française des ouvrages de ce philosophe*, etc., Berlin, 1800; brochure in-8°, qu'il fit suivre, deux ans après, du *Précis de la philosophie de Bacon, et des progrès qu'ont faits les sciences naturelles*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°; ouvrage d'un grand intérêt. M. Renouard a montré que le physicien genevois avait été entraîné trop loin par son zèle (V. *Catal. de la bibl. d'un amateur*, 1, 193). De Luc eut avec un pasteur distingué de Berlin, S. Teller, une correspondance sur le christianisme, qui donna lieu à quatre petits ouvrages publiés à Berlin et à Hanovre, en 1801 et 1803. Enfin, parmi une foule d'Articles, de Mémoires, de Dissertations dans les *Journaux* de physique et des savants, dans les *Transactions philosophiques*, dans le *Recueil de l'académie des sciences*, etc., etc., nous remarquons un Mémoire sur la question proposée, en 1791, par l'académie de Harlem: « Est-il raisonnable, est-il nécessaire » ou utile de se livrer à la recherche » d'un principe primitif et universel » de l'obligation morale, duquel » pourraient se déduire tous les devoirs? et dans ce cas, quel est ce » principe? » Ce Mémoire, qui ne fut pas couronné, a été imprimé en tête des *Lettres à Blumenbach*. On y voit l'ensemble des idées de De Luc sur la religion, sur la nécessité de la

révélation, comme seul fondement solide de toute obligation morale, et sur l'importance religieuse des systèmes géologiques; et l'on y trouve un précis d'entretiens très-curieux de l'auteur avec Voltaire et J.-J. Rousseau. — M—N—D et W—s.

LUC DE BRUGES (FRANÇOIS), docteur de Louvain, doyen de l'église de Saint-Omer, né en 1552, mourut en 1619. Il possédait plusieurs langues, surtout le grec, l'hébreu, le chaldaïque et le syriaque. On a de lui : I. *Commentarii in Evangelia*, Anvers, 1606, 1616 et 1712, 5 tom. en 3 vol. in-fol. portant à la fin : *Notarum ad varias lectiones in IV Evangeliiis occurrentes libellus duplex, quorum uno græcæ, altero latinæ varietates explicantur*. Plantin, qui connaissait le profond savoir de Luc de Bruges dans les Livres saints, lui avait demandé des scolies sur le Nouveau-Testament, semblables à celles qui ont été publiées sur l'Ancien, sous le nom de Vatable. Luc étendit un peu ce plan, sans trop s'écarter néanmoins des intentions de Plantin. Son grand objet est de rechercher la signification propre des mots; et il y réussit admirablement, au gré des critiques et des scolastes de toutes les communions. II. *Notationes in sacra Biblia, quibus variantia discrepantibus exemplaribus loca discutiuntur*, Anvers, 1580, in-fol.; ibid., 1583, in-fol.; Leipzig, 1657, in-fol. Rien de plus judicieux et de plus exact que ces notes, dit le docteur Mill. III. *Variae lectiones veteris et novi Testamenti vulgatæ latinæ editionis collectæ, et cum codicibus syriacis, bibliis regiis, veterumque Ecclesiæ patrum et scriptorum versionibus et explicationibus collatæ*. C'est la bible de Louvain,

à laquelle il travailla de concert avec ses confrères, et dont il composa la préface, 1580-1583. IV. *Sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis Concordantiæ*, Anvers, 1617, in-fol.; imprimées un grand nombre de fois. Ces concordances, inventées dans le treizième siècle (V. HUGUES DE SAINT-CHER), ont été perfectionnées d'abord par Luc de Bruges, et corrigées depuis par plusieurs savants. V. *Loca insigniora Romanæ correctionis in lat. Bibliis jussu Sixti V. recognitis observata*, Anvers, 1603, in-12. VI. *Biblia hebræa et latina Ariæ Montani*, Genève, 1609 et 1619, avec des corrections de Luc, qui eut part à la polyglotte d'Anvers et à toutes les entreprises bibliques de son temps. VII. *Sermons et Oraisons funèbres* de trois évêques de Saint-Omer, Anvers, in-8°. (V. Valère André. *Biblioth. belgic.*)

L—B—E.

LUC DE TUY (Lucas Tudensis), historien ecclésiastique, né à Léon, en Espagne, au commencement du treizième siècle, avait l'esprit vif et pénétrant, et un grand desir d'acquérir des connaissances. Après avoir reçu le diaconat, il visita l'Italie, la Grèce et la Palestine, et, à son retour, fut élevé sur le siège épiscopal de Tuy, dans la Galice, qu'il occupa depuis 1239 jusqu'à l'année 1288, où il mourut. Luc de Tuy était l'ami de Roderic Ximénès, savant archevêque de Tolède, et d'Eloi, le second des supérieurs généraux de l'ordre de S. François. Il a refondu la *Chronique* connue sous le nom de saint Isidore de Séville, et l'a continuée depuis l'an 680, où l'avait laissée Julien de Tolède, jusqu'à 1236 : cette *Chronique* est partagée en quatre livres, dont une partie du troisième et le quatrième

sont de notre auteur ; elle a été continuée par un anonyme, jusqu'à l'an 1274, et traduite en espagnol. André Schott l'a insérée avec des notes, dans le tom. iv de l'*Hispania illustrata*. On a encore de Luc de Tuy : I. *De alterâ vitâ, fideique controversiis adversus Albigenſium errores libri tres*, Ingolstadt, 1612, in-4°. Le manuscrit de cet ouvrage avait été adressé par le jésuite Mariana à son confrère Gretser, qui le fit imprimer. Il a été inséré avec des notes de Mariana, de Gretser et de Schott, dans les différentes éditions de la *Bibliothèque des Pères*, et dans les *OEuvres* de Gretser, t. xii. Ce traité de controverse est fort estimé. II. *Vita S. Isidori Hispaniensis* (saint Isidore de Séville), et *Miracula et historia translationis*, etc., imprimés avec les notes du P. Henschenius, dans les *Acta sanctor.* au 4 avril, et sans les notes, dans les *Acta SS. Ord. Benedictini* du P. Mabillon, tom. 2. W—s.

LUC DE VANANT, savant Arménien du dix-septième siècle, fit ses premières études dans sa patrie, et se rendit à Rome pour les achever, puis à Amsterdam, où Thomas de Vanant, son oncle, avait une imprimerie arménienne. Devenu maître de cet établissement, en 1695, il y fit imprimer un grand nombre de livres à l'usage de sa nation : I. *Concordance des Calendriers romain, arménien, turc et juif*, 1 vol. in-16, 1698. II. *Arithmétique à l'usage des négocians, avec un Traité des changes et des monnaies de tous les pays*, 1 vol. in-12, 1699. III. *Un Nouveau-Testament arménien*, 1698, in-12. IV. *Une Mappemonde, avec une carte d'Arménie*, etc, 1695.—Plusieurs Arméniens, du nom de Luc, ont eu de la

célébrité. — LUC, évêque de Tiflis, dans le quinzième siècle, fut assassiné par le gouverneur de cette ville, qui voulut s'emparer de ses immenses richesses. Ce prélat est auteur d'un poème *sur le bonheur des Anges et des Saints dans le Paradis*. — LUC de Garin (ou d'Arzroum), conservateur d'une bibliothèque au monastère d'Aghthamar (dans une île du lac de Van), réussit à la soustraire aux fureurs de Tamerlan, en la cachant sous terre, enfermée dans des tonneaux. — LUC de Geghi se livra à l'enseignement dans le seizième siècle, forma un grand nombre d'élèves, et publia divers écrits, entre autres, une espèce de Traité d'astronomie, ou de Calendrier, en vers arméniens. Z.

LUCA (IGNACE DE), géographe allemand, né à Vienne en 1746, s'appliqua avec beaucoup de zèle à l'étude du droit et de la statistique des différents états de l'Empire germanique. Après avoir professé, pendant plusieurs années, la géographie et l'histoire au lycée de Lintz et à l'université d'Inspruck, il abandonna la carrière de l'enseignement, pour se livrer au travail de cabinet, revint à Vienne en 1784, et resta sans emploi jusqu'en 1795, qu'il accepta la chaire de statistique au collège Thérésien. Il mourut le 24 avril 1798. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tous en allemand, mais superficiels et peu exacts, entre autres : I. *L'Autriche savante*, ou Catalogue des écrivains et des artistes autrichiens vivants, Lintz, 1776, 2 vol. in-8°. II. *Connaissance des États autrichiens*, Vienne, 1786, vol. in-8°. III. *Etat de la ville de Vienne*, sous le règne de l'empereur Joseph II, Leipzig, 1787, in-8°. IV. *Lectures historiques et statis-*

tiques pour la connaissance des états de l'Autriche, Vienne, 1789-97, 2 vol. in-8°. V. *Manuel géographique des États autrichiens*, ibid., 1790-92, 6 vol. in-8°. VI. *Code politique*, ibid., 1789-95, 14 vol. in-8°. VII. *Leçons sur la constitution de la monarchie autrichienne*, ibid., 1792, in-8°. VIII. *Code de la justice*, ibid., 1793-95, 5 vol. in-8°. IX. *Exposition des lois politiques de la monarchie autrichienne*, en trente tableaux, ibid., 1794, in-fol. X. *Connaissance pratique des états de l'Europe*, ibid., 1796, in-8°. XI. *Fragments de statistique*, ibid., 1797, in-8°. XII. *Epoques mémorables du règne de l'empereur François II*, t. 1^{er}, ibid., 1798, in-8°. Ce volume est le seul qui ait paru. — LUCA (Jean-Baptiste), cardinal, né dans la Basilicate, de parents obscurs, et mort en 1683, à l'âge de soixante-six ans, a publié : I. Des *Notes* sur le concile de Trente. II. Une *Relation* curieuse de la cour de Rome, 1680, in-4°. III. Une compilation sur le droit ecclésiastique, intitulée : *Theatrum justitiæ et veritatis*, 12 vol. in-fol.

W—s.

LUCA SANTO, peintre Florentin, florissait au neuvième siècle; il avait embrassé la vie religieuse, et s'était fait donner, par la sainteté de sa vie, le nom de Saint. C'est lui qui passe maintenant pour l'auteur des tableaux de la *Vierge avec l'Enfant-Jésus*, que l'on voit à Bologne, et dans l'église de Sainte-Marie-Majeure à Rome, et que l'opinion vulgaire attribue à l'évangéliste saint Luc. Un motif de rejeter cette croyance populaire, c'est qu'il est certain qu'avant le milieu du cinquième siècle, il n'y a point d'exemple d'image de la Vierge avec l'Enfant-Jésus. Jusqu'à

cette époque elle est toujours représentée seule, les mains jointes et en oraison, comme on peut s'en convaincre par les nombreux bas-reliefs des premiers temps du christianisme qui existent encore en Italie, et qui ornaient les sarcophages des fidèles de la primitive église. D'ailleurs les tableaux dont il est question, ressemblent, pour la manière et la composition, à plusieurs autres du même siècle, également attribués à notre peintre. On peut ajouter même qu'à celui que l'on conserve à Bologne, on voit encore distinctement, suivant le témoignage d'Ant. Masini, l'inscription suivante : *Opus Lucæ cancellarii*. La tradition qui attribue à saint Luc des portraits de la Vierge ou du Sauveur, était cependant répandue bien antérieurement en Orient. Eusèbe se tait, il est vrai; mais Théodore lecteur, qui florissait en 527, raconte que l'impératrice Eudocie envoya de Jérusalem à Pulchérie une image de la mère de Dieu, que saint Luc avait peinte. Nicéphore Caliste, qui écrivait vers la fin du treizième siècle, rapporte la même chose; et le portrait qu'il trace de la physionomie de la Vierge (*Hist. eccles.* lib. II., c. 23), sur la foi d'un certain Épiphane, répond si exactement à l'image attribuée à saint Luc, et conservée à *Monte-Vergine*, que de bons auteurs ne doutent pas qu'elle n'ait servi de prototype à cette description (*Dizionario istorico*, Bassano, 1796, t. x, p. 119); à moins qu'on ne suppose le tableau fait d'après la description même. La tradition de l'abbaye de *Monte-Vergine*, fondée en 1119 (V. GUILLAUME, XIX, 116), était que ce tableau y fut apporté en 1310, par Catherine de Valois, bru de Charles II, roi de Naples, et arrière-petite-fille de l'em-

pereur Baudouin II, qui avait apporté cette relique de Constantinople, lorsqu'il abandonna cette capitale en 1236. Les images de la Vierge conservées à Sainte-Marie-Majeure à Rome, au palais *Tiziano* à Venise, à l'église de Saint-Marc d'Alexandrie d'Égypte, et au bourg de Sardegna au Mont-Liban, ont aussi en leur faveur d'anciennes traditions. On croit que Henri Valois, dans ses notes sur Eusèbe, publiées en 1639, est le premier auteur catholique qui en ait révoqué en doute l'authenticité. Consultez, pour plus de détail, l'*Atlas Marianus* (V. GUMPPENBERG); le *Syntagma de imaginibus non manufactis deque aliis à S. Lucâ pictis*, par Gretser, Paris, 1625, in-fol., et dans ses œuvres xv, 205: Assemani (Jos.) *Calend. univ.* v, 306; Lami, *De imaginibus vulgò S. Lucæ tributis*; Frova, *De sacris imaginibus*, Venise, 1750; L. Crespi, *Dissertazione anticritica*, Faenza, 1776; et D. M. Manni, *Del vero pittore Luca Santo*, Florence, 1764; id. *Dell'errore che persiste nell'attribuirsi le pitture al S. Evangelista*, ibid. 1766. P—s.

LUCAIN (*Annæus-Marcus Lucanus*) naquit à Cordoue, colonie romaine de l'Andalousie, l'an de Rome 792 (ou 38 de J.-C.), sous l'empire de Caligula. Son père, Annæus Mela, chevalier romain, était frère du philosophe Sénèque; et le jeune Lucain reçut la plus savante éducation, dans cette famille où l'amour des lettres se joignait à tout le feu de l'imagination espagnole. Sa gloire fut précoce; et son génie, qu'une mort funeste devait arrêter si vite, n'eut que le temps de montrer de la grandeur, sans naturel et sans vérité: car le goût de la sim-

plicité appartient rarement à la jeunesse; et dans les arts, le naturel est presque toujours le fruit de l'étude et de la maturité. Lucain paraissait d'ailleurs au milieu de la décadence des lettres, précipitée par la servitude publique, et par cette fausse éloquence des rhéteurs, qui remplaçait les mâles accents de la liberté romaine. Les lettres subissaient dans Rome la protection de Néron; et la philosophie, qui s'était flattée de conduire et d'inspirer le jeune maître du monde, s'avilissait devant lui, et figurait parmi les passe-temps de sa cour. Néron, qui, dans les premiers moments où il préludait à ses crimes par toutes les fantaisies du pouvoir absolu, était acteur, musicien et poète, accueillit les talents de Lucain. Il le fit questeur, augure, le combla de faveurs, et voulut même l'honorer de sa rivalité. Dans des jeux littéraires que l'empereur avait établis, Lucain chanta la descente d'Orphée aux enfers, et Néron la métamorphose de Niobé. Un tyran, mauvais poète, est un dangereux concurrent; et il paraît que Lucain, encore plus poète que courtisan, ayant eu l'audace de remporter la palme, perdit le mérite de ses premières flatteries. Il ne s'agit pas encore de ces adulations trop célestes qui déshonorent le commencement de la Pharsale, et qui ne sont pas moins choquantes par le mauvais goût que par la bassesse. On ne peut en assigner l'époque; et l'on ignore si elles se rapportent à ces commencements de Néron, affectant quelque vertu, ou si elles s'adressent à Néron déjà coupable. A leur dégoutante servilité, on croirait assez qu'elles ont été faites pour un tyran connu et redouté. Jamais bon prince ne fut ainsi loué. Au reste, suivant

une ancienne tradition, un vers de cette emphatique apothéose avait déjà préparé, dans l'esprit de l'empereur, la disgrâce du poète. Néron, qui était louche, s'offensa du vers :

Unde tuam videas obliquo sidere Roman.

On a peut-être supposé cette anecdote pour expliquer de la part de Néron une animosité dont la cause se présente d'elle-même en lisant la Pharsale. Il suffira de se rappeler avec quel soin cruel les premiers tyrans de Rome punissaient tous les souvenirs de la liberté, et tous les éloges donnés à ses derniers héros. Sous Tibère, l'historien Cremutius Cordus avait été mis à mort par sentence du sénat, pour avoir admiré Brutus et Cassius (*V. CORDUS*, IX, 576). Cet exemple se reproduisit plus d'une fois ; c'était une tradition de la tyrannie impériale. Est-il besoin d'expliquer par une autre cause comment Lucain, admis dans la faveur du prince, ne put jamais s'avilir assez par les plus honteuses flatteries, pour racheter le crime d'avoir pleuré sur Pompée, d'avoir loué Brutus, et divinisé la vertu de Caton ? Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Lucain, dans l'éclat de sa renommée, ayant fait un poème sur l'incendie de Troie et sur celui de Rome, reçut de l'empereur la défense de lire ses ouvrages en public et sur le théâtre, selon le privilège des poètes du temps. Cette persécution l'irrita. On peut croire aussi que de plus sérieux motifs lui inspirèrent contre Néron une haine justifiée par les forfaits de ce tyran, et le déterminèrent à partager des projets qui faisaient l'espérance des meilleurs citoyens de Rome. Néron était empoisonneur, parricide, et s'était souillé de sang et de mille infamies, lorsque Pison et plusieurs il-

lustres Romains formèrent un complot contre sa vie. Lucain s'y jeta des premiers, avec tout le dépit qu'excitait en lui l'oppression jalouse que l'empereur faisait peser sur son talent. Cette conjuration, qui avait pour complices des grands de Rome, des sénateurs, des chevaliers, des écrivains célèbres, une courtisane, fut découverte par un affranchi. Plusieurs conjurés furent arrêtés et mis à la torture ; ils révélèrent leurs complices : la courtisane Épicharis, l'aurait-on cru, montra un caractère héroïque. Lucain, cédant à la promesse de la vie, dénonça tous ses amis, et déposa contre sa propre mère. Un ancien grammairien, qui raconte ce fait après Tacite, suppose que Lucain espérait qu'une telle impiété lui servirait près de Néron parricide. Sans adopter cette affreuse explication d'une détestable faiblesse, on peut croire que Lucain avait dans le caractère ce genre d'élevation qui tient à l'imagination plus qu'à l'âme, et qui trompe certains hommes en les transportant au-dessus d'eux-mêmes en espérance et en idée, pour les laisser, au moment du péril, retomber sur leur propre faiblesse. Il semble que cette fausse grandeur, sujète à des inégalités si déplorables, ait passé dans le talent poétique de Lucain. Le tyran ne laissa au poète que le choix du supplice (l'an 65 de J.-C.) Lucain, près de mourir, retrouva toute sa fierté. S'étant fait ouvrir les veines, il expira en récitant des vers où il décrit les derniers moments d'un jeune guerrier qui, blessé par un serpent, jette par tous ses pores son sang avec sa vie. Il était âgé de vingt-sept ans, et désigné consul pour l'année suivante. Il avait épousé une femme romaine, célèbre par sa naissance,

sa vertu, sa beauté (1). Lucain avait composé beaucoup de poésies perdues pour nous : des sylves ; un chant sur la descente d'Énée aux enfers ; deux autres sur l'incendie de Troie et sur celui de Rome ; une *Médée*, sujet déjà tenté par Ovide ; des épîtres, dont une seule, à la louange de Calpurnius Pison, est parvenue jusqu'à nous, et paraît porter le cachet de son génie (2). Mais le titre de sa gloire, c'est la *Pharsale*, ouvrage que des beautés supérieures ont protégé contre ses énormes défauts. Stace, qui, dans un chant lyrique, a célébré la muse jeune et brillante de Lucain, et sa mort prématurée, n'hésite point à placer la *Pharsale* au-dessus des *Métamorphoses* d'Ovide, et presque à côté de Virgile. Quintilien, juge bien autrement éclairé, reconnaît dans Lucain un génie hardi, élevé, et l'admet au nombre des orateurs plutôt que des poètes. Les écrivains français l'ont jugé diversement. Corneille l'a aimé jusqu'à l'enthousiasme ; Boileau l'approuvait peu. Voltaire en parle avec admiration, et lui sait gré d'avoir donné l'exemple d'une épopée philosophique, et presque dénuée de fiction. Marmontel a voulu prouver méthodiquement son génie ; et Laharpe l'a doublement attaqué par la supériorité de ses critiques, et par la faiblesse de ses traductions. En dépit de l'enthousiasme et des raisonnements de Marmontel, la *Pharsale* ne saurait être mise au rang des belles productions de la muse épique.

(1) Elle se nommait *Polla Argentaria*. Sidoine Apollinaire (lib. II, epist. 10) la compte parmi les femmes illustres dont les conseils et le goût ont été fort utiles à leurs maris dans la composition de leurs ouvrages. S—L.

(2) C'est un poème en 261 vers. Barth croit qu'il faisait partie des *Sylves* de Lucain ; Fabricius et Wernsdorf l'attribuent à Saleius Bassus. Voy. l'*Hist. abr. de la littér. rom.*, II, 292. S—L.

Le jugement des siècles est sans appel. La *Pharsale*, où l'on ne peut méconnaître du génie et de beaux traits d'éloquence, reste frappée de deux défauts invincibles, le froid et la déclamation. Le style de ce poème, qui brille souvent par la précision, la force et de grandes images, appartient à une époque de décadence ou de faux-goût ; sorte de désignation qui n'a rien d'arbitraire, et ne tient pas à un préjugé, mais qui résulte de la nature des choses. Après une époque littéraire féconde en chefs-d'œuvre, il est impossible qu'on ne voie pas la subtilité, la fausse grandeur et l'énergie outrée, s'introduire à côté des innovations les plus heureuses, et le faux-goût devenir une combinaison nouvelle et un moyen de variété. On peut même observer que tous les sujets et tous les genres ne souffriront pas également de cet alliage à-peu-près inévitable dans les derniers âges d'une littérature. Tacite, génie fort supérieur à Lucain, est pourtant un génie de la même famille : il a, dans sa diction tant admirée, quelques-uns des défauts de ce poète ; mais il les assortit à la sombre énergie de son sujet, et les couvre de beautés originales et neuves. Lucain, transportant les défauts d'un siècle subtil et déclamateur dans la composition épique, celle de toutes qui demande le plus de facilité d'inspiration et de sublime sans effort, reste aussi loin d'Homère qu'il l'est du naturel et de la vérité. Voltaire a supérieurement indiqué le seul mérite éminent de Lucain : « Si vous » cherchez dans Lucain, dit-il, l'unité de lieu et d'action, vous ne la » trouverez pas ; mais où la trouverez-vous ? Si vous espérez sentir » quelque émotion, quelque intérêt, » vous n'en éprouverez pas dans les

» longs détails d'une guerre dont le
 » fonds est rendu très-sec, et dont
 » les expressions sont ampoulées:
 » mais si vous voulez des idées for-
 » tes, des discours d'un courage
 » philosophique et sublime, vous ne
 » les verrez que dans Lucain, parmi
 » les anciens. Il n'y a rien de plus
 » grand que le discours de Labienus
 » à Caton, aux portes du temple de
 » Jupiter-Ammon, si ce n'est la ré-
 » ponse de Caton même. Mettez en-
 » semble tout ce que les anciens
 » poètes ont dit des Dieux : ce sont
 » des discours d'enfants, en compa-
 » raison de ce morceau de Lucain.
 » Mais dans un vaste tableau où l'on
 » voit cent personnages, il ne suffit
 » pas qu'il y en ait un ou deux su-
 » périeurement dessinés. » L'édition
princeps de la *Pharsale*, est celle
 que Sweynheym et Pannartz donnè-
 rent à Rome, en 1469, in-fol.; deux
 éditions, sans date, du livre 1^{er},
 aussi in-fol., sont à-peu-près de la
 même époque. Parmi celles qui ont
 suivi, nous indiquerons les plus im-
 portantes : Venise, Alde, 1502,
 1515, in-8°.; Paris, Rob. Estienne,
 1545, in-8°., *cum variis lectioni-*
bus; Leyde, 1669, in-8°., *curâ*
Schrevelii : on la joint aux *Vario-*
rum. L'édition de Fr. Oudendorp,
 Leyde, 1728, 2 part. in-4°, est aug-
 mentée des suppléments de Th. May,
 de même que celle de Paris, Bar-
 bou, 1767, in-12. On peut citer en-
 core celles de P. Burmann 1^{er},
 Leyde, 1740, in-4°.; de Rich.
 Bentley, Strawberry-Hill, 1760,
 in-4°.; de M. Renouard, Paris, 1795,
 in-fol., et celle du chevalier d'Elci,
ad fidem editionum principum et
codicum antiquorum Vindobonen-
sium recensita ab Angelo Illycino,
 Vienne, 1811, in-4°, fig. Lucain,
 comme les autres grands classiques

latins, a été souvent traduit dans
 presque toutes les langues. Parmi les
 traductions françaises, on ne cite
 que celles de Brebeuf (en vers) et de
 Marmontel (*V. leurs articles*), et
 celle de Pierre - Toussaint Masson,
 Paris, 1765, 2 part. in-12 (1). Dans
 son édition latine et française, don-
 née en 1816, M. Amar a rétabli les
 passages omis par Marmontel, et a
 traduit les morceaux suppléés par
 May.

V—N.

LUCANUS (OCELLUS). *Voy.*
 OCELLUS.

LUCAR (CYRILLE). *V. CYRILLE.*

LUCAS DAMMESZ. *V. LEYDE.*

LUCAS (MARGUERITE), duchesse
 de Newcastle, née à Saint-John,
 près de Colchester, vers 1625, an-
 nonça dès son enfance un goût très-
 vif pour l'étude; elle lisait ou plutôt
 elle dévorait tous les ouvrages qui
 lui tombaient entre les mains : mal-
 heureusement ses parents ne purent
 lui donner des maîtres pour la di-
 riger, et elle n'acquît que des con-
 naissances confuses et très-superfi-
 cielles. Admise, en 1643, au nombre
 des filles d'honneur de la reine Hen-
 riette-Marie, épouse de l'infortuné
 Charles 1^{er}, elle suivit cette princesse
 en France, lorsque les troubles d'An-
 gleterre l'obligèrent de chercher un
 asile hors de ses états. Pendant son
 séjour à Paris, elle connut W. Ca-
 vendish, marquis de Newcastle, que
 son attachement à la cause des Stuart
 avait forcé de fuir l'Angleterre. Ce
 seigneur, déjà veuf et sur le retour

(1) Le livre intitulé *Lucan, Suétone et Saluste en français*, Paris, 1490, in-fol., réimprimé en 1500, n'est point, comme on serait tenté de le croire, une traduction de Lucain : c'est une histoire suivie et complète de Jules-César, extraite de divers auteurs, particulièrement de Suétone, de Salluste, et surtout des *Commentaires* même de César, sans que rien indique ce qui est tiré de chacun; Paul Orose y est cité des les premières lignes, et il ne paraît pas que Lucain y ait fourni la valeur d'une page. C. M. P.

de l'âge, fut si charmé de l'esprit et des manières de Marg. Lucas, qu'il l'épousa en 1645. Elle l'accompagna à Rotterdam, et de là à Anvers, où elle charma les ennuis de l'exil par la composition de différentes pièces de vers qui eurent un succès prodigieux. Après l'avènement de Charles II au trône, les deux époux repassèrent en Angleterre, où ils reçurent du monarque un accueil très-distingué. La duchesse de Newcastle célébra la restauration dans plusieurs poèmes. Livrée tout entière à la composition de ses ouvrages, on assure qu'elle craignait tellement de laisser échapper la moindre idée, qu'elle avait des secrétaires, toujours prêts, même la nuit, à écrire sous sa dictée. Elle mourut à Londres, en 1673, dans un âge peu avancé, laissant une grande quantité d'écrits en vers et en prose, dont le recueil forme 13 volumes in-fol. : le plus intéressant est la *Vie* de W. Cavendish, son mari; elle a été traduite en latin sous ce titre : *De vitâ et rebus gestis Guill. Ducis Novocastrensis commentarii*, etc. Londres, in-fol. On cite encore de cette dame : *Poëms and fancies ; the philosophical and physical opinions*, Londres, 1653, in-fol. W—s.

LUCAS (PAUL), voyageur, naquit à Rouen, le 31 août 1664. Fils d'un marchand, il paraît que son éducation fut peu soignée, et qu'il commença par faire le commerce de joaillerie, qui l'attira de bonne heure à Constantinople, en Syrie et en Égypte. Il porta ensuite les armes, dans les troupes vénitiennes, au siège de Negrepoint, en 1688, s'embarqua sur des bâtiments armés en course contre les Turcs, et obtint un commandement. Vers 1696, il revint en France, appor-

tant des pierres antiques gravées, des médailles et des manuscrits, qui furent mis dans le cabinet du roi. L'année suivante il entreprit un autre voyage pour le même objet; et en 1699, il en commença un nouveau, qui est le premier dont il ait publié la relation. S'étant embarqué à Marseille, il mouilla, le 24 août, dans le port d'Alexandrie. Il remonta le Nil jusqu'aux cataractes, dont il donne une description exagérée, en disant qu'elles tombent par plusieurs endroits, d'une montagne de plus de deux cents pieds de haut. En quittant l'Égypte, il gagna l'île de Chypre, atterrit à Tripoli de Syrie, vit Balbec, Damas et Alep, où il se joignit à une caravane destinée pour Erzerom, traversa l'Arménie jusqu'à Tauris, et, après avoir séjourné à Ispahan, se rendit à Bagdad. La maison des Capucins où il demeurait ayant été pillée par les gens du pacha, il perdit toutes les curiosités qu'il avait apportées de Perse. Craignant d'être arrêté, il s'enfuit à Moussoul, et s'embarqua à Tripoli pour Constantinople. Lucas réclama inutilement la restitution de ce qu'on lui avait pris à Bagdad. Enfin il monta, vers la fin de 1702, sur un navire qui fut pris par un corsaire de Flessingue; et il perdit ainsi la plus grande partie de ce qui lui restait. Après toutes ces traverses, il revint à Paris, en 1703. Accueilli par Madame, qui l'engagea de publier sa relation, il la lui dédia; et au bout de quelque temps, le roi le renvoya dans le Levant, avec la mission d'y rechercher les monuments de l'antiquité. Lucas partit, le 15 octobre 1705, de Marseille; il parcourut l'Anadoli jusqu'à Kaisarieh (l'ancienne Mazaca ou Césarée de Cappadoce), revint sur les bords du Bos-

phore, et visita le Roumili, jusqu'à Zeitoun, où il s'embarqua pour Athènes. Après avoir vu quelques îles de l'Archipel, il prit terre à Smyrne, et pénétrant dans le pays, le traversa jusqu'à Satalie: il rentra ensuite dans l'intérieur, alla de Konieh à Jérusalem, en franchissant les diverses branches du Taurus, et voyageant par mer de Seide à Jaffa; puis il retourna par mer en Syrie, et revit l'Égypte, où il fit une excursion dans le Fajoum. D'Alexandrie, il gagna par mer Tripoli et Tunis. Ne trouvant dans ce port aucun bâtiment pour passer en France, il s'embarqua sur un petit bâtiment anglais qui allait à Livourne. Attaqué par un corsaire français, il fut dépillé des médailles qu'il avait achetées pour le cabinet du roi, et n'ayant pu se faire rendre justice par le consul de France, il revint à Paris, vers la fin de 1708. Le roi, satisfait de son zèle, lui accorda le brevet d'un de ses antiquaires, et l'envoya encore une fois dans le Levant, en 1714. Dans ce voyage, Lucas parcourut de nouveau le Roumili jusqu'à Larisse; son dessein était d'entrer plus avant dans la Grèce; mais le grand nombre de troupes qui traversaient ce pays pour aller dans la Morée, rendait les routes si dangereuses, qu'il fut obligé de reprendre le chemin de Constantinople. Il alla par terre à Smyrne, s'appliquant à examiner avec plus de soin dans l'Anadoli les mêmes lieux qu'il avait vus dans ses voyages précédents: il passa en Syrie, et poussa jusqu'au-delà de Damas, pour cueillir une herbe douée de vertus merveilleuses; car, depuis qu'il parcourait l'Orient, il pratiquait la médecine. Après avoir visité de nouveau Jérusalem et une partie de la Palestine, il entra en Égypte, mais ne remonta

pas le Nil aussi haut que dans son premier voyage: de retour au Caire, il reçut de France l'ordre de ne plus entreprendre de nouvelles découvertes, et de revenir au plutôt. Il s'embarqua donc et se rendit à Paris, vers la fin de 1717. Il fit en 1723, un nouveau voyage au Levant: lorsqu'il revint, Louis XV lui témoigna qu'il était satisfait de ses services, en l'exhortant à ne plus s'occuper de nouvelles courses. Il se reposa en effet pendant quelque temps; mais en 1736, sa passion se renouvela avec une ardeur plus vive: il partit pour l'Espagne, pays dont il espérait rapporter beaucoup de raretés. Philippe V, qui l'avait vu en France, lui fit un accueil très-gracieux, et le chargea de ranger son cabinet de médailles. Paul Lucas ne jouit pas longtemps de la bienveillance de ce monarque: quelques jours après son arrivée à Madrid, il fut atteint d'une maladie qui, au bout de huit mois, le mit au tombeau, le 12 mai 1737. On a de lui : I. *Voyage au Levant*, Paris, 1704, 2 vol. in-12, avec carte et figures. II. *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, Paris, 1710, 2 vol. in-12, avec carte et figures. III. *Voyage dans la Turquie, l'Asie, Sourie, Palestine, Haute et Basse Égypte*, Paris, 1719, 3 vol. in-12, avec cartes et figures. Ces trois voyages souvent réimprimés à Paris, à Rouen, et à Amsterdam, ont été traduits en allemand, Hambourg, 1707, 1722, 5 vol. in-12. Paul Lucas est un voyageur qu'on a beaucoup décrié; son nom est devenu à-peu-près synonyme de menteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est singulièrement porté à l'exagération: il donne sept cent vingt pieds de hauteur à la pyramide de Chéops; et mille

pieds à d'autres pyramides dont on trouve les figures dans sa première relation. Ses ouvrages furent bien accueillis du public : cependant on les attaqua sur plusieurs points ; on contesta la vérité de quelques découvertes, et l'on fut révolté de l'histoire d'un serpent miraculeux de la haute Égypte. L'auteur chercha, dans son troisième voyage, à constater la réalité de ses découvertes, et arrangea le mieux qu'il put ce qui concernait le serpent ; mais il ne satisfait pas les gens sensés (1). On suppose que les relations de Paul Lucas ont été mises en ordre, et rédigées sur ses notes, la première par Baudelot de Dairval, la seconde par Fourmont, la troisième par l'abbé Banier : celle-ci est la meilleure. Malgré ses défauts, Paul Lucas n'est pas un auteur à mépriser. Il a long-temps été le seul que l'on pût consulter sur certaines parties de la Grèce, et de l'Asie Mineure, ainsi que sur la haute Égypte. Il avait exploré ces pays avec une ardeur sans pareille, et avait vu tout ce qu'ils offraient de curieux ; on regrette qu'à ce zèle infatigable il n'ait pas joint plus de lumières et plus de jugement : au reste plusieurs de ses récits ont été confirmés depuis par d'autres voyageurs. Son second voyage contient un mémoire de Le Maire, consul de France à Tripoli, sur Derne et l'ancienne Cyrénaïque, pays sur lequel nous avons peu de renseignements, et un autre mémoire sans nom d'auteur, sur l'histoire de Tunis à la fin du dix-septième siècle. On lit dans Moréri que les mémoires concernant le dernier voyage de Paul Lucas, entrepris

en 1723, étaient entre les mains d'un chanoine qui devait les publier. On ne sait ce qu'ils sont devenus. Les inscriptions grecques, qu'on lit à la fin du premier volume du second voyage, ayant été publiées d'une manière très-inexacte, Heringa, Hultmann, et H. Vanlingen, en ont corrigé quelques fautes. La Roque ayant, dans le *Mercure* de septembre 1723, attaqué Paul Lucas, sur ce qu'il avait dit que l'Oronte passait à Latakié, après avoir arrosé en serpentant une bonne partie du pays, et l'ayant appelé un voyageur mal informé, celui-ci répondit dans le cahier de novembre suivant, et prétendit que le préjugé devait être en sa faveur, La Roque n'étant jamais allé à Laodicée, et ayant par conséquent ignoré ce bras de l'Oronte, et son embouchure. Il ajouta que la carte et le livre de La Roque étaient peu d'accord, et que sa description était peu exacte. La Roque répliqua que, pour savoir qui des deux se trompait, il n'était pas nécessaire d'avoir fait le voyage de Syrie ; qu'aucun auteur n'avait parlé du partage de l'Oronte, cité par Paul Lucas, et que ce qu'il avait vu près de Latakié, était un de ces torrents du Liban, qui ne coulent qu'en hiver. Les géographes postérieurs ont, sur leurs cartes, adopté l'opinion de La Roque. E—s.

LUCAS (FRANÇOIS), sculpteur, naquit à Toulouse en 1736. Son père, l'un des fondateurs de l'académie de cette ville, lui donna les premières notions de son art. En 1761, il obtint le grand prix, et en 1764, il fut nommé professeur de sculpture. L'art, à cette époque, était au dernier degré de décadence. Lucas sentit l'insuffisance des modèles que l'on offrait à l'étude des jeunes gens ; et il eut le courage de préférer aux ouvrages des Le-

(1) Voyez le *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, pendant l'année 1806, p. 20-22.

moine et des Pigalle, un petit nombre de figures moulées sur l'antique, qu'il rassembla dans une des salles de l'académie. Ce premier pas vers de meilleurs principes, fut suivi d'un second plus décisif encore. Ses travaux lui avaient procuré une somme assez considérable; il s'en servit pour visiter l'Italie. La vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité le convainquit de l'insuffisance de ses études: il adopta de nouveaux principes; mais, non content de se perfectionner dans son art, il voulut s'enrichir de toutes les connaissances appartenant à la science des antiques. Il recueillit une suite nombreuse de médailles celtibériennes, grecques et romaines, ainsi qu'un grand nombre de figurines antiques, et une belle collection d'inscriptions, dont il forma, à son retour à Toulouse, un cabinet qui fut souvent visité par les savants étrangers. Outre plus de cent cinquante statues ou bas-reliefs, en terre cuite, en plâtre, en bois et en plomb, qu'il exécuta pour les églises ou pour des jardins de Toulouse, on lui doit une grande quantité de modèles, où l'on remarque une grande facilité et une touche fort habile. Mais on doit faire une mention particulière des ouvrages suivants: I. Les *Adorateurs*, qui décorent le maître-autel de l'église de Saint-Pierre, à Toulouse. II. Les deux statues colossales en pierre, placées sur une élévation, à l'entrée de la barrière Saint-Cyprien, et qui représentent: l'une, la *Ville de Toulouse*, figurée par une femme coiffée d'une couronne murale, et appelant du geste les étrangers; l'autre, l'*Occitanie*, sous la figure d'une belle femme contemplant avec orgueil son antique capitale. III. Le mausolée de M. de Puyvert, l'un des

plus beaux ornements de l'église Saint-Étienne. IV. Enfin, et pardessus tout, le grand bas-relief placé à l'endroit où le canal de Languedoc se jette dans la Garonne, et qui représente la *Jonction des deux mers*. La composition en est ingénieuse; et si le résultat fait regretter que l'artiste n'ait point commencé à travailler dans un temps où le goût était plus épuré, on ne peut lui refuser de la facilité et de la grâce dans l'exécution. Passionné pour son art, et jaloux d'en propager le goût, Lucas avait fondé, à ses frais, dans l'école spéciale des arts de Toulouse, trois prix annuels pour être distribués aux élèves qui auraient le mieux sculpté une main, un pied et une tête, d'après l'antique. Il mourut à Toulouse, le 17 septembre 1813. P—s.

LUCATELLI ou LOCATELLI (PIERRE), né dans l'État romain, fut reçu à l'académie de Saint-Luc, en 1690. La notice du Musée royal, 1818, attribue ce titre d'académicien de Saint-Luc à André Lucatelli, dont il va être question plus bas. Nous croyons qu'il y a erreur dans la notice; car la table de Lanzi, qui est rédigée avec un grand soin, annonce positivement que l'artiste qui obtint cet honneur, fut Pierre, et non André. Pierre était peintre d'histoire. Dans le catalogue de la galerie *Colonna*, il est présenté comme élève de Giro; d'autres veulent qu'il ait été disciple de Pietre de Cortone. Quoi qu'il en soit, ce maître avait un ton de couleur, en général, franc et décidé. — LUCATELLI (André), né à la fin du dix-septième siècle, peintre de paysages, plutôt contemporain qu'élève de Paul Anesi, a laissé, à Milan, plusieurs ouvrages qui représentent des vues

d'architecture, des montagnes, des forêts. On y admire une certaine force dans la disposition des masses, et de la grâce dans les figures. Il a composé aussi de petits tableaux à la flamande, et des bambochades. On reconnaît, dans ce dernier genre, qu'il a eu deux manières : la première, bonne ; la seconde, excellente, et remarquable par des teintes délicates exprimées avec justesse, et par des elans d'imagination très-piquants. Le Musée royal possède un tableau de ce maître, où des pâtres se reposent, tandis que le troupeau erre en liberté sur les bords d'un ruisseau qui divise le paysage. André Lucatelli mourut à Rome, en 1741. A—D.

LUCCA (BARTHÉLEMY, ou, par abréviation, TOLOMEO DA), historien, évêque de Torcello, né à Lucques, en 1236, de l'illustre famille des Fiadoni, entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, fut disciple et ensuite confesseur de saint Thomas d'Aquin, et exerça deux fois la charge de prieur du couvent de son ordre à Lucques. Il paraît qu'il fut quelque temps bibliothécaire du pape, et que Jean XXII le choisit pour son confesseur. Nommé, en 1318, évêque de Torcello, il se laissa tellement aveugler par sa tendresse pour ses neveux, qu'ils abusèrent de son autorité, au point que le patriarche de Grado se crut obligé de l'excommunier. L'évêque reconnut ses torts, et tâcha de rétablir le bon ordre : mais il n'est point vrai, comme l'ont cru Quetif et Echard, qu'il ait été remplacé, en 1322, par Gille Galluzzi ; le sénateur Flam. Cornaro (*Eccles. Torcell.* 1, p. 79) démontre que Tolomeo de Lucca vécut jusqu'à l'an 1327. On a de lui : I. *Annales*, Lyon, Roussin,

1619, in-8°, et dans la *Biblioth. Patrum*. Cette courte chronique va de 1061 à 1303. II. *Historia ecclesiastica nova*, publiée pour la première fois par Muratori (*Scriptores rerum italic.*, tom. xi) ; elle commence avec Jésus-Christ, et se termine à l'an 1313. On peut voir dans Echard (*Script. ord. præd.*, 1, 544), la liste des vingt-deux auteurs dont l'évêque de Torcello a fait usage dans cette compilation, qui est précieuse pour les événements de son temps. III. *Genealogia Roberti Ghiscardi cum pluribus aliis*, Saragoce, 1578, in-fol. (*Catalog. de Baluze*, n°. 1615.) C. M. P.

LUCCHESINI (JEAN-LAURENT), jésuite, né à Lucques, en 1638, d'une famille noble, et qui a produit plusieurs hommes de mérite, fut chargé d'enseigner les belles-lettres et la philosophie. Il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de distinction, et fut appelé à Rome pour y professer la rhétorique. Ses talents lui méritèrent la confiance du sacré collège ; il fut nommé membre de la consulte des rites, et de la commission chargée de l'examen des sujets présentés pour l'épiscopat. Ce n'est que par conjecture qu'on place l'époque de sa mort vers 1710. Le P. Lucchesini était à-la-fois un savant théologien et un littérateur estimable. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels : I. *Compendium vitæ admirabilis S. Rosæ de S. Mariæ*, Rome, 1665, in-24. Ce petit ouvrage eut un succès étonnant ; il s'en fit en Italie plusieurs éditions, qui furent enlevées rapidement ; et il a été traduit en français, en espagnol, en portugais, en polonais et en indien. II. *Nova copia et series centum evidentium signorum veræ fidei*, Rome, 1688,

in-4°. C'est un traité des preuves de la vérité de l'Église romaine. III. *Demonstrata impiorum insania*, ibid., 1688, in-4°. IV. *Saggio della sciocchezza di Nic. Machiavelli*, ibid., 1697, in-4°. C'est une réfutation des principes de ce célèbre politique, auxquels il oppose les maximes de Salomon sur l'art de régner. V. *Roma guida al cielo, cioe memoria locale de segni manifesti della vera fede*, etc., ibid., 1698, in-12. VI. *Sylvarum liber seu exercitationes oratoriae et poeticae*, ibid., 1671, in-12. VII. *Specimen didascalici carminis et satyræ*, ibid., 1672, in-12. VIII. *Encyclopædia, panegyrici et satyræ, libri tres*, ibid., 1708, in-8°. Dans le premier livre qu'il a intitulé *Encyclopédie*, il cherche à prouver qu'un philosophe ou un théologien doit être nécessairement rhéteur, et versé autant qu'un orateur ou un poète, dans la connaissance de toutes les sciences divines et humaines; il donne ensuite un traité de rhétorique en vers. Les deux livres suivants renferment les panégyriques et les satires qu'il avait déjà publiés séparément. Le style du P. Lucchesini est clair et élégant; et il se montre, dans plusieurs morceaux, un heureux imitateur des anciens, dont il ne cessa de recommander l'étude.

W—s.

LUCCHESINI (JEAN-VINCENT), né à Lucques, en 1660, de la même famille que le précédent, fit ses premières études à Sienne et à Pise, embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit ensuite à Rome pour s'y perfectionner dans la connaissance des langues grecque et latine. Faisant ses délices des auteurs latins, il assurait avoir lu Tite-Live, d'un bout à l'autre, jusqu'à trente fois. Le souverain

pontife Clément XI le choisit pour secrétaire, et le pourvut d'un canonicat de l'église de Saint-Pierre. Il continua d'être employé à différentes fonctions, après la mort de ce pontife; et Clément XII le nomma enfin à la place importante de secrétaire des brefs, emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1744. Son *Oraison funèbre* fut prononcée, en latin, par Philippe Buonamici, l'un de ses élèves et son ami le plus intime. Cette pièce a été imprimée séparément; et on la retrouve à la suite du dialogue de Buonamici : *De claris pontificiarum epistolarum scriptoribus*, dont Lucchesini est le principal interlocuteur. Il était membre de l'académie des Arcadiens et de plusieurs autres sociétés littéraires d'Italie. On a de Lucchesini des *Discours*, des *Panégyriques*, des *Oraisons funèbres* (1), en latin ou en italien; mais les seuls de ses ouvrages qui aient établi sa réputation d'une manière durable, sont les deux suivants : I. *Demosthenis orationes de republicâ ad populum habitæ*, gr. lat. cum notis criticis et historicis, Rome, 1712, in-4°. Des seize harangues politiques de Demosthène, Lucchesini en a retranché quatre : celle sur Halonèse, que de bons critiques attribuent à Hégésippe; une seconde, que l'on croit d'Hypéride; et enfin, la troisième et la quatrième Philippique, qui ne contiennent que des répétitions des deux autres harangues sur le même sujet. La traduction de Lucchesini est élégante et fidèle; le P. Tournemine, en en rendant compte dans les *Mémoires de Trévoux*, dit que Démos-

(1) Son *Oraison funèbre de Pierre II, roi de Portugal*, prononcée dans l'église Saint-Antoine des Portugais, à Rome, 1707, a mérité les éloges des critiques italiens et français.

thène ne se serait pas exprimé autrement en latin. Dans les notes critiques, Lucchesini s'attache à relever les fautes échappées à Jer. Wolf : elles sont très-savantes ; et Guill. Allen les a insérées dans l'édition qu'il a donnée des *Harangues* de Demosthène, avec la version de Wolf, Londres, 1755, 2 vol. in-8°. Les notes historiques sont plus importantes encore par les explications claires et exactes qu'elles contiennent de la situation politique des Grecs, et de leurs usages, à l'époque où Démosthène a composé ses harangues. C'est une source où les érudits peuvent puiser abondamment. II. *Historiarum sui temporis à Noviomagensi pace tomi tres* ; Rome, 1725-38, 3 vol. in-4°. Cette histoire, trop peu connue en France, commence en 1678, à la paix de Nimègue : le style en est agréable ; mais l'auteur entre dans des détails peu importants, et qui rendent sa marche lente et embarrassée. W—s.

LUCCHI. V. LUCHI.

LUCE I^{er}. (SAINT), élu pape le 18 octobre 252, succéda à saint Corneille. Il était du nombre des prêtres confesseurs exilés avec lui. Il le fut encore lui-même depuis son élection ; mais cette nouvelle disgrâce ne fut pas longue. Saint Cyprien le consola dans son malheur, et le félicita sur son retour. Saint Luce ne tint le siège que cinq mois, et il mourut le 4 mars 253. Son successeur fut saint Etienne. D—s.

LUCE II, élu pape le 12 mars 1144, succéda à Célestin II. Il était né à Bologne, et fut chanoine régulier. Son nom était Gérard de Caccianemici. Honorius II l'avait fait cardinal du titre de Sainte-Croix en Jérusalem, et bibliothécaire de l'Eglise romaine. Il rebâtit son église,

en augmenta les revenus, et y établit des chanoines réguliers. Innocent II le fit chancelier ; en mourant il le nomma camérier, et lui confia les biens de l'Eglise romaine. Devenu pape, Luce II termina le différend qui s'était élevé entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol, au sujet de l'autorité métropolitaine. Il donna gain de cause à l'archevêque, et confirma ainsi la sentence d'Urbain II. Il mourut le 13 février 1145, son pontificat n'ayant duré qu'onze mois quatre jours. Il eut pour successeur Eugène III. D—s.

LUCE III, élu pape le 29 août 1181, succéda à Alexandre III. Il s'appelait Hubaud ou Ubalde, né à Lucques, en Toscane. Il était évêque d'Ostie, médiocrement lettré, mais fort expérimenté dans les affaires. Ce fut à son élection, que l'on exigea, pour la première fois, les deux tiers des suffrages pour former l'élection, suivant le décret du concile de Latran. Ce fut aussi alors que les cardinaux s'emparèrent du droit d'élire, à l'exclusion du peuple et du clergé. Luce III fut couronné à Veletri, et ne revint guère à Rome, où le peuple s'était révolté contre lui. Obligé de fuir de place en place, il se retira enfin à Vérone : l'archevêque de Maïence, qui était venu à son secours avec une armée d'Allemands, mourut entre ses bras, et ses troupes furent battues. Le pape demanda des subsides à l'Angleterre, qui lui envoya quelque argent. Dans la même année, 1184, l'empereur Frédéric I^{er}. vint trouver le pontife à Vérone, où il apprit les nouvelles insultes des Romains, qui avaient pris quelques-uns de ses clercs, auxquels ils avaient crevé les yeux. Luce anathématisa les auteurs de cette cruauté, et tint un grand

concile, dans lequel il excommunia les Cathares ou Patarins, qui étaient une nouvelle secte de Manichéens. Le pape y reçut aussi des envoyés de la Palestine, qui vinrent exposer le triste état des affaires des Croisés. Luce III ne put leur donner que des lettres pour les rois de France et d'Angleterre. Une constitution, que le pape fit dans ce concile, offre les premières traces de l'inquisition pour la recherche des hérétiques, par le concours des deux puissances. Luce III mourut le 24 décembre de l'année suivante, après un pontificat de quatre ans et trois mois. Il eut pour successeur Urbain III.

D—s.

LUCE (LOUIS-RENÉ), né à Paris, vers la fin du dix-septième siècle, se livra de bonne heure à l'étude du dessin. Il acquit bientôt un talent qui le fit remarquer, et plusieurs des habiles orfèvres de son temps, auxquels il le consacra, lui durent leurs succès. Ce genre de travail l'ayant porté à s'adonner particulièrement à la gravure sur métaux, la pureté du goût de ses dessins et la perfection de l'exécution, lui méritèrent d'être nommé graveur du roi, pour son imprimerie royale. Ce fut alors qu'il conçut le projet de substituer aux vignettes en bois que l'on employait dans l'imprimerie, et qui formaient une disparate si choquante avec le texte, des vignettes fondues en métal, qui pourraient se combiner, s'agrandir ou se resserrer à volonté, et enfin se composer comme les lettres et être imprimées avec l'ouvrage. Il consacra pour cet immense travail, dont un homme versé dans la connaissance de cette partie peut seul apprécier les difficultés, les loisirs que lui laissaient les occupations de sa place, et parvint, après

trente ans d'un travail opiniâtre, à former cette belle collection de poinçons qui fut achetée par le roi, et qui forme aujourd'hui une des principales richesses de l'imprimerie royale, où il est à regretter que l'emploi n'en soit pas dirigé plus fréquemment et plus complètement dans l'esprit de son auteur. Les ouvrages qui sortent de cette imprimerie ne manqueraient pas d'en recevoir un lustre qui leur ajouterait beaucoup de prix. Luce était d'un caractère aimable, et qui lui mérita le précieux avantage de conserver jusqu'à sa mort; arrivée en 1774, dans un âge très-avancé, l'amitié des artistes les plus célèbres, ses contemporains. La causticité de son esprit était tellement tempérée par la politesse, qu'elle ne lui aliéna jamais l'affection d'aucun de ses amis. Il a publié, en 1771, chez Barbou, une épreuve in-4°. de toutes ses vignettes, sous le titre d'*Essai d'une nouvelle typographie, ornée de vignettes, fleurons, trophées, cadres et cartels*. Le petit nombre d'exemplaires qui en furent tirés, ne sont pas un des moindres ornements des bibliothèques où ils se trouvent. Il y a joint des épreuves d'une collection de caractères qu'il avait aussi composés, et qui, encore qu'ils le cèdent de beaucoup pour la grâce et la netteté du coup-d'œil, à plusieurs de ceux qui ont été faits depuis, auraient cependant, s'ils étaient employés, l'avantage de moins fatiguer la vue que la plupart de ceux-ci. On regrette de ne point y trouver une épreuve de ceux qu'il avait gravés sous le nom de *semi-sedanoise*, et qui sont si petits, que peu de personnes peuvent en lire les impressions sans loupe. Les bibliographes recherchent encore l'*Épreuve du premier*

alphabet droit et penché, gravé pour l'imprimerie royale, en 1740, par Louis Luce, petit vol. in-32.

Z.

LUCE DE LANCIVAL (JEAN-CHARLES-JULIEN), littérateur estimable, né à Saint-Gobin en Picardie, fit ses études à Paris, au collège de Louis-le-Grand avec un succès dont le souvenir s'est conservé dans cette école célèbre. Il n'avait pas encore achevé son cours de rhétorique, lorsqu'il publia, sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, un poème latin, qui lui mérita, de la part du grand Frédéric, une lettre et un présent. Cette distinction encouragea le jeune poète à tenter de nouveaux efforts; et il célébra, dans la langue d'Horace, la paix de 1783. La manière dont il s'était distingué comme écolier fit desirer à ses maîtres de l'attacher à l'enseignement; et il fut nommé professeur de rhétorique au collège de Navarre, à l'âge de vingt-deux ans. L'amitié de M. de Noë vint bientôt le détourner d'une carrière qu'il devait parcourir avec éclat; et il suivit en 1787, dans son diocèse, le vertueux évêque de Lescar, qu'il n'abandonna que lorsque des circonstances impérieuses l'y obligèrent (V. M. A. de Noë). Lancival passa dans la retraite les temps orageux de la révolution, cherchant dans l'étude une distraction aux scènes sanglantes dont chaque jour le rendait le témoin. Ce fut à cette époque, qu'il s'essaya dans la carrière dramatique: ses premiers pas y furent marqués par des revers; mais, en convenant que les pièces de Lancival manquent de l'intérêt qui seul pouvait en assurer le succès, on y remarquera du moins une composition sage et un style formé sur ce-

lui des modèles. Lors de la réorganisation de l'université, il fut nommé professeur de belles-lettres dans un lycée de Paris. Les devoirs de cette place, qu'il occupa avec distinction, remplirent les dernières années de sa vie, qui furent marquées par des succès dans plus d'un genre. Cependant sa santé, depuis long-temps chancelante, déclina de plus en plus: s'abandonnant trop à son goût excessif pour les femmes, il essuya dès sa jeunesse de cruelles maladies, et fut enfin obligé, en 1790, de subir l'amputation d'une jambe. Il mourut le 17 août 1810, lorsqu'il venait de recevoir la nouvelle que son dernier ouvrage avait remporté le prix proposé par le grand-maître de l'université: il n'était âgé que de 44 ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui: I. Un *Poème sur le globe* (1784); — *Épître à Clarice sur les dangers de la coquetterie, suivie d'une Épître à l'ombre de Caroline*; — *Folliculus*, poème en quatre chants: c'est une satire piquante contre Geoffroy, alors rédacteur de l'article *Spectacles* dans le *Journal des Débats*, et dont il croyait avoir à se plaindre. Ce poème, qui avait beaucoup circulé en manuscrit, pendant que l'auteur et son adversaire vivaient encore, n'a été publié qu'après la mort de l'un et de l'autre. II. Des *Discours* prononcés dans des cérémonies publiques; — *l'Eloge de M. de Noë*, couronné par le Musée de l'Yonne, Auxerre, 1804, in-8°. III. *Achille à Scyros*, poème imité de Stace. « Le style, » dit Chénier, n'est pas exempt de » recherche; ce poème offre peut-être » même est-il défectueux dans son » ordonnance: mais on y trouve des » traits ingénieux, d'agréables des-

« criptions , des tirades bien versifiées » (*Tabl. de la Littérat.* pag. 267). La deuxième édition , Paris , 1807 , in-8° , prouve que l'auteur savait mettre à profit les conseils de la critique. Au reste , ce sujet avait déjà été traité avec le plus grand succès par Métastase. IV. *Six Tragédies* : 1°. *Mutius Scaevola* , trag. en 3 actes (1793) : Lancival a beaucoup emprunté à Duryer , qui avait composé une pièce sous le même titre , cent quarante ans auparavant ; les caractères de Mutius et d'Aruns parurent bien traités : l'intérêt que l'auteur a répandu sur le personnage de Porsenna nuit , dans le temps , au succès de la pièce. — 2°. *Hormisdas* , trag. en 3 actes , imprimée en 1794 , mais non jouée , « parce que , dit l'auteur , tour-à-tour trop ou trop peu révolutionnaire , jamais elle ne fut jugée à l'ordre du jour. » Les noms barbares de ses personnages , *Bindoës* , *Busurge* , etc. , donnaient d'ailleurs trop souvent à ses vers , la couleur de son sujet. — 3°. *Archibald* , en 3 actes , qui n'eut qu'un petit nombre de représentations. — 4°. *Fernandez* , trag. en 3 actes (1797). Cette pièce , dont le seul mérite est une versification toujours facile et souvent brillante , fourmille d'in vraisemblances ; aussi , quoique accueillie dans sa nouveauté , elle n'a point reparu. — 5°. *Périandre* , trag. en 5 actes (1798) : elle est assez bien écrite , mais dénuée d'intérêt. — 6°. *Hector* , trag. en 5 actes (1809). De toutes les pièces de Lancival , c'est la seule qui ait eu un succès soutenu. « Elle est , dit M. Villemain , véritablement homérique et puisée toute entière dans l'Iliade. » Il a laissé imparfaite et en manuscrit une tragédie de *Cosroës* , que le

même critique ne trouve pas indigne d'*Hector*. On cite encore de lui une comédie en 4 actes et en vers , le *Lord impromptu* , tiré du joli roman de Cazotte. Lancival était doué d'une imagination brillante et féconde , d'un goût prompt et juste : il avait de la franchise et de la gaieté , deux qualités qui lui méritèrent de nombreux amis. Il se livrait avec amour aux fonctions de l'enseignement , et en refusa de plus éminentes dans l'université , pour n'être pas enlevé à ses élèves , qui ont légué à leurs successeurs la tradition de leur reconnaissance. M. Villemain , l'un d'eux , a publié une *Notice* sur lui , dans le *Magasin encyclopédique* , 1810 , tom. v , pag. 138. Le *Moniteur* , du 22 août , contient le discours que M. Roger , conseiller de l'université , prononça à la cérémonie des obsèques de Luce de Lancival. W—s.

LUCET (JEAN-CLAUDE) , avocat et canoniste , naquit en 1755 , à Pont de Veyle , en Bresse , où son père était boulanger. Il vint de bonne heure à Paris , et s'essaya dans différents genres. On lui attribue un *Éloge de Catilina* , Paris , 1780 , in-8°. Peut-être est-ce lui qui publia des *Pensées sur plusieurs points importants de littérature , de politique et de religion* , in 12 : du moins , dans le *Nouveau Supplément à la France littéraire* , t. iv , 2^e. partie , p. 127 , cet écrit est cité comme étant d'un abbé Lucet ; et il est possible que Jean-Claude ait porté le petit-collet dans sa jeunesse. Ses autres écrits sont : I. *Les Principes du droit canonique universel* , in-4° ; on dit que cet écrit lui valut une place chez la garde-des-sceaux. II. *La Religion catholique est la seule vraie et la seule qui réponde*

à la dignité et aux besoins de l'homme, in-8°. III. *Lettres sur différents sujets relatifs à l'état de la Religion en France*, in-8°. IV. *Principes de décision contre le divorce*. V. *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite, contre les calomnies et les préjugés injustes*, Paris, 1803, in-8°. (publié sous le nom de M. Couet, jurisconsulte.) VI. *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de M. Bossuet, en conservant partout son style noble et majestueux*, Paris, 1804, 6 vol. in-8°. Le premier volume renferme une *Vie* de Bossuet, et une analyse raisonnée de ses ouvrages; ce travail a perdu tout son mérite, depuis qu'un écrivain bien supérieur nous a donné une histoire aussi judicieuse qu'élégante de l'évêque de Meaux. Les matières renfermées dans les cinq autres volumes de l'*Enseignement*, sont rangées sous quatre chefs: les vérités à croire, les vices et les défauts à éviter, les moyens de fortifier sa foi et de régler sa conduite, et enfin un recueil de pensées sous le titre de *Sujets divers*. Lucet présentait ainsi ensemble tout ce qui avait rapport au dogme dans les ouvrages de Bossuet; puis ce qui concernait la morale; ensuite tout ce qui appartenait à la littérature, à la politique et à d'autres parties détachées. Ce n'était au fond qu'une compilation; mais elle aurait pu être utile, si elle eût été faite dans des vues plus franches. On remarqua une affectation à traiter quelques sujets, et à en omettre d'autres: ainsi Lucet donnait un article de l'*Enseignement de l'Eglise* sur le molinisme; et il n'en donnait point sur le jansénisme. Il évitait tout ce qui pouvait

déplaire à un certain parti, tronquait des passages, était tantôt prolix, tantôt superficiel, et, aussi peu sûr pour le goût que pour la doctrine, transformait un corps plein de nerf et de force en un squelette inanimé. On peut consulter le jugement qu'en porta un critique distingué dans les *Annales littéraires et morales*, tom. iv, pag. 385: l'ouvrage n'eut aucun succès; en vain Lucet, pour piquer la curiosité, répandit, au bout de quelque temps, des exemplaires dont il avait changé le frontispice, pour y mettre, 2^e. édition. Cet artifice ne lui réussit pas mieux que sa réponse aux reproches qui lui avaient été adressés; réponse où il convient qu'on a trouvé son ouvrage *équivoque et suspect*. Chargé d'affaires importantes et accusé de malversations, Lucet se vit ruiné, et ne put supporter son malheur: soit que la religion n'eût pas jeté dans son cœur des racines bien profondes, soit que l'excès du chagrin et de la honte eût altéré sa raison, il hâta lui-même le terme de ses jours, le 11 juin 1806, à Vanvres, où il demeurait.

P—C—T.

LUCHET (JEAN-PIERRE-LOUIS, marquis DE), littérateur fécond mais superficiel, était né à Saintes, le 13 janvier 1740 (selon M. Ersch). Il fut d'abord connu dans le monde, sous le nom de marquis de *la Roche du Maine*, et fut quelque temps officier de cavalerie. Grimm assure, dans sa *Correspondance* (1^{re}. part. tom. v, 169), qu'il était bon gentilhomme, et le plaint d'être réduit à faire le métier de mauvais écrivain. Il épousa M^{lle}. Delon, fille d'un négociant de Genève, qui lui apporta en mariage plus d'agrément que de richesses. La nécessité de se créer des ressources l'engagea à sortir de

France; et il se mit à la tête d'une exploitation de mines. (1) Cette entreprise ne lui réussit point : obligé de fuir pour échapper aux poursuites de ses créanciers, il s'établit à Lausanne, où il commença, en 1776, un journal qui ne put se soutenir, faute d'abonnés. Il passa ensuite en Allemagne, muni de lettres de recommandation du patriarche de Ferney : il fut accueilli du landgrave de Hesse-Cassel, qui le nomma bibliothécaire et directeur de son théâtre français, avec un traitement honorable. Luchet parvint à s'insinuer dans les bonnes grâces de ce prince, et en reçut des preuves multipliées d'intérêt. Cependant il quitta la cour de Cassel, en 1786, et passa au service du prince Henri de Prusse, qui lui assigna sur sa cassette une pension de deux mille écus. Naturellement inconstant, il partit de Berlin, après un séjour de deux années, et retourna en France, au moment où tous les esprits y étaient agités par l'approche de la révolution. Il en épousa la cause avec beaucoup de chaleur, et rédigea une feuille intitulée le *Journal de la ville*, qu'il datait de Charenton ; ce qui donna lieu à Rivarol de faire quelques plaisanteries assez piquantes sur sa personne et sur ses opinions. Ce même auteur prétend que Luchet avait d'abord été frère jésuite. Il mourut à Paris, en 1792 ; son journal finit avec lui, et l'on sait à peine aujourd'hui la part qu'il prit à nos premiers troubles politiques. Luchet était secrétaire-perpétuel de la société

des antiquités de Cassel, et membre de l'académie de Marseille, de l'institut de Bologne, etc. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont on essaiera de donner une liste complète, parce qu'elle ne se trouve encore dans aucun dictionnaire : I. *Les Nymphes de la Seine*, Paris, 1763, in-12. II. *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*, Amsterdam, 1763, in-12. Les journaux en ont rendu dans le temps un compte avantageux ; mais Charron est du nombre des écrivains dont on ne se contente pas de lire un abrégé. III. *La reine de Benni*, nouvelle historique, Amst. et Paris, 1766, in-12. C'est un roman rempli de faits incroyables, et dont le style ne rachète pas la médiocrité du fonds. IV. *Histoire de l'Orléanais*, depuis l'an 703, de la fondation de Rome, jusqu'à nos jours, Amst. (Paris), 1766, in-4°. Ce premier volume, le seul qui ait paru, contient une description topographique de l'Orléanais ; la suite des événements jusqu'à l'année 1428, et deux dissertations, l'une sur l'ancienne *Genabum*, et l'autre sur la Pucelle. Jousse le fils a publié une critique de cet ouvrage. V. *Essais sur les principaux événements de l'Europe, contenant des considérations politiques et historiques sur les règnes d'Elisabeth, et de Philippe II*, Londres (Paris), 1766, 2 vol. in-12. Le premier volume avait déjà paru, l'année précédente, sous ce titre : *Considérations politiques et historiques, sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*. Grimm, dont les décisions sont un peu tranchantes, dit que cet ouvrage n'est qu'un tissu de platitudes. VI. *Les Tablettes de Zirphé*, 1766. VII. *Mémoires de Madame la baronne de Saint-Lys*,

(1) Voyez la lettre de Voltaire au comte d'Argental (16 avril 1775) : « Madame de Luchet n'est plus » que garde-malade..... Les mines de son mari ont » un peu allongé la sienne. Le mari est à la vérité un » homme de condition, plus marquis que le marquis » de..... Mais il a bien plus mal fait ses affaires que... » Il est actuellement à Chambéry ; et ni lui, ni sa » femme ne m'ont pleinement instruit de leur dé- » sastre. »

1770, in-12. VIII. *Nouvelles de la République des lettres*, Lausanne, 1775, 8 vol. in-8°. IX. *Parallèle entre le siècle dernier et le siècle présent*, 1775, in-12. X. *Examen d'un livre qui a pour titre : Sur la législation et le commerce des grains* (par Necker), 1775, in-8°. XI. *Dissertation sur Jeanne-d'Arc, vulgairement nommée la Pucelle d'Orléans*, 1776, in-8°. XII. *Histoire de MM. Paris de Montmartel et Duverney*, 1776, in-12. XIII. *Éloge de Ch. Philippe Kopp*, conseiller privé du landgrave de Hesse-Cassel, *ibid.*, 1777, in-8°. XIV. *Recueil de Poésies*, Londres (Cassel), 1777, in-12. XV. *État actuel de la musique et des spectacles de S. A. S. le landgrave de Hesse-Cassel*, 1777, in-12. XVI. *Éloge de Voltaire*, *ibid.*, 1778; — de Haller, *ibid.*, 1778, in-8°; — du marquis de Calvières, *ibid.*, 1778, in-8°. XVII. *Essai sur la minéralogie et la métallurgie*, Maestricht, 1779, in-8°. XVIII. *Discours sur la célébration du jour anniversaire de la naissance de S. A. S. le landgrave*, prononcé le 14 août 1781, dans la loge Frédéric de l'amitié, Cassel, 1781, in-8°. XIX. *Le Pot-Pourri*, 1781, 4 vol. in-8°; continué sous le titre de *Journal des gens du monde*, 1782-85, 10 vol. in-8°. XX. *Histoire littéraire de Voltaire*, Cassel (Paris), 1782, 6 vol. in-8°. Ce n'est guère qu'une amplification du *Commentaire* sur la vie de l'auteur de la *Henriade* (V. VOLTAIRE); mais on y trouve quelques détails assez curieux, principalement sur les causes qui obligèrent Voltaire à quitter Berlin. XXI. *Le Petit tableau de Paris*, 1783, in-12. XXII. *Le Temple de la postérité, intermède, fête donnée à Cassel, pour*

l'inauguration de la statue élevée à Frédéric II. landgrave de Hesse, Cassel, 1783, in-8°. XXIII. *Mémoires de Mademoiselle de Baudeon*, 1784, in-12. XXIV. *L'Insuffisance de la vertu*, 1784, in-12; ces deux romans reparurent en 1786, sous les titres de *Mémoires de M. de B., pour servir à l'histoire de l'année dernière*, et de *La comtesse de Tessen*. XXV. *Les Folies philosophiques*, par un homme retiré du monde, 1784, 2 vol. in-8°. XXVI. *Le vicomte de Barjac*, 1784, in-8°. ou in-16. Ce roman a eu un instant de vogue; il a été traduit en allemand, Hambourg, 1784, in-8°. XXVII. *Les Mémoires de la duchesse de Morsheim* (suite du Vicomte de Barjac), 1786, in-8°. XXVIII. *Olinde*, 1784, in-8°. XXIX. *Une seule faute ou les Mémoires d'une demoiselle de qualité*, Paris, 1788, 2 vol. in-12. Tous ces romans, si complètement oubliés aujourd'hui, ont été réimprimés dans la collection connue sous le nom de *Cazin*. XXX. *Essai sur la secte des illuminés*, 1789, 1790, in-8°; 3^e. édit. revue et augmentée par le comte de Mirabeau, 1792, in-8°: ouvrage très-intéressant, dont le but était d'appeler l'attention des souverains sur une secte qui paraît avoir eu le projet d'anéantir la civilisation. On y trouve des anecdotes curieuses, mais peu croyables. Cet essai a été traduit en allemand par Hopp. XXXI. *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année* 1789, Paris, 1790, 4 vol. in-8°. XXXII. *Les contemporains de 1789 et 1790*, ou les Opinions débattues pendant les premières législatures, avec les principaux événements de la révolution, *ibid.*, 1790, 3 vol. in-8°. Luchet a trad. de l'allemand

de Meissner, *Bianca Capello* (1790, 3 vol. in-12); et il a eu part avec Lacos et Mirabeau, à la *Galerie des Etats-généraux* (1789, 2 vol. in-8°.), et à celle des *Dames françaises*, (1790, in-8°.). W—s.

LUCHI (MICHEL-ANGE), savant cardinal, né à Brescia le 20 août 1744, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions pour les lettres. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye du Mont-Cassin, fut chargé d'y enseigner simultanément la théologie et la philosophie, et remplit cette double fonction de la manière la plus distinguée. Il passa ensuite successivement par les différentes charges de sa Congrégation, et n'obtint qu'avec peine la permission de se livrer, dans la retraite, à son goût pour l'étude. Il se montra bientôt digne de marcher sur les traces des Mabillon et des Montfaucon; visita les principales bibliothèques de l'Italie, en collationna les anciens manuscrits, et parvint ainsi à rassembler une foule de pièces intéressantes, échappées aux recherches de ses prédécesseurs. Pie VII, son confrère et son ami, à peine élevé au trône pontifical, l'appela de Florence à Rome, et le créa cardinal le 23 février 1801; mais il ne le déclara que le 23 septembre suivant, et le fit prélat de l'index. Le cardinal Luchi mourut dans son abbaye de Sublac, le 29 septembre 1802, à l'âge de cinquante-huit ans, et n'ayant porté la pourpre qu'une année. Il légua, par son testament, ses manuscrits au pape, qui les a fait déposer dans la bibliothèque du Vatican. Cette collection se compose de 193 ouvrages, dont 74 en grec, et 119 en latin, sur des matières d'érudition, de critique,

de théologie et de morale. Luchi avait le projet de publier une nouvelle *Bible polyglotte*, qui, d'après son plan, aurait formé 30 vol. in-fol. Il se proposait d'y réunir le texte hébreu rétabli dans sa pureté primitive, deux nouvelles versions grecque et latine littérales, le texte et la version latine des Septante et la Vulgate, les remarques des plus habiles interprètes, et enfin un commentaire dans lequel il aurait éclairci toutes les difficultés que peut présenter la lecture des Livres saints. On doit au P. Luchi : Un *Choix des meilleurs morceaux d'Appien et d'Hérodien*, grec et latin, Rome, 1783. — Une édition des *OEuvres* de Fortunat, revue et corrigée sur les manuscrits du Vatican, ibid., 1786-87, 2 tom. in-4°. C'est la meilleure et la plus complète des œuvres de cet écrivain. — Enfin, des *Dialogues grecs*, imprimés à Florence. — Son oncle, Bonaventure LUCHI, cordelier, également né à Brescia, en 1700, fut un savant théologien. Le pape Clément XIII avait résolu de le décorer de la pourpre; mais les ennemis des Jésuites lui firent préférer Ganganelli, dont on connaissait les dispositions peu favorables à la société. Le P. Luchi mourut à Padoue, en janvier 1785, dans un âge fort avancé. On a de lui un grand nombre de Thèses et de Dissertations. — Son frère, Louis LUCHI, bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, né en 1703, mort le 1^{er} mars 1788, s'appliqua aux antiquités historiques et ecclésiastiques, et publia : *Monumenta monasterii Leonensis*, Rome, 1759, in-4°.; ouvrage plein de recherches curieuses sur l'ancienne abbaye de Leno, fondée au huitième siècle par Didier, dernier roi des Lombards.

Le P. Luchi a laissé inédits d'autres ouvrages plus importants, dont on fait espérer la publication: I. *Codex diplomaticus Brixianus ab anno 847 ad 1312*, in-4°. de 466 pages. II. *Exempla veterum chartarum omnium regionum*, in-4°. de 180 pag. III. *Raccolta di memorie e documenti sacri e profani spettanti a Brescia*, 4 vol. in-4°. W—s.

LUCIEN, le plus spirituel, peut-être, et le plus original de tous les écrivains grecs, naquit à Samosate en Syrie. Il est difficile de fixer, avec une rigoureuse précision, l'époque où il a vécu. Répéter et discuter ici les conjectures diverses des biographes et des critiques, serait une entreprise bien longue, étrangère d'ailleurs à la nature de ce Dictionnaire, où il faut surtout recueillir des faits et des résultats. Nous adopterons donc l'opinion du savant Hemsterhuys, qui, dans la préface de son édition de Pollux, place, avec beaucoup de vraisemblance, Lucien sous les Antonins et sous Commode. Hemsterhuys n'a pas déterminé, et il ne le pouvait pas, les années mêmes de la naissance et de la mort de Lucien; Reitz, un peu plus hardi, le fait vivre depuis 120 de J.-C. jusqu'à 200: il est positif qu'il parvint à une extrême vieillesse; nous le savons par lui-même: « Je suis, » dit-il (*Apologie*, I, 4), « déjà voisin d'Eaque; j'ai » déjà un pied dans la barque fatale; » je touche au terme de la vieillesse; » j'ai presque franchi le seuil. » Le calcul de Reitz a donc toute la probabilité désirable. Lucien appartenait à une famille obscure, et peu favorisée de la fortune. Après avoir appris, dans une école publique, les premiers éléments des lettres, il fut mis en apprentissage chez son oncle maternel, qui avait la réputation

d'être un des meilleurs sculpteurs de Samosate. C'était commencer comme Socrate. Dès le premier jour, il eut le malheur de briser, d'un coup de maillet trop fortement appuyé, une table de marbre, qu'on lui avait donnée à dégrossir. Son oncle, qui n'était point patient, le frappa rudement; et Lucien, découragé, abandonna pour toujours un maître si rigoureux, et des travaux peu faits pour son génie. C'est aux lettres que la nature l'appela, et il suivit sa vocation. Il est probable que la résistance de sa famille, que sa pauvreté, rendirent ses premiers pas, dans cette nouvelle carrière, laborieux et pénibles, et qu'il eut plus d'un combat à livrer contre les hommes et contre la fortune; mais l'histoire d'une foule de littérateurs, de savants et d'artistes, témoigne que toujours l'impulsion d'un talent véritable triomphe de pareils obstacles, quelque grands, quelque multipliés qu'ils puissent être. Lucien embrassa d'abord la profession d'avocat, et plaida dans les tribunaux d'Antioche. Pour un homme d'esprit et de talent, le barreau était alors une ressource presque stérile: l'éloquence, appliquée aux déclamations et aux improvisations sophistiques, ouvrait des routes bien plus courtes et plus sûres, à la fortune et à la considération. Les sophistes parcouraient les grandes villes; ils annonçaient un discours, comme aujourd'hui un musicien voyageur annonce un concert; et les peuples accouraient de toutes parts pour entendre et voir le discoureur, et lui payer largement le plaisir qu'il faisait à leurs oreilles. Lucien négligea le barreau pour la tribune; il visita l'Asie, la Grèce et la Gaule, s'arrêtant pour réciter des discours, pour impro-

viser sur les questions qui lui étaient proposées ; et levant sur ses auditeurs de solides tributs. Après un séjour de plusieurs années dans la Gaule, il voulut voir l'Italie, et s'arrêta quelque temps à Rome, dont il a peint la corruption, avec énergie, dans son *Nigrinus*. Le recueil de ses œuvres contient un assez grand nombre de déclamations et de petits morceaux de littérature sophistique, qui ne peuvent appartenir qu'à cette époque : les *Deux Phalaris*, par exemple, le *Tyrannicide*, le *Médecin déshérité par son père*, sujet traité aussi par Sénèque le rhéteur ; les *Dipsades*, *Zeuxis*, les *Cygnés*, *Hésiode*, *Hérodote*, les *Bains d'Hippias*, *Bacchus*, *Hercule*, le *Scythe*, l'*Éloge de la patrie*, l'*Éloge de la mouche*, etc. On ne peut nier qu'il ne se trouve, dans toutes ces compositions, de l'esprit et de la facilité : le langage en est correct et d'une élégance soutenue ; elles offrent, en un mot, une lecture qui n'est dépourvue ni d'agrément, ni d'intérêt, au moins de cet intérêt littéraire qui résulte du style et de la forme. Toutefois, si Lucien n'eût pas exercé sa plume sur d'autres sujets, il aurait aujourd'hui peu de titres à l'estime publique ; et sa place en littérature, même dans cette littérature de rhéteur, serait fort au-dessous de Dion Chrysostome et de Libanius. Il sentit lui-même qu'il ne s'élèverait pas beaucoup au-dessus de la foule, s'il n'entrait dans des routes nouvelles. Il revit donc dans la maturité de l'âge la terre classique de la Grèce ; il vécut plusieurs années dans Athènes, avec le vieux philosophe Démonax, auquel il donne les vertus d'un vrai sage, et fut témoin de l'action fanatique du cynique Pérégrinus, apostat du chris-

tianisme, espèce de fou qui se brûla publiquement aux Jeux olympiques, l'an 165. C'était pour la quatrième fois que Lucien assistait à ces jeux. C'est à cette époque qu'il renonça complètement à l'art frivole des rhéteurs. Il avait quarante ans, lorsqu'il ouvrit les yeux sur l'abus qu'il faisait de son talent, et comprit qu'il s'était engagé dans une fausse voie. Il eut honte de ses succès, et voulut en obtenir de moins passagers et de plus honorables, en éclairant les hommes sur leurs vains préjugés, sur leurs superstitions absurdes, sur leur sotte admiration pour une foule de charlatans parés du nom de philosophes, sur le honteux esclavage qu'ils se laissaient imposer par les riches et les grands. Mais il faut avouer qu'en se moquant, avec l'originalité la plus piquante et la gaité la plus communicative, des vices et des ridicules dont ses yeux étaient blessés, il a souvent passé toutes les bornes ; qu'en attaquant les superstitions, il attaque aussi les idées religieuses, fondement de la morale ; que les coups qu'il porte aux hypocrites de philosophie, tombent quelquefois sur des hommes estimables ; que son pyrrhonisme est porté à l'extrême ; enfin, qu'en peignant les mauvaises mœurs, il est souvent obscène et licencieux ; et, si on doit le recommander comme un écrivain éminemment ingénieux, amusant et aimable, il est nécessaire d'ajouter que toutes ses productions ne conviennent pas à tous les âges, et qu'il pourrait arriver que, lu sans précaution, il fit dans l'esprit et dans l'âme des lecteurs, trop jeunes ou mal préparés, des maux plus graves que ceux dont il pourrait les guérir. Parmi les ouvrages de ce moraliste

enjoué, de ce philosophe satirique, on a toujours mis au premier rang les *Dialogues des dieux et des morts*, *Timon*, le *Jupiter tragique*, et le *Jupiter confondu*, *Charon*, les *Ressuscités*, l'*Assemblée des dieux*, *Ménippe*, le *Coq*, les *Lapithes*, les *Vœux*, les *Sectes à l'encan*, etc. Il faut citer aussi, parmi les productions les plus spirituelles de Lucien, les *Dialogues des courtisanes*, où les mœurs de cette classe de femmes sont décrites d'un pinceau fidèle et naïf. Ce sont autant de petites scènes de comédie, pleines de naturel et de vérité. Aristophane les eût avouées; tant elles sont ingénieuses et jolies, et aussi tant elles sont quelquefois immodestes. La décence n'est pas moins violée dans l'excellent conte de l'*Ane*. Il est vrai que plusieurs critiques donnent à Lucius de Patras le tort et l'honneur de cette impure historiette. (V. LUCIUS.) Pour nous, sauf un meilleur avis, nous croyons avec Photius, avec Huet et Gessner, que Lucien n'a fait qu'abréger, et orner peut-être de ces agréments qui naissent facilement sous sa plume, le trop long récit de Lucius. Vers la même époque, Apulée s'empara de ce conte, et, en suivant un procédé tout différent, il le développa en neuf livres, bien longs, et dans une prose laborieusement élégante, où il a semé moins les fleurs que les épines du vieux langage des comiques latins. Un autre roman moins bon, et que l'on ne peut contester à Lucien, car il a pris le soin de s'y nommer lui-même, c'est l'*Histoire véritable*, long tissu d'aventures incroyables, de voyages imaginaires dans des mers pleines de merveilles, et même jusque dans les astres. Son but, dans cette débauche d'esprit et d'imagination, était

de se moquer des impostures que Ctésias et Iambule avaient racontées sérieusement, et décorées du nom d'histoires; il voulait aussi, et il le dit lui-même, divertir un peu ses lecteurs. Mais il a commis, ce semble, deux maladroites bien graves pour un homme qui avait tant d'esprit et de goût: la première, de faire cette plaisanterie beaucoup trop longue; l'autre, d'avertir gravement ses lecteurs qu'ils se gardassent bien de prendre ses récits à la lettre; que tous les prodiges qu'il raconte étaient de sa création, qu'il ne les avait point vus lui-même, et ne les avait point appris de gens qui en eussent été témoins. Qui ne sent qu'une pareille précaution ôte toute espèce de charme à la fiction; que toute illusion est détruite et que l'on ne s'intéresse plus à rien? Il fallait laisser courir au lecteur le risque d'une crédulité sans conséquence, et ne le détromper qu'après l'avoir trompé. Cette critique, où, par une copie chargée, Lucien faisait sentir le ridicule absurde des récits de l'ancien Ctésias et de ses modernes imitateurs, ne fut pas le seul coup qu'il porta aux mauvais historiens de son temps. Il les attaqua, dans son traité de la *Manière d'écrire l'histoire*, avec des armes plus solides et plus sérieuses, ne faisant plus de vagues reproches, mais nommant les auteurs et leurs livres, citant fidèlement leurs phrases, et donnant, ce qui était et plus difficile et plus utile, de sages préceptes sur les qualités que l'on a droit d'exiger de l'historien, et sur la façon dont il se doit acquitter des graves fonctions qu'il s'impose. Ce traité s'adresse au talent des gens de lettres: un autre s'adresse à leurs mœurs, c'est celui des *Littérateurs*

à la solde des grands, production pleine desentiments honnêtes et d'excellents conseils. Lucien, qui avait accepté une place assez élevée dans l'administration de l'Égypte, fut accusé de ne pas pratiquer les préceptes qu'il donnait si libéralement aux autres. Il se défendit par une Apologie que nous avons encore. Elle n'a pas satisfait d'Alembert, qui a lui-même donné aux gens de lettres, sur leurs relations avec les grands, des avis sévères, qu'il appuyait de son exemple. « Je suis fâché, dit-il, » que Lucien, après avoir dit que » la servitude chez les grands prend » le nom d'amitié, ait fini par accepter une place au service de l'empereur, et, ce qui est pis encore, » par s'en justifier assez mal. Aussi, » se compare-t-il lui-même à un » charlatan enrhumé qui vend un » remède infaillible contre la toux... » Il se livra à l'empressement qu'on eut pour lui, devint homme du monde sans s'en apercevoir, et finit par être courtisan. » Rien de plus inexact que cette critique. Lucien ne se compare pas à un charlatan enrhumé; ce qui serait d'une ignoble impudence : mais il suppose que ses censeurs, injustes et malins, faisaient de lui cette comparaison desobligeante. Il accepta une place, non pas au service de l'empereur, mais au service de l'État; et il ne devint pas courtisan, puisqu'il vivait en Égypte, et bien loin de la cour. Après une lecture aussi inattentive de cette justification, d'Alembert s'est cru autorisé à écrire que Lucien se justifie mal. Un pareil jugement mérite-t-il la moindre considération? Il nous semble, au contraire, qu'il se justifie très-bien. Il prouve, avec ces développements ingénieux et faciles qui distinguent

sa manière, que remplir les charges publiques est un honorable emploi des talents, et que les gages légitimes attachés à d'utiles fonctions n'ont rien de commun avec le salaire déshonorant, payé à quelques gens-de-lettres par les grands dont ils se font les parasites, les bouffons et les flatteurs. Lucien fut fixé en Égypte, par la place importante qu'il y obtint dans l'administration. A l'âge de 50 ans, et dans tout l'éclat de sa célébrité, il avait reparu à Samosate. Mais il ne pouvait pas habiter long-temps une ville aussi étrangère aux Muses : aussi le voyait-on voyager sans cesse dans la Cappadoce et la Paphlagonie, emmenant avec lui son vieux père et sa famille, jusqu'au moment où les faveurs de l'empereur Commode vinrent le chercher. Il avait publié dès-lors presque tous ses ouvrages. On ne peut guère douter qu'il ne se soit glissé dans la collection des Œuvres de Lucien, quelques productions qui ne sont pas de lui, mais peut-être d'un auteur du même nom, ou que la nature du sujet, le style, la forme dialoguée, lui aient fait attribuer. Distinguer ces productions étrangères est presque toujours difficile, quelquefois impossible. Le dialogue de l'*Alcyon*, où l'on ne trouve véritablement rien qui ressemble à Lucien, a été, sur d'assez fortes inductions, donné à Léon l'académicien. On le rencontre dans quelques manuscrits des Œuvres de Platon, auquel, assurément, il convient encore moins qu'à Lucien. Que dire du *Charidème*? Les critiques le lui veulent ôter; mais leurs preuves sont légères. C'est un ouvrage faible et mal écrit; voilà leur seule raison. Des arguments uniquement tirés du style ne semblent pas suf-

fisants. Lucien a pu composer ce mauvais ouvrage dans sa jeunesse, et avant d'avoir exercé son jugement et sa plume. Les *Amours* contiennent une obscène controverse, en style enflé et sophistique, sur les deux amours : car les anciens en connaissaient deux ; et ils ne craignaient pas de défendre, d'exalter même un vice infame, auquel aujourd'hui l'on doit rougir de penser. Le style n'est pas bon ; mais pourquoi ne conviendrait-il pas à la jeunesse de Lucien ? Quant à la question même, débattue par les interlocuteurs, elle ne peut arrêter : les mœurs de Lucien, dans ses productions les plus authentiques, sont quelquefois détestables. C'est encore pour des raisons de style, que plusieurs critiques veulent lui enlever l'*Eloge de Démosthène*. Mais si cet ouvrage a quelques défauts, il faut aussi reconnaître qu'il a des beautés véritables ; que le cadre en est ingénieux et neuf ; que les dernières pages, qui contiennent le récit de la mort de l'orateur, sont très-pathétiques, et que, si elles sont prises, comme l'auteur le dit, des mémoires particuliers de la cour de Macédoine, elles présentent le plus grand intérêt historique. « La première moitié de cet *Eloge*, » dit Thomas, « a cet agrément qui caractérise presque tous les ouvrages de Lucien ; la dernière est pleine de grandeur : elle est digne des plus beaux temps de la Grèce. On dirait que Lucien a pris le ton de Démosthène pour le louer. » Dans le *Philopatris*, le christianisme, et particulièrement le dogme de la Trinité, sont amèrement ridiculisés. Plusieurs savants, Fabricius entre autres, donnent cet ouvrage à Lucien ; mais le sentiment de Huet,

de Dusoul, de Leclerc, de Reitz, de Gessner, qui le croient d'une autre main et d'une autre époque, semble avoir prévalu. Gessner a établi les preuves de son opinion dans une excellente dissertation, plusieurs fois réimprimée. Mais si Lucien est innocent du *Philopatris*, on ne peut l'absoudre du tort d'avoir insulté les chrétiens dans son récit de la mort de Pérégrinus. Le *Philopatris* et le *Peregrinus* ont été mis à l'Index par la cour de Rome ; et il se rencontre beaucoup d'exemplaires de l'édition de Lucien, donnée en 1522, par Alde, dont les commissaires de la congrégation de l'Index ont arraché les feuillets qui contenaient ces opuscules condamnés. « Cette ridicule mutilation, dit l'annaliste des Aldes, est d'autant plus inconséquente, qu'on a laissé subsister intacts les deux dialogues très-licencieux, » *Amores*, et *Lucius vel Asinus*. » Cet habile bibliographe n'a pas remarqué qu'il appelle improprement le conte de l'*Ane* un dialogue, et, ce qui est plus important, que la censure de l'Index a été purement théologique, que la Congrégation n'a supprimé le *Philopatris* et le *Peregrinus* que pour les propositions anti-chrétiennes et blasphématoires qui y sont renfermées. Ces deux morceaux, le second surtout, où J.-C. est appelé *le Sophiste crucifié*, sont peut-être la principale cause de la haine furieuse des scholiastes grecs de Lucien, et des injures qu'ils lui ont prodiguées. « Maudit Lucien ! » auteur impie ! exécration bouffon ! » voilà dans quels termes il est fréquemment apostrophé aux marges des manuscrits. Suidas, ou le grammairien que Suidas a copié, commence ainsi l'article qu'il lui a consacré : « Lucien, surnommé le blas-

» phémateur, ou le médisant, ou
 » l'athée, pour mieux dire. . . . »
 Et il l'achève en ces mots : « On
 » raconte qu'il mourut déchiré par
 » des chiens, pour avoir *fait rage*
 » contre la vérité. Et, en effet, dans
 » sa vie de Pérégrinus, il attaque le
 » christianisme, et blasphème le
 » Christ lui-même; l'impie! Aussi
 » a-t-il été, en ce monde, justement
 » puni de sa rage, et, dans l'autre,
 » il héritera avec Satan du feu éternel. » Cet *enragé* serait donc mort de la *rage*, s'il en faut croire le bruit populaire dont Suidas s'est fait l'écho. Il est plus naturel de penser que Lucien, qui mourut très-vieux, succomba à quelque violente attaque de goutte. Son poème burlesque en l'honneur de la goutte, donne lieu de croire qu'il était sujet à cette maladie. L'idée de composer l'éloge de la goutte, d'en faire une déesse, et de célébrer sa puissance, ne peut guère, ce semble, venir qu'à un gouteux, homme d'esprit, qui, dans l'intervalle des accès, badine avec ses douleurs. Lucien ressemblait peut-être à cet Agrippinus, dont parle Stobée, lequel avait coutume d'écrire l'éloge des maux qui l'affligeaient : de la fièvre, quand il avait la fièvre; de l'exil, quand on l'exilait; de l'infamie même, quand un jugement le déclarait infame. Ce n'est - là qu'une conjecture; mais, telle qu'elle est, nous la trouvons encore plus croyable que le récit de Suidas. Et il est à propos de remarquer que l'exact Tillemont, chrétien plus éclairé, plus sage que ce compilateur, et surtout meilleur critique, n'a point voulu adopter un fait si mal attesté. La tragicomédie de la goutte n'est pas le seul ouvrage envers que Lucien ait composé. Nous ayons, sous son nom, dans l'Antho-

logie, beaucoup d'épigrammes, dont quelques - unes sont fort jolies; et, ce qui doit être observé, dans le nombre, il y en a une sur la goutte. Il nous apprend, par le dernier paragraphe, qu'il eut un fils dans sa vieillesse; nous n'avons point d'autre notion sur sa vie privée. Il nous reste à donner une notice abrégée des éditions et des traductions de Lucien. Nous nous bornerons aux éditions qui semblent offrir aujourd'hui quelque intérêt littéraire et philologique, ou quelques secours aux critiques et aux interprètes. La première édition est de 1496 : quoique imprimée peu correctement, elle n'est pas sans mérite, ni sans importance. L'édition de Venise (1535), celle de Francfort (1546), pourraient encore maintenant ne pas être consultées sans un peu de profit, par un critique : ce ne sont, au reste, que de vieilles raretés, et, à vrai dire, de vieux papier. On ne peut guère, en France au moins, ne pas parler de l'édition publiée, à Paris, par Bourdelot, en 1615. Elle est assez belle; et les notes de l'éditeur ne sont pas indignes d'éloges, quoiqu'il les ait, à ce qu'il dit, faites à la hâte, ou même improvisées. Il assure, et c'est - là le premier devoir d'un véritable éditeur, qu'il a corrigé le texte d'après les éditions exactement collationnées, et sur deux manuscrits de la Bibliothèque royale : mais Tannegui Lefèvre, dans le premier chapitre de ses remarques sur le Timon, dit que cette assertion de Bourdelot est une impudente fausseté. Une autre édition française, celle de Saumur par Benoît (1619), est plus recommandable; le texte en est véritablement corrigé avec exactitude. L'édition d'Amsterdam (1687), qu'on attri-

bue à Grævius, mais qui a été soignée ou plutôt négligée par Le Clerc, fourmille de fautes typographiques dans le texte et la traduction, surtout dans les notes. Pourtant c'était encore celle qui offrait le plus de ressources pour l'interprétation, avant la belle et classique édition, commencée à Amsterdam par Hemsterhuys (*V. HEMSTERHUY*), et achevée par Frédéric Reitz (1743), en trois tomes in-4°, auxquels on doit joindre, comme quatrième volume, le *Lexicon Lucianum*, donné en 1746, par Conrad Reitz, frère de Frédéric. On trouve réunies, dans cette édition, les remarques excellentes de Hemsterhuys, celles de Dusoul, de Gessner, de Bourdelot, de Brodeau, de Jensius, de Kuster, de Bos, de Lefèvre, de Le Clerc, de Reitz, et de plusieurs autres savants. La version latine fut refaite en entier par Hemsterhuys et par Gessner; enfin, l'on ne négligea rien pour arriver à la perfection : mais on ne put y atteindre. Pour réparer le temps précieux que les lenteurs interminables de Hemsterhuys avaient fait perdre, il fallut que Reitz hâtât l'impression des deux derniers volumes. Il résulta de cette précipitation forcée que beaucoup de fautes ne furent pas corrigées, et qu'il y en eut beaucoup de commises. « On a, » dit Valkenaer, « laissé dans les derniers volumes, et ce n'est pas merveille, cent passages à corriger. » L'édition fut attaquée, et avec assez de vivacité, dans les *Nouveaux actes des Érudits* (mai 1745), par le célèbre Ernesti : les observations de Reitz furent surtout l'objet de sa critique; il désirait, et ce desir peut sembler raisonnable, un texte plus correct, et moins chargé de notes inutiles. La société de Deux-Ponts a

réimprimé en dix vol. in-8°. (1789-93), l'édition de Reitz, sans le *Lexique* cependant; suppression bien grave et de laquelle on n'est pas dédommagé suffisamment par l'addition des variantes que Belin de Ballu a recueillies avec assez peu de soin et d'exactitude dans les manuscrits de Paris. La seule édition complète qui, après celles que nous avons indiquées, puisse être appelée critique, a été donnée à Halle, en 1800, par M. Schmieder. Il a profité des leçons connues, et collationné quelques manuscrits des bibliothèques allemandes. Parmi les éditions sans nombre des ouvrages détachés de Lucien, nous n'aurons à faire qu'une faible moisson. Elles ont été publiées en général pour l'usage des écoles; et les savants qui se dévouent à ce genre de travaux plus utiles que glorieux, méritent toute la reconnaissance des bons esprits. Mais ne pouvant ici donner que de courts aperçus, et bornés par l'espace, nous nous contenterons d'indiquer, dans la foule, celles qui présentent le plus d'intérêt : par exemple, les *Dialogues des Morts*, donnés en 1806, par M. Gail, où le texte a été corrigé d'après les leçons des manuscrits; le *Traité de la manière d'écrire l'histoire*, avec les notes de Rudolphe; l'*Ane*, revu par M. Courrier sur plusieurs manuscrits; enfin, les *Dialogues* choisis et le *Timon*, avec les notes de Hemsterhuys, petit vol. excellent, que l'on a souvent réimprimé, et qui peut être utile même à ceux qui ont la grande édition, parce qu'il contient plusieurs remarques qui ne se trouvent pas ailleurs. Belin de Ballu, que nous avons déjà nommé parmi les critiques, a un rang plus distingué parmi les traducteurs : sa version française de toutes les œu-

vres de Lucien est exacte, et en général satisfaisante, sous le rapport de l'intelligence matérielle du texte; mais le style laisse beaucoup à désirer. Avant Belin, Massieu avait aussi traduit tout Lucien, mais sur le latin; et son travail est aujourd'hui justement oublié. D'Ablancourt, plus ancien encore, est encore plus décrédité; toutefois, si l'on doit le mépriser comme traducteur, on peut, même aujourd'hui, le lire comme écrivain : son style est excellent. M. Courier a joint au texte de l'*Ane* une très-bonne traduction, où il a imité, avec un rare talent, notre vieux langage. Nous devons encore recommander le *Jupiter tragique* et le *Peregrinus*, traduits fort élégamment par l'abbé Morellet, dans le tome second des *Variétés littéraires*; les quatre premiers *Dialogues des courtisanes*, traduits par Millin dans ses *Mélanges de littérature étrangère*; et les différents morceaux que Lefranc de Pompignan a insérés dans ses *Mélanges de traductions*. Nous savons que l'on trouve dans le *Mercure* de décembre 1756, une traduction de l'*Alexandre*; mais nous ne la connaissons pas, non plus que celle que M. Lavau a donnée en 1801, du *Songe*, du *Timon* et de l'*Alcyon*. Nous avons encore quelques autres traducteurs; mais nous laisserons à nos lecteurs la peine d'en chercher les noms dans Fabricius, et dans la préface de Belin; nous négligerons de même l'inutile nomenclature des traducteurs étrangers, nous bornant à nommer, parmi les Allemands, Wieland, dont la traduction passe pour un chef-d'œuvre; parmi les Anglais Franklin, et Gozzi parmi les Italiens. Pour les détails, on pourra voir Fabricius : car qu'y a-t-il de pire, que de copier scrupu-

leusement des titres de livres de si petit intérêt, qu'on n'a pas lus, pas même vus, et dont on n'a rien à dire ni d'après soi ni d'après les autres?

B—ss.

LUCIEN (SAINT), prêtre et martyr, naquit à Samosate, dans le troisième siècle. Après la mort de ses parents, il distribua tout son bien aux pauvres, et se donna entièrement au service de Dieu. Ayant abandonné l'étude de la rhétorique et de la philosophie pour s'appliquer à la lecture des Livres saints, il fit de grands progrès dans cette science. Ordonné prêtre de l'église d'Antioche, il entreprit de corriger les fautes qui s'étaient glissées dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, soit par l'inexactitude des copistes, soit par la malice des hérétiques. Ne se contentant pas de collationner le grec des Septante sur les meilleurs exemplaires, il le revit sur le texte hébreu qu'il entendait parfaitement. Saint Jérôme nous apprend que l'édition de saint Lucien était plus exacte et plus correcte que celles d'Hésychius et de saint Pamphile; qu'elle était exempte des falsifications reprochées à Aquila et à Théodotion, et qu'il en avait fait lui-même le plus grand usage. Les églises d'Antioche et de Constantinople l'adoptèrent, et la conservèrent jusqu'au cinquième siècle. Aujourd'hui encore, dit Kennicott (*Dissert.* 2, pag. 397), les savants estiment un manuscrit des Septante, en raison de sa conformité avec l'édition de saint Lucien. Ce savant prêtre se trouvait à Nicomédie en 303, lorsque l'empereur Dioclétien y publia ses premiers édits contre la religion chrétienne. Il fut du nombre de ceux qu'on arrêta pour la foi : du fond de sa prison, il écrivit aux fidèles de l'église d'An-

tioclie, une lettre dont la *Chronique d'Antioche* nous a conservé un fragment; neuf ans après, il parut devant le tribunal, et saisit cette occasion pour présenter au juge une savante apologie de la religion qu'il professait avec tant de courage. Le père Colonia jésuite, Lardner et Bullet, ont tiré un heureux parti d'un fragment de cette apologie, rapporté par Eusèbe. « Si vous refusez, disait » Lucien, de vous en rapporter à » mon témoignage sur la divinité de » Jésus-Christ, vous n'avez qu'à » consulter vos annales, et qu'à » creuser dans vos fastes et dans » vos archives : vous y trouverez » que du temps de Pilate, pendant » que le Christ était mis à mort, » le soleil disparut, et l'univers fut » enseveli dans les ténèbres en plein » midi. » Après cette confession, le juge renvoya Lucien en prison, avec défense de lui donner aucun aliment : lorsqu'on l'eut fait jeûner longtemps, on lui servit des mets délicats qui avaient été offerts aux idoles; mais il les refusa constamment, fondé sur cette maxime, qu'on ne peut manger des viandes offertes aux idoles, s'il doit en résulter du scandale pour les faibles, et si les païens l'exigent comme un acte d'idolâtrie. Il parut de nouveau devant le tribunal, sans rien perdre de sa constance, même à la vue des tourments qu'on lui préparait. *Je suis Chrétien*, était la seule parole qu'il fût possible de lui arracher, et la seule arme qui lui assurait la victoire sur ses persécuteurs. Il reçut la couronne du martyr le 7 janvier 312 : les anciens sont assez d'accord sur ce point; mais ils ne le sont pas sur le genre de mort qui termina ses souffrances. On a soupçonné saint Lucien d'être favorable aux erreurs de Paul de Samo-

sate; mais, ou l'on a été trompé par le témoignage que saint Alexandre patriarche d'Alexandrie a rendu d'un Lucien qui ne doit pas être confondu avec celui-ci, ou bien saint Lucien n'est pas demeuré long-temps dans son égarement, puisque sa profession de foi, écrite de sa propre main, a été jugée très-orthodoxe par le concile d'Antioche, en 341; qu'elle est opposée aux Ariens par saint Athanase, par saint Jérôme et par saint Hilaire, et que l'église catholique lui a décerné le culte qu'elle rend aux martyrs. (V. saint Chrysostome, *Tractat. panegy. in sanctum martyrem Lucianum*; Tillemont, tom. v, pag. 474, et Godescard.) L-B-E.

LUCIFER, évêque de Cagliari, en Sardaigne, sa patrie, convaincu que les Ariens, sous prétexte d'attaquer la personne de saint Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, s'offrit au pape Libère pour aller solliciter auprès de l'empereur Constance la convocation d'un concile où seraient examinés et la cause du saint patriarche d'Alexandrie, et tous les points de doctrine qui étaient alors en contestation. Le fruit de sa mission fut la convocation du concile de Milan, en 355. Il y parut en qualité de légat du pape, y soutint, avec beaucoup de fermeté, la pureté de la foi, l'honneur de l'Eglise et l'innocence de saint Athanase, sans se laisser ébranler par les menaces de l'empereur, ni séduire par les pièges que lui tendirent les Ariens. Pour prix de son courage, il fut exilé d'abord en Syrie, où l'évêque arien (Eudoxe) le fit confiner dans une obscure prison, de peur que son zèle à prêcher ouvertement la foi ne fit impression sur le peuple; ensuite à Eleuthérople, en Palestine, dont l'évêque Eutique,

catholique de croyance, mais arien par politique, exerça contre lui toute sorte de violences. On ignore le lieu de son troisième exil. On sait seulement qu'il était relégué dans les déserts de la Thébaïde, à la mort de Constance, arrivée en 362. Ce fut dans ces exils que Lucifer composa les divers écrits dont Du Tillet a donné une édition, en 1568, à Paris, et qu'on a depuis insérés dans le tome iv de la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon. Ils sont au nombre de cinq : I. Deux livres adressés à Constance, pour la *défense de saint Athanase*. II. *Des Rois apostats*; ouvrage destiné à justifier la Providence sur la prospérité des souverains, persécuteurs de l'Eglise. III. *Qu'il ne faut point communiquer avec les hérétiques* : il y répond au reproche que Constance adressait aux orthodoxes d'être les ennemis de la paix, de l'union et de la charité fraternelle. IV. *Qu'on ne doit user d'aucun ménagement avec ceux qui pèchent contre Dieu* : il y pose, avec beaucoup de précision, les bornes qui séparent la puissance temporelle, des droits de la puissance spirituelle, dans les choses où la religion est intéressée. V. *Qu'il faut mourir pour le fils de Dieu* : le but en est de prouver à l'empereur que son autorité est impuissante contre les catholiques, toujours préparés au martyre. Constance, à qui Lucifer envoyait ses ouvrages, étonné de la liberté de ses remontrances, lui fit demander s'ils étaient réellement de lui; et ce prélat n'hésita point à s'en déclarer le véritable auteur. Du reste, tous ces ouvrages, écrits avec une extrême véhémence, et remplis de textes de l'Ecriture adaptés à ses sujets, ne sont guère, en général, recommandables que par la généro-

sité des sentiments, et par la force, quelquefois outrée, des expressions. Cependant saint Athanase, qui les avait traduits en grec, loue l'auteur comme un intrépide défenseur de la foi. — Durant cette première époque de sa vie, Lucifer avait mérité une réputation pure et éclatante par ses mœurs exemplaires, par son mépris pour les richesses, par son assiduité à l'étude, et par son courage à défendre la vérité et l'innocence opprimées. Toutes ces qualités le faisaient appeler par les catholiques l'*Élie* de leur temps. Un fâcheux événement le fit déchoir tout à coup. En revenant de son exil, au lieu de gagner Alexandrie, où saint Eusèbe de Verceil, son ami, son compatriote et son compagnon de voyage, voulait l'amener pour se réunir avec les évêques convoqués par saint Athanase, afin de prendre des mesures propres à rétablir la paix de l'Eglise, il s'obstina dans le dessein de s'arrêter dans Antioche, soit qu'il ambitionnât la gloire d'éteindre seul le schisme des Eustathiens et des Mélécians, qui désolait cette ville, soit qu'il pressentît que le concile adopterait, sur les diverses questions alors en litige, des tempéraments trop modérés. Mais il n'avait aucune des qualités propres à la mission dont il s'était chargé. Son caractère inflexible le rendait plus capable d'aigrir les esprits que de les concilier. Sans attendre la décision du concile d'Alexandrie qui s'occupait des moyens de terminer le schisme, il prit parti pour les Eustathiens contre les Mélécians, dont les dispositions pacifiques contrastaient singulièrement avec celles de leurs adversaires. Il ordonna évêque Paulin, chef des premiers, en l'absence de Méléce, chef des derniers, qui revenait alors

convert de la gloire d'un exil honorable; et il offrit, par cette imprudence, l'affligeant spectacle de deux évêques dans une même ville, contre la défense expresse de tous les canons. Cette nomination perpétua le schisme, en organisant un parti que le défaut de chef, la douceur de Méléce, et les mesures conciliatoires du concile d'Alexandrie, n'auraient pas tardé d'étouffer. Offensé de ce que saint Eusèbe de Verceil, envoyé par le concile pour être médiateur entre les deux partis, n'approuvait pas l'ordination de Paulin, il se sépara de lui. Il aurait même, dès ce moment, rejeté les mesures prises par les Pères d'Alexandrie, dont la modération tendait à ramener les Ariens, et à terminer les différends qui existaient entre les catholiques, s'il ne se fût trouvé engagé par son député au concile, qui en avait souscrit les décrets en son nom. Néanmoins, malgré cet engagement, il ne put se résoudre à reconnaître pour orthodoxes les signataires de la formule de Rimini, que le concile avait reçus à sa communion, après en avoir exigé une explication conforme à la foi de Nicée, et il refusa même de communiquer avec ceux qui avaient des relations avec eux. Lucifer, au bout d'un assez long séjour à Antioche, revint à Cagliari, où il mourut en 370. Socrate et Sozomène font de vains efforts pour prouver qu'il demeura toujours dans la communion de l'Eglise, et qu'il ne participa point au schisme de ceux que son mécontentement en avait séparés. Mais ce système est détruit par l'autorité de Rufin, dont ces deux historiens invoquent mal-à-propos le suffrage, par celles de saint Ambroise, de saint Augustin, du pape Innocent I^{er}, de Sulpice

Sévère, et en particulier de saint Jérôme, qui, quoique grand partisan de Paulin, est forcé de reconnaître que Lucifer avait abandonné le troupeau de Jésus-Christ. Comment, en effet, se persuader que, s'il fût toujours resté dans la communion de l'Eglise, son mécontentement passager en eût fait sortir ceux qu'on avoue s'en être séparés à cause de lui? Quelques auteurs ont encore avancé que l'évêque de Cagliari n'avait point persévéré dans le schisme, et qu'il était rentré dans le sein de l'unité avant sa mort. Ce nouveau système a contre lui le silence de tous les monuments de l'antiquité, dont aucun ne parle ni de sa pénitence, ni de son retour, le témoignage formel de Rufin, qui assure qu'il est mort dans le schisme, et surtout celui de saint Jérôme, qui cherche seulement à l'excuser sur son intention. Cependant l'église de Verceil l'invoque comme saint; et celle de Cagliari, qui a bâti une église en son nom, célèbre sa fête le 21 mai de chaque année, depuis le dix-septième siècle. On peut voir à ce sujet le livre curieux imprimé dans cette ville, en 1639, sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferii*. On ne lui impute au surplus aucune erreur contre la foi. Il n'en est pas de même de ses disciples connus sous le nom de Lucifériens. Théodoret inculpe leur doctrine : du temps de saint Augustin, quelques catholiques les accusaient de croire que les âmes sont d'une substance charnelle, et qu'elles se propagent par transfusion. Mais on ne trouve aucune trace de cette erreur dans la requête que Marcellin et Faustin, deux prêtres de cette secte, présentèrent aux empereurs Théodose, Valentinien et Arcade : elle respire

seulement une grande animosité contre le pape Damase, contre saint Hilaire de Poitiers, et contre saint Athanase, auxquels ils reprochaient d'être déçus de leur premier zèle pour le maintien de la vraie foi, parce qu'ils suivaient dans leur conduite les règles et les maximes pacifiques consacrées par le concile d'Alexandrie. Les Lucifériens se répandirent en Palestine, en Egypte, en Afrique, en Espagne, en Italie, en Sardaigne et à Rome, où ils avaient élu un anti-pape, nommé Ephèse ou Eurèse. Du reste, ils étaient peu nombreux dans chacune de ces contrées, si ce n'est en Sardaigne, où la présence du chef de la secte lui avait acquis un parti plus considérable. T—n.

LUCILIUS (CAIUS), chevalier romain, généralement regardé comme l'inventeur de la satire (1), naquit vers l'an de Rome 605, 149 ans avant J.-C., à Suessa, ville des Auruncs, dans le Latium, d'une famille patricienne (2). Il servit sous les ordres de P. Scipion dans la guerre contre Numance, et mérita l'amitié de son général. C'était un homme de mœurs sévères et d'une vie irréprochable. Il n'épargna, dans ses Satires, aucun des vices de son siècle; et cependant on ne voit pas qu'il ait jamais eu à se repentir de sa témérité. Il comptait au nombre de ses amis les Scipion, Lælius, Albin, etc.; et il les consultait sur ses ouvrages avant de les livrer au public. Lucilius disait qu'il

ne voulait pour juges de ses productions, ni des ignorants, ni des savants, parce que les uns ne les comprendraient pas, et que les autres y trouveraient des choses auxquelles il n'avait jamais pensé. Il mourut à Naples, à l'âge de quarante-six ans, l'an de Rome 651, suivant l'opinion commune: mais Baylé prouve qu'on doit retarder sa mort de quelques années, puisque Lucilius a fait mention, dans une de ses Satires, de la loi *Licinia* (1), qui ne fut rendue que l'an 656. Les funérailles de Lucilius furent faites aux frais de la république. Il avait composé trente satires (2), des épodes, des hymnes, une comédie que d'autres attribuent à Lucrèce le comique, et enfin une Vie de Scipion l'ancien. Il ne reste de tous ses ouvrages que des *Fragments*, recueillis par les Estienne, Maittaire, etc., et à la suite du *Perse* de M. Achaintre, François Douza les a publiés séparément avec ses notes et celles des savants, sous ce titre: *Lucilii satyrarum quæ supersunt reliquæ*, Leyde, 1597, in-4°, ou Amsterdam, 1661 (c'est la même édition avec un nouveau frontispice). Les frères Volpi en ont donné une nouvelle édition, augmentée et corrigée, Padoue, Comino, 1735, in-8°. Horace a porté un jugement assez sévère des poésies de Lucilius; il trouve ses vers durs et forcés, et le compare à un fleuve dont les eaux, chargées de limon, roulent cependant des parcelles d'or. Lucilius eut aussi des partisans outrés, qui couraient les rues, armés de fouets, dont ils frap-

(1) Il est certain qu'il n'est pas le premier qui ait composé des satires, même à Rome; Ennius et Pacuve lui sont antérieurs: mais Lucilius donna à la satire une forme nouvelle, qui a été adoptée par Horace, Perse, Juvénal, etc., et par tous les poètes qui se sont exercés depuis lui dans le même genre.

(2) Lucilius était oncle de Lucilla, mère du grand Pompée.

(1) C'était une loi somptuaire qui réglait la dépense et l'ordre des festins.

(2) Et non pas trente livres de satires, comme le disent Funccius, Tiraboschi, et quelques autres biographes.

paient ceux qu'ils soupçonnaient de ne point partager leur enthousiasme pour ce poète. (*Voyez* Horace , satire x , livre 1^{er}.) Quintilien l'a jugé plus favorablement qu'Horace : ce grand maître loue , dans les ouvrages de Lucilius , l'érudition , la verve et l'inépuisable gaieté (1). Cicéron , Pline , Aulugelle , ont parlé avec éloge de cet anciensatirique. W—s.

LUCILLE, impératrice romaine , fut le premier fruit du mariage de Marc-Aurèle et de Faustine ; elle naquit l'an de J.-C. 146. Cette princesse reçut une éducation digne de sa naissance , et , à l'âge de dix-sept ans , fut fiancée à Lucius Vérus , qui commandait alors les armées romaines dans la Syrie. Vérus vint à sa rencontre jusqu'à Ephèse , où il l'épousa solennellement : mais , habitué qu'il était à toutes sortes de débauches , il ne tarda pas à reprendre son genre de vie ; et Lucille , jeune , belle et spirituelle , eut la douleur de se voir méprisée. La tendresse qu'elle pouvait avoir pour son indigne époux , fit bientôt place à la haine ; et elle crut se venger en se déshonorant par les mêmes débauches que lui. Revenue à Rome avec Vérus , elle ne put voir sans indignation le commerce criminel de son époux avec Fabia , sa propre sœur ; et l'on croit que , de concert avec sa mère , elle le fit empoisonner. (*V. FAUSTINE* , XIV , 204.) Elle épousa l'année suivante Claudius Pompeianus , sénateur d'un grand mérite , mais déjà avancé en âge. Lucille , qui n'avait consenti à ce mariage que par déférence pour son père , continua de s'abandonner à toute sorte de désordres. Elle avait

conservé jusqu'alors le premier rang à la cour ; mais Commode , son frère , ayant épousé Crispine , elle se vit obligée de céder le pas à sa belle-sœur : irritée de ce qu'elle regardait comme une humiliation , elle forma , contre Commode , une conspiration dans laquelle elle fit entrer Quadratus son amant , et d'autres sénateurs. Ce complot fut découvert par l'imprudence de Quintianus , l'un des conjurés (*V. COMMODE* , IX , 366) : tous ceux qui y avaient pris part furent mis à mort ; et Lucille fut exilée dans l'île de Caprée , où Commode envoya , quelque temps après , un centurion pour lui ôter la vie (l'an 184) : elle était âgée de trente-huit ans. Cette princesse avait eu de son second mariage un fils nommé Lætus Pompeianus , qui fut tué par l'ordre de Caracalla , et une fille. Les médailles de Lucille en or et en argent sont moins rares que celles en bronze. Il y a une erreur grave dans le *Dictionn.* de Moréri (édit. de 1759) , où l'on distingue Lucille fille de Marc-Aurèle , de la sœur de Commode. W—s.

LUCINGE (RENÉ DE) , seigneur des Alymes et de Montrozat , d'une ancienne et illustre maison de Savoie ; naquit en 1553 , et fit ses études , à l'université de Turin , avec beaucoup de distinction. Il suivit , en 1572 , le duc de Maïenne , qui allait offrir ses services à l'empereur contre les Turcs ; et après une absence de dix années , il revint en Savoie , précédé de la double réputation que lui avaient faite sa valeur et son habileté. Le duc de Savoie , pour éprouver ses talents , le chargea , en 1582 , d'une négociation avec le roi Henri III ; et René s'acquitta de cette mission avec tant de succès , qu'il fut nommé maître des

(1) Boileau l'a représenté dans sa satire X , comme la terreur des mauvais écrivains :

C'est ainsi que Lucile , appuyé de Lellie ,
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie.

requêtes, conseiller-d'état, et renvoyé ambassadeur en France. Il signa, en 1602, le traité de Lyon pour l'échange du marquisat de Saluces contre la Bresse et le Bugey : mais ce traité ayant paru désavantageux au duc de Savoie, ce prince fit redemander à René ses pouvoirs, en lui défendant de paraître à la cour. René voulut justifier sa conduite, et publia un mémoire écrit avec une hardiesse peu propre à lui faire recouvrer les bonnes grâces de son souverain : il se retira en France, et y mourut vers 1615. On a de lui : *Les Premiers Loirs de René de Lusinge*, avec un *Traité de l'origine, progrès et déclin de la puissance des Turcs*; — *Le Mépris du monde*; — *Les Mémoires de la Ligue*, par dialogue du Français et du Savoyard; — *Des Mémoires de son temps* (de 1572 à 1585), en latin. Tous ces ouvrages, restés en manuscrit, se trouvaient entre les mains de Guichenon; le dernier, acquis depuis par Fontette, a passé de sa bibliothèque dans celle du roi. Les autres, qui suivent, ont été imprimés : I. *De la naissance, durée et chute des Etats*, Paris, 1588, in-8°; trad. en italien, Ferrare, 1590, in-8°. II. *Les occurrences et le motif de la dernière paix de Lyon* (Chambéri, 1603), in-8°. Cette pièce est fort rare. III. *La Manière de lire l'histoire*, Paris, 1614, in-8°. de 142 pag.; petit livre très-superficiel, dit Lenglet-Dufresnoy. — Son père, Charles DE LUCINGE, l'un des plus vaillants hommes de son temps, suivit le duc de Savoie, Emanuel-Philibert, que la France avait dépouillé de ses états, et pensa surprendre Lyon en 1557 : mais l'entreprise ayant été découverte, et le siège qu'il mit devant Bourg n'ayant pas eu plus

de succès, il fut décrété et condamné à mort (en contumace), par arrêt du parlement français de Chambéri; et son château des Alymes fut démoli. Il rentra dans ses biens par suite du traité de Cateau-Cambresis, et vivait encore en 1564. — Son sixième aïeul, Guillaume DE LUCINGE et d'Aranton, était arrière-petit-fils de Rodolphe, comte de Faucigni, et fut l'un des ancêtres de Jean d'Aranton d'Alex, évêque de Genève, mort en 1695, dont la Vie, publiée en 1697, forme un gros vol. in-8°. (V. LEMASSON, XXIV, 42.) — C'est aussi de Guillaume de Lucinge que descendait Françoise DE LUCINGE, comtesse Dunoyer, gouvernante de la duchesse de Bourgogne mère de Louis XV, et de sa sœur la reine d'Espagne. Cette dame, d'un mérite très-distingué, mourut vers 1720, dans son joli château de Minjou, près de Saint-Pierre-d'Albigni, où elle avait reçu plusieurs fois la visite de son souverain. — Le comte DE FAUCIGNI-LUCINGE, député de Bresse aux États-généraux de 1789, et mort dans l'émigration, était de la même famille. (V. LUSINGE.) W—s.

LUCIUS (SAINT), pape. V. LUCE.

LUCIUS, frère cadet de Caius, et fils de M. Agrippa et de Julie, naquit l'an de Rome 737 (17 avant J.-C.), le trois des kalendes de mai (29 avril) suivant Riccioli; mais le savant Noris conjecture que ce jour est celui où les deux fils d'Agrippa furent solennellement adoptés par Auguste. Leur éducation fut confiée à Valerius Flaccus, célèbre grammairien; et comme il éprouvait quelque répugnance à renvoyer ses autres élèves, Auguste lui permit d'établir son école dans un des appartements du palais. (V. VALERIUS

FLACCUS.) L'attention avec laquelle Auguste surveillait ses petits-fils, ne les empêcha pas de se laisser corrompre par l'attrait des plaisirs; et Lucius n'avait pas encore douze ans, lorsque, séduit par quelques flatteurs, il se présenta au théâtre, où l'on célébrait les jeux: il y fut accueilli par les applaudissements de la multitude, qui le pressa de solliciter le consulat pour son frère Caius. Il fut revêtu de la robe virile au commencement de l'an 752, nommé prince de la jeunesse, et désigné consul: quelques mois après il fut agrégé au collège des augures; et Auguste fut si satisfait de la joie que le peuple manifesta en cette occasion, qu'il ordonna une distribution d'argent. Auguste, craignant que Lucius ne s'amollit dans les plaisirs d'une cour voluptueuse, résolut de l'envoyer commander les légions stationnées en Espagne: avant son départ, il lui fit épouser Emilie Lépide, qui comptait parmi ses aïeux, et Sylla, et le grand Pompée; mais Lucius, à peine arrivé à Marseille, tomba malade, et mourut, dans le mois d'août de l'an 755 (2^e de J.-C.), à l'âge de dix-huit ans. Tibère, que la faveur dont jouissaient les fils d'Agrippa, avait éloigné de la cour, composa une *Élégie* sur la mort de Lucius. Les Pisans, dont Lucius avait été déclaré le protecteur, lui élevèrent un tombeau. Ce monument a fourni à Noris le sujet du savant ouvrage intitulé: *Cenotaphia Pisana Caii et Lucii Caesarum dissertationib. illustrata.* (V. CAIUS, VI, 486, et NORIS.) La maison carrée, à Nîmes, l'un des plus beaux monuments de l'antiquité, était un temple dédié à Caius et à Lucius. W—s.

LUCIUS, romancier grec, né à Patras, ville de l'Achaïe, florissait

vers le milieu du deuxième siècle; sous l'empereur Antonin, prince qui se plaisait à entendre la lecture de ses joyeux récits (Voy. Philostrate, *Vie d'Hérode Atticus*, liv. II). On le regarde communément comme l'auteur d'un roman intitulé: *Lucius* ou la *Métamorphose*, dont il ne nous reste qu'un extrait dans les Œuvres de Lucien. Cependant Photius doute si l'auteur original de ce conte n'est pas Lucien lui-même; car on ne sait pas lequel de ces deux écrivains a vécu le premier (*Bibl. Cod.*, cxxxix, p. 310.) M. Belin de Ballu n'est pas éloigné de penser que cette pièce n'est ni de l'un, ni de l'autre; et il appuie cette conjecture sur le style de cette fable, écrite avec une naïveté qui décèle plutôt les premiers siècles littéraires de la Grèce, que celui des Antonins. (*Lucien*, trad. de M. Belin, III, p. 175, note.) Le sujet en a paru si heureux, qu'il a été imité, depuis Lucien, par un grand nombre d'auteurs. C'est le même fonds que l'*Ane d'or* d'Apulée, et que celui de Machiavel; et Lesage en a tiré l'épisode de la Caverne, l'un des plus intéressants du roman de *Gilblas*. Si la *Métamorphose* est réellement un extrait de l'ouvrage trop diffus de Lucius, on peut y apprendre quelques particularités sur cet écrivain: « Mon père, dit-il, se » nomme Lucius; j'ai un frère dont » le prénom est Caius, nous nous » appelons tous deux de même; je » suis auteur de plusieurs histoires; » quant à mon frère, c'est un poète » élégiaque, et un excellent devin » (*Trad.* de Belin de Ballu). » A en juger par cet ouvrage, Lucius avait des mœurs peu réglées. Tertullien confirme cette conjecture, en nous apprenant que son nom était devenu synonyme de débauché:

Qui juvenis quàm Lucius quàm amasius.

(*Apologétique*, ch. III.) Fabricius doute si ce Lucius doit être distingué d'un écrivain du même nom, ami d'Aristide le rhéteur. (*Bibl. græca*, IX, 416.) M. Courier a publié *La Luciadé ou l'Ane de Lucius de Patras*, avec le texte grec, revu sur plusieurs manuscrits, Paris, 1818, in-12, de 340 pag.; édition sur laquelle on peut voir un curieux article donné par M. Letronne, dans le *Journal des savants*, juillet 1818, pag. 416. W—s.

LUCIUS AMPELIUS, est l'auteur du *Liber memorialis*, sur lequel on ne possède aucun renseignement certain. Saumaise a publié le premier cet ouvrage, d'après un manuscrit de Franç. Juret (à la suite du *Florus*, Elzévir, 1638). C'est une espèce de sommaire de l'Histoire universelle, depuis les temps les plus anciens jusqu'au règne de Trajan. Saumaise conjecture qu'Ampélius était contemporain de Sidoine Apollinaire, et que c'est de lui que Sidoine a parlé dans les vers suivants :

*Sed ne tu mihi comparare tentes
Quos multo minor ipse plus adoro,
Paulinum, AMPELIUMQUE, Symmachumque
Menalum ingenii satis profundi.*

D'autres pensent que Lucius est le même personnage qu'Ampélius né à Antioche, et préfet de Rome, sous Valentinien. Après avoir rempli la place de maître des offices, et, à deux époques différentes, celle de proconsul, il succéda à Olybrius. C'était, suivant Ammien Marcellin, un homme de plaisir et d'un caractère facile. Il laissa tomber en désuétude les réglemens et les lois somptuaires; et, pendant son administration, les Romains portèrent le luxe de la table à un point excessif. Le *Liber memorialis* d'Ampélius a été

souvent réimprimé à la suite de l'histoire de Florus; et il a été traduit en italien. W—s.

LUCIUS QUIÉTUS, général romain, Maure d'origine, apprit l'art de la guerre dans les armées romaines, sous l'empire de Domitien et de Nerva; renvoyé ensuite par motif de mécontentement, il fut rappelé sous l'empire de Trajan, vers l'an 110 de J.-C. Lucius, qui avait sous ses ordres un détachement de Maures, se signala dans les guerres que cet empereur eut à soutenir: il recouvra Nisibe, brûla Édesse, et prit Séleucie. Pour récompenser son courage, Trajan l'honora du consulat; et l'on ajoute même qu'il désirait le proposer pour son successeur: mais Adrien, ayant été élevé à l'empire, ôta le commandement des Maures à Lucius Quiétus, sur le simple soupçon d'aspirer à la souveraineté; et ce général mourut dans l'obscurité. B—P.

LUCIUS VERUS. V. VERUS.

LUCIUS (LOUIS). V. LUZ.

LUCIUS (JEAN), historien, né à Traù, dans la Dalmatie, ce qui le fait désigner, en latin, sous le nom de *Traguriensis*, était d'une famille noble de cette ville: il alla faire ses études à Rome, et y acquit l'amitié des savants, entre autres du célèbre Ughelli, qui lui conseilla de travailler à devenir l'historien de son pays. Lucius goûta cet avis, et, de retour dans sa patrie, visita, avec le plus grand soin, les archives publiques et les bibliothèques pour en extraire les documents nécessaires à son projet. Il revint à Rome, où il mit en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés, parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, et s'étant fixé à Rome, y mourut le 6 octobre 1684. On a de lui: I. *De*

regno Dalmatiæ et Croatiæ libri IV, à gentis origine ad annum 1480, in-fol., Amsterd., 1666 (1). Cette histoire est fort intéressante; elle a été insérée par Math. Bel, dans le tom. III des *Scriptores rerum Hungaricar.*, Vienne, 1748. II. *Memorie istoriche di Tragurio oradetto Traù libri VI*, Venise, 1673, in-4°. Cet ouvrage reparut l'année suivante, avec un nouveau frontispice, sous ce titre : *Istoria di Dalmatia et in particolare delle città di Traù, Spalatro, e Sebenico*; il est rare et curieux. III. *Inscriptiones Dalmaticæ; notæ ad memoriale Pauli di Paulo; notæ ad Palladium fuscum; addenda vel corrigenda in opere de regno Dalmatiæ et Croatiæ*, etc. Venise, 1673, in-4°. Ce recueil fait suite à l'ouvrage précédent, et s'y trouve ordinairement réuni. Burman a inséré, dans le tom. X du *Thesaur. antiquitat. Italiæ*, le premier livre de l'histoire de Dalmatie de Lucius, avec les inscriptions tirées des monuments ou d'anciens manuscrits, et qui étaient restées inconnues la plupart à Gruter et aux autres antiquaires. Ce fut Lucius qui transmit à l'imprimeur Blaeu un manuscrit du fragment de Pétrone (la *Description du souper de Trimalcion*), découvert à Traù dans la bibliothèque de Nicolas Cippi, avec une lettre pour le prier d'en donner une édition plus correcte que celle qui avait paru à Padoue, en 1664. Blaeu publia ce fragment à la suite du Pétrone, édit. *Variorum* (V. PÉTRONE). W—s.

(1) Les éditions de Francfort, 1666, Amsterdam, 1668 ou 1688, ne diffèrent que par le changement du frontispice. Cet ouvrage est annoncé dans la *Méthode* de Leuglet-Dufresnoy, sous le nom de Jean Pucius. C'est une faute d'impression qu'on n'aurait pas cru devoir relever; si elle n'avait passé dans la *Table générale*, où notre auteur a deux articles. Une exactitude minutieuse peut seule prévenir de semblables méprises, qui répandent beaucoup d'incertitude dans l'histoire littéraire.

LUCKNER (Legénéral NICOLAS), né à Campen, en Bavière, en 1722, d'une famille noble, mais pauvre, entra dès sa jeunesse au service de Prusse, et, devenu colonel de hus-sards, commandait un corps de troupes légères, sous le grand Frédéric, dans la guerre de Sept-Ans. Il y fut opposé aux Français, dans plusieurs occasions; et il obtint, contre eux, des succès importants, surtout à Rosbach. La réputation qu'il acquit ainsi, le fit rechercher de ceux-là même qui avaient eu le plus à souffrir de ses triomphes. On lui fit des propositions avantageuses; et il entra au service de France comme lieutenant-général. L'état de paix où ce royaume resta depuis 1763, ne lui permit plus de se signaler; et il vécut paisiblement jusqu'au moment de la révolution, dont il se montra d'abord partisan, ou plutôt à laquelle on voulut l'associer. Il parut à la barre de l'assemblée constituante, quelques jours avant la fédération du 14 juillet 1790, et demanda la faveur d'assister à cette solennité; ce qui lui fut accordé. On le maintint, à la même époque, dans toutes ses pensions; et au mois de décembre 1791, il reçut le bâton de maréchal de France. Il parut encore une fois à la barre de l'assemblée nationale, le 26 février 1792, sous les auspices du ministre Narbonne, qui déclara que Luckner avait le cœur plus français que l'accent. La guerre ayant commencé peu de temps après, Luckner alla commander l'armée française sur la frontière du Nord; et il continua d'annoncer des sentiments très-patriotiques. Ce fut à cette époque, qu'il répondit, avec beaucoup d'énergie, à une lettre d'Allemagne, par laquelle il était menacé de la perte de ses biens, qui

étaient considérables dans le Holstein. Toutes ces protestations ne purent persuader aux révolutionnaires français, qu'un baron allemand fût véritablement leur partisan ; et quoique Luckner restât chargé d'un commandement important , quoiqu'on lui eût confié la principale armée que venait de quitter Rochambeau , et qu'il eût été nommé généralissime, son crédit s'affaiblissait de plus en plus. Les uns se défiaient de son patriotisme, les autres de ses talents ; et les doutes de ceux-là étaient assurément les mieux fondés. Ses rapports avec Lafayette, au moment où celui-ci voulut défendre la Constitution expirante, vinrent ajouter aux défiances ; et après la révolution du 10 août 1792, il perdit le commandement en chef, et fut relégué dans un camp de seconde ligne, à Châlons-sur-Marne, où les assassins de septembre furent près de l'égorger. Il se présenta encore à la barre dans une des premières séances de la Convention, et y protesta de son dévouement. On lui ordonna de rester à Paris, jusqu'à ce que sa justification fût complète ; et il vécut assez tranquille dans cette capitale, jusqu'en janvier 1794. Ayant alors voulu réclamer sa pension, il fut arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 5 du même mois. M—D j.

LUCRÈCE (*Lucretia*), dame romaine, célèbre par sa beauté, sa vertu et ses malheurs, fut mariée à Collatin, proche parent de Tarquin-le-Superbe. Pendant le siège d'Ardrée, Sextus, fils aîné de Tarquin, donnait un soir à souper, dans sa tente, à ses deux frères, et à Collatin. Sur la fin du repas, la conversation tomba sur la beauté de leurs

femmes ; et chacun des convives prétendit qu'il était le mieux partagé. Collatin soutint que Lucrèce l'emportait sur toutes les autres ; il eut l'imprudence d'engager les jeunes princes à ne s'en rapporter qu'à leurs yeux. Ils montent aussitôt à cheval, et arrivèrent à Collatie, où ils trouvèrent Lucrèce, au milieu de ses suivantes, occupée à quelque ouvrage des mains. L'éclat de ses charmes, qu'augmentait encore son embarras, fit sur le cœur de Sextus une vive impression qu'il eut pourtant l'art de dissimuler. Quelques jours après, il s'échappa du camp, et revint pendant la nuit à Collatie, où il fut reçu par Lucrèce, avec les égards qu'elle croyait devoir à son rang. Après le souper, on le conduisit dans la chambre qui lui était destinée ; mais dès que les domestiques se furent retirés, il en sortit, tenant à la main son épée nue, et parut devant Lucrèce, à qui il déclara son amour dans les termes les plus passionnés : voyant qu'elle était inébranlable, il la menaça de la tuer, et de placer dans son lit le corps d'un esclave, afin de faire croire qu'il l'avait surprise en adultère. La crainte du déshonneur fit céder Lucrèce ; mais dès que Sextus fut parti, elle fit appeler son père et son mari, qui vinrent accompagnés de Valérius Publicola et de Brutus. Après leur avoir raconté ce qui s'était passé, elle les conjura de ne point laisser impuni un tel attentat, et s'enfonça dans le cœur un poignard qu'elle avait tenu caché sous sa robe. Brutus retira de la plaie le poignard tout sanglant, et fit jurer au père de Lucrèce et à Collatin, de chasser les Tarquins. (V. BRUTUS.) Ainsi la mort de Lucrèce (l'an 244 de Rome, 509 avant notre ère) fut la première cause de

l'expulsion des rois, et de l'établissement de la liberté romaine. Ce grand événement a fourni des sujets de composition aux peintres et aux poètes. Ovide en a tracé un tableau touchant dans le second livre des Fastes. La haute vertu de Lucrèce n'a pu la garantir des fades plaisanteries de quelques beaux-esprits modernes. Bayle lui a consacré, dans son *Dictionnaire*, un article très-curieux, dans lequel il montre que Tite-Live et Denis d'Halicarnasse, quoique ayant puisé aux mêmes sources, ne s'accordent que sur les principales circonstances de la mort de Lucrèce, et qu'ils diffèrent dans tous les détails qui l'ont précédée ou accompagnée. W—s.

LUCRÈCE (*Titus-Lucretius-Carus*), l'un des plus grands poètes latins, né l'an de Rome 659 (avant J.-C., 95), était d'une famille noble, et dont le nom se retrouve plusieurs fois dans l'histoire du temps. Il fut ami de Memmius, l'un des hommes les plus vertueux, et l'un des esprits les plus éclairés de cette époque, où Rome agitée par les ambitions rivales d'hommes fameux et toute pleine de passions furieuses, s'occupait cependant d'attirer les arts de la Grèce, et mêlait la gloire, les voluptés et les lettres. Lucrèce vit les proscriptions de Marius et de Sylla, et vécut dans les horreurs de la guerre civile, au milieu de cette corruption hideuse où germait Catilina; parmi ces mœurs encore rudes pour la barbarie, mais polies pour le vice; parmi les crimes des factions, les longues vengeances de l'aristocratie, les frénésies populaires, le mépris de toute religion, de toute loi, de toute pudeur, et surtout du sang humain; enfin dans cette époque où l'ancienne Italie étalait toutes

les grandeurs du crime, comme l'Italie du quinzième siècle en reproduisit toutes les bassesses. On sait peu de choses de sa vie. Il la passa certainement loin des affaires publiques, suivant l'axiome et le conseil d'Épicure, confondu dans les rangs des chevaliers. On ignore s'il fit le voyage d'Athènes, et s'il visita lui-même les écoles de la philosophie qu'il a chantée. Un de nos premiers écrivains a fort ingénieusement indiqué un rapport vraisemblable entre les temps horribles où vécut Lucrèce, et les doctrines désolantes dont ce poète a fait choix. « Lucrèce, » dit M. de Fontanes, « comme presque tous les » athées fameux, naquit dans un » siècle d'orages et de malheurs; » témoin des guerres civiles de Marius et de Sylla, n'osant attribuer » à des dieux justes et sages les désordres de sa patrie, il voulut détrôner une Providence, qui semblait abandonner le monde aux passions de quelques tyrans ambitieux. Il emprunta sa philosophie aux écoles d'Épicure; et maniant un idiome rebelle qui, né parmi les pâtres du Latium, s'était élevé peu-à-peu jusqu'à la dignité républicaine, il montra dans ses écrits plus de force que d'élégance, plus de grandeur que de goût. » On ne peut douter d'ailleurs, en lisant son poème, qu'il n'eût fait une profonde étude de la langue, de la philosophie et des mœurs grecques. Ce fut l'occupation de ses nuits, comme il le dit lui-même. Une tradition fort incertaine suppose que son poème sur la nature des choses fut composé dans les intervalles lucides d'une folie causée par un philtre amoureux qu'il avait reçu d'une maîtresse jalouse. Il paraît certain qu'il se donna lui-même la mort à l'âge

de quarante-quatre ans, dans un accès de délire; mais on peut douter que son poème soit sorti du milieu des rêves d'une raison habituellement égarée. La folie du Tasse n'a point précédé son génie; la *Jérusalem* n'a pas été conçue dans l'hospice de Ferrare : si quelquefois dans ces vives intelligences, dans ces imaginations enthousiastes qui ont le plus honoré l'humanité, l'excès de la force a touché à la faiblesse; si, comme le disait Sénèque, *il n'y a point de grand esprit sans une nuance de folie*; si cette fatigue des organes qui ont trop souffert de l'ardente activité de l'ame, vient à obscurcir le rayon divin de la pensée, ce n'est point du milieu de ces nuages que sort la lumière; et l'éclipse de la raison peut devenir le terme, mais non l'intervalle du génie. Le poème de Lucrèce, dans la longue erreur de ses raisonnements, offre d'ailleurs une méthode, une force d'analyse qui ne permet pas de supposer que l'auteur n'ait eu que des moments passagers de calme et de raison. Bien qu'on y voie briller des éclairs d'une verve admirable, ce qu'on y sent beaucoup, et quelquefois jusqu'à la fatigue, c'est l'ordre philosophique, c'est l'effort du raisonnement porté sur des notions incohérentes et fausses, mais suivi avec beaucoup de précision et de vigueur; et c'était sans doute ce mérite qui attachait le philosophe Gassendi à la lecture du poète épicurien. La déconverte récemment annoncée des écrits d'Épicure, si elle se vérifie, pourra donner lieu de juger jusqu'à quel point Lucrèce s'est montré l'interprète fidèle de ce philosophe, qu'il invoque avec tant d'enthousiasme, et dont il expose si longuement les principes. Ce systè-

me, dans les vers du poète, paraît, il faut l'avouer, très-logiquement absurde, en même temps qu'il est fondé sur la physique la plus ignorante et la plus fausse. Mais ce qui nous occupe, ce qui nous séduit dans Lucrèce, c'est le talent du grand poète, talent plus fort que les entraves d'un faux système, et que l'aridité d'une doctrine qui semble ennemie des beaux vers comme de toutes les émotions généreuses. Un grand poète athée, voilà sans doute un singulier phénomène. Ce sera même une singularité de plus, que ce grand poète ait fleuri dans les commencements d'une littérature, à cette première époque où la poésie semble plus rapprochée de son origine naturelle, et plus voisine des dieux. Mais la corruption si hâtive des Romains, et l'influence de la Grèce sur la littérature latine, peuvent expliquer cette bizarrerie. Rome, empruntant tous ses arts et toutes ses opinions de la Grèce, et les prenant au point où elle les trouvait chez un peuple vieilli, reçut en même temps les chants d'Homère, et les incrédules philosophiques d'Athènes. L'imagination de Lucrèce, frappée à-la-fois de ces deux impressions, les mêla dans ses vers, sans que la verve, toute nouvelle et toute vive encore d'un Romain naissant aux beaux-arts, ait pu s'affaiblir et s'éteindre sous les froides théories du scepticisme. Ainsi, son génie trouva des accents sublimes pour attaquer toutes les inspirations du génie, la Divinité, la Providence, l'immortalité de l'ame et de l'avenir; dans sa verve malheureuse, il fait du néant même une chose poétique; il insulte à la gloire; il jouit de la mort; il triomphe de montrer la destruction de la pensée et du génie dans le néant de cet

Homère, qui, dit-il, *a surpassé le genre humain par l'intelligence, et a éteint la lumière de tous les autres esprits, comme le soleil efface toutes les étoiles*. Du fond de ce scepticisme, ils s'élance par moments à une hauteur d'enthousiasme et de poésie, qui n'a de rivale que dans la sublimité d'Homère lui-même. Il détruit tous ces dieux dont les poètes avaient peuplé l'univers embelli; il raille ces doctrines si saintement philosophiques, et si chères à l'imagination comme à la vertu, qui promettent une autre vie et d'autres récompenses; il supprime toutes les espérances, étouffe toutes les craintes, retrouvant une poésie nouvelle par le mépris de toutes les croyances poétiques; il paraît grand de tous les appuis qu'il refuse, et semble s'élever par la seule force d'une verve intérieure, et d'un génie qui s'inspire lui-même. Le seul endroit de son poème où il n'ait pas renié tous ces dieux de l'imagination, et de la poésie, sa sublime et gracieuse invocation à Vénus, n'est encore qu'une allégorie d'un poète physicien, reconnaissant dans la fécondité le principe de la nature; mais les admirables couleurs dont il peint sa déesse, annoncent qu'il aurait pu conserver et rajeunir tous les dieux d'Homère. Ces grandes beautés qui éclatent dans le poème de Lucrèce, ont de tout temps excité l'admiration, et frappent d'autant plus qu'elles sont un des premiers efforts de la muse romaine. Cicéron, suivant une tradition peu vraisemblable, rapportée par Eusèbe, avait publié et revu le poème de Lucrèce. Il est remarquable cependant, qu'amateur de tous les anciens poètes de Rome, et curieux de leurs vers, Cicéron, dans tous ses ouvrages, ne cite qu'une

seule fois le nom de Lucrèce, en lui reconnaissant d'ailleurs de fréquents éclairs de génie et beaucoup d'art. Virgile le désigne dans ses Géorgiques avec l'expression d'une respectueuse jalousie; et il l'a trop studieusement imité pour qu'on ne suppose pas qu'il l'admirait beaucoup. Ovide lui promet l'immortalité en termes magnifiques :

*Carmina sublimis tunc sunt peritura Lucreti,⁴
Exiit terras cum dabit una dies.*

Velleius le place parmi les génies éminents : Quintilien le juge avec moins de faveur; et paraissant surtout préoccupé du mérite de la poésie dans ses rapports avec l'éloquence, il ne croit pas Lucrèce utile pour former le style de l'orateur; restriction qui n'est pas une censure. Stace vante la sublime fureur de Lucrèce. Dans la décadence de la littérature romaine, les premiers apologistes du christianisme ont souvent cité Lucrèce, soit pour s'appuyer de son incrédulité, soit pour combattre son matérialisme, et en respectant toujours sa renommée de grand poète. Cette vertu poétique fait lire son ouvrage, en dépit de la répugnance, et quelquefois même de l'ennui qui s'attache à sa mauvaise philosophie. Au premier abord les vers de Lucrèce semblent rudes et négligés; les détails techniques abondent; les paroles sont quelquefois languissantes et prosaïques; mais qu'on le lise avec soin, on y sentira une expression pleine de vie, qui non-seulement anime de beaux épisodes et de riches descriptions, mais qui souvent s'introduit même dans l'argumentation la plus sèche, et la couvre de fleurs inattendues. C'est une richesse qui tient à la fois aux origines de la langue latine, et au génie particulier du poète. C'est une abondance d'images

fortes et gracieuses , une sensibilité toute matérialiste , il est vrai , mais touchante et expressive. On a dit , pour rabaisser Lucrèce , qu'ayant à décrire les ravages de la peste sur les hommes , il avait paru dans un sujet si voisin de nous , moins pathétique et moins touchant que Virgile , dans la peinture d'un bercail frappé du même fléau. La justice de ce blâme , et l'infériorité de Lucrèce , s'expliquent naturellement par l'influence de la philosophie qu'il a chantée. Dans toutes les descriptions de la nature matérielle et animée , son épicurisme lui laissait cette vivacité d'imagination dont le poète ne peut se défaire : mais quand il s'agissait de l'homme , qu'avait-elle à lui donner , cette philosophie étroite et malheureuse ? Comment pouvait-elle l'élever au-dessus de cette émotion toute sensitive , et de ces larmes vulgaires qu'excite le spectacle du mal physique ? Quelles nouvelles cordes pouvait-elle ajouter à sa lyre , pour lui inspirer , sur les souffrances de l'homme , des accents plus tendres que ceux qu'il accordait à la victime immolée , à la matière animée souffrante ? Ainsi Lucrèce , qui , plus d'une fois , par des vers pleins d'harmonie , a égalé Virgile lui-même dans l'art de peindre avec une douce mélancolie les douleurs des animaux , et les affections que leur prête la poésie , lui est prodigieusement inférieur , lorsque , venant aux douleurs de l'homme , il ne trouve rien au-delà des émotions matérielles , et s'épuise dans d'affreux détails , sans pouvoir saisir aucun de ces traits de sentiment qui blessent l'âme et l'élèvent en l'attendrissant ; c'est là que le poète sceptique est abandonné de son génie , seul dieu qui lui restât. On sait l'estime que Molière faisait

de Lucrèce , et la charmante imitation qu'il a donnée de quelques-uns de ses vers ; imitation qui n'était qu'un fragment d'un long travail sur le poème *de la nature*. Voltaire , dans ses *Lettres de Memmius à Cicéron* , et dans quelques autres écrits , parle souvent de Lucrèce avec une vive admiration. Il paraît même que , dans sa métaphysique peu sérieuse , il avait été frappé des arguments que Lucrèce accumule avec beaucoup de poésie contre l'immatérialité de l'âme. « Il y a dans Lucrèce , dit-il , » un admirable troisième chant que » je traduirai , ou je ne pourrai : » promesse qu'il n'a pas remplie , et tâche difficile dont Racine le fils s'est en partie acquitté , en traduisant dans son poème de la *Religion* , quelques-uns des plus éloquents blasphèmes de Lucrèce , et en leur opposant de belles réponses , où son talent si pur s'est animé de la verve du spiritualisme qu'il défend. Quelques-uns des écrivains du dix-huitième siècle qui ont eu pour le matérialisme la funeste préférence si éloquentement combattue par Rousseau , et quelquefois par Voltaire , ont exclusivement admiré Lucrèce , et souvent recueilli dans son poème de vieux sophismes aussi décriés que leur cause , et témoins incontestables de ce cercle uniforme d'absurdités auquel est condamné l'athéisme. Le baron d'Holbach en a hérissé son *Système de la nature* , Diderot , qui avait encore plus d'enthousiasme que de scepticisme , a senti et loué Lucrèce , comme un poète mérité de l'être , avec beaucoup de feu et de goût. Laharpe en a parlé dans son cours de littérature avec une rapidité superficielle , et trop peu digne d'un critique si habile. Mais nulle part le caractère poétique de Lucrèce

n'a été micux saisi, jugé avec un goût plus sûr et plus élevé, avec une expression plus éloquente, que dans le discours déjà cité, qui précède la traduction de *l'Essai sur l'homme*, de Pope. « Si nous examinons les » beautés de Lucrèce, dit M. de Fontanes, que de formes heureuses, » d'expressions créées, lui emprunta l'auteur des *Géorgiques* ! Quoiqu'on » retrouve, dans plusieurs de ses vers » l'âpreté des sons étrusques, ne » fait-il pas entendre souvent une » harmonie digne de Virgile lui-même ? Peu de poètes ont réuni à un » plus haut degré, ces deux forces » dont se compose le génie, la mé- » ditation qui pénètre jusqu'au fond » des sentiments ou des idées dont » elle s'enrichit lentement, et cette » inspiration qui s'éveille à la présence des grands objets. En général, on ne connaît guère de son » poème, que l'invocation à Vénus, » la prosopopée de la nature sur la » mort, la peinture énergique de l'air, » et celle de la peste. Ces » morceaux, qui sont les plus fameux, ne peuvent donner une idée » de tout son talent. Qu'on lise son » cinquième chant sur la formation » de la société, et qu'on juge si la » poésie offrit jamais un plus riche » tableau. M. de Buffon en développe » un semblable dans la septième des » époques de la nature. Le physicien » et le poète sont dignes d'être comparés : l'un et l'autre remontent » au-delà de toutes les traditions ; et » malgré ces fables universelles dont » l'obscurité cache le berceau du » monde, ils cherchent l'origine de » nos arts, de nos religions et de » nos lois ; ils écrivent l'histoire du » genre humain, avant que la mémoire en ait conservé des monuments : des analogies, des vrai-

» semblances les guident dans ces » ténèbres ; mais on s'instruit plus » en conjecturant avec eux, qu'en » parcourant les annales des nations. » Le temps, dans ses vicissitudes » connues, ne montre point de plus » magnifique spectacle que ce temps » inconnu, dont leur seule imagination a créé tous les événements. » L'ouvrage de Lucrèce a donné naissance à un poème célèbre, et qui n'est pas indigne de l'être, l'*Anti-Lucrèce*, agréable monument de l'art assez douteux d'écrire en vers latins, quand on est né dans les Gaules dix-huit siècles après Lucrèce. Notre seule traduction estimable du poème de la Nature est celle de Lagrange : elle rend assez bien le sens, mais jamais la poésie d'un écrivain qui fut surtout grand poète, et qui dans la dureté de son idiome encore inculte, et dans la sécheresse de ses doctrines, a quelque chose de l'imagination et de la grandeur d'Homère (*V. LAGRANGE*, XXIII, 156). Cette traduction a fait oublier celles de Marolles (1650), et du baron des Coutures (1685), et n'a point été éclipsée par celle de Leblanc de Guillet, 1788, quoique cette dernière soit, en vers, la seule complète (*V. HESNAULT*, XX, 324) : les Italiens en ont deux, dont une jouit d'une grande réputation (*V. FRACHETTA*, et *MARCHETTI*). Les Anglais en ont aussi une traduction en vers (*V. GREECH*, X, 217). Quant au texte latin, la première édition connue est in-fol., sans date, et paraît être de Thomas Ferrand, qui imprimait à Brescia, en 1473 ; la plus ancienne, avec date, est celle de Vérone, 1486, in-fol. Nous indiquerons ensuite celles de Venise, Aldé, 1500, in-4° ; ib. 1515, in-8° ; celles de Lambin, Paris, 1563, 1570, in-4° ; de Giffen,

1566, in-8° (V. GIFFEN, XVII, 338), de Michel Dufay (*Fayus*), Paris, 1680, in-4°, *ad usum Delphini*; de Maittaire, Londres, 1713, in-12; de Volpi, Padoue, 1721, in-8°; d'Havercamp, *cum notis Variorum*, Leyde, 1725, 2 vol. in-4°; de Philippe, Paris, Grangé, 1758, in-12; de Bentley et Wakefield, Londres, 1796-97, 3 vol. in-4°; Glasgow, Bell, 1813, 4 vol. in-8°.

V—N.

LUCRÈCE BORGIA. V. BORGIA.

LUCULLUS (LUCIUS-LICINIUS), l'un des plus illustres capitaines romains, naquit vers l'an 115 av. J.-Chr., d'une famille consulaire. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des lettres et de la philosophie, et réussit particulièrement dans l'éloquence. Le premier usage qu'il fit de son talent fut de chercher à venger son père, condamné pour péculat: il poursuivit l'accusateur, Servilius; et quoiqu'il ne parvint pas à le convaincre de calomnie, on ne lui sut pas moins gré de cette conduite honorable. Lucullus servit d'abord dans la guerre contre les Mares, où il se fit remarquer par sa probité et par sa douceur envers les vaincus. Etant encore absent, il fut nommé édile et plus tard préteur: Sylla, prêt à partir pour l'Asie, l'emmena comme questeur, et lui donna des preuves multipliées de sa confiance. Pendant que ce dernier était occupé au siège d'Athènes, Lucullus alla en Égypte, chargé d'organiser une flotte destinée à assurer les communications; il parvint, non sans peine, à rassembler quelques vaisseaux, battit deux fois, à son retour, la flotte de Mithridate, et fournit à Sylla les moyens d'évacuer la Chersonèse. Il demeura en Asie pour recevoir les contributions dont avaient été frap-

pées les villes rebelles, et s'efforça d'adoucir, autant qu'il était possible, la rigueur de cette mesure. Ce ne fut qu'après avoir employé tous les moyens de persuasion, qu'il en vint aux voies de rigueur, contre les habitants de Mitylène, qui persistaient seuls dans leur révolte. Il eut le bonheur de rester étranger aux sanglantes proscriptions de Marius et de Sylla. Revenu à Rome, il demanda le consulat, et fut désigné avec M. Aur. Cotta, l'an 680 (75 av. J.-C.): le sort lui assigna le gouvernement des Gaules; mais craignant que Pompée ne fût chargé de recommencer la guerre contre Mithridate, il sollicita le gouvernement de la Cilicie qui vint à vaquer, et l'obtint par le crédit de Precia, fameuse courtisane, qui trafiquait de son influence sur le tribun Cethégus. Il retourna aussitôt en Asie, avec une légion levée à la hâte, et ayant pris le commandement de l'armée, s'appliqua d'abord à rétablir l'ancienne discipline. Il chercha, en même temps, à gagner l'affection des peuples, et fit de sages réglemens pour la levée des impôts. Cependant son collègue Cotta, qui avait le commandement de la flotte, se hâta de livrer un combat à Mithridate, dans l'espoir d'acquérir toute la gloire de sa défaite; mais ses mesures étaient si mal prises, qu'il fut battu et contraint de s'enfermer dans Chalcedoine (V. COTTA, X, 72). Cette imprudence obligea Lucullus à changer ses dispositions; et au lieu d'entrer dans les états de Mithridate, comme on le lui conseillait, il vint au secours de Cotta, disant qu'il aimait mieux sauver un Romain, que de conquérir tout l'empire de Mithridate. Il ne voulut pas courir le hasard d'un combat dont l'infé-

riorité de ses forces rendait l'événement douteux : persuadé que le roi de Pont n'avait pas des provisions suffisantes pour une armée aussi considérable, il se contenta de couper ses communications. Mithridate abandonna bientôt le siège de Chalcédoine pour faire celui de Cyzique, dont la prise devait lui procurer des vivres; mais Lucullus, attentif à tous ses mouvements, se met à sa poursuite, intercepte un convoi qui arrivait de la Bithynie, atteint son armée près du Granique, où il remporte sur ses lieutenants une victoire signalée, et, quelques jours après, obtient un avantage non moins grand sur sa flotte, vers les côtes de la Troade. Habile à profiter de ses succès, il traverse rapidement la Bithynie et la Galatie, pénètre dans le royaume de Pont, et reçoit à composition les principales villes, malgré les plaintes de ses soldats, qui s'en étaient promis le pillage. Connaissant les ressources de Mithridate, Lucullus aima mieux ne pas s'exposer à le poursuivre pendant l'hiver; mais, dès le printemps suivant, il se mit en marche et arriva sur les bords du Lycus, où le roi de Pont avait réuni les débris de son armée. Mithridate traversa aussitôt le fleuve pour lui offrir le combat : mais Lucullus, ne voulant pas lui laisser l'avantage de la position, en chercha une où il fût à l'abri des attaques de la cavalerie. Il fit fortifier un point qui dominait le camp de Mithridate, et se borna ensuite à enlever ses convois. Les progrès que faisaient chaque jour les lieutenants de Lucullus jetèrent la consternation dans l'armée ennemie, réduite d'ailleurs aux plus grandes privations. Mithridate, ne pouvant ni avancer, ni combattre, se sauva pendant la nuit;

atteint dans sa fuite, il eût été fait prisonnier, si les soldats romains ne se fussent arrêtés à piller un mulet chargé d'or. Lucullus s'avança jusque dans la Cappadoce; mais informé que Mithridate s'était réfugié à la cour de Tigrane, roi d'Arménie, il rétrograda tout-à-coup, s'empara du pays des Chaldéens et des Tibaréniens, ainsi que de la petite Arménie, et emporta d'assaut Amissus, ville dont les ressources de l'ingénieur Callimaque avaient prolongé le siège. Cependant il envoya un ambassadeur à Tigrane, pour réclamer Mithridate comme son prisonnier; et, en cas de refus, pour lui déclarer la guerre. Dès qu'il sut la réponse du roi d'Arménie, il rentra dans le Pont, s'empara de Sinope, et, ayant pris avec lui seulement environ quinze mille fantassins et trois mille cavaliers, pénétra dans l'Arménie. A l'approche de Lucullus, Tigrane effrayé abandonna sa capitale dont les Romains commencèrent le siège; mais ayant reçu des renforts de ses voisins, il revint sur ses pas, pour camper sur les bords du Tigre. Cependant Lucullus la conduite du siège à Muréna, et vint, avec le reste de ses troupes, au-devant du roi d'Arménie. En voyant cette poignée d'hommes, Tigrane ne put s'empêcher d'exprimer sa surprise : « S'ils viennent » comme ambassadeurs, dit-il, ils » sont beaucoup; mais comme ennemis, ils sont bien peu. » Lucullus, avec sa petite armée, campa sur le bord opposé du Tigre, et le lendemain (72 ans avant J.-C.), ayant traversé le fleuve, sans que le roi d'Arménie songeât à s'y opposer, il fit avancer sa cavalerie, qui dispersa en un moment cette multitude de barbares. Tigrane don-

na, l'un des premiers, le signal de la fuite. Le carnage fut horrible. Les historiens font monter à cent mille le nombre des morts. La prise de Tigranocerte suivit de près cette victoire; cette ville, l'une des plus riches de l'Asie, fut livrée au pillage, moins pour punir les habitants de leur résistance, que pour satisfaire les soldats toujours avides de butin. Lucullus s'attacha dès-lors à diminuer, autant qu'il le put, les horreurs de la guerre; et sa générosité lui concilia en peu de temps tous les cœurs. Les rois alliés de Tigrane s'empressèrent de traiter avec les Romains; et Plutarque dit que l'affection des peuples pour Lucullus était si vive, qu'ils auraient consenti d'abandonner leurs maisons et leurs villes pour le suivre partout où il aurait voulu. Après avoir pris des mesures pour mettre à l'abri des conquêtes, Lucullus passe le mont Taurus, défait une seconde fois Tigrane en bataille rangée, et, contraint par la rigueur de la saison, descend dans la Mygdonie, et enlève Nisibe de vive force. Ce fut là le terme de ses succès militaires. Les soldats, qui avaient supporté jusqu'alors les privations, commencèrent à se plaindre qu'il ne leur laissait aucun repos, même pendant l'hiver. En vain il eut recours aux prières et aux promesses pour les retenir dans le devoir : l'indiscipline des légions fimbriennes s'était étendue à toute l'armée (V. FIMBRIA, XIV, 538); et Lucullus, que son inflexible sévérité avait désormais rendu odieux aux soldats, se vit obligé de céder à Pompée la facile gloire d'achever de soumettre l'Asie aux Romains. (V. MITHRIDATE et POMPÉE.) De retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe, non sans une

grande opposition de la part de ses ennemis. Il répudia Clodia, sa femme, qui s'était déshonorée pendant son absence, et épousa Servilie, sœur de Caton; mais il ne fut pas plus heureux, dit le bon Plutarque, en ce second mariage qu'au premier, et ne gagna guère au change. Quelques sénateurs avaient jeté les yeux sur Lucullus pour l'opposer à Pompée dont ils redoutaient l'ambition; mais il déclara qu'il avait renoncé aux affaires publiques pour goûter les douceurs du repos. Tout le monde sait que jamais on n'a porté plus loin que cet illustre Romain le goût du luxe et de la magnificence. Il avait fait construire, sur les bords de la mer, auprès de Naples, des ouvrages qui surpassaient, par leur hardiesse et leur beauté, tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : mais c'est surtout sa maison de Tusculum qu'il s'était plu à embellir; il y avait rassemblé un nombre prodigieux de statues et de tableaux, chefs-d'œuvre des artistes grecs, et il y forma une bibliothèque, ouverte en tout temps aux curieux. C'est dans cette belle retraite, célébrée par Cicéron, dans ses *Tusculanes*, qu'il passait l'été avec quelques amis qui partageaient ses goûts. Il y accueillait les littérateurs et les savants, et se plaisait à agiter avec eux des questions philosophiques. Il faisait ses délices de la lecture de Xénophon; et, sans adopter exclusivement les principes d'aucune secte, il penchait pour ceux de l'ancienne académie : du moins Cicéron lui en a fait prendre la défense dans le traité qui porte le nom de *Lucullus* (1). Les

(1) L'abbé Sallier a publié, dans le tom. V des *Mémoires* de l'acad. des inscriptions, des *Observations* sur le *Lucullus*, qui est tantôt le premier, tantôt le second des *Livres académiques* de Cicéron.

brigues de César et de Pompée l'éloignèrent encore plus des affaires publiques : sa tête s'affaiblit sur la fin de sa carrière ; et on lui donna pour curateur, son frère Marcus, auquel il avait toujours porté une grande amitié. Il mourut à l'âge de soixante-sept ou soixante-huit ans, et fut inhumé à Tusculum, dans le tombeau qu'il s'était fait préparer : son frère ne lui survécut que peu de temps. Lucullus avait écrit dans sa jeunesse, en langue grecque, l'histoire de la guerre des Marsees ; cet ouvrage, que l'on conservait encore au temps de Plutarque, était le résultat d'une gageure qu'il avait faite avec l'orateur Hortensius et Sisenna. Sylla lui confia les mémoires de sa vie, comme à l'homme le plus capable de les mettre en ordre et de les rédiger. Ammien Marcellin dit que ce fut Lucullus qui apporta de Cerasonte à Rome le premier cerisier ; mais ce fait est révoqué en doute. On cite un grand nombre d'anecdotes et de réparties de cet homme célèbre ; nous nous bornerons à en rapporter quelques-unes. Un des amis de Lucullus lui reprochait un jour d'être éloigné des affaires : « La fortune, » lui répondit-il, a des bornes qu'un » homme sage doit connaître. » Pompée, étant venu le visiter à Tusculum, trouva que le séjour en devait être peu agréable, pendant l'hiver : « Mais pensez-vous donc, » lui dit Lucullus, que j'aie moins d'esprit que les grues et les cigognes, et que je ne sache pas changer de demeure suivant les saisons ? » Un préteur, qui se proposait de donner au peuple des jeux magnifiques, le pria de lui prêter quelques manteaux de pourpre pour en revêtir ses principaux personnages. Lucullus voulut savoir, avant

tout, combien il lui en fallait. — Cent, répondit le préteur. — Eh bien, tu peux en envoyer chercher jusqu'à deux cents, s'il est nécessaire (1). Pompée et Cicéron lui ayant demandé un jour à souper, sous la condition d'être traités sans cérémonie, Lucullus leur dit que, s'ils le trouvaient bon, il allait seulement dire à ses gens qu'on souperait dans la salle d'Apollon. Le repas fut magnifique ; et Pompée lui en ayant témoigné sa surprise, Lucullus avoua que les soupers servis dans cette salle étaient fixés à 50,000 drachmes (environ 25 mille francs). Des Grecs qui avaient été reçus chez lui furent frappés de tant de splendeur ; et ils eurent la bonhomie de s'excuser sur la dépense qu'ils croyaient lui avoir occasionnée. « Il » y a bien quelque chose de tout » ceci pour vous, leur répondit-il ; » mais la plus grande partie est pour » Lucullus. » Il se fâcha un jour sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, lui avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire. « Ne savais-tu pas, lui dit-il, » qu'aujourd'hui Lucullus devait souper chez Lucullus ? » Plutarque a écrit la *Vie de Lucullus* (2), et l'a mise en parallèle avec celle de Nicias. Quelques écrivains modernes ont sévèrement reproché à ce Romain son goût pour les plaisirs ; mais l'estime dont l'honoraient Cicéron, Caton et les plus illustres

(1) Horace (Epist. VI, lib. I) en porte le nombre jusqu'à cinq mille ; Plutarque ne dit que deux cents ; et l'on trouvera sans doute fort étonnant qu'un particulier ait eu une si grande quantité de robes de pourpre : mais ce genre de luxe a quelquefois été poussé encore plus loin chez les Orientaux (V. CHI-TSONG, et SINAN, pacha).

(2) Secousse a publié des *Remarques* sur cette vie de Plutarque, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, tom. V.

personnages de Rome , prouve que les anciens avaient d'autres idées que nous sur la volupté. Voy. les *Considérations sur Lucullus* par l'abbé de Saint-Réal , et les *Mélanges critiques* du président d'Orbessan. Aucun monument connu ne nous ayant conservé les traits de Lucullus, cet homme célèbre n'a pu avoir place dans l'*Iconographie romaine* de Visconti. W—s.

LUCUMON. *V.* TARQUIN l'Ancien.

LUDE (JACQUES DE DAILLON , sieur DU), frère aîné du chevalier de la Crotte (*V.* DAILLON), est cité par Brantôme, comme l'un des plus grands capitaines de son siècle. Il fut conseiller et chambellan des rois Louis XII et François I^{er}, sénéchal d'Anjou , et gouverneur de Brescia : ayant été surpris dans cette ville , il en défendit vaillamment le château jusqu'à ce qu'il eût été secouru par Nemours. « Cet exploit, » avec plusieurs autres, dit Brantôme, donna grande réputation » de vaillance à M. du Lude : si, » quelque temps après, le roi François le fit son lieutenant-général » dans Fontarabie, que l'Espagnol » vint assiéger ; où il fit très-bien, » car il y endura le siège l'espace de » 13 mois, combattant et soutenant » tous les assauts, plus que vaillant » homme ne saurait faire ; n'étant » pas seulement assailli ni combattu » de la guerre, mais de la famine, » jusqu'à ce qu'il leur convînt de manger les chats et les rats, jusques » aux cuirs et parchemins bouillis et grillés. On le nommait en son temps » le rempart de Fontarabie ; il a » acquis telle réputation aux guerres » d'Italie, de Lombardie, de Ferrare et de France, qu'on l'a tenu » un fort bon capitaine et vaillant ;

» car de telle race, ils le sont tous. » J. du Lude ne jouit pas long-temps de la faveur du roi , qu'il avait si bien méritée ; car, à peine de retour, il partit pour sa maison d'Illiers, où il mourut la même année 1522. —

LUDE - DAILLON (Gui , comte DU) petit-fils du précédent , fut gouverneur de Poitou et sénéchal d'Anjou, après la mort de Jean de Daillon, son père. Élevé enfant d'honneur du roi Henri II , il donna des preuves de valeur à la défense de Metz , à la bataille de Renti , aux prises de Calais, de Guines et de Marans. Il soutint courageusement dans Poitiers le siège formé par les protestants en 1569 ; fut l'un des lieutenants du duc d'Anjou, au siège de la Rochelle, en 1572, et servit en la même qualité sous le duc de Maïenne, en 1576, à la prise de Brouage : il fut fait chevalier des ordres du roi en 1581, et mourut à Briançon, le 11 juillet 1585. — LUDE (HENRI DE DAILLON, duc DU), fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661 ; il était, de plus, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur des châteaux de Saint - Germain et de Versailles. S'étant distingué aux prises de Tournai, Douai et Lille, il fut, en 1669, pourvu de la charge de grand maître de l'artillerie. Il suivit Louis XIV à la campagne de Hollande, en 1672, et se trouva aux sièges de Maestricht, de Besançon, de Dole et de Limbourg. Il fut créé duc et pair en 1675, et servit depuis en qualité de lieutenant-général à la prise de Cambrai en 1677, à celle de Gand en 1678. Il mourut à Paris, en 1685, laissant une immense fortune, mais point de postérité. Ménage le cite parmi les diseurs de bons mots de son temps ; et l'on sait qu'il figurait parmi les adorateurs de M^{me}. de Sévigné.

Elle en parle souvent comme ayant cette réputation dans la société, mais toujours avec le ton de l'estime, quoiqu'en y mêlant un peu de badinage.

LUDEKE (CHRISTOPHE - GUILAUME), savant littérateur allemand, et qui a vécu long-temps en Suède, où il était premier prédicateur de la commune allemande à Stockholm, était né, en 1737, à Schönberg, dans la Moyenne Marche de Brandebourg. Il avait fait ses études à Halle. Entré dans la carrière ecclésiastique, il fut envoyé à Smyrne, comme pasteur de l'église luthérienne établie dans cette ville. Étant retourné en Allemagne, il fut appelé à Stockholm comme pasteur de la communauté allemande; et il remplit cette place avec un zèle exemplaire. En même temps, il cultivait les lettres, et contribuait à répandre en Suède les nouvelles littéraires des autres pays, en entretenant une correspondance étendue, et en faisant venir les meilleurs journaux étrangers. Il est mort le 18 juin 1805. Il a laissé deux ouvrages en allemand, dignes d'attention : le premier est une *Relation historique de la Turquie*; le second, un *Recueil périodique*, contenant les extraits des meilleurs ouvrages suédois publiés sous le règne de Gustave III, l'histoire des universités, des bibliothèques, des collèges, des écoles, et plusieurs dissertations sur les mœurs, les usages, et sur les découvertes scientifiques des peuples du Nord. — **Thomas LUDEKE** ou **LUDEKEN**, en latin *Ludekenius*, savant philologue saxon, fut l'éditeur de la collection de traductions du *Pater*, en près de cent langues, publiée à Berlin, en 1680, sous ce titre : *Orationes orationum*. S. s.

Orationis dominicæ versiones præter authenticam ferè centum, eaque longè emendatiùs quàm antehac.... jamque singula genuinis linguarum suarum characteribus adeoque magnam partem ex ærè, ad editionem à Barnimo Hagio traditæ, in-4°. Ce recueil, le plus ample qui eût paru jusqu'alors, ne contient cependant que 83 versions, dont trois même sont en langue philosophique ou imaginaire; et il fut bien surpassé par celui qui fut publié vingt-cinq ans après. (V. CHAMBERLAYNE). Le prétendu Barnim Hagius, auquel on attribue la communication de la plupart de ces alphabets, n'est autre qu'André Muller de Greiffenhagen, qui fit paraître plusieurs autres collections du même genre. (V. André MULLER.) C—AU.

LUDEWIG (JEAN-PIERRE DE), en latin *Ludovicus*, l'un des plus savants et des plus laborieux jurisconsultes et publicistes allemands, était né, le 15 août 1668, au château de Hohenhardt, dans la Souabe. Son père, bailli du lieu, prit un grand soin de son éducation. Ludewig fréquenta successivement les universités de Tübingue, Wittemberg et Halle, et fut nommé professeur de philosophie en 1695. Quelque temps après, il fut chargé, par l'électeur de Brandebourg, d'assister aux conférences de Ryswick; et, pendant son séjour en cette ville, il publia plusieurs écrits pour appuyer les prétentions et les droits de la Prusse (1). Il se rendit ensuite à la Haye; et après avoir visité les différentes cours de l'Allemagne, il revint à Halle, en 1700. Il quitta, en 1703, la chaire de philosophie, pour occuper celle d'his-

(1) Ludewig a publié ses écrits en faveur de la Prusse, sous les noms de *Pierre de Giovanni*, de *Jean-Pierre de Hohenhardt*, et de *Pharamond Clovis*.

toire, qu'il remplit pendant six ans, avec beaucoup de distinction. Le roi de Prusse, par les ordres duquel il visita, en 1715, les archives les plus célèbres de l'Allemagne, d'où il rapporta des documents du plus grand intérêt, le récompensa de ses services, en 1709, par le titre de conseiller-privé, et, en 1719, par des lettres de noblesse, qui lui furent expédiées dans les termes les plus honorables. Il avait été nommé, en 1705, professeur en droit public, et devint, en 1722, chancelier de l'université de Halle et du duché de Magdebourg, dont il était archiviste et historiographe depuis 1704. Il mourut le 7 septembre 1743, avec la réputation d'un savant profond, particulièrement dans l'histoire du moyen âge. Sa théorie sur le droit public était souvent paradoxale, et fut plus d'une fois réfutée par Nic. Jér. Gandling, qui se montra constamment son antagoniste. On peut voir un curieux parallèle entre ces deux savants professeurs, dans la *Biblioth. choisie de littérat. allem. moderne*, imprimée à Lemgo, tom. 6, p. 661-684 (en allemand). Ludewig possédait une des plus riches bibliothèques de l'Allemagne (1). J. Dav. Michaëlis en a publié le *Catalogue*, 1745, 4 vol. in-8°, avec une préface du baron de Wolf. Parmi les nombreux écrits de Ludewig, on se contentera de citer : I. *De primâ academiâ, villâ Platonis*, Halle, 1693, in-4°. Cette savante dissertation a été réimprimée dans les *Opuscula Miscellanea*, tom. II, p. 360. II. *Dissertatio historiam rationalis philosophiæ apud Arabes et Turcas continens*, ibid., 1699, in-4°. III. *Germania princeps*, 1702,

1711, 1752, in-8°; ouvrage important sur les rapports des électeurs avec l'empereur et l'Empire. C. F. Hempel y a fait, en 6 vol. in-4° (1744-49), un volumineux commentaire, qui ne traite pourtant que de l'Autriche, de la Bavière et du Palatinat. IV. *Noriberga insignium Imperii tutelaris*, Halle, 1713, in-4°. Dans cette dissertation (qui se trouve aussi dans les *Opuscula Miscellanea* de l'auteur, tom. II, pag. 1^{re}. et suiv.), Ludewig établit, contre les prétentions de la ville d'Aix-la-Chapelle, que celle de Nuremberg a seule le droit de conserver les *honneurs impériaux* (que les Allemands nomment *Reichskleinodie*), c'est-à-dire le globe, le sceptre, etc., dont on se sert au couronnement des empereurs. V. *Commentaire* (Vollständige Erläuterung) *sur la bulle d'or*, 1716-19, 2 vol. in-4°. de plus de 2500 pag.; ouvrage capital, rempli d'érudition, mais avec bien des divagations : il subit plusieurs suppressions à la censure, et fut même sur le point d'être confisqué par la cour impériale et brûlé publiquement. VI. *Henricus anceps, historia anceps*, ib., 1713, in-4°. Cette histoire de Henri l'Oiseleur est fort estimée. VII. *Collectio scriptorum historiæ episcopatus Herbipolensis*, Francfort, 1713, in-fol. C'est le meilleur recueil que nous ayons sur l'histoire de l'évêché de Wurtzbourg et de la Franconie. On regrette que le savant éditeur n'ait pas ajouté au texte une version latine, d'autant plus nécessaire que la plupart des pièces sont écrites en bas-allemand. VIII. *Novum volumen scriptorum rerum germanicarum seu scriptores episcopatus Bambergensis*, ibid., 1718, 2 tom. in-fol. Cette collection est impor-

(1) On y comptait 13,476 volumes imprimés, et 802 manuscrits.

tante ; on trouvera la liste des auteurs dont elle se compose , dans la *Méthode* pour étudier l'histoire par Lenglet-Dufresnoy (tom. XI, p. 199 et suiv. de l'édition de Drouet , Paris , 1772). Outre les préfaces et les dissertations préliminaires , Ludewig y a joint une suite chronologique des évêques de Bamberg , depuis l'an 1600 , avec leurs portraits gravés sur cuivre. IX. *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi diplomatum ac monumentorum ineditorum*, Halle , Francfort et Leipzig , 1720-40 , 12 vol. in-8° ; cette collection , publiée d'après le Musée ou le cabinet de l'auteur , est précieuse et très-recherchée. On trouve à la tête du premier volume une dissertation : *De bellis diplomaticis* ; elle a été traduite en italien , par Gaspard Beretti , et réimprimée avec des additions , dans l'ouvrage intitulé : *In dissertationum Italiæ mediæ ævi censuras tres*, Milan , 1729 , in-4°. Le tome 3 , intitulé : *Gasp. Barthii glossarium latino-barbarum* , offre des variantes , notes et glossaires , sur onze historiens des Croisades (*V. BONGARS*) ; mais il n'y a rien sur Albert d'Aix , Guillaume de Tyr , ni Jacq. de Vitri. X. *Opuscula miscellanea* , ibid. , 1720 , 2 vol. in-8°. XI. *Singularia juris publici germanici imperii principia ejus jura translati in Germanos imperii*, etc. Halle , 1730 , in-8°. Ludewig y traite fort au long des droits de l'Empire sur la Bourgogne , la Lorraine , les principautés d'Orange et de Neufchatel , etc. Malgré toute l'érudition dont il fait preuve , il a été victorieusement réfuté par les diplomates français. XII. *Vita Justiniani atque Theodoræ Augustorum , nec non Tribonianæ*, etc. , ibid. , 1731 , in-4° , fig. C'est une excellente introduction

à l'histoire du droit romain. XIII. *Gelehrte Anzeigen in alle Wissenschaften*, etc. , ibid. , 1743 , 44 et 45 , 3 vol. in-4°. C'est le recueil des articles qu'il avait fournis à la gazette littéraire de Halle , journal qui avait beaucoup de succès , et qui paraissait une fois la semaine. XIV. *Differentiæ juris romani et germanici , secundum ordinem Institutionum Justiniani*, Lemgo , 1778 , in-8° , publié par le professeur J. L. Uhl. XV. *Introduction à la connaissance des monnaies de l'Allemagne , dans le moyen âge , avec un supplément offrant 1708 bractées de Halle ou de Magdebourg , du XIII^e siècle*, Halle , 1709 , in-8° (en allemand) ; id. revu et augmenté par Moser , Ulm , 1753 , in-8°. Ludewig est l'éditeur des *Epistolæ secretæ* de Hubert Languet , Halle , 1698 , in-4° , et de la *Vie* de cet écrivain par Lamare. On peut consulter , pour plus de détails , outre les journaux d'Allemagne , la *Gelehrte Europa* de Goëten , année 1735 ; la *Pinacotheca scriptor. nostræ ætate litteris illustrium* , par Brucker , et surtout l'ouvrage de Fréd. Wideburg : *De vitâ et scriptis J. P. de Ludewig commentarius* , Halle , 1757 , in-8° . W—s.

LUDEWIG. *V. LUDOVICI* et LUDWIG.

LUDIUS , peintre romain , contemporain d'Auguste , est au nombre des maîtres qui se sont rendus célèbres par la hardiesse de leurs conceptions , plus encore que par l'éminence de leurs talents. L'époque de sa naissance et celle de sa mort , ainsi que les circonstances de sa vie , nous sont entièrement inconnues. Nous savons seulement qu'il se fit un nom illustre , à cause de la vaste dimension des peintures dont il cou-

vrait les murs des édifices de Rome, tant au dehors qu'au dedans, et du procédé qu'il mettait en œuvre dans ces grandes opérations. Mais cette circonstance doit suffire pour appeler sur lui notre attention. La renommée dont jouit Ludius dans un siècle où les Romains étaient, pour ainsi dire, rassasiés de chefs-d'œuvre, et l'influence qu'il paraît avoir exercée sur les pratiques de ceux qui l'ont suivi, sont des particularités remarquables dans les annales de la peinture. Les écrivains modernes qui ont traité de l'histoire des arts, se sont généralement persuadé que les fragments de peinture, trouvés empreints sur des murs, dans des ruines de bâtiments antiques, sont tous des fresques. Cette opinion s'est si bien établie, que le mot de *fresque* est devenu l'expression générique par laquelle on a désigné toutes les productions des pinceaux grecs ou romains, découvertes à Herculanum, à Pompéïa, dans les bains de Titus, à la *Villa Hadriana*, et ailleurs. Une erreur si grave sera facile à reconnaître quand on examinera ces ouvrages avec plus d'attention. Les anciens employaient sur les murs trois genres de peinture, la fresque, la détrempe et l'encaustique. De ces divers procédés, l'encaustique était le plus estimé et le plus répandu, parce qu'il était le plus solide, et que c'était aussi celui où les couleurs brillaient d'un plus vif éclat. Les peintures exécutées par Polygnote, dans l'intérieur du Pœcile d'Athènes, étaient des encaustiques. Il en était de même des grandes compositions tracées sur les murs par Aristide, Pamphile, Apelle, Pausias, Nicias, Protogène. C'est ce qu'on voit clairement dans Pline et dans d'autres auteurs. La fausse opinion conçue à

ce sujet par Caylus et par de la Nauze, est venue de ce que ces savants, trompés par ce mot de Pline, *resolutis igni ceris*, ont cru que l'encaustique s'exécutait avec de la cire chaude, tenue en fusion par le feu, et même qu'on n'y employait pas le pinceau, si ce n'est pour enduire de cire et de résine l'extérieur des bâtiments de mer (*Acad. des inscrip.*, t. xxv; *Mém.*, p. 297, 298). Ces idées ne sont point exactes. Mais la peinture à l'encaustique sur les murs, étant fort coûteuse, ne convenait pas à toutes les fortunes; et cette sorte de défaut dut porter souvent les particuliers à préférer la fresque et même la détrempe, pour les peintures et pour les couches monochromes, qui tenaient lieu de tentures dans l'intérieur des maisons. La fresque s'exécute, comme l'on sait, avec des couleurs terreuses, appliquées sur un enduit de mortier encore frais, de manière à pénétrer cet enduit, et à faire corps avec lui quand il se durcit. Elle était beaucoup moins coûteuse que l'encaustique, parce que la manipulation en était moins longue, et qu'on n'y employait que les matières colorantes les plus communes. Toutefois si on voulait lui assurer quelque solidité, on avait soin d'appliquer d'abord sur le mur trois couches d'un fort crépiment. Le mortier de la première était composé de chaux et de sable; celui des deux autres, de chaux et de poudre de marbre. C'était sur un quatrième crépiment, où le marbre était aussi employé, que les couleurs étaient ensuite appliquées. Quelques personnes faisaient de plus vernir les fresques, ou bien elles les faisaient polir comme nos stucs. Quand elles avaient été disposées avec toutes ces précautions,

on pouvait les enlever de dessus les murs avec les croûtes que formaient les quatre crépiments; on taillait ces fragments dans diverses formes, et on en faisait des dessus de table qui imitaient la dureté et le brillant du marbre. Mais, malgré tant de soins, les teintes de la fresque le plus solidement établie, n'avaient qu'une courte durée : c'est ce que Plutarque nous atteste clairement ; dans un passage où il compare la fresque à l'encaustique. Si les peintures anciennes qui nous restent, eussent été exécutées entièrement à fresque, l'air, ou l'humidité et le salpêtre, en auraient par une conséquence nécessaire, dévoré depuis long-temps les couleurs. Heureusement pour nous, ou ces peintures étaient à l'encaustique, ou bien l'encaustique était associée à la fresque, sur le même monument, et dans le même ouvrage ; la fresque formait alors le fond, et l'encaustique les ornements : c'est ce que nous voyons à la *Villa-Hadriana*. La détrempe, moins coûteuse que la fresque, était encore moins durable. Quelquefois on avait soin de la vernir : nous pouvons le présumer d'après l'usage, assez général chez les anciens, de couvrir d'un vernis à l'encaustique, la plupart des monuments des arts exposés au grand air ; et il en existe d'ailleurs des preuves positives. Mais ce second travail devait augmenter considérablement la dépense. Au temps de Ludius, le luxe des Romains ne connaissait plus de bornes. Les grands ornaient les murs de leurs palais, soit de vastes encaustiques où brillaient les plus riches couleurs, soit de fresques, dans lesquelles on n'épargnait rien de ce qui pouvait en assurer la solidité. Ces peintures représentaient, tantôt des sujets

héroïques ou mythologiques ; tantôt des décorations d'une architecture fantastique, ou des marines, des paysages, ou enfin des animaux dont les modèles n'existaient que dans l'imagination du peintre. Ludius, pour mettre ces ornements à la portée des fortunes médiocres, imagina des peintures riantes par la composition, piquantes sans doute par la gaieté du coloris, et qui coûtaient peu, *blandissimo aspectu, minimoque impendio*. Il représenta dans ce genre de décoration, des campagnes, des bois, des rivières, des bergers, des troupeaux, des promontoires, des ports de mer ; et il ne se borna pas à peindre l'intérieur des maisons : il couvrit aussi de ses paysages les murs des jardins, ceux des terrasses et d'autres façades exposées en plein air. On sent bien que pour exécuter de si grands travaux à peu de frais, ce maître dut renoncer à l'encaustique, altérer les procédés de la fresque, peut-être même ceux de la détrempe. Il est à croire qu'il diminua, dans la fresque, le nombre des couches de mortier, qu'il n'y fit point usage de la poudre de marbre, et qu'il supprima aussi le vernis, tant sur la détrempe que sur la fresque. On peut même supposer qu'en accréditant des procédés funestes, quant à la durée des monuments, il sacrifia souvent le mérite de l'exécution à la précision du travail, et la perfection de l'art à l'accroissement de sa fortune. Sans doute ce maître eut des imitateurs, puisque Pline l'a classé parmi les chefs d'école, dont il a cru devoir nous transmettre le souvenir ; et il est évident que ces peintres expéditifs contribuèrent à la dégradation de l'art. Il faut donc placer à l'époque où florissait Ludius, non pas, comme

on l'a fait, l'introduction de la fresque chez les Romains, mais l'envahissement de la fresque sur l'encaustique. Ce dernier procédé ne fut pas cependant abandonné. Nous le retrouvons non-seulement sous Hadrien, mais encore dans le quatrième, le sixième, le neuvième siècle de notre ère; le quatorzième même en conservait des traces. Dans tout le cours du moyen âge, les artistes qui peignaient sur les murs étaient encore désignés par le nom générique d'*encaustes* ou d'*encausticiens* (*encaustæ dicuntur pictores qui muros pingunt*). La fresque, plus répandue que l'encaustique dans les siècles d'ignorance, paraît avoir été généralement employée dans les grandes peintures qui couvraient les murs des églises. Elle a produit enfin, au retour du goût, les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Raphaël, de Jules Romain, et parmi nous les beaux ouvrages dus aux pinceaux de Perrier, de Bon Boulogne, de la Fosse, et d'autres maîtres : mais cet avantage ne doit pas être pour nous une raison de demeurer indifférents sur la connaissance de l'encaustique des anciens. Il ne faut pas croire impossible d'en retrouver les vrais procédés (1). Déjà nous sommes sur la voie. Cette manière de peindre, aussi brillante que solide, donnerait un grand éclat à nos plafonds et à nos temples. — Un autre peintre, nommé Marcus Ludius, florissait dans l'Etrurie, au rapport de Pline, plusieurs années avant la fondation de Rome. Suivant

une ancienne inscription, il était originaire de l'Étolie; et les habitants d'Ardea lui avaient accordé le droit de cité. On voyait encore des peintures de lui, au temps de Pline, dans les villes d'Ardea et de Lanuvium, sur les murs d'un temple de Junon, et dans d'autres édifices. Cet historien assure que les couleurs en étaient très-bien conservées, quoique quelques-uns de ces ouvrages fussent en plein air, *in orbitate tecti, veluti recentes*. Comme il est difficile de croire que des couleurs employées à fresque eussent conservé leur éclat pendant neuf cents ans, ce fait est un de ceux qui doivent servir à prouver la haute antiquité de l'encaustique. E—C D—D.

LUDLOW (EDMOND), l'un des chefs les plus remarquables du parti républicain pendant les guerres civiles du règne de Charles 1^{er}, né, vers 1620, à Maiden-Bradley, dans le comté de Wilts, appartenait à une famille noble et riche. Il commença son éducation à l'université d'Oxford, et se rendit à Londres pour se livrer à l'étude des lois. Son père, choisi pour représentant au *long parlement* de 1640, par le comté de Wilts, où il avait de grandes propriétés, se réunit au parti révolutionnaire; et Edmond adopta avec chaleur les mêmes principes. Il entra dans une association militaire, formée par plusieurs étudiants en droit; et avec une partie d'entre eux, il alla joindre l'armée commandée par le comte d'Essex, qui les incorpora dans ses gardes-du-corps. Ludlow assista, en cette qualité, à la bataille d'Edge-Hill; bientôt après il leva un corps de cavalerie pour le régiment du chevalier Edouard Hungerford, et les commanda au siège du château de

(1) On peut voir ce que l'auteur du présent article a écrit à ce sujet dans son *Premier discours historique sur la peinture moderne*. Ce discours historique a été inséré dans le *Musée français*, publié par MM. Robillard-Péronville et Laurent; et il a été reimprimé avec des additions et quelques corrections, dans le *Magasin encyclopédique*, de Millin, mai, juin, juillet, 1812.

Wardour. Cette forteresse ayant été prise, il en fut nommé gouverneur, et la défendit pendant dix mois contre tous les efforts du parti royaliste, jusqu'à ce qu'elle fût presque démantelée. Forcé de capituler, il fut conduit à Oxford comme prisonnier de guerre, mais bientôt échangé : le parlement le nomma sheriff du Wiltshire. Il prit depuis une commission dans l'armée sous William Waller, et leva un régiment de cavalerie avec lequel il prit part à la bataille de Newbury et à d'autres actions fort vives, où il montra beaucoup de valeur. Lorsque les chefs militaires du parti presbytérien eurent perdu tout leur pouvoir dans la chambre des communes par l'ordonnance du *renoncement à soi-même* (27 février 1645), Ludlow se retira avec eux, et resta sans emploi jusqu'à la fin de 1645, qu'il fut choisi par le comté de Wilts, pour député en remplacement de son père, mort deux ans auparavant. A cette époque, l'ambition des chefs de l'armée, et de Cromwell en particulier, devint manifeste ; et Ludlow fut un des républicains qui lui opposèrent le plus de résistance. Après avoir fait décider par les deux chambres, et approuver par l'armée, qu'on n'aurait plus aucune communication avec le roi, alors détenu à l'île de Wight (1648), Cromwell rassembla les chefs des presbytériens et des indépendants, pour discuter la forme du gouvernement. Ce général, et ceux qu'on appelait les grands de l'armée et du parlement, dissimulèrent habilement leur opinion. Ils se tinrent *dans les nuages*, suivant l'expression de Ludlow ; mais celui-ci et les véritables indépendants argumentèrent contre la mo-

narchie, en s'appuyant surtout de deux versets tirés du livre 1^{er}. de Samuel, et conclurent à ce qu'après avoir demandé compte au roi du sang versé dans la guerre, on établît une véritable république. Cromwell, affectant de l'irrésolution, rompit l'assemblée par une bouffonnerie, et dit ensuite à Ludlow qu'il était convaincu que son projet de république était une chose désirable, mais qu'il ne croyait pas possible d'effectuer. Malgré son aversion pour le despotisme, et la crainte que lui faisaient concevoir les vues ambitieuses de Cromwell, Ludlow, comme tous les indépendants, craignant le triomphe du roi, par-dessus tout, s'unit à l'armée, contre le parlement, lorsque ce corps eut voté qu'on pouvait entamer un traité avec Charles 1^{er}. d'après les concessions qu'il venait de faire. Il fut aussi un des plus actifs à mettre à exécution la mesure arbitraire de *purger* la chambre, en demandant l'exclusion des membres qui avaient adopté ce vote. Républicain fanatique, il se laissa séduire par les protestations de Cromwell, et l'aida ainsi à mettre la force militaire au-dessus du pouvoir civil. La perte du roi était résolue depuis long-temps par Cromwell et Ireton ; et les plus factieux de l'armée la demandaient avec acharnement. Ludlow partagea leur fureur ; mais il aurait voulu que la forme du gouvernement fût réglée avant la mort de ce monarque, de peur que l'armée n'essayât d'élever, à la place vacante, un chef sorti de ses rangs. Quoiqu'il n'eût pas obtenu ces garanties, il fut du nombre des juges qui condamnèrent Charles 1^{er}. (1649.) Il se glorifie de ce crime dans ses Mémoires. Bientôt après, il se maria ;

et, avec la dot de sa femme et le produit d'une partie de son patrimoine, il acheta deux terres dans le comté de Wilts. L'indignation et la haine qu'avait excitées l'assassinat du roi, déterminèrent les membres de la haute-cour, qui en sentaient les conséquences, à ne laisser rentrer dans la chambre que ceux qui auraient approuvé le jugement de Charles I^{er}. Une espèce de tribunal d'inquisition, dont la direction fut en partie confiée à Ludlow, épura la représentation nationale, qui débuta par des lois d'exception pour conserver son autorité. Ludlow, nommé l'un des quarante conseillers-d'état de la nouvelle république, montra une grande opposition aux projets ambitieux de Cromwell : celui-ci, cherchant à l'éloigner, l'envoya en Irlande avec le titre de lieutenant-général de cavalerie, et en le faisant nommer l'un des commissaires pour les affaires civiles de ce royaume. Ludlow y arriva au commencement de l'année 1650, et joignant l'armée commandée par le lord député Ireton, déploya dans ses fonctions autant d'habileté que de valeur. Après la mort d'Ireton (1652), le commandement de l'armée fut accordé à Ludlow par le parlement; mais il fut écarté par Cromwell, qui, redoutant son indépendance, lui fit préférer Fleetwood, son gendre. Ce fut dans ce temps-là que Cromwell parvint à dissoudre le long parlement, et qu'il prit le titre de *Protecteur*. Ludlow ne négligea rien pour s'opposer à de tels changements à l'aide de ses troupes; et il assure dans ses Mémoires qu'il retarda de plus de quinze jours la proclamation du protectorat. Cependant il continua de résider en Irlande jusqu'au moment où son régiment fut réformé par ordre

de Cromwell. Il voulut alors passer en Angleterre; et le gouverneur Fleetwood exigea, avant de le lui permettre, qu'il prêtât serment de ne rien entreprendre pendant ce voyage contre l'autorité du Protecteur. Mais à peine arrivé à Beaumaris, il fut mis aux arrêts, jusqu'à ce que celui-ci eût manifesté ses intentions à son égard. Après quelques délais, il lui fut permis de se rendre à Londres, où il eut une longue conférence avec Cromwell et ses principaux partisans. Il y manifesta, avec autant de liberté que de courage, ses principes républicains, et refusa toute promesse de soumission. Lorsque le Protecteur jugea nécessaire de convoquer un nouveau parlement, il résolut d'empêcher Ludlow de se mettre sur les rangs comme candidat ou d'user de son crédit dans les élections qui allaient avoir lieu, et le menaça même de l'exil. Ludlow répondit qu'il n'avait rien fait de contraire à la loi, et ne voulut pas devoir sa liberté à une servile complaisance. A la fin on engagea son frère Thomas à promettre pour lui, quoique sans son consentement; et il alla dans le comté d'Essex, où il continua de résider jusqu'à la dernière maladie de Cromwell. Lorsque Richard eut été déclaré protecteur, Ludlow avec quelques autres républicains se joignit au parti armé de Wallingford-House (1), et contribua puissamment au rétablissement du long parlement, dans lequel il reprit sa première place. Il fut nommé membre du comité de sûreté, et eut le commandement d'un régiment : son attachement au parlement l'ayant néanmoins rendu

(1) Les officiers mécontents tenaient leurs réunions dans les appartements de Fleetwood, qui habitait Wallingford-House, dont ce parti prit le nom.

suspect à la faction de l'armée dont il contrecarrait les desseins, on l'éloigna de nouveau en l'envoyant en Irlande comme commandant en chef. Arrivé à Dublin en août 1659, il prit des mesures pour attacher les officiers à son parti; dans le même temps, l'armée d'Angleterre s'était emparée du pouvoir : la nouvelle de cet événement engagea Ludlow à se rendre à Londres, pour amener une conciliation. Ne pouvant en venir à bout, il résolut de retourner à son poste en Irlande, et d'y soutenir de tout son pouvoir l'autorité du parlement. Il fut traversé dans ses efforts, par le conseil que les officiers tenaient à Dublin, et qui poussa les choses au point de lancer contre lui une accusation de crime de haute-trahison. Pour en prévenir les effets, Ludlow retourna dans la capitale; et il reconnut bientôt que la disposition des esprits allait amener la restauration de la monarchie. Il prit part à toutes les réunions des républicains, pour prévenir ce dénouement; mais lorsqu'il fut convaincu que toute opposition était inutile, il s'occupa de sa sûreté : quoique son nom ne fût pas compris parmi les sept, exceptés du bill d'amnistie, la proclamation qui prescrivait à tous les juges de Charles I^{er}. de se constituer prisonniers, le saisit d'épouvante. Après avoir couru plusieurs fois le risque d'être arrêté, il aborda en septembre 1660, au port de Dieppe, d'où il se dirigea vers Genève. Il fut joint dans cette ville par deux autres régicides : peu satisfaits de la sécurité que leur offrait cet état, ils passèrent dans le canton de Berne, et fixèrent, avec plusieurs de leurs partisans, leur séjour d'abord à Lausanne, et ensuite à Vevai. Ludlow affirme, dans ses Mémoires,

que la vengeance de la famille royale poursuivit les régicides qui s'étaient réfugiés en pays étranger, et descendit jusqu'à soudoyer des bandes d'assassins, pour les faire périr. Quoi qu'il en soit de cette assertion, il paraît certain que Lisle, l'un des juges de Charles I^{er}., fut tué d'un coup de feu dans le cimetière de Lausanne. Quant à Ludlow, il annonce que, grâce aux précautions qu'il prenait, et à la vigilance des magistrats de Berne, il fut préservé de tout danger. A la révolution de 1688, qui renversa du trône la famille des Stuarts, et y plaça Guillaume III, Ludlow conçut l'espoir d'obtenir la permission de terminer ses jours dans sa patrie, et même d'y être employé. Il vint en Angleterre en 1689, et se hasarda à paraître publiquement à Londres. Mais le Ch. Édouard Seymour, l'un des chefs du parti Tory (1), ayant proposé, dans la chambre des communes, de voter une adresse au roi à l'effet d'obtenir l'ordre de l'arrêter, il retourna à Vevai, où il mourut, en 1693, à l'âge de 73 ans. Un monument fut élevé à sa mémoire dans la principale église de cette ville, par sa veuve, qui avait partagé son exil. Edmond Ludlow était, dans sa vie privée, désintéressé et fort humain; et sa piété paraissait exempte de ce fanatisme qui dominait à cette époque. Il avait beaucoup de talent comme militaire et comme administrateur : s'il fut quelquefois dupe de l'hypocrisie et de la dissi-

(1) Rapin-Thoyras prétend qu'il n'avait tenu qu'à Ludlow de rentrer en grâce sous les deux derniers règnes, et que son zèle seul pour la religion protestante l'avait retenu dans l'exil. Le même auteur assure que l'animosité du chevalier Seymour provenait, non de sa haine pour les régicides, mais de la crainte qu'il avait d'être obligé de restituer les biens de Ludlow, dont il avait obtenu la confiscation à son profit.

mulation, il ne manqua pas de sagacité pour pénétrer les intentions générales des différents partis. Il avait puisé dans ses entretiens avec son père, et dans la lecture des écrivains de l'antiquité, une haine violente contre la royauté, qu'il confondait avec le pouvoir arbitraire, et un amour enthousiaste pour le gouvernement républicain, qu'il désirait établir dans sa patrie. Il a laissé des Mémoires fort curieux, imprimés d'abord à Vevai, en 2 vol. in-8°, 1698, auxquels il en fut ajouté un 3°. en 1699. Ils furent réimprimés à Londres en un vol. in-fol., 1751 : on ajouta à cette édition le procès du roi Charles I^{er}, par John Cook, procureur (*solicitor*) à la haute-cour qui le jugea. Une nouvelle édition in-4°. a paru en 1771. Ces Mémoires qui ont été traduits en français, Amsterdam, 3 vol. in-12, 1699 et 1707, contiennent le récit de tout ce qui est arrivé à l'auteur pendant les guerres civiles, et durant la période qui les a suivies; et en outre, plusieurs particularités relatives à l'histoire générale du temps. Le 3°. vol., imprimé en 1707, est la continuation des deux autres, et va jusqu'en 1672. Quoique l'esprit de parti s'y fasse sentir à chaque page, ils renferment des détails et des faits curieux. Ainsi que ceux de Hutchinson, ils sont pleins à-la-fois d'exaltation et de candeur; le zèle inflexible du sectaire y est mêlé à la roideur du républicain : Ludlow, par exemple, reproche avec la même dureté à Charles I^{er}, d'avoir abandonné les protestants au siège de La Rochelle, et d'avoir laissé circuler un petit livre *sur les délasséments permis le dimanche*. D—z—s.

LUDOLF (JOB), célèbre orientaliste, né à Erfurt, le 15 juin 1624,

avait reçu de la nature des dispositions extraordinaires pour apprendre les langues. Manquant de maîtres propres à le diriger, après ses premières études, il se créa lui-même une méthode; et à l'aide de quelques livres élémentaires, qu'il parvint à se procurer, il acquit, en fort peu de temps, la connaissance des principales langues anciennes et modernes. Obligé de se choisir un état, il étudiait cependant le droit et la médecine; et il se rendit à Leyde, en 1645, pour suivre les cours de l'université. Les professeurs de cette école célèbre étaient, pour la plupart, très-savants dans les langues orientales; et il profita de leurs leçons, mais sans négliger l'étude de la jurisprudence. L'un d'eux, Constantin Lempereur, qui avait conçu pour lui beaucoup d'affection, le plaça, comme gouverneur, près d'un jeune gentilhomme, que ses parents voulaient faire voyager : Ludolf visita, avec son élève, la France et l'Angleterre; et de retour en Hollande, il alla rejoindre son frère, attaché à l'ambassade de Suède, à Paris. Il devint précepteur des fils de l'ambassadeur, et fut envoyé, en 1649, à Rome, pour y recueillir des mémoires que J. Magnus, archevêque d'Upsal, devait y avoir laissés. Toutes ses recherches, à cet égard, furent inutiles; mais il mit à profit son séjour à Rome, pour se perfectionner dans la connaissance des mœurs et de la langue des Abissins. Il suivit l'ambassadeur, lors de son rappel en Suède, passa quelques mois à Stockholm, et revint à Erfurt après une absence de sept années. Le duc de Saxe-Gotha appela Ludolf à sa cour, en 1652, lui confia l'éducation de ses fils, et le nomma conseiller aulique, place que ce savant remplit pendant

vingt-six ans avec beaucoup de distinction. Alors il demanda sa retraite; mais le duc de Saxe lui conserva le titre de conseiller honoraire, et le nomma son résident à Francfort sur le Mein, où il avait le projet de s'établir. L'électeur Palatin, et d'autres princes d'Allemagne, le chargèrent également de leurs intérêts dans cette ville. Ludolf était persuadé qu'on pourrait tirer de très-grands avantages d'une alliance avec le roi d'Abissinie : il présenta, sur cet objet, un mémoire à l'empereur, qui lui conseilla de l'adresser aux Anglais ou aux Hollandais, dont les relations commerciales pouvaient favoriser ce projet. Il passa donc, en Angleterre, en 1683, pour communiquer son plan au parlement; mais cette démarche n'eut aucun résultat. Il fut mieux accueilli par les Hollandais; et cependant il n'eut pas le plaisir de voir réaliser ses projets. De retour à Francfort, il s'appliqua entièrement à la rédaction de ses ouvrages : il fut élu président de l'académie d'histoire de cette ville, et mourut octogénaire, le 8 avril 1704. Ludolf possédait, dit-on, vingt-cinq langues; et sa passion pour l'étude était telle, que pendant ses repas il avait toujours un livre sous les yeux : il était en correspondance avec les hommes les plus savants de son temps. Il avait été marié trois fois (1); et il ne laissa qu'un fils, conseiller-secrétaire du duc de Saxe. Sa nombreuse collection de livres et de manuscrits orien-

taux a passé à la Bibliothèque publique de Francfort-sur-Mein. On a de lui : I. *Historia æthiopica, sive descriptio regni Habessinorum quod vulgò malè Presbyteri Joannis vocatur*, lib. IV, Francfort, 1681, in-fol., fig. (1); — *Ad historiam æthiopicam commentarius*, ibid., 1691, in-fol., fig.; — *Relatio nova de hodierno Habessiniae statu ex Indiâ nuper allata*, ibid., 1693; — *Appendix secunda ad historiam æthiopicam, continens dissertationem de locustis* (2), ib., 1694, in-fol. On trouve difficilement des exemplaires qui renferment les quatre parties qu'on vient d'indiquer; et le prix en est très-élevé. Cette histoire est assez intéressante, et passe pour exacte : Eusèbe Renaudot et Joach. Legrand l'ont cependant critiquée, prétendant que Ludolf n'avait aucune connaissance de l'église d'Alexandrie, et qu'au moyen de réponses ambiguës et quelquefois absurdes qu'il avait tirées de Grégoire l'Éthiopien par des questions captieuses, il cherchait à présenter l'église d'Abissinie comme à-peu-près luthérienne. Le savant Lacroze a essayé de leur répondre, et a justifié Ludolf de plusieurs des imputations qui lui avaient été faites trop légèrement. (V. E. RENAUDOT.) On conserve à Paris, à la bibliothèque du Roi, un exemplaire de l'*Historia æthiopica*, enrichi de beaucoup de notes manuscrites de l'auteur. Elle a été traduite en anglais, en français, en hollandais. (par G.

(1) « C'était, dit Lenglet-Dufresnoy, un homme fort galant que ce M. Ludolf; il n'avait que sept femmes, épousées en même temps, en divers endroits. C'est ce que j'ai su de sa belle-fille. ... Son fils a fait à-peu-près la même chose. » Malgré la précaution que prend Lenglet de citer son autorité, on peut regarder cette anecdote comme un de ces contes inventés à plaisir par cet écrivain satirique.

(1) Ludolf avait publié, dès 1676, un prospectus (*Sciographia historiae æthiopicæ*, Idua, in-4o.) dans lequel il réclame les secours des savants qui pourraient lui procurer des matériaux pour son ouvrage. Cette petite pièce est très-rare.

(2) Il y soutient, contre le sentiment du savant Bochart, que les *Selavim*, dont les Israélites furent nourries dans le désert, n'étaient point des cailloux, mais des sauterelles.

Caleb , Amsterdam , 1688 , in-4^o.), et en russe. La traduction allemande qui avait été annoncée , n'a point paru. La version française , qui n'est qu'un court abrégé ou extrait , est intitulée : *Nouvelle histoire d'Abissinie ou d'Éthiopie* , Paris , 1684 ou 1693 , in-12. On l'attribue à Destaux , professeur de mathématiques au collège de Cambrai. II. *Epistola æthiopicæ ad universam Habessinorum gentem scripta* , Francfort , 1683 , in-fol. Cette lettre , adressée par Ludolf aux Éthiopiens , pour leur donner des opinions favorables des Européens , et les engager à se lier avec eux , est extrêmement rare. III. *De bello Turcico felieiter conficiendo ; accedunt epistolæ quædam Pii V. , Pontif. Max. et alia nonnulla ejusdem argumenti* , ibid. , 1686 , in-4^o. Ludolf , qui desirait , de tout son cœur , la ruine des Turcs , indique dans cette lettre les moyens qu'il jugeait les plus propres à l'effectuer. Christ. Thomasius lui démontra que son plan n'avait rien de solide ; et Ludolf répliqua par une brochure en allemand , écrite avec beaucoup trop de vivacité (1). IV. *Epistolæ samaritanæ Sichemitarum ad Ludolfum cum versione ejusdem latinâ et adnotationibus* , etc. , Zeitz (Cizæ) , 1688 , in-4^o. C'est le recueil des réponses que firent les Samaritains habitant le territoire de Sichem , à une lettre que Ludolf leur avait adressée par l'entremise d'un Juif venu en Europe pour réclamer des secours de ses co-religionnaires ; elles renferment des faits très-curieux. V. *Grammatica amharicæ*

linguæ quæ vernacula est Habessinorum ; adjectum est Lexicon amharico-latinum , Francfort , 1698 , in-fol. C'est la première grammaire qui eût paru de ce dialecte de la langue éthiopienne. VI. *Grammatica linguæ æthiopicæ* , Francfort , 1702 , in-fol. VII. *Lexicon æthiopico - latinum* , ibid. , 1699 , in-fol. Cette grammaire et le dictionnaire avaient été publiés à Londres , en 1661 , par les soins de P. Wansleb ; mais Ludolf , mécontent de son travail , en donna une seconde édition , revue et augmentée. VIII. Les *Psaumes* de David , trad. en éthiopien , Francfort , 1701 , in-4^o. L'auteur en fit tirer un grand nombre d'exemplaires en éthiopien seulement , pour l'usage des Abissins. IX. *Confessio fidei Claudii regis Ethiopie* , publiée par J. - L. Michaëlis , Halle , 1702 , in-4^o. X. *Allgemeine Schaubühne der Welt* , etc. ; c'est-à-dire , Théâtre historique de ce qui s'est passé en Europe pendant le dix-septième siècle , Francfort , 1699 , 1701 , 2 vol. in-fol. , avec des fig. de Rom. de Hooge. Ludolf ayant laissé cet ouvrage imparfait , Christ. Juncker y ajouta un troisième volume , en 1713 , et un quatrième en 1718 ; et Jean-Michel de Loën le compléta par un cinquième volume , qui parut en 1731. La *Correspondance* de Ludolf avec Leibnitz a été publiée par Aug. Ben. Michaëlis , Göttingue , 1755 ; et Duten l'a insérée dans le tom. vi de son édit. des *Œuvres* de Leibnitz. Christ. Juncker a publié la *Vie* de Ludolf en latin , Leipzig , 1710 , in-8^o. (V. JUNKER , XXII , 150) : on en trouve un extrait dans les *Mémoires* de Niceron , t. III , et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié. W—s.

LUDOLF (HENRI-GUILLAUME) , neveu du précédent , né à Erfurt en

(1) On peut en juger par le titre , dont voici la traduction française : *Remarques sur les pensées enjouées et sérieuses , sottes et déraisonnables d'une nouvelle et rare société de poltrons* , Leipzig , 1689 , in-8^o.

1655, fut attaché, comme secrétaire, au prince George de Danemark, et le suivit en Angleterre, où il résida plusieurs années. Le mauvais état de sa santé l'ayant obligé de renoncer à cet emploi, il obtint une pension en récompense de ses services, et résolut de chercher dans les voyages quelques distractions à ses maux. Il avait appris de son oncle les éléments des langues, et s'était appliqué de préférence à étudier celles qui étaient alors le moins cultivées en Europe. Il commença par visiter la Russie, et, ayant formé quelques liaisons avec les Juifs qui habitent ce grand empire, reçut d'eux les moyens de parcourir commodément les différentes provinces. Il séjourna quelque temps à Moscou, où ses talents comme musicien lui valurent un accueil très-gracieux du czar. Il revint ensuite en Allemagne pour régler ses affaires, et partit pour l'Italie en 1698 : il s'embarqua la même année à Venise, pour se rendre en Asie, visita Smyrne, Damas, Iaffa, Jérusalem, passa en Égypte, s'arrêta au Caire, et recueillit des renseignements précieux sur le gouvernement, les mœurs des habitants, et les productions des pays qu'il traversait. En quittant l'Orient, il s'embarqua pour l'Angleterre, et publia à Londres un mémoire intéressant sur l'état des chrétiens dans le Levant : il donna en même temps une édition du *Nouveau-Testament*, en grec vulgaire, qui fut envoyée à Smyrne, et dont les exemplaires furent distribués gratuitement aux familles les plus pauvres. Aidé de l'évêque de Worcester, il sollicita l'établissement, à Jérusalem, d'un collège pour l'enseignement des principes de la langue vulgaire, et pour la propagation du christianisme ; mais

ce projet n'eut aucune suite. Ludolf mourut à Londres le 25 janvier 1710. Le plus connu de tous ses ouvrages est sa *Grammatica russica*, Oxford, 1696 ; in-4°. Leibnitz la trouvait un peu maigre : il aurait désiré que Ludolf eût parlé un peu plus au long du dialecte slavon, usité parmi les savants, qu'il l'eût comparé à la langue courante des Moscovites, et enfin qu'il eût ajouté à son ouvrage un petit dictionnaire (*Oeuvres de Leibnitz*, v, 544) (1). On cite encore de Ludolf, des *Méditations sur la retraite*, — *sur la vie intérieure* ; — *Considérations sur les intérêts de l'église universelle* ; — *Projet pour propager la religion dans les églises du Levant* ; — *Réflexions sur l'état présent de l'église chrétienne* ; — la *Traduction d'une homélie de saint Macaire*. Ces différents opuscules, publiés séparément, ont été recueillis en un volume, Londres, 1712. — Jean-Job LUDOLF, autre neveu du célèbre orientaliste, né à Erfurt, en 1649, fut professeur de mathématiques, bourgmestre, etc., dans cette ville, où il mourut, le 5 février 1711. Il fut le premier qui proposa l'établissement des loteries en Allemagne, et il publia sept écrits à cette occasion. Il s'enticha aussi de la recherche de la quadrature du cercle, s'en occupa long-temps, et, peu de temps avant sa mort, crut enfin l'avoir trouvée. Il en fit graver la démonstration, qu'il afficha un dimanche à la porte de l'église de sa paroisse : malheureusement un géomètre la lut, et lui montra l'erreur qui s'était glissée dans son calcul. Il est assez remarquable qu'un autre géo-

(1) Dans la *Table des Oeuvres de Leibnitz*, on s'est confondue notre auteur avec Job Ludolf, son oncle,

mètre à-peu-près du même nom , Ludolph van Keulen, s'est aussi occupé , mais plus heureusement , de la quadrature du cercle (*V. KEULEN*, XXII, 334). J. Job Ludolf a encore écrit sur la comète de 1680 , sur un calendrier perpétuel , sur quelques projets philanthropiques , etc. Le seul de ses ouvrages que l'on cite quelquefois est sa *Tetragonometria tabularia*, Amsterdam, 1690, in-4°. — Son fils, Jérôme LUDOLF, né à Erfurt en 1679, y fut professeur de médecine, et mourut, le 27 février 1728, après avoir publié différentes dissertations: *De utilitate fluxus hæmorroidalis*, 1721; *De tobaci noxa post pastum*, 1721, etc. W—s.

LUDOLPHE de Saxe, docte et pieux chartreux, célèbre par le livre intitulé *Vita Christi*, florissait en 1330 , suivant Trithème. Après trente années de profession dans l'ordre de Saint-Dominique, il passa dans celui de Saint-Bruno, devint prieur de la Chartreuse de Strasbourg, et mourut dans un âge avancé, chez les Chartreux de Maïence, vers 1370. Plusieurs livres de sermons de sa composition, selon Possevin, ainsi qu'un traité *De remediis contra tentationes spirituales*, lui ont fait moins de réputation que les compilations qui suivent : I. *In Psalterium expositio*; explication des Psaumes puisée dans saint Jérôme, saint Augustin, Cassiodore et P. Lombard, Paris, 1506, 1517, 1528; Venise, 1521, in-fol.; Lyon, 1540, in-4°. II. *Vita Christi*; c'est une histoire extraite des quatre évangélistes, et en même temps un commentaire tiré des anciens Pères; édition princeps, 1474, in-fol., sans lieu d'impression, mais probablement à la Chartreuse même de Notre-Dame près Strasbourg; deuxième

édition, Nuremberg, 1478; ib., 1483, 1495, in-fol.; Lyon, 1530, in-4°; ibid., 1642, in-fol., édition de P. Dorland; Paris, 1502, 1539, 2 vol. in-8°; Venise, 1572; ibid., 1580, in-4°, avec une table très-ample; — traduite en italien, et dédiée au pape Pie V, par François Sansovino, Venise, 1570; reproduite avec des corrections, ibid., 1589, in-fol.; — traduite en français par Guillaume le Menand, cordelier, pour Jean II, duc de Bourbon, Paris, 1490, 1500, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; retouchée par Jean Langlois, sieur de Fresnoy, Paris, 1580. La bibliothèque de la Vallière possédait un beau manuscrit de cette version, sur vélin, enrichi de miniatures, avec les portraits du duc de Bourbon, et de Ludolphe de Saxe, sous le n°. 146. Dans la contestation relative à l'auteur de l'*Imitation* de Jésus-Christ, quelques écrivains ont avancé que ce livre avait été attribué à Ludolphe. Naudé lui-même rapporte cette opinion dans le *Causæ Kempensis conjectio*. Mais l'exemplaire donné par lui à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, d'une édition des trois premiers livres de l'*Imitation*, traduits en français à Vienne, en 1538, sur une version allemande, fait connaître seulement l'opinion, que quelques-uns regardaient Ludolphe comme auteur de cette version. Delfau en a tiré l'induction de l'existence d'un manuscrit sous le nom de cet auteur; et Valart, qui possédait une autre édition du même ouvrage, en a conclu l'ancienneté d'un texte antérieur au quatorzième siècle. Mais le fait est qu'il n'existe point de version allemande plus ancienne que celle de 1448, qui est anonyme; et s'il est possible qu'on ait attribué l'*Imitation* à Ludolphe, c'est qu'elle

a été donnée, dans quelques manuscrits, à un Chartreux du Rhin, par lequel, au lieu de Henri Kalkar, désigné ainsi, et prieur lui-même de Strasbourg (*V. KALKAR*), on a pu entendre l'auteur, plus généralement connu, de la *Vie de Jésus-Christ*.

G—CE.

LUDOT (JEAN-BAPTISTE), littérateur aussi bizarre que savant, et dont un des aïeux avait été l'une des premières victimes du massacre de la Saint-Barthélemi, naquit en 1703, dans la capitale de la Champagne. Il fut élevé à la campagne; et le genre d'éducation qu'il y reçut, contribuant à développer la force du tempérament et l'énergie du caractère dont la nature l'avait doué, en fit, dit Grosley, la copie du philosophe de Sinope (Diogène), dans l'antique, et du célèbre Florentin, Cosimo, dans le moderne. Il faisait lui-même son pain, et n'avait d'autre nourriture que des légumes ou des retailles de boucherie, qu'il assaisonnait et mangeait froids, toute la semaine : sa mise était à l'avenant de sa bonne chère. Il s'était cependant fait recevoir avocat au parlement, et se chargeait assez volontier des causes qu'on voulait bien lui confier. Il passait ordinairement ses journées seul, enfermé dans son cabinet, et appliqué constamment à l'étude. Il s'était rendu familiers tous les bons auteurs latins; et l'observation continuelle et réfléchie des productions de la nature lui avait donné tant de lumières sur l'histoire naturelle et les mathématiques, que des savants, tels que Bouguer, Mairan, Cassini, Jussieu et d'Alembert, lui proposèrent de le faire admettre à l'académie des sciences. Mais il était impossible qu'un homme de ce caractère se décidât à habiter Paris :

il n'y allait que rarement, et pour suivre des procès qu'il trouvait toujours terminés à son arrivée, par quelques amis auxquels il n'avait pas songé à en parler. Ludot a fourni plusieurs observations importantes à Duhamel. Il adressait de temps en temps, aux différentes académies, des réponses aux questions qu'elles avaient proposées, mais sans les signer, abandonnant ses ouvrages à quiconque voudrait s'en emparer. Il ne put cependant pas si bien se cacher, qu'en 1741 il ne fût découvert et appelé à partager avec J. Bernoulli, le marquis Poleni, et un anonyme, le prix proposé par l'académie des sciences sur la *meilleure construction du cabestan*. Ludot tentait toutes les expériences qu'il croyait utiles à l'humanité, sans consulter ses forces, ni les dangers qu'il pourrait courir. On l'a vu se jeter, pendant l'hiver, dans la Seine glacée, pour éprouver jusqu'à quel point il supporterait l'intensité du froid; et quelques années après, on eut beaucoup de peine à le détourner d'entrer dans un four chauffé à un très-haut degré, pour connaître s'il pourrait en soutenir la chaleur. Toutes ces expériences affaiblirent son tempérament; et il mourut à Troyes, le 11 janvier 1771, âgé de soixante-huit ans. Ludot avait été fort lié avec son compatriote Grosley : il écrivit cependant, et publia une brochure dans laquelle l'auteur des *Observations de deux gentils-hommes Suédois sur l'Italie*, est attaqué avec une vivacité impardonnable; elle est intitulée: *Recherches sur le lieu où le consul Sempronius fut mis en déroute par Annibal, dans la seconde guerre punique*, etc. la Haye (Troyes), 1765. *Appendix ou Supplément aux re-*

cherches, ibid., 1765, in-8°. Grosley, supposant que cette bataille avait été livrée dans les environs de Plaisance, avait proposé modestement ses doutes sur l'ancienne position de cette ville; et certes rien ne justifiait l'indécence de l'attaque de Ludot (1), à qui Grosley répondit en moins d'une page dans la seconde édition de son *Voyage en Italie*, (tom. 1^{er}. p. 171); il ne voulut voir d'ailleurs dans la conduite de ce vieillard, qu'un acte de faiblesse; et après la mort de Ludot, il fit son *Eloge*, dans lequel il ne laissa pas échapper le moindre trait qui pût faire croire qu'il se souvenait de ce qui s'était passé. On a extrait de cet *Eloge* quelques-uns des détails de cet article.

W—s.

LUDOVICI ou LUDWIG (GODEFROI), savant philologue allemand, naquit le 26 octobre 1670, à Baruth, bourg de la haute Lusace, où son père remplissait les fonctions de pasteur. Il fit ses premières études au gymnase de Bautzen, fréquenta ensuite les cours de l'université de Leipzig, et fut nommé, en 1694, co-recteur de l'école de Saint-Nicolas de cette ville. Deux ans après, on le mit à la tête du gymnase de Schlessingen dans le comté de Henneberg; et, tant par ses soins que par ses écrits, il réussit à donner une grande vogue à cette école, jusqu'en 1713, qu'il fut appelé à Cobourg, pour remplir la place de recteur de l'académie. Le reste de sa vie fut partagé entre l'étude et ses devoirs; et il mourut le 21 avril 1724, à l'âge de cinquante quatre

ans. On a de lui 139 thèses ou dissertations sur différents points de théologie, d'histoire littéraire ou de critique, dont la liste se trouve dans Rotermond et autres biographes allemands; mais on citera ici ses principaux ouvrages: I. *Teutsche Poesie*, etc. (*La Poétique allemande*), à l'usage des écoles de ce temps, suivie d'un dictionnaire de rimes, Leipzig, 1703, in-8°; nouv. éd. revue et corrigée, ibid., 1745, in-8°. II. *Historia rectorum gymnasiorum, scholarumque celebriorum*, ibid., 1708, 1709, 1711, 1714, 4 vol. in-8°. III. *Historia historiographorum ritè constitutorum*, Schleusing, 1712, 1713, in-8°. Ces deux dissertations sont fort rares, même en Allemagne, puisque Struve et ses continuateurs ne les citent que d'après le catalogue du comte de Bunau, en convenant qu'ils n'ont pu se les procurer (Voy. *Struvii Bibl. hist. litter.* 1351). IV. *Exercitatio theologica de scriptis anonymis et pseudonymis in causâ religionis à progressu coercendis*, Leipzig, 1715, in-8°. Ludwig y a joint une dissertation de Sigism. Evenius, devenue très-rare: *An in causâ religionis scripta anonyma et pseudonyma sint toleranda?* V. *Universalhistorich*, etc., c'est-à-dire, Histoire universelle, depuis le commencement du monde, etc., ibid., 1716-17, 2 vol. in-8°; nouvelle éd. revue et augmentée, ibid., 1732-44, 5 vol. in-8°. VI. *Commentatio in prophetiam Ezechielis et Chasmal præsertim ezechieliticum*, ibid., 1720, in-8°. Ludwig conjecture que le mot *Chasmal*, employé par Ezechiel, pour désigner un corps dur et brillant, peut s'entendre du *borax*. VII. *Ehren*, etc., (*Histoire de l'académie Casimirienne*), Cobourg, 1725, in-8°, continuée par Albert

(1) Adry attribue aussi à Ludot la *Lettre critique de M. Hugot, maître serrurier, à l'auteur des Ephémérides troyennes*, Troyes, 1762, in-12; elle avait d'abord passé pour être de Montroger, ingénieur à Troyes. (V. le Dictionnaire des anonymes, n°. 9583, et tom. IV, p. 23.)

Meno, *ibid.*, 1729, in-8°, avec le portrait de l'auteur. Cette académie fut fondée à Cobourg, par Jean Casimir duc de Saxe. On trouve dans cet ouvrage quelques détails sur les deux bibliothèques de cette école, et des notices sur les recteurs et les professeurs qui y ont enseigné avec le plus de distinction. W—s.

LUDOVICI (CHARLES - GUNTHER), savant professeur allemand, né à Leipzig le 7 août 1707, fit ses études à l'université de cette ville, avec beaucoup de succès. Résolu de suivre la carrière de l'enseignement, il continua de fréquenter les différents cours de cette école célèbre, et fut enfin nommé, en 1734, à la chaire de philosophie, qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 5 juillet 1778. Il était aussi archiviste de l'université, et bibliothécaire de la société de langue allemande et des beaux-arts établie à Leipzig. Dans ses dernières années il germanisa son nom, et se faisait appeler Ludewig. On a de lui plusieurs ouvrages, tant en latin qu'en allemand, dont les principaux sont : I. *Programma illustrans Panætii junioris stoici philosophi vitam et merita*, Leipzig, 1734, in-4°. II. *Plan abrégé d'une histoire complète de la philosophie de Wolf*, Leipzig, 1735, 2 vol. in-8°; nouvelle éd. augmentée, *ibid.* 1737-38, 3 vol. in-8°. III. *Collection et extraits de tous les écrits publiés à l'occasion de la philosophie de Wolf*, *ibid.*, 1737-38, 2 vol. in-8°. IV. *Plan détaillé d'une histoire de la philosophie de Leibnitz*, *ibid.*, 1737, 2 vol. in-8°. V. *Remarques sur la philosophie de Leibnitz et de Wolf*, Berlin, 1738, in-8°. VI. *Théâtre de l'Histoire universelle du dix-huitième siècle*, Leipzig, 1745-54, 8 parties in-8°.

VII. *L'Académie des négociants*, ou Dictionnaire complet du commerce, *ibid.*, 1752-56, 5 vol. in-8°; nouvelle éd. revue et augmentée par J. C. Schedel, *ibid.*, 1797-1801, 6 vol. in-8°. VIII. Il fut l'un des principaux collaborateurs de l'Encyclopédie allemande (*Zedlerische universal lexicon*), depuis le tome 19^e, jusqu'au 64^e, Leipzig, 1750, et du supplément au même ouvrage, *ib.*, 1751-53, 4 vol. in-fol. W—s.

LUDOVISI. V. GRÉGOIRE XV, et LODOVISI.

LUDWIG (CHRÉTIEN - THÉOPHILE), botaniste, naquit à Brieg en Silésie, le 30 avril 1709. Ses parents, malgré leur peu d'aisance, l'envoyèrent à l'université de Leipzig, où il s'adonna à la médecine et aux sciences qui en dépendent. Mais, en 1731, sentant le besoin de se créer une ressource, il était sur le point de se rendre en Hollande, et même de passer aux Grandes-Indes, lorsque le médecin Aug. Fréd. Walther, qui connaissait son goût pour la botanique, l'emmena à Carlsbad, pour y étudier avec lui les plantes du pays. Vers ce temps, une société de naturalistes formée par les soins de Hebenstreit, partait pour l'Afrique, aux frais du roi de Pologne, pour y faire des découvertes en histoire naturelle : Ludwig lui fut adjoind comme botaniste. Il revint avec la société, en 1733, après avoir fait beaucoup d'observations importantes, et se rendit de nouveau à Leipzig, pour y achever ses études médicales. Il reçut le grade de maître ès-arts, en 1736, et, peu de temps après, le bonnet de docteur. Nommé ensuite membre de la société allemande de Leipzig, il obtint de la cour de Dresde un traitement annuel, comme récompense de son voyage ;

et, en 1746, il recueillit, en qualité de légataire universel, l'héritage de son premier bienfaiteur, Walther, ce qui le mit en possession d'une fortune assez considérable, d'une bibliothèque nombreuse, et d'un jardin rempli de plantes exotiques. Il fut nommé, en 1747, professeur de médecine, et partagea son temps entre cet art et la botanique, jusqu'à sa mort, arrivée le 7 mai 1773. Après Linné, Ludwig est un des botanistes de cette époque, qui contribuèrent le plus à opérer dans la botanique une réforme salutaire. J.-J. Rousseau disait de lui qu'il était, avec Linné, le seul qui eût vu la botanique en naturaliste et en philosophe. Ses principaux ouvrages sont: I. *De sexu plantarum*, petit in-4°, Leipzig, 1737. Il y rapporte tous les arguments en faveur de la doctrine sexuelle, et cite, à cette occasion (§. 33), le procédé qu'il avait vu employer par les habitants du Bilédulgérîd, pour la fécondation des palmiers femelles. Toutefois il ne regarde pas comme prouvé que, malgré le parti que Linné venait de tirer de cette base, on pût s'en servir pour fonder la vraie méthode naturelle. II. *De minuendis plantarum generibus*, petit in-4°, ibid., 1737. Ce petit écrit est très-substantiel. Ludwig y établit que les genres sont en botanique l'objet le plus important, et qu'ils doivent être fondés sur des caractères tirés de la fleur : il voudrait même que chaque genre fût désigné par un caractère unique. Mais il admet encore, avec Tournefort, comme caractère générique secondaire, le port des plantes, relégué par Linné dans les *Observations*. III. *Aphorismi botanici*, in-8°. de 80 pages, ibid., 1738. Ces aphorismes, au

nombre de 566, renferment une esquisse claire et succincte des connaissances qu'on possédait alors sur l'anatomie et la physiologie des végétaux. IV. *Definitiones plantarum*, in-8°, ibid. 1737. L'auteur présente ici une méthode, composée principalement de celle de Rivin, modifiée dans quelques parties par celles de Rai, Tournefort et Boerhaave. Elle contient dix-huit classes fondées sur la présence ou l'absence de la corolle, le nombre et la régularité ou l'irrégularité de ses lobes ou pétales ; et les ordres sont établis sur le nombre, la nature ou la position des fruits. Cette classification présentait, en principe, d'excellentes idées ; mais la connaissance des fruits était si peu avancée, qu'on trouve le *mimosa* dans l'ordre des *primulacées*, le *tamarin* avec le *tradescantia* et le *damasonium*, etc. V. *Definitiones generum plantarum*, etc., *auctæ et emendatæ*, in-8°, ib., 1747. Cette espèce de nouvelle édition, que Boehmer a reproduite, en 1760, admet également les différentes circonstances de la corolle comme bases des classes ; mais les ordres sont fondés sur les étamines et les pistils, dont Linné avait presque révélé l'importance, quelques-uns sur le calice et le fruit ; et les genres, qui s'y trouvent tous décrits successivement, sont établis sur la considération du fruit, du calice et des autres parties. On peut supposer que les modifications de cette deuxième édition sont dues à la publication (en 1735) du *Systema naturæ* de Linné, sans développements, et dont Ludwig n'avait peut-être pas pu profiter lors de la première. On voit que l'auteur essaie ici de combiner les méthodes de Tournefort, Rivin, Magnol, Linné

et Hermann. Cette méthode est aussi commode pour l'étude peut-être qu'aucune autre connue jusqu'alors : mais les défauts qu'elle avait se faisaient sentir dès la première classe, qui, sous le titre de *plantes à fleur complète, simple, régulière et monopétale*, et divisée en dix sections d'après le nombre des étamines, renferme dix classes de Linné, et des familles fort hétérogènes. La deuxième est composée des *dipsacées*, des *protéacées* et de quelques *composées* ; les *tiliacées* sont réparties dans deux classes fort différentes ; la *ficaria* et l'*anémone* se trouvent très-éloignées de la *renoncule* ; le *glaiéul* figure avec la *valériane*, le *frêne* à côté du *gleditschia*, etc. ; enfin, l'on est étonné d'y voir les *zoophytes* admis encore comme sections, plusieurs années après les découvertes de Peyssonnel et de B. de Jussieu (1742). VI. *Institutiones historico-physicæ regni vegetabilis*, etc., in-8°, ib., 1742 ; — 2^{me} éd., in-8°, ib., 1757. On trouve ici le tableau assez détaillé de la méthode qui fait la matière de la 2^{me} éd. des *Definitiones*, avec ses avantages et ses défauts. Ludwig a seulement changé la disposition de plusieurs ordres, et d'un assez grand nombre de genres, transportés souvent dans des classes différentes. Les *Institutiones* renferment d'autres défauts ; et elles sont moins brillantes sans doute que le *Philosophia botanica* de Linné, qui avait paru six ans auparavant, et qui a vraisemblablement été utile à Ludwig. Cet ouvrage n'en doit pas moins être regardé comme un des plus solides de cette époque ; il peut même encore être lu avec fruit, vu qu'il renferme, ainsi que tous ceux du même auteur, beaucoup d'obser-

vations précieuses, présentées d'auteurs dans un style clair, simple et totalement exempt de prétention. VII. *Ectypa vegetabilium usibus medicis præcipuè destinatum*, en allemand et en latin, Halle, 1760, in-fol. Les ouvrages de Ludwig, malgré leur mérite, ont pendant long-temps eu peu de cours en France. Jean-Jacques nous apprend que dans le temps de sa plus grande ferveur pour la botanique, il eut beaucoup de peine à se les procurer. Il prisait singulièrement le coup-d'œil philosophique, la méthode et la précision de cet auteur. Le nom de *Ludwigia* a été donné par Linné à un genre de la famille des *Onagres*.

D—U.

LUDWIG. V. LUDEWIG et LUDOVICI.

LUETZ. V. ARAMON.

LUFTY ou LOUFTY, pacha, grand-vizir de Soliman I^{er}, succéda au célèbre Ibrahim, et se trouva, avec Barberousse, à l'attaque de l'île de Corfou, en 1537 ; mais il est plus connu encore comme ministre que comme guerrier. On estimait sa capacité et sa vertu, autant que l'on redoutait sa fermeté et sa rigidité. Il dut, à son mérite, et sa fortune et la main d'une sœur de Soliman : sa disgrâce vint de son zèle exagéré pour la justice et pour les mœurs. Louthfy - pacha poursuivait le vice avec vigueur, et sévissait cruellement contre les femmes débauchées. Il venait de faire mutiler, à coups de rasoir, une Mahométane coupable ; la sulthane sa femme, sœur de son maître, lui fit les reproches les plus vifs et les plus amers : « Ce » supplice, reprit Loufty, est fait » pour le crime ; et désormais il sera » la peine de toutes celles qui se » déshonoreront au mépris de la re-

» ligion et des lois. » La princesse l'accable alors de nouvelles injures : le vizir, furieux, saisit une masse d'armes qui se trouvait sous sa main; aux cris de la sulthane, ses femmes et ses ennuques accourent, se jettent sur le premier ministre de l'empire, et le chassent en l'accablant de coups. Cette violation du respect que tous les Othomans portent au sexe le plus faible, fut hautement blâmée par Soliman : il ordonna la séparation de sa sœur et de Loufty-pacha. Le trop sévère ministre fut disgracié et exilé à Démotica, où il mourut. Ce grand-vizir était ami des lettres, et les cultivait : il a laissé un ouvrage sur la politique, qui ferait honneur à un ministre chrétien. Ce livre, qui a été traduit en italien par le chevalier Côme Comidas di Carbognano, est intitulé : *Assaf-Nameh*, ou *Miroir des Vizirs*. Il est divisé en quatre chapitres : le premier traite du caractère et des devoirs d'un grand-vizir ; le second, des réglemens et ordonnances militaires ; le troisième concerne l'administration ; le quatrième, le gouvernement du peuple. S—Y.

LUGO (JEAN DE), cardinal, naquit en 1583, à Madrid, pendant la tenue des Etats, auxquels son père était député de Séville, sa patrie. Il se fit jésuite, malgré ses parents, en 1603 ; et après la mort de son père, il partagea, du consentement de son frère, sa succession, qui était très-considérable, entre les Jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers collèges d'Espagne, il fut envoyé à Rome, où il professa cette dernière science pendant vingt ans avec succès. Il y menait une vie fort retirée et consacrée à l'étude et aux devoirs de son état, sans aucune prétention aux

honneurs. Urbain VIII, instruit de son mérite, fit usage de ses talens en plusieurs occasions, et le récompensa, en 1643, par la dignité de cardinal, qui ne lui fit rien changer à sa première simplicité jusqu'à sa mort, arrivée le 20 août 1660. Il était, dit-on, clair et précis dans ses leçons ; mais il faut avouer que cette dernière qualité ne paraît guère dans ses ouvrages théologiques, recueillis en 7 gros vol. in-fol., imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. La partie la plus estimée est le *Traité de la pénitence*, réimprimé plusieurs fois. Il publia encore une traduction d'italien en espagnol de la *Vie de saint Louis de Gonzague*, et des *Notes* sur les privilèges accordés verbalement à sa société par les papes ; Rome, 1645, in-12. On prétend qu'il renouvela, dans ses œuvres philosophiques, l'hypothèse des *points enflés* pour remédier aux difficultés que présentent les *points mathématiques* et la divisibilité de la matière à l'infini. C'est dans son palais que les Jésuites distribuèrent le premier *quinquina* qui leur fut envoyé par leurs confrères d'Amérique ; et c'est de là qu'on l'appela d'abord la *poudre de Lugo* ou la *poudre du cardinal* : le prélat se plaisait à le donner aux pauvres qui en avaient besoin. — Son frère, François DE LUGO, jésuite comme lui, fut professeur de théologie au Mexique, censeur de livres et théologien du général à Rome. Il mourut en Espagne, l'an 1652, âgé de soixante-douze ans. On a de lui des *Comment.* sur la première partie de la *Somme de saint Thomas*, et d'autres ouvrages sur les sacrements et sur la théologie morale. (T—p.)

LULLIER (J.) V. LEULLIER.

LUI NI (BERNARDIN), peintre italien du seizième siècle, est nommé par quelques auteurs *Luvino* ou *Luvini* : plusieurs de ses tableaux ont passé, même à Rome, pour être de Léonard de Vinci, dont il est regardé par quelques auteurs, comme l'élève le plus habile, sans qu'on puisse affirmer qu'il lui dû t toute sa gloire comme on l'a supposé. Il s'était fait remarquer en Lombardie, avant que Léonard y vînt établir une académie, en 1497. Né sur les bords pittoresques du lac Majeur, au bourg de Luino, dont il porta le nom suivant l'usage de ce temps-là, il avait eu pour maître en peinture, le milanais Scotto, comme l'attestent plusieurs écrivains italiens des seizième et dix-septième siècles. Lomazzo, qui fut presque son contemporain, dit, dans son traité de *l'Art de la peinture*, qu'il était déjà un peintre distingué en 1500. (Voyez LOMAZZO.) Il n'aurait pu l'être à cette époque s'il n'avait eu que Léonard, pour maître; et il n'aurait pu le devenir ensuite par ses leçons, car Léonard retourna en Toscane, cette même année. Ce qu'il y a de conforme à sa manière dans les tableaux que fit ensuite Bernardin, s'explique par l'impulsion que Léonard avait donnée à l'académie milanaise, qui retentissait encore de ses préceptes. Il est probable aussi que Luini s'aïda beaucoup des cartons et des dessins que ce grand maître avait laissés à Milan. Peu de temps après que celui-ci en fut parti, Luini se rendit à Rome, où, voyant ce qui restait des beaux modèles de l'antiquité grecque, et admirant surtout le parti que Raphaël en tirait pour les belles peintures qu'il commençait alors, il tâcha de l'imiter, et se forma une

manière où il allia la grâce toute particulière de Raphaël, au dessin, au coloris et aux carnations de Léonard. Le conseiller de Pagave, auteur des Appendices qu'on lit au tom. VIII des *Vies des peintres* par Vasari, édition de Sienne, 1792, ne craint pas d'affirmer que Luini ne perfectionna son goût et son style, qu'à Rome. L'auteur des notices des *Annales du Musée français* (tom. VI) a même reconnu le style de Raphaël dans ceux des tableaux de Luini qu'il examinait, et qui sont de la seconde et dernière manière de ce peintre. L'abbé Lanzi dit formellement que Luini réunissait en son pinceau la manière de Léonard et celle de Raphaël; et il ajoute que, sous le rapport du génie, il y a peu de peintres qui méritent de lui être comparés. « Ses » têtes, dit Lanzi, paraissent vivantes; leurs regards et leurs » mouvements semblent vous interroger et attendre une réponse; » c'est une admirable variété d'idées, d'expressions, de draperies, » toutes prises dans le vrai; un » style dans lequel tout est naturel, » et rien ne semble étudié: ce sont » des peintures qui vous captivent » au premier aspect, et qui vous » obligent elles-mêmes à les observer partie par partie. » Après avoir fait en Italie beaucoup d'études et de recherches sur ce peintre, nous croyons pouvoir assurer que dans les ouvrages de sa seconde manière, on découvre une intelligence fine et parfaite du clair-obscur, par l'effet de laquelle ses figures, obtenant un grand relief, semblent se détacher du fond. Les physionomies et les attitudes ont une expression pleine de vie, de grâce et de suavité. Partout c'est un choix délicat de la

belle nature, une soigneuse observation des mœurs et des costumes de l'antiquité, des têtes et des draperies traitées avec un soin rare et un dessin exquis. Ces qualités nous ont particulièrement frappé dans son tableau sur bois, daté de 1520, que la galerie impériale de Milan possède. Elles étaient aussi très-sensibles dans les deux tableaux que les dernières conquêtes des Français avaient procurés au Musée de Paris, et que la bibliothèque ambrosienne de Milan a recouvrés (1). Nous avons aussi quelque raison de croire que le tableau d'Hérodiade recevant la tête de saint Jean-Baptiste, tableau que le Musée de Paris possède encore, est de Luini, quoiqu'on l'attribue à Léonard de Vinci. Mais c'est une erreur de considérer comme son ouvrage une petite copie de la Cène de Léonard, qui est, depuis plusieurs siècles, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. Luini ne copia jamais aucune des peintures de ce maître : cette copie paraît être de l'école du Parmegiano. Les fresques peintes par Luini, en 1525, dans l'église de N. D. de Saronne, à cinq lieues de Milan, où elles se sont très-bien conservées, sont parfaites, ainsi que celles qu'il peignit à Milan, dans une maison de charité, nommée la *Sainte-Couronne*. Il en périt quelques-unes dans le déplacement de cet établissement en 1786; mais l'on en conserve intactes, six très-précieuses sur les murs intérieurs

d'une maison voisine qui sert maintenant d'auberge : elles représentent la fable d'Europe; et l'on croit y voir la même main qui fit la Psyché de Raphaël, mêmes aventures d'Europe qui ne nous sont parvenues que par la gravure de Bonasoni. Dans la démolition récente d'un ancien mur du même établissement, on a remarqué des restes de peinture de Luini, qui confirment l'opinion que les modèles de l'antiquité qu'il avait vus à Rome étaient gravés profondément dans son esprit et eurent beaucoup d'influence sur son goût : c'étaient des grisailles représentant plusieurs statues de Rome, notamment le fameux groupe de Laocoon. Un tableau de sa première manière, où il a peint un Saint-Sébastien avec ses bourreaux, et que nous avons remarqué chez un amateur de Milan, montre que dès-lors il avait droit à la réputation de peintre distingué. On y retrouve surtout cette vérité de carnation dont Léonard semble avoir eu presque seul le secret. Lanzi n'a pas cru, comme nous le pensons, que le premier maître de Luini eût été le milanais Scotto. Il l'a fait élève du célèbre peintre et modeleur Gaudence Ferrari, dont Lazare Augustin Cotta, dans son *Museo Novarese*, avait dit au contraire qu'il fut le maître. Le P. Sébastien Resta, dans ses judicieuses Lettres sur la peinture, a prétendu que Luini ne fut que condisciple de Gaudence, et qu'ils étudièrent ensemble les principes de l'art sous Scotto. Il vaut mieux s'en rapporter à Lomazzo, ami d'Aurèle, fils de Bernardin, qui dit que celui-ci fut, conjointement avec Scotto, le maître de Gaudence. Cet écrivain le vante, non-seulement comme un peintre du premier ordre, mais encore comme un excellent poète.

(1) L'un représentait le jeune saint Jean, jouant avec un agneau; l'autre connu sous le nom de la *Vierge aux rochers*, et qui a été quelquefois attribué à Léonard de Vinci, a été grave en 1810, avec beaucoup de talent, par M. Boucher-Desnoyers. Le Musée du Louvre conserve deux autres tableaux de Luini, qui offrent : l'un, l'Enfant-Jésus, la Vierge et saint Joseph; l'autre des Anges apportant les objets nécessaires pour coucher l'Enfant-Jésus endormi dans les bras de sa mère.

Bernardin cultivait en effet les lettres. Le vieil historien Morigia dit qu'il composa un traité sur la peinture; et Argellati lui a donné une place dans sa Bibliothèque des écrivains milanais. Tous les auteurs s'accordent à représenter Luini comme un homme passionné pour son art, de mœurs douces et d'un caractère très-affable. Quoique l'*Abeceario Pittorico* ait dit qu'il florissait vers 1540, nous croyons que, s'il n'était pas mort à cette époque, les beaux jours de son talent étaient passés depuis long-temps. Lomazzo, né en 1538, et non en 1598, comme l'a dit le *Dictionnaire historique*, s'exprimait ainsi, dans son traité publié en 1584 : « Bernardin Lovi » no vécut au temps de *nostri padri*, » c'est-à-dire, du père d'Aurèle, et du sien propre. Or, Aurèle, fils aîné de Bernardin, n'était né qu'en 1530, et mourut en 1593. Bernardin eut encore deux autres fils, auxquels il enseigna l'art de la peinture; mais ils n'y ont acquis aucune réputation. G—N.

LUINO (FRANÇOIS), mathématicien, né à Milan en 1740, entra dans la congrégation des jésuites de cette ville. L'observatoire qu'on y construisit en 1764, dans leur célèbre collège de Bréra, fit naître chez lui une grande passion pour les mathématiques. Bientôt il y fut nommé adjoint au professeur d'astronomie, et peu de temps après professeur de mathématiques. Ce fut alors qu'il publia son premier ouvrage dont le succès le fit nommer professeur dans les célèbres écoles palatines de Milan, où il eut une grande part aux heureuses réformes que l'Autriche introduisit dans l'enseignement des ingénieurs, et composa pour eux un cours d'algèbre et de géométrie. La chaire de

la même science en l'université de Pavie, ayant vaqué sur ces entrefaites, fut donnée à Luino, qui l'occupa plusieurs années avec distinction. Le goût des voyages le conduisit à Paris et à Londres. A son retour, il publia un recueil de ses observations scientifiques : la hardiesse de pensées qu'il manifesta dans cet ouvrage, et dans un autre, intitulé *Méditation philosophique*, lui attira quelques désagréments. Il perdit la chaire de Pavie, et se rendit à Come, puis à Mantoue, où il eut une brillante école de mathématiques. Parmi ses élèves, on remarque l'abbé Decésaris, l'un des professeurs actuels de l'observatoire de Bréra. Luino continua ses utiles fonctions jusqu'à la fin de sa carrière, qui eut lieu dans la même ville, le 7 novembre 1792. On a de lui : I. *Esercitazione sull' altezza del polo di Milano*, Milan, 1769, in-4°. II. *Sulle progressioni e sulle serie*, ibid., 1767; on y a joint deux Mémoires du père R. J. Boscovich. III. *Corso degli elementi di algebra, di geometria, e delle sezioni coniche*, Milan, 1772, 3 petits vol. IV. *Viaggio in Francia ed in Inghilterra*. V. *Meditazione filosofica*. G—N.

LUISINUS. V. LUVIGINI.

LUITPRAND ou LIUTPRAND, roi des Lombards, fils et successeur d'Ansprand, régna de 712 à 744. Toute la famille d'Ansprand, tuteur de Luitbert, était tombée en 702, entre les mains d'Aribert II, qui avait usurpé sa couronne : Aribert fit mutiler la femme, le fils aîné et la fille d'Ansprand; mais il épargna Luitprand, le plus jeune de ses enfants, et lui permit d'aller rejoindre son père en Bavière. Dans la suite Ansprand se vengea de l'usurpateur, et il obtint lui-même

la couronne des Lombards , qu'il ne garda que trois mois. Son fils Luitprand lui fut alors donné pour successeur , par les suffrages unanimes du peuple. Aucun homme en effet ne méritait mieux de réunir les cœurs de toute une nation , par sa vaillance personnelle, la générosité de son caractère , et la sagesse qu'il fit paraître dans ses lois. Les dix premières années de son règne , pendant lesquelles il jouit d'une paix constante , furent employées à réformer la législation lombarde , qu'il rendit digne d'un peuple civilisé. Les troubles excités par les Iconoclastes , et les dissensions entre l'empereur Léon l'Isaurien et le pape Grégoire II , donnèrent à Luitprand l'occasion de faire de nouvelles conquêtes sur les Grecs. Des insurrections avaient éclaté dans l'exarchat de Ravenne , au sujet de la destruction des images : Luitprand marcha en 728 au secours des insurgés ; il prit Ravenne , et toutes les villes de la Pentapole , et il enleva aux Grecs tout ce qu'ils possédaient encore au nord de Rome. Il est vrai que Ravenne fut reprise aux Lombards l'année suivante par les Vénitiens , et même que Luitprand fit alors alliance avec les Grecs contre le pape , sans que le motif de ce changement nous soit connu. Grégoire II se rendit dans le camp de Luitprand pour traiter avec lui , et la paix fut momentanément rendue à l'Italie. En 739 , Luitprand passa en France avec une armée , pour secourir Charles Martel , vivement pressé par Abde-rame et par les Sarrasins. Luitprand les contraignit d'évacuer la Provence qu'ils avaient déjà conquise : l'année suivante , il soumit les ducs de Spolète et de Bénévent qui s'étaient révoltés contre lui ; et dans cette cam-

pagne , il exerça contre Rome quelques hostilités qui lui ont attiré les malédictions du pape Grégoire III , et celles des historiens ecclésiastiques. Cependant Luitprand traita l'État de l'Eglise avec une grande modération ; et Zacharie ayant succédé à Grégoire , non-seulement le roi lombard accorda la paix à ce nouveau pape , contre lequel il n'avait aucun ressentiment particulier , il lui donna encore toutes les marques du plus profond respect , et de la plus grande déférence. Luitprand recommença ensuite la guerre contre les Grecs et l'Exarque de Ravenne ; mais elle fut arrêtée par sa mort survenue en 744. Hildebrand son neveu lui succéda. S. S—r.

LUITPRAND , évêque de Crémone , né au commencement du dixième siècle , vécut environ soixante ans. Après avoir été sous-diacre de Tolède , n'étant encore que diacre de l'église de Pavie , il fut envoyé , en 946 , en ambassade auprès de Constantin , par Berenger , marquis d'Ivrée. Il était évêque de Crémone , quand l'empereur Othon le nomma , en 962 , son ambassadeur auprès de Jean XIII. Luitprand assista l'année suivante au concile tenu à Rome , qui déposa ce pape ; et il y porta la parole au nom d'Othon , qui était présent , mais qui n'entendait pas la langue des Romains. En 968 , il retourna à Constantinople en qualité d'ambassadeur d'Othon. Il ne reçut que de mauvais traitements de Nicéphore Phocas , empereur d'Orient. Avant de partir , il écrivit , sur la muraille de la maison qu'il occupait , et sur une table de bois , des vers dont voici la traduction : *Moi Luitprand , évêque de Crémone , suis venu d'Italie à Constantinople , pour y négocier un traité de paix , et ai été enfermé durant*

quatre mois d'été dans cette maison bâtie de marbres de différentes couleurs, exposée à tous les aspects du soleil, sujette à l'excès du chaud et à la rigueur du froid, dépourvue d'eau et des autres commodités nécessaires, etc. Il partit le 2 octobre de Constantinople, où il était arrivé le 4 juin. Malgré l'accablement où il était par suite de ses fatigues, et l'état de faiblesse de sa santé, il avait représenté dignement son maître, et avait répondu avec courage aux propos outrageants que Nicéphore Phocas lui tenait contre Othon, Luitprand était un des hommes les plus érudits de son siècle. Il connaissait très-bien l'antiquité, et écrivait même des vers en grec et en latin. La meilleure édition de ses œuvres est celle d'Anvers, 1640, in-fol. Ces OEuvres renferment : I. Une histoire qui contient le récit de ce qui est arrivé de plus remarquable en Allemagne et en Italie, depuis l'an 862 jusqu'en 964. Cette relation, en six livres, est écrite avec beaucoup plus d'élégance qu'on n'en trouve dans les autres ouvrages du même temps. II. Le Récit de son ambassade vers Nicéphore Phocas ; l'auteur convient lui-même qu'il est quelquefois trop étendu dans ses discours : on peut lui reprocher aussi d'être en même temps satirique et flatteur, quelquefois même peu fidèle. Ces deux morceaux, qui sont cependant précieux pour l'histoire du temps, ont été traduits en français par le Pr. Cousin, dans le tome second de son *Histoire de l'Empire d'Occident*. La Chronique publiée sous le nom de Luitprand, *Chronicon ad Tractemundum illiberitanum*, etc. *Mantuxæ Carpetanorum* (Madrid), 1635, in-4°, est un ouvrage supposé (V. HIGUERA,

XX, 371). On peut, au reste, à ce sujet consulter la *Bibliotheca hispana vetus* de N. Antonio, liv. vi, chap. xvi et suiv. A. B—T.

LULLE (RAIMOND), philosophe chrétien, long-temps célèbre par la méthode dite *Ars Lulliana*, enseignée en Europe dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles, naquit vers 1235, à Palma, capitale de l'île de Maïorque. Jacques I^{er}, roi d'Aragon, très-zélé pour la foi chrétienne, ayant eu à se plaindre des mauvais traitements exercés envers son ambassadeur par le roi mahométan des îles de Maïorque et de Minorque, fit, en 1229, la conquête de ces îles sur les Sarrasins. Le père de Raimond, gentilhomme, natif de Barcelone, seconda son prince dans cette expédition; il reçut de lui en partage des domaines à Maïorque, et y établit son séjour. Le jeune Raimond ne fut point d'abord instruit dans les sciences. Élevé au sein d'une cour qui alliait la galanterie à la religion, il mena une vie plus que dissipée. La fonction de sénéchal du palais ne le retint point; et une épouse, dont il eut des enfants, ne put le fixer. On rapporte que vivement épris des attrait d'une dame, il la poursuivit un jour jusque dans l'église, et qu'en ayant obtenu un rendez-vous, elle lui découvrit son sein, rongé par un cancer. Cette vue, dit-on, le fit rentrer en lui-même. Il quitte la cour, médite des projets de retraite, et part pour Saint-Jacques en Galice. D'après les conseils de Raimond de Penafort, étant de retour à Maïorque, il se voue comme lui au salut des autres pour faire le sien : mais ne pouvant embrasser la vie religieuse, il en prend l'habit, et se retire sur la montagne de Randa, dans une so-

litude qui lui appartenait. Selon Wadding, il aurait eu alors quarante ans ; mais il était seulement âgé de trente années, comme il le dit lui-même dans le livre 2 des *Contemplations* ; ce qui permet de compter les neuf années qu'il employa pour acquérir des connaissances, et travailler à son *Art général*, jusqu'à l'époque de la mort de Jacques I^{er}. Sur les sollicitations de Clément IV auprès des princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte contre les Musulmans, Jacques avait repris la croix l'un des premiers, en 1268. Raimond Lulle, animé du même zèle, forma de son côté le projet d'une croisade spirituelle. Dans le dessein de combattre par le raisonnement les infidèles que les croisés n'avaient pu réduire par les armes, il se mit à étudier les théologiens et les philosophes : mais, ayant à proclamer les dogmes de la religion, il chercha dans des catégories plus élevées que celles d'Aristote, les principes de sa croyance. Un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il passa la nuit, lui fit voir sur les feuilles du lentisque, ou peut-être du millepertuis arbrisseau, des traits qui semblaient figurer des caractères turcs et arabes. A son réveil, il se regarda comme décidément appelé à une mission chez les divers peuples. Le zèle qui lui faisait apprendre les langues étrangères pour prêcher la foi chrétienne aux infidèles, le portait en même temps à diriger ses moyens vers son but, celui d'inculquer les mystères de la foi en prouvant qu'ils n'étaient pas opposés à la raison. Il composa ainsi sa méthode, appelée aussi *Art général*, ou démonstratif de la vérité, par lequel les attributs les plus généraux et les plus élevés sont montrés

dans tous les sujets, comme étant la raison même des choses et de leurs rapports. Morhof a fait voir le peu de probabilité que Raimond Lulle ait tiré de la philosophie arabe les principes abstraits de sa méthode, comme l'avance Gabriel Naudé, dans son Apologie des grands hommes accusés de magie. La vision merveilleuse de Lulle, la hauteur de sa doctrine dont il lut l'exposé à Maïorque, le firent croire inspiré : on l'admira, quoique sans l'entendre. Jacques II, fils du conquérant, mort en 1276, l'ayant mandé alors à Montpellier, la doctrine de Lulle y fut examinée, et accueillie du roi, qui autorisa la fondation d'un collège chez les frères-mineurs, à Maïorque, pour y enseigner les langues orientales et la nouvelle méthode. Jean XXI confirma cette institution, la première année de son pontificat. Raimond Lulle avait à son service un Arabe, dont il avait appris l'idiome dans ses entretiens. Celui-ci, voyant que son maître avait le projet de se servir de ce moyen contre la loi de Mahomet, voulut le frapper d'un poignard. Son maître para le coup, et se contenta de le désarmer ; mais il ne put empêcher qu'on ne l'arrêtât. Quoique cet incident semblât un présage du sort qui le menaçait un jour, il s'achemina vers Rome, pour obtenir l'établissement de nouveaux collèges religieux, et propager l'enseignement de sa méthode, qui non-seulement tendait à opérer la conviction en matière de foi, mais devait faciliter les moyens de traiter et de discourir dans cette même vue sur toutes sortes de questions. Lulle avait compté beaucoup sur la piété et le zèle d'Honorius IV : mais ce pape étant mort, il se dirigea vers la France, dont le roi protégeait le

sien; et il vint à Paris, où, par l'autorisation de Bertold, chancelier de l'université, il expliqua son *Art général*, en 1287. Là, un docte professeur d'Arras, nommé Thomas, qu'il appelle son maître, devint son disciple. Cependant, ses premières leçons eurent peu de succès. De Paris, Lulle revint à Montpellier, où il simplifia sa méthode, et fit, pour l'expliquer, son *Art inventif de la vérité*, ou l'art de trouver les démonstrations, par des procédés moins vagues ou moins compliqués que les premiers. Il y reçut des lettres-patentes du général de l'ordre de Saint-François, pour lire et professer sa méthode dans les monastères de cet ordre. Il passa ensuite à Gènes, et y traduisit son ouvrage en arabe. De Gènes, il alla de nouveau à Rome, pour y traiter, avec Nicolas IV, de la fondation de collèges pour son pieux dessein. Mais le pape eût voulu remédier par une puissante croisade aux désastres extrêmes des chrétiens dans le Levant, s'il avait vécu plus longtemps. Lulle reprit la route de Gènes, avec l'intention d'entreprendre un voyage en Afrique, pour tenter de faire seul ce qu'il eût désiré être accompli par plusieurs. Il partit, en 1292, pour Tunis, où il se mit à conférer et à disputer avec les docteurs de l'Alcoran. Il prétendit, par les principes transcendants de sa doctrine, en distinguant dans la Divinité un ordre ternaire d'attributs, tiré de la faculté, de l'acte et de l'opération, démontrer le mystère de la Trinité aux Mahométans. Mais accusé d'avoir voulu attaquer la religion établie, il eût été puni de la peine capitale, sans l'intervention d'un savant prêtre arabe, qui l'avait entendu avec intérêt discourir sur le christianisme, et qui fit commuer

sa peine en un simple bannissement. Il se rembarqua pour Gènes; et, loin de se rebuter, il s'occupa d'une clef de l'*Art démonstratif* et de l'*Art inventif*, en classant ses principes et ses règles dans une *Table générale*. Il l'acheva, en 1293, à Naples, où il enseigna publiquement sa méthode jusqu'à l'époque de l'élection du pape Célestin V. L'*Art expositif* qu'il y donna aussi, où l'auteur détermine et développe les motifs de sa doctrine, pour en faire l'application à la foi catholique, fut sans doute le résultat des lectures publiques qu'il avait faites de sa *Table générale*, et en quelque sorte un nouveau commentaire de l'*Art inventif*, et de l'*Art démonstratif*. Il fit alors auprès du pape de nouvelles instances; et, après l'abdication de Célestin V, il s'attacha aux pas de Boniface VIII, qu'il suivit à Rome, pour le rendre favorable à ses vues. C'est là que, dans le dessein de rendre plus sensible l'exposé de son art général, et de sa doctrine, il composa son *Arbre des sciences*, où les principes et les facultés sont représentés par les racines et le tronc; les fonctions, les actes et les opérations, par les branches, les rameaux et les feuilles; les effets et les résultats, par les fleurs et le fruit. Il fit aussi son livre des *Articles de foi*, et déposa le tout sur l'autel de Saint Pierre. N'ayant pu rien obtenir de Boniface VIII, il vint à Paris, solliciter Philippe-le-Bel, et il en obtint la fondation d'un collège. C'est de cette époque de 1298, que paraît dater l'enseignement public de sa philosophie sur le continent. La solution qu'il donna, par ses principes généraux, d'un grand nombre de questions théologiques, du *Maître des sentences* (V. LOMBARD, XXIV,

641), et l'explication de celles que lui adressa le docteur d'Arras, son disciple, contribuèrent sans doute à établir l'enseignement de sa méthode. C'est à la même époque où il n'était pas encore connu ou accredité, qu'on doit placer l'anecdote rapportée par Wadding, et qui, mise à la date de 1308, ne peut convenir au temps où vivait Jean Scot. Lulle assistait dans son humble habit d'ermite, aux leçons de ce célèbre docteur. Ayant donné à entendre par un geste qu'il n'était pas de l'avis du professeur, au sujet d'une définition de la philosophie, Scot lui fit, comme à un écolier, cette question de grammaire : *Dominus, quæ pars est scientiæ ?* Lulle répondit : *Non est pars, sed totum* ; ce qui ouvrit les yeux à Scot, et fit naître une dispute entre notre philosophe et le docteur subtil. La philosophie de Lulle ne se bornait pas à la controverse. L'exaltation de ses sentiments égalait celle de son esprit : il se souvenait d'aïeux qu'il était père. L'arbre des sciences fut suivi de l'arbre de la *Philosophie d'amour*, avec un *Art d'aimer*, adressé à son fils ; et enfin, de méditations de *l'Ami* et de *l'aimé*, divisées en 365 journées, ouvrages qui forment la philosophie pratique du pieux auteur, et découlent de sa théorie, dont le principe ou le premier degré, dans son échelle des attributs divins, était la *bonté*. L'auteur s'y qualifie du titre d'ermite du tiers-ordre de Saint François ; il les dédia et présenta au roi et à la reine de France. Il écrivit aussi son livre des *Contemplations*. Mais sa philosophie, qui n'était pas celle d'un pur contemplatif, le portait à mettre la main à l'œuvre. Il invite les rois de France et d'Espagne à le seconder ; et il parvient à obtenir un

nouveau collège, qui fut fondé à Alcalá. Les délibérations de Philippe-le-Bel, et de Clément V, à Lyon, sur les moyens de secourir les chrétiens dans le Levant, lui firent concevoir le plan d'une seconde excursion en Afrique. On le vit entreprendre, à Lyon, en 1305, un résumé général de sa philosophie, et composer à Montpellier un traité du mystère de la Trinité, qu'il prétendait expliquer en montrant que Dieu n'eût pu être parfaitement bon, si le père ne s'était manifesté de toute éternité en engendrant le fils et le saint-Esprit. Dans cette vue, Lulle se rendit à Gènes, passa en Barbarie, et s'arrêta, nouvel Augustin, à Bona (l'ancienne Hippone), où il réussit à convertir plusieurs philosophes Averroïstes, qui regardaient la foi comme opposée à la raison. Alger le vit ensuite opérer de nouvelles conversions : mais ayant disputé avec un philosophe arabe nommé *Homerius* (probablement Omar), qu'il réfuta de vive voix et par écrit, il fut arrêté, mis au cachot ; et, après des sollicitations et des offres vaines pour le faire changer d'opinion et lui fermer la bouche, on le bannit à perpétuité, comme perturbateur du repos public. Embarqué sur un vaisseau génois, Lulle fait naufrage à la vue du port de Pise, et s'occupe néanmoins de reprendre les principes de sa méthode, de les résumer et abrégés. A sa prière, les Pisans, déterminés par l'exemple des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, lui remettent, pour le pape, des lettres, dont l'objet est de proposer un ordre de chevaliers chrétiens pour délivrer les saints-lieux de la domination des Turcs, dont il voudrait toutefois opérer la conversion. Il obtient bientôt de pa-

reilles lettres à Gènes. Les dames génoises même s'engagent à contribuer de leurs deniers à cette expédition. Mais la proposition de Raimond Lulle paraît au pape celle d'un insensé. Il retourne à Paris, où en vertu de l'approbation donnée à sa doctrine par quarante docteurs et bacheliers de l'université, il professe dans son domicile, rue de la Bûcherie, son grand *Art général*, résumé et abrégé. C'est là qu'il détermine dans un ordre ternaire, et sous autant de règles corrélatives, ses neuf principes, en les appliquant dans le même ordre à autant de sujets et de questions qui s'y rapportent. En 1310, il achève et dédie au roi de France un livre intitulé les *Douze principes*, qui sont l'application et l'extension de sa doctrine à la philosophie naturelle; il y combat les Averroïstes contre lesquels il réclame l'assistance du roi. Il fait voir que ses principes dans l'ordre physique n'ont rien de contraire à la théologie, et que celle-ci en est la fin. Une *Logique* qu'il donne, a le même but. En 1311, lors de la convocation d'un concile général à Vienne, Lulle s'y rend, et demande au concile, 1°. l'établissement dans toute la chrétienté de collèges ou de monastères pour son double objet; 2°. la réduction des ordres militaires religieux à un seul, pour combattre puissamment les ennemis de la foi; 3°. la suppression de l'enseignement de la doctrine d'Averroès, tendant à consacrer dans les écoles la philosophie aristotélicienne qui, se bornant en métaphysique à une sèche catégorie, et en morale à des idées tirées des sens, ne permettait point de rattacher la raison aux principes de la théologie. Malgré ses demandes, la philosophie d'Aristote, ou du moins sa dia-

lectique, continua d'être enseignée : l'extinction de l'ordre des Templiers ayant été résolue, et la réunion de leurs biens aux Hospitaliers, prononcée seulement, une levée de deniers pour une nouvelle croisade des princes eux-mêmes fut arrêtée, quoique le projet n'eût pas d'exécution. Il paraît au surplus d'après la Clémentine de *Magistris*, qu'il obtint l'établissement ou la confirmation d'écoles pour l'enseignement de sa méthode, dont une avait été fondée en 1310, par lettres-patentes de Philippe-le-Bel. Lulle revint à Paris, et y acheva plusieurs ouvrages de théologie, entre autres, un traité de *Natali puero*, qu'il présenta au roi, et qui avait pour objet l'*Incarnation*. Il s'occupa aussi de composer, ou de traduire ses livres du catalan ou du latin en arabe, pour l'instruction des Sarrasins, qu'il avait toujours en vue. Enfin, dans le dernier essor de son zèle, après la mort de D. Jacques, et de Philippe-le-Bel, ses protecteurs, il se rend, muni de ses livres, à Maïorque, et il fait ses adieux à ses concitoyens. Quoique âgé de près de quatre-vingts ans, il part pour l'Afrique, et, le 14 août 1314, il débarque, commela première fois, à Tunis, où l'un de ses biographes (Bouelles) le fait périr, tandis que d'autres (Ségui et J. M. de Vernon), le font aller en Égypte. Il visite à Bona ses anciens amis, se rend à Bugie, et, après s'être concerté avec quelques Sarrasins convertis, prêche avec confiance dans les places publiques Jésus-Christ incarné aux Mahométans. Il s'annonce comme ramené malgré son ban par le desir de leur salut. Son courage les irrite; ils le poursuivent, l'accablent de pierres, et le laissent pour mort sur le rivage. La nuit, des marchands génois recuei-

lent le vieillard, et l'emportent sur leur navire. Il respirait encore : ils mettent à la voile pour l'île de Maïorque, à la vue de laquelle, le jour même de Saint-Pierre et de Saint-Paul, le malheureux Lulle rendit l'esprit. A leur abord dans l'île, le vice roi et les principaux de la ville vinrent prendre le corps, qui fut d'abord mis dans le tombeau de la famille de Lulle, à Sainte-Eulalie. Mais les religieux de Saint-François l'ayant réclamé, il fut transféré dans leur église, où depuis lors on n'a cessé de le révéler comme un martyr dans une chapelle qui lui a été consacrée. Le témoignage de son martyre, et celui de son exhumation, tirés des archives de Maïorque, sont le texte de l'office qu'on y célèbre, et qui a été imprimé à Valence, en 1506. Sa mort s'y rapporte à l'année 1315 : il avait alors quatre-vingts ans, suivant le mémoire contenant les actes de sa vie, envoyé par les Maïorcains au Saint-Siège pour solliciter la canonisation de Raimond Lulle. Ces actes et les autres pièces recueillies dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, une ancienne Vie manuscrite contemporaine citée par Wadding, et les ouvrages donnés à leur date par l'auteur même, nous ont servi comparativement à fixer et à rectifier les époques et les faits changés ou intervertis jusqu'ici par les biographes. J. M. de Vernon suppose, d'après Ségui, que Lulle avait fait un voyage en Angleterre, afin d'engager le roi Édouard à équiper et armer une flotte contre les Turcs ; et, d'après le P. Pacifique de Provins, qu'il avait trouvé la médecine universelle qui lui avait prolongé la vie. Mais ces faits sont aussi apocryphes que les écrits de médecine et d'alchimie qui lui ont été attribués. Pour autoriser

ces assertions, il a fallu le faire vivre plus tard ; ce que dément sa chronologie, et ce qui ne peut convenir qu'à un autre Raimond, de Terraga, juif néophyte, qui a vécu après 1315, et avec lequel Abraham Ezovius a pu confondre le premier en lui attribuant des propositions condamnées par Grégoire XI. Le fait est que Nicolas Eyméric, inquisiteur dominicain, qui professait sur l'immaculée conception une doctrine opposée à celle qu'on attribuait au pieux Raimond, avait publié une bulle de ce pape, ayant pour objet la censure des livres de Raimond Lulle. Mais les erreurs prétendues ne s'étant point trouvées dans les écrits de Lulle, ni la bulle dans le bullaire du pontife, un conseil de docteurs qui avait été convoqué par D. Pierre d'Aragon, déchargea l'écrivain de toute censure en 1386 : cette décision fut confirmée, en 1409, par Martin V ; et en 1563, le concile de Trente fit rayer ses livres de l'*Index*, quoique, selon Bellarmine, ils n'aient pas été positivement autorisés. Il n'est pas étonnant qu'une philosophie nouvelle employée à démontrer dans son principe la vérité des mystères, ait pu paraître hasardée dans les choses où la raison doit céder à l'autorité de la foi. C'est en ce sens seul que la Sorbonne, suivant Gerson, refusa d'admettre l'enseignement de cette doctrine, regardée par quelques-uns comme fantastique ; ce qui obligea dans le temps Lulle de se justifier de cette imputation. Henri, Sponde en relevant l'erreur plus grave de Ezovius, lui oppose les fondations des divers collèges autorisées par les papes, et entre autres par la Clémentine. L'approbation donnée à la méthode Lullienne comme moyen général d'enseignement, par les rois d'Espagne, en

1415, 1449, 1503 et 1526, s'appuie en effet, non-seulement sur le témoignage de l'université de Paris, et de son chancelier, et sur les lettres-patentes de Philippe-le-Bel, mais sur l'autorité apostolique elle-même, et sur la sentence portée en faveur de la doctrine en 1386. Ferdinand le catholique avait aussi établi à Majorque, une université pour cet enseignement, et fait ériger une nouvelle chaire à Valence, en 1500 : elles furent confirmées par Charles-Quint, et par les rois Philippe I^{er}. et Charles II, dans le 16^e. et le 17^e. siècle, suivant les statuts publiés en espagnol, en 1698, in-4^o. La méthode professée, mais diversement comprise vu l'abstraction des idées et l'obscurité des termes, produisit une foule d'interprétations. Dans la France, l'enseignement de la méthode ainsi modifiée, s'était répandu à Paris, à Lyon, à Montpellier, et, dans l'Italie, à Rome même : et jusqu'à l'époque du règne de Louis XIV, et d'Alexandre VII, où l'instruction sous les Jésuites, et la méthode générale sous Descartes, prirent une autre direction, l'on ne cessa de publier sur la méthode Lullienne déjà expliquée, résumée et abrégée dès l'origine par son auteur, de nouvelles explications, des commentaires, des introductions, des clefs, etc. Cependant, quoique depuis la renaissance des lettres elle eût trouvé des sectateurs remarquables, dans Jacques Lefèvre-d'Étaples, qui donna des éditions de plusieurs de ses œuvres ; dans Raimond Sebonde, auteur, d'après sa méthode, d'une *Théologie naturelle*, traduite du latin par Montaigne ; dans Alstedius, qui produisit un arbre encyclopédique enté sur l'arbre de Lulle et le germe de celui de Bacon, cette méthode destinée à traiter

les différents sujets en les dirigeant vers les principes de la plus haute philosophie, avait fini par dégénérer en disputes et en déclamations ; et l'on crut avoir mis en pratique le *grand art*, en traitant et en discourant de tout à la manière des scolastiques. La philosophie de Lulle au fond n'avait pu remplacer la métaphysique ou du moins la dialectique d'Aristote, quoiqu'elle l'attaquât dans son principe et lui fût supérieure dans ses règles, parce qu'Aristote eut d'ailleurs une grande autorité dans la philosophie naturelle ou d'observation, autorité qu'il a conservée depuis Bacon et Locke. La doctrine lullienne ne pouvait non plus prévaloir sur celle de Platon, dont le sommet était la base d'où elle s'élevait, parce qu'étant subordonnée à la doctrine théologique qu'elle semblait appuyer, et qui la soutenait, celle-ci devait tôt ou tard prendre l'ascendant sur une philosophie dénuée de son appui, et laissée à elle-même. On va voir par l'exposition simplement nominale de cette méthode réduite à ses éléments les plus distincts au milieu du chaos des commentaires, qu'elle se rattache dans sa plus grande partie à la doctrine théologique. Les deux échelles dont elle est formée, l'une d'attributs, l'autre de sujets, soit absolus, soit relatifs, procèdent, en s'élevant ou en descendant, selon l'ordre suivant. Les attributs, au nombre de neuf, sont : la *bonté*, la *grandeur* et la *durée*, constituant l'*essence* ; — la *puissance*, la *sagesse* et la *volonté*, composant l'*unité* ; — la *vérité*, la *vertu* et la *gloire*, formant la *perfection* : les uns et les autres, considérés sous les rapports de différence, de concordance et d'opposition, de principe, de milieu et de fin, de supériorité, d'égalité

et d'infériorité; et appliqués successivement à autant de sujets : *Dieu*, les *Esprits*, le *Ciel*; l'*homme*, l'*imaginatif*, le *sensitif*; le *végétatif*, l'*élémentatif*, l'*instrumentatif*: celui-ci a dû comprendre la clef ou le moyen de liaison des sujets entre eux et des attributs aux sujets, déterminés chacun par les questions d'existence, de cause et d'effet, de qualité, de quantité et de relation, de temps, de lieu et de mode. On conçoit que la considération des *rappports* par lesquels on peut combiner ces *attributs* et ces *sujets*, en les disposant circulairement dans autant de tableaux, et en les présentant corrélativement les uns aux autres, pour en tirer des conclusions par le moyen de la clef ou à l'aide des *questions*, doit donner lieu à des arguments, à des discours raisonnés ou élevés, mais aussi à des notions vagues, ou à des lieux-communs, si d'un côté une autorité supérieure, et de l'autre, l'observation des faits, ne leur fournit une sanction, ou une base générale. C'est ce qui est arrivé à la méthode du P. Kircher, l'un des commentateurs de Lulle les plus remarquables. Les arguments de sa méthode, développée dans son *Ars magna sciendi*, ont servi à disserter sans mesure et sans fin par d'éternelles transmutations ou transpositions de termes; et l'*Art de discourir* de Hauteville n'en est qu'une application scolastique et verbeuse, qui est de même entièrement oubliée. Dans les siècles où tout se rapportait à la théologie, les collèges de Lulle ont dû fleurir; mais lorsque les sciences d'observation s'élevant des faits particuliers à leurs principes généraux, n'ont plus permis au génie de s'élancer à des généralités plus grandes que ces principes, la méthode

de Lulle a dû décliner peu-à-peu, la théologie reprendre ses droits comme une science à part, et les autres sciences se renfermer dans leurs propres limites. L'encyclopédie des connaissances, élevée désormais sur des bases moins hautes, dut partir des fondements des diverses sciences rapportées à l'homme et à ses facultés. Mais on voit que la théologie, la première en dignité, se trouve en quelque sorte hors de classe dans le système, tandis que c'est là où tout se rapporte dans l'arbre des sciences de Lulle. Quelque large que soit la base d'une méthode de connaissances humaines, comme l'a tenté l'auteur de cet article (1); quelque haut même que puisse s'élever la philosophie de la science générale, il restera toujours entre elle et la *théosophie* une lacune immense, qui empêche qu'une méthode telle que celle de Raimond Lulle puisse jamais être la base d'un système positif et suivi dans toutes ses parties. Le mélange de doctrines mystiques et d'idées philosophiques qui l'a fait nommer *Cabale*, parce qu'elle semble envelopper ainsi toutes les sciences et en être la clef, a entraîné une multitude d'ouvrages de l'auteur lui-même, pour chercher vainement à expliquer cette liaison. Quelques-uns de ses biographes en ont porté le nombre à plusieurs mille. Les plus modérés l'ont réduit de 500 à environ 300, épars dans les bibliothèques de Majorque, de Rome, de Barcelone, de la Sorbonne, de Saint-Victor, et des Chartreux de Paris: mais il ne s'en trouve guère que 200 désignés par les titres et les premiers mots de l'ouvrage; et ce nombre

(1) Voyez *Tableau méthodique des connaissances humaines*, avec l'explication Paris, Migneret, 1800, in-fol.

doit être encore diminué, parce qu'ils sont quelquefois peu distincts les uns des autres; que des chapitres ont été donnés comme des titres d'ouvrages, et que des explications de professeurs ou de disciples ont été souvent prises, par des écrivains sans critique, pour des leçons du maître. Nous nous bornerons en conséquence aux ouvrages principaux, dont les éditions ou les commentaires sont connus, qui se rattachent surtout à sa biographie et à sa doctrine, et qui ont été avoués par l'auteur. Tels sont : I. *Ars generalis sive magna*, comprenant : *Ars demonstrativa*, et *Ars inventiva veritatis*, publiés par Alphonse de Proazza, Espagnol, Valence, 1515, in-fol.; traduits en espagnol, par Pierre de Guevara, Madrid, 1584, in-8°. II. *Ars expositiva*, Valence, id. III. *Tabula generalis, ad omnes scientias applicabilis*, ibid. IV. *Arbor scientiæ*, Barcelone, 1482, in-fol.; Venise, 1514; par les soins de Gilbert de Villiers, Lyon, 1515, 1635, in-4°; traduit en espagnol par P. de Guevara, avec des explications, Madrid, 1584, in-8°; par Alphonse de Zepeda, Bruxelles, 1663, in-fol.; et en français, par Perroquet, d'après l'édition de Proazza. V. *Ars magna generalis ultima, edit. per Bern. Lavinheta*, Lyon, 1517, in-4°; Maiorque, 1645, in-4°, avec des notes, par François Marzal de Minorque. VI. *Ars brevis*, Valence, 1515; Paris, 1578, ed. Bern. de Lavinheta; Barcelone, 1565, in-8°, Francfort, 1596; Tاراçona (*Turriasonæ*) 1619, in-4°. VII. *Liber quæstionum super quatuor libris Sententiarum*, Lyon, 1491; Palerme, 1507. VIII. *Quæstiones magistri Thomæ Atrebatensis solutæ secundum artem*, Lyon, 1491. IX. *Trac-*

tatus de articulis fidei christianæ demonstrativè probatis, composé à Rome, en langue vulgaire, traduit par l'auteur en latin, à Maiorque; Paris, 1578, in-16. X. *De demonstratione (Trinitatis) per æquiparantiam liber*, Valence, 1510. XI. *Controversia cum Homero Saraceno habita in urbe Bugiâ sermone arabico, in latinum à Lullo translata Pisis*, Valence, par les soins d'Alph. Proazza, 1510. XII. *Liber natalis pueri Jesu*, Paris, 1499. XIII. *Libri duodecim principiorum philosophiæ contrâ Averroistas*, dédiés à Philippe-le-Bel; Strasbourg, 1517; Alcalá, 1519. XIV. *Logica nova*, Valence, 1519; Maiorque, 1584, avec des commentaires. XV. *Liber meditationum totius anni, aliàs de amico et amato*, Rouen, 1632, avec des notes. — Idem sous ce titre : *Libellus Blaquernæ de amico et amato*, édit. curâ Jac. Fabri stapulensis; avec le *Primum volumen contemplationum duos libros continens*, Paris, J. Petit, 1505, in-folio; traduit en valencien par J. Bonlabii, Valencia, 1521, in-fol. XVI. *Philosophia amoris*, publié par le même Jacques Lefebvre d'Étaples, Paris, Badius, 1516, in-4°, avec le *Metaphysica*, le *Philosophiæ in Averroistas expostulatio* et le *In rhetorice isagoge*. XVII. *Liber proverbiorum*, Venise, 1507; Valence, 1510, in-4°; publié par le même, avec l'ouvrage précédent. XVIII. *Libri contemplationum*, par les soins du même éditeur (V. le n°. xv). La lecture de ce livre avait fait naître à Lefebvre l'idée d'embrasser la vie solitaire (1). XIX. *Phantasticus*, Pa-

(1) L'Examen critique des Dictionnaires historiques, ne fait aucune mention des éditions données.

ris, 1499, in-fol. L'auteur repousse le nom de *phantastique*, qu'on lui donnait vulgairement, et fait son apologie. La plupart des ouvrages de Lulle, relatifs à sa méthode ou à l'*Ars magna*, ont été recueillis pour la première fois, en 1598, à Strasbourg, par Lazare Zetzner, in-8°. d'environ 700 pages. Ce recueil, réimprimé en 1617, 1651, etc., contient les nos. I, VI, XIII et XIV ci-dessus, *Kabbala* (I), *Rhetorica*, et les commentaires d'Agrippa et de G. Bruno, cités plus bas (V. Vogt, *Catal. libror. rar.*) L'édition de 1651, contenant plus de onze cents pages, et décrite avec détail par Freytag (*Appar.* III, 143 - 149), contient de plus le n°. IX, etc., et d'autres commentaires. Nicolas Antonio, d'après Wadding et Proazza, a donné le catalogue des ouvrages que l'auteur a écrits, non-seulement sur sa méthode, sur la philosophie et la théologie, mais sur la grammaire, la mnémonique, les mathématiques, la physique, etc. Le recueil de ces divers ouvrages a paru sous le titre de *Lulli opera omnia per Bucholium collecta curantē electore Palatino et edita per Saltzingerum*, Maïence, 1721, 10 vol. in-fol. Mais il peut être utile de recourir aux Bollandistes, pour distinguer, surtout sous le rapport de la doctrine religieuse, les écrits qui peuvent réellement lui être attribués, d'avec ceux qui ont été mis faussement sous son nom. Les livres d'alchimie, dont on l'a fait auteur, sont

trop opposés à la pauvreté évangélique d'un homme qui avait tout quitté par zèle pour la doctrine de Jésus-Christ; et qui se déclare en beaucoup d'endroits contre la chimère de la pierre philosophale; cherchée de son temps par Arnauld de Villeneuve, dont on l'a cru disciple. Les circonstances et les dates mêmes, dans plusieurs de ces livres, dont celui de la *Sagesse naturelle* est adressé à Édouard III, roi d'Angleterre, prouvent d'ailleurs qu'ils se rapportent à une époque postérieure, et paraissent appartenir à un autre Raimond, dont on a parlé. Les véritables ouvrages de Raimond Lulle se rattachent plus ou moins aux traités relatifs à son Art ou à sa méthode, qui sont tous précédés d'une invocation à Dieu, et tendent tous à un but éminemment religieux. C'est ce que n'ont pas toujours observé les auteurs qui ont commenté, expliqué ou corrigé la méthode de Lulle, et dont voici les plus remarquables : Bernard Lavinheta, Français, de l'ordre des Frères mineurs, *Artis magnæ interpretatio*, et *Practica*, Lyon, 1517, 1523, in-4°; réimprimé à Cologne, par les soins d'Alstedius, en 1612. — Henri Corn. Agrippa, *Commentaria in Artem brevem*. (V. AGRIPPA.) — Giordano Bruno de Nole, *De complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16; et *De lampade combinatoria*, Prague, 1588, in-8°. (V. BRUNO, VI, 130.) — P. Jérôme Sanchez, *Methodus generalis ad omnes scientias addiscendas in quâ R. Lulli Ars brevis explicatur*, Tarazona, 1613, 1619. — Valerius de Valerius, *Arboris scientiæ expositio*, avec les deux ouvrages précédents, Strasbourg, 1617, in-8°. — J. Henr. Alstedius, *Clavis artis Lul-*

par ce grand ami de la philosophie de Lulle, quoique l'article le Febvre y soit assez étendu sur tout ce qui est relatif à ses travaux sur Aristote et ses commentateurs. C. M. P.

(1) Ce traité avait déjà paru séparément, vingt ans auparavant, sous ce titre : *De auditu Kabbalistico; sive ad omnes scientias introductorium*, Paris, Gille Gorbin, 1578, in-16.

lianæ et veræ logices, Strasbourg, 1612, 1633, in-8°. — Jul. Pacius, éditeur de l'*Organum* d'Aristote, *Ars Lulliana emendata*, Valence et Lyon, 1618, in-8°; Naples, 1631, in-4°; traduit en français, Paris, 1629, in-8°. — Augustin Nunès, carme espagnol, *Breve declaracion del arte R. Lulli*, Grenade, 1633, in-8°. — N. Morestel, *Encyclopædia sive artificiosa ratio. et via circularis ad Artem magnam Lulli*, Rouen, 1646, 1648, in-8°. — Hugues Carboneil ou Carbonet, languedocien, de l'ordre des Frères mineurs, *Artis Lullianæ seu memorie artificialis secretum, oratoribus et prædicatoribus utillimum*, Paris, 1620, in-8°. — Jean Belot, Français, *Oeuvre des œuvres*, contenant l'art de la mémoire, l'art de doctement prêcher et haranguer, d'après Raimond Lulle, Rouen, 1640, in-8°, Lyon, 1654, in-8°. — Nicolas de Hauteville, l'*Art de bien discourir*, ou l'art de Lulle, expliqué, étendu et appliqué à la chaire et au barreau, suivi de l'*Esprit de Raimond Lulle*, (V. HAUTEVILLE.) — A. Perroquet, prêtre du comté d'Avignon, le *Grand Art de Lulle*, reconnu, éclairci et appliqué, comprenant l'*Apolo-gie* de Raimond Lulle, etc. Voyez ci-après. — Kircher, *Ars magna sciendi seu ars combinatoria*, Amsterdam, 1669, in-fol. Son objet a été de corriger, éclaircir et développer l'art de Lulle, qui fut appelé de là *Ars Kircheri-Lulliana* et dont le P. Gaspar Knittel donna un abrégé, à Prague, 1682 et 1687, in-8°. Quoique celui-ci ait montré que Kircher devait à l'art fécond de Lulle, ses travaux immenses, et qu'il ait fait valoir les corrections de son confrère, qui se réduisent à quelques différences dans l'ordre et dans les

termes, la méthode de ce philosophe, comme l'avait jugée Leibnitz, dans sa Dissertation de *Arte combinatoria*, Leipzig, 1666, in-4°; était restée applicable plutôt à l'art de discourir sur la science qu'à l'art d'acquérir la science. Depuis Lavinheta et Sanchez, qui ont du moins indiqué le but pratique de l'auteur, aucun Lulliste en effet, si ce n'est Raimond de Sebonde, n'a fait usage de ses principes suivant la fin principale qui est la démonstration de la vérité. Malgré les efforts d'Alstedius pour appliquer l'art de Lulle à tous les genres de science, et pour reproduire, quoique Luthérien, la pratique Lullienne du moine Lavinheta, cet art, réduit aux combinaisons logiques ou aux amplifications oratoires, a pu faire dire à Bacon, que, par le moyen de cette science, celui qui connaît les mots d'un art, croit avoir appris l'art lui-même. Les apologies nombreuses de la part des sectateurs de Lulle, et les éloges non moins multipliés par ses biographes, n'ont pu soutenir ni faire revivre la doctrine, ni l'auteur, dont il ne reste plus depuis un siècle, même à Majorque, d'autre souvenir que celui de ses vertus. Indépendamment d'une vie manuscrite de Lulle qui paraît être contemporaine (sinon écrite par l'auteur même, car elle s'arrête au concile de Vienne), et qui conservée au collège de la Sapience à Rome, et citée par Nicol. Antonio et Wadding, paraît être la même que celle d'un manuscrit des archives de Majorque, on compte plus de vingt biographies imprimées, dont on désignera les auteurs suivants: Charles Bouelles (V. BOUELLES, V, 288). C'est la *Vie* de Lulle la plus ancienne, imprimée à Amiens, en 1511, dans la maison de François de Halewin,

évêque de cette ville, et réimprimée par Badius en 1514. Benoît Gonon, moine célestin, l'a insérée dans les vies des Pères d'Occident, Lyon, 1625. — Nicolas de Pax, patricien de Maïorque, *Elogium*, etc. Alcalá, 1519. — Louis-Jean Vileta, chanoine de Barcelone, *ibid.*, 1565, en tête de l'*Ars brevis*. — Vincent Mut, dans l'*Histoire de Maïorque*, tom. 2. Il raconte assez exactement ce qui concerne l'origine de Raimond Lulle. — Nicolas Mellinus, jurisconsulte, *Concio de vitá Lulli*, Maïorque, 1605. — Jean Ségui, chanoine de Maïorque, *Vie* publiée en 1606, avec un petit poème en vers catalans (*y un tratadillo llamado Desconsuelo, del mismo Ramon Lull, compuesto en verso lemosí* (1) *y traduzido en castellano por N. de Pax*), Maïorque, Gabr. Gasp., 1606, in-8°. L'auteur a recueilli plusieurs choses invraisemblables; et il pèche souvent contre la chronologie et la géographie. — François Marzal de Minorque, professeur de l'art de Lulle, *Archielogium vitæ et doctrinæ R. Lulli*, Maïorque, 1645, in-4°. — Guillaume Colletet, *Vie* en français, à la suite de la *Clavicule ou science de R. Lulle*, par P. Jacob, Paris, 1646, in-8°. — Jean-Marie de Vernon, *Histoire de la sainteté et de la doctrine de R. Lulle*, Paris, 1668, in-12. Il porte à environ trois mille les ouvrages de l'auteur, et va jusqu'à dénombrer sans les spécifier ceux qu'il dit être par centaines dans les différentes bibliothèques de France, d'Espagne et d'Italie. — Nicolas de Hauteville, *Vie* extraite de Ségui, à la suite de l'*Art de bien discourir*,

avec une chronologie tirée des Annales de Wadding, les actes ou pièces justificatives concernant la doctrine de R. Lulle, et une *Bibliotheca Lulliana* de trois à quatre cents ouvrages, sans indication particulière, soit de lieu, soit de temps. — A. Perroquet, *Vie et Martyre du bienheureux Raimond Lulle*, en tête de son *Apologie*, avec une indication semblable, d'environ cinq cents ouvrages, désignés d'après Alph. Proazza, mais dont ceux, en petit nombre, qui ont été publiés, sont mentionnés dans l'*Apologie*, sous leur date, soit de composition, soit d'impression. — Enfin, outre les détails donnés par Luc Wadding, dans les Annales de l'ordre de Saint-François, et par Nicolas Antonio, dans sa *Bibliotheca hispana*, le P. Sollier, Jésuite d'Anvers, s'étend très-longuement sur sa vie, sa doctrine théologique, et ses ouvrages religieux, dans les *Acta sanctorum* du 29 juin, où l'on trouve aussi une *Dissertation historique* sur le culte immémorial et la justification de la doctrine du bienheureux Raimond Lulle, imprimée par l'université Lullienne à Maïorque, en 1700, in-4°. de 750 pag. Si, comme l'observe Ginguené, dans son *Histoire littéraire d'Italie*, d'après une note communiquée par M. Dégérando, dont on annonce un Traité des méthodes où se trouvent des détails sur les procédés et la nomenclature logique de Lulle; s'il est surprenant qu'aucun écrivain de poids n'ait parlé d'un homme qui a fait tant de bruit et composé tant d'écrits, c'est du moins depuis l'insertion d'un article de plus de 100 pag. dans le Recueil des Bollandistes, et le compte rendu dans les Mémoires de Trévoux en 1721; que le P. Nicéron, les éditeurs de Bayle, et

(1) On sait que le dialecte catalan ou valencien était alors souvent désigné, dans le pays même, sous le nom de langue limousine.

surtout les auteurs de l'*Encyclopédie*, sont inexcusables de n'en avoir point fait mention. La plupart des bibliographes ont ignoré ou méconnu l'auteur et l'objet de l'*Ars magna*, qu'ils ont regardé comme le grand - œuvre, et qui se trouve placé, dans les catalogues, en tête des livres de philosophie hermétique. G—CE.

LULLE (ANTOÏNE), savant grammairien du seizième siècle, né dans l'île de Maïorque, de la même famille que le précédent, fut appelé à Dole pour y enseigner la théologie, et s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de succès. Il eut le bonheur de compter parmi ses élèves Claude de la Baume, coadjuteur de l'archevêché de Besançon (V. BAUME MONTREVEL, III, 568); et ce prélat, reconnaissant de ses soins, le nomma vicaire-général du diocèse. Ant. Lulle revit les anciens statuts synodaux, et en publia une édition plus correcte que les précédentes, et enrichie de notes explicatives; il procura aussi une réimpression du bréviaire et des livres d'église, dont il retrancha un grand nombre de faits apocryphes. Lulle mourut à Besançon, le 12 janvier 1582, dans un âge avancé. Il était savant canoniste, grand théologien et bon littérateur pour le temps où il a vécu. Il était en correspondance avec Érasme, Ramus et d'autres hommes justement célèbres : Gilbert Cousin lui a dédié quelques-uns de ses ouvrages; et l'on ne peut trop s'étonner que Lulle ait laissé périr, dans les prisons de l'archevêché, un homme dont il devait apprécier, mieux que personne, les talents et les belles qualités. On a d'Ant. Lulle : I. *Progyrnasmata rhetorica*, Bâle, 1550, in-8°. ; nouv. édit., augmentée, ibid., 1551

et Lyon, 1572, in-8°. C'est un recueil de préceptes sur les exercices qu'il convient de faire pratiquer aux jeunes rhétoriciens. II. *Basilii magni de exercitatione grammaticâ cum in eamdem preparatione, græcè*, Bâle, 1553, in-8°. III. *De oratione libri VII, quibus non modò Hermogenes ipse totus, verum etiam quicquid ferè à reliquis Græcis ac Latinis de arte dicendi traditum est, suis locis aptissimè explicatur*, Bâle, 1558, in-fol. C'est proprement, dit Gibert, la rhétorique d'Hermogène, avec quelques préceptes tirés principalement d'Aristote et de Cicéron. Lulle ne paraît pas estimer beaucoup Quintilien ni Longin; il trouve que Quintilien fait mieux connaître les défauts que les beautés de l'éloquence, et que Cicéron a encore mieux pratiqué ce grand art qu'il ne l'a enseigné : mais il a pour Aristote une telle vénération, qu'il a cru ne pouvoir se dispenser de traiter des universaux, des catégories, etc., qui avaient servi de point de départ à son parent fameux, pour s'élever plus haut. Cet auteur ne manque d'ailleurs ni d'instruction, ni même de goût. Ce qui lui fait tort dans l'esprit des personnes qui le lisent, c'est sa diffusion, et l'opinion avantageuse qu'il montre de ses talents. (V. Gibert, *Jugement des Savants qui ont traité de la rhétorique*, t. II, p. 143 à 154.) Chacon attribue encore à Lulle un traité *De claris Antonii*, et de savantes *Notes sur les Psaumes* (1); mais il paraît que ces deux ouvrages n'ont jamais été publiés.

W—S.

LULLI (JEAN-BAPTISTE), mu-

(1) Il adressa ce commentaire en 1566, au cardinal Granvelle, en le priant d'user de son crédit pour lui faire obtenir l'évêché de Maïorque. Mss. de Granvelle.

sicien qui sera toujours célèbre malgré les vicissitudes qu'a éprouvées la musique, était né à Florence, en 1633 : mais on peut le considérer comme Français, puisqu'arrivé en France, à l'âge de 13 à 14 ans, il composa tous ses ouvrages à Paris, où il avait été amené par le chevalier de Guise. On a prétendu que, placé d'abord dans les cuisines, il annonça son goût pour la musique, par son application constante à tirer des sons harmonieux de ses casseroles. Cela paraît un conte fait à plaisir, puisque le jeune Lulli, dès son arrivée en France, jouait déjà fort agréablement du violon (1). Ce talent lui attira la protection de M^{lle}. de Montpensier, qui le prit à son service. Le roi voulut l'entendre; et il en fut si content, qu'aux vingt-quatre violons de la chambre, si fameux dans ce temps, il ajouta une nouvelle bande nommée les *petits violons*; qui furent mis spécialement sous la conduite de Lulli. On ne tarda point à s'en apercevoir : la musique prit une forme toute nouvelle. Dans les symphonies de cette époque, les premiers violons seuls faisaient entendre un chant soutenu; les autres parties se réduisaient à un accompagnement monotone. Lulli, le premier, y jeta de la variété; il y introduisit de nouveaux instruments, tels que les tymbales et les trompettes. Mais ce qui distingue spécialement les symphonies de ce maître, ce sont de très-belles fugues : elles sont connues et estimées des artistes modernes.

Une de ces fugues a évidemment servi de modèle à Nicolo Isouard, pour composer un morceau de ce genre dans son opéra de *Lulli et Quinault*; (*J'en vais faire à l'instant une fugue nouvelle*) (1). Lulli trouva bientôt, dans les fêtes brillantes qui se succédaient sans cesse à la cour de Louis XIV, l'occasion de faire l'essai de ses talents pour le genre lyrique. Il composa la musique de ces intermèdes et de ces ballets où le roi lui-même ne dédaignait point de prendre un rôle. Molière eut recours à lui pour la partie chantante et dansante de plusieurs de ses pièces, telles que le *Bourgeois gentilhomme*, *Pourceaugnac*, *l'Amour médecin*, les *Amants magnifiques*, *Psyché*, la *Princesse d'Élide*, et le *Malade imaginaire*. Ce fut Lulli lui-même qui, dans la première de ces comédies, joua le rôle du *Mufti*. Il était naturellement bouffon et excellent pantomime. Lorsque Molière, habituellement soucieux, voulait dissiper sa mélancolie ou amuser ses convives, il disait à Lulli : « Bap- » tiste, fais nous rire ! » Mais ce musicien, doué d'un esprit si gai, montra qu'il lui était donné aussi de sentir et d'exprimer les grandes affections de l'âme. Il composa, dans l'espace de quinze ans, dix-neuf tragédies lyriques ou grands opéras, qu'un siècle et demi et les progrès de l'art n'ont pas fait oublier totalement. Les connaisseurs y admirent

(1) On assure pourtant que « le hasard le jeta dans » le commun de Mademoiselle, parmi les *galopins* : » qu'il sut se tirer de la marmite avec son archet, et » que les comptes de la maison de cette princesse » font foi qu'il fut, peu de temps après, *valet* » des *valets* de sa garde-robe, puis *petit violon*, » puis *grand violon*. » (Note tirée du catalogue manuscrit des livres imprimés de la Bibliothèque du roi.) Z.

(1) C'est ici la place d'une observation relative à cet opéra de *Lulli et Quinault*. Comme Nicolo y a fait entrer plusieurs morceaux de *l'Armide* de Lulli, la plupart des spectateurs ont cru que le fameux duo de Gluck (*Aimons-nous*) n'était qu'un heureux larcin fait à son prédécesseur. Ce duo n'est, au contraire, que celui du compositeur moderne, travesti dans les anciennes formes. L'auteur de cet article en fit le reproche à Nicolo, en lui représentant que c'était exposer Gluck à passer pour plagiaire. Il en convint, mais prétendit qu'il était trop tard pour retoucher sa partition.

surtout un récitatif, tellement remarquable par la vérité de la déclamation et la justesse de la prosodie, qu'il serait facile de le chanter à la manière moderne. Gluck en a employé plusieurs traits dans son *Armide*; et il le déclarait lui-même avec cette noble franchise qui sied aux grands artistes. Lulli avait, de plus, composé beaucoup de musique d'église : il y excellait. M^{me}. de Sévigné, dans sa lettre du 6 mai 1672, où elle rend compte de la pompe funèbre du chancelier Séguier, dit : « Pour la musique, c'est une chose » qu'on ne peut expliquer. Baptiste » avait fait un dernier effort de » toute la musique du roi. Ce beau *Miserere* y était encore augmenté. » Il y eut un *Libera*, où tous les » yeux étaient pleins de larmes : je » ne crois point qu'il y ait une autre » musique dans le ciel. » Une multitude de morceaux italiens, fruits des loisirs de Lulli, ont été recueillis par un de ses fils, qui les publia, en 1702, sous le titre de *Fragments*. On y trouve des choses extrêmement originales et gaies. Louis XIV récompensa magnifiquement Lulli : il lui donna, en 1672, le privilège de l'académie royale de musique, qui avait appartenu jusqu'alors à l'abbé Perrin. C'est de ce moment que date la fondation réelle de notre grand opéra; mais il serait injuste de ne point rappeler ici que Quinault en partagea la gloire avec Lulli, malgré tout ce qui, dans ses opéras, est traité par Boileau de *lieux communs*...

Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Non content de créer des chefs-d'œuvre de poésie lyrique pour le musicien, il sut se plier à toute l'exigence de son génie, et quelquefois

même à tous les caprices de son imagination. Aussi, quand Lulli eut déterminé La Fontaine à travailler pour lui, le bonhomme, fatigué de toutes les tracasseries qu'il lui avait fallu endurer, s'écria plaisamment que le musicien l'avait *enquinaudé*. Il s'en vengea par une satire, et même par une comédie, toutes deux intitulées le *Florentin*, par allusion au pays natal de Lulli : ce dernier n'en fit que rire. Il était devenu fort riche; il voulut encore devenir gentilhomme. Il obtint du roi une place de secrétaire de la chancellerie, qui anoblissait; et, de ce moment, il se fit toujours appeler Monsieur de Lulli. On lit dans les dictionnaires historiques, qu'un jour où il s'était présenté à cette époque chez le marquis de Louvois, ce ministre lui reprocha son audace, en lui disant qu'il n'avait d'autre talent que de faire rire le roi, et que Lulli répondit : « Eh ! tètebleu ! » vous en feriez autant si vous le » pouviez ! » Ce conte est absurde : Louvois n'était pas un homme à qui personne en France eût osé parler sur ce ton. Lulli, au reste, était recherché par les plus grands seigneurs. Le prince de Conti alla le voir dans sa dernière maladie, le jour même où son confesseur avait exigé qu'il lui livrât sa partition d'*Achille et Polyxène*, pour la brûler. « Eh ! quoi ! » Baptiste, lui dit le prince, tu as » laissé jeter ton opéra au feu ! » — « Paix, paix, monseigneur, répon- » dit-il, je savais bien ce que je fai- » sais : j'en avais une copie ! » Le chevalier de Lorraine vint aussi lui rendre visite. M^{me}. Lulli lui reprocha d'avoir abrégé les jours de son mari en l'attirant trop souvent dans les orgies, qui étaient le vice de ce siècle : « Tais-toi, ma femme, dit le » malade; c'est chez M. le chevalier

» que je me suis grisé la dernière
 » fois; eh bien! si j'en réchappe,
 » je veux que ce soit lui qui me
 » grise le premier.» Le mal empi-
 rant, Lulli entra bientôt en lui-même,
 et fit éclater les sentiments les
 plus chrétiens. Étendu sur la cendre,
 il chanta d'une voix défaillante un
 cantique qu'il avait composé: *Il faut*
mourir, pécheur. Il expira le 22
 mars 1687. On a prétendu que sa
 mort avait eu pour première cause
 une blessure qu'il s'était faite au
 pied, en battant fortement la me-
 sure avec sa canne. Il fut enterré
 dans l'église des Petits-Pères, où sa
 veuve lui fit ériger un mausolée ma-
 gnifique. Santeul composa son épi-
 taphie, en six vers latins, dont voici la
 pensée: « O mort, nous savions que
 » tu étais aveugle; mais, en frappant
 » Lulli, tu nous as appris que tu es
 » sourde! » Sénécé, dans une lettre
 qu'il suppose écrite des Champs-
 Élysées, peu de temps après la mort
 de Lulli, a tracé un portrait de ce mu-
 sicien célèbre. Il le représente com-
 me étant de petite taille, ayant as-
 sez mauvaise mine, les yeux extrê-
 mement petits et bordés de rouge,
 mais remplis d'esprit et de maligni-
 té. — Lulli laissa trois fils, *Chrétien*,
Jean-Louis, et *Louis*, qui cultivèrent
 tous la musique, mais qui ne furent
 connus que par le nom de leur père.

S—v—s.

LULLIN DE CHATEAUVIEUX
 (MICHEL), agronome, né à Genève
 en 1695, se livra à l'étude des arts
 mécaniques et de l'agriculture, dans
 le dessein de se rendre utile à sa pa-
 trie. Il se concilia l'estime et la con-
 fiance de ses concitoyens, qui l'éle-
 vèrent aux premières charges de la
 république. Convaincu que la ville
 de Genève devait son existence aux
 arts mécaniques, il tenta de créer

de nouvelles sources de prospérité en
 perfectionnant ces arts, ou en intro-
 duisant ceux qui n'étaient pas con-
 nus. Il fallait pour cela posséder à
 fond les pratiques usitées, et celles
 que la localité ou les circonstances
 présentaient comme avantageuses.
 Lullin en fit une étude spéciale, non
 dans les livres, mais au milieu des
 ateliers et parmi les ouvriers. Il se
 fit apprenti dans plusieurs, afin
 d'en mieux connaître les détails, et
 d'en mieux juger. Il s'était ainsi ren-
 du capable d'exercer dix-huit pro-
 fessions; il en possédait presque tous
 les outils, et il avait même exécuté
 plusieurs ouvrages avec un grand
 degré de perfection. Il se livra éga-
 lement à l'agriculture, et se rendit
 surtout célèbre par l'invention d'un
 semoir, qui fut alors très-vanté,
 surtout par Duhamel. Cet instru-
 ment, usité depuis très-long temps
 chez les Chinois, fut aussi employé
 quelquefois par les Espagnols, puis
 par les Anglais. Les Italiens, de leur
 côté, lui avaient donné un haut de-
 gré de perfection. (V. LANA, XXIII,
 312.) Celui de Lullin fut mis en
 pratique avec succès à Genève, d'où
 il passa en France. Il avait aussi
 imaginé une charrue à couteaux
 pour le défrichement des prairies
 naturelles. Ce citoyen zélé pour le
 bien public donna un exemple utile
 à sa patrie et à la France, en inspi-
 rant le goût des expériences agri-
 coles; mais les résultats de son zèle
 et de ses lumières ne furent pas
 avantageux à sa fortune. Il mourut
 en 1781. On a de lui un ouvrage où il
 donne la description de son semoir,
 intitulé: *Expériences et Réflexions*
sur la culture des terres, faites aux
environs de Genève dans les années
1754, 1755 et 1756, in-8°. —
 Son fils, LULLIN DE CHATEAUVIEUX

(J.-André), né le 28 juin 1728, se distingua au service de France sous le maréchal de Saxe, et dans la guerre de sept-ans; il y était devenu colonel propriétaire d'un régiment suisse et lieutenant-général. Il est mort le 22 février 1815, dans un âge fort avancé. — Son petit-fils (Frédéric) a publié des *Lettres sur l'économie rurale de l'Italie*, et il poursuit le même travail sur celle de la France. — L.—IE.

LUMAGUE (La vénérable mère MARIE-DE.), institutrice des Filles de la Providence, naquit à Paris le 29 novembre 1599. Elle joignait à tous les dons extérieurs, un esprit vif et pénétrant, et des qualités plus précieuses encore, que ses parents cultivèrent avec beaucoup de soin. Dès qu'elle fut en âge de prendre un directeur, elle se mit sous la conduite du P. Lebrun, fameux dominicain, qui lui fit faire de grands progrès dans la vie spirituelle. Elle entra dans l'ordre des Capucines; mais la délicatesse de sa santé l'obligea d'en sortir, avant d'avoir prononcé ses vœux; et elle épousa, en 1617, François Pollalion, nommé, presque en même temps, résident de France à Raguse. Sa grossesse ne lui ayant pas permis d'accompagner son mari, elle se disposait à le rejoindre lorsqu'elle apprit sa mort. Elle rejeta toutes les propositions d'un nouvel établissement, et se consacra aux soins qu'elle devait à sa fille. La duchesse d'Orléans, informée des vertus et des talents de M^{me}. Pollalion, lui fit passer, dans sa retraite, un brevet de dame d'honneur et de gouvernante de ses enfants. Elle accepta cet emploi, persuadée qu'elle recevrait du Ciel les secours nécessaires pour le remplir dignement, et continua de vivre à la cour, avec

la même régularité que si elle eût habité le cloître. L'éducation des jeunes princesses terminée, elle obtint la permission de retourner dans sa retraite; et après avoir pourvu à l'établissement de sa fille⁽¹⁾, elle ne songea plus qu'à tenir la promesse qu'elle avait faite à saint Vincent-de-Paul. En conséquence, elle jeta, en 1630, les fondements de l'institut des Filles de la Providence, chargées d'instruire les pauvres enfants de la campagne; elle en fixa le nombre à trente-trois, qu'elle distribua dans les villages, aux environs de Paris, où ces dignes filles obtinrent en peu de temps des succès étonnants. Sa fortune était depuis long-temps le patrimoine des pauvres; mais les sommes dont elle pouvait disposer n'auraient pas suffi pour soutenir la congrégation naissante; si elle n'eût trouvé des secours dans la charité de plusieurs personnes pieuses. La reine-régente se déclara enfin la protectrice du nouvel institut, et lui donna, en 1651, une maison située dans le faubourg Saint-Marcel. La pieuse fondatrice, tranquille sur le sort de ses filles, tourna ses vues d'un autre côté; et elle eut l'avantage de coopérer, avec saint Vincent-de-Paul, à l'établissement de la maison des Nouvelles-Catholiques, qui fut dotée par Turenne. (V. VINCENT-DE-PAUL.) M^{me}. de Lumague souffrait, depuis dix-huit ans, des douleurs continuelles; mais rien ne pouvait ralentir son zèle, ni l'engager à diminuer ses austérités. Cependant l'affaiblissement progressif de

(1) Mlle. Pollalion fut mariée en 1639, à M. Chastelain, d'une ancienne famille du Beaujolais; de ce mariage naquit Claude Chastelain, chanoine de Paris, savant littérateur. (V. CHASTELAIN, VIII, p. 261.)

ses forces lui fit prévoir que sa fin était prochaine ; elle se hâta de quitter Rouen , où elle avait eu le bonheur d'établir son institut , et revint à Paris , desirant mourir entre les bras de ses chères filles : comme elle descendait de voiture , elle se trouvait si oppressée qu'elle demanda d'être portée à l'église ; on s'empressa de lui administrer les derniers sacrements , et elle expira le 4 septembre 1657. Les personnes les plus distinguées crurent devoir assister à ses obsèques ; son oraison funèbre y fut prononcée par le P. Lebrun , son ancien directeur ; elle a été imprimée (Paris, 1658 , in-4°.) On peut consulter la *Vie de Madame de Lumague* par Victor Faydeau , Paris , 1659 , in-12 , et à la suite des *Constitutions* des Filles de la Providence. Il existe deux autres *Vies* de cette fondatrice : l'une par un dominicain du faubourg Saint-Germain , Paris , 1679 ; l'autre par l'abbé Collin , ibid. , 1744 , in - 12 : celle-ci est la meilleure ; l'auteur y a joint des pièces justificatives , et un portrait de M^{me}. de Lumague , gravé par Roy , qui , après avoir perdu la vue , l'avait recouvrée , guérison qu'il attribuait à sa dévotion pour cette dame. W—s.

LUMBISANO (HORACE) , médecin napolitain , né à Coriolano en Calabre , vers la fin du seizième siècle , était fils d'un avocat , et fut professeur de philosophie et de médecine à Naples. Il se fit connaître par quelques ouvrages peu consultés aujourd'hui. Haller (*Bibl. med. pract.* tom. 2 , pag. 576) , cite les suivans d'après le Toppi (*Biblioteca Napolitana* , pag. 182) ; et Van der Linden paraît en donner les titres plus exactement : I. *De febribus lib. III* ; *De peste lib. IV* ; *De terræ motu*

prout pestis causa est disputatio. Naples , Nuccio , 1629 , in - 4° ; Urbino , 1631 , in-4°. L'auteur , dans l'épître dédicatoire dit , qu'il avait publié deux autres traités , *De calido potu et Manna*. II. *Conciliationes et decisiones medicæ super finitiones actionis depravatæ diminutæ , morbi et symptomatum excretorum et retentorum Antonii Santorelli in quibus carpitur à Francisco Rossello : necnon decisio illius casus enixis à septimo die competere medicamen expurgans , si tam febris ceterique affectus aberunt , minus*, ibid. Gille Longo ; 1629 (1) , in-4°. de 70 pag. C. M. P.

LUMIARÉZ (Le comte DE) , académicien espagnol , né vers le milieu du dix-huitième siècle , prit du goût pour les sciences dans une prison où ses parents l'avaient confiné pour lui faire expier quelques folies de jeunesse. Il se livra particulièrement à l'étude de la numismatique , et publia : I. en 1773 , un livre *Sur les anciennes médailles d'Espagne* ; II. en 1779 , des *Recherches sur la ville de Sagunte* ; III. en 1780 , un ouvrage semblable sur celle d'Alicante. IV. Une explication des anciennes inscriptions de Carthage (*Inscriptiones de Carthago nova , hoy Cartagena*) , Madrid , 1796 , in-4° ; et quelques autres du même genre. Il est mort en 1808. Z.

LUNA (DON ALVARO DE) , ministre de Jean II , roi de Castille , offre dans sa vie un exemple bien remarquable de l'inconstance de la

(1) C'est par erreur que Toppi , Van der Linden et Haller , disent que cette édition est de 1626. La dédicace est datée du 1^{er} mai 1629 ; et l'épître de l'auteur à son frère Mutio Lumbisano , fait voir que ce livre n'a paru qu'après celui *De febribus*. C'est aussi par erreur que le *Dictionnaire universel* , d'après Van der Linden , donne à cet auteur le nom de *Lymbisonus*.

faveur des princes, et du néant des grandeurs. Il s'était emparé de la confiance de son jeune souverain, au point de n'avoir aucun obstacle à craindre de sa part dans tout ce qu'il voudrait entreprendre : il éloigna du conseil tous ceux qui lui étaient opposés, et les remplaça par ses parents et ses créatures. Cette conduite révolta les grands du royaume : leurs plaintes furent appuyées par les rois de Navarre et d'Aragon ; mais Jean était trop attaché à son favori pour le sacrifier à la tranquillité de ses sujets, et la guerre ne tarda pas à éclater. La haine générale dont Alvaro était l'objet, ne fit que le rendre plus cher à son maître ; il obtint le commandement d'une partie de la garde royale. En 1423, il fut élevé à la dignité de connétable de Castille, et créé comte de Saint-Étienne de Gormas. Ses ennemis se virent forcés de le ménager en apparence : mais ils répandirent des bruits calomnieux sur ses liaisons avec la reine (Marie d'Aragon), et, par ce moyen, vinrent à bout de le faire exiler (1427). Alvaro emporta les regrets et l'affection du roi ; et ceux qui, espérant lui succéder dans la faveur du monarque, avaient sollicité son éloignement, se montrèrent les plus empressés à demander son rappel. Le connétable, cachant sa joie, parut ne quitter qu'à regret la retraite qu'il avait choisie ; il annonça enfin qu'il se dévouerait entièrement au bien de l'état, et son retour fut célébré par des réjouissances comme un événement heureux. Mais, bientôt après, le roi d'Aragon voulut exiger qu'Alvaro fût exclus du conseil ; et s'étant réuni au roi de Navarre, les deux princes s'avancèrent pour obtenir le renvoi du favori. Alvaro fut envoyé aussitôt contre eux, et ils se retirèrent

à son approche ; mais Jean, irrité que le roi d'Aragon eût eu l'audace de lui prescrire le choix de ses ministres, fit ravager ses frontières, et saisit ses domaines en Castille, dont il gratifia différents seigneurs. Alvaro fut nommé administrateur de la grande-maîtrise de l'ordre de Saint-Jacques. Il suivit ensuite le roi dans son expédition contre les Maures de Grenade, et empêcha, dit-on, la prise de cette place. (V. JEAN II, XXI, 453). Les troubles qui continuèrent d'agiter la Castille, obligèrent une seconde fois ce monarque à consentir au renvoi d'Alvaro, dont la faveur était l'unique prétexte des mécontents : celui-ci se retira, en 1439, à Sepulveda, ville qui lui avait été cédée ; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il chercha bientôt après, en Portugal, un asile contre ses ennemis. Le roi Jean lui écrivit afin de le tranquilliser, et le rappela, en 1445, pour lui confier le commandement de ses troupes. Alvaro défit les mécontents à Olmedo, où il fut blessé d'un coup de lance à la cuisse gauche ; et il devint alors plus puissant que jamais. Cependant, comme il avait conclu le mariage de son maître avec l'infante Isabelle de Portugal sans l'avoir consulté ; Jean fut piqué, mais dissimula son ressentiment, attendant l'occasion de le faire éclater. Elle ne tarda pas à se présenter. D. Alphonse de Vivars, grand-trésorier de Castille, et ennemi d'Alvaro, ayant été assassiné, la voix publique accusa de ce crime le favori, qui fut arrêté et conduit à Portillo, où le roi envoya des commissaires pour le juger. Son procès fut instruit avec une irrégularité qui permet de douter qu'il fût réellement coupable de tous les crimes dont on le chargea. Plein de confiance dans

L'ancienne amitié de son maître, il ne pouvait croire à sa condamnation; cette sécurité était aussi fondée sur ce que, dans le temps de sa faveur, il avait consulté un devin, qui lui avait assuré qu'il mourrait en *cadahalso*, nom d'une de ses terres, où il s'attendait ainsi à être exilé: mais il se trouva que le mot *cadahalso* signifiait en espagnol *échafaud*. Le roi voulait être débarrassé d'un favori devenu odieux, et Alvaro fut condamné. Amené à Valladolid pour y subir son supplice, il monta sur l'échafaud d'un pas ferme; et l'on rapporte qu'en voyant le fatal billot, il dit: «Aucun genre de mort n'est » honteux quand on le supporte avec » courage. On ne peut regarder la » mort comme prématurée quand on » a été long-temps à la tête des af- » faires; et qu'on les a conduites » avec autant de succès que de di- » gnité. » Apercevant alors dans la foule l'écuyer du prince des Asturies, il lui dit: «Je te prie de dire » à ton maître, qu'il ait soin de ré- » compenser mieux les siens que le » roi son père ne fait en ma per- » sonne. » Il tendit ensuite le cou au bourreau, le 5 ou le 7 juin 1453. Les historiens espagnols ne sont pas d'accord sur le jugement qu'on doit porter d'Alvaro: les uns le représentent comme un ministre indigne de la confiance de son souverain; les autres semblent n'avoir écrit que pour justifier sa mémoire de tous les crimes dont elle reste chargée aux yeux de la postérité. Sa Vie (*Cronica de Don Alvaro de Luna, condestable de los reynos de Castilla y de Leon*, etc.) attribuée à Ant. de Castellanos, auteur contemporain, et publiée pour la première fois à Milan, 1546, in-fol., a reparu avec diverses additions, par

les soins de D. Jós. Mich. de Flores, Madrid, 1784, in-4°. On a, en français, *Histoire du connétable de Lune, favori de Jean II*, Paris, 1720, un vol. in-12. On trouve aussi de grands détails sur ce personnage, dans l'*Histoire de Don Jean II, roi de Castille, recueillie de divers auteurs* (par Duchaintreau), Paris, Toussaint Dubray, 1622, in-8°; idem, 1640, in-8°; 1641, in-12; ces trois éditions sont à la bibliothèque du roi, à Paris (1). — Michel de LUNA, maure d'Espagne converti au christianisme, interprète de Philippe II, traduisit d'arabe en espagnol l'*Histoire de Don Rodrigue*, écrite par Aboul-cacim Tarif Abentarique, Grenade, 1592, 1600; Saragoce, 1603, in-4°; et c'est sur sa version que l'ouvrage a été traduit en français. (V. LOBINEAU, XXIV, 599.) Une autre traduction française avait déjà paru, chez Barbin, Paris, 1680, 2 vol. in-12. Au reste, de bons critiques regardent le prétendu original arabe comme imaginaire, et pensent que Luna lui-même a composé ce roman historique en espagnol. — Napoléon DE LUNA, né à Pérouse, vint s'établir en France, où il fut nommé l'un des secrétaires du roi, et son interprète pour la langue italienne. On connaît de lui, I. *Il fantasma amoroso*, tragi-comédie, traduite de Quinault, Pé-

(1) On accuse l'évêque de Luçon (Richelieu) d'avoir fait imprimer, dans le temps, ce livre pour comparer à Luna, dont la fin avait été tragique, le cométable de Lynnes qui portait presque le même nom. Mais quand le cardinal de Richelieu lui eut succédé au ministère, d'au tre firent réimprimer cette histoire contre lui-même, en 1641. Claude Jolly avait mis à la marge de son *Recueil de maximes pour l'institution du roi*, à l'endroit où il cite l'exemple d'Alvaro de Luna, l'apostille suivante: Cette histoire est faite par le sieur Chaintreau: mais elle est attribuée au cardinal de Richelieu (pag. 225 de l'édition originale, Paris, 1652, in-8°; et pag. 255 de la réimpression de Paris (Hollande), 1655, in-12.) L.—P.—E.

rouse, 1677. II. *La scuola delle mogli* (traduction de l'École des femmes de Molière), Bologne, Monti, 1680, in-12. Il avait aussi traduit l'*Astrate* de Quinault; mais Oldoino (*Athen. Aug.*, p. 248) ne dit pas si cette version a été imprimée. W—s.

LUND (CHARLES), professeur en droit à l'université d'Upsal, né à Ionkioping en 1638, acheva dans les universités étrangères les études qu'il avait commencées dans celles de son pays, et fut nommé professeur en 1678. Il se fit connaître par une *Histoire du droit de Suède*, et une *Histoire du droit romain, et du droit civil et canonique*, écrites l'une et l'autre en latin, et remplies d'érudition. Le gouvernement le consulta souvent sur la réforme des lois, et tira parti de ses lumières. Vers l'année 1670, un grand nombre de personnes ayant été accusées de sortilège, on nomma une commission pour juger les accusés. Lund, membre de cette commission, malgré son profond savoir, se laissa entraîner, comme ses collègues, par des préjugés vulgaires, et opina pour des mesures de rigueur, qui n'apaisèrent point l'inquiétude publique, et qui firent naître de nouveaux embarras. On a même rapporté que ce savant professeur crut avoir, une nuit, une apparition du démon, dont il fut vivement ému. Charles Lund mourut le 22 février 1715. Outre les deux ouvrages cités plus haut, on connaît de lui : I. *Zamolxis primus Getarum legislator*, Upsal, 1687, in-4°. de 238 pages; ouvrage rare et curieux; et dont on trouve un extrait dans les *Acta eruditor.* (suppl. 2°, 282.) L'auteur cherche à y prouver que l'Enfer des anciens, le Styx, les

Champs-Élysées, etc., étaient situés dans l'Helsingie, province de Suède. Un auteur plus moderne (V. GRAVE) les place dans la Belgique. II. *De Origine Majestatis civilis*, Upsal, 1692. III. *Commentarius in jus vetus Upsalanicum, quod Birgerus Suionum rex anno 1295 recognovit*, Upsal, 1700, in-fol. Cet ancien code avait été traduit du suédois en latin par Loccenius et publié par Rudbeck; Lund y a joint de savantes notes. Voyez son oraison funèbre par Fab. Toerner, Upsal, 1721, in-4°, et dans la *Memoria virorum in Sueciâ erudit. rediviva* de Nettelblad, semidec. iv, pag. 113. — Un autre Suédois du même nom, Daniel LUND, né en 1666, professeur de langues orientales à Obo et à Upsal, puis évêque de Strengnès, s'est fait connaître par son érudition, et surtout par une grande connaissance des langues orientales. Il traduisit en latin et commenta le traité Talmudique du *Taanith*, Utrecht, 1694. Daniel Lund publia aussi un grand nombre de dissertations académiques, et mourut le 25 déc. 1747. G—AU.

LUNE (PIERRE DE). V. BENOÎT XIII, IV, 194.

LUNEAU DE BOISJERMAIN (PIERRE-JOSEPH-FRANÇOIS), savant et zélé instituteur, mais littérateur médiocre, qui a dû un instant de réputation à son Commentaire sur les Œuvres de Racine, et à ses procès avec les libraires, était né à Issoudun en 1732. Il acheva ses études au collège de Bourges, dirigé alors par les Jésuites; et ses maîtres ayant reconnu ses heureuses dispositions, l'admirent dans la Société, où il régenta quelque temps les basses classes. La vivacité de son caractère le rendait peu propre à la vie uniforme qu'il avait embrassée; il le

sentit, fit ses adieux aux Jésuites, et vint s'établir à Paris, où il ouvrit des cours de grammaire, d'histoire et de géographie, et fixa sur lui l'attention en publiant quelques ouvrages élémentaires qui furent assez favorablement accueillis. Il donna ensuite une édition de Racine; mais comme il avait voulu en débiter lui-même les exemplaires, les syndics de la librairie lui intentèrent un procès, dans lequel il succomba. Pour se venger, il attaqua les libraires éditeurs de l'Encyclopédie, et demanda qu'ils fussent condamnés à rembourser à chaque souscripteur un dédommagement de 500 fr. Cette affaire fit beaucoup de bruit; Luneau plaida en personne au parlement, et il y eut partage dans les opinions: la cause fut renvoyée devant la chambre des enquêtes; et après avoir souffert neuf ans d'attente, après avoir traversé toutes les juridictions, Luneau fut condamné à une amende et au paiement des frais, qui épuisèrent la plus grande partie de ses ressources. Il imagina, pour lors, d'établir un bureau de correspondance, destiné à fournir aux amateurs les articles de la librairie ancienne et moderne, aux prix de Paris: cette entreprise, qui devait nuire beaucoup aux libraires de province, n'eut qu'un succès passager; et, dégoûté des spéculations commerciales, Luneau reprit ses anciennes habitudes, et publia des traductions interlinéaires, d'après le plan de Dumarsais. Il se fit peu remarquer dans la révolution, et mourut à Paris le 25 décembre 1801. Son caractère obligeant, et ses vertus privées, lui avaient mérité des amis. L'un d'eux, qui a gardé l'anonyme, a publié son éloge dans une lettre à Millin, insérée dans le Magasin encyclopéd., VIII^e. année, tom. II, p.

25. Son édition des *Oeuvres* de Racine, Paris, 1768, 7 vol. in-8^o, est bien exécutée; et les curieux la recherchent encore: le commentaire dont elle est accompagnée, et qui a été réimprimé séparément en trois volumes, est l'ouvrage de plusieurs écrivains. Luneau ne revendique comme lui appartenant en propre, que la Vie de Racine, qu'on trouve à la tête du premier volume; et Laharpe a pris la peine de prouver, même un peu longuement, que l'auteur de cette Vie, quel qu'il fût, était incapable d'écrire en français. On a encore de Luneau: I. *Les vrais principes de la lecture*, de l'orthographe et de la prononciation, etc., Paris, 1759, in-8^o. Cet ouvrage dont l'idée et le plan appartiennent à Viard, a été souvent réimprimé. La 8^e. édition, 1792, 4 part. in-8^o, est très-augmentée et perfectionnée: on y trouve des exemples de lecture, où les difficultés sont graduées avec méthode, mais qui laissent encore beaucoup à désirer. II. *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie; d'après une suite d'opérations typographiques*, ib., 1759, in-12. Cette manière consiste à se servir de cartes en relief, dont toutes les parties mobiles peuvent être changées par l'élève. Cette idée a quelque rapport avec celle qui avait été développée quelques années auparavant par M. de Bouis, gouverneur du prince d'Alais, dans son *Parterre géographique*, Paris, 1736, reproduit en 1753, 2 part. in-8^o. III. *Cours d'histoire universelle, petits éléments*, ibid., 1768, 2 vol. in-8^o; 3^e. éd. 1779. Villaret a eu part à cet ouvrage, auquel se joint un *Atlas* historique de trois cartes. On n'y trouve rien de neuf, dit Sabatier,

et il est très-mal écrit. Ces *petits éléments* ne s'étendent d'ailleurs que jusqu'à la sortie d'Égypte sous Moïse et au Déluge de Deucalion. IV. *Recueil de Mémoires contre les libraires associés à l'Encyclopédie*, 1771-72, in-4°. Ils contiennent des détails très piquants sur cette querelle dont le public s'amusa beaucoup. Luneau fut aidé dans la rédaction des premiers *factum*, par le fameux Linguet; la réponse à une lettre que Diderot avait écrite en faveur des libraires, étincelle de plaisanteries excellentes, et prouve un vrai talent pour le genre polémique. V. *L'Almanach musical*, 1781-83, 3 vol. in-12. VI. *Cours de langue italienne*, 1783 ou 1798, 3 vol. in-8°, et un vol. in-4°. C'est une version interlinéaire de la *Jérusalem délivrée*, et des *Lettres Péruviennes*, sur la traduction de Deodati. — *Cours de langue anglaise*, 1787, 1800, 2 vol. in-8°, ou in-4°. C'est l'application de la même méthode sur la trad. anglaise du *Télémaque* et le *Paradis perdu* de Milton. — *Cours de langue latine*, 1787-89, 5 vol. in-8°. C'est encore l'application de la méthode de Dumarsais sur les *Commentaires* de César et l'*Énéide* de Virgile (V. DUMARSAIS). Ces trois cours, publiés d'abord chaque quinzaine, par cahiers, sous le titre de *Journal d'éducation*, offrent une des meilleures applications que l'on ait faites des judicieux principes posés par Radonvilliers dans sa *Manière d'apprendre les langues*. Ils eurent beaucoup de succès dans leur nouveauté; et celui de *langue latine*, devenu rare, est encore très-recherché. Luneau se proposait de publier une version interlinéaire de l'*Iliade*; et M. Boulard a, depuis quelques années, donné plusieurs tra-

ductions dans le même genre, principalement pour la langue allemande. VII. *Cours de Bibliographie ou nouvelles productions des sciences, de la littérature et des arts*, 1788, in-8°; il en a paru au moins six cahiers, janvier-juillet, 1788, contenant chacun les titres des ouvrages français, annoncés dans les journaux pendant le mois précédent; ces titres sont rangés par ordre alphabétique, et quelquefois suivis d'un jugement porté sur l'ouvrage; les six cahiers forment un volume de 288 p.: les jugements du rédacteur sont ordinairement fort courts et assez insignifiants; mais quelques-uns sont plus étendus, tels que celui où il essaie de prouver, pag. 11-15, que Mably est très supérieur à d'Alembert. VIII. *Observation sur l'amélioration du service des Postes*, Paris, 1793, in-8°. IX. *De l'éducation des lapins*, 1798, in-8°. X. *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement de la France peut faire du château de Versailles*, 1798, in-8°. XI. *Description des aimants artificiels* de Lenoble, Paris, 1801, in-18. XII. *Mémoire pour les imprimeurs et libraires de Paris*, ibid., 1801, in-4°. On a encore de Luneau une brochure in-12, intitulée: *Zinzolin, jeu frivole et moral* (1), 1769, que l'on ne connaît plus et que Diderot trouve obscure, entortillée, plate et maussade. (Voy. le *Supplém. aux œuvres* de Diderot, pag. 309.) Il est l'éditeur de l'*Élite des poésies fugitives*, Londres (Paris), 1769, 5 vol. in-12, recueil assez bien fait; enfin il a eu part, au *Dictionnaire du vieux langage* (V. LACOMBE). W—s.

(1) Il publia cette brochure sous le nom de *Toussaint, marquis de Linery*.

LUNGI (MARTINO), architecte, né au commencement du seizième siècle, à Vigin, dans le Milanais, fut d'abord tailleur de pierres. La pratique et l'étude en firent un architecte. Déjà connu à Rome, en cette qualité, sous le pontificat de Grégoire XIII, il ajouta au palais de Monte-Cavallo cette partie qu'on nomme la Tour des Vents, et bâtit l'église des Pères de l'Oratoire : borné par l'exiguïté du terrain, l'intérieur de cette église est étroit, obscur et mal distribué ; cependant la façade, bien que composée de deux ordres et chargée d'ornemens inutiles, est d'un aspect imposant. Celle de San-Girolamo degli Schiavoni, à Ripetta, est encore plus belle, parce qu'elle a plus de simplicité et de correction. On ne peut juger de ce que seraient devenus les frontispices des églises des Converties au cours et de la Consolazione ; ils sont restés tous deux au premier ordre. Lunghi érigea aussi le campanile du Capitole, restaura l'église de Sainte-Marie, à Transtévère, et le palais des ducs d'Altemps, à l'*Apol-linara*. Parmi les autres édifices recommandables de cet architecte, on peut citer le palais des princes Borghèse, qui se fait remarquer par une répartition judicieuse des lignes déterminant la hauteur des étages, et la juste proportion des fenêtres. La cour de ce palais est suffisamment grande ; les portiques qui l'entourent ont de la noblesse, ainsi que le grand escalier quoiqu'il soit un peu rapide : le petit escalier, qui est fait en spirale, avec des colonnes isolées, est fort estimé. Si Martino Lunghi n'est pas à la hauteur de son siècle, on peut dire qu'il est supérieur à la plupart des architectes du siècle suivant, et surtout qu'il est, et de toute manière, le premier de sa famille, qui cepen-

dant a produit plusieurs architectes estimés. — Onorio LUNGI, fils du précédent, né en 1569, fit de bonnes études, et profita des lumières et du crédit de son père ; mais son caractère étrange, peu sociable ; et sa propension à dire du mal de ses maîtres et de ses concurrents, le rendirent odieux. Il composa la décoration du grand autel de Saint-Paul hors des murs, donna les plans de la cour, du portique et de la loge du palais Verospi au cours, et de l'église de Sainte - Marie *liberatrice* au *Campo vaccino*. Ces travaux ne lui firent pas beaucoup d'honneur, non plus que le maître-autel de Saint-Anastase. Cependant il réussit mieux dans le plan de l'église de Saint-Charles au cours. Onorio envoya dans divers pays, un grand nombre de projets dessinés par lui, et alla en exécuter quelques-uns à Bologne, à Ferrare, en Toscane ; et dans le royaume de Naples ; enfin il s'entendait aussi à l'architecture militaire, et ne manquait pas de connaissances en littérature. Il mourut en 1619. — LUNGI (Martino le jeune), fils d'Onorio, suivit la même carrière que ses parents, et travailla en Sicile, à Naples, à Venise et à Milan : mais si les monuments qu'il y érigea sont dans le goût de la façade de l'église de Saint-Antoine des Portugais qu'il fit à Rome, et de celle des SS.-Vincent et Anastase, située sur la place de la fontaine de Trevi, ils ne doivent pas donner une grande idée de ses talents ; car ces derniers édifices sont contre toutes les règles de la bonne architecture, et semblent être le résultat du plus étrange caprice. Cependant Lunghi le jeune réussit mieux dans la restauration de l'église de Saint-Adrien, et dans l'érection de la façade de la madone de l'*Orto*. Le

plus fameux ouvrage de cet architecte est l'escalier du palais Gaetani au cours ; et on l'indique encore aux étrangers comme un objet à voir , bien qu'il ait des défauts , que Milizia a relevés , peut-être avec trop d'armertumè : quoi qu'il en soit , cet escalier plut tant au cardinal Ginetti , qu'il voulut en avoir un semblable dans son palais de Velletri , où l'artiste réussit même beaucoup mieux , parce que le local était plus vaste et mieux éclairé. Lunghi était , ainsi que son père , instruit dans la littérature et les sciences ; il fit même imprimer un volume de poésies : (*Poesie amorose , sacre , varie*, Naples , Roncagliolo , 1642 , in-8°.) mais il avait aussi hérité de son malheureux caractère. Il était insolent et querelleur , et fut mis une fois en prison pour ses dérèglements. On raconte qu'on trouva sur lui un papier où il avait écrit son examen de conscience. Les juges qui voulaient se servir de cette pièce pour augmenter sa culpabilité , voyant répété plusieurs fois qu'il avait dit du mal du P. P. , crurent que le pape était désigné par ces deux lettres ; Lunghi effrayé de cette maligne interprétation , eut beaucoup de peine à leur faire entendre que les deux P. désignaient Pietro Peparelli , architecte , son adversaire , ou bien le Père Peparelli , dominicain , qui s'attribuait alors l'invention des projets du palais Bonelli. — Lunghi était tellement bizarre dans ses mœurs et dans ses goûts , qu'il épousa sa femme sans la voir. Le hasard le servit fort mal ; car elle était laide et méchante. Il affectait néanmoins d'en être content. Ce qu'il y avait d'étrange dans son caractère , c'est que , bien que violent , emporté et même brutal , il avait la plus absolue soumission

et les plus grands égards pour sa mère : c'était une vraie harpie qui le rouait de coups. Il supportait patiemment la bourrasque ; mais lorsqu'elle était portée à l'excès , il se contentait de lui dire : *Signora madre* , vous m'avez fait sain , pourquoi voulez-vous , à cette heure , m'estropier ? Martino Lunghi mourut en 1657. C—N.

LUNIG (JEAN-CHRISTIAN) , savant diplomate allemand et laborieux compilateur , né le 14 octobre 1662 , à Schwatzenberg , petit bourg du comté de Lippe , consacra sa vie entière aux recherches historiques. Après avoir achevé son cours de droit aux universités de Helmstadt et de Iéna , il voyagea dans toutes les parties de l'Europe (excepté l'Espagne) , d'abord à la suite de quelques jeunes seigneurs , dont l'éducation lui était confiée , puis pour sa propre instruction ; et il s'y appliqua surtout à visiter les bibliothèques et les archives publiques , pour en extraire les pièces les plus importantes. Il s'attacha depuis à un général autrichien , à la suite duquel il fit une campagne contre les Français. La recommandation du général saxon Flemming lui procura la place de bailli d'Eulenburg ; et , cinq ans après , il fut nommé secrétaire de la ville de Leipzig : il y mourut le 14 août 1740. Parmi les nombreuses compilations dont on lui est redevable , nous nous bornerons à citer : I. *Publicorum negotiorum ab imperatore et universis Europæ principibus latinâ linguâ tractatorum Sylloge* , Francfort , 1694 , in-4°. *Supplément* , ibid. , 1702 , in-4°. C'est un choix des principaux actes du droit public d'Allemagne depuis 1474 jusqu'à 1697. II. *Litteræ procerum Europæ ab*

anno 1552 ad 1712, Leipzig, 3 vol. in-8°. III. *Orationes procerum Europæ eorundemque ministrorum et legatorum*, etc., ibid., 1713, 3 vol. in-8°. IV. *Theatrum ceremoniale historico-politicum* (en allem.) Leipzig, 2 vol. in-fol.; recueil curieux. V. *Archives de l'empire d'Allemagne*, ibid., 1713-22, 24 vol. in-fol. (en allem.); compilation importante et unique en son genre pour l'Allemagne. Struve regrette qu'il n'y ait pas assez d'ordre, et qu'on y ait admis des actes suspects. L'éditeur y a joint une table très-ample, et qui facilite beaucoup les recherches. On trouve une analyse raisonnée de cette volumineuse compilation, dans l'*Introduction* (Einführung) au *droit public germanique*, par Hoffmann, pag. 12-21. VI. *Chancellerie de l'Empire german.*, ibid., 1714, 18 vol. in-8°; contenant les lettres officielles des divers princes allemands de 1648 à 1714: on y a donné, en 1728, une continuation sous ce titre: *Angenehmer Vorrath wohlutilisirter Schreiben*, ibid., in-8°. VII. *Bibliotheca curiosa deductionum* (allem.), ibid., 1717, in-8°. C'est un catalogue des mémoires les plus estimés sur le droit public. Comme c'était le premier recueil qui paraissait en ce genre, l'édition en fut promptement épuisée: Ienichen en donna une deuxième, corrigée, fort augmentée et contenant 3577 articles, 1745, 4 vol. in-8°. VIII. *Codex juris militaris Sacri Romani Imperii*, ibid., 1723, 2 vol. in-fol. IX. *Codex Augusteus*, ou Corps du droit de Saxe et de Lusace, augmenté, ibid., 1724, 2 vol. in-fol. X. *Codex Italicæ diplomaticus*, Francfort, 1725-32, 4 vol. in-fol. Ouvrage assez estimé et peu commun en France. Lu-

nig y a joint une table très-ample. XI. *Corpus juris feudalis germanici*, Leipzig, 1727, 3 vol. in-fol. Cette compilation est proprement l'ouvrage de J.-G. Cramer, qui la rédigea sous la direction de Lunig. XII. *Codex Germaniæ diplomaticus*, ibid., 1732-33, 2 vol. in-fol.; contenant tout ce qui est relatif aux états héréditaires de la maison d'Autriche, compris les Pays-Bas. XIII. Plusieurs autres Collections moins importantes dont on peut voir les titres dans les bibliographies allemands. W—s.

LUPI (ANTOINE-MARIE), littérateur et antiquaire italien, né à Florence le 14 juillet 1695, sollicita son admission chez les Jésuites, après avoir terminé ses premières études, professa la philosophie à Macerata, et remplit successivement différents emplois dans la Société. En 1733, le P. Lupi fut envoyé à Palerme, pour y prendre la direction du collège des nobles, nouvellement créé en cette ville: son zèle était si grand qu'il consentit à se charger en même temps de l'enseignement de la rhétorique, et de la surveillance générale des études; mais l'excès du travail détruisit sa santé, et il mourut, le 3 novembre 1737, à un âge où l'on pouvait attendre, de ses talents, des ouvrages plus importants que ceux qu'il a publiés. Il était également versé dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques etc.: il entretenait une correspondance suivie avec les hommes les plus savants de son temps; et il comptait au nombre de ses amis Gori, Lami, Giorgi, Corsini, Zoëga, etc. On a de Lupi: I. *Due discorsi academici, il primo dell' anno, il secondo del giorno della nascita di Gesu-Christo*. Ces deux dissertations lues par l'auteur à l'académie de Palerme, gli

pastori Ercini, ont été publiées par le P. Calogera dans le tom. XXII de sa *Raccolta*. — *Discorso accademico nell' acclamazione del nuovo Arcipastore dell' accademia degli Ercini*, inséré dans le même Recueil, tom. XXIV. II. *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, Palerme, 1734, in-fol. fig.; ouvrage plein d'érudition et fort estimé. L'épithaphe dont il s'agit avait été découverte, l'année précédente, dans les catacombes de Rome. III. *Orazione funerale del signor marchese D. Casimiro Drago e Chisfallon*, ibid., 1736, in-4°. IV. *Theses historicae, chronologicae ad vitam S. Constantini magni imperatoris pro disputatione habenda in regali collegio Carolino nobilium*, ibid., 1736, in-4°. Ces thèses ont été réimprimées avec des additions, à Florence en 1749, par les soins du P. Ant. Fr. Zaccaria, et insérées par Gori dans le *Symbolæ litterariæ*, Florence, 1752, t. XI, p. 133-176. V. *Notizie di S. Innocenzio, fanciullo e martire*, etc., ibid., 1737, in-4°. Les reliques de ce saint sont conservées dans la chapelle du collège de Palerme. VI. *Dissertazioni e lettere filologiche, antiquarie*, etc., Arezzo, 1753, in-8°. C'est le recueil des opuscules inédits de Lupi, publiés par Gori. On y trouve 8 dissertations et 20 lettres adressées à Lagomarsini, à Gori et à Manni; deux de ces lettres, relatives principalement à la ville, aux antiquités et au fameux détroit de Messine, furent vivement critiquées par Andrea Gallo, sous ce titre : *Lettere del signor Aldo la Grane ad un Amico*, Livourne, 1757, in-4°. fig. Le P. Zaccaria a donné un recueil beaucoup plus ample des opuscules de Lupi (*Dissertazioni, lettere ed al-*

tre operette, con giunte ed annotazioni), Faenza, 1755, 2 part. in-4°. fig. La 1^{re}. de ces dissertations traite des baptistères anciens; il y prouve que les anciennes églises baptismales furent faites sur le modèle des édifices païens à l'usage des bains. Il y montre beaucoup d'érudition grecque et latine, une grande connaissance des antiquités et de l'architecture. La seconde dissertation explique deux inscriptions de cimetières, une pierre précieuse et un plomb à deux faces représentant le martyr de saint Laurent. La 3^e. et la 4^e. traitent de l'année et du jour de la nativité du rédempteur des hommes: les autres roulent sur divers sujets d'antiquité profane et ecclésiastique (1). Cette collection intéressante est devenue rare; le savant éditeur l'a fait précéder d'une *Notice* sur la vie et les écrits de Lupi, et des différentes pièces publiées à sa louange par ses amis. Lami a donné la vie du P. Lupi dans son *Memorabilia Italorum erud. præst.* 1747. W—s.

LUPI (MARIO), savant philologue, naquit à Bergame, en 1720, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses études à Rome, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Bergame, et devint bientôt après premier et archiviste du chapitre. L'académie des *Eccitati* de cette ville s'empressa d'ajouter le nom de Lupi à la liste de ses membres; et il lut dans les séances de cette société différents ouvrages qui commencèrent à étendre au loin sa réputation. La critique littéraire, l'histoire et la diplomatique furent constamment l'ob-

(1) La Dissertation sur les marionnettes des anciens (*Discorso sopra i Burattini degli antichi*) a été traduite en français, et imprimée par extraits dans le *Journal étranger*, janvier 1737.

jet de ses études. Il mourut à Bergame, le 7 novembre 1789, avec le titre de camérier d'honneur du pape Pie VI. Ce prélat était en correspondance avec la plupart des savants de l'Italie, et entre autres avec Muratori, et Tiraboschi, qui le cite honorablement dans la *Storia della letteratur. ital.*, pour la complaisance avec laquelle il lui avait communiqué ses recherches sur l'origine et l'époque de la fabrication du papier de chanvre. On a de ce savant : I. *Denotischronologicis anni mortis et nativitatis Jes. Christi, dissertationes duæ*, Rome, 1744, in-4°. Elles sont pleines d'érudition : on crut d'abord que, quoique imprimées sous le nom de l'abbé Lupi, elles étaient l'ouvrage du P. Lazeri, son maître; et le P. Zaccaria dit (*Storia letter. d'Italia*, I, 248), que c'était à Rome un fait de notoriété publique. Lupi lui répondit par une *Lettre* insérée en 1750, dans les *Novelle letterarie* (de Lami), n°. 17. Les désagréments que lui causa cette affaire, l'engagèrent à se retirer pour quelque temps à Naples. II. *Codex diplomaticus civitatis et ecclesiæ Bergomensis, notis et animadversionibus illustratus*, Bergame, 1784, in-fol. tom. 1^{er}. C'est un recueil précieux de pièces originales, la plupart inédites, et qui sont propres à jeter un grand jour sur l'histoire, encore mal connue, de l'Italie au moyen âge. Le savant éditeur l'a fait précéder d'un essai sur l'histoire de la ville de Bergame, depuis la décadence de l'empire romain jusqu'au huitième siècle. Le 2^e volume a été terminé par le chanoine Camille Agliardi, et publié par l'abbé Ronchetti, en 1799 (1). III. *De*

parochiis antè annum Christi millesimum dissertationes tres, ibid., 1788, in-4°. ; l'auteur y réfute pleinement les prétentions de quelques curés de Toscane, soutenus dans le concile de Pistoie. L'abbé Lupi a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, tous en italien, et la plupart intéressants, comme on peut en juger par le titre des suivans : *Dialogue* dans lequel on démontre que le Dante doit être regardé comme le chef des philosophes modernes ; — des *Dissertations* sur l'accord des sentiments d'Aristote avec les principes de la religion chrétienne ; — sur le témoignage des païens, touchant Jésus-Christ ; — sur la nécessité d'étudier les antiquités du moyen âge, et l'utilité qu'on en peut retirer ; — sur l'instruction élémentaire dans les écoles ; — sur le son ; — sur la généalogie des comtes Soardi, de Bergame ; enfin les *Mémoires historiques de Diotisalvi Lupi, général vénitien*. Le chapitre de la cathédrale de Bergame, auquel Lupi avait dédié son *Codex diplomaticus*, lui fit, par reconnaissance, ériger de son vivant une statue en marbre. W—s.

LUPICIN (SAINT), l'un des fondateurs de l'abbaye de Condat, connue sous le nom de Saint-Oyan-de-Joux, et qui prit enfin celui de Saint-Claude, fut l'un des plus illustres prélats qui aient occupé le siège épiscopal de Besançon : il était né, au commencement du cinquième siècle, dans le pays des Sébusiens (le Bugey), à Isernore, lieu célèbre par un temple dédié à Mercure, dont on voit encore des vestiges, et par un atelier monétaire. Sa famille était l'une des plus considérables du pays ;

morie storiche della città e chiesa di Bergamo... dal principio del V. secolo sino all' anno 1418, Bergamo, 1805, 3 vol. in-8°.

(1) L'abbé Ronchetti a donné depuis un extrait de ce savant et volumineux ouvrage, sous ce titre : *Me-*

et elle a subsisté long-temps d'une manière honorable. Lupicin se fit remarquer, dès son enfance, par sa piété et par son goût pour la retraite. On croit que pour obéir à ses parents, il fut obligé d'entrer dans l'état du mariage; mais ayant enfin rompu tous les liens qui l'attachaient au monde, il alla joindre saint Romain, son frère, qui habitait, depuis quelques années, l'une des solitudes les plus affreuses du Mont-Jura. Le bruit des vertus des deux frères attira bientôt dans le désert un grand nombre de personnes qui se rangèrent avec empressement sous leur discipline. Telle fut l'origine du monastère de Condat, qui donna naissance à la plupart des établissements religieux de la Séquanie. Après la mort de saint Romain, Lupicin fut chargé seul du gouvernement des monastères de Condat et de Leucone, situés à peu de distance l'un de l'autre, et qu'il visitait alternativement. Il pratiquait des austérités égales à celles des plus fameux solitaires de la Thébaïde, se contentant, pour toute nourriture, de légumes cuits à l'eau et sans sel, couchant en toute saison sur la dure, et partageant son temps entre le travail des mains et la prière: mais il n'exigeait pas de ses disciples qu'ils suivissent son exemple. Lorsque l'âge eut affaibli ses forces, il désigna son successeur, et se retira à Leucone, où il mourut en 480, le 21 mars, jour où l'église célèbre sa fête. Le village qui s'est formé par la succession des temps autour du monastère où étaient déposés ses restes, a pris le nom de Saint-Lupicin. La *Vie* de ce pieux cénobite a été écrite par un religieux de Condat. Elle a été imprimée, d'après une copie faite par le P. Pier. Franç.

Chifflet, et avec des notes, dans les *Acta sanctorum* de Bollandus (V. saint ROMAIN). W—s.

LUPSET (THOMAS), fils d'un orfèvre de Londres, naquit dans cette ville, en 1496. Lorsqu'il eut fait ses études dans l'université de Cambridge, puis dans celle de Paris, il occupa la chaire de rhétorique du collège du Christ à Oxford, de la manière la plus distinguée. Chargé d'accompagner, en qualité de secrétaire, Richard Pace, envoyé d'Henri VIII dans les différentes cours d'Italie, il y forma des liaisons avec les savants de cette contrée; tels que le cardinal Pole, Thomas More, Érasme et autres, et continua depuis à entretenir une correspondance littéraire avec ces grands personnages. Lupset pouvait se promettre une carrière honorable, lorsqu'il mourut à la fleur de l'âge, en 1532. On a de lui: I. *Traité de la charité*. II. *Exhortations aux jeunes gens pour les exciter à se bien conduire*. III. *Traité pour apprendre à bien mourir*. Londres, 1544 et 1560, in-8°. IV. Traduction du discours de saint Chrysostome, intitulé *qu'aucun homme ne peut éprouver de mal que par sa propre faute*. V. Traduction du discours de saint Cyprien sur l'immortalité de l'âme. VI. Traduction des *Règles* Pic de la Mirandole, pour une bonne vie. VII. Traduction des *Conciles d'Isidore*. Ces quatre traductions furent imprimées à Londres, en 1560. VIII. *In Ciceronis Philippicas*. IX. *Sermones ad Clerum*, prêchés à Calais. X. *Pro Erasmo et contra Leium* (V. LÉE). XI. *In corruptos sæculi mores*. XII. *De malis fugiendis*. XIII. *De morte non pertimescendâ*. XIV. *Contrâ profanos in epulis verbi Divini abu-*

sus. XV. *Epistolæ variæ ad Edw. Leium Nisenum et Paynellum*. On les trouve dans un livre imprimé à Bâle, en 1520, in-4°, intitulé : *Epistolæ aliquot Eruditorum*.

T—D.

LUPUS (SERVATUS). V. LOUP et WOLF.

LUPUS-PROTOSPATA, chroniqueur, né à Bari, dans la Pouille, d'une famille d'origine grecque, florissait vers la fin du onzième siècle. Le titre de *Protopata* qu'il joignait à son nom, prouve qu'il exerçait la charge de capitaine des gardes. On a de lui : *Chronicon breve rerum in regno neapolitano gestarum ab anno 860 ad 1102*. Cette Chronique, continuée par un anonyme, jusqu'à l'année 1529, a été publiée, pour la première fois, par A. Caraccioli, avec les *Chroniques* d'Herempert, Lombard, et de Falcon de Benevent (Naples, 1626, in-4°.) Camille Pelegrini l'a insérée depuis, avec quelques additions et des notes, dans l'*Historia principum Longobardorum* (ibid., 1643, in-4°.) ; et elle a passé, avec les notes de Pelegrini, dans la *Biblioth. Siciliæ* de Carusi, t. II ; dans le *Thesaurus Italiæ* de Burmann, t. IX, et dans le *Thesaur. script. Italiæ* de Muratori, t. V. — Jacques LUPUS, ou plus probablement Lobo, mieux connu sous son nom latin, Espagnol, précepteur d'Emanuel, roi de Portugal, licencié de la Faculté de Paris en 1497, avait publié dans cette ville, en 1492, les *Synonyma Isidori de homine et ratione*, dont on n'a point parlé à l'article d'ISIDORE de Séville. Ce ne sont point des synonymes de mots, mais de sentences ou de moralités, exprimés par des propositions différentes. On trouve aussi, à la suite d'un manus-

crit *De Imitatione Christi*, ces *Synonyma*, que Jacques Lupus avait communiqués, en manuscrit, à Thomas Gerson, neveu du chancelier (V. GERSON, XVII, 231.) W—s.

LUPUS ou WOLF (CHRÉTIEN), théologien-canoniste, né à Ypres, en 1612, entra, à l'âge de quinze ans, chez les Ermites de Saint-Augustin, et, dès qu'il eut terminé ses études, fut envoyé à Cologne, pour y professer la philosophie dans une maison de son ordre. Ses rares talents lui acquirent l'estime des savants, et l'amitié du nonce Fabio Chigi, qui devint pape sous le nom d'Alexandre VII. Appelé à remplir une chaire de théologie dans l'université de Louvain, le P. Lupus adopta la doctrine du saint évêque d'Hippone, pour base de son enseignement, sans négliger les anciens monuments ecclésiastiques, dont il ne cessa d'enrichir son esprit avec une incroyable ardeur. Un de ses confrères rapporte qu'il donnait quinze heures par jour à l'étude ; qu'aucun livre n'échappait à son avidité, et qu'il retenait tout ce qu'il avait lu. Le P. Lupus passa de Louvain à Douai, où il suivit la même méthode et recueillit les mêmes fruits. L'université de Louvain, qui l'avait rappelé, était sur le point de lui accorder le bonnet de docteur, lorsque l'internonce des Pays-Bas s'y opposa, sous prétexte de quelques soupçons de jansénisme. Mais, en 1653, Innocent leva la difficulté ; et le P. Lupus fut reçu docteur avec le plus brillant appareil. La haine de ses ennemis ne se refroidit pas. Ils l'accusèrent, devant Alexandre VII, de désobéissance aux décrets apostoliques sur le livre de Jansénius. Le pape évoqua l'affaire à Rome, où le P. Lupus se justifia sans peine. Pendant son sé-

jour dans cette capitale, il se fit admirer de tous ceux qui cultivaient les sciences; le célèbre Holsténius dit alors qu'il ne connaissait personne de plus instruit dans l'histoire ecclésiastique. Les Augustins lui sont redevables d'avoir formé à son école le cardinal Noris, et d'avoir accru considérablement leur bibliothèque. De retour dans la Belgique, après cinq ans d'absence, il fut honoré successivement des principales dignités de son ordre. En 1677, l'université de Louvain le députa pour aller à Rome, avec François Van Viane, Lambert Ledrou, et Martin Steyaert, afin de solliciter la condamnation de 65 propositions de morale relâchée. Innocent leur accorda ce qu'ils demandaient; et il approuva la doctrine des théologiens de Louvain. Dans ce voyage, le P. Lupus reçut des marques d'estime, non-seulement des plus illustres savants, mais encore de plusieurs souverains, du pape, de Christine reine de Suède, de Côme III, grand duc de Florence, etc. Il assista, en qualité de provincial, au chapitre général de son ordre, qui avait été convoqué pour l'élection d'un général: il refusa constamment toutes les places qui lui furent offertes par son supérieur et par le pape, aimant mieux retourner à Louvain, où il arriva en 1679, au grand contentement de tous ses amis. Le mépris des honneurs, qu'il avait si hautement manifesté en Italie, ne l'abandonna point dans sa patrie. Il se hâta de déposer le fardeau qu'on lui avait imposé malgré lui, et ne consentit à remplir la chaire de premier professeur de théologie, à laquelle il fut nommé, que par déférence pour le duc de Parme. Il mourut le 10 juillet 1681. Sa vie a été écrite par le père Joseph Saba-

tini, augustin de Ravenne, et bibliothécaire de son ordre à Rome. Nous avons de lui: I. *Apologia pro animâ evi sensitivâ*, Cologne, 1639, in-4°. II. *Apologia altera adversus Mar-purgenses*, Cologne, 1641, in-4°. Ce sont ses premiers essais. Il professait la philosophie, quand il les publia. III. *Quæstio quodlibetica de origine eremitarum, clericorum ac sanctimonialium sancti Augustini, decisa ex ipso sancto Augustino, aliisque patribus ei coævis; in quâ elucidantur varii antiqui ritus ecclesiæ africanæ, ac discutitur censura lovaniensis operum Sancti Augustini*, Douai, 1651, in-8°. IV. *Synodorum generalium et provincialium statuta et canones cum notis et historicis dissertationibus*, 5 vol. in-4°; les deux premiers à Louvain, 1665, et les trois autres à Bruxelles, 1673. Cet ouvrage, écrit d'un style dur et incorrect, comme tous ceux du P. Lupus, est rempli d'érudition. Il respire l'ultramontanisme le plus prononcé: aux yeux de l'auteur, les Français sont à peine catholiques. Bossuet a victorieusement réfuté ses paradoxes et ses opinions exagérées (Défense de la déclaration du clergé de France). V. *Dissertatio dogmatica de germano ac avito sensu sanctorum Patrum, universæ Ecclesiæ, et præsertim Tridentinæ synodi, circa christianam contritionem et attritionem*, Louvain, 1666; in-12; Bruxelles, 1690, parmi ses œuvres posthumes; les sentiments de l'auteur sont ceux que suivent parmi nous la plupart des théologiens. VI. *Tertulliani liber de præscriptionibus contra hæreticos cum notis*, Bruxelles, 1675, in-4°. VII. *Divinum ac immobile Sancti Petri apostolorum principis, circa omnium sub cælo*

fideliū ad romanam ejus cathe-
dram appellationes; adversus pro-
phanas hodie vocum novitates asser-
tum privilegium, Maïence, 1681,
 in-4°. : ces novateurs qui ont excité la
 bile du P. Lupus, sont Marca, l'abbé
 Boileau et le docteur Gerbais. VIII.
Dissertatio de S. Sacramento ex-
positione et de sacris processioni-
bis, Liège, 1681; in-4°. IX.
Ad Ephesinum concilium variorum
Patrum epistolæ ex manuscripto
Cassinensis bibliothecæ codice de-
sumptæ, item ex Vaticanâ biblio-
thecâ commonitorium Celestini pa-
pæ, etc. cum scholiis et notis, Lou-
 vain, 1682, 2 vol. in-4°. : recueil pos-
 thume qui renferme des pièces et des
 notes intéressantes. X, *Epistolæ et*
vita divi Thomæ martyris et archi-
episcopi Cantuariensis, necnon
epistolæ Alexandri III, Ludovi-
ci VII, Henri II, aliarumque
plurium sublimium personarum ex
utroque foro, concernentessacerdo-
tii et imperii concordiam, Bruxelles,
 1682, 2 parties en un vol. in-4°. XI.
Opuscula posthuma, Bruxelles,
 1690, in-4°. : ce recueil, donné
 par le père Winants, religieux aug-
 ustin, renferme, outre plusieurs pié-
 ces inédites, quelques dissertations
 importantes, qui avaient été impré-
 mées du vivant de l'auteur. Il devait
 y avoir une suite, qui n'a point
 paru. Le père Thomas Philippini,
 du même ordre, a recueilli tous les
 ouvrages de Chrétien Lupus, Ve-
 nise, 1724-1729, 12 tomes, ou 6
 vol. in-fol., dédiés à Innocent XIII,
 précédés de la Vie de l'auteur par
 Sabatini, et enrichis d'un petit nom-
 bre d'opuscules jusqu'alors inconnus.
 Les articles *Lupus*, dans Dupin,
 Niceron et Moréri, manquent d'exacti-
 tude. L—B—E.

LURBE (GABRIEL DE), en latin

Lurbæus, né à Bordeaux dans le
 seizième siècle, s'appliqua dans sa
 jeunesse à l'étude de la jurispru-
 dence, et suivit quelque temps le
 barreau avec distinction. Il obtint
 ensuite la charge de procureur-syn-
 dic de Bordeaux, qu'il résigna à son
 fils, et mourut, en 1613, dans un
 âge avancé. C'était un homme très-
 instruit, particulièrement des anti-
 quités de sa patrie, dont il a publié
 divers recueils assez estimés. On a
 de lui : I. *Burdigalensium rerum*
Chronicon ad annum 1584, Bor-
 deaux, Simon Millanges, 1589,
 in-4°. Il fit quelques additions à cet
 ouvrage, le traduisit en français, et
 le publia sous le titre de *Chronique*
Bourdeloise, ibid., 1594, in-4°. ;
 Lurbe ayant eu la facilité de compul-
 ser les registres et les titres de l'hôtel-
 de-ville, en a extrait beaucoup d'a-
 necdotes intéressantes et peu con-
 nues. Les faits y sont racontés sim-
 plement et en peu de mots. On trouve
 à la suite : *Discours sur l'appari-*
tion des colombes blanches, au haut
de l'église Saint-Denis, lors de la
conversion du roi (Henri IV), et
 une *Dissertation sur les antiquités*
trouvées près le prieuré de Saint-
Martin les Bordeaux, en juillet
 1594, avec deux planches sur bois,
 représentant le cachet de Néron, et
 trois statues, dont deux sont mu-
 tilées. Cette *Chronique* a été conti-
 nuée par Jean Darnal, avocat au
 parlement, depuis 1594 jusqu'au
 mois d'août 1619; et le P. Fronton
 du Duc, savant jésuite, a fait des
 notes et corrections sur la partie
 ancienne de la chronique de Lurbe.
 Ces différentes pièces font partie de
 l'édition de 1619; et elles ont été ré-
 produites avec quelques additions, en
 1661, 1672, in-4°. Tillet donna une
 quatrième édition de la *Chronique*

Bourdeloise, continuée jusqu'à l'année 1701, Bordeaux, 1703, in-4°. M. Bernardau, avocat, proposa, en 1797, de refondre en entier cette *Chronique*; mais il s'est borné à en publier une suite sous le titre d'*Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux*, ibid., 1803, in-4°, fig. II. *Garumna, Aurigera, Tarnis, Oldus* (c'est-à-dire : la Garonne, l'Arriège, le Tarn, l'Aude, etc.), *cum onomastico gallico omnium Aquitanie urbium*, etc., Bordeaux, 1593, in-8°, rare.

III. *Les anciens et les nouveaux statuts de la ville de Bordeaux*, 1593, in-4°. Ce recueil, augmenté et corrigé successivement par les différents éditeurs de la *Chronique*, s'y trouve ordinairement réuni.

IV. *De illustribus Aquitanie viris à Constantino magno usque ad nostra tempora libellus*, ibid., 1591, petit in-4°, très-rare. Ce mince volume contient des notices assez superficielles sur les hommes les plus célèbres de la Guienne, au nombre de cent treize, dont le premier est saint Hilaire, et le dernier le poète Du Bartas. On attribue encore à de Lurbe; *De scholis litterariis omnium gentium*, ibid., 1592, in-8°.

W—s.

LUSAC (ÉLIE). V. LUZAC.

LUSARCHE. V. LUZARCHES.

LUSCINIUS (OTHMAR), littérateur, dont le nom était NACHTGALL (Rossignol), qu'il traduisit en latin, suivant l'usage de son siècle (1), naquit à Strasbourg en 1487. Après avoir terminé ses premières études, tant dans sa ville natale qu'à Paris, à Louvain, à Padoue et à Vienne, il s'appliqua à la langue grecque, dans

laquelle il fit de grands progrès. De retour dans sa patrie, en 1514, il fut un des premiers membres de la société littéraire établie dans cette ville par Jacques Wimpheling. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu, en 1522, d'un canonicat du chapitre de Saint-Étienne. Il fit encore de fréquents voyages, car on le retrouve en Italie en 1517, à Rome en 1520, et il nous apprend lui-même qu'il avait demeuré en Turquie, parcouru presque toute l'Europe et une bonne partie de l'Asie, et fait un assez long séjour en Hongrie et en Transilvanie. Ses liaisons avec les savants ayant étendu sa réputation dans toute l'Allemagne, il fut appelé à Augsbourg, pour y professer la littérature grecque, dans la célèbre abbaye des SS. Ulric et Afra; mais c'est par erreur qu'on en a conclu qu'il y avait pris l'habit religieux. Au goût de la poésie, Luscinius joignait des connaissances en musique; et ce fut lui qui engagea les Fugger, riches banquiers d'Augsbourg, à établir, dans l'église de Saint-Maurice, le premier jeu d'orgue qu'on eût encore vu dans cette ville. Ces négociants, dont il était devenu l'ami, lui procurèrent un bénéfice, qu'il abandonna, vers 1526, pour se retirer à Bâle. Suivant une lettre d'Érasme (la 1509^e, édition de Leyde), il n'avait quitté Augsbourg que pour n'être pas le témoin des scandales journaliers qu'y donnaient les ecclésiastiques. Il fut nommé premier prédicateur de l'église de Bâle: mais les progrès de la réforme l'obligèrent encore à s'éloigner; et il alla vers la fin de 1529 à Fribourg en Brisgau, où il partagea l'appartement d'Érasme. Luscinius était d'un caractère difficile; et il s'égayait, dans l'occasion, sur le compte

(1) Il a pris quelquefois, à la tête de ses ouvrages, les noms d'*Aïdos*, de *Philomela* ou de *Progneus*, mots qui ont la même signification.

de ses meilleurs amis. Un jour qu'il était à dîner chez les Chartreux, il se permit des plaisanteries fort vives contre Érasme et ses partisans. La conversation fut rapportée à Érasme, qui ne chercha plus qu'un prétexte pour éloigner un hôte incommode. La dépense du logement et de la table devait être acquittée à frais communs : Érasme, qui en avait avancé les fonds, présenta son compte ; et Luscinius se retira, dès le lendemain, chez un riche abbé du voisinage, qui lui offrit un asile. Il ne tarda pas de retourner à Strasbourg, et l'on croit qu'il y mourut vers 1535. Luscinius a donné des éditions rares et estimées des *Dialogues des Dieux*, de Lucien, en grec, avec une version latine, Strasbourg, 1515, in-4° ; des *Epigrammes* de Martial, avec la traduction des mots grecs, ibid., 1515, in-4° ; d'Aulu-Gelle, 1521, in-8°. Il a traduit en latin deux *Discours* d'Isocrate, ibid., 1515, in-4°, et quelques *Opuscules* de Plutarque, ibid., 1519, et dans l'édition des *OEuvres* de Plutarque, Bâle, 1530. On a encore de lui : I. *Senarii greci quingenti et eo amplius versi*, Strasbourg (1515), in-4° ; ibid., 1521, in-8°. II. *Collectanea sacro-sancta græcè discere cupientibus non aspernanda quibus præmittuntur elementares hellenismi*, ibid., 1515, in-4°. Ce recueil contient l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, les Symboles de Nicée et de saint Athanase, etc. III. *Hesiodi opera et dies*, *Catonis moralia*, *Cebetis tabula*, etc., gr. lat., ibid. (1515), in-4° ; réimprimé sous ce titre : *Moralia quædam instituta ex variis auctoribus*, etc. Augsbourg, 1523, in-8°. IV. *Institutiones musicæ à nemine unquam prius parè facilitate tentatæ*, Strasbourg, 1515, in-4°.

Luscinius nous apprend, dans la préface, qu'il avait enseigné la musique à Vienne, avec succès. V. *Progymnasmata græcanicæ litteraturæ*, ibid., 1517, in-4° ; deuxième édition, augmentée, ibid., 1523, in-4°. VI. *Grunnius sophista, sive pelagus humanæ miseræ, quo docetur utrum hominis an bruti animantis natura ad virtutem et felicitatem propius accedat*, ibid., 1522, in-8°. Ce sont des dialogues entre Misobarbarus, littérateur, et Grunnius, sophiste, qui ayant eu une dispute fort vive quelque temps auparavant dans une école, avait été changé en porc par son adversaire. Ce petit volume est rare et singulier. Schelhorn en a donné une notice dans le t. x de ses *Amœnitates litterariæ*. VII. *Evangelicæ historia ex quatuor evangelistis perpetuo tenore continuata ex Ammonii Alexandrini fragmentis quibusdam, è gr. in lat. versa*, Augsbourg, 1523, in-4° ; id. en allemand, 1525, in-8°. Cette traduction d'Ammonius a été insérée dans les *Orthodoxographi*, et dans la *Biblioth. patrum* ; et c'est sur cette version latine que Jean de Vauzelles a traduit l'ouvrage en français. VIII. *Psalterium Davidis è gr. et hebraicis dialectis latinatè redditum*, Augsbourg, 1524, in-8°, rare. Luscinius publica, en même temps une *Traduction allemande* des psaumes, qui est également très-rare. On peut consulter sur cette double version Schelhorn *Amœnitat. litterar.*, t. vi., p. 455 et suiv. IX. *Joci ac sales*, ibid., 1524, in-8° ; Strasbourg, 1529, in-8°, et plusieurs fois depuis. C'est un recueil de contes, parmi lesquels il y en a de très-licencieux. X. *Epigrammatum græcorum veterum centuriæ duæ latinitate donatæ*, etc., Strasbourg, 1529, in-8°, à la

suite de l'ouvrage précédent. XI. *Musurgia seu praxis musicæ, il-lus. primò quæ instrumentis agitur certâ ratio; duobus libris absolutâ*, etc., ibid., 1536, 1542, in-4°, oblong; livre très-rare, et orné de gravures en bois, qui représentent les instruments de musique usités alors en Allemagne et en France. XII. *Allegorie simul et tropologie in locos utriusque Testamenti selectiores*, etc., Paris, 1550, in-8°. Parmi ses autres ouvrages nous indiquerons seulement les suivans, qui ont échappé aux recherches du laborieux Nicéron. XIII. *Ex Luciano quædam jam recens traducta. Somnium Luciani; inprimis efficax ad studia literarum incitamentum*, Strasbourg, 1517, in-4°. de 42 pag. XIV. *Summa Summarum quæ Sylvestrina dicitur*, ibid., 1518, in-fol. de 486 pag. : compilation théologique, dont il parut depuis au moins dix-neuf autres éditions détaillées dans les *Scriptores prædicatorum* d'Echard (II, 56) à l'article de Silvestre Mozolino de Prierio, auteur de l'ouvrage. Mais le P. Echard n'a pas eu connaissance de l'édition donnée par Luscinus, qui paraît être la première. XV. *Exercitium veteris artis, super prædicabilia Porphyrii.—Exercitium super omnes tractatus parvorum logicalium.—Introductorium compendiosum in sphaeram*, etc. per Mag. Joan. Glogaviensem, ibid., 1517, et 1518, in-4°. La première édition de ces livres élémentaires de philosophie scolastique avait paru à Cracovie en 1504 et 1506. XVI. Une traduction allemande d'un opuscule écrit par Paul, évêque de Fossombrone, pour dissiper les vaines terreurs répandues par quelques astrologues qui annonçaient un nouveau déluge : l'o-

riginal latin avait paru en 1523; et la dédicace de la version de Luscinus, adressée aux Fugger, est du 1^{er} janvier 1524. (Baumgarten, *Notices de livres curieux*, n°. 25, t. V, pag. 41 et 42, not.) XVII. Une version allemande du *Jacobi Fontani, de bello Rhodio*, Augsbourg, 1528, in-4°. L'édition originale latine est celle de Rome, 1524, in-fol. (et non celle d'Haguenau, 1527, in-4°. comme le suppose Rotermund.) On trouve une notice sur Othmar Luscinus dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxxii. W—s.

LUSIGNAN (GUI DE). V. GUI.

LUSIGNAN (ÉTIENNE DE), de la famille royale de Chypre (V. GUI, XIX, 49), naquit à Nicosie, capitale de cette île, en 1537. On ne sait guère de lui que ce qu'on en trouve dans ses ouvrages. Entré de bonne heure dans l'ordre de saint Dominique, il quitta le nom de Jacques qu'il avait reçu au baptême, pour prendre celui d'Étienne. Il eut pour maître un homme savant et vertueux, Julien, évêque des Arméniens de l'île de Chypre; et il profita de ses leçons. Il n'avait pas trente ans, quand il fut choisi pour vicaire par André Mocénigo et Séraphin Fortibraccia, successivement évêques de Limisso. L'île de Chypre ayant été prise par les Turcs, en 1571 (V. BAGLIONI, III, 214); Étienne de Lusignan passa en Italie, et demeura dans différentes villes, mettant tous ses soins à délivrer ses parents esclaves en Turquie. Venu à Paris en 1577, il y était encore en 1587 : on ne sait s'il y resta plus long-temps, ou si les troubles de la Ligue, commencés depuis trois ans, et qui croissaient tous les jours, l'en firent sortir. Un écrivain (le P. V. M. Fontana, dans son *Theatr. dominic.*), assure

positivement que le pape Sixte V (qui régna de 1585 à 1590), nomma Lusignan évêque titulaire de Limisso. On ignore le lieu de sa mort : il paraît certain qu'elle arriva, en 1590; un seul auteur l'a retardée jusqu'en 1595. On a d'Etienne de Lusignan, un assez grand nombre d'ouvrages : I. *Description et Histoire abrégée de l'île de Cypre, depuis le temps de Noé jusqu'en 1572*, in-4°, Paris, 1580. Ce livre avait paru en italien, à Bologne, 1573, sous le nom de *Corografia e breve istoria universale dell' isola di Cipro principiando al tempo di Noe per insino al 1572*. On voit par le titre seul, que l'auteur fait remonter un peu haut l'histoire de sa patrie; en effet, il affirme que Cypre fut peuplée par un petit-fils de Noé : il trouve facilement des fondateurs à toutes les villes de l'île; et dans le cours de son histoire, il y a peu de faits qui, selon lui, n'aient été annoncés par des révélations, ou par quelques miracles éclatants. Néanmoins cet ouvrage, le plus connu de tous ceux de l'auteur, renferme des choses intéressantes, entre autres deux relations d'Ange Calepien, compatriote et confrère de Lusignan, sur la prise de Nicosie et de Famagouste par les Turcs (1571). II. Cinq discours en italien, intitulés *Corone* (les Couronnes), sur les devoirs des princes; dédiés au roi de France Henri III, Padoue, 1577, in-4°. III. *Histoire générale des royaumes de Jérusalem, Cypre, Arménie et lieux circonvoisins, etc.... depuis le déluge universel, jusqu'en l'an 1572*, Paris, 1579, in-4°. Ce livre n'est autre chose que le premier ouvrage de Lusignan sur l'île de Cypre, auquel il a joint une première partie concernant l'histoire

de Jérusalem, les princes qui y ont régné, surtout dans les derniers temps, et en particulier les Lusignan. IV. *Généalogie de la royale maison de Bourbon*, Paris, 1580, en tableau in-fol. On en a critiqué, avec raison, le peu d'exactitude; on peut faire le même reproche aux nombreux travaux de Lusignan sur la généalogie. V. Trois ouvrages pour prouver la nécessité et l'excellence de la vie monastique. Le second, assez curieux, qui a pour titre : *Βασιλικὸν φυλακτήριον* (ornement royal), contient une longue énumération des personnages célèbres de l'un et de l'autre sexe qui ont embrassé l'état religieux. Le troisième est une liste particulière des princes qui ont vécu dans le même état. VI. *Généalogie de soixante-sept maisons très-nobles, partie de France, partie étrangères, issues de Merouée, fils de Théodoric II, roi d'Austrasie, avec armoiries*, in-4°, Paris, 1586. VII. Un ouvrage relatif aux prétentions de divers princes de l'Europe sur le royaume de Jérusalem, dédié au sénat de Venise, in-4°, Paris, 1586. VIII. Enfin, quelques opuscules sur l'histoire et la généalogie de plusieurs rois et de plusieurs familles, et entre autres de celle de Lusignan. Ce qui regarde cette dernière famille, est plus exact que le reste. D—18.

LUSINGE. V. LUCINGE (1).

(1) Aux détails donnés à l'article LUCINGE (pag. 371 ci-dessus) nous ajouterons les particularités suivantes sur les écrits de René de Lusinge (c'est ainsi qu'il écrivait son nom dans les ouvrages qu'il a publiés). Le premier *loisir* de René de Lusinge, contenant la traduction française du *Mespris du monde* de l'italien du docteur J. Botere, a été imprimé à Paris, chez Perier, 1586, in-8°, de 364 p. L'*Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs*, Paris, Chevalier, 1614, in-8°, de 380 pag. n'est qu'une réimpression du traité *De la naissance, durée et chute des estats*, avec une nouvelle dédicace et sans autre changement que la transposition

LUSITANUS. *Voy.* AMATUS et ZACUT.

LUSSAN (FRANÇOIS D'ESPARBÈS DE). *V.* AUBETERRE, au Supplément.

LUSSAN (MARGUERITE DE), naquit à Paris, vers la fin de l'année 1682. Quelques écrivains ont dit, sans s'appuyer d'aucun témoignage authentique, qu'elle était fille naturelle d'un cocher et d'une diseuse de bonne aventure, appelée la *Fleury*. Si l'on s'en rapporte à plusieurs notices nécrologiques ou littéraires du dernier siècle, M^{lle}. de Lussan aurait dû la vie à un commerce de galanterie entre le prince Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère du célèbre prince Eugène, et une courtisane dont on ignore le nom. Il est certain que ce prince lui prodigua dès l'enfance tous les témoignages du plus tendre intérêt; et qu'il multipliait, pour l'éducation de la jeune de Lussan, les bienfaits, et des soins qu'on est rarement disposé à prendre pour l'enfant d'un étranger. Il lui fit même porter les armes de Savoie; faveur extraordinaire qui autorise surtout à supposer, dans le cœur du prince, d'autres sentiments que ceux d'un simple protecteur. Au

reste, il importe assez peu aujourd'hui de connaître la véritable origine de M^{lle}. de Lussan. C'est dans ce qui est sorti de sa plume qu'elle a trouvé ses meilleurs titres au jugement que portera d'elle la postérité. Elle se fit remarquer de bonne heure par un impérieux besoin de savoir, et par une facilité merveilleuse à retenir: son mérite personnel, appuyé de la protection signalée des deux princes de Savoie, lui ouvrit l'entrée des maisons les plus distinguées. Elle sut inspirer aux princes de Condé et de Conti, une bienveillance vive et durable. A vingt-cinq ans elle eut occasion de se lier avec le savant Huet, évêque d'Avranches. On ne sait s'il essaya d'abord de diriger les talents de cette jeune dame sur des matières religieuses; mais il est reconnu qu'il lui conseilla de composer des romans; et le conseil du prélat se trouva justifié par le premier ouvrage de ce genre que publia M^{lle}. de Lussan. *L'Histoire de la comtesse de Gondès*, qui parut en 1730, 2 vol. in-12, eut assez de succès pour qu'on en contestât la gloire à l'auteur. On prétendit qu'elle avait été aidée, dans cet heureux essai, par De La Serre, gentilhomme de Cahors, auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, qui sont oubliés depuis long-temps. Il vivait avec elle dans la plus étroite intimité. La durée de cette liaison, qui ne finit qu'à la mort de La Serre, âgé de près de cent ans, fit croire même qu'ils étaient mariés; mais il paraît constant qu'il n'eut auprès d'elle que le titre d'ami, après avoir eu les droits d'un amant. Certainement ce La Serre était incapable de composer aucun des ouvrages de son amie; mais comme il était homme de goût, elle lui a dû au moins de bons conseils. Le public mit encore sur le

de quelques chapitres et l'addition d'une *Complainte des esclaves chrétiens* traduite du latin de Sie dan qui l'avait lui-même traduite du slavon. L'ancien titre, *De la naissance etc. des états*, ne donnait point une idée du sujet de l'ouvrage: le nouvel éditeur, P. Du Pellet, ou Pelletier, gentilhomme breton, supposant l'auteur mort, fit hardiment réimprimer l'ouvrage sous son propre nom, au moyen de ce changement de titre: malheureusement pour lui Lucinge se trouvait à Paris, entendit parler de ce livre au moment où il allait paraître, attaqua le contrefacteur en justice, et obtint la restitution de sa propriété; au moyen de quoi il y mit un nouveau titre sous son nom et un avertissement au lecteur, dans lequel il dévota au mépris public l'effronté plagiaire, et désavoua la *Complainte des esclaves* à laquelle il n'a eu aucune part; les dédicaces et le privilège du roi sont d'ailleurs au nom de Du Pellet. L'ouvrage avait déjà été traduit en anglais (*The beginning etc.*) par J. F. (John Finet), Londres, J. Bill, 1606, in-4o. de 12 et 163 pag.; et en latin par Jacques Geuder d'Heroltzberg (*De augmento etc.*), Francfort, 1609, in-8o. C. M. P.

compte d'autres gens de lettres plusieurs romans donnés depuis par M^{lle}. de Lussan. L'abbé de Boismond passa pour l'auteur des *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, qu'elle publia, en 1733 et 1738, en 6 vol. in-12; et l'on fit honneur à Baudot de Juilly, de quelques-uns des ouvrages historiques qu'elle imprima dans un âge plus avancé. M^{lle}. de Lussan a partagé, en cela, le sort de la plupart des femmes qui se sont distinguées dans la carrière des lettres. Trop souvent on leur a contesté, sans aucun fondement, la propriété de leurs ouvrages; et rien ne prouve que M^{lle}. de Lussan n'ait pas été aussi à cet égard l'objet d'une injuste prévention. On trouve les détails suivans sur sa personne dans une Notice qui fut publiée après sa mort. « Sa figure n'annonçait pas les obligations qu'elle avait à la nature : elle était louchée et brune à l'excès. Quiconque l'eût entendue sans la voir, l'eût prise pour un homme; et quiconque l'eût vue sans qu'elle parlât, l'eût encore prise pour un homme. Sa voix et son air n'appartenaient point à son sexe; mais elle en avait l'ame. Elle était sensible, compatissante, pleine d'humanité, généreuse, capable de suite dans l'amitié; sujete à la colère, jamais à la haine. Elle eut des faiblesses; mais sa passion principale fut de faire de bonnes actions. Elle était vive, gaie, et malheureusement fort gourmande. Cet excès dans le manger n'a été néanmoins que l'occasion, et non la cause de sa perte, qu'on doit attribuer à l'ignorance d'un chirurgien, qui lui ordonna le bain; parce qu'elle avait trop diné. » M^{lle}. de Lussan mourut à Paris, le 31 mai 1758. Indépen-

damment de la *Comtesse de Gondès*, et des *Anecdotes de Philippe-Auguste*, dont nous avons parlé, les ouvrages auxquels elle a mis son nom, sont : I. *Les Veillées de Thesalie*, Paris, 1731, 1 vol. in-12; idem, troisième édition, augmentée de trois veillées, ibid., 1741, 4 vol. in-12. C'est un recueil de contes, où l'auteur emploie tous les ressorts de la magie. Il s'y trouve des tableaux pleins de grâce et de douceur; mais comme ces contes sont tous, à-peu-près, composés sur le même modèle, la lecture en devient à la fin monotone. II. *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12. M^{lle}. de Lussan a su rattacher au récit des faits importants de ce règne, quelques caractères épisodiques assez bien tracés, et plusieurs situations intéressantes. III. *Anecdotes de la cour de François I^{er}*, 1748, 3 vol. in-12; cet ouvrage ne serait pas inférieur au précédent, si les événements n'y étaient pas noyés dans une foule de détails oiseux. IV. *Annales galantes de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12. Sous ce titre, l'auteur n'a fait que peindre avec sensibilité, mais longuement, la passion malheureuse du comte de Dreux pour une de ses sœurs. V. *Histoire de Marie d'Angleterre*, 1749, in-12. Un trait d'histoire très-intéressant par lui-même, paraît ici orné de détails agréables. VI. *Histoire de la vie et du règne de Charles VI*, 1753, 9 vol. in-12. VII. *Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12. VIII. *Histoire de la dernière révolution de Naples*, etc., 1756, 4 vol. in-12; traduite en russe, par Timothée Malighin, Saint-Petersbourg, 1775, in-8°. Ces trois ouvrages sont ceux qui ont

été attribués à l'abbé Baudot de Juilly. Mais on aurait pu laisser à M^{lle}. de Lussan l'honneur de les avoir composés, sans ajouter beaucoup à sa réputation littéraire, et sans faire aucun tort à celle de l'abbé Baudot. L'auteur, quel qu'il soit, s'y est à peine placé au rang des médiocres historiens. IX. *Vie du brave Crillon*, 1757, 2 vol. in-12; c'est la dernière des productions de M^{lle}. de Lussan: elle n'est ni au-dessus ni au-dessous des trois histoires précédentes. Les caractères et les mœurs du temps y sont tracés avec assez de vérité; mais la narration en est diffuse et fatigante. On croit que M^{lle}. de Lussan est encore auteur d'un roman intitulé : *Histoire de Mourat et de Sophie*, par M^{lle}. de L***, quoiqu'il ait été attribué dans le temps à M^{lle}. de Lubert. En général le style de cette dame est naturel, doux et facile, mais prolixe. C'est plutôt la grâce et la délicatesse des couleurs qui distinguent ses ouvrages, que la chaleur, la force et l'invention. Il n'en est aucun où l'on ne trouve des traits touchants de sensibilité, des pensées ingénieuses et quelquefois profondes. Enfin, quoiqu'on ait, de nos jours, beaucoup abusé d'un tel genre, les romans historiques de M^{lle}. de Lussan offrent encore aujourd'hui une lecture agréable, et même instructive. H. D.

LUTATIUS-CATULUS. V. CATULUS.

LUTHER (MARTIN), le plus fameux novateur religieux de ce seizième siècle qui en produisit un si grand nombre, naquit le 10 novembre 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, en Saxe, d'un père qui travaillait aux mines. Mathieu Dresser nous apprend qu'étudiant à Eisenac, le jeune Luther al-

lait mendier son pain de porte en porte, chantant des cantiques et des chansons, pour exciter la charité des âmes généreuses. Sa première vocation fut celle du barreau, pour lequel il annonçait d'heureuses dispositions. Il reçut, en 1505, à l'université d'Erfurt, le degré de maître en philosophie; mais son imagination, prompt à s'enflammer, ayant été frappée, du funeste accident d'un ami tué à ses côtés par un coup de tonnerre, fit naître dans son esprit de tristes réflexions qui le portèrent, la même année, à s'enfermer chez les Augustins d'Erfurt. Ses parents et ses amis ne négligèrent rien pour le détourner de cette résolution. Sa première ferveur pour les observances monastiques, et surtout pour le jeûne, était si ardente, qu'il lui arriva souvent de passer plusieurs jours sans manger ni boire. Envoyé, par ses supérieurs, pour étudier en théologie, dans la nouvelle université de Wittemberg, son application et ses talents le firent choisir pour un des professeurs de cette université. En 1510, il fut envoyé à Rome pour les affaires de son ordre; et les désordres dont il fut témoin, disent les historiens protestants, commencèrent à lui donner de violentes préventions contre le chef de l'Eglise et toute sa cour. Il ne tarda pas de revenir en Saxe. L'électeur Frédéric goûta tellement ses sermons, qu'il voulut se charger de tous les frais de son doctorat (1512). Jusqu'à Luther s'était fait remarquer par le zèle le plus vif pour l'autorité du pape, dans toute l'extension que lui donnent les ultramontains, et pour les autres points de doctrine et de discipline qu'il attaqua depuis avec tant de violence. Ce zèle était tel, qu'il se sentait, disait-il, disposé à

porter les premières bûches pour faire brûler Érasme qui, au mépris de l'autorité pontificale, avait osé écrire contre la messe, contre le célibat ecclésiastique, et contre l'invocation des saints. La lecture des livres de Jean Huss ne tarda pas à lui inspirer du dégoût pour les vaines subtilités et le langage barbare des scolastiques de son temps, d'où il passa peu-à-peu à une haine toujours croissante pour les pratiques de l'Église. Il entreprit donc de se frayer une route nouvelle ; et la nature lui avait donné tous les moyens de réussir. Un caractère impétueux, propre à se passionner très-vivement pour un objet, et à s'y livrer tout entier, sans vouloir écouter rien de ce qui aurait été capable de le ramener à des partis modérés ; une imagination ardente, un esprit nourri par l'étude, une éloquence naturelle, une voix forte, des poumons à toute épreuve, une plume intarissable ; cette facilité de parler que donnent la violence et l'enthousiasme ; enfin, cette opiniâtreté qui s'irrite des contradictions : tels sont les qualités ou les défauts qui, en assurant à Luther des succès dont son orgueil était flatté, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Dès 1516, il annonça, dans des thèses publiques, les germes des nouveaux dogmes qu'il soutint depuis avec tant d'éclat et de fracas. L'année suivante, Staupitz, vicaire-général des Augustins en Allemagne, le chargea de la défense de son ordre contre les Dominicains, dans la fameuse querelle des indulgences. On voit, par ces deux dates, l'erreur de ceux qui croient qu'il ne commença de dogmatiser qu'à l'occasion de cette querelle. Luther, non content d'attaquer, dans ses

sermons, l'abus de la chose, publia un Programme renfermant 95 propositions qui combattaient directement les indulgences en elles-mêmes. Le dominicain Tetzel y répondit par un programme plus étendu ; puis, déposant sa qualité de partie, pour prendre celle de juge, il fit brûler, comme inquisiteur, le programme de son antagoniste, dont les disciples usèrent de représailles en livrant le sien aux flammes. Ce fut comme une déclaration de guerre : on vit aussitôt nombre de théologiens se mêler dans la dispute. Luther saisit habilement les exagérations de ses adversaires sur l'autorité du pape, tandis qu'il écrivait au pontife romain des lettres soumises et respectueuses pour le supplier de ne point se laisser prévenir par ses ennemis. Ce n'était encore là qu'une étincelle facile à éteindre, en proscrivant les affiches ridicules des deux partis, et en ordonnant aux supérieurs respectifs de contenir leurs moines. Mais quelques princes d'Allemagne s'étant fait un prétexte de ces nouveautés pour leurs intérêts particuliers, on vit, en peu de temps, l'embrasement se répandre dans la plupart des États du Nord. La France même ne fut pas tout-à-fait à l'abri de l'incendie. Léon X, d'un caractère porté à la douceur, peu versé dans les matières théologiques, occupé d'intrigues politiques, entouré de poètes, de musiciens, d'orateurs et d'artistes, crut que cette dispute n'était qu'une querelle de corps, à laquelle il ne fallait pas donner trop d'importance en y faisant intervenir l'autorité. L'empereur Maximilien n'en jugea pas si légèrement. Ayant vu, dans le décri des indulgences, la privation d'une ressource sur laquelle il avait compté

pour faire la guerre aux Turcs, il tira le pontife de son assoupissement. Les propositions erronées du professeur de Wittemberg, sur la matière de la justification, et sur celle des sacrements, qu'il avait fait entrer dans son déchainement contre les indulgences, étaient d'ailleurs bien propres à rendre son zèle suspect. Léon, l'ayant vainement cité à Rome, renvoya l'affaire au cardinal Cajetan, son nonce à la diète d'Augsbourg. Cajetan, politique consommé, passait pour le plus savant théologien du sacré collège : les écrivains protestants le peignent comme un esprit ardent, impétueux, plus habile dans les subtilités de la dialectique que versé dans l'étude de l'antiquité. Sa commission était d'obtenir de Luther une rétractation publique, et, en cas de refus, de s'assurer de sa personne, et de le faire traduire à Rome. Luther, forcé par l'électeur de Saxe, son protecteur, de comparaître devant le cardinal, lui tint tête dans deux conférences particulières, et s'obstina toujours à lui demander une discussion publique. Cajetan, regardant comme au-dessous de son caractère de descendre sur les bancs pour se mesurer avec un simple moine, lui laissa entrevoir l'objet ultérieur de sa commission (V. CAJETAN). Le novateur craignit le sort de Jean Huss : il s'évada secrètement, après avoir fait afficher un acte par lequel il récusait son antagoniste comme ancien général des Dominicains, et par lequel il appelait du pape *mal informé* au pape *mieux informé*. L'électeur de Saxe n'avait d'abord protégé Luther que comme un professeur célèbre qui donnait du relief à son université naissante : il prit ensuite du goût pour sa doc-

trine, et se rendit son défenseur contre les puissances mêmes. L'université de Wittemberg adopta ses sentiments. Fier de ces conquêtes, le moine augustin écrivit au pape, aux nonces, aux princes, à François I^{er}. et à Charles-Quint, avec un mélange de souplesse et d'audace, qui annonçait autant d'orgueil que d'inquiétude : il s'attacha surtout à gagner le peuple, et, pour lui plaire, il ne garda ni mesure, ni décence dans ses écrits. Les animaux les plus vils, les lieux les plus infects, les objets les plus dégoûtants, lui fournirent ses comparaisons, et souillèrent presque toutes les pages de ses livres. Les injures grossières, les plaisanteries amères, les sales quolibets que les poètes de l'ancienne comédie mettent dans la bouche des valets, se reproduisaient sous la plume de Luther, et s'appliquaient, sans distinction de rang et d'état, à tous ceux qui avaient le malheur de lui déplaire. Le manteau royal ne garantit pas de l'impudence de ses sarcasmes Henri VIII, qui s'était oublié jusqu'à entrer en lice avec lui. (V. HENRI VIII, tom. XX, p. 152, 157.) Luther peignait avec ses exagérations ordinaires les exactions de la cour romaine, qu'il nommait la *grande prostituée* ; le luxe et le faste des prélats, qu'il appelait des *loups dévorants*, les fraudes et l'hypocrisie des moines, qu'il traitait de *pharisiens* et de *sépulcres blanchis*. Quelquefois il prenait le ton des prophètes, menaçant des jugements de Dieu ceux qui refusaient de se soumettre à son nouvel évangile. Les commandements de l'Eglise, la loi du célibat ecclésiastique, les vœux monastiques, l'abstinence de la viande, l'invocation des saints, la hiérarchie sacrée, etc., etc., ne

lui paraissaient que des ornements superflus d'un édifice gothique, voué à la destruction; selon lui il ne fallait plus ni pape, ni cardinaux, ni abbés, ni officialités, etc., etc. Au moyen de cette nouvelle doctrine, les biens immenses donnés à l'Eglise, tant de duchés, de comtés, d'abbayes, de grands fiefs, de dîmes, allaient se trouver sans possesseurs légitimes. C'était-là un motif bien puissant pour s'acquérir de zélés partisans parmi les princes, les magistrats et le peuple. Il écrivit contre le purgatoire, la confession auriculaire, le libre-arbitre, la communion sous une seule espèce. Il ne conserva des sept sacrements que le baptême et l'eucharistie, ôtant même du sacrifice de la messe la qualité d'être *propitiatoire* pour les vivants et pour les morts; niant la *transsubstantiation*, car, en confessant la présence réelle, il disait que le pain et le vin demeuraient, après la consécration, de même que le feu dans une masse de fer embrasé, et l'eau dans une éponge. Pour opérer une telle révolution dans la doctrine de l'Eglise, Luther partait de ce principe fondamental, qui, sous la plume des Sociniens, a conduit à la destruction même des anciens dogmes qu'il avait respectés, savoir : que Dieu seul a le droit d'imposer des lois aux chrétiens; que ses volontés, consignées dans les Livres-saints, s'y trouvent à la portée des plus simples; qu'aucune autorité sur la terre n'est infallible, et n'a le droit de soumettre les consciences. En vertu de sa mission, qu'il semblait tenir du Ciel, il prêchait, visitait, corrigeait; retranchait des cérémonies, en établissait d'autres, instituait, destituait des pasteurs. Son imagination

fougueuse échauffa les esprits : il communiqua son enthousiasme, fut regardé comme un apôtre, et détacha une grande partie de l'Allemagne de la communion romaine. Etonné lui-même de la rapidité de ses progrès, il s'écriait avec son exaltation habituelle : « Je n'ai pas encore mis la » main à la moindre pierre pour » l'arracher : je n'ai fait mettre le » feu à aucun monastère, et pres- » que tous les monastères sont rava- » gés par ma plume et par ma bou- » che ; et l'on publie que, sans vio- » lence, j'ai, moi seul, fait plus de » mal au pape, que n'en aurait pu » faire aucun roi avec toutes les » forces de son royaume. » La première censure de tant d'entreprises partit des universités de Cologne et de Louvain. Léon X publia enfin sa bulle du 15 juin 1520, par laquelle il condamnait quarante-une propositions avec des qualifications vagues. Eckius, revêtu de la dignité de nonce dans les cours d'Allemagne pour faire exécuter la bulle, rassembla tout ce qu'il put trouver d'ouvrages de Luther, et les fit brûler avec un grand appareil dans les principales villes. Luther usa de représailles. Le 15 décembre de la même année, après avoir répandu un nouvel écrit, où le pape était traité de *tyran impie*, d'*Ante-Christ*, etc., il livra aux flammes, dans la place publique de Wittemberg, la nouvelle bulle, les décrétales, et le recueil de toutes les décisions émanées du Saint-Siège. La même scène fut reproduite à Leipzig et dans d'autres villes où prévalait déjà le nouvel évangile. Cette audace qui, dans Luther, était un effet de son caractère toujours entraîné vers les partis violents, se trouva, par l'événement, un coup de politique avantageux à sa cause.

Le peuple, voyant brûler la bulle d'un pape par un moine, perdit machinalement cette frayeur religieuse que lui inspiraient les décrets du souverain pontife, et la confiance qu'il avait eue jusqu'alors aux indulgences. Léon X publia, le 3 janvier 1521, une seconde bulle, dont le succès ne fut pas plus heureux que celui de la première. La même année, Luther obtint de Charles-Quint un sauf-conduit pour se rendre à la diète de Worms. Ses amis, cherchant à l'en détourner par l'exemple de Jean Huss et de Jérôme de Prague, il leur répondit que, *quand il serait assuré d'y trouver autant de diables qu'il y avait de tuiles sur les maisons, il les affronterait avec la même constance*. Que pouvait-il craindre en effet, comptant déjà parmi ses prosélytes un électeur, quelques princes, et plusieurs députés des villes impériales? Aussi ce moine qui, deux ans auparavant, n'avait pas pu se procurer un cheval de louage pour se rendre à Augsbourg, devenu l'apôtre et le législateur d'une partie considérable de l'Allemagne, se fit alors escorter par cent gentilshommes, armés de toutes pièces. Son entrée à Worms eut l'air d'un triomphe : il traversa les rues, monté sur un char, au milieu d'un concours prodigieux que sa réputation avait attiré. Introduit dans l'assemblée, il reconnut ses ouvrages, et offrit de défendre ses opinions dans une conférence publique, qui lui fut refusée. Charles-Quint ne pouvant l'obliger, ni par menaces ni par caresses, à se rétracter, lui donna vingt-un jours pour se retirer où il jugerait à propos; et, au bout de ce temps, Luther fut mis au ban de l'Empire. Mais l'électeur Frédéric lui avait donné asile dans le château

de Wartburg, près d'Eisenach, où il resta caché plus de neuf mois, toujours bien traité, toujours écrivant, et paraissant se plaisir dans cette retraite, d'où il ne sortit que lorsque Charles-Quint repassa en Espagne (1). C'est pendant son séjour à Wartburg, que Luther aurait eu avec le diable sa fameuse conférence nocturne, qui se termina par l'abolition des messes privées. Le récit de cette conférence, dont ses disciples ont voulu contester l'authenticité, fut publié en 1533, c'est-à-dire, treize ans avant sa mort, sans qu'il ait jamais réclamé contre un pareil ouvrage, imprimé sous son nom (2). C'est dans la même retraite qu'il entreprit et acheva sa version du Nouveau-Testament, qui a le mérite d'être si bien écrite, qu'il semble n'avoir eu d'autre vue que de faire parler le Saint-Esprit en bon allemand : il substitue souvent au texte ses propres pensées en paraphrasant plutôt qu'en traduisant. Emser a relevé les infidélités de cette version. C'est encore dans ce séjour qu'il s'occupa de rassembler les membres épars de sa réforme, pour en former un tout systématique : mais la méthode n'était pas encore née ; et il n'avait pas un génie propre à la faire naître. Au sortir du château de Wartburg, Luther se répandit dans toute l'Allemagne, pour y propager

(1) Il y laissa croître sa barbe, et en sortit avec l'épée, la cuirasse, les bottes et les éperons, sous le nom de *chevalier George*. Le célèbre peintre Lucas Cranach l'a représenté sous ce costume, se rendant à Wittenberg, en sortant de Wartburg, qu'il appelait son île de Pathmos.

(2) Il y revient même dans son livre de la *Messe privée*. (*Lutheri opera*, tom. VI, pag. 228, édition de Wittenberg.) Hospinian la rapporte en propres termes dans son *Histoire sacramentaire*, tom. II, pag. 131, etc. On ne peut pas dire qu'il ne s'agit là que d'un simple songe ; car Luther affirme, très-positivement, qu'il était éveillé, et qu'il jouissait de tous ses sens, lorsqu'il eut cet entretien.

son nouvel évangile. Bodenstein et Muncer, qui aspiraient à se faire chefs de secte, furent persécutés. Luther se vit cependant obligé de se prêter à une paix plâtrée avec les sacramentaires, fondée sur des déguisements et des termes équivoques, mais dans laquelle, ne pouvant se résoudre à abandonner la présence réelle, il la réduisit au moment de la consécration; pour la faire disparaître aussitôt après que les paroles sacramentelles étaient prononcées; étrange absurdité qui faisait dire à Calvin que la doctrine des papistes sur ce dogme était plus supportable que celle des Luthériens. Mais lorsqu'il se fut brouillé avec les sacramentaires, il ne vit plus en eux que des *gens endiables, perdiablés, transdiablés*. Malgré sa scission avec l'église romaine, Luther avait encore gardé l'habit de son premier état. Ce ne fut qu'en 1523, qu'il quitta tout-à-fait le froc, pour prendre la robe de docteur. La mort de l'électeur Frédéric, dont la sage modération l'avait toujours contenu dans de certaines bornes, lui laissa la liberté d'épouser, en 1525, Catherine Bora (ou de Bohren), jeune et belle religieuse (1), qui lui donna six en-

fants (1). Quelques années après, Philippe, landgrave de Hesse, voulut, du vivant de sa femme, Christine de Saxe, qu'il n'aimait pas, épouser sa maîtresse. Les chefs de la réforme, Luther à la tête, lui en délivrèrent la permission, dans cette fameuse consultation où la loi de l'évangile fut sacrifiée aux subtilités, au déguisement de ces casuistes de *petite foi*, comme les appelle Bayle. Toutes ces licences portèrent Luther à avancer, dans ses prédications et dans ses écrits, qu'il était aussi impossible de se contenir, que de se dépouiller de son sexe; que la nature ne permettait pas plus de se passer de femme, que de se priver de manger; qu'une femme stérile doit s'adresser à un autre mari; et il accordait les mêmes droits au mari. « Si » les femmes sont opiniâtres, s'é- » criait-il un jour en chaire, il est à » propos que leurs maris leur disent: » *Si vous ne le voulez pas, une au-* » *tre le voudra; si la maîtresse re-* » *fuse de venir, que la servante* » *approche.* » Aussi le duc George de Saxe lui reprochait-il, que jamais on n'avait vu tant d'adultères que depuis qu'il avait relâché les liens du mariage. Cependant il se vantait d'avoir, à cet égard, mené une vie pure, durant tout le temps de son célibat, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Luther n'était plus à cette époque un prédicateur véhément, un professeur célèbre, mais un chef

(1) Catherine de Bore, d'abord religieuse dans le couvent de Nimptsch, près de Grimma, ensuite femme de Luther, était née de parents nobles; mise dans le cloître malgré elle, elle s'en échappa, en 1523, avec huit de ses sœurs, après avoir lu quelques écrits de Luther sur la vie monastique. Cette affaire fit un tel éclat, que l'électeur de Saxe ne voulut pas protéger ouvertement les fugitives. Elles furent cependant reçues dans Wittenberg, à la sollicitation de Luther; et Catherine de Bore y demeura deux ans. Au bout de ce temps, Luther l'épousa, le 13 juin 1525. Ce mariage occasionna de vives attaques auxquelles le réformateur répondit à diverses reprises. Il vécut heureux dans cette union; et sa femme lui témoigna l'affection la plus tendre et la plus constante. Lorsque Luther, en 1546, fut appelé à Eisleben, elle ne put l'y accompagner tout de suite, et eut ainsi le regret de n'avoir pas assisté à ses derniers moments. Forcée de quitter deux fois Wittenberg, d'abord lorsque Charles-Quint prit cette place en 1547, ensuite à cause de la peste survenue en 1552, elle tomba de voiture en se rendant à Torgau, et mourut dans cette ville, le 20 décembre 1552. G—T.

(1) Sa famille s'est éteinte en 1756, par la mort de Martin-Gottlob Luther, avocat consultant à Dresde, le dernier de ses descendants de ce nom, suivant le *Conversations-Lexicon*. Suivant Baur, le dernier rejeton de cette famille, dans la branche masculine, a été Jean-Martin Luther, chanoine de Zeitz, mort en 1756. La gazette de Berlin a annoncé cette année (1820), qu'il existait en Prusse un descendant, au huitième degré, des frères de Luther, et que le roi, pour honorer la mémoire du réformateur, a augmenté ses appointements de contrôleur, et qu'il fait élever gratuitement son fils aîné à l'institution des orphelins.

de confédération, qui disposait des forces d'une partie de l'Allemagne. La première diète de Spire, en 1526, avait établi la liberté de conscience : celle de 1529, ayant voulu restreindre cette liberté, il en résulta une protestation solennelle de la part de tous ses partisans ; d'où leur est venu le nom de *Protestants*, d'abord particulier aux Luthériens, puis rendu commun aux autres sectes, qui toutes ont adopté cette protestation contre un décret qui les blessait toutes également. L'année suivante, Luther ne put pas se trouver à la diète d'Augsbourg, parce qu'il était au ban de l'Empire, en vertu du décret de Worms : mais, de Cobourg, où il s'était rendu, il dirigeait toutes les opérations de cette diète. Les protestants y présentèrent leur fameuse confession de foi, qui en a pris le nom : l'empereur l'y fit proscrire par les députés catholiques qui formaient la majorité. De là, la ligue offensive ou défensive de *Smalcalde* entre les princes luthériens. Cet événement jeta Luther dans de nouvelles variations. Il avait auparavant posé pour principe, qu'on ne pourrait jamais prendre les armes pour la défense de l'Évangile, et il finit par autoriser la ligue de *Smalcalde*. Il sonna le tocsin contre le pape, voulant qu'on lui enfonçât le poignard dans le sein, qu'on traitât tous ses adhérents comme des brigands, fussent-ils des rois ou des empereurs. « Si j'étais le maître de l'Empire, écrivait-il, je ferais un même paquet du pape et des cardinaux pour les jeter tous ensemble dans ce petit fossé de la mer Toscane. Ce bain les guérirait, j'y engage ma parole, et je donne Jésus-Christ pour caution. » Luther n'était guère plus traitable avec ceux des sectaires qui ne donnaient

pas aveuglément dans ses idées. Voilà pourquoi les Zuingliens l'appelaient *nouveau pape, nouvel Ante-Christ*. Muncer disait : *S'il y a deux papes, c'est Luther qui est le plus dur : il n'y a plus moyen de souffrir ses emportements*. Mélanchthon se plaignait de ce qu'il avait *la colère d'un Achille, et les emportements d'un Hercule*. Calvin ne pouvait pas supporter son esprit violent, ni ses mouvements impétueux qu'excitait en lui la moindre contradiction, et qu'il n'était pas le maître de contenir. « Je ne saurais nier, écrivait Luther à son ami Spalatin, que je ne sois plus violent que je ne devrais l'être : mais puisqu'ils le savent, ils n'auraient pas dû lâcher le chien... » Pourquoi aussi m'emporte-t-on au-delà des bornes de la modération ? » Les modifications que Mélanchthon avait insérées dans la confession d'Augsbourg, lui déplurent ; il fit recevoir à Smalcalde des articles qui détruisaient tout ce qu'elle contenait de modéré. Enfin il ôta tout espoir d'approchement par des conditions impossibles à remplir, qu'il proposa pour la tenue d'un concile général. Il n'eut que le temps de voir les premières séances de celui de Trente, contre lequel il déclamaient, écrivait, et soulevait tous les princes protestants, lorsque la mort vint mettre fin à sa bruyante mission, le 18 février 1546, dans le lieu où il avait vu le jour. Il fut enterré avec pompe dans l'église du château de Wittemberg. Sa maladie fut courte ; il paraît que c'était une indigestion ou une apoplexie. Mais il fallait bien trouver quelque chose d'extraordinaire dans la mort d'un homme qui avait fait tant de bruit dans le monde. Ses ennemis débitèrent qu'il s'était pendu, que le diable l'avait étranglé, qu'il

était mort subitement en allant à la garde-robe , comme Arius , après avoir trop soupé ; que son tombeau ayant été ouvert le lendemain de son enterrement, on n'y avait pu trouver son corps, et qu'il en était sorti une odeur de soufre insupportable. Le zèle indiscret des catholiques outrés chercha encore à jeter de l'odieux ou du ridicule sur plusieurs circonstances de sa vie. On prétendit qu'il était né du commerce de sa mère avec un démon. On falsifia le jour de sa naissance, que Cardan plaça le 22 octobre 1483, et Gauric en 1484, pour avoir lieu de lui dresser un horoscope sinistre. On l'accusa d'avoir avoué qu'ayant combattu dix ans contre sa conscience, il était enfin venu à bout de ne point en avoir du tout; on l'accusa aussi d'être tombé dans l'athéisme. On lui fit dire qu'il aurait renoncé au Paradis, pour avoir cent ans de vie agréable. Enfin, on lui imputa d'avoir nié l'immortalité de l'ame, de s'être formé des idées grossières du séjour des bienheureux, d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie, d'avoir vomé mille blasphèmes contre l'Écriture-Sainte; en particulier contre Moïse, d'avoir souvent dit qu'il ne croyait rien de ce qu'il prêchait. La plupart de ces imputations calomnieuses étaient fondées sur certaines anecdotes du recueil de ses *Propos de table*, dont on parlera ailleurs, et que l'imagination burlesque de Garasse, le zèle absurde de Feuardent, de Fitz-Simon, et autres, brodèrent à leur manière. On ne peut disconvenir que Luther n'ait troublé la paix du monde chrétien, qu'il n'ait introduit ou du moins ramené l'esprit de dispute, de contention et de mauvaise foi dans les guerres scolastiques. Il a étendu l'empire de la

haine, armé les sujets contre leurs princes, fait verser des torrents de sang, et préparé par la révolution religieuse dont il fut l'auteur, les révolutions politiques qui ont désolé tant de peuples après lui. Lui-même il se plaignait sur la fin de ses jours de ce qu'on s'était écarté de la direction première de sa réforme, de manière à rendre illusoires quelques-uns des avantages qu'elle avait promis; il exprimait surtout son mécontentement de l'emploi que faisaient des biens ecclésiastiques plusieurs des princes qui s'étaient déclarés pour ses opinions. Il leur annonce, dans un de ses derniers écrits, que ces biens dévoreraient leur propre patrimoine; et il les compare ingénieusement à un aigle qui, ayant ravi les viandes du sacrifice sur l'autel de Jupiter, avait emporté avec elles un charbon qui mit le feu à son aire. En jugeant sévèrement la réforme de Luther, on ne saurait néanmoins disconvenir qu'il a tiré l'esprit humain de l'engourdissement en lui donnant un ressort énergique; qu'il a contribué aux progrès des lumières par l'ébranlement que sa réforme excita de toutes parts, et par l'émulation qui, des écoles de théologie, se communiqua dans l'empire des sciences; qu'il a forcé les chefs de l'Église à veiller sur leur propre conduite, sur celle du clergé en général, qui avait besoin d'une grande réforme. Quant à lui-même, il paraît que, content de la gloire de l'apostolat et de l'empire des controverses, il ne fut jamais dominé par des vues d'intérêt pécuniaire. En laissant les biens de l'Église en proie aux laïcs, il n'en prit rien pour lui, s'étant borné toute sa vie aux simples appointements de sa chaire dans l'université de Wittem-

berg. Voici le portrait que Bossuet trace de Luther, dans son *Histoire des variations* : « Les deux partis » qui partagent la réforme, l'ont » également reconnu pour leur au- » teur. Ce n'a pas été seulement les » Luthériens, ses sectateurs, qui » lui ont donné, à l'envi, de grandes » louanges ; Calvin admire souvent » ses vertus, sa magnanimité, sa » constance, l'industrie incompa- » rable qu'il a fait paraître contre le » pape : c'est la trompette ou plutôt » le tonnerre, c'est la foudre qui a » tiré le monde de sa léthargie ; ce » n'était pas Luther qui parlait, » c'était Dieu qui foudroyait par sa » bouche. Il est vrai qu'il eut de la » force dans le génie, de la véhé- » mence dans ses discours, une élo- » quence vive et impétueuse qui en- » traînait les peuples et les ravis- » sait, une hardiesse extraordinaire » quand il se vit soutenu et applaudi, » avec un air d'autorité qui faisait » trembler devant lui ses disciples ; » de sorte qu'ils n'osaient le contre- » dire, ni dans les grandes choses, ni » dans les petites.... Ce ne fut pas » seulement le peuple qui regarda » Luther comme un prophète ; les » doctes du parti le donnaient pour » tel. Melancthon, qui se rangea » sous sa discipline dès le commen- » cement de ces disputes, se laissa » d'abord tellement persuader qu'il y » avait en cet homme quelque chose » d'extraordinaire et de prophétique, » qu'il fut long-temps sans en pou- » voir revenir, malgré tous les dé- » fauts qu'il découvrait de jour en » jour dans son maître ; et il écrivait » à Erasme, en parlant de Luther : » *Vous savez qu'il faut éprouver et* » *non pas mépriser les prophètes.* » Cependant ce nouveau prophète » s'emportait à des excès inouïs. Il

» outrait tout. Parce que les pro- » phètes, par l'ordre de Dieu, fai- » saient de terribles invectives, il » devint le plus violent de tous les » hommes et le plus fécond en pa- » roles outrageuses.... Luther parlait » de lui-même, d'une manière à » faire rougir tous ses amis.... Enflé » de son savoir, médiocre au fonds, » mais grand pour le temps, et » trop grand pour son salut et pour » le repos de l'Eglise, il se mettait » au-dessus de tous les hommes, et » non-seulement de ceux de son siè- » cle, mais des plus illustres siècles » passés... Il faut avouer qu'il avait » beaucoup de force dans l'esprit : » rien ne lui manquait que la règle, » qu'on ne peut jamais avoir que » dans l'Eglise, et sous le joug » d'une autorité légitime. Si Luther » se fût tenu sous ce joug si néces- » saire à toutes sortes d'esprits, et » surtout aux esprits bouillants et » impétueux comme le sien ; s'il » eût pu retrancher de ses discours » ses emportements, ses plaisan- » teries, ses arrogances brutales, ses » excès, ou pour mieux dire ses » extravagances, la force avec la- » quelle il manie la vérité, n'aurait » pas servi à la séduction. C'est » pourquoi on le voit encore invin- » cible, quand il traite les dogmes » anciens qu'il avait pris dans le sein » de l'Eglise ; mais l'orgueil suivait » de près ses victoires. » Jamais ré- » volution ne fut si prompte, ni si » étendue, que celle qu'il opéra. L'au- » torité pontificale, à laquelle tout » était soumis, vit sa puissance et » celle de l'Empire échouer contre le » crédit d'un simple moine, qui se » trouva tout-à-coup à la tête d'un » parti si considérable, que les princes » d'Allemagne crurent ne pouvoir exé- » cuter les décrets des diètes contre

lui, sans exciter des séditions. Ce phénomène, il est vrai, avait été préparé depuis long-temps par les abus qui, à la faveur de l'ignorance, s'étaient introduits dans l'Eglise, par la hardiesse des sectaires, qui, dans les siècles barbares, avaient violemment attaqué ces abus sous le spécieux prétexte de réforme. Tels étaient les Henriciens, les Petrobrusiens, les Albigeois, les Vaudois, et autres sectes réformatrices qui, persécutées dans les pays de leur naissance, s'étaient réfugiées en Allemagne, où elles conservaient des partisans cachés, faisaient des prosélytes, et répandaient des doctrines contraires à la foi de l'Eglise. Un intérêt de circonstance se joignait aux motifs personnels qui animaient Luther contre la cour de Rome. « Qui ne sait, dit encore l'auteur des *Variations*, la jalousie des Augustins contre les Jacobins, qu'on leur avait préférés en cette occasion ? » Le chef de ces derniers, nommé Tetzel, inquisiteur de la foi, se déclara donc l'antagoniste de Luther. En prêchant les indulgences, il défigura la doctrine de l'Eglise; et ses disciples, en exagérant encore les leçons du maître, poussèrent les conséquences jusqu'à l'absurdité. (V. le Décret de la faculté de théologie, cité par d'Argentré, Dupin, et le continuateur de Fleury). C'est ainsi que des commissaires imprudents, suivant l'expression de Guichardin, ou plutôt des zélateurs ignorants, trahissaient les intérêts de ceux qu'ils voulaient servir. Il était facile à Luther de démontrer les abus; mais il voulait attaquer la chose même dans son essence. Ainsi, pour détruire les indulgences, il entra dans son système d'anéantir le mérite des

œuvres, et d'affaiblir l'efficacité du sacrement, en admettant pour unique base de la justification une *foi justificante*, qui consistait, selon lui, à croire, chacun dans son cœur, que tous nos péchés nous étaient remis sans qu'on pût être sûr cependant de la sincérité de sa pénitence. De là, il passait à l'examen du libre-arbitre, qu'il regardait comme un titre sans réalité, et qu'il appelait une puissance subjective à l'égard du bien, et active à l'égard du mal. Enfin, il adoptait une espèce de fatalisme, qu'il ne craignit pas d'appliquer aux circonstances actuelles, c'est-à-dire, à la croisade contre les Turcs; en soutenant qu'il fallait vouloir non-seulement ce que Dieu veut que nous voulions, mais absolument tout ce que Dieu veut; d'où il concluait que, combattre contre les Turcs, c'était résister à la volonté de Dieu, qui voulait *nous visiter*. Telle est l'analyse exacte, mais très-imparfaite, des premières erreurs de Luther. C'est dans l'admirable ouvrage des *Variations* qu'il faut chercher l'examen critique de ces différentes propositions, dont l'incohérence et l'absurdité y sont démontrées avec cette vigueur de raison et d'éloquence qui n'appartient qu'au génie de Bossuet. Qu'on joigne à toutes ces causes le ravage que faisaient les écrits de Jean Huss et de Wiclef; les vains efforts des conciles de Constance et de Bâle, pour une réforme jugée nécessaire et urgente par les meilleurs esprits, dans le sein même de l'Eglise. Telles sont les causes qui avaient préparé les voies à la réformation de Luther, et qui en favorisèrent les progrès. A sa mort, le nouvel évangile avait triomphé dans les diètes de Nuremberg et de la Haute-Saxe: il s'était répandu dans le nord de

l'Allemagne et sur les côtes de la mer Baltique ; il dominait dans le duché de Lunebourg, de Brunswick, de Mecklenbourg, de Poméranie, dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême, dans les villes de Hambourg, de Wismar, de Rostock ; il avait pénétré dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre teutonique venait de l'embrasser. Ses conquêtes s'étaient étendues dans le Holstein, en Danemark, en Suède. Enfin, les bûchers allumés à Londres et à Paris pour en brûler les sectateurs, ne les avaient pas anéantis. Après la mort du chef, et même de son vivant, la réforme se divisa en un grand nombre de branches qui, différant toutes entre elles par quelques dogmes particuliers, ne s'accordaient que pour combattre l'Eglise romaine, et pour rejeter tout ce qui venait du pape, au point que, dans les guerres de religion, plusieurs prenaient pour devises : *Plutôt Turcs que papistes*. On a souvent entrepris le parallèle des deux grands patriarches de la réforme. Ils avaient, l'un et l'autre, tout ce qui appartient à leur siècle et à leur profession de controversistes : l'arrogance, l'intolérance, l'habitude ridicule de se vanter, et le besoin même de dire des injures. Calvin, sur ces deux articles, s'observait plus que Luther. Il recherchait la gloire de la modération et de la modestie. Il avait reçu de la nature tous les talents nécessaires pour mettre la dernière main à l'ouvrage commencé par son devancier. Doué d'un esprit fin, d'une grande mémoire, d'un sens exquis, il possédait une dialectique très-déliée, et assez d'érudition pour en imposer aux demi-savants, assez d'énergie et d'élevation pour subjuguier les puis-

sances mêmes : aussi entreprenant, aussi actif, aussi constant dans ses projets, aussi sensible aux attraites de la domination ; moins arrogant, mais dans le fond plus orgueilleux et infiniment plus astucieux, il avait dans l'âme une amertume calme qui le rendait bien plus dangereux que ne l'étaient l'emportement et la pétulance de son rival. Le docteur de Wittemberg, loin de vanter son éloquence qui entraînait les villes et les provinces, disait en toute rencontre qu'il n'était qu'un moine obscur, accoutumé à la barbarie de l'école, et peu versé dans l'art de bien dire. Etranger à toute littérature, mais naturellement plus orateur, plus rapide, plus original, doué de plus d'imagination et même de génie, il devait triompher dans la dispute, et entraîner les suffrages du peuple : l'apôtre de Genève, au contraire, dénué d'imagination, mais pourvu d'une rare sagacité, d'un jugement exquis ; homme de goût, raisonneur plus exact, plus méthodique ; écrivain plus correct, plus précis, plus élégant et plus sage, mieux soutenu ; joignant à ces qualités un travail plus opiniâtre et des connaissances plus étendues, devait mieux réussir auprès des savants et des gens de lettres. Quant aux mœurs et au caractère, Luther, fougueux dans sa jactance comme dans ses injures, ou traitait l'arrogance comme il outrait tout. Les louanges que Calvin se donnait, sortaient par force du fond de son cœur, et en rompaient violemment toutes les barrières : on aurait mieux aimé essayer la colère impétueuse et insolente du premier, que la froide aigreur et la profonde malignité du second. Le réformateur allemand, dans sa vie privée, aimait les sociétés gaies, les joyeux

propos, les plaisirs, surtout ceux de la table, et avait de nombreux amis : le Français, toujours malade, rongé de vapeurs, chagrin, plein d'humeurs, argutieux, querelleur, ne pouvant supporter la plus légère contradiction, mordant, outrageux dans ses propos, au point que Bucer le comparait à un chien enragé, d'une hauteur insultante, d'une morgue pédantesque, n'ayant d'autre passion que celle de dominer, était sobre, chaste, vivait retiré, ne connaissait de plaisir que celui d'écrire, et de répandre ses opinions. Tant de défauts qui devaient écarter de lui, contribuèrent à tout faire plier sous lui. Précepteur toujours triste à l'égard de ses disciples, on pouvait se piquer d'être de ses amis par vanité; on n'y était jamais porté par aucun attrait. Comme Luther avait trouvé dans Mélanchthon un génie souple, qui suppléait aux défauts de son caractère, Calvin trouva dans Bèze un second, dont l'humour, opposée à celle de son maître, concilia des sectateurs au nouvel évangile. Pour terminer ce tableau, nous ferons observer que les deux principales branches du protestantisme qui s'étaient long-temps anathématisées réciproquement sur les points fondamentaux qui les divisaient, viennent enfin, après avoir passé par la filière du socinianisme, de se réunir en une seule et même communion, sous le titre de communion évangélique. Ainsi, ceux de la confession d'Augsbourg, sont allés recevoir la figure dans les temples de la communion de Genève, pendant que ceux de cette dernière communion ont reçu la réalité dans les temples de la première. La notice très-détaillée des nombreux ouvrages de Luther, par ordre chronolo-

gique, se trouve à la fin du *Commentarius historicus et apologeticus de Lutheranismus*, par Seckendorf, Leipzig, 1692. Rotermund, dans son Dictionnaire, en fournit une beaucoup plus complète, contenant 400 articles. Suivant celle que donne Bouginé dans son *Manuel de la littérature*, et qui passe pour la plus exacte, les collections des OEuvres de Luther, en latin, sont de Iéna, 1558, 4 vol. in-fol., et de Wittenberg, 1545, 7 vol. in-fol. On lui préfère la précédente. Celles des ouvrages allemands sont de Wittenberg, 1539 à 1559, 12 vol. in-fol.; de Iéna, 1555-67-92, 9 vol. in-fol.; d'Eisleben, 1564, 3 vol. in-fol., qui servent de supplément aux deux précédentes; d'Altenbourg, 1661-64, 10 vol. in-fol., édition rare, donnée par Sagittarius : c'est une des plus complètes en y joignant le supplément publié par J.-F. Buddeus, en 1702, un vol. in-fol. Les collections, en allemand et en latin, avec la traduction allemande de ces dernières, ont été publiées par C.-F. Boerner, à Leipzig, en 1728-40, 22 vol. in-fol., plus un vol. de tables, Göttingue, 1741, in-4°; et par J.-G. Walch, à Halle, 1737-53, en 24 vol. in-4°. Cette édition passe pour la plus belle et la plus commode. Benj. Lindner a donné un extrait de toutes les OEuvres de Luther à Saalfeld, en 1738-42, 9 vol. in-8°. Mais on préfère les éditions particulières publiées du vivant de l'auteur (1), parce que dans celles qui n'ont vu le jour qu'après sa

(1) Le duc Rodolphe-Auguste de Brunswick Lunbourg, ayant formé une collection complète de toutes les éditions *principales* des ouvrages de Luther, en fit présent à la Bibliothèque de l'université d'Helmstadt. Hermann Von der Hardt en a donné le catalogue, 1690-91-93.

mort, ses disciples se sont permis des changements considérables. Par exemple, sa consultation pour le landgrave de Hesse, dans l'édition d'Altenbourg, est tellement tronquée, qu'il est impossible d'y rien comprendre : elle paraît même d'abord dire tout le contraire de sa décision. Son Catéchisme allemand, publié d'abord en 1529, a été traduit en toutes sortes de langues, grec, hébreu, etc; en suédois et américain, par J. Levander, Stockholm, 1696, in-8°; en tamoul, Halle, 1728, in-12, etc. Sa traduction de la Bible, dont la première édition complète, Wittemberg, 1534, in-fol., est extrêmement rare (1), et dont on a fait des éditions innombrables (Voyez CANSTEIN et FRANKE, XV, 509), est devenue un ouvrage classique, et a, pour ainsi dire, fixé la langue allemande, ayant servi de base aux dictionnaires et aux grammaires qui l'ont suivie jusqu'à l'époque d'Adelung. L'auteur d'une des plus anciennes (V. GLAY, VIII, 644), n'hésite pas de dire que Luther avait été inspiré du Saint-Esprit pour la correction du langage allemand. Un moine bavarois, ayant osé avancer, dans une édition du *Parnassus Boicus*, que ce réformateur avait corrompu la langue allemande, fut vivement réfuté, en 1734, par H.-G. Lemcker, co-recteur de l'école de Saint-Michel à Lunébourg, dans une dissertation qui fait partie des *Mémoires* (Beytrage) pour l'histoire critique de la langue... allemande, IV, 74. Luther avait publié sous le titre de *Namenbuch* une espèce de Vocabulaire étymologique allemand, écrit en

latin, et intitulé : *Aliquot nomina propria Germanorum ad priscam etymologiam restituta per quendam antiquitatis studiosum*, Wittemberg, 1537, in-4°. Cette première édition ne porte pas son nom; et quelques auteurs lui contestent cet ouvrage, qui se retrouve dans la collection de Schardius : *Scriptores rer. German.* à la fin du tom. 1^{er}., et dans les *Mémoires* (cités plus haut) sur la langue allemande, n°. 19, pag. 451-479. Parmi ses ouvrages les moins généralement connus ou qui ne se rapportent pas aux matières théologiques, nous indiquerons encore : I. Quelques *Fables* d'Esopé, traduites en allemand, adressées à son fils Hensich, 1530, in-fol. II. *Supputatio annorum mundi*, Wittemberg, 1541, 1545, in-4° : la même chronologie, traduite en allemand, ibid, 1550, in-8°. III. Ses diverses poésies ont été publiées en 1729, et ses *Fragmenta philologico-exegetica*, en 1730, par les soins de J. Just. Von Einem. IV. Ses *Propos de table* (*Tisch-Reden*) parurent d'abord en allemand, Eisleben, 1565, in-8°, ibid., 1566, in-fol. Ils furent ensuite traduits en latin, à l'exception de plusieurs sentences que le traducteur y avait laissées dans leur langue originale. Rebenstock, à la prière de quelques personnes, mit ces sentences en latin, et publia le tout sous ce titre : *Colloquia, meditationes, consolationes, consilia, judicia, sententiæ, narrationes, responsa, facetiæ* D. Mart. Lutheri *piæ et sanctæ memoriæ in mensâ prandii et cœnæ et in peregrinationibus observata et fideliter transcripta*, Francfort, 1571, 2 vol. in-8°. C'est une espèce d'*Ana* fort curieux, recueilli par des amis indis-

(1) Sa version des 7 Psaumes pénitentiels avait été paru en 1517; celle du Magnificat, en 1521, et celle du Nouveau Testament, en 1522.

crets de Luther, et qui donne une idée assez juste de son caractère. Aussi ses disciples zélés n'ont-ils pas su bon gré à ceux qui l'ont rendu public. La vie de Luther a été écrite par un grand nombre d'auteurs. Jean-Albert Fabricius a fait imprimer, en 1728 et 1730, sous le titre de *Centifolium Lutheranum sive notitia litteraria scriptorum omnis generis de B. Luthero ejusque vitâ, scriptis, etc.*, 2 vol. in-8°, une notice curieuse de tous les ouvrages où il est parlé de ce fameux personnage. Il y indique, sous deux cent trois titres différents, tous les écrits qui ont paru pour ou contre Luther. Son héros y est qualifié de *nouvel Abraham, nouveau Moïse, nouveau Samuel, troisième Élie, nouveau Jérémie, nouvel Ézéchias, nouveau Jean-Baptiste, nouvel Évangéliste*, et enfin de *nouvel Saint-Paul*. Hermán a fait réimprimer la Vie de Luther par Mélancthon, avec la dispute de Leipzig, de l'an 1519, par Pierre Mosellanus, le tout accompagné des notes de l'éditeur. On a imprimé à part la Vie de ce grand réformateur en latin par Hernschmied, insérée dans l'ouvrage allemand de Godefroi Arnold, *sur les Vies des Saints*. Dans cette Vie l'auteur s'est moins attaché aux circonstances extérieures qui regardent la personne de Luther, qu'à ses principes, à ses sentiments, et à sa manière d'enseigner. La maison où il était né ayant été détruite, en 1689, par un incendie, les magistrats d'Eisleben la firent reconstruire pour servir d'école des pauvres. On y voyait encore, en 1748, des manuscrits et des ustensiles qui avaient été à son usage. Plusieurs villes d'Allemagne conservent religieusement des meubles qui lui ont appartenu,

son lit, sa table, son encrier, son fameux grand verre à boire. T—D.

LUTHER (PAUL), le plus jeune des enfants du précédent, né à Wittenberg, le 28 janvier 1533, eut pour premiers instituteurs Phil. Mélancthon et Vitus Winshemius, à l'aide desquels il se rendit très-habile dans la connaissance des langues anciennes. Ils s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine, et reçut le doctorat en 1557. Nommé bientôt après à une chaire de l'université de Iéna, il s'en démit pour remplir l'emploi de médecin du duc de Weimar, puis de Joachim II, électeur de Brandebourg. Après la mort de ce prince, l'électeur de Saxe, Auguste, le chargea de la direction de son laboratoire de chimie, et le récompensa de ses services par le don d'une terre noble considérable. La liberté avec laquelle il parlait contre ceux qui s'écartaient en quelque chose des principes du luthéranisme, lui fit des ennemis puissants, et il fut obligé en 1589 de quitter la cour de Saxe : s'étant retiré à Leipzig, il y mourut le 8 mars 1593. Paul Luther s'était beaucoup occupé d'alchimie, et il est l'inventeur de différents remèdes employés long-temps dans la médecine, tels que l'or potable, etc. Il a laissé sur le régime à observer dans les temps de peste, un *Traité*, en allemand, qui a été publié par J. Weber, Erfurt, 1626. W—s.

LUTHERBURG. V. LOUTHERBOURG.

LUTI ou LUTTI (BENOIT), peintre, né à Florence, en 1666, élève du Gabbiani (1), se rendit à Rome, dans

(1) Dans son enfance Luti s'amusa à découper sur du papier des sujets de son invention : il y réussissait à un tel point, que Gabbiani, ayant vu par hasard une de ces découpures, reconnut dans l'auteur une rare disposition pour le dessin, et lui con-

l'espoir d'y obtenir des conseils de Ciro Ferri; mais n'ayant plus trouvé cet artiste vivant, il se laissa diriger par son propre goût, et par les inspirations des beaux monuments qui abondent dans cette ville. Le style qu'il dut à ces études, fut le résultat de diverses imitations : formes délicates et choisies, couleur lucide, distribution habile des couleurs et des ombres, harmonie pour l'œil, semblable à celle que produit la voix cloquente et sonore qui frappe agréablement l'oreille; voilà les avantages par lesquels se distingua Benoit Luti. Lanzi assure qu'en voyant le portrait de cet artiste qui fait partie de la belle collection de Florence, les connaisseurs les plus sévères ont dit souvent : « C'est là le dernier peintre de l'école. » Clément XI lui accorda le titre de chevalier, et lui donna d'honorables commissions. Ce fut alors que ce maître s'abandonna trop à la facilité de peindre au pastel. Il a laissé un si grand nombre d'ouvrages en ce genre, qu'ils sont très-communs en Europe. Il était né pour de plus nobles travaux. Ses fresques et ses compositions à l'huile l'ont assez prouvé. On remarque son *Saint-Antoine* aux Saints-Apôtres, et sa *Psyche* du Capitole. Le Musée royal a deux tableaux de ce maître, la *Madelène* visitée dans sa grotte par les anges, et la même considérant une tête de mort. On a beaucoup gravé d'après lui; et il a lui-même gravé deux estampes, qui sont devenues fort rares. Il mourut

seilla de s'adonner à la peinture. Malheureusement ses parents n'avaient pas de fortune, et le destinaient à l'état d'apothicaire : Gabbiani lui obtint la protection de Niccolò Berzighelli, de Pise; et ce fut pour le clauoigne Berzighelli, frère de son bienfaiteur, que Luti exécuta son premier grand tableau, représentant le *Triomphe des Pisans pour la conquête de Maiorque*, vaste composition qui fut admirée des connaisseurs.

P—s.

à Rome, le 17 juin 1724 (1). Son cabinet d'estampes, composé de 14565 pièces, fut acquis après sa mort par Will. Kent. A—B.

LUTIANO. V. BROCCHI.

LUTMA (JANUS ou JEAN), dessinateur et orfèvre d'Amsterdam, né en 1608, fut surnommé le *Jeune*, pour le distinguer de son père, également nommé Janus, et qui exerçait l'art de l'orfèvrerie. Le jeune Lutma est connu par des gravures à l'eau-forte estimées des connaisseurs. Elles sont exécutées avec goût; et l'artiste, dans quelques-unes, a su combiner avec adresse la pointe et la manière noire. Parmi les pièces qu'il a gravées dans ce goût, on distingue une *grande fontaine avec des statues*, et la *Colonne Trajane*, datées de 1656. Il a aussi gravé, dans le style de Rembrandt, deux portraits très-estimés. Le premier est celui de son père, presque vu de face, vêtu d'une robe doublée d'hermine, tenant d'une main un porte-crayon, et de l'autre des lunettes, avec la date de 1656. Le second est le sien propre; il est vu de face, assis devant une table, le porte-crayon à la main, et dessinant. Le large chapeau dont il est coiffé, forme sur son visage une ombre de l'effet le plus piquant. Ce morceau est très-rare. Mais ce qui a surtout fondé la réputation de ce graveur, ce sont quelques planches dans lesquelles il s'est servi

(1) La ville de Turin lui avait demandé un tableau représentant *Saint Eusebe de Vercelli, avec saint Roch et saint Sébastien*. Le terme qu'il avait demandé pour le faire étant expiré sans que l'ouvrage fût achevé, l'agent qui avait été chargé de le commander, le fit assigner devant les tribunaux; et l'artiste fut si outre d'un tel procédé qu'il abandonna son travail, et éprouva un élanissement de bile qui dégénéra en hydropisie de poitrine : il essaya vainement de changer d'air, et mourut à Rome peu de mois après, âgé de 58 ans : le tableau fut ensuite acheté par un seigneur portugais, qui le fit terminer par P. Bianchi, élève de Luti.

P—s.

du ciselet au lieu du burin. Ce genre de gravure est appelé *Opus mallei*, ouvrage fait au maillet. Il a gravé dans cette manière quatre portraits en bustes antiques, très-recherchés, et dont les belles épreuves sont fort rares. Ce sont : I. *Janus Lutma père*, avec l'inscription *Posteritati*. II. *Janus Lutma jeune* : *Ne te quæsieris ultra*. III. *J. Vondelius* : *Olor batavus*. IV. *Et P. C. Hoofst* : *Alter Tacitus*. Cet artiste vivait encore en 1681. Son père était mort en 1669. — Jacques LUTMA, de la même famille, a gravé un grand cartouche qui renferme trois portraits de Lutma, et qui porte cette inscription : *Jean Lutma d'Oude inv. Jacques Lutma fecit aqua forti et excud.* P—s.

LUVIGINI (FRANÇOIS), en latin *Luisinus*, littérateur, né, en 1523, à Udine, capitale du Frioul, fit ses études à l'université de Padoue, sous Lazare Buonamici, qui ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions. Il professa ensuite les humanités à Reggio, et acquit l'estime du duc de Parme, Octave Farnèse, qui lui confia l'instruction et l'éducation de son fils Alexandre (V. FARNÈSE, XIV, 172). Il accompagna ce jeune prince dans ses divers voyages, et demeura auprès de lui en qualité de secrétaire. Une mort prématurée l'enleva le 7 mars 1568, à l'âge de quarante-cinq ans. Il n'était pas moins recommandable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Muret, Mich. Brutus, Palearius, Giraldi, s'accordent à louer son talent pour la poésie. F. Luvigini est l'un des interlocuteurs des dialogues de Bernardin *Partenio* (Spilimbergo) *della imitazione poetica*. On a de lui : I. *Parergon libri tres, in quibus tam in græcis quam in*

latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur, Venise, Valgrisi, 1551, in-8°. Gruter a inséré cet ouvrage dans son *Thesaurus criticus*, tom. III. II. *In Librum Q. Horatii Flacci de arte poetica commentar.*, Venise, Alde, 1554, in-4°; édité rare et dont il existe des exemplaires gr. papier. F. Luvigini a ajouté un troisième chant au poème de *Joseph*, que Fracastor n'avait pas pu terminer (V. FRACASTOR). Louis, son frère, le publia en 1569, à Venise, avec une préface; et il a été réimprimé dans l'édition des *Oeuvres* de Fracastor, donnée par Volpi, Padoue, 1739, in-4°. W—s.

LUVIGINI (Louis), médecin, frère du précédent, s'appliqua dans sa jeunesse, à la littérature avec beaucoup de succès; il étudia ensuite la médecine, et s'établit à Venise, où il pratiqua son art d'une manière très-distinguée. Il parvint à un âge avancé; mais on ne peut fixer l'époque de sa mort. On a de lui : I. *Aphorismi Hippocratis hexametro carmine conscripti*, Venise, 1552, in-8°. II. *De compescendis animi affectibus per moralem philosophiam et medendi artem, tractatus in tres libros divisus*, ib., 1561; Bâle, 1562; Strasbourg, 1713, in-8°. La dernière édition est préférable aux deux autres. C'est par erreur que, dans plusieurs biographies, cet ouvrage est attribué à son frère. III. *De confessione ægrotantium à diæ decubitûs instituentia*, Venise, 1563, in-8°. IV. *Dialogo della cecità*, ibid., 1569, in-8°. Son principal but dans ce dialogue est de louer la fermeté avec laquelle Nicolò Massa supporta la perte de la vue dans sa vieillesse. Luvigini est l'éditeur d'un Recueil de tous les écrits qui avaient paru

jusqu'alors sur l'origine et le traitement de la maladie vénérienne ; il le publia sous ce titre : *De morbo gallico omnia quæ extant apud omnes medicos cujuscumque nationis*, Venise, 1566-67, 2 tom. in-fol. Cette édition est fort rare et recherchée des curieux. Le célèbre Boerhaave en donna une nouvelle édition, corrigée et enrichie d'une préface, Leyde, 1728, 2 tomes in-folio. (1) On connaît encore de Luvigini : *Questiones de balneis*, insérées dans le traité de Louis Pasini *De thermis patavinis* ; et une traduction ou paraphrase latine des *Aphorismes* d'Hippocrate, en vers hexamètres, Venise, Junte, 1552, in-8°. — Frédéric LUVIGINI, frère des précédents, est auteur de : *Il libro della bella donna*, publié par Jérôme Ruzilli, Venise, 1554, in-8°. C'est un recueil de dialogues plaisants, recherché des curieux. — Richard LUVIGINI, leur autre frère, se fit aussi connaître par quelques poésies éparses dans les recueils du temps. (F. Liruti, *Letterati del Friuli*.) W—s.

LUXDORF (BOLLE-WILLUM), savant danois, né dans l'île de Séeland, le 24 juillet 1716, d'une famille noble, se destina d'abord à l'état ecclésiastique, et s'appliqua en conséquence à la théologie et aux langues anciennes, afin de lire les textes saints dans les originaux. Il abandonna cette étude pour celle de la jurisprudence, science dans laquelle il fit de très-grands progrès. Il fut pourvu, en 1733, d'une charge de secrétaire de la chancellerie, fut

nommé, quelques années après, juge dans un tribunal, et, en 1744, assesseur à la cour suprême de justice. En 1749, il fut élevé à la dignité de procureur-général près de la chancellerie ; et il en remplit les fonctions avec autant de zèle que de désintéressement. Il obtint, pour récompense de ses services, la décoration de l'ordre de Danebrog et le titre de conseiller-privé, et mourut à Copenhague, le 13 août 1788. Luxdorf, malgré ses fonctions importantes, ne cessa pas de cultiver les lettres avec beaucoup d'ardeur ; il aimait les savants, se plaisait à les réunir chez lui, et leur rendait tous les services imaginables. On a de lui un petit poème intitulé *Musica vocalis*, publié, en 1754, dans le tom. vi du recueil de l'académie de Copenhague, et plusieurs petits écrits insérés dans les *journaux* du Nord, et qui avaient suffi pour étendre sa réputation dans les pays étrangers. Il réussissait surtout dans la poésie latine ; et l'on a un recueil (anonyme) de ses vers (*Carmina*), Copenhague, 1775, in-4°. ; 1784, in-8°. On y trouve, entre autres, une pièce où il donne l'histoire de sa vie. Olaus Wormius a publié un ouvrage intéressant de Luxdorf, sur la philosophie des anciens, sous ce titre : *Luxdorfiana à Platone*, 1790, in-4°. Il possédait une bibliothèque précieuse par le nombre et le choix des ouvrages, dont le catalogue a été imprimé (*Biblioth. Luxdorf.*), Copenhague, 1789, 2 vol. in-8°. Pierre-Fréd. Suhm a donné une excellente *Notice* sur la vie de Luxdorf, dans le septième volume des *Scriptor. rerum Danicarum* (Copenhague, 1792). W—s.

LUXEMBOURG-LIGNI (WALLERAN DE), comte de Saint-Pol ou

(1) Dans l'art. BOERHAAVE, on cite la première édit. de ce Recueil, Venise, 1566-67, sans dire que Luvigini en est l'éditeur ; et on lui donne la réimpression de 1599, à laquelle il n'eut peut-être aucune part.

Saint-Paul, naquit, en 1355, de l'une des plus illustres maisons de l'Europe, qui a possédé de grands biens en France et en Allemagne, et qui a produit cinq empereurs, six reines, et un grand nombre de princes, connétables et maréchaux. La branche aînée se fonda dans la maison d'Autriche par le mariage d'Elisabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert 1^{er}, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette, quoique moins illustre, a produit plusieurs hommes distingués. Elle se montra fort attachée aux ducs de Bourgogne; et dans la plupart des guerres qui désolèrent la France pendant le quatorzième et le quinzième siècle, elle porta les armes en leur faveur, et fut aussi très-souvent l'alliée des Anglais. Le comte Waleran, le chef de cette branche, accompagna son père, Gui de Luxembourg, dans l'expédition du Pont-thieu, puis à la bataille de Baeswider, où il le vit mourir les armes à la main, en 1371. Il y fut lui-même fait prisonnier par Gilbert, sire de Viane, et n'obtint sa liberté qu'en payant une rançon. Il entra ensuite au service du roi de France, et tomba dans les mains des Anglais, qui le conduisirent prisonnier en Angleterre, et refusèrent de lui rendre sa liberté, même au prix d'une forte rançon. Ils eurent néanmoins pour lui beaucoup d'égards; et sa captivité, loin d'être pénible, lui donna occasion de paraître à la cour de Richard II avec de grands avantages. « C'était, dit le P. Daniel, un » seigneur bien fait, adroit à tous » les exercices du corps et dans » le maniement des armes, enjoué » dans la conversation, et qui, par » tous ces beaux endroits, mérita

» de plaire beaucoup à la prin-
 » cesse Mathilde de Courtenai, sœur
 » utérine du roi, qui était elle-
 » même une des plus belles person-
 » nes de l'Europe. » La naissance du
 comte, et ses grands biens, en fai-
 saient un parti digne de cette prin-
 cesse, et le mariage fut arrêté. Le
 roi d'Angleterre consentit à recevoir
 cent vingt mille francs pour la ran-
 çon du comte; et il lui fit remise de
 la moitié de cette somme en faveur
 du mariage. Alors il fut permis au
 comte de Luxembourg de se rendre
 en France pour y arranger ses affai-
 res; mais on lui fit un crime, dans ce
 pays, d'avoir traité de son mariage
 avec une princesse étrangère sans le
 consentement de son souverain. On
 prétendit même qu'il s'était engagé à
 livrer aux Anglais une partie de ses
 forteresses des Pays-Bas. S'aperce-
 vant qu'il n'était pas en sûreté dans
 sa patrie, il s'échappa secrètement,
 et retourna en Angleterre, où son
 mariage fut définitivement conclu.
 Il repassa ensuite la mer; mais n'o-
 sant entrer sur les terres du roi,
 qui avait fait saisir ses domaines, il
 se réfugia chez le comte de Moriam-
 mez, son beau-frère, et y resta jus-
 qu'à la mort de Charles V. Dès que
 ce monarque eut fermé les yeux,
 Waleran obtint sa grâce auprès de
 son successeur; et il accompagna
 Charles VI dans sa malheureuse ex-
 pédition de Bretagne. En 1396, il
 se rendit à Londres, comme am-
 bassadeur, pour y négocier la paix;
 et l'année suivante il fut nommé
 gouverneur de Gènes, qui venait de
 se donner à la France; mais son sé-
 jour dans cette ville fut de peu de
 durée, les mécontentements occa-
 sionnés par ses galanteries l'ayant
 obligé d'en sortir. Ne pouvant se
 faire rendre une somme d'argent

que son frère avait prêtée à l'empereur Wenceslas, il était entré, en 1391, à main armée, dans le pays de Luxembourg; et il y avait réduit en flammes cent vingt villages. En 1398, il se mit en campagne à la tête de trois cents chevaux pour venger la mort de son père; et il obligea la ville de Juliers à se racheter du pillage et de l'incendie par une forte somme d'argent. Quatre ans plus tard, la déposition et la mort tragique du roi Richard, son beau-frère, excitèrent encore en lui un désir très-vif de vengeance. Après avoir envoyé un cartel au nouveau monarque anglais, il alla faire une descente dans l'île de Wight, d'où il fut repoussé par les habitants. A son retour, il se donna le plaisir de faire planter, de nuit, à la porte de Calais, une potence, où il fit pendre, en effigie, le comte de Sommerset, frère de Henri IV. Comme le roi de France ne voulut prendre aucune part à ces hostilités, le comte de Luxembourg fut obligé de les soutenir seul pendant deux ans; et la guerre ne cessa que par un échec qui le mit hors d'état de la continuer. Le duc de Bourgogne, dont il s'était montré zélé partisan, le fit nommer grand-maître des eaux-et-forêts, puis, en 1410, gouverneur de Paris. Ce fut l'année suivante que Waleran forma, dans cette ville, cette horrible milice, composée de cinq cents bouchers ou *écorceurs*, qui se livra à de si cruels excès. (V. CHABANNES, VII, 592.) Ce fut encore par la protection du duc de Bourgogne qu'en 1412 le comte de Saint-Pol fut créé connétable. Le 10 mai de la même année, il obtint une victoire complète sur l'armée des Armagnacs, en Normandie, et s'empara de la place de Domfront. Le

duc de Bourgogne ayant été contraint de se retirer de Paris en 1413, cette disgrâce entraîna celle du comte de Saint-Pol; et le roi fit demander à celui-ci son épée de connétable. Conseillé par son protecteur, le duc de Bourgogne, il refusa de la rendre, et envoya son neveu auprès du roi pour lui faire agréer ses excuses. Le comte Waleran de Luxembourg mourut le 6 avril 1417, au château d'Ivoi, dont son gendre, le duc de Brabant, l'avait fait gouverneur. Il avait épousé en secondes noces, après la mort de Mathilde, Bonne, fille du duc de Bar, et ne laissa de ces deux femmes aucun enfant mâle. M—D j.

LUXEMBOURG (Le bienheureux PIERRE DE), frère cadet du précédent, né à Ligny en Barrois, diocèse de Toul, le 20 juillet 1369, fut envoyé à Paris, pour y faire ses études, et s'y distingua par son application et par sa piété. Il n'était âgé que de 10 ans, lorsque Clément VII le fit chanoine de Notre-Dame de Paris. Il devint, peu après, archidiacre de Dreux, dans le diocèse de Chartres, et archidiacre de Cruselles dans celui de Cambrai. Ce pape, qui jugeait utile, pour l'affermissement de son parti, de placer dans les grandes dignités de l'Eglise, des personnes propres à le soutenir par leur crédit, leur naissance et leur vertu, le nomma en 1384, à l'évêché de Metz, partagé à cette époque entre les deux factions des urbanistes et des clémentistes. Il l'institua la même année cardinal-diacre, en lui permettant de conserver son évêché, à titre de commande, contre la discipline d'alors, suivant laquelle la promotion à la pourpre romaine faisait vaquer de droit l'évêché du nouveau cardinal, les deux dignités étant regardées

comme incompatibles. On présume qu'il fut ordonné diacre par dispense d'âge, à l'occasion de sa promotion : 1^o. parce qu'en ce temps-là le style de la cour de Rome ne souffrait pas que le titre de cardinal-diacre fût accordé à d'autres qu'à ceux qui étaient pourvus du diaconat; 2^o. parce que les Célestins d'Avignon montrent, parmi ses reliques, sa dalmatique diaconale. Cependant on n'en trouve rien dans tous les mémoires de sa vie. Il fallut, quand il voulut prendre possession de son évêché, dont toutes les places étaient occupées par les partisans d'Urbain, que le comte Waleran de Saint-Pol, son frère, mît sur pied une troupe de quinze cents hommes, avec lesquels il s'empara de toutes ces places qu'il lui remit en les faisant passer sous l'obédience de Clément VII. Appelé à la cour d'Avignon par ce pontife, il continua d'y pratiquer toutes les vertus ecclésiastiques, et forma la résolution de se démettre du grand nombre de bénéfices dont on l'avait chargé en abusant de la faiblesse de son âge, et surtout de résigner son évêché, dont il ne pouvait remplir les fonctions. Son immense charité l'avait aussi enflammé d'un zèle ardent pour l'extinction du schisme qui désolait l'Église. Il méditait des projets de réunion, qu'il espérait faire réussir en se transportant lui-même auprès des principaux souverains de l'Europe, avec lesquels il était lié de parenté. Il mourut au milieu de ses pieux desseins, le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans moins 18 jours, après une maladie de langueur causée par ses austérités. Les miracles fréquents et signalés qu'on disait s'opérer tous les jours sur son tombeau, engagèrent Charles VI, son parent, à députer, de concert

avec l'université et le chapitre de Notre-Dame de Paris, le célèbre Pierre d'Ailly, à Avignon, pour solliciter en leur nom sa canonisation. Clément VII fit commencer les informations; mais les troubles excités par le grand schisme l'empêchèrent de consommer cette opération. Les mêmes sollicitations renouvelées plusieurs fois ne purent jamais obtenir un plein effet à cause des dissensions qui agitaient la France et l'Italie. Seulement le pape Clément VII permit d'exposer le corps du bienheureux Pierre de Luxembourg à la vénération des fidèles, et autorisa son invocation. Ses miracles ont été publiés par les Bollandistes. On a imprimé sous son nom : I. *Le Livre de Clergie nommé l'image du monde, fait par S. Pierre de Luxembourg et traduit de latin en françois*, Paris, Trepperel, s. d. car. gothiq., in-4^o. II. *La Diète du salut*, ibid., id., 1506, in-4^o.; ibid., Gnichard Soquaud, in-8^o. On a donné, à la fin de sa Vie, Paris, 1650, 1671; Avignon, 1777, in-12, un extrait de ses ouvrages, dont l'original se conservait dans la bibliothèque des Célestins de Paris. Ce sont des maximes et de petits traités de piété, pour la conduite de la vie chrétienne, et qui respirent beaucoup de dévotion. — JEAN DE LUXEMBOURG, abbé d'Ivry, publia, en 1547, avec des scholies, l'*Institution du prince*, de Guillaume Budé, in-fol. (V. BUDÉ.) T—D.

LUXEMBOURG - SAINT - POL (Le cardinal LOUIS DE), de la même maison que les précédents, fut promu, en 1414, à l'évêché de Thérouenne, malgré l'opposition d'une partie des chanoines. S'étant déclaré pour les Anglais, il fut fait chancelier, en 1425, par Henri VI, et assista, en

1431, à son couronnement comme roi de France ; qui fut fait à S.-Denis. En 1436, on lui donna l'archevêché de Rouen, puis le chapeau de cardinal, qu'il n'accepta qu'à condition que sa nomination serait approuvée par le monarque anglais. Entièrement dévoué aux intérêts de ce prince, il en obtint l'évêché d'Ély, et fut chargé de la direction de ses principales affaires en France. Il conduisit en personne du secours aux places assiégées, et ne négligea rien pour soutenir la parti chancelant des Anglais. Il se jeta, lui-même, dans la Bastille, en 1436, pour résister aux armes victorieuses de Charles VII ; et forcé de capituler, il se réfugia en Angleterre, où il mourut à Hartfield, le 18 septembre 1443.

M—D j.

LUXEMBOURG (JEAN DE), dit le comte de Ligni, frère cadet du cardinal, se montra comme lui très-attaché aux Anglais et à la maison de Bourgogne, qu'il servit long-temps les armes à la main. Il était, en 1414, gouverneur d'Arras ; et il fit sur les frontières de France différentes incursions dans lesquelles il se montra fort cruel. Henri V, roid d'Angleterre, lui confia le gouvernement de Paris en 1418, et le lui ôta deux ans après pour le donner au duc de Clarence. Le comte de Ligni commanda ensuite différentes expéditions en Picardie et dans le Hainaut ; il s'empara de Mouzon, de Beaumont, ravagea le Beauvaisis, et vint investir Compiègne où se trouvait Jeanne d'Arc. Cette héroïne ayant été prise dans une sortie qu'elle fit à la tête de la garnison, resta en son pouvoir ; et il ne la remit aux Anglais qu'après de vives sollicitations, et lorsqu'il eut reçu d'eux une somme de dix mille liv. (V. JEANNE D'ARC, t. XXI, p.

508 et suiv.) Jean de Luxembourg continua ses incursions pendant plusieurs années ; et il commit des cruautés inouïes dans les environs de Laon, où il conduisit son neveu, âgé alors de quinze ans, qu'il voulut accoutumer à un tel spectacle. Sa haine pour les sujets du roi était telle, que dans plusieurs occasions il leur tendit des pièges par le moyen de différentes troupes de brigands répandues en Picardie, et qu'il appuyait secrètement. Après avoir essayé vainement de réconcilier les Anglais et les Bourguignons, il refusa, en 1435, de signer le traité d'Arras, et conserva des liaisons avec les Anglais, en affectant envers le roi de France, et même envers le duc de Bourgogne, un air d'indépendance qu'il n'était pas assez puissant pour soutenir. Charles VII, irrité d'une telle conduite, venait de donner ordre à ses généraux de l'attaquer, lorsque Jean mourut, en 1440, laissant son neveu héritier de ses vastes domaines, de son courage, et de cette fausse et insidieuse politique qui devait entraîner la ruine de sa maison.

M—D j.

LUXEMBOURG (LOUIS DE), comte de Saint-Pol, né en 1418, succéda, à l'âge de quinze ans, à son père, Pierre de Luxembourg, comte de Conversan et de Brienne, sous la tutelle du comte de Ligni, son oncle, dont l'article précède. On sait comment celui-ci le fit débiter dans sa campagne du Laonnais, où il voulut qu'une partie des prisonniers fussent tués de la main de son neveu, lequel, si l'on en croit Monstrelet, *y prenait grand plaisir*. En 1435, l'oncle et le neveu se trouvèrent à l'assemblée d'Arras ; et tous deux, par attachement pour les Anglais, refusèrent de signer le

traité qui y fut conclu entre le roi Charles VII et le duc de Bourgogne. En 1440, le roi ayant fait emmener de l'artillerie de Tournai à Paris, les gens du comte de Saint-Pol enlevèrent le convoi. Dès que le monarque en fut informé, il donna ordre à ses généraux d'entrer sur les terres du comte, qui furent ravagées : mais la comtesse-douairière vint se jeter aux genoux de Charles, et elle obtint le pardon de son fils, à condition qu'il ferait hommage de fidélité au roi, et qu'il lui céderait la place de Marle. Le jeune comte se rendit alors à la cour ; et y fut reçu avec tant de bienveillance, que, dès ce moment, il rompit tous ses engagements avec l'Angleterre, et parut avoir pris la résolution de servir exclusivement la France. Il contracta même avec le Dauphin une amitié que le caractère connu de ces deux princes ne permettait guère de croire bien sincère. Quoi qu'il en soit, ils marchèrent ensemble contre les Anglais, et se distinguèrent l'un et l'autre par leur intrépidité au siège de Dieppe, où le Dauphin voulut que son jeune ami fût armé chevalier de sa main. Le comte de Saint-Pol commanda ensuite un corps d'armée contre les Anglais, s'empara de différentes places en Flandre et en Normandie, et concourut à la prise de Rouen, de Caen, et à celle d'Harfleur, sous les ordres du roi, en 1449. Cependant il conservait des liaisons avec la maison de Bourgogne ; et on le vit, en 1452, marcher sous ses drapeaux contre les Gantois révoltés. Le Dauphin, devenu roi sous le nom de Louis XI, fit de vains efforts pour l'en détacher ; et dans la guerre du *bien public*, le comte de Saint-Pol commandait l'avant-garde du comte de Charolais à la bataille de Mont-

lhéry. Il obtint, par le traité de Conflans, le titre de connétable de France ; et ce fut encore pour le détacher du prince Bourguignon, que Louis lui accorda cette faveur, et qu'un peu plus tard il lui fit épouser Marie de Savoie, sœur de la reine, et lui donna le comté de Guines et la seigneurie de Novion. Mais tous ces sacrifices furent inutiles : le comte de Saint-Pol mettait tous ses soins et faisait consister toute sa politique à flotter entre ces deux souverains, pour mieux conserver son indépendance ; et il ne cessa pas d'être le pivot sur lequel tournèrent la plupart des intrigues politiques de cette époque. En 1466, le roi, malgré tant de bienfaits, eut le chagrin de le voir servir dans l'armée de Bourgogne, contre les Liégeois. Cependant, après la mort de Philippe *le Bon*, le connétable parut enfin se fixer au service de la France ; il fut chargé, par Louis XI, de différentes missions auprès du nouveau duc Charles le *Téméraire*, et suivit ce monarque à Péronne, après avoir beaucoup contribué à lui faire entreprendre cet imprudent voyage (V. Louis XI, XXV, 35). En 1470, il enleva au duc la place de Saint-Quentin, qu'il garda pour lui ; et l'année suivante, il détermina, par ses émissaires, la ville d'Amiens à se donner au roi. Le connétable était alors au plus haut point de sa prospérité. Beau-frère du roi, premier officier de la couronne, il jouissait de la plus grande considération ; mais ce génie artificieux croyant toujours avoir plus à perdre qu'à espérer dans la paix, continuait d'attiser le feu de la discorde entre Charles et Louis. Ces deux princes s'aperçurent à la fin qu'il les trahissait l'un et l'autre ; il fut convenu, par leurs

ambassadeurs à Bouvines , qu'il serait déclaré leur ennemi commun , et que le premier qui pourrait l'arrêter le ferait périr huit jours après. Ce traité n'ayant pas été ratifié , le connétable put encore , pendant quelque temps , se livrer à ses intrigues. Il fit tous ses efforts pour attirer les Anglais en France , et promit de leur livrer Saint-Quentin et les places de la Somme qu'il occupait : mais Louis ayant mis des obstacles à ce complot , par son activité et par ses négociations avec Edouard , le comte de Saint-Pol resta livré à ses seules forces , au milieu de deux ennemis puissants , et que ses ruses et ses perfidies , connues de l'un et de l'autre , avaient irrités au dernier point (1). Ils le déclarèrent encore une fois leur ennemi commun , dans le traité conclu à Soleure , en 1475. Charles promit de le livrer au roi , s'il était le premier à se saisir de sa personne ; et Louis ne crut pas payer trop cher une telle concession , en abandonnant à son rival Saint-Quentin , Amiens et les autres places de la

(1) Tandis que Louis XI négociait avec les Anglais , voyant arriver dans son camp deux officiers du connétable , il résolut de profiter de cette circonstance pour le démasquer entièrement aux yeux du duc de Bourgogne ; et dans cette intention , il fit cacher derrière un paravent le seigneur de Contai , serviteur de ce prince , ainsi que Comines ; puis ayant fait entrer les envoyés du comte de Saint-Pol , il les excita à parler. L'un d'eux (Creville) , connaissant le goût du monarque pour la satire , voulut l'égayer en lui parlant du duc de Bourgogne , qu'ils venaient de voir et qu'ils avaient trouvé si en colère contre les Anglais , que peu s'en était fallu qu'ils ne l'eussent déterminé à joindre ses forces à celles du connétable pour les attaquer ; puis voulant donner plus de vraisemblance à son récit , Creville contrefit le duc de Bourgogne , frappant la terre du pied , jurant et répétant tous les termes injurieux que le duc s'était permis sur le compte d'Edouard. Louis riait aux éclats , et craignant que Contai n'eût perdu un seul mot , il disait à Creville : *Parlez plus haut , je deviens un peu sourd ;* et Creville , enchanté , renchérisait encore sur les ridicules qu'il avait donnés au duc. Après cette petite comédie , il voulut en venir à l'objet de sa mission ; mais le roi le congédia , et se hâta de tirer de son réduit le seigneur de Contai , qui ne se possédait pas , et qui s'empressa d'aller informer son maître de tout ce qu'il venait d'entendre.

Somme. Le comte de Saint-Pol avait encore ajouté au ressentiment de ce monarque , depuis la convention de Bouvines , en se rendant avec une escorte nombreuse et converti d'une cuirasse , à une entrevue que Louis lui avait accordée , et en affectant dans cette occasion de traiter comme d'égal à égal. Lorsque le roi d'Angleterre eut accepté les conditions de Louis XI , le connétable lui écrivit une lettre pleine d'invectives , l'appelant *un pauvre sire , un lâche , un homme déshonoré ;* et en même temps il adressa des compliments au roi de France sur la trêve , le conjurant de mettre sa fidélité à une nouvelle épreuve , en lui permettant d'attaquer les Anglais , de concert avec le duc de Bourgogne , qu'il y déterminerait sans peine. Ce fut alors que Louis XI , qui s'amusait de l'embarras du connétable , lui fit cette réponse si cruellement équivoque : *Je suis accablé de tant d'affaires que j'ai besoin d'une bonne tête comme la vôtre.* En même temps il fit part à Édouard des offres du connétable ; ce qui excita dans le roi d'Angleterre une telle indignation , que ce prince remit à son tour , entre les mains de Louis , les lettres qu'il avait reçues de ce faux et malheureux politique. Ainsi le comte de Saint-Pol n'avait plus , pour résister à ses ennemis irrités , que des ruses impuissantes. Connaissant le danger de sa position , et ne voyant aucun moyen de s'y soustraire , il hésita long-temps , et finit par se réfugier dans les états du duc de Bourgogne , au moment où le roi venait l'assiéger dans la place de Saint-Quentin. Charles était son parent , son ancien ami : le comte le crut incapable de le livrer à l'implacable Louis XI ; et en effet le duc hésita , fit au roi des promesses qu'il espérait

ne pas tenir, et révoqua l'ordre qu'il avait donné de livrer son malheureux cousin, trois heures après que celui-ci eut été remis aux commissaires français (1). Le roi ne perdit pas un instant pour assouvir une vengeance préparée de si longue main et par tant de sacrifices. Sa victime fut aussitôt amenée à Paris, et enfermée à la Bastille. Tout semblait concourir à la perte du comte : sa femme qui aurait pu lui servir d'appui était morte depuis quelques mois ; son frère, le comte Jacques de Luxembourg prisonnier du roi, s'était attaché à son service, pour être dispensé de payer sa rançon ; et son fils le comte de Roussi, également prisonnier et taxé par le monarque à quarante mille écus, languissait dans les fers sans espoir de recouvrer sa liberté. Dès que le comte fut arrivé à la Bastille, le roi chargea le parlement de faire son procès ; et le chancelier vint lui proposer de choisir entre deux manières de procéder : la première était d'envoyer lui-même sa confession au monarque ; la seconde de répondre juridiquement aux questions qui lui seraient faites. Ignorant que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne eussent remis ses lettres, il déclara qu'il aimait mieux être interrogé selon la forme et manière de procéder en justice ; mais, dès qu'il se vit convaincu par sa propre écriture, il chercha à fléchir le roi, en lui révélant un nouveau complot

contre sa vie de la part du duc de Bourgogne. Cette tardive déclaration ne put adoucir le monarque : le connétable fut condamné comme criminel de lèse-majesté à avoir la tête tranchée sur un échafaud devant l'hôtel de ville ; et l'on vint le tirer de sa prison pour lui lire cette sentence au palais de justice, et le conduire en place de Grève, où il mourut dans de grands sentiments de piété, et en demandant pardon au roi, le 19 décembre 1475. « C'était, dit » Duclos, un grand capitaine, plus » ambitieux que politique, et digne » de sa fin tragique par son ingratitude et sa perfidie. » Cependant il convient de dire que sa politique ne fut guère différente de celle des souverains qui l'immolèrent à leur ressentiment : placé entre des rivaux puissants, ambitieux, et non moins perfides, il ne vit de sécurité pour lui que dans leurs dissensions, et il fit tous ses efforts pour les entretenir. Obligé de suppléer par la ruse aux forces qui lui manquaient, son plus grand tort fut celui des faibles, toujours blâmés lorsqu'ils succombent. — Le fils aîné du comte de Saint-Pol, Jean de LUXEMBOURG, fut tué à la bataille de Morat en 1476 ; et le second, Pierre de LUXEMBOURG, fut réintégré, l'année suivante, dans les possessions et titres de sa famille par la princesse Marie de Bourgogne ; il mourut en 1482, laissant trois fils dont l'un se distingua dans les guerres d'Italie de Charles VIII et de Louis XII, sous le nom de comte de Ligni. Tous trois moururent sans postérité ; et leur sœur Marie de Luxembourg, épousa François de Bourbon, comte de Vendôme, à qui elle porta les titres et domaines de la maison de Luxembourg, qui lui avaient été rendus par une déclaration du roi Charles VIII

(1) Le chancelier Hagouet, et le conseiller Imbertcourt, que le duc Charles avait chargés de remettre aux commissaires français la personne du connétable, étaient depuis long-temps ses ennemis particuliers ; et ils s'acquittèrent de leur mission avec une célérité qui fut cause de sa perte. Quelques années plus tard, ils périrent eux-mêmes sur l'échafaud, victimes d'une perfidie de Louis XI (V. MARIE DE BOURGOGNE, XCVII) ; et c'est qu'il y a de remarquable, c'est qu'un des fils du malheureux comte qui se trouvait alors à Gand, contribua beaucoup à exciter contre eux la haine des habitants de cette ville.

en 1487. — Le troisième fils du connétable, fut Antoine DE LUXEMBOURG, comte de Brienne, tige des branches de Brienne et de Pinei, dont la première s'éteignit en 1608, et la deuxième passa, en 1620, dans la maison de Luynes. (V. l'article suivant.) Ferry de Locres pasteur de Saint-Nicolas, à Arras, a publié : *Histoire chronographique des comté, ville et pays de Saint-Polen Ternois*, Douay, 1613, in-4°; et Thomas Turpin mit au jour dans la même ville en 1731 : *Comitum Tervanensium, modo sancti Pauli ad Thenam annales historici ubi eorum genealogica series*, etc., in-8°.

M—D j.

LUXEMBOURG (LÉON-D'ALBERT, duc de), connu d'abord sous le nom de *Brantes*, était le troisième fils d'Honoré-d'Albert de Luynes, et le second frère de Charles qui devint connétable. Il vint à la cour de France avec ses deux aînés, et prit comme eux le titre d'une des seigneuries de leur père; « seigneuries », disait Bassompierre, par-dessus lesquelles un lièvre saute tous les jours. » Celle de Brantes n'était qu'un rocher planté de quelques vignes. Léon-d'Albert entra chez le comte du Lude avec ses frères, et les suivit lorsqu'ils furent placés auprès de Louis XIII, encore dauphin. Les trois frères étaient étroitement unis: Brantes, dans les intrigues qui agitaient la cour de Louis XIII, servit utilement son aîné; et celui-ci, de son côté, ne négligea rien pour lui faire partager sa prodigieuse fortune. Après la chute du maréchal d'Ancre, Brantes réclama sa part dans sa dépouille que Luynes s'était fait adjuger, et reçut six cent mille écus. Il fut ensuite conseiller-d'état d'épée, gentilhomme ordinaire de

la chambre du roi, capitaine au régiment des gardes en 1618, et, en 1620, capitaine-lieutenant des cheveau-légers de la garde. Il eut la même année le gouvernement de Blaye. Ce n'était que le prélude de plus grands honneurs: le roi le nomma chevalier de ses ordres, au mois de janvier 1620, avec ses deux frères. Ayant obtenu en mariage, au mois de juillet suivant, Charlotte-Marguerite de Luxembourg, fille unique de Henri, duc de Pinei-Luxembourg, et de Marguerite de Montmorency, à condition qu'il prendrait les nom et armes de Luxembourg, le roi, en considération de ce mariage, renouvela, par lettres du 10 juillet, en faveur de Léon d'Albert, le titre de duc de Pinei-Luxembourg, à la même condition des nom et armes; et y ajouta la pairie jointe à ce titre, en 1581. Après la mort du connétable, le duc de Luxembourg ne quitta point la cour, où sa fortune et ses alliances le maintinrent dans une situation brillante jusqu'à sa mort, arrivée le 25 novembre 1630. On lit, dans le *Mémoire au sujet des ducs et pairs*, présenté en 1716, au duc d'Orléans, régent, que Brantes avait eu, comme Luynes et Cadenet, pour père, un avocat de Mornas, au comtat Venaissin, et que lui-même avait plaidé en cette qualité: on a dit la même chose de Cadenet, depuis duc de Chaulnes. Sans entrer ici, plus qu'on ne l'a fait à l'article LUYNES, dans la discussion de l'origine de cette famille, on peut affirmer que ce fait est faux, puisqu'il est constant que Brantes et ses frères vinrent jeunes à la cour de France, et ne s'en éloignèrent pas plus l'un que l'autre depuis ce moment. — Son fils, Henri-Léon d'Albert DE LUXEMBOURG, prince de

Tingri, etc., naquit le 30 août 1630. Le prince de Condé, son proche parent, le voyant incapable de soutenir son nom, voulut que la mère de ce jeune seigneur, Charlotte-Marguerite de Luxembourg, qui avait épousé en secondes nocces Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, donnât sa fille, Madelène-Charlotte de Clermont-Tonnerre, au comte de Montmorenci-Bouteville, connu depuis sous le nom de maréchal de Luxembourg. Pour cela, il engagea Henri-Léon à se démettre, en faveur du mariage de sa sœur utérine, de son duché et de tous les biens de la maison de Luxembourg : on eut de la peine à l'obtenir ; mais Henri-Léon consentit enfin à tout ce qu'on voulut de lui, entra dans les ordres sacrés, et fut connu dans le monde sous le nom d'abbé de Luxembourg. Il mourut à Paris, le 19 février 1697. D—IS.

LUXEMBOURG (FRANÇOIS-HENRI DE MONTMORENCI, duc de), maréchal de France, né le 8 janvier 1628 (suivant d'autres, le 5 ou le 7), était fils posthume du comte de Bouteville, décapité pour un fameux duel. (V. BOUTEVILLE, V, 402.) La princesse de Condé, sœur de l'infortuné Henri II, duc de Montmorenci (cet autre exemple de la justice rigoureuse de Richelieu), s'intéressa d'autant plus vivement au jeune Bouteville, qu'elle voyait dans cet orphelin l'espoir d'une des branches de sa maison. Le maréchal de Montmorenci avait institué Bouteville, encore en bas âge, son légataire universel ; sauf les biens qu'il laissait à ses sœurs : mais ce testament, bien qu'autorisé par le roi, fut néanmoins supprimé dans la suite ; et la confiscation des biens de Montmorenci fut ordonnée au profit du

prince de Condé, son beau-frère. Bouteville entra donc dans le monde, quand sa maison venait d'être ébranlée par les coups les plus rudes : mais la princesse de Condé s'occupait vivement de relever sa fortune ; elle le produisit à la cour, et le donna pour aide-de-camp à son fils : ce fils était déjà le héros de Rocroi, de Fribourg et de Nortlingue ; il reconnut dans son jeune parent les qualités qui font les grands capitaines, et il se l'attacha invariablement. L'on a écrit que Bouteville s'était trouvé à la bataille de Rocroi ; c'est une erreur : la première campagne qu'il fit sous le duc d'Enghien, fut celle de Catalogne, en 1647 ; elle fut pénible et malheureuse, puisque le duc d'Enghien fut contraint, comme on sait, de lever le siège de Lérida : elle servit du moins à fortifier le tempérament de Bouteville, et à le former pour un art dans lequel il devait aller si loin. Ce fut de cette époque que data l'étroite amitié qui unit à jamais Condé et Luxembourg, et à laquelle celui-ci sacrifia tout, jusqu'à son devoir même. Mais son général lui devait le spectacle d'une victoire ; celle de Lens, le 20 août 1648, fut éclatante, et Bouteville s'y distingua tellement, que la reine Anne d'Autriche lui fit sur-le-champ délivrer un brevet de maréchal de camp : il n'avait guère plus de 20 ans. Tout le monde connaît les troubles qui marquèrent la minorité de Louis XIV ; les mémoires particuliers ne manquent pas pour cette époque : nous nous bornerons donc à citer les événements auxquels Bouteville prit part. On sait que le grand Condé, sollicité également et par la Fronde et par la cour, donna d'abord à celle-ci un appui que ne pouvait lui offrir Gaston de

France, quoique fils d'Henri IV. La reine, le roi mineur et la cour, venaient de s'échapper de Paris. Condé voulut réduire cette ville rebelle : il y eut à Charenton un combat opiniâtre; Bouteville s'y montra le premier, la hache à la main : on le vit de même dans toutes les affaires qui précédèrent le traité de Saint-Germain. Alors Condé ramena triomphant à Paris, le cardinal Mazarin, dont le nom servait de prétexte et d'aliment aux troubles civils; mais l'union du ministre et du guerrier ne fut pas longue : Mazarin, pour se réconcilier avec la Fronde, lui sacrifia Condé, qu'il fit enfermer à Vincennes, avec le prince de Conti, et le duc de Longueville, le 18 janvier 1650. Bouteville ne négligea rien pour délivrer son protecteur et son ami ; il tenta même d'enlever les nièces du cardinal, afin de forcer celui-ci à un échange : voyant tous ses efforts impuissants, et sa liberté menacée, il se jeta dans la Bourgogne, dont le prince de Condé était gouverneur; il ne put s'y maintenir. Turenne, que le malheur des temps et les intrigues de la cour avaient jeté aussi, et malgré lui, hors de son devoir, commandait une armée espagnole; il voulait la délivrance des princes, et l'expulsion de Mazarin. Bouteville, animé du même desir, l'alla joindre avec un régiment qu'il venait de lever en Bourgogne : il en reçut le titre de lieutenant-général. La bataille de Rethel, que Turenne perdit, le 15 décembre 1650, fut fatale aussi au comte de Bouteville : il y fit des prodiges de valeur; mais, abandonné des siens, blessé à la cuisse, et enveloppé, il fut obligé de se rendre. Mazarin traita son captif avec distinction, et n'épargna pas les plus

magnifiques promesses pour le détacher du prince de Condé; mécontent de le trouver inflexible, il le fit jeter à Vincennes, et resserrer au donjon. Bouteville y resta jusqu'au mois de février suivant, quand de nouvelles commotions politiques forcèrent le cardinal à fuir une seconde fois. Condé, libre par la même cause, donna le gouvernement important de Bellegarde en Bourgogne à celui dont il avait éprouvé l'immuable fidélité. Le duc d'Épernon, et le marquis d'Uxelles, ne tardèrent pas à venir assiéger le nouveau gouverneur, qui, après une résistance extraordinaire, devenue plus difficile encore par le soulèvement d'une partie de sa garnison, fut contraint de rendre la place aux troupes du roi : il obtint une honorable capitulation. Condé commençait alors à remplir ces pages que l'histoire ne devait tracer qu'à regret : il commandait cette armée espagnole dont il avait été l'effroi. Bouteville vint se réunir à lui : par une triste et déplorable distinction, ces deux illustres rebelles croyaient ne faire la guerre qu'à un ministre étranger, tandis qu'ils la faisaient réellement au roi et à la patrie. Turenne, plus heureux, parce qu'il fut désabusé plutôt, était le général que la France opposait à Condé, à l'archiduc Léopold et au comte de Fuensaldagne, réunis pour le siège d'Arras; la perte de cette place devait entraîner celle de la monarchie : Turenne sauva l'une et l'autre ; les lignés d'Arras furent forcées : l'ennemi, obligé de fuir, ne dut son salut qu'à la retraite admirable du prince de Condé, qui fut secondé, comme à l'ordinaire, par Bouteville. Tous deux se réfugièrent à Bruxelles; mais de nouvelles entreprises les entraînèrent

bientôt. Sous la conduite du maréchal de la Ferté, les Français attaquent Valenciennes, en 1652 : Condé les repousse, et Bouteville avec sa cavalerie fait une charge si heureuse, qu'il rompt les lignes, rencontre le maréchal, l'enveloppe, et le fait prisonnier avec les principaux officiers de son armée. L'année suivante, Turenne ne fut guère plus heureux au siège de Cambrai ; Bouteville, après d'imminents dangers, se jette le premier dans la place : Condé le joint, et le siège est levé. Mais la bataille des Dunes vint, en 1658, dédommager Turenne et la France : Condé repoussé, et Bouteville pris malgré d'incroyables efforts, rehaussèrent la gloire du vainqueur. Le prisonnier fut conduit d'abord à Soissons, et peu après échangé contre le maréchal d'Aumont. Le mariage de Louis XIV avec la fille de Philippe IV, termina la guerre en 1659 : les intérêts de Condé et de Bouteville ayant été ménagés au traité des Pyrénées, ils rentrèrent en France au commencement de 1660, et furent présentés au roi, qui daigna leur pardonner. Avait-il donc le pressentiment des victoires dont tous deux devaient payer ce pardon ? Mais si Bouteville porta les armes contre sa patrie, du moins il fit voir, d'une manière éclatante, que le dévouement pour son ami en fut la seule cause ; car, quelque temps après son retour, le roi d'Espagne lui ayant envoyé 60,000 écus, comme une faible récompense de ses services, il les refusa avec une noble fierté : « Je n'ai ja- » mais entendu, dit-il, être au ser- » vice d'Espagne ; je ne recevrai » de bienfaits que de la main de » mon roi. » Bouteville cependant n'était pas riche. Quelque temps

après, il épousa l'héritière de la maison de Luxembourg, petite-fille elle-même d'une Montmorenci ; il joignit à son nom et à ses armes, les armes et le nom de Luxembourg, sous lequel nous allons le voir se couvrir d'une gloire nouvelle, et d'autant plus pure qu'elle ne coûtera rien à sa fidélité. En 1667, la guerre recommença contre l'Espagne ; le roi fit marcher en Flandre une armée sous les ordres de Turenne. Condé n'ayant pas eu de commandement, le duc de Luxembourg ne fut pas employé d'abord ; mais, comme il ne pouvait rester oisif, il partit simple volontaire, et Turenne eut bientôt de nouvelles raisons de l'estimer et d'appeler sur lui l'attention du roi. Condé eut une armée, et Luxembourg devint l'un de ses premiers lieutenants-généraux ; c'est en cette qualité qu'il prit Salins et ses forts, et qu'il investit Dole, dont il facilita la reddition à Louis XIV en personne : ensuite avec un corps d'armée il entra dans le duché de Luxembourg, et dans celui de Limbourg qu'il frappa de contributions. La paix d'Aix-la-Chapelle termina cette guerre funeste à l'Espagne. Mais la Hollande avait irrité Louis XIV : en 1672, il résolut de la punir, et chargea Luxembourg de sa vengeance ; elle fut terrible : la prise de Grool, Deventer, Coeworden, Zwoll etc., et les combats de Bodegrave et de Woerden portèrent l'effroi dans les États-généraux. Les soldats abusèrent de leur victoire ; mais il est faux qu'ils y aient été autorisés et encore moins encouragés par leur général, comme les Hollandais l'ont avancé. Voltaire n'hésite pas de regarder comme apocryphe une exhortation que les historiens de cette nation mettent dans la bouche

de Luxembourg, pour permettre le pillage, le viol et tous les excès qui malheureusement eurent lieu à Bodegrave et à Swammerdam. Le caractère du maréchal est connu; et s'il incendia des bourgs et des habitations, on sait qu'il en avait reçu l'ordre exprès de Louvois, mais qu'il concilia son devoir et l'humanité dans toutes les occasions. Cependant Luxembourg dut évacuer la Hollande; c'est alors qu'il fit cette belle retraite qui le plaça au rang des premiers capitaines de ce siècle si fécond en guerriers. Avec 16,000 hommes, il sortit d'Utrecht le 15 novembre 1673, traversa une armée de 70,000 hommes, et arriva le 6 décembre à Charleroi, sans avoir à regretter un seul homme, un seul chariot. On le regardait comme perdu. Louis XIV fut si satisfait de l'habileté de Luxembourg, qu'il déclara que, bien qu'il ne fût pas encore maréchal, il ne servirait plus que dans un commandement en chef. Mais le grand Condé venait de prendre celui de l'armée de Flandre, et Luxembourg s'estima heureux de servir encore sous ce héros, qui lui confia l'aile droite de ses troupes; et il eut part, en 1674, à la victoire de Senef. Turenne ayant terminé, en 1675, sa glorieuse carrière, le roi nomma huit maréchaux, que M^{me}. Cornuel appelait, comme on sait, *la monnaie de M. de Turenne*: Luxembourg fut un des huit; et personne plus que lui n'était capable de remplacer ce grand homme. Toutefois il paraît n'avoir pas fait d'abord des choses dignes de sa réputation; ce qui donna lieu à ce mot attribué à Condé, que *Luxembourg faisait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier*. Il laissa prendre Philipsbourg par l'infidélité des magistrats de Strasbourg, alors

ville libre et impériale, qui donnèrent passage au duc de Lorraine. La campagne de 1677 le vengea de ses ennemis et de ceux du roi: il investit Valenciennes, et la place fut prise d'assaut; Cambrai menacé ouvrit ses portes: le duc d'Orléans gagna la bataille de Cassel; et le maréchal qui commandait son aile gauche contribua beaucoup à cette victoire. Le prince d'Orange, toujours malheureux contre lui, vint assiéger Charleroi; mais il est bientôt obligé de renoncer à son entreprise: Luxembourg dirige la prise de Gand, dont Louis XIV s'empare; enfin, à Saint-Denis près de Mons, le maréchal, surpris par le prince d'Orange, fit, à force de manœuvres savantes et hardies, pencher la victoire de son côté. Luxembourg et Louvois, jusqu'alors étroitement unis, se brouillèrent: Louvois était implacable; il résolut de perdre son ennemi dans l'esprit du roi, et de l'éloigner à jamais des armées: il n'attendait que l'occasion, et il crut l'avoir trouvée dans une accusation qu'il sut rendre horrible, de puérile et ridicule qu'elle était d'abord. Un nommé Bonnard, qui n'était que le clerc du procureur de M. de Luxembourg, avait des liaisons avec un certain Lesage, intrigant et sorcier de son métier: Bonnard s'était adressé à cet homme afin de découvrir des papiers nécessaires au maréchal pour le gain d'un procès contre les marchands de bois de sa forêt de Ligni. Le but de Lesage, comme on peut l'imaginer, n'était que de gagner de l'argent; il exigea 2000 écus, qui lui furent promis. Bonnard obtint ensuite une signature du maréchal, dont on fit le plus perfide usage, en désignant un simple pouvoir, comme une espèce de pacte diabolique. Cependant le

bruit courait que le duc de Luxembourg, par une faiblesse indigne de sa réputation, avait un commerce fréquent avec le diable, et qu'il en profitait pour commettre les crimes les plus affreux. Il crut long-temps que le silence du mépris était la meilleure réponse à de pareilles absurdités. Cette époque, qui était marquée par de grands talents et de hautes vertus, l'était aussi par de grands crimes; l'empoisonnement était le plus commun; la Voisin et la Vigoureux, qui en faisaient état, compromirent tant de personnes considérables, que le roi crut devoir commettre un tribunal spécial, pour connaître de ces horreurs: à cet effet, la chambre de l'Arsenal fut créée par lettres-patentes du 7 avril 1679, et composée de conseillers-d'état et de maîtres-des-requêtes. Ce fut à cette commission qu'on déféra le maréchal, accusé, par des bruits répandus à dessein, d'avoir voulu faire périr sa femme, le maréchal de Crequi et d'autres; et tout cela pour se mieux établir dans l'esprit du roi. Louvois (et cette circonstance est remarquable) lui avait proposé des'enfuir; Noailles l'en pria aussi à plusieurs reprises: mais, sûr de son innocence, Luxembourg se rendit lui-même à la Bastille, disant hautement que c'était la seule faveur qu'il voulût. Le troisième jour de sa captivité, on le relégua dans une chambre si étroite, qu'elle n'avait que six pas et demi de long; le défaut d'air et d'exercice, et les affreuses exhalaisons qu'il eut à supporter dans ce lieu infect, altérèrent sa santé, qui ne se rétablit jamais complètement. Vainement il réclama, comme pair de France, la faculté d'être jugé par le parlement: il fut réduit à une vaine protestation.

On l'interrogea le deuxième jour de son entrée à la Bastille, et on le laissa ensuite cinq semaines entières, sans paraître s'occuper de son procès. Après avoir vu le pouvoir qu'il avait donné à Bonnard, falsifié et changé en pacte avec le diable; après s'être trouvé en butte à des pièges indignes des magistrats qui les lui tendaient, il fut sommé de déclarer s'il n'avait pas fait un pacte avec les esprits infernaux, pour avoir le gouvernement d'une province ou d'une place, et pour marier son fils avec la fille du marquis de Louvois. « Sur l'alternative » qu'on mettait (dit-il dans une lettre » qui reste de lui à ce sujet) entre » le gouvernement d'une province et » celui d'une place, je répondis que » je n'avais pas cru qu'il fallût que » je me donnasse au diable pour » cela, et que je m'y serais plutôt » donné du regret que j'aurais eu, » si l'on ne m'avait fait que gouver- » neur d'une place. Quant au mariage » de M^{lle}. de Louvois et de mon fils, » je ne pus m'empêcher de parler en- » core; et comme je ne suis point » humble dans l'adversité ainsi qu'en » d'autres temps, je dis que quand ce » scélérat (Lesage) disait une chose » aussi fausse, il ne savait pas que » j'étais d'une maison où nous n'a- » chetions point les alliances par les » crimes; que c'eût été beaucoup » d'honneur pour moi que mon fils » eût épousé M^{lle}. de Louvois, mais » que je n'aurais rien fait pour cela » que je pusse me reprocher; et que » quand Mathieu de Montmorenci » épousa une reine de France, mère » d'un roi mineur, il ne s'était point » donné au diable pour ce mariage, » puis que la chose s'était faite par une » résolution des états-généraux du » royaume, qui déclarèrent que pour » acquérir au roi les services des sei-

» gneurs de Montmorenci , il fallait
 » faire ce mariage : ce fut même par
 » honnêteté que je me servis du mot
 » de *services* , car je crois que ,
 » dans la déclaration , il y avait celui
 » de *protection*. » Ensuite on voulut
 impliquer le maréchal dans l'horrible
 clientèle de la Voisin et de la Vi-
 goureux ; deux fois il fut conduit à
 Vincennes , et confronté avec ces
 deux empoisonneuses , qui ne con-
 naissaient de lui que son nom et sa ré-
 putation. Enfin , après une détention
 de quatorze mois , il fut absous par
 arrêt du 14 mai 1680. Le roi cepen-
 dant l'exila ; il ne revint à la cour
 qu'en juin 1681 , pour y reprendre
 son service de capitaine des gardes-
 du-corps , sans que Louis XIV lui
 parlât de cette horrible injustice , et
 sans pouvoir en obtenir la permis-
 sion de poursuivre au moins le lieu-
 tenant-de-police , La Reynie , qui
 n'avait que trop bien servi l'inimitié
 de Louvois. Il resta ainsi près de dix
 années sans aucun autre emploi que
 son service , qu'il était singulier de lais-
 ser à un homme soupçonné d'être un
 empoisonneur , si l'accusation avait
 eu la moindre vraisemblance. On ne
 songeait pas plus à lui confier une
 armée , que si jamais il n'en eût com-
 mandé , lorsque le roi , de son pro-
 pre mouvement , lui donna , en 1690 ,
 celle qu'il destinait pour la Flandre.
 Luxembourg va se venger de l'ini-
 quité de Louvois , et , disons-le , de
 l'ingratitude de Louis XIV ; mais
 c'est à la manière des grandes ames ,
 par de nouveaux services , et par la
 plus éclatante victoire qu'il ait rem-
 portée : il gagna la bataille de Fleurus
 le 1^{er} juillet 1690 , sur le prince de
 Waldeck ; on sait qu'elle fut déci-
 sive , et Feuquières , dans ses Mé-
 moires , la regarde comme celle où
 ce grand général a montré le plus de

connaissance de l'art militaire. Lou-
 vois , pour affaiblir , autant qu'il dé-
 pendait de lui , la gloire d'un homme
 qu'il devait d'autant plus haïr qu'il
 l'avait persécuté , défendit au maré-
 chal de faire le siège de Namur ou de
 Charleroi , que celui-ci voulait entre-
 prendre ; il lui enleva même la meil-
 leure partie de son armée ; pour ren-
 forcer celle de Boufflers. Luxembourg
 gagna , l'année suivante , la bataille
 de Leuze , et celle de Steinkerque , la
 plus meurtrière qu'on eût vue depuis
 Rocroi. Le maréchal avait un espion
 auprès du roi Guillaume : on le décou-
 vrit , et on l'obligea de donner un faux
 avis. Sur cet avis , Luxembourg prit
 des mesures qui devaient le faire bat-
 tre : son armée endormie fut attaquée
 à la pointe du jour ; déjà une des bri-
 gades était en fuite ; et l'ennemi ,
 maître d'une hauteur qui dominait
 le camp des Français , l'était aussi
 du canon qui y avait été placé pour
 en défendre l'approche. Le maré-
 chal , presque vaincu , ignorait en-
 core qu'il fût trahi : l'armée est per-
 due s'il ne reprend ce poste ; il l'at-
 taque trois fois , trois fois il est re-
 poussé : il se met à la tête de la
 brigade des gardes , vole de rang en
 rang , s'acharne à chasser l'ennemi ,
 malgré les conseils des plus braves ,
 voit Montmorenci (son fils aîné)
 abattu d'un coup de mousquet , en
 se mettant devant son père , pour le
 couvrir d'une décharge horrible ,
 cherche Guillaume , qui , couvert aussi
 de sang et de poussière , se trouve
 partout , est sur le point d'être pris ;
 enfin il ramène au combat des pelo-
 tons honteux d'avoir plié. Cette vic-
 toire de Steinkerque transporta de
 joie la cour et la ville. Voilà , di-
 sait-on , celui que Louvois aimait
 mieux mettre à la Bastille qu'à la
 tête des armées. Mais , après les pre-

miers transports, les courtisans tentèrent d'affaiblir la gloire du maréchal, en lui reprochant d'avoir été trompé par la fausse lettre d'un espion : « Et qu'aurait-il fait de plus, » s'écria le monarque, s'il n'avait « pas été surpris ? » Luxembourg, avec les mêmes troupes, surprises et victorieuses, battit encore le roi Guillaume à Nerwinde, en 1693 : 20,000 morts restèrent sur le champ de bataille, 12,000 des alliés et 8000 Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum* ; la cathédrale de Paris fut remplie de drapeaux ennemis. Le maréchal s'y étant rendu peu de temps après avec le prince de Conti pour une cérémonie, ce prince dit, en écartant la foule qui embarrassait la porte : « Messieurs, laissez passer le tapissier de N.-D. » Le début de la journée de Nerwinde ne promettait pas la victoire aux Français. Berwick, prisonnier dès le commencement de l'action, fut conduit à Guillaume. « Jecrois, dit ce prince, que Luxembourg n'est pas à se repentir de m'être venu attaquer. — Encore quelques heures, répartit Berwick, et vous vous repentirez de l'avoir attendu ; » Berwick ne se trompa point. Le maréchal écrivit, du champ de bataille, à Louis XIV, sur un chiffon de papier, pour lui annoncer sa victoire : « Artagnan, qui a bien vu l'action, en rendra bon compte à votre Majesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles, vos troupes encore mieux. Pour moi, Sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville et de donner bataille ; je l'ai prise et je l'ai gagnée. » Lorsque le roi fut instruit des détails de cette importante

journée, il dit : *Luxembourg a attaqué en prince de Condé, et le prince d'Orange a fait sa retraite en Turenne.* Le maréchal termina sa glorieuse carrière par la longue marche qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il tomba malade le 31 décembre 1694, et il expira le 4 janvier 1695, à sept heures du matin. Dès le début, Louis XIV sentit l'énormité de la perte qu'il allait faire ; il lui envoya son premier médecin, Fagon, en lui disant, avec attendrissement : *Je vous en conjure, faites pour lui tout ce que vous feriez pour moi.* M^{me}. de Maintenon mit tout Saint-Cyr en prières. Bourdaloue, qui avait assisté Luxembourg au lit de mort, dit : « Je n'ai pas vécu comme lui ; mais je voudrais mourir de même. » Ce grand homme n'avait pas de piété, mais toujours il avait respecté la religion ; un peu avant d'expirer, il dit : « Je préférerais aujourd'hui, à l'éclat de victoires inutiles au tribunal du juge des rois et des guerriers, le mérite d'un verre d'eau donné à un pauvre pour l'amour de Dieu. » Telle fut la vie d'un homme qui, par l'éclat de sa vaillance et l'élévation de son génie, rappela si bien les héros dont il était sorti ; il entra dans la vie quand l'un d'eux (le maréchal de Montmorenci) la quittait : l'un et l'autre connurent la gloire, l'exil et les fers ; ils eurent aussi un malheur commun, celui de combattre l'autorité légitime. Montmorenci eût réparé héroïquement sa faute... Richelieu ne lui en laissa pas le temps. Luxembourg, plus heureux, fit oublier la sienne à force de victoires et de services. La haine d'un ministre puissant les poursuivit tous deux ; et il est probable que si

Louis XIV eût accordé à Louvois l'empire que son père abandonnait à Richelieu, nous verrions un trait de ressemblance de plus entre les deux guerriers. La mort du maréchal de Luxembourg fut le terme des victoires de Louis XIV : les soldats dont il était le père, furent découragés quand il ne les anima plus. Il avait un génie ardent, l'exécution prompte, un coup-d'œil juste, et un esprit avide de connaissances. Il était généreux, spirituel et franc. Quoiqu'un peu contrefait, il plaisait par une physionomie qui révélait son ame. On sait que le prince d'Orange disait de lui : *Je ne pourrai donc jamais battre ce bossu-là ! Bossu !* s'écria Luxembourg, quand on le lui répéta, *qu'en sait-il ! Il ne m'a jamais vu par derrière.* Il laissa trois enfants : le duc de Luxembourg et de Montmorenci, le duc de Châtillon, et le prince de Tingri. L'*Oraison funèbre* du maréchal de Luxembourg, par le P. La Rue, fut imprimée en 1695, in-4°. Outre sa *Vie* qui occupe les tomes IV et V de l'histoire de la maison de Montmorenci, par Desormeaux, on a : 1°. *Mémoire pour servir à l'histoire du maréchal, duc de Luxembourg...*, contenant des anecdotes très-curieuses, et sa détention à la Bastille, écrite par lui-même, la Haye (Paris), 1758, in-4°. — 2°. *Histoire militaire du duc de Luxembourg*, par Beaurain, la Haye, 1756, in-4°. Ces deux ouvrages sont ordinairement réunis.

R—TE.

LUXEMBOURG (CHRISTIAN-LOUIS DE MONTMORENCI-), quatrième fils de François-Henri, naquit le 9 février 1675. Il fut reçu, au berceau, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ce qui lui fit donner le nom de chevalier de

Luxembourg, sous lequel il fut connu jusqu'à l'époque de son mariage en 1711 : il prit alors le titre de prince de Tingri, que son frère aîné avait porté jusqu'à ce qu'il eût été créé duc de Montmorenci. Le chevalier de Luxembourg fit ses premières armes sous les yeux de son père ; il servit d'abord en qualité de capitaine dans le régiment du Roi : malgré sa grande jeunesse, il fut remarqué aux batailles de Steinkerque et de Nerwinde. Il devint colonel du régiment de Provence, en 1693, et de celui de Piémont, en 1700. Il fit toutes les campagnes de Flandre jusqu'en 1697, que le traité de Riswyck donna la paix à l'Europe. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, il se distingua dans l'armée d'Italie, et la quitta en 1706 pour suivre le duc de Vendôme, envoyé à la tête de l'armée de Flandre. Au combat d'Oudenarde, au mois de juillet 1708, il mena jusqu'à quinze fois à la charge les troupes qui étaient sous ses ordres. Le 28 septembre suivant, il partit de Douai à la tête de 2000 cavaliers, traversa l'armée ennemie, et introduisit dans Lille assiégée un convoi de poudre dont la place avait le plus grand besoin : cette action le fit nommer lieutenant-général. Après la reddition de Lille, il se jeta, avec le maréchal de Boufflers, dans la citadelle ; et dans une sortie il tua 800 hommes aux ennemis, en blessa un plus grand nombre, et encloua leurs canons. En 1709, il commandait l'arrière-garde dans la retraite de Malplaquet ; il eut part, en 1712, au siège de Douai, du Quesnoi et de Bouchain, places reprises après la journée de Denain par le maréchal de Villars. Quand la guerre s'alluma en 1733, à l'occasion des affaires de

Pologne, il servit en Allemagne, sous son nouveau nom de prince de Tingri; il assista au siège du fort de Kehl. En 1734, il força les lignes ennemies à Ettlingen, et prit part, dans le mois de juillet de la même année, au siège de Philisbourg, emporté après 45 jours de tranchée ouverte. Le roi le créa maréchal de France le 14 juin 1734; le prince porta dès-lors le titre de maréchal de Montmorenci. Il avait obtenu, en 1708, la lieutenance-générale au gouvernement de la Flandre française; en 1711, le gouvernement de Valenciennes; en 1729, celui des ville et château de Mantes et la lieutenance royale du pays mantois. Le roi l'avait fait chevalier de ses ordres le 2 février 1731. Le maréchal de Montmorenci mourut à Paris, le 23 novembre 1746. — Il eut deux fils et deux filles de son mariage avec Louise-Madelène de Harlai. L'aîné, Charles-François-Christian DE MONTMORENCI-LUXEMBOURG, prince de Tingri, fut maréchal de France comme son père et son aïeul. — Le second, le comte de Beaumont, mourut, en 1762, lieutenant-général. — La première des deux filles fut mariée au duc de Tresmes; la seconde, au duc d'Havré. D—IS.

LUXEMBOURG (CHARLES-FRANÇOIS-FRÉDÉRIC DE MONTMORENCI), neveu du précédent, capitaine des gardes-du-corps du roi, gouverneur de Normandie, maréchal de France, naquit le 31 décembre 1702. Il était aide-de-camp de Louis XV dans la guerre de 1741, et resta toujours depuis l'ami du monarque, si l'on peut appeler amitié l'épanchement facile de ce prince. Il se distingua en Bohême et dans les Pays-Bas. Le 22 mai 1756, il se rendit, par or-

dre du roi, à l'assemblée du parlement de Rouen, y fit rayer quelques arrêts de cette cour, qui étaient contraires aux volontés royales, et présida à l'enregistrement des lettres patentes portant cassation de ces arrêts. Il avait épousé en premières noces Mlle. de Colbert-Seignelay, dont il eut la princesse de Robecq (V. MORELLET et PALISSOT), et Anne-François duc de Montmorenci-Luxembourg, mort en 1761. Il n'eut point d'enfants de son second mariage avec Mlle. de Villeroy, maréchale de Luxembourg, dont l'article suit. C'est chez lui que Rousseau demeura quelque temps à Montmorenci. « Rien de plus surprenant, dit ce » lui-ci dans ses *Confessions*, vu » mon caractère, que la prompti- » tude avec laquelle je le pris au » mot (le maréchal) sur le pied » d'égalité où il voulut se mettre » avec moi, si ce n'est peut-être » celle avec laquelle il me prit au » mot sur l'indépendance absolue » dans laquelle je voulais vivre. » Le maréchal perdit dans la même année (1761) son fils unique, le duc de Montmorenci, et son petit-fils, le comte de Luxembourg, qui avaient, après lui, la survivance de sa place de capitaine des gardes-du-corps; mais Rousseau a tort d'ajouter qu'en eux périrent les seuls et derniers héritiers de sa branche et de son nom. Le maréchal de Luxembourg reçut, dans sa dernière maladie, des témoignages vraiment remarquables de l'intérêt public. Il mourut le 18 mai 1764.

L—P—E.

LUXEMBOURG (MADELÈNE-ANGÉLIQUE DE NEUFVILLE-VILLEROI, maréchale-duchesse DE), femme du précédent, était petite-fille du maréchal de Villeroy, et fille du duc de ce nom. Elle naquit en 1707;

et elle épousa en premières nocés (1721), le duc de Boufflers, mort à Gènes de la petite vérole, en 1747. La figure de cette jeune dame était alors des plus séduisantes : elle montrait un esprit plein de grâce ; mais ces avantages brillants étaient ternis par une extrême inégalité d'humeur. On ne croyait pas qu'elle fût aussi bonne que sensible ; enfin on vantait plus son amabilité que la régularité de sa conduite. Il est vrai de dire que, nommée dame du palais de la reine dans le moment du mariage de Louis XV (1734), elle fit son début à la cour, lorsque le dérèglement des mœurs, introduit sous la régence, était encore autorisé par de grands exemples. Tout le monde y savait par cœur une chanson satirique, qu'elle eut d'abord quelque peine à pardonner à son auteur bien connu, M. de Tressan, et où il disait :

Quand Boufflers parut à la cour
On crut voir la mère d'amour ;
Chacun s'efforçait à lui plaire,
Et chacun.....

Elle-même chanta souvent le commencement de ce couplet dans tout le cours de sa vie ; et puis elle ajoutait : *J'ai oublié le reste*, qui, en effet, était bon à oublier. Grimm prétend qu'en 1776 elle répéta cette plaisanterie devant Tressan lui-même. Ayant atteint l'âge où la diminution des moyens de plaire ramène forcément à la sagesse, elle épousa, en 1750, le maréchal de Luxembourg. Au premier voyage que ce couple illustre fit à Montmorenci, en 1758, dans ce beau château dont il n'existe plus aujourd'hui de vestige, il prévint de la manière la plus aimable Rousseau, qui était alors établi à l'Ermitage. Leurs rapports devinrent très-fréquents, très-intimes même, à dater de l'année suivante. La ma-

réchale avait, comme son époux, pris le philosophe genevois en amitié ; et bientôt, à ce sentiment, elle joignit la compassion, parce qu'elle le voyait malheureux, et qu'elle le croyait, sur parole, persécuté : mais elle ne tarda pas à découvrir les faiblesses de Rousseau, ses singularités ; et elle sut le ménager avec tous les soins de l'affection la plus vraie, la plus délicate. Il avait peur de la maréchale, avant de la connaître, parce qu'elle passait pour être méchante. « A peine l'eus-je vue, dit-il dans ses *Confessions*, que je fus subjugué. » Je la trouvais charmante, de ce charme à l'épreuve du temps, le plus fait pour agir sur mon cœur. » Je m'attendais à lui trouver un entrecroisement mordant, rempli d'épigrammes. Ce n'était point cela : » c'était beaucoup mieux... La conversation de M^{me}. de Luxembourg, » ajoute-t-il, ne pétillait pas d'esprit, » ce ne sont pas des saillies ; mais » c'est une délicatesse exquise, qui » ne frappe jamais et qui plaît tous les jours. » Les deux époux finirent par lui donner un asile dans le parc même de Montmorenci. Ils y eurent les prémices de la composition de la *Nouvelle-Héloïse*. A cette lecture Rousseau fit succéder celle du manuscrit de l'*Émile* ; et tant qu'elle dura, il eut des moyens de se soutenir dans l'esprit de la maréchale, et de remplir les fréquents tête-à-tête auxquels l'admettait sa familiarité. M^{me}. de Luxembourg s'appliquait à lui donner de meilleures preuves encore de la bienveillance qu'il lui inspirait ; elle conçut le projet de faire élever un des enfants que cet homme bizarre avait envoyés à l'hôpital : on ne put jamais les reconnaître. Elle prit un intérêt très-vif à l'impression de l'*Émile*, et obtint l'assentiment se-

cret de Malesherbes, alors directeur de la librairie; et lorsque le parlement eut décrété l'auteur, elle favorisa son évasion avec une sollicitude toute particulière. Rousseau, dont la reconnaissance était trop souvent soumise aux caprices d'une imagination malade, a, dans plusieurs passages de ses *Confessions*, parlé d'une manière assez indiscrète de la maréchale de Luxembourg, et de son amie intime, la comtesse de Boufflers, née Saujeon. Dans un autre écrit (*Lettre à M. de Saint-Germain*), il ne prouva pas mieux le souvenir de sensibilité qu'il devait garder des bontés de cette grande dame. Le maréchal étant mort en 1764, la maison de sa veuve offrit alors, à Paris, un point de réunion aux personnes les plus distinguées de la cour et de la ville. M^{me}. de Luxembourg avait dans la société une prépondérance qui tenait tout-à-la-fois au nom qu'elle portait, et aux agréments de son esprit. Avec ce nom illustre, et tous les liens de famille qui s'y rattachaient; avec beaucoup d'assurance naturelle; enfin avec ce qu'on appelle dans le monde une *bonne maison*, elle était parvenue à faire oublier son ancienne conduite, plus que légère, et à s'établir arbitre souverain des bienséances, du bon ton, de ces formes dont se compose la politesse. C'était chez elle que se conservait intacte la tradition des manières nobles et aisées, que l'Europe entière venait admirer à Paris, et tâchait, avec plus ou moins de succès, d'imiter. Comme la maréchale de Luxembourg faisait et défaisait autour d'elle les réputations; la jeunesse la plus brillante, soit en hommes, soit en femmes, briguaient son suffrage, et lui rendait des soins, dont quelques-uns tenaient presque de la filialité, quoiqu'en général elle fût

plus crainte qu'aimée. Rien dans la vieillesse de cette dame n'indiquait plus qu'elle eût été jolie; et les traces de son amabilité avaient presque entièrement disparu; mais elle conservait un esprit prompt et piquant, un goût toujours sûr. Sa sévérité à cette époque était vraiment caustique; et ce qu'il y avait de fâcheux, c'est que ses réparties étaient des épigrammes qu'on retenait: du reste son cœur n'y entrait pour rien. Elle était incapable de faire une méchanceté; de susciter une simple tracasserie; toujours prête à vous rendre un service, au moment même où elle vous faisait une scène, elle avait de la franchise et du naturel, qualités qui font pardonner bien des défauts. Dans la dernière partie de sa vie elle se montra dévot sans bigoterie, et charitable sans faste. Elle mérita surtout de grands éloges pour la manière dont elle avait élevé sa petite-fille Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun, à qui, lorsqu'elle mourut en janvier 1787, elle laissa une grande fortune, un mobilier immense, et l'une des plus belles bibliothèques de Paris. Nous avons pris les traits principaux de cet article; dans le livre intitulé: *Souvenirs et Portraits*, par M. le duc de Lévis. Il y a peint d'une manière très-piquante, la maréchale de Luxembourg, qui a aussi exercé plusieurs fois les pinceaux de Rousseau, ainsi qu'on a pu en juger plus haut, ceux de M^{me}. du Deffand et de son ami Walpole. M. Ch. Pougens a publié, en 1798, un recueil in-16 de *Lettres originales* de J.-J. Rousseau, dans le nombre desquelles il s'en trouve vingt-huit de celles qu'il avait écrites à cette dame (depuis août 1759 jusques et compris août 1767): elles n'ont rien de très-remarquable. L—P—L.

LUYCKEN (JEAN), dessinateur, graveur à l'eau-forte, d'Amsterdam, né en 1649, étudia la peinture sous la direction de Martin Zaagmoelen; mais se sentant plus de dispositions pour la gravure, il s'adonna entièrement à ce dernier art. Il avait sacrifié aux muses dans sa jeunesse, et publié un volume de poésies un peu libres, sous le titre de la *Lyre batave*, qu'il fit ensuite d'inutiles efforts pour supprimer, étant alors animé de sentiments religieux fort éloignés de ceux d'un pareil genre. Ses estampes se font remarquer par une fécondité de génie, une intelligence et une facilité peu communes. Le nombre de ses ouvrages est extrêmement considérable. On en compte plus de 200, parmi lesquels on fait un cas particulier de sa *Grande Bible*, que Pierre Mortier a publiée en deux volumes in-fol. (V. David MARTIN.) On y trouve d'excellentes figures, exécutées d'une manière pleine de hardiesse. Ces deux volumes renferment 62 planches. Luycken est encore l'auteur de plusieurs livres de dévotion, que les graveurs dont il les a ornés font rechercher. Presque toutes ses compositions sont faites d'après ses propres dessins; et si le travail de son burin répondait à l'abondance et à la richesse de ses compositions, peu d'artistes pourraient lui être comparés: mais ses planches manquent quelquefois d'accord et de variété dans les tons. On se contentera de citer: I. *Théâtre des Martyrs depuis J.-C. jusqu'aux supplices pour cause de religion des temps modernes*; suite intéressante composée de 105 feuilles in-4°; l'édition française, en 116 planches in-4°, est moins estimée. II. *L'Assassinat de Henri IV sur le Pont-Neuf*. III. *La Fuite des Réformés à*

la révocation de l'édit de Nantes. IV. Et enfin la *Saint-Barthélemi*, ou la *Mort de l'amiral Coligny*, grand in-fol. en travers, de deux feuilles, pièce capitale de Luycken. Cet artiste qu'on peut regarder comme le Leclerc de la Hollande, mourut à Amsterdam en 1712. — Gaspar LUYCKEN, son fils et son disciple, né à Amsterdam en 1660, fut employé par les libraires de Hollande; et quoique inférieur à son père, on recherche cependant les livres qu'il a ornés de ses gravures. Ses principaux ouvrages sont: I. *Saint François Xavier prêchant l'Evangile devant l'empereur du Japon*. II. *Les Jésuites missionnaires obtenant audience de l'empereur de la Chine*. III. *Le Miracle des cinq pains*. IV. *Les douze Mois de l'année*. V. *Les quatre Saisons*. VI. Et le *Grand Cabinet romain*, frontispice du Cabinet des médailles romaines, in-fol. Gaspar mourut à Amsterdam, avant son père. P-s.

LUYNES (CHARLES D'ALBERT, duc DE), connétable de France, et premier ministre de Louis XIII, naquit au Pont-Saint-Esprit, le 5 août 1578, ainsi que l'attestent les registres de l'église paroissiale de cette ville, et non à Mornas, comme on l'a souvent imprimé. Il ne fut baptisé qu'en 1592, dans l'église de Saint-Denis, et eut Henri IV pour parrain. Ce fut à l'occasion du mariage de ce roi et de Marie de Médicis, que le jeune D'Albert fut présenté à la cour. Il y apportait beaucoup d'avantages extérieurs (1), et ce vif désir de parvenir, qui ne peut qu'en accroître les moyens. Dans le

(1) Il était un peu camus (V. MALHERBE, XXVI, 377), mais d'une figure si aimable, qu'on disait de lui, aussi bien que de Henri, duc de Guise, que, pour le haïr, il fallait ne pas le voir.

Mémoire attribué au parlement de Paris, *au sujet des prétentions des ducs et pairs*, mémoire qui fut, dit-on, remis, en 1716, au régent, on lit qu'Albert de Luynes, et ses deux frères, Brantes et Cadenet, n'avaient, en débutant à la cour, qu'un manteau qu'ils portaient tour à tour (1). Ils s'aimaient tendrement; et leur étroite union ne contribua pas peu à les faire distinguer. On a prétendu que l'aîné était entré d'abord, et peut-être même avec Brantes, comme page chez le comte du Lude, qui lui procura une pension du roi; et l'on ajoute qu'ils vécurent assez long-temps, tous trois, de ce modique revenu. Henri IV commença par nommer Luynes page de sa chambre, et fut assez content de lui pour l'attacher ensuite, ainsi que Brantes et Cadenet, à la personne du Dauphin, qui ne tarda pas à devenir Louis XIII. La fortune des trois frères fut aussi grande que rapide. Albert de Luynes, en partageant les goûts et les plaisirs du jeune prince, acquit sur son esprit un véritable empire. Il paraît qu'il dut ses premiers succès au talent qu'il avait pour dresser des pies-grièches, *espèce d'oiseaux qui était aussi peu connue que leur maître*, dit l'abbé Legendre, auteur d'une histoire de France qui finit à la mort de Louis XIII. Ces oiseaux divertissaient fort le fils de Henri IV, qui, monté sur le trône, donna d'abord à son page la place de grand faucon-

nier de France, puis le choisit pour être un des premiers gentilshommes de la chambre. Le maréchal d'Ancre prit de l'ombrage, en voyant l'inclination du monarque pour Luynes augmenter chaque jour : il voulut persuader à Marie de Médicis de s'en faire une créature, en lui confiant le gouvernement d'Amboise, qu'on regardait alors comme une place importante; et chaque jour les motifs de jalousie redoublaient pour le maréchal, comme aussi les inquiétudes pour la reine-mère. On chargea Sauveterre, premier valet de garde-de-robe du roi, et ami de Luynes, de l'engager à prévenir, par une retraite volontaire, la disgrâce dont il était menacé. « Mais, Madame, dit Sauve- » terre à la reine, en présence de » Concini, vous avez donc un autre » favori tout prêt pour le roi, dont » vous serez plus sûr que de Luynes; » car enfin, il lui en faut un : vous » le savez; et s'il venait à choisir un » homme plus entreprenant et plus » élevé en dignité, vous pourriez » vous repentir d'avoir éloigné ce- » lui-ci. » Cette réflexion retarda l'exécution du projet de forcer Luynes à quitter la cour. N'étant distrait par aucun obstacle dans le desir de posséder seul les bonnes grâces du monarque, qu'il continuait à amuser d'une manière souvent puérile, ou bien qu'il occupait à des exercices de piété, pour lesquels Louis avait du penchant, il s'unissait aux ennemis de son rival, devint l'âme de leurs complots; et lorsqu'il eut réussi, par toute sorte de moyens, à perdre le maréchal d'Ancre, qui, enfin, périt assassiné, il se fit donner la totalité de ses biens, dont le parlement avait prononcé la confiscation; il les réclama même, avec avidité, partout

(1) L'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils*, est loin d'accorder au père du connétable et de ses frères, l'honneur d'Albert, dit le capitaine Luynes, une origine aussi illustre que l'ont fait, en citant des pièces à l'appui, tous les auteurs de dictionnaires généalogiques et biographiques qu'on a imprimés depuis la grande élévation de cette famille. Au reste, on peut voir dans le recueil A. B. C., publié en 1757, une Réponse au libelle injurieux qui attaquait les maisons des ducs et pairs, et entre autres, la maison de Luynes. Le libelle (*Mémoires*, etc.) est dans le recueil A, et la réponse, dans le recueil C.

où ils se trouvaient. Au bout de fort peu de temps, il était revêtu de toutes les places et charges qu'avait eues, dans l'État, l'important personnage qu'il cherchait à faire oublier; et il épousa, en septembre 1617, la fille du duc de Montbazou. Il n'eut pas de peine à obtenir que la terre de Maille, située à trois lieues de Tours, fût érigée, pour lui, en duché-pairie, sous le nom de Luynes (août 1619). Le premier usage remarquable qu'il fit de sa faveur, désormais exclusive, fut de décider le roi à reprendre une autorité que sa mère n'était pas en état d'exercer. L'exil de Marie, dont il redoutait toujours l'ascendant sur Louis XIII, s'ensuivit promptement. Il ne souffrait pas que personne, sans qu'il le sût, approchât ce prince, ou lui parlât en particulier. Le duc de Bouillon, chef des mécontents qui avaient pris les armes, voyant que le successeur de Concini gouvernait, sous le nom de son maître, avec le même despotisme qui avait rendu odieux le premier favori, disait assez publiquement, *qu'on n'avait pas changé de taverne, mais seulement de bouchon*. Il faut cependant convenir que Luynes, homme d'un esprit souple et fin, étant parvenu à être dépositaire de toute la puissance du roi, s'annonça d'abord par une administration assez ferme et assez sage pour réduire au silence ses antagonistes les plus déterminés. En 1619, il obtint la liberté de Henri II, prince de Condé (V. son article, t. IX, p. 390), qui avait été arrêté par ordre de Marie de Médicis. Par-là il sépara la cause des princes du sang de celle des protestants; ce qui rendit ces derniers plus aisés à soumettre, et les empêcha d'exécuter le plan

qu'ils avaient formé, depuis la mort de Henri IV, de faire de la France une république fédérative, en prenant pour modèle l'empire d'Allemagne, tel qu'il était à cette époque. Mais les intrigues que Luynes employa pour entretenir la mésintelligence entre Louis XIII et sa mère; son ambition et son avidité sans bornes, lui aliénèrent bientôt l'esprit de tous les Français. On fut sur-tout révolté lorsqu'il donna au roi le conseil d'aller assiéger lui-même la reine-mère dans le château d'Angoulême, où cette princesse avait trouvé un asile, après s'être sauvée de sa prison de Blois. Un tel projet aurait pu avoir des suites funestes pour la tranquillité du royaume: mais des avis beaucoup plus sages décidèrent le parti qu'on prit d'entrer en négociation. Le peu de bonne-foi que Luynes montra dans l'exécution du traité d'Angoulême conclu avec Marie de Médicis, arma de nouveau, contre lui, tous les grands seigneurs qui se prévalaient d'avoir à leur tête la mère du roi. « Depuis la fameuse ligue du bien public, dit Levassor, on n'avait point encore vu en France de plus formidable parti. » Le favori, pour forcer ses ennemis à la paix, sut profiter habilement de quelques avantages remportés par l'armée royale. Cependant, les conditions de cette paix ne satisfirent pas entièrement son orgueil. Cherchant dans son intérêt personnel un prétexte de faire rétablir la charge de connétable de France, vacante depuis la mort du maréchal de Montmorenci, il leurra le vieux Lesdiguières par la promesse de lui obtenir, du roi, cette charge; et il arriva, en 1621, au but qu'il s'était proposé pour lui-même. Comme si la ressemblance du

nom de Charles d'Albret avec celui de Charles d'Albert eût dû empêcher qu'on ne réfléchît que le ministre de Louis XIII était plus propre à gouverner dans le cabinet qu'à donner des ordres sur un champ de bataille ; qu'il manquait même de tout talent et de tout mérite militaire ; il eut , dans l'appareil fastueux avec lequel il prit possession d'une si haute dignité , la prétention de faire employer pour lui le même cérémonial qui avait été observé à l'installation de l'illustre connétable de France sous Charles VI. *Lui qui ne savait seulement pas*, dit Maïenne, *ce que pesait une épée*, reçut de la main du roi , en présence des princes du sang et des grands du royaume , une épée dont la garde et le fourreau étaient garnis de diamants et de pierres , valant , disait-on , trente mille écus. On afficha , à la porte de la maison où il logeait avec ses deux frères , un écriteau sur lequel se lisaient ces mots : *Hôtel des Trois-Rois*. C'était un moyen assuré de piquer l'amour-propre de Louis XIII , naturellement enclin à la jalousie , contre ceux mêmes que sa volonté seule avait élevés à un poste éminent. Luynes , un peu plus tard , pressé de prouver qu'il n'était pas tout-à-fait indigne de la première dignité du royaume , sentant d'ailleurs que plaire n'était plus le point important , et qu'il fallait se rendre utile , fit déclarer aux religionnaires une guerre , que Richelieu continua , et qui finit par l'abaissement total de cette secte ambitieuse. Il marcha contre eux avec le roi , qui commandait en personne une armée brillante : mais cette armée , après la surprise de quelques places de peu d'importance , vint échouer devant Montauban. On fut obligé , au bout de trois mois d'attaque , de

lever honteusement le siège de cette ville. Un si grand revers , dont on rendait Luynes responsable , acheva de mécontenter le monarque , et ramena la haine des courtisans contre un favori qui ne savait , disait-on , s'arrêter , ni dans ses projets d'agrandissement , ni dans sa passion pour les richesses. Il était aisé d'amener le roi , une fois désabusé , à se souvenir que , dans l'espace de trois ans , trois terres considérables avaient été érigées en duchés-pairies pour ce même homme et pour ses deux frères ; que les charges et biens-fonds possédés par eux trois les rendaient si puissants , que bientôt le souverain , lui-même , ne serait pas maître de les abaisser , si le salut de l'état venait à l'exiger. Louis XIII s'entretenant un jour , avec quelqu'un qu'il avait admis à sa familiarité , de l'insatiable cupidité du connétable et des siens , dit qu'il n'avait jamais vu à un seul personnage tant de parents ; qu'ils arrivaient à la cour *par batclées* , sans qu'il y en eût un seul habillé de soie. Luynes , gardes-sceaux , en même temps que connétable , réunissant par conséquent à la plus haute dignité militaire la première dignité de la magistrature , croyait augmenter leur éclat naturel par un faste qui semblait insulter à la majesté royale. Le faible monarque résolut de se venger de cet ingrat , auquel il comptait bien faire rendre gorge de ce qu'il lui avait pris. Mais toute la colère de Louis s'exhalait en plaintes sans aucun résultat. Voyez , disait-il un jour à Bassompierre , en lui montrant Luynes , escorté de ses gardes , et accompagné des plus grands seigneurs , *il veut faire le roi , mais je saurai bien l'en empêcher*. C'était au même courtisan que , pendant le

siège de Montauban, il adressait les mots suivants, en lui faisant observer l'ambassadeur d'Angleterre, Hay, qui entrait chez le connétable : « *Il va à l'audience du roi Luynes.* » On a prétendu que le ministre ne craignait pas de répondre avec une fierté dédaigneuse à ceux qui l'avertissaient de ces propos : « *Il est bon que je donne de temps en temps au roi de petits chagrins ; cela réveille l'amitié qu'il a pour moi.* » Cependant, les cris du peuple, excités par le grand revers éprouvé à Montauban, se joignant aux intrigues de la cour et aux sentiments personnels du maître, annonçaient au connétable une ruine prochaine ; à laquelle lui seul refusait de croire ; tant il faisait fond sur la constance de sa fortune, et sur la timidité du caractère de Louis XIII. Le Père de Bérulle, s'il faut s'en rapporter à Richelieu, s'était souvent servi de l'accès qu'il avait auprès du favori pour lui reprocher d'abuser étrangement de son crédit, et pour lui représenter qu'il ne devait plus désormais s'occuper que du bien public. Luynes lui répondit un jour, dans l'intimité de la confiance : « Mon père, le conseil que vous me donnez est évidemment dicté par la sagesse et la piété ; mais il n'est plus en mon pouvoir de le suivre. » Arrivé au faite des grandeurs et de la fortune, l'ambitieux ne voulait point ouvrir les yeux sur l'abîme creusé sous ses pas ; sa mort prévint la chute à laquelle il courait si rapidement. Il succomba le 14 décembre 1621, au camp de Longueville, à la suite d'une fièvre pourprée, dont il avait été atteint au siège de Monheurt, en Guienne. Cette mort, par laquelle Louis se voyait délivré d'un personnage qui lui était devenu odieux,

et Marie de Médicis du plus redoutable adversaire, a été attribuée par quelques historiens au chagrin profond qu'avait ressenti Luynes du dernier et terrible échec de l'armée royale. En effet, il ne pouvait se maintenir que par des succès. D'autres ont avancé qu'il avait péri par le poison. Quoi qu'il en soit, le roi écrivit à la reine sa mère, qui était alors retournée à Paris, pour lui annoncer que le duc de Luynes venait de finir ses jours ; il lui en témoignait la plus grande douleur : mais on est porté à croire que ce prince n'était pas sincère dans cette lettre, qui a été rapportée par le père Griffet (Histoire de Louis XIII). Marie répondit à son fils, qu'elle jugeait, par les regrets que lui causait la perte de ceux qu'il aimait, combien il conserverait d'affection pour elle. « Cet homme si grand, si puissant, » dit un contemporain (le marquis de Fontenay-Mareuil) (1), se trouva tellement abandonné dans sa maladie, que pendant deux jours qu'il fut à l'agonie, à peine y avait-il un de ses gens qui voulût demeurer dans sa chambre. Les portes en étaient toujours ouvertes, et entrait qui voulait, comme si c'eût été le moindre des hommes. Et quand on porta son corps pour être enterré à son duché de Luynes, au lieu de prêtres qui priaient pour lui, je vis deux de ses valets jouer au piquet pendant qu'ils faisaient repaître leurs che-

(1) Né en 1595, il fut, à l'âge de 14 ans, nommé enfant d'honneur auprès du Dauphin, depuis Louis XIII, et accompagna, en 1614, le duc de Maienne, qui était chargé d'aller demander pour le roi, l'infante en mariage. Il remplit depuis, avec distinction, sous le ministère de Richelieu et de Mazarin, des ambassades importantes et difficiles. Il a laissé des *Mémoires des choses qui se sont passées de son temps*. Le manuscrit original en était conservé dans la maison de Gesvres, M. de Tresmes ayant épousé, en 1651, la fille unique de M. de Fontenay-Mareuil.

» vaux. » On lit aussi dans Le Vassor et d'autres historiens, que le connétable avait à peine rendu le dernier soupir, qu'il fut délaissé de tout le monde; tant il est vrai que les Français, malgré leur attachement si connu pour leurs souverains, n'ont jamais pu souffrir le règne des favoris. On ajoute que ses équipages furent pillés; qu'il ne resta pas même un drap pour couvrir son cercueil. Il fallût encore, si l'on doit en croire Fontenay-Mareuil, que l'abbé Ruccellai et un nommé Contades fissent embaumer Luynes, et qu'ils se chargeassent des frais de ses funérailles, quoique ses frères devenus, l'un le maréchal de Chaulnes (V. son art., t. VIII, p. 296), et l'autre le duc de Luxembourg (tom. XXV; pag. 472), fussent alors à l'armée. Mais on ne sait trop comment accorder ce récit avec celui du *Mercurie Français*, qui nous apprend que la dépouille mortelle de Luynes, qui devait être transportée à Maillé, étant arrivée à Tours le 11 janvier 1622, tous les corps religieux vinrent la recevoir; que le connétable avait été placé dans un chariot tiré par six chevaux, accompagné de pages, de suisses et de gentilshommes en deuil; enfin, qu'il fut déposé dans l'église cathédrale, où on lui fit, le lendemain, un service, auquel assistèrent le maréchal et le chevalier de Souvré, le marquis de Courtanvaux, le présidial et le corps-de-ville. Il est difficile de croire qu'une telle pompe ait eu lieu par l'ordre et aux frais de l'abbé Ruccellai, ou de tout autre, sans que les deux frères d'un aussi grand personnage que le connétable y prissent part. Il n'est guère plus probable qu'ils se fussent totalement éloignés de lui à ses derniers moments, et

qu'ils n'eussent pas empêché le pillage de sa tente. Nous voyons bien dans l'histoire, qu'après la mort de ce favori de Louis XIII, Mesmes, son confident, fut arrêté et conduit au Fort-l'Evêque; mais ses frères demeurèrent à la cour dans une situation brillante. Si Luynes était parvenu à la dignité de connétable sans avoir rien fait pour la mériter, l'art avec lequel il prépara et soutint sa grande fortune au milieu des factions puissantes dont il était assailli de toutes parts, et malgré lesquelles il sut triompher en évitant de répandre du sang, autorise à croire que cette fortune ne fut pas due seulement au hasard, et qu'il n'était pas aussi dépourvu de qualités et de moyens que ses ennemis et les satires du temps l'ont publié. En tout il est permis de se méfier de la plupart des récits qui le concernent; comme venant d'hommes qui étaient jaloux de son autorité. En le jugeant par ses actions, on se sent forcé de convenir qu'il rendit d'importants services à son prince. Au surplus, ses qualités comme ses défauts, ce qui fut à sa louange aussi bien que ses erreurs et ses torts, tout s'explique par l'extrême facilité de Louis XIII. Il n'est guère de favoris dont l'élévation, toujours enviée ou détestée, prouve absolument pour ou contre leur caractère personnel: tout dépend du souverain qui leur a servi d'échelon et d'appui, et aussi des circonstances où ils ont vécu. On ne peut nier que le connétable de Luynes n'ait été un zélé protecteur de la religion. Ce fut par ses soins que les Jésuites obtinrent la permission d'ouvrir leur collège à Paris. Il châtia souvent la licence de quelques écrivains qui, chaque jour, inondaient le public d'insolents et dangereux

libelles. Du reste, on en vit paraître plus d'un contre lui après sa mort. Le *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connétable de Luyne*, in-8°, 1622, 1624, 1628, 1632, est très-connu. La *Chronique des favoris*, 56 pages, sans date, ni désignation de lieu d'impression, est une satire gaie et en même temps amère contre les Luyne, faite par Langlois, dit Fancan, chanoine de Saint-Honoré. On a encore publié sur le connétable d'autres ouvrages satiriques (V. LUNA). Un historien a dit du fameux connétable, qu'il avait fait beaucoup de bien à ses amis, et peu de mal à ses ennemis. Ce n'était pas assez : les Français, à cette époque, avaient besoin d'un ministre du caractère du cardinal de Richelieu.

L—P—E.

LUYNES (LOUIS-CHARLES D'ALBERT duc de), pair de France, fils unique du connétable, né à Paris le 25 décembre 1620, reçut une éducation chrétienne, et se distingua de bonne heure par sa piété, sa douceur et son éloignement du monde. Il préférait l'étude et la retraite à tous les avantages que lui promettait sa naissance. Cependant, comme chef de sa famille, il fut nommé grand fauconnier de France en 1643, et devint chevalier des ordres du roi, en 1661. Étant mestre-de-camp d'un régiment, il se fit remarquer à la défense du camp devant Arras, attaqué par les Espagnols le 2 août 1640, et en plusieurs autres occasions. Il contracta successivement trois mariages, et eut de ses deux premières femmes (Louise-Marie Seguiet et Anne de Rohan) un très-grand nombre d'enfants, dont quelques uns-seulement lui survécurent. Il lia une étroite amitié avec les Sacy, les Arnauld et les

autres solitaires de Port-Royal, qu'il consultait dans toutes les occasions importantes. C'est à lui que furent adressées, en 1655, les deux fameuses lettres d'Arnauld à un grand seigneur, sur le refus des sacrements faits à M. de Liancourt, par le curé de St-Sulpice. Mais cette amitié se refroidit à l'occasion de son second mariage que les docteurs de Port-Royal n'avaient pas approuvé, M^{lle}. de Rohan étant à-la-fois sa tante et sa filleule. Le duc qui avait fait bâtir le château de Vaumuriel, pour être plus près de Port-Royal, abandonna dans la suite cette retraite. Il mourut le 10 octobre 1690. On a de lui beaucoup d'ouvrages ascétiques : I. *L'Office du Saint-Sacrement*, trad. en français, avec 312 leçons tirées des SS. Pères et autres auteurs ecclésiastiques, pour tous les jeudis de l'année, Paris, 1659, 2 vol. in-8°. et in-4°. La préface, ayant été supprimée, manque à la plupart des exemplaires. Sacy a rédigé avec Arnauld la table chronologique et historique qu'on trouve à la fin du second volume. Le duc de Luyne a publié sous le nom de Laval : II. *Divers ouvrages de piété*, tirés de saint Cyprien, saint Basile et autres, Paris, 1664, in-8°. III. *Les quarante Homélies de saint Grégoire le Grand sur les évangiles de l'année*, ib., 1665, in-4°. IV. *Les Morales de saint Grégoire, pape, sur le livre de Job*, ibid., 1666, 3 vol. in-4°. On en a extrait la *Morale pratique*, ib., 1697, 2 vol. in-12. V. *Sentences, prières et instructions chrétiennes tirées de l'ancien et du nouveau Testament*, ibid., 1676, in-12. VI. *Sentences et instructions chrétiennes tirées des Pères de l'Eglise*, de saint Ignace et des Pères grecs, Paris, 1680, 2 vol. in-12.

—desaint Chrysostome, *ibid.*, 1782, 2 vol. in-12 ; — des œuvres de saint Augustin, *ib.*, 1677, 2 vol. in-12 ; — de saint Bernard, *ibid.*, 1709, nouv. édition, 1734, in-12 ; — de saint Grégoire-le-Grand et de saint Paulin, *ibid.*, 1701, nouv. édition, 1734, in-12. VII. *Sentences tirées de l'Écriture Sainte et des Pères, appropriées aux fêtes des saints*, Paris, 1648, 1703, in-12. VIII. *Instruction pour apprendre à ceux qui ont des terres dont ils sont seigneurs, ce qu'ils pourront faire pour la gloire de Dieu et le soulagement du prochain*, Paris, Lepetit, 1658, in-4°, réimprimé sous ce titre : *Des Devoirs des seigneurs dans leurs terres, suivant les ordonnances de France*, *ibid.*, 1668, in-12, 1687, in-12. Le duc de Luynes a encore traduit en françois les *Méditations métaphysiques* de Descartes (Paris, 1647, in-4°.) ; et il a eu part à la traduction du *nouveau Testament*, Mons, Migeot (Amsterdam, Elzévir, 1667, 2 vol. in-12 ; nouv. réimprimée. Enfin on lui attribue : *Relation de ce qui se passa à l'entrée du roi Louis XIV, en 1660, au sujet du rang des ducs et pairs de France, entre eux et avec les princes étrangers* : elle est imprimée dans un *Recueil de pièces*, 1717, in-12 (Voy. le *Catal. de la Biblioth. de Lancelot*, n°. 3540). Le portrait du duc de Luynes a été gravé par Daret, form. in-4°. W—s.

LUYNES (PAUL D'ALBERT DE), cardinal et archevêque de Sens, arrière-petit-fils du précédent, né à Versailles, le 5 janvier 1703, était le second fils d'Honoré, duc de Chevreuse-Montfort, tué à la guerre en 1704, et petit-fils de Charles, duc de Luynes et de Chevreuse, l'un des plus intimes amis de Fé-

nelon. Le jeune Paul porta d'abord le nom de comte de Montfort : il put, au sortir de l'enfance, jouir quelque temps des exemples et des leçons de son vertueux aïeul, et de l'illustre prélat qui lui était si tendrement uni ; et lorsqu'il les eut perdus, il trouva dans la duchesse de Chevreuse, sa grand'mère, les conseils dont sa jeunesse avait besoin, et un modèle de piété et de charité. Toute sa vie, il parla avec enthousiasme de son maître et de son modèle, l'archevêque de Cambrai. Le comte de Montfort entra dans la carrière des armes ; mais bientôt sa religion fut mise à une épreuve difficile. Il refusa un duel, et quitta une profession dangereuse pour une vocation à laquelle des inclinations douces et pieuses semblaient l'avoir préparé. Étant entré au séminaire, il prit successivement les ordres, et fut nommé en 1727, à l'abbaye de Cérisy, et en 1729, à l'évêché de Baieux : il fut sacré le 25 septembre de cette année. Son prédécesseur dans le siège qu'il venait occuper, M. de Lorraine, avait favorisé imprudemment le parti de l'appel, quoiqu'il ne fût point appellant lui-même. De Luynes suivit une route différente, et eut à cet égard quelques obstacles à vaincre en arrivant dans son diocèse. Il usa de douceur pour ramener les opposants ; et comme il ne manquait ni d'instruction, ni de facilité à s'énoncer, il réussit auprès de plusieurs. Il tint de fréquents synodes, procura des missions à son diocèse, et prêcha en plusieurs occasions importantes. Le 11 juin 1752, il signa, avec vingt autres évêques, des représentations au roi, contre les arrêts du parlement relativement aux refus de sacrements. Le 18 août 1753, il fut nommé à l'archevêché de Sens, vacant par la

mort de M. Languet; et l'année suivante, il fit partie d'une assemblée d'évêques tenue à Paris, pour l'examen du livre de Berruyer. Le prélat fut aussi membre des assemblées ordinaires du clergé, en 1745 et en 1755; et dans cette dernière il fut du parti dit des *Feuillants* (Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle*). Dans les assemblées provinciales de 1755, de 1758 et de 1760, il se prononça très-fortement en faveur des droits de l'Eglise, et contre les entreprises de la magistrature. Le 5 avril 1756, Benoît XIV le déclara cardinal sur la présentation de Jacques III; la cour de Rome ayant conservé aux Stuart proscrits la faculté de présenter un sujet pour le cardinalat avec les autres couronnes. Le cardinal de Luynes assista aux trois conclaves de 1758, de 1769 et de 1774, et reçut le titre presbytéral de saint Thomas *in Parione*. Ce fut chez lui que se tint, en 1761, l'assemblée des évêques appelés par le roi à délibérer sur l'affaire des Jésuites; et il souscrivit le premier l'*Avis* rendu pour leur défense, et qui fut imprimé dans le temps, 56 pag. in-12. On lui attribue aussi une lettre écrite au pape, en 1764, en faveur des Jésuites et de l'archevêque de Paris. Il adhéra aux actes de l'assemblée du clergé de 1765; et ce fut encore chez lui, comme plus ancien cardinal, que se tint, le 1^{er} avril 1767, une réunion d'évêques, où l'on arrêta des représentations contre les arrêts des parlements. Il était 1^{er}. aumônier de M^{me}. la Dauphine, mère de Louis XVI, et honoré des bontés de cette princesse ainsi que de celles de son vertueux époux: il assista ce prince à la mort (en 1765), et fut chargé d'annoncer cette

perte à la Dauphine. En 1771, il publia une *Instruction pastorale contre la doctrine des incrédules et portant condamnation du Système de la nature*. Cette *Instruction*, qui est datée du 20 décembre 1770, forme 125 pages in-12; elle est divisée en quatre parties, et destinée à répondre aux principales difficultés des incrédules, et surtout à signaler les pernicious principes du fameux livre du *Système de la nature*. Le cardinal communiquoit en même temps à ses diocésains l'*Avertissement* de l'assemblée du clergé, de 1770, et finissait par des exhortations de se tenir en garde contre la séduction des écrits irréligieux. Le cardinal de Luynes était abbé de Corbie depuis 1756, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit depuis 1759, et chef d'une commission extraordinaire du conseil d'état pour le soulagement des communautés de religieuses du royaume. Il avait été reçu à l'académie française en 1744; et il y eut Florian pour successeur. Il fut nommé membre honoraire de l'académie des sciences en 1755; et il méritait cette distinction par son goût pour l'astronomie: il fit à Sens et dans le voisinage, à Fontainebleau, et dans son hôtel à Versailles, différentes observations qui sont consignées dans le Recueil de cette société savante de 1761 à 1772. On connaît encore de lui, un Mémoire sur le mouvement du vif-argent dans les baromètres dont les tubes sont de différents diamètres, et chargés par des méthodes différentes (ibid., 1768, p. 247), et la Description d'un *Anneau astronomique* de son invention (dans la *Gnomonique* de dom Bedos). Ce savant prélat mourut à Paris, le 21 janvier 1788, étant le 1^{er}. cardinal de l'ordre des prêtres, et doyen

des évêques de France. Feller cite son éloge funèbre par l'abbé Le Gris; nous n'avons pu nous le procurer. Il avait eu quelque temps l'abbé d'Espagnac pour grand-vicaire, et il le renvoya après l'éclat des liaisons de ce jeune abbé avec les philosophes (V. ESPAGNAC). P—C—T.

LUZ (Louis), théologien protestant, plus connu sous son nom latin *Lucius*, naquit à Bâle, en 1577. Son père, diacre à l'église de Saint-Pierre, et ensuite pasteur à Mulhouse, lui enseigna les éléments du latin et du grec. Louis suivit, avec distinction, les cours académiques; il remplaça, pendant quelque temps, Jean Buxtorf, dans sa chaire d'hébreu, en 1598, et fut appelé à Durlach, en 1600, pour exercer en même temps les fonctions du ministère évangélique et de l'enseignement. Il n'y séjourna que peu de temps, occupa divers emplois en différentes villes, jusqu'en 1611, qu'il fut nommé professeur de logique à l'université de Bâle. Il y enseigna aussi le grec, obtint, en 1619, un congé pour aller, à la sollicitation du prince d'Anhalt, fonder ou rétablir sur un meilleur pied le gymnase de Coethen, et il parcourut, à cette occasion, la Hollande et toute l'Allemagne protestante; il vint ensuite reprendre ses paisibles fonctions, et mourut le 10 juin 1642. Parmi ses nombreux ouvrages, dont l'*Athenæ Rauricæ* donne la liste, au nombre de trente-six, et presque tous oubliés depuis long-temps, nous indiquerons : I. *Compendium theologiæ*, 1598, in-8°. II. *Novum Testamentum germanicè redditum singulari artificio*, 1628. III. Une *Version allemande de l'ancien Testament*, 1636. Il fit probablement ces deux traductions pour l'usage du

peuple de la Souabe et de la Suisse, auquel le haut-allemand de la version de Luther n'était pas assez familier. Mais il existait déjà d'autres bibles calvinistes dans le même dialecte; et celle de Lucius, formant 6 vol. in-4°, fut loin d'avoir le succès de celles de Fischer (*Piscator*) et des théologiens de Zurich, si souvent réimprimées. IV. *Virgilius cum notis variorum*, 1613, in-fol. On y trouve les Commentaires de Servius, de Donat et de Probus, ainsi que ceux d'une quinzaine d'interprètes modernes, qui avaient déjà paru dans les éditions données à Bâle, en 1561, 1565 et 1586. V. *Historiæ ecclesiasticæ congestæ per Magdeburgenses, editio emendata*, 1624, 3 vol. in-fol. Cette édition de l'histoire appelée des *Centuriateurs de Magdebourg* (V. FRANOWITZ, XV, 494), est peu estimée. Les Luthériens accusent Luz d'avoir altéré cette histoire dans l'édition de 1624, pour la rendre plus favorable aux réformés ou calvinistes (Lenglet, *Méthod. pour étud. l'hist.*, x, 236). VI. *Historie des Ordens der Jesuiten*, 1626, in-4°. Cette Histoire des Jésuites, écrite en allemand, est tirée en grande partie de celle qu'Hospinian avait publiée en 1580; mais Lucius ayant visité, en 1603, le collège des Jésuites à Ratisbonne, y prit des renseignements particuliers sur leur société. On ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup d'impartialité dans un protestant écrivant l'histoire d'un ordre fondé principalement pour combattre les novateurs; aussi les Luthériens eux-mêmes conviennent qu'il a quelquefois été trop loin: *Qui auctor vehemens quidem est aliquantulum*, dit Reimmann (*Catalogus bibliothecæ theologicæ systematico-criticus*, p. 39). Lucius

en donna, l'année suivante, une traduction latine : *Historia Jesuitica*, in-4°. de plus de 700 pag. avec fig. (1). VII. *Historia Augustini ex ejus operibus excerpta*. VIII. *Lexicon latino-græcum contractum*, 1638, in-8°. Il avait laissé, sur sa vie, des *Mémoires* qui se conservent encore dans la bibliothèque de Schaffhouse. (V. Th. Zwinger, *Oratio funebris in Lud. Lucium prof. Basil.*, 1642, in-4°.) — Jean-Jacques LUCIUS ou LUZ, licencié en droit, avocat et bibliothécaire de la ville de Francfort-sur-le-Mein, vers le commencement du dix-huitième siècle, a publié le catalogue du trésor littéraire confié à sa garde, sous le titre suivant : *Catalogus bibliothecæ publicæ Mœno-Francofurtensis in decem sectiones ordine alphabetico digestas*, Francfort, 1728, trois parties in-4°, de 500, 214 et 450 pag. Les livres y sont classés par ordre de matières et non par formats, comme c'était alors assez généralement l'usage : la dixième section, contenant les manuscrits, est la plus curieuse; et ce catalogue est encore très-bon à consulter, quoique la bibliothèque de Francfort se soit beaucoup enrichie depuis cette époque, particulièrement d'un partie importante des manuscrits d'Uffenbach. Dans la préface, Lucius donne un précis historique de tout ce qui est relatif à cette bibliothèque : il en faisait espérer une histoire complète, mais il paraît que ce travail n'a pas vu le jour.

C. M. P.

LUZAC (ÉLIE), philosophe et jurisconsulte hollandais, né le 19 octobre 1723, à Noordwick, près de Leyde, d'une famille réfugiée,

originnaire de Bergerac, étudia la littérature ancienne à Leyde, sous Hemsterhuis, et les sciences mathématiques sous Muschenbroek et Lulofs, avant de s'y livrer à l'étude du droit. Le système philosophique que Wolff venait d'accréditer en Allemagne, trouva, dans le jeune Luzac, un zélé partisan, et lui fit contracter l'habitude de ce raisonnement méthodique et serré, qui caractérise ses écrits. En quittant l'académie, sans avoir encore pris ses degrés, il se voua à l'état de libraire-imprimeur; et il imprima, lui-même, en 1749, sa Dissertation intitulée : *Disquisitio Politicomoralis : num civis innocens iræ hostis longè potioris justè permitti possit, ut exitium totius civitatis evitetur?* in-8°. Déjà sa profession d'imprimeur l'avait compromis d'une manière sérieuse. L'*Homme-machine* de la Mettrie étant sorti de ses presses, sans nom d'auteur, en 1748, cette publication lui attira des persécutions. Il se défendit dans son *Homme plus que machine*, Londres (Leyde), 1748, et dans son *Essai sur la liberté de produire ses sentiments* (Au pays libre, pour le bien public, avec privilège de tous les véritables philosophes). L'orage s'étant calmé au bout d'un séjour de deux ans que Luzac fit à Göttingue, il joignit, après son retour, la profession d'avocat à celle d'imprimeur, et publia : *Specimen juris inaugurale, de modo procedendi extra ordinem in causis criminalibus*. Il fut plus avocat consultant que plaident; et l'on recourait principalement à lui pour des questions de commerce et de droit public. Les États de Hollande délibérèrent, en 1766, sur l'établissement d'une censure de la presse. Un mémoire, publié par Luzac, déterminâ le rejet de cette

(1) C'est par erreur que Roterianud date cette traduction de 1727.

mesure. Il fut question, en 1788, du droit de la compagnie des Indes-Orientales, de s'opposer aux entreprises particulières des négociants sur les ports du Bengale et de la côte de Coromandel, occupés par les Anglais. Luzac combattit les prétentions exclusives de la compagnie; et il posa les limites de son octroi, eu égard aux circonstances non moins qu'aux principes. Le poste de greffier de la cour des domaines du statthouder, ayant été offert à Luzac, il le sollicita et l'obtint pour un de ses amis, préférant, pour lui-même, l'indépendance et un loisir convenable à ses études favorites. Le premier traité de philosophie que publia Luzac, parut à Berlin, en 1753, sous ce titre: *Le Bonheur, ou Nouveau système de Jurisprudence naturelle*. On le dit extrêmement remarquable, mais il est difficile à trouver. En 1756 il mit au jour ses *Recherches sur quelques principes des connaissances humaines*; Göttingue et Leyde: la grande question de l'origine des idées y est exposée d'une manière lumineuse; et la lecture de cet ouvrage est également faite pour intéresser ceux qui voudront examiner si la nouvelle doctrine du phénomène et de la différence entre le monde intelligible et le monde sensible, appartient exclusivement à Kant. En 1759, Luzac entreprit, en langue hollandaise, la rédaction d'une feuille périodique, destinée à rendre compte des ouvrages qui s'imprimaient, tant en Hollande que dans l'étranger. Ce journal (intitulé, *Nederlandsche Letter-courant*) avait pour devise: *Nec temerè nec timide*: il paraissait deux fois par semaine; et, continué jusqu'à la fin de 1763, il forme une collection de quarante volumes. Luzac a fourni,

depuis, des articles à la *Bibliothèque impartiale* et à la *Bibliothèque des sciences*, journaux français publiés en Hollande. C'est à lui que sont dues les *Remarques philosophiques et politiques d'un anonyme sur l'Esprit des lois*, dans l'édition des *Œuvres de Montesquieu*, Amsterdam et Leipzig, 1765, 6 vol. in-12. Admirateur du génie de l'illustre président, il regrette de le voir livré à une recherche d'esprit et à un goût pour l'antithèse peu dignes de lui, et peu compatibles avec la gravité de son sujet. Les paradoxes de J.-J. Rousseau furent jugés bien plus sévèrement encore par notre auteur, dans la *Lettre d'un anonyme à M. J.-J. Rousseau*, Paris, 1766, et dans sa *Seconde Lettre*, ibid., 1767. La doctrine du *Sens moral*, telle que l'enseignaient les Anglais Shaftesbury, Hutcheson, Fordyce, trouva en Luzac un ardent antagoniste. Dès 1761, il avait développé ses idées sur les principes moraux dans un *Mémoire sur le perfectionnement de la morale par la révélation*, imprimé à Leyde dans le premier vol. des *Mémoires du Legs de Stolp*; et, dix ans après, il remania cette matière dans la *Correspondance* (hollandaise) de Philagathos et de Philalèthes, sur la doctrine du *Sens moral*; Utrecht, 1771, in-8°. En 1772, il donna en français ses *Institutions du Droit de la nature et des gens*, de Wolff: ses additions et ses notes ont rendu ce livre vraiment classique. Il voulait renchérir sur Wolff, en réunissant dans un vaste cadre tous les éléments de sa philosophie, et les principaux développements dont il la jugeait susceptible; mais cet ouvrage n'a paru que partiellement, sous ce titre: *Du Droit naturel, civil et politique, en forme d'entre-*

tiens, Amsterdam, 1802. Il est à désirer que la continuation ne demeure pas inédite. Lorsque le temps vint où les agitations politiques et la manie révolutionnaire succédèrent, en Hollande, aux discussions théorétiques, qui l'avaient peut-être hâté, Luzac ne se montra point dans le rang des novateurs, et il s'efforça de faire entendre la voix de la sagesse et de la modération. Tel fut le but de ses *Annales belgiques*, qui parurent, en hollandais, de 1772 à 1776, et qui forment 15 vol. in-12. Ce n'était pas le moyen de se populariser; et il ne tarda pas à voir son nom journellement déchiré dans les plus virulentes diatribes. La qualification d'orangiste, opposée à celle de patriote, était alors de toutes la plus odieuse. Luzac ne pensait pas que le *stathoudérat* fût incompatible avec la liberté publique : il n'en fallait pas davantage pour qu'il se vît en butte à toute la haine de l'esprit de parti, ordinairement non moins aveugle qu'injuste. Il publia cependant encore un grand ouvrage étranger à ces querelles, qui, même, n'ont été portées que postérieurement à leur plus haut degré d'exaltation. Cet ouvrage intitulé : *La Richesse de la Hollande*, parut d'abord en français, en 2 vol. in-8°, 1778; l'auteur en soigna lui-même la traduction hollandaise, et l'enrichit de plusieurs améliorations importantes, Leyde, 1780, 4 vol. in-8°. C'est une histoire du commerce hollandais, où la théorie et la pratique sont également lumineuses. Un livre d'*Accarius de Sérionne*, imprimé à Amsterdam, 1765, 3 vol. in-12, sous le titre de *Commerce de la Hollande*, a servi de base à celui de Luzac, qui jugea que cette pro-

duction laissait trop à désirer. Luzac continua de s'opposer au torrent révolutionnaire dans ses *Lettres candidates de Regnier Vryaard*, Deventer et Zwoll, 4 vol. in-8°, 1781-1784, et dans son *Spectateur Patriote*, 1784-1790, l'un et l'autre en hollandais. Une *Lettre sur le danger de changer la Constitution d'un Gouvernement*, fut son dernier effort dans une lutte que les circonstances rendaient malheureusement trop inégale. Il vécut assez pour voir consommer la ruine d'une constitution qu'il avait défendue avec courage; et il mourut à Leyde dans le courant de l'année 1796. Le professeur Henri-Constantin Cras, d'Amsterdam, lui a consacré un excellent morceau de biographie dans le *Magasin encyclopédique* du mois d'août 1813. L'auteur de cet article n'a eu rien de mieux à faire que de le prendre pour guide. M—ON.

LUZAC (ÉTIENNE), né à Leyde en 1706, et mort dans la même ville le 9 janvier 1787, était oncle du précédent, et a mérité que son nom fût transmis à la postérité comme celui d'un des publicistes les plus distingués de son temps. Il s'est montré tel par une feuille périodique intitulée : *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*, mais vulgairement connue sous le nom de *Gazette de Leyde*; précieux recueil pour l'histoire du dernier siècle, et modèle d'exactitude, de véracité, de sagesse, unique peut-être en son genre. Etienne Luzac s'était voué d'abord à l'état ecclésiastique; mais, ayant, comme son contemporain Boerhaavé, changé d'avis, il s'associa à son frère aîné Jean Luzac, imprimeur-libraire à Leyde long-temps avant Elië. Il se chargea en même temps de la rédaction de la *Gazette*,

qui existait sous le nom d'Antoine de la Font; et dont, en 1738, il devint propriétaire. Unis d'affection et d'intérêts, les deux frères, chargés l'un de la rédaction, l'autre des soins typographiques et du débit, administrèrent, dans la plus constante harmonie, cet utile établissement. Etienne, mort célibataire, le transmit à ses neveux, Jean à ses fils; et la puissance arbitraire de Napoléon a pu seule en opérer la chute.

M—ON.

LUZAC (JEAN), philologue, avocat et publiciste distingué, était neveu d'Etienne et fils de Jean. Né à Leyde le 2 août 1746, il montra, dès sa première jeunesse, des dispositions peu communes pour les sciences. Steenstra, lecteur de mathématiques à Leyde, en lui confiant, dans l'âge le plus tendre, la correction des épreuves de ses *Éléments de géométrie*, eut lieu de s'étonner de son exactitude et de sa sagacité. Les occupations de la maison paternelle formèrent de bonne heure Jean Luzac à cette science qu'on a depuis réduite en système sous le nom de statistique. Au sortir de ses classes, il acheva d'étudier le latin et le grec sous les deux illustres coryphées Valckenaer et Ruhnkenius; et il ne fut pas moins heureux en maîtres pour toutes les parties de la jurisprudence. Il prit ses degrés en droit en 1768, et publia à cette occasion *Specimen academicum, exhibens observationes nonnullas apologeticas pro jureconsulti romanis ad locum Ciceronis pro Muræna XI-XIII, in-4°*. L'académie de Groningue lui offrit, peu de temps après, une chaire de grec, et l'université de Leyde, deux ans plus tard, celle de droit; mais il crut devoir refuser l'une et l'autre proposition: il préféra d'aller

à la Haye se former au barreau. Après quatre ans de pratique, il revint à Leyde en 1772, et allia la profession d'avocat à celle de collaborateur de la *Gazette*, dont la rédaction lui fut exclusivement dévolue en 1775. Ce travail assujétissant ne l'empêchait pas de s'occuper avec passion de la littérature ancienne: la poésie latine était sa récréation favorite. Il correspondait en même temps avec les personnages les plus distingués. L'empereur Léopold, le roi de Pologne Stanislas Poniatowski, des hommes d'état, tels que Hertzberg et Dohm, les fondateurs de la liberté américaine, Washington, Adams, Jefferson, le comblèrent des marques de bienveillance les plus flatteuses. Dans une vie aussi remplie, il osa se charger encore, en 1785, de la chaire de grec, laissée vacante à Leyde par Valckenaer, son parent (1) et son maître; et il en prit possession par un très-beau discours *sur l'érudition, considéré comme la mère nourricière des vertus civiles, dans un état libre*. Luzac ne demeura pas au-dessous d'une entreprise non moins difficile qu'honorable. A ses leçons publiques il en joignait de particulières, en faveur de ceux de ses élèves chez lesquels il remarquait des dispositions supérieures. Il leur faisait soutenir de savantes thèses ou dissertations de sa composition: celles *De ostracismo Atheniensium*, et ses *Exercitationum academicarum specimen I, II et III*, Leyde, 1792 et 1793 (2),

(1) Son père avait épousé la fille d'Isaac Valckenaer, oncle du grand helléniste et éditeur de *Ciceronis epistolæ ad diversos*. Son frère a épousé la fille du même coryphée de la littérature grecque, et il en a eu Louis-Gaspar Luzac, avocat à Leyde, et auteur d'une savante dissertation *De Quinto Hortensio, oratore, Ciceronis æmulo*, Leyde, 1810, in-8°.

(2) *Observationes in Euripidis maximè Hippolytum exercitationum academicarum specimen. I.*

en font foi. En résignant, en 1795, le rectorat de l'université de Leyde, fonction annuelle dont il avait été chargé à son tour, il prononça une harangue bien remarquable : *De Socrate cive*. Il la mit au jour accompagnée de notes pleines d'érudition et de sagacité, qualités trop rarement réunies ; et il la dédia à son illustre ami, John Adams, qui faisait étudier, à Leyde, son fils aîné, sous les auspices de l'auteur. Cette dédicace est elle-même un chef-d'œuvre ; et elle offre la preuve de l'intérêt actif que prenait Luzac à la cause des Anglo-Américains, qui fixait alors l'attention universelle. Peu après, il donna lui-même une traduction hollandaise de ce discours ; traduction qu'il enrichit de plusieurs observations nouvelles, et dont il s'est fait une seconde édition en 1795. Les temps devenaient de plus en plus difficiles en Hollande, comme ailleurs. Le gouvernement recourut plus d'une fois aux lumières et à la prudence de Luzac. Mais celui-ci ne put échapper aux suites d'un bouleversement universel. L'ami de la liberté le plus vrai, le plus éclairé, se vit en butte aux dénigrements des novateurs. Son enseignement de l'histoire de Hollande, enseignement que, comme Valckenaer son prédécesseur, il réunissait à celui du grec, en fournait le prétexte. Il fut dépouillé de cette partie de ses attributions en 1796 ; mais on lui laissait la littérature grecque. Luzac refusa de consentir à ce morcellement de ses fonctions. Il fut donc suspendu tout-à-fait ;

et il nous a laissé l'histoire de cet odieux procès, dans un recueil de pièces, en langue hollandaise, qui y sont relatives. Enfin, en 1802, il recouvra sa place, avec augmentation de ses anciens honoraires et extension de ses attributions. Washington lui écrivait, avant sa réhabilitation : « Dans des temps de » troubles, pendant que les passions » s'agitent, la raison, incapable de » résister à la tourmente, se voit » entraînée quelquefois dans les plus » déplorables extrêmes. Mais les » passions cessent-elles de fermenter, la sagesse a-t-elle recouvré » son ascendant, l'homme qui agit » par principe, l'homme qui ne se » détourne jamais du chemin de la » vérité, de la modération, de la » justice, ne peut manquer de triompher avec elles. Je me tiens assuré que tel sera votre sort, s'il ne l'est déjà. L'Amérique a de grandes obligations aux écrits et à la conduite d'hommes tels que vous. » Un semblable suffrage devait consoler Luzac de bien des injustices, et le venger de bien des intrigues. Il éprouva sans doute ce sentiment ; toutefois il s'affecta de ses chagrins. Antérieurement à la disgrâce dont nous parlons, Luzac, eu égard au surcroît de ses occupations, s'était donné des collaborateurs pour la rédaction de sa *Gazette*. Celui qui lui fut le plus utile, sous ce rapport, a sans doute été M. Cérissier, auteur d'une *Histoire de Hollande*, et encore vivant aujourd'hui dans le département de Saône-et-Loire. La rédaction de cet estimable journal ayant été interdite à son auteur en 1798, Luzac s'en détacha tout-à-fait deux ans après. Il eut ainsi le loisir de se livrer avec une nouvelle ardeur à ses travaux littéraires. Il

Defend. Abr. Blusse, 1792, in-8o. de 58 pag. — *Observationes in loca ceterorum, præcipue quæ sunt de vindictâ divinâ, specim. II. Def. Janust. Brink*, in-8o. de 126 pag. — *id. specim. III. Def. Jac. Schultens*, 1793, in-8o. de 196 pag.

s'occupa de ses *Lectiones Atticæ*, savante apologie de Socrate, contre l'accusation de bigamie dont on a flétri sa mémoire. Ce plaidoyer, très-étendu, est ; en son genre, un morceau unique : nous en devons, à un des disciples de l'auteur, M. Sluiter, aujourd'hui professeur de grec à Leyde, la publication posthume, Leyde, 1809, in-4°. Dans la même année, on fut redevable à Luzac des *Callimachi Elegiarum fragmenta*, recueillis par Louis-Gaspar Valckenaer, et qui méritaient un éditeur aussi distingué, Leyde, un vol. in-8°. En 1806, il avait déjà enrichi la république des lettres d'une autre production inédite de Valckenaer, sa *Diatrise de Aristobulo judæo, philosopho peripatetico Alexandrino*, in-4°. Il avait communiqué à son disciple, M. Sluiter, pour ses *Lectiones Andocidææ*, des observations inédites de Valckenaer, et quelques-unes de son propre fonds, sur l'orateur grec, objet de cet ouvrage. D'autres manuscrits de Valckenaer allaient encore devoir le jour à Luzac, lorsque la plus affreuse catastrophe mit prématurément un terme à une aussi utile carrière. Il fut enlevé en l'air et mis en pièces par l'effet de l'explosion d'un bateau chargé de poudre, qui, le 12 janvier 1807, couvrit la ville de Leyde de ruines et de deuil. Tous les amis de la science et de la vertu lui donnèrent de justes regrets. Son collègue, M. le professeur Siegenbeek, lui a consacré une notice biographique, où nous avons puisé les matériaux de cet article. M—ON.

LUZAN (IGNACE), écrivain espagnol, né à Saragoce, en 1695, fit d'excellentes études aux universités d'Alcalá et de Salamanque, et acquit bientôt par ses talents une grande

réputation. Dans les guerres de la succession, il se montra constamment fidèle au parti de Philippe V, jouit ensuite de la bienveillance de ce monarque, et fut successivement conseiller d'état, contrôleur des monnaies, et ministre du commerce. Il avait une vaste érudition, et il était également versé dans les lettres et dans les arts : aussi fut-il en même temps membre des académies royale et d'histoire, et honoraire de celles de peinture, de sculpture et d'architecture. Luzan, nourri de la lecture des classiques anciens et modernes, s'aperçut aisément que le mauvais goût et le clinquant, introduits par Gongora, régnaient encore ; il résolut de chercher à l'extirper, et composa, dans ce but, sa célèbre poétique sous ce titre : *La Poetica o reglas de la poesia en general, y de la principales especies, por don Ignacio de Luzan Claramunt de Suelves y Gurrea*, Saragoce, 1737, in-fol. de 503 pages. Cet ouvrage a été augmenté et réimprimé à Madrid, Sancha, 1783, 2 vol. in-8°. « C'est un livre, dit Bou- » terwek, plein de bon sens, et d'éru- » dition, très-détaillé, parce que le » premier besoin de l'auteur était » de se faire comprendre, mais sans » inutilités, et écrit avec autant de » simplicité que d'élégance, etc. » Luzan ne se borne pas, dans le cours de son ouvrage, à rapporter les plus beaux passages de Boscan, Garcilaso, Ercilla, Villegas, Herrera ; il s'appuie souvent aussi de l'autorité de Rapin, Corneille, Crousaz, Lami, M^{me}. Dacier, ainsi que de Muratori, Gravina, et autres écrivains étrangers. Son livre fit un grand bruit en Espagne ; et malgré les clameurs des Gongoristes, qui donnaient à l'auteur le nom de *Pédant*, il triompha de

toutes les critiques; et il est cité après Boscan, Garcilaso et leurs imitateurs, comme celui qui a le plus contribué à bannir le mauvais goût de la littérature espagnole. La réforme littéraire devint presque aussitôt générale; et l'on vit en peu de temps paraître de bons ouvrages, parmi lesquels on cite les deux tragédies (*Virginie* et *Ataulpho*), de don Augustin Montiano y Luyandó. Luzan a laissé plusieurs poésies : I. Un poème sur la *Peinture*, en octaves, lu à la première séance publique de l'académie de peinture, sculpture et architecture de Madrid, le 13 juin 1752. II. Un autre poème très-joli, intitulé *Le Jugement de Paris*. III. Des *Odes*, dont deux sur la remise de la forteresse d'Oran. IV. Des *Imitations* de Sapho, Anacréon et autres poètes grecs. Ces divers ouvrages furent publiés en 1760, c'est-à-dire six ans après sa mort, arrivée le 14 mai 1754. On remarque dans les vers de Luzan, comme dans ceux de Boileau, le poète correct, élégant, l'homme enfin qui sait à-la-fois donner des préceptes et les observer. B-s.

LUZARCHES ou **LUSARCHE** (**ROBERT DE**), appelé ainsi du bourg de l'Ile-de-France où il naquit, architecte distingué dans le genre gothique, florissait dès le temps de Philippe-Auguste. Il n'est pas sans vraisemblance qu'il aurait été employé aux constructions ordonnées par ce prince pour l'embellissement de Paris, agrandi sous son règne; et il a pu, de même, avoir quelque part aux travaux de la cathédrale de Paris, ou au plan de l'église de Beauvais, dont on a comparé le chœur à la nef de l'église d'Amiens. Ce qui est constant, c'est que, l'ancienne cathédrale d'Amiens où le siège épiscopal avait été transféré de l'église de Saint-

Firmin le confesseur, ayant été incendiée en 1218, Évrard de Fouilloy, évêque de cette ville, jeta les fondements de la nouvelle cathédrale, en 1220, d'après le plan de Robert de Luzarches. Elle fut continuée, sous Geofroi successeur d'Évrard, par le même architecte; et, après la mort de celui-ci, dont on ignore l'époque précise, elle fut élevée jusqu'à la voûte, par Thomas de Cormont, comme le témoigne l'épithaphe de Geofroi, mort en 1236, *quo sedes Ambianensis crevit in caelos aucta*. Mais ce fut sous l'évêque Bernard d'Abbeville, vers la fin du règne de saint Louis, en 1269, que l'édifice fut achevé, par Regnault fils de Thomas, à l'exception des deux tours qui flanquent le portail, et qui ne furent élevées que cent ans après. On voit l'effigie d'Évrard le fondateur et celles de l'architecte Robert et de ses successeurs, figurées au centre d'un labyrinthe circulaire tracé sur le pavé de la nef, avec une longue inscription rapportée par La Morlière dans les *Antiquités d'Amiens*. L'unité de plan de cette belle cathédrale n'a point été altérée par les successeurs du 1^{er}. architecte, comme on pourrait croire que cela est arrivé à Notre-Dame de Paris, interrompue par de longs intervalles de temps dans sa construction, et dont le chœur et la nef ne gardent pas entre eux le même alignement. La cathédrale d'Amiens n'offre ni le gothique simple et nu des églises du temps qui précède les premières croisades, tel que celui de l'église de Chartres construite sous le roi Robert, ni le gothique mêlé d'antique du temps de la renaissance de l'art, comme à St-Eustache de Paris (1). Tandis qu'en Italie

(1) Nos modernes ont encore outré une telle disparité, en appliquant à la face antérieure de cette

le mélange du goût grec et du goût arabe produisait une architecture composée de colonnes d'un module exagéré ou diminué, et surchargée d'ornements capricieux et bizarres (1), le genre gothique, en France, par la combinaison de l'architecture des Goths et des Arabes, avait passé, du goût pesant et grossier, au goût léger et délicat. Dans l'église d'Amiens entre autres, des piliers d'un seul jet, à baguettes et à filets carrés alternativement, soutiennent des voûtes terminées en ogive, dont les arceaux se croisent diagonalement. Pour donner une idée des dimensions relatives de l'édifice, l'église a, en totalité, environ 70 toises de longueur. La nef et le chœur en ont à-peu-près l'une 36, l'autre 24, et la croisée 30, sur une hauteur de 22 toises et une largeur de plus de 7. Cette largeur, un peu moindre que celle de la nef de Chartres, est plus grande que celle de Paris, qui, à raison du peu de hauteur des ailes, paraît plus élevée qu'elle n'est en effet. Les arcades des ailes de la cathédrale d'Amiens ont environ 10 toises de haut sous clef; et elles ont au moins 3 toises d'ouverture. Ces ailes règnent au pourtour de la nef, de la croisée et du chœur, et sont accompagnées de chapelles hors d'œuvre. Cette disposition donne un plan

église un frontispice dans le genre tout-à-fait antique, mais qui étant resté seulement ébauché, pourra, en vieillissant, se raccorder un peu avec l'intérieur. On a même fait pire encore; chacune des portes latérales du portail n'ayant point été doublée comme les ailes ou bas-côtés de la nef, elles répondent, non aux ouvertures des ailes, mais aux piliers qui les séparent, et qui barrent ainsi l'entrée par un contre-sens étrange et ridicule.

(1) Marchione, architecte et sculpteur d'Arezzo en Toscane, chargé en 1216, par Innocent III, de la construction des églises du Saint-Esprit et de Saint-Sylvestre à Rome, se fit surtout remarquer dans ce genre par la construction de l'église de sa ville natale, où des colonnes accouplées ou groupées les unes sur les autres, d'abord grosses, puis menues et torses, ont pour base elles-mêmes des consoles figurant des animaux sculptés avec un soin aussi recherché que singulier.

élevé et profond, qui n'est ni long ni étroit. Il en résulte que l'œil découvre sans peine, du point de vue de l'entrée principale, les percées des arcades, le prolongement des ailes, l'étendue de la croisée : les piliers se dégagent; les galeries coupent les masses, et allègent les voûtes latérales; les grandes voûtes s'élancent; les lumières supérieures n'y combattent point celles des parties inférieures; la nef et le chœur n'y sont point éclairés aux dépens des ailes, comme dans d'autres cathédrales, celle de Paris par exemple, où, pour donner plus de hauteur et d'espace aux galeries, il a fallu faire des bas-côtés vraiment écrasés et lourds. Enfin la légèreté et la hardiesse de la construction, qui n'est surpassée à cet égard en petit que par celle de la Sainte-Chapelle de Paris, ne nuisent point à la force et à la solidité de l'édifice : après 600 ans aujourd'hui révolus, il atteste encore le génie de l'architecte Robert de Luzarches, et la majesté imposante de l'église d'Amiens, modèle de grandeur et de proportion supérieur à tout ce qui a été fait en ce genre d'architecture. Nous ne parlerons pas des descriptions de cette cathédrale, qui concernent plus le décorateur que l'architecte. Nous nous bornons à nommer ici quelques poètes du pays, qui l'ont célébrée. Henri Quignon, dans une ode publiée à Amiens, en 1619, en parlant de son élévation, vante :

Ses hautes colonnes menues
Portant son chef jusques aux nues.

Et Louis Caustier, dans une épître en vers latins, *ibid.*, 1695, exprime la justesse des proportions de cette église par ce vers :

Fabrica nil demi patitur, nec sustinet addi.

G—CE.

LUZERNE (CÉSAR-HENRI, comte DE LA), né à Paris, en 1737, était, par sa mère, neveu de Malesherbes. Après avoir suivi pendant plus de trente ans la carrière militaire, et obtenu le grade de lieutenant-général, il fut nommé, en avril 1786, gouverneur-général des Îles sous le vent, et fut appelé au ministère de la marine, en octobre 1787. Jusqu'à ce qu'il pût se rendre à Paris, le portefeuille fut confié par intérim au comte de Montmorin, alors ministre des affaires étrangères. Lors du renvoi de Necker (12 juillet 1789), tous les ministres ayant donné leur démission en même temps, le comte de la Luzerne crut devoir donner aussi la sienne : il lui paraissait affreux de rester seul exposé aux attaques d'une faction dominante, qui n'aurait pas manqué de le regarder comme l'auteur du renvoi de ses collègues ; et il se serait, d'ailleurs, trouvé dans une position à ne pouvoir faire rien d'utile pour le service du roi. L'idée d'être confondu avec ceux de ses collègues qui entraînent le roi à tant de mesures et d'actes de faiblesse, et les éloges de l'assemblée nationale qu'il fut obligé de recevoir avec eux, étaient un de ses plus grands chagrins. Aussi quand il fut rappelé quelques jours après, il ne céda qu'aux instances réitérées de son malheureux maître, dont les expressions touchantes devinrent des ordres. Il reprit, en conséquence, le ministère de la marine, et y fut continuellement en butte aux attaques de plusieurs membres de l'assemblée nationale. Le marquis de Gouy-d'Arci surtout le poursuivit avec une grande animosité ; il l'accusait d'être l'auteur de la ruine des colonies. La Luzerne se justifia pleinement de ces

inculpations ; mais il ne put longtemps résister au torrent. Le 19 octobre 1790, M. de Menou ayant fait à l'assemblée, au nom de ses divers comités, un rapport sur la cause de l'insubordination de l'escadre de Brest, et des troubles qui avaient régné dans cette ville, eut l'audace d'en rejeter le blâme sur le comte de la Luzerne et sur les autres ministres : en conséquence, il proposa de déclarer qu'ils avaient perdu la confiance de la nation. Le lendemain la Luzerne fut encore plus vivement attaqué ; et quoique le projet de décret n'eût pas été accueilli par l'assemblée, et que le roi lui eût écrit peu de temps auparavant qu'il avait toute sa confiance, le ministre de la marine n'en persista pas moins à abandonner un poste où il ne pouvait plus faire aucun bien, et il envoya sa démission. Louis XVI l'accepta, en témoignant à la Luzerne tous ses regrets, et l'estime que lui avait inspirée son dévouement pour sa personne (1). En 1791 le comte de la Luzerne sortit de France pour assister aux derniers moments de son frère, ambassadeur à Londres à cette époque. Après la mort de ce dernier, il resta encore quelque temps en Angleterre ; mais voyant que la révolution faisait chaque jour de nouveaux progrès, il alla s'établir en Autriche, dans la terre de Bernau, près Wells, et y mourut le 24 mars 1799. M. de la Luzerne était doué d'une grande facilité et d'un caractère studieux ; il avait reçu une bonne éducation, dont il avait profité. Il savait à fond plusieurs lan-

(1) Le 5 octobre 1790, il donna au roi, de concert avec MM. de la Tour-du-Pin, alors ministre de la guerre, de Beauvan et de Saint-Priest, le conseil de quitter Versailles sous l'escorte du régiment de Flandre et des gardes-du-corps, et de revenir à ce premier noyau les régiments les plus proches.

gues, et a laissé deux traductions de Xénophon : I. *Retraite des Dix-Mille*, Paris, 1786, 2 vol. in-12, fig. Il y en a eu trois éditions. Lorsque l'auteur fit paraître cette excellente version, il n'avait commencé d'apprendre le grec que depuis huit mois. II. *Constitution des Athéniens*, brochure in-8°, Londres, 1793. Le traducteur l'a accompagnée de notes fort judicieuses, et qui portent l'empreinte de l'indignation dont l'avaient pénétré les désordres de la révolution française. D—z—s.

LUZERNE (ANNE-CÉSAR DE LA), diplomate français, frère du précédent, naquit à Paris en 1741. Après avoir été élevé à l'école des chevaux-légers, il fit plusieurs campagnes en qualité d'aide-de-camp du duc de Broglie, son parent. A l'époque de la disgrâce de ce maréchal (1762), il fut nommé major-général de la cavalerie de l'armée, et, à la paix, colonel des grenadiers de France. Renonçant alors à la carrière des armes, il eut la constance de recommencer ses études ; et ses efforts furent couronnés par des succès rapides. Ayant tourné ses vues vers la diplomatie, il fut nommé, à la fin de 1776, envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph (V. BAVIÈRE, III, 593), dont la mort, arrivée le 30 décembre 1777, faillit embraser l'Europe, à cause des prétentions diverses à sa succession. L'électeur palatin Charles-Théodore vint presque à l'instant pour la recueillir ; et sa cour fut remplie de négociations et d'intrigues. L'âge peu avancé du dernier électeur n'avait pas permis de prévoir cette conjoncture extraordinaire ; et le ministre de France était sans instruction sur ce point. Il se conduisit dans cette circonstance diffi-

cile, avec une grande habileté et une rare prudence : il prit tout sur lui, et fut approuvé en tout. Dès l'ouverture des discussions, les fonctions du chevalier de la Luzerne devaient naturellement cesser : cependant il resta encore assez long-temps à Munich, pour prendre part aux négociations qui eurent lieu, et dont le résultat fut de consolider sur la tête de l'électeur Charles-Théodore, la possession de presque tous les états des deux branches de sa maison. La Luzerne quitta la Bavière, le 15 juillet 1778. La conduite qu'il avait tenue dans ce pays, fit songer à lui pour une mission non moins importante, celle des États-Unis, où il fut envoyé pour remplacer M. Gérard. Pendant cinq ans, et au milieu des vicissitudes d'une guerre qui ne fut pas toujours heureuse, il lui fallut régler sa conduite d'après son propre jugement, et non sur des instructions que le grand éloignement ne lui permettait, ni de demander, ni d'attendre. Dès son arrivée à Philadelphie (le 21 septembre 1779), le chevalier de la Luzerne, comme ministre du plus puissant allié de la république naissante, prit une grande influence dans la direction des affaires ; et telle fut, par la suite, la confiance du congrès, que ce corps ne voulut traiter que par son entremise avec M. Gardoqui, agent d'Espagne, successeur de Don Juan de Mirales. La Luzerne donnait, au reste, le premier aux Américains l'exemple du dévouement et des sacrifices. Au mois de juin 1780, les troupes américaines étant dans le plus grand dénuement, il emprunta, sur sa propre responsabilité et sans attendre les ordres de sa cour, pour subvenir à leurs besoins. Il fit, en outre, un appel au patriotisme des ci-

toyens de Philadelphie, et se mit à la tête des souscripteurs. La Luzerne visita aussi les cantonnements des généraux Washington et Rochambeau, et manqua, durant ce voyage, d'être victime de la trahison d'Arnold. Il était allé d'abord à West-Point, sur les invitations pressantes de ce dernier; et en se rendant à Rhode-Island, il s'arrêta à son habitation de Robinson-House, où il ne passa que la nuit du 23 septembre. C'était dans celle du 25 au 26 que le traître Arnold devait remettre la forteresse de West-Point au général anglais Clinton, et lui livrer le général en chef des Américains, et l'envoyé français dans cette même habitation de Robinson-House (V. ARNOLD). La paix entre l'Angleterre et les États-Unis fut signée le 30 novembre 1782, sans le concours immédiat de la France, quoique le traité d'alliance contiât la condition de ne faire ni paix, ni trêve, que d'un consentement mutuel. Vergennes, alors ministre des affaires étrangères, ayant eu connaissance de ce traité, donna l'ordre à la Luzerne de ne rien négliger pour faire suspendre la ratification du congrès. Celui-ci réussit complètement, et obtint que le traité entre les plénipotentiaires anglais et américains ne serait ratifié, que quand celui de la France serait signé, et que *jusque-là les opérations militaires ne seraient pas ralenties*. On admira la prudence qu'il montra lors de la signature de la paix. Pendant la guerre, les farines et autres produits de la Pensylvanie étaient tombés à la moitié de leur prix. La paix définitive devait soudainement leur rendre leur valeur. Elle n'eut lieu que l'année suivante (1783). Un cutter, fin voilier, en apporta la nouvelle au chevalier de la Luzerne;

et le capitaine à qui le secret avait été commandé, remit lui-même les dépêches du comte de Vergennes. L'hôtel du ministre français était rempli de curieux; il garda le silence et fit écrire trente billets contenant seulement ces mots : *general peace* (paix générale), *chevalier de la Luzerne*. Ces billets furent à l'instant envoyés au congrès, à la bourse, répandus dans toute la ville; et c'est ainsi qu'il prévint ces spéculations si profitables aux premiers informés, et si ruineuses pour ceux qui sont mal-instruits ou le sont trop tard. Lorsqu'il quitta l'Amérique, le congrès rendit à sa conduite le témoignage le plus honorable. Le vertueux Antoine Benezet, quaker distingué, connu par sa haine pour la flatterie, (V. BENEZET), lui disait à la même époque : « Ta mémoire nous sera » toujours chère; tu n'as jamais cessé » d'être un ministre de paix parmi » nous; tu n'as rien épargné pour » adoucir ce que la guerre a d'inhu- » main, et pour affranchir de ses ca- » lamités ceux qui n'exercent point » la profession des armes. » La Luzerne intercêda; au nom du roi, pour Asgil (V. WASHINGTON); et il eut le bonheur de le sauver. Il fut l'ami de Washington; et long-temps après qu'il eut quitté la Pensylvanie, les citoyens de cette république, qui ne devant plus le revoir, n'attendaient rien de lui, donnèrent par un acte de la législature le nom de *Luzerne* à un des onze comtés de l'État. Il revint en France après la paix (1783), et passa quelques années au sein de sa famille, pour y rétablir sa santé. Aussitôt que ses forces le lui permirent, il accepta l'ambassade de Londres (janvier 1788), et resta en Angleterre jusqu'à sa mort, arrivée le 14 septem-

bre 1791. M. de la Luzerne avait de grandes connaissances en tactique et en diplomatie : son commerce était aimable et facile ; et il était plutôt l'ami que le protecteur de ses subordonnés. Doué d'un tact exquis, il sut distinguer MM. Barbé-Marbois, Otto, Laforêt, et fut un des principaux auteurs de la fortune de ces diplomates. D—z—s.

LUZIGNAN. V. GUI et LUSIGNAN.

LUZZATTO (SIMON) ; savant rabbin , florissait à Venise , vers le milieu du dix-septième siècle. Bartolucci et Wolf , qui n'avaient pas seulement vu le titre de ses ouvrages , ont défiguré son nom. Nous avons de lui : I. *Discorso circa lo stato de gl' Hebrei , et in particolar dimoranti nell' inclita città di Venetia , et è un' appendice al trattato dell' opinioni e dogmi de gl' Hebrei dall' universal non dissonanti , e de' riti loro più principali* , Venise , 1638 , in-4°. Cet ouvrage ne nous paraît pas achevé. L'auteur entreprend le dénombrement des Juifs ; et cependant il avoue qu'il est difficile de le faire avec précision. Le témoignage qu'il rend à la tolérance des catholiques envers sa nation , a excité vivement la bile de Basnage. Voyez le chap. 28 du liv. ix de son *Histoire des Juifs*. II. *Socrate , ovvero dell' humano saper , esercitio serio-giocoso , opera nella quale si dimostra quanto sia imbecille l'intendimento humano , mentre non è diretto dalla divina revelatione* , Venise , 1613 , in-4°. Ce savant auteur donna son approbation au *Nechalath Tzevi* , du rabbin Tzevi-ben-Joseph. L-B-E.

LUZZO (PIERRE) , peintre vénitien , surnommé *Zarotto* , *Zarotto et Morto da Feltre* , naquit à Feltre , vers 1460. Il se rendit fort jeune encore à Rome , où il se fit connaître

par son talent pour peindre les grotesques. Il réussit également à Florence et dans d'autres villes d'Italie. Attiré à Venise par la réputation de son école , il mérita d'être associé au Giorgion , dans les peintures que cet habile maître exécuta au *Fondaco dei Tedeschi* (marché des Allemands) , vers l'année 1505. La liaison de Luzzo avec le Giorgion lui fit connaître une femme dont ce dernier était épris. Il parvint à s'en faire aimer , et l'enleva à son rival , qui fut tellement accablé de cette perte , qu'il en mourut. Luzzo se rendit à Feltre , où il peignit pour l'église du Saint-Esprit un tableau représentant *la Vierge entre saint François et saint Antoine*. Aux Teggie , près Feltre , il peignit à fresque le *Dévoûment de Curtius*. Ces tableaux décèlent un dessinateur habile et digne d'être associé au Giorgion. Après avoir cultivé la peinture avec succès , jusqu'à l'âge d'environ quarante ans , il abandonna son art , embrassa l'état militaire ; et , ayant obtenu le grade de capitaine , il se rendit à Zara , où il périt dans une émeute , âgé d'environ quarante-cinq ans. — Lorenzo Luzzo , contemporain et compagnon , d'autres disent domestique du précédent , montra un talent remarquable dans les peintures à fresque qu'il exécuta dans l'église de Saint-Etienne , à Venise. Il ne se distingua pas moins dans la peinture à l'huile , ainsi que le démontre son tableau du *Martyre de saint Etienne* , dans la même église. Ce tableau qu'il exécuta , en 1511 , est recommandable par la correction du dessin , la beauté des formes et la vigueur du coloris. P—s.

LYCOMÈDES , voyez ci-après , pag. 513.

LYCON , philosophe grec , né à Laodicée , en Phrygie , fut contem-

porain d'Aristote, et succéda à Straton, de Lampsaque, ainsi que celui-ci l'avait ordonné par son testament. Lycon ne se fit pas moins de réputation que Théophraste, Straton et Panthède, de qui il avait appris l'art si difficile d'instruire et de former la jeunesse. Son éloquence était douce et persuasive; il entraînait ses auditeurs par le charme d'une élocution facile et par la justesse de ses raisonnements. Il mettait tant de grâce dans ses discours, que plusieurs de ses compatriotes ajoutaient, par honneur, la lettre G à son nom, l'appelant *Glycon*, du mot grec *γλυκός*, qui signifie *doux, agréable*. Ce fut cette qualité, si remarquable dans Lycon, qui fit dire à Antigone de Caryste, qu'il en est des hommes, en général, comme des fruits, auxquels on ne peut communiquer ni l'odeur ni la beauté de la pomme; que, dans tout ce qu'un homme dit, il ne faut considérer que lui-même, parce qu'il en est de chacun de nous comme de chaque espèce de fruit qui est particulière à l'arbre qui le porte. Peu de maîtres furent aussi habiles que Lycon à diriger la jeunesse; ce philosophe savait que les châtimens dont on use à l'égard des jeunes gens, sont le plus souvent inutiles, si même ils ne sont pas nuisibles. « C'est par les sentiments d'honneur » et par la honte, qu'on doit tous les jours, disait-il, gouverner les jeunes gens, comme on se sert, pour les chevaux, de l'éperon et de la bride. » En parlant des personnes de son temps, qui suivaient une mauvaise méthode, il disait avec raison qu'elles faisaient comme ceux qui, avec une ligne courbe, veulent mesurer une chose droite, ou qu'elles ressemblaient à ces fous qui prétendent se voir dans une eau

bourbeuse ou dans un miroir retourné. On reproche à Lycon le ton d'aigreur et d'amertume qu'il se permettait quelquefois dans les entretiens familiers. Par exemple, il raillait souvent la doctrine de Jérôme le péripatéticien; et la haine qu'il lui portait s'était accrue au point, qu'il fut le seul qui refusa d'assister à un festin que ce philosophe donna le jour de la naissance d'Alcyon, fils d'Antigone. Quand il entendait un citoyen gémir sur sa propre ignorance, il ne manquait pas de tourner ses plaintes en ridicule, parce qu'il aurait dû, disait-il, profiter du temps où il lui était permis d'apprendre; et si l'on témoignait le désir de réparer les heures qu'on avait perdues: « C'est s'accuser soi-même, disait-il, d'avoir » négligé le sage emploi d'un temps » qui est irréparable. » Doué d'une complexion robuste, il eut quelquefois occasion de disputer les prix dans les jeux iliaques qu'on célébrait à Troie; il s'y fit remarquer dans sa jeunesse par l'agilité et la souplesse du corps. La gloire dont s'y couvraient les athlètes vainqueurs lui paraissait d'un prix inestimable: c'est pourquoi il s'étonnait de ce qu'on voyait beaucoup de gens ambitionner les palmes de l'éloquence, et fort peu se mettre en peine d'obtenir les couronnes qu'on décernait dans les jeux olympiques. Le même Antigone, de Caryste, dit un jour de Lycon, qu'il avait l'air d'un athlète, ayant les oreilles meurtries et le corps luisant. En effet, ce philosophe avait une taille avantageuse, le maintien noble, et un tempérament des plus vigoureux, qu'il devait à l'exercice et à la sobriété. Il était, en outre, très-recherché dans la manière

dont il s'habillait : une propriété exquise, et beaucoup d'élégance dans sa parure, sans affectation, rehaussaient les avantages physiques dont la nature l'avait pourvu. Les Athéniens lui furent redevables de quelques bons conseils, qui ne laissèrent pas d'être utiles à leur gouvernement. Il reçut de riches présents d'Attale et d'Eumène, rois de Pergame, qui briguèrent l'un et l'autre son amitié. Il eut part également à la faveur d'Antiochus, roi de Syrie, qui essaya vainement de l'attirer à sa cour. Après avoir dirigé pendant quarante-quatre ans l'école que lui avait léguée Straton, il mourut d'un accès de goutte à l'âge de 74 ans, laissant tous ses biens aux frères Astyanax et Lycon, à la charge, par eux, de restituer à la ville d'Athènes ce qu'il en avait reçu pour son propre usage. Le testament de Lycon, que nous a conservé Diogène Laërce, est une preuve de la sagesse de ce philosophe. — Il eut plusieurs autres Lycon : le premier était philosophe pythagoricien ; le second, poète épique ; le troisième, poète épigrammatique ; le quatrième, au rapport d'Athénée, est auteur d'une Vie de Pythagore ; le cinquième fut un auteur très-distingué qu'Alexandre prit sous sa protection ; le sixième, Syracusain, eut part au meurtre de Dion. B—RS.

LYCOPHRON, est un poète grec dont le nom est plus connu que les vers ; tout le monde en parle, mais tout le monde ne le lit pas. Il naquit à Chalcis, ville de l'Eubée. Ses talents lui méritèrent la protection de Ptolémée Philadelphie, qui régnait alors en Egypte, et avait fait d'Alexandrie la capitale du monde littéraire. On a dit qu'il avait dû surtout les bontés du roi à l'art frivole de

mettre, dans des anagrammes, un peu d'esprit et beaucoup de flatterie. Ainsi, de Πτολεμαῖος, il avait fait ἀπομελιτος (*de miel*) : dans Ἀρσινόη (*Arsinoé*, c'était le nom de la reine) il avait trouvé ἰὼν Ἥρας (*Violette de Junon*). Pour l'honneur de Ptolémée et celui de Lycophron, il faut rejeter cette anecdote. Lycophron avait, pour réussir auprès d'un prince éclairé, des talents plus réels et plus estimables. S'il fut placé dans la *Pleïade* poétique, avec Apollonius de Rhodes, Aratus, Nicandre, Homère fils de Myro, Sosithée, Théocrite, il dut l'honneur insigne de briller parmi les étoiles du ciel littéraire, non pas à de puériles badinages, à de vains jeux d'esprit, mais à de nombreuses tragédies. Il en avait composé quarante-six ; selon une autre version, soixante-quatre ou même soixante-six. Il y a, comme l'on voit, quelque variété dans les leçons. Mais, si l'on ne veut pas prendre un terme moyen, le plus petit nombre sera encore la preuve d'un talent bien fécond, et singulièrement facile, dans un genre dont les difficultés sont extrêmes, et où des modèles admirables rendaient la concurrence périlleuse. Il avait affronté avec courage, peut-être avec témérité, le danger des comparaisons : ainsi, il n'avait pas craint de lutter avec Sophocle, le maître de la scène tragique ; par deux *Oédipe* ; avec Euripide, par un *Penthee*, un *Eole*, un *Hippolyte*, un *Chrysippe*, une *Andromède*. Tout son théâtre est perdu, et l'on peut y avoir regret. Quatre vers seulement de sa tragédie des *Pelopides* nous ont été conservés dans le recueil de Stobée, parmi d'autres précieux débris de la littérature grecque. Ils contiennent une pensée juste et

vraie, exprimée avec naturel : « Les » malheureux, » dit le poète, « quand » la mort est encore loin, l'appel- » lent de leurs vœux ; mais lorsque » s'avance le dernier flot de la vie, » nous desirons de vivre : on ne se » lasse point de la vie. » Notre excellent fabuliste a dit depuis, dans le même sens :

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

A l'exemple des anciens tragiques, Lycophron s'était aussi exercé dans le drame Satyrique ; et il avait composé, dans ce genre, sous le titre ironique d'*Eloge de Ménédème*, une pièce où il se moquait du chef trop frugal de l'école d'Erétrie, et des ridicules de quelques autres philosophes. Voilà sans doute assez de travaux, des travaux assez importants pour justifier la faveur du roi ; et Lycophron ne devait pas être l'étoile la moins brillante de la constellation poétique, où Ptolémée l'avait placé. Feu M. H., à qui ses petites découvertes dans les rouleaux d'Herculanum ont donné, pendant quelques années, un peu de célébrité, a écrit dans le *Classical Journal* (tom. V, pag. 114) que Ptolémée Philométor avait confié à Lycophron la garde de la bibliothèque d'Alexandrie. Nous ne savons où M. H., qui d'ailleurs se trompe sur le nom du roi, a pu prendre ce fait ; nous n'en trouvons de trace nulle part. Au reste, Lycophron, quoique poète, possédait assez de littérature et de solide instruction pour être un excellent bibliothécaire. A l'époque où il écrivait, les poètes se piquaient d'avoir une érudition étendue, d'être grammairiens, et critiques, et géographes, astronomes même : ils étaient tous, ou voulaient tous paraître, philologues et savants. Nos

poètes modernes ont aussi leurs prétentions ; mais, le plus souvent, elles sont d'un autre genre. Pour suivre le goût du siècle, ou celui du prince, le sien peut-être, Lycophron avait composé un long et volumineux traité sur la comédie ; il y éclaircissait, par des remarques de littérature et de critique, les œuvres des comiques, Aristophane, Phécrate, Antiphane, et les autres. Des mots, des anecdotes mêlés aux discussions grammaticales, en diminuaient la sécheresse. On nous dispensera de faire des citations de la partie technique de l'ouvrage ; mais voici une des anecdotes : Antiphane lisait à Alexandre une de ses comédies, et le roi ne paraissait pas content. « Mon prince, lui dit le poète, pour » prendre plaisir à de tels badina- » ges, il faut avoir souvent dîné en » pique-nique, et s'être plus d'une » fois battu pour des filles. » Outre l'érudition et la critique, ce siècle aimait aussi beaucoup les jeux d'esprit et les bagatelles difficiles. Simmias avait figuré en vers (et Dieu sait quels vers), une hache, un œuf et des ailes ; Théocrite lui-même, l'élégant et pur Théocrite, n'avait pas dédaigné de sacrifier à cette mode de mauvais goût, et il avait, en dépit des muses, versifié le poème figuré de la *Syrinx*. Depuis on fit en vers des autels et des orgues ; et, de notre temps, des poètes spirituels, mais qui n'ont pas eu à descendre de si haut que Théocrite, nous ont donné, en vers, des gobelets et des bouteilles (1). Pour plaire à ses contem-

(1) Parmi les modernes qui se sont exercés à ce bizarre genre de difficulté, nous citerons Balthazar Bonifacio, dont l'*Urania* a été oubliée par Ginguené dans l'article qu'il a consacré à ce littérateur (tom. V, p. 117), et n'avait même été indiquée par Nicéron, que d'une manière vague : c'est ce qui nous engage à décrire avec détail ce curieux opuscule, intitulé : *Musarium liber xxv Urania*, ad

porains, follement épris du mérite de la difficulté vaincue, mais ne voulant pas se fatiguer sur d'aussi vaines misères, Lycophron composa, sur un noble argument, un poème d'un genre à-la-fois lyrique et tragique; poème assez difficile, assez obscur pour embarrasser les plus doctes pensionnaires du Muséum d'Alexandrie; poème qui dut faire le désespoir de Callimaque lui-même, et qui sera, dans tous les temps, le supplice de tous les lecteurs. Ce poème est l'*Alexandra*, véritable prodige d'une érudition comme d'une patience sans bornes, véritable monstre de bizarrerie, et de ténèbres plus que Cimmériennes. Près de quinze cents vers sont remplis par une interminable prophétie d'Alexandra, que les modernes connaissent davantage sous le nom de Cassandre. Du haut de sa tour, où Priam la tient enfermée de peur que son funeste délire n'inquiète et ne trouble la ville, elle voit partir le vaisseau qui transporte aux rivages du Péloponnèse le ravisseur d'Hélène. Ce spectacle redoublant les accès de sa sainte manie, l'ave-

nir tout entier se déroule devant elle: ses regards prophétiques aperçoivent par avance tous les malheurs que ce fatal voyage doit attirer sur l'Asie; et, cédant à l'assaut victorieux du démon qui l'obsède, elle raconte ces longues calamités dans un langage inspiré que les hommes n'avaient point encore entendu, et qu'ils pourront à peine comprendre. Ce n'est plus une mortelle, c'est Apollon même qui parle par sa voix; non pas cet Apollon qui chantait les vers faciles qu'Homère écrivait; c'est l'Apollon des trépieds, le dieu qui dictait à ses prophètes des paroles inintelligibles, et que l'obscurité de ses réponses, que les *tortueuses* ambiguïtés de ses oracles, avaient fait surnommer *Loxias*. Pour atteindre à la sublimité de ce style énigmatique, et rester, quatorze cents vers de suite, constamment amphigourique, Lycophron eut besoin d'un travail qui ne se peut concevoir, et des ressources incessamment présentes de la plus vaste lecture et de la mémoire la plus fidèle. Son artifice perpétuel est d'employer la syntaxe la plus irrégulière, les composés les plus étranges, les mots les plus rares et les plus surannés, les formes de dialectes les plus insolites, les locutions les plus éloignées de la langue vulgairement écrite ou parlée; de se tenir sans cesse à perte de vue dans les plus hautes régions du pindarisme; d'entasser les métaphores les plus dures et les plus baroques; d'user des rapprochements les plus inattendus; de tendre comme un long tissu d'éternelles périodes, artistement enchaînées par des conjonctions et des pronoms, où le lecteur confondu s'égare comme en un labyrinthe; d'enchevêtrer de longues

Dominicum Molinum, Venise, Pinelli, in-4o., contenant 26 pag. imprimées et 22 gravées, compris le frontispice. La planche 1^{re}. est double, les vingt qui viennent ensuite, offrent, en vers figurés, les objets suivants: *Turris, clypeus, columna, ianua, clepsydra, fusus, organum, securis, scala, cor, tripus, cochlea, pileus, spathalion* (une palme ou une plume), *rastrum, amphora, calix, cubus, terra, ara*. Mais le recueil le plus ample qui existe de laborieuses puérilités de tous genres, est sans doute celui de Caramuel qui en a rempli son *Metametrica*, Rome, Falconi, 1663, in-folio de 834 pag. compris 24 planches gravées. Nicéron n'ayant de même donné de ce livre, aussi rare que curieux, qu'une indication très-inexacte, nous croyons devoir aussi le décrire avec quelque détail; il est intitulé: *Primus ealamus ob oculos ponens Metametricam, quæ variis currentium, recurrentium, ascendendum, descendendum necnon circumvolantium, versuum ductibus, aut æri incisio, aut buxo insculptos aut plumbo infusos multifformes labyrinthos, exornat*. Il est divisé en huit parties, dont chacune a sa pagination à part, *Prodromus, Apollo arithmeticus, . . . centricus, anagrammaticus, . . . analoxicus, . . . centonarius, . . . polyglottus, et, . . . sepulchralis*. C. M. P.

digressions dans d'autres digressions, tellement que le sujet principal s'efface si bien de la mémoire, qu'on ne le reconnaît plus lorsqu'enfin il réparaît; de ne jamais donner à tant de dieux et de déesses, à tant de héros et d'héroïnes, introduits tour-à-tour dans ce trésor de mythologie; le nom que tout le monde leur connaît, mais de les désigner toujours par quelque surnom bizarre, par une allusion à quelque rare événement, par quelque obscure périphrase; de ne point indiquer un pays par ses villes, ses fleuves, ses montagnes les plus célèbres, mais par des villages, des ruisseaux, des collines que les habitants eux-mêmes ne connaissaient peut-être pas. Voilà par quels procédés Lycophron a composé cette indéchiffrable énigme, que Suidas appelle « le poème ténébreux, » et Stace, *latebras Lycophronis atri*; « le dédale du noir Lycophron. » Ce poème eut dans l'antiquité beaucoup de lecteurs : cela est invraisemblable, mais cela est vrai; le grand nombre des manuscrits de l'*Alexandra*, qui nous sont parvenus, en est une preuve démonstrative. Il est possible qu'on l'ait employé dans les écoles, comme sujet d'étude et d'exercice. Si Lycophron eut des lecteurs, chose difficile, il est tout simple qu'il ait trouvé des scholiastes et des interprètes. Les commentateurs ont un naturel tout particulier : il n'y a point pour eux de mauvais livres; rien ne les ennue; ils ont le don de tout lire; et, quoiqu'ils ne l'aient jamais formellement avoué, on peut soupçonner que les auteurs excellents ne sont pas tout-à-fait ceux qu'ils préfèrent. Il y eut donc des glossaires de Lycophron, des paraphrases de Lycophron, des commen-

taires et des scholies sur l'*Alexandra*, par Duris, par Théon, par Orus, par Tzetzes, par d'autres encore. De tous ces interprètes, Tzetzes est à-peu-près le seul qui nous reste; et il faut convenir que ses scholies sont d'une immense utilité pour l'intelligence du poète. Les modernes l'ont assez souvent trouvé en faute; ils lui ont, avec hauteur, reproché quelques erreurs, quelques interprétations inexactes. La vérité est que Canter et Meursius et Potter, qui ont travaillé avec le plus de succès sur l'*Alexandra*, n'auraient pu réussir sans le secours de Tzetzes. Avant Canter, dont l'édition de Lycophron parut pour la première fois à Bâle, en 1566, un certain Bertrand de Riez l'avait traduit et commenté en latin, mais fort mal, à ce qu'il semble. Canter joignit au texte une version latine littérale, et des notes courtes, mais érudites et suffisantes. Depuis, on en fit de plus longues; un homme tel que Canter avait tout ce qu'il faut d'érudition pour écrire des in-folios; il préféra d'être bref et concis. Dans ce genre de littérature, quand on est parvenu à une certaine force, le problème est peut-être de cette façon plus difficile à résoudre. A sa traduction en prose littérale, il en joignit une autre en vers latins, que Jos. Scaliger avait composée en style énigmatique, imitant, avec un artifice merveilleux, l'obscurité de l'original. C'est un tour de force, qui ne pouvait guère alors être exécuté que par Scaliger, dont l'immense savoir se jouait des plus grandes difficultés; et qui ne pourrait l'être aujourd'hui par personne. C'est ainsi qu'il traduisit, en latin du temps de Numa, les hymnes d'Orphée. Le grec de Lycophron n'est guère plus obscur que le latin

de Scaliger, et celui d'Orphée l'est beaucoup moins. Est-ce là traduire? Après Canter vint Meursius (1597, 1599), qui mit à la suite de l'*Alexandra* un long commentaire plein de détails savants et de détails inutiles, compilation à la Meursius, c'est-à-dire, un peu indigeste, merveilleuse toutefois, si l'on songe qu'il n'avait alors que dix-sept ans. Potter mérita encore mieux de Lycophron, par ses deux belles éditions (Oxford, 1697, 1702), où le texte, revu sur deux manuscrits d'Oxford, est accompagné des scholies de Tzetzes, également corrigées d'après les manuscrits, des remarques de Canter et de Meursius, et de tables exactes des mots et des matières. Les notes particulières de l'éditeur sont nombreuses, et, comme celles de Meursius, fort érudites et fort diffuses. Feu M. Reichard a fait imprimer Lycophron à Leipzig, en 1788, sur un autre plan. Rejetant les interminables commentaires de Tzetzes, de Meursius et de Potter, il n'a donné avec le texte que la version et les notes de Canter, en y joignant (idée excellente!) une paraphrase perpétuelle, comme on en voit dans les éditions *ad usum*, où, en général, elle n'est bonne à rien. Mais sous un texte énigmatique, comme celui de Lycophron, un secours de ce genre est un bienfait inestimable. Leclerc en avait autrefois donné l'idée dans sa Bibliothèque Choisie; ce que nous ne remarquons pas pour diminuer le mérite de M. Reichard. De pareilles idées sont de celles que l'on peut avoir de soi-même, sans les prendre de personne, et où l'on est conduit tout naturellement par l'étude de son sujet et l'habitude d'y réfléchir. Quelques bonnes notes de l'éditeur, un index important, un tableau sy-

noptique de l'économie du poème, augmentent l'utilité de ce volume. Toutefois M. Müller, bibliothécaire de Zeitz, que les lettres ont perdu tout récemment, ne l'a point cru suffisant; et il a publié, en 1811, trois volumes destinés à compléter le travail de Reichard. Dans ce supplément, outre les notes de l'éditeur, on trouve les scholies de Tzetzes, revues sur quatre manuscrits qui n'avaient pas encore été collationnés, de petites scholies inédites, des notes également inédites de Thryllitzsch, les commentaires de Meursius et de Potter, la version de Scaliger, d'amples index, et de plus les variantes de l'édition de Sébastiani. On voit qu'avec le volume de Reichard et les trois volumes de Müller, on peut se passer de toutes les autres éditions, de celles dont j'ai parlé, comme de celles dont je n'ai pas parlé, parce qu'il n'y a rien à en dire qui vaille aujourd'hui la peine d'être dit, et aussi de celle de Sébastiani, dont il ne sera pas inutile de s'occuper un moment, attendu qu'elle est encore peu connue et ne le sera jamais beaucoup. Le P. Sébastiani, savant religieux romain, employé fréquemment dans les missions du Levant, consacra, dans sa jeunesse, huit mois à préparer une édition de Lycophron et de Tzetzes, laquelle, abandonnée long-temps pour les saintes fonctions du missionnat, parut enfin à Rome en 1803. C'est un fort beau volume, de format in-4°, où l'on trouve le texte de l'*Alexandra* corrigé d'après seize manuscrits des bibliothèques de Rome; les scholies de Tzetzes pareillement corrigées sur treize copies, et cela en près de deux mille passages (s'il en faut croire le titre), de plus, notablement augmentées, et, qui pis est, traduites en

latin. Pour traduire en latin un scholiaste grec, il faut être moine, avoir tout le loisir de la cellule, et vivre dans une solitude profonde, sans un ami qui puisse vous donner un bon conseil; qui vous puisse avertir que vous perdez votre temps, que vous vous consommez par un travail inutile: et dans quel latin écrit le P. Sébastiani! Toutefois il est plein d'assurance, et censure magistralement Canter et Reichard. Dans cette mauvaise édition, il y a pourtant des leçons importantes, quelques renseignements utiles. Comme Müller a pris le soin d'en faire un extrait fort exact, désormais le volume de Sébastiani peut subir le sort auquel il a fièrement condamné beaucoup d'éditions meilleures que la sienne, et *être mis au poubre* (c'est son expression) sans que personne y perde. Nous n'avons pas de traduction française de l'*Alexandra*, et nous n'en pouvons pas avoir. Notre langue se refuse au style qu'exigerait une telle composition. On ne pourrait réellement pas traduire, on étendrait, on développerait le texte, et, sous le nom de traduction, l'on ne ferait qu'une paraphrase et une espèce de commentaire. L'allemand conviendrait merveilleusement à ce travail, par sa liberté dans la composition des mots, sa licence dans les inversions, et sa hardiesse dans la haute poésie; mais nous ne croyons pas que jusqu'ici aucun poète allemand ait essayé cette entreprise aussi laborieuse qu'inutile (1). Lord Royston, maniant avec succès une langue moins favorable, a donné aux Anglais une traduction que l'on dit excellente: mais elle n'est excellente qu'à la façon des vers de

Scaliger, c'est-à-dire, que c'est une traduction qu'il faut traduire et commenter. Lord Royston a élevé sur l'époque où l'*Alexandra* a été composée, une difficulté considérable. Au vers 1226, le poète fait un grand éloge des Romains; il dit qu'ils tiendront le sceptre de la terre et de la mer, et que la gloire de Troie sortira des ténèbres et de l'oubli. Lord Royston observe qu'il est peu vraisemblable qu'un poète courtisan ait ainsi vanté les Romains à la cour d'un roi d'Égypte; qu'il est même impossible que Lycophron ait eu ce courage ou cette maladresse, parce qu'au temps de Ptolémée Philadelphie, les Romains étaient encore fort loin de pouvoir prétendre à l'empire de la terre et de la mer. Cette difficulté est sérieuse; et déjà d'anciens scholiastes l'avaient faite, comme on l'apprend de Tzetzes, qui leur répond que l'objection est ridicule. Ce n'est pas répondre: on peut, selon nous, faire une meilleure réponse; on peut dire que Lycophron, qui était fort savant, qui connaissait l'histoire d'Italie aussi bien que celle de la Grèce, n'ignorait pas que d'anciens oracles avaient promis aux Romains l'empire du monde; qu'il avait cru pouvoir en faire usage dans les convenances du rôle de Cassandre, et sans blesser celles du rôle de courtisan que lui-même jouait auprès de Ptolémée, parce que les Romains étaient alors si éloignés de voir se réaliser ces magnifiques prophéties, qu'elles n'étaient qu'une fiction poétique, propre seulement à conduire et à fortifier l'économie de l'ouvrage. Dès-lors, il devient inutile d'attribuer, comme le veut lord Royston, l'*Alexandra* à un autre Lycophron plus récent que le poète de Chalcis. Cet article, un

(1) De Murr n'en a traduit qu'un fragment, inséré dans le *Magasin* de Schirach, 2^e. partie, 2^e. cahier.

peu long peut-être pour un auteur en général si méprisé, mais digne de quelque estime, ne contient pourtant pas tout ce que nous aurions voulu dire, particulièrement sur son style, où brillent, parmi les énormes défauts auxquels il s'était obligé, un noble goût d'imitation, et de beaux traits pris aux grands tragiques, dont on sent qu'il est nourri, et, pour ainsi dire, imbu : mais il faut s'arrêter ; toutefois ce ne sera pas sans avoir cité ces deux vers de l'Ibis, qui nous apprennent que Lycophron périt d'un coup de foudre :

*Utque cothurnatum periisse Lycophrona narrant,
Hareat in fibris fixa sagitta tuis.*

B—ss.

LYCOMÈDES, Arcadien, fut contemporain et émule d'Epaminondas. Il est peu question de lui, même dans nos plus volumineuses compilations historiques. M. Malte-Brun a cherché à réparer ce tort des historiens modernes dans un *Mémoire sur les mœurs et les lois des Arcadiens*, inséré dans les *Nouvelles Annales des voyages, de l'histoire et de la géographie*. Lycomèdes était natif de Mantinée, selon Pausanias et Xénophon, ou de Tégée, selon Diodore ; mais cette dernière version est la moins vraisemblable. Distingué par sa naissance, puissant par ses richesses, il conçut la noble ambition de relever l'importance de son pays natal, qui, malgré sa nombreuse population et le caractère belliqueux de ses habitants, était réduit à une sorte de nullité politique par la rivalité qui régnait entre ses villes, indépendantes les unes des autres et livrées à des influences étrangères. Mantinée et Tégée prétendaient à la domination : la faction lacédémonienne les exaltait réciproquement, afin d'empêcher l'Ar-

cadie de se confédérer. Pour écarter tous ces éléments de discorde, Lycomèdes engagea ses compatriotes à fonder, d'un commun accord, une nouvelle ville centrale, qui servirait de foyer à l'esprit public et de siège à un gouvernement fédéral. Epaminondas, vainqueur à Leuctres, ayant appuyé cette idée, Megalopolis fut bâtie ; et le conseil des dix-mille, corps dont la formation et le pouvoir ne sont pas encore bien connus, devint l'assemblée fédérale des Arcadiens, assemblée qui dans la suite siégea dans les diverses villes, à tour de rôle, et qui fut le modèle de l'assemblée fédérale plus connue des Achéens. Lycomèdes inspira encore à ses compatriotes l'idée d'entretenir une armée permanente, nommée le corps des *Eparites*, et forte de cinq mille hommes. M. Malte-Brun a essayé d'expliquer les passages très-obscurs des anciens, relatifs à cette milice, en supposant qu'elle était formée de Messéniens réfugiés en Arcadie. Il paraît certain que c'étaient des étrangers stipendiés et de bons soldats. Les Arcadiens, ne pouvant ou ne voulant plus les solder, s'enrôlèrent eux-mêmes dans les cadres de ce corps, qui devint la souche des armées de Philopémen. Enflammé par des succès, Lycomèdes entreprit de mettre un terme à l'espèce d'autorité que les Thébains, sous Epaminondas, s'arrogeaient sur l'Arcadie. « N'êtes-vous pas, leur disait-il, les » vrais indigènes du Péloponnèse ? » N'êtes-vous pas la nation la plus » nombreuse et la plus belliqueuse » de la Grèce ? Il est temps de ne » plus servir d'instruments à la gran- » deur des autres états. Sans vous, » les Lacédémoniens auraient-ils » pris la ville d'Athènes ? Sans vous,

» les Thébains auraient-ils pénétré
 » jusqu'aux murs de Sparte?... For-
 » çons donc les Thébains à parta-
 » ger la suprématie parmi les alliés;
 » sinon nous verrons bientôt en eux
 » de nouveaux Lacédémoniens. »
 L'orateur, après avoir entraîné
 l'assemblée fédérale, se rendit dans
 Athènes pour conclure une alliance
 avec cette république, dont l'Arca-
 die n'avait à craindre ni le voisinage
 ni l'ambition continentale. Il reve-
 nait d'Athènes, porteur de ce traité
 qui allait changer la situation poli-
 tique de la Grèce, lorsque sa mau-
 vaise fortune le fit tomber entre les
 mains d'un parti d'Arcadiens émi-
 grés, de la faction lacédémonienne,
 qui, sans pitié, l'égorgerent. Ainsi
 périt le fondateur de la ligue arca-
 dienne, le rival d'Epaminondas et
 le précurseur de Philopémen. L'é-
 poque de sa mort répond à l'an 366
 avant J.-C. Z.

LYCOSTHÈNES (CONRAD
 WOLFFHART, nom qu'il traduisit
 en grec par celui de), savant philo-
 logue, né en 1518, à Ruffach, petite
 ville d'Alsace, alla continuer ses étu-
 des à l'académie de Heidelberg, et
 fit de grands progrès dans la théolo-
 gie. A cette étude, il associa cons-
 tamment celle de l'histoire, pour
 laquelle il avait un goût tout par-
 ticulier. Après avoir reçu ses gra-
 des, il se rendit, en 1542, à
 Bâle, et fut invité à y donner des
 leçons de grammaire et de dialecte
 tique: il fut pourvu, trois ans après,
 de l'office de diacre, et chargé de
 prêcher à l'église de Saint-Léonard.
 Une attaque de paralysie le priva,
 en 1554, de l'usage de la main
 droite; mais il apprit, en fort peu de
 temps, à se servir de la gauche. Il
 survécut sept années à cet accident,
 et fut enlevé par une apoplexie, le

25 mars 1561, à l'âge de quarante-
 trois ans. On doit à Lycosthènes un
Commentaire sur le livre *De Viris*
illustribus (Bâle, 1547, in-8°),
 attribué alors à Pline le jeune, mais
 qu'on sait être d'Aurelius Victor (*V.*
AUREL. VICTOR); — un *Abregé de*
la Bibliothèque de Gesner, Bâle,
 1551, in-4°, dont Josias Simler et
 Jacques Fries ont publié des éditions
 augmentées (*V. GESNER* et *J. FRIES*).
 — Il est aussi éditeur du *Livre des*
Prodiges de Jul. Obséquens, avec
 un supplément, Bâle, 1552, in-8°.
 (*V. OBSÉQUENS*); — de l'*Officina*
 de J. Ravisius Textor, ibid., 1555,
 in-4°; — des *Facéties* de Luc. Dom
 Brusonius, ibid., 1559, in-4°; —
 de la *Géographie* de Ptolémée, avec
 une préface sur l'utilité des cartes
 géographiques, et deux index, ibid.,
 1552; — de l'*Epitome sententia-*
rum de Stobée, ibid., 1557, in-8°.
 Lycosthènes est encore auteur des
 ouvrages suivants: I. *Apophtegma-*
tum sive responsorum memorabi-
lium, ex probatissimis quibusque
tam græcis quàm latinis auctoribus
priscis pariter atque recentioribus,
collectorum Loci communes ad or-
dinem alphabeticum redacti, Bâle,
 1555, in-fol. II. *Parabolæ sive si-*
mitudines ex var. auctor. ab Eras-
mo collectæ, in locos communes
redactæ, Berne, 1557, in-4°. III.
Prodigiorum et ostentorum chro-
nicon, Bâle, 1557, in-fol., fig.;
 compilation curieuse, rare et recher-
 chée. Il avait laissé en manuscrit
 plusieurs ouvrages cités dans l'*A-*
brégé de la Biblioth. de Gesner, en-
 tre autres, une *Histoire* de la ville de
 Ruffach, dont Seb. Munster a inséré
 l'extrait dans sa *Cosmographie uni-*
verselle. Il avait recueilli aussi de
 nombreux matériaux, que Théod.
 Zwinger, fils de sa femme, a em-

ployés dans le *Theatrum vite humanæ*. On trouve une Notice sur Lycosthènes, dans les *Mémoires de Niceron*, tom. xxxi. W—s.

LYCURGUE, législateur de Sparte, donna à ses compatriotes, une constitution qui a été regardée comme un chef-d'œuvre de politique, et a reçu des anciens et des modernes les éloges les plus pompeux. Platon, dans sa *République*, ne cesse d'admirer les lois de Lacédémone, et paraît avoir modelé son gouvernement imaginaire sur celui des Spartiates. Xénophon, banni d'Athènes, et accueilli à Sparte, n'a cru pouvoir mieux payer le tribut de sa reconnaissance qu'en vantant les institutions de ses hôtes généreux. Mably les a regardées comme une des plus nobles et des plus grandes conceptions qu'on ait jamais formées; et l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* nous a présenté l'état des Spartiates après la réforme de Lycurgue, sous les couleurs les plus séduisantes. Cependant il n'y a rien de moins certain que l'existence du législateur de Sparte : quelques historiens supposent qu'il y a eu plusieurs Lycurgues, et que, comme on a attribué à un seul Hercule les actions de tous ceux qui avaient porté le même nom, de même un seul Lycurgue a été, pour ainsi dire, l'héritier des titres que les autres avaient à l'immortalité. L'époque de son existence, si toutefois il a réellement existé, est encore un problème sur la solution duquel on ne sera probablement jamais d'accord : enfin, il n'y a aucune particularité de sa vie qui n'ait été rapportée différemment par les historiens. « On ne » saurait, » dit Plutarque dans l'introduction à la vie de Lycurgue, (traduction d'Amyot) « du tout rien

» dire de Lycurgus qui établit les » lois des Lacédémoniens, en quoi » il n'y ait quelque diversité entre » les historiens. . . . Mais moins » encore que toute autre chose, s'accordent-ils du temps auquel il » a vécu. » Toutefois, dit le même auteur, en terminant le paragraphe, « encore qu'il y ait tant de » diversité entre les historiens, nous » ne laisserons pas pour cela de » recueillir et mettre par escript ce » que l'on trouve de lui, es anciennes » histoires, en élisant les choses où » il y a moins de contradiction. » Tels sont les doutes qui s'élevaient déjà du temps de Plutarque sur la vie de Lycurgue. A l'exemple de cet historien, nous allons recueillir ce que les auteurs anciens ont transmis sur le législateur des Lacédémoniens, ayant soin de ne rapporter que ce dont la critique historique a reconnu, sinon la certitude, du moins la grande probabilité. Lycurgue, selon toute vraisemblance, et d'après les calculs de l'abbé Barthélemy, florissait dans le neuvième siècle avant J.-C. Fils d'Eunomus, roi de Sparte, il était issu de la famille des Héraclides. Polydecte, son frère, étant monté sur le trône après la mort de son père, gouverna Lacédémone pendant neuf ans, et laissa le sceptre entre les mains de Lycurgue. Mais celui-ci ne fut pas longtemps le chef de l'état : on ne tarda pas à s'apercevoir de la grosseur de la veuve de Polydecte; aussitôt qu'il l'apprit, le nouveau roi s'empressa de déclarer publiquement que si elle mettait au jour un prince, il serait le premier à le reconnaître pour héritier de la couronne, et que dès ce moment il quittait le titre de roi, et n'administrerait qu'en qualité de régent. Ce fut alors que la reine vou-

lut le faire remonter sur le trône, en lui confiant son projet de détruire l'enfant qu'elle portait dans son sein, s'il consentait à l'épouser. Lycurgue, dissimulant l'horreur que lui inspirait une telle proposition, et voulant toutefois en empêcher l'exécution, fit concevoir à cette mère inhumaine de vaines espérances. Mais bientôt elle mit au jour un prince; et loin de se défaire de cet enfant, Lycurgue, auquel la veuve de Polydecte l'envoyait comme victime, alla le présenter au peuple, et le proclamer roi. Si une telle générosité et un procédé si délicat lui attirèrent l'estime de la plupart de ses concitoyens, si la sagesse de son administration le fit chérir du peuple, d'un autre côté, il fut en butte à la haine d'une femme qu'il avait trompée, et à la jalousie des grands dont il diminuait chaque jour le despotisme. Bientôt le parti de ses ennemis s'accrut à un tel point qu'il fut obligé de s'exiler d'une patrie à laquelle il s'était dévoué depuis long-temps. Sparte était alors loin d'avoir un bon gouvernement : des troubles que la puissance des magistrats ne pouvait contenir, attestaient la faiblesse de ses lois : les rois qui gouvernaient cet état chancelant, étaient sans considération et sans pouvoir. Persuadé, sans doute, qu'il pourrait un jour rentrer parmi ses concitoyens, ou peut-être seulement excité par l'amour de la science, Lycurgue parcourut la Grèce, l'Asie mineure, l'Égypte; et, partout où il porta ses pas, il étudia le gouvernement et les lois : il chercha les meilleures institutions, du moins celles qu'il croyait le plus convenables à sa patrie. Ainsi, tandis qu'il était proscrit et errant loin de Sparte, il consacrait tous ses travaux et ses recherches à cette ville ingrate, et il

lui préparait une constitution. Ce fut dans un de ces voyages qu'il entendit chanter les poésies d'Homère : surpris d'y rencontrer la morale la plus saine, et charmé de l'harmonie admirable qui régnait dans les vers du chantre d'Achille, il résolut d'en faire présent à la Grèce, et il les transmit à Sparte. Enfin, après dix-huit ans d'absence, cédant aux prières de ses concitoyens, Lycurgue revint à Lacédémone, qu'il trouva, selon Plutarque, en proie à la licence et à la corruption. Une révolution politique lui parut encore plus nécessaire qu'avant son départ. Mais, comme il avait à craindre les excès d'une multitude effrénée, il s'empara de la force armée, mit dans son parti les deux rois auxquels il fit part de ses intentions; et, avec cette force de volonté et cette vigueur de génie auxquels tout est contraint de céder, il vint, au nom des dieux, changer les institutions de son pays. Il paraît qu'il se proposa d'abord d'assurer l'indépendance du gouvernement lacédémonien : mais pour parvenir à ce but, auquel doivent tendre toutes les institutions d'un état, il voulut faire un peuple guerrier. Avant tout, il se proposa de donner au gouvernement qu'il allait établir, la force et le pouvoir nécessaires pour garantir l'exécution de ses lois. Aussi le premier établissement qu'il fonda, fut celui d'un sénat, composé de vingt-huit membres, à la tête desquels étaient les deux rois. Ces rois étaient chargés de la conduite des armées pendant la guerre, des cérémonies religieuses pendant la paix; et en tout temps ils devaient veiller à l'accomplissement des décrets ordonnés par le sénat, et acceptés librement dans l'assemblée du peuple. Les sénateurs étaient choisis par le peuple;

parmi ceux qui portaient exclusivement le nom de *Spartiates*, et qui étaient, pour parler dans un langage plus moderne, ce que nous appelons les *Nobles* : les autres sujets de Sparte prenaient plus spécialement le nom de *Lacédémoniens*. Toutes les lois portaient du sénat ; mais elles n'avaient de force qu'autant que le peuple, dans ses assemblées publiques, avait consenti à leur exécution. Ainsi les rois ne pouvaient être despotes ; les sénateurs ne pouvaient prendre part à la tyrannie ; et le peuple toujours avide de pouvoir, paraissait se gouverner lui-même. Dans ce système, on trouvait réunis le gouvernement monarchique, puisque Sparte avait des rois, le gouvernement aristocratique, puisque le sénat, choisi parmi l'élite de la nation, portait les décrets, et le gouvernement démocratique, puisque le peuple consentait librement à leur exécution. Platon et Aristote admirent tous deux la génie de Lycurgue, dans une institution qui était favorable à tous les habitants de Sparte ; tous deux ils remarquent l'heureux changement qu'elle apporta dans cette république, où peu auparavant les lois étaient sans force, et les magistrats sans pouvoir. Mais après que le sénat de Lycurgue fut établi, *la loi devint l'unique maîtresse des rois, et les rois ne furent plus les tyrans de la loi* : Νόμος ἐπειδὴ κύριος ἐγένετο βασιλεὺς τῶν ἀνδρῶπων, ἀλλ' οὐκ ἀνδρῶποι τύραννοι νόμων. (Platon. Epist. 8.) Lycurgue, au moment où il donnait cette constitution à son peuple, était témoin des désordres qui régnaient à Sparte, et qui venaient de l'excessive richesse des Spartiates et de l'état misérable des Lacédémoniens. Il voulut faire disparaître cette disproportion des

fortunes, et fit un nouveau partage des terres, en assignant trente mille lots aux Lacédémoniens, et neuf mille aux Spartiates. Si Lycurgue conçut un projet aussi hardi ; si, ce qui est plus étonnant encore, il parvint à le réaliser, on doit, sans contredit, admirer le talent et le génie du législateur dans une occasion où, tout en se montrant favorable au peuple, il devenait l'ennemi de ce que Sparte avait de plus puissant. Cette opération difficile rencontra de grands obstacles ; et il en résulta plusieurs mouvements séditieux dans l'un desquels Lycurgue reçut un coup de bâton qui lui creva un œil. Le coupable, jeune homme, nommé Alcandre, fut livré au roi, qui, dédaignant de se venger, le prit sous sa protection, et se l'attacha par ses bienfaits. Dans ce partage, les lots des Lacédémoniens, quoique plus nombreux, furent moins considérables que ceux des Spartiates : les terres des premiers furent les moins fertiles ; et les riches virent, par cette mesure, s'accroître encore leur fortune. Mais cette disproportion qu'on eut, sans doute, soin de cacher d'abord, devint bientôt sensible ; et ce qui contribua à la rendre plus évidente, ce fut une loi par laquelle il était défendu aux Spartiates de recevoir dans leur sein aucun étranger ; de sorte qu'occupés sans cesse de travaux militaires, leur nombre diminuait tous les jours, et les richesses, sans sortir de cette classe privilégiée, venaient augmenter les trésors de ceux qui survivaient à leurs compatriotes : aussi, du temps d'Aristote, les biens immenses donnés aux neuf mille Spartiates, qui vivaient avec Lycurgue, étaient entre les mains de mille citoyens, nombre auquel était réduite la partie privilégiée des ha-

bitants de Sparte. Les Lacédémoniens, au contraire, pouvaient s'allier avec les étrangers : par conséquent leur nombre devait s'accroître ; et leurs biens tendaient toujours à se disséminer. Plusieurs historiens rapportent que, pour bannir le luxe de sa république, Lycurgue avait interdit toute espèce de monnaie d'or ou d'argent, et l'avait remplacée par des pièces de fer excessivement lourdes. Ce fait est peu probable, puisqu'il est certain que la première monnaie d'or que l'on vit en Grèce, fut frappée dans l'île d'Égine par Phidon d'Argos, dix ans à-peu-près avant l'époque où Lycurgue revint dans sa patrie pour lui donner des lois : et comme le nombre de ces pièces dut être bien petit, il eût fallu un temps beaucoup plus considérable pour qu'il eût pu en pénétrer en Laconie. Au reste, que ce règlement soit de Lycurgue, ou qu'il lui soit postérieur, tous les soins que ce législateur prit pour éloigner les richesses de ses états, furent inutiles et infructueux ; et Platon assure qu'à l'époque où il vivait, c'est-à-dire, dans le quatrième siècle avant J.-C., Lacédémone était depuis long-temps le gouffre où venaient s'engloutir toutes les richesses de la Grèce. Lycurgue, voulant au moins montrer les dehors d'une égalité chimérique, fit plusieurs institutions par lesquelles tout devenait commun entre les citoyens ; nous voulons dire les repas publics, l'éducation des enfants, et les exercices auxquels tous les habitants de Sparte devaient être accoutumés. En parcourant l'île de Crète il n'avait pu s'empêcher d'admirer les lois de Minos : les repas publics où tous les Crétois venaient chercher une nourriture frugale et abondante, le frapèrent d'étonnement. Il se proposa

de les établir à Sparte ; et il y parvint sans difficulté, en faisant seulement les modifications qu'exigeait la différence des temps et des lieux. Nous avons dit que Lycurgue, en reformant le peuple de Sparte, voulut en faire une nation forte et belliqueuse. Toute l'éducation qu'on donnait aux jeunes Spartiates tendait à ce but. Dès qu'un enfant était né, on le portait aux officiers publics, qui examinaient s'il était bien constitué ; et, dans ce cas, on le confiait à des nourrices payées par l'état : si, au contraire, l'enfant avait quelques défauts naturels, on le faisait inhumainement périr, en l'exposant sur les hauteurs glacées du mont Taigète. Ceux qui avaient été jugés dignes de vivre, étaient, après avoir passé le temps de leur enfance entre les mains des femmes, envoyés dans les écoles publiques. Et qu'on ne pense pas qu'ils y reçussent une éducation savante : les sciences ne sont pas nécessaires pour devenir soldat ; et Lycurgue avait exclu de sa république tout ce qui ne conduit pas directement à la guerre. On accoutumait les jeunes gens à supporter le chaud et le froid ; on les exerçait à différents jeux ; on tâchait de les rendre adroits et rusés ; on fortifiait leur courage ; et des maîtres leur apprenaient, dans des conversations familières, les lois que Lycurgue leur avait données. L'éducation des filles n'était pas plus soignée : le législateur, négligeant les qualités morales, et ne songeant pas à l'influence que peut avoir sur l'esprit des hommes la société des femmes, n'avait voulu faire que des mères robustes et capables de donner à la patrie des défenseurs vigoureux : aussi elles étaient soumises aux mêmes exercices que les hommes ; elles combat-

taient ensemble à la lutte, au pugilat, en un mot à tous les jeux où pouvaient se développer et s'augmenter leurs forces naturelles. Pendant tout le temps que durait l'éducation des jeunes Spartiates, ils étaient entièrement privés de la vue de leurs parents ; et la mère, dès le moment où son enfant venait de naître, se le voyait ravir par des satellites : elle ne pouvait se dédommager des peines de l'enfement par les caresses qu'elle aurait reçues de son fils ; elle ne pouvait le porter sur son sein. On connaît l'insensibilité des Lacédémoniennes pour leurs enfants : elles voulaient qu'ils périssent pour la patrie ; ou qu'ils revinssent du combat couverts de gloire. Une d'elles, disant adieu à son fils qui partait pour la guerre, lui recommanda de revenir avec son bouclier ou sur son bouclier. Une autre, apprenant que son fils était mort sur le champ de bataille, dit froidement : « Je ne l'avais mis au monde que » pour cela. » Lorsque les jeunes Lacédémoniens étaient parvenus à l'âge viril, ils devaient servir la république en qualité de soldats. Si Sparte était en paix, ils continuaient leurs exercices gymnastiques, allaient dans des salles communes dissiper leur ennui par des conversations politiques, et, aux heures déterminées, mangeaient leur brouet que les courses et la fatigue, pour répéter ce que l'on a dit si souvent, assaisonnaient plus que le cuisinier. Au reste, leur vie était si dure, même pendant la paix, qu'un Sybarite disait qu'il n'était pas surpris de leur ardeur pour les combats, et de leur intrépidité à braver les dangers, puisqu'un Spartiate ne pouvait que gagner en cessant de vivre. On a blâmé, avec raison, Lycurgue d'avoir banni de Sparte tous les arts mécaniques et toute espèce de science ;

et ses ordonnances par lesquelles les filles paraissaient toutes nues dans les danses et les assemblées publiques, n'ont pas semblé moins condamnables. Après avoir donné à sa patrie une telle constitution, le législateur voulut en assurer l'exécution. D'abord, il habitua insensiblement ses concitoyens à obéir aux nouvelles lois ; mais il vit bientôt que, dès qu'il ne serait plus, cette habitude commencerait à s'affaiblir, et que peu de temps après sa mort, Lacédémone perdrait ses institutions. Il pensa qu'il devait faire intervenir les dieux, et forcer par-là les Lacédémoniens à ne pas changer leurs lois. Il résolut donc d'aller consulter l'oracle de Delphes. Mais, avant de partir, il rassembla les citoyens, et leur fit jurer d'être fidèles à la constitution qu'ils avaient reçue de lui, jusqu'à ce qu'il revint parmi eux. Lycurgue partit aussitôt, alla auprès de la prêtresse d'Apollon, et il en eut cette réponse qu'il s'empressa d'envoyer aux Spartiates : « Il ne » manqué rien à ces lois. Tant que » Sparte les observera, elle sera la » plus florissante ville du monde, et » jouira d'une parfaite félicité. » On dit que le législateur n'ayant plus rien à ajouter à ses institutions, et croyant n'avoir plus aucun service à rendre à Lacédémone, termina sa vie volontairement. Avant de mourir, il ordonna qu'on jetât ses cendres dans la mer, de peur que les habitants de Sparte ne se crussent déliés de leur serment, en transportant son corps dans leur ville. On ne sait pas précisément en quel endroit il finit ses jours. Les uns disent que ce fut en Elide ; les autres à Cyrra dans la Phocide ; et quelques autres enfin supposent que ce fut en Crète. La république de Lycurgue subsista plusieurs siècles, et ses lois furent conservées

avec vénération. Cicéron, dans une de ses harangues, observe que Lacédémone était la seule ville qui eût gardé pendant si long-temps sa discipline et sa constitution. *Soli toto orbe terrarum septingentos jam annos amplius unis moribus et nunquam mutatis vivunt.* (Oratio pro Flacco 63.) Il y a peut-être un peu d'exagération dans ces éloges donnés à Sparte par l'orateur romain : car, en jetant un coup-d'œil sur l'histoire des Lacédémoniens, on voit que, peu d'années après la mort de Lycurgue, ceux-ci portèrent sans raison les armes contre les Argiens, sous la conduite de Charilaüs, encore sur le trône ; et cependant une loi avait été établie pour défendre de déclarer la guerre à un peuple voisin. Phare et Géranté furent presque dans le même temps attaquées et prises par Télécrus, l'autre roi de Sparte ; et bientôt après, Amiclée éprouva le même sort. Lycurgue avait également défendu de faire de longues guerres ; et les Spartiates, ayant attaqué la Messénie, jurèrent de ne pas rentrer dans leur pays qu'ils ne l'eussent subjuguée. Ils violèrent successivement toutes les lois de leur législateur ; le desir des conquêtes succéda bientôt à l'esprit guerrier qu'on leur avait inspiré : l'ambition ne tarda pas à exciter en eux l'amour des richesses ; et dès que le luxe et l'argent furent introduits à Sparte, Sparte cessa d'être la république de Lycurgue. Cependant les Lacédémoniens avaient conservé un grand respect pour la mémoire de Lycurgue ; ils célébraient chaque année une fête en son honneur, et là un orateur était chargé de rappeler les services qu'il avait rendus à l'état. Enfin, persuadés qu'il méritait les honneurs dus à la divinité, ils lui érigèrent un temple, et

l'appelèrent, à l'imitation de la prêtresse d'Apollon, l'*Ami des Dieux*, *Dieu plutôt qu'Homme*. Condillac a tracé un parallèle de Lycurgue et de Solon, qu'il termine ainsi : « Lycurgue a donné aux Spartiates des » mœurs conformes à ses lois, et Solon a donné aux Athéniens des lois » conformes à leurs mœurs. L'entre- » prise du premier demandait plus de » courage, et celle du second plus » d'art. Peut-être que la différence de » leur caractère eut beaucoup de part » à la différence des plans qu'ils se » firent. Lycurgue était dur et austère ; » Solon était doux et même volup- » tueux. Quoi qu'il en soit, tous deux » réussirent. Lycurgue voulait faire » des soldats, et il en fit. Solon vou- » lut réunir les talents aux vertus mi- » litaires, et il fit des hommes dans » tous les genres... Lacédémone con- » serva plus long-temps ses mœurs » et ses lois ; mais Athènes survécut » même à la perte de sa liberté. Toute » la Grèce fut assujétie ; et les Athé- » niens triomphèrent de leurs vain- » queurs, par la supériorité des ta- » lents. Tous ces talents auraient été » perdus si Solon avait fait à Athènes » ce que Lycurgue fit à Sparte. » — Dans le grand nombre des critiques modernes qui ont porté leurs recherches sur les lois de Lycurgue, nous croyons devoir citer les suivants : De la Nauze, *sur la loi des Lacédémoniens qui défendait l'entrée de leur pays aux étrangers.* (Acad. des inscr. XII, M. 159-176). — Cappeyronier, *sur l'esclavage des Hilotes* (ibid., XXIII, 271). — L'abbé de Gourcy, *Histoire des lois de Lycurgue*, Nanci, 1768, in-8° ; ouvrage couronné par la même académie, ainsi que le suivant ; — Mathon de la cour (C. J.), *Par quelle causes et par quels degrés les lois de Lycur-*

gue se sont altérées chez les Lacédémoniens, Lyon, 1768, in-8°. — Vauvilliers, *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte*, Paris, 1769, in-12. L'auteur réfute victorieusement les admirateurs enthousiastes de ces lois, dont il fait voir la dureté et l'injustice en beaucoup de circonstances. Parmi les Allemands, Wegelin a pris hautement la défense de cette législation dans ses *Recherches* (*Betrachtungen*) *politiques et morales sur les lois spartiates*, Lindau, 1763, in-8°.; et Vogel dans sa *Biographie des grands hommes de l'antiquité* (Nuremberg, 1788-89, 2 vol. in-8°.), discute avec autant de sagacité que d'impartialité tout ce que les anciens et les modernes ont écrit sur Lycurgue (tom. 1, p. 1-106). B—G—N et C. M. P.

LYCURGUE, l'un des plus célèbres orateurs athéniens, était né vers la quatre-vingt-treizième olympiade, environ 408 ans avant J.-C., d'une ancienne famille; il était petit-fils de Lycurgue qui périt victime de la tyrannie des Trente. Il avait étudié la philosophie sous Platon, et l'éloquence sous Isocrate; et il se distingua ensuite dans la carrière périlleuse des emplois. Il remplit pendant quinze ans les fonctions d'intendant du trésor, et fut chargé, en même temps, de la police intérieure d'Athènes. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et rédigea, pour le maintien de l'ordre, des lois si sévères qu'on a dit que, comme celles de Dracon, elles étaient écrites avec du sang. Pendant son administration, il accrut de beaucoup les revenus publics; et sut les employer à des travaux d'utilité ou d'agrément. Il rétablit l'usage de lire les plus beaux ouvrages de poésie dans les jeux; et fit décorer

le lieu des assemblées du peuple, des statues en bronze d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Il avait fait rendre une loi qui défendait aux dames athéniennes d'aller en voiture à Eleusis. Sa femme y ayant contrevenu, il paya une somme plus forte que l'amende, en demandant que la chose ne fût pas portée devant les juges. Un de ses ennemis lui reprocha d'avoir voulu payer le silence du délateur. « Au moins, » dit-il, vous voyez que je suis accusé d'avoir donné de l'argent, et non pas d'en avoir pris. » Il vit un jour le philosophe Xénocrate que l'on conduisait en prison, parce qu'il ne pouvait pas payer la taxe des étrangers. Lycurgue indigné, saisit, dit-on, l'agent du fisc, et le remit lui-même au geolier pour lui apprendre à respecter le savoir uni à la vertu. Il était du nombre des orateurs qu'Alexandre demandait qu'on lui livrât pour les punir de leur opposition à ses desseins. (*V. DÉMADES et DÉMOSTHÈNE.*) En quittant ses fonctions, il fit attacher à une colonne le compte de sa gestion, afin que chacun pût le censurer. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour répondre à ses accusateurs qu'il confondit, et mourut quelques jours après, âgé de plus de quatre-vingts ans, vers l'an 326 avant J.-C. Ses enfants, poursuivis par la haine de ses ennemis, furent mis en prison; mais Démosthène, alors exilé, écrivit aux Athéniens pour leur reprocher cette ingratitude, et on leur rendit la liberté. Bientôt après, on décerna des honneurs publics à la mémoire de Lycurgue; et une statue en bronze lui fut érigée dans la rue Céramique. Lycurgue ne parlait pas sans préparation; il passait une

partie des nuits à méditer les discours qu'il se proposait de prononcer à la tribune; et il couchait sur un lit très-dur, afin de ne dormir que le temps nécessaire pour réparer ses forces. De quinze *Discours* que l'on conservait de cet orateur, du temps de Plutarque, il ne reste que celui qu'il composa contre Léocrates, qui, après la perte de la bataille de Chéronée, s'était retiré à Rhodes, puis à Mégare, d'où il était revenu dans Athènes après une absence de huit années. Ce discours a été publié, dans le *Recueil des orateurs grecs*, par Alde Manuce, Venise, 1513, in-fol., et depuis par H. Estienne, 1575, et par J.-J. Reiske, Leipzig, 1770. J. Taylor a donné une bonne édition de ce discours, à la suite de celui de Démosthène contre Midias, grec et latin, Cambridge, 1743, in-8°. Godef. Hauptmann l'a publié séparément, avec des notes, Leipzig, 1751; 1753, in-8°; mais son travail est peu estimé: Schulze en a donné une édition plus récente, avec des notes, Brunswick, 1789, in-8°: il a été traduit en latin par Melanchthon, (Wittenberg, 1587; in-8°. de 87 pag.); par Lonicer, par Canter, etc., et en français par l'abbé Auger, qui a aussi donné le texte grec. On trouvera les titres des autres discours de Lycurgue dans la *Biblioth. attica* de Meursius; et dans la *Bibl. gr.* de Fabricius, tom. 1^{er}, pag. 916 et suiv. Philiscus, un des contemporains de cet orateur, avait écrit sa vie dans un grand détail; mais elle n'est point parvenue jusqu'à nous. Plutarque en a laissé une qui se trouve parmi les *Vies des dix Orateurs*, dans ses *Œuvres mêlées*. W—s.

LYDGATE (JEAN), moine anglais, né en 1380, mort en 1440

dans le monastère des Augustins de Saint-Edmund's-bury, avait voyagé, comme gouverneur de quelques jeunes seigneurs, en France et en Italie: il connaissait plusieurs langues, et joignait à beaucoup de savoir, pour le temps où il vivait, un talent pour la poésie, supérieur même, suivant quelques critiques, à celui de Chaucer, son maître et son modèle; mais, malgré ce jugement et les éloges pompeux des poètes contemporains, la lecture de ses vers serait aujourd'hui très-pénible. On cite de lui des églogues, des odes et des satires, un poème intitulé la *Chute des princes*, et quelques écrits en prose. L.

LYDIAT (THOMAS), savant chronologiste et mathématicien anglais, naquit, en 1572, à Okerton, dans le comté d'Oxford. Après avoir fait ses premières études à Winchester, il alla les continuer à Oxford, où il prit ses grades, entra dans les ordres sacrés, s'appliqua à l'étude de l'astronomie, des mathématiques, des langues savantes et de la théologie. Le prince Henri se l'attacha en qualité de chronologiste et de géographe. Après la mort de ce prince, le savant Usher l'attira en Irlande, lui donna une place dans le collège de Dublin, et lui fit épouser sa sœur. Le père de Lydiat, qui était patron du collège d'Okerton, l'en nomma principal; mais le dérangement de sa fortune, causé par les dettes que firent contracter à l'auteur les frais d'impression de ses livres, le conduisit en prison, d'où il ne sortit que par la générosité de ses amis. Le triste état des affaires du royaume ne permit pas à Charles 1^{er}. de seconder le dessein de Lydiat, qui voulait aller chercher des manuscrits dans le Levant. Son attachement à la cause de

ce prince lui attira diverses persécutions : il fut pillé, emprisonné, et mourut dans la plus grande pauvreté, le 3 avril 1646. Lydiat jouissait de beaucoup de réputation au dedans et au dehors de l'Angleterre. Scaliger ne lui épargna pas les injures ; et Selden ne put lui pardonner de l'avoir appelé un *auteur très-à-bruit*, au lieu de *savant*. Ses principaux ouvrages imprimés sont : I. *Tractatus de variis annorum formis*, contre Clavius et Scaliger, Londres, 1605, in-8°. ; on trouve à la suite : *Prælectio astronomica de naturâ cæli*, etc. ; et *Disquisitio de origine fontium examen canonum, chronologiæ isagogicorum* ; avec *Defensio tractatûs de variis annorum formis contra Jos-Scaligerum*, ib., 1607, in-8°. II. *Emendatio temporum contra Scaligerum et alios*, ibid., 1609. 1613, in-8°. ; la Haye, 1654, in-12. III. *Explicatio de nativitate Christi et ministerio in terris*, 1613, in-8°. IV. *Solis et lunæ periodus*, Londres, 1620, in-8°. V. *De anni solaris mensurâ*, Londres, 1621, in-8°. VI. *Numerus aureus melioribus lapillis insignitus factusque gemmeus, à Thesauris anni magni, sive solis et lunæ periodi octodesercentenariæ*, ibid., 1621, une grande feuille in-fol. VII. *Canones chronologici*, Oxford, 1675, in-8°. VIII. Une *Lettre* à Usher, en anglais, insérée dans la *Vie* de ce dernier, par R. Parr, 1686. IX. Des *Notes* sur la chronique de Paros, insérées dans le *Marmora oxoniensia*, de Prideaux. Il a laissé en outre un grand nombre de manuscrits, sur divers sujets de théologie et d'astronomie, dont deux étaient écrits en hébreu.

T—D.

LYDUS (JEAN LAURENTIUS, plus connu sous le nom de), qu'il

prit de celui de sa province, historien grec, naquit l'an de J.-C. 490, à Philadelphie, dans l'Asie proconsulaire, de parents distingués. A l'âge de vingt-un ans, il se rendit à Constantinople, et fut admis parmi les mémoriaux (*memoriales*) du palais impérial. Leurs fonctions consistaient à prendre connaissance des mémoires ou requêtes, et à vérifier les frais des procédures ; et comme cet emploi lui laissait beaucoup de loisir, il suivit en même temps les leçons du philosophe Agapius, Athénien, disciple de Proclus. Zoticus, compatriote de Lydus, ayant été élevé à la place de préfet du prétoire, se chargea de son avancement. Il le nomma secrétaire (*notarius*) de la préfecture ; place honorable et lucrative, dans l'exercice de laquelle Lydus amassa en fort peu de temps des sommes considérables. Il se maria ; et son épouse, dont il eut d'ailleurs beaucoup à se louer, lui apporta en dot cent livres d'or. Enfin, il fut nommé premier archiviste (*chartularius*), poste qu'il dut moins encore à la protection de Zoticus qu'à ses talents et à la connaissance parfaite qu'il avait du latin. Mais l'empereur Justinien, dont les finances étaient épuisées par les guerres et par de vaines prodigalités, au lieu de chercher à les rétablir par de sages économies et par un système fixe d'administration, chargeait presque chaque année ses ministres ; et ceux-ci voulant mettre à profit pour eux-mêmes leur courte gestion, ne faisaient tomber les retranchements dans les dépenses que sur les employés subalternes. Lydus vit ainsi diminuer insensiblement ses profits ; de telle manière que la souscription des actes qui lui rapportait, année commune, mille sols d'or, ne

lui rapporta plus rien. L'estime que lui témoignait Justinien ne put le dédommager ni le consoler de cette perte. Cependant l'empereur lui accorda quelques gratifications, et lui en promit de plus fortes, qui n'arrivèrent pas. Lydus, à la prière de plusieurs personnes de distinction, donna quelque temps des leçons de grec et de latin; mais on ne sait pas si elles furent publiques. Il se décida enfin à traiter de son emploi, et quitta le palais impérial, où il avait demeuré quarante ans et quatre mois. Ce fut alors, et par conséquent dans sa vieillesse, qu'il composa les ouvrages qui restent de lui, et dont on va parler. Il écrivait à-peu-près dans le même temps que Procope. On ignore s'il survécut à Justinien; il est du moins probable que sa vie ne s'étendit pas fort au-delà de l'avènement de Justin au trône, en 565. Lydus était, à cette époque, âgé de soixante et quinze ans. Il avait composé des poésies, que Justinien cite avec éloge, et qui sont perdues. Une de ses meilleures pièces, à en juger du moins par la récompense qu'elle lui mérita, devait être un *éloge* de Zoticus, pour lequel son généreux patron lui fit compter autant de sols d'or qu'elle renfermait de vers. Les seuls livres de Lydus dont on conserve des fragments plus ou moins étendus, sont les suivants : I. *Des Mois* (en grec). Cet ouvrage contenait, jour par jour, l'origine et la description des fêtes instituées à Rome, depuis la fondation de cette ville jusqu'au règne de Justinien. Lydus avait puisé les faits qu'il rapportait, dans un grand nombre d'écrits que le temps n'a point épargnés; ce qui augmente le regret que fait éprouver aux savants la perte du sien. M. Nicol. Schow en a publié

deux *fragments*, les seuls que l'on connaisse, Leipzig, 1794, in-8°. II. *De magistratibus reipublicæ romanæ libri III*, gr. lat., Paris, 1812, gr. in-8°. Cette édition, la première de cet important ouvrage, a été publiée sur un manuscrit du prince C. Morosi, acquis en 1785 par M. de Choiseul-Gouffier, pendant son ambassade à Constantinople. Le texte en a été revu et corrigé par M. Hase, l'un des employés de la biblioth. du roi : la version latine dont il est accompagné, est de M. J. Dominiqu. Fuss, aujourd'hui professeur à Cologne; et M. Hase l'a fait précéder d'un Commentaire sur la vie et les écrits de Lydus, plein d'une érudition profonde et variée. III. *De ostentis* (grec). Cet ouvrage contient d'amples détails sur la science et les fonctions des augures, depuis leur établissement chez les Etrusques, jusqu'au temps où vivait Lydus. Bède en a extrait trois petits traités : *De tonitruis ad Herensfridum*; *pronostica temporum et de præcognitione copæ aut paupertatis futuræ* (V. les *Ouvres* de Bède, Cologne, 1612, tom. 1^{er}, col. 387-91). Jean Meursius a publié un fragment de cet ouvrage dans les notes de son édition des *Institut. militaires* de l'empereur Léon (Leyde, 1612, in-4°.); et M. Schow, un autre (*De terræ motibus*), à la fin du livre des Mois; mais le manuscrit de Choiseul contient l'ouvrage presque entier, et M. Hase fait espérer qu'il ne tardera pas de faire jouir le monde savant d'un traité si curieux et attendu avec tant d'impatience. C'est de sa *Dissertation* sur la vie et les écrits de Lydus, qu'on a tiré les principaux faits de cet article. W—s.

LYE (EDOUARD), philologue et antiquaire anglais, né en 1704 à

Totness, dans le comté de Devon, fut nommé, vers 1720, ministre de Houghton-Parva, dans le comté de Northampton. Il résigna cette cure en 1750, lorsque le comte de Northampton lui procura le vicariat de Hardley-Hastings; acte de modération d'autant plus méritoire, de la part de Lye, qu'il avait alors sa mère et deux sœurs à soutenir. Il employa la majeure partie de sa vie à l'étude de la langue saxonne. Les éloges que le docteur Hickes et quelques autres savants avaient donnés à l'*Etymologicon anglicanum* de Francis Young, plus connu sous le nom de Junius, resté manuscrit dans la bibliothèque bodléienne, engagèrent Lye à se charger de sa publication. L'ouvrage parut après un travail de sept ans, avec des additions, et précédé d'une grammaire anglo-saxonne par l'éditeur, auquel il valut une place dans la société des antiquaires de Londres, en 1750. Il publia ensuite les *Evangelies gothiques*, précédés d'une grammaire de cette langue; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur, est son *Dictionnaire anglo-saxon et gothique*, qui ne parut qu'après sa mort, en 1772, 2 vol. in-fol., avec une grammaire des deux langues. Ce fut le docteur Owen Manning qui fit pour lui, en cette occasion, ce qu'il avait fait lui-même pour Junius. Ed. Lye mourut en 1767. — Thomas LYE, pasteur non-conformiste, né en 1621, dans le comté de Sommerset, mort le 7 juin 1684, a publié une *Grammaire anglaise*, des *Sermons*, et une explication du Catéchisme, dans la même langue. L.

LYÈRE (ADRIEN DE), en latin *Lyreus* (1), jésuite flamand, né en

1588, dans la ville d'Anvers, fut reçu en 1608 dans la Société, y remplit d'abord les fonctions de recteur à Cassel en Flandre; et ensuite exerça le ministère de la prédication à Malines et à Bruxelles. Ce fut surtout en cette dernière ville, dans l'église de la Vierge-Marie dite des Sablons, qu'il prêcha, durant trente années, et long-temps seul, les dimanches et les fêtes et le carême entier. Une dévotion affectueuse et tendre l'y portait aux associations pieuses. Il y rétablit une confrérie de Saint-Joseph, et en établit une de la Vierge. Il aimait la solitude et la règle. Tout le temps qu'il n'employait point aux offices, il le consacrait à la lecture, et à des ouvrages de piété. Après avoir passé son année jubilaire dans la Société, sans cesser de se livrer à la prédication, il finit ses exercices avec sa vie: épuisé par une fièvre lente, il mourut dans un âge avancé, le 5 septembre 1661. On a de ce bon père les opusculs spirituels qui suivent: I. *De præstantiâ et cultu SS. nominis Mariæ* (en flamand), Bruxelles, 1638, in-12: trad. en français, par Puget de la Serre, historien de la reine-mère (Marie de Médicis); en espagnol, par le P. André de Saint-Jean, carme-déchaussé, 1640; en allemand, par Pierre Vauters, Cologne, 1649. II. *Via cæli per rosaria* (en flamand), Bruxelles, 1645. III. *Trisagion Marianum; sive Trium mundi ordinum cultus*, Anvers, 1655, in-fol. IV. *De imitatione Christi Jesupatientis*, 1655, in-fol. V. *Apophthegmata sacra S. Ignatii de Loyola*, ouvrage posthume, Anvers, 1662, in-fol. L'*In-*

(1) C'est par faute d'impression que dans la Dissertation sur 60 traductions françaises de l'*Imitation de*

J.-C. (au chapitre des ouvrages qui portent le titre de l'*Imitation*), cet auteur d'un opuscule de ce genre est appelé *Lycaus*. C. M. P.

diculus asceticorum (Paris, 1671, in-4°), n'a point fait mention d'Adrien de Lyère, quoique le 1^{er} ouvrage de cet auteur ait été connu par ses différentes traductions. G—CE.

LYFORD (GUILLAUME), ecclésiastique anglais, né en 1598, à Peysmere, près Newbury en Berkshire, paroisse dont son père était recteur, fit ses études à Oxford, et devint ministre de Sherburne en Dorsetshire. Il se distingua par sa piété, sa charité, son exactitude à ses devoirs, et par l'onction qu'il portait dans la chaire. Il était rigide calviniste, et penchait, à ce qu'il semble, pour la cause presbytérienne; mais quoiqu'il eût été choisi, comme théologien, pour faire partie de la fameuse assemblée de Westminster, il n'y prit jamais séance: son caractère l'éloignait trop des discussions orageuses pour y prendre part. Le docteur Walker rapporte que les factieux s'étonnaient « qu'un aussi » saint homme que Lyford fût tant » attaché aux rois, aux évêques, » au » formulaire et aux cérémonies. » Mais Lyford n'était pas saint (1) à la manière des rebelles; il prêchait la paix et l'indulgence. Il mourut le 3 octobre 1653. On a de lui, entre autres ouvrages: I. *Cas de conscience proposés à l'époque de la rébellion*, où l'auteur expose son sentiment au sujet de la tolérance: on y trouve, suivant l'évêque Kennet (*Chronique*), bonne-foi, modestie et impartialité. II. *Principes de foi et de bonne conscience*, Londres, 1642; Oxford, 1652, in-8°. III. *Apologie du ministère public de notre culte; et du baptême des enfants*, ibid., 1652, 1653, in-4°. IV. *Les Sens de*

l'homme vrai exercés au discernement du bien et du mal, ou *Tableau des erreurs, hérésies et blasphèmes du temps présent*, ibid., 1655, in-4°. L.

LYLLY ou LILLY (JEAN), auteur dramatique anglais, né vers 1553, dans le comté de Kent, parut avec distinction à la cour d'Elisabeth, où il espérait obtenir la place d'intendant des divertissements, espoir dans lequel il fut trompé. Il s'en consola en cultivant les muses, et composa plusieurs pièces de théâtre qui furent goûtées à la cour, et dans l'université de Cambridge. Il acquit encore plus de réputation par la tentative qu'il fit pour réformer la langue anglaise, et la purger des mots vieillis et inusités; et il écrivit dans cette vue un traité intitulé *Euphues and his England*, 1580. Cette langue épurée, dont il donnait le modèle, s'appela l'*Euphuisme*. Les femmes du bon ton procurèrent une très-grande faveur à ce langage; et Blount, éditeur d'un recueil de six comédies de Lilly, en un vol. in-12, dit qu'une beauté de la cour qui n'eût point parlé l'euphuisme, eût été aussi peu considérée que celle qui aujourd'hui n'y parlerait pas français. Mais ce style ridicule de pédantisme et d'afféterie, n'eut qu'une vogue passagère; et le bon goût qui n'avait point présidé à la prétendue réforme en eut bientôt fait justice. Voici les titres des ouvrages dramatiques de cet auteur: I. *Alexandre et Campaspe*, 1584. II. *Endimion*, 1591. III. *Sapho et Phaon*, 1591. IV. *Galatée*, 1592. V. *Midas*, 1592. VI. *La mère Bombie*, 1594. VII. *La femme dans la lune*, 1597. VIII. *La nymphe métamorphosée* (Maid her metamorphosis), 1600. IX. *La métamorphose de l'Amour*, 1601.

(1) On sait que les révolutionnaires anglais de ce temps se donnaient entre eux le nom de *saints*.

On ne connaît point la date de la mort de Lyly; mais Wood nous apprend qu'il vivait encore en 1597.

L.

LYNACER (THOMAS). *Voy. LINACRE.*

LYNAR (ROCH - FRÉDÉRIC, comte DE), homme d'état distingué, naquit le 16 décembre 1708, au château de Lubbenau, dans la Basse-Lusace, d'une noble et ancienne famille, originaire d'Italie (1). Envoyé à l'âge de seize ans, à la cour du comte de Reuss, son parent, il y connut le célèbre théologien A. H. Franke, et puisa dans les conversations de ce pieux philanthrope des principes de conduite dont il ne s'écarta jamais dans le cours de sa vie (V. FRANKE, XV, 508). Il acheva ses études dans les universités de Iéna et de Halle, et visita ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et l'Angleterre. Son éducation terminée, il fut appelé à la cour de Danemark, et ne tarda pas à se montrer digne de la confiance du roi: il fut nommé, en 1735, ambassadeur en Suède; et, rappelé au bout de cinq ans, il remplit successivement les places de juge du tribunal suprême de Gottorp, de grand-bailli de Steinberg, et enfin de chancelier de la régence de Holstein, à Gluckstadt. Désigné en 1749 pour l'ambassade de Pétersbourg, il emmena avec lui le fameux géographe Büsching, gouverneur de son fils aîné, et contribua beaucoup à faire apprécier son mérite. La conduite franche qu'il tint pendant son séjour à Pétersbourg, lui concilia l'estime générale. A son retour (1752), il fut

nommé gouverneur du duché d'Oldenbourg; il offrit sa médiation entre les puissances qui faisaient la guerre en Allemagne, et parvint à faire signer, en 1757, la fameuse convention de Closter-Seven, qui n'atteignit point le but qu'il s'était proposé, et déplut aux différents cabinets (V. le comte de MAILLEBOIS, et le maréchal de RICHELIEU). Les désagréments auxquels il fut exposé, le déterminèrent à quitter le service de Danemark; il se retira dans sa terre de Lubbenau, où il passa le reste de sa vie, partageant ses loisirs entre l'étude et les travaux de la campagne. Il mourut le 13 novembre 1781. Le comte de Lynar était un homme religieux, plein de candeur, de bonne-foi, et desirant vivement le bonheur de ses semblables. Il possédait à fond les langues anciennes, et réunissait des connaissances très-étendues dans plus d'un genre. Il a traduit en allemand deux traités de Sénèque, 1753, 1754, in-8°. On lui doit une *Paraphrase* des épîtres et des évangiles, 1756, 1765, 1770, 1775; des *Voyages* dans la Haute-Lusace, en Hollande, dans la Westphalie et la haute Allemagne, insérés dans le *Recueil des petits voyages*, par J. Bernoulli, t. 1 et 2. Il est auteur des quatre premiers cahiers des *Nouveaux mélanges historiques, politiques, moraux et philosophiques*, Leipzig, 1777-1785, in-8°, en allemand: les seize derniers sont de Ch. God. Kuttner, pasteur à Ottendorf, près de Pirna. On a publié à Hambourg, 1793-97, deux volumes de ses *Oeuvres politiques*; ils ont été traduits en français, sous le titre de *Réflexions politiques et négociations*, deuxième édition, Leipzig, 1806, 4 tom. in-8°: on y trouve des pièces fort intéressantes

(1) Elle descend de Roch Gurrini, ingénieur très-habile, qui entra au service de l'électeur de Brandebourg; et elle tire son nom du château de Linara, dans la Roumanie.

pour l'histoire de son temps. Büsching a honoré par un Éloge la mémoire de son bienfaiteur (*Notices hebdomadaires*, 1781, n^o. 50-52.) — Son fils, Henri-Casimir-Gottlob, comte DE LYNAR, né en 1748, mort le 19 septembre 1796, a aussi publié, en allemand, une vie du comte R. F. de Lynar, Leipzig, 1782, in-8^o. , ainsi que plusieurs livres ascétiques à l'usage des Piétistes et des Hernhoutés, et divers morceaux dans les *Nouveaux mélanges* ou autres écrits périodiques. W—s.

LYNCH (JEAN), prêtre catholique, né à Gallowai en Irlande, ou aux environs de cette ville, entra de bonne heure dans les ordres sacrés. Il enseigna pendant long-temps et avec succès à Gallowai les belles-lettres dans lesquelles il s'était rendu fort savant. Lynch était encore jeune (1625) quand sa patrie fut troublée par des dissensions qui croissant tous les jours et gagnant ensuite l'Écosse et l'Angleterre, amenèrent en partie la révolution qui conduisit Charles I^{er}. à l'échafaud. La différence des cultes en fut la cause. La religion catholique romaine, très-répandue en Irlande, avait été opprimée par le gouvernement anglais, qui voulait y établir la liturgie anglicane et la suprématie religieuse du roi. Des prêtres étrangers, envoyés surtout par la congrégation *De propagandâ fide*, aigrirent les catholiques irlandais. Les principaux d'entre ceux-ci formèrent un projet de révolte ; et pour s'attirer des partisans, ils répandirent le bruit que les Puritains d'Écosse et d'Angleterre avaient le dessein d'exterminer les catholiques romains d'Irlande. La révolte éclata en 1641 ; et dès l'origine elle prit la plus grande force. Après une guerre cruelle de plusieurs années, on parla

de traiter. Alors les catholiques se divisèrent ; les plus ardents, à la tête desquels s'étaient mis des envoyés du pape, s'opposaient à tout accommodement : il y en eut un cependant (1644) ; et Lynch qui était archidiacre de Tuam, suivant alors le parti le plus sage, adhéra à la suspension d'armes d'une année, conclue avec le marquis d'Ormond, commandant en chef des troupes royales. Pendant cette suspension, on entama des négociations pour une paix solide ; mais Rinuccini, archevêque de Fermo, nonce du pape, arrivé sur ces entrefaites, ne négligea rien pour en empêcher le succès. Lynch se rangea encore, dans cette occasion, du côté des hommes sages, et brava les censures de Rinuccini. Un traité fut conclu en 1646. Cette paix fut peu durable ; trop de partis se réunissaient pour l'attaquer : les hostilités recommencèrent ; et elles ne finirent que deux ans après par un nouveau traité, fait de même malgré le nonce, et auquel Lynch adhéra encore une fois. Lynch passa en France en 1652, lorsque Gallowai fut pris par les troupes de Cromwell, qui, après avoir terminé les troubles d'Angleterre par la mort de son roi, voulait apaiser ceux qui divisaient l'Irlande et réduire ce pays sous son obéissance. Pendant son séjour en France, Lynch s'occupa de soutenir le parti qu'il avait constamment suivi dans sa patrie. Il paraît qu'il retourna depuis en Irlande ; car le docteur Nicholson d'abord évêque de Derry ou Londonderry, puis archevêque de Cashel, dit (*Bibliot. Irland.*) que Lynch fut promu à l'évêché de Killala, en Irlande, peu de temps avant sa mort, qui eut lieu vers l'année 1680. Il était très-versé dans l'histoire de sa patrie ; et nous en avons pour preuve plusieurs

ouvrages savans, tous écrits en latin. Le plus important, et celui qui acquit le plus de réputation à son auteur, est le suivant, qui parut sous le nom de *Gracianus Lucius*, comme on le voit par le titre : *Cambrensis eversus, seu potius historica fides in rebus Hibernicis Giraldo Cambrensi abrogata: in quo plerasque justi historici dotes desiderari, plerosque nævos inesse ostendit Gracianus Lucius Hibernus, qui etiam aliquot res memorabiles Hibernicas veteris et novæ memoriæ passim è re natâ huic operi inseruit*, 1662, in fol. Ce livre est une réfutation savante et victorieuse du célèbre Girald Barry, qui avait pris le nom de *Cambrensis* de la principauté de Galles, dans laquelle il était né. (V. BARRY, tom. III, pag. 426.) Lynch y relève habilement les nombreuses erreurs de Barry; et il a joint à sa réfutation, comme on le voit dans la seconde partie du titre, un abrégé des événements les plus importants de l'histoire de sa patrie. L'abbé Henegan trouve la chronologie de Lynch beaucoup moins exacte que celle de son compatriote et de son ami O-Flaherty, qui cependant ne l'est pas toujours, pour vouloir être trop précise (V. FLAHERTY, XV, 6). Parmi les écrits des adversaires de son parti auxquels Lynch s'occupait de répondre, lorsqu'il était en France, il en parut un surtout qu'il jugea digne d'une attention particulière. C'était l'ouvrage d'un certain Richard Ferral, capucin Irlandais, présenté en manuscrit à la congrégation des cardinaux en 1658. Il avait pour titre : *Ad sacram Congregationem de propagandâ fide. Hic autores et modus eversionis catholicæ religionis in Hiberniâ recensentur, et aliquot remedia pro conservandis reliquiis catholicæ*

religionis et gentis proponuntur. L'ouvrage du capucin ne pouvait qu'augmenter les troubles de l'Irlande, en semant la division entre les anciens Irlandais, et ceux d'origine anglaise, mais établis dans cette île depuis 400 ans. Lynch le combattit sous le nom d'*Eudoxius alithinologus*, par un écrit dédié aussi à la même congrégation des cardinaux, et dont voici le titre : *Alithinologia, seu veridica responsio ad invectivam, mendacius, fallacius, calumniis et imposturis fætam, in plurimos antistites, proceres et omnis ordinis Hibernos A. R. P. R. F. C.* (à Reverendissimo Patre Richardo Ferral capuccino), *Congregationi de propagandâ fide, A. D. 1659, exhibitam*; 1664, in-4°. A cet ouvrage il en ajouta plus tard un second : *Supplementum Alithinologiæ, quod partes invectivæ in Hibernos cusæ in Alithinologiâ non oppugnatas evertit*, 1667, in-4°. On a encore de Lynch : *Pii antistitis icon, sive de vitâ et morte Rev. D. Francisci Kerovani, Alladensis episcopi*; Saint-Malo (Maclovii), 1669, in-8°. Le docteur Nicholson, cité plus haut, dit qu'il a vu un ouvrage manuscrit de l'écriture même de Lynch, qui est une *Collection de fleurs ramassées de diverses annales les plus authentiques d'Irlande, commençant par l'an 1200 et continuée jusqu'en 1513 inclusivement*. Le docteur assure que c'est un recueil aussi complet qu'il est exact et intéressant. Le même prélat parle encore d'une lettre de Lynch écrite à Baleus, pour prouver que les *Scotti*, qui enseignèrent les premiers dans les universités de Paris et d'Oxford, étaient des Écossais d'Irlande, et non pas d'Albanie. Le Moréri de 1759 a donné sur l'abbé Lynch une notice

assez étendue, tirée des manuscrits de l'abbé Henegan, et où nous avons puisé les principaux traits de cet article. — Le docteur John LYNCH, doyen de Canterbury depuis 1734, mourut le 25 mai 1760. — Son frère cadet, le révérend George LYNCH, reçu maître - ès - arts à Cambridge en 1757 et associé en 1758, exerça divers emplois dans le ministère ecclésiastique et dans la commission de paix du comté de Kent. Il mourut à Ripple - House près de Deal, le 19 novembre 1789. On trouve sur ces deux frères diverses particularités dans les *Anecdotes* de Bowyer, publiées par Nichols, tom. 3, 6 et 9. D—IS.

LYNCKER (NICOLAS-CHRISTOPHE DE), laborieux jurisconsulte allemand, naquit en 1643, à Marburg, où son père était trésorier-général de l'université. Nommé, en 1670, professeur extraordinaire de jurisprudence à l'université de Giessen, il fut revêtu ensuite de diverses autres charges, et devint, en 1680, premier professeur de droit à Iéna; résigna sa chaire en 1695, fut anobli et créé baron en 1700, par l'empereur Léopold qui le nomma, en 1702, président du conseil secret de Weimar, et l'appela ensuite à Vienne, avec le titre de conseiller-aulique-impérial. Lyncker mourut dans cette capitale, le 28 mars 1726, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages, presque tous en latin, dont la plus grande partie sont des dissertations académiques plus ou moins importantes. La liste qu'en donne Rotermund (*Fortsetzung . . . zu Jöchers Gelehrten-Lexico*), contient 160 articles, et n'est pas complète: Trente ans avant sa mort, on avait donné un aperçu des ouvrages de l'au-

teur, tant publiés que manuscrits, en un volume in-4°. de 16 feuilles, sous ce titre: *Scripta quæ Lynckerianum nomen præferunt, vel ad istud pertinent, edita plurimum et adhuc ex msscc. edenda*; Iéna, 1696, in-4°. Nous indiquons seulement ici les plus importants: I. *Dissertatio inauguralis, de reparatione*, Giessen, 1664, in-4°. II. *Protribunalia juris*, ibid., 1669, in-4°.; Vienne, in-8°. 1723, 1737. III. *Hypomnema de gravamine extrajudiciali, et quatenus ab eo provocare liceat*, Giessen, 1672, in-8°.; Iéna, 1697, 1737, in-8°. IV. *Universi juris pandectarum methodus dichoromica*, Iéna, 1678, in-fol. V. *Dissert. de pseudo pecuniario*, Iéna, 1680, in-4°.; Halle, 1725, in-4°.; inséré dans le *Thesaur. juris feudal* de Ienichen, tom. 3, p. 20 et suiv. VI. *Decretalium pontificii juris methodica dispositio*, Iéna, 1681, in-fol. VII. *Sciagraphia Ethicæ Jons-tonianæ et librorum Justi Lipsii*, ibid., 1685, in-fol. VIII. *Ratio docendæ descendæque jurisprudentiæ romano-germanicæ*, ibid., 1686, in-fol. IX. *Schema juris universi in tabulas*, ibid., 1687, in-fol. X. *Concordantiæ juris feudal*, seu *specimen concordantiarum totius corporis juris*, ibid., 1688, in-fol. XI. *Instructorium forense ad universum omnium scientiarum completum*, Iéna, 1690, in-fol., idem 2°. édit. par les soins de J. C. Fischer, 1752-56, 2 vol. in-fol. XII. *Monita plus quàm quinque millia*, etc., Leipzig, 1699, in-4°.; publié sous le nom de Car. Silbindus Nicæus. C'est une critique un peu sévère du traité *De actionibus forensibus*, que Samuel Stryck venait de publier. Il y eut, de part et d'autre,

diverses répliques dans cette dispute littéraire. XIII. *Consilia et responsa*, Iéna, 1704, 1710, 1715, 2 vol. in-fol., 2^e. édit., 1736. XIV. *Ad Gravinae De origine romani juris libros III, considerationes*, Augsbourg, 1710, in-4°. XV. *Resolutiones DCC disceptationum forensium*, Iéna, 1723, in-4°. XVI. *Commentarii in universum jus civile romano-germanicum, ad seriem digestorum*, ibid., 1698, in-4°. XVII. *Ulr. Huberi de jure civitatis libri III, cum commentariis N. C. de Lyncker*, Leipzig, 1752, in-4°. Lyncker étant mort pendant l'impression, l'édition fut mise au jour par J. Chr. Fischer. Z.

LYNDE (Sir HUMPHREY), auteur anglais, né dans le comté de Dorset, en 1579, fut juge de paix, et membre de la chambre des communes dans plusieurs sessions. Il avait été honoré de l'ordre de la chevalerie par le roi Jacques, en 1613, et il mourut le 14 juin 1636. On a de lui, en faveur de la réformation, divers ouvrages qui ont eu de la célébrité, principalement : I. *Anciens caractères de l'Eglise visible*, 1625. II. *Via tuta, ou le chemin sûr* etc. (en anglais), réimprimé plusieurs fois, et traduit en latin, en hollandais, et en français par Jean de la Montagne, Charenton et Paris, 1646, d'après la sixième édition, publiée en 1636, in-12, sous cet titre : *Le Papisme réfuté par les papistes mêmes*, deuxième édition. III. *Via devia, ou le chemin détourné*, etc., 1630 et 1632 (en anglais), traduit par le même de la Montagne, 1646, in-8°. L.

LYON (JOHN), savant anglais, né en 1734, se livra de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle et de la physique. Il s'occupa depuis parti-

culièrement de l'électricité, objet sur lequel l'éclat des découvertes du docteur Franklin avait dirigé son attention ; et il y fit des expériences multipliées, sans parvenir exactement au même résultat que le savant américain. Il publia sur ce sujet des opinions au moins bien systématiques, comme on en peut juger par le titre de ses écrits. Nommé en 1772 ministre de la paroisse la Sainte-Vierge-Marie à Douvres, il osa y combattre l'influence des principes révolutionnaires qui, importés de France à une trop fameuse époque, commençaient à faire des progrès en Angleterre ; et il envoya alors dans toutes les maisons de sa paroisse et des paroisses circonvoisines, une circulaire qui finissait ainsi : « O Anglais ! rougissez ; soyez » fideles à vous-mêmes ; soutenez votre roi et votre constitution, et vous » commanderez à l'univers ! » Lyon était d'ailleurs un homme d'un caractère modeste et paisible. Il est mort le 30 juin 1817, dans sa cure, qu'il avait occupée près d'un demi-siècle. Il était membre de la société linnéenne et de celle des antiquaires. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Expériences et observations sur l'électricité*, 1780, in-4°. II. *Nouvelles preuves de l'opinion, que le verre est perméable au fluide électrique*, 1781, in-4°. III. *Remarques sur les principales preuves produites en faveur du système du docteur Franklin sur l'électricité*, 1791, in-8°. IV. *Mémoire sur divers phénomènes nouveaux et intéressants, observés sur les corps d'un homme et de quatre chevaux tués par la foudre, près de Douvres*, 1796, in-8°. V. *Histoire de Douvres, avec un Précis sur les cinq ports*, 1813, in-4°. L.

LYONNE. Voy. LIONNE.

LYONNET (ROBERT), né au Puy en Velay, fut médecin-consultant du roi Louis XIII. La peste qui désola sa patrie en 1629 et 1630, lui donna occasion de faire des observations sur ce fléau. Quelques années après, il publia un ouvrage, fruit de ses recherches et de ses réflexions, qu'il dédia à Charles Bouvard, médecin du roi. Il a pour titre : *Roberti Lyonnet Aniciensis* (1), *consiliarii medicæ regii, ΔΟΙΜΟΓΡΑΦΙΑ seu reconditarum pestis et contagii causarum curiosa disquisitio, ejusdemque methodica curatio*, Lyon, Prost, 1639, in-8°, de 376 pag. Cet écrit sur la peste est divisé en 56 chapitres, et d'un style correct. On a aussi de Lyonnet : *Dissertatio de morbis hæreditariis*, Paris, 1647, in-4°; il y établit que la constitution valetudinaire de Louis XIII ne tenait, dans ce prince, à aucune affection héréditaire. C. M. P.

LYONNET (PIERRE); non moins célèbre comme naturaliste, que comme anatomiste et comme graveur, naquit le 21 juillet 1707, à Maestricht, d'une famille originaire de Lorraine, et qui avait quitté ce pays à l'époque des persécutions religieuses. Son père, Benjamin Lyonnet, pasteur de l'église française de Heusden, le destinait au ministère évangélique, et dirigea son éducation dans cette vue. Une aptitude sin-

gulière pour apprendre les langues, lui rendit en peu d'années le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand et l'anglais, presque également familiers; il étudiait en même temps les sciences exactes, s'exerçait au dessin et à la sculpture, et y réussit d'une manière étonnante. Arrivé à l'âge de faire lui-même un choix, il préféra l'étude du droit à celle de la théologie, et, après s'être fait graduer à Utrecht, et avoir suivi quelque temps le barreau à la Haye, il obtint auprès des États-généraux des Provinces-unies, l'emploi de secrétaire des chiffres, et de traducteur juré pour le latin et le français. Cette place l'occupant peu, il voulut charmer ses loisirs en dessinant divers objets naturels, et surtout des insectes. Il forma même un recueil de dessins coloriés de ceux des environs de la Haye, que l'on dit admirable, et qui est resté dans sa succession avec l'histoire manuscrite des mêmes insectes. Disposé dès-lors à voir dans les ouvrages de la nature des preuves sensibles de la sagesse et de la puissance du créateur, sa première publication consista en Remarques sur les insectes, dont il enrichit, en 1742, la traduction française de l'ouvrage de Lesser, intitulé *Théologie des insectes*, parce que le but de l'auteur est d'exposer les preuves nombreuses de ce genre, qu'offre cette classe d'animaux. Lyonnet y joignit aussi quelques dessins de sa façon. Réaumur jugea ce livre digne d'être réimprimé à Paris; et il le fut, en 1745, en deux volumes in-8°. Dès avant cette époque, Abraham Trembley de Genève résidait à la Haye, et y avait fait son immortelle découverte du polype à bras, et de sa reproduction par bouture ou par division. Son ami Lyonnet, qu'il mit bientôt de

(1) Cet adjectif signifie natif (ou habitant) du Puy en Velay, *Podium Anicii*, et cette ville est ainsi appelée, de la montagne d'*Anis*, sur laquelle elle est située et dont elle portait autrefois le nom. Quelques bibliographes, trompés par la ressemblance des mots, ont cru Lyonnet et quelques autres de ses compatriotes, natis d'Anneci en Savoie (P. GRILLET, XVIII, 492, note 1); mais ce médecin; quoiqu'il parle rarement de lui-même dans sa *Loimographia*, nous apprend cependant qu'il avait fait ses études à Toulouse et à Montpellier (p. 187, 207), se dit expressément sujet du roi de France (p. 140), et cite fréquemment les bourgs, châteaux etc. et même les niveaux des environs du Puy (p. 222, 224, 225, et passim).

moitié dans ses observations, dessinait les figures de l'ouvrage où elles devaient être consignées; et le célèbre graveur Vandelaar s'était chargé de les graver: mais occupé de beaucoup d'autres objets, cet artiste retardait par des délais sans cesse renaissants, une publication si importante. Lyonnet essaya de le suppléer; et après avoir pris de lui une leçon d'une heure, il produisit, pour son coup d'essai, les huit dernières planches des *Mémoires pour servir à l'histoire d'un nouveau genre de polypes d'eau douce*, morceaux de gravure remarquables par leur délicatesse non moins que par leur exactitude. Cet ouvrage fameux de Trembley a paru, comme on sait, en 1744. Une aussi heureuse tentative encouragea Lyonnet. Il résolut d'appliquer le talent qu'il venait de se découvrir, à perpétuer ses propres observations; mais il voulut qu'elles portassent sur un objet digne d'un pareil talent. Après s'être attaché à divers sujets, sur lesquels il se trouva presque toujours devancé par des naturalistes qui s'en occupaient en même temps que lui, il en choisit enfin un qu'il jugea capable de rebutter toute autre patience que la sienne. Ce fut l'anatomie d'une seule chenille, celle qui ronge le bois de saule, et qui est si commune en Hollande (le *Phalæna cossus* de Linné). Mais cette anatomie devint dans ses mains un travail immense; et le livre où il la décrivit, les figures où il la représenta, furent placés, à l'instant où ils parurent, au nombre des chefs-d'œuvre les plus étonnants de l'industrie humaine. Cet ouvrage, intitulé *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*, la Haye et Amsterdam, 1760, forme un volume in-4°. de plus de 600 pag., orné

de 18 planches (1). L'auteur y fait connaître toutes les parties d'un si petit animal, avec plus de détail et d'exactitude, on peut le dire, que l'on ne connaît celles de l'homme. Le nombre seul des muscles, tous décrits et représentés, est de quatre mille quarante-un: celui des branches de nerfs et des rameaux des trachées est infiniment plus considérable. On y voit de plus les viscères avec tous leurs détails; et tout cela est rendu par des artifices de gravure si délicats, par des tailles si fines, si nettes, si bien appropriées au tissu des substances qu'elles doivent exprimer, que l'œil saisit tout avec plus de facilité que s'il s'appliquait à l'objet même, et en s'aidant du microscope. Charles Bonnet regardait ce livre comme une des plus belles démonstrations; en fait, de l'existence d'une première cause. Un trait qui fait honneur à la sensibilité de Lyonnet, non moins qu'à sa dextérité, c'est l'attention qu'il a de faire remarquer qu'il n'a eu besoin de sacrifier à ses observations qu'un très-petit nombre d'individus: pour les empêcher de souffrir, il les suffoquait dans l'esprit de vin, avant de les ouvrir. Ses observations sont si délicates, qu'elles parurent d'abord incroyables; et il fut obligé, pour se concilier la confiance du public, d'en rendre témoins des hommes habiles, tels qu'Albinus et Allamand. Il a même préparé et laissé entre deux verres le système nerveux de l'animal tout entier. Il se proposait de suivre la même chenille dans ses développements, et d'en faire l'ana-

(1) Les exemplaires qui portent la date de 1762, sont augmentés de la description des microscopes et appareils employés par l'auteur. Lyonnet a publié séparément, en hollandais, la description de ses microscopes, dans les *Mémoires de la Société de Harlem*, III, 378.

tomie dans son état de chrysalide, et dans son état parfait ou de papillon : mais un accident qui lui affaiblit la vue vers l'âge de soixante ans, ne lui permit pas d'exécuter complètement son projet. Il a laissé cependant ce travail fort avancé. M. Jacques Brez, qui a donné une notice de cet ouvrage posthume, dans le *Magasin encyclopédique*, tom. II, p. 194, assure que l'on y voit, pour ainsi dire, à l'œil, s'opérer les transformations si mystérieuses de cet insecte. Il est fort à regretter que les héritiers de l'auteur ne l'aient point encore rendu public, comme ils paraissent en avoir eu l'idée (1). La difficulté d'en terminer les gravures d'une manière analogue à celle de l'auteur, ne doit pas avoir été la cause de ce retard ; car M. Brez dit que celles qu'il n'avait pu exécuter lui-même avaient été terminées sous ses yeux, ou sous l'inspection de son neveu par d'habiles artistes. Lyonnet a laissé aussi en manuscrit, selon M. Jacques Brez, des essais anatomiques sur l'espèce de tique qu'on appelle pou du mouton, et des dissertations sur les formes extérieures et sur les habitudes de quelques autres insectes. On cite encore de lui une *Dissertation académique sur le légitime usage de la question ou de la torture*. Il mourut à l'âge de 82 ans, le 10 janvier 1789. Sa curieuse collection de coquillages, composée de 1283 espèces, fut vendue à la Haye le 21 avril 1796 ; et Meuschen en a publié le catalogue, in-8°. de 233 pag. M. Marron a donné sur Lyonnet une notice biographique insérée dans le

Magasin encyclopédique, première année, tom. III, p. 89. Cette notice est courte, probablement parce que la vie d'un homme toujours occupé d'observer, n'a offert que peu d'incidents. On voit cependant, par quelques lignes de la préface du *Traité sur la chenille*, qu'il avait rendu à l'état ou à la maison d'Orange, des services dont il se croyait mal récompensé. Il ne paraît pas avoir été marié. C—V—R.

LYONNOIS (F. D. C.), auteur ou plutôt compilateur de l'*Histoire générale des larrons*, a caché son nom sous ces trois initiales que personne n'a pu encore expliquer. Un passage de la première partie de son livre (pag. 132, édit. de 1664) a fait conjecturer qu'il était originaire de l'Orléanais ou de l'Anjou ; mais il apprend lui-même à ses lecteurs qu'il est né à Lyon (pag. 140, 3^e partie) ; et, en rapprochant quelques circonstances éparses dans ses écrits, on voit qu'il était négociant. Il avait visité plusieurs fois les pays d'au-delà les monts ; et il parle des ruses des dames italiennes, d'après sa propre expérience (page 136, 3^e partie). Tels sont les seuls détails qu'on ait pu recueillir sur l'auteur. Son livre est intitulé : *L'Inventaire général de l'histoire des larrons*, où sont contenus leurs stratagèmes, tromperies, souplesses, vols, assassinats, et généralement ce qu'ils ont fait de plus mémorable en France. L'édition la plus ancienne que l'on connaisse, est celle de Paris, 1625, in-8°. Cette compilation fut réimprimée avec des additions, Lyon ou Rouen, 1657, 1664, 3 part., in-8° ; Paris, 1709, in-8°, etc. Toutes les éditions de cet ouvrage sont assez rares ; mais les curieux donnent la préférence aux plus complètes. On y trouve un grand

(1) On annonçait encore en 1808 (*Mag. encycl.*, 2^{3e} ann., V, 122), que la famille de Lyonnet possédait de lui deux manuscrits très-importants ; accompagnés de 50 planches toutes terminées.

nombre d'histoires singulières destinées à prouver la subtilité et l'adresse des voleurs contre lesquels l'auteur se propose de mettre en garde le public. Son style est assez naïf; mais ses descriptions sont quelquefois très-licencieuses. Le chap. 25 de la première partie contient les *Aventures du pauvre Callirias*, où Falbaire a puisé le sujet des *Deux avarés*, opéra que la musique de Grétry soutient encore au théâtre. (V. FALBAIRE.)

W—s.

LYONNOIS ou LIONNOIS (J.-J. BOUVIER, plus connu sous le nom de l'abbé), littérateur estimable, était né, en 1730, à Nanci, d'une famille originaire de Lyon. Il embrassa l'état ecclésiastique, se montra zélé disciple des écrivains de Port-Royal, et se consacra tout entier à l'instruction publique. Le pensionnat qu'il établit, eut un tel succès qu'à la suppression des Jésuites, en Lorraine, il fut nommé (en 1768) principal du collège de Nanci. Il contribua à y maintenir le goût des bonnes études, et y introduisit de nouvelles méthodes pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie. La faiblesse de sa santé l'ayant obligé de se démettre de cet emploi, il conserva le titre de principal honoraire et fut agrégé à l'académie. Il employa le reste de sa vie à la rédaction d'ouvrages destinés particulièrement à la jeunesse qu'il eut toujours en vue, et mourut à Nanci le 14 juin 1806. On a de l'abbé Lyonnois : I. *Tableau historique général et chronologique de tous les pays et de tous les peuples*, Nanci, 1766. C'est un jeu de cartes historiques. Th. Murner, Desmarests, Oronce Finé, avaient déjà publié des cartes pour l'enseignement de la logique, de la théologie, de l'histoire de France, du bla-

son, etc.; mais celles de l'abbé Lyonnois sont beaucoup plus étendues, et ont quelque rapport avec les grands tableaux de l'Atlas de Le Sage: elles sont rares en France, l'édition presqu'entière ayant été portée en Russie par suite de la banqueroute du libraire. II. *Essais sur la ville de Nanci*, la Haye, 1779, 2 vol. in-8°. avec les plans de l'ancienne et de la nouvelle ville; seconde édition augmentée, 1805-1806, 3 vol. in-8°. ouvrage plein de recherches curieuses et de détails intéressants qu'on chercherait vainement dans les histoires de la Lorraine. III. *Traité de mythologie, ou Explication de la fable par l'histoire et les hiéroglyphes des Egyptiens*, deuxième édition, Nanci, 1783, in-8°, fig.; plusieurs fois réimprimé: l'édition la plus complète est celle de Paris, 1808. Voy. *l'Eloge de M. l'abbé Lionnois* par M. Psaume, Nanci, 1806, in 8°. de 11 pag.

W—s.

LYONS (JEAN DE). Voy. DES-LYONS.

LYONS (ISRAEL) naquit, en 1739, à Cambridge, où son père, juif polonais, était orfèvre et professeur d'hébreu. Doué d'une intelligence rare, il quitta l'école quelques jours après son entrée, disant qu'il en apprenait plus par lui-même, en une heure, qu'en un jour avec son maître. L'étude des mathématiques et celle de la botanique occupèrent particulièrement son attention. Il publia sur ces sciences plusieurs ouvrages estimés: ce fut lui qui enseigna les premiers principes de la botanique à sir Joseph Banks, qui l'appela, vers 1762 ou 1763, à Oxford, où il donna des leçons qui eurent beaucoup de succès. Le bureau des longitudes lui accorda fréquemment des gratifications pour ses inventions, et le choisit pour ac-

compagner, en 1773, comme astronome, le capitaine Phips (depuis lord Mulgrave), dans son voyage de découvertes au pôle-nord. Lyons mourut à Londres, le 1^{er} mai 1775. Sa mémoire était si heureuse, qu'il possédait, non-seulement les noms latins de presque toutes les plantes anglaises, mais encore le fatras étrange et barbare de l'ancienne synonymie. On a de lui : I. *Traité sur les fluxions*, 1758. II. *Fasciculus plantarum circa Cantabrigiam nascentium, quæ post Raium observatæ fuere*, 1763, in-8°. III. *Calculs de trigonométrie sphérique abrégés*; imprimés dans les *Transactions philosophiques*, vol. 61, art. 46. IV. *Dictionnaire géographique*, publié après la mort de Lyons, qui n'y a coopéré que pour ce qui regarde l'astronomie. Il était chargé du calcul de l'*Almanach nautique*, travail pour lequel il recevait cent livres sterling par an. On a de son père, Israël Lyons, une *Grammaire hébraïque*, imprimée, pour la deuxième fois, avec des additions, en 1757, in-8°, et des *Observations et recherches relatives à diverses parties de l'Histoire-Sainte* publiées par souscription, en 1761.

L.

LYRA (NICOLAS DE), en latin *Lyranus*, naquit à Lyre, bourg du diocèse d'Evreux, dans le déclin du treizième siècle. Il est possible que ses parents aient été juifs; mais rien n'annonce qu'il ait lui-même professé la religion juive. Il entra fort jeune, à Verneuil, chez les Cordeliers, dont il prit l'habit en 1291. Envoyé à Paris quelque temps après, il y fit de très-bonnes études dans le couvent de son ordre, obtint le degré de docteur, et ne tarda pas à professer la théologie avec beaucoup d'éclat. Ses vertus et ses connaissances profondes dans les

saintes Écritures lui acquirent une grande considération, et l'élevèrent aux dignités de son ordre. Il était provincial de Bourgogne en 1325: il se trouve porté, en cette qualité, dans le codicile de la reine Jeanne, femme de Philippe-le-Long, parmi ses exécuteurs testamentaires. Il mourut à Paris le 23 octobre 1340. Ses confrères composèrent en son honneur une épitaphe, qu'on lit dans plusieurs recueils, et qui donne quelques notions sur sa vie et sur ses ouvrages. Il a laissé: I. *De Messia, ejusque adventu præterito, tractatus, unà cum responsione ad Judæi argumenta xiv contra veritatem Evangeliorum*, à la fin des postilles, Venise, 1481; Francfort, 1602, in-8°; et, plusieurs autres fois, à la suite de l'ouvrage de Jérôme de Sainte-Foi sur la même matière. C'est à ce traité que fait allusion le distique suivant de son épitaphe:

*Exstat in hæbreos firmissimæ condita turris,
Nostrum opus, haud ullis comminuenda petris.*

II. *Biblia sacra, cum interpretationibus, et postillis*, Rome, 1471-1472, in-fol., 5 vol.: c'est le premier commentaire sur l'Écriture qui ait été imprimé; cette édition est décrite avec détail dans le *Manuel du libraire*; ibid., 1481, in-fol., 4 vol. Les postilles sur les épîtres et évangiles de l'année ont été imprimées à Paris, en français, 1511-12, in-fol., 5 vol. Les Commentaires de Lyra sur la Bible, souvent imprimés en totalité ou par parties, et insérées, en 1660, dans la *Biblia Maxima* de Paris, en 19 vol. in-fol., sont généralement estimés; l'auteur savait le grec et mieux encore l'hébreu. Il avait lu les rabbins, et s'était principalement nourri des écrits de R. Isaac Abrabanel, qu'on peut appe-

ler son *auteur*. « Il faut, dit Richard » Simon, le consulter aux endroits » où il s'agit d'éclaircir les passages » difficiles du Vieux-Testament, et » les cérémonies de l'ancienne loi. Il » surpasse en cela tous ceux qui ont » commenté avant lui le Nouveau- » Testament : il ne réussit pas aussi » bien dans les questions de philoso- » phie et de théologie, se laissant » entraîner à des traditions popu- » laires et à des divagations. » III. *Tractatus de idoneo ministrante et suscipiente SS. altaris sacramentum*, en Allemagne, in-4°, avec un ouvrage de saint Thomas-d'Aquin sur le même sujet. IV. *Contemplatio de vitâ et gestis sancti Francisci*, Anvers, 1623, in-4°. avec les opuscules de saint François d'Assise par le P. Wadding. Nicolas de Lyra a laissé d'autres ouvrages de théologie : Commentaire sur le maître des sentences, *Quodlibeta*, etc., dont on trouve le catalogue dans Bellarmin, *De Script. eccles.*, et dans Lebrasseur, *Hist. civile et ecclési. du comté d'Evreux*, mais qui n'ont pas été imprimés. V. son *Eloge*, d'après un manuscrit de la bibliothèque des Cordeliers de Meissen, par M. H. Reinhard, dans sa *Pentasticon sacrarum*, Leipzig, 1709, in-8° : continué dans son *Sammlung von alten*, etc., 1720; et la *Lettre de Richard Simon sur la patrie de Nic. de Lyra* (Lettres choisies, tom. IV, pag. 211, Amsterdam, 1730). L—B—E.

LYROT DE LA PATOUILLE, chevalier de Saint-Louis, commandait, en 1793, une division de l'armée royale sur la rive gauche de la Loire, et forma les camps de Saint-Julien et de Lalloué, à deux lieues de Nantes. Dans le mois de juin, il réunit ses forces à Lalloué, pour seconder Charette, qui voulait s'approcher de cette

ville. Beysser, général républicain, chercha Lyrot avec la légion nantaise, pour le combattre; et il le joignit, le 20 juin, entre la Sèvre et Lalloué. Une terrible fusillade s'engage; le commandant de la légion nantaise tombe sous le feu des Vendéens; la cavalerie royale charge avec fureur : les républicains prirent la fuite, et ne s'arrêtèrent qu'aux portes de Nantes. Trois jours avant le siège de cette ville, Lyrot occupa le poste de la Croix-Moricaux avec dix mille hommes et douze pièces de canon. Pendant la journée du 28 juin, où les royalistes firent une attaque générale, Lyrot combattit toujours à côté de Charette; et il attaqua le poste de Saint-Jacques, et la porte de Rennes, ayant en tête la garde nationale nantaise, commandée par Beysser. Il fut nommé membre du conseil supérieur de la Vendée dans le mois de juillet; mais il n'y parut jamais, ne regardant point son autorité comme légale. Au mois de septembre 1793, il se réunit à d'Elbée et à Bonchamp, pour attaquer le général Canclaux, aux environs de Clisson. On força les républicains à la retraite; et les soldats de la Patouillière firent un massacre affreux des blessés restés dans les chariots et qui étaient sur les derrières de la troupe. A la bataille de Chollet, au mois d'octobre 1793, ce général se réunit à la grande armée avec sa division; et au péril de sa vie, il retira des mains de l'ennemi d'Elbée et Bonchamp, blessés à mort : obligé de suivre le torrent après la bataille de Chollet, il guida les Vendéens au passage de la Loire, et fut rejoint ensuite par quelques paysans de la Basse-Vendée. Au mois de novembre 1793, il fut nommé divisionnaire en second. Après le siège du Mans, l'armée royale, réduite à sept mille hommes,

n'ayant pu repasser la Loire, Lyrot commanda l'avant-garde à Savenai, dernier asile des malheureux Vendéens. Après avoir placé des vedettes aux points les plus élevés, il sortit avec toutes ses forces, et se trouva en face de l'ennemi. Il obtint d'abord quelque avantage; mais ayant été tourné, il rentra dans Savenai avec les débris de l'armée, après un combat meurtrier, et bientôt, accablé par le nombre, il tomba percé de coups: ce brave officier ne songea pas un seul instant à sa sûreté; et il mourut les armes à la main. C'était un homme doux, vertueux, et digne de vivre dans de meilleurs temps. B—r.

LYS (JEAN), peintre, naquit à Oldenbourg, vers 1570, et fut élève de Henri Goltzius. Il sut profiter des leçons de cet habile artiste; et il parvint tellement à imiter sa manière, que l'on avait peine à distinguer ses tableaux de ceux de son maître. Cependant le désir d'acquérir de nouvelles connaissances, le détermina à visiter la France et l'Italie. Dans cette dernière contrée, il séjourna successivement à Venise et à Rome, étudiant les grands maîtres, et les restes de l'antiquité. A Rome, il changea entièrement son ancienne manière, et exécuta un nombre considérable de tableaux estimés. On recherchait également ses tableaux d'histoire et ceux de chevalet. Dans l'église de Saint-Nicolas de Tolentino, il peignit un *Saint-Jérôme dans le désert, écoutant avec effroi la trompette du jugement dernier*. Ce tableau lui fit beaucoup d'honneur. On n'estimait pas moins un *Adam et Eve pleurant sur le corps d'Abel*, tableau de chevalet dont les figures exécutées avec esprit et facilité sont remarquables par l'expression; et une *Chute de Phaëton*, où la beauté du paysage

ne le cède point à celle des figures. Cependant, malgré son admiration pour les grands artistes de l'école romaine, et pour les chefs-d'œuvre des anciens, il préférait l'école vénitienne, avec laquelle son talent avait plus d'analogie. Il retourna donc à Venise, où il se mit à peindre des fêtes, des concerts, des bals vénitiens, des nocés de village, et une foule d'autres petits tableaux de scènes familières, qui ne furent pas moins recherchés que ses autres ouvrages. C'étaient surtout le Titien, Paul Véronèse et le Tintoret qu'il s'efforçait d'imiter; il disait à ses élèves, pour s'excuser de suivre exclusivement ces modèles: « Je suis » trop vieux pour suivre l'antique; » mon goût de dessin en est trop » éloigné, et malgré mes efforts, je » ne parviendrais jamais à en atteindre la perfection: je dois donc me » borner aux maîtres dont la supériorité est moins désespérante. » Mais cet aveu était plutôt un reproche secret de sa conduite habituelle, qu'une véritable défiance de lui-même. Livré à l'intempérance la plus dégoûtante, il se laissa abrutir par le vin: presque toujours dans un état d'ivresse, il ne quittait le cabaret que lorsque sa bourse était épuisée. Alors il rentrait chez lui, composait à la hâte un tableau; et tant qu'en durait le produit, il recommençait à se livrer à son vice favori. Espérant trouver plus de ressources dans son pays qu'en Italie, il revint en Flandre, où il peignit plusieurs tableaux d'histoire et de genre qui soutinrent sa réputation. Cependant la licence de Venise convenait trop à ses mœurs pour qu'il n'en regrettât pas le séjour: il résolut d'y retourner; mais dans la route, il fut atteint de la peste, qui l'enleva en 1629. Jean Lys avait plusieurs des qualités qui font les grands

peintres. Son dessin, quand il le voulait, était d'un grand goût, et ne manquait pas de correction; sa couleur était toujours vigoureuse, et son pinceau moelleux, quoique plein de fermeté. En général ses compositions sont remplies d'esprit, et l'on doit regretter que son inconduite ne lui ait pas permis de soigner également tous ses ouvrages. — Jean Van der Lys, peintre de genre, naquit à Breda vers 1600. Il fut élève de Poelembourg, dont il imita la manière avec beaucoup d'habileté. On cite particulièrement de lui une *Diane au bain*, peinte d'un pinceau très-piquant; cependant quoique les tableaux de ce peintre soient exécutés avec autant de recherche et de fini que ceux de son maître, comme ils sont peints avec moins de légèreté, il n'y a que les connaisseurs peu habiles qui puissent confondre ses ouvrages avec ceux de Poelembourg. P—s.

LYS (JACQUES D'ARC OU DU), qui se nommait auparavant d'Arc ou d'Ay, fut anobli conjointement avec Isabelle Romée, sa femme, et Jacquemin; Jean, Pierre et Jeanne d'Arc du Lys, dite la *Pucelle d'Orléans*, par lettres patentes de Charles VII, du mois de décembre 1429. — Charles du Lys a publié un *Recueil d'Inscriptions*, proposées pour les statues de Charles VII, et de la Pucelle, élevées sur le pont d'Orléans, dès 1458, avec des poésies à la louange de la Pucelle, et un abrégé de sa vie, Paris, 1628, in-4°. — Lys (DU), fils de Nicolas de Bar, peintre que les italiens appellent *Nicoletto*, naquit à Rome, vers la fin du dix-septième siècle. Il était de la famille de Jeanne d'Arc, ou du Lys; il prit ce dernier nom, travailla pendant dix-huit ans à Nanci, et y mourut en 1731 ou 1732. — Duri-

val auteur de la *Description de la Lorraine et des Barrois* (V. DURIVAL, XII, 376), parle, dans le tom. IV de cet ouvrage, de François-Pantaléon DU LYS, officier réformé, né à Commerci, qui, en 1782, résidait à Meligny-le-grand, et était âgé de 74 ans, ainsi que de Charles-Jean-Baptiste du Lys, son fils, officier, né à Meligny-le-grand. Enfin il cite Charlotte-Noël du Lys, mariée à M. Vexo dont elle eut plusieurs enfants; et il ajoute: « Ils descendent » par les femmes de Pierre d'Arc, » dit le chevalier du Lys, frère de » la Pucelle. » La descendance mâle de cette famille s'est éteinte en 1760 (V. JEANNE D'ARC, XXI, 107, à la note). L—P—E.

LYSANDRE, général lacédémonien, homme rusé et politique habile, réussit à détacher la ville d'Ephèse de l'alliance des Athéniens, et fit un traité avec Cyrus le jeune. Fort d'un tel appui, il livra un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant J.-C., défit entièrement leur flotte, emporta différentes villes, et marcha contre Athènes, qui, se voyant pressée par terre et par mer, fut obligée de se rendre, et consentit à la démolition du Pirée, ainsi qu'à la perte de ses galères, dont on ne lui laissa que douze. Lysandre voulut encore que les villes qui payaient des tributs aux Athéniens, en fussent affranchies, et que leurs bannis fussent rappelés; enfin il changea entièrement le gouvernement d'Athènes, en y détruisant la démocratie, qu'il remplaça par les trente archontes, dont le pouvoir fut si tyrannique et si cruel (V. LYSIAS). Ce fut ainsi qu'il termina la guerre du Péloponnèse, qui durait depuis vingt-sept ans, et qu'il renversa la puissance d'Athènes, cette éternelle rivale de Lacédémone. Ly-

sandre alla ensuite soumettre l'île de Samos ; et il revint à Sparte avec des richesses immenses. Cette époque est la plus brillante de la puissance lacédémonienne ; Sparte commandait à la Grèce entière : Lysandre voulut commander à Sparte. Son nom et sa puissance venaient de s'élever au dernier point de grandeur : il conçut le projet de monter sur le trône ; mais il fallait, pour cela, rendre la couronne élective, et abolir un gouvernement depuis long-temps cher au peuple. Il chercha donc successivement, par tous les moyens possibles, à corrompre les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon. Les prêtres furent incorruptibles ; et quelques voix s'élevèrent pour accuser Lysandre. Mais la guerre venait d'être déclarée entre Thèbes et Lacédémone : Lysandre fut nommé général, conjointement avec Pausanias ; et l'accusation intentée contre lui n'eut aucune suite. Cette fois, la fortune l'abandonna. Les ennemis eurent connaissance de son plan de campagne ; il fut attaqué à l'improviste, et périt dans la mêlée, l'an 395 avant J. - C. Son collègue lui fit des obsèques magnifiques. Lysandre mourut pauvre. La république dota ses deux filles, et récompensa, dans les enfants, les services rendus par leur père. Deux citoyens qui avaient demandé leur main, l'ayant ensuite refusée lorsqu'ils connurent l'état de ses affaires, cette bassesse les couvrit de mépris, et ils furent condamnés à une amende. La dureté et le despotisme de Lysandre avaient révolté la Grèce entière ; et ce fut, sans doute, une des premières causes de la coalition qui se forma contre Lacédémone : ainsi l'on peut dire que si, par son courage, il agrandit la puissance de cette république, il

fut, par son caractère impérieux, le premier auteur de sa ruine. On cite de lui quelques mots qui le peignent mieux que tout ce qu'on en pourrait raconter. On lui reprochait un jour de faire des choses indignes d'Hercule dont il descendait : « Il faut, ré- » pondit-il, coudre la peau du re- » nard où manque celle du lion. La » vérité, disait-il, vaut mieux que le » mensonge ; mais il faut se servir » de l'une et de l'autre dans l'occa- » sion. » Il disait encore qu'on amuse les enfants avec des osselets, et les hommes avec des serments. On attribue aussi ce dernier mot à Philippe, père d'Alexandre. Dans une circonstance où les Argiens et les Spartiates se disputaient sur leurs limites, il dit en montrant son épée : « Voilà le moyen d'avoir raison. »

B—RS.

LYSCHANDER, ou LYSCANDER

(CLAUDE CHRISTOPHOREN, et non pas OLAUS, comme le dit le *Dictionnaire universel*), historiographe du roi de Danemark Christian IV, naquit en 1557, et mourut en 1623. Son nom et celui de son frère *Jean Lyschander* (mort en 1582) se rattachent à un système fabuleux sur l'histoire du Nord, système fondé à son tour sur une imposture, semblable à celle dont on accuse le fameux Annius de Viterbe. Ce n'est que sous le point de vue de l'histoire critique de la Scandinavie, que nous allons nous en occuper. Dès que l'ouvrage de Saxo Grammaticus eut été imprimé à Paris, et répandu dans le nord de l'Europe, ce livre rempli de traditions mal ordonnées, mais plein d'intérêt, tant par les choses que par le style, devint la source commune de toutes les histoires du Danemark. Un archevêque d'Upsal (*V. Jean MAGNUS*) éprouva une vio-

lente jalousie, en voyant ces antiquités un peu fabuleuses du Danemark, accueillies en Europe; et au lieu de leur opposer une saine critique, il trouva plus commode de créer de son cerveau une histoire de Suède, bien plus ancienne encore. Jean Magnus n'était pas un homme sans esprit; et la partie moderne de son histoire obtint du succès. Un Danois, Svaningius, sous le nom supposé de *Rosæfontanus*, publia une violente réfutation de Jean Magnus, qui n'était pas propre à dessiller les yeux du public. Un autre Danois, Nicolas Petreius, entraîné par l'enthousiasme que cette rixe avait fait naître, composa, vers l'an 1570, un ouvrage intitulé : *Cimbrorum et Gothorum origines et migrationes, bella atque coloniae*, etc.; ouvrage qui n'a été imprimé qu'en 1695 à Leipzig, in-8°. , mais qui a souvent été consulté en manuscrit. Petreius, trompé par l'abbé Jean Bonsac, qui lui montra de vieux documents runiques, recueillis dans l'île de Gotlande, employa une sorte d'érudition à faire remonter l'histoire du Danemark aussi haut que Jean Magnus avait fait remonter celle de la Suède. Les prétendus documents gotlandais, dont personne n'a vu les originaux, fournissaient à Petreius des générations de rois inconnus, suffisantes pour conduire l'histoire danoise jusqu'au 1^{er}. siècle après le déluge. De plus, ils donnaient la généalogie de ces princes en ligne directe de Japhet et de Gomer, en rattachant immédiatement les prétendues traditions gotlandaises aux notions contenues dans l'Ecriture-Sainte, avantage immense dans un siècle religieux. Ces documents étaient-ils entièrement forgés, comme Wallin cherche à le prouver dans les *Actes gotlandais*? Nous

croyons plutôt que des documents réellement antiques et précieux ont servi de fonds à cette fabrication littéraire, et que l'histoire du Nord doit déplorer la fusion de quelques traditions authentiques parmi cette masse d'impostures. Quoi qu'il en soit, le système de Petreius, ou, comme on l'appelle, l'*hypothèse gotlandaise*, trouva de zélés partisans. Jean Lyschander fut du nombre : ce jeune savant, pendant ses voyages en Allemagne, eut connaissance de beaucoup d'autres systèmes historiques semblables, qui ne valaient guère mieux que l'*hypothèse gotlandaise*; il recomposa le livre de Petreius, avec beaucoup plus de méthode et de raisonnement, sous le titre d'*Antiquitatum danicarum sermones*, ouvrage qui, long-temps connu en manuscrit, a été imprimé en 1642, à Copenhague, in-4°. Claude Lyschander, qui très-probablement avait hérité des manuscrits de son frère, présenta au roi patriote Christian IV l'entreprise d'une histoire danoise complète, comme un ouvrage national, et obtint de ce monarque les secours les plus généreux. Ce fut alors qu'on vit paraître, en 1622, en langue danoise, le *Livre généalogique des rois de Danemark*, dont l'immense titre commence par ces mots latins : *Synopsis historiæ danicæ*. Ce livre, quoique formant un petit in-folio, n'est qu'une analyse d'un ouvrage plus étendu, qui existe encore en partie manuscrit, et qui sans doute ne sera jamais publié. Rien n'égale le ton imposant et présomptueux avec lequel l'auteur débite ses récits fabuleux; et pourtant ce livre a conservé pendant tout le dix-septième siècle une sorte d'autorité. Ce fut seulement, en 1702, que le savant critique Torfæus, dans l'ou-

vrage intitulé : *Series regum danicæ*, renversa de fond en comble le système incohérent de Saxo Grammaticus, ainsi que l'hypothèse extravagante de Petreus et de Lyschander, en établissant, par une juste évaluation des généalogies authentiques, les bases de la chronologie de l'histoire du Nord, bases qui depuis ont été examinées avec le soin le plus minutieux par les Schœning et les Suhm, de sorte que l'histoire primitive de la Scandinavie est aussi bien établie et éclaircie que celle de la Grèce, où les généalogies sont de même la meilleure base de chronologie avant les Olympiades. Loin d'être trop faciles, ces critiques, effrayés par l'exemple des Lyschander et des Rudbek, ont poussé la sévérité de leur critique à l'extrême. C'est donc bien inutilement que certains érudits modernes, étrangers à l'étude des *sagas*, ont été entraînés par l'esprit de système à diminuer encore l'antiquité prouvée de l'histoire du Nord, à nier l'origine scandinave des Goths, pour appliquer les traditions gothiques à je ne sais quels *Skythes* qu'ils font promener de Perse jusqu'en Ecosse, et à soutenir d'autres hypothèses semblables, qui ne diffèrent que par leur caractère *négatif*, de celles d'un Lyschander ou d'un Rudbek, dont elles sont des imitations faites en sens inverse. On a encore de Claude Lyschander : I. Une *Chronique du Groenland*, en vers danois, Copenhague, 1608, in-8°. II. *Electionis Christiani tertii historia*, ib., 1623, in-4°. On peut consulter, pour plus de détails, sur les divers Lyschander, le *Dictionnaire des savants danois*, par J. Worm, la préface de l'histoire de Christian III, par P. F. Suhm, et Westphalen, *Monumenta inedita*, t. III, p. 472. On trouve dans ce dernier

recueil, p. 691-712, un Mémoire de Claude Lyschander, intitulé : *Origines et antiquitates Cimbricæ, in quibus agitur de Japheto, ejus liberis et posteris, ...inprimis de Gomero atque hujus potente ac numerosâ sobole, Cimmericis, Cimbris, et Vitis seu Danicis Juttis*; et, dans le tome 1^{er}, deux autres opuscules du même auteur, intitulés : *De scriptoribus danicis libellus ordine alphabetico congestus* (pag. 447-486), et *Originum et antiquitatum Megapolensium liber* (l. c. num. 15). Ce dernier, qui traite des antiquités du Mecklenbourg, est une traduction latine du 9^e. livre de la 2^e. partie de l'*Historia danica*. M. B—N.

LYSIAS, l'un des plus grands orateurs d'Athènes, naquit dans cette ville la deuxième année de la quatre-vingtième olympiade, sous l'archontat de Philoclès. Son père, Céphalus, né à Syracuse, avait quitté sa patrie, attiré dans Athènes par Périclès, dont il était l'hôte et l'ami. Céphalus se distingua autant par ses vertus que par ses richesses. C'est dans sa maison que Platon a placé la scène du plus célèbre de ses ouvrages, de ses Dialogues *sur la République*. La première année de la quatre-vingt-quatrième olympiade, les Athéniens envoyèrent une colonie à Sybaris ou Thurium, dans la grande Grèce. Lysias, alors âgé de quinze ans, en fit partie, de même que son frère Polémarque; et il demeura dans cette contrée jusqu'à sa trente-deuxième année. Il y reçut des leçons d'éloquence des deux syracusains Tisias et Nicias. Le nom de ce dernier rhéteur n'a été mentionné que par ceux qui ont écrit la vie de Lysias. Le pouvoir des Athéniens ayant été ruiné en Sicile, Lysias fut contraint d'abandonner Thurium avec tous leurs partisans. Il re-

vint dans sa ville natale la première année de la 92^{me}. olympiade, pendant que Callias était archonte. Déjà s'était ouverte, dans cette malheureuse cité, cette suite déplorable de troubles et de révolutions, fruits nécessaires de la démocratie orageuse qu'y avait fondée Solon; et ces troubles étaient augmentés par la guerre qu'Athènes soutenait alors avec des succès divers contre Lacédémone. Déjà Pisandre y avait détruit le gouvernement populaire, et confié l'autorité à quatre cents citoyens, qui ne surent la conserver que quatre mois. Bientôt la défaite que les Athéniens éprouvèrent à *Ægos-Potamos*, la quatrième année de la quatre-vingt-treizième olympiade, livra leur ville à Lysandre, qui y établit le gouvernement des *Trente*, dont l'affreuse tyrannie, quoique n'ayant eu que huit mois de durée, remplit de deuil Athènes, et peut, à juste titre être appelée *le temps de la terreur* pour cette ville. Lysias eut à pleurer son frère Polémarque, qui fut contraint à boire la ciguë. Leurs biens furent pillés, et Lysias lui-même eut les plus grands dangers à courir; mais étant parvenu à s'échapper de la ville, il alla chercher asile à Phylé, auprès de Thrasybule, qui bientôt s'empara du Pirée, et peu après d'Athènes même. Lysias le seconda puissamment dans sa noble entreprise pour la délivrance de leur patrie commune, lui ayant fourni 500 soldats armés à ses dépens. Lorsque le calme fut rétabli, Lysias intenta une accusation contre Ératosthène, auteur de la mort de son frère. Nous avons encore la harangue éloquente qu'il prononça dans cette occasion. Thrasybule, pour récompenser ses services, lui fit accorder, par le peuple, le droit de cité: mais Archinus, citoyen zélé pour

l'observation sévère des lois, fit casser ce décret, parce qu'il n'avait pas été, comme elles l'exigeaient, précédé du consentement du sénat. On conserva cependant à Lysias, pour tout le reste de sa vie, les droits des étrangers les plus favorisés. Il mourut à Athènes la seconde année de la centième olympiade, à l'âge de quatre-vingts ans. Il paraît qu'il ne se livra qu'assez tard à l'éloquence. Toutes celles de ses harangues dont on peut fixer l'époque, sont postérieures à la tyrannie des *Trente*. Il n'en prononça lui-même qu'un petit nombre: les autres furent composées pour divers particuliers. Il ne nous en reste que trente-deux, et des fragments de quelques autres. La plus ancienne édition est celle que les Aldes publièrent en 1513, in-fol., dans la collection des orateurs grecs; et la meilleure, celle qui est due au savant Taylor, *græcè et latine*, Londres, Bowyer, 1739, in-4°. L'abbé Auger les a traduites en français, Paris, 1783, in-8°. Une pureté parfaite dans l'élocution, la simplicité, la clarté unie à la précision, l'art de resserrer ses pensées, la vivacité des peintures, les mœurs et les caractères rendus avec fidélité, la grâce et l'observation exacte des convenances; telles sont les qualités qui, suivant Denys d'Halicarnasse, distinguent l'éloquence de Lysias. Quintilien la comparait à un ruisseau pur et clair plutôt qu'à un fleuve majestueux. S'il faut en croire celui qui, sous le faux nom de Plutarque, nous a laissé la vie des dix premiers orateurs athéniens, Lysias avait ouvert une école d'éloquence: il paraît même qu'il écrivit sur l'art oratoire, puisque quelques auteurs ont cité ses ouvrages sur cette matière. L'identité de nom lui a fait attribuer certaines circonstances appartenant à

d'autres personnages. Ainsi, c'est un sophiste de ce nom, et non pas notre orateur, qui eut, avec la courtisane Métanire, les liaisons dont parle Démosthène dans sa harangue contre Néera : l'ordre des temps le démontre, puisqu'à la mort de Lysias, Métanire sortait à peine de l'enfance. Il n'épousa point la fille de son frère Brachyllus, puisque les auteurs contemporains ne lui donnent que deux frères, Polémarque et Euthydème. Enfin c'est encore à quelque sophiste du même nom qu'il faut attribuer les discours érotiques (*Ερωτικά*) désignés comme l'ouvrage de Lysias, et entre autres celui que Platon a inséré dans son fameux dialogue, intitulé : *Phèdre*. La différence de style paraît le prouver. On ne sait en l'honneur duquel de ces personnages a été faite l'épigramme rapportée par le faux Plutarque, dans la Vie de Lysias : mais rien n'y rappelle les talents de notre orateur ; et elle ne paraît pas le regarder. S—C—D.

LYSIAS, l'un des généraux d'Antiochus Epiphanes, roi de Syrie, lui était attaché par les liens du sang. Ce prince ayant résolu de porter la guerre dans la Perse et l'Arménie, laissa à Lysias la garde de son fils, et le gouvernement de ses états situés en deçà de l'Euphrate. Lysias, instruit que les principales villes de la Judée avaient ouvert leurs portes à Judas Maccabée, y envoya une armée sous les ordres de Ptolémée Macron, Gorgias et Nicanor, en leur recommandant d'exterminer tous les Juifs en état de porter les armes : mais Judas, avec des forces inférieures, défit successivement les trois lieutenants d'Antiochus. (V. JUDAS MACCABÉE, XXII, 97.) Alors Lysias, ayant rassemblé une armée composée de soixante mille fantas-

sins et de cinq mille cavaliers, entra lui-même dans la Judée, et vint assiéger son camp près de Bethsura (*Bethzachara*), sur la frontière de l'Idumée. Judas, mettant sa confiance en Dieu qui donne la victoire, surprit Lysias dans son camp, lui tua cinq mille hommes, et le força de se retirer précipitamment. Sur ces entrefaites, Antiochus mourut (l'an 164 avant J.-C.), laissant pour successeur son fils, surnommé Eupator, dont il confia la tutelle à Philippe, son ami. Mais Lysias, sans respect pour les dernières volontés d'Antiochus, proclama Eupator roi de Syrie, et s'empara, sous son nom, de toute l'autorité. Il se fit nommer gouverneur de la Coelé-Syrie et de la Palestine à la place de Ptolémée-Macron, qui s'était déclaré en faveur des Juifs ; il rentra dans la Judée à la tête d'une armée formidable, et vint assiéger Bethsura, fortifiée nouvellement par Judas. Battu une seconde fois devant cette ville, il traita de la paix avec les Juifs ; mais elle ne fut pas de longue durée : il pénétra encore avec Eupator dans la Judée, et obtint d'abord des avantages assez considérables. Tandis qu'il était occupé au siège de Jérusalem, ayant appris que Philippe, son rival, avait profité de son éloignement, pour s'emparer de la capitale de la Syrie, il fit la paix avec les Juifs, à des conditions avantageuses pour eux, et se hâta de marcher contre Philippe, qui fut chassé d'Antioche, et bientôt après perdit la vie. Cependant Démétrius-Soter, retenu prisonnier à Rome, parvint à tromper la vigilance de ses gardes, et ayant débarqué à Tripoli, fit répandre par ses émissaires que le sénat l'envoyait occuper le trône de Syrie. Lysias et Eupator, abandonnés de leurs partisans, furent massacrés par

leurs propres gardes, qui voulurent se faire un mérite de ce crime. (V. DÉMETRIUS-SOTER, XI, 37.) — LYSIAS (Claude), tribun des troupes romaines qui se trouvaient en Judée lorsque saint Paul y fut poursuivi par les habitants, parvint à le tirer de leurs mains. (V. PAUL.) W-s.

LYSICRATE, citoyen d'Athènes, de la tribu Acamantide, présida aux jeux publics pendant les fêtes de Bacchus, la seconde année de la cent-onzième olympiade, 335 ans avant J.-C. Les jeunes gens de sa tribu y remportèrent le prix du chant, consistant en un trépied de bronze. Lysicrate voulut consacrer ce trépied aux dieux, et fit élever un monument pour l'y placer. Ce monument, l'un des mieux conservés de la Grèce, est appelé communément la *Lanterne de Démosthène*. On lui donna ce nom à cause de sa forme, et parce que c'était là, suivant la tradition, que l'orateur grec s'était retiré pour s'exercer à l'éloquence, après avoir coupé la moitié de sa barbe. Mais Spon, dans son voyage en Grèce, fait en 1676, soupçonna le premier la véritable destination du monument, d'après une inscription qu'il découvrit sur la frise, et que personne n'avait remarquée avant lui. Elle est ainsi conçue : *Lysicrate, fils de Lysithides, de Cicynna, a présidé aux jeux ; la jeunesse de la tribu Acamantide a remporté le prix, Théoninos a eu soin de la musique, Lysias Athénien a fait les récits, Evainetos étant Archonte*. Le voisinage de la rue des Trépieds confirma Spon dans sa conjecture. Depuis, tous les savants se sont rangés de son avis ; et la Lanterne de Démosthène n'est plus désignée aujourd'hui que comme le monument choragique de Lysicrate. Cet édifice

est renfermé depuis long-temps dans l'enceinte du monastère des Capucins d'Athènes ; il est en marbre blanc, haut d'environ vingt pieds, orné de colonnes et de sculptures qui semblent offrir les travaux d'Hercule ; ce qui fait présumer que c'est à ce dieu qu'avait été dédié le trépied. M. Fauvel, consul de France à Athènes, et habile peintre, ayant moulé fidèlement en plâtre le monument choragique, et l'ayant envoyé à l'Institut, l'architecte Legrand l'exécuta en terre cuite ; et il fut exposé, en 1802, dans la cour du Louvre. Depuis, il a été exécuté de nouveau à Saint-Cloud, où on le voit encore sur la plus haute terrasse du parc. On a nommé quelquefois le monument choragique de Lysicrate, *Lanterne de Diogène* : c'est une erreur ; mais il paraît par le récit de plusieurs voyageurs, qu'il a existé, à Athènes, un édifice de ce nom, détruit depuis plus de cent-cinquante ans. Celui de Lysicrate a été figuré et décrit avec beaucoup de détail dans le t. I des *Antiquités d'Athènes*, par Stuart et Revett. Les moules et reliefs de la frise qui ornent le pourtour de ce monument, ont été payés cent fr. à la vente de M. de Choiseul-Gouffier (n^o. 312 du Catalogue), le 27 août 1818. D—rs.

LYSIMAQUE, l'un des lieutenants d'Alexandre, fut un de ceux qui se partagèrent ses conquêtes après sa mort. Selon quelques historiens, il était d'une famille obscure ; mais selon Justin, qui semble avoir eu pour lui quelque prédilection, il était d'une origine distinguée. Quoi qu'il en soit, il avait en pour père un certain Agathocle, et naquit en Macédoine dans le quatrième siècle avant J.-C. Il servit d'abord dans les gardes d'Alexandre ; mais bientôt ses talents l'é-

levèrent à la place d'intendant du trésor. Il eut de bonne heure l'occasion de montrer son amour pour la justice et sa haine pour la tyrannie, sentiments qu'il ne conserva pas toujours. Callisthènes ayant été condamné à mourir au milieu d'affreux supplices (*V. CALLISTHÈNES*), et ayant déjà subi le traitement le plus cruel, Lysimaque, son ami et son disciple, voulut le dérober à de plus longs tourments, en lui présentant du poison. Indigné d'une telle hardiesse, Alexandre le condamna à être exposé à la fureur d'un lion : mais Lysimaque eut le bonheur de se défaire de cet animal terrible; il enveloppa sa main dans son manteau, l'enfonça dans la gueule du lion et l'abattit à ses pieds. Alexandre n'hésita pas de lui accorder sa grâce, et l'attacha même plus particulièrement à sa personne. Ce récit qui paraît assez étrange, et qui cependant a été adopté par Justin, Pline et Sénèque, a été contredit par Quinte-Curce, qui le regarde comme un conte. La vérité, selon lui, est que Lysimaque, chassant un jour dans les forêts de la Syrie, tua lui seul un lion énorme, et que, dans la lutte qu'il fut obligé de soutenir, il fut blessé à l'épaule; c'est de là, dit-il, qu'on a supposé qu'il avait été condamné à être dévoré par une bête féroce. Selon Justin, Lysimaque et Alexandre furent dès-lors étroitement liés; l'un oublia l'insulte, et fut assez généreux pour pardonner à son roi; l'autre ne vit plus que l'homme courageux et vaillant, et le traita, pour ainsi dire, comme un égal. Après avoir blessé un jour Lysimaque en descendant de cheval, il ne dédaigna pas d'ôter son diadème et d'en ceindre le front de son ami, pour arrêter le sang de sa blessure; présage, dit Justin, de la royauté à laquelle le fils

d'Agathocle devait parvenir. Nous ne savons pas ce que fit Lysimaque, depuis cette époque, jusqu'à la mort d'Alexandre: il paraît cependant qu'il fut un des premiers lieutenants de ce monarque, puisqu'il fut un de ceux qui partagèrent ses conquêtes. La Thrace, les pays qui l'avoisinent, et ceux qui sont situés le long du Pont-Euxin, furent soumis à son autorité (an 323 avant J.-C.) Il voulut entrer aussitôt en possession du gouvernement qu'il avait obtenu : mais Seuthès occupait la Thrace avec une armée considérable; et il fallut en venir à un combat où les armes de Lysimaque eurent tout l'avantage. Aussitôt après cette victoire, le général macédonien alla réprimer une rébellion qui avait éclaté à Callante, sur les bords du Pont-Euxin: cette ville ne tarda pas à se rendre, et la Thrace entière obéit alors aux lois de Lysimaque. Maître d'un royaume indépendant, ce général autrefois vertueux ne va plus connaître d'autre guide que l'ambition; et à peine a-t-il pacifié ses états; qu'il songe à les agrandir. Il attaque ses voisins, les Gètes, les Odrysiens et d'autres peuples, tous vigoureux et agueris; mais il est honteusement repoussé. Selon les uns, son fils Agathocle, selon d'autres le général macédonien lui-même, tomba au pouvoir du vainqueur; mais quel que fût le prisonnier, la fille de Lysimaque fut promise en mariage, et servit de rançon au captif. Huit ans s'étaient déjà écoulés depuis la mort d'Alexandre, jusqu'à l'époque où Lysimaque fut obligé de faire la paix avec ses voisins: alors (315 avant J.-C.), le commandant de la Thrace, sur la demande de Séleucus, fit une ligue avec Ptolémée et Cassandre, contre Antigone, dont l'ambition croissait chaque jour, et dont la puissance pouvait faire om-

brage aux autres successeurs d'Alexandre. Ceux-ci lui déclarèrent la guerre; et après plusieurs affaires où les princes confédérés n'eurent pas toujours l'avantage, ils conclurent, l'an 311, avec Antigone, un traité, qui fut aussitôt rompu. Les hostilités continuèrent; mais elles ne furent pas poussées avec beaucoup d'activité. Tous pensaient à leurs propres intérêts, et ne s'occupaient que d'affermir leur puissance, qu'ils craignaient de voir passer entre les mains d'un des fils d'Alexandre. Mais le poison fit évanouir leur crainte, et les successeurs du fils de Philippe ne songèrent plus dès-lors qu'à se faire couronner. Lysimaque fut proclamé roi de Thrace, pendant que les Égyptiens donnaient le diadème à Ptolémée, les Macédoniens à Antigone, et les Babyloniens à Séleucus: le seul Cassandre ne voulut pas prendre le titre de roi. Cependant Antigone, et Démétrius, son fils, continuaient la guerre: déjà ils avaient tenté de surprendre Ptolémée; déjà ils avaient fait lever à Cassandre le siège d'Athènes, et ce général était vivement pressé par les troupes ennemies. Ses plaintes sont bientôt entendues, d'abord de Lysimaque, puis de Ptolémée et de Séleucus: ces quatre princes forment une seconde ligue contre leur rival Antigone, et cimentent par des serments leur nouvelle union. Séleucus partit pour l'Assyrie, où il devait lever des troupes: Cassandre fut chargé de s'opposer à Démétrius qui était en Europe; Lysimaque alla en Asie attaquer Antigone. Celui-ci était alors à Antigonie, ville nouvellement bâtie par ce prince dans la haute Syrie; et y célébrait des jeux. Le roi de Thrace se hâte d'y arriver, et, dans sa course rapide, il soumet la Phrygie, la Lydie, la Lycaonie, et plusieurs autres pro-

vinces situées entre la Propontide et le Méandre: il s'empare aussi d'un grand nombre de places fortes, où Antigone avait rassemblé d'immenses trésors, et voit grossir ses troupes des transfuges qui se joignaient à lui. Le roi de Macédoine marche aussitôt à sa rencontre; mais Lysimaque, à la tête d'une armée peu nombreuse, évite en se retirant une bataille rangée. Séleucus arrive de Babylone avec un corps assez considérable de troupes; il le réunit aux soldats de Lysimaque. Ce dernier ne chercha plus dès-lors qu'à livrer un combat décisif; et les deux armées en présence l'une de l'autre près d'Ipsus, ville de Phrygie, en vinrent bientôt aux mains, l'an 301 av. J.-C. L'affaire fut sanglante; mais les ennemis de la ligue furent vaincus, et Antigone resta mort sur le champ de bataille. Les quatre princes alliés n'ayant plus à redouter celui qu'ils poursuivaient, partagèrent entre eux ses états; et dès-lors les conquêtes d'Alexandre furent toutes entre les mains des quatre rois vainqueurs. Outre la Thrace qu'il possédait depuis long-temps, Lysimaque obtint la Bithynie, et quelques pays situés au-delà de l'Hellespont et du Bosphore. Après l'importante bataille d'Ipsus, Démétrius, qui y commandait avec son père, fut obligé de s'enfuir à Ephèse. Comme ensuite il retournait à Athènes, où il avait laissé toute sa fortune, il apprit que l'entrée de cette ville lui était interdite: il revint sur ses pas, se dirigea du côté de la Chersonnèse, ravagea quelques terres de Lysimaque, et augmenta ses forces diminuées par tant de défaites. Ce fut alors (l'an 299 av. J.-C.), que le roi de Thrace s'unit plus étroitement à Ptolémée, en épousant Arsinoé l'une de ses filles.

Depuis l'époque de cette alliance jusqu'à l'an 287, Lysimaque se contenta de gouverner en paix ses états, et ne fit rien qui ait mérité de nous être conservé par l'histoire. Démétrius cependant ne perdait pas courage, et cherchait sans cesse à reconquérir les provinces qu'avait obtenues autrefois son père. Retiré dans une partie de la Macédoine, il y faisait d'immenses préparatifs. Les princes alliés se liguèrent une troisième fois contre lui; Pyrrhus, roi d'Épire, entra dans cette nouvelle coalition: Lysimaque attaqua la Macédoine d'un côté, et Pyrrhus l'envahit de l'autre. Démétrius ne peut résister; et le pays soumis encore à ses lois est partagé entre les deux vainqueurs. Quelque temps après, Lysimaque le possède en entier, et prend le titre de roi de Macédoine. Si toute la vie politique de Lysimaque ne nous montre qu'un prince ambitieux, ses derniers moments nous font voir un père cruel et barbare: Arsinoé sa femme, armée par sa jalousie contre son volage époux, et cependant assez adroite pour lui faire entreprendre ce qu'elle voulait, lui rendit odieux Agathocle son fils; le crédule Lysimaque le condamna à mort sous le faux prétexte qu'il avait conspiré contre lui. Un crime si révoltant ne resta pas impuni: la haine de ses peuples en fut le premier châtement. Seleucus profitant de cette mésintelligence vint attaquer Lysimaque, et lui livra une bataille, où celui-ci périt avec douze de ses fils, l'an 282 av. J.-C., à l'âge de 74 ans selon les uns, et de 80 selon d'autres. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille que par un chien qui ne voulut pas s'en éloigner. Telle fut la fin d'un roi que sa bravoure porta aux premiers hon-

neurs, que l'ambition dirigea toujours dès-qu'il les eut obtenus, et dont les derniers jours furent souillés par un crime affreux. Roi de la Thrace pendant 25 ans, de la Macédoine pendant 6 ans, il ne resta presque pas un moment en repos. On a plusieurs médailles de Lysimaque; il est ordinairement représenté la tête ceinte du diadème, et surmontée de cornes de bélier, soit que ce ne fût qu'un signe de puissance, soit qu'il les regardât comme un ornement convenable à un successeur d'Alexandre, qui, en se servant du même symbole, avait voulu se faire passer pour le fils de Jupiter Ammon; soit, plutôt, ainsi que l'a remarqué le savant Eckhel d'après l'inscription d'Adulis, parce qu'il avait la prétention de descendre de Bacchus, qui portait le même symbole. Visconti a également démontré, dans son *Iconographie grecque*, que les médailles qui présentent une tête avec ce symbole, offrent la tête de Lysimaque, et non celle d'Alexandre, comme on l'avait cru avant lui. Une médaille d'Amastris en Paphlagonie, nouvellement découverte, a jeté un nouveau jour sur ce point historique. Idem, *Icon. rom. I*, pag. 5 du Supplém. à l'*Icon. grecq.*) B—G—N.

LYSIPPE, statuaire grec, de Siccyone, surpassa, par le nombre, la proportion et la perfection de ses ouvrages en bronze, tous les artistes qui l'avaient précédé et ceux qui vinrent après lui. Pline place l'époque de sa grande célébrité, vers la cent quatorzième olympiade; c'était à-peu-près dans ce même temps que floris- saient son frère Lysistrate, Sthenis, Euphronides, Sostrate, Ion et Silanion, dont les réputations n'ont pu rivaliser avec la sienne. Il paraît que Lysippe, dont le maître n'est pas con-

nu, dut principalement son talent à son génie, et à l'étude de la nature, qu'Eupompe lui conseilla de regarder comme l'unique modèle à suivre. Fidèle à ce principe, Lysippe ramena l'art à une vérité dont ses prédécesseurs s'étaient écartés. Il avouait cependant que la statue de Doryphore, par Polyclète, lui avait servi de maître; mais lui-même ouvrit à l'art de ses successeurs de nouvelles routes, et leur découvrit de nouveaux secrets. Il travailla la chevelure de ses statues avec une perfection inconnue jusqu'à lui, diminua la grosseur des têtes, exagérée par les anciens sculpteurs; rendit les corps plus sveltes et plus gracieux; enfin, il donna une harmonie séduisante à toutes les parties, en leur ôtant les formes anguleuses qu'affectaient les premiers sculpteurs, et en soignant les moindres détails. Les succès les plus brillants couronnèrent bientôt les efforts de Lysippe; et il fut compris dans cet édit célèbre, par lequel Alexandre confiait au seul Apelles, le droit de peindre son image; au seul Pyrgotèle, celui de la graver sur les pierres précieuses, et au seul Lysippe, celui de l'exécuter en bronze. La perfection que ce grand artiste apporta dans ses ouvrages ne nuisit point à leur quantité, que Pline fait monter à six cent dix, nombre bien difficile à concevoir, lorsqu'on réfléchit que plusieurs colosses de bronze et beaucoup de statues équestres en faisaient partie. Pline raconte qu'à chaque ouvrage dont Lysippe recevait le prix, il mettait en réserve une pièce d'or, et que le nombre qu'on en trouva après sa mort fit connaître celui d'autant de statues sorties de ses mains. La fortune sourit à Lysippe: les peuples de la Grèce et de l'Asie demandaient à l'envi ses chefs-d'œuvre. Pline, Pausanias,

Strabon, Vitruve, en font une longue énumération. Rome, devenue la maîtresse du monde, en ravit une partie à la Grèce; Constantinople en conservait encore plusieurs, deux siècles avant la chute de l'empire romain: aujourd'hui, l'on n'est pas même sûr d'en connaître des répétitions antiques en marbre. L'admiration pour les ouvrages de Lysippe était portée au point, que Tibère, dans le commencement de son règne, faillit exciter une sédition dans Rome, en s'emparant d'une statue de ce sculpteur, dite *Apoxiomenes*, placée par Agrippa au-devant des Thermes qu'il avait fait bâtir. Le peuple s'étant aperçu qu'elle était remplacée par une autre, courut en foule au théâtre, et redemanda l'*Apoxiomenes*, que Tibère n'osa refuser. Il serait trop long de donner la liste de tous les ouvrages de ce sculpteur si fécond: les plus célèbres étaient: un quadriges du Soleil à Rhodes; — un grand nombre de statues d'Alexandre dans tous les âges de sa vie; ce fut Lysippe qui sut tirer parti d'une légère inclination de tête que ce prince avait contractée, pour le représenter; le visage tourné vers le ciel, avec une noblesse qui n'ôtait rien à la ressemblance: une de ces statues parut si belle à Néron, qu'il la fit revêtir d'une lame d'or; mais ce riche ornement ayant caché tout le mérite de l'ouvrage, on enleva cette couverture, et la statue n'en parut que plus précieuse quoiqu'elle conservât la trace des dégradations causées par l'application des feuilles d'or. — On cite encore un colosse de quarante coudées, élevé dans la ville de Tarente, et placé sur un pivot mobile; — une statue fameuse d'Hercule, qui embellissait encore Constantinople au commencement du treizième siècle.

cle; — un Cupidon en bronze, placé à Thespis, et que n'effaçait point celui que Praxitèle avait fait en marbre pentelique, pour la même ville; — la statue de Socrate que les Athéniens repentants lui élevèrent après avoir puni ses accusateurs. Mais le génie de Lysippe se montra tout entier dans cette célèbre statue par laquelle il entreprit de personnifier l'Occasion. Rien n'égalait l'admiration que cet ouvrage excita parmi les Grecs; et l'antiquité a épuisé pour elle toutes les formes de la louange. « Nous étions, dit Callistrate, frappés d'étonnement, en voyant le bronze faire l'office de la nature, » et transgresser ses lois. » Ce chef-d'œuvre périt à Constantinople, lorsque les Latins ravagèrent cette ville au treizième siècle. Lysippe avait fait encore, à la demande d'Alexandre, les statues équestres des cavaliers macédoniens tués au passage du Granique; Metellus les fit transporter à Rome. On a cru, mais sans aucune preuve admissible, reconnaître son ouvrage dans ces fameux chevaux de Venise, dont le sort semble attaché aux grandes révolutions des empires. C'est avec plus de raison que l'on regarde comme une répétition de son Hercule, la statue dite l'Hercule Farnèse. Lysippe prenait les avis d'Apelles sur ses statues; et Apelles le consultait sur ses tableaux. Ce fut à ce sujet que Lysippe le blâma d'avoir mis la foudre dans la main d'Alexandre, que lui-même avait armé seulement de sa lance; c'était, disait-il, le plus grand mérite de son ouvrage d'avoir conservé ce qui appartenait au héros. Lysippe eut pour élèves, ses fils, Labippe, Bedas et Euthycrates, et en outre, Charès de Linde, Phœnix, Eutyichides de Sicyone et Daméas de

Crotone. — Un autre Lysippe, peintre, paraît avoir mis en usage le procédé de l'encaustique. L—s—E.

LYSIS, célèbre philosophe, né à Tarente, suivit dans sa jeunesse les leçons de Pythagore, et fut l'un de ses deux disciples qui échappèrent à la fureur de Cylon ou Cyclon de Crotone. (V. PYTHAGORE.) Après cet horrible événement, Lysis se retira, dit-on, dans l'Achaïe, puis à Thèbes, où il devint le précepteur d'Epaminondas. Il ouvrit, dans cette ville, une école qu'il rendit florissante, et mourut dans un âge très-avancé. La fidélité de Lysis à garder sa parole a été louée par différents écrivains. Iamblique rapporte qu'un de ses amis, l'ayant prié de l'attendre pendant qu'il ferait sa prière dans le temple de Junon, Lysis le lui promet, et s'assit sur un banc à l'entrée du temple. Cet ami, absorbé par ses méditations, oublia le rendez-vous et sortit par une autre porte; Lysis resta à la même place jusqu'au lendemain que son ami vint le dégager de sa promesse. Bentley, dans sa *Dissertation sur Phalaris* (Londres, 1699, in-8°.) démontre, par des raisons tirées de la chronologie, que Lysis, disciple de Pythagore, ne peut pas avoir été le même que Lysis précepteur d'Epaminondas : Burette adopte l'opinion du savant anglais, et pense qu'il y a eu deux philosophes du même nom, qu'on a mal-à-propos confondus. Lysis l'ancien avait composé, sur la philosophie de Pythagore, des *Commentaires* qui sont perdus; on le regarde assez généralement comme l'auteur des *vers dorés*, que d'autres attribuent à Philolaüs ou à Empédocles. On a sous le nom de Lysis une *Lettre à Hipparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de la

philosophie de leur maître; elle a été imprimée à la suite des *Vies des Philosophes* de Diogènes Laërce, édit. de Henri Estienne; dans les *Opuscula mytholog. et philosophica* de Th. Gale, et dans plusieurs autres recueils indiqués par Fabricius (*Bibl. græca*, tom. 1^{er}., pag. 428). Outre les auteurs cités dans cet article, on peut consulter sur Lysis les *Remarques sur le Dialogue touchant la musique* par Plutarque, dans les *Mémoires* de l'acad. des inscriptions, tom. XIII, pag. 234-38. W—s.

LYSISTRATE, statuaire grec, frère ou beau-frère de Lysippe et son contemporain, introduisit dans la sculpture, une de ces pratiques les plus utiles, et la plus féconde en résultats heureux. Ce fut lui qui eut l'idée de mouler en plâtre, et sur nature, les formes humaines, et de les couler ensuite avec la cire pour pouvoir en réparer les imperfections. Cet usage accoutuma les artistes à s'attacher davantage à la ressemblance, au lieu de ne chercher qu'une beauté sans modèle. Il apprit également à former, en argile, les esquisses des statues; et de ce moment chaque ouvrage de sculpture fut précédé par son modèle exécuté en terre, d'où vint l'adage consacré chez les anciens : *Que la plastique est la mère de l'art statuaire*. Il n'est fait mention que d'un seul ouvrage de Lysistrate, le portrait de Ménalippe, femme distinguée par un rare savoir.

L—S—E.

LYSONS (DANIEL), médecin anglais, pratiqua successivement à Gloucester et à Bath, et fut l'un des médecins de l'hôpital général de cette ville, où il mourut en 1800. Il a publié : I. *Essai sur les effets du camphre et du mercure doux dans les*

fièvres, in-8°, 1771. II. *Nouvelles observations sur les effets du camphre et du calomel*, in-8°, 1777. III. *Essai pratique sur les fièvres intermittentes, les hydropisies, les maladies du foie, l'épilepsie, la colique, les flux dysentériques, et les effets du calomel*, 1783. L.

LYSONS (SAMUEL), antiquaire anglais, né en 1763 à Rodmorton, près de Cirencester, dans le comté de Gloucester, et élevé à Bath, parut au barreau de Londres, mais plus souvent encore aux séances des compagnies savantes. Il devint conservateur des archives de la tour de Londres, membre de la société royale de cette ville et de la société des antiquaires. Il est mort le 10 avril 1819. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Antiquités du comté de Gloucester*, 1804, in-fol., dont les planches ont été gravées avec talent par l'auteur, sur ses propres dessins. II. *Antiquités romaines* (Roman remains), découvertes par lui à Woodchester, 1797, in-fol. III. *Recueil d'antiquités romaines éparses dans la Grande-Bretagne* (les trois premières parties seulement ont été imprimées). IV. *Magna Britannia*, 1806-1814, 4 vol. in-4°; ouvrage entrepris conjointement avec son frère, Daniel Lysons, qui se propose de compléter plusieurs autres de leurs communs écrits. V. Une *Suite de Lettres écrites par des rois, et trouvées dans les archives de la tour de Londres*. L.

LYTE (HENRI), botaniste anglais, gentilhomme (esquire), d'une ancienne famille établie à Lytes-Carey dans le Somersetshire, naquit en 1529; il fit ses études à l'université d'Oxford, voyagea dans diverses contrées de l'Europe, et, de retour dans ses foyers, consacra ses loisirs

à l'étude, principalement à celle de l'histoire et des antiquités de son pays. Il composa plusieurs ouvrages, conservés en manuscrit dans diverses bibliothèques, et dont Wood donne la description dans l'*Athenæ Oxonienses* (1, 343-344, édit. de 1721). Le seul ouvrage imprimé que l'on connaisse de lui, est sa traduction anglaise de l'*Histoire des plantes*, de Dodoens, qu'il fit sur la version française, et qu'il mit au jour en 1578 (1) : cette édition, quoique publiée à Londres, sortit des presses d'Henri Loë à Anvers; elle contient 779 pag. in-fol., avec beaucoup de gravures en bois. On y trouve décrites 1050 espèces, dont 880 sont représentées par des figures qui sont en général les mêmes que celles de Dodoens et de Lécluse. Le traducteur y en a seulement ajouté 39, dont plusieurs sont mieux gravées que celles de ses devanciers; et quelques-unes, l'*Erica tetralix* par exemple, le sont pour la première fois (2). La version de Lyte fut réimprimée à Londres, mais sans figures, en 1589; in-4°, 1619, in-fol. Ames cite encore des éditions de 1586 et 1595; mais elles pourraient bien, de même que celle de 1600 indiquée par Pulteney, ne consister que dans un simple changement de frontispice; car Wood assure que celle de 1619 est la troisième. Séguier cite de plus une édition de 1678. Ce livre contient peu d'observations nouvelles; mais il a, du moins, sur ceux qui l'avaient précédé en Angleterre, l'avantage d'une meilleure classification; et celui de Jean Gérard, publié en

1597, ne le fit pas oublier. Henri Lyte mourut en 1607. — Son fils, Thomas LYTE, s'appliqua principalement aux études historiques et aux arts du dessin. Il avait peint sur vélin, avec une grande délicatesse, la généalogie du roi Jacques I^{er}. en remontant jusqu'à Brut ou Brutus (que les chroniqueurs de cette époque regardaient encore comme le fondateur de la monarchie). Ce petit chef-d'œuvre, orné des portraits des rois et des reines, et de plusieurs miniatures, fut présenté au monarque, qui en admira le travail, et récompensa l'auteur par le don de son portrait dans une boîte d'or enrichie de diamants : le prince de Galles, qui fut depuis Charles I^{er}, lui donna aussi son portrait en or. Cette généalogie ayant, par la suite, été exposée au public dans la salle de Whitehall, fut tellement endommagée par la foule des curieux, que l'auteur, pour en prévenir l'entière destruction, supplia le roi de permettre qu'elle fût gravée en taille-douce; elle parut sous ce titre : *The most royally ennobled genealogy of the high and mighty prince, and renowned monarch James*, etc. On peut voir ce titre beaucoup plus détaillé dans l'*Athenæ Oxonienses* (1, 626) et dans Nicolson (*Scottish historical library*, pag. 140). Thomas Lyte mourut en 1639. — Son frère, Henri LYTE, s'appliqua aux sciences mathématiques, et s'établit à Londres, où il donna des leçons de calcul : on connaît de lui un traité d'arithmétique décimale : *The art of tens and decimal arithmetick*, Londres, 1619, in-8°. C. M. P.

LYTTELTON. V. LITTLETON.

LYTTELTON (Lord GEORGE); littérateur anglais, né le 17 janvier 1709, dans le Worcestershire à

(1) C'est par erreur typographique que dans l'article DODONEE (tom. XI, p. 465, col. 1. l. 30), le nom de ce traducteur est écrit *lyte*; lisez *Lyte*.

(2) Pulteney, *Esquisses hist. et biogr.*, trad. par Millin, 1, 95.

Hagley, l'une des plus jolies résidences d'Angleterre, où sir Thomas Lyttelton, son père, habitait, fit ses premières études à Éton, où il commença à montrer beaucoup de goût pour la poésie. C'est dans cette école célèbre que furent écrites ses *Pastorales*, et quelques autres poésies légères. D'Éton, le jeune Lyttelton fut envoyé à l'université d'Oxford, où il termina ses études classiques avec une ardeur incroyable. Il y fit paraître un poème sur *Blenheim*, ses *Progrès de l'amour*, et y esquaissa le plan de ses *Lettres d'un Persan*. En 1728, il se rendit sur le continent pour perfectionner son éducation, en visitant les différents pays de l'Europe. A son arrivée à Paris, il y rencontra M. Poyntz, ministre d'Angleterre à la cour de France : celui-ci fut si frappé de la capacité du jeune voyageur, qu'il l'attira chez lui, et l'employa dans plusieurs négociations délicates. Lyttelton montra, dans cette occasion, autant de jugement que de discrétion ; il parcourut ensuite une partie de la France et de l'Italie. Après un court séjour à Turin, où il fut honorablement accueilli par le roi de Sardaigne, il se rendit à Rome, et à Venise. Il tint, pendant le cours de ses voyages, une conduite exemplaire : loin de perdre son temps à fréquenter, comme la plupart de ses compatriotes, les cafés et les réunions consacrées au plaisir, il le passait, soit dans le cabinet au milieu de ses livres, soit dans la société des gens instruits. Pendant son séjour dans les pays étrangers, il adressa deux épîtres en vers pleines de goût, l'une au docteur Ayscough, et l'autre à Pope ; et il entretint avec son père une correspondance suivie. Quelques-unes de ses lettres, qui ont été conservées, offrent des remar-

ques judicieuses. Après son retour en Angleterre, il fut nommé membre de la chambre des communes par le bourg d'Okchampton ; et il remplit si bien les intentions de ses commettants, qu'il fut réélu plusieurs fois par ce bourg, sans acheter sa nomination au poids de l'or ; chose rare en Angleterre. A cette époque, son père, qui était un des lords de l'amirauté, se trouvait nécessairement par sa position, et peut-être par son choix, partisan du ministère de sir Robert Walpole. George Lyttelton au contraire, enflammé par l'amour de la patrie et la haine de la corruption, s'en montra l'adversaire le plus prononcé. Pendant plusieurs années, il se fit remarquer comme orateur dans tous les débats importants de la chambre des communes ; et il concourut avec un zèle extrême à toutes les mesures adoptées par Pultney, Pitt et les autres chefs de l'opposition. Il était, et il n'en resta pas moins, lié avec Pope, qui avait adopté les principes contraires ; et comme on le lui reprochait un jour, il dit, en plein parlement, qu'un homme d'état ne pouvait que s'honorer par l'amitié d'un homme de lettres aussi célèbre. Il publia, en 1735, ses *Lettres Persanes*, sur le modèle de celles de Montesquieu, et qui furent librement traduites en français par Peyron, 1770, in-12 (1) : c'était l'ouvrage d'un jeune homme qui annonçait du talent, mais qui n'avait pas assez approfondi son sujet. Aussi, lorsqu'il eut conçu, vers la fin de sa vie, le desir de faire une collection de ses œuvres, prévint-il le Dr. Warton qu'il n'avait pas l'intention de publier ce dernier ouvrage,

(1) Une première traduction française, sous le titre de *Nouvelles Lettres Persanes*, avait paru à Paris, 1735, 2 vol. in-16.

contenant des principes et des opinions qu'il désavouait. En 1737, Frédéric, prince de Galles, père de George II, ayant eu des discussions avec la cour, forma une réunion dans laquelle il admit les principaux membres de l'opposition. Il distingua bientôt Lyttelton, le fit son premier secrétaire, et vécut avec lui dans la plus grande intimité jusqu'à sa mort. Le nouveau secrétaire, lié avec tous les littérateurs de son temps, profita de la faveur du prince, pour leur rendre différents services : il fit placer David Mallet auprès de lui ; il fit en même temps accorder une pension au célèbre Thomson. C'est de lui que Pope dont il était l'ami disait :

*Free as young Lyttelton her cause pursues,
Still true virtue, and as warm as true.*

Plus tard, lorsqu'il fut parvenu aux premières dignités de l'état, il continua d'être le Mécène et l'ami des écrivains les plus distingués. A la mort de Thomson, qui laissa une fortune tout-à-fait dérangée, Lyttelton prit sa veuve sous sa protection. Il revit la tragédie de *Coriolan*, à laquelle cet écrivain n'avait pu mettre la dernière main, et la fit jouer sur le théâtre de *Covent-Garden*, avec un prologue de sa composition, dans lequel il déplorait d'une manière si touchante la perte de l'auteur des *Saisons*, que non seulement l'acteur qui le débitait, mais même tous les spectateurs, ne purent s'empêcher de verser des larmes. L'attention que Lyttelton donnait aux affaires publiques, ne l'empêcha pas de cultiver les muses : une vive passion qu'il avait conçue pour miss Lucie Fortescue, lui inspira plusieurs élégies, qui se recommandent par l'élégance du style et la délicatesse des sentiments ; il épousa cette dame en 1742, et la

perdit cinq ans après (1). Walpole ayant été expulsé du ministère, le parti de l'opposition s'empara des rênes du gouvernement, et fit occuper, en 1744, à Lyttelton, l'un des postes de lord-commissaire de la trésorerie. Il résigna cet office au bout de dix ans, fut nommé trésorier de l'épargne du roi (*cofferrer to his majesty's house hold*), et eut son entrée au conseil privé. Il avait épousé, peu de temps auparavant, en secondes noces, une fille du feld-maréchal sir Robert Rich, dont la conduite l'obligea de se séparer d'elle quelques années après son mariage. Lyttelton, élevé aux dignités de chancelier et de sous-trésorier de la cour de l'Échiquier, perdit ces divers emplois par la chute du ministère dont il faisait partie. Le roi l'en dédommagea en le créant, le 19 novembre 1757, pair de la Grande-Bretagne, avec le titre de lord Lyttelton, baron de Frankley. Ses discours sur les bills d'Ecosse et de rebellion (*mutiny*), en 1747 ; sur les bills relatifs aux juifs en 1753, et sur les privilèges du parlement en 1763, sont d'une éloquence mâle, et prouvent que l'orateur joignait un profond jugement à une inflexible probité. Il passa les dix dernières années de sa vie dans la retraite, où il termina son histoire d'Henri II. On sait que cette période est la plus critique et la plus intéressante de l'histoire d'Angleterre. Pour établir l'exactitude des faits, Lyttelton a non-seulement examiné avec une scrupuleuse attention tous les écrits des auteurs contemporains,

(1) Lyttelton fit élever à sa mémoire un monument dont il composa lui-même l'inscription. Il publia en outre, en son honneur, une monodie remplie de goût et de délicatesse. Il eut de miss Fortescue, un fils, qui succéda à toutes ses dignités, et mourut sans postérité.

mais il a compulsé tous les actes et documents renfermés dans les anciennes archives, et les manuscrits les plus rares. Cet ouvrage, écrit avec élégance (1), est précédé de l'Histoire des Révolutions d'Angleterre, depuis la mort d'Édouard le Confesseur jusqu'à la naissance d'Henri II. Les circonstances de sa publication sont assez remarquables. Les libraires s'étaient chargés de payer la première impression; mais les frais de corrections et de remaniement restèrent au compte de l'auteur. Or Lyttelton était excessivement scrupuleux sur l'exactitude typographique. Les corrections seules lui coûtèrent au moins mille liv. sterl. L'impression, commencée en 1755, fut reprise deux fois d'un bout à l'autre, trois fois pour une grande partie, et quatre ou cinq fois pour un certain nombre de feuilles. Un nommé André Reid, qui prétendait posséder seul les véritables règles de la ponctuation, sut le persuader à l'auteur, et tira de lui, par ce moyen, tout l'argent qu'il voulut. Cette seconde édition fut correcte; mais lors de la troisième, Reid était mort: un Écossais, le docteur Saunders, jadis coiffeur, se présenta pour le remplacer, fut accepté; et l'ouvrage parut enfin dûment revu et corrigé, et augmenté d'un errata de dix-neuf pages.; 1767-1771, 4 vol. in-4°, réimprimé en 1777, 6 vol. in-8°. L'amitié et la protection qu'il accordait à Bower, homme méprisable, et qu'il lui conserva toute sa vie, quoique son infamie fût notoire (V. Archibald BOWER), a diminué, peut-être, la considération que méritent ses ta-

lents littéraires et politiques. Ses ouvrages en prose sont écrits avec force et clarté; ses vers ont du sentiment et de l'harmonie (1). On cite, parmi ses amis et ses protégés, Fielding, Thomson, Mallet, Young, Hammond, West, Pope, etc. Lyttelton fut saisi soudainement d'une violente inflammation d'entrailles, vers le milieu de juillet 1773, dans sa terre d'Hagley, où il mourut le 22 août suivant, dans de grands sentiments de piété. Lord et lady Valencia étant venus le visiter lorsqu'il était près d'expirer, il leur dit: «Soyez bons, soyez vertueux; un jour vous serez dans la situation où vous me voyez.» Le docteur Jonhson a publié des détails touchants sur ses derniers moments. Depuis la mort de Lyttelton, son neveu George Ayscough a donné une collection complète de ses œuvres, 1774, in-4°. Outre les ouvrages dont nous avons déjà parlé, lord Lyttelton a publié: I. *Dialogues des morts*. Ces dialogues, dont l'*Annual register* de 1760 fait un grand éloge, parurent en 1759. De 28 dialogues que contient ce volume, 25 seulement sont de Lyttelton: ils sont remarquables

(1) M. Henneet, en a traduit en vers français quelques pièces dans sa *Poetiq. Angl.*, t. 3. Voici, au reste, le jugement de Jonhson sur les poèmes de Lyttelton: «Ils sont, dit ce célèbre critique, l'ouvrage d'un homme de lettres plein de jugement, qui passait une partie de son temps à faire des vers. Ils ne sont point méprisables; mais on y trouve peu à admirer. C'est blâmer suffisamment ses *Progrès de l'amour*, que de dire que c'est un poème pastoral. Ses vers blancs sur *Blenheim*, n'ont ni force, ni élégance; ses petites pièces de vers, chansons, ou épigrammes, sont quelquefois spirituelles et quelquefois insipides. Ses épîtres ont une uniformité qui ne peut pas ennuyer, parce que ces pièces sont courtes; mais elles s'élèvent rarement et causent peu de surprise. On doit excepter de cette censure, son *Avis à Belinde*, qui, quoiqu'il écrit en grande partie pendant sa première jeunesse, contient beaucoup de vérité et de raison exprimé en style élégant et vigoureux, et montre un esprit observateur, et des dispositions poétiques, qui, si elles eussent été cultivées, en eussent fait un poète distingué.»

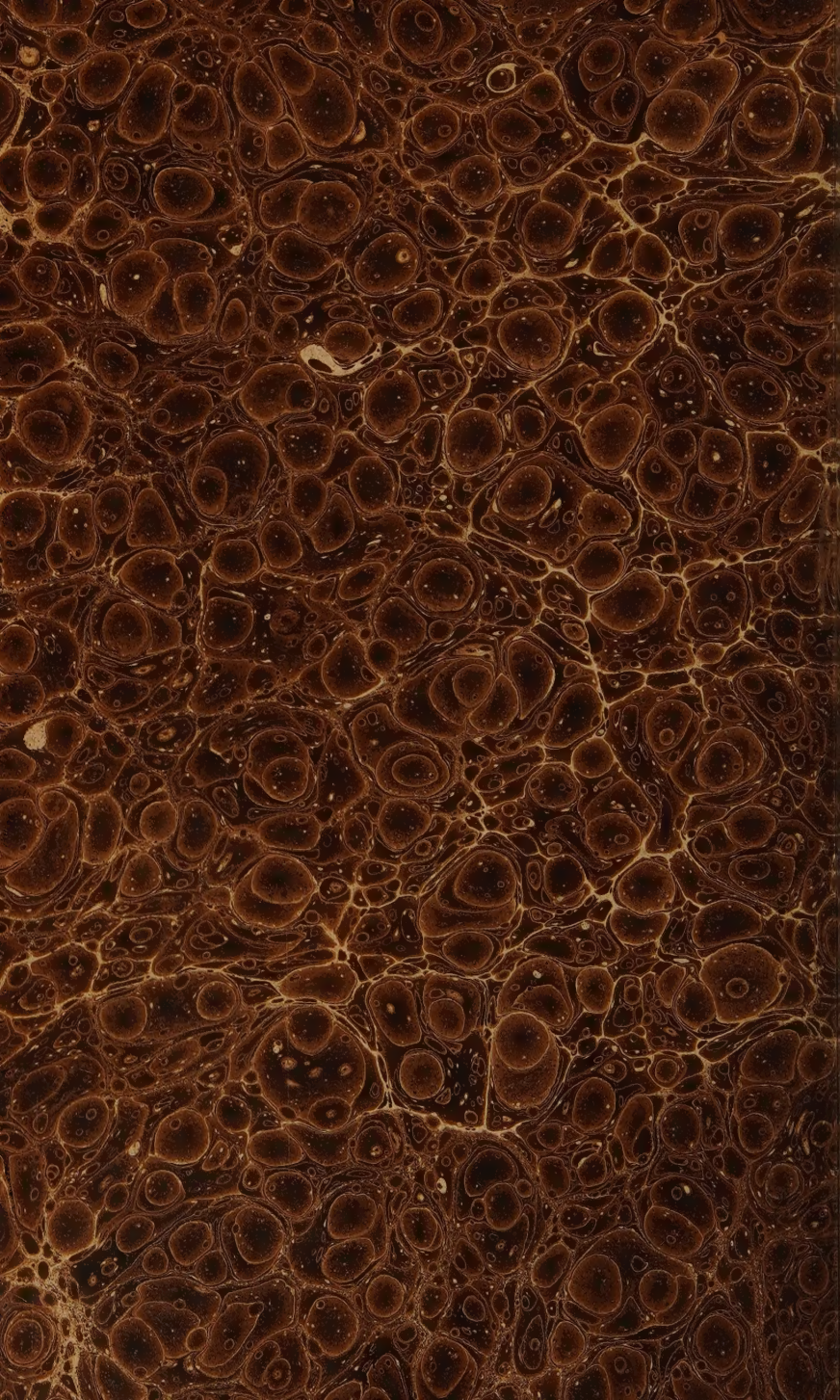
(1) Il fut d'abord publié en 3 vol. in-4°, et s'arrêta à la mort de Thomas Becket (1170); le récit des 19 dernières années de la vie d'Henri II, a paru en 1771.

par la pureté et l'élégance du style ; l'auteur a conservé aux personnages le caractère que l'histoire leur a donné : on reproche à quelques-uns de ces dialogues de ne pas être assez dramatiques. Lord Lyttelton ayant dit dans le 14^e. dialogue (entre Pope et Boileau) que Voltaire avait été banni de France, à cause de ses écrits, celui-ci réclama contre cette assertion, dans une lettre qui fut publiée par les journaux, et notamment par l'*Annual register*. Il existe deux traductions françaises des *Dialogues* ; l'une par Joncourt, la Haye, 1760, in-8^o. ; l'autre par Jean Deschamps, faite sous les yeux de l'auteur, Londres, 1760, in-12. II. *Observations sur la conversion et l'apostolat de saint Paul*. Cet ouvrage qui a obtenu un grand succès en Angleterre, et a beaucoup contribué à faire connaître Lyttelton en France, a été traduit en français par l'abbé Guénée, Paris, 1754, 1^{er} vol. in-12 ; et par J. Deschamps, Lausanne, 1758, in-12. Le but de l'auteur est de prouver que la conversion de saint Paul seule, examinée avec soin, serait en elle-même une démonstration suffisante pour prouver que le christianisme a eu sa source dans une révélation divine ; et cela indépendamment des autres preuves qu'on peut tirer des prophéties de l'Ancien-Testament, de la liaison nécessaire de la religion chrétienne avec la religion juive, des miracles de Jésus-Christ, etc. Lyttelton a montré dans cet ouvrage une grande force de raisonnement. Les *Lettres philosophiques et politiques sur l'histoire de l'Angleterre*, traduites par M^{me}. Brissot, et

publiées sous le nom de Lyttelton, sont de Goldsmith (V. tom. xviii, p. 25.) Son *Voyage au pays de Galles* (et dans le comté de Montmouth), a paru, en anglais, Londres, 1781, in-8^o, fig. On a recueilli, en 1776, les *OEuvres diverses de lord Lyttelton*, 3 vol. in-8^o. — LYTTLETON (Le docteur Charles), frère du précédent, évêque de Carlisle, mort en décembre 1768, était membre de la société royale de Londres. Il a fourni d'excellents Mémoires à la société des antiquaires, dont il avait été président. Il lui laissa, par son testament, sa bibliothèque, et ses manuscrits, qui n'ont pas été publiés. D—z—s.

LYTTLETON ou LITTLETON (ÉDOUARD), théologien et poète anglais, fit ses études avec éclat à Éton et à Cambridge ; et ce fut pendant sa résidence dans cette université qu'il composa deux petits poèmes du genre badin, l'un sur les occupations du collège, l'autre sur une araignée, auxquels leur mérite a valu une place dans la collection poétique de Dodsley. Il devint, en 1720, instituteur, et en 1727, agrégé du collège d'Éton, vicaire de Maple-Durham en Oxfordshire ; enfin, en 1730, chapelain de leurs Majestés britanniques. Il était très-savant, et éloquent prédicateur. Après sa mort, arrivée en 1734, le docteur Morell publia le recueil de ses *Sermons*, précédés d'une Notice sur sa vie. Sa veuve, qu'il avait laissée sans fortune, épousa ensuite le docteur Jean Burton, successeur de Lyttleton dans son bénéfice de Maple-Durham (V. BURTON, VI, 350.) L.

30867



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6451

